Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CI. — 1er SEPTEMBRE 1872.

IMPRIMERIE E. J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CENT-UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1872

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LETTRES FAMILIÈRES

D'UN MARIN

II. — 1848-1851[1]

A bord de la frégate la *Reine-Blanche*,
le 15 septembre 1848. Rade de Bombay.

Je n'ai pas reçu le moindre petit avis, soit direct, soit officiel, sur mon remplacement. Je suis aujourd'hui exactement comme il y a six mois. J'ai voulu venir ici parce que j'avais besoin de savoir ce qui se passe en France. A Bourbon, nous étions au milieu d'une incertitude étouffante; les nouvelles qui nous arrivaient tous les jours étaient si vagues, si contradictoires, si alarmantes, qu'il n'y avait plus moyen de tenir; il semblait que la France fût plongée dans une abominable anarchie et livrée à des bandits. Enfin nous respirons un peu : toute civilisation n'est pas encore éteinte en France. Nous nous croyions menacés d'une invasion de barbares; mais l'aspect de cette assemblée nationale n'est pas encore rassurant : la république nous paraît tituber, il nous semble qu'elle est bien peu dans les mœurs et les besoins de la France. Et pourtant nous n'apercevons aucun homme de cœur et de talent pour nous tirer du gâchis où nous allons tomber. A l'allure de gaspillage qu'adopte l'assemblée, il est évident que l'état sera obligé de suspendre incessamment ses paiemens; c'est la crise financière qui amènera la vraie crise politique. Tout ce qui s'est passé depuis février ne nous inspire que dégoût et horreur. Le roi semble avoir été frappé de

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

paralysie, les princes d'incapacité, le ministère de folie, la garde nationale de stupeur, la chambre des pairs et des députés d'une insigne lâcheté; on dirait que tous ces gens-là avaient tellement la conscience qu'ils trahissaient leur pays, que pas un n'a eu le courage de rester, dût-il mourir à son poste. Cet abandon du gouvernement de juillet est inimaginable. La république n'a été qu'un escamotage, personne n'était prêt. Le premier qui a osé prendre le pouvoir, délaissé par tous, est devenu souverain. Et puis ces scènes de juin! Il n'y a plus de sentiment à faire; la question est bien posée : entre la barbarie et la civilisation, qui triomphera? De tout cela, il est évident que nous allons avoir en France de bien mauvais jours à passer, que l'hiver prochain sera dur, et l'année suivante! Oh! cette assemblée nationale ne méritera que le mépris...

Je suis venu à Bombay pour chercher des ordres; dans deux mois, je puis avoir une réponse, si le ministère veut bien me répondre par le prochain courrier de l'Inde. J'ai fait de la *Reine-Blanche* une frégate admirable. Le bâtiment, l'équipage et la musique, qui est délicieuse, tout cela est merveilleux. On ne peut rien imaginer de plus complet, de plus satisfaisant pour l'orgueil national, et maintenant que je me suis donné tant de peines pour obtenir ce résultat, que je n'ai plus qu'à en jouir, il faut que je le remette aux mains d'un successeur! Voilà la vie; ce n'est jamais pour soi qu'on travaille. Au moins j'ai la satisfaction, au milieu de l'ébranlement général de la France, d'avoir conservé et préparé à mon pays un élément de force dont il peut être fier. Tout est soudé à bord, et tout fonctionne avec un ensemble, avec une habileté! on dirait que ce n'est qu'un seul corps, qu'une seule âme. Nos amis d'Angleterre n'en reviennent pas, c'est une admiration perpétuelle. On m'a dit que M. Febvrier-Despointes venait me remplacer; je n'en ai reçu aucun avis positif; sa nomination n'est même pas dans *le Moniteur*. C'est une chose singulière que ce mystère qu'on a fait : suis-je donc un homme si redoutable que personne n'ose signer et me signifier mon rappel? Le fait est que je suis peu disposé à fléchir lâchement. Ma correspondance ne doit pas leur laisser le moindre doute à cet égard. J'irai leur demander compte de ce qu'ils font de ma patrie et pour ma patrie, et si je puis, par un moyen honnête, devenir membre de cette assemblée nationale, je les ferai marcher droit, ou ils m'emporteront. Je ne saurais vous exprimer l'indignation dont je suis saisi à la vue de la lâcheté dont tous les partis font preuve. Et les hommes de l'ancien gouvernement et les républicains sont également sans caractère. Il n'y a que les communistes qui montrent du nerf; mais c'est le féroce courage du tigre, ce sont des cannibales qu'il faudra traquer et pour-

suivre. Ainsi nous entrons dans une voie de révolutions et de batailles.

Ah! la France s'ennuyait. Eh bien! elle va avoir des drames pour se distraire, nous ne faisons que commencer. S'il ne s'établit pas bientôt un bon et rude despotisme pour fouetter la France tous les matins, nous nous entre-déchirerons. Je ne me rends pas bien compte de la conduite de M. de Lamartine et des motifs qui l'ont rendu incompatible à tous les partis. Je me tiens prêt à retourner en France dès que j'en aurai reçu l'ordre; sera-ce avec ma frégate ou à bord d'une gabare? Sera-ce comme passager ou comme commandant? J'espère qu'ils n'auront pas eu la bassesse de songer à me rappeler comme passager, car j'ai le droit de porter le front haut et fier. Je ne souffrirai pas la moindre insulte; je suis parfaitement résolu, quoi qu'il arrive, à conserver l'énergie de mon langage tout comme celle de mon âme. Malheureusement c'en est fait de notre marine : dans un an, l'argent nous manquera, les armemens seront considérablement diminués, car c'est une chose chère que la flotte; mais tout cela n'est pas une raison pour se dégrader personnellement. Que vais-je retrouver en arrivant en France? Si vous me répondez à Bombay par le courrier de l'Inde du 24, je pourrai recevoir votre lettre; donnez-moi des détails sur ce qui se passe. Nous avons bien des journaux, je les trouve d'une étrange pâleur : *le National* lui-même me semble tomber en déconfiture. Enfin j'ai perdu le fil des événemens; les hommes et les caractères m'échappent, je ne vois plus les ficelles de la coulisse. Si j'avais le *Journal des Débats*, à son ton, à son langage, je devinerais bien des choses; mais *le National* devenu journal ministériel! et défendant timidement la république! c'est à n'y plus rien comprendre. Je n'écris pas à M. de La Grange par ce courrier-ci : je vous prie de lui donner de mes nouvelles. Vous voyez que mon esprit n'est pas abattu, je me sens des forces pour la patrie, et je veux les aller dépenser là. — En me rendant ici, je me suis vu repris aux Seychelles d'une atteinte de coliques végétales ou sèches qui m'a fait bien souffrir; je suis resté huit jours au lit, au lieu d'aller courir les forêts de l'île et les curiosités naturelles qu'on y trouve. Les bains chauds, très chauds, m'ont guéri. J'y ai sué sang et eau. La transpiration m'a couvert de ce qu'ils appellent ici des *bourbouilles;* c'est le cachet de la bonne santé, et en effet depuis ce moment je me porte bien. Je suis ici en pays de connaissance : j'y ai eu autrefois bien des distractions et des plaisirs; je les retrouverais encore, si je pouvais, dans l'état de convulsions où est aujourd'hui mon pays, chercher des distractions et des plaisirs. Je n'ai jamais compris ces bals des victimes de la révolution. Quel

esprit faut-il donc avoir pour se réjouir des désastres de la patrie? Les Anglais me font des avances et des gracieusetés infinies; je n'ose m'y livrer. Je ne puis plus détacher ma pensée de la France: je ne savais pas ce que c'est qu'une révolution, tout en est ébranlé. Comment! le roi et M. Guizot avaient vu la révolution de juillet, et ils ont pu mener leur barque avec tant de maladresse? J'en reste stupéfait. L'expérience ne sert à rien, qu'à faire faire plus de sottises. Je ne vois pas le nom de M. de La Grange à l'assemblée nationale; je suis inquiet de sa santé. Ce sont de rudes coups que ceux qu'on reçoit ainsi, qui menacent votre existence, et le passé et l'avenir. Les esprits doivent être dans un vague alarmant. J'espère pour vous, pour M. de La Grange, pour M. le duc de La Force, que vous aurez passé tout l'été à la campagne, ne vous occupant que le moins possible de tout ce bouleversement social. J'ai bien vu votre nom dans des réunions de bienfaisance, mais toute cette charité n'est plus bonne à rien. C'est les armes à la main que doit maintenant se décider le sort de la patrie; priez Dieu pour nous, et aux armes! Je vous dépose ici tous mes souvenirs; ne m'oubliez pas!

A bord de la *Reine-Blanche*, le 3 octobre 1848.
Rade de Bombay.

Je vous ai prévenue que je resterais ici jusqu'au 24 novembre pour recevoir la réponse à mes lettres du 15 septembre dernier. Je ne sais absolument rien sur moi ni sur ma frégate. C'est une chose surprenante que les journaux français ne renferment rien qui nous soit relatif. La chaleur est très grande en ce moment; nous avons une quinzaine de jours encore de ces temps lourds à supporter, puis viendra ce qu'on appelle le renversement de la mousson, et le temps sera plus frais. Nous employons nos heures à lire vos journaux, nous nous efforçons de comprendre le passé et le présent et de deviner l'avenir. Cependant nous sommes enchantés d'être venus à Bombay chercher des nouvelles. A Bourbon, nous étions comme étouffés dans une ignorance absolue et n'ayant pour alimenter nos opinions politiques que des bruits plus ou moins absurdes, plus ou moins atroces. Ici nous avons des communications constantes avec la France : tous les quinze jours nous arrivent des liasses de journaux qui n'ont que vingt-huit ou trente jours de date; nous avons pour ainsi dire le doigt sur le pouls de la France. Au moins je puis prendre une résolution aujourd'hui en connaissance de cause. L'avenir de la marine ne nous semble pas beau; la grandeur de la marine repose sur la grandeur des finances, c'est purement et simplement une question d'argent. Or, à la manière dont l'assemblée nationale manie le crédit et les finances de notre pays, je prévois que

nous ne tarderons pas à tomber dans un désarroi complet. Vous ai-je déjà dit qu'à Bombay on ne veut pas recevoir nos traites sur le gouvernement français? Le commandant Lapierre de la station de Chine, naufragé sur la *Gloire*, avait tiré des traites sur le trésor pour ramener en France les équipages naufragés; le gouvernement provisoire a laissé protester ces traites pendant dix jours, et notre crédit est déshonoré dans l'Inde. A Bombay, je suis connu : le commerce m'offre sur ma seule signature 200 ou 300,000 francs, si je les désire; mais il refuse les traites du commandant de huit bâtimens de guerre, de 2,000 hommes et de 100 canons. Déplorable effet des révolutions! Tout ce qui s'est passé en France cette année nous fait pitié. L'incroyable mollesse du gouvernement de juillet, l'affreuse alliance des républicains et des communistes, le peu de tenue, de dignité et d'intelligence de la nouvelle assemblée, — tout cela nous attriste. La grande majorité, la presque universalité de la France veut l'ordre, mais nous n'apercevons personne qui ait le courage de prendre les mesures propres à l'assurer.

Enfin, malgré l'état dans lequel je vais retrouver ma patrie, je ne suis pas fâché d'y retourner; je désire être témoin de ces convulsions au milieu desquelles elle se déchire elle-même. Et puis il n'y a plus d'orgueil possible pour un Français en face de l'étranger. Nous nous rendons méprisables; les Français apparaissent comme un peuple de gamins. Je fais tout ce que je puis pour maintenir la dignité nationale autour de moi; la *Reine-Blanche* est tellement admirable que les Anglais en sont stupéfaits, ils y sentent comme l'émanation d'un grand peuple. Ils ne comprennent pas que la même nation puisse produire tout ensemble et cette honteuse révolution de février et ces ignobles scènes de juin et un noble navire comme la *Reine-Blanche*. Ils font sur nous les plus étranges réflexions. Pourquoi n'êtes-vous pas Anglais? Quant aux plaisirs et aux distractions, on nous en offre de tous les côtés; mais je n'ai pas la moindre disposition à m'y livrer. Quelques dîners acceptés et rendus, voilà à quoi se borne ma représentation; si je n'ai pas refusé tout, c'est que je n'ai pas jugé convenable de m'effacer complétement. Les dames admirent surtout mon appartement, elles sont folles de mon cabinet de toilette; cependant j'ai terminé l'arrangement de tout cela avec le dégoût au cœur. Dans un mois peut-être, il va falloir livrer cette noble *Reine-Blanche* à d'autres mains.

Mais vous, que devenez-vous au milieu de tant d'agitations, de tant de bouleversemens? Je me figure que vous avez été chercher un asile à la campagne; puis en d'autres instans je me prends à penser que vous êtes restée à Paris, que vous n'avez pas voulu déserter la patrie en vous éloignant des hommes et des événemens,

que vous avez tenu bon dans votre rue de Grenelle, sauf quelques absences forcées pour soigner vos intérêts dans le midi et en Normandie. Enfin vous comprenez que je suis à votre égard dans le même vague où j'étais à Bourbon à l'égard du gouvernement : la chaîne est brisée, je ne devine plus rien; il y a des événemens si grands et si inattendus qui m'échappent, que je ne sais plus rien conclure. Comme la physionomie de la France et surtout de la société nous est inconnue, nous poussons les choses au pire : d'après nos lectures, il semblerait que la France, que Paris surtout, n'est plus qu'une agglomération de sauvages, qu'une ville envahie par un déluge de barbares. Je ne vous dis plus rien de M. de La Grange, je comprends son affaire, elle n'est pas belle : il a eu un moment d'éclat, puis il a pu jouer un grand rôle en prenant la tête d'un mouvement sinon contre-révolutionnaire, du moins conservateur; mais il était trop engagé, il s'est perdu. La position était critique; plus forte tête que la sienne y aurait péri. Je me dis encore que tous vos amis se cachent; pourtant ce n'est pas le moment, il vaudrait mieux se montrer et se rallier. La victoire de la civilisation sur la barbarie ne me semble pas douteuse, mais il faut livrer bataille hardiment, et surtout ne pas reculer devant les conséquences. Il y a maintenant en France deux races qui ne peuvent plus coexister; il faut faire de la déportation la conséquence inexorable de la défaite, la foi de la victoire. Nous nous reverrons bientôt.

A bord de la *Reine-Blanche*, le 17 octobre 1848.
Rade de Bombay.

Je suis toujours ici l'arme au bras, attendant des ordres. Croiriez-vous que je n'ai pas le moindre avis officiel de mon remplacement? Quelques bruits vagues seulement me sont arrivés; mais j'ignore complétement si mon successeur est déjà parti de France. J'ai eu tout le temps de me préparer à ce changement; aussi je n'en serai en aucune manière blessé. A vous dire vrai, la perspective de commander la station de Bourbon n'a plus rien qui me charme : les embarras ne feront que s'accroître de jour en jour; il n'y a plus que des ennuis à attendre sans aucun dédommagement. Ajoutez à cela que le séjour de Bourbon m'est insupportable, qu'au mouillage j'y suis exposé à d'intolérables douleurs. Je n'ai pas encore reçu les lettres que vous m'avez adressées à Aden. J'ai écrit au gouverneur, le capitaine Haynes, avec lequel j'ai eu, il y a sept ans, des relations assez intimes, de vouloir bien me les envoyer. Je les attends avec impatience, j'espère qu'elles me fixeront sur ma position; le prochain *packet* du 24 doit me les apporter.

Ma vie est toujours austère, monotone et triste; je ne bouge pas

du bord. Les nouvelles de France ont jeté dans mon équipage des idées qu'il m'a fallu comprimer énergiquement : le communisme n'est pas bien venu près de moi; c'est à mes yeux l'esprit du bagne, et je suis résolu à l'étouffer comme on étouffe une sédition de forçats. Tout cela ne contribue guère à semer des fleurs dans ma vie... Il faut que je fasse observer une discipline rigoureuse, comme si nous étions devant l'ennemi. Cependant j'ai accepté pour demain une invitation à dîner chez le gouverneur lord Falckland; le connaissez-vous? A la première occasion, je vous dirai ce qu'il est, je vous parlerai de lady Falckland. Ces dîners anglais me sont insupportables. Notre position financière ne s'améliore pas, nos traites sur le trésor n'ont pas cours; heureusement que j'ai de l'argent à bord; sans cela, je me trouverais dans un grave embarras. Les négocians n'ont aucune confiance dans le gouvernement français. Je ne saurais vous dire quel sentiment d'humiliation nous en éprouvons. Quelle impression pénible que celle qui résulte de l'abaissement de la patrie! nous en sommes suffoqués. Autrefois nous supportions légèrement les tracasseries et les ennuis de la navigation; l'espoir de revoir la France, de nous y reposer, était au fond de nos cœurs comme une consolation et un appui. Aujourd'hui tout cela est assombri, nous n'osons plus penser à notre pays, nous écartons toute conversation qui pourrait en ramener l'idée; ce sont de sombres images. La révolution de février ne paraît justifiée par rien aux yeux des étrangers; il en résulte une sorte de dégradation pour le caractère national. Quel peuple est-ce donc que ces Français? Que veulent-ils? Où tendent-ils? Est-ce seulement un besoin de changement? Mais alors quel fonds faire sur une pareille nation? Voilà ce qu'il est impossible de faire comprendre clairement aux gens que nous sommes appelés à voir tous les jours. Ils nous examinent avec une curiosité moqueuse, et sont tout surpris de voir que nous avons la tournure et l'allure de bipèdes doués de raison; quand ils se sont aperçus, après longue conversation, qu'il n'y a rien de détraqué dans nos cerveaux, que toutes les cordes du sens commun sont bien entières chez nous, alors ils nous prennent en pitié, ils font tous leurs efforts pour chercher à nous consoler de la folie de nos compatriotes. Il faut avaler leurs consolations : autre amertume! Ce n'est que quand ils viennent à bord qu'ils se sentent saisis d'un aspect inattendu : l'air de force, de puissance, d'ordre, d'autorité qu'ils respirent les frappe d'admiration, et il ne leur vient plus d'autre idée sinon qu'ils ne comprennent rien à ces Français.

L'existence dans un pays comme Bombay offre peu de distractions. Quand on a parcouru la ville hindoue et qu'on s'est donné le spectacle de toute cette population qui descend le soir dans les

rues, à moins qu'on n'en fasse une étude philosophique, on se trouve à bout de curiosité. On ne parle pas le même langage; c'est une race dégradée avec laquelle on ne peut entretenir aucun commerce, aucune relation; il faut donc se rejeter sur la société anglaise, lourde, suffocante, qu'on ne peut guère fréquenter qu'à table, c'est-à-dire au milieu d'orgies que notre santé ne nous permet pas d'affronter dans un pareil climat. Restent les livres, l'étude des religions et des monumens de l'Inde; or vous savez ce que tout cela vaut pour des Français, c'est stupide. Pendant les premiers temps de notre séjour ici, la chaleur était accablante, on ne pouvait guère sortir que le soir et en voiture. La température devient de jour en jour plus tolérable, mais les promenades à pied sont encore à peu près impossibles. Notre seule ressource est donc dans la lecture des journaux de France, et Dieu sait quelle désolation nous ressentons aux scènes sanglantes, ou barbares, ou avilissantes, dont notre pauvre patrie est aujourd'hui le théâtre. J'ai lu les explications de M. de Lamartine; je l'ai plaint de toute mon âme. Sa sensiblerie et sa poésie l'ont perdu; il est à côté de la réalité. Si son caractère eût été d'une trempe énergique, s'il avait été homme d'action autant qu'il est homme de phrase et de cadence, il aurait pris l'autorité que la nation jetait à ses pieds, et son rôle eût été beau et grand. Maintenant nous n'apercevons plus que le général Cavaignac, qui nous fait l'effet d'une fourmi un peu plus grosse que les autres fourmis dont se compose l'assemblée nationale. Je ne sais vraiment comment en France vous jugez les hommes et les choses, mais pour nous la France n'est plus qu'un pays de Lilliputiens; tout y semble amoindri et dégradé. Où donc tout cela va-t-il aboutir? Nous désirons la république et un président énergique, car c'est la seule chose qui semble pouvoir nous relever.

Pendant que notre patrie se vautre dans le désordre, qu'elle se ruine comme à plaisir, qu'elle perd tout crédit à l'extérieur, toute force au dedans, en un mot qu'elle descend rapidement dans l'échelle des nations, l'Angleterre poursuit ses plans d'agrandissement avec une persévérance et un succès qui nous humilient. Oh! quel spectacle que celui de tous ces établissemens anglais à Bombay! Voilà de la grandeur nationale! Je ne conçois que trop l'orgueil des Anglais en présence de leur noble drapeau, qui flotte ici sur des centaines de navires. Tout s'incline devant eux. Vous le voyez, mon âme est pleine d'amertume, j'ai perdu la voie que va suivre la France, je n'entrevois que désastre et déshonneur. Il faut que j'aille me retremper en France; il n'est pas possible que nous ne nous relevions pas, il y a trop de vitalité chez nous.

Bombay, le 16 novembre 1848.

Rien, rien encore de certain sur mon sort. J'attends des lettres de France et des ordres du ministère dans huit ou dix jours par la malle du 25 octobre de Paris. Voici ce que je suppose qui doit m'arriver. Je suis remplacé sans doute. Bien que mon successeur ne fût pas encore arrivé à Bourbon ou, comme on dit aujourd'hui, à l'île de la Réunion le 12 septembre dernier, je pense qu'il a pu arriver dans les premiers jours d'octobre. J'espère non pas retourner en France avec ma *Reine-Blanche*, ce serait trop beau de la part de la république, mais tout au moins que mon successeur me transmettra le commandement du bâtiment sur lequel il sera venu en échange du mien. Je me suis donné tant de peine pour faire de la *Reine-Blanche* un magnifique instrument de navigation et de combat, et, maintenant que j'ai complétement réussi, il faut que je le livre à un autre. Je n'ai pas perdu courage un seul instant, je ne me suis pas dépité, je suis resté jusqu'à ce jour dans tout mon orgueil de commandant, mais je ne vous dissimule pas que depuis quelque temps je ne suis abreuvé que d'amertumes. La révolution de février n'a pas grandi la France à l'étranger. En pareille circonstance, le mieux est d'aller s'ensevelir dans un asile ignoré jusqu'à ce que l'heure sonne de servir honorablement son pays; mais ce malheureux pays, dans quel état vais-je le trouver? Ce que je lis des discussions de l'assemblée nationale est loin de me rassurer; il faut que je ne comprenne rien à l'état des esprits en France, car, si les hommes qui font des discours à la tribune sont sérieux dans leur langage, il faut que le sens commun ait disparu entièrement de notre patrie. Les principes les plus vulgaires, les idées les plus simples, établis par l'expérience de plusieurs siècles de révolutions, les choses sur lesquelles il semblait que toute contestation était impossible, sont traités de nouveau et résolus dans un sens reconnu absurde. En vérité, notre patrie est malheureuse, le nom de Français n'est plus un honneur. Rien ne peut détourner mon attention de ce qui se passe en France, j'en suis frappé d'une manière singulière; il me semble que nous sommes menacés d'une guerre civile sanglante malgré l'adoucissement des mœurs. La vie que je mène ajoute encore à mes sombres appréhensions; il y a plus d'un mois que je n'ai pas quitté mon bord. J'éprouve en face des Anglais, de ce peuple si stable, dont la puissance va toujours progressant, un sentiment d'humiliation qui me suffoque. Et puis il me paraît toujours qu'on nous regarde comme des banqueroutiers : n'obtenir de l'argent que sur gage! comprenez-vous l'humiliation? Toutes les phrases de M. de Lamartine ne peuvent consoler de cette

insulte. Au service de quelle cause, grand Dieu! cet homme a mis son talent! Il couvre de vêtemens d'or des idées de fange! Il jette aux vents de pompeux bavardages, et la France n'en recueille que de l'abaissement et des mépris. Je voudrais bien savoir si tous ces rhétoriciens qui font des amplifications françaises sur la constitution s'imaginent de bonne foi qu'ils font une œuvre sérieuse et durable et même possible. J'ai perdu tout à fait la clé de ce qui se passe chez nous; je ne comprends rien. Il est vrai que je n'ai pas assez de journaux de diverses couleurs pour me rendre compte des choses; en outre je trouve dans tous ces journaux un air contraint, mal à l'aise, comme s'ils étaient menacés au moindre mot de la mort ou du cachot. Alors de nouvelles alarmes naissent dans mon esprit; quels dangers menacent donc la France pour qu'une pareille terreur ait saisi toutes les âmes? Pendant que je me ronge le foie dans ma prison flottante, les Anglais vivent autour de moi dans une sécurité qui contraste rudement avec mes préoccupations. Je reste à bord volontairement, mais non pas de mon plein gré; j'y suis enchaîné par le devoir. Les folles idées de vos tribuns sont arrivées jusqu'ici; le besoin de distraction, d'insulte à toute croyance, à toute autorité, que toute âme française renferme plus ou moins en soi, s'est réveillé. Il y a eu une sorte de fermentation dans les esprits, mais tout cela s'est trouvé bientôt étouffé sous une griffe de fer. Comme je suis parfaitement décidé à me faire sauter plutôt que laisser déshonorer la *Reine-Blanche*, comme personne, moi vivant et la commandant, ne la souillera avant de m'avoir arraché le cœur, l'agitation est tombée soudain. Il m'eût été désagréable d'être obligé de brûler la cervelle de ma propre main à deux ou trois mauvaises têtes. Tout le monde a senti mon inexorable détermination, et tout est rentré dans l'ordre. Cependant vous comprendrez que je me soucie peu d'abandonner mon bâtiment quand une explosion d'indiscipline peut tout à coup éclater. Rien ne bronche, mais aussi je ne néglige rien; ma pensée est toujours là veillant et menaçant.

Je veux remettre à mon successeur ma *Reine-Blanche* intacte et admirable de tout point, véritable honneur pour la France. Il me tarde de voir ma tâche terminée; je ne comprends pas que ma santé résiste à la vie que je mène. J'ai pourtant dîné un jour chez le gouverneur de Bombay, lord Falckland; je ne pouvais pas me dispenser d'y aller au moins une fois officiellement. J'étais à table à côté de lady Falckland. Vous savez qu'elle est fille de Guillaume IV et d'une actrice, Mme Jordan. Elle a environ quarante ans. Je ne crois pas qu'elle ait jamais été d'une beauté remarquable : ses yeux très saillans, hors de la tête, rappellent tout à fait ceux de Guillaume

de Hanovre; mais elle est aussi agréable qu'il est possible de l'être, aimable, gracieuse, l'esprit vif et plein de saillies. Quoiqu'elle n'ait jamais été en France, elle parle français avec une grande pureté. Du reste beaucoup d'aisance dans les manières, l'habitude du grand monde, faisant bien les honneurs de sa maison sans afféterie ni coquetterie. La première impression lui est favorable. Comme je ne l'ai plus revue, que j'ai refusé toutes les invitations qui m'ont été adressées, je ne puis vous donner d'autres détails, ni porter un autre jugement. Le *Cassini* est venu me rejoindre. Je ne vous ai rien dit de la conduite que je tiens envers Mme de Th...; elle n'existe pas pour moi, je ne lui ai jamais fait de visite, j'ai fui toutes les occasions de me rencontrer avec elle, et bien m'en a pris. Le peu de jours qu'elle a passés ici m'a fait sentir combien des rapports plus fréquens avec elle auraient pu devenir dangereux : femme sans mesure, privée du moindre tact, active, remuante, habituée à dominer, d'un esprit infatigable, discuteuse, bas-bleu; quoique je n'aie pas voulu la voir, elle était pour moi un grand embarras. Je m'en suis délivré depuis neuf jours. — J'ai reçu vos lettres du 6 avril. A cette époque, vous étiez sous une compression d'épouvante. A vous entendre, la patrie croulait, la société craquait de toutes parts, l'univers tremblait. Je comprends cette alarme du premier moment; mais il n'est pas possible que vous ne vous soyez un peu rassurée. Les partis ont dû se compter en France; on doit s'être familiarisé avec l'idée de résister à l'invasion de la barbarie; on doit trouver des gens décidés à combattre et à mourir pour leur cause et pour le sens commun, je n'ose pas ajouter pour la grandeur de la France. Cette ignominie que le système de M. D... avait imprimée à toutes les âmes doit s'être un peu effacée. On doit avoir honte de l'abandon où on a laissé tomber le gouvernement et le pouvoir, et l'espérance doit revenir avec le courage; autrement il faudrait désespérer de notre pays. Aussi j'ai hâte de recevoir une lettre de vous; j'en attends une dans huit ou dix jours, sous la date du 24 octobre. J'espère que votre langage sera un peu moins déprimé. Au milieu des champs où vous avez passé votre été, votre âme se sera rassérénée. Écartez vos appréhensions dramatiques, et vous reconnaîtrez que la France a été bien plus bas autrefois qu'elle ne semble aujourd'hui devoir descendre. On se dégoûtera de la misère plus vite qu'on ne s'est ennuyé de la paix et du bien-être, pourvu que tout courage ne soit pas encore éteint chez nous! On fera justice des folles déclamations de M. de Lamartine et consorts; il y a trop de vitalité parmi nos contemporains pour que cela dure. Le seul danger est dans la guerre civile, car elle serait effroyable et pourrait réduire la France à l'extrémité.

A bientôt! C'est peut-être la dernière lettre que je vous écris d'ici à mon retour en France; je suppose que j'y serai au mois d'avril prochain. Quel sombre hiver s'ouvre pour vous! Que de sinistres appréhensions! Il ne s'agit pas de vaines paroles, ce sont de lugubres scènes. A bientôt!

A bord de la *Reine-Blanche*, le 28 décembre 1848.
Rade de Bombay.

Je suis définitivement remplacé, et de la manière la plus désagréable qu'il ait été possible d'employer à mon égard. J'en ai reçu l'avis du ministre de la marine, M. de Verninac. Le citoyen Arago m'a remplacé le 4 mars dernier dans le commandement de la station de Bourbon par le citoyen Febvrier-Despointes, et l'autre citoyen Verninac m'enjoint de remettre audit citoyen Despointes le commandement de la *Reine-Blanche*, laissant à mon successeur le soin de pourvoir à mon retour en France. C'était précisément dans la prévision de ces gracieusetés que je m'étais transporté à Bombay. En demeurant à Bourbon, je restais comme une victime dévouée attendant le coup de ses bourreaux; encombré de bagages dont je ne pouvais me défaire dans cette malheureuse colonie, au milieu de tous les désagrémens dont la charité de ces misérables créoles est bien aise d'abreuver un chef remplacé, mon successeur serait tombé sur moi à l'improviste, et, livré ainsi à sa discrétion, j'aurais été obligé de lui demander quelques jours de grâce pour emballer mes debris. Comme tout cela m'allait! Je ne me serais plus reconnu, si je m'étais exposé bénévolement à tant d'humiliations. La république sortie du gâchis de février ne produit pas sur moi l'effet de la tête de Méduse; je la regarde très bien en face, et je lui demande sa raison d'être et d'agir, surtout en ce qui me touche. Je me suis donc transporté à Bombay : là je me trouvais à un mois de distance du cabinet du ministre; je lui ai déclaré que, pour reconnaître des ordres émanés d'un gouvernement précédant le 24 juin, j'avais besoin d'une confirmation de la part des ministres actuels, car tout le reste me paraissait empreint de complicité avec de vrais cannibales, et je ne pouvais pas remettre à pareille race la partie de l'honneur de la France dont je répondais. Voilà pour le sentiment général. A Bourbon, j'étais à la discrétion de mes ennemis; à Bombay, je pouvais tranquillement juger les événemens, choisir mon heure et la forme de mon exécution. A Bourbon, j'étais brutalement chassé; à Bombay, j'abdique, et j'ai l'air de le faire bénévolement; j'ai presque le droit d'exiger qu'on m'en sache gré. A Bourbon, on m'aurait fait perdre près de 8,000 ou 10,000 fr., sans compter des ennuis, des embarras, des dégoûts, l'encombrement et

la marche alourdissante d'un ménage capable de charger un navire. A Bombay, j'ai tout vendu, mon vin, mes provisions de mer, ma vaisselle, et sans perte sensible; j'aurais même pu gagner, si j'avais voulu spéculer. Je n'ai gardé que mes livres, chose peu gênante, puisque ça ne se casse ni ne s'altère, une fois bien emballé, mon linge et quelques restes de ménage, en un mot un bagage de simple particulier, que je puis envoyer devant moi ou dont je puis me faire suivre sans difficulté. — Au reçu de la lettre du ministre qui m'annonce les dispositions prises à mon sujet, j'avais envie d'expédier la *Reine-Blanche* à mon successeur sous les ordres de mon second, et de m'en revenir par Suez avec la malle de Bombay, de sorte que vous m'auriez vu arriver le 1er février prochain. Je n'ai pas voulu mettre à pareille épreuve l'absurdité de mes bons amis du ministère. Je pouvais le faire sans danger pour moi; mais un sentiment de patrie m'a retenu : rien de ce qui m'a été confié ne doit péricliter entre mes mains, ni même être livré aux moindres hasards. Je sais que je m'inflige quatre mois de mer, et quatre mois de mer non plus de commandant en chef, mais de simple passager : il n'importe; notre pauvre France a bien le droit d'exiger cela de moi.

Or il faut que vous sachiez ce qui m'a mis en mesure d'agir avec tant d'indépendance au milieu du discrédit où nous a fait tomber la révolution de février. J'avais à bord en dépôt de l'argent destiné à la colonie de Mayotte; dès que j'appris la débâcle, je serrai mon dépôt en prévision de circonstances plus difficiles, — instinct nécessaire, car à Bombay je n'aurais pas trouvé un sou de crédit comme général de la république, tandis que mon dépôt d'argent a tout à coup relevé nos affaires et donné à mes traites une valeur négociable que je vends pour l'état jusqu'à 12 ou 14 pour 100. Maintenant me voici prêt; dans deux jours, je me mettrai en route pour Bourbon, lorsque j'aurai reçu la malle du 25 novembre de Paris, qui doit nous arriver aujourd'hui ou demain. J'ai le regret de vous dire que j'ai cédé le baril de madère que je vous avais destiné. Pendant la traversée, j'emballerai le reste de mes bagages avec le plus grand soin, et j'espère pouvoir me présenter devant mon successeur avec le porte-manteau du voyageur, ma canne à la main, en lui disant : Cher citoyen, je viens réclamer la place que la république a retenue pour moi dans votre diligence. Ce n'est pas que je ne m'attende à mille tracasseries, peut-être à de graves désagrémens, à des dangers même, car je rallie Bourbon à l'époque des ouragans; mais tout ce qu'il est donné à la prudence humaine de préparer à l'avance, je l'ai fait. Ma *Reine-Blanche* n'a pas un seul point faible; c'est une noble frégate. Maintenant à la grâce de Dieu! S'il plaît à la Providence de me casser la tête, cela

ne me regarde pas; je ne puis faire plus. Le séjour de Bombay n'a pas été pour moi un lit de roses; c'est un oreiller cruel que l'inquiétude! surtout celle qui embrasse la patrie, car à chaque instant la terreur vous prend au cœur pour tout ce que l'on aime, et l'on se fourre dans le cerveau des scènes de désolation et d'épouvante. Une chose m'a frappé dans le bouleversement de février, c'est la panique qui s'est emparée de tous les soutiens du gouvernement de juillet. Aujourd'hui même, je ne puis pas revenir de la stupéfaction qu'a produite en moi la lâcheté de tout ce qu'on a stigmatisé en le qualifiant de *pays légal*. On peut être vaincu et tomber; mais se jeter à plat ventre dans la boue, tout armé, sans combat! Je croyais les Chinois seuls capables de tant d'infamie. Faut-il que j'aie vécu assez pour voir mon pays donner un tel spectacle! Dieu fera bien de protéger la France, car d'elle-même elle n'a que des inspirations de folie vagabonde. Je ne sors guère de ces sombres idées, je m'en repais. Cependant, il y a quelques jours, en secouant toutes les pailles de mon ménage, voici que nous mettons la main sur une petite bouteille de sirop de cerises oubliée depuis bien des mois. Quel souvenir! C'est comme si un autre monde s'était ouvert soudain. Mon âme s'est décrampée : mille images ont surgi tout imprégnées de sentimens affectueux et doux; alors j'ai vu dérouler sous mes yeux les scènes calmes de nos bois, nos sentiers tracés sous des voûtes de branchages et la nappe tortueuse de la rivière de Chanday, j'ai respiré l'air tiède de vos serres, la fraîcheur de vos coteaux et les senteurs de l'atmosphère pleine de mystères de votre boudoir de la rue de Grenelle. C'était une délicieuse vision; la voix rauque de la république l'a fait fuir. Sans doute la fraternité citoyenne exclut la charité et le dévoûment affectueux, et l'amitié délicate et tendre.

Je viens de recevoir votre billet du 24 novembre, où vous dites qu'on me fait un grief à la marine de m'être servi de l'argent que j'ai en dépôt à bord pour relever notre crédit et vivre. Vous pouvez être tranquille, je n'ai pas fait le moindre acte en vue de mes intérêts. J'ai jugé cela avantageux au gouvernement de la France; maintenant, quant à l'appréciation des gens du ministère, c'est autre chose : en révolution, on s'assassine, on ne se juge pas. La hauteur de mon langage les gêne, ils voudraient me mordre au talon, soit; mais j'ai fait de cet argent l'usage que j'ai cru le plus utile à l'intérêt de la marine. Je n'avais aucune instruction relativement à ces fonds, je n'en ai même pas donné reçu; je ne possède aucune lettre du ministère qui me fasse connaître l'importance ou l'utilité d'un prompt envoi de ces fonds; je sais seulement par une facture qu'ils étaient destinés à Mayotte. J'explique très tranquillement dans mes

lettres ce qui est arrivé. L'argent est en dépôt, intact, tout prêt à être expédié à sa destination. Vous comprenez que dans toutes ces affaires je n'agis pas seul; j'ordonne, mais j'ai des gens qui signent avec moi. La dépense est faite par la frégate; l'argent en répond, voilà tout. Que le ministère acquitte les traites émises par nous, et l'argent déposé retourne à sa destination première. Il faut que j'interrompe ici ma lettre; j'ai des affaires par-dessus les yeux.

30 décembre. — J'ai l'intention de partir aujourd'hui à deux heures de l'après-midi, si rien n'accroche. Sans l'argent que j'avais à bord et que j'ai déposé en garantie de mes traites, j'aurais été obligé, pour donner à manger à mon équipage, de vendre mes canons et mes boulets. On dit que la *Bayonnaise*, en Chine, est réduite à la dernière extrémité. Honte et misère! la révolution de février nous barbouille de fange. Pas un sou de crédit, même pour vivre. Comprenez-vous la nécessité où je me suis trouvé de donner la garantie d'argent qu'on exigeait impérieusement de moi? Comprenez-vous aussi la vexation du ministère, qui sent par là que tout crédit lui est refusé, qu'il subit le déshonneur de la patrie, et que nul à l'étranger n'a foi dans le gouvernement? Je leur ai mis le poignard sur la gorge en leur faisant toucher au doigt le mépris qu'ils inspirent, et je ne leur ai pas mâché les termes. Nous sommes en révolution, peut-être en guerre civile; il ne s'agit plus d'avoir une prudence timide. Chacun de nous doit à la patrie tout ce qu'il peut.

A bientôt donc! J'espère être en France dans cinq mois. Qu'y aura-t-il d'ici là?

Nantes, le 21 mai 1849.

J'arrive à Nantes par un bâtiment de commerce. Il n'est pas possible, comme vous voyez, d'être plus brutalement traité que je ne le suis. Je vais partir pour Paris. Je supprime le bavardage que je vous avais écrit pendant ma traversée : ça répond à des choses bien différentes de ce que je trouve ici. Les affaires vont très mal. J'aurai sans doute bien des tracasseries personnelles à essuyer; mais qu'est cela au prix de l'état où je trouve cette pauvre France et des appréhensions que tout cela m'inspire! A l'heure qu'il est, on parle de coups d'état; des combats ignobles en perspective et des dégoûts privés sans nombre : quel retour!

Je vous adresse ce griffonnage à Paris, où je pense bien que vous ne serez pas; mais sans doute on vous l'enverra, soit en Normandie, soit dans le midi. — On ne sait vraiment plus que souhaiter à ses amis, quel compliment leur faire. Il faut serrer les rangs pour résister à l'orage. Si l'on en croyait tout ce qu'on dit, nous serions à la veille de la dissolution de toute société. Espérons que la France

est dans un état de fièvre chaude dont elle reviendra; mais que de débris en perspective! Reverrai-je M. le duc de La Force et M. de La Grange?

Paris, samedi 26 mai 1849.

A tout hasard, je vous écris; le pis-aller, c'est que ma lettre courre après vous de Paris à Blaye, puis de Blaye à Paris. Demain j'irai voir si vous êtes arrivée; je ne crois pas cependant que votre retour s'effectue si vite, et, dans mon esprit, je vous donne encore quelques jours de campagne. Vous dire pourquoi, je n'en sais rien. Je ne me sens pas d'alarme au cœur; vous m'avez si bien rassuré au sujet de votre indisposition que, malgré la malignité universelle de l'influence cholérique, je ne m'inquiète pas. Je ne dis pas moins partout que vous avez été touchée par le choléra, et peu s'en est fallu qu'on ne l'annonçât publiquement. Enfin venez vous-même confirmer tous ces bruits vagues, ou plutôt leur donner un démenti. A force de répéter une chose qui n'est pas rigoureusement exacte, si elle allait devenir vraie! Il faut être un peu superstitieux pour les gens qu'on aime; l'instinct à leur égard doit suppléer souvent à la raison. Ne me demandez pas des bruits de Paris, il n'y en a point. C'est singulier : il y a quelques mois, tous les esprits étaient préoccupés de révolution, et voilà que tout à coup cette émotion générale est tombée comme une soupe au lait. Le général Changarnier déclare qu'il n'y a aucun danger; tout le monde le croit sur parole, et l'on s'endort comme les Napolitains sur la lave à peine refroidie. A part toute alarme, il serait pourtant bien à propos de changer de ministère. L'ineptie et l'inertie des hommes qui le composent finiront par nous amener quelque malheur. La secousse imprimée aux esprits par les affaires de Constantinople a fait éclater à tous les yeux l'insuffisance de ce malheureux cabinet. Il y a aussi quelque chose de risible dans ce qui se passe à propos du drame de Rome, c'est l'ampleur des proportions qu'on lui donne. On en parle dans les mêmes termes que des terribles journées de juin 1848. Quel ennuyeux pays pour les affaires! On n'y a qu'un langage, le jargon des partis; rien de sérieux dans les expressions, dans l'appréciation des choses, des hommes et des événemens. Au fond, le ministère a fait une sottise en laissant jouer le pape et l'armée. Il ne faut pas d'ailleurs s'attendre pour cet hiver aux grandes émotions politiques de l'an dernier, l'attention commence à s'écarter ou à se détendre.

Je ne me fais pas une idée nette de votre position à La Grange. Je vois que vous y soignez votre nid comme une fauvette des roseaux, que tout y respire le bien-être, la douce mollesse de la vie;

mais qu'est-ce que ces vastes terres dont vous avez hérité? qu'y faites-vous? quel charme nouveau ajoutent-elles à votre existence? quelle influence y exercez-vous? Je ne sens rien de tout cela. J'y vois de l'occupation pour M. de La Grange, quelques traces d'affaires; mais je ne vous suis pas bien dans vos pérégrinations à travers vos domaines, je me figure même que vous restez au logis, et c'est là que ma pensée va vous chercher et s'établit côte à côte sur un fauteuil près de vous.

Paris, vendredi matin, 15 juin 1849.

J'ai passé la journée d'hier et celle d'avant-hier à courir la ville; il m'importait de me faire une idée de la lutte que la société livre en ce moment, j'ai voulu juger par mes propres yeux de la physionomie de Paris. J'ai recueilli de mes courses un accroissement de mépris pour l'administration et le gouvernement qui se sont jetés dans la boue le 24 février, un dégoût profond pour cette population qui se laisse insulter, bafouer, fouetter, et pis encore, par une poignée de goujats, la bave de la nation, — enfin la satisfaction de ne m'être pas trompé sur le compte de Changarnier, qui a très bien mené son affaire; mais quel spectacle honteux et hideux présente aujourd'hui Paris! En pleine paix, une armée de près de 100,000 hommes bivouaque sur les places publiques, aux Tuileries, sur le Carrousel, au milieu de la place Royale (c'est-à-dire des Vosges), au Panthéon, au Conservatoire des arts et métiers, dans la cour du Palais-Royal; nos soldats, nos propres soldats, font bouillir leurs marmites sur des pavés arrachés et disposés en foyers. Des patrouilles innombrables parcourent la ville. A la tête de plusieurs rues qui débouchent dans la rue Transnonain, j'ai vu des pavés remués, des blousiers perchés sur ces ruines comme des vautours; une fainéantise sauvage, l'œil au guet, attendant sa proie, mais refoulée par des piquets de soldats; j'ai entendu quelques cris de *vive la Constitution* poussés par des hommes pris de vin ou par des gamins et des voyous; les boutiques étaient fermées presque partout. Au faubourg Saint-Marceau, les figures m'ont paru hébétées par le choléra. Pas le moindre mouvement d'émeute; des femmes qui pleurent, des convois funèbres qui passent, voilà ce qui m'a frappé.

Maintenant nous jouissons de la tranquillité de l'état de siége. La majorité de l'assemblée se conduit avec assez de résolution et entraîne le ministère. Le président de la république se conduit avec calme et fermeté; on est fort content de lui. Les qualités qu'il développe, entièrement exemptes de fanfaronnade, surprennent tout le monde. Il a l'esprit, dans ses proclamations, de sortir enfin du bul-

letin impérial. Si les hommes qui sont au pouvoir, ministres et majorité, ont la moindre tenue, s'ils ne se divisent pas sur des niaiseries, sur de misérables questions d'amour-propre, ils peuvent rétablir l'ordre et rassurer la civilisation.

J'ai peu de particularités à vous écrire; aujourd'hui on vit dans la rue, on imprime tout. Vous trouverez dans les journaux des détails sur les événemens de ces jours passés, sur le rôle de Ledru-Rollin et celui de votre ami Considérant, décrétés enfin d'accusation. Voulez-vous juger de la valeur de toute cette canaille et de leur estime mutuelle? Ledru, Pyat et Pilhes s'étaient réfugiés chez un citoyen de ma connaissance avec leurs papiers pour rédiger leurs actes révolutionnaires. Pyat écrivait je ne sais quelle proclamation, Pilhes s'approchait de temps en temps, et Ledru disait à l'oreille de Pyat : « Défie-toi de Pilhes, c'est un espion, il te trahira. »

Décidément le choléra nous quitte : la mort du maréchal Bugeaud semble l'avoir contenté, il ne lui fallait rien moins que cette grande victime; — voilà qui nous coûte cher. M. Passy va mieux, il assistait hier matin au conseil; mais il est encore trop faible pour aller à la chambre. M. de Tracy sort à présent. On a poussé Dufaure bien malgré lui; il est enfin dans l'action, il en mourra bien sûr d'émotion et d'effroi. Ne voilà-t-il pas qu'on distribue par les rues et pour rien le discours de M. Dufaure! C'est sans doute Carlier qui lui joue ce tour-là et qui le compromet avec lui.

Quelle leçon ce doit être pour le gouvernement de juillet que les événemens de ces jours derniers! S'est-il abandonné assez lâchement! Si D..... n'étouffe pas de honte, c'est qu'il a rude écorce. Et ce brave roi qui répète à chaque instant que, s'il avait à recommencer, il ferait encore de même! Nous allons voir maintenant ce que fera l'assemblée pour rassurer la marche du gouvernement. C'est surtout la question finances qui est grosse et difficile. Je n'entends parler que politique, et je vous en renvoie les échos. Pendant quelques jours, l'état de siége vous garantit une sorte de sécurité; vous ferez bien d'en jouir et de vous laisser aller au charme de Chanday. Présentez, je vous prie, à M. le duc de La Force tous mes *sentimens de fraternité républicaine* et autres, et dites à M. de La Grange que nous faisons des vœux pour son retour à Paris et surtout son retour à la santé.

Paris, le 17 juin 1849.

Malgré le succès du 13, je ne rencontre sur mon chemin que des prophètes de malheur. Représentans et représentés ont le même langage de terreur ou d'appréhension. Ces premiers craquemens de la société, on les prend pour l'écroulement prochain de notre

monde. Personne ne voit luire à l'horizon la moindre étoile. Pourtant il faudra bien que quelque ordre social sorte de tout cela. En ne vivant qu'au jour le jour, voici déjà deux grands points de gagnés : le choléra est en fuite et la république démocratique et sociale en échec. Jouissez à la hâte de vos beaux ombrages de Chanday, du calme et du silence de vos bois; fermez votre porte aux échos de Paris, aux hurlemens des passions haineuses qui grondent autour de nous. Laissez-vous aller à l'espérance, mais surtout humez à pleins poumons l'air frais et parfumé de vos prairies, car dès votre arrivée ici vous retomberez dans un tourbillon de désolation.

Le 18. — J'ai été dérangé par des visites qui m'ont empêché de terminer ma lettre. — Aujourd'hui les fronts sont moins sombres; les nouvelles des provinces sont satisfaisantes, et l'on se livre immédiatement aux plus beaux rêves d'ordre public. Quel peuple que celui-ci! il est comme son ciel. Dans la même journée, il voit des aspects sombres, des tempêtes et puis un soleil radieux. Pas la moindre stabilité dans tous ces esprits! Hier la république sociale criait aux armes contre la constitution, aujourd'hui on dit que les réactionnaires vont renverser la république. C'est fatigant de vivre au milieu de toutes ces fluctuations. Il y a pourtant quelque chose qui me rassure : la jeunesse n'a pas la moindre appréhension de l'avenir. Le jeune de Caux déclare qu'on ne s'est jamais tant amusé que depuis la révolution de février. Il est fort occupé à manger son oncle; absolument comme il l'eût fait autrefois. Il faut conclure de tout cela que nos terreurs sont imaginaires, que les nuages dont nous voyons le monde enveloppé n'existent que dans notre tête.

L'affaire du 13 juin a balayé les rues des blouses qui les encombraient. C'était devenu presque intolérable. Dans les jours qui ont précédé cette démonstration, on ne pouvait plus s'aventurer sur la voie publique sans être coudoyé, heurté et presque menacé par des groupes de gens de fort mauvaise mine; maintenant tout ce monde a disparu. On ne peut guère comparer ces êtres qui s'en allaient rôdant sur les boulevards et aux abords de l'assemblée qu'à des oiseaux de proie qui flairent une charogne; la majorité a donné signe de vie; elle leur a prouvé par la main de Changarnier qu'elle n'était pas encore réduite à l'état de cadavre, et les oiseaux de proie se sont envolés. Du choléra, il n'en est plus question que comme d'un orage passé; je n'en entends plus parler. Il me semble seulement qu'on rencontre par la ville plus de vêtemens noirs que de coutume. Dans le peuple, personne ne veut plus avoir été rouge; tous ceux qui se partageaient les propriétés des riches sont d'une humilité, d'une cajolerie dont rien n'approche. Pas un ne veut avoir fait partie de la colonne insurrectionnelle; ils ont oublié leurs menaces

de la semaine dernière; ils ne respirent et n'ont jamais respiré que l'ordre. Aussi je ne puis m'empêcher de penser, en examinant cette nouvelle phase, qu'il n'y a rien de bien sérieux dans tous ces ébranlemens, dans ces bouleversemens dont on prétend la société menacée. C'est une vapeur noire qui n'a d'importance que dans nos cerveaux malades, qui n'a de force que dans notre lâcheté. Ce malheureux gouvernement de juillet n'a eu à combattre qu'une ombre, et c'est devant un fantôme qu'il a jeté sceptre et couronne. Eh bien! aujourd'hui c'est à peu près de même. Le socialisme n'a rien de sérieux; notre sottise seule peut le rendre dangereux. Si l'assemblée nationale veut bien ne pas se détruire elle-même par des niaiseries d'amour-propre, elle a la force en main; elle peut fonder un gouvernement solide, irrésistible, et que tout le monde respectera. Que l'assemblée veuille, et le socialisme disparaîtra de la France comme une brume du matin aux rayons du soleil. On ne doit redouter que les hommes de trouble et de désordre, qui sont toujours prêts à profiter de nos dissensions.

Mais voilà bien des discussions politiques; je suis au bout de mon papier. Le fait est que je ne puis guère vous parler que de ce qui remplit l'air, et notre atmosphère n'est que politique. Dites à M. de La Grange que la chose importante c'est la santé, le reste ne suit que de bien loin.

Paris, samedi 18 août 1849.

Je suis en mesure de vous donner des nouvelles de tous les vôtres. J'ai rencontré avant-hier au Palais-Royal votre neveu Edmond, accompagné de sir William, tous deux bien portans et bayant à toutes les boutiques comme d'honnêtes flâneurs; j'ai su par eux que Mme de L... se porte bien. Puis voici que sur la place Bourgogne je me trouve nez à nez avec un cheval de fiacre traînant un *milord*, et dans ce milord je reconnais M. le duc de La Force, qui flânait aussi dans les rues de Paris. Maintenant il faut que je vous parle de la république, quelque ennui que vous puissiez en ressentir. Tout le monde se prononce contre l'impôt de 1 pour 100 sur le revenu. Passy, sentant que ses lois fiscales trouveront forte résistance et qu'elles ne passeront probablement pas, est tout prêt à quitter le ministère. Les citoyens Odilon Barrot et Dufaure restent. Voilà donc l'ami Dufaure qui s'en va colportant de rue en rue le portefeuille de son patron et qui ne trouve point placement pour sa marchandise. Je ne connais rien de plus triste que ce spectacle, car enfin qu'est-ce que Dufaure? Un homme d'élite de notre société, et voilà où nous en sommes! On ne peut le donner à Fould, ce portefeuille, Fould est à l'index et n'offre aucune confiance. Reste Benoist-d'Azy; mais

deux portefeuilles aux mains des carlistes, cela donne l'alarme. On propose alors comme expédient un revirement dans le cabinet : de Falloux passerait aux affaires étrangères en place de Tracy et réciproquement. L'influence carliste se trouverait par ce moyen un peu amoindrie. Pendant que les chefs s'agitent dans ce misérable bourbier, la propagande antisociale chemine sourdement et gangrène la classe ouvrière. Ce n'est point une appréhension, nous nous ferions en vain illusion, les ouvriers regardent la guerre comme déclarée et préparent leurs armes avec un vif sentiment de vengeance.

Ainsi votre La Grange est charmant; la Gironde caresse doucement vos rives; vos fleurs sont éclatantes. Eh bien! je dois me borner à voir tout cela en rêve; je n'irai point en Anjou, c'est décidé. Il est clair que je n'ai pas eu un instant la pensée de me rendre dans les Pyrénées.

Ces niaises affaires du ministère vous assomment; elles marchent cependant. Il a fallu que M. Rullière prît un instant l'*intérim* du portefeuille de la marine pour que j'obtinsse enfin une signature, car arracher de ce vizir fainéant nommé Tracy qu'il apparaisse un instant à son divan, c'est chose presque impossible. Il ne me reste plus que l'expédition dans les bureaux et au trésor. Vous voyez que je ne suis encore qu'à mi-chemin; mais tout finit pourtant dans ce monde.

Votre lettre vient de m'arriver. Quant au choléra, je suis obligé de vous dire qu'il y a trois jours une sorte de recrudescence nous a pris : il est mort 200 personnes; les jours suivans, le chiffre a constamment diminué jusqu'à 60 et 40. C'est l'effet de quelques jours de chaleur soudainement reparue.

Je reviens à la politique : avec Passy sauteraient Tracy et La Crosse. — Je suis impatienté d'être retenu par des bagatelles. Ma pauvre vieille mère m'attend, et je sens au fond du cœur un grand besoin de l'embrasser encore une fois. Je ne sais pourquoi les larmes me montent aux yeux; comme si je pressentais que ce sont mes adieux que j'irai lui faire.

Vendredi, 25 août 1849.

Ce n'est que dans dix jours que je pourrai recevoir le mandat de solde de ce qui m'est dû en arriéré; au moins est-ce une affaire faite, et, comme je n'ai pas rigoureusement besoin d'argent, je puis laisser là le mandat et courir chez ma mère. J'ai eu avant-hier à dîner Armand Bertin et Génie : c'était, vous pouvez le penser, une réunion de souvenirs; mais pas la moindre nouvelle que je puisse vous mander. Je crois que ce pauvre Génie cherche une position : il

est question pour lui de la direction d'une usine à gaz; ce que c'est que de nous! Quand je me rappelle la physionomie des affaires étrangères il y a deux ans, et que je vois tous les acteurs de cette époque dispersés, réduits aux expédiens pour vivre, j'en ressens toujours une sorte de tristesse. Quelle nation que la nôtre, où tout est si instable! quelle foi avoir en ces hommes qui jouent follement leur va-tout dans un présent où tout tremble et menace à chaque instant de se bouleverser? Avant le gâchis de février, la société avait pris un ton qu'elle ne pouvait pas soutenir; le luxe extérieur de la plupart des particuliers était hors de proportion avec leurs ressources, on escomptait l'avenir, et les événemens sont venus bafouer les vaines espérances; on dirait que c'est justice divine. Que j'ai applaudi alors à votre résolution de ne rien changer à votre établissement de maison au moment où la fortune est venue vous visiter! Tout autour de vous était convenable, élégant, marqué d'un cachet particulier de distinction : ce caractère-là vous est resté; c'est de tous les temps, de tous les lieux, de tous les âges, de toutes les fortunes. Tout le monde peut aller chez vous et s'y trouver à l'aise, et l'élégante en équipage, et l'honnête femme à pied, et l'incroyable en bas de soie, souliers vernis, qui descend de son tilbury et saute dans votre salon sans toucher terre, et le promeneur par force majeure soit de régime, de santé ou de bourse, soit même par goût, par caprice, par horreur du coffre à mort qu'on appelle voiture sous ce maussade climat, comme un certain citoyen de votre connaissance. Enfin c'est arrangé de manière qu'avec un peu d'esprit, une tenue à peu près décente, nul n'est déplacé chez vous. Et pourquoi auriez-vous changé cela? Pour un ameublement d'épicière enrichie? J'ai par le monde un ami qui a épousé la fille d'un fournisseur d'armée dont les coffres se sont remplis de pillage sur les rations du soldat : il faut voir ses salons; or sur blanc, brocarts, crépines d'or et de soie, dentelles, tentures éclatantes, dorure, on tremble de poser le pied sur les tapis fond blanc qui couvrent le parquet. Moi, j'affronte tout cela; je suis enchanté de trouver des affranchis qui étendent sous ma botte poudreuse de riches étoffes, ça m'amuse de les fouler; mais il y a quelque chose qui me peine : c'est quand je vois entrer un brave et digne homme qui se sent humilié de ce luxe de Turcaret, qui perd contenance et s'en va. Aussi quelle société que celle qu'on trouve là! quels sots! quelles insupportables créatures! Voilà ce que vous auriez gagné à dorer les dossiers de vos confortables fauteuils, à blanchir à la céruse et à lameller de feuilles d'argent les corniches de votre salon. Les choses à usage doivent être commodes et faciles; qu'on en use et qu'on en abuse sans trop de regret. Autrement vous introduirez l'abrutissement dans votre cercle.

Votre bon esprit ne vous eût-il pas révélé tout cela, j'aurais donné le mot d'ordre à S... pour faire une razzia dans vos appartemens, si vous les aviez transformés en boutique d'ébénisterie, en *mombrotterie* en un mot. — J'ai eu hier la visite du chef de cabinet du duc de Montebello au moment de février (depuis il s'est retiré dans ses terres à Fontenay-le-Comte, sur le chemin de Saumur à La Rochelle), charmant garçon dont je vous ai parlé et qui est resté aimable, spirituel et charmant après comme devant : chose rare et que je vous signale. — Qu'est-ce que c'est que ces vomissemens dont vous me parlez? sont-ils passés? Est-ce fatigue, changement d'air, de nourriture? Ces chaleurs caniculaires, cette sécheresse inexorable, ce ciel d'airain, sont insupportables; tout le monde est plus ou moins influencé, plus ou moins malade. — Ne dédaignez pas trop le plus petit malaise; en pareille saison, tout est redoutable; il faut vous soigner. J'ai toujours là votre *veratrum* bien cacheté, bien ficelé, bien enveloppé. Je n'ai pas eu occasion de m'en servir; que vos remèdes vous servent à vous-même et vous maintiennent en bonne santé!

Vitry-le-Français, le 1er septembre 1849.

Vous voyez par la date de ma lettre que je suis chez ma mère. Une lettre de ma sœur m'avait tellement alarmé que j'ai quitté Paris en toute hâte, redoutant d'arriver trop tard pour recevoir un dernier soupir. Voici ce qui est arrivé. Ma pauvre vieille mère s'en va s'affaiblissant; à cela, il n'y a rien de surprenant, c'est l'effet de l'âge, effet progressif et pourtant à peine sensible. Il y a quelques jours, des maux de tête violens l'avaient saisie, ce n'étaient sans doute que des douleurs rhumatismales; cependant le médecin, craignant un engorgement de cerveau et par suite une paralysie, lui appliqua des sangsues. La moindre goutte de sang retirée d'un corps si frêle est une perte sensible : la vie sembla s'être retirée presque tout à fait; les yeux s'éteignirent, l'effroi gagna l'entourage, et l'alarme vint jusqu'à moi. J'accourus : ma vue produisit sur ma mère un effet électrique; le sang reflua vers son cerveau, la vie reprit ses fonctions comme par enchantement, et en l'examinant bien il m'est presque impossible de saisir en elle depuis deux ans d'autre altération qu'un amoindrissement général très peu marqué. Quand on laisse à l'air un morceau de camphre cristallisé, il s'évapore lentement, et peu à peu le cristal diminue de dimensions; mais il faut une grande attention pour constater cette diminution. Eh bien! voilà l'effet que me produit ma pauvre vieille mère. A moins d'accident imprévu et violent, elle s'éteindra lentement; ce qui me frappe en elle, c'est encore la fraîcheur de son imagination.

Ainsi vous voilà dans le plein exercice de vos fonctions de reine d'Aquitaine! Eh bien! belle majesté, puisque vous daignez parfois laisser tomber sur votre serviteur un regard de grâce, il faut que je vous remercie des deux lettres de M. de G... et aussi des ordres qu'il vous a plu de donner, afin d'assurer l'approvisionnement de ma cave pour les pèlerins qui s'aventurent jusqu'à mon ermitage.

Dans ce pays-ci, on n'est point socialiste, la république n'y est pas non plus accueillie avec faveur, je ne rencontre point de chauds adhérens à cette forme de gouvernement. Nos paysans disent : Que fait donc cette assemblée nationale? Comment! il leur faut tant de temps pour nommer un roi! Leur intelligence ne va pas jusqu'à comprendre l'autorité mobile d'un président. Hier j'ai été visiter une ferme au sein de la Champagne pouilleuse; vos fraîches promenades sur les bords de la Gironde me revenaient en mémoire pendant que je parcourais les champs arides et brûlés de nos collines crayeuses; je comparais les bouquets de pins, que nous avons tant de peine à faire prendre, aux riches arbres qui jaillissent pour ainsi dire de vos fortes terres, nos frêles graminées, dont la tige tremble seule, sans souffle de brise, à vos riches herbages. Oh! il ne me viendrait pas dans l'esprit de vous inviter à partager de pareilles promenades; il faut être né dans la Champagne pour en tolérer les arides aspects. Et puis votre beau fleuve tout couvert de voiles, quelle opposition avec nos puits qui vont chercher l'eau à des centaines de pieds dans les entrailles de la terre! Enfin dans un mois nous nous retrouverons sur les bords de la Seine. C'est un terrain neutre qui appartient à tout le monde.

Vous avez vu M. de S..., qui revient courtiser l'opinion publique. En vérité, pour ce qu'il en doit retirer, ce n'était pas la peine. Je vois les candidats à la représentation nationale se précipiter dans les professions de foi les plus démocratiques; mais il ne me paraît pas que ceux qui réussissent soient précisément ceux-là mêmes qui aient flatté les plus basses passions. Je remarque aussi qu'il n'y a d'inquiétude sur les affaires que dans la classe élevée de la population; les classes inférieures ne semblent pas saisir ou sentir le moindre danger; elles s'étonnent qu'au milieu de l'abondance le commerce ne reprenne pas, leur sentiment de l'avenir ne va pas plus loin. Est-ce un bonheur? est-ce un nouveau danger?

Auteuil, le 14 septembre 1849.

Me voici de retour à Paris, où je trouve deux lettres de vous et un journal de la Gironde qui renferme un discours de M. de La Grange. Nous déplorons tous avec vous la mort de M. Ravez : c'est une perte pour l'ordre que nous devons soutenir; mais enfin il

fallait bien nous y attendre : quand on a vécu soixante-dix-huit ans, on devrait considérer chaque jour comme un jour de grâce. Ce qui m'étonne, c'est qu'on ne veuille pas se décider à faire entrer la mort dans les conditions de l'existence, à ce point que, lorsqu'elle nous atteint, on est tout surpris. Du reste, je remarque que personne n'est indispensable en ce monde, et j'admire combien facilement on trouve à remplacer les hommes qui paraissent le plus nécessaires; les choses n'en vont pas mieux pour cela, mais elles vont. J'ai laissé ma pauvre vieille mère aussi bien que possible; un souffle peut me l'enlever, et pourtant j'espère la conserver encore quelques années. Malgré tous mes raisonnemens sur la nécessité de mourir, bien que je me sois dit depuis vingt ans qu'il fallait me préparer à la perdre, quand on m'alarma sur son existence, j'en ressentis une secousse qui retentit jusqu'au fond de mes entrailles et qui me glaça le cœur. J'eus beau chercher à écarter cette préoccupation, j'en étais comme étouffé. A quoi bon philosopher, si dès le moment où l'on se trouve en face des malheurs de la vie on perd sur-le-champ contenance et courage?

On continue à vivre ici dans une parfaite quiétude, comme si tous les dangers qui menaçaient la société il y a quatre mois étaient entièrement dissipés. Le fait est que tout repose en ce moment sur la force militaire et sur l'usage intelligent que le général Changarnier paraît disposé à en faire. On ne parle que de l'affaire de Rome, comme si c'était quelque chose de sérieux. Eh! que nous importe au fond que le pape octroie ou n'octroie pas les garanties de liberté qu'on exige de lui? En supposant qu'on nous donne toute satisfaction, que notre armée revienne en France, en serons-nous moins en présence de notre lutte intérieure? C'est là qu'est le danger, là qu'il y aura une grande bataille...

Ne me demandez pas de nouvelles, il n'y en a point. Falloux ne veut pas quitter le ministère, de sorte que nul changement n'aura lieu. Passy dit à ses collègues : Mes lois de finances alarment le pays, et vous voulez me sacrifier. C'est de votre aveu que je les ai présentées; prenez-en l'endos tout aussi bien que moi : elles ont été discutées en conseil. — On met ici sur le compte du choléra tous les cas de mort subite arrivés soit naturellement comme dans les autres années, soit par maladresse des médecins, qui sont enchantés d'avoir ce manteau pour couvrir leur ignorance; mais, soyez tranquille, il n'y a plus de danger.

Auteuil, le 21 septembre 1849.

Tout dort ici; Paris semble plongé dans une sorte de léthargie. Rien ne remue l'attention publique, on ne s'émeut guère; on vous

attend. On avait répandu beaucoup de bruits sur le résultat des conseils-généraux : en réalité, ils n'ont rien produit; ils ne nous ont rien appris. La composition de l'assemblée nationale et son esprit représentent bien l'esprit de la France. On ne sait pas ce qu'on veut, et pourtant on voudrait autre chose que ce que nous avons. C'est étrange comme on oublie facilement dans ce pays. Je ne vois que gens qui cherchent des distractions et des plaisirs. L'effroi dont on était suffoqué l'an passé est effacé, on n'en trouve presque plus de trace. Chacun s'étourdit de son mieux. La république se traîne, mais elle tient : personne ne se montre ardent à la soutenir, pourtant personne n'oserait lui porter les premiers coups. Que mettre à la place? On n'a pas la moindre nouvelle à se communiquer, pas d'espérances pour l'avenir; le présent tolérable, mais nulle sécurité sur la durée de ce qui existe; beaucoup d'inquiétude sur les finances; on parle beaucoup des dispositions de la Gironde contre le rétablissement de l'impôt sur les boissons. Le fait est que la position des représentans de ce pays sera difficile; il faudra bien qu'on s'assure de l'argent par ce moyen; comment resteront-ils? Cela m'intéresse à cause de M. de La Grange. Je suis tout aise de savoir que vous avez quitté Bordeaux; c'est un séjour de mauvaise réputation en ce moment. Votre retour ici est retardé, mais ce ne peut être que de quelques jours; il faut bien que vous veniez reprendre avec M. de La Grange le collier de misère. Je conçois que vous n'en éprouviez aucun désir, vos jours doivent être heureusement remplis là-bas au milieu des charmes de la campagne. Je me figure que vous êtes déjà en pleine vendange, occupée et distraite du matin au soir, avec des visiteurs sans nombre, des gens d'affaires, des ouvriers, des bavardages sans fin. Moi, je trouve qu'il y a bien longtemps que vous êtes absente. — J'ai repris ma vie de travail, de méditation et de rêverie. Puisque la république m'en laisse le loisir, je m'empresse d'en jouir; je n'en ai peut-être pas pour longtemps. Depuis des mois, j'avais oublié le charme de l'étude et des lectures : je m'y remets. Le gouvernement ne ratifie pas le traité signé avec Rosas par l'amiral Le Predour. — On va envoyer l'amiral Romain-Desfossés en mission temporaire pour tâcher d'obtenir quelques modifications à ces terribles conditions qui nous sont faites; cependant on ne s'exprime que timidement, c'est une grâce qu'on va demander. Voilà où en est réduit ce pauvre gouvernement de la France. C'est ce qui me fait craindre que Louis-Napoléon ne dure pas; notre pays n'a ni tenue ni caractère, mais il a besoin de gloriole, il faut flatter sa vanité; or tout ce qui se passe est loin de le faire. Ce misérable ministère ne sait que trembler. Si seulement il avait un but! mais rien. — J'ai bien pensé à vous à la nouvelle de

la mort de Mme de Nesselrode. Voilà comme vos amis sont successivement fauchés. C'est une leçon, il faut se serrer.

Que d'agitations vous allez avoir cet hiver! Tant de gens pivoteront autour de vous. En général je remarque que dans le désordre où sont les esprits, au lieu de se rapprocher les uns des autres, on s'écarte; c'est une fâcheuse disposition. Vous serez précieuse avec votre esprit de ralliement et de concentration au milieu de cette société qui se disloque. — Les affaires reprennent un peu; l'animation revient aux boutiquiers; ils se remuent beaucoup, et ils espèrent. Vous n'avez pas d'idée du monde qui va à Saint-Cloud dans l'espérance de voir le président. Vraiment c'est chose curieuse. Il y a plus d'un mois que je n'ai rencontré personne avec qui je pusse parler de vous. Je ne sais plus où vous en êtes ni ce que vous faites. J'ai aperçu M. de Saint-Mauris avant-hier; quel air défait! J'en ai ressenti une sorte de désolation : le malheureux! ce n'est que l'ombre de lui-même!.. A bientôt, n'est-ce pas?

Auteuil, le 24 septembre 1849.

Il était temps, j'éprouvais une vive inquiétude à votre sujet; votre lettre m'a tranquillisé. Tous ces bruits de choléra m'avaient jeté dans une alarme superstitieuse qui me troublait dans ma solitude. Je cherche en vain à vous féliciter de votre vie dissipée; au fond du cœur, je sens que, malgré tous les honneurs dont on vous entourera au bal, vous serez là comme un corps sans âme. J'ai remarqué que Dieu vous a donné une véritable grâce d'état : vous êtes habituée au monde à peu près comme un écureuil à tourner dans sa cage; c'est un manége que vous n'aimez pas, mais vous le faites machinalement avec un tel naturel qu'on croirait que vous y mettez de l'âme et un vif intérêt. Je vous laisse donc applaudir aux grâces et aux muses girondines, inspirez-les, encouragez-les; mais je suis sûr qu'un vague instinct de retraite et de recueillement vous fait regretter qu'on ne vous laisse pas un peu plus de loisir pour la vie intime. Singulière femme! vous arrangez ce qui vous touche de près, et votre salon et votre boudoir et votre chambre à coucher, comme sainte Thérèse arrangeait son oratoire. Évidemment vos goûts secrets, vos instincts les plus cachés, les plus profonds de votre être, se révèlent dans cet entourage, dans cette atmosphère d'onction, de demi-mystère, de demi-dévotion; c'est là ce que vous aimez, et la plus grande partie de votre vie se passe en distractions mondaines, en honneurs de salon, de réceptions, où, par une double faculté, vous circulez comme dans votre véritable élément, dans le milieu de votre choix. Faut-il que je conclue que vous êtes tout simplement une femme d'esprit qui sa-

vez vous accommoder à tout, vous faire toute à tous? Ce n'est pas vrai, car vous êtes d'un caractère si net, si tranché, tellement tout d'une pièce, que, dès qu'une chose froisse vos secrets instincts, rien ne peut vous faire plier. J'aime mieux me dire que pour être femme du monde admirable il faut, avec de l'esprit, n'avoir pas le goût du monde, y porter un certain degré d'indifférence, pas de passion, ce qui vous permet de sentir délicatement les goûts et les passions des autres, de leur donner égale satisfaction sans heurter personne. Pourquoi heurteriez-vous qui que ce soit? Vous ne rencontrez personne dans les penchans exclusifs de votre âme; mais aussi, si vous plaisez de la sorte à tous, ou du moins à beaucoup, malheur à qui met le pied dans l'étroite enceinte de votre for intérieur, dans la partie réservée de votre âme! Là vous êtes d'un absolutisme, d'une exigence, d'une impétuosité! là tout doit se fondre en vous; autrement c'est une bataille incessante. A propos de quoi tout cela? Je ne m'en souviens plus. Revenons à votre vie de la Gironde. Les représentans accourent à Paris; cependant je ne crois pas qu'il y ait nécessité absolue pour M. de La Grange d'être exact à la rentrée. Malgré la rage des passions qui fera explosion tout d'abord, les premières séances ne seront guère que d'inutiles passes d'armes. Quant au résultat, il n'y a rien à attendre. Ce qui jette un assombrissement sur le présent, c'est l'état des finances. M. Passy déclare qu'il est au bout de son rouleau, et qu'il ne voit, pour sortir d'une manière quelconque de la gêne qui l'étouffe, qu'une révolution ou la banqueroute. Oh! ce ministère est pitoyable. M. de Falloux ne court aucun danger; les journaux ont singulièrement aggravé sa position. L'amiral, que j'ai rencontré avant-hier, m'a dit que jamais il n'y avait eu d'inquiétude sérieuse. Quand je vous dis qu'il n'y a pas d'homme nécessaire, je ne prétends pas que la perte de tel ou tel homme de tête ne soit pas un grand malheur; je dis seulement que le monde se soucie assez peu que les affaires soient menées par des sots ou par des hommes de génie. Que tout prospère ou s'abîme, qui s'y intéresse? qui s'y dévoue? On laisse aller la machine. — Tourne ou verse! et l'on dit : Il devait en être ainsi; c'était écrit!

Lundi, 15 octobre 1849.

Allons, exécutez-vous, revenez, revenez dans ce sombre Paris, dont le ciel n'est plus qu'une calotte de plomb, — le soleil, quand par hasard il se montre, un mauvais plat d'étain, — l'air qu'on est censé respirer un verre d'eau glacée. Revenez jouir des nombreux plaisirs que vous prépare l'hiver, à savoir les rugissemens des montagnards contre M. Thiers et l'Italie, leurs hurlemens sur le che-

min de Versailles, la maussaderie générale de tous les hommes qui prennent part aux affaires, soit du geste ou de la voix. Je vous dirais bien à quoi tient la mauvaise humeur répandue partout; c'est que personne n'est plus à sa place, personne ne fait ce qu'il voudrait, désirerait ou aimerait faire. Venez, quoi que vous en ayez, faites comme tout le monde la moue et grondez, c'est bien porté. A jeudi donc, et tâchez de ne pas trop vous fatiguer. On nous dit qu'à La Teste le choléra fait des ravages : ce n'est pas loin de Bordeaux; ainsi, pour la sécurité de la vie, vous serez mieux à Paris que sur les bords de la Gironde. Après tout, que perdez-vous à revenir? Hors le soin de votre santé, qui vous rendait congénial le climat du midi, vous perdez quelques beaux jours. C'est beaucoup dans la vie, mais enfin les beaux jours reviennent avec le printemps. M. de La Grange aurait profité sans doute de son séjour forcé à La Grange pour surveiller ses travaux, mais la république réclame tous ses soins.

M. Thiers fait rage sur les affaires de Rome, et ce qui m'amuse, c'est que voilà *le Constitutionnel* qui déclare la guerre au *Journal des Débats*. Nous sommes vraiment des Grecs du Bas-Empire. L'assemblée nationale, assez calme dans les premiers jours, commence à s'exaspérer; en revanche, les esprits s'apaisent, vous serez surprise de la tranquillité qui règne ici. On s'endort complétement sur la parole du général Changarnier.

On voudrait bien se débarrasser du ministère, mais nous l'avons sur les épaules comme le vieillard des *Mille et une Nuits*. Ils se tiennent tous par la main, on dit même qu'ils ont pris les uns pour les autres une affection très tendre, qu'Odilon Barrot et M. de Falloux mangent à la même écuelle. Vous savez donc quel est le cabinet sous lequel vous aurez le bonheur de faire votre entrée à Paris. A bientôt!

Auteuil, le 23 août 1850.

De quelle politique voulez-vous que je vous parle dans mes lettres? Ne savez-vous donc pas qu'il n'y en a plus? Tout est envolé avec l'assemblée et avec le président. Il n'y en avait déjà plus quand ils étaient réunis; ne croyez-vous pas qu'il puisse y en avoir maintenant que chacun vagabonde de son côté! Si vous voulez absolument que je tâte le pouls à l'opinion publique, ce que vous pouvez faire tout aussi bien que moi, je vous dirai que le président a pu voir dans son voyage qu'il n'y a pas dans ce pays matière à coups d'état, — il faut, bon gré, mal gré, qu'il reste M. Bonaparte, — qu'on le renverra à ses choux dans dix-huit mois, que la république se fonde, et que nous y sommes rivés. Envers et contre tous,

la France sera républicaine : nos mœurs crient contre cela, soit; il faudra nous y façonner. La république doit triompher par la raison qu'elle est seule contre trois principes monarchiques antipathiques; ainsi, vive la république! il n'y a plus que cela. Tout ce que nous aurions pu désirer, c'est la république avec un président à vie ou à dix ou quinze ans; les esprits s'en éloignent, vive la constitution!

J'ai rencontré hier S....y; il est revenu des Pyrénées, il arrange ses affaires. Il part dans trois semaines ou un mois pour aller en Syrie résider huit mois ou un an; il en sent le besoin, surtout pour son fils; tâchez d'expliquer cela. Il se plaint de votre dureté. Il m'a parlé de la mort de sa femme en des termes qu'il aurait voulu rendre touchans. Tout cela est escompté d'avance.

M. de L... a beau faire parler de lui, ce n'est plus qu'un oripeau à reléguer chez les fripiers du Temple. Êtes-vous du nombre des femmes qui s'habillent là? Quelle chute! Pourquoi ne pas rester fidèle à sa vie entière? Ch... a bien fait de mourir, il a bien choisi son heure, il ne survit ni à lui-même ni à son idole.

Je vais bientôt partir pour aller chez ma mère. Je viens d'avoir l'avant-goût des plaisirs qui m'attendent en Champagne; tous ces jours-ci, je me suis trouvé au milieu de messes, de déjeuners, dîners et soirées de noce. Comme je dois jouer bientôt le rôle de père noble, j'ai regardé avec attention en me disant : Voilà pourtant comme je serai dimanche! Ce n'était pas gai, mais enfin telle est la vie....

L'amiral de Mackau est parti pour l'Angleterre, il voyage sur mémoire pour cause d'utilité publique. Sa femme m'a beaucoup parlé de vous, et j'ai riposté de la plus douce manière.

L'herbe est encore fraîche, rien ne jaunit sur les arbres, excepté les poires et les mirabelles. Il pleut, il fait froid, c'est tout le contraire de vos étouffantes chaleurs. Vos sujets d'Aquitaine vous reçoivent-ils avec l'ardeur du climat? J'ai aperçu dans la rue du Bac Mme de L....y; nous nous sommes salués comme deux bêtas qui désirent se parler et qui n'osent se rien dire; elle voulait me demander de vos nouvelles; je ne me souviens pas quelle niaiserie m'a fait filer mon chemin. Je vous envoie des riens, des ombres; c'est la représentation fidèle de tout ce qui se passe. — A bientôt!

Auteuil, le 28 août 1850.

..... Voilà le roi mort. C'est la reine qu'il faut plaindre. La famille va-t-elle demeurer unie? Resteront-ils en Angleterre?

Vous voulez de la politique; eh! quelle politique vous servir? Voilà ce président (vous savez ce que c'est) qui s'en va se traînant d'un point à l'autre de la France, s'offrant à tout le monde comme l'instrument qui doit détruire le pacte national, et le cri de *vive la*

république est un cri de révolte! C'est ignoble! Parlons d'autre chose : la France, j'espère, n'est pas tombée si bas que ces misérables scènes de tréteaux puissent réussir. Le dégoût nous arrive de partout.

C'est le 10 que se marie mon neveu. Je vous écrirai quand je partirai. J'ai rencontré hier M. V...., toujours dans ses spéculations sur les plantes sans air. Savez-vous ce qu'il voit dans les fleurs qu'il fait ainsi pousser? Ce ne sont pas les pétales qu'il compte, les pistils ou les étamines qui l'intéressent; ce sont les gens qui viennent le visiter, membres de l'Institut, banquiers, banquières et marquises. Nous avons parlé de S....y, de son voyage en Syrie; il n'en augure rien de bon, il voit de la femme là-dessous. Et vous? Il faudra que j'aille voir le pauvre S....y au premier jour; je n'espère pas le faire changer de voie, mais enfin, si je puis lui faire entendre une parole de sens commun, mon temps ne sera pas perdu. — M. de M.... est en pleine fonction de censeur. Il est venu me voir hier, m'exprimer sa reconnaissance pour M. de L..... Ce sera un de nos assidus l'hiver prochain. Dites donc après cela que je ne place pas votre influence à intérêt; mais vous êtes une ingrate, c'est connu. — Paris est dépeuplé de Parisiens; en revanche force provinciaux, force étrangers, tout cela arrive par les trains de plaisir du dimanche. Aussi le lundi a une physionomie singulière. — Je ne sais plus rien; les affaires dorment. Les ouvriers ne veulent pas travailler plus de trois jours par semaine, ils passent les quatre autres à boire et à rêver la fortune dans la prochaine révolution. A bientôt!

Auteuil, le 23 septembre 1850.

Me voici de retour à Auteuil. Je vais prendre langue au ministère. Je suis à moitié abruti par la vie que je viens de mener. Je respire, et j'en ai besoin. J'ai diverses choses à faire, continuation de noces, petits cadeaux à acheter, à envoyer. Quelle corvée! mais enfin on ne marie pas son neveu tous les jours.

Je ne vous dirai pas grand'chose de la politique par la raison qu'il n'y en pas. C'est un chaos, c'est un gâchis, c'est une véritable honte pour ce pays. Les légitimistes s'agitent d'une manière amusante; ils font les affaires des autres. L'épouvantail du comte de Chambord fera proroger le petit Napoléon. Pour rien au monde, nos campagnes ne veulent de la légitimité. Quant à la fusion des partis, il n'y faut pas penser. Je ne parle pas de la réunion des deux branches; qui diable s'en soucie, hors les légitimistes? Il leur serait commode d'absorber tout à coup l'ancien parti d'Orléans. Les gens qui reviennent de Wiesbaden sont loin d'être enchantés. Leur héros n'est pas propre. Son entourage mériterait des verges.

Il y a ici un *tolle* général contre notre ami... Il paraît qu'à Claremont on s'est exprimé sur son compte d'une manière plus que verte : « ..... se fait tirer des coups de canon par tous les bâtimens anglais pour l'honneur de la république, et il n'a pas même fait une visite à son vieux roi mourant, ni à sa famille ! » Puis d'injurieuses épithètes que je ne veux pas vous redire. Le prince de J... ne le ménage guère. Tout cela m'attriste. Je l'ai fait prier d'aller faire sa visite. Ce que c'est que de se mettre dans une situation équivoque ! la conduite si noble de Changarnier ajoute encore à l'indignation de nos amis.

Ne rêvez pas coups d'état, il n'y en aura point. Si nous arrivons jusqu'aux élections, le prince Louis espère être renommé. Je suis persuadé, d'après ce que j'ai vu dans mon département, que, si les élections ont lieu, bien des représentans actuels resteront sur le carreau.

Il faudrait être dans la Gironde pour se bercer d'espérances; au bord de la Seine, tout est sombre.

Auteuil, le 14 octobre 1850.

Définitivement il faut que je renonce à l'idée d'aller à Blaye. Ce n'est pas que je sois pressé par mes commissions : l'amiral L... est en voyage et ne revient guère avant la fin du mois; mais mon équipage de la *Reine-Blanche* réclame tous mes soins. Vous ne pouvez vous figurer l'état d'abandon où sont tous ces braves gens. Mon successeur a laissé tomber cette noble frégate, que je lui avais livrée si brillante, si fière, à un degré d'abaissement vraiment déplorable. Je suis resté le vrai commandant pour tous les matelots, et c'est encore à moi qu'ils s'adressent aujourd'hui. Vous dire quel oubli de tout droit, quel abandon de tout devoir pèsent sur cette estimable race d'hommes, c'est à n'y pas croire. On dirait qu'on tient leurs services pour un souffle de vent; dès qu'ils sont passés, personne ne veut s'en souvenir.

J'ai vu M.....y. — Sa majesté le président est un peu désappointé de la revue de Satory; on espérait plus d'entrain, plus de spontanéité : on n'a réussi qu'à troubler un peu les gens d'affaires. C'est un spectacle misérable que celui qui nous est donné, aussi bien du côté du président que du côté de la commission de permanence. La France a bien mérité d'être menée par de pareils hommes. Elle n'a pas été assez punie, il nous faut de grandes misères; ce qui se passe est trop ignoble. Tout semble privé du souffle de vie. Les gens à fusion sont à faire pouffer de rire, si l'on pouvait rire de pareilles choses. — J'ai rencontré hier dans la rue des Champs-Élysées, par un grain à tout noyer, un beau cavalier suivi d'un groom et courant à bride abattue, le nez penché, faisant tête à des nappes

d'eau; ce n'était ni plus ni moins que votre frère que je contemplais, moi, tranquillement établi au sec sur le trottoir à l'abri de mon parapluie.

Le traité avec Rosas est accepté par le cabinet; il n'y manque plus que l'approbation de l'assemblée, à qui on le soumettra. Il n'est guère meilleur que le premier, peut-être même de prime abord heurte-t-il davantage la vanité nationale; mais que faire? Le refuser serait une folie, il faut l'avaler.

Vous avez dû lire dans *les Débats* le compte-rendu des deux séances successives de la commission de permanence; c'était Dupin lui-même qui avait envoyé les notes. Eh bien! croiriez-vous que ce grand citoyen, en allant trouver l'autre président, lui a dit : « Ne vous effarouchez pas, tout cela n'est rien, vrais bavardages, dont il n'y a pas à tenir compte. » Amen!

Mes souvenirs à M. de La Grange et au duc de La Force.

Vitry-le-Français, dimanche 2 février 1851.

Je n'ai pas pu vous écrire hier. Ce sont de tristes affaires que ces dépouillemens de succession. Et puis ce vide sans fond de la chambre d'une morte où l'on retrouve tout, tout, excepté sa mère. Ça resserre le cœur. Nous sommes à la porte de l'église, les cloches ne font que sonner, il me semble toujours entendre un enterrement. J'espère être à Paris demain.

Vitry-le-Français, mardi 4 février 1851.

Tout est fini. Hier soir en rentrant chez moi, j'ai trouvé quelqu'un de la maison de ma mère qui m'attendait. Je me suis mis en route dès ce matin; à mon arrivée, elle rendait le dernier souffle. Elle s'est éteinte sans que personne puisse dire le moment précis. La vie s'est effacée chez elle par degrés insensibles; pas un soupir, pas une plainte. Je l'ai bien embrassée, rien n'a changé dans son visage. Chose étrange! elle sourit encore; mais son front est froid, froid; oh! ce froid de la mort vous pénètre jusqu'aux os. Quand je la regarde attentivement, il me semble qu'elle respire encore. Pourtant sa langue est glacée, tout est consommé. Pauvre mère! ses enfans l'ont ensevelie de leurs propres mains, comme elle le désirait : pas un étranger ne l'a touchée, ses derniers vœux sont tous remplis. C'est donc bien vrai que je ne l'entendrai plus!

Mercredi soir, 5 février 1851.

Je ne veux pas vous écrire. Ce sont des scènes déchirantes, mais elles doivent rester au fond du cœur. A demain l'éternel adieu! Je crois toujours qu'elle va se réveiller. Elle n'a pas cessé de sourire.

PAGE.

LES

FORMES PRIMITIVES

DE LA PROPRIÉTÉ

III.

LES COMMUNAUTÉS DE FAMILLES ET LE BAIL HÉRÉDITAIRE.

I. *Village communities in the east and west*, by Henry Sumner Maine, 1871. — II. *Ancient law, its connection with the early history of Society*, by the same author, 5e édit., 1870.

A mesure que progresse ce que nous avons coutume d'appeler la civilisation, les sentimens et les liens de la famille s'affaiblissent et exercent moins d'empire sur les actions des hommes. Ce fait est si général qu'on peut y voir une loi du développement des sociétés. Comparez la constitution de la famille chez les Romains dans l'antiquité ou chez les classes rurales de la Russie, encore engagées dans la période patriarcale, à celle qu'on rencontre chez les Anglo-Saxons des États-Unis, qui ont poussé à l'extrême le principe moderne de l'individualisme : quelle différence! En Russie comme à Rome, le père de famille, le patriarche exerce sur tous les siens une autorité despotique. Il règle l'ordre des travaux et en répartit les fruits; il marie ses filles et ses fils sans égard pour leurs inclinations; il est l'arbitre de leur sort et comme leur souverain. Aux États-Unis au contraire, l'autorité paternelle est presque nulle. Les jeunes gens de quatorze et quinze ans choisissent eux-mêmes leur carrière et agissent d'une façon complétement indépendante. Les jeunes

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet et du 1er août.

filles sortent librement, voyagent seules, reçoivent seules qui leur plaît, et choisissent leur mari sans consulter personne. La génération nouvelle se disperse bientôt aux quatre coins de l'horizon. L'individu se développe ainsi dans toute son énergie; mais le groupe de la famille ne joue aucun rôle social : il ne fait qu'abriter les enfans jusqu'au moment, bientôt arrivé, où ils prennent leur essor. Ces mœurs domestiques des Américains sont un des traits qui frappent le plus les étrangers.

Dans les sociétés primitives, tout l'ordre social est concentré dans la famille. La famille a son culte, ses dieux particuliers, ses lois, ses tribunaux, son gouvernement. C'est elle qui possède la terre. Toute nation est composée d'une réunion de familles indépendantes, faiblement reliées entre elles par un lien fédéral très lâche. En dehors des groupes de familles, l'état n'existe pas. Non-seulement chez les différentes races d'origine âryenne, mais presque chez tous les peuples la famille présente à l'origine les mêmes caractères. C'est le γένος en Grèce, la *gens* à Rome, le clan chez les Celtes, la *cognatio* chez les Germains, — pour emprunter le mot de César. Comme l'a très bien démontré M. Fustel de Coulanges dans son livre *la Cité antique*, la *gens* romaine, qui fait encore si grande figure dans les premiers temps de la république, a pour base la descendance d'un ancêtre commun. En Écosse, chez les *highlanders*, le clan se considère comme une grande famille dont tous les membres sont liés par une antique parenté. Dans le pays de Galles, on compte encore dix-huit degrés de parenté. La cousinerie chez les Bretons est proverbiale : elle s'étend à l'infini dans la Basse-Bretagne; le 15 août, — jour où tous les habitans d'une paroisse se réunissent, — est appelé la fête des cousins. Chez tous les peuples que leur isolement a soustraits aux influences des idées et des sentimens modernes, on peut encore juger de la puissance que possédait l'ancienne organisation de la famille.

Dans les temps reculés où l'état avec ses attributions essentielles n'existe pas encore, l'individu n'aurait pu subsister ni se défendre, s'il avait vécu isolé. C'est dans la famille qu'il trouvait la protection et les secours qui lui sont indispensables. La solidarité entre tous les membres de la famille était par suite complète. La vendetta n'est point particulière à la Corse; c'est la coutume générale de tous les peuples primitifs. C'est la forme primordiale de la justice. La famille se charge de venger les offenses dont l'un des siens a été victime : c'est l'unique répression possible. Sans elle, le crime serait impuni, et la certitude de l'impunité multiplierait les méfaits au point de mettre fin à la vie sociale. Chez les Germains, c'est aussi la famille qui reçoit et qui paie la rançon du crime, le *wehrgeld*.

Nous avons vu que partout, à Java et dans l'Inde comme au Pérou et au Mexique, chez les noirs d'Afrique comme chez les Aryens d'Europe, c'est la famille qui en s'élargissant a formé la communauté de village, groupe social élémentaire, possédant la terre et la répartissant également entre tous. A une époque postérieure, quand la possession commune avec partage périodique est tombée en désuétude, la terre n'est pas devenue immédiatement la propriété privée des individus; elle a été possédée comme patrimoine héréditaire inaliénable d'une famille vivant en commun sous le même toit ou dans le même enclos. Il ne nous est plus donné de retrouver partout ce « moment » transitoire de la longue évolution économique qui a conduit la possession territoriale de la communauté primitive jusqu'au *dominium* quiritaire; mais nous pouvons encore l'étudier aujourd'hui sur le vif chez les Slaves méridionaux de l'Autriche et de la Turquie. Nous possédons des détails circonstanciés sur ce régime au moyen âge, et, même après qu'il a disparu, il a laissé des traces nombreuses dans les coutumes et dans les lois. Ainsi dans la plupart des pays il est interdit de disposer des biens-fonds sans le consentement de la famille. A l'origine, le testament est complétement inconnu, les peuples primitifs ne comprenant pas que la volonté d'un homme puisse après la mort disposer d'une propriété dont la transmission dans le groupe patriarcal est réglée par l'autorité sacrée de la coutume; même plus tard, quand le testament est introduit, le testateur ne peut disposer que des acquêts, non de ce qu'il a hérité (1). Il est le maître absolu de ce qu'il a créé par son industrie et son économie, mais le fonds patrimonial est le produit héréditaire des travaux accumulés de la famille; il doit le transmettre comme il l'a reçu. Primitivement les femmes n'héritent point de la terre, afin que par le mariage elles ne la fassent point passer dans une famille étrangère. De là la fameuse maxime de la loi salique : *de terra nulla in muliere hereditas.* Dans le nord scandinave, où les anciennes traditions se maintinrent plus longtemps qu'ailleurs, les femmes n'eurent point part à l'héritage jusque vers le milieu du moyen âge. Chez les Anglo-Saxons, elles n'étaient pas complétement exclues de la succession du *bocland*, mais dans le *folcland* elles n'avaient aucune part à réclamer. De même que, sous le régime de la communauté de village, nul ne peut disposer de son bien propre, — la maison et l'enclos, — qu'avec le consentement des autres habitans de la marche, ainsi plus tard l'on ne pouvait aliéner la terre qu'avec le consentement

(1) Voici comme exemple une disposition d'une ancienne loi anglaise de Henry Ier. « Adquisitiones suas det cui magis velit; si bocland autem habeat, quam ei parentes sui dederint, non mittat eam extra cognationem suam. » La même distinction est faite dans la plupart des coutumes françaises.

des membres de la famille. A défaut de cette formalité, l'aliénation était nulle, et le bien pouvait être revendiqué. Le « retrait-lignager, » qui s'est maintenu en Allemagne jusqu'au XVIe siècle, et en Hongrie presque jusqu'à nos jours, a pour fondement l'ancien principe qui attribuait à la famille le domaine éminent. Si les membres de la famille pouvaient se faire rendre le bien en restituant le prix, c'est évidemment parce qu'ils avaient sur la chose un droit supérieur qui avait été méconnu. Le fidéicommis et le majorat, qui transformaient le possesseur en simple usufruitier, sont la forme aristocratique de la communauté de famille; la propriété constitue encore le domaine inaliénable et indivisible de la famille, seulement c'est l'aîné qui en jouit et non plus tous les descendans en commun. Étudions d'abord les communautés de familles chez les Slaves méridionaux, nous tâcherons ensuite de les reconstituer telles qu'elles ont existé au moyen âge.

I.

Les Slaves, entrés en Europe peut-être avant les Germains, ont conservé néanmoins plus longtemps que ceux-ci les institutions et les coutumes des époques primitives. Quand ils apparaissent pour la première fois dans l'histoire, ils sont dépeints comme un peuple vivant principalement des produits de leurs troupeaux, très doux, quoique braves, et aimant singulièrement la musique. Ils n'étaient donc pas encore sortis du régime pastoral, quoiqu'ils eussent renoncé en partie à la vie nomade. La terre appartenait à la *gmina*, — en allemand *gemeinde*, commune, — qui opérait chaque année dans des assemblées générales (*vietza*) le partage du sol entre tous les membres du clan. La possession annuelle était attribuée aux familles patriarcales en proportion du nombre des individus qui les composaient. Chaque famille était gouvernée par un chef, le *gospodar*, qu'elle élisait elle-même (1). Ce que l'ancien historien des Slaves, Nestor, loue surtout chez eux, c'est la force du sentiment de famille, qui était, dit-il, la base de la société. Il ajoute que c'était par excellence leur vertu nationale. Celui qui s'affranchissait des liens de la famille était considéré comme un criminel qui avait violé les plus saintes lois de la nature. L'individu n'avait de droits à exercer que comme membre de la famille. Celle-ci était véritablement l'unité sociale élémentaire, et dans son sein régnait la com-

(1) Si l'on veut connaître plus en détail les anciennes institutions des Slaves, il faut lire pour la Bohême la belle histoire de M. Palaçki, pour la Russie Ewers, *Aeltestes Recht der Russen*, pour la Pologne Rössell, *Polnische Geschichte*, et Mieroslawski, *la Commune polonaise du dixième au dix-huitième siècle*, enfin pour les Slaves méridionaux l'étude si complète de M. Utiesenovitch, *Die Hauskommunionen der Süd-Slaven*.

munauté sans mélange; *omnia erant eis communia,* dit un ancien chroniqueur.

Les anciennes poésies nationales, dont la découverte à Königinhof en Bohême a donné l'impulsion au mouvement littéraire tchèque, permettent de saisir cette antique constitution de la famille. Dans le poème intitulé *Libusin Sud* (le Jugement de Libusa), deux frères, Staglav et Hrudos, se disputent un héritage, et cela paraît si monstrueux que la Moldau en gémit et qu'une hirondelle s'en lamente sur les hauteurs du Visegrad. La reine Libusa prononce son jugement. « Frères, fils de Klen, descendans d'une famille antique qui est arrivée dans ce pays béni à la suite de Tchek, après avoir franchi trois fleuves, il faut vous accorder comme frères au sujet de votre héritage, et vous le posséderez en commun d'après les saintes traditions de notre ancien droit. Le père de famille gouverne la maison, les hommes cultivent la terre, les femmes font les vêtemens. Si le chef de la maison meurt, tous les enfans conservent l'avoir en commun et choisissent un nouveau chef, qui dans les grands jours préside le conseil avec les autres pères de famille. »

En Pologne, en Bohême et même chez les Slovènes de la Carinthie et de la Carniole, les communautés de familles disparurent au moyen âge sous l'influence du droit romain, qui, datant d'une époque où la propriété privée est constituée dans toute sa rigueur, devait peu à peu miner l'antique indivision par les décisions hostiles des jurisconsultes. Les Slaves méridionaux échappèrent à l'action du droit romain à cause des guerres perpétuelles qui dévastèrent leur territoire et surtout par suite de la conquête turque. La civilisation fut brusquement arrêtée dans sa marche. Les Slaves vaincus, isolés, repliés sur eux-mêmes, ne songèrent qu'à conserver religieusement leurs institutions traditionnelles et leurs autonomies locales. C'est ainsi que les communautés de familles sont arrivées jusqu'à nous sans subir l'action ni des lois de Rome, ni de celles de la féodalité. Aujourd'hui elles forment encore la base de l'organisation agraire chez tous les Slaves méridionaux depuis les bords du Danube jusqu'au-delà des Balkans. Dans la Slavonie, en Croatie, dans la Voivodie serbe, dans les Confins militaires, en Serbie, en Bosnie, en Bulgarie, en Dalmatie, dans l'Herzégovine et le Montenegro, l'antique institution se retrouve avec des caractères identiques.

Sauf dans les villes et dans cette partie très restreinte du littoral dalmate où l'influence vénitienne a fait pénétrer le droit romain, les vicissitudes de l'histoire qui ont soumis la moitié de l'empire slave de Douchan aux Turcs et l'autre moitié aux Hongrois et la différence des institutions politiques qui ont été la suite de ce partage n'ont point porté atteinte aux coutumes rurales, qui ont continué à subsister obscurément, sans attirer l'attention des conquérans. C'est

seulement à une époque récente que le régime des communautés de familles a été réglé par la loi, comme en Serbie par exemple. Ailleurs il n'existe qu'en vertu de la coutume; mais partout les principes sont les mêmes, parce que les traditions nationales sont semblables. Comme le dit M. Utiesenovitch, la reine Libusa pourrait dresser son trône de justice dans toute la Slavie méridionale et prononcer, aux applaudissemens des chefs de village, le même jugement que jadis sur la colline du Visegrad, lors du débat légendaire entre les frères Staglav et Hrudos.

Étudions maintenant de plus près cette curieuse institution qui imprime ici à la propriété foncière une forme si différente de celle qu'elle a prise dans notre Occident. L'unité sociale, la corporation civile qui possède la terre est la communauté de famille, c'est-à-dire le groupe de descendans d'un même ancêtre, habitant une même maison ou un même enclos, travaillant en commun et jouissant en commun des produits du travail agricole. Cette communauté est appelée par les Allemands *hauskommunion* et par les Slaves eux-mêmes *druzina, druztvo* ou *zadruga*, mots qui signifient à peu près association. Le chef de la famille s'appelle *gospodar* ou *starshina*. Il est choisi par les membres de la communauté, c'est lui qui administre les affaires communes. Il achète et vend les produits au nom de l'association, comme le fait le directeur d'une société anonyme. Il règle les travaux à exécuter, mais de concert avec les siens, qui sont toujours appelés à délibérer sur les résolutions à prendre, lorsqu'il s'agit d'un objet important. C'est donc en petit un gouvernement libre et parlementaire. Le *gospodar* a le pouvoir exécutif; les associés réunis exercent le pouvoir législatif. L'autorité du chef de famille est beaucoup moins despotique que dans la famille russe. Le sentiment de l'indépendance est ici bien plus prononcé. Le *gospodar* qui voudrait agir sans consulter ses associés se ferait détester, et ne serait point toléré. Quand le chef de la famille se sent vieillir, il abandonne ordinairement ses fonctions conformément au proverbe serbe : *ko radi, onaj valja, da sudi*, « qui travaille doit aussi diriger. » Celui qui lui succède n'est pas toujours l'aîné; c'est celui des fils ou parfois celui de ses frères qui paraît le plus capable de bien administrer les intérêts communs. Les vieillards sont respectés, on écoute volontiers les conseils de leur expérience; mais ils ne jouissent pas de ce prestige presque religieux qui les entoure en Russie. La femme du gospodar ou une autre femme, choisie dans le sein de la famille, dirige le ménage et soigne les intérêts domestiques.

La demeure d'une communauté de village se compose d'un assez grand nombre de bâtimens, souvent construits tout en bois, principalement en Serbie et en Croatie, où les chênes abondent en-

core. Dans un enclos ceint d'une haie vive ou d'une palissade, ordinairement au milieu d'une pelouse plantée d'arbres fruitiers, s'élève d'abord la maison principale, occupée par le gospodar et ses enfans, et parfois par un autre couple avec sa progéniture. Là se trouve la grande chambre où la famille prend ses repas en commun et se réunit le soir pour la veillée. Dans des constructions annexées sont les chambres des autres membres de la famille. Parfois de jeunes ménages se construisent dans l'enclos une demeure séparée, sans sortir néanmoins de l'association. A côté, il y a les étables, les granges, les remises, le séchoir de maïs, ce qui constitue un ensemble de bâtimens considérable. C'est un corps de ferme qui rappelle assez bien les grands chalets du Simmenthal, en Suisse, avec leurs nombreuses dépendances. Chaque communauté est composée de 10 à 20 personnes : on en rencontre qui comptent 50 ou 60 membres; mais celles-ci forment l'exception.

La population jusqu'ici n'a pas augmenté très rapidement. Les jeunes générations remplacent celles qui s'en vont, et ainsi la composition d'une communauté de famille reste à peu près fixe. Dans celles que j'ai visitées en Croatie et dans les confins militaires, j'ai trouvé généralement trois générations réunies sous le même toit, les grands parens qui se reposent, les fils dans la vigueur de l'âge, dont l'un remplissant les fonctions de gospodar, enfin les petits-enfans de différens âges. Quand il arrive qu'une famille devient trop nombreuse, elle se divise et forme deux communautés. La difficulté de trouver à se caser, la préoccupation du bien-être de la famille, la vie en commun, font obstacle aux mariages trop précoces. Beaucoup de jeunes gens vont en service dans les villes, s'engagent dans l'armée ou dans les fonctions libérales. Ils conservent néanmoins le droit de reprendre leur place dans la maison commune tant qu'ils ne sont pas définitivement fixés ailleurs. Les jeunes filles qui se marient passent dans la famille de celui qu'elles épousent. Parfois, mais rarement, quand les bras manquent, on reçoit le mari de la fille, qui entre alors dans la communauté et y acquiert les mêmes droits que les autres.

Chaque ménage obtient souvent pour l'année la jouissance privée d'un petit champ, dont le produit lui appartient exclusivement; il y sème du chanvre ou du lin, qui, filé par la femme, fournit la toile nécessaire aux besoins du couple et de ses enfans. Les femmes filent aussi la laine de leurs moutons sur un fuseau suspendu qu'elles peuvent faire tourner en marchant ou en gardant le bétail. On en tisse ces étoffes de laine blanche ou brune presque exclusivement portées par les Slaves méridionaux. Les vêtemens blancs des femmes, tout brodés à l'aiguille avec les couleurs les plus vives, sur des dessins qui rappellent l'Orient, sont d'un effet ravissant.

Chaque groupe produit ainsi presque tout ce que réclament ses besoins, très bornés et très simples. Il vend un peu de bétail, des porcs surtout, et achète quelques articles manufacturés. Les fruits de l'exploitation agricole sont consommés en commun ou répartis également entre les ménages; mais le produit du travail industriel de chacun lui appartient. Chaque individu peut ainsi se faire un petit pécule à lui et même posséder en particulier une vache ou quelques moutons qui vont paître avec le troupeau commun. La propriété privée existe donc, seulement elle ne s'applique pas à la terre, qui demeure la propriété commune de l'association.

L'étendue moyenne du patrimoine de chaque communauté est de 25 à 50 *jochs* (1), divisés en un grand nombre de parcelles, conséquence ordinaire de l'ancien régime du partage périodique, depuis longtemps abandonné. Le bétail qui garnit cette exploitation se compose de plusieurs couples de bêtes de trait, bœufs ou chevaux, de 4 à 8 vaches, de 15 à 20 jeunes bêtes, d'une vingtaine de moutons et de porcs, et d'une grande quantité de volaille, qui entre pour une large part dans l'alimentation. Presque toujours le produit des terres et des troupeaux de la communauté suffit à ses besoins. Les vieillards et les infirmes sont entretenus par les soins des leurs, de sorte qu'il n'y a ni paupérisme, ni même, sauf de rares exceptions, de misères accidentelles. Quand la récolte est très abondante, le surplus est vendu par le gospodar, qui rend compte de l'emploi qu'il fait de l'argent ainsi reçu. Les individus ou les ménages se procurent les objets de fantaisie ou les vêtemens de luxe, dont ils ne se privent pas, au moyen des produits de leurs petits travaux industriels ou de leur champ particulier. Dans certaines régions, les femmes prennent alternativement, chacune pendant huit jours, la direction des différens soins du ménage, consistant à faire la cuisine et le pain, à traire les vaches, à faire le beurre et à nourrir la volaille. La ménagère temporaire s'appelle *redusa*, ce qui signifie « celle qui arrive à son tour. »

Les communautés qui habitent un même village sont toujours prêtes à s'entr'aider. Quand il s'agit d'exécuter un travail pressant, plusieurs familles se réunissent, et la besogne est enlevée avec un entrain général; c'est une sorte de fête. Le soir, on chante des airs populaires au son de la guzla, et on danse sur l'herbe, sous les grands chênes. Les Slaves du sud se plaisent à chanter, et les réjouissances chez eux sont fréquentes; leur vie semble heureuse. C'est que leur sort est assuré et qu'ils ont moins de soucis que les peuples de l'Occident, qui s'efforcent de satisfaire des besoins chaque jour plus nombreux et plus raffinés. Dans cette forme primitive de

(1) Le *joch* autrichien équivaut à 57 ares 53 centiares.

la société où il n'y a point d'héritage, point de vente ou d'achat de terres, le désir de s'enrichir et de changer sa condition n'existe guère. Chacun trouve dans le groupe de la famille de quoi vivre comme ont vécu ses aïeux, et il n'en demande pas davantage. Ces règlemens d'hérédité qui donnent lieu entre parens à tant de contestations, cet âpre désir du paysan qui se prive de tout pour arrondir sa propriété, cette inquiétude du prolétaire qui n'est pas assuré du salaire du lendemain, ces alarmes du fermier qui craint qu'on ne hausse son fermage, cette ambition de s'élever à une position supérieure, si fréquente aujourd'hui, toutes ces sources d'agitation qui troublent ailleurs les âmes sont inconnues ici. L'existence s'écoule uniforme et paisible. La condition des hommes et l'organisation sociale ne changent point; il n'y a pas ce que l'on appelle le progrès. Aucun effort vers une situation meilleure ou différente n'est tenté, parce qu'on ne s'imagine pas qu'il soit possible de changer l'ordre traditionnel qui existe.

Au point de vue juridique, chaque communauté de famille forme une personne civile qui peut posséder et agir en justice. Les biens immeubles qui lui appartiennent constituent un patrimoine indivisible. Quand un individu meurt, aucune succession ne s'ouvre, sauf pour les objets mobiliers. Ses enfans ont droit à une part du produit des fonds de terre non en vertu d'un droit d'hérédité, mais à raison d'un droit personnel. Ce n'est point parce qu'ils représentent le défunt, c'est parce qu'ils travailleront avec les autres à faire valoir la propriété commune, qu'ils participent à la jouissance de ses fruits. Nul ne peut disposer d'une partie du sol par donation ou par testament, puisque nul n'est véritablement propriétaire et n'exerce qu'une sorte d'usufruit. C'est seulement dans le cas où tous les membres de la famille sont morts, sauf un seul, que le dernier survivant peut disposer de la propriété comme il le veut. Celui qui quitte la maison commune pour s'établir ailleurs perd tous ses droits. La jeune fille qui se marie reçoit une dot en rapport avec les ressources de la famille, mais elle ne peut réclamer aucune part de la propriété patrimoniale. Cette propriété est, comme le majorat, le fond solide sur lequel s'appuie la perpétuité de la famille; il ne faut donc pas qu'elle puisse être réduite ou partagée.

Dans certaines parties de la Slavie méridionale, les coutumes qui régissent les communautés de familles ont reçu une consécration légale. La loi du 7 mai 1850, qui règle l'organisation civile des Confins militaires, a complétement adopté les principes de l'institution nationale; seulement ce qui est particulier aux Confins, c'est l'obligation de porter les armes, imposée à tous ceux qui dans les communautés ont droit à une part indivise du sol. C'est exactement la base du régime féodal. La terre appartient aux hommes seuls parce

qu'ils n'en obtiennent la concession que sous la condition du service militaire. Dans les pays slaves soumis à la couronne hongroise, en Croatie et en Slavonie, les lois civiles n'ont point eu égard aux coutumes nationales concernant les communautés. En Serbie au contraire, le code leur a donné force de lois, mais non toutefois sans admettre certains principes, empruntés au droit romain, qui, s'ils étaient appliqués, amèneraient infailliblement la ruine de l'institution. Ainsi, d'après l'article 515, un membre de la communauté peut donner en hypothèque sa part indivise dans le bien commun comme garantie d'une dette contractée par lui personnellement, et ainsi le créancier peut se faire payer sur cette part. Cet article est en contradiction complète avec la coutume traditionnelle et avec les articles précédens du même code, qui consacrent l'indivisibilité du domaine patrimonial (1).

Dans la Bosnie, dans la Bulgarie et dans le Montenegro, la coutume nationale n'a pas été réglée par la loi, mais les populations s'y sont montrées d'autant plus attachées qu'elles ont été plus opprimées. Les hommes s'associent d'instinct pour résister à ce qui menace leur existence. Le groupe de la famille pouvait bien mieux que l'individu isolé se défendre contre la rigueur de la domination turque. Aussi est-ce dans cette partie de la région slave du sud que les communautés de famille se sont le mieux conservées et qu'elles forment encore la base de l'ordre social. En Dalmatie, Venise avait tiré parti de cette organisation agraire pour établir dans les campagnes une milice destinée à repousser les incursions des Turcs. Quand la France occupa le littoral illyrien, à la suite du traité de Vienne de 1809, les principes du code civil furent introduits dans ce pays, et la légalité du régime des communautés cessa d'être reconnue. Celles-ci n'en continuèrent pas moins à subsister, et dans l'intérieur du pays elles ont duré jusqu'à nos jours, en dehors de la protection des lois, tant cette coutume a de profondes racines dans les mœurs nationales. Aux environs des villes, la mobilité des existences a dû affaiblir l'antique esprit de famille. Beaucoup de communautés se sont dissoutes, les biens ont été partagés et vendus, et les anciens sociétaires sont devenus des fermiers ou des prolé-

(1) D'après l'article 508, « les biens et l'avoir de la communauté appartiennent non à un des membres en particulier, mais à tous ensemble. » D'après l'article 510, « aucun des membres de la famille ne peut ni vendre ni engager pour dette rien de ce qui appartient à la communauté sans le consentement de tous les hommes majeurs. » — « La mort du chef de la famille, porte l'article 516, ou celle de tout autre membre ne change point la situation, et ne modifie aucunement les relations qui résultent de la possession en commun du patrimoine qui appartient à tous. » — « Les droits et les devoirs d'un membre de la communauté sont les mêmes, quel que soit le degré de parenté, ou même si, étant étranger, il a été admis dans l'association du consentement unanime de la famille. »

taires. On cite cependant, même dans les villes, de grandes et riches familles qui vivent sous le régime de la communauté (*zadruga*). Par exemple, dans l'île de Lussin piccolo, la famille Vidolitch se composait de plus de cinquante membres; elle faisait de grandes affaires de négoce et de transport maritime. C'est un type curieux de l'ancienne communauté agraire transportée dans un milieu complétement différent.

Dans les provinces slaves de la Hongrie, après 1848, un esprit d'indépendance et de mouvement s'empara de la population tout entière, et amena la dissolution de beaucoup de communautés. Les jeunes ménages voulaient vivre isolés et indépendans, et réclamaient le partage, auquel les lois ne mettaient point obstable. Le patrimoine commun était morcelé, et il se forma ainsi une classe de petits cultivateurs dont la condition fut d'abord assez malheureuse. Le pays n'était ni assez riche ni assez peuplé pour que la petite culture intensive de la Lombardie ou de la Flandre pût y réussir. L'Autriche traversait une période de crises; les contributions étaient subitement presque doublées, et le recrutement enlevait les jeunes hommes valides. Beaucoup de ces petits cultivateurs isolés furent obligés de vendre leurs parcelles de terre et de gagner leur salaire comme journaliers. Pour mettre fin à un morcellement qui allait, craignait-on, ruiner les campagnes, on crut devoir décider qu'en cas de partage la ferme appartiendrait à l'aîné, et on fixa en même temps un minimum au-dessous duquel on ne pouvait point diviser les lots de terre arable. La construction des chemins de fer, l'extension sans cesse croissante des relations commerciales, les idées nouvelles qui pénètrent dans les campagnes, en un mot toutes les influences de la civilisation occidentale contribuent à détruire les communautés de familles en Croatie, en Slavonie et dans la Voivodie. Elles continuent à subsister dans les Confins, parce que la loi en fait la base de l'organisation militaire, et au sud du Danube, parce que dans ces régions écartées elles sont en rapport avec les sentimens et les idées de l'époque patriarcale, qui y sont encore en pleine vigueur.

Les hommes les plus éminens parmi les Slaves méridionaux, comme le ban Jellatchich, l'archevêque d'Agram, Haulik, et Strossmayer, l'éloquent évêque de Diakovàr, ont vanté les avantages du régime agraire de leur pays. Ces avantages sont réels. Ce régime ne s'oppose pas aux améliorations permanentes et à l'emploi du capital, comme la communauté de village avec partage périodique. Chaque famille a son patrimoine héréditaire, qu'elle a autant d'intérêt que le propriétaire isolé à rendre productif. Grâce à ce système, tout cultivateur prend part à la propriété du sol. Chacun peut se vanter, comme disent les Croates, d'être *domovit* et *imovit*,

c'est-à-dire d'avoir à lui sa demeure et son champ. Les lois anglaises ont pour résultat d'enlever la propriété foncière des mains de ceux qui la cultivent pour l'accumuler en immenses *latifundia* au profit d'un petit nombre de familles d'une opulence royale. Les lois françaises au contraire ont pour but, par le partage égal des successions, de faire arriver le grand nombre à la possession du sol; mais ce résultat n'est atteint que par un morcellement excessif qui fréquemment découpe les champs en languettes presque inexploitables, et qui s'oppose ainsi à un système rationnel de culture. Les lois serbes, en maintenant les communautés de familles, font de tout homme le co-propriétaire de la terre qu'il fait valoir, et conservent aux exploitations l'étendue qu'elles doivent avoir. Grâce à l'association, on réunit les avantages de la grande culture et de la petite propriété : on peut cultiver avec les instrumens aratoires et les assolemens en usage dans les grandes fermes, et en même temps les produits se répartissent entre les travailleurs comme dans les pays où le sol est morcelé entre une foule de petits propriétaires.

Les charges sociales et les accidens de la vie sont bien moins accablans pour une association de familles que pour un ménage isolé. L'un des hommes est-il appelé à l'armée, atteint d'une maladie grave ou momentanément empêché de travailler, les autres font sa besogne, et la communauté pourvoit à ses besoins, à charge de revanche. Que par une cause quelconque l'individu isolé ne puisse gagner son pain quotidien, et le voilà, lui et les siens, réduits à vivre de la charité publique. Chez les Slaves méridionaux, avec le système de la *zadruga*, il ne faut ni bureaux de bienfaisance comme sur le continent, ni taxe des pauvres comme en Angleterre. Les liens et les devoirs de la famille remplacent la charité officielle. Le travail ici n'est pas une marchandise qui, comme toutes les autres, se présente sur le marché pour y subir la loi parfois très dure de l'offre et de la demande. Très peu de bras cherchent de l'emploi, car il n'y a presque point de salariés. Chacun est co-propriétaire d'une partie du sol, et s'occupe ainsi à faire valoir son propre fonds. Il n'y a par suite ni paupérisme endémique, ni même misère accidentelle.

Les associations de familles permettent aussi d'appliquer à l'agriculture la division du travail, d'où résulte une économie de temps et de forces. Dans trois ménages isolés, il faut trois femmes pour veiller aux soins domestiques, trois hommes pour aller au marché vendre et acheter les produits, trois enfans pour garder le bétail. Que ces trois ménages s'unissent sous forme de *zadruga*, une femme, un homme, un enfant suffira, et les autres pourront se livrer à des travaux productifs. Les associés travailleront aussi avec plus d'ar-

deur et d'attention que des valets de ferme salariés, car ils seront soutenus par l'intérêt individuel, puisqu'ils participent directement aux produits de leur labeur.

La réunion dans les mêmes mains du capital et du travail, que l'on s'efforce de réaliser dans l'Occident par les sociétés coopératives, se trouve ici complétement en vigueur, avec cet avantage que le fondement de l'association est non pas l'intérêt seul, mais l'affection et la confiance que créent les liens du sang. Les sociétés coopératives de production n'ont eu jusqu'à présent, sauf de rares exceptions, qu'une existence éphémère, tandis que les communautés de famille, qui ne sont autre chose que des sociétés de production appliquées à l'exploitation de la terre, existent depuis un temps immémorial, et sont le véritable fondement de l'existence économique d'un groupe puissant de populations pleines de vigueur et d'avenir.

Le nombre des crimes et des délits est moindre chez les Slaves méridionaux que dans les autres provinces de l'empire hongro-autrichien, et cela semble provenir de l'influence favorable qu'exerce l'organisation agraire des *zadrugas*. Deux causes contribuent à ce résultat. D'abord presque tout le monde a de quoi satisfaire à ses besoins essentiels, et cette grande source de méfaits, la misère, n'apporte qu'un assez faible contingent aux tables de la criminalité. En second lieu, les individus vivent, au sein d'une famille nombreuse, sous le regard des leurs; ils sont contenus par cette surveillance involontaire de tous les instans; ils ont d'ailleurs une certaine dignité à conserver, ils ont une position, un nom, comme les nobles des pays occidentaux, et on peut leur appliquer aussi le proverbe: noblesse oblige. Il paraît évident que cette vie de famille doit exercer une action moralisante. Elle développe la sociabilité. Le soir à la veillée, le jour au travail et aux repas, tous les membres de la famille sont réunis dans la grande chambre commune, ils causent, ils se communiquent leurs idées; l'un ou l'autre chante ou raconte une légende. Il s'ensuit qu'il ne leur faut pas aller au cabaret pour chercher des distractions, comme le fait l'individu isolé, qui se dérobe ainsi à la monotonie et au silence du foyer.

Dans ces communautés de familles, l'attachement aux traditions anciennes se transmet de génération en génération; elles sont un puissant élément de conservation pour l'ordre social. On sait la force extraordinaire que la *gens* a communiquée à la république romaine. Comme le dit M. Mommsen, la grandeur de Rome s'est élevée sur la base solide de ses familles de paysans propriétaires. Tant que la terre est aux mains des communautés de familles, nulle révolution sociale n'est à redouter, car il n'existe aucun ferment de bouleversement.

Ces associations ont également un rôle très utile dans l'organisation politique. Elles sont l'intermédiaire entre l'individu et la commune, et servent ainsi d'initiation à la pratique du gouvernement local. L'administration de la *zadruga* ressemble en petit à celle d'une commune ou d'une société anonyme. Le *gospodar* remplit des fonctions semblables à celles d'un directeur : il rend compte de sa gestion aux siens, qui délibèrent et discutent. C'est comme un rudiment du régime parlementaire qui prépare à la pratique des libertés publiques. Si la Serbie, à peine émancipée, s'accommode si admirablement d'un régime presque républicain et d'un système de *self-government* que supporteraient difficilement bien des états occidentaux, cela provient de ce que les Serbes ont fait au sein des communautés l'apprentissage des qualités nécessaires pour vivre libres et se gouverner eux-mêmes.

La vie commune dans la *zadruga* a encore pour effet de développer certaines vertus de l'homme privé, l'affection entre parens, le support mutuel, la discipline volontaire, l'habitude d'agir ensemble pour un même but. On a dit que la famille n'était plus qu'un moyen d'hériter. Il est certain que la succession, suite ordinaire de la perte d'un parent, éveille de mauvais sentimens que le théâtre, le roman et la peinture ont souvent mis en relief. Dans la *zadruga*, on n'hérite pas. Chacun ayant droit personnellement à une part du produit, la cupidité n'est pas en lutte contre l'affection « familiale, » et à la douleur que cause la mort d'un père ou d'un oncle ne vient point se mêler l'idée d'un héritage à recueillir. La poursuite de l'argent n'enfièvre pas les âmes, et il y a plus de place pour les sentimens naturels.

Ai-je trop vanté les mérites des communautés de familles, tracé un tableau flatté de l'existence patriarcale qu'on y mène? Je ne le crois pas. Il suffit de visiter les pays slaves situés au sud du Danube pour retrouver exactement l'organisation sociale que je viens de décrire. Et pourtant cette organisation, malgré tous ses avantages, tombe en ruines et disparaît partout où elle entre en contact avec les idées modernes. Cela vient de ce que ces institutions conviennent à l'état stationnaire des sociétés primitives; mais elles résistent difficilement aux conditions d'une société en progrès, où les hommes veulent améliorer à la fois leur sort et l'organisation politique et sociale dans laquelle ils vivent. Cette soif de s'élever et de jouir toujours davantage qui agite l'homme moderne est incompatible avec l'existence des associations de familles, où la destinée de chacun est fixée et ne peut guère être différente de celle des autres hommes. Une fois le désir de s'enrichir éveillé, l'homme ne peut plus supporter le joug de la *zadruga*, quelque léger qu'il soit; il veut se mouvoir, agir, entreprendre à ses risques et périls. Tant que rè-

gnent le désintéressement, l'affection fraternelle, l'obéissance au chef de famille, la tolérance des défauts respectifs, la vie commune est possible et agréable même pour les femmes; mais, quand ces sentimens ont disparu, la cohabitation devient un supplice, et chaque ménage cherche à posséder sa demeure indépendante pour s'y soustraire à la vie collective; les avantages de la *zadruga*, quels qu'ils soient, ne sont plus comptés pour rien. Vivre à sa guise, travailler pour soi seul, boire dans son verre, voilà ce que chacun cherche avant tout. Sans la foi, les communautés religieuses ne pourraient durer. De même, si le sentiment de famille s'affaiblit, les *zadrugas* doivent disparaître. Je ne sais si les peuples qui ont vécu paisibles à l'abri de ces institutions patriarcales arriveront un jour à une destinée plus brillante ou plus heureuse; mais ce qui paraît inévitable, c'est qu'ils voudront, comme l'Adam du *Paradis perdu*, entrer dans une carrière nouvelle, et goûter le charme de la vie indépendante malgré ses responsabilités et ses périls.

II.

Les chroniques, les chartes, les cartulaires des abbayes, les coutumes, nous montrent qu'il existait au moyen âge, en France, dans toutes les provinces, des communautés de familles exactement semblables à celles qu'on rencontre encore aujourd'hui chez les Slaves méridionaux. Ce n'est qu'à partir du xve siècle que nous trouvons des détails circonstanciés sur ces institutions; mais, comme le dit M. Dareste de La Chavanne, il n'y a pas dans l'histoire de la France un seul moment où quelque texte ne révèle sur un point ou sur un autre l'existence de ces communautés. Les documens manquent pour nous apprendre comment elles se sont formées, et les opinions varient à cet égard. M. Doniol soutient, dans son *Histoire des classes rurales en France*, qu'elles ont été « créées tout d'une pièce comme la corrélative du fief, » et il ajoute que « cette interprétation est celle qu'ont donnée la plupart des auteurs chez qui l'étude du droit a eu pour lumière la connaissance de l'histoire, » notamment M. Troplong dans son livre sur le *Louage*. M. Eugène Bonnemère, qui s'est beaucoup occupé de ces communautés dans son *Histoire des paysans*, est d'avis qu'elles se sont développées sous l'influence des idées chrétiennes et sur le modèle des communautés religieuses. « Sous l'inspiration de leur faiblesse et de leur désespoir, dit-il, les serfs se groupèrent, à l'imitation des moutiers, s'associèrent, et arrivèrent à la possession du sol, non plus individuellement et isolés, mais rapprochés en agrégations de familles. » Ces explications sont manifestement erronées. Elles reposent sur les témoignages des commentateurs de coutumes du

xve et du xvie siècle, qui ont parlé les premiers de ces communautés en France, mais qui ne soupçonnaient pas l'antiquité reculée de ces institutions primitives. Ce n'est point dans les circonstances particulières à la France et au moyen âge qu'il faut chercher l'origine de ces associations, qu'on retrouve chez tous les peuples slaves, chez les Hindous, chez les Sémites, et qui remontent aux premières formes de la civilisation. Déjà, quand tout le territoire appartenait encore en commun au village, les lots en étaient répartis périodiquement non entre les individus, mais entre les groupes de familles, comme cela a lieu aujourd'hui en Russie et comme, suivant César, cela avait lieu chez les Germains. « Nul, dit-il, n'a de terres en propre, mais les magistrats et les chefs les distribuent chaque année entre les « clans » et entre les familles vivant en société commune (1). » Ces *cognationes hominum qui una coierunt* sont manifestement les associations de familles semblables à celles de la Serbie. Comme le partage primitif avait lieu entre les familles associées, il arriva tout naturellement que, quand ce partage fut tombé en désuétude, les associations se trouvèrent en possession du sol, et elles continuèrent à subsister obscurément, résistant à tous les bouleversemens, jusqu'à ce qu'elles eussent attiré l'attention des juristes vers la fin du moyen âge (2).

Toutefois il est certain que les conditions du régime féodal favorisèrent singulièrement la conservation ou l'établissement des communautés, parce qu'elles étaient dans l'intérêt des paysans et des seigneurs. La succession n'existait point pour les serfs mainmortables, dont la propriété à chaque décès retournait au seigneur. Lorsqu'au contraire ils vivaient en commun, ils héritaient les uns des autres, ou plutôt aucune succession ne s'ouvrait; la communauté continuait à posséder sans interruption en sa qualité de personne civile perpétuelle. « Assez généralement, dit Le Fèvre de La Planche, le seigneur se jugeait héritier de tous ceux qui mouraient : il jugeait ses sujets serfs et mortaillables; il leur permettait seulement les sociétés ou communautés. Quand ils étaient ainsi en communauté, ils se succédaient les uns aux autres plutôt par droit d'accroissement ou *jure non decrescendi* qu'à titre héréditaire, et le seigneur ne recueillait la mainmorte qu'après le décès de celui

(1) Ce texte est si important que nous croyons devoir le reproduire ici : « Nec quisquam agri modum certum aut fines habet proprios, sed magistratus ac principes in annos singulos gentibus cognationibusque hominum qui una coierunt, quantum iis et quo loco visum est, agri attribuunt atque anno post alio transire cogunt. »

(2) Avant cette époque, on saisit déjà de temps en temps des traces de l'existence des communautés. Ainsi nous voyons, dans le *Polyptique d'Irminon*, sur les domaines de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, une association de trois familles de colons cultivant dix-sept bonniers de terre; seulement ce sont les commentateurs du droit coutumier qui les premiers ont donné à ce sujet des détails précis.

qui restait le dernier de la communauté. » C'est donc seulement au sein de l'association que la famille serve arrivait à la propriété, et trouvait le moyen d'améliorer sa condition en accumulant un certain capital. Grâce à la coopération, elle acquérait assez de force et de consistance pour résister à l'oppression et aux guerres incessantes de l'époque féodale. D'autre part, les seigneurs trouvaient un grand avantage à avoir comme tenanciers des communautés plutôt que des ménages isolés : elles offraient bien plus de garanties pour le paiement des redevances et pour l'exécution des corvées. Comme tous les membres de l'association étaient solidaires, si l'un d'eux faisait défaut, les autres étaient obligés de s'acquitter des prestations auxquelles il était tenu. C'est exactement le même principe, la solidarité des travailleurs, qui a permis l'établissement des banques populaires auxquelles se rattache le nom de M. Schulze-Delitsch. On ne peut escompter les promesses d'un artisan isolé parce que les chances de perte sont trop grandes; mais associez un groupe d'ouvriers, établissez entre eux une responsabilité collective appuyée sur un capital que l'épargne aura constitué, et le papier de l'association trouvera crédit aux meilleures conditions, parce qu'il présentera pleine garantie. Les documens du temps nous montrent partout les seigneurs favorisant l'établissement ou le maintien des communautés. « La raison, dit un ancien juriste, qui a fait établir la communion entre les mainmortables est que les terres de la seigneurie sont mieux cultivées et les sujets plus en état de payer les droits du seigneur quand ils vivent en commun que s'ils faisaient autant de ménages. » Souvent les seigneurs exigent, avant d'accorder certaines concessions, que les paysans se mettent en communauté. Ainsi, dans un acte de 1188, le comte de Champagne n'accorde le maintien du droit de parcours que « si les enfans habitent avec leur père et vivent à son pot. » En 1545, le clergé et la noblesse font rendre un édit qui interdit aux cultivateurs sortant de la mainmorte de devenir propriétaires de terres, s'ils ne s'y constituent pas en communauté. Jusqu'au XVIIe siècle dans la Marche, les propriétaires font de l'indivision une condition de leurs métayages perpétuels (1).

L'organisation de ces communautés reposait sur les mêmes principes que la *zadruga* serbe. L'association exploitait une terre en commun et habitait une même demeure. Cette demeure était vaste ou composée de plusieurs bâtimens annexés, en face desquels s'élevaient les granges et les étables. Elle s'appelait *cella*, celle, et ce nom est resté sous différentes formes à une foule de villages, comme

(1) Pour les sources, nous renvoyons spécialement le lecteur aux trois ouvrages déjà cités de MM. Dareste de La Chavanne, Doniol et Bonnemère, ainsi qu'aux livres de Troplong sur le *Louage* et le *Contrat de société*.

La Celle-Saint-Cloud, Mavrissel, Courcelles, Vaucel. Les associés étaient appelés compains, *compani*, parce qu'ils vivaient du même pain, *partçonniers*, parce que chacun prenait sa part du produit, *frarescheux*, parce qu'ils vivaient comme frères et sœurs. La société était nommée compagnie, coterie, fraternité, *domus fraternitatis*, dit le *Polyptique d'Irminon*. Le plus ancien auteur qui fasse connaître la constitution juridique des communautés, Beaumanoir, explique ainsi le nom qui les désignait souvent : « compagnie se fait par notre coutume, par seulement manoir ensemble, à un pain et à un pot, un an et un jour, puisque les meubles des uns et des autres sont mêlés ensemble. »

La communauté était généralement reconnue comme existant de fait quand les paysans habitaient la même maison et vivaient « au même pot » pendant un an et un jour. C'est seulement assez tard et pour éviter les procès naissant du partage, alors que l'institution tendait déjà à disparaître, que quelques coutumes exigèrent un contrat pour la mise en commun des immeubles. Certaines coutumes n'admettent la communauté que quand « il y a lignage entre les parsonniers. » C'était là évidemment la forme primitive de ces associations agraires ; ce n'est que plus tard et sous l'influence du régime féodal qu'il se constitua des communautés entre personnes qui ne descendaient pas d'un auteur commun. On appelait communautés *taisibles* celles qui s'établissaient tacitement, sans inventaire, et qui se continuaient indéfiniment entre les survivans. Comme dans la *zadruga* slave, les associés choisissaient un chef, le *mayor*, *maistre de communauté* ou *chef du chanteau* (du pain). C'est lui qui distribuait la besogne, achetait ou vendait, administrait et gouvernait; il exerçait le pouvoir exécutif (1). Une femme était aussi

(1) Un ancien juriste du droit coutumier, Guy Coquille, décrit d'une façon naïve comment se faisaient les travaux agricoles dans ces associations de paysans. « Selon l'ancien établissement du ménage des champs, plusieurs personnes doivent être assemblées en une famille pour démener un ménage qui est fort laborieux et consiste en plusieurs fonctions en ce pays de Nivernais, qui de soi est de culture mal aisée. Les uns servent pour labourer et pour toucher les bœufs, animaux tardifs, et il faut communément que les charrettes soient tirées de six bœufs, les autres pour mener les vaches et les jeunes jumens en champs, les autres pour mener les brebis et les moutons, les autres pour conduire les porcs. Ces familles, ainsi composées de plusieurs personnes, qui toutes sont employées selon leur âge, sexe et moyens, sont régies par un seul, qui se nomme maître de communauté, élu à cette charge par les autres, lequel commande à tous les autres, va aux affaires qui se présentent dans les villes, foires et ailleurs, a pouvoir d'obliger ses parsonniers en choses mobiliaires qui concernent le fait de la communauté, et lui seul est nommé aux rôles des taillies et subsides. Par ces argumens, il se peut comprendre que ces communautés sont de vraies familles et colléges qui par considération de l'intellect sont comme un corps composé de plusieurs membres, bien que les membres soient séparés l'un de l'autre, mais par fraternité, amitié et liaison économique font un seul

élue pour s'occuper de tous les soins domestiques et pour diriger le ménage. C'était la *mayorissa*, qui figure déjà dans la loi salique et dans l'ancien cartulaire de Saint-Père de Chartres. Les Français, plus défians que les Slaves, ne permettaient pas que la *mayorissa* fût la femme du *mayor*, afin qu'ils ne pussent point s'entendre au détriment de l'association. Quand les filles se mariaient, elles avaient droit à une dot, mais elles ne pouvaient plus rien réclamer de la communauté dont elles étaient sorties.

Tous les travaux agricoles s'exécutaient pour le profit commun. Cependant les ménages avaient parfois un petit pécule qu'ils pouvaient grossir par certains travaux industriels. La femme filait, le mari tissait les étoffes de laine ou de chanvre, et ainsi le groupe familial produisait lui-même tout ce dont il avait besoin. Il avait peu de chose à vendre et à acheter. Cependant plus tard, quand l'industrie se développa, les communautés n'y restèrent point étrangères; elles s'y livrèrent en appliquant la division du travail, mais cependant au profit de tous. Legrand d'Aussy décrit, dans son *Voyage en Auvergne*, qui date de 1788, des communautés adonnées à la coutellerie. « Tous, dit-il, travaillent en commun pour la chose publique, logés et nourris ensemble, habillés et entretenus de la même manière et aux dépens du revenu général. Tout ce qui leur sert, tout ce qu'ils portent, linge, meubles, habits, chaussures, est fait par eux ou par leurs femmes. Faut-il construire un bâtiment, couvrir un toit, fabriquer des instrumens d'agriculture, des tonneaux de vendange, ils n'ont recours à personne. Eux seuls remplissent les différens métiers qui leur sont nécessaires. »

Tous les auteurs contemporains qui ont parlé des communautés disent qu'elles assuraient aux paysans l'aisance et le bonheur. Il paraît que vers la fin du moyen âge, quand un certain ordre fut établi dans la société féodale, le bien-être des classes rurales et la production agricole étaient parvenus à un niveau beaucoup plus élevé que sous la royauté centralisée du XVIIe siècle (1). Les juristes du droit coutumier affirment que, quand ces associations venaient à se dissoudre, c'était la ruine pour ceux qui auparavant y avaient vécu dans l'abondance. Ce qui prouve qu'elles devaient être en rapport avec les nécessités sociales de l'époque, c'est que nous les

corps. Or, parce que la vraie et certaine ruine de ces maisons de village est quand elles se partagent et se séparent, par les anciennes lois de ce pays tant dans les ménages et familles de gens serfs que dans les ménages dont les héritages sont tenus à bordelage, il a été constitué que ceux qui ne seraient point en la communauté ne succéderaient aux autres, et qu'on ne leur succéderait aussi. »

(1) Cette phase curieuse de l'histoire économique de la France a été parfaitement étudiée dans un mémoire de l'historien belge Moke sur *la Richesse et la population de la France au quatorzième siècle*. (Voyez les mémoires de l'Académie de Belgique, t. XXX.)

retrouvons dans toutes les provinces, dans la Normandie, la Bretagne, l'Anjou, le Poitou, l'Angoumois, la Saintonge, la Touraine, la Marche, le Nivernais, le Bourbonnais, les deux Bourgognes, l'Orléanais, le pays Chartrain, la Champagne, la Picardie, le Dauphiné, la Guyenne, à l'est et à l'ouest, au centre et au midi. « L'association de tous les membres de la famille sous un même toit, sur un même domaine, dit M. Troplong, pour mettre en commun leur travail et leurs profits, est le fait général, caractéristique, depuis le midi de la France jusqu'aux extrémités opposées. La géographie coutumière en conserve les traces dans les provinces les plus opposées d'usages et de mœurs.» On peut donc dire que, sous l'ancien régime, le travail agricole était exécuté dans toute la France par des associations coopératives de paysans, exactement comme il l'est encore aujourd'hui chez les Slaves méridionaux.

Quand et comment les communautés de familles ont-elles disparu? On l'ignore. Les changemens profonds dans l'organisation sociale des campagnes se sont toujours opérés insensiblement et sans attirer l'attention des historiens. A partir du XVIe siècle, les juristes se montrent moins favorables et même plus tard hostiles au régime de l'indivision. Dès que l'esprit de fraternité qui en faisait la base venait à s'affaiblir, ce régime donnait lieu à beaucoup de difficultés et de contestations, parce qu'il reposait sur la coutume et non sur un acte écrit. Il rencontrait deux causes de ruine, l'une dans l'esprit d'individualité qui caractérise les temps modernes, l'autre dans ce goût de la clarté et de la précision en matière juridique que les juristes contractaient dans l'étude du droit romain. D'autre part, la disparition successive du servage et de la mainmorte enlevait à ces associations une de leurs plus puissantes raisons d'être. Tant que les serfs et les gens de mainmorte n'héritaient que dans l'association familiale, ils ne pouvaient sortir du régime de la propriété collective; mais, dès que les droits du seigneur se bornaient à recevoir, sous la forme de diverses prestations, l'équivalent de la rente, les paysans pouvaient se laisser aller à cet esprit d'individualisme qui les poussait à se rendre, par le partage, propriétaires indépendans. Les progrès de l'industrie, l'amélioration des routes et l'extension des échanges portèrent aussi les populations rurales à se mouvoir et à jeter les yeux au-dessus d'elles, et ces aspirations nouvelles devaient être funestes à des institutions faites pour abriter des cultivateurs soumis aux règles invariables des antiques coutumes.

Les communautés de familles ont duré depuis les premiers temps de la civilisation jusqu'à l'époque moderne. Quand le besoin de tout changer, de tout améliorer, s'est emparé des hommes, elles ont peu à peu disparu avec les autres traditions des époques anté-

rieures. Cependant au XVIIe et au XVIIIe siècle, il existait encore beaucoup de ces associations rurales : les terriers et les actes de partage en font fréquemment mention ; seulement on sent qu'elles soulèvent une hostilité presque générale. Un rapport adressé à l'assemblée provinciale du Berry de 1783, analysé par M. Dareste de La Chavanne (1), montre parfaitement comment les sentimens de la personnalité égoïste devaient détruire une institution qui ne pouvait durer que par une mutuelle confiance et une fraternelle entente. C'est seulement dans les provinces les plus isolées, dans le Nivernais, l'Auvergne et le Bourbonnais, qu'il s'en est conservé quelques vestiges jusque dans ces derniers temps.

M. Dupin aîné a décrit une de ces communautés, qu'il avait visitée vers 1840 dans le département de la Nièvre. Les détails qu'il donne sont si caractéristiques qu'il ne sera pas inutile de les reproduire ici. « Le groupe d'édifices dont se composent les Gault est situé sur un petit mamelon, à la tête d'une belle vallée de prés. La maison principale d'habitation n'a rien de remarquable au dehors; à l'intérieur, on trouve au rez-de-chaussée une vaste salle ayant à chaque bout une grande cheminée, dont le manteau a environ 9 pieds de développement, et ce n'est pas trop pour donner place à une si nombreuse famille. L'existence de cette communauté date d'un temps immémorial. Les titres, que le maître garde dans une arche, remontent au-delà de 1500, et ils parlent de la communauté comme d'une chose déjà ancienne. La possession de ce coin de terre s'est maintenue dans la famille des Gault, et avec le temps elle s'est successivement accrue par le travail et l'économie de ses membres, au point de constituer, par la réunion de toutes les acquisitions, un domaine de plus de 200,000 francs, et cela malgré les dots payées aux femmes qui avaient passé par mariage dans des familles étran-

(1) Le rapporteur, qui fait le procès aux communautés, affirme que les associés ne visaient qu'à se tromper réciproquement au profit de leur intérêt individuel. « On voit, disait-il, un des associés acheter pour son compte et placer du bétail, pendant que le maître de la communauté n'a pas d'argent pour remplacer un bœuf mort ou estropié. Aucun des communiers ne met en évidence les profits particuliers qu'il fait, aucun n'achète d'immeubles, et où ils ont des ruches et des bêtes à laine, il suffit qu'ils voient les affaires communes dans le délabrement pour qu'ils cachent leurs effets mobiliers. » Le rapporteur ajoute que, chacun voulant profiter des avantages de l'association sans prendre sa part des charges, il en résulte qu'avec beaucoup de bras il s'y fait très peu d'ouvrage. En outre le chef de l'association administrait et ne travaillait pas. Les autres associés, n'ayant à gérer aucun intérêt, demeuraient plongés dans l'ignorance et dans l'inertie. — Le tableau est probablement quelque peu assombri, mais il révèle en tout cas deux faits certains, l'opposition que rencontrait l'existence des communautés et l'esprit individualiste qui devait en amener la ruine. Les mêmes causes agissent de la même façon aujourd'hui chez les Slaves méridionaux. L'évolution économique est partout fort semblable, même dans des pays très éloignés et très différens.

gères (1). » Plus loin, dans la commune de Préporché, M. Dupin trouva les traces d'une communauté autrefois très florissante et très nombreuse, celle des Gariots; mais depuis la révolution elle avait opéré le partage, et la plupart des *partçonniers* étaient tombés dans la misère. Les grandes chambres avaient été divisées; la grande cheminée avait été partagée en deux par un mur de refend. Les habitations isolées étaient chétives, malpropres. Les habitans étaient mal vêtus et avaient un aspect sauvage. « A Gault, dit M. Dupin, c'était l'aisance, la gaîté, la santé; aux Gariots, c'était la tristesse et la pauvreté. »

M. Émile Souvestre, dans son livre sur le Finistère, signale l'existence des communautés agraires en Bretagne. Il dit qu'il n'est pas rare d'y trouver des fermes exploitées par plusieurs familles associées en *consortise*, et il constate qu'elles vivent en paix et prospèrent, quoiqu'aucune stipulation écrite ne détermine l'apport et les droits des associés. D'après la notice de M. l'abbé Delalande, dans les îlots d'Hœdic et d'Houat, situés non loin de Belle-Ile-en-Mer, les habitans vivent en communauté. La terre n'est point divisée en propriétés privées. Tous travaillent dans l'intérêt général et vivent des fruits de l'industrie collective. Le curé est le chef de

(1) M. Dupin expose très clairement les caractères juridiques de ces institutions. « Les fonds de la communauté se composent : 1° des biens anciens, 2° des acquisitions faites pour le compte commun avec les économies, 3° des bestiaux et meubles de toute nature, 4° de la caisse commune. En outre chacun a son pécule, composé de la dot de sa femme et des biens qu'elle a recueillis de la succession de sa mère, ou qui lui sont advenus par don ou legs. La communauté ne compte parmi ses membres effectifs que les mâles ; eux seuls font tête dans la communauté. Lorsque les filles se marient, on les dote en argent comptant. Ces dots, qui étaient fort peu de chose à l'origine, se sont élevées dans ces derniers temps jusqu'à la somme de 1,350 francs. Moyennant ces dots une fois payées, elles n'ont plus rien à prétendre, ni elles ni leurs descendans, dans les biens de la communauté. Quant aux femmes du dehors qui épousent l'un des membres de la communauté, leurs dots ne s'y confondent point, par le motif qu'on ne veut pas qu'elles acquièrent un droit personnel. Tout homme qui meurt ne transmet rien à personne. C'est une tête de moins dans la communauté, qui demeure aux autres en entier non à titre de succession de la part qu'y avait le défunt, mais par droit de *non décroissement;* c'est la condition originaire et fondamentale de l'association. Si le défunt laisse des enfans, ou ce sont des garçons, et ils deviennent membres de la communauté, où chacun d'eux fait tête non à titre héréditaire, car le père ne leur a rien transmis, mais par le seul fait qu'ils sont nés dans la communauté et à son profit, — ou ce sont des filles, et elles n'ont droit qu'à une dot. On voit quel est le caractère propre et distinctif de ces communautés. Il n'en est pas comme des sociétés conventionnelles ordinaires, où la mort de l'un des associés emporte la dissolution de la société, parce qu'on y fait ordinairement choix de l'industrie et capacité des personnes. Ces anciennes communautés ont un autre caractère : elles constituent une espèce de corps, de collége, une personne civile, comme un couvent ou une bourgade qui se perpétue par la substitution des personnes sans qu'il en résulte d'altération dans l'existence même de la corporation, dans sa manière d'être et dans le gouvernement des choses qui lui appartiennent. »

la communauté; mais en cas de résolutions importantes il est assisté d'un conseil composé des douze vieillards les plus considérés. Ce régime, s'il est bien décrit, présente une des formes les plus archaïques de la communauté agraire. En 1860, la commission pour la prime d'honneur de l'agriculture dans le Jura a été frappée d'un fait que le rapporteur a pris soin de faire ressortir (1) : presque toutes les fermes sont dirigées par un groupe de ménages, de mœurs patriarcales, vivant et travaillant en commun. — Il reste donc encore par-ci par-là quelques traces de ces anciennes communautés qui ont abrité pendant tant de siècles l'existence des populations agricoles; mais, comme ces représentans de la faune primitive qui sont sur le point de disparaître, c'est dans les endroits les plus sauvages et les plus écartés qu'il faut aller les chercher. On ne peut se défendre d'un sentiment de regret en songeant à la ruine complète de ces institutions qu'inspirait un esprit de fraternité et d'entente mutuelle aujourd'hui inconnu. Elles ont jadis protégé le serf contre les rigueurs de la féodalité, et, fait non moins important, elles ont présidé à la naissance de la petite propriété, qui caractérise la condition agraire de la France.

Nous avons vu qu'en Angleterre la noblesse avait profité de sa suprématie dans l'état pour constituer des *latifundia* aux dépens des petites exploitations, qu'elle s'est annexées peu à peu en rendant leur existence de plus en plus difficile. D'où vient qu'en France, où la noblesse était armée de priviléges bien plus excessifs qu'en Angleterre, et où les paysans étaient beaucoup plus dénués de droits et plus écrasés, une évolution économique semblable ne se soit pas produite? Comment, même sous l'ancien régime, la petite propriété a-t-elle fait des progrès dans le pays où tout lui était contraire, et a-t-elle disparu dans celui où la liberté politique semblait devoir lui donner une garantie complète? Je n'ai point encore rencontré d'explication de ce contraste si frappant que présentent les deux contrées voisines. La cause principale de ce fait me paraît être que les communautés agraires se sont conservées en France jusqu'au XVIIIe siècle, tandis qu'elles ont disparu en Angleterre de très bonne heure. Tant qu'elles ont existé, elles ont fait obstacle à l'extension du domaine seigneurial, d'abord parce qu'elles avaient une existence assurée et une durée permanente, ensuite parce que la collectivité leur donnait une grande force de cohésion et de résistance, enfin parce que leur propriété était pour ainsi dire inaliénable, et se trouvait à l'abri des morcellemens et des vicissitudes des par-

(1) J'emprunte cette mention à un petit livre, *la Commune agricole*, où M. E. Bonnemère a réuni un grand nombre de faits curieux sur les communautés de familles. Voyez aussi, dans la *Revue* du 15 avril 1872, l'étude de M. Baudrillart *sur la famille en France*.

tages de succession et des ventes. Ces associations ont traversé tout le moyen âge sans changemens notables, comme les couvens, parce qu'elles avaient une constitution semblable : étant des corporations, elles en ont eu la perpétuité. Quand les paysans sont sortis des communautés et ont créé par le partage la petite propriété rurale, la noblesse avait perdu toute force d'extension, et déjà approchait la révolution, qui allait anéantir ses priviléges et donner pleine garantie aux droits des cultivateurs. Entre le moment où les communiers se sont transformés en petits propriétaires et celui où le code civil est venu les émanciper complétement, l'aristocratie féodale, affaiblie déjà, n'a pas eu le temps d'user de sa suprématie et de sa richesse pour agrandir ses domaines. En Angleterre au contraire, les communautés ayant cessé d'exister à une époque où la noblesse était encore toute-puissante, les petits propriétaires-cultivateurs, se trouvant isolés, n'ont point su défendre leurs droits, et leurs terres ont été successivement absorbées par le *lord of the manor*. Les populations rurales sont donc arrivées trop tôt à la propriété privée, et ainsi les *latifundia* ont pu se constituer à leurs dépens. Si la propriété collective s'était maintenue plus longtemps, les associations rurales auraient, en disparaissant, laissé à leur place, comme en France, une nation de propriétaires. Chose étrange, c'est parce que l'Angleterre est arrivée plus tôt que les autres pays à sortir de l'organisation agraire des temps primitifs que la noblesse féodale a pu s'y perpétuer, et c'est l'établissement trop hâtif du régime moderne qui a empêché une démocratie rurale de s'y constituer comme en France.

Le régime des communautés familiales a été aussi très général autrefois en Italie. Il en subsiste encore des traces nombreuses dans différentes provinces. M. Jacini, dans son excellent livre sur la Lombardie, a décrit celles qu'on rencontre dans la région des collines de ce pays. Elles s'y combinent avec le métayage, dont elles facilitent la pratique. Le propriétaire aime mieux avoir pour tenanciers des cultivateurs associés que des ménages isolés. L'association, on l'a dit, a plus de ressources et présente plus de garanties pour le paiement des redevances en nature et pour l'exécution fidèle du contrat : elle est plus capable de diriger une culture étendue, de résister aux pertes des mauvaises années et à tous les accidens inséparables d'une entreprise agricole. Les communautés jouissent en général d'une aisance relativement grande, et se distinguent par ce que l'on appelle les vertus patriarcales. Ces associations se composent habituellement de quatre ou cinq ménages qui vivent en commun dans de grands bâtimens de ferme. Elles reconnaissent l'autorité d'un chef nommé *reggitore* et d'une femme de ménage, la *massara*. Le *reggitore* règle les travaux, vend et achète, place les épargnes,

mais non sans consulter ses associés. La *massara* s'occupe de tous les soins domestiques. Le chef des étables se nomme *bifolco;* c'est lui qui dirige principalement les labours. Le goût de l'indépendance, le désir de s'enrichir, l'esprit moderne en un mot, minent ici, comme aux bords du Danube et autrefois en France, ces antiques institutions. M. Jacini a parfaitement analysé les différens sentimens qui vont en amener la complète disparition. Les hommes commencent à dire : « Pourquoi resterions-nous avec tous les nôtres sous l'autorité d'un maître? Il vaut bien mieux que chacun travaille et pense pour soi. » Les bénéfices résultant du travail industriel formant un pécule particulier, les associés sont tentés de grossir celui-ci au détriment du revenu commun, et ainsi les dissensions et les querelles d'intérêt troublent l'entente fraternelle. Les femmes surtout excitent, paraît-il, l'insubordination des maris. L'autorité de la *massara* leur est à charge; elles éprouvent le besoin d'avoir un ménage à elles. Chacun voit bien les avantages de l'association patriarcale, le vivre et le couvert plus assurés, les maladies mieux supportées et moins ruineuses, les travaux agricoles plus facilement exécutés, et malgré cela le désir de vivre indépendant l'emporte; on sort de la communauté.

Aujourd'hui il semble qu'on veuille reconstituer les anciennes communautés agraires sous une forme nouvelle. En Angleterre, plusieurs exploitations agricoles ont été établies sur le principe coopératif. L'une des plus anciennes est celle de Balahine, en Irlande, établie en 1830 par un disciple d'Owen, John Scott Vandeleur. Elle donnait, paraît-il, les meilleurs résultats, tant au point de vue économique que moral (1), lorsque l'expérience prit fin tout à coup par la fuite de Vandeleur, qui s'était ruiné complétement au jeu. Le rapport du révérend James Fraser, aujourd'hui évêque de Manchester, commissaire du gouvernement dans l'enquête sur l'emploi des femmes et des enfans dans l'agriculture, fait connaître deux sociétés agricoles coopératives qui semblent réussir parfaitement. Elles ont été établies sur les terres et par le concours de M. J. Gurdon, d'Assington-Hall, près de Sudbury, dans le Suffolk. La première remonte à 1830. Elle s'est constituée sous l'inspiration de M. Gurdon par l'association de 15 simples ouvriers des champs, qui versèrent chacun 3 liv. sterl., et à qui le propriétaire en prêta 400. Aujourd'hui ils ont porté l'exploitation de 60 à 130 acres; ils ont restitué la somme prêtée, et chaque part vaut environ 50 livres, ce qui représente plus de 16 fois la mise primitive. L'un des coopérateurs, élu par ses associés, dirige l'exploitation avec le concours de

(1) Voyez le livre de M. William Pare, *Cooperative agriculture.* Il contient des détails intéressans; mais l'auteur, séduit par l'attrait de ses propres utopies, pourrait bien avoir vu les choses trop en beau.

quatre commissaires. Les associés peuvent vendre leur part; cependant il faut le consentement du propriétaire et de l'association pour que la vente soit définitive et le nouvel associé admis. La seconde société a été fondée en 1854 dans les mêmes conditions, et avec le même succès. M. Gurdon a également fait une avance de 400 livres sterling, qui lui ont été remboursées. L'exploitation s'est successivement agrandie; elle s'étend aujourd'hui sur 212 acres, dont le fermage s'élève à 325 livres (environ 8,000 fr.). Les parts primitives, sur lesquelles 3 liv. 10 shill. ont été versés, valent maintenant plus de 30 livres. M. Fraser n'hésite pas à vanter les avantages du système, et un autre écrivain, qui a visité également les *Assington cooperative agricultural associations*, a confirmé dans le *Pall-mall gazette* du 4 juin 1870 l'exactitude des faits rapportés par M. Fraser. Le célèbre économiste allemand von Thünen avait introduit après 1848, sur sa terre de Tellow, dans le Mecklembourg, le système de la participation aux bénéfices en faveur de ses ouvriers agricoles. D'après les indications fournies par le docteur Brentano du bureau de statistique de Berlin, l'expérience, qui se poursuit malgré la mort de von Thünen, donne d'excellens résultats, car chaque travailleur touche annuellement un dividende d'environ 25 thalers, et les plus anciens d'entre eux ont à la caisse d'épargne un capital de 500 thalers.

L'idée d'appliquer la coopération au travail agricole est en grande faveur aujourd'hui en Angleterre parmi les classes ouvrières; elle est même patronnée par M. Mill, qui voudrait que l'état concédât une partie des terres communales qui existent encore à des sociétés agricoles coopératives. Ces plans ont trouvé de l'écho jusqu'aux antipodes, et il vient de se constituer à Melbourne, en Australie, une association, la *Land reform league*, qui a pour but d'obtenir que l'état cesse de vendre les terres publiques et en conserve la propriété en prévision de l'avenir (1). Nul doute qu'il ne soit désirable de voir appliquer l'association coopérative à l'exploitation du sol. Plusieurs économistes, entre autres Rossi, en ont parfaitement montré les avantages. Les deux principaux sont premièrement qu'on opère ainsi la conciliation du travail et du capital,

(1) Il est certainement regrettable de voir l'état en Amérique et en Australie vendre à vil prix des terres dont le revenu suffirait plus tard pour remplacer tous les impôts. Aux États-Unis, le congrès a concédé aux écoles des millions d'acres qui sont aliénés au prix de 1 dollar l'acre, et même à meilleur marché. On pourrait concéder ces terres *on lease* pour quatre-vingt-dix ou cent ans, comme on le fait pour les chemins de fer. Puisque ce terme est assez long pour permettre les énormes dépenses qu'entraîne l'établissement des voies ferrées, à plus forte raison il ne ferait pas obstacle au travail agricole, qui n'exige pas une semblable immobilisation de capitaux. A la fin du *lease*, les terres, comme les chemins de fer, feraient retour à l'état, qui les louerait ou les concéderait à nouveau.

aujourd'hui partout engagés dans une lutte déplorable, secondement qu'on associe la petite propriété, très désirable au point de vue social, à la grande culture, très profitable au point de vue économique parce qu'elle emploie des machines et des assolemens rationnels. Cependant, il ne faut point se faire illusion, l'association entre cultivateurs sera difficile à généraliser. Le succès des expériences faites à Assington, en Angleterre, et en Allemagne sur le domaine de Tellow, est dû en grande partie à l'influence prépondérante de M. Gurdon et de von Thünen. Les anciennes communautés agraires étaient en réalité des sociétés agricoles coopératives; elles avaient pour fondement les liens du sang, les affections de la famille et des traditions immémoriales, et pourtant elles ont disparu, non par l'hostilité des pouvoirs publics, mais lentement minées par ce sentiment d'individualisme, d'égoïsme, si l'on veut, qui caractérise les temps modernes. A la place de l'esprit de famille, qui s'est affaibli, un nouveau sentiment de fraternité collective se développera-t-il avec assez de puissance pour servir de ciment aux associations de l'avenir? On peut l'espérer, et les difficultés de la situation actuelle le font singulièrement désirer; néanmoins il est trop évident que les classes laborieuses, surtout celles des campagnes, manquent encore des lumières et de l'esprit d'entente mutuelle qui sont indispensables à la bonne marche de l'association coopérative. Tout en espérant pour celle-ci un brillant avenir, on peut dire que son heure n'est pas encore venue.

Il est une autre forme ancienne de la propriété que les législateurs et les économistes ne doivent point négliger d'examiner, parce qu'elle peut apporter un élément de conciliation dans le débat engagé partout entre celui qui met la terre en valeur et celui qui touche la rente : cette forme est celle du bail héréditaire, connu en Hollande sous le nom de *beklem-regt*, en Italie sous celui de *contratto di livello*, en Portugal sous celui d'*aforamento*. On le retrouve également en France dans différentes provinces et sous différentes dénominations. En Bretagne, on l'appelle *quevaises*, ailleurs *domaine congéable* et en Alsace *erbpacht*. Comme dans le système féodal, la pleine propriété est pour ainsi dire scindée en deux droits distincts, le droit du propriétaire, qui n'est au fond qu'une sorte de créance hypothécaire, et le droit du tenancier, qui est comme un usufruit héréditaire. En Portugal, l'*aforamento* (1) donne à celui qui occupe une terre le droit de continuer à la détenir indéfiniment à la condition qu'il remplisse exactement les clauses du contrat. Il

(1) J'ai eu l'occasion d'étudier sur place ce curieux mode de tenure, avec l'aide de l'économiste M. Venanzio Deslandes et de l'éminent historien, mort récemment, M. Rebello da Sylva, qui tous deux se sont spécialement occupés de l'économie rurale du Portugal dans le présent et dans le passé.

doit d'abord payer la rente, fixée une fois pour toutes et que le propriétaire ne peut augmenter. Quand la terre change de mains, le propriétaire touche aussi un certain droit, que l'on appelle *luctuosa*, quand la transmission a lieu à la suite d'un décès, et *laudemium* quand elle a lieu par suite d'une vente. La terre tenue en *aforamento* est essentiellement indivisible; il faut donc que l'un des héritiers prenne tout le domaine en donnant un équivalent aux autres, ou que le bien soit vendu. A défaut d'héritiers au degré successible, l'*aforamento* expire, et le nu-propriétaire arrive à la pleine propriété. L'*aforamento* est plus ou moins en usage dans tout le Portugal; il n'est pas inconnu dans l'Alemtejo, et il est assez fréquent dans les Algarves, mais au nord du Tage c'est le mode de tenure le plus usité, et on lui attribue l'excellente culture et l'aisance des cultivateurs qui distinguent la province du Minho. L'*aforamento* semble remonter aux premiers temps de la monarchie; on suppose qu'il a été établi d'abord sur les terres des moines bénédictins.

En Italie, le *contratto di livello* était très général au moyen âge, et il existe encore dans plusieurs provinces, notamment dans la Lombardie et la Toscane. Dans d'anciens documens du VIe au XIIIe siècle, on voit souvent figurer les *libellarii*. Les règles principales du contrat datent, croit M. Jacini, du temps de l'empire romain. M. Roscher en trouve l'origine dans l'emphytéose, que le moyen âge emprunta au droit romain. Aliéner un immeuble dont on ne pouvait tirer parti à des cultivateurs qui s'engageaient à le faire valoir moyennant une rente fixe ou *canon* et le paiement de certains droits, *laudemii*, en cas de transmission, c'était un contrat avantageux aux deux parties, et il n'est pas étonnant qu'au moyen âge les grands propriétaires, qui manquaient de capitaux et de fermiers pour exploiter leurs vastes domaines, aient eu recours à ce moyen de s'assurer un revenu parfaitement garanti. Aujourd'hui les *livelli* tendent à disparaître en Italie, d'abord parce qu'ici, comme en Portugal, la législation civile et les tribunaux sont hostiles à ces rentes perpétuelles, qui rappellent, dit-on, les droits féodaux, — en second lieu parce que le régime de la pleine propriété paraît désormais seul rationnel, et qu'on supporte difficilement tout ce qui le restreint. Le *beklem-regt*, qui est général dans la province néerlandaise de Groningue (1), est entièrement semblable à l'*aforamento* portugais. C'est une preuve de plus à l'appui de cette remarque de Tocqueville qu'au moyen âge, sous les dehors d'une grande diversité, les coutumes étaient au fond partout les mêmes. Pour que le *beklem-regt* et l'*aforamento* présentent aujourd'hui des caractères

(1) Pour les détails, voyez mon *Essai sur l'économie rurale de la Néerlande*.

identiques aux deux extrémités de l'Europe, il faut que ce contrat ait été autrefois en usage dans les régions intermédiaires. Il en est de ces antiques institutions exactement comme de certaines plantes alpines qu'on retrouve à la fois au pôle nord et sur les hautes montagnes de la Suisse, et qui vivaient à l'époque glaciaire dans toute l'Europe. En Néerlande, l'opinion se montre très favorable au *beklem-regt*, et les économistes n'hésitent pas à lui attribuer la richesse agricole et le bien-être des classes rurales de la Groningue. Ce contrat exceptionnel, respecté avec raison par le code civil néerlandais, loin de disparaître, gagne au contraire du terrain, et il est même appliqué aux *polders* nouvellement conquis sur la mer au moyen de digues. Dans l'île de Jersey, le même mode de tenure est aussi en usage. En France, les *quevaises* avaient également tous les caractères du bail héréditaire; mais, d'après les renseignemens qu'a bien voulu me communiquer M. de Lavergne, le propriétaire a peu à peu acquis le droit de donner congé au tenancier en lui remboursant, à dire d'expert, la valeur des édifices. C'est du moins ce qu'autorise le *domaine congéable*, encore usité en Bretagne. Anton, dans son *Histoire de l'agriculture en Allemagne*, cite de nombreux exemples de baux héréditaires qui remontent au XIIe et au XIIIe siècle. Ce contrat était aussi très fréquent dans les colonies agricoles fondées en Allemagne au moyen âge par des cultivateurs flamands et hollandais. En Prusse, en Saxe, en Hesse, dans la plupart des pays de l'Allemagne, l'*erbpacht* ou bail héréditaire fut établi sur les domaines de l'état au commencement du XVIIIe siècle; on condamnait alors les baux temporaires. Au contraire les lois qui datent du siècle actuel interdisent ce qui est l'essence même du *livello*, la constitution de rentes non rachetables, parce qu'on y a vu un reste du régime féodal. Cependant le bail héréditaire avec les conditions du *beklem-regt* et de l'*aforamento* présente des avantages réels. Ce qui le prouve, c'est la prospérité exceptionnelle qu'il assure à deux régions, qui d'ailleurs n'ont absolument rien de commun, le Minho en Portugal et la Groningue dans les Pays-Bas. Ces avantages sont incontestables. L'*aforamento*, imposant l'indivisibilité du domaine, empêche le morcellement excessif; il donne pleine sécurité au tenancier, et l'encourage ainsi à faire toutes les améliorations nécessaires, même les plus coûteuses. Il est donc bien supérieur sous ce rapport au bail temporaire, qui enlève au fermier toute garantie pour l'avenir et tout stimulant pour l'immobilisation du capital.

J'ai cru faire chose utile en appelant l'attention sur ces formes anciennes de la propriété, parce que je pense que les sociétés modernes ne sont pas encore arrivées à une organisation agraire parfaite et définitive. L'avenir social est assez sombre pour que l'on

cherche partout, même dans le passé, les moyens d'en conjurer les dangers. Sans doute, ces institutions des époques primitives ne renaîtront pas; les besoins, les idées, les sentimens de l'âge patriarcal les avaient produites et pouvaient seuls les faire durer. Or tout cela s'est évanoui sans retour. La confraternité et l'association intime qui en résultaient ont disparu d'abord du village, puis de la famille. Aujourd'hui l'individu reste isolé en face de la société anonyme et du couvent, qui prennent la place des communautés et des familles patriarcales. Or qui l'emportera définitivement, du petit propriétaire indépendant, comme on l'a vu en France depuis la révolution, ou des *latifundia,* comme à Rome et en Angleterre? Une opinion très accréditée veut que ce soient les *latifundia,* par les mêmes raisons qui permettent à la grande industrie d'écraser la petite, l'emploi des machines, la supériorité d'intelligence du grand entreprenenr, la toute-puissance des capitaux; mais en agriculture le triomphe des grandes entreprises n'est pas aussi décisif, parce que les travaux agricoles, étant intermittens, n'admettent pas aussi bien l'application de la machine, ensuite parce que l'étendue bornée des terres productives fait que le prix des denrées agricoles se règle sur les frais de production de celles qui reviennent le plus cher. Néanmoins il n'est pas impossible que, comme le croient beaucoup d'économistes, la suprématie du capital n'amène à la longue l'absorption de la petite propriété par les *latifundia,* de même que les petits artisans succombent sous la concurrence des manufactures géantes. Si le résultat final devait être de nous ramener ainsi à une situation agraire semblable à celle de l'empire romain, où quelques propriétaires immensément riches vivent en un faste orgueilleux trop souvent accompagné de dépravation, tandis qu'au-dessous d'eux le travailleur agricole reste plongé dans un état d'ignorance et de misère, où l'envie et la haine mettent sans cesse deux classes en hostilité et presque en guerre ouverte, on arriverait à jeter en arrière un regard de mélancolique regret sur ces époques primitives où les hommes, unis en groupes de familles par les liens du sang et de la confraternité, trouvaient dans le travail collectif de quoi satisfaire à leurs besoins peu nombreux et peu raffinés, comme aujourd'hui encore en Serbie, sans les grandeurs, mais aussi sans les amers soucis, sans les cruelles incertitudes, sans les luttes incessantes qui troublent nos sociétés modernes.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA

DÉLIA DE TIBULLE

O Richter, *Delia, ein Beitrag zur Lebensgeschichte Tibull's.* (*Rheinisches Museum für Philologie.* N. F. XXV, 518-527. Frankfurt a. M. 1870.)

Le souvenir que les belles âmes laissent après elles sur la terre s'évanouirait tôt ou tard, si la piété de l'historien n'aimait à recueillir jusqu'aux moindres reliques de ceux que l'humanité acclame comme ses héros et dans lesquels elle contemple l'idéal de sa propre nature. Le plus pur, le plus tendre, le plus sympathique des poètes, le doux Tibulle, ne nous est connu que par ses poèmes et par quelques vers d'Horace et d'Ovide. Celui-ci n'était guère fait pour comprendre cette âme simple et candide, et celui-là n'avait point l'idée de cette exquise sensibilité, déjà un peu maladive, qui fait de Tibulle, comme de Virgile, un poète presque tout moderne. Certes ils sont bien tous deux de notre sang et de notre race. Notre langue est comme un écho affaibli de l'idiome fort et sonore dans lequel ils chantèrent, et jusqu'au plus profond de notre conscience retentit et vibre toujours la note aimée que nul n'oublie lorsqu'il l'a une fois entendue.

Même langue, mêmes idées. Cette Italie romaine peut à peine s'appeler une moyenne antiquité; notre civilisation moderne y plonge par toutes ses racines. Cet héritage de Rome, qui fit jadis notre force, fait aujourd'hui en partie notre faiblesse. Notre conception de l'état, notre idée de l'administration, notre façon d'entendre la liberté, nos formules naïves d'égalité, la creuse rhétorique à qui nous décernons les premiers honneurs de l'esprit français, tout, jusqu'à nos codes et à nos méthodes d'enseignement, est un legs de l'antique génie romain. Voilà pourquoi, lorsque nous lisons une

églogue de Virgile ou une élégie de Tibulle, il nous semble par momens que c'est un compatriote, un ancêtre divin de notre Lamartine qui nous tient ainsi sous le charme.

Tandis que d'autres peuples ont eu de vraies épopées, une poésie lyrique et dramatique incomparable, une littérature originale, puissante, éternelle comme la beauté et la vérité qu'elle reflète, la littérature des Romains n'a été, pour ainsi dire, qu'une littérature de seconde formation, comme la nôtre, dans la période classique, n'a été qu'une littérature tertiaire. Et cependant aucun des glorieux chantres de l'Ionie, aucun poète de l'Hellade, aucun écrivain d'Athènes n'a trouvé, comme Virgile et Tibulle, ces accens pénétrans de tristesse sereine, de douce mélancolie, qui vous font rêver des choses infinies.

C'est surtout dans cinq élégies célèbres du premier livre de Tibulle, toutes consacrées à Délia, que l'on retrouve cette note suave et attendrie de la muse latine. Tibulle est bien de cette famille de poètes qui, comme Virgile, ont la rougeur prompte et « la tendresse du front (1). » Timide et réservé, un peu gauche et naïf peut-être, l'âme sereine et constamment élevée, Tibulle a l'innocence, la grâce chaste et suprême d'un bel enfant pensif. A ne considérer que l'ensemble, ses compositions ne sont guère que des lieux-communs poétiques, des réminiscences, très affaiblies il est vrai, d'écrivains grecs, des thèmes d'école sans aucune originalité, qu'on a lus cent fois chez tous les poètes du temps. Telle élégie n'est qu'une mosaïque où chaque pièce, travaillée avec un goût exquis, a été rapportée avec un art consommé. Tibulle avait évidemment dans ses tiroirs des descriptions du Tartare et des Champs-Élysées, des tableaux de l'Aurore et de la Nuit, des incantations et des malédictions de sorcière, petits chefs-d'œuvre de ciselure dont il se servait comme d'ornemens pour relever la beauté de son œuvre immortelle.

Notez que ces ornemens, qui nous semblent si artificiels, sont précisément ce qui valait déjà le plus d'applaudissemens aux poètes dans les lectures publiques. La difficulté vaincue, l'habileté de main, la science approfondie de tous les secrets de la langue et du rhythme, étaient comme aujourd'hui bien plus estimées que l'inspiration véritable. La poésie d'Ovide nous donne une très juste idée des goûts littéraires qui, dès l'époque de Tibulle, commençaient à régner. Nul doute que Tibulle lui-même n'ait cru s'immortaliser par le genre de perfection dont nous parlons. On voit de reste qu'il ne songe qu'à bien dire, et il y a pleinement réussi. Il est, comme dit Quintilien (2), le plus pur et le plus élégant des élégiaques.

(1) Mart., *Ep.*, IV, VI.
(2) *Inst. orator.*, l. X, I, 93.

Toutefois Tibulle ne nous ferait guère songer à Virgile, s'il n'avait été qu'un virtuose de la forme. Si nous associons volontiers ces deux noms, si le souvenir de l'amant de Délia nous paraît uni à la mémoire du chantre de Didon, un peu, il est vrai, comme le lierre au chêne, c'est que Tibulle est tout autre chose qu'un versificateur, c'est qu'il a laissé échapper, malgré lui peut-être, de ces cris du cœur qui retentissent jusque dans les âges futurs, c'est qu'il a aimé avec assez de puissance pour faire entrer dans l'idéal les êtres qui ont charmé et torturé son cœur, c'est qu'il a tressailli du frisson sacré qu'éprouvent les grands poètes devant la nature.

I.

« Marchand, jette l'ancre, décharge ton vaisseau, tout est vendu (1). » C'était là un dicton passé en proverbe parmi les gens de mer, pirates ou marchands, qui des côtes de Phénicie, de Syrie, de Pamphylie, de Cilicie, abordaient avec leurs cargaisons d'esclaves dans l'île de Délos. La traite des blancs, fort commune dans toute l'antiquité, était un trafic comme un autre, mais plus lucratif, bien connu pour procurer des fortunes colossales. Les pirates de l'ancien monde, Phéniciens ou Grecs, de l'Asie antérieure aux colonnes d'Hercule, n'ont jamais cessé d'être les rois de la mer. Aux temps même où Rome était dans toute sa puissance, on vit ces audacieux marins pousser leurs barques jusque dans les ports d'Italie, enlever des préteurs romains. Pompée, d'un coup terrible, fit tomber leur insolence; mais le commerce des hardis écumeurs de mer n'en fut nullement atteint. D'ailleurs Rome consommait en quelque sorte à elle seule plus d'esclaves que le reste du monde, et ses pourvoyeurs étaient bien aises qu'il existât de grands marchés où, comme à Délos, on pouvait en un jour importer et exporter des « myriades » d'individus de cette espèce.

L'Asie-Mineure et la Syrie, pays où la misère et la servitude semblent avoir été de tout temps des fatalités sociales, étaient naturellement les régions les plus riches en ce genre de denrée. On volait sans vergogne ce qui d'aventure ne voulait point se vendre. Là où le marchand avait échoué, le pirate triomphait, entraînant pêle-mêle dans une razzia des gens de tout âge et de toute condition. Si quelque homme libre, si quelque citoyen romain se trouvait parmi eux, protestait, devenait un embarras, on lui rendait la liberté après l'avoir rançonné, ou l'on se défaisait de cette marchandise compromettante en la vendant à quelques recéleurs discrets qui, avec le fouet et les supplices, tiraient presque autant d'un

(1) Strab., XIV, 668-69.

homme libre que d'un esclave véritable, et n'avaient garde de laisser arriver aux magistrats la voix du malheureux. A Rome, dans les bouges de la voie Suburra ou de la voie Sacrée, près du temple de Castor, le Grec des îles, au fin et dur profil, montrait à l'acheteur des créatures de prix fort divers, les pieds blanchis à la craie, exposées sur une sorte d'échafaud tournant. Là, entassés comme un vil bétail, des troupeaux de Lydiens, de Cariens, de Mysiens, de Ciliciens, tous gens de peu de valeur, étaient parqués près des foules de Syriens, « l'espèce d'hommes la plus dure au mal (1), » de Sardes et de Corses d'un prix encore moindre, de Cappadociens, de Bithyniens, de Liburnes, de Germains et de Gaulois, estimés comme porteurs de litières, de Numides, coureurs excellens, d'Éthiopiens, baigneurs athlétiques, de Phrygiens, de Lyciens et de Grecs asiatiques, fort recherchés pour le service de table, les belles-lettres, la musique et la danse. On rencontrait dans ces bazars jusqu'à des Indiens, des Parthes, des Daces, des Alains. Quant aux Juifs, qu'on ne distinguait pas toujours des Syriens, des Phéniciens, des Égyptiens et des Chaldéens, ils devaient être fort nombreux. Tout cela payait l'impôt, les droits d'exportation, d'importation et de vente (2); mais les esclaves de choix, les sujets rares et de haut goût, les objets de luxe en un mot, que le marchand dérobait aux regards du vulgaire, c'étaient, avec les tout jeunes enfans d'Alexandrie, les nains difformes, les monstres, les fous, les bouffons, les pantomimes et les histrions, qui, depuis la fin de la république, formèrent avec les joueurs et les joueuses de flûte, de psaltérion et de sambuque, l'accompagnement obligé des repas et des fêtes de tout riche Romain.

Pourquoi la sainte Délos, lieu de pèlerinage pour toute la Grèce du continent et des îles, où tous les cinq ans des *théories* parties d'Athènes, de Milet, de Samos, célébraient encore à l'époque romaine ces fêtes d'Apollon et d'Artémis où des chœurs de jeunes gens et de jeunes filles, au son de la flûte et de la cithare, chantaient des hymnes et exécutaient ces danses fameuses dans lesquelles on représentait le drame sacré de la sombre Latone et la naissance de ses blonds enfans, — pourquoi l'île flottante de Délos, dont aucune sépulture ne souillait les flancs vierges, était-elle devenue un des plus célèbres marchés d'esclaves de l'ancien monde, une terre maudite où les captifs, entassés sur le sable des grèves, devaient laisser toute espérance? Je ne sais; mais, outre qu'il faut se bien garder de transporter dans l'antiquité notre philanthropie romantique, Délos devait à sa position géographique et à l'inviola-

(1) Plaut., *Trinumus*, II, iv, 599.

(2) Voyez le savant ouvrage de M. H. Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité* (1847).

bilité de son territoire le renom d'être une des places de commerce les plus sûres et les plus fréquentées. Après la destruction de Corinthe, c'est de Délos que l'Italie tira tous les articles de luxe d'origine orientale jusqu'à l'époque des guerres de Mithridate, époque où fut anéantie dans un épouvantable massacre presque toute la population commerçante de l'île, composée surtout d'Italiens. C'est alors que Pouzzole, cette « petite Délos, » comme l'appelait le poète Lucilius, trafiqua directement avec la Syrie et Alexandrie.

Délos n'est point la seule île de la mer Égée où le commerce d'esclaves ait été florissant. Chios, Samos, Lesbos, les grandes cités d'Éphèse et de Milet, sur les côtes de l'Asie-Mineure, ont eu la même célébrité. Les esclaves gardaient souvent le nom du pays d'où ils venaient (1), et, bien que cet indice soit quelquefois trompeur, on doit cependant en tenir compte. Ainsi il pouvait arriver qu'on appelât « Lesbienne » une esclave achetée à Lesbos, mais venue d'une tout autre contrée, dont nul ne savait plus le nom, pas même l'esclave, laquelle avait peut-être été enlevée tout enfant, ou était née de parens déjà captifs. Cependant les noms d'esclaves que nous trouvons dans Plaute et dans Térence, *Ion*, *Ephesius*, *Thessala*, *Lydus*, *Syra*, *Lesbia*, *Phrygia*, etc., sont un bon critérium de l'origine ou de la provenance des classes serviles à Rome. Si l'esclave avait été élevée avec soin, si elle dansait avec la grâce voluptueuse des Ioniennes, si au son des crotales, du tambour de basque, des castagnettes de Bétique, elle était habile à imiter les pas et les mouvemens lascifs des danseuses de Cadix, si elle savait chanter avec charme une ode de Sappho, quelque molle mélodie, quelque légère chanson des bords du Nil, en frappant du plectrum d'ivoire les cordes d'une lyre, ou en promenant deux belles mains sur la harpe de Phénicie, ou tout simplement si elle était jolie et plaisait à quelque Romain, celui-ci achetait au marchand la belle captive et la faisait affranchir. C'était là l'histoire de presque toutes les femmes du demi-monde (de celles du moins qui n'étaient pas étrangères et ne s'étaient point rachetées de leur propre pécule), de toutes ces *affranchies*, adulées comme des reines par la jeunesse de Rome, célébrées à l'envi par les élégiaques latins, par Gallus, Tibulle, Properce et Ovide. Cette histoire-là était aussi ancienne que commune; on était habitué à la voir représenter dans les comédies : c'est le sujet du *Persan* de Plaute par exemple où Toxile, pour le dire en passant, conseille à un *leno* (sorte de *ruffiano* antique) d'acheter une belle fille que des pirates sont censés avoir enlevée.

Si quelque fière matrone romaine, très pure encore dans quel-

(1) Movers, *Die Phönizier*, B. III, p. 81.

ques grandes familles, les cheveux noués avec la *vitta*, superbement drapée dans les longs plis de la *stola* et de la *palla* tombant jusqu'aux talons, écrase d'un regard hautain la petite affranchie d'hier, — vile esclave qui peut-être porte encore au sein et sur les bras la trace des coups de fouet et des piqûres d'épingle, créature vénale qu'un beau fils a tirée à prix d'or de quelque impur repaire, mais qu'on ne saurait sans doute ni aimer ni prendre au sérieux, — celle-ci, l'affranchie, n'a pas moins de mépris pour les malheureuses aux bottines crottées, à la mitre peinte, qui parcourent la voie Sacrée ou se tiennent aux environs du Cirque. Bonnes amies de gardes-moulins, reste de galans enfarinés, délices des canailles d'esclaves, horreurs parfumées de lavande que jamais homme libre n'a voulu toucher, filles à deux oboles, *scorta diobolaria*, quelles injures les affranchies ne jettent-elles pas à la face des pécheresses de bas étage! Elles se vengent ainsi du dédain des matrones. « Elles font de nous grand mépris parce que nous ne sommes que des affranchies, » s'écrie une femme de cet ordre dans *la Cassette* (1). « Oui, moi et ta mère, dit-elle à Silenium, nous avons fait le métier de courtisane. Elle t'a élevée comme j'ai élevé ma fille, pour moi; vos pères étaient de rencontre. Ce n'est point par dureté de cœur que j'ai fait prendre à ma fille l'état qu'elle exerce, mais je ne voulais pas mourir de faim. » Et comme Silenium insinue avec une naïveté touchante qu'il aurait mieux valu la marier : « Par Castor! ricane la vieille, elle se marie tous les jours. »

Bien des affranchies ne pensaient point ainsi et préféraient marier leur fille. Elles-mêmes allaient avec leur enfant habiter la maison du mari. Voilà précisément comme Délia et sa mère nous apparaissent dans les poèmes de Tibulle. Nous savons d'une manière positive que ces deux femmes appartenaient à la classe des affranchies. Après comme avant son mariage, Délia n'attacha jamais ses blonds cheveux avec la *vitta* des matrones, jamais elle n'embarrassa ses pieds dans les plis de la « longue *stola*. » C'est un de ses amans, Tibulle lui-même, qui nous l'apprend dans des vers où il n'y a pas ombre de dépit ou d'amertume d'aucune sorte (2). On pense bien d'ailleurs qu'un poète comme Tibulle, dont les manières étaient naturellement grandes et délicates, se serait bien gardé de faire une telle allusion, si elle avait pu blesser Délia; mais jamais sans doute il ne vint à l'idée de cette jeune femme de vouloir passer pour une patricienne. Elle connaissait sa condition, et savait qu'il lui manquait bien plus qu'une longue robe et des bandelettes pour devenir l'égale de la mère et de la sœur de Tibulle.

(1) Plaut., *Cistell.*, I, I, 39 sqq.

(2) I, VI, 68-69. — Turnèbe, Voss, Heyne et Dissen, sans parler des derniers éditeurs de Tibulle, sont unanimes sur ce point.

Délia paraît avoir été une étrangère, une fille de l'Asie-Mineure ou des îles de l'Archipel, peut-être une Syrienne. Il n'est pas dit un seul mot de son père, qui semble bien aussi « avoir été de rencontre. » Sans avoir la prétention de dire avec certitude quelle fut la patrie de Délia, on peut supposer qu'elle ou sa mère venait des pays d'Orient, d'où la plupart de ces femmes tiraient leur origine. Était-elle de Délos? Elle y naquit peut-être, mais elle n'était certes pas plus Grecque qu'Italienne. Contentons-nous de ce résultat négatif. Telle autre amie de poète à jamais immortelle, dont on croit savoir le vrai nom, n'est guère mieux connue. Je ne voudrais pas ébranler la foi de ceux qui voient dans la Lesbia de Catulle la patricienne Clodia, la sœur du fameux agitateur Clodius, la femme de Q. Metellus Celer; mais il faut bien reconnaître que nous n'en avons aucune preuve directe, aucun témoignage contemporain, et que l'opinion actuelle demeure une supposition vraisemblable, sinon une pure hypothèse (1). Je ne crois pas qu'il faille tenir grand compte du fameux passage d'Apulée (Apol., p. 106, Oud.), où l'on a cru retrouver les noms des amantes de Catulle, de Ticidas, de Properce et de Tibulle. C'était un esprit prodigieusement actif et curieux que celui d'Apulée, mais si faux et si bizarre que le personnage semble avoir quelque chose de fantastique, d'équivoque, de glissant et de peu sûr, comme ces gros serpens sacrés qu'il dut voir bien souvent au fond des vans mystiques, enroulés sous des feuilles de lotus, dans les innombrables mystères auxquels il se fit initier. Songez que le passage en question est dans un plaidoyer, sorte d'écrit où l'on se pique rarement de critique historique, que notre avocat se propose uniquement d'écarter une accusation, et déclare que, si ses adversaires ont raison, ils devront aussi incriminer Catulle, Ticidas, Properce et Tibulle, lesquels ont tous chanté leurs belles sous des noms fictifs. « Plania est dans son cœur, Délia dans ses vers, » s'écrie-t-il en parlant de Tibulle. L'antithèse est jolie, et de cette élégance recherchée qu'on aimait fort dans les écoles d'Afrique; mais qui donc a révélé à ce rhéteur carthaginois tant de choses précieuses sur la biographie intime des plus grands poètes latins? Où les a-t-il prises? Comment personne ne paraît-il les avoir connues avant lui? Je ne dis pas qu'il a forgé les noms qu'il cite; il les a sans doute tirés de quelque insipide recueil anecdotique de ces temps absolument dénués de critique. En somme, on comprend la réserve de Catulle, si ce poète a été l'amant de la patricienne Clodia; mais quelle apparence que Tibulle ait eu les mêmes scrupules à l'endroit d'une affranchie? Dira-

(1) Rud. Westphal., *Catulls Gedichte in ihrem geschichtlichen Zusammenhange übersetzt und erläutert*, p. 34-35. Breslau, 1867.

t-on que cette affranchie était mariée? Oui, l'excellent travail de M. Otto Richter a surtou que les cinq élégies où il est fait mention toutes à une femme mariée; mais à Rome com bien des sortes de mariage. C'est peu de dire riée, si l'on ne demande tout aussitôt : comme

On n'attend pas de nous sans doute quelqu tion sur cette fameuse « orgie romaine, » qui n dans l'imagination des ascètes, des rhéteurs gens de peu de critique. Les mœurs de Rome et d'Auguste ne différaient guère des nôtres. Elles rappelaient celles qu'on a toujours observées dans les grands centres de population cosmopolite aux époques de civilisation très avancée. Il y avait à Rome des patriciens, des chevaliers, des affranchis, dont les richesses prodigieuses, accrues par l'usure, le fermage des impôts publics et les rapines de toute sorte exercées sur le monde entier, dépassaient de beaucoup les plus grandes fortunes de ce temps-ci. Il y avait dans la même ville 320,000 citoyens inscrits sur les registres de distribution de vivres. César réduisit en vain ce nombre à 150,000. Le « paupérisme, » sorte de maladie sociale qui se développe fatalement avec le luxe au sein des grandes agglomérations d'hommes, n'est point chose qui cède à des mesures administratives. Avec l'opulence des uns, la misère des autres avait augmenté. En haut, sur les sommets inaccessibles d'un lumineux olympe, loin, bien loin de la terre où les nations leur dressent des statues, le chœur des dieux et des demi-dieux, pour qui l'existence est une fête éternelle; en bas, aux plus obscures profondeurs, misérable et famélique, la vile multitude, oh! la plus vile et la plus hideuse qui fut jamais, dirais-je, si elle s'était saturée d'alcool autant que notre populace! Quant à la classe moyenne, il y avait longtemps qu'elle avait entièrement disparu à Rome. « Grands seigneurs et mendians, tous deux cosmopolites à égal degré, voilà, dit Mommsen, tout ce qui restait dans la ville. » Lorsqu'à l'avénement du principat ce qu'on appelait encore le peuple romain perdit le prix de ses votes et de ses cris dans les émeutes, il fallut bien le nourrir, ce peuple, et l'amuser. Juvénal a dit le mot, mais la chose existait depuis longtemps. Il suffit de relire l'inscription d'Ancyre pour se bien persuader qu'Auguste amusa le peuple par les jeux du cirque qu'il donna, les spectacles de gladiateurs, les combats d'athlètes, les chasses de bêtes d'Afrique, de même qu'il le nourrit par ses innombrables distributions de blé, de sesterces et de deniers. Ce peuple-là n'avait plus de romain que le nom. « Depuis longtemps, dit Appien, le peuple romain n'était plus qu'un mélange de toutes les nations. Les affranchis étaient confondus avec les citoyens, l'esclave n'avait plus

en qui le distinguât de son maître. Enfin les distributions de blé qu'on faisait à Rome y attiraient les mendians, les paresseux, les scélérats de toute l'Italie. » Admirez maintenant la naïveté des historiens modernes qui, après le meurtre de César, après la mort d'Auguste, de Tibère, et, j'imagine, de tous les empereurs, s'étonnent et s'indignent de ne pas voir renaître la république! Il ne manquait pour cela que des citoyens. Quelques misérables hallucinés, sorte de maniaques dangereux, un fou furieux, Cassius, un hypocondriaque, Brutus, un esprit étroit et borné, Caton, purent bien éteindre en un instant l'immortel génie qui avait assuré pour des siècles la durée de la puissance romaine et propagé jusqu'aux limites de l'Occident une civilisation supérieure d'où est sorti le monde moderne : l'univers, étonné de tant d'impiété, laissa aux dieux eux-mêmes le soin du châtiment, et, loin de répondre aux cris de délivrance qu'avaient poussés les conjurés, les peuples se rangèrent en silence pour éviter jusqu'au contact des parricides.

Dans une telle société, il y avait longtemps que le caractère sacré, essentiellement religieux du mariage antique avait disparu des mœurs. En se mariant, l'homme n'associait plus la femme au culte secret de ses ancêtres et des dieux de sa famille : il suivait la coutume, recherchait quelque avantage, ou obéissait aux lois. D'ancêtres, il ne pouvait en être question pour cette tourbe cosmopolite d'affranchis, sans passé et sans tradition, qui à la troisième génération devenaient dans leurs petits-fils des citoyens romains, des chevaliers, voire des sénateurs. Tout homme né libre, à moins qu'il ne fût sénateur ou fils de sénateur, pouvait épouser une affranchie; il en avait des enfans légitimes. La loi Julia permit aux chevaliers cette sorte d'union. Rome fut ainsi peuplée d'étrangers qui servirent à recruter les tribus, les décuries, les cohortes même de la ville. Par contre, on ne voyait que Romains et Italiens dans les provinces, en Gaule, en Asie-Mineure, en Afrique. La vie commune à Rome était celle d'une ville où le luxe et le plaisir sont la grande affaire, où s'enrichir, faire fortune à tout prix, paraît à chacun le commencement de la sagesse, où les classes serviles, — nous dirions aujourd'hui les classes industrielles, — pâles et frémissantes de désirs, trouveraient douce la mort, s'il leur était donné de s'étendre un instant sur le lit d'or des voluptés banales où se vautrent leurs patrons.

Les élégans, les petits-maîtres, tous les gens du bel air ne se mariaient plus. Avoir des enfans, procréer des « citoyens » pour l'état, cela paraissait grossier et presque ridicule à de fins lettrés comme Properce. Le mal, on le sait, datait de loin. Bien avant l'époque de Tibulle et d'Horace, le censeur Q. C. Métellus le Macédonique, 131 ans avant notre ère, exhortait déjà les Romains à ne pas s'exempter d'une

charge publique, bien lourde sans doute, mais qu'il fallait subir par devoir et en bon patriote. Auguste, qui lut dans le sénat et fit connaître au peuple par un édit le discours de Métellus, Auguste, qui se présente à nous, dans l'inscription d'Ancyre, comme un réformateur des mœurs, qui par de nouvelles lois entreprit de faire revivre les coutumes et les usages des ancêtres, essaya vainement, dès 727 de Rome, de combattre le célibat chez les deux sexes. Neuf ans après, il ne fut guère plus heureux avec les lois juliennes, ni plus tard encore avec la loi *Papia Poppæa,* qui frappait de peines très sévères les hommes de vingt à soixante ans non mariés, ou qui, au-delà de vingt-cinq ans, n'avaient point d'enfans, et les femmes de vingt à cinquante ans non mariées, ou qui, au-delà de vingt ans, étaient sans enfant. Cette loi, dit Tacite, ne fit pas contracter plus de mariages ni élever plus d'enfans. On s'en douterait bien un peu, même sans ce grave témoignage. Là où nous ne voyons aujourd'hui qu'un assez lourd contre-sens d'Auguste, une faute de goût toute romantique qui surprend fort dans un esprit si lucide et si juste, les contemporains que la loi atteignait ont vu un véritable attentat contre ce que les modernes devaient appeler la liberté individuelle, notion encore bien confuse, mais dont on commençait d'avoir un vague sentiment. En cessant d'être citoyen, le Romain devenait homme. Une très haute philosophie, peu comprise, bien que très répandue à Rome, la doctrine d'Épicure, présentait volontiers le célibat comme une condition de paix, de sérénité, d'indépendance spirituelle et de vraie liberté. Sans doute, chacun usait de cette liberté d'une manière un peu différente, et ce n'était pas toujours la philosophie qui gagnait ce que l'état perdait.

Mais il faut avouer que le mariage, tel que l'avaient fait les nouvelles mœurs, n'était guère de nature à tenter les gens délicats, amoureux du repos et de l'étude, ou simplement soucieux de leur honneur. Dans les derniers temps de la république, le mariage était devenu une union passagère, une sorte de contrat de louage aussi facilement rompu que conclu; renouvelé à volonté sans le moindre empêchement, il laissait aux deux époux toute liberté de se livrer à leurs fantaisies. Le divorce, si contraire à l'institution religieuse du mariage et à peu près inconnu à Rome jusque-là, était maintenant un événement de tous les jours. Les registres publics étaient couverts d'actes de divorce. Les grands avaient donné l'exemple. Sylla, comme Pompée, épousa cinq femmes, César quatre comme Antoine, sans compter Cléopâtre. La fille bien-aimée de Cicéron, Tullia, eut trois maris. On comprend que Sénèque, avec sa manière de dire un peu exagérée qui rappelle le *convitium sæculi* de nos prédicateurs, ait eu quelque raison d'écrire que certaines femmes

de noble race ne comptaient plus leurs années par le nombre des consuls, mais par celui de leurs maris. La grande liberté qui régnait dans ces sortes d'unions dégénérait bien vite en une tolérance réciproque souvent très large. Un moyen infaillible de se couvrir de ridicule, de passer pour un rustre qui n'entend rien aux belles manières de la ville, c'était de paraître jaloux. Ovide et Sénèque, le poète libertin et l'austère moraliste, notent tous deux à leurs points de vue les mêmes traits de mœurs. « Amusez-vous, ô belles, dit la Dipsas du poète de Sulmone; celle-là seule est chaste que personne ne prie d'amour. Si elle n'est point novice, c'est elle qui fait le premier pas... Se fâcher contre une épouse adultère, quelle grossièreté!.. Si tu es sage, sois indulgent, quitte cet air sévère et ne revendique pas tes droits d'époux. Cultive les amis que te donnera ta femme (elle t'en donnera beaucoup!). Honneur et crédit te viendront ainsi sans fatigue aucune. Tu seras de tous les festins de la jeunesse, et tu verras dans ta maison mille objets que tu n'y auras point apportés (1). » Et le philosophe : « A-t-on aujourd'hui la moindre honte de l'adultère? On en est venu au point qu'une femme ne prend un mari que pour irriter les désirs de l'amant. La chasteté est une preuve de laideur... (2). »

L'homme du monde le mieux doué pour la vie innocente et facile, pour les studieux loisirs, un Virgile, un Tibulle, échappait difficilement à l'élégante corruption d'une telle société. Tout jeune homme bien né qui ne se serait pas affiché avec une courtisane célèbre, qui n'aurait pas entretenu une femme mariée, aurait passé aux yeux des dames romaines pour un débauché de bas étage, pour un coureur de servantes (3). Les lois juliennes semblèrent surtout tyranniques à cette classe de délicats et de raffinés qui avaient appris à connaître aux dépens d'autrui tous les inconvéniens du mariage. Quant aux femmes, on pense bien qu'elles avaient trouvé le moyen d'éluder ces lois tout en paraissant s'y soumettre. Prendre pour mari un homme pauvre, sans autorité dans la maison, qui supporte sans plainte les amis de sa femme et sache à merveille qu'au moindre signe de rébellion il sera mis à la porte comme un amant ruiné, voilà un des artifices dont usaient souvent les riches affranchies. D'autres au contraire avaient un mari avide, une vieille mère rapace, qui les poussaient en quelque sorte dans les bras de l'amant. L'adultère passait dans les mœurs de la famille; on en vivait. Horace nous montre l'épouse qui se lève devant l'époux, son complice, pour suivre quelque vil *ruffiano* ou quelque patron de

(1) Ovid., *Amor.*, I, VIII, 43; III, IV, 37.
(2) Senec., *De Benef.*, III, XVI.
(3) *Ibid.*, I. IX.

navire dont la ceinture renferme assez d'or pour payer toutes les hontes (1). Dans Juvénal, cet honnête homme (je parle du mari) a l'air de compter les solives ou de ronfler sur les verres (2). Il ne voit rien, ne sait rien, n'entend rien; il dort. Pour tout le monde? Non, certes. De là le vieux proverbe : *non omnibus dormio*. Que le mot soit de Cepius ou d'un autre, il peint fort bien en sa brièveté l'intérieur de certaines maisons romaines. Le madré compère distingue très nettement dans son rêve le geste furtif de l'esclave qui s'apprête à saisir quelque coupe de falerne; mais ce qui parfois le fait vaguement sourire, ce qui l'empêche en apparence de voir et d'entendre, c'est la vision de son propre nom qui luit en lettres d'or dans le testament des galans de sa femme.

Telle se montre Délia entre son mari, sa mère et ses amans. Tibulle se vante en propres termes d'avoir plus d'une fois endormi le mari : il lui faisait boire du vin pur; lui, il mettait de l'eau au fond de sa coupe, si bien que la victoire lui restait (3). Tibulle était-il dupe? J'ai bien peur que le mari eût pu dire avec Ovide :

Ipse miser vidi, quum me dormire putares.

Le poète était jeune et sans doute fort novice lorsqu'il connut Délia. Que lui importait d'ailleurs? Jamais il n'a été jaloux du mari. Celui-ci tenait peu de place dans la maison, il s'effaçait à propos, et n'était mis en avant par la vieille mère que lorsqu'il s'agissait d'éloigner un amant importun ou ruiné.

Nous avons eu la mère d'actrice; les anciens avaient la mère d'affranchie et de courtisane. Dans les poèmes de Tibulle, la mère de Délia n'est appelée qu'une seule fois de son nom de « mère. » Selon que le poète est dans la joie ou dans la douleur, c'est une « bonne et douce vieille, attentive, précieuse comme l'or, » ou une « sorcière rapace, » et même une « entremetteuse. » Alors il accumule sur le chef branlant de la misérable ces malédictions terribles dont tous les poètes du temps se montrent si prodigues à l'endroit des vieilles de cette sorte. « Que les âmes dolentes des amans malheureux voltigent autour d'elle, et qu'en tout temps la chouette sinistre crie du haut de son toit! Bondissant sous l'aiguillon de la faim, qu'elle aille arracher l'herbe des tombes et ramasser les ossemens abandonnés par les loups voraces! Qu'elle coure nue par les villes en hurlant, poursuivie de carrefour en carrefour par des chiens furieux (4). » Au contraire, si des ressentimens plus ou moins graves

(1) Horat., *Od.*, III, vi, 29.
(2) Juv., *Sat.*, I, 55 sqq.
(3) Tib., I, vi, 27-28.
(4) Tib., I, v, 51-56.

ne l'égarent point, Tibulle reconnaît volontiers tout ce que la mère de Délia a fait pour le rendre heureux. Dans la sixième élégie, il a laissé percer un sentiment affectueux très réel sous l'expression dédaigneuse de sa reconnaissance. « Si je t'épargne, ce n'est pas pour toi, ma Délia; mais ta mère me touche, et cette excellente vieille désarme ma colère. C'est elle qui t'amène vers moi dans les ténèbres, qui, toute tremblante, nous met dans les bras l'un de l'autre. C'est elle qui la nuit m'attend immobile à la porte, et de loin reconnaît mon pas. Vis longtemps pour moi, douce vieille! Combien je voudrais pouvoir ajouter mes années aux tiennes! Toi, et ta fille à cause de toi, toujours je vous aimerai. Quoi qu'elle fasse, c'est ton sang (1). »

Je ne sais, mais il me semble que la mère de Délia revit pour nous avec des traits au moins aussi nets et accusés que le triste mari de la belle enfant. Décrépite, hideuse comme toutes les vieilles femmes des pays méridionaux, elle aime sa fille comme une louve, et la défendrait avec ses ongles contre tout le genre humain. Misérable esclave de Syrie ou des îles de l'Archipel, vendue, revendue peut-être à des maîtres cupides et cruels, elle hait les hommes, ignore profondément la morale des gens qui naissent libres et riches, et n'a d'estime au monde que pour le fauve éclat des pièces d'or. A la vue des dariques, ses petits yeux perçans comme des vrilles s'allument et pétillent, son cou se gonfle comme celui d'un reptile, et sur son front terreux s'agitent quelques rares cheveux gris qui semblent jaunes sous l'étoffe rouge dont se coiffaient à Rome les femmes de cet âge et de cet état.

II.

Quand il vit Délia pour la première fois, Tibulle n'était guère qu'un enfant. Tibulle était alors un gentil cavalier, riche, élégant, de manières douces et distinguées. Bien que, par bon ton, il affecte parfois d'avoir les mœurs des Cœlius, des Dolabella et des Curion, il ne paraît pas que la débauche, même brillante et de noble apparence, ait jamais eu pour lui un attrait réel et durable. Quoi qu'il en dise, on ne l'imagine guère enfonçant la nuit les portes des belles Romaines, faisant tapage dans les rues et provoquant le passant attardé dont le falot jette une lueur indiscrète sur ses traits qu'il s'efforce de dissimuler dans l'ombre (2). Il n'y a là que réminiscences de Plaute et de Térence. Parce qu'il mourut jeune, il ne faut point faire de Tibulle un poète phthisique, mais il ne faut pas ou-

(1) Tibull., VI, 57-66.
(2) *Tib.*, I, I, 73-74; II, 33, 36-37.

blier non plus que lui-même se donne comme étant d'une complexion délicate. Horace, qui le connaissait, parle de sa beauté (1). Un ancien biographe du poète, Hieronymus d'Alexandrie, vante sa belle stature, la souplesse et l'agilité de ses membres, la grâce aimable de sa parole et la douceur de ses mœurs. Le même auteur a bien raison de s'élever contre ceux qui prêtaient à notre poète un visage triste et austère; il a tort de le représenter hilare et joyeux. Sur le visage de Tibulle, où brillait alors l'heureuse sérénité de la jeunesse et de la force, il n'y avait que l'expression sérieuse et calme d'un paysan latin, né à Rome, il est vrai, mais qui plus que personne tenait au sol de ses pères, à sa terre et à ses bois de Pédum, à la rustique habitation de sa famille, à la religion de ses ancêtres, aux rites et aux cérémonies sacrées de ses dieux lares.

Tibulle réalisait pour Horace l'idéal que cet esprit excellent s'était formé de l'homme. Il avait cette santé de l'esprit et du corps qui, en un temps où l'épanouissement harmonieux de la nature humaine était encore le but de la vie, paraissait être le souverain bien. Rarement l'homme accompli selon les idées grecques s'était développé avec plus de bonheur parmi les descendans plus ou moins civilisés des gens agrestes du Latium. Toutes les qualités de l'âme et du corps, toutes les « vertus » rares et précieuses dont Platon et Aristote ont doué à l'envi leur citoyen idéal, — beauté, force, santé, richesse, noblesse, tous les dons exquis de l'intelligence la plus cultivée, — Tibulle les avait reçus, ces biens, de la nature et des siens. Il y a dans cette existence naturellement heureuse je ne sais quoi d'antique qui fait qu'on songe aux paroles d'Hippias : « ce qu'il y a de plus beau pour un homme, c'est d'être riche, bien portant, honoré par les Grecs, de parvenir à la vieillesse, de faire de belles funérailles à ses parens quand ils meurent, et de recevoir lui-même de ses enfans une belle et magnifique sépulture (2). »

Toutefois on ne vit pas impunément en des temps aussi profondément troublés. La plante humaine a beau être forte et vivace, si tout change et se transforme autour d'elle, si la terre et le ciel se montrent inclémens, elle s'arrêtera net dans son développement, elle languira, stérile, et mourra sans pousser de rejeton. Telle fut la destinée du poète. Non-seulement il ne parvint pas à la vieillesse, mais, loin de faire de belles funérailles à ses parens, ce furent sa mère et sa sœur qui recueillirent ses cendres sur le bûcher. Ajoutez que, si les affaires publiques et la guerre sont la chose par excellence du citoyen antique, nul ne fut jamais moins citoyen que Ti-

(1) *Epist.*, I, IV, 6.
(2) Platon., *Hipp. maj.*, 291.

bulle. Enfin, bien que rien ne nous ait été transmis sur l'enfance du poète et sur son éducation, il suffit de lire dix vers de n'importe quelle élégie pour être intimement persuadé qu'il a été élevé par des femmes, et que jamais il n'a pu vivre, même en pensée, loin de sa mère et de sa sœur. Parfois on serait tenté de croire que ce sont peut-être les seules femmes qu'il ait aimées. Il est si facile de s'imaginer qu'on aime les autres, j'entends les Délia, les Némésis! Lorsqu'on a le malheur de se survivre, que l'on a tout loisir de descendre en soi-même, les premiers êtres chers qu'on a aimés, et qui nous ont aimés pour nous-mêmes, se dressent seuls dans les lointains fuyans de nos jours écoulés. Bien que la mère et la sœur du poète ne soient nommées qu'une fois dans les élégies, on devine dans toute l'œuvre la présence sanctifiante de ces âmes élues, qui sans doute ont été la meilleure part du génie de Tibulle.

Le poète ne parle pas de son père. Il semble l'avoir à peine connu. Peut-être périt-il dans les proscriptions et dans les épouvantables massacres qui ensanglantèrent le monde après le meurtre de César, à l'avénement du triumvirat d'Octave, d'Antoine et de Lépide, dans les mois (711-43) qui précédèrent la bataille de Philippes (712-42). Au rapport d'Appien, 2,000 chevaliers et 300 sénateurs furent tués. L'Italie fut livrée aux vétérans, qui brutalement dépossédèrent les anciens maîtres du sol et se partagèrent les terres. Virgile et Properce furent atteints comme Tibulle sans doute par ce fléau terrible; d'ailleurs ceux qui avaient échappé au « partage » de 711 n'échappèrent pas à celui de 713. Avant comme après Philippes, et plus tard encore, après Actium (723-31), nul ne fut sûr de posséder en paix le champ paternel. L'enfance de Tibulle s'écoula dans le domaine, certainement amoindri (1), de ses ancêtres (il était d'une ancienne famille de chevaliers latins), entre sa mère et sa sœur, sous la protection des bons vieux dieux en bois que l'on vénérait de génération en génération dans la chapelle de famille.

Dans la dixième élégie du premier livre, laquelle trahit çà et là quelque inexpérience, et en tout cas est bien de la première manière de Tibulle, le poète nous a parlé de son Milly ou, si l'on veut, de ses Feuillantines, mais en quelques vers seulement, avec le tact et le bon goût d'un ancien. Nous le voyons, tout enfant, dans la vieille maison de Pédum, courir sous les beaux arbres du verger que garde quelque Priape rougi de vermillon, effroi des oiseaux du ciel. Il passe, repasse tout le jour devant ces antiques dieux lares qui l'ont nourri, dit-il, et dont la bienfaisante provi-

(1) I, I, 19 sqq.

dence n'a cessé de veiller sur lui du berceau à la tombe. Ces premières impressions, à la fois douces et religieuses, déposèrent dans l'âme de l'enfant un fonds de piété qui devait très bien s'allier avec sa nature tendre et sérieuse. Tibulle sera pieux, superstitieux même, comme un vieux paysan du Latium. S'il voit en un champ une poutre isolée, une borne antique dans un carrefour, il adore (1). Chaque année, il ne manque pas de purifier ses bergers et d'asperger de lait le simulacre de la bonne déesse Palès, patronne des troupeaux. Tous les dieux ont leur part des fruits nouveaux de l'année : il la leur offre dans les vases d'argile de ses pères. Lui-même en de blancs vêtemens, le front couronné de myrte, et tenant dans ses mains la corbeille sacrée, il suit la victime qu'il va immoler. Quant aux lares, il sait qu'on les apaise avec une grappe de raisin ou une couronne d'épis placée sur leur chevelure vénérée. Un vœu a-t-il été exaucé, ces divinités amies se contentent de quelques gâteaux et d'un rayon de miel qu'une petite fille, — la sœur du poète, j'imagine, — leur apporte dans la rustique chapelle. Le culte officiel de Rome, avec ses pompes et ses cérémonies, laisse Tibulle assez froid et indifférent; mais tous les vieux cultes naturalistes des ancêtres revivent avec une étrange puissance dans cette âme antique. Certes voilà un vrai descendant de ces graves Latins, de ces nobles tribus âryennes, qui, comme les Germains, adoraient dans les mystérieuses solitudes des bois et des forêts ce que leurs yeux ne voyaient point, et tenaient leurs assemblées auprès des sources et des fleuves sacrés.

Tous les ans, Tibulle venait sans doute avec sa famille passer l'hiver à Rome. Nous avons vu qu'il était né dans cette ville. Il y suivit certainement les cours des maîtres les plus célèbres du temps. A l'âge où les fils de sénateurs et de chevaliers allaient achever leurs études à Athènes, Tibulle demeura auprès des siens. Il semble bien que, moins heureux qu'Horace, le fils du digne affranchi, il descendit chez les ombres sans avoir visité la ville sainte d'Athéné. Naturellement il n'en appliqua pas moins son esprit à cette étude approfondie des modèles grecs, qui était le fond et la substance même de toute éducation libérale. Tout Romain bien élevé savait écrire et déclamer dans l'une ou l'autre langue. Il n'y avait d'autre littérature proprement dite que celle des Grecs. Les Italiens s'étaient essayés dans tous les genres, ils avaient même créé quelques œuvres admirables; mais, pour être écrite en latin, leur littérature n'en restait pas moins toute grecque d'inspiration. Pour ne pas nous écarter de l'époque de Tibulle, que l'on songe à Virgile, à Catulle, qui a non pas imité, mais traduit Sappho, — à Horace, dans les

(1) I, I, 11-12.

odes duquel on retrouve la moitié des fragmens connus des lyriques grecs, — à Properce, qui lui-même s'appelle le Callimaque romain, et qui s'est souvenu de son modèle au moins autant peut-être que Gallus d'Euphorion de Chalcis. Quelques historiens de la littérature latine, comme Bernhardy, ont remarqué que Tibulle est le seul poète du siècle d'Auguste dont l'œuvre ne trahisse aucune trace d'imitation grecque. Un examen plus attentif des élégies et un plus grand souci de l'ordre chronologique dans lequel elles ont été composées ne permettent plus de douter de l'influence très réelle que les poètes alexandrins ont exercée sur les premiers essais de Tibulle. Ce qui est vrai, c'est qu'avec une connaissance très étendue de la littérature grecque, Tibulle a su rester Latin, et de bonne heure s'est abandonné au cours paisible de ses douces rêveries. Une très grande paresse de mémoire s'allie très bien au sentiment exquis de l'art le plus raffiné. Tibulle est allé à la postérité avec une vingtaine d'élégies dont la moitié seulement lui a paru digne d'être publiée. Toute son œuvre immortelle tiendrait dans deux colonnes du *Times*. Il n'écrivit pas pour écrire, comme Ovide ou Martial. En toute chose, Tibulle montra cette nonchalance de grand seigneur, disons mieux, de chevalier romain opulent et lettré, sans dédain ni amertume, qui n'est plus guère dans nos mœurs littéraires. Jamais il ne s'imagina qu'il avait charge d'âmes, que la poésie est un sacerdoce, que le poète a pour mission d'éclairer et de conduire l'humanité. Tout ce pathos était réservé à d'autres temps. Il n'est pas fait une seule allusion à un événement politique dans l'œuvre de Tibulle. Malgré tout, si, plus heureux dans l'élégie amoureuse que dans l'ode, les Romains peuvent être sans trop d'infériorité comparés aux Grecs, c'est à Tibulle qu'ils le doivent.

On ne peut dire en quelle année il connut Délia à Rome, mais ce fut sûrement avant l'époque où il suivit en Gaule M. Valerius Messala Corvinus, l'an de Rome 723 (= 31). Bien qu'il paraisse peu vraisemblable qu'en des temps aussi troublés les fils des chevaliers fussent encore astreints, comme au temps des Scipions, suivant Polybe, à servir pendant dix ans, on peut admettre que Tibulle avait passé quelques années dans les armées romaines; autrement on s'expliquerait peu l'espèce d'horreur que lui inspire tout ce qui rappelle la guerre et le métier des armes. Tibulle avait alors environ vingt-trois ans. Aucun document ne nous a transmis la date de la naissance du poète. Un vers de la cinquième élégie du livre III a longtemps fait reporter cette date à 711 (= 43), l'année même où naquit Ovide, où périrent les deux consuls Hirtius et Pansa dans la victoire de Modène remportée sur Antoine; mais le même vers se retrouve en propres termes dans les *Tristes* (IV, x, 6). En appeler à Horace, qui nommait Tibulle « juge sincère de ses écrits, »

pour soutenir que notre poète devait être plus âgé qu'Ovide, et en conclure avec Scaliger et Heyne que le vers en question est interpolé, voilà qui paraît assez inutile aujourd'hui, J. Heinrich Voss ayant établi, il y a bientôt un siècle, que le troisième livre des Élégies n'est point authentique. Ce résultat de la critique, adopté par le plus docte des éditeurs de Tibulle, par Dissen, confirmé par bien d'autres fins connaisseurs de notre poète et de la littérature latine, comme Paldamus, Lachmann, Gruppe, Hertzberg, Binder, Eberz, est désormais acquis à la science. Le Romain inconnu qui s'est caché sous le nom grec de Lygdamus, inscrit en tête du troisième livre, a pu naître la même année que le poète de Sulmone; voilà tout. Aussi bien celui-ci a marqué lui-même sa place dans le cortége des poètes ses contemporains et ses « aînés. » Il nomme le vieux Macer, qui lui lut ses *Oiseaux*, Ponticus et Bassus, ses compagnons, Horace, Properce, qui n'avait que quatre ans de plus que lui. A peine a-t-il entrevu Virgile. Quant à Tibulle, les destins jaloux l'avaient ravi trop tôt à son amitié. Tibulle avait succédé à Gallus; Properce succéda à Tibulle. « Dans la série des temps, dit Ovide, je vins le quatrième. » A la mort de Virgile et de Tibulle, en 735 (= 19), Ovide n'avait encore que vingt-quatre ans, car, si l'on ignore l'époque de la naissance de Tibulle, on connaît l'année de sa mort par une épigramme d'un précurseur de Martial, Domitius Marsus, ami de Mécène, qui composa aussi des élégies, une épopée et d'autres écrits encore : « Toi aussi, Tibulle, la mort inique t'a envoyé jeune retrouver Virgile dans les Champs-Élysées, afin qu'il n'y eût plus personne ni pour pleurer les molles amours dans l'élégie ni pour chanter en vers héroïques les guerres des rois. » Ainsi, quand Tibulle expira, peu après Virgile, en 735 ou 736, il était « jeune, » ou, suivant l'expression même de son ancien biographe, Hiéronymus d'Alexandrie, « dans la fleur de la jeunesse. » Comme on était *juvenis* au moins jusqu'à quarante ans, Tibulle n'avait donc alors pas plus de trente-cinq à quarante ans, et partant il doit être né en l'an 695 ou 700 de Rome (1).

Nous laissons de côté l'hypothèse d'Oebeke, qui a cru reconnaître le poète Cassius de Parme dans l'auteur du troisième livre des Élégies, et celle de Gruppe, pour qui Lygdamus ne serait autre qu'Ovide, ce qui rendrait raison et du vers prétendu interpolé et des réminiscences de ce poète, assez fréquentes dans ce livre : on abandonne bien vite cette manière de voir quand on connaît les argumens que Hertzberg a produits contre cette supposition, et qu'il a tirés de l'examen du style et de la versification. Lygdamus n'est

(1) Voss et Dissen ont adopté la première de ces dates, Eberz et la plupart des exégètes récens la seconde.

pas plus Ovide que Tibulle, qu'il imite et suit comme des modèles. Ce Romain appartenait, comme notre poète, à la société de Messala, dans la maison duquel doit être né le recueil des poésies de Tibulle. On connaît les vues de Fr. Haase à ce sujet. Messala, qui est avec Asinius Pollion et Mécène un des protecteurs des belles-lettres les plus éclairés et les plus magnifiques de l'époque d'Auguste, Messala, l'ami d'Horace, qu'il avait connu à Athènes, le patron de Tibulle, le guide d'Ovide en ses premières études, vivait au milieu d'une cour de lettrés et de beaux esprits qu'il aimait fort, protégeait au besoin contre les violens et les puissans de la terre. Sa maison, qui devait ressembler beaucoup à celle de Lucullus et des grands seigneurs romains du temps, était en petit une sorte de musée d'Alexandrie, un centre de culture raffinée, un collége de lettrés hellènes qui retrouvaient sous les portiques et dans les salles les chefs-d'œuvre incomparables de la sculpture et de la peinture grecques de tous les siècles. La bibliothèque devait être très riche et renfermer les ouvrages les plus rares et les plus précieux. Orateur déjà illustre au temps des guerres civiles, puisque dès 711 Cicéron fait son éloge à Brutus, Messala avait une éloquence tempérée, élégante et sobre. Tibère, qui vit Messala dans sa vieillesse (il ne mourut qu'à soixante-douze ans, l'an 762 de Rome), goûtait fort son genre d'éloquence, et se le proposa pour modèle. Grammairien érudit comme César, il connaissait à fond la langue latine, et estimait que l'on pouvait tout dire en cette langue sans rien emprunter aux Grecs et sans recourir aux néologismes. Il n'en recommandait pas moins avec Horace de lire, relire nuit et jour les livres grecs. A l'exemple de Crassus et de Cicéron, il conseillait de traduire les orateurs attiques; lui-même fit sans doute un grand nombre de traductions de ce genre. Quintilien parle de sa version du discours d'Hypéride pour Phryné. Il écrivit en grec des poésies bucoliques; peut-être rédigea-t-il aussi en cette langue ses mémoires sur la guerre civile, où Plutarque, Appien et Suétone ont maintes fois puisé. Je ne parle pas de l'homme politique et de l'homme de guerre : ce que je viens de dire du lettré peut donner une idee de la culture raffinée et étendue d'un patricien romain à cette époque.

Tibulle n'ayant publié lui-même, vers 728 (= 26), que le premier livre de ses Élégies, les trois autres ont dû être mis au jour par les soins de Messala. Prêter à un patricien les scrupules et l'exactitude d'un éditeur moderne serait quelque peu naïf. Le recueil des poésies de Tibulle, dans l'état où il nous est parvenu, est une sorte de « livre de famille » dans lequel les actions d'éclat, les honneurs et les triomphes de Messala et des siens occupent une très grande place. A coup sûr, plusieurs poèmes ne sont pas de Tibulle : ils sont donc l'œuvre des poètes et des lettrés qui fréquentaient la mai-

son de Messala. Le célèbre panégyrique, si étrangement faible, qui ouvre le quatrième livre, est d'un contemporain demeuré inconnu. Quant aux petites élégies VII-XII du livre IV, elles sont, comme on sait, de quelque grande et belle dame du temps, qui vivait dans l'intimité de Messala. Elle-même se nomme « Sulpicia, fille de Servius. » Il est probable qu'elle descendait de la vieille gent patricienne des Sulpicii. Horace, en ses satires, parle d'un Servius qui est le même que celui que Pline le Jeune compte parmi les auteurs de poésies érotiques; ce Servius, sans doute fils du jurisconsulte Servius Sulpicius Rufus, est le père de la Sulpicia dont l'œuvre est venue jusqu'à nous dans le volume de vers qui porte en tête le nom de Tibulle. Rien de moins authentique, on le voit, que ce recueil pris en bloc. Depuis deux siècles, les plus doctes philologues de l'Allemagne se sont évertués à résoudre les mille problèmes de critique et d'histoire littéraire que soulèvent ces textes, et leurs descendans ont eu au moins la piété de consacrer tant de savantes veilles en faisant passer dans les livres classiques les résultats principaux auxquels on est arrivé. Dans une édition populaire de Teubner datée de 1870, revue par M. L. Müller, les élégies du livre III portent le nom de Lygdamus, le panégyrique de Messala est attribué à un auteur inconnu, et les petites élégies VII-XII du livre IV sont rendues à Sulpicia.

C'est dans l'île de Corcyre, l'antique Phæacia, en vue des côtes d'Épire, que Tibulle malade, seul, abandonné de ses compagnons d'armes, a composé, en songeant à Délia, la première des élégies qui nous occupent (1). Depuis douze mois déjà (on était dans l'automne de 724), il avait quitté Rome pour suivre en Gaule son tout-puissant protecteur, M. Valerius Messala Corvinus, à qui il devait peut-être le rétablissement de la fortune de sa famille. Après avoir embrassé le parti du sénat, combattu à Philippes avec Brutus et Cassius et servi quelque temps Antoine, Messala avait passé dans les rangs d'Octave, et, nommé consul avec le jeune dictateur à la place d'Antoine, il avait commandé à Actium le centre de la flotte. Agrippa et Mécène pouvaient seuls l'emporter sur Messala dans la faveur du maître. La lutte suprême pour l'empire du monde avait été livrée le 2 septembre 723 (= 31). Quelques jours ou quelques semaines après, Octave envoyait en Gaule Messala pour étouffer une formidable insurrection qui venait d'éclater dans l'Aquitaine. Tibulle, qui dans la guerre civile n'avait pris les armes pour aucun parti, accompagna son ami dans les forêts et sur les monts des Pyrénées, où les druides entretenaient un foyer de rébellions tou-

(1) Tibul., l. I, III. — L'ordre chronologique des cinq élégies *déliennes*, adopté par Lachmann et suivi par M. Otto Richter, est le suivant : III, I, II, V, VI.

jours renaissantes contre l'autorité romaine (1). Les coutumes et les cultes indigènes disparaissaient rapidement dès que le sol d'une province avait été colonisé et couvert de places fortes : les dieux gaulois qui persistaient devaient prendre des noms latins comme Jupiter Axur et adopter les rites de la religion des vainqueurs; mais la conquête était loin d'être achevée dans toute cette partie des Gaules, qui offrait aux révoltés des retraites presque inaccessibles. Toute révolution politique à Rome ou dans les provinces avait là son contre-coup. On ne sait presque rien de cette campagne, qui se termina rapidement par une victoire remportée sur les bords de l'Aude, et pour laquelle Messala obtint le triomphe quatre ans plus tard, en 727 (2). C'est à cet événement, auquel un client de Messala ne pouvait rester indifférent, au moins en apparence, que nous devons la septième élégie du premier livre. Le poète revendique sa part d'honneur dans les hauts faits qui ont été accomplis :

Non sine mest tibi partus honos,

et il prend à témoin les tribus de l'Aquitaine, au pied des Pyrénées, les rivages de l'Océan qui baigne les côtes de Saintonge, la Saône, le Rhône rapide, la vaste Garonne, et la Loire, dont les flots bleus arrosent le pays des blonds Carnutes. Il paraît probable qu'après la soumission des montagnards, Messala parcourut avec Tibulle toute l'Aquitaine, qui s'étendait alors des Pyrénées à la Loire, pour pacifier toutes les tribus et recevoir leur soumission.

Tibulle ne revint pas immédiatement à Rome; il s'embarqua avec Messala pour l'Orient : il fallait achever de soumettre à la domination d'Octave l'Asie-Mineure, l'Égypte et la Syrie; mais à Corcyre il tomba malade, et ne put suivre l'armée plus loin. C'est là, au milieu des flots de la mer Ionienne, que Tibulle dit adieu à Messala, et pensa mourir loin de tout ce qu'il aimait sur la terre. « O mort, noire mort, je t'en supplie, retiens tes mains avides! Je n'ai point de mère ici pour recueillir dans son sein mes ossemens brûlés, point de sœur pour verser sur ma cendre des parfums de Syrie, pour pleurer, les cheveux épars, devant mon tombeau. » Puis il songe à Délia. Avant son départ, elle avait consulté tous les dieux. En vain les sorciers du Cirque, les oracles ambulans du Forum, les devins de carrefour, toute la tribu nomade des Chaldéens et des Égyptiens, lui assuraient qu'elle reverrait Tibulle. Elle pleurait, la pauvre Délia, et maudissait ces courses lointaines. Tibulle la consolait; il s'évertuait d'ailleurs à trouver mille prétextes pour retarder l'heure fatale : le vol des oiseaux, quelque sinistre présage, le jour

(1) E. Herzog, *Galliæ narbonensis prov. rom. historia* (Lips., 1864), p. 232.
(2) Fast. Capit.; App., B. C., IV, 38; Liv. CXXXV, 4; Tibul., I, VII; II, I, 33, V, 117; IV, I.

de Saturne, tout lui était bon. Le jour de Saturne! Nous savions bien que Tibulle était superstitieux; mais voilà qui le rend semblable au Fuscus Aristius d'Horace, aux têtes faibles, aux petites gens, *unus multorum*. A ses vieilles superstitions de paysan latin, il avait mêlé, dans une certaine mesure, les superstitions orientales des Juifs, de la horde fantastique qui tout le jour grouillait sur les places ou dans les rues de Rome, étalait ses lèpres et ses haillons sur le pont Sublicius et à la porte Capène, mendiait à l'oreille des passans, vendait pour quelques as des prophéties renouvelées d'Ézéchiel ou de Jonas, interprétait les songes en vraie fille de Jacob, colportait des philtres et des amulettes dans les maisons des dames romaines ou échangeait des allumettes soufrées contre des morceaux de verre cassé. Il observait au moins le sabbat de ces hôtes étranges de la grande cité, qui, avec un panier pour tout mobilier, campaient en pleine civilisation comme des nomades dans le désert, de ces créatures aux allures équivoques et lubriques, vives, souples, agiles et sombres comme des serpens, qui, la nuit venue, disparaissaient dans les quartiers d'au-delà du Tibre ainsi que dans les profondeurs de la terre, se blottissaient aux fentes obscures des vieilles pierres, et faisaient qu'on disait de leur nation, comme on le dira des chrétiens et de leur vie souterraine, « qu'elle fuyait le jour. » Tibulle observait-il aussi les jeûnes, les cérémonies judaïques, comme beaucoup d'autres Romains de ce temps, où, à côté d'esprits éclairés et cultivés, surtout sceptiques, tels que Cicéron et Horace, on rencontrait tant d'hommes distingués, instruits même, au sens qu'avait ce mot à Rome, comme Varron et Nigidius Figulus, qui étaient adonnés à toutes les pratiques de la magie, de la théurgie et de la nécromancie? Je ne crois pas, mais peu de Romains portant l'anneau d'or et l'angusticlave devaient être aussi connus des sorcières de l'Esquilin.

Quant à Délia, dès le premier mot que son amant nous dit d'elle, nous voyons qu'elle est non-seulement superstitieuse, mais dévote, qu'elle est initiée à tous les cultes, affiliée à toutes les confréries religieuses, qu'elle fréquente toutes les communautés monastiques, tous les couvens de moines mendians, qui dès cette époque faisaient déjà de Rome « la ville sainte » par excellence (1). Le poète consacre dix vers de la troisième élégie à nous montrer Délia venant assister chaque jour, le matin et le soir, aux offices de la « Notre-Dame » du temps, de la grande déesse Isis, qui, depuis Sylla, avait à Rome et dans les faubourgs des sanctuaires et des prêtres égyptiens. Que de fois, mêlée à la foule des adorateurs, les cheveux couverts d'un voile, Délia agita le sistre d'airain, tandis que les prêtres

(1) Appul., *Metamorph.*, XI.

à la tête rasée, aux blancs vêtemens de lin, après l'ouverture des portes du temple, entonnaient le salut du matin et consacraient les offrandes apportées sur l'autel! La flamme jaillissait, activée par le flabellum d'un desservant, le chant des flûtes éclatait, les cymbales retentissaient, les tambours de basque mugissaient, la statue peinte d'Isis, habillée d'or et de pierreries, tenant d'une main le sistre et la croix ansée de l'autre, étincelait au fond du sanctuaire, le *bambino* Harpocrates, un doigt dans la bouche, suivait d'un vague regard la cérémonie, Anubis, le dieu à la tête de chacal, paraissait flairer quelque piste funèbre, les longues files de bruns personnages sculptés sur des tables isiaques, couvertes de caractères hiéroglyphiques, semblaient s'animer et s'avancer en silence, d'un pas hiératique, vers le trône d'un Osiris infernal de couleur verte, au diadème blanc. Alors, l'âme envahie par mille terreurs, subjuguée par le sombre génie des dieux d'Égypte, écrasée sous le poids de ses souillures, Délia se traînait aux pieds des prêtres pour obtenir l'absolution de ses péchés; elle donnait, promettait tout, faisait des vœux, se livrait à de longues et minutieuses purifications dans une *cella* du temple, éloignait ses amans, demeurait pure pendant un certain nombre de jours, puis, vêtue de lin, la chevelure dénouée, prosternée devant les portes du sanctuaire, deux fois par jour elle disait les louanges d'Isis (1). Ces dévotions à Isis, avec leur cortége de purifications, d'heures d'oraison et de retraite, n'étaient point rares d'ailleurs dans le monde des affranchies, presque toutes d'origine orientale, et il serait facile d'indiquer dans les poèmes de Properce et d'Ovide plus d'un passage analogue.

Bien qu'au milieu de ses langueurs maladives le poète cherche à dissiper sa tristesse en évoquant de riantes visions d'amour, bien qu'il se laisse aller à peindre en un ravissant tableau d'intérieur la scène de son retour dans la maison de Délia, un soupçon jaloux le mord au cœur, et il envoie dans son enfer quiconque a violé ses amours et désire qu'il reste longtemps dans les camps; mais il se rassérène bientôt. Le sentiment des basses réalités l'abandonne; d'un puissant coup d'aile, son génie l'emporte loin de ce monde. Grandie et purifiée dans l'idéal, Délia apparaît au poète comme une « Gretchen au rouet, » et l'horrible vieille qui la garde comme une mère attentive et tendre qui pendant la veillée raconte à son enfant toute sorte de merveilleuses légendes des anciens temps. « Reste chaste, ma Délia, je t'en prie; gardienne de la sainte pudeur, que ta vieille mère veille toujours auprès de toi. Qu'elle te conte des histoires à la lueur de la lampe, tout en dévidant sa

(1) Tib., l. I, III, 27-32. Cf. *Antiquités d'Herculanum*, gravées par Th. Piroli. Peintures, t. II, pl. XXX et XXXI.

quenouille. Et toi, toute à ta tâche, cédant peu à peu au sommeil, laisse tomber l'ouvrage de tes mains. Puissé-je venir tout à coup, sans être annoncé, et apparaître à tes côtés comme un envoyé du ciel! Alors, comme tu seras, tes longs cheveux en désordre, accours au-devant de moi, ma Délia, les pieds nus. Voilà ma prière : que sur ses coursiers de rose l'Aurore blanchissante m'apporte ce jour radieux! »

Je ne voudrais point affaiblir l'impression suave et pure que laissent dans l'âme les beaux vers de Tibulle, cependant il ne faut pas être dupe des apparences. Non-seulement le poète idéalise ici des choses et des personnes qu'il sait fort terrestres, mais il compose son tableau avec des réminiscences et des lieux-communs poétiques. Sa Délia est une Lucrèce quelconque qu'Ovide ou tout autre artisan de poésie vous montrera, la quenouille en main, entourée de corbeilles et de flocons de laine, distribuant l'ouvrage à ses servantes, avec lesquelles elle s'entretient, à la rouge lumière d'une lampe fumeuse, des hauts faits de Collatin. En l'absence de l'ami, éloigné pour une cause ou pour une autre, toute jeune amante doit filer solitaire au milieu de ses esclaves, être vêtue de vêtemens sombres, avoir les cheveux épars ou rejetés négligemment autour de la tête, et laisser dans l'écrin les colliers d'or et les pierreries. Ce type était classique, populaire même, depuis que Ménandre et ses imitateurs l'avaient mis sur la scène (1). Vérité et poésie sont les deux élémens constitutifs de toute œuvre d'art. Dans l'éclosion inconsciente des images et des rhythmes, le poète confond ces élémens dans une synthèse supérieure et crée ainsi des formes immortelles, des types héroïques ou divins, des modèles de vertu, de grâce ou de bonté, dans lesquels l'humanité aime à se contempler comme en une sorte d'apothéose. L'office de la critique, après avoir isolé ce que le génie avait combiné d'instinct, est de faire la part de vérité et de poésie qui entre dans ces grands composés organiques qu'on nomme œuvres d'art.

Quand Tibulle put supporter la mer, il quitta l'île de Corcyre, s'embarqua pour l'Italie, et alla sans doute passer quelques semaines auprès de sa mère et de sa sœur dans son domaine de Pédum. C'est là, dans l'automne de 724, qu'il écrivit les premiers vers de la seconde élégie *délienne* (2). Tout entier au bonheur de retrouver ce qu'il aime, les êtres chers, les dieux du foyer, la vieille maison latine, ses bois, ses champs, le poète convalescent s'abandonne d'abord à un sentiment de bien-être, de joie intime et profonde qui lui inspire ses plus beaux vers. Nul doute qu'en suivant Mes-

(1) Terent., *Heautontimorumenos*, II, III, 44 Cf. Prop., III, VI, 9-18; Ovid., *Fast.*, II, 742.

(2) Tib., l. I, I.

sala, Tibulle n'ait eu, comme tout Romain, l'espoir de s'enrichir à la guerre. Gloire et butin sont deux mots qui ne vont guère l'un sans l'autre chez les écrivains latins. Patriciens et chevaliers, divisés sur tout le reste, s'entendaient à merveille pour piller les pays conquis, c'est-à-dire les provinces. Tibulle savait sans doute à quoi s'en tenir sur la promenade militaire que Messala faisait alors dans la Cilicie, la Syrie et l'Égypte. Lui, revenu pauvre comme devant, car il s'en fallait qu'on lui eût rendu tous les biens de sa famille, il charme ses loisirs en chantant l'heureuse médiocrité de sa fortune, aussi éloignée de l'opulence que de l'indigence. C'est là en effet, comme le poète d'ailleurs nous le dit lui-même, ce qu'il faut entendre par ce qu'il appelle « sa pauvreté. » Nous verrons plus tard, en relisant l'épître qu'Horace lui adressa vers la fin de sa vie, que la « pauvreté » d'un chevalier à cette époque serait la richesse de plus d'un grand seigneur de notre temps.

Qu'importe? Voici les froides soirées d'automne, et la flamme brille dans l'âtre antique (1). Le poète s'abandonne avec délices à une de ces rêveries délicates et tendres où l'imagination et le sentiment l'emportent tour à tour, et finissent par s'unir dans une prière. « Qu'il est doux d'entendre de son lit les vents furieux et de presser son amie contre son sein! ou, quand le vent d'hiver répand à torrent l'eau glacée, de s'endormir libre de souci au bruit monotone de la pluie! Que ce bonheur soit le mien!.. Je n'ai cure de la gloire, ma Délia; pourvu que je sois près de toi, qu'on m'accuse, si l'on veut, de mollesse et d'oisiveté! Quand mon heure suprême sera venue, puissé-je te contempler, t'embrasser mourant de ma main défaillante! Tu pleureras, Délia, quand on me placera sur le bûcher, tu me couvriras de larmes et de baisers, tu pleureras... Pourtant n'afflige point mes mânes : épargne tes cheveux dénoués, tes tendres joues, ma Délia! » Tibulle, on le voit, a le don heureux, le parfait bon goût de sourire dans les larmes, comme cette statue mélancolique du « Sommeil éternel » que j'ai si souvent admirée au Louvre. Jeune et triste comme elle, il a la grâce touchante de ceux qui meurent à la fleur de l'âge parce qu'ils sont aimés des dieux. Je ne connais pas de meilleur commentaire de l'œuvre de Tibulle que le charme énervant, la suprême morbidesse de ce doux génie funéraire.

III.

A Rome, Tibulle trouva Délia souffrante, peut-être très malade. Il semble qu'elle était en proie à ces fièvres d'automne si fâcheuses

(1) Tib., I, 1, 6.

à Rome (1) alors qu'un froid vif succédant brusquement à une chaleur accablante on se sent affaibli, énervé, brisé de langueur. Le bon Tibulle fut navré. De sa tristesse, il ne dit rien, mais il n'a garde d'oublier toutes les cérémonies religieuses qu'il célébra auprès du lit de la dolente créature. Tandis que quelque sorcière de l'Esquilin murmure des paroles magiques, il promène trois fois le soufre purificateur autour de la malade. Vêtu de lin et la tunique flottante, il fait neuf vœux à Hécate dans le silence de la nuit. Que ne fit-il pas dans sa ferveur mystique de poète et d'amant (2)! Enfin Délia guérit, et pendant quelques jours au moins Tibulle put croire qu'il allait voir revenir les jours heureux dont le souvenir avait charmé et torturé son cœur depuis douze mois, douze siècles pour lui! Il revoyait Délia telle qu'elle lui était apparue pour la première fois, semblable à Thétis portée sur les vagues par un dauphin, ses blonds cheveux lissés comme ceux des nymphes océanides, entrelacés d'algues marines, de corail et de violettes (3). Comme à un vrai poète antique, il suffit à Tibulle d'un seul trait pour nous montrer la beauté du visage de Délia, ses bras souples et nerveux et sa blonde chevelure; mais c'est moins un portrait qu'une légère vision aussi vite évanouie qu'évoquée. Délia n'est rien moins qu'une créature unique de son espèce, une sorte de déesse descendue des hauteurs de l'olympe, à laquelle aucune mortelle ne saurait être comparée sans impiété.

Ses pareilles n'étaient point rares sous les portiques, rendez-vous habituel du monde élégant, au théâtre, dans le cirque, au temple d'Isis, partout où l'on allait pour voir et être vu. On ne rencontrait qu'elles à la promenade, précédées et suivies par des esclaves noirs, ou, si elles redoutaient le pavé de basalte des rues, en chaises à porteurs et en litières. Vêtues d'écarlate, de violet et de toutes les sortes de pourpre, on les apercevait de loin. Le goût des belles et riches affranchies n'était pas toujours très pur et rappelait leur origine asiatique. Beaucoup ne savaient pas assortir et marier les couleurs; les tons rouges ou jaunes du vêtement de dessus tranchaient parfois avec une crudité excessive sur les teintes bleues ou blanches de celui de dessous. Que dire de celles qui, comme des reines d'Orient, portaient de lourdes étoffes de brocart d'or constellées de pierreries (4)? La plupart au contraire préféraient de beaucoup ces fins tissus de soie, d'un vert tendre comme celui de la vague marine, apprêtés dans l'île de Cos, si légers et si transpa-

(1) P. Menière, *Études médicales sur les poètes latins*, p. 243.—Ovid., *A. amat.*, II, où cette maladie est décrite; mêmes circonstances, mêmes incantations magiques, etc.

(2) Tibul., I, v, 9-17.

(3) *Ibid.*, 45-46.

(4) Ovid., *A. amat.*, III.

rens qu'on voyait luire doucement, ainsi qu'à fleur d'eau, les blanches nudités de ces Néréides.

Presque toutes, à Rome, étaient blondes. La Délia de Tibulle avait de blonds cheveux comme la Cynthia de Properce. Cela ne laisse pas d'abord que de paraître étrange en Italie, ou, puisqu'il s'agit d'affranchies, en Syrie, en Judée, à Alexandrie; mais chacun sait qu'on donnait aux cheveux la couleur d'un brun roux ou l'éclat fauve de l'or en les teignant au moyen de certaines préparations caustiques, souvent très funestes à la conservation de la chevelure, témoin la jeune fille devenue chauve dont parle Ovide. Les femmes riches aimaient mieux acheter dans les tavernes élégantes des portiques de Minucius ces chevelures postiches d'un blond ardent qui venaient de la Germanie. Toute dame romaine un peu soigneuse de sa parure, à moins qu'elle n'affectât l'austérité d'une antique matrone, avait de faux cheveux de cette nuance ou d'une couleur plus foncée. Les blondes chevelures soyeuses en effet ne furent d'abord portées que par des courtisanes. Quand Messaline, devenant Lycisca, quittait pour une étroite cellule mal odorante son lit d'ivoire d'impératrice, elle avait soin de rouler les tresses rudes et épaisses de ses lourds cheveux noirs sous une perruque blonde (1). D'ailleurs, avec les mille façons de se coiffer alors connues, par exemple avec la coiffure étagée en forme de tour, aucune femme n'aurait eu assez de cheveux si elle n'en avait emprunté à autrui. Voilà comment Délia était blonde. Pas plus aveugle que Properce ou Ovide n'était Tibulle lorsqu'il chantait les blonds cheveux de sa maîtresse; il acceptait en toute simplicité une gracieuse fiction consacrée par la mode.

D'ailleurs, comme tous les jeunes élégans, il avait dû assister souvent au petit lever et à la toilette de Délia, alors qu'une esclave enfermait ses cheveux dans un réseau d'or, ou les enserrait dans un bandeau de lin orné de broderies qui rétrécissait le front. Le front bas et mat des dames romaines a passé dans tous nos rêves d'adolescens!

Insignem tenui fronte Lycorida,

a dit Horace précisément dans l'ode qu'il adressa à Tibulle (2). Il savait de reste comment on donne à la peau des tons d'ambre ou des teintes nacrées, avec quels philtres préparés par ses bonnes amies de l'Esquilin on dilate la pupille de l'œil pour lui faire lancer des flammes. Les sourcils, les cils, les lèvres, les veines des tempes de sa maîtresse exerçaient tour à tour l'industrie délicate

(1) Juv., *Sat.*, VI, 120.
(2) I, XXXIII, 5.

des belles esclaves empressées au milieu des boîtes à parfums en ivoire avec un amour ciselé en bas-relief, des magnifiques peignes de bronze incrustés de pierres de couleur, des aiguilles à cheveux d'or ou d'ivoire, terminées par une petite statue de Vénus sortant des flots et tordant sa chevelure ruisselante. Quand elle se regardait dans un de ces grands miroirs de métal poli où elle se voyait des pieds à la tête, combien Délia devait se trouver différente des filles de sa nation qu'elle avait pu connaître dans son enfance! Le front étoilé de pierreries, les poignets, les bras et les chevilles serrés dans des nœuds de serpens d'or incrustés d'émaux, les oreilles ornées de grosses perles blanches venues des pêcheries du golfe Persique ou de l'Océan indien, les doigts chargés d'anneaux et de bagues où brillaient enchâssés des diamans et des pierres gravées, le cou et la poitrine couverts de colliers à plusieurs rangs, composés d'étoiles d'or, de vipères enlacées ou de feuilles de lotus, séparés par des perles, des pendeloques de rouge corail, de vertes émeraudes ou de bleues turquoises, et terminés par une chaînette à laquelle pend une petite bulle, merveilleux chef-d'œuvre de ciselure, où sa vieille mère a enfermé quelque grimoire de papyrus contre le mauvais œil, qu'elle ressemblait peu, la Délia de Tibulle, à la Syrienne des *Moissonneurs* de Théocrite, à la pauvre joueuse de flûte, maigre et brûlée du soleil (1)!

Le moyen d'imaginer qu'une fille aussi pieuse, livrée corps et âme aux sombres cultes d'Égypte et de Syrie, n'ait point aimé parfois, dans ses mystérieuses retraites, à se couvrir d'habits somptueux comme une Notre-Dame, je veux dire comme la statue d'Isis ou de Cybèle, qu'elle voyait les prêtres stolistes coiffer de la cidaris haute et droite assyrienne, charger de colliers, de bracelets et de périscélides, habiller de la tunique sacro-sainte que serrait une ceinture ornée de gemmes, de l'éphod et de la longue stola talaire couverte de broderies? Avec ses grands yeux vagues, avivés d'antimoine, noyés d'effluves mystiques, ses mollesses infinies, ses langueurs et ses fièvres, Délia n'avait pas même besoin de ses jolis bras souples et nerveux dont parle Tibulle pour l'entraîner au pâle séjour des ombres avec les derniers fils épuisés de la Grèce et de Rome. Pour Tibulle, Délia n'était que tendresse, et il semble bien en effet qu'elle fut toute d'amoureuse et sensuelle bonté. J'ai noté que le mot *tener* se rencontre sous le calame du poète toutes les fois qu'il parle d'elle. Peut-être, comme il arrive, lui prêtait-il un peu du sentiment dont son cœur débordait; mais en même temps il sait, à ne s'y point tromper, que dans cette fille rêveuse et douce, en proie à quelque mal sacré, humble comme une esclave, il y a

(1) Théocr., *Idyll.*, X, 26-27.

une créature singulièrement fine, habile, rusée, perfide (1), qui, instruite par les leçons de sa mère, trouvera peut-être un jour que plusieurs amans rapportent plus qu'un seul, et montre déjà une habileté pratique au moins aussi raffinée que l'est sa piété et sa science profonde de la volupté.

Tibulle eut bientôt tout loisir de méditer sur cette étrange fille « à double langue, » dont la grâce tour à tour languissante et vive, les allures équivoques et sinueuses, rappelaient le *colubrinum ingenium* du vieux poète comique. La porte de Délia se ferma devant celui qui n'avait pas même su rapporter d'Orient quelques millions de sesterces. Nul doute qu'à sa manière Délia n'ait aimé Tibulle; peut-être l'aimait-elle encore. Elle ne l'avait pas vu partir sans douleur. Quand son amant la trouvait seule, il lui suffisait sans doute d'un long regard muet, tout chargé de tendresse et de reproches, pour l'amener à ses pieds, aimante et dévouée comme une prêtresse introduite dans la cella du dieu. Elle devait éprouver une sorte de vénération pour cet homme d'une autre race dont la belle âme, les grandes manières et le contact exquis semblaient purifier et ennoblir. Elle avait certainement une conscience obscure de l'immense supériorité morale de son amant. Toutefois elle était plutôt étonnée que touchée. Elle avait porté avec amour le doux joug du maître, mais l'idée ne lui était jamais venue qu'elle pût être de la même espèce que lui. Dans les premiers jours, quand Tibulle comprit qu'il avait une sorte de rival, il bondit sous l'aiguillon de l'orgueil et de la douleur, parla en maître, se rendit impossible; on se sépara (2). Rien ne prouverait mieux au besoin que l'affection de Tibulle pour Délia n'avait rien de commun avec les banales amours des jeunes élégans pour les belles affranchies. Celles-ci avaient naturellement beaucoup d'amis. Le trouver mauvais eût paru d'un Scythe. Le premier précepte du code de la haute galanterie, c'est qu'on doit avoir le bon goût de supporter un rival, et que le mieux est de paraître tout ignorer (3). Tibulle connaissait les maximes de ce code : il les pratiquera plus tard avec Némésis; mais il aime Délia avec la simplicité sérieuse d'une âme neuve et naïve. Il l'aime assez pour faire taire son ressentiment et pour étouffer son orgueil; il revient le premier aux pieds de son amie, il s'y roule avec des emportemens de tendresse enfantine, veut qu'elle le foule sous ses sandales de papyrus (4).

Il était trop tard. Pendant les douze longs mois qu'il avait passés loin d'elle, Délia, obsédée par sa mère, par son mari peut-être,

(1) Tib., I, VI, 5-6 et 15.
(2) *Discidium*, Tib., I, V, 1-8.
(3) Ovid., *A. amat.*, II, 539.
(4) Tib., I, V, 1 sqq.

céda sans résistance, se soumit, passive. Un amant plus riche possédait l'affranchie. Tibulle s'avoue qu'alors que Délia était sienne, il a follement agi en lui préférant « le butin et les armes (1). » Qu'un autre triomphe des Ciliciens et revienne à Rome couvert d'or et d'argent; quant à lui, pourvu qu'il soit près de Délia, volontiers il attellerait lui-même ses bœufs, ferait paître son troupeau sur un mont solitaire. Malheureusement (qui le sait mieux que Tibulle?) la mère de Délia ne partage point ces goûts champêtres. Aussi n'est-ce point l'amant qui parle ainsi, c'est le poète, l'artiste, qui se livre à son génie et trouve de beaux vers dans sa tristesse. Les plus beaux à mon sens sont encore des vers inspirés par un profond sentiment religieux. Le paysan latin que nous connaissons, l'Italien d'une dévotion un peu étroite et bornée, foncièrement superstitieux, perce tout à coup avec une certaine grandeur antique sous le brillant cavalier qui gémit à la porte des belles *donne*. Voici, comme toujours, le sens littéral de ces vers, car je n'ai pas la prétention de traduire les poètes. « Ai-je offensé par un mot la puissante Vénus, et ma langue expie-t-elle maintenant son impiété? M'accuse-t-on d'avoir approché impur du séjour des dieux, et d'avoir dépouillé de leurs guirlandes les foyers sacrés? Je n'hésiterais pas, si j'avais péché, à me prosterner dans les temples et à baiser le seuil consacré; je n'hésiterais pas à me traîner à genoux, suppliant, sur le sol, et à frapper misérablement de ma tête la porte sainte (2). »

Un moyen presque infaillible restait cependant au pauvre poète pour se faire ouvrir la porte de l'amie : c'était d'y frapper les mains pleines (3). C'est là, on le comprend, une simple figure poétique. Tibulle n'est point un personnage de comédie qui n'entre chez le *ruffiano* qu'en lui jetant une bourse à la tête; il est fort probable que la « porte (4), » — cette fameuse porte tant exécrée, tant célébrée chez les poètes lyriques et élégiaques (5), — n'est ici qu'un prétexte à variations sur un thème classique. Il faut en dire autant et des vers de la troisième élégie *délienne* (II), dans lesquels il croit devoir enseigner à Délia l'art de tromper un mari jaloux, et des distiques de la cinquième (VI), où il s'adresse au mari pour l'instruire de tout ce qu'il doit faire pour surveiller la perfide Délia. Feindre d'admirer la pierre gravée ou le cachet d'une bague pour pouvoir, à l'ombre de ce prétexte, presser la main de l'amie, faire certains signes de tête muets dont le sens échappe au mari, tracer

(1) Tib., I, II, 65 sqq.
(2) Tib., I, II, 79-86.
(3) I, V, 67-68.
(4) I, II, 5-14.
(5) P. ex., Hor., *Od.*, I, XXV, 3-8; III, X, 1-4, et surtout Prop., I, XVI.

des caractères sur la table avec le vin d'une coupe renversée dans un festin, connaître les herbes propres à effacer les taches livides qu'ont laissées au sein ou sur les bras les baisers et les morsures de l'amant, voilà, entre cent autres, quelques-uns des beaux préceptes versifiés à satiété par tous les poètes érotiques. Delia n'avait pas besoin des leçons du bon Tibulle, et lui-même n'eut sans doute point la naïveté de lui en vouloir donner. L'épisode de la sorcière qui, comme toutes les sorcières de Virgile, d'Horace, d'Ovide, fait descendre les astres des cieux, amoncelle ou dissipe les nuages, évoque les mânes de leurs sépulcres, et, pour la circonstance, a composé une sorte d'incantation que Délia n'aura qu'à prononcer trois fois en crachant pour rendre son mari incrédule et stupide comme on ne l'est pas, — qu'est-ce encore, sinon un lieu-commun poétique (1)? Il n'y a pas jusqu'à la magnifique description de l'oracle de la prêtresse de Bellone qui ne soit un pur exercice de versification (2).

Si à toutes ces digressions de Tibulle, qui sont, je le répète, de merveilleux petits chefs-d'œuvre de fine ciselure, on ajoute les imprécations obligées contre la vieille mère de Délia et les prédictions sinistres à l'adresse du rival préféré (3), il semble qu'il n'a pas dû rester grand'place au poète, même en cinq élégies, pour dire les choses qui lui tenaient surtout au cœur dans l'automne et l'hiver de 724. Rien de plus vrai. Le sentiment qui dominait alors l'âme de Tibulle a pénétré toute son œuvre et l'a comme imprégnée, jusqu'en ses moindres parties, d'une sorte de parfum subtil et rare que l'on respire toujours avec délices, mais qui, disséminé en quelque sorte dans chaque vers, n'est dans aucun en particulier. Une impression très générale, l'amour très sincère de Tibulle pour Délia et son goût idyllique et pieux pour la nature champêtre, un vague ensemble de formes indécises et flottantes, des sensations fugitives, qui sillonnent l'œuvre comme des étoiles filantes et s'évanouissent avant de devenir des sentimens, bien loin de se transformer en idées, voilà ce qui résulte d'une étude prolongée de ces cinq poèmes. Il faut en prendre notre parti : les anciens, les poètes surtout, n'étaient point tourmentés de notre insatiable besoin d'analyse psychologique, ni de l'ardeur maladive avec laquelle nous portons le scalpel jusque dans les moindres replis de la conscience. En conclure qu'ils sentaient moins que nous serait téméraire; c'est le contraire qui est vrai. Les anciens vivaient plus que nous, mais ils se regardaient moins vivre.

Quatre ans plus tard, en 728, le poète réunissait aux cinq élégies

(1) Tib., I, II, 41-64.
(2) VI, 43-55.
(3) II, 87 sqq., et V, 69 sqq.

inspirées par Délia cinq autres poèmes de même nature, et publiait son premier volume de vers. D'une époque antérieure aux élégies *déliennes* sont l'*Éloge de la paix* (I, x), et les trois élégies (I, IV, VIII, IX) dans lesquelles Tibulle a chanté son jeune et beau Marathus, comme Virgile avait chanté son Alexis, Catulle son Juventius, les anciens ne rougissant point d'aimer la beauté partout où elle brillait. Le poème écrit pour célébrer l'anniversaire de la naissance et le triomphe de Messala (I, VII) est seul postérieur, puisqu'il fut composé vers 727. Il y avait un an qu'Octave avait reçu le titre de *prince du sénat*. Sur la proposition de Munatius Plancus, le sénat venait de lui décerner le surnom religieux d'*Auguste*. Ovide nous apprend qu'alors Tibulle était déjà « lu, connu et goûté du public. »

Legiturque Tibullus
Et placet, et jam te principe notus erat (1).

Il ne paraît pas pourtant qu'il ait rien écrit durant plusieurs années. Les élégies du deuxième livre et les parties authentiques du quatrième sont des derniers temps de sa courte existence. Que fit-il pendant les sept années de vie que les « destins avares, » comme dit le poète de Sulmone, lui accordèrent encore? Il fit sans doute ce qu'on fait lorsqu'on a achevé son roman, lorsqu'on a une fois touché le fond de la nature humaine, lorsqu'on n'a plus la capacité de souffrir ni le désir même d'être heureux : il vécut. Il pouvait dire avec Sappho : « L'amour a secoué mon âme comme lorsque le vent s'abat sur les chênes dans la montagne (2). »

Il vécut, dis-je, et il faut convenir qu'il n'eût pu mieux choisir son temps. L'immense majesté de la paix romaine commençait à se lever sur le monde. Le pouvoir d'un seul avait paru l'unique remède des discordes civiles. Si Tacite lui-même l'a reconnu (3), Tibulle aurait eu mauvaise grâce à le nier; il ne combattait pas à Philippes. Le nom d'Auguste n'étant point dans les élégies de Tibulle qui sont venues jusqu'à nous, quelques critiques ont supposé que le poète n'avait pas pardonné à Octave la mort de son père et la perte de son patrimoine; mais, outre que rien absolument ne nous a été transmis sur la mort du père de Tibulle, nous avons vu que le fils a suivi en Gaule un lieutenant d'Octave, et que très vraisemblablement il a dû au crédit de Messala le rétablissement de sa fortune. Que savons-nous des idées politiques de Tibulle? Rien, car il n'y en a pas trace dans toute son œuvre. Naturellement cela fit scandale. Il fallait vivre en ce temps pour entendre reprocher à Tibulle

(1) Ovid., *Trist.*, II, 463-464.
(2) Fragm. 43, ed. Th. Bergk (Lip. 1867).
(3) *Ann.*, I, 9.

de n'avoir voulu chanter que l'amour et la nature. M. Beulé, dans des pages d'ailleurs d'une grande éloquence, en a fait un crime au poète. Au dernier siècle du moins, La Harpe s'écriait : « Heureux l'homme d'une imagination tendre et flexible, qui joint au goût des voluptés délicates le talent de les retracer, qui occupe ses heures de loisir à peindre ses momens d'ivresse, et arrive à la gloire en chantant ses amours! » Depuis la révolution, on a changé tout cela. Un citoyen digne de ce nom n'a plus « d'heures de loisir. » Le salut de la patrie et les destinées de l'humanité occupent tous ses momens. Je ne sais, mais il me semble que reprocher à Tibulle ses langueurs amoureuses et le charme énervant de ses vers, c'est comme si l'on trouvait mauvais que Sappho, la molle Lesbienne, ait chanté sur la lyre l'ode *A une femme aimée* (Εἰς Ἐρωμένην) au lieu de composer un cantique édifiant pour la postérité!

Si l'on veut bien connaître la vie de Tibulle en ses dernières années, qu'on relise l'épître qu'Horace lui adressa vers cette époque dans sa terre de Pédum (1). « Albius, juge sincère de mes discours en vers, — que fais-tu maintenant dans les champs de Pédum? — Écris-tu quelque chose qui doive surpasser les poèmes de Cassius de Parme? — ou bien, errant en silence dans les bois salubres, — médites-tu sur ce qui convient au sage et à l'homme de bien? — Tu n'es pas, toi, un corps sans âme. Les dieux t'ont donné la beauté, — ils t'ont donné la richesse et l'art d'en jouir. — Que souhaiterait de plus à son doux nouveau-né la mère la plus tendre, — s'il a reçu du sort la sagesse, le talent de bien dire, — le don de plaire, la gloire, la santé, — une vie élégante et facile, avec une bourse toujours pleine? — Au milieu des illusions et des tristesses, des craintes et des dépits, — pense que chaque jour est le dernier qui te luit. — Elle sera la bienvenue, l'heure que tu n'espérais point. — Gros et gras, tout brillant de santé, voilà comme tu me trouveras — lorsque tu voudras rire, un vrai porc du troupeau d'Épicure. » Voilà bien Tibulle, le voilà tout entier, tel que nous l'avons montré lorsque tout enfant il courait avec sa sœur dans le verger ombreux et déjà révérait les antiques dieux en bois du *lararium*. Il se promène sous ses arbres, parmi ses troupeaux, et, ce que « l'épicurien » Horace aime mieux paraître ignorer, il célèbre avec ses bergers et ses laboureurs toutes les fêtes des divinités champêtres (2).

A la femme, Tibulle ne demande plus que le repos et l'oubli des maux passés. On s'accorde assez à voir dans la treizième élégie du livre IV un poème inspiré par une certaine Glycera dont parle Ho-

(1) Horat., *Ep.*, I, IV.—Cette épître serait, selon Kirchner, de 729 : elle est peut-être d'une date un peu postérieure.

(2) Tib., II, I. — Tableau de la fête des *Rogations* chez les Romains. — Cf. sur cette élégie célèbre Alex. de Humboldt, *Kosmos*, II, 20.

race dans son ode à Tibulle (1). Il y a cinq ou six vers dans cette élégie qui, rapprochés de l'épître d'Horace, montrent qu'avec les années Tibulle avait retrouvé, sinon la joie et le bonheur, du moins la douce sérénité de son innocente nature. « A quoi bon exciter l'envie? Loin de moi la vanité vulgaire! Que le sage se réjouisse en silence dans son cœur. Je puis vivre heureux ainsi au fond des forêts, où aucun pied humain n'a frayé le chemin. Tu es le repos de mes tristesses, ma lumière dans la sombre nuit, et dans ma solitude tu me tiens lieu d'un monde. » Inutile d'ajouter que Tibulle ne se maria point. Alors même qu'il n'eût pas eu l'âme blessée mortellement, je doute qu'il se fût jamais assez intéressé aux choses de la vie réelle pour devenir chef de famille et donner des citoyens à l'état. En dépit des efforts et des tendances romantiques de quelques princes, comme Auguste et Tibère, les lois renouvelées de Lycurgue sur le célibat avaient paru parfaitement ridicules, et n'avaient eu aucun effet sur les esprits éminens du siècle, comme Virgile, Horace, Properce. L'idée de patrie, après avoir réalisé de grandes choses dans le monde, avait évidemment fait son temps. Elle ne disait plus rien à ceux qui ouvraient l'ère de la démocratie universelle. Certes, comme Properce, Tibulle aurait pu écrire ces paroles, qu'un Romain du temps d'Annibal n'eût pu entendre sans mourir de honte et d'indignation : « Qu'ai-je besoin de donner des fils aux triomphes de la patrie? Aucun soldat ne naîtra de mon sang (2). »

Ah! que nous comprenons trop ces vers-là, car enfin, quoi qu'en disent nos Catons, nous sommes revenus à ces beaux jours de la décadence où il fait si bon vivre! Laissez-les de leurs cris aigus remplir l'école et appeler la colère des dieux sur les vices du siècle. Ces hommes à la barbe hérissée, au long manteau sordide, qui sans pitié frappent de leur bâton ferré les précieuses mosaïques de nos petites maisons, ces êtres bizarres et mélancoliques, qui apparaissent comme des spectres, étendent pour nous maudire un bras décharné, puis rentrent dans l'ombre, produisent sur l'esprit des convives de l'universel banquet une diversion qui a son charme, et dont l'effet est de réveiller la volupté au cœur alangui du sage couronné de roses. Les dames romaines le savaient de reste. Pendant les longues heures de la toilette du matin, en attendant l'amant, en litière, à la promenade, elles aimaient fort la vue, les grands discours austères de leur philosophe, sorte de chapelain de ce temps-là. Plus d'une l'écoutait rêveuse, tandis que le singe et le fou faisaient assaut de cabrioles pour attirer un regard, mériter une caresse de leur bonne maîtresse. Ces jours-là, elles étaient

(1) Horat., *Od.*, I, XXXIII, de la même époque que l'épître (Kirchner).
(2) Prop., II, VII, 13-14.

plus tendres, plus abandonnées, et comme envahies par un délicieux malaise. Elles sentaient mieux alors le prix de l'existence, apprenaient à jouir de l'heure qui passe. De là une science profonde de la volupté, un sentiment exquis des joies fortes et délicates de l'âme et des sens, une capacité d'émotions de plus en plus nombreuses et finement nuancées, une sensibilité nerveuse exaltée, surexcitée, presque maladive, faisant osciller tout l'être humain, si je puis dire, au moindre souffle des passions, de la frénésie du délire à l'accablement infini de la torpeur. Lentement acquises par les pères, transmises par voie d'hérédité, ces manières d'être deviennent instinctives chez les enfans, qui naissent vieillards, épouvantent par leur effrayante précocité. Toute riche matrone, toute grande dame, Livie elle-même, avait dans sa maison quelques-uns de ces jeunes lutins d'Alexandrie, petits satyres dont on n'eût pu dire l'âge, dont l'œil de lynx voyait tout, ne se baissait jamais, faisait rougir les belles *donne*, et dont le méchant babil, effronté et cynique, mettait en liesse la compagnie. Ce n'est plus là de la décadence, mais bien de la décrépitude. De tout temps, les grandes villes ont produit de ces créatures rachitiques qui retournent au type simien. Comme Paris, Alexandrie avait son Gavroche.

Mais si le monde grec et oriental penchait vers la décrépitude, le monde romain proprement dit n'en était encore qu'à cet état de paix sereine et joyeuse, de doux loisir et d'énervement voluptueux, où des générations fortunées recueillent le fruit des luttes séculaires des ancêtres et récoltent dans l'allégresse ce qui a été semé dans le sang et dans la mort. Voilà l'âge d'or que tous les parangons d'une triste sagesse flétrissent du nom de décadence. S'ils veulent dire par là que l'heureuse et molle créature, affinée par la réflexion et brisée par le plaisir, est une proie toute préparée pour les durs conquérans qui ne manqueront pas de venir, ils ont de tout point raison. Quoi! faut-il donc, pour ne pas mourir, se condamner à ne jamais vivre? Demander à Horace ou à Tibulle, le front couronné de myrte et la chevelure humide des parfums de Syrie, de revenir à la rude existence des Romains d'avant les guerres puniques, n'est-ce pas montrer qu'on a oublié la réponse du soldat de Lucullus? Que veulent-ils dire enfin avec leur mot de décadence? S'ils se contentaient de constater un fait sans l'accompagner d'un cortége d'épithètes malsonnantes, peut-être se rendrait-on de bonne grâce; mais ils font un crime aux peuples d'un accident tout aussi naturel que la maladie et la vieillesse. Il n'appartient à personne de revivre après avoir vécu, et n'est-ce pas folie que de se refuser à voir dans la mort naturelle autre chose que l'usure des élémens mêmes de la vie? Le plus grand progrès accompli par la pensée en ce siècle a été de substituer partout la notion

du devenir à celle de l'être, en d'autres termes de ne plus considérer qu'une succession d'états d'une seule et même chose là où l'on distinguait autrefois des objets essentiellement divers. Santé et maladie par exemple sont ainsi devenues deux simples modes de la vie, régis par les mêmes lois, interrogés par les mêmes procédés scientifiques. Ramenés à leurs conditions véritables, les différens états pathologiques ont paru réductibles aux lois générales de la physiologie. La vieillesse ou l'usure progressive des tissus organiques inaptes à renouveler les élémens de la vie est un état particulier à tout ce qui vit, à l'animal comme au végétal, un mode spécial de développement, un *moment* de l'être.

Délia survécut à Tibulle. S'il fallait en croire Ovide (1), elle aurait même assisté aux funérailles de son ancien amant avec la mère et la sœur du poète. Némésis, la triste héroïne des élégies du deuxième livre, serait venue, elle aussi, couvrir de larmes et de baisers le corps exposé sur le bûcher. Chez le poète de Sulmone, Délia et Némésis, ainsi mises en scène, se disputent la gloire d'avoir donné le plus de bonheur à Tibulle. Si la fiction n'était aussi transparente, rien ne serait plus indécent. Ovide a cependant écrit sous l'empire d'un sentiment pieux et tendre. Il aimait le « doux génie » (2) de Tibulle. Ici comme souvent, il s'inspire des vers mêmes du poète, mais il est clair qu'il a manqué d'un sens spécial pour les bien entendre. Quoi qu'il en soit, Ovide n'a rien vu ni rien su, et tous les élémens de son allégorie sont tirés des élégies. Il n'est point vraisemblable que, par sa présence auprès du lit ou du bûcher funèbres, Délia ait réalisé un des vœux les plus chers que Tibulle avait formés autrefois en des vers immortels qu'elle seule, sans aucun doute, n'a jamais lus. Retiré dans sa terre de Pédum, Tibulle n'avait peut-être jamais revu Délia.

Il aimait mieux, loin d'elle, écouter en silence la voix triste et dolente qui parfois s'élève et chante en nous au doux ressouvenir des jours qui ne sont plus. Heur ou malheur, qu'importe? on a vécu. Et voici que déjà l'on se survit. Les natures exquises comme Tibulle, mais en même temps vives et sensuelles, sont moins que d'autres à l'abri de certaines erreurs qui empoisonnent souvent toute l'existence. Le châtiment sort de la faute comme l'épi du grain. Tel qui a aimé avec assez de puissance pour douer un être cher de toutes les perfections reconnaît un jour qu'il s'est peut-être trompé. D'un bloc de chair, il avait su tirer une statue de marbre, statue vivante et plus belle dans l'idéal que toutes les choses d'ici-

(1) Ovid., *Amor.*, III, IX.
(2) Ovid., *Trist.*, V, I, 18. *Ingenium come.*

bas. L'amant, comme le poète, donne avec sa joie sa vie à l'œuvre qu'il a créée. L'idéal ne serait plus l'idéal, si, vraie dans l'infini du rêve, cette forme divine pouvait jamais devenir réelle. Ironie ou douleur, la contradiction éclate tôt ou tard, l'expiation commence. Souvent l'être cher n'a rien perdu de ce qui l'a fait aimer, et, pour peu qu'il consentît à redevenir statue, on le placerait encore dans son sanctuaire, on l'adorerait avec la ferveur des anciens jours; mais l'idole redevenue femme ne se prête guère à ces apothéoses. Si dans la foule elle reconnaît le prêtre, c'est pour le suivre d'un regard étonné. N'attendez d'elle aucun retour de tendre sympathie. Pauvres poètes, si vous pouviez voir ce qui se passe au plus profond de son cœur! Est-ce donc la faute des Délia, s'il s'est rencontré des Tibulle? Implacable et sereine comme la nature, la femme n'a nul souci des êtres qu'elle écrase. Au tiède renouveau, d'autres fleurs, d'autres créatures naîtront en foule sous ses pas de déesse; ce ne seront plus les mêmes sans doute, qu'importe? L'homme souffre, languit, rattache sa vie à un souvenir. La femme ignore, renaît chaque matin à une existence nouvelle, se sent fille de la terre, et, comme elle, immortelle.

Délia fut une de ces créatures inconscientes que le monde appelle légères, et qui sont simplement de belles formes animées, comme un arbre au feuillage gracieux, comme un élégant animal aux grands yeux sombres et doux. Il faudrait être bien frivole ou bien égoïste pour en vouloir à ces êtres charmans du mal qu'ils ont pu nous faire. Entendu au sens d'un Virgile ou d'un Tibulle, l'amour est un sentiment raffiné qui ne va guère sans quelque imagination. Ainsi transformé et spiritualisé, l'amour devient un fait d'ordre intellectuel, une création de l'intelligence, j'ai presque dit une forme de l'entendement. Le génie d'un Goethe lui-même ne sera pas trop vaste pour comprendre et noter toutes les nuances fugitives, de délicatesse infinie, de ce vague idéal où l'âme la plus haute s'abîme comme une goutte d'eau dans l'Océan. N'y aurait-il pas eu quelque cruauté à demander tant de choses à Délia? La pauvre enfant n'avait guère de cœur, mais elle avait encore moins d'imagination et d'intelligence. Sa petite âme ingénue et candide se donnait chaque printemps comme l'arbre livre ses fruits. Que l'on pût mourir du bien qu'elle vous avait fait, voilà qui l'aurait fort surprise, et, j'imagine, un peu flattée.

JULES SOURY.

LE SOCIALISME

AU XVIE SIÈCLE

DEUXIÈME PARTIE (1).

LA PROPAGANDE ANABAPTISTE APRÈS LA GUERRE DES PAYSANS.

Si l'anabaptisme n'avait eu d'autre foyer que la Thuringe, les défaites de Frankenhausen et de Mühlhausen auraient sans doute clos ses destinées : il eût disparu comme avaient jadis disparu la secte des albigeois, celle des taborites et tant d'autres, qui s'attirèrent par leurs excès les rigueurs d'une répression souvent plus condamnable dans ses moyens que les erreurs et les désordres qu'elle arrêta; mais on a vu qu'aux portes de l'Allemagne s'était formée une communauté religieuse dont les principes se rapprochaient beaucoup des idées de Storch et de Münzer. D'autre part, le radicalisme théologique, qui avait prêté un si puissant appui à l'insurrection des paysans, était loin d'être abattu. Il comptait encore de nombreux apôtres et avait trouvé plus d'un asile où il gardait sa liberté et échappait à la discipline que l'école de Wittenberg prétendait lui imposer. En beaucoup de provinces, le retour à l'ordre était plus apparent que réel; si l'agitation et la révolte n'éclataient plus dans les villes et les campagnes, elles persistaient dans bien des esprits. Les anabaptistes zurichois s'étaient fait une doctrine où se reproduisaient toutes les tendances qui venaient

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

d'être refrénées par les armes. Ce qu'ils revendiquaient avant tout, c'était la liberté complète dans l'ordre spirituel, liberté que le luthéranisme enchaînait d'une main après l'avoir donnée de l'autre. Grebel et les théologiens qui se rattachaient à ses enseignemens repoussaient les opinions de Luther sur la justification, lesquelles portaient, selon eux, atteinte à l'existence du libre arbitre; ils se proposaient d'affranchir la société de l'autorité politique aussi bien que de l'autorité religieuse, la voulaient constituer de façon à se passer de tout gouvernement civil, de toute institution législative, n'acceptant d'autre code que la Bible, d'autres lois que ses préceptes, réprouvant l'emploi du serment, refusant de comparaître devant les tribunaux, de recourir à aucune des justices établies, supprimant la propriété individuelle et s'imaginant qu'ils amèneraient les hommes à s'unir par le seul lien de l'amour et de la foi. Si un tel plan de rénovation impliquait la destruction totale de l'ordre de choses jusqu'alors universellement accepté, les anabaptistes zurichois n'entendaient pas pour cela l'imposer par la violence. Pénétrés de l'esprit de l'Évangile, ayant toujours présentes à la pensée les paroles du Christ à saint Pierre lorsque celui-ci tira l'épée au jardin des Oliviers, ils ne manifestaient que des intentions pacifiques, ne comptaient pour atteindre leur but que sur la persuasion et l'exemple, donnant eux-mêmes le modèle en petit de l'organisation qu'ils promettaient à l'humanité. Aussi ces sectaires, quoique ayant eu leur part dans les excitations qui poussèrent les paysans de la Suisse et ceux de l'Allemagne à la rébellion, se tinrent-ils à l'écart du grand mouvement insurrectionnel de 1525. Ils durent à cette conduite de n'être point compris dans les poursuites auxquelles étaient exposés les instigateurs et les complices de la révolte; ils purent continuer une propagande qui devait préparer dans l'empire germanique un nouveau soulèvement, ressusciter un parti religieux qui semblait à tout jamais écrasé. L'anabaptisme suisse fournit le noyau d'une nouvelle école de réformateurs radicaux qui, comme la première, se perdit par ses exagérations et ses fureurs, après avoir ouvert un moment une libre carrière au fanatisme et à l'anarchie. Dans ses effets, cette secte peut être comparée à un feu caché sous la cendre et qui, mis tout à coup au contact de l'air libre, lance avant de s'éteindre quelques vives étincelles. Le vent de la révolte s'étant levé derechef en Allemagne, l'anabaptisme, qui couvait sous les restes fumans de l'insurrection des paysans, se ranima subitement et jeta une dernière lueur d'incendie.

I.

La petite communauté fondée par Grebel, qui se réunissait chez Mantz, inquiétée par les magistrats de Zurich, trouva des auxiliaires dans les prosélytes qu'elle fit en diverses parties de la Suisse. De son sein étaient sorties plusieurs communautés constituées à son image, régies chacune par un pasteur que le troupeau élisait généralement lui-même. A ce pasteur appartenait le soin d'exhorter les fidèles ou, pour les désigner par le nom qu'ils se donnaient entre eux, les *frères;* il commentait la parole divine, il priait au nom de tous, et dans la cène, le seul rite qu'eût gardé la nouvelle église, et qui était pour elle la commémoration de la mort du Sauveur et le symbole de l'alliance entre l'homme et Dieu, il brisait le pain pour le distribuer aux assistans. Les sectaires regardaient comme essentielle cette manière d'administrer la communion, désignée par eux pour ce motif sous le nom de *brotbrechen* (brisement du pain); elle les distinguait surtout des autres réformés. Schaffouse, Grüningen, Saint-Gall, eurent leur communauté anabaptiste, où l'on rebaptisait les adultes, où l'on organisait la résistance contre l'orthodoxie zwinglienne. Brödli, expulsé de Zurich, s'était rendu dans la première de ces villes; il y fut bientôt suivi par Grebel, qui avait dû pareillement s'exiler, et qui alla un peu plus tard se fixer dans la seigneurie de Grüningen, où il travailla de concert avec Blaurock à l'avancement de sa foi. Les *frères* poussèrent leur propagande jusqu'à Berne, même jusqu'à Bâle; mais c'est à Saint-Gall que leurs efforts furent couronnés de plus de succès. Dès la fin de l'année 1523, un disciple de Grebel, le tisserand Hochrütiner, banni de Zurich pour avoir brisé des images, y avait apporté les germes de la doctrine anabaptiste. Il était venu à Saint-Gall prendre part à la dispute publique sur la question du baptême, où les deux partis, baptiste et anabaptiste, se trouvaient en présence. Doué d'une éloquence naturelle, il avait si bien tenu tête à ses adversaires, que plusieurs des assistans s'étaient convertis à son opinion. L'un d'eux ne tarda pas à devenir le chef des anabaptistes de Saint-Gall. Il s'appelait Wolfgang Schorant, mais fut plus connu sous le nom d'Ulimann. Fils du syndic d'une des corporations d'artisans de la ville, il avait eté d'abord moine à Coire, puis avait embrassé les idées de Zwingli. Passé dans le camp des anabaptistes, il reçut de Grebel le second baptême. De retour dans sa patrie, il gagna par sa parole nombre d'adhérens à la secte. Prêchant en plein air, tantôt au milieu d'une prairie, tantôt au pied d'une montagne, il voyait se presser autour de lui toute la population environnante. On accourait pour l'entendre jusque de

l'Appenzell; en quelques mois, Saint-Gall comptait plus de 800 anabaptistes.

Les progrès de leurs doctrines remplissaient les sectaires d'espérance; ils se flattaient déjà d'un triomphe prochain sur ce qu'ils appelaient l'église des impies, quand la défaite de l'insurrection des paysans allemands vint leur porter un coup terrible. Waldshut, qui était devenu, avec la petite ville de Hallau, où Brödli et Reublin avaient entraîné la majeure partie de la population, le grand boulevard de l'anabaptisme sur la frontière suisse, rentra sous l'autorité de l'Autriche. Les deux villes durent renoncer à leur indépendance religieuse et chasser les pasteurs radicaux qu'elles s'étaient donnés. Les anabaptistes de l'Helvétie se trouvaient maintenant isolés et plus exposés que jamais aux attaques de Zwingli, qui poussait contre eux à la persécution. Déjà ils avaient été contraints d'abandonner Schaffouse, quand les magistrats de Saint-Gall prirent une mesure manifestement dictée par l'intention de les exclure de la ville. Les ministres de la nouvelle secte furent convoqués à une assemblée dans l'église de Saint-Laurent pour y faire exposition de leurs principes et les soumettre au jugement de quatre pasteurs évangéliques spécialement désignés. Des menaces obligèrent Ulimann d'obtempérer à cette invitation impérieuse. Il ne parut dans l'assemblée que pour être condamné. Il n'était pas convaincu, mais à qui pouvait-il appeler de cette décision? On était au mois de juin 1525 : les partisans de Storch et de Münzer avaient été mis en pleine déroute; ils étaient réduits à se cacher. Zwingli venait précisément de dédier à la ville de Saint-Gall un livre virulent contre la rebaptisation. Grebel écrivit vainement au bourgmestre de la ville, Vadianus, qui était son beau-frère, pour le détourner de prêter les mains aux projets intolérans de ses adversaires. Celui-ci encouragea lui-même le sénat à prendre contre les novateurs des mesures rigoureuses. Toute profession de foi anabaptiste fut interdite sous peine de détention ou de bannissement; ceux qui se faisaient rebaptiser encouraient une amende pécuniaire, et, pour mieux assurer l'exécution de ces mesures, le sénat réunit à la maison de ville tous les bourgeois, auxquels il fit jurer de donner leur concours à l'autorité. Un seul refusa; il fut immédiatement expulsé du territoire avec sa femme et son jeune enfant.

La persécution devint alors générale dans toute la Suisse. Les sectaires étaient dénoncés et emprisonnés. On arrêta Mantz, qui prêchait à Coire, et on le livra au gouvernement zurichois. Hofmeister avait reçu auparavant l'ordre de quitter Schaffouse. Grebel et Blaurock furent appréhendés au corps à Grüningen, tandis que ce qui restait d'anabaptistes dans Waldshut et Hallau n'avait plus

à choisir qu'entre l'abjuration ou la fuite. Le troupeau dispersé, les pasteurs abandonnèrent le théâtre de leurs prédications et se répandirent de différens côtés. Ils se mirent à la recherche de lieux où ils pourraient reformer des communautés de leur foi et reprendre l'œuvre si violemment interrompue. Ils s'encourageaient par l'exemple que leur avaient légué les apôtres du Christ, comme eux condamnés à fuir et à vivre misérablement; ils se persuadaient que Dieu avait permis la persécution pour que la parole pût être prêchée dans tout l'univers, car l'exil des frères aurait pour effet de la propager. Reublin, dont l'existence avait été fort errante depuis plusieurs années, de Waldshut gagna Strasbourg, qu'il quitta pour visiter la Souabe et revenir y fixer sa résidence. Hätzer se rendit dans la même ville, après avoir habité quelque temps Augsbourg, où Hubmaïer était venu le rejoindre; mais ce dernier, ne trouvant pas là l'accueil qu'il avait espéré, poussa jusqu'en Moravie, en quête d'un endroit où il pût continuer ses prédications et mettre sous presse les écrits qu'il préparait en réponse à Zwingli. Ayant rencontré dans la petite ville de Nikolsburg deux ministres évangéliques en complète communion d'idées avec lui et que le seigneur du lieu, Lienhart de Lichtenstein, avait pris sous sa protection, il s'y établit. Au milieu du désert qui s'était fait en Allemagne pour la foi anabaptiste, c'était là une véritable oasis; aussi Hubmaïer appelait-il Nikolsburg son *Emmaüs de Moravie*. Il y fit, à partir de 1526, assez de prosélytes pour que Nikolsburg soit alors devenu une des principales communautés anabaptistes. D'autres furent fondées par Hubmaïer à Znaïm, à Brünn et en diverses localités de la Bohême.

Les sectaires rencontrèrent en Allemagne quelques-uns des adhérens de Münzer, comme eux errans et proscrits, et se les attachèrent. Ils entretinrent dans l'ombre une propagande dont le cercle allait tous les jours s'élargissant. Elle s'exerça surtout dans les provinces de l'empire où le luthéranisme n'avait pas prévalu et qui étaient demeurées catholiques; il subsistait là un levain de haine contre l'église, qui maintenait tous ses priviléges temporels et son autorité séculière; les aspirations de réforme politique et religieuse y avaient été comprimées, mais non anéanties. Comme toujours, les anabaptistes recrutaient leurs prosélytes dans les classes inférieures et ignorantes, attirées par la simplicité de la doctrine de Grebel, les promesses d'une prochaine félicité, surtout par l'esprit égalitaire sur lequel reposait sa reconstitution de l'église. En moins de trois années, une grande partie de l'Allemagne se trouva enveloppée d'un vaste réseau de communautés anabaptistes, répandues de la Hesse jusqu'au Tyrol, de l'Alsace jusqu'en Silésie. Augsbourg,

où s'étaient rendus nombre de *frères* fugitifs, devint pour quelque temps une sorte de métropole de la secte. Cette ville le dut d'une part à la position centrale qu'elle occupait par rapport aux contrées où l'anabaptisme comptait le plus d'adhérens, de l'autre à la liberté d'opinions religieuses qu'y avaient introduite les interminables disputes des luthériens et des zwingliens, largement représentés dans la population. Aussi est-ce à Augsbourg que l'on trouve d'abord les plus infatigables et les plus influens promoteurs de la doctrine proscrite par la Suisse : Jacob Dachser, d'Ingolstadt, Sigmund Salminger, de Munich, tous deux anciens moines, prêcheurs éloquens, Jacob Gross, marchand fourreur de Strasbourg, qui avait été banni de cette ville, et le plus considérable de tous par sa fortune et son talent d'écrivain, Eitelhans Langenmantel, d'une famille patricienne de la cité souabe.

Toutefois l'hégémonie d'Augsbourg ne pouvait assurer entre les sectaires une unité doctrinale que contrariait l'initiative laissée à chaque pasteur. La divergence d'opinions naissait en outre de la difficulté qu'avaient à communiquer entre eux les groupes de fidèles, éloignés les uns des autres et contraints le plus souvent de dissimuler leur existence. Ainsi isolées, les communautés se faisaient à chacune sa règle et son enseignement évangélique. Certains sectaires se tenaient rigoureusement à la lettre de l'Écriture et en observaient les préceptes de la manière la plus étroite et la plus ridicule. Le Christ ayant dit à ses apôtres que, pour entrer dans le royaume des cieux, il fallait qu'ils se fissent semblables aux petits enfans, il y avait des anabaptistes qui en concluaient que les chrétiens devaient imiter de tout point l'enfance, en affectaient le naïf et imparfait langage, la façon d'agir et jusqu'aux amusemens puérils. D'autres, cherchant dans la Bible un sens mystérieux et surnaturel, s'imaginaient être inspirés de l'Esprit-Saint, entraient dans des extases, s'abîmaient dans une contemplation si vive que leur raison s'altérait. Il se produisait alors chez eux ces phénomènes d'un caractère tout névropathique qui reparurent chez les trembleurs des Cévennes, les quakers et les convulsionnaires de Saint-Médard. Ces crises déterminaient quelquefois des accès de véritable démence. Une femme anabaptiste s'imagina qu'elle était le Christ, que ses compagnes étaient les douze apôtres. Un fanatique, Thoman Schugger, avertit son frère qu'il avait reçu de Dieu l'ordre de lui couper la tête, et celui-ci tendit la gorge avec résignation pour obéir à la volonté du Père céleste. Sous prétexte de mortifier leur chair et d'en dompter l'aiguillon, d'autres sectaires se livraient sans pudeur et devant tous aux actes les plus impudiques et les plus révoltans. Les frères et les sœurs, vivant dans une réelle promiscuité, refu-

saient d'accepter le lien conjugal quand il les avait unis à un infidèle, et convolaient à de nouveaux hymens avec les justes. La préoccupation constante de la fin prochaine du monde mentionnée dans les prophéties de Hans Hut et de Bader, son continuateur, poussait aussi les sectaires aux plus bizarres résolutions, et suscitait en eux des sentimens qui s'éloignaient absolument de ceux que Grebel et son école avaient préconisés. Hut affirma que cette catastrophe aurait lieu le jour de la Pentecôte 1528. Il disait qu'aux approches de l'événement le Sauveur assemblerait autour de lui le petit nombre de justes existant sur la terre, et que le reste des humains serait exterminé. Les frères tenaient en conséquence tous ceux qui n'appartenaient pas à leur communion comme voués à la destruction. De là l'horreur de beaucoup de sectaires pour les hommes étrangers à leur foi, les idées de haine et de vengeance qu'ils nourrissaient contre la société. Ce n'est pas impunément qu'on exalte, fût-ce même seulement dans l'avenir ou le passé, les moyens violens et l'emploi de la terreur; ceux qui se laissent persuader sont bientôt tentés d'appliquer dans le présent ce qu'on leur dépeint comme ayant été ou pouvant devenir légitime.

En vue de remédier à un tel débordement d'extravagances, les plus judicieux et les plus modérés de la secte firent accepter l'idée de la réunion d'un synode. A Nikolsburg, on avait eu déjà recours à une conférence générale pour écarter Hut, qui était venu prêcher dans la ville et dont les prophéties bouleversaient les têtes. Une première assemblée de ce genre se tint en février 1527 à Schleitheim, sur la frontière du canton de Schaffouse. Peu après, on convoqua un synode à Augsbourg, où fut agitée la question du don prophétique. C'était le principal sujet de trouble dans les communautés. Hut était mort, mais la non-réalisation de ses folles prédictions n'avait pas désabusé les esprits. Bader annonçait le *millénium*, et répétait partout qu'une ruine totale de l'ordre présent devait précéder la rénovation universelle. Ses prosélytes, aussi imprévoyans que les révolutionnaires de tous les âges, sans s'entendre sur ce que pouvait être cette rénovation, ne songeaient qu'à tout abattre. Le synode d'Augsbourg mit des bornes aux prétentions qu'avait chacun d'imposer ses révélations. Bader fut condamné. Il se retira de l'assemblée plein de colère, anathématisant ses frères et les accusant d'être possédés non de l'esprit de Dieu, mais de celui du démon. Quelques schismes se produisirent. En Moravie, la désunion continua; les querelles intestines avaient souvent les causes les plus puériles. A Nikolsburg, une partie des sectaires, entendant littéralement les paroles du Christ sur l'emploi du glaive, condamnaient absolument le port de cette arme et voulaient que, pour se défendre, on ne re-

courût qu'à des bâtons. De là le sobriquet de *Stäbler* (les *bâtonniers*) qu'on leur donna. Les autres persistaient à faire usage de l'épée; on les surnomma les *Schwertler* (les *épéistes*). Entre ces deux camps, il était facile de prévoir qui aurait le dessus. Les *bâtonniers* furent excommuniés et les *Schwertler* demeurèrent maîtres de l'église. Les premiers allèrent fonder, sous la protection du seigneur de Kaunitz, une nouvelle communauté à Austerlitz; mais deux années ne s'étaient pas écoulées qu'un schisme la déchirait. Il était né à propos de certaines observances que les *purs* repoussaient avec horreur : nouvelle séparation. Les purs se retirèrent à Auspitz et constituèrent une église à part.

Cependant, si les synodes ne réussirent pas à rétablir complétement l'unité d'organisation et de foi, ils exercèrent du moins sur les mœurs des fidèles une influence salutaire, et resserrèrent le lien qui rattachait les diverses communautés et les membres de chaque communauté entre eux, à ce point que quelques-uns adoptèrent la vie en commun et se constituèrent en une sorte de monachisme ou, si l'on veut, de phalanstère. Telle était l'organisation que Jacob Huter imposa à la communauté d'Austerlitz, lorsqu'il fut parvenu à rétablir l'union entre les *frères*, organisation sur laquelle se modelèrent d'autres communautés. Les mariages n'y étaient pas laissés au libre choix des époux. Ceux qu'on appelait *les serviteurs de la parole* réglaient les unions et désignaient les conjoints. La famille était pour ainsi dire abolie; on enlevait les enfans à leurs mères et on les confiait à des nourrices, des mains desquelles ils ne sortaient que pour être placés à l'école, où ils étaient nourris, habillés, instruits aux frais de la communauté. Les parens n'avaient plus sur eux aucun droit; leur surveillance était remise à celui qui prenait le titre de *serviteur des nécessiteux*. La vie de chaque anabaptiste était réglementée comme celle d'un moine dans son couvent. Malheur à qui se dégoûtait de cet esclavage et qui osait revendiquer sa liberté! On lançait contre lui l'excommunication; on l'expulsait de l'association sans lui rendre ses biens, dont il avait dû faire don à son entrée.

La propagande des sectaires, l'activité de leurs pasteurs ne pouvaient échapper à l'autorité allemande. Dénoncés comme des ennemis des lois et de dangereux hérétiques, les anabaptistes ne tardèrent pas à être dans l'empire l'objet de sévérités bien autres que celles qui les avaient atteints en Suisse. Une année s'était à peine écoulée depuis l'amnistie qui promettait de mettre fin aux poursuites dirigées contre les complices de l'insurrection des paysans, qu'une persécution plus cruelle sévissait contre les adeptes de la doctrine sortie de la petite communauté zurichoise. Augsbourg eut

naturellement à souffrir de ces rigueurs une des premières. Les poursuites y commencèrent dès septembre 1527. Langenmantel fut arrêté et condamné au bannissement. Tombé quelque temps après aux mains d'officiers appartenant à la ligue de Souabe, il subit le dernier supplice. On fit éprouver le même sort à plusieurs de ses compatriotes qui partageaient ses opinions. Quelques chefs anabaptistes d'Augsbourg furent toutefois plus heureux; ils réussirent à tromper les investigations de la police. En Autriche, l'archiduc Ferdinand fit sommer Lienhart de Lichtenstein de lui livrer Hubmaïer. Ce seigneur n'était pas en position de résister, et l'ancien professeur d'Ingolstadt fut brûlé vif, montrant jusque sur le bûcher un courage sans forfanterie et une résignation toute chrétienne, dont un autre réformateur de la Bohême, Jean Huss, avait jadis donné l'exemple. Brödli et Blaurock périrent de même. Hätzer monta sur l'échafaud; toutefois son exécution, qui eut lieu à Constance en 1529, avait pour cause non une condamnation d'hérésie, mais un crime d'adultère dont il était convaincu. Moins ferme dans sa foi que les autres apôtres de l'anabaptisme suisse, moins pénétré des préceptes de l'Évangile, il varia souvent d'opinions, et, après avoir abjuré la foi des rebaptiseurs, il y était revenu. Grebel n'aurait certes pas échappé au martyre, si une mort prématurée ne lui eût épargné la triste destinée de ses frères.

La persécution fut surtout violente dans les états de la maison d'Autriche, où l'église catholique continuait à être armée contre l'hérésie d'une pénalité inexorable. Dans le Tyrol et le comté de Gorice, de 1527 à 1531, près de mille anabaptistes furent mis à mort. A Linz, en moins de deux mois, 73 exécutions avaient eu lieu pour le même fait. En Bavière, l'autorité épuisa toutes les rigueurs. En vertu des ordres du duc Guillaume, tout anabaptiste devait subir la peine capitale; se retractait-il au dernier moment, tout ce qu'on lui accordait, c'était d'avoir la tête tranchée; s'il persévérait jusqu'au bout dans son erreur, il était brûlé vif. En Souabe, on ne prit généralement pas la peine d'instruire le procès de ceux qui étaient accusés; on recourait à des exécutions sommaires. Les supplices étaient au XVIe siècle, et surtout en Allemagne, d'une incroyable cruauté, et les tortures ne furent pas épargnées aux malheureux sectaires. En 1527, à Rothenbourg sur le Neckar, Michel Sattler, l'un des docteurs de la secte, était condamné à avoir la langue arrachée, à être tenaillé avec des pinces ardentes, puis à expirer sur le bûcher. Les états qui s'opposaient à l'exécution de l'édit de Worms et tenaient conséquemment pour la réforme, sans pousser aussi loin l'inhumanité, poursuivirent cependant les anabaptistes avec une grande sévérité. Là les plus coupables étaient décapités, ici on les

noyait; ce dernier supplice fut adopté en Suisse contre les sectaires dont on redoutait le retour. A Zurich, on fit périr plusieurs anabaptistes par immersion, et c'est ainsi que Mantz, l'ami de Grebel, reçut la mort en 1527. Zwingli était sans miséricorde pour les sectaires, qu'il traitait d'hypocrites et d'ambitieux, auxquels il reprochait d'être sortis de la lie du peuple, ne leur pardonnant pas d'avoir fait une opposition souvent victorieuse à ses doctrines. Disons à l'honneur du landgrave Philippe qu'il désapprouva cette répression sanguinaire et refusa de l'appliquer dans la Hesse malgré les instances de l'électeur de Saxe. Il agit à l'égard des nouveaux anabaptistes comme il l'avait fait pour les adhérens de Münzer et pour les paysans révoltés. Il se contenta de faire emprisonner les plus compromis, prescrivant que, pour les ramener à la vérité, on recourût à la persuasion, non aux tortures.

Cependant les excès de la répression indignèrent les honnêtes gens; des plaintes s'élevèrent de toutes parts contre de si atroces rigueurs, et l'autorité dut se relâcher en bien des lieux de son zèle impitoyable. Le mandat impérial du 23 avril 1529 enjoignit d'user de miséricorde envers ceux qui n'étaient coupables que de s'être fait rebaptiser; mais la peine de mort fut maintenue contre les prédicans. L'enthousiasme de ceux-ci était tel que les menaces, loin de refroidir leur ardeur, ne firent que l'exalter davantage. Les *frères* bravaient résolûment la mort; ils se fortifiaient par la prière, et croyaient reconnaître dans les épreuves qu'il leur fallait traverser le baptême de sang que le Père avait annoncé à ses enfans. Hommes et femmes montaient sur le bûcher et sur l'échafaud avec une fermeté qui étonnait les bourreaux : ils entonnaient en marchant au supplice les louanges du Seigneur; ils ne laissaient échapper aucune plainte, car en entrant dans la communauté ils avaient appris à quel sort ils s'exposaient, et le premier enseignement qu'ils y avaient reçu, c'est que le baptême est un engagement, la cène une force, la prédication une exhortation à endurer la souffrance. Un petit nombre abjura sous le coup de la terreur; de nouvelles conversions venaient incessamment combler les vides que faisaient dans les communautés ces exécutions. Les misères et les tribulations communes resserraient l'union des fidèles. Loin de les désabuser de leurs rêves de régénération sociale, la persécution raffermissait leurs espérances. A l'instar des premiers chrétiens, chaque communauté tenait une liste exacte de ses martyrs et en colportait les noms. Ces listes étaient imprimées et circulaient de ville en ville chez les adeptes comme des encouragemens à bien mourir et des titres glorieux de la véritable église du Christ. Les âmes s'épuraient par la souffrance, et, exposées aux plus dures calamités, elles ne se

détachaient que davantage des convoitises et des passions haineuses ou jalouses qui s'étaient mêlées aux préoccupations de plus d'un des apôtres de la secte. Le sentiment religieux reprenait le dessus sur l'illuminisme et le dévergondage mystique qui troublaient auparavant tant de cerveaux. Les écrits publiés par quelques-uns des docteurs anabaptistes témoignent de l'esprit de renoncement et du profond désir de sanctification dont beaucoup étaient pénétrés; les cantiques qu'ils composèrent exhalent un souffle de pur christianisme, respirent une pieuse et douce exaltation.

C'est par la vertu morale et le caractère pratique de ses enseignemens, par la force qu'il communiquait pour le bien aux volontés, que l'anabaptisme réussit à former des hommes capables de soutenir la lutte inégale dans laquelle il était engagé; il retrouvait par la puissance de sa doctrine morale ce qui lui manquait sous le rapport dogmatique. Plus que la réforme de Luther, l'anabaptisme réveillait au fond des cœurs cette vie religieuse et cette activité de la conscience que le formalisme et les pompes du culte extérieur avaient graduellement étouffées chez le peuple. Concentrant tous ses efforts sur le développement du sentiment intérieur par lequel l'homme se met en rapport avec la Divinité, l'anabaptisme réussissait souvent à transformer le vieil homme en un homme nouveau, et cela précisément au moment où le luthéranisme tendait à perdre cette même vertu, qui fut à ses débuts l'un de ses plus puissans ressorts. A l'enthousiasme des premières années succédait en effet chez les disciples de Luther une sorte de religiosité sèche et froide, sans attrait pour les âmes ardentes; la théologie évangélique tendait à devenir raisonneuse et plus calculée que sincère. Dans les pays qui avaient déjà répudié le catholicisme et adopté le nouveau culte, la haine des prêtres et des moines, qui soutenait auparavant l'ardeur des réformés, s'amortissait tout naturellement par le fait de la suppression de l'ancien clergé et des couvens. « Les fidèles se sont si fort attiédis, écrivait en 1531 Wicel, l'un des apôtres du luthéranisme, que, si un pasteur parle avec trop de feu de la nécessité de revenir à Dieu, de mener une vie exemplaire, de se corriger sérieusement de ses fautes et de se conformer aux prescriptions de l'Évangile, on le traite d'anabaptiste. » Pouvait-on plus explicitement reconnaître l'énergie et la conviction que les apôtres de la secte portaient dans leur œuvre de moralisation? On ne s'étonnera donc pas que la doctrine anabaptiste ait été embrassée par ceux qui ne trouvaient plus dans le luthéranisme de quoi satisfaire leur élan religieux et leur besoin d'un commerce intime avec le monde idéal et surnaturel.

L'anabaptisme vécut plusieurs années en Allemagne comme vé-

cut en France vingt-cinq ou trente ans plus tard le calvinisme, dans un perpétuel état d'incertitude et d'appréhension. Les frères se réunissaient à la dérobée dans quelque habitation reculée, quelque forêt ou quelque endroit désert, toujours exposés à se voir arrêtés et punis de mort, comptant sur la tolérance ou la négligence des magistrats, avant tout sur la protection de Dieu. Cette existence précaire et tourmentée, si elle séparait les anabaptistes du commun des hommes, n'avait au reste rien que de conforme à leurs principes. Par l'idéal qu'ils s'étaient fait de la société, ils étaient forcément condamnés à ne pas se mêler au monde. Leurs docteurs n'enseignaient-ils pas que le juste doit se passer du gouvernement et des lois, qui ne sont, comme les superstitions, qu'à l'usage des enfans de ténèbres? Ne répétaient-ils pas que les fidèles ne doivent obéir qu'à la volonté divine? Tous ceux qui se refusent à son obéissance, disaient encore les maîtres de leur foi, deviennent pour le Tout-Puissant un objet d'abomination, car il n'en peut sortir que des œuvres abominables. De telles idées engendraient chez les *frères* une aversion pour la société poussée parfois jusqu'à la sauvagerie. Non-seulement ils ne paraissaient jamais dans les églises, les salles d'assemblée des corporations, les tavernes, les lieux publics, mais ils ne rendaient même pas le salut à ceux qui n'étaient pas de la secte, et évitaient de leur donner la main. Les anabaptistes formaient donc en réalité une petite société dans la grande. De telles façons d'agir ne les signalaient que davantage aux regards inquisiteurs de la police. On les reconnaissait d'ailleurs à l'extrême simplicité de leur mise, à la manière dont ils s'abordaient entre eux.

II.

Quand la persécution eut chassé d'Augsbourg et de la Moravie les communautés qui y avaient un instant fleuri, Strasbourg demeura le foyer presque unique de la secte. J'ai déjà dit que quelques pasteurs anabaptistes de la Suisse y étaient venus chercher un refuge. Par sa position géographique, cette ville se prêtait à la propagande que les novateurs allaient y poursuivre. Son vaste commerce la mettait en rapports fréquens avec les principales provinces de l'empire, et le Rhin la rattachait au nord comme au midi. Le protestantisme le plus avancé trouvait là un de ses boulevards, car les apôtres de la réforme y avaient tout d'abord adopté des opinions plus voisines de celles de Zwingli que de celles de Luther. En outre, à côté de l'espèce de tiers-parti protestant qui reconnaissait pour chef Martin Bucer, il s'était élevé des écoles dont les

principes s'éloignaient davantage du luthéranisme. Elles tenaient pour ainsi dire en échec ce qu'on pouvait appeler l'orthodoxie locale. Bucer, qui aspirait à prendre dans Strasbourg la même position que Zwingli s'était arrogée à Zurich, s'efforçait d'imposer à tous les habitans sa confession de foi; mais la direction de la réforme lui échappait parce que celle-ci n'avait pas été dans la cité alsacienne son œuvre : elle était née presque spontanément du mouvement de l'opinion publique; les consciences s'étaient émancipées elles-mêmes avant l'arrivée de cet habile théologien. Les écoles dissidentes avaient à leur tête des hommes qui balançaient son influence, tels que Wolfgang Capito et Schwenckfeld, son ami, Gaspar Hedio, et le plus populaire des prédicateurs strasbourgeois, le curé de Saint-Laurent, Matthis Zell, qui le premier s'était prononcé avec quelque éclat dans la ville contre l'église catholique. Bucer avait de son côté les conservateurs, qui, dans l'intérêt de l'ordre et pour endiguer une foi toujours prête à rompre les barrières que lui imposait encore la nouvelle théologie, poussaient à l'adoption d'une confession de foi obligatoire. Les pasteurs des autres écoles, divisés d'opinions et unis seulement dans leur aversion pour tout ce qui se rapprochait du luthéranisme, réclamaient la liberté d'examen, dont ils usaient largement. Ils représentaient aux bucériens, ainsi que le faisait notamment Wolfgang Schultheiss, le danger d'un schisme, et appuyaient sur la nécessité de ne point se diviser en face de leurs redoutables ennemis. Les libéraux eurent le dessous, et Bucer réussit à faire adopter, du moins en principe, l'établissement d'une confession de foi; mais la minorité était trop nombreuse, surtout trop active, pour qu'on pût facilement arriver à l'application de la mesure adoptée par le sénat de la ville. La lutte se continua sans profit pour la religion, sans autre résultat que d'ébranler toute espèce de foi religieuse et de donner aux catholiques la satisfaction de voir la séparation d'avec Rome conduire à l'anarchie ceux qui l'avaient consommée. C'est ce qu'attestent les témoignages contemporains. Capito se plaignait amèrement du refroidissement du zèle religieux; il avouait que la prédication évangélique avait perdu toute efficacité morale. « A Strasbourg, où toutes les hérésies sont permises, s'écriait avec un accent de douleur Bucer, il n'y a plus d'église; on ne se soucie pas plus de la parole divine que du sacrement. »

L'anabaptisme trouvait donc dans la cité alsacienne, plus encore que dans les contrées où le luthéranisme dégénérait en un enseignement froid et déclamatoire, le terrain préparé pour répandre sa nouvelle semence; les âmes altérées de foi vivante vinrent y étancher leur soif d'idéal. Reublin et Hätzer, dès leur arrivée à Strasbourg, firent quelques prosélytes; mais, aigris par la persécution,

animés d'une haine implacable contre Zwingli, ils s'élevèrent avec violence contre les doctrines de ce réformateur tout autant que contre celles du grand docteur de Wittenberg. Ils se mirent ainsi à dos les deux partis qui divisaient alors la grande majorité des protestans. Les magistrats et les pasteurs s'indignèrent de l'audace de ces prédicans étrangers, et, déjà prévenus contre une secte qui était partout l'objet des rigueurs de l'autorité, ils firent rendre contre les téméraires théologiens une ordonnance de bannissement. Quelques-uns des principaux anabaptistes furent expulsés au commencement de l'année 1527; on s'en tint là. Les frères se rassurèrent bientôt et reprirent leur propagande. La peine édictée effrayait si peu, on fermait si bien les yeux sur les agissemens de la secte, que des prosélytes qui s'étaient enfuis des diverses provinces de l'Allemagne pour échapper à la proscription vinrent grossir la petite communauté strasbourgeoise; quelques-uns des bannis se hasardèrent même à rentrer. Bucer se plaignit de la mollesse apportée dans la répression. De nouvelles mesures coercitives furent édictées; mais les anabaptistes étaient sur leurs gardes. Comme ils en agissaient partout où il leur fallait tromper les investigations des magistrats, ils évitaient les regards, se réunissaient secrètement, soit dans quelque maison isolée, soit dans les villages des environs. Le sénat en fut averti, et il résolut d'employer les moyens plus énergiques qui avaient réussi ailleurs. Les pasteurs anabaptistes sur lesquels on put mettre la main furent jetés en prison. Reublin, après une détention de plusieurs semaines, fut banni avec menace, s'il rentrait, d'être puni de mort; mais les habitans, qui avaient pris dans les disputes religieuses des sentimens de tolérance, désapprouvèrent ces rigueurs, et, redoutant quelque émotion populaire, le sénat se désista graduellement de sa nouvelle ligne de conduite. On laissa les sectaires continuer des assemblées et des prédications qui n'avaient lieu que dans l'ombre; on se bornait à expulser de temps à autre ceux de leurs prédicateurs qui avaient trop élevé la voix. De leur côté, les anabaptistes évitèrent d'aborder les questions dogmatiques les plus irritantes; ils s'occupèrent surtout de moraliser les pauvres, d'exhorter les malheureux, et firent ainsi parmi eux de nombreuses conversions. L'adhésion que donna à quelques-uns de leurs principes un des théologiens les plus en renom de la ville, Capito, accrut notablement leur influence. Ce chef de la plus radicale des écoles protestantes de Strasbourg partageait les idées des *frères* sur le sens et l'usage du sacrement de la cène; il condamnait le baptême des enfans, et croyait, comme beaucoup de docteurs protestans de son époque, au prochain avénement du règne millénaire du Christ sur la terre. Toutefois Ca-

pito ne devait pas persévérer jusqu'au bout dans ces opinions. Les anabaptistes strasbourgeois rencontrèrent un auxiliaire bien autrement résolu dans un homme qui n'avait pas la science de Capito, mais qu'animait un enthousiasme sans égal, Melchior Hofmann, qui occupe une des premières places dans l'histoire religieuse de l'Allemagne au XVIe siècle.

Rien n'avait été plus agité que la vie de cet apôtre, dont les écrits et les prédications venaient de produire un certain retentissement dans les contrées du nord. Né à Hall en Souabe, il s'était d'abord livré au commerce des fourrures; les soins de son négoce l'avaient conduit en Livonie, où il se trouvait en 1523, quand la réforme de Luther y fut accueillie avec une faveur qui amena promptement la conversion des provinces baltiques. Il embrassa la nouvelle doctrine avec ardeur, et, une des communautés évangéliques qui se formaient alors de tous côtés dans la Courlande se trouvant sans pasteur, il en avait pris pour elle les fonctions, bien que continuant son trafic. La méditation assidue de la Bible développa chez Melchior Hofmann des idées qui l'éloignèrent graduellement du luthéranisme. Son imagination exaltée, la confiance sans bornes qu'il avait en ses propres lumières, lui firent rechercher dans l'Écriture un sens caché et transcendantal. Il se persuada que la fin du monde était proche, et il crut en reconnaître tous les signes tels qu'il les voulait voir dans les prophètes et le Nouveau-Testament. Ces hardiesses effarouchèrent les pasteurs courlandais, qui suivaient aveuglément l'école de Wittenberg. La contradiction qu'il rencontra ne fit qu'exciter sa bouillante ardeur, et sa prédication prit un caractère de plus en plus agressif et violent. Il échauffa si bien les têtes que des troubles éclatèrent là où il avait élevé la parole. On l'expulsa de la Courlande : il retourna en Livonie; ses sermons y provoquèrent également des désordres. Quoique s'étant complétement écarté des enseignemens de Luther et de ceux de Bugenhagen, l'un des plus savans émules du grand réformateur, Hofmann gardait cependant pour eux un respect et une admiration que la voie nouvelle où il se fourvoyait n'avait point détruits. Il attachait un grand prix à leur approbation, et, voyant ses propres idées si fortement repoussées, il se rendit à Wittenberg en vue de se justifier des accusations dont il était l'objet. Luther et Bugenhagen, qui ne prirent sans doute qu'une connaissance imparfaite des opinions du téméraire prédicateur, ne lui refusèrent pas un témoignage favorable. Fort de cette approbation, Hofmann retourna dans les provinces baltiques. De nouvelles hardiesses ameutèrent contre lui les évangéliques, et il dut une seconde fois abandonner le pays. Il passa en Suède, où il fut choisi pour pasteur par la pe-

tite communauté allemande de Stockholm. Il renouvela dans ses sermons les propositions téméraires et les spéculations hétérodoxes qui avaient déjà soulevé contre lui tant de réformés. Ses ouailles en furent blessées, et le gouvernement en prit ombrage. Bientôt il recevait l'ordre de quitter la Suède. Il se rendit à Lubeck, où sa mauvaise réputation l'avait précédé : un mandat de prise de corps fut lancé contre lui; on le menaça de la peine capitale. Il passa dans le Holstein, et y fut plus heureux. Son éloquence, l'originalité de ses interprétations bibliques, l'ardeur de son enseignement moral, lui gagnèrent la bienveillance du roi de Danemark, Frédéric Ier. Liberté lui fut laissée de prêcher dans tout le pays, et pendant deux années il y poursuivit le cours de son apostolat; mais plus il méditait l'Écriture, plus il se plongeait dans ses aventureuses interprétations, plus il s'éloignait des principes de Luther, scandalisant ceux qui s'étaient habitués à regarder le grand docteur de Wittenberg comme le souverain arbitre de la vérité théologique. Il engagea une violente dispute avec les autres prédicateurs réformés sur la question de la cène, où il soutint les opinions de Zwingli, qui comptait déjà dans le Holstein de nombreux partisans. Carlstadt, après avoir échappé au châtiment qui le menaçait pour la part qu'il avait prise à l'insurrection des paysans, s'était réfugié dans ce duché; on le vit prêter à Hofmann l'appui de son savoir et de sa parole. On décida qu'une conférence spéciale serait tenue pour débattre le point de foi litigieux. Bugenhagen la vint présider en personne. L'avantage n'y fut pas pour les sacramentaires. Protégés par l'héritier de la couronne de Danemark et le duc Christian, gouverneur du Slesvig-Holstein, les luthériens firent prononcer l'expulsion des prédicateurs zwingliens. Carlstadt dut quitter le pays, et Hofmann ne tarda pas à être obligé d'en faire autant. Proscrit, ayant perdu son modique avoir et réduit presque à l'indigence, il se rendit à grand'peine avec sa femme et son enfant dans l'Ostfrise, où il résida peu de temps, l'autorité lui ayant donné l'ordre de sortir du pays. Il gagna dès lors Strasbourg, où il savait que les zwingliens se trouvaient en force. C'était en 1529. Bucer l'accueillit avec bienveillance, espérant se faire de lui un puissant auxiliaire dans la lutte qu'il soutenait contre les luthériens; mais Hofmann ne devait pas s'arrêter longtemps aux idées du réformateur suisse; son imagination l'entraîna bien au-delà, et il fut promptement poussé sur la pente de l'anabaptisme.

Il tomba dans ces mêmes aberrations prophétiques dont tant de protestans étaient alors le jouet. Il se persuada que le dernier jour était proche. Il se déclara pour la rebaptisation et le retour à la simplicité de la société chrétienne primitive, sans cependant ap-

prouver la rupture complète que faisaient les *frères* avec le monde. On pouvait continuer, selon lui, d'obéir aux autorités établies et prêter un serment; il concédait même le droit de prendre les armes. Au moment où Hofmann accomplissait cette nouvelle évolution religieuse, les anabaptistes de Strasbourg avaient perdu leurs principaux guides. Marbeck s'était vu expulser en 1531. Nul n'était parmi eux assez versé dans la théologie pour pouvoir combattre les changemens que le nouvel apôtre apportait dans leurs principes, et son éloquence les séduisit. La majorité l'accepta pour chef, un petit nombre persista dans la doctrine que leur avaient prêchée Reublin et Kautz. Les orthodoxes anabaptistes eurent ainsi le dessous, et la communauté strasbourgeoise se départit quelque peu de l'esprit séparatiste qui l'avait auparavant dominée. Les tempéramens apportés par Hofmann aux idées des anabaptistes zurichois profitèrent aux progrès de la secte. Grâce à l'activité dévorante et à la puissance de parole du nouvel apôtre, doué au plus haut degré du don de convaincre les masses populaires, les conversions se multiplièrent, et il y eut un véritable réveil de l'enthousiasme qui avait poussé les premiers prosélytes de Grebel. Les écrits du prédicateur strasbourgeois étaient lus avidement, et, comme il ne passait point encore pour appartenir à la secte détestée des réformés, il jouissait, pour sa prédication, d'une liberté que l'on refusait à celle-ci. La hardiesse et l'imprudence de ses discours éveillèrent cependant à la fin l'attention du sénat, auquel il avait osé adresser une requête en des termes peu mesurés. On en agit à son égard comme on l'avait fait envers les autres prédicans anabaptistes. Un mandat de prise de corps ayant été lancé contre lui, il prit la fuite et se rendit dans les Pays-Bas, où il avait naguère résidé et dont il parlait avec facilité l'idiome. Il y répandit ses doctrines, qui trouvèrent grande faveur. Il se forma en Néerlande des communautés anabaptistes qui s'attachèrent exclusivement aux enseignemens de Hofmann, et que l'on désigna, du nom de baptême de celui-ci, par l'épithète de *melchiorites*. Je reparlerai plus tard de ces sectaires, auxquels un rôle important était réservé dans la crise religieuse qui se produisit en Westphalie. Après avoir exercé dans la Frise son apostolat, l'enthousiaste docteur rentra furtivement à Strasbourg vers les premiers jours de l'année 1533. Il apporta aux frères qu'il y avait laissés des paroles d'encouragement et d'espérance, et reprit la direction de leur troupeau. Pour ne pas éveiller les soupçons de la police, il évita d'abord de se montrer en public; puis, voyant qu'il avait échappé à l'attention du sénat, il s'enhardit graduellement, se mit à prêcher publiquement, et fit si bien qu'on l'arrêta. Bucer travaillait alors à constituer définitivement l'orthodoxie qu'il avait créée, et un synode était assemblé pour régler la

confession de foi sur laquelle devait reposer l'église officielle de Strasbourg. Hofmann demanda à être admis à soutenir devant ses adversaires les propositions qu'il avait avancées. Le sénat fut contraint de céder à l'opinion, qui demeurait dans la ville peu favorable aux moyens coercitifs en matière de foi et voulait qu'on tentât simplement de dégager par la discussion la vérité théologique. Hofmann fut donc reçu à comparaître devant une commission de docteurs et à développer ses idées sur le baptême et les principaux points pour lesquels il n'était pas d'accord avec les protestans. Il ne réussit pas à persuader ses juges. Bucer triompha dans le synode. Capito et Schwenckfeld se virent contraints de désavouer leurs principes. Les choses prenaient une tournure fâcheuse pour les anabaptistes; mais leur confiance dans Hofmann n'en fut nullement ébranlée. Celui-ci avait été ramené en prison. Ses coreligionnaires accoururent le visiter, et, le regardant comme un martyr, ils s'attachèrent d'autant plus à lui. L'autorité strasbourgeoise voulut faire cesser ces visites, et rendit la détention de l'apôtre plus rigoureuse et plus étroite. On l'enferma dans l'une des tours de la ville, et toute communication avec ses amis lui fut interdite. Alors les fidèles allèrent s'attrouper au pied du donjon où le maître était emprisonné, et à travers les barreaux d'une fenêtre qui donnait sur le fossé Hofmann pouvait encore adresser à la foule avide qui se pressait au-dessous de lui des exhortations et des discours. On eut beau interdire ces rassemblemens, le prisonnier n'en demeura pas moins pour les anabaptistes le guide vénéré et l'arbitre de toutes leurs pensées. Ils se repaissaient plus que jamais de ses prédictions sur la fin prochaine du monde et l'apparition de Jésus-Christ. Hofmann prétendait être Élie, tandis qu'un de ses adhérens, le Hollandais Poldermann, qui avait été arrêté avec lui, se donnait pour Énoch. Les prédictions de ces illuminés allaient promptement recevoir un éclatant démenti. La mort vint frapper le nouveau précurseur, quand il avait déjà pu se convaincre de la vanité de ses prévisions; mais le misérable dénoûment de la prétendue mission divine de Hofmann ne désabusa pas des esprits dont le bon sens semblait à tout jamais banni. Le fantôme que les crédules anabaptistes avaient adoré comme une réalité ne se fut pas plus tôt évanoui, qu'ils coururent se prosterner aux pieds d'un autre, œuvre plus manifeste encore de l'imposture et de la folie.

III.

L'introduction du luthéranisme dans la Westphalie avait amené depuis plusieurs années une suite d'agitations et de troubles qui remontaient à l'insurrection des paysans. Des émeutes s'étaient

produites sur différens points, et là où la discorde régnait entre la puissance ecclésiastique et l'autorité urbaine antérieurement à l'apparition de Luther l'avantage était généralement resté aux partisans des idées nouvelles. Dans les cités épiscopales, la guerre avait éclaté entre le haut clergé, investi d'un pouvoir à la fois spirituel et temporel, et la moyenne bourgeoisie, les artisans, qui se rangeaient du côté des réformateurs dans l'espoir d'abattre la domination cléricale et de se soustraire à la suprématie du prélat et du chapitre. J'ai déjà parlé dans la première partie de ce travail des désordres dont Osnabrück, Paderborn, Münster, avaient été le théâtre en 1525. La défaite des paysans n'enraya que pour un temps assez court les progrès du luthéranisme dans les villes de Westphalie, favorisés qu'ils étaient par les princes protestans du nord et du centre de l'Allemagne, spécialement par le landgrave de Hesse. Les religieux de Lippstadt et de Hervord, entraînés par l'exemple du grand hérésiarque, ayant abjuré la foi catholique, foulé aux pieds leur règle, contribuèrent, en répandant les opinions évangéliques, à faire admettre dans ces deux villes le culte réformé. Dans d'autres, à Dortmund, à Minden, à Soest, les corporations d'artisans, les classes marchandes, soutinrent les prédicans et s'appuyèrent des principes du luthéranisme pour combattre l'autorité établie, en sorte que la cause protestante s'y confondit avec celle de la démocratie. A Münster, d'où devait bientôt rayonner dans toutes les parties du diocèse une propagande réformée qui porta ses fruits, les doctrines nouvelles trouvèrent un écho chez ces mêmes *gildes* qui avaient naguère dicté leurs conditions au conseil ou sénat de la ville, obligé les chanoines de la cathédrale à fuir et à renoncer momentanément à plusieurs de leurs droits.

La lutte fut plus violente et non moins prolongée en quelques cités voisines. L'évêché de Münster venait à la fin de l'année 1531 de passer à un nouveau titulaire. Le comte Frédéric de Wied, par un de ces trafics scandaleux habituels à l'époque, avait vendu pour une somme énorme sa dignité épiscopale à Éric, évêque d'Osnabrück et de Paderborn, fatigué qu'il était des soins d'un troupeau qu'il avait constamment négligé pour ses plaisirs et son bien-être. Cette aliénation, qui menaçait de faire peser sur l'église de Münster et la population de lourdes charges, avait mécontenté les esprits, et ce mécontentement s'ajoutait à tous les griefs qu'on nourrissait contre la puissance temporelle du prélat. Aussi, tandis que l'attention du chapitre, peu satisfait des conditions du marché, se tournait vers les négociations auxquelles il donna lieu, une voix qui se faisait l'interprète des sentimens d'un grand nombre s'élevait-elle dans Münster en faveur de la réforme; c'était celle d'un chapelain de l'é-

glise d'un des faubourgs de la ville, Saint-Maurice; il s'appelait Berndt Rothmann. Originaire d'un village du bailliage westphalien d'Ahues et d'une naissance obscure, il avait dû à la protection d'une famille puissante et à son mérite la prébende dont il était alors en possession. Après avoir été élevé comme enfant de chœur à Münster, il s'était rendu à l'université de Mayence pour y prendre le grade de maître ès-arts, et en était revenu imbu des idées de la réforme, déjà propagée à Münster avant la révolte des paysans. Rothmann n'avait pas tardé, dans ses sermons à Saint-Maurice, à laisser percer ses nouvelles tendances, ce qui lui valut les avertissemens de ses supérieurs. Loin de se rétracter, il ne fit que parler avec plus de hardiesse. Son éloquence brillante et incisive remuait profondément un auditoire déjà indisposé contre l'église romaine. On accourait des divers quartiers de la ville pour l'entendre. Il gagna surtout la faveur des gens de condition inférieure, chez lesquels l'hostilité était plus marquée contre l'autorité cléricale. Il traitait de superstition et d'idolâtrie la messe et le culte établi, et fit si bien partager ses sentimens à son auditoire qu'un jour, à l'issue d'un de ses sermons, les assistans brisèrent les images saintes et se portèrent sur la personne des prêtres à des actes de violence. Le promoteur d'un pareil scandale dut quitter la ville, mais il le fit avec l'intention arrêtée d'y revenir. Investi de la confiance des luthériens, aidé de leur argent, il alla visiter les principaux foyers des doctrines nouvelles, et, ayant conçu le projet de devenir le réformateur de Münster, il étudia l'organisation religieuse que s'étaient donnée les diverses cités protestantes qu'il parcourut.

Il était précisément de retour et reprenait le cours de ses prédications quand le comte de Wied songeait à résigner un siége épiscopal peu fait pour lui. Le prélat s'occupait conséquemment moins que jamais des intérêts spirituels de son diocèse. Aussi, lorsque le chapitre lui dénonça la hardiesse du jeune chapelain, le mépris qu'il affectait des réprimandes, le refus qu'il faisait de s'acquitter des devoirs imposés par l'église, ils ne purent obtenir de réponse. Les paroles de Rothmann n'en devinrent que plus agressives et plus insultantes, ses sermons que plus suivis. Les conversions au luthéranisme se multipliaient. On renouvela au prélat les plaintes, et l'on finit, non sans peine, par arracher l'interdiction pour Rothmann de continuer à prêcher. Le chapelain se soumit en apparence et garda le silence quelques semaines. Il fallait le temps de se prémunir contre les dangers au-devant desquels il courait et de s'assurer l'appui des princes protestans, des docteurs les plus écoutés de la réforme. Il repoussa comme injustes les accusations dont il était l'objet, tout en entamant une correspondance avec Mélanchthon

et Capito, afin de se concilier leur amitié. Quand il eut ainsi fortifié sa position, il remonta en chaire, d'abord avec tant de circonspection que l'autorité ecclésiastique n'eut rien à lui reprocher, puis il haussa la voix par degrés, et, l'affluence de son auditoire exaltant son audace, il transporta le siége de ses prédications du faubourg au sein même de la ville, qui retentit ainsi de ses attaques contre l'église. Nouvelles plaintes des chanoines, qui insistent près de l'évêque pour qu'une punition exemplaire soit infligée à l'incorrigible hérétique. Le comte Frédéric, qui gardait rancune au chapitre métropolitain de l'opposition qu'il lui avait faite, n'eut cure de ses dénonciations. Il fallut que l'affaire vînt aux oreilles de Charles-Quint pour que le prince-évêque se décidât à sévir. L'empereur en écrivit au prélat et au sénat de Münster, leur enjoignant de faire cesser immédiatement les scandaleuses prédications. Un décret d'expulsion fut en conséquence lancé contre Rothmann, mais celui-ci comptait sur la puissance de son parti.

Dans la haute bourgeoisie, composée de ce que l'on appelait les *erbmänner* (propriétaires fonciers), plusieurs avaient embrassé le luthéranisme. La réforme rencontrait plus de partisans chez les bourgeois, qui constituaient le fond de ce qu'on appelait la commune (*gemeinheit*). A celle-ci appartenait, par une élection à deux degrés, la nomination du sénat, conseil supérieur de 24 membres, qui élisait dans son sein les deux bourgmestres et se partageait les diverses branches de l'administration municipale. Toutefois les *erbmänner* entraient presque seuls au sénat, et leur prépondérance réduisait à peu de chose l'action de la commune. Le corps des artisans exerçait en fait bien plus d'influence, et c'était là que le protestantisme comptait le gros de ses adhérens. Ces artisans composaient dix-sept gildes ou corporations, qui avaient chacune à leur tête deux *maîtres;* elles jouissaient du privilége de s'administrer elles-mêmes, rédigeaient leurs propres règlemens, faisaient leur police et avaient leur juridiction spéciale. Les membres des gildes, ou, comme l'on disait, les compagnons, quoique ne jouissant pas des avantages dont étaient en possession les bourgeois, dominant dans la commune et s'en séparant d'habitude, exerçaient une influence politique considérable. Les deux *anciens* (*olderleute*) que l'assemblée des maîtres choisissait chaque année au *Schohaus,* et qui étaient préposés à la gestion des intérêts communs de toutes les gildes, se trouvaient investis d'une magistrature populaire qui n'était pas sans quelque analogie avec le tribunat de l'ancienne Rome. Aucun *compagnon* ne pouvait être arrêté ni traduit en justice sans l'assentiment des anciens, qui balançaient ainsi souvent le pouvoir du sénat. Le *Schohaus* entrait conséquemment en

rivalité avec le *Rathhaus* (hôtel de ville), où siégeait cette assemblée, juge en dernier ressort des contestations élevées au sein des gildes.

Rothmann trouvait dans ces corps de métiers de précieux auxiliaires. Au lieu de s'éloigner, il alla établir sa demeure chez l'un de ses prosélytes, dans la maison commune d'une des gildes, celle des merciers. On eut beau le sommer de vider les lieux, il ne bougea pas. L'affaire fit grand bruit; la population ne tarda pas à se diviser en deux camps, l'un qui approuvait et l'autre qui condamnait cet acte d'insubordination. Les hommes des gildes se signalaient par leur ardeur à soutenir l'audacieux chapelain. L'esprit qui avait suscité la sédition de 1525 s'était tout à coup réveillé. A la tête des rothmannistes, on retrouvait la plupart de ceux qui six ans auparavant avaient été les instigateurs de l'émeute. L'un de ces meneurs, qui devait plus tard jouer un si grand rôle dans l'insurrection anabaptiste, était le drapier Knipperdollinck, depuis longtemps l'implacable ennemi de l'évêque et des moines, un de ces hommes chez lesquels une présomption téméraire s'allie à une ambition sans bornes. Peut-être le sénat, par une conduite résolue, eût-il pu triompher d'une opposition qui était alors plus bruyante que raisonnée; mais les quatre ou cinq partisans que le novateur avait dans cette assemblée réussirent à empêcher qu'elle agît : ils insistèrent sur la prudence qu'il fallait apporter dans une affaire qui risquait d'amener un soulèvement populaire, et, tandis qu'ils faisaient perdre du temps, Knipperdollinck et quelques autres agitateurs attisaient le feu de la révolte. Rothmann continuait à protester de l'orthodoxie de ses sentimens et offrait de faire examiner sa doctrine par des théologiens impartiaux, pressant en même temps Mélanchthon et Capito d'intéresser à sa cause les princes protestans. Le sénat, craignant de se briser contre tant d'obstacles, se contenta d'intimer au téméraire prêcheur la défense de remonter en chaire. Le chapitre de la cathédrale se montrait moins condescendant, et travaillait sans relâche près de l'évêque pour que l'ordre fût exécuté. Il ne parvenait cependant point à vaincre l'apathie du prélat, qui abandonnait aux chanoines la responsabilité de mesures dont les conséquences menaçaient d'être fort graves.

Les luthériens, voyant la tournure que prenaient les choses, affichèrent hautement leurs projets. Rothmann traitait avec le sénat comme une puissance, et lui écrivait pour lui déclarer que les bruits de sédition qu'on faisait courir étaient une invention des impies, l'effet d'une manœuvre contre lui, que le calme régnait au contraire dans les esprits; en même temps, il préparait une émeute pour le cas où l'on voudrait par la force le contraindre à quitter la

ville. Il ne tarda point à lancer comme un manifeste du parti dont il était devenu le chef l'exposé de principes qu'il avait annoncé au sénat. On y retrouvait tout le fond des idées de Luther, mais les réformes réclamées étaient conçues de façon à ne pas entraîner la suppression immédiate de l'ancienne liturgie et le renversement du système ecclésiastique. Rothmann espérait ainsi donner le change au clergé et aux catholiques. L'effet de cet écrit fut considérable, et les luthériens jugèrent l'occasion bonne pour tenter une nouvelle entreprise. Ils s'emparèrent de l'église de Saint-Lambert et y installèrent Rothmann en qualité de pasteur. Ses sermons y furent plus agressifs que jamais. La guerre entre lui et les prédicateurs des autres paroisses prit un caractère des plus violens. L'ex-chapelain de Saint-Maurice voyait chaque jour grossir le nombre de ses adhérens. Le duc Éric de Brunswick, qui avait fait à la réforme une opposition résolue dans Paderborn et Osnabrück, ne pouvait manquer d'en agir de même dans son troisième diocèse, dès qu'il en aurait pris possession. Il intima bientôt au sénat l'ordre d'expulser Rothmann et d'interdire toute prédication réformée dans Münster; mais le conseil urbain subit encore en cette circonstance l'influence de ses membres luthériens, et, au lieu d'obéir aux mandemens épiscopaux, il s'efforça de pallier le caractère qu'avait l'enseignement du novateur, rejetant sur le compte de la calomnie les accusations dont celui-ci était l'objet.

Une mort soudaine empêcha l'évêque de poursuivre ses projets de répression; il expira le 14 mai 1532, et Münster, délivré pour un moment de l'autorité de son prince ecclésiastique, devint un champ tout ouvert aux entreprises des partisans de la réforme. Un mouvement protestant éclata dans les trois métropoles épiscopales qui avaient été réunies sous la domination spirituelle et temporelle du duc Éric. Tandis qu'à Osnabrück et à Paderborn les luthériens tentaient de substituer le prêche évangélique aux vieilles observances de la liturgie catholique, à Münster ils procédaient avec plus d'audace encore. Les adhérens de Rothmann se portèrent dans diverses églises, en chassèrent les curés et les prêtres et y introduisirent de force le nouveau culte. Déjà, profitant de la suspension de l'autorité épiscopale, des ministres réformés étaient accourus dans la ville pour prêter appui à l'ex-chapelain de Saint-Maurice. La résolution et la hardiesse des luthériens en imposèrent à la haute bourgeoisie, qui n'était pas en mesure de lutter contre une populace prête à tout oser. Le sénat se montrait irrésolu, l'émeute l'intimidait; il évitait de se rassembler à l'hôtel de ville, et tenait secrètement ses séances dans la demeure de l'un de ses membres. Chaque jour, on entendait parler de quelque nouvel attentat contre

le clergé et les choses saintes. Les événemens de l'extérieur ne faisaient qu'accroître la hardiesse du parti du désordre. L'empereur venait, par la paix de Nuremberg, de reconnaître l'existence des états protestans qui étaient entrés dans la ligue de Schmalkalde. L'attention du gouvernement impérial se détournait de la question religieuse pour ne plus s'occuper que de la guerre contre les Turcs. Les membres du chapitre se voyaient exposés à être chassés de Münster à la première occasion. La ruine de l'église catholique était inévitable dans cette ville, si le diocèse demeurait plus longtemps sans chef. Les chanoines se hâtèrent donc d'élire un successeur à Éric, et leur choix se porta sur le comte Franz de Waldeck, chargé déjà de l'administration épiscopale de Minden. Cet acte prévoyant eut d'abord d'heureux effets pour l'orthodoxie. Le sénat, ayant reçu du nouveau prélat une lettre enjoignant de rétablir partout l'ancien culte et d'éloigner les prédicans, s'en servit pour repousser la pression exercée sur lui; mais l'arme s'émoussa promptement contre les menaces des gildes et des petits bourgeois.

Les meneurs, Knipperdollinck et les deux anciens, le boucher Moderson et le fourreur Redeker, ne cessaient d'exciter la multitude. Une assemblée fut tenue au Schohaus, à laquelle assistèrent tous les maîtres des corporations. L'un des plus chauds partisans de la réforme, Windemoller, y proposa de faire une alliance étroite avec la commune, en vue de protéger Rothmann. La motion fut votée d'enthousiasme, sans qu'on permît à aucune voix d'y contredire, et on ne s'occupa plus que d'organiser la résistance. Les anciens et les maîtres s'abouchèrent avec les membres de la commune qui partageaient leurs idées. On constitua un comité exécutif de 36 membres que l'on chargea de tout diriger. Le comité se transporta immédiatement à l'hôtel de ville pour s'entendre avec le sénat, ou plutôt pour le sommer de marcher de concert avec lui. Les commissaires luthériens insistaient sur l'injustice qu'il y aurait de refuser au peuple le droit d'entendre la parole divine et de s'instruire du véritable enseignement de Jésus-Christ. Les sénateurs objectèrent que les réformateurs n'avaient pu se mettre d'accord sur les changemens à introduire; avant de toucher à ce qui existait, il fallait arrêter les principes à suivre. Ils proposèrent en conséquence qu'on demandât à l'évêque l'autorisation de mander aux frais de la ville deux savans théologiens auxquels on remettrait le soin d'élucider la véritable doctrine évangélique.

Les partisans de Rothmann avaient suggéré ce dernier expédient, leur intention étant de faire confier à deux docteurs imbus des idées nouvelles la rédaction du programme. Le comité accepta ce moyen terme, en mettant pour condition que le sénat prendrait

l'engagement de ne pas séparer sa cause de celle du peuple. Les luthériens comptaient rendre ainsi l'indépendance de Rothmann solidaire de celle du sénat. Ce fut là l'objet de longs débats. L'assemblée n'entendait pas s'engager; tous ses efforts tendaient à écarter une clause qui n'allait rien moins qu'à lui faire consacrer par avance les principes que condamnait l'église. Rothmann insistait de son côté pour qu'une conférence solennelle eût lieu où seraient discutées les questions en litige. C'était le moyen que réclamaient partout les novateurs, confians dans leur savoir et leur habileté à manier des textes avec lesquels le clergé orthodoxe n'était guère familiarisé. Sur ce point, le sénat se sentit si vivement pressé qu'il céda. Le clergé fut donc invité à prendre part à la conférence; il demanda du temps afin de se préparer à répondre, mais en rejetant les bases que son adversaire voulait exclusivement donner à la dispute, les saintes Écritures, seul fondement infaillible à ses yeux de la foi chrétienne.

En se laissant arracher une concession qui permettrait de contester l'autorité de l'église, le sénat se mettait à la remorque du parti de Rothmann; toutefois il aimait mieux en passer par une telle exigence que d'entamer une lutte qui pouvait entraîner son complet renversement. Restait à parer au danger que créait l'inexécution des ordres de l'évêque. La réponse que le sénat fit à ce prince lui fut dictée par les luthériens. Il y évita de s'expliquer sur la question du rétablissement de l'ancien culte et de l'éloignement des prédicans; il rappela les franchises dont jouissait la ville en tout ce qui touchait l'administration intérieure, et appuya sur la ferme volonté qu'avaient les habitans qu'on leur prêchât la pure doctrine de l'Évangile. Cette lettre trahissait la victoire que la réforme venait de remporter, et, redoutant que le prélat ne recourût à la force, l'assemblée ne négligea rien pour le détourner de l'idée que Münster pût être réduit à l'obéissance par une intervention armée. En même temps, le comité des trente-six s'adressait au landgrave de Hesse et le sollicitait de s'entremettre près du comte Franz, avec lequel il était en bonne relation, pour que les évangéliques de Münster ne fussent pas inquiétés, que satisfaction ne fût pas donnée au chapitre. Le landgrave se rendit à ces désirs, mais il avertit le comité qu'en lui prêtant appui il n'entendait pas pourtant porter atteinte aux droits temporels de l'évêque et de son clergé. Philippe, tout zélé réformé qu'il fût, n'en demeurait pas moins le défenseur de l'autorité princière, dont il faisait passer les droits avant les prétentions de ses coreligionnaires. Il usa en conséquence de beaucoup de réserve dans sa démarche, se bornant à faire appel aux intérêts bien entendus du prélat; il lui représenta

que le plus sûr moyen d'assurer l'obéissance de sujets chatouilleux sur leurs droits, c'était de ne pas violenter leur conscience, et pour que le chapitre de Münster n'eût point à souffrir du mauvais vouloir des habitans, le plus prudent était de laisser à ceux-ci un prédicateur qu'ils aimaient.

Pendant ces négociations, Rothmann ne demeurait pas inactif; il appelait de Marbourg et d'ailleurs de nouveaux apôtres du protestantisme. Münster se trouva ainsi pourvu d'un clergé évangélique qui ne tarda pas à laisser percer ses intentions d'expulser le clergé catholique. Soutenu qu'il était par le peuple, il y réussit. Les prédicans, escortés d'une foule qui les encourageait, se portèrent dans toutes les paroisses et sommèrent les curés et les desservans de leur céder la place; mais ils trouvèrent de la part de ceux-ci une résistance énergique. Les anciens et les maîtres, députés par le corps des gildes, se rendirent alors à l'hôtel de ville, réclamant qu'il leur fût délivré contre les récalcitrans un mandat de dépossession en forme. Le sénat reçut assez mal la requête; il représenta à la députation qu'on avait pris l'engagement de laisser, avant de rien innover, le temps au clergé de se préparer à la conférence. Une discussion assez aigre s'engagea : la multitude qui entourait l'hôtel de ville faisait entendre des clameurs et menaçait les sénateurs; ils cédèrent encore une fois. Chaque paroisse fut confiée en conséquence à un pasteur évangélique, et la nouvelle liturgie remplaça la messe. En six mois, les choses avaient tellement marché que ces mêmes luthériens qui ne sollicitaient d'abord que la faculté d'écouter la parole de Rothmann s'emparaient maintenant de tous les sanctuaires, et, aussi intolérans que ceux qu'ils dépouillaient de leur sacré ministère, ils affichaient le projet d'extirper jusqu'aux derniers restes du papisme. Du clergé catholique, il ne subsista plus après cette agression que le chapitre et les couvens, dont l'existence était rendue bien précaire. Le sénat avait en fait abdiqué aux mains du parti luthérien triomphant. La commune et les gildes imposaient leur volonté. Les deux bourgmestres, jugeant la position intolérable, abandonnèrent la ville. Un grand nombre de familles bourgeoises suivirent leur exemple. Chez tous ceux qui gardaient quelques sentimens catholiques, l'appréhension était extrême. Les moines, qui s'attendaient à être victimes de mesures arbitraires, cachaient leurs archives et leurs objets les plus précieux. Le clergé de la cathédrale n'avait plus d'espoir que dans les troupes de l'évêque, dont le chapitre métropolitain pressait l'envoi. Les luthériens s'attendaient en effet à être attaqués par les forces épiscopales; ils activaient les moyens de défense. Le comité des trente-six, transformé en une véritable municipalité révo-

lutionnaire, faisait mettre les murailles en état, achetait des armes et ramassait des munitions. On somma les bourgmestres de rentrer dans la ville, et comme ils ne tinrent aucun compte de cette injonction, on contraignit le sénat de préposer à leur place un syndic. Les sénateurs comme toujours courbèrent la tête devant l'orage, ne dissimulant pourtant pas leur irritation et leurs inquiétudes. De tels préparatifs étaient un défi jeté au prince-évêque, qui réitérait plus que jamais ses sommations, menaçant, s'il n'y était pas fait droit, de traiter Münster en ville rebelle.

Le sénat, dans ses réponses au prélat, avouait que l'autorité lui échappait. Alors Franz de Waldeck résolut d'agir vigoureusement. Le péril était d'ailleurs pour l'église plus imminent que jamais. Les luthériens avaient pris une attitude audacieuse dans plusieurs villes de ses états, et quelques-unes étaient complétement entre leurs mains. Paderborn s'était déclaré pour la réforme, et l'archevêque de Cologne, qui en occupait le siége épiscopal, songeait à soumettre cette ville par les armes. Une diète provinciale fut convoquée à Bilrebecke le 17 septembre 1532. Franz y représenta le danger que faisait courir à la religion la révolte des habitans de Münster, dont l'exemple pouvait devenir contagieux dans toute la province. Il fit appel chez sa noblesse à l'intérêt qu'elle avait de maintenir l'ordre et de soutenir l'autorité légitime. Son discours convainquit les membres de la diète. Les seigneurs, les chevaliers assurèrent l'évêque de leur concours; mais ils demandèrent qu'on épuisât préalablement les moyens de conciliation. Franz de Waldeck y consentit, et une députation de la noblesse westphalienne ouvrit des pourparlers à Wolbeck avec les délégués de Münster. Voici quelles étaient les conditions auxquelles devaient souscrire les habitans : suppression de toutes les innovations introduites dans le culte, éloignement des prédicans, soumission à l'autorité épiscopale. Les négociations se continuèrent plusieurs jours sans aboutir. Il devenait manifeste que le sénat, ou plutôt le parti qui le dominait, ne cherchait qu'à gagner du temps. L'évêque brisa là; il comprit qu'il fallait agir par la force. Comme une tentative d'assaut pouvait coûter la vie à bien du monde, il fut résolu qu'on se bornerait à un blocus. Les troupes épiscopales interceptèrent les routes qui aboutissaient à la ville, de façon à l'empêcher de recevoir des vivres et d'entretenir avec le dehors ses relations habituelles de commerce. La disette ne tarda pas à se faire sentir dans Münster, et les bourgeois parlaient d'accéder aux conditions de l'évêque; mais la classe inférieure ne voulait point entendre parler de se rendre. Les gildes, excitées par les prédicans, menaçaient les lâches qui prononçaient le mot de capitulation, et, comme leurs chefs gouvernaient de fait la ville, tout

donnait à craindre qu'on n'en fût réduit aux dernières extrémités. Dès le 14 octobre, les corporations avaient exigé qu'on exclût du sénat ceux des membres qui opinaient pour qu'on se rendît. Le peuple souffrait d'ailleurs moins de la disette que les classes aisées, car, la place n'étant que fort imparfaitement investie par suite de l'insuffisance de l'armée épiscopale, il n'y avait pas de jour qu'il ne tentât au dehors, ici ou là, une expédition de maraude dont il rapportait des approvisionnemens ou du combustible. Entre ceux qui se prononçaient avec le plus de véhémence pour la défense à outrance étaient Knipperdollinck et un autre énergumène, Kibbenbroick. « Mieux vaut, s'écriaient-ils, dévorer nos propres enfans que de nous soumettre. »

La terreur régnait parmi les catholiques, qui n'osaient plus venir entendre la messe ou présenter leurs nouveau-nés au baptême dans la cathédrale, seule église où se célébrât encore leur culte. Le chapitre, qui y maintenait son autorité, était réduit, par la fuite de la plupart de ses membres, à quelques chanoines en proie à la plus vive anxiété. Le sénat engageait lui-même les catholiques à s'abstenir de toute démonstration religieuse extérieure. Son action était paralysée, et les négociations qu'il tenait encore ouvertes avec l'évêque et les états du diocèse restaient toujours au même point. Plusieurs mois s'écoulèrent : on arriva ainsi à la fin de décembre. Franz de Waldeck s'était avancé jusqu'à Telgt, bourg distant de Münster de deux lieues seulement. De là, il avait adressé une nouvelle sommation au sénat. Celui-ci se montrait disposé à accepter un arbitrage. On s'entendait pour remettre le règlement de la querelle à deux personnes, l'une désignée par l'évêque, l'autre par la ville. Déjà Franz avait fait choix, de son côté, de l'archevêque de Cologne. Tout donnait donc à espérer qu'on allait enfin s'entendre; mais cela ne faisait pas l'affaire du parti avancé, qui visait à renverser l'autorité spirituelle de l'évêque et assurer l'introduction de la réforme. Il résolut de frapper un grand coup, afin de rendre impossible toute transaction. Avertis que le comte de Waldeck n'avait autour de lui à Telgt qu'un petit nombre d'hommes, les meneurs formèrent le projet de s'emparer par surprise du bourg, tandis que le trompette qui avait apporté la dernière dépêche épiscopale attendait encore dans Münster la réponse. Tout à coup les portes de la ville sont fermées, les chefs du mouvement veulent empêcher que quelque habitant n'aille donner l'éveil à Telgt; ils convoquent au Rathhaus tous leurs adhérens, et là on décide une expédition. On fait prévenir de maison en maison les bourgeois de prendre les armes et de se tenir prêts. A minuit, le beffroi sonne, des bandes armées descendent dans la rue, et, appuyées des 300 lansquenets que la

municipalité entretenait à sa solde, elles se précipitent hors de l'enceinte. Alors eut lieu une de ces scènes dont nos révolutions nous ont offert tant de sinistres répétitions. Une populace furieuse s'avançait à la lueur des torches, traînant avec elle des bouches à feu et des munitions, pour donner le sac à la résidence épiscopale. Nul à Telgt ne soupçonnait l'agression; chanoines de la cathédrale et gros bourgeois échappés de Münster, conseillers de l'évêque et députés des états y dormaient tranquillement. On s'en fiait à la vigilance des guetteurs, qui, fatigués au contraire de leur faction nocturne, étaient rentrés chez eux. Les Münstérois, à la pointe du jour, s'élancent vers les portes et réussissent à en abaisser les ponts-levis; en un clin d'œil, ils sont maîtres du bourg. Franz de Waldeck était heureusement parti la veille au soir pour Iburg. Quelques chanoines, réveillés en sursaut, eurent le temps de fuir de leur demeure et traversèrent demi-nus l'Ems, qui se trouvait alors gelée; mais on s'empara de la majeure partie du chapitre et des sénateurs qui étaient venus chercher un refuge près de l'évêque. La populace, ivre de joie, ramène triomphalement à Münster, fifres et tambours en tête, les prisonniers, que poursuivent des menaces de mort; elle se partage pour butin soixante beaux chevaux des écuries du prélat. Les chanoines et les sénateurs réactionnaires sont jetés dans les cachots; à tous ceux qu'on soupçonne d'être favorables à l'évêque, défense est faite de sortir de leurs maisons.

Ce succès inattendu des luthériens changea la face des choses. Le peuple de Münster dicta ses conditions. Les états du diocèse, fatigués d'une lutte qui menaçait d'être préjudiciable à tous les intérêts, et qui insistaient depuis quelques semaines pour une transaction, pressèrent le prélat de souscrire aux exigences de la ville. Le landgrave intervint, et exerça sur les négociations une influence considérable. Un traité de paix fut signé, après un débat assez prolongé, entre la ville et l'évêque le 14 février 1533. Il reçut la garantie des principaux seigneurs de la province. Par ce traité, l'exercice de la religion évangélique était formellement reconnu dans Münster. Toutes les paroisses y étaient affectées, moins la cathédrale, qui restait sous le gouvernement du chapitre. En retour, le clergé catholique ne devait pas être inquiété. Si le catholicisme avait succombé, la liberté de conscience ne pouvait cependant s'enorgueillir de cet avantage : il appartenait au luthéranisme seul, et le traité n'appelait pas à en jouir les autres communions protestantes. La noblesse westphalienne et la bourgeoisie münstéroise avaient réglé les conditions de la paix de façon à n'en attribuer le bénéfice qu'aux seuls adhérens de la ligue de Schmalkalde et à respecter le droit de souveraineté, dont les chefs de cette

ligue prenaient avant tout la défense. L'évêque gardait sa haute suzeraineté sur Münster, grâce à la concession par lui faite de garantir dans la ville l'exercice du culte tel que le réglait la confession d'Augsbourg; mais les gildes, à l'intervention desquelles les évangéliques devaient la victoire, n'entendaient pas se remettre sous le joug d'un sénat qui avait été plutôt leur instrument que leur inspirateur. Unies à la petite bourgeoisie, elles étaient les maîtresses de la situation. Quand, quelques semaines après, fut arrivé le jour de procéder à l'élection annuelle des sénateurs, les suffrages ne se portèrent plus sur les noms qu'on s'était habitué à voir figurer sur la liste du conseil urbain. Les familles traditionnellement en possession du pouvoir, et qui pour la plupart restaient attachées au catholicisme, furent écartées. Vingt hommes nouveaux entrèrent dans le sénat; plusieurs n'étaient que de petits marchands ou de simples artisans. On n'avait pas consulté dans les choix la capacité; on ne tenait compte que des sentimens protestans. Le syndic élu, Jean van der Wieck, s'était acquis la reconnaissance du parti réformé par l'ardeur qu'il avait déployée pour soutenir l'indépendance religieuse de Münster lors des négociations avec l'évêque, par les efforts qu'il avait tentés pour conclure avec Brême, d'où il était originaire, et avec les états protestans une alliance ayant pour but d'assurer dans la cité westphalienne la liberté des évangéliques.

Un esprit nouveau allait donc présider à l'administration de Münster. La vieille aristocratie catholique était définitivement écartée, et les réformés disposaient de tout. Au lendemain de leur victoire, ceux-ci pouvaient paraître un parti homogène; mais l'union ne dura pas longtemps. Tandis que les uns voulaient s'en tenir à ce qui avait été arraché de l'évêque, d'autres étendaient bien plus loin leurs visées. La division se mit ainsi dans le camp des vainqueurs, et la révolution, un instant enrayée, reprit vite sa marche. Rothmann, qui avait conquis une position considérable dans la nouvelle église de Münster, inclinait vers les idées de Zwingli; déjà il l'avait laissé percer avant que le traité du 14 février eût installé légalement la réforme dans la ville. L'ex-chapelain de Saint-Maurice entretenait des relations amicales avec Capito et Schwenckfeld, qu'il avait naguère connus à Strasbourg. Il était devenu en fait l'arbitre de la réforme dans Münster, et tout en matière religieuse s'y faisait par son initiative. Il en profita pour introduire graduellement dans le culte les pratiques des sacramentaires, trouvant des complices dans les autres prédicateurs réformés de la ville, qui partageaient ses tendances. Or la protection que la paix de Nuremberg accordait au luthéranisme en Allemagne ne s'étendait pas à la réforme de Zwingli, que les disciples zélés du grand docteur de Wit-

tenberg tenaient pour une erreur presque aussi condamnable que le papisme. Le traité du 14 février n'autorisait donc point l'établissement à Münster de la religion que Rothmann y constituait de son plein gré. Ses agissemens n'échappèrent pas aux catholiques, qui surveillaient son œuvre d'un œil inquiet. Un de leurs prédicateurs, Romberch, signala le caractère tout zwinglien des innovations apportées dans le culte. L'attention des pasteurs luthériens de la Westphalie fut éveillée. Luther et Mélanchthon en écrivirent à Rothmann. L'évêque Franz de Waldeck, qui épiait l'occasion de ressaisir son autorité spirituelle, alla porter plainte à la diète de Brunswick, et, arguant des clauses du traité du 14 février, réclama l'appui de la ligue de Schmalkalde pour obliger les Münstérois à ne pas dépasser les limites de la réforme de Luther. C'était en effet aux membres de la ligue qu'il appartenait d'après les stipulations de sanctionner la constitution religieuse que Münster s'était réservé de rédiger. Une telle clause n'avait pas empêché le sénat de s'en remettre à Rothmann pour l'organisation de la nouvelle église. L'ex-chapelain n'avait-il pas été le grand promoteur de la réforme dans la ville? A quel autre que lui pouvait revenir une pareille tâche? Quel théologien aurait pu balancer son influence? N'était-il pas l'idole des gildes, avec lesquelles il fallait compter? Rothmann avait d'ailleurs ses créatures dans le sénat, sa parole était toute-puissante, il le savait, et il profita de ses avantages pour conduire à sa guise la réforme de l'église münstéroise, sans souci de l'orthodoxie luthérienne. Il visait avant tout à garder sa popularité, et il comprenait qu'il la maintiendrait d'autant plus qu'il romprait davantage avec les anciennes institutions, pour lesquelles les agitateurs avaient inspiré au peuple une aversion prononcée.

Le parti démocratique usa encore d'intimidation. La constitution ecclésiastique rédigée par Rothmann fut sanctionnée au Rathhaus; elle était conçue de façon à transporter aux hommes de la bourgeoisie et des gildes toute l'influence que les luthériens éclairés eussent voulu donner aux familles bourgeoises les plus instruites entre celles qui avaient accepté la réforme. Les pasteurs étaient à l'élection des paroissiens. Le sénat, uni aux anciens et aux maîtres des gildes, choisissait des *examinateurs* chargés de s'assurer de la capacité des ministres ainsi élus. Les écoles, l'administration des deniers de l'église, la distribution des aumônes, étaient confiées à des fonctionnaires placés sous la surveillance de ce même sénat, de ces mêmes anciens et des maîtres des gildes. Cette constitution se rapprochait beaucoup de celles qu'avaient introduites Bucer à Strasbourg, OEcolampade à Bâle, Zwingli à Zurich; elle ouvrait la porte aux principes de ces réformateurs, plus avancés que les

idées de Luther; aussi une fois adoptée, Rothmann imprima à la prédication évangélique une direction qui devait aboutir à faire substituer les doctrines des sacramentaires à celles de la confession d'Augsbourg. Münster se trouvait donc exposé à perdre la protection des princes qu'unissait la ligue de Schmalkalde et à retomber sans défense sous l'autorité spirituelle de l'évêque. Les plaintes de celui-ci rendaient le danger plus imminent. La partie de la bourgeoisie qui se tenait fermement au luthéranisme le comprit, et ne tarda point à se trouver en opposition avec l'ex-chapelain de Saint-Maurice. Au premier rang des adversaires que Rothmann se créait au lendemain de sa victoire se plaçait Van der Wieck, zélé luthérien auquel ses fonctions de syndic, les services signalés qu'il avait rendus à la cause de la réforme, donnaient dans le sénat une influence considérable. Chaque jour, la situation devenait plus tendue. Plus Rothmann se rapprochait des façons d'agir de la communion de Zwingli, plus le parti évangélique opposait de résistance. Les instincts conservateurs de la haute bourgeoisie la groupaient autour de Van der Wieck, tandis que la petite bourgeoisie, les hommes des gildes et tout ce qu'il y avait dans la ville de turbulens et d'amis de la nouveauté soutenaient Rothmann. La lutte ne se traduisait encore que par des tiraillemens et des pourparlers. L'ex-chapelain, qui mesurait toute la force de ses adversaires et craignait de s'aliéner complétement la portion la plus éclairée de la population, qui d'autre part ne voulait pas abdiquer son initiative personnelle pour devenir l'instrument d'une multitude incapable de régler les matières théologiques, n'avouait pas franchement sa rupture avec les doctrines de Wittenberg. Il équivoquait quand il était mis en demeure d'appliquer les principes de la confession d'Augsbourg, qu'il travaillait sous main à faire écarter. L'église münstéroise n'était plus un sanctuaire; c'était une arène où la controverse remplaçait les exhortations, où l'on s'occupait plus de se contredire que de servir Dieu et d'observer ses commandemens. Un tel état de choses entretenait dans les esprits des habitudes de révolte et d'indiscipline que les luthériens de Münster étaient impatiens de faire disparaître, afin de ne plus s'occuper que de l'œuvre véritablement évangélique, la sanctification des âmes et l'épuration des cœurs. Aussi la plupart des nombreux articles de la nouvelle constitution religieuse adoptée depuis le mois de mars restaient-ils lettre morte. On avait installé des écoles protestantes dans les couvens, mais l'instruction n'y portait pas fruit. Nul symptôme d'amélioration des mœurs ne se manifestait, et les désordres étaient aussi grands depuis la réforme qu'avant cette réforme, qui n'avait rien réformé. Au lieu de s'affermir, les convictions religieuses s'é-

branlaient, et, si ce que les protestans appelaient la superstition catholique ne dominait plus les consciences, aucune autre foi solide et efficace n'en avait pris la place.

Van der Wieck résolut enfin d'arrêter un mal qui menaçait d'anéantir l'œuvre à laquelle il avait coopéré avec autant d'ardeur que de sincérité; il fit au sénat la proposition formelle d'enlever à Rothmann la direction de l'église et d'en investir exclusivement cette assemblée; c'était songer à chasser l'ennemi de la ville quand il était déjà maître des points principaux. Non-seulement Rothmann avait pour lui une démocratie entreprenante et décidée, mais aux pasteurs qui le soutenaient dans ses projets ecclésiastiques étaient venus se joindre de nouveaux apôtres du radicalisme religieux, dont les principes menaçaient bien plus le luthéranisme münstérois que le zwinglisme mitigé contre lequel il luttait.

La réforme avait recruté de nombreux partisans dans les duchés de Clèves et de Juliers, alors réunis sous un même sceptre; ils s'y étaient multipliés grâce à la tolérance du gouvernement ducal, pénétré du désir de porter remède aux abus et aux désordres dont l'église catholique donnait, là comme ailleurs, le triste spectacle. Sans prétendre toucher à l'enseignement théologique et nourrir le projet de se séparer du saint-siége, ce gouvernement tentait de secouer la domination cléricale. Ainsi s'explique sa condescendance pour des doctrines qui favorisaient ses vues, bien qu'elles les dépassassent. Il se gardait d'inquiéter les protestans quand ceux-ci se bornaient à parler et à écrire, sans porter aucune atteinte directe au respect et aux formes du culte établi. Cette tolérance s'accroissait encore de la faveur marquée que témoignaient pour les nouvelles idées divers seigneurs de l'un et l'autre duché. Les fauteurs de la réforme trouvaient dans les domaines de ceux-ci une protection plus avouée que ne leur en accordait le gouvernement du prince. On vit bientôt affluer dans le pays situé entre le Rhin, la Neers et la Roer une foule de gens que la hardiesse de leurs opinions exposait à des poursuites dans le reste de l'Allemagne. Les plus nombreux étaient les partisans de Zwingli, qui étendaient leur active propagande dans toute la région qu'arrose le Rhin, dont les eaux avaient en quelque sorte apporté cette secte de Schaffouse et de Bâle jusqu'en Hollande. A eux se mêlaient d'autres radicaux en opposition bien plus décidée avec l'église, les prosélytes des idées de Melchior Hofmann et des principes anabaptistes. Plusieurs de ces missionnaires de la réforme surent assez se concilier l'appui des seigneurs westphaliens pour être choisis par eux comme prédicateurs ou chapelains; ils en profitèrent pour faire subir dans quelques localités au service divin des changemens où se trahissait un

commencement de substitution de l'église évangélique à l'église de Rome. Le duc de Clèves averti s'alarma, et, afin d'empêcher un mouvement réformiste qui tendait à jeter ses états dans l'hérésie, il prit lui-même l'initiative de la réforme, de façon à la contenir dans les bornes de l'orthodoxie. Il arrêta, d'accord avec son conseil, un plan de réformation de l'église catholique qui ne s'appliquait qu'à la discipline, et qui avait pour objet de la purger de tous ses désordres et de la relever dans l'estime des fidèles. Une vaste enquête fut instituée sur les mœurs et les actes du clergé dans les duchés, et, pour qu'on ne pût se méprendre sur les intentions orthodoxes dont il était animé, le duc prohiba en même temps de la manière la plus expresse toute attaque contre les dogmes, toute entreprise contre les formes du culte divin. Ces mesures atteignirent surtout les zwingliens et les adeptes de l'anabaptisme. Les luthériens, qui respectaient les formes traditionnelles et dissimulaient adroitement leur hérésie sous des interprétations analogues en apparence à celles qu'à toute époque on s'était permises dans l'église, jouirent encore d'une certaine tolérance.

Entre les villes du duché de Juliers, où l'esprit novateur avait pris de plus grandes libertés, Wassenberg s'était particulièrement fait remarquer. Celui qui y exerçait les fonctions judiciaires et administratives de *drossart*, confiant dans le crédit que lui donnait à la cour ducale son attachement bien connu pour son prince, n'avait pas craint de s'émanciper complétement de l'autorité ecclésiastique. Tout dévoué à la réforme, il avait accueilli dans sa petite ville les représentans des doctrines les plus avancées. Là s'étaient rendus : Jean Campanus, tête ardente, mêlé dès l'origine aux luttes des luthériens contre le pape, depuis obligé de fuir de la Saxe à cause de ses opinions zwingliennes, qu'il avait déjà manifestées à la conférence de Torgau, opinions qu'il abandonna bientôt pour ne plus suivre que sa propre inspiration, niant la Trinité, admettant en Dieu un dualisme qu'il considérait comme le prototype du dualisme de la nature humaine, — Denis Vinne, de Diest, qui avait autrefois accompagné ce même Campanus à Wittenberg, — Jean Klopriss, récemment échappé des prisons de Cologne, — Henri Schlachtscaef de Tongres, longtemps errant et proscrit, — Dietrich Fabricius, — enfin Henri Roll, carme défroqué de Harlem, auteur d'un livre sur l'Eucharistie, où le rationalisme zwinglien était largement dépassé. Ces apôtres répandirent leurs doctrines dans la ville et la contrée environnante, s'installèrent en qualité de prédicateurs dans quelques églises ou se mirent à la tête de petites communions; mais une fois que l'on eut commencé à sévir dans les duchés de Clèves et de Juliers contre les novateurs, Wassenberg fut signalé comme un nid

d'hérésies, et la plupart des colporteurs des idées les plus hardies, Vinne, Klopriss, Roll, d'autres encore, quittèrent le pays, et gagnèrent Münster, qui leur offrait, à peu de distance, la liberté qu'ils ne trouvaient plus sous la protection du *drossart*. Le sénat et les pasteurs de Münster, qui connaissaient mal leurs opinions, les accueillirent avec empressement. L'église luthérienne manquait de ministres; on comptait utiliser leur zèle; Rothmann, qui avait avec leur manière de voir plus d'une affinité, trouva dans ces étrangers un précieux renfort, et favorisa leurs prédications. Le succès en fut rapide; le peuple recevait avidement une parole dont les promesses exaltaient son imagination et flattaient ses instincts de révolte. L'ex-chapelain de Saint-Maurice en subit lui-même l'influence, et adopta peu à peu toutes les opinions des émigrés wassenbergeois. D'autres pasteurs furent entraînés comme lui sur une pente qui conduisait droit à l'anabaptisme. Dès lors l'église protestante de Münster ne se pénétra point seulement du zwinglisme; un radicalisme bien autrement avancé s'y infiltra. Rothmann se serait peut-être arrêté dans la voie où son alliance avec les téméraires théologiens allait l'engager sans l'ambition qui le dominait; mais il comprenait que, s'il cherchait à retenir l'élan qui poussait le peuple vers la nouvelle prédication, il courait risque de perdre sa popularité. Déjà il redoutait dans l'un des prédicateurs arrivés de Wassenberg un rival. Ce rival, c'était Roll, dont l'éloquence, mélange singulier de violence et de mysticisme, remuait la multitude, et chez lequel se retrouvaient tous les talens et tout l'enthousiasme de Hofmann. Rothmann ne voulut pas se laisser dépasser, et ses sermons respirèrent bientôt le même radicalisme que professaient les pasteurs wassenbergeois.

Le sénat somma plusieurs fois les prédicans de cesser leurs attaques contre le baptême des enfans et de renoncer à leurs paradoxes. Ceux-ci ne tenaient aucun compte des injonctions. Cinq d'entre eux adressèrent même au conseil urbain un mémoire où ils s'élevaient contre l'intrusion de l'autorité civile en des matières qui n'étaient du ressort que des ministres de Dieu; ils en appelaient, si l'on repoussait leur réclamation, à la décision de la réunion générale des fidèles. Le sénat passa outre, et, pour couper court à ces clameurs, ordonna la fermeture des églises; l'entrée en fut interdite aux prêcheurs récalcitrans. L'émotion populaire, déjà excitée par les pasteurs wassenbergeois, fut alors à son comble. Aussi, dans la crainte d'un soulèvement des gildes, le corps municipal revint-il bientôt sur la mesure extrême qu'il avait adoptée.

La révolution religieuse se précipitait. Münster entrait dans une voie qui conduisait à la dissolution de l'église récemment édifiée.

Rothmann et Roll déclamaient avec plus d'audace que jamais contre le baptême des enfans. La confession d'Augsbourg n'existait plus pour eux; mais le traité du 14 février subsistait, il demeurait le seul rempart derrière lequel pussent encore s'abriter les conservateurs. L'ex-chapelain de Saint-Maurice comprenait que sa résistance pourrait s'y briser, et il s'efforçait d'amuser ses adversaires par des déclarations de principes ambiguës en contradiction avec ses propres discours. Il demandait qu'une conférence publique fût instituée où l'on discuterait les questions théologiques qui divisaient les protestans de Münster, moyen que repoussait le sénat, convaincu qu'il était que Rothmann ne s'avouerait jamais battu. Celui-ci continuait en même temps d'agir sur les hommes des gildes, dont il était encore l'oracle; il s'appuyait à l'hôtel de ville sur les amis qu'il y avait fait entrer, sur les alliances avec des familles influentes que lui avait créées son récent mariage avec la veuve d'un ancien syndic, femme au reste fort décriée, que le bruit public accusait d'avoir empoisonné son premier mari. Enfin, mettant tout à profit, Rothmann poursuivait sans relâche, dans la constitution ecclésiastique qu'il avait naguère fait adopter, des changemens conformes à ses nouvelles idées et qui en dénaturaient complétement l'esprit, exerçant une véritable dictature et paralysant l'action déjà affaiblie du gouvernement municipal. Au milieu de cette anarchie, la terreur qui avait régné dans la ville peu avant le traité du 14 février recommençait. Ces bandes de gens sans aveu qu'on appelait *les mangeurs de soupe* avaient reparu. Les artisans, excités par des prédications furibondes, étaient tout prêts à courir aux armes. Il n'y avait plus de sécurité pour tout ce qui était modéré et respectable; les luthériens tremblaient presque autant pour leur vie que les catholiques. Telle était la situation de Münster quand un prêtre de la cathédrale, indigné du triomphe de l'hérésie, osa monter en chaire et lancer contre les novateurs d'imprudens anathèmes. Van der Wieck saisit cette occasion pour frapper les deux partis extrêmes prêts à se déchirer. Le sénat, à son instigation, déclara ne vouloir souffrir aucune violence, de quelque côté qu'elle vînt. Il commença donc par expulser le téméraire prédicateur de la cathédrale, puis le 2 novembre, Rothmann ayant renouvelé avec plus d'insolence que jamais ses invectives contre la doctrine évangélique, il lui fit signifier de ne plus prêcher, et l'on ferma les églises. L'imminence du danger avait en ce moment rendu le courage aux conservateurs. Le sénat convoqua les anciens et les maîtres des gildes à l'hôtel de ville. On leur exposa la nécessité de mettre un terme à l'état de trouble qu'avaient amené les prédications. La réunion fut tumultueuse, et l'on ne par-

vint pas à s'entendre. Une seconde fut arrêtée pour le lendemain; on y appela tous les *erbmänner* et les bourgeois catholiques. Les conservateurs se trouvaient ainsi en majorité, et des mesures répressives furent votées d'acclamation. Les bourgeois étaient si résolus qu'un grand nombre, pour braver la populace, vinrent se faire inscrire nominativement comme étant tout prêts à donner leur concours armé au rétablissement de l'ordre. Les luthériens se voyaient dans la nécessité de tendre la main aux catholiques pour résister au flot montant de la démagogie. Eux qui avaient naguère poussé les gildes contre ceux qui tenaient pour l'ancien culte imploraient maintenant contre ces corporations l'appui de leurs adversaires de la veille. L'exil des prédicans fut décidé. Le sénat écrivit à l'évêque pour solliciter de lui une escorte destinée à accompagner les bannis. Le peuple fut indigné d'une pareille démarche, et il accusa le corps municipal de trahir la cause évangélique. Les catholiques relevaient la tête et parlaient de ressaisir l'autorité. Ils reprochaient publiquement aux luthériens d'avoir été la cause originelle de tout le mal, et quelques notables de ce parti se virent en butte à leurs injures. Cette conduite maladroite fit perdre aux catholiques tout le terrain qu'ils avaient gagné.

Assurément, les évangéliques craignaient le triomphe des radicaux, mais ils redoutaient plus encore le retour d'un régime qu'ils avaient contribué à renverser. Van der Wieck, préoccupé du danger qu'avait pour la réforme à Münster une alliance avec la réaction, mit tout en œuvre pour dissiper les attroupemens, sans faire intervenir l'évêque et le chapitre. La collision était pourtant bien près d'éclater. Rothmann et ses partisans s'étaient réunis en armes, avec du canon, à l'église Saint-Lambert, tandis que les autorités et les luthériens occupaient l'hôtel de ville. Les catholiques attendaient dans leurs demeures avec anxiété l'issue d'une lutte qui paraissait inévitable; mais l'activité du syndic parvint à tout arranger. A force d'insistance, il obtint de la commune de souscrire aux conditions suivantes : Roll, Klopriss, Staprade et tous les pasteurs wassenbergeois quitteraient la ville avec un sauf-conduit de l'évêque; ils seraient indemnisés de la dépense qu'entraînait pour eux cette expulsion. On leur accorderait même un sursis pour qu'ils pussent mettre ordre à leurs affaires; Rothmann aurait la liberté de rester, mais interdiction lui serait faite de prêcher. Les artisans reprirent leurs travaux, les bourgeois retournèrent chez eux, et le calme sembla rétabli. Les luthériens se croyaient enfin débarrassés d'adversaires qui avaient bouleversé leur église. Ils travaillaient avec ardeur à en raffermir la constitution. On écrivit au landgrave de Hesse pour lui demander de nouveaux pasteurs dont la prédication devait

ramener à des idées plus saines une population égarée; mais, si la revolte était momentanément comprimée, les doctrines qui l'avaient suscitée gardaient leurs adeptes. Les principes répandus par les émigrés de Wassenberg demeuraient chers aux hommes des gildes. Les radicaux ne perdirent pas courage et n'acceptèrent point les faits accomplis comme une irrémédiable défaite. Si leurs apôtres avaient abandonné la ville, ils restaient en relations avec les partisans qu'ils s'y étaient faits. Rothmann leur servait d'intermédiaire. Si la chaire leur était fermée, ils avaient encore la presse. Des écrits destinés à soutenir leurs idées circulaient dans le peuple. Les luthériens y étaient représentés comme les oppresseurs de la liberté chrétienne. Tandis que Van der Wieck ne songeait qu'à repousser les prétentions de l'évêque et du chapitre, cette sourde propagande gangrenait les classes inférieures. Rothmann réveillait chez les gildes une agitation d'où pouvait sortir un nouveau conflit.

Le parti luthérien, qui s'imaginait avoir assuré l'ordre, tournait ses sévérités contre les catholiques, dont les menées l'inquiétaient. Quelques mois auparavant, le 4 mai, l'évêque était venu à Münster recevoir le serment de fidélité des habitans. Malgré les fêtes qui accompagnèrent cette solennité, on avait pu se convaincre, aux mesures prises, des sentimens profondément hostiles que le gros de la population nourrissait à l'égard du prélat, auquel elle ne savait aucun gré de la liberté religieuse qu'il venait d'octroyer. Des demandes d'argent adressées ensuite par ce prince n'avaient rencontré qu'un refus catégorique; la ville insistait sur ses franchises. Bientôt le clergé catholique avait été l'objet de mesures vexatoires; on l'avait dépouillé d'une partie de ses établissemens malgré les stipulations du 14 février. Les choses en étaient là pour les catholiques quand éclata le conflit que le syndic avait fait cesser. Depuis la transaction intervenue entre les luthériens et la faction populaire, la situation du clergé épiscopal et de leurs adhérens n'avait fait qu'empirer. Van der Wieck, dans son zèle évangélique, s'en prenait à des ennemis bien moins redoutables que ceux qui reformaient leur armée dans l'ombre. Cependant l'imminence du péril devait lui dessiller les yeux. Il s'aperçut que la transaction n'avait été qu'un palliatif, et recommença la lutte contre les radicaux; mais les moyens auxquels on avait eu recours pour rétablir à Münster l'orthodoxie protestante tournaient précisément contre les intentions qui les avaient dictés. Les pasteurs envoyés par le landgrave étaient plus occupés de combattre le catholicisme que de résister aux entraînemens du radicalisme religieux. Aussi cherchèrent-ils à s'entendre avec Rothmann. Celui-ci, en dépit des mesures prises contre ceux qu'il s'était récemment donnés pour collaborateurs, gardait sur la population de

Münster toute son action. Loin de songer à revenir aux principes du luthéranisme, il se détachait définitivement de la doctrine de Zwingli, qui avait eu ses préférences, et se jetait dans le courant de nouveautés introduites par les prédicateurs que Münster avait éloignés. Il finit par déclarer hautement que le baptême des enfans était chose abominable devant Dieu, et avança d'autres propositions qui respiraient le plus pur anabaptisme. Sa défection du camp des sacramentaires devenait manifeste malgré les ambages dont il s'efforçait encore de la couvrir. Ses anciens amis de Strasbourg en furent informés, et le sommèrent de s'expliquer. Bucer le mit en demeure de retirer ses assertions téméraires ou de renoncer à tout commerce avec lui; mais l'ancien chapelain de Saint-Maurice n'avait nulle intention de se rétracter, sa détermination était irrévocable. Les anabaptistes devenaient désormais ses alliés, et au moment où le savant théologien de Schelestadt lui envoyait sa catégorique injonction, la nouvelle se répandait à Strasbourg, chez les disciples de Hofmann, que le célèbre réformateur de Münster venait de se déclarer pour eux, qu'il lisait, qu'il admirait les livres de leur maître, que leur doctrine était prêchée dans la cité westphalienne, appelée à devenir la nouvelle Sion d'où la lumière se répandrait sur toute la terre. Cette lumière était celle d'une torche jetée encore une fois dans les pays du Rhin, et qui y allumerait, non plus comme en 1525 un vaste incendie, mais un effroyable brasier.

IV.

Le parti ultra-radical rencontrait enfin une ville où il pourrait librement appliquer ses principes et tenter de refaire la société sur le modèle qu'il avait préparé dans les petites communautés anabaptistes. Münster allait s'offrir aux adeptes des croyances écloses dans la Suisse et la Thuringe comme la Jérusalem céleste où le Christ établirait son règne de mille ans. Après s'y être introduits à la dérobée, y avoir trouvé un asile contre la persécution, les sectaires, abusant de cette hospitalité, travaillèrent à s'en rendre maîtres; ils proscrivirent, une fois qu'ils y furent parvenus, leurs hôtes trop confians. Tant qu'ils se sentaient les plus faibles, ils ne réclamaient que le droit de vivre et ne sollicitaient que la liberté de se réunir pour servir Dieu selon leur conscience. Lorsqu'ils furent devenus les plus forts, ils aspirèrent à la domination, et ne souffrirent aucune opposition à leurs plans et à leurs idées, aucune résistance à leurs folles entreprises. Le but auquel ils tendaient, ce n'était que peu à peu qu'ils l'avaient laissé apercevoir. Pour ne point éveiller la défiance, ils avaient au début dissimulé leurs visées, désavouant

au besoin ce que leur système présentait de plus choquant, affectant de poursuivre la même œuvre que les missionnaires de la réforme, et recourant, quand ils étaient contraints de s'expliquer, à des faux-fuyans et à des formules ambiguës. En cela, ils reprenaient la tactique dont avaient usé les luthériens avec l'église. Quand le parti évangélique de Münster soupçonna leur duplicité, ils s'étaient assez fortifiés pour ne point redouter la lutte, et il fut facile aux hypocrites sectaires d'obtenir pour leur culte des garanties qui ne pouvaient plus être refusées sans compromettre l'ordre et la tranquillité. Ces garanties devinrent entre leurs mains un nouveau moyen d'attaque et un piége où tombèrent leurs adversaires, auxquels ils allaient bientôt arracher le gouvernement de la ville. C'est le procédé ordinaire des factions extrêmes, qui, n'ayant tout d'abord ni le nombre ni l'autorité, s'effacent derrière les partis plus modérés, chez lesquels la résistance au pouvoir n'a pour objet que d'imposer de légitimes réformes et des changemens mitigés, les poussent en avant, et, se faisant accepter sous le couvert de ce même parti, saisissent à l'improviste les rênes de l'état, quand, par l'effet d'une sédition populaire qu'ils ont provoquée ou d'un déchirement intérieur dont ils sont les fauteurs, ces rênes s'échappent de la main qui les tenait. Voilà comment dans la cité westphalienne le luthéranisme fit place au zwinglisme, lequel fut renversé à son tour par une réforme plus radicale qui devait aboutir aux sanglantes saturnales d'une théocratie démagogique. En aucune ville d'Allemagne au XVIe siècle, les classes inférieures n'étaient plus turbulentes et plus agitées qu'à Münster. Nulle part il ne régnait des sentimens plus envieux et plus malveillans envers les classes gouvernantes et l'autorité suzeraine, car nulle part les abus de la puissance temporelle d'un prince-évêque, le luxe, la morgue et la dissolution du haut clergé, ne s'étalaient plus au grand jour ; nulle part l'exercice du gouvernement spirituel n'était devenu matière à un trafic plus honteux, et n'avait amené un plus déplorable oubli des devoirs du saint ministère. L'hostilité de la populace, des artisans, de la petite bourgeoisie contre les membres du chapitre et l'aristocratie bourgeoise, unie d'intérêts et d'idées avec ce corps ecclésiastique, était un puissant élément révolutionnaire dont s'emparèrent les novateurs. Ils flattèrent les passions de la multitude et la nourrirent de leurs propres illusions, promettant de rendre à l'église une pureté et un désintéressement dont les mœurs du siècle ne permettaient guère le retour. L'évêque devait être dépouillé de sa puissance, le clergé de ses biens et de ses droits. De là le succès que rencontra la prédication évangélique chez les hommes des gildes, qui, tant que les protestans ne furent pas au pouvoir, en formèrent l'armée, et qui,

lorsque ceux-ci eurent saisi l'autorité, travaillèrent à les renverser, puis passèrent sous l'étendard des anabaptistes quand Rothmann l'eut emporté sur les luthériens.

Les premiers promoteurs de la réforme à Münster avaient mis en mouvement les masses populaires pour dominer le gouvernement égoïste et autocratique de l'évêque et du chapitre métropolitain. Il ne s'agissait pour ces réformateurs que de substituer l'administration plus intelligente et plus ménagère d'une bourgeoisie libérale au despotisme quelque peu capricieux du prince-évêque. Ils s'imaginaient naïvement, dans l'infatuation de leur supériorité relative, que tout rentrerait dans l'ordre sitôt que les abus ecclésiastiques auraient disparu et que l'autorité serait passée entre leurs mains, comme si les masses populaires s'apaisaient aussi vite qu'on les soulève, comme si l'esprit de licence, une fois qu'on lui a laissé libre carrière, se laissait docilement renchaîner quand on a tiré de lui le service qu'on en attendait. Ceux que l'émeute porte au pouvoir sont promptement submergés par les flots qui les ont poussés; celui qui est à la barre du navire doit en effet plutôt réagir contre l'impulsion du courant que se laisser conduire par lui. Le nouveau sénat, la nouvelle magistrature urbaine, sortis de la révolution opérée par les luthériens, n'eurent qu'une existence précaire et se sentaient incessamment menacés; ils se trouvèrent bientôt à l'égard des corporations dans la même situation où avaient été l'évêque et le chapitre de la cathédrale. Formant un nouveau parti conservateur, ils étaient d'autant moins armés contre les classes ouvrières qu'ils les avaient auparavant plus soutenues dans leur révolte, plus entretenues dans des espérances qu'ils ne pouvaient satisfaire. Ces classes mécontentes reçurent alors leurs chefs du parti religieux plus avancé, qui les opposa aux évangéliques, et conquit sur elles d'autant plus d'influence qu'il se prononçait pour une réforme plus radicale. Ce parti, plus hétérodoxe que les luthériens, Rothmann en fut l'âme; car, si les révolutions ne sont jamais l'œuvre d'un seul, si elles ont toujours leur cause dans des aspirations répandues soit chez la multitude, soit chez une classe nombreuse de citoyens, dans les intérêts d'une faction entreprenante et énergique, elles ont cependant besoin pour réussir d'individualités qui les personnifient et les conduisent. Pour qu'il triomphe, il faut au peuple, même quand il s'élève contre toute autorité, un chef qui lui impose une direction et qui attende son propre succès de celui des masses qu'il pousse. Les radicaux rencontrèrent ce chef dans Rothmann, qui, comme tant d'autres démagogues, après avoir maîtrisé la multitude, finit par ne plus être que le serviteur des passions qu'il avait soulevées. Ce réformateur nous offre au XVIe siècle un type

dont l'histoire nous a depuis présenté bien des reproductions agrandies ou réduites. Plus entreprenant que hardi, plus insubordonné qu'indépendant, d'un esprit plus chimérique que novateur, il n'avait ni des talens assez exceptionnels, ni une situation assez importante pour arriver dans sa ville à la suprématie, les choses demeurant dans leur ancien état. Trop orgueilleux et trop impatient pour être l'homme de ces intrigues et de ce savoir-faire qui sont les moyens des ambitieux médiocres en temps ordinaire, Rothmann chercha près des classes qui lui étaient fort inférieures en éducation et en lumières le crédit et la puissance qu'il ne pouvait obtenir dans une sphère plus relevée. Il se fit l'apôtre et l'inspirateur des gildes. On le retrouve à la tête de toutes les émeutes que ces corporations préparent contre l'autorité. C'est par la popularité qu'il domine, et de peur de la perdre il ne veut jamais se laisser dépasser dans les idées de réforme, qui montent incessamment comme une marée sous le souffle des doctrines nouvelles. Quand le catholicisme règne à l'hôtel de ville, il est luthérien; quand le luthéranisme l'emporte, il est zwinglien; quand Münster adopte une constitution ecclésiastique dont les principes se rapprochent fort de ceux des sacramentaires, il se fait anabaptiste, et quand l'anabaptisme dégénère en une théocratie extravagante et cruelle où l'Apocalypse prend la place de l'Évangile et un obscur imposteur celle de l'évêque et du sénat, on le voit se déclarer en faveur du prétendu prophète et se faire complice des monstruosités qui déshonorent la ville. Il avait cru diriger le char de la révolution religieuse dans Münster parce qu'il s'était attelé à cette redoutable machine; mais c'est par derrière que sont les hommes qui la poussent. Rothmann ne fait qu'obéir aux impulsions qui lui arrivent de l'étranger; il accélère sa marche pour ne pas être culbuté par ce qu'il traîne après lui. Vaine précaution! un jour devait arriver où, lancé à toute vitesse dans une voie sans issue, le char irait se briser contre la base indestructible de la société humaine, qu'il n'a pu réussir à ébranler, écrasant dans sa chute les insensés et les fanatiques qui le montaient. Telle fut la dernière phase de l'anabaptisme, ou plutôt de ce grand mouvement religieux radical dont le centre se transportait à Münster par la conversion de Rothmann aux principes que Melchior Hofmann avait prêchés en Westphalie et dans les Pays-Bas. La cité épiscopale devient, à partir de ce moment, le quartier-général des forces révolutionnaires, et l'insurrection, naguère vaincue en Thuringe et sur les bords du Rhin, s'y relève pour tenter un effort suprême et désespéré.

ALFRED MAURY.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

V.

SOUVENIRS DE BOURGOGNE (1).

I. — SEMUR EN AUXOIS.

Stendhal, qui ménageait peu les expressions lorsque son goût était blessé ou que ses antipathies étaient en jeu, ne s'est pas gêné pour écrire tout net que la riche Côte-d'Or était le plus laid pays de France. Point n'est besoin d'une exagération aussi cassante pour mettre à son rang la nature de Bourgogne. Il est certain que la partie la plus pittoresque de cette province est justement celle que traverse le chemin de fer de Lyon-Méditerranée : c'est Joigny, c'est Tonnerre, c'est Montbard, c'est surtout la grasse et riante vallée de l'Ouche aux portes de Dijon ; mais, dès qu'on s'écarte tant soit peu de cette ligne droite, les occasions ne manquent pas de s'assurer que dans la nature comme dans le monde richesse n'est pas synonyme de beauté. Quelle triste et monotone campagne par exemple que celle de l'Auxerrois avec ses monticules blanchâtres et pelés semblables à d'énormes crânes chauves et ses plaines sans arbres ! Quel pays désagréablement accidenté que celui qui s'étend d'Avallon à Semur avec ses éternelles gibbosités sans caractère ! et lorsqu'on dépasse Dijon, comme ces riches plaines où se récoltent les plus fameux crus de Bourgogne sont ennuyeuses au regard et laissent l'imagination lourde ! Les beaux paysages et les situations

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

pittoresques ne manquent pas cependant, mais il faut se donner la peine de les chercher et souvent assez loin. Trois de ces paysages surtout méritent une attention particulière : ceux d'Avallon, de Vezelay et de Semur en Auxois. Il est vrai que c'est à peine si la Bourgogne peut revendiquer les paysages d'Avallon et de Vezelay, car la proximité du Morvan, dont ils forment la frontière, les rattache en partie à une autre province; en revanche, elle peut se vanter du panorama de Semur, et l'opposer victorieusement aux voyageurs qui se hâteraient trop de proclamer son infériorité pittoresque.

Ceux qui voudront jouir d'une des plus instructives surprises que puisse donner aujourd'hui un voyage en France doivent soigneusement se garder d'arriver à Semur par une autre route que celle d'Avallon. Le spectacle rare et frappant d'une ville du moyen âge se présente alors aux regards, aussi entier, aussi complet que purent l'avoir les contemporains de ces temps reculés. Ce n'est pas là ce moyen âge en ruines, semblable à un cadavre en décomposition ou à un amas de débris mélancoliques dont nous avons si souvent contemplé le tableau quasi funèbre; c'est un moyen âge tout neuf en quelque sorte, sans altération ni mutilation, vivant, robuste, d'aspect viril, exempt de marques de sénilité, et comme conservé à souhait pour engendrer une des illusions les plus proches de la réalité qui se puissent concevoir. Semur a cela de particulier que, bâtie sur une éminence, elle ne se laisse pourtant apercevoir que de très près, masquée qu'elle est par un monticule qui lui fait face et sur les flancs duquel serpente la route. Tout à coup au dernier tournant de ce monticule qui lui sert de rideau, elle découvre brusquement son attitude et son aspect, à la fois hardis, agrestes et négligés comme ceux d'une ville qui se sentirait à l'abri de l'espionnage de ses environs. Solidement assise sur le faîte d'un rocher, elle laisse nonchalamment pendre ses jambes tout le long de la colline, et va plonger ses pieds jusqu'à l'affreux Armançon, qui quelquefois les lave et le plus souvent les salit. En bas, deux poternes énormes, reliées entre elles par une maçonnerie massive dont la solidité n'a subi aucune ébréchure, et percées dans toute leur épaisseur de deux ouvertures étroites et quasi défiantes, offrent l'accès de la ville qu'elles défendaient autrefois. Involontairement, lorsqu'on s'engage sous ce passage voûté, l'on se retourne pour voir si les portes ne se sont pas refermées derrière soi; on dirait deux énormes chiens de garde qui, ayant cessé de mordre et d'aboyer, ont encore conservé l'habitude de grogner à tout passant et de bâiller en découvrant des crocs démesurés dont ils ne savent plus se servir. En face des poternes, un pont gaîment à cheval sur l'Armançon relie les deux collines et présente un spécimen on ne

peut mieux choisi de ce que furent les promenades des bourgeois d'un autre âge, habitans de villes dont les portes se fermaient avec le couvre-feu et qu'ils ne pouvaient en conséquence jamais perdre de vue. C'est un décor à peu près semblable qu'on imagine pour certaines scènes du *Faust* de Goethe, par exemple celle où le docteur, perçant avec son fidèle Wagner les groupes populaires, fait la rencontre du barbet magique, et je l'indique aux décorateurs de l'avenir pour le cas où l'on essaierait chez nous une interprétation fidèle du célèbre drame.

Cette physionomie du moyen âge est tout extérieure cependant, et ne se continue pas dès qu'on a dépassé les poternes. Semur est une ville complétement renouvelée et dont les maisons, sans caractère d'aucun genre, n'ont d'autre prétention que celle de loger les habitans. Contraste curieux, cette ville, dont l'aspect extérieur est tout féodal, donne dès qu'on y est entré l'impression de la plus bourgeoise et de la plus démocratique des cités. Aucune trace d'influence dominatrice ne s'y fait remarquer, aucun souvenir d'un passé même récent ne semble conservé chez ses habitans. On dirait même que de tout temps les bourgeois de cette petite cité ont eu ce dédain des jours écoulés qui est très particulier aux populations démocratiques. Dès qu'on cherche l'explication du détail le plus simple, on ne la trouve qu'avec difficulté. Les archives de Semur ont été détruites dans un incendie, et il ne paraît pas qu'on se soit jamais donné beaucoup de peine pour les reconstituer, ou du moins pour arracher à l'oubli ce qu'on pouvait sauver de la tradition. Toutes les villes de Bourgogne ont eu leurs historiens locaux; Semur seule semble n'avoir pas eu souci de conserver mémoire d'elle-même. Le seul écrit de quelque valeur qui ait été composé sur cette ville a, par une négligence presque inexplicable, dormi jusqu'à ces derniers mois parmi les manuscrits de la bibliothèque : c'est un essai historique à la fois rapide et circonstancié écrit aux approches de la révolution française par le marquis Ponthus de Thiard. Enfin un éditeur intelligent s'est rencontré pour tirer de l'oubli ces pages uniques où restent fixées nombre de particularités et de détails qu'on chercherait vainement ailleurs. Ce miroir est bien exigu et bien imparfait sans doute, mais c'est le seul qui existe, et c'est un devoir pour nous d'avertir les amateurs de curiosités historiques que le précieux manuscrit, désormais livré à l'impression, forme depuis quelques semaines un joli petit volume qu'on peut se procurer à peu de frais (1).

(1) Nous ne saurions assez remercier M. Verdot, libraire-éditeur à Semur, de l'obligeance qu'il nous a montrée en nous révélant l'existence du manuscrit de Ponthus de Thiard et en nous envoyant à Paris même les bonnes feuilles de sa publication.

Le *Mémoire historique* de Ponthus de Thiard nous apprend peu de chose sur le caractère et les dispositions morales de la population, et cependant on peut induire assez aisément de l'ensemble de faits qu'il présente que de tout temps l'esprit le plus foncièrement bourgeois, c'est-à-dire un esprit à la fois conservateur et plébéien, a régné dans cette petite ville. Jamais Semur n'a épousé avec une passion exclusive ou ardente aucune des grandes causes qui nous ont divisés dans le cours de notre histoire. Ses habitans se sont toujours distingués par une certaine fidélité envers leurs maîtres, fidélité fort prosaïque et banale, où l'on n'aperçoit aucune force d'amour ni aucune profondeur de convictions : selon les temps et les circonstances, on les voit fidèles aux ducs de la maison de Valois, partisans de Mayenne et de la ligue, royalistes avec Henri IV et la dynastie des Bourbons; mais leur affection ne semble avoir jamais survécu longtemps à la défaite du drapeau qu'ils avaient arboré et défendu. Leur politique locale fut aussi pacifique que leur politique générale fut tiède. Dès l'origine de l'érection de Semur en commune, c'est-à-dire depuis le premier tiers du XIIIe siècle, on les voit se gouverner fort paisiblement par le moyen de leurs six échevins élus, présidés par le bailli d'Auxois, la seule autorité qui chez eux relevât des ducs. Si ce n'est pas là une population d'hommes libres dans le beau sens du mot, c'est au moins une population de bourgeois indépendans, maîtres chez eux, et qui, comme dit le peuple, n'ont jamais été gênés dans leurs entournures. Tel est le trait principal qui ressort du mémoire de Ponthus de Thiard; mais il existe à Semur un document autrement riche et autrement indestructible, qui proclame que de tout temps l'esprit bourgeois et plébéien, sinon absolument démocratique, prévalut à Semur, et ce document n'est rien moins que la cathédrale même de cette ville.

La même différence singulière que nous avons observée entre l'aspect extérieur de la ville et son aspect intérieur se remarque dans cette cathédrale, dont l'origine et la première histoire sont foncièrement féodales, et dont la décoration est entièrement démocratique. Par la date de sa fondation, elle nous ramène au berceau de notre monarchie, car le fondateur ne fut autre que le premier duc héréditaire de famille capétienne, Robert dit *le Vieux*, fils du pieux roi Robert et frère du roi Henri Ier, le seul mauvais prince qui ait, je crois, gouverné la Bourgogne. Une courte anecdote, qui peint merveilleusement les mœurs de l'époque et le prodigieux pouvoir de la religion à cette date du moyen âge, mettra le lecteur à même de juger de la violence du personnage. Un de ses officiers avait volé la génisse d'un paysan et refusait de la rendre; un moine

bourguignon prit parti pour le paysan. « Tu as volé la génisse de cet homme, dit le moine au duc, tu dois la rendre ou la payer. — Je ne rendrai rien, répondit le duc; moi et mes officiers nous devons vivre de ce que nous trouvons. » Sur cette réponse, le moine prononça l'excommunication et fit fermer au duc les portes de l'église. Robert savait quelle était la puissance de l'excommunication pour en avoir vu les terribles effets sur son père, dont il n'avait ni la piété ni la charité, et après s'être heurté inutilement à la porte de l'église il jugea prudent de ne pas prolonger la résistance (1). A cette époque, il était plus facile d'avoir raison du plus grand seigneur que du plus simple moine, car on pouvait employer contre le seigneur la violence et au besoin le crime, tandis que ces moyens employés contre le moine n'auraient fait qu'augmenter les difficultés qu'on aurait cru trancher. Robert fit plusieurs fois cette sinistre expérience, notamment lorsqu'il usurpa à main armée les états du comte d'Auxerre, et qu'il assassina son beau-père Dalmace, seigneur de l'autre Semur, Semur en Briennois. C'est à ce dernier crime que nous devons la belle et originale cathédrale, élevée par Robert entre les années 1060 et 1065 en expiation de son forfait. Au-dessus d'un des portails latéraux, de curieuses et gothiques sculptures racontent dans tous ses détails l'affreuse aventure. Il semble que ce fut dans un festin que Dalmace fut assassiné, car la principale de ces scènes représente une table entourée de convives, et au pied de la table gît un cadavre. Plus loin, la duchesse Alix, la fille de Dalmace et la femme de Robert, se dresse jusqu'à mi-corps hors d'une tour en levant ses mains vers le ciel en signe d'affliction. En face d'elle, Robert, agenouillé devant un moine, implore le pardon de l'église; ailleurs un personnage qui désigne du doigt une cathédrale lui indique la manière de racheter son crime, et enfin une dernière scène où les traditions de l'enfer classique se mêlent aux sentimens du christianisme nous montre le duc Robert passant la barque à Caron. L'artiste n'a pas eu la hardiesse de pousser plus loin le voyage et de nous dire si l'inflexible Minos avait jugé suffisant le moyen d'expiation employé par le duc. Pour nous qui n'avons pas à remplir les terribles fonctions de Minos, nous ne devons pas trop regretter le meurtre de Dalmace, puisque ce crime nous a valu un bel édifice que nous n'aurions pas eu sans cela. L'Écossais Thomas de Quincey, naguère célèbre sous le nom de *mangeur d'opium*, a fait un ingénieux essai sur *le crime considéré*

(1) Nous trouvons cette très curieuse anecdote dans une *Histoire de Beaune* par M. Rossignol, conservateur des archives de la Côte-d'Or, livre plein de renseignemens précieux, et qui serait excellent de tout point, si le style, par une pompe un peu trop continue, n'était pas en disproportion avec la modestie relative du sujet.

comme un élément des beaux-arts; la cathédrale de Semur est une excellente preuve à l'appui de la thèse de l'*essayste.*

La cathédrale de Semur est la plus mince, la plus fluette, la plus svelte des églises gothiques, et elle doit cette originalité à une inégalité remarquable entre ses dimensions. La nef, longue de 80 pieds, n'en mesure que 20 de largeur. Ainsi rapprochées et comme resserrées par cette étroitesse, les deux rangées de colonnes ne s'en élancent vers la voûte que d'un vol plus hardi et plus léger. Je ne saurais mieux faire comprendre l'effet de sveltesse qui résulte de cette disproportion qu'en rappelant avec quelle élasticité s'élance une colonne d'eau lorsque son volume se trouve comprimé trop étroitement entre deux parois rapprochées. L'abside, aussi imposante que la nef est svelte, est formée par une rangée circulaire de colonnes énormes en granit rougeâtre dont les chapiteaux sont ornés de vigoureux feuillages exotiques pareils à ceux des plantes tropicales; ces colonnes robustes que l'on rencontre fréquemment en Bourgogne, qui forment la nef même de Notre-Dame de Dijon, semblent comme une importation d'un autre culte et d'un autre climat, et ont l'air d'avoir été taillées pour un temple égyptien consacré à Isis ou à Sérapis comme ces colonnes de Sainte-Marie au Transtévère et de Sainte-Croix de Jérusalem à Rome, dont elles réveillent le souvenir. Même pour ceux qui ont vu beaucoup d'églises, le contraste de cette abside vigoureuse et de cette nef fluette produit une sensation de nouveauté singulière.

C'est cette église d'origine si foncièrement féodale dont la décoration est presque entièrement démocratique. Sculptures, vitraux, tableaux, chapelles, attestent que de génération en génération le même esprit s'est transmis à Semur : tout cela est sorti de mains plébéiennes, a été créé par des libéralités plébéiennes, ou porte la marque de pensées plébéiennes. L'astronomie par exemple tient sa place dans ces encyclopédies de pierre qui s'appellent des cathédrales, et il n'est pas rare d'y rencontrer les signes du zodiaque mêlés avec les sujets sacrés. Cette astronomie n'est pas absente de la cathédrale de Semur; mais, au lieu d'être exprimée d'une manière scientifique ou symbolique, elle est exprimée d'une manière réaliste et populaire. Autour des sculptures qui représentent le meurtre de Dalmace, l'artiste a disposé douze petits sujets relatifs aux douze mois, ou plutôt aux occupations agricoles des douze mois de l'année, et parmi ces occupations agricoles il a choisi de préférence celles qui sont plus particulièrement chères au peuple de Bourgogne, les divers travaux de la vigne. Au beau milieu d'une des colonnes de ce même portail, un caprice de l'artiste a sculpté sur la surface parfaitement lisse une arabesque inutile. Or que repré-

sente ce paraphe sculpté? Un colimaçon sortant de sa coquille, fantaisie toute populaire et souvenir des vignobles où ces sortes de bestioles abondent. Voilà pour ce qui reste des sculptures de l'extérieur, affreusement mutilées. A l'intérieur, en haut de l'abside, au point où naît l'arc de l'ogive, trois ou quatre monstres bouffons se présentent, et ce qu'il y a de curieux, c'est qu'ils ont été placés là par simple fantaisie d'amusement, et comme par facétie, car ils sont distribués sans symétrie, et ne sont pas assez nombreux pour former une décoration. Ces monstres ne sont point, comme ceux des gargouilles, des chimères fantastiques ou des animaux de blason, ce sont des caricatures humaines, fantoches bizarrement taillés et grotesquement accroupis, qui rappellent à l'imagination le Quasimodo de *Notre-Dame de Paris* et les attitudes que l'on se plaît à rêver pour cette bizarre créature. C'est encore un trait plébéien, la caricature étant par excellence, comme on sait, les délices du peuple. Entrons maintenant dans les chapelles : d'emblée, et sans avoir besoin de cicérone, nous reconnaissons que deux d'entre elles ont appartenu à deux corporations de bourgeois, celle des marchands drapiers et celle des bouchers : les vitraux qui décorent leurs fenêtres ne laissent aucun doute à cet égard, car, par un caprice assez rare, ces deux corporations ont eu l'idée de remplacer les sujets ordinaires de sainteté par des sujets tirés de la nature même de leurs professions. Dans le vitrail de la chapelle des bouchers, nous voyons entouré de ses aides le maître qui lève sa hache pour assommer un bœuf; dans la chapelle des drapiers, nous assistons aux opérations du foulage et du cardage. Ces représentations de la vie populaire placées là en pleine cathédrale sont curieuses à plus d'un titre, mais surtout en ce qu'elles indiquent l'indépendance dont jouissaient les bourgeois de Semur. Il est de toute évidence que, pour qu'un tel caprice ait été obéi, il a fallu que ces corporations tinssent dans leur ville le haut du pavé et ne fussent pas gênées par le voisinage ou l'imitation d'exemples plus nobles : dans des localités moins démocratiques, l'artiste s'en serait tenu aux sujets sacrés tirés de l'histoire du saint auquel la chapelle était dédiée ou du patron de la corporation. Si nous passons aux objets d'art qui proviennent de dons personnels, nous trouverons que ces donataires sont de pure extraction populaire. Voici un tableau sur bois de la fin du XIIIe siècle, très laide rareté qui représente une figure du Christ : le nom du donataire est Philippe Blanchon, bourgeois de Semur. La chapelle voisine de celle des bouchers contient un groupe sculpté représentant le saint sépulcre, œuvre touchante par son caractère foncièrement populaire; c'est un cadeau de deux bourgeois de la fin du XVe siècle, Jacobin Ogier et Pernette, sa femme.

Et l'artiste qui exécuta ce travail a servi les donataires selon leur goût, on peut le dire. Quelle douleur de bonne femme que celle de cette vierge! Quel attendrissement, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, quel bon cœur dans l'aide que saint Jean prête à la Vierge! Et chez les autres personnages quelles expressions de naïve compassion! Rien ne dépasse les démonstrations ordinaires du désespoir populaire dans cette œuvre, qui plaît cependant aux lettrés précisément par le peu de souci de sentimens plus nobles qu'elle révèle. Dans toute cette cathédrale, je ne vois d'autre trace d'une influence aristocratique que la chapelle des fonts baptismaux, autrefois la chapelle de la famille Saint-Phalle, puissante famille bourguignonne qui depuis deux siècles déjà s'est retirée en Nivernais. C'est une chapelle de l'époque Louis XIII, richement surchargée de sculptures et de statuettes à la manière des chapelles italiennes et spécialement de celles des églises de Gênes, qui semblent avoir été prises pour modèles. Ainsi la seule décoration d'ordre aristocratique que contienne cette église est relativement récente et se rapporte à une époque où régnait déjà l'ordre monarchique; la liberté la plus entière et l'esprit le plus démocratique caractérisent au contraire celles des siècles les plus lointains, curieux petit contraste qui fait songer à des choses plus grandes et plus générales.

Avant la révolution française, cette cathédrale de Semur possédait un objet bien autrement extraordinaire que tous ceux que nous avons nommés. La légende de cet objet est des plus curieuses, et comme elle est entièrement inconnue et qu'elle va pour la première fois sortir de la localité où elle prit naissance avec la publication du manuscrit de Ponthus de Thiard, je ne puis résister à l'envie de lui faire faire une forte étape pour les débuts de son voyage à travers le vaste monde.

Au temps des croisades, il y avait à Semur un particulier nommé Gérard. Gérard n'était point un chevalier ni un homme de noble extraction, — car il faut décidément que tout ce qui se rapporte à Semur ait un caractère strictement plébéien, — c'était un bourgeois ayant pignon sur rue et écus au soleil; aussi ses compatriotes l'avaient-ils surnommé le riche. Gérard, poussé par sa dévotion, eut désir de faire le pèlerinage de terre-sainte; mais laissons ici parler le marquis Ponthus de Thiard, nous ne pourrions raconter sa légende avec plus de brièveté. « A son retour de Palestine, Gérard rapporta le prétendu anneau de la Vierge que l'on conserve encore dans le trésor de Notre-Dame de Semur; il échappa dans sa route à mille périls, et il attribua son salut à la relique dont il était porteur. Quelques gens prétendent qu'il la tenait toujours dans sa

bouche. Quoi qu'il en soit, son projet était d'en faire présent à l'église de Saint-Maurice. Il arriva dans sa patrie le premier jour de mars, où l'église célèbre la fête de saint Aubin. A peine parut-il à la vue de Semur, que toutes les cloches de Notre-Dame se mirent à sonner d'elles-mêmes. Gérard ne fit apparemment aucune attention à ce signe, car il persista dans son dessein, et, entrant dans l'église de Saint-Maurice, il posa la relique sur l'autel; mais l'anneau, s'élançant de lui-même, sauta dans sa bouche : ce ne fut qu'en ce moment qu'il comprit que la mère de Dieu n'agréait pas que son anneau fût ailleurs que dans un temple consacré sous son nom. Il le porta donc à Notre-Dame, où, l'ayant placé sur l'autel, il y resta, et le saint homme en fit présent au prieur et à ses religieux. Gérard, étant mort quelques années après, eut sa sépulture au cloître Notre-Dame, dans une bière de pierre qu'on y voyait encore il y a environ cinquante ans. Tous les ans, le premier jour de mars, on lavait ses os; ensuite on faisait une distribution en pain et en vin à treize pauvres, et l'on sonnait confusément toutes les cloches à la fois, comme si elles eussent sonné d'elles-mêmes. Cet usage a cessé, comme je l'ai dit, depuis quarante ou cinquante ans; on a porté les os du bon Gérard au cimetière; je ne sais ce qu'est devenue sa bière, mais en faveur du peuple on a conservé la sonnerie singulière et l'aumône. Quant à l'anneau, les chanoines mieux instruits, sachant que plusieurs églises se vantaient de posséder une pareille relique, et qu'en 1486 le pape Innocent VIII avait jugé en faveur de l'église de Pérouse le différend qu'elle avait à ce sujet avec celles de Chiusi et de Sienne, on n'expose plus celui de Semur à la vénération publique, et bien des gens dont les pères s'applaudissaient de l'avoir dans leur patrie ignorent qu'il existe dans la sacristie. »

Aujourd'hui l'anneau a disparu, et la légende du bon Gérard est oubliée; mais je crois fort que, malgré leur peu de souci du passé, les habitans actuels de Semur, s'ils étaient observés de près, montreraient qu'ils sont restés fidèles à cet esprit de leurs pères qui a rempli leur cathédrale d'œuvres et de souvenirs populaires. Le premier objet que je rencontre en me promenant à travers la ville est une chanson du cru exposée aux vitrines d'un libraire : *La légend ou chanson de saint Vernier, patron des vignerons de tout le pay d'entre Bourgogne et Morvan, telle qu'elle vient d'être retrouvée dans les archives de la mairie de Pont-et-Massène, par M. V. Mainfroy, habitant de Semur en Auxois, ajustée et mise en musique sur un vieux air nouveau, par M. A. Deroye, en ce moment aussi bourgeois de Semur.* Les deux ingénieux habitans de Semur ont eu, comme on voit, l'intention de faire œuvre de Chattertons et de Macphersons populaires; en réalité, ils ont réussi à faire une bonne imi-

tation de la verve bachique et plébéienne des chansons de Pierre Dupont et de Gustave Matthieu, si célèbres il y a quelques années dans le public démocratique. Il y a de la vivacité, du mouvement, des tours heureux, et même du rhythme dans cette petite chanson dont nous voulons citer quelques couplets :

Les vignerons de l'Armançon,
Pays d'Auxois, Basse-Bourgogne,
Jadis ont choisi pour patron
Le meilleur d'entre eux en besogne.
C'est le grand saint Vernier;
Il était tonnelier
Et vigneron pendant sa vie;
Sa vigne s'étendait
De Presle en Mondrejay,
Tout au fond du vallon blottie.

A sa fête le deux janvier,
Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il gèle,
Ou que, comme un blanc tablier,
La neige en flocons s'amoncelle,
A minuit saint Vernier,
Les bras chargés d'osier,
Revient, trottant parmi les treilles,
Ses pieds dans des sabots,
Sur son dos l'hotriau (1);
Il chante! prêtons-lui l'oreille.

Bon compagnon du bois tortu,
Dit-il, tes douleurs sont passées,
Pour toi l'espoir est revenu
Avecque la nouvelle année...
. . . . . .

Le sarment pleure et le bourgeon,
Dans sa barbe de laine blanche,
Se gonfle, éclate et montre au fond
Le raisin, ses feuilles, sa branche.
Le Messie apparaît,
Ce petit chapelet,
C'est lui! Dieu veuille le soustraire
A la bise de mai,
Car celui qui l'a fait,
Et qui tout fait, peut tout défaire.

Mais voici qu'il a passé fleurs,
L'été s'en va, voici l'automne,
Voici les joyeux vendangeurs,
De leurs cris le coteau résonne,
Et sous ton pied, foulant

(1) La rime est exécrable, mais, comme dans les chansons réellement populaires la simple assonance tient fréquemment lieu de rime, les auteurs peuvent répondre qu'ils ont commis cette incorrection pour être plus près de leurs modèles.

Les raisins débordant
La cuve aux lèvres violettes,
Dans ton cellier croulant
Tu redis en chantant :
Adieu paniers, vendange est faite.

Eh bien! que vous en semble? N'est-il pas vrai que ce présent n'est pas en grand désaccord avec le passé que nous avons raconté, et que les bourgeois qui firent célébrer les travaux de leurs professions sur les vitraux de la cathédrale reconnaîtraient assez aisément leur esprit dans cette chanson composée par deux de leurs fils?

II. — LES CHATEAUX. — TANLAY. — ANCY-LE-FRANC.

Par un hasard heureux qui facilite singulièrement la tâche du touriste, les trois plus beaux châteaux de Bourgogne, Tanlay, Ancy, Bussy, se succèdent sur la ligne de Lyon à une heure à peine d'intervalle. Tous trois méritent à des titres divers une attention sérieuse, Tanlay et Ancy pour leur architecture, Bussy pour les mémoires et documens en images dont le célèbre auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, par une nouvelle incartade de cette intempérante médisance que l'exil put châtier, mais non réprimer, a couvert ses murs.

Les deux histoires des châteaux de Tanlay et d'Ancy présentent une assez curieuse analogie. Tous deux ont été originairement possédés par deux des plus grandes familles de France, et tous deux ont passé ensuite à deux familles d'élévation plus récente et d'éclat plus nouveau. Tanlay était un des châteaux des Coligny, et pendant les guerres de religion l'illustre Gaspard y fit plus d'une fois résidence, soit pour se reposer des fatigues du commandement, soit pour concerter avec les chefs du protestantisme français les plans politiques et militaires utiles à sa cause. A l'époque même où la famille de Châtillon jetait ses dernières lueurs de renommée, c'est-à-dire à l'aurore du règne de Louis XIV, Tanlay fut acheté par le surintendant des finances Émeri, ce compatriote et cette créature de Mazarin, dont les édits furent au nombre des circonstances de nature si variée qui allumèrent le feu de la fronde, et par Émeri il passa aux Phélippeaux, qui l'ont conservé cent cinquante ans. Émeri fit reconstruire en partie ce château, dont il sut respecter l'architecture bourguignonne, lourde, mais forte, massive, mais de grand air. Avec ce sentiment exquis des choses de l'art qui semble avoir été inséparable de tous ces Italiens d'autrefois, il le fit précéder d'un édifice servant de porche, qui est un des plus jolis spécimens existans de l'architecture Louis XIII, et qui, en outre de sa

grâce architecturale, a le mérite d'être ce qu'on pouvait inventer de plus ingénieux pour faire valoir le corps de logis principal; le tact d'un connaisseur consommé en élégances seigneuriales a évidemment passé par là. Ce porche, qui se présente de face, est placé de telle façon qu'il masque presque entièrement le château, qui se présente au contraire de flanc, en sorte que de loin on prend l'accessoire pour le principal, et le bâtiment d'entrée pour le logis même, trompe-l'œil des plus heureusement trouvés, puisque la beauté du vestibule est plus grande que celle de l'édifice. L'erreur cependant se dissipe lorsqu'on s'arrête à l'angle du petit pont jeté sur l'eau courante des fossés; alors ce charmant trompe-l'œil rend au château un nouveau service, c'est de ne le montrer que de biais. Comme vu de la sorte il ne présente que les flancs arrondis de ses tourelles et les dômes de ses toits, l'imagination étend le caractère de ce détail à l'édifice tout entier, et se plaît à attribuer une magnificence presque orientale à ce qui n'est en définitive qu'une résidence rustique d'un grand seigneur issu de l'âge féodal. Ainsi précédé de son charmant château Louis XIII, tout occupé à le faire valoir, le massif édifice fait l'effet d'une grasse douairière bourguignonne aux formes robustes qui se ferait accompagner par le plus élégant et le plus mignon des pages.

Pour ce qui est de ce petit château Louis XIII, je voudrais en parler de manière à faire comprendre au lecteur la nature particulière du plaisir qu'il m'a donné; mais en vérité je ne sais comment m'y prendre. Depuis que j'ai commencé cette carrière nouvelle de touriste, j'éprouve que de toutes les œuvres de l'art les plus difficiles à décrire sont celles de l'architecture, et que de toutes les sensations que donnent les arts, celles qui sont données par l'architecture sont les plus incommunicables. Tout ce que je puis et tout ce que je veux faire, c'est de rendre en quelques mots le caractère général de cet art de la première partie du XVIIe siècle, dont il est un des derniers et des plus coquets échantillons. De toutes les formes de l'architecture nationale moderne, c'est celle qui me plaît davantage, non pas parce qu'elle est la plus belle, mais parce qu'elle me semble la plus française. Dans l'époque précédente, notre architecture, quelque brillante et variée qu'elle soit, m'apparaît toujours comme une transcription lapidaire du génie de l'Italie. Dans l'époque qui suit, je retrouve moins l'âme nationale que la monarchie; mais dans cette architecture Louis XIII, qui finit avec la fronde, c'est cette âme même de la France qui m'apparaît, sans alliage exotique d'aucune sorte, avec ses qualités éternelles et même, si l'on veut, quelques-uns de ses plus aimables défauts, avec le tour particulier de son bon goût à la fois pur et recherché, avec sa

faiblesse pour la grâce, sa gentillesse et quelquefois sa mièvrerie. Il n'y a pas là seulement la France éternelle, il y a la France d'un temps déterminé : c'est vraiment le chant du cygne de l'ancienne vie seigneuriale. Il n'y a qu'une autre époque où l'architecture me semble avoir été française au même degré, le XVIIIe siècle, art charmant aussi, mais avec quelles différences, toutes en faveur de l'époque Louis XIII ! Tandis que dans l'époque Louis XIII on contemple le monde féodal expirant dans l'élégance, au XVIIIe siècle on contemple une noblesse élégante expirant dans le simple luxe. Ici, le grand seigneur se prépare à se transformer en homme de cour; là, l'homme de cour rejoint le monde de l'argent et se prépare à devenir simplement l'homme riche. Toutes proportions gardées, on peut comparer l'architecture Louis XIII au costume de cette même époque, le plus réellement beau qu'on ait porté en France; c'est la même richesse, le même bel air et, ne craignons pas de répéter un mot qu'aucun autre ne saurait remplacer ici, la même élégance.

Tanlay est aujourd'hui tout entier à l'extérieur, peut-on dire avec vérité, car, à l'exception de son vaste vestibule, ses salles ont été coupées en petits appartemens modernes sans caractère d'aucune sorte. Un fait curieux, c'est que les Phélippeaux, qui ont possédé ce château pendant cent cinquante ans, n'y ont laissé aucun souvenir; nous allons retrouver à Ancy cette même particularité. Pas un portrait, pas une peinture, pas une inscription, pas une sculpture ne protége la mémoire de cette famille qui tint sous la monarchie une place si importante et parfois si néfaste. Au contraire le souvenir des Coligny s'y maintient avec une vigueur remarquable, grâce à un vestige d'art du plus sérieux intérêt. Tout en haut de la tourelle de droite, qui s'appelle encore la tour de la Ligue, se trouve une petite salle ronde, absolument nue, d'un aspect austère et froid. Le mobilier de cette salle fait corps, peut-on dire, avec l'édifice même, car il se compose de quelques bancs de pierre scellés à la muraille, sur lesquels se sont assis, les jours de grand conseil, les Coligny et les Condé. Le tout est d'une rigidité huguenote et presque d'une dureté vraiment saisissante. Cette salle est voûtée, et sur la voûte un artiste du temps, dont l'inspiration fut supérieure à la main, a peint une fresque qui a l'importance d'un document historique.

Ni le sujet ni l'exécution n'ont rien cependant de bien nouveau ni de bien éminent : le sujet, presque banal, est un de ceux qui étaient familiers aux artistes de cette époque, l'assemblée des dieux de l'Olympe. L'exécution, qui est passable sans originalité, ne dépasse pas ce degré d'habileté que les plus minces artisans de la renaissance ont atteint dans les innombrables décorations qu'ils

nous ont laissées; mais le sentiment qui se dégage de cette œuvre est un sentiment de génie, car il nous rend encore présentes les passions de l'époque, et nous les fait partager comme si nous étions des contemporains. Toute l'ardeur des guerres de religion est dans cette fresque, qu'elle anime de ses emportemens et de son vacarme. Les dieux sont en conseil; oh que ce conseil est agité et présage de tempêtes! Tous les orages de Jupiter, toutes les hautes marées de Neptune, tous les volcans de Pluton sont là menaçans et visibles. C'est la chaude confusion, l'inquiétude fébrile, le brouhaha tapageur, qui précèdent les heures de grandes crises, l'adoption des mesures de colère, les départs précipités, les prologues des affaires violentes en un mot. Ici, Vénus et Mars sont engagés dans un colloque qui n'a plus l'amour pour objet, et qui visiblement se rapporte à des préoccupations plus austères; derrière eux, Vulcain donne ses ordres et surveille les travaux de ses cyclopes, qui forgent et frappent l'enclume avec l'activité des jours d'urgence. Y aura-t-il jamais assez de foudres pour Jupiter, de tridens pour Neptune, de flèches pour Apollon, de coulevrines, de cuirasses, d'arquebuses, de glaives et d'éperons pour Mars et ses soldats? Au centre, le jeune Mercure, complétement nu, un mignon sans rien d'efféminé, semble en proie à une colère bouillante, car il fait avec la main le geste de jeter quelque chose contre terre pour l'écraser et le briser. Que de messages, que de courriers, que de communications pressantes supposent cette véhémence et cette pantomime agitée! Sur le second plan, Jupiter soulève sa foudre avec une expression d'un sérieux redoutable; il n'attend plus que la minute précise où il devra la lancer. Non loin de lui s'élève, au-dessus d'un groupe serré et confus, le dieu Janus; l'un de ses visages est celui d'un vieillard vénérable, l'autre est celui d'une femme; il n'est pas difficile de reconnaître dans ce Janus hermaphrodite un irrévérencieux symbole huguenot de la cour de Rome, centre, but et mobile de toute cette agitation. Ailleurs, quelques-uns des grands dieux, entre autres le sombre Pluton et l'aquatique Neptune armé de son trident, regardent le spectacle que nous venons de décrire avec une curiosité sympathique; le premier acte, dirait-on, ne les regarde pas, et ils attendent l'heure où leur tour viendra d'entrer en scène et de prendre part au drame qui va se jouer. C'est en particulier le cas pour Neptune, qui ne soulèvera la tempête de l'Armada que bien des années après; c'est aussi le cas pour Hercule, que voici tout près de lui armé de sa massue, trapu et musculeux comme un portefaix, velu comme un ours mal léché, vraie figure de sauvage au sourire bestial, symbole de cette force populaire qui va déployer ses fureurs dans les journées de la

Saint-Barthélemy, ses gaîtés sinistres dans les processions de la ligue et son entrain d'anarchie dans la journée des barricades. Si la force d'exécution avait secondé la force de sentiment, cette fresque pourrait compter à juste titre pour une des œuvres les plus importantes que nous eût laissées la renaissance française.

J'ai dit en commençant ce chapitre que les deux châteaux de Tanlay et d'Ancy avaient une histoire analogue. En effet, bâti vers le milieu du XVIe siècle par un des comtes de la grande maison de Clermont-Tonnerre, Ancy fut acquis en même temps que la seigneurie de Tonnerre, en 1683, par Louvois qui était alors au faîte de sa puissance, et il est resté aux héritiers de son nom jusqu'en 1846, époque où le représentant actuel de la maison de Clermont est rentré en possession de cet héritage de sa famille. Les Louvois ont donc possédé ce château pendant plus de cent soixante ans, mais, pas plus que les Phélippeaux à Tanlay, ils n'ont laissé vestige d'eux-mêmes. Le seul souvenir qui en reste se trouve dans la petite église de cette grosse bourgade; c'est un mauvais tableau, encore inspiré par nos discordes civiles, qui représente Mme de Louvois débarquant sur la terre de France au lendemain des orages de la terreur, et élevant son fils dans ses bras pour le placer sous la protection de Dieu. Je ne crois pas avoir jamais vu rien de plus exécrable, à l'exception toutefois d'un tableau de même nature, don des parens de l'illustre Fénelon au sanctuaire de Rocamadour, et représentant le père et la mère du futur auteur de *Télémaque* vouant à Dieu leur fils nouveau-né. Et cependant, en dépit de sa détestable facture, on ne voit pas sans attendrissement ce témoignage des souffrances de la génération passée. Est-ce par reconnaissance envers la clémence divine que cette femme, à peine déposée sur le rivage, élève son fils dans ses bras? Remercie-t-elle Dieu que la barque de hasard qui l'a transportée ait échappé au naufrage et aux écueils? Non, le sentiment qui l'anime est un sentiment de crainte bien plus que de reconnaissance. Le vrai danger n'est pas celui qu'elle vient d'affronter sur la mer houleuse, c'est celui qu'elle va braver sur cette terre, où, pour parler comme le poète latin, l'audacieuse race de Japhet se rue encore à toute sorte de crimes interdits, et qui abonde en périls plus redoutables que les infâmes rochers acrocérauniens. Voilà ce que dit dans son mauvais langage cette laide croûte, dont le sentiment vaut mieux que l'expression. Ce tableau est détestable, d'accord; l'est-il beaucoup plus que la prose emphatique et bourrée d'interjections sentimentales dont se servirent pour raconter leurs douleurs tant de contemporains du drame de la révolution, et sous laquelle nous savons cependant retrouver sans grand effort l'émotion naïve? Après

tout, l'humanité prise en masse ne s'est jamais exprimée avec beaucoup plus de force et de grâce que n'en possède ce tableau, et ils sont vraiment en petit nombre, les sentimens historiques que nous pourrions comprendre, s'il était nécessaire pour cela qu'ils fussent revêtus d'une belle forme.

Le château d'Ancy, commencé par le Primatice, achevé par Serlio, est de tournure aussi peu féodale que possible, et, lorsque les contemporains le contemplèrent pour la première fois, il dut certainement leur paraître comme la critique vivante des résidences seigneuriales encore en faveur. En effet, cet énorme carré d'une harmonieuse régularité, qui tient plus du palais que du château, est la demeure fastueuse d'un grand seigneur ami des arts plutôt que la demeure d'un grand seigneur militaire : esprit de paix, richesse, luxe de la vie, voilà ce qu'annonce l'extérieur de l'édifice, et l'intérieur ne dément pas cette promesse. Cet intérieur cependant ne laisse pas que de surprendre par son étendue; on a peine à comprendre que tant de galeries, tant de vestibules, tant de vastes salles aient pu être renfermées dans un espace aussi restreint; rarement on a mieux atteint la grandeur en évitant mieux le gigantesque. Des anciens intérieurs féodaux, il n'est resté que es dispositions nécessaires pour marquer cette habitation d'un cahet seigneurial; l'esprit de la renaissance a consacré tout le reste au faste et à la magnificence. Je n'ai rien vu qui parle plus voluptueusement d'une vie noble et plus noblement d'une vie voluptueuse que cet intérieur, même dans l'état où il est aujourd'hui. Qu'était-ce donc lorsqu'il se présentait dans toute la fraîcheur de son premier éclat, que ses fresques prodiguées à toutes les murailles n'avaient encore reçu aucun outrage du temps, que son mobilier n'avait pas changé de maître, et que ses souvenirs n'avaient pas été dispersés à tous les vents du ciel! Alors les peintures du sentimental petit boudoir du *Pastor fido* n'avaient pas encore poussé au noir, la galerie de *la Bataille de Pharsale* n'avait pas été salie par le badigeon sous lequel il a fallu la découvrir, et les fresques du Primatice, non encore écaillées et effacées par le temps, exposaient librement dans la chambre de Diane leurs ironiques conseils de chasteté en sensuel langage. Heureusement cette noble demeure est assurée contre le retour de pareilles mésaventures, et peut-être dans un jour prochain pourra-t-on la contempler à peu près telle qu'elle fut à l'époque de son ancienne splendeur. Tous les amis des arts doivent remercier le comte actuel de Clermont-Tonnerre, qui est mieux qu'un simple lettré (1), du zèle avec lequel

(1) Le comte de Clermont-Tonnerre est l'auteur d'une traduction d'Isocrate, publiée il y a quelques années avec le texte grec en regard, et ce travail est, me dit-on, estimé de tous ceux qui ont le droit d'avoir une opinion sur un pareil sujet.

il a poussé la restauration du château d'Ancy et du désintéressement avec lequel il a consenti à dépenser pour cette œuvre une somme qui suffirait à elle seule à constituer une fortune. Je dis que c'est un désintéressement véritable, car l'avantage privé qu'il peut retirer de l'embellissement de sa demeure est moindre que le service public qu'il rend aux arts en nous mettant à ses frais à même de contempler dans sa réalité la plus vivante et avec son caractère propre la magnificence d'une grande maison d'autrefois.

Les appartemens et les galeries ornées de peintures sont en nombre considérable; je me contente de citer ceux qui me sont restés présens au souvenir : la chambre de Diane, — la chambre du cardinal, — le cabinet du *Pastor fido*, — la galerie des *sacrifices*, — la galerie de *Pharsale*, — la galerie de *Judith*, — la galerie de *Médée*, — la chapelle. Les noms de ces appartemens et de ces galeries sont tirés des sujets dont les artistes les ont ornés, à l'exception d'un seul, la chambre du cardinal, ainsi désignée en souvenir d'une visite de Richelieu. Ce n'est point que toutes ces peintures soient excellentes et puissent rivaliser avec les belles décorations de l'Italie; on peut même compter facilement celles qui possèdent un mérite véritable. Les meilleures sont de beaucoup celles qui sont attribuées au Primatice ou qui sont en tout cas l'œuvre de ses disciples les plus immédiats; malheureusement elles ont été fort éprouvées par le temps, et il est à craindre qu'elles n'aient bientôt disparu, si on ne peut leur venir en aide d'une manière quelconque. Il y a du mouvement et quelques très beaux groupes de femmes dans la galerie de *Pharsale*, œuvre de Nicolo del Abbate. De toutes ces fresques, celles qui me plaisent davantage sont celles de la galerie de *Médée*; ce sont justement les moins renommées, ce n'est pas une raison pour que je m'abstienne de cacher ma préférence. L'artiste a représenté les divers épisodes de la vie de Médée dans de petits ovales placés sur un fond clair rehaussé d'arabesques ménagés avec goût. Cela est léger, lumineux, riant à l'œil, et ressemble à une série de tableaux que l'on regarderait par le gros bout d'un lorgnette. Je ne sais trop quelle est la date exacte de ces miniatures de fresques, car, le château d'Ancy n'ayant guère été achevé en moins de cent années, ses diverses parties se rapportent à des dates assez différentes; mais elles m'ont offert quelque chose de l'intérêt que pourrait présenter une combinaison ingénieuse et discrète des petites décorations d'Annibal Carrache et du système d'arabesques de Raphaël aux loges du Vatican.

Peu importe cependant le mérite ou la médiocrité de chacune de ces fresques prise isolément; l'intérêt en est dans l'ensemble. Dans ces pages agréables, on peut suivre sans trop d'effort quelques-unes

des variations les plus curieuses de la mode et du goût dans notre pays. Voici dans les peintures du Primatice la vraie décoration de la renaissance, qui n'a d'autre souci que la grâce et la beauté; il ne s'agit pas de représenter plus ou moins ingénieusement un sujet compliqué, il s'agit avant tout de représenter des figures dont la contemplation soit pour l'âme ce que la possession physique de la beauté est pour le corps, c'est-à-dire une volupté. Les peintures du cabinet ou plutôt du boudoir du *Pastor fido,* qui représentent les principales scènes de la célèbre pastorale de Guarini, nous reportent à la fin du XVIe siècle et nous font assister à l'agonie de la renaissance. Cet admirable sentiment de la beauté qui fit la renaissance, ce sentiment si large, si libre, est allé se diminuant toujours lui-même avec chacune de ses transformations, et le voilà qui s'est réduit à ne plus présenter qu'une miniature de ce qu'il fut, qui s'est ramassé tout entier sous la forme étroite et aimable de la pastorale sous laquelle il expire. Nous revoyons avec plaisir nos vieilles connaissances du joli drame de Guarini, Mirtillo, Corisca, Silvio, Dorinda, Amaryllis, Montano; ce sont de bien petits acteurs, mais de faibles mains ont souvent opéré de grandes choses, et d'un jeu de marionnettes il est souvent sorti un théâtre tout entier. C'est précisément le cas pour ces gracieuses poupées de l'imagination dont voici les aventures peintes sur les boiseries de ce cabinet. Comment ne pas penser en les regardant que cette mode, encore à son aurore, dont elles sont une expression, va devenir générale, universelle, exclusive, presque tyrannique dans son amabilité, presque écrasante dans sa grâce, qu'elle va noyer des flots de son lait et engluer des flots de son miel les âmes et les cœurs de toute une génération, pénétrer de son charme la poésie, le théâtre, le roman, s'emparer souverainement de la cour, de la ville et de l'église même. Honoré D'Urfé, saint François de Sales, Camus, évêque de Belley, Rotrou, Corneille à son aurore, Racan, Segrais, Mlle de Scudéry, qui sais-je encore? vont tous plus ou moins dépendre du patronage de ces gracieux fantoches. La mode qui les mit au monde va bientôt engendrer l'*Astrée,* l'*Astrée* engendrera l'hôtel de Rambouillet, et l'hôtel de Rambouillet cette chose si célèbre qui s'est nommée la politesse française.

Entrons maintenant dans la chapelle, qui fut peinte au XVIIe siècle par un artiste peu célèbre du nom de Ménassier. C'est encore une mode qui prévaut sur ces murailles, mais que cette mode est austère! Tous les motifs de décoration de cette chapelle ont été empruntés sans exception aux légendes des ascètes et des ermites des premiers siècles chrétiens, Origène, Antoine, Macaire, Coprais, d'autres encore. Ces peintures offrent une ressemblance assez étroite

avec les toiles de Philippe de Champagne; même sécheresse, même aspect terne, même tristesse de composition, tout, sauf bien entendu le feu caché du génie (1); mais pourquoi donc, parmi tant de sujets religieux et légendaires, avoir choisi sans exception aucune ceux qui se rapportent aux pères du désert? C'est que la mode est pour l'heure aux sujets monastiques, et que cette mode a déterminé le choix de l'artiste ou le désir du maître du logis. Ce Philippe de Champagne que nous venons de nommer n'a-t-il pas consacré toute une interminable série de petites toiles à l'histoire de saint Benoît? Eustache Lesueur n'a-t-il pas composé une série analogue sur l'histoire de saint Bruno? Arnaud d'Andilly a traduit les *Vies des pères du désert*, et ce livre a obtenu un succès de lecture même auprès des lecteurs mondains. Faut-il d'ailleurs s'étonner de cette vogue qu'obtiennent les solitaires? A ce moment même, des solitaires célèbres font l'entretien de la ville et de la cour, et leur nom retentit dans la catholicité tout entière. Port-Royal est dans tout l'éclat de sa gloire, et les actes de ses pieux reclus reportent les imaginations vers l'héroïsme chrétien des premiers siècles. C'est ainsi qu'en parcourant du regard les décorations de ce beau château, le promeneur embrasse en se jouant les modes, les engouemens et les révolutions de l'imagination française pendant plus d'un long siècle.

Le mobilier et les souvenirs d'Ancy ayant été dispersés à diverses reprises, et lors du transfert de la propriété aux Louvois, et lors de la révolution, il reste en dehors de ces décorations peu de choses anciennes qui soient dignes de mention. Nous devons faire une exception cependant pour deux portraits de deux membres de la famille de Clermont-Tonnerre, prélats l'un et l'autre. Le premier, François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, s'est acquis une réputation des plus singulières. C'est ce prélat qui ne désignait jamais le pape autrement que par le titre de *monsieur de Rome*, indiquant ainsi qu'il le considérait simplement comme le premier gentilhomme de la chrétienté, de même que certains membres de la noblesse considéraient le roi comme le premier gentilhomme de son royaume. Ses ennemis prétendaient qu'il vivait dans l'unique contemplation de lui-même et de la gloire de la maison à laquelle il appartenait, et que cette préoccupation exclusive nuisait à la justesse de son esprit en lui montrant toutes choses à la clarté de sa propre personne. Leur malice fut longtemps inoffensive, mais un jour elle rencontra l'occasion d'éclater. Nommé membre de l'A-

(1) Une de ces fresques, qui représente, je crois, saint Evagre, relève cependant d'un art bien plus éclatant, car elle est une imitation directe et presque une copie des *peseurs d'or* de Quentin Matsys et des docteurs grotesques de Jordaens.

cadémie française, sa réception fut une des meilleures bouffonneries que nous ait transmises l'ancien régime, bouffonnerie voilée bien entendu, et telle qu'on pouvait se la permettre avec un homme de cette qualité, mais d'autant plus acérée qu'elle était plus fine et discrète. Son récipiendaire, l'abbé de Caumartin, lui décerna le plus adroitement du monde le genre d'apothéose que semblaient ambitionner ses préoccupations habituelles, en le louant comme un homme pour lequel la mesure de toute louange serait trop courte. Le monde goûta fort la plaisanterie, que l'évêque accepta naïvement comme l'expression de ce qui lui était dû, mais non pas Louis XIV, qui, avec un bon sens tout royal, ne pardonna pas à l'abbé de Caumartin d'avoir manqué au respect que mérite la vertu même ridicule. Le portrait du château d'Ancy ne dément pas trop, il faut le dire, la réputation que s'est acquise le prélat. Le visage sombre, taciturne, est bien celui d'un homme retiré en lui-même, intérieurement obsédé, qui ne voit rien de ce qui se passe, et n'entend rien de ce qui se dit autour de lui. Bien différent est le portrait du second prélat, celui-là évêque de Langres. C'est un ravissant jeune homme, de physionomie aussi éveillée que celle de son oncle est taciturne, avec un teint d'une suavité d'incarnat indicible, en un mot une véritable fleur de chair et de sang. En contemplant ce prélat plus gracieusement grassouillet que ne le fut jamais le gentil roi Pantagruel à son aurore, il m'est passé par l'esprit une singulière pensée. Est-il bien réellement chrétien d'être aussi joli que cela? Et à supposer que le christianisme ne condamne pas un tel degré de grâce, est-il permis de porter dans ses rangs une beauté pareille? Répondre à ces questions serait peut-être téméraire; ce qui est sûr, c'est que le renoncement au monde ne se présenta jamais sous une forme plus aimable et plus souriante.

III. — LE CHATEAU DE BUSSY-RABUTIN.

Si jamais demeure a été le miroir fidèle de son propriétaire, c'est bien le château de Bussy. On peut dire sans paradoxe qu'on ne connaît réellement le célèbre auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules* qu'après avoir visité ce château, qu'il a rempli, pour se distraire des ennuis de l'exil, des images de sa personnalité; mais alors on le connaît à fond, sa nature est percée à jour, et sa destinée reste sans mystère.

Cette destinée est étrange et mérite l'attention du moraliste en ce qu'elle repose sur un accident de psychologie qui est, je crois, à peu près unique. J'entre d'emblée dans le cœur de mon sujet, et je demande : qu'est-ce que Bussy? Un honnête homme? Non certes,

le scandale de Roissy et les médisances salissantes, noires, vraiment atroces sous leur élégance et leur air de légèreté, de l'*Histoire amoureuse des Gaules* répondent assez à cette question. Un homme de cœur ou, si vous trouvez l'expression trop forte, simplement ce que le monde appelle un galant homme? Nous possédons ses mémoires et sa correspondance, et nous y découvrons assez aisément qu'il fut amant perfide, souvent officier négligent, courtisan irrespectueux, mari coupable, père imprudent. Un homme d'une réelle intelligence? Il n'en donna jamais aucune preuve. Je défie qui que ce soit de lire ses *Mémoires* autrement que par acquit de conscience; toutes les fois qu'il s'attaque aux choses sérieuses de la politique et de la guerre, il tombe au-dessous du médiocre; son talent ne s'éveille et sa verve ne s'anime que lorsqu'il rencontre une frivolité de page ou une aventure obscène de jeune officier. Quant à sa volumineuse correspondance, les seules lettres de lui qui aient un intérêt réel sont celles où il nous révèle les défauts les plus choquans de son caractère, et où sa susceptibilité surexcitée le pousse à écrire à des hommes comme le maréchal de Créqui ou le maréchal de Bellefonds des impertinences qui ne seraient supportées aujourd'hui dans aucune condition. Fut-il au moins un homme d'esprit? Oh! assurément, mais avec cette restriction importante que cet homme d'esprit fut tout près d'être un sot. Que fut-il donc en réalité? Il fut médisant et vaniteux : de là son succès, son malheur et sa gloire. D'ordinaire les hommes atteignent à la célébrité en dépit de leurs défauts, ou bien, si leurs défauts entrent dans la composition de leur gloire, c'est dans une proportion restreinte, comme l'alliage de cuivre dans la monnaie d'or ou d'argent; mais Bussy présente le phénomène d'un homme qui n'a dû sa célébrité qu'à ses défauts et à ses vices, et qui n'aurait rien été sans leur secours. Il n'eut ni vertu, ni héroïsme, ni génie; mais, heureusement pour lui, la nature l'avait créé vaniteux et médisant, et il fut sauvé et perdu tout à la fois : sauvé pour la postérité, car l'*Histoire amoureuse des Gaules* fut le fruit de ces jolis dons de nature; perdu pour la vie, car cette incartade lui valut la longue disgrâce d'où Louis XIV ne le releva jamais. Voilà une renommée d'un genre exceptionnel, il en faut convenir, et qui donne envie de lui appliquer les paroles que, dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, il applique aux mœurs de son ami Manicamp. « Souvent on arrive à même fin par différentes voies : pour moi, je ne condamne pas vos manières, chacun se sauve à sa guise; mais je n'irai point à la béatitude par le chemin que vous suivez. »

On connaît les causes de son exil. Une première fois, pendant la semaine sainte de l'année 1659, le comte de Bussy-Rabutin, âgé déjà

de quarante-un ans sonnés, lieutenant-général et mestre de camp de la cavalerie légère du roi, commit l'insigne étourderie d'arranger, en compagnie de jeunes fous qui avaient au moins pour eux l'excuse de l'âge, une coupable partie de débauche où l'impiété faisait l'assaisonnement du libertinage. Cette incartade fit le bruit qu'elle méritait de faire, et l'exil s'ensuivit. A-t-il été vraiment chanté à cette orgie une chanson où Louis XIV était tourné en dérision? Le fait a été révoqué en doute et nié par Bussy lui-même; mais il importe vraiment bien peu. Bussy nous a fait lui-même dans l'*Histoire amoureuse* le récit de l'orgie de Roissy; ce qu'il avoue suffit amplement pour justifier la sévérité du roi. Cependant ce scandale est pardonné, et après une courte disgrâce de moins d'un an Bussy est autorisé à reparaître à la cour. Or à quoi avait-il employé le temps pendant l'expiation de cette incartade? A en commettre une nouvelle, moins coupable peut-être que la première, mais qui fut plus grave en résultats. C'est pendant cet exil d'un an qu'il écrivit pour le divertissement de sa maîtresse, Mme de Montglas, ce chef-d'œuvre de la méchanceté polie qui a nom *Histoire amoureuse des Gaules*. L'existence de ce pamphlet fut bientôt connue, grâce à cette faiblesse du caractère féminin que La Fontaine a si bien décrite dans sa fable *les Femmes et le secret;* les amies et les ennemies de Bussy en furent curieuses; le spirituel étourdi en fit des lectures intimes, le manuscrit en fut prêté, déloyalement retenu, perfidement copié, et cet écrit, passant de main en main, alla soulever la fureur, le ressentiment et le désir de la vengeance chez toutes les personnes nommées. Comme la plupart de ceux qui étaient atteints se trouvaient fort près du trône, l'orage monta jusqu'au roi, qui cette fois frappa cruellement et pour toujours. Un emprisonnement d'une année à la Bastille, un exil de vingt années en Bourgogne et la perte de ses charges furent la dure punition d'un des plus malicieux, mais des plus spirituels attentats qui aient jamais été dirigés contre la plus belle et bien réellement, au moins s'il faut en croire Bussy, la plus fragile moitié du genre humain.

Relégué en Bourgogne, Bussy, pour passer le temps, appela auprès de lui des artistes de second et même de troisième ordre, et s'amusa à leur faire couvrir d'emblèmes et de portraits toutes les murailles et toutes les boiseries de son château. Ces peintures sont de simples barbouillages pour la plupart, mais ces barbouillages sont singulièrement précieux aujourd'hui, car ils composent une autobiographie morale des plus curieuses. Les véritables *Mémoires* de Bussy, ce sont non pas les pages sèches écrites en style de procès-verbal qu'il a décorées de ce nom, mais bien les peintures du château de Bussy. Le père Bouhours, l'ingénieux jésuite, qui fut au nombre

des correspondans les plus fidèles de Bussy pendant sa disgrâce, ayant entendu parler de ces décorations, témoignait dans une lettre du désir de les voir et proposait au comte pour sa bibliothèque cette devise tirée de Cicéron : *mens addita videtur ædibus meis* (il me semble que ma maison ait pris une intelligence). Je ne sais trop si Bussy en fit usage, mais en remplaçant le mot *mens* par le mot *malitia* la devise aurait pu parfaitement convenir au château tout entier, car ce qui saute aux yeux dès l'entrée, c'est que le don de la médisance fut vraiment chez Bussy incorrigible et irrésistible. Au moment même où il est frappé, il continue sa faute sous une nouvelle forme. Ne pouvant plus écrire la suite de cette *Histoire amoureuse des Gaules,* qui lui vaut son exil, il la met en peintures; ces décorations ne sont autre chose qu'une continuation et une aggravation de son célèbre pamphlet. En effet, l'*Histoire amoureuse des Gaules* se terminait sur les amours de Bussy et de Mme de Montglas, et les décorations du château concluent l'aventure avec l'infidélité de cette dame.

Comme Bussy n'était pas une de ces natures qui sont faites pour inspirer un dévoûment plus fort que toutes les infortunes, et que d'ailleurs Mme de Montglas semble avoir été une de ces femmes qui cessent d'aimer quand cesse le plaisir ou l'intérêt, cet amour ne survécut pas à la disgrâce. Bussy s'en vengea par des épigrammes en peinture du plus amusant caractère, où l'infidélité de sa maîtresse est présentée sous toute sorte de symboles fantasquement ironiques. Pour plus de malice, il leur a donné non une place d'honneur, bien en vue, mais une place basse et infime, au-dessous des fenêtres, comme pour nous dire : Bas fut son cœur, que basse soit sa punition! Ces symboles de l'infidèle sont au nombre de quatre. D'abord nous la voyons en sirène s'élever au-dessus des eaux : *allicit ut perdat,* elle séduit afin de perdre, dit la devise qui l'accompagne; puis la voici en hirondelle qui vole vers les climats chauds : *fugit hiemes,* elle fuit les hivers, dit avec amertume le vindicatif Bussy. Le troisième symbole de l'infidèle est un arc-en-ciel avec cette devise en assez médiocre latin : *minus iris quam mea,* moins Iris que la mienne, ce qui veut dire que la messagère des dieux est moins fugitive que sa maîtresse. Enfin un quatrième cadre nous la montre sous la forme d'un croissant de lune entouré d'étoiles, avec la devise *hæc ut illa,* toutes deux sont semblables, ou, pour plus de clarté, changeante est la lune, changeante aussi ma maîtresse. Tout cela est déjà vif; mais une seule salle n'a pas suffi pour apaiser sa colère, et nous retrouvons dans la dernière chambre du château Mme de Montglas, que nous avons rencontrée dès l'entrée, en sorte que la perfide, châtiée au seuil et châtiée au

faîte, forme comme l'*alpha* et l'*oméga* de cette demeure. Dans la chambre en rotonde qui termine l'édifice et s'appelle la tour dorée, Bussy a fait représenter les héroïnes de son *Histoire amoureuse*, et Mme de Montglas tient sa place dans leurs rangs. C'était pourtant pour son plaisir que Bussy avait écrit les aventures galantes de ces femmes dont les portraits entourent le sien; maintenant la voilà rangée par un dépit de l'amour parmi ces belles capricieuses qui lui avaient été sacrifiées, et encore moins épargnée qu'elles. Elle est vraiment jolie, cette infidèle poursuivie avec une rage que son portrait fait paraître quelque peu absurde, car le visage est sensuel et dénonce une âme d'essence plus terrestre qu'éthérée. A ce portrait est attachée cette inscription, où la fureur arrive à l'insulte : « Isabelle-Cécile Huraut de Cheverny, marquise de Montglas, qui, par la conjoncture de son inconstance, a remis en honneur la matrone d'Éphèse et les femmes d'Astolphe et de Joconde. » Puis, sur la cymaise au-dessous, ces deux vers détestables, mais où l'amour perce encore sous la forme d'un regret mélancolique :

> Il est bien malaisé que l'on s'aime toujours,
> Cependant on a vu d'éternelles amours.

Autour de Mme de Montglas sont rangés les portraits en pied des héroïnes galantes stigmatisées de célébrité par les médisances de Bussy, avec accompagnement de devises caractérisant leurs passions et leurs aventures. Une seule est réellement épargnée, Gilonne d'Harcourt, « marquise de Piennes en premières noces, en secondes comtesse de Fiesque, femme d'un air admirable, d'une fortune ordinaire et d'un cœur de reine. » Certes l'éloge est d'un beau tour, et le portrait ne le dément pas. C'est une personne d'une noblesse parfaite, presque redoutable par une énergie calme qu'on devine formée par la combinaison de la fierté et de la raison. On n'en peut dire autant de Mme de La Baume, l'amie déloyale qui retint, copia et mit en circulation le dangereux manuscrit de l'*Histoire amoureuse*, personne d'une expression absolument charnelle, lardée par Bussy de cet étrange éloge que nous avons peine à comprendre autrement que dans un sens tout matériel : « la plus agréable maîtresse de France. » Mme de Sévigné est là aussi avec sa physionomie ouverte et cordiale, un peu plus ménagée qu'elle ne l'est dans l'*Histoire amoureuse* par son indiscret cousin; mais au milieu de ce cénacle de déesses on cherche avant toutes les autres les deux célèbres victimes de l'impertinence de Bussy. Un même compartiment réunit les portraits d'Henriette d'Angennes, comtesse d'Olonne, et de sa sœur, Mme de La Ferté, toutes deux jolies à ravir, avec cette devise sèchement brutale : « la comtesse d'Olonne,

la plus belle femme de son temps, mais moins célèbre par sa beauté que par l'usage qu'elle en fit. » En face de Mme d'Olonne se présente la plus noirement diffamée de toutes les héroïnes sur lesquelles s'est fixé le regard diaboliquement pointu de ce *jettatore* de Bussy : « Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon, à laquelle on ne pouvait refuser ni sa bourse, ni son cœur, mais qui ne faisait pas cas de la bagatelle. » Cette devise d'un tour passablement gaulois, jointe à l'examen attentif du portrait, nous permet de résoudre un doute qui s'est souvent élevé dans notre esprit, et que plus d'un lecteur probablement aura conçu comme nous.

En somme, quel est le degré de culpabilité de Bussy? Est-ce un impertinent ou un menteur, un simple médisant ou un calomniateur? A notre avis, Bussy est assez chargé devant la postérité pour qu'il ne soit pas juste de dire que malheureusement ses commérages portent la marque de la vérité. Diffamateur sans circonstances atténuantes, oui, — calomniateur, non; ce portrait de la duchesse nous en fournit par induction une preuve presque certaine. Je lis la devise qui est au bas, et puis je regarde l'image physique de la personne qu'elle caractérise si singulièrement; c'est un adorable visage, de mignons traits d'enfant, un air naïf avec de la froideur, ou, pour être plus exact, de la chasteté dans la physionomie. Ainsi la devise et le portrait concordent déjà parfaitement : ce que Bussy appelle dans son effronté langage gaulois « ne pas faire cas de la bagatelle » pourrait s'appeler chasteté en langage plus discret; du propre aveu de Bussy, la duchesse de Châtillon méritait donc de passer pour une personne chaste; mais alors, vous écriez-vous, il l'a calomniée horriblement dans cette seconde partie de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, *crescendo* de scandales devant lesquels s'effacent et disparaissent comme d'inoffensives peccadilles et presque comme d'avouables gaîtés les aventures de la première héroïne. De la chasteté chez cette personne en regard de laquelle Mme d'Olonne apparaît comme une excusable étourdie! de la chasteté avec cette interminable procession d'amans, procession qui parfois se transforme en attroupemens : le duc de Nemours, le prince de Condé, le maréchal d'Hocquincourt, l'abbé Fouquet, milord Craft, milord Digby, Cambiac, Vineuil, on se fatigue à les compter! Eh bien! le récit de l'*Histoire amoureuse* où la duchesse de Châtillon est si cruellement chargée ne dément ni l'affirmation du portrait ni le jugement de la devise. Du récit de Bussy, il ressort très clairement que toutes les aventures galantes de la duchesse eurent leur source dans la difficulté des circonstances que la destinée lui fit à un certain moment de sa vie. Pour se défendre contre ces circonstances, elle eut recours à ces armes que sa grande beauté devait lui faire croire invincibles, la

ruse et l'intrigue; elle eut des amans par stratégie, non par passion. Le nombre même de ces amans démontre sa froideur naturelle. Plus ardente, elle en aurait limité le chiffre; de tempérament paisible, elle n'eut au contraire d'autre souci que de les augmenter, puisqu'ils n'étaient que des pions sur l'échiquier de ses calculs; mais en cherchant à se défendre contre les circonstances elle ne fit qu'en grossir les difficultés. Cette stratégie amena des éclats, et ces éclats la livrèrent en proie aux intrigues, aux ressentimens et aux violences de ses amans, qui exploitèrent au profit de leurs passions une situation qui la laissait à leur merci. Dans toutes les aventures que Bussy met à sa charge, il n'y a pas, à proprement parler, une seule aventure galante, sauf la première, celle de M. de Nemours, qui est plutôt une inclination sentimentale qu'autre chose. Toutes les fautes dont il l'accuse sont des manéges, non des sensualités et des caprices; seulement, comme ces manéges se fondent sur les rapports de sympathie amoureuse naturelle entre les deux sexes, ils prennent nécessairement la couleur et le nom de la galanterie. Si Bussy était plus qu'un diffamateur, s'il avait calomnié, le caractère de la duchesse de Châtillon ne ressortirait pas de son récit avec une si parfaite unité, nous ne saisirions pas avec la même clarté le principe de ses aventures, et nous ne remarquerions pas la même fine et exacte concordance entre le récit et le portrait.

Aimez-vous les devises? Bussy en a mis partout dans cet appartement où il a fait peindre les portraits des belles contemporaines de sa jeunesse galante. Il y en a sur la voûte, sur les murailles, tout le long des croisées; elles se suspendent en festons, elles se déroulent en arabesques, elles se replient en paraphes; les unes conseillent, les autres regrettent; celles-ci sont gaîment plaisantes, celles-là cyniquement amères. Disons cependant qu'en général la philosophie amoureuse qu'elles expriment évite assez bien les extrêmes de l'optimisme et de la *misogynie*, et se maintient dans un moyen terme solide dont un cynisme naturel fait l'élément principal. Citons-en quelques-unes des plus caractéristiques sans longs commentaires, en laissant à chaque lecteur le soin d'en juger d'après son expérience. En général Bussy porte peu d'illusions dans l'amour, comme le prouvent les deux devises suivantes, où ne se trahit pas une confiance exagérée en la vertu féminine : *crede mihi; res est ingeniosa dare,* « crois-moi, donner est chose ingénieuse;... » — *casta est quam nemo rogavit,* « celle qui est chaste est celle que personne n'a sollicitée. » Si Bussy ne croit guère à la vertu, il croit encore moins à l'amour dans le sens idéal et élevé du mot; mais il croit à la passion, c'est-à-dire aux préférences de l'appétit sensuel, aux affinités électives de la chair, et c'est à ce genre d'amour que

se rapportent les plus jolies et les plus pénétrantes de ses devises. En voici une à laquelle auraient souscrit, je crois, tous les grands peintres des phénomènes de la sensualité passionnée, Catulle, Horace, Properce, car ils ont dit plus d'une fois quelque chose d'analogue : *amantium iræ, amoris redintegratio est,* « querelles d'amant, recommencement d'amour. » Cette autre se rapporte assez bien à ce que Properce appelle avec force la fatigue, le dur travail d'aimer : *non satis in amore, si non nimis;* « en amour, il faut qu'il y ait trop pour qu'il y ait assez. » Dans ce genre d'amour, les particularités physiques doivent jouer nécessairement un grand rôle, et nous voyons par une de ses devises que Bussy n'est pas partisan d'un trop grand embonpoint ni d'un excès d'ampleur chez les amans : *Pinguis amor nimiumque potens in tædia multis vertitur;* « un objet aimé gras et trop puissant engendre le dégoût chez beaucoup. » Cette devise, passablement tournée, a le tort de présenter sous la forme générale d'une sentence une préférence tout individuelle, et il est clair que chacun a le droit de dire à Bussy : Parlez plus pour vous seul; mais on ne fera pas le même reproche à cette dernière que je me permets de trouver jolie et que je crois d'une vérité très générale :

Et Phœbo fueris si pulchrior, omine fausto
Ni genitus, Veneris captabis præmia nunquam.

« Et quand bien même tu serais plus beau que Phœbus, si tu n'es pas né sous une étoile heureuse, tu ne conquerras jamais les faveurs de Vénus. » Bussy, on le voit, pense sur l'amour comme Boileau sur la poésie, et au fait ces deux vers ne sont qu'une traduction des vers célèbres de l'*Art poétique* sur l'*influence secrète* du ciel, qui forme les poètes, et sans laquelle Pégase reste rétif.

La décoration de cette tour dorée, remplie jusqu'à la moindre corniche, jusqu'à la plus étroite cymaise, est, il faut l'avouer, ingénieuse au possible, car elle est comme une sorte d'encyclopédie de la science de la galanterie. En haut, dans les portraits des contemporaines, nous avons l'histoire de la galanterie; les devises, partout semées, nous en donnent la métaphysique et la morale, et en bas nous en avons la théologie et l'histoire symbolique sous la forme de petits cadres représentant les diverses scènes des *Métamorphoses* d'Ovide : Europe et le taureau, Pygmalion et la statue, Danaé et la pluie d'or, etc. On conçoit que cette partie de la décoration ne peut avoir l'intérêt des portraits des belles galantes; aussi ne nous arrêterons-nous un instant encore dans cette salle que pour y regarder un portrait de Bussy peint sur la muraille, au-dessous de ses amies et ennemies. Il est là très jeune, dix-

huit ou vingt ans au plus, en tenue bizarre, à demi romaine, à demi militaire, la tête nue, les bras nus, tenant à la main quelque chose comme une lance ou une pique, qui lui donne l'air d'un acteur de société costumé en Adonis partant pour la chasse au sanglier. Le visage est sans réelle beauté, mais très vif et libertin à l'excès; c'est un blond sans fadeur, avec une pointe assez marquée de ridicule cependant, qui provient de la vanité que l'on sent pétiller dans toute sa personne. En tout cas, il est un ridicule auquel il échappe, car il ne viendra jamais à la pensée de le prendre pour un représentant de cet amour sentimental qu'une sorte de superstition érotique prête plus volontiers aux blonds qu'aux bruns. L'âme qu'on devine sous cette enveloppe est un composé des instincts de l'écureuil et de la chèvre; ce jeune garçon n'a jamais connu la timidité de la nature, l'étonnement de l'ignorance, la pudeur farouche de l'adolescence; c'est la hardiesse même, il faudrait employer une autre expression, s'il appartenait à une condition plus modeste; en somme, qualités et défauts pesés et balancés, un luron, comme disaient nos pères.

Oh! que nous aimons mieux un second portrait qui se trouve dans la salle d'entrée, et où il est représenté à un âge bien différent, quarante ans environ! J'avoue que celui-là plaide vivement en faveur de Bussy, car il m'est impossible d'y lire trace de vanité, de fatuité et d'impertinence. Le jeune luron de l'étage supérieur s'est transformé : le visage est plein de noblesse avec beaucoup de douceur et une rare affabilité, les joues légèrement tirées et un peu maigries ont même un certain pli de mélancolie. Nous sommes bien loin de l'impertinence et de la vanité que nous y cherchions volontiers, et ce portrait serait fait pour dérouter, s'il n'était pas flanqué de deux petits panneaux barbouillés de peintures, l'un représentant un jet d'eau avec cette devise : *altus ab origine alta,* — l'autre un arbre surmonté d'un oiseau avec cette devise : *de miei amori canto.* Voilà la vanité et la fatuité demandées : avec Bussy, elles ne pouvaient être loin. *Altus ab origine alta,* cela se rapporte à sa naissance. Ah! certes elle était illustre, et l'on conçoit qu'il pouvait en tirer gloire; cousin de l'admirable Mme de Sévigné, neveu de la sainte Mme de Chantal, arrière-neveu du François de Rabutin des *Commentaires militaires du règne de Henri II,* cinq cents ans de noblesse bien authentiquement établis par ses propres recherches depuis le premier Rabutin, qui apparaît lui-même comme un personnage considérable dans la première charte où figure son nom, oui, tout cela fait un ensemble plein de grandeur; cependant il y a des degrés même dans les hauteurs, et en lisant cette devise je ne puis m'empêcher de penser que c'est justement ainsi que, dans

Shakspeare, Richard Plantagenet, duc d'York, parle de sa famille.

Dans cette même salle, deux petits panneaux semblent faire une allusion mélancolique à sa disgrâce : l'un représente une fleur se dressant sous les rayons du soleil au milieu d'un parterre avec cette inscription : *sa vue me donne la vie;* dans l'autre, cette même fleur penche languissamment la tête, privée qu'elle est de lumière; *son absence me tue,* dit l'inscription qui l'accompagne. Ailleurs une montre est représentée sur une table avec ce commentaire : *quieto fuori e move dentro;* « tranquille à l'intérieur, elle se meut en dedans. » Il n'est pas fort difficile de comprendre que la fleur est un symbole de Bussy, le soleil présent ou absent un symbole de la faveur et de la défaveur royale, et que la montre fait allusion aux sentimens de colère intérieure dont l'exil remplissait son cœur. On pourrait en effet conserver des doutes sur la nature vraie de Bussy, s'il eût été constamment heureux; mais le malheur qui le frappa permet de pénétrer à fond la qualité de son âme : décidément elle fut en désharmonie avec sa condition. Jamais exil ne fut supporté avec moins de dignité et de noblesse; un simple vilain se serait tiré de l'épreuve avec plus de gloire. Il accable de placets remplis des expressions les plus humbles le roi, qui ne daigne pas lui répondre, ni même ouvrir ses lettres; il ennuie de ses sollicitations, aussi réitérées qu'inefficaces, les ministres, les officiers de la couronne, les confesseurs du roi; il s'abaisse devant les influences les plus infimes et fait sa cour à de simples valets de chambre. Ne croyez pas cependant pour cela que Bussy soit repentant, ni que l'exil dont il gémit ait changé sa nature; ces mêmes personnages qu'il accable de supplications presque basses, il les crible de mépris dès qu'ils ont le dos tourné ou qu'il croit qu'ils ne peuvent entendre. Ces plates adulations qu'il adresse à tel de ses correspondans, il s'en venge avec un autre. Jamais hypocrisie ne fut moins prudente, moins logique, n'eut moins de suite que celle de Bussy. A chaque instant, le gentilhomme se révolte en lui, et détruit en une minute, par une incartade de susceptibilité, l'édifice que son humilité jouée cherchait à élever. Au moment même où il sollicite auprès du maréchal de Créqui une faveur pour son fils, il ne peut se résoudre à l'appeler *monseigneur,* et, comme le maréchal se trouve assez justement blessé de cette inconvenance, Bussy prend la plume pour lui expliquer qu'il a le droit de ne l'appeler que *monsieur,* parce qu'il était son supérieur en grade au moment de sa disgrâce, et qu'il aurait sans cet accident été maréchal de France avant lui. Même aventure avec le maréchal d'Estrées. Un *quidam* perd quelques centaines de pistoles au jeu avec le maréchal de Bellefonds, et, ne pouvant s'acquitter, lui passe

une prétendue créance sur Bussy. Le maréchal de Bellefonds écrit à ce dernier dans les termes les plus polis pour lui demander s'il reconnaît cette dette et s'il lui plaît de l'acquitter. Bussy, qui ne doit rien, refuse; mais, s'imaginant que la politesse dont usait le maréchal était pour le narguer et qu'il ne montrait tant de courtoisie que pour trancher du grand seigneur avec lui, il lui fait sentir son ancienne supériorité dans les termes les plus blessans. Il est vrai de dire pour excuse que ce titre de maréchal de France, toutes les fois qu'il est prononcé, a le privilége de réveiller les douleurs de Bussy, et de lui faire perdre toute retenue et tout bon sens. A chaque promotion, il se dit : « J'aurais été maréchal de France avant tous ceux-là sans cette funeste aventure, » et l'amertume coule par torrens. Certes Bussy aurait été maréchal de France, sa naissance et ses services passés lui donnaient droit de prétendre à cette charge. Y aurait-il été supérieur à tant d'autres que nous le voyons railler? Il est permis d'en douter. Bussy n'en doute pas; comme tous les hommes, il a son illusion favorite, son rêve secret, et ce rêve, c'est qu'il aurait été un grand homme de guerre. Cette préoccupation amère se trahit dans la décoration du château d'une manière presque touchante, où la vanité et la malice ne jouent cette fois aucun rôle, et qui laisse soupçonner un noble et avouable regret. Une salle entière a été consacrée à ces grands hommes de guerre du siècle, dont il aurait voulu, dont il aurait pu être l'émule et le successeur. Ils sont tous là, quelque cause qu'ils aient servie et à quelque pays qu'ils appartiennent, Condé, Turenne, Bernard de Saxe-Weimar, Olivier Cromwell, Gustave-Adolphe, Spinola, Octave Piccolomini, Waldstein, Tilly, Mansfeld. Ces portraits n'ont pour la plupart aucune valeur d'art, mais ils ont le mérite de présenter une collection complète de tous les généraux célèbres de la première moitié du XVIIe siècle, et de nous montrer Bussy sous le jour qui l'honore le plus. N'ayant pu réaliser son rêve, Bussy a voulu s'entourer au moins des images de ceux qui, plus heureux que lui, avaient eu l'*astre*, pour employer son langage, car il faut avoir l'astre en guerre comme en amour. Un regret de gloire où sa noblesse reprend son avantage, voilà Bussy dans ce qu'il a de meilleur; qu'il lui en soit tenu compte comme de la larme de la péri à la porte du paradis.

La guerre et les femmes, tout Bussy est là, car les connaissances et les goûts de lettré de cet homme dont l'esprit est parfois d'un tour si fin et qui a la grossièreté si délicate ne vont pas bien loin : ne confesse-t-il pas lui-même quelque part qu'il n'a jamais lu Horace? Une autre galerie, exclusivement composée des portraits des femmes les plus illustres du XVIe et du XVIIe siècle, fait pendant

à cette galerie militaire. Comme ces portraits, bien que meilleurs pour la plupart que les précédens, sont cependant d'authenticité peu prouvée, nous n'en parlerions pas plus longuement, s'il ne s'y rencontrait deux œuvres hors de pair, dignes de la plus curieuse attention. L'une est un portrait par Mignard de Mme de La Sablière, dont le souvenir reste cher à tous les lettrés pour avoir été la providence de cet admirable baguenaudier de La Fontaine qui, sans elle, aurait porté souvent des habits veufs de boutons et des souliers privés de boucles. N'eût-elle pas ce titre pour mériter notre attention, l'originalité piquante de son visage et la singularité exceptionnelle de l'attitude que le peintre a choisie pour elle la lui obtiendraient aisément. Debout, vêtue d'une robe de soie bleue relevée d'or du coloris le plus heureux, les cheveux soulevés par un vent léger, le corps gracieusement penché en avant, elle court à travers les allées d'un parc, légère comme une des nymphes de Diane. Il faut voir ce charmant portrait pour comprendre comment il est possible de captiver sans vraie beauté; un attrait presque irrésistible s'échappe de chacun de ces traits, de ce visage arrondi sans trop de perfection, de ce teint blanc sans beaucoup d'éclat, de ces yeux fermes et assurés sans hauteur, de ces lèvres serrées sans dédain agressif : le tout donne l'impression d'une personne tirée par la nature d'un moule qui n'a servi qu'à elle seule, d'une rareté naturelle par conséquent, et faite pour comprendre et aimer ce qui lui est semblable, c'est-à-dire les choses rares. Le second portrait est celui de Mademoiselle, fille du régent, la future duchesse de Berry, par Coypel. Elle est encore tout enfant, enveloppée de naïveté et d'ignorance comme une rose en bouton est enveloppée de sa coque verte. Les yeux, qui s'ouvrent tout grands avec l'étonnement de l'adolescence, ont la limpidité des sources, la chair est fraîche comme le matin avant que le soleil ait monté sur l'horizon. Ce portrait de Coypel surprend presque comme une révélation par son expression virginale, tellement l'imagination s'est habituée à se créer une vision différente. Un attendrissement de nature singulière s'empare du spectateur en songeant avec quelle rapidité cette candeur va disparaître. Cette limpidité de source, comme elle va promptement tarir dans ces yeux où le feu de la fièvre va la remplacer! Cette fraîcheur virginale, comme elle va se dessécher sous l'action du soleil caniculaire de la passion, qui va monter pour elle deux fois plus prompt, deux fois plus brûlant que pour les vulgaires mortels! Comme il sera court, l'intervalle qui séparera cette enfance pure que nous contemplons ici des emportemens sensuels de l'agonie navrante dont Duclos dans ses *Mémoires sur la régence* nous retrace le tableau! Et cependant si violens seront les orages qui

bouleverseront cette courte existence qu'il semble que des siècles auront dû s'écouler entre ces deux périodes si voisines.

Nous avons donné aussi complète que possible la description des choses exceptionnellement curieuses que renferme le château de Bussy : pour celles qui restent, quelques courtes mentions nous suffiront. Nous n'avons pas à insister sur la partie de la décoration de la première salle que Bussy a consacrée aux châteaux royaux de France. Comme toujours, Bussy a fait accompagner ces peintures de devises auxquelles il a joint de petits symboles souvent cherchés fort loin, et dont le sens n'est pas toujours aisé à saisir. On comprend aisément que Chambord soit représenté sous la forme d'un colimaçon, et que sa devise soit *in me involvo*, je me roule sur moi-même, définition ingénieuse de l'originalité de ce château, on comprend qu'Anet soit représenté par la lune dans son plein, le nom de la lune étant le même que celui de la belle Diane qui le posséda; mais qui nous dira pourquoi Sceaux est représenté par un oignon avec cette devise en mauvais italien : *chi me mordera, piangera*, qui me mordra en pleurera? Il n'est pas non plus facile de comprendre que le symbole des Invalides soit un oiseau perché sur un arbre et envoyant avec son chant ses adieux à la lumière disparue : *piango la luce morta di mia vita.* Est-ce encore une allusion aux regrets que lui causait sa carrière militaire brisée? Cela est bien probable. La chapelle offre plusieurs morceaux intéressans parmi lesquels un petit tableau sur bois représentant l'*adoration des bergers*, charmant de naïve bonne humeur bourguignonne. On dirait un Téniers transcrit en style bourguignon, ou encore une traduction par la peinture d'un des *Noëls* du Dijonnais La Monnaie. Les portraits des deux premiers évêques de Dijon, tous deux appartenant à la famille parlementaire des Bouhier, s'y trouvent aussi; mais ces portraits sont fort postérieurs à Bussy, car ce n'est qu'au dernier siècle que Dijon fut enfin détaché du diocèse de Langres et érigé en évêché. Enfin, quand nous aurons signalé un petit portrait de Mme de Coligny, la fille aînée de Bussy, que son aventure avec Larivière a rendue célèbre, un autre petit portrait du cardinal Sciarra Colonna, fils de Marie Mancini, et une jolie page de Natoire représentant une allégorie du printemps sous la forme d'une jeune fille portant des fleurs dans son sein, notre tâche aura pris fin.

Telle est dans ses plus exacts détails la décoration de ce château de Bussy, qui constitue une des pages historiques les plus complètes, les plus vivantes que le XVIIe siècle nous ait laissées. Protégée par la bonne étoile de Bussy, — car Bussy, en dépit de sa disgrâce, peut être dit favorisé du sort, puisqu'il a eu la chance de s'acquérir une immense réputation avec une spirituelle bluette, —

elle a été épargnée par la sottise et la malice des hommes, et reste aussi intacte qu'au premier jour. Les dangers d'altérations maladroites ou d'ignorantes mutilations ne sont pas à craindre à l'heure présente pour cette page d'histoire : elle se trouve placée en des mains soigneuses, celles du propriétaire actuel, M. le comte de Sarcus, qui aime son château et en fait libéralement les honneurs aux lettrés et aux artistes. Beaucoup de ces derniers se rappelleront sans doute que ce nom de Sarcus était porté dans ces dernières années par un modeste et aimable jeune homme qu'une cruelle maladie avait privé de l'usage de ses jambes, et qui, prenant son infirmité avec la bonne humeur d'un homme bien né, signait gaîment du pseudonyme de *Quillenbois* de petites vignettes dans le genre de Cham. M. de Sarcus est artiste lui-même à ses heures, et c'est avec plaisir que nous avons rencontré dans la chapelle une figure de saint Jean l'évangéliste de sa composition. Cependant qu'arriverait-il, si, par un accident de transfert de propriété, ce château passait en des mains auxquelles on ne pourrait avoir la même confiance? Ce n'est pas sans crainte que nous prévoyons une possibilité de destruction ou de mutilation pour un document de cette importance, document de premier ordre et indispensable à quiconque veut pénétrer à fond le XVIIe siècle. Aussi, pour parer à ce péril, nous permettrons-nous d'indiquer deux précautions qu'on pourrait prendre dès à présent. Pourquoi ne créerait-on pas une classe particulière de monumens historiques dans la prévision d'accidens pareils à celui que nous redoutons? Pourquoi n'y aurait-il pas une classe d'édifices et de demeures qui resteraient propriété privée, mais qui, en vertu de leur caractère défini d'avance, seraient protégés par l'état contre les folies ou les brutalités de propriétaires futurs qui n'offriraient pas les garanties nécessaires de savoir et de piété historique? Si cette classe mixte de monumens historiques était créée, le château de Bussy-Rabutin devrait y occuper une des premières places. La seconde mesure est plus facile, et pourrait être prise dès maintenant par l'industrie privée. Pourquoi la librairie de luxe ne nous donnerait-elle pas une édition de l'*Histoire amoureuse* ornée de nombreuses gravures qui présenteraient, en guise d'illustrations, les aspects du château de Bussy et de son joli parc incliné, et reproduiraient avec exactitude les diverses décorations de l'intérieur?

ÉMILE MONTÉGUT.

RITA

SOUVENIR D'UN VOYAGE DANS L'ATLANTIQUE

Il y a longtemps déjà, le navire belge le *Rubens*, sur lequel je me rendais aux Indes orientales en qualité de passager, se brisait sur les récifs qui entourent l'île de Boa-Vista. L'équipage, composé de seize personnes, gagna difficilement la terre à l'aide de deux embarcations; il fut recueilli par un mulâtre qui remplissait dans cette possession portugaise les fonctions de vice-consul anglais.

Notre désastre avait été complet. Boa-Vista n'offrait aucune ressource; le pays est pauvre, aride, désolé, et ravagé par des fièvres pernicieuses. Je dus m'embarquer pour aller chercher des secours à Porto-Praya de San-Yago, c'est le nom de la capitale du misérable archipel du Cap-Vert. Je partis en compagnie de six noirs originaires de la côte occidentale d'Afrique. Après huit jours d'une périlleuse traversée, j'eus l'heureuse fortune d'arriver au terme du voyage sans aucune des mésaventures qui pouvaient aisément survenir pendant le cours d'une navigation faite à contre-mousson, avec un équipage de couleur, dans un canot non ponté, en plein Océan-Atlantique. Conduit le lendemain de mon arrivée à San-Yago en présence d'un jeune homme à l'âme bonne et généreuse, nommé Francisco Cardozzo de Mello, je devins aussitôt son protégé. Quelques jours après, le brick portugais le *Funchal* fut affrété par de Mello avec mission d'aller chercher mes compagnons sur l'îlot où je les avais laissés, et de nous transporter ensuite à Lisbonne.

Au moment de quitter Boa-Vista, un jeune Suédois, appelé Christian, novice à bord du *Rubens*, ne se présenta pas. Cette disparition nous surprit, car il connaissait l'heure fixée pour le départ du brick. Le vent étant très propice, le capitaine du *Funchal* mit à la

voile sans vouloir tenir compte de mes instances pour obtenir quelques minutes de sursis. Je fus d'autant plus affligé de cette désertion étrange que j'étais attaché à celui qui s'en rendait coupable. Élevé dans un des meilleurs lycées de Bruxelles, parlant plusieurs langues, Christian était la seule personne du bord avec laquelle je pusse m'entretenir. Au moment où le *Rubens* sombra, j'avais reçu de lui une marque d'amitié dont le souvenir ne pouvait s'effacer en moi. J'avais espéré reconnaître ce service en allant me mettre à la recherche d'un navire à San-Yago; il m'aurait dû son retour en Europe.

Depuis longtemps j'étais en France, et aucune nouvelle de Christian n'était parvenue soit à Stockholm, lieu de sa naissance, soit à Anvers, résidence de sa famille. Il y a quelques semaines, je recevais par la poste un pli portant le timbre de San-Vicente, nom d'une des îles du Cap-Vert; c'est un port où font escale les bateaux à vapeur qui vont au Brésil ou en reviennent. Ce pli renfermait les notes qu'on va lire; elles sont de Christian.

I.

Boa-Vista, le 30 septembre 1871.

Vous souvient-il encore de moi? Avez-vous gardé la mémoire de l'aspirant de marine qui, du canot où capitaine et équipage s'étaient réfugiés, vous appela quelques secondes avant la disparition de notre beau *Rubens* dans les flots? Placé au gouvernail du navire par un commandant éperdu, on vous y aurait oublié, vous y auriez péri infailliblement sans l'appel que je vous jetai dans cet instant de trouble suprême. Aussi est-ce à vous le premier que je veux dire le motif qui me fit rester seul de notre ancien équipage sur ce roc désolé qu'on appelle l'île de Boa-Vista.

Il y a beaucoup de folie amoureuse dans mon aventure; je n'éprouve pourtant à cette heure aucune honte à confesser que j'ai cédé sans lutte aux entraînemens d'une ivresse morale. L'amour que j'ai éprouvé devait être victorieux de tous les raisonnemens, puisqu'il se déchaîna comme un ouragan sur un cœur de vingt ans. Vous le savez, je n'étais qu'un adolescent lorsque je quittai l'Europe. Ma transformation fut rapide : à peine eus-je respiré le souffle des chaudes régions où la perte du *Rubens* nous jetait, à peine, au lieu des blanches et froides neiges de mon pays, mes pieds eurent touché les dunes embrasées de Boa-Vista, que tout mon être devint viril; mon âme s'ouvrit à la vie, au bonheur d'aimer, comme au printemps la nature s'épanouit et répond sans réserve aux premières caresses du soleil.

Le soir où fut convenu pour le lendemain matin le départ du brick qui devait tous ensemble nous ramener en Europe, j'avais déjà formé le projet insensé de vous laisser partir sans moi. Je fis, dans cette veillée cruelle, des efforts vraiment surhumains pour donner à mon visage l'expression souriante que je voyais sur les traits de tous ceux qui m'entouraient. Peu expansifs d'habitude, les grossiers matelots flamands du *Rubens* semblaient être devenus aussi naïvement gais que les hommes de couleur au milieu desquels nous vivions depuis le naufrage. Bien que rudement éprouvés par des privations incessantes, l'horreur de leur situation avait disparu comme par enchantement dès votre arrivée de San-Yago. Ne leur aviez-vous pas amené l'embarcation qui devait les rendre à la patrie et à leurs familles? Aussi quelle ivresse! quelle joie! quelles étreintes! Habitués dès leur jeunesse aux durs travaux de la manœuvre, préférant aux faibles brises de la terre les âpres tourmentes de la mer, ces infortunés regrettaient le ciel nébuleux des froids pays du nord; ils abhorraient ce ciel éclatant du tropique qui les énervait et mettait cruellement en lumière les taches et les haillons sordides de leurs vareuses rouges. Vous m'avez peut-être vu embrasser avec effusion ceux qui à bord, depuis notre départ d'Anvers, m'avaient montré pendant la navigation de l'intérêt et de la douceur. J'espérais ainsi cacher mes inquiétudes. Je ne voulus pas vous parler dans la crainte de vous laisser deviner mon trouble. A minuit, quand je crus tout le monde endormi, je me levai sans bruit du lit de sable où pêle-mêle nous couchions depuis un mois : je vins, en retenant mon souffle, auprès de la couchette où vous dormiez; voyant une de vos mains entr'ouvertes, je la pressai doucement. Je vous dis adieu à voix basse; puis, me précipitant hors de l'habitation, je m'élançai comme un fou vers l'intérieur de l'île.

Je courus toute la nuit au milieu de dunes interminables sans regarder une seule fois derrière moi. Le ciel était magnifique, plein d'étoiles brillantes; pas un souffle dans l'air, le silence des sables solennel, mystérieux, comme il doit être au désert. A quatre heures du matin, arrivé au sommet du cratère d'un volcan éteint, je m'arrêtai. Si des matelots avaient été envoyés à ma poursuite, du lieu élevé où je me plaçai, leur approche n'eût pu m'échapper. Bientôt le soleil se leva et éclaira en quelques secondes les blocs de lave au milieu desquels je me trouvais : les dunes à couleur fauve déroulèrent devant moi leur affreuse nudité; au loin, la mer étincelait, m'enfermant de tous côtés comme un anneau d'azur.

Pendant quatre heures, je ne cessai de regarder avec une impatience fiévreuse dans la direction où je supposais que devait être la rade de Boa-Vista. Soudain vers le nord-est, je distinguai un

petit point blanc mobile; comme un gigantesque oiseau de mer, ce point doublait un promontoire. Je reconnus votre *Funchal* à sa voilure coquette et hardie. Par momens, le brick s'approchait de terre, comme s'il eût voulu s'y briser; plusieurs fois il disparut tout à fait à mes yeux, perdu presque entièrement dans la blancheur des falaises. Enfin, mettant le cap sur l'horizon, traversant, avec une audace qui me semblait inouie les récifs sur lesquels le *Rubens* avait sombré, le brick se déroba pour toujours à ma vue.

Comment vous décrire l'émotion qui alors s'empara de moi? Je me mis à envisager la situation que je venais de me faire; je la vis affreuse. En Europe, ma disparition plongeait toute ma famille dans la douleur et le deuil; à vingt ans, je me trouvais sans ressource aucune, sur une île aride de l'Atlantique, au milieu d'une population composée en grande partie de noirs. J'y aimais une femme, presque une enfant, aussi différente de moi par la condition, la race et la naissance que l'eau peut différer du feu.

C'est pendant que vous étiez à Porto-Praya de San-Yago en quête d'un navire que je vis pour la première fois celle qui devait prendre sur moi un empire absolu. Vous rappelez-vous Juan da Silva de las Montes y d'Oliveira, cet harpagon mulâtre, fantastique, squelette vivant, qui, en qualité de vice-consul d'Angleterre, nous recueillit? Il n'y avait pas à Boa-Vista de consul de Belgique, et da Silva voulut bien agir comme s'il eût eu cette qualité. Il se constitua notre protecteur plutôt dans un esprit de spéculation que par charité; il espérait trouver dans les épaves du *Rubens*, que le flot poussait journellement au rivage, un paiement usuraire des déboursés qu'il allait faire en hébergeant tant bien que mal seize naufragés. Placés par lui dans une maison abandonnée et ouverte à tous les vents, n'ayant pour couche qu'un sable brûlant, nous y recevions une nourriture insuffisante : du maïs grillé sur des briques rougies au feu nous tenait lieu de pain, pas de viande, jamais de vin; le poisson que nous allions pêcher nous-mêmes sous un soleil de feu, à l'aide des filets empruntés, composait notre principal aliment. La pauvreté de l'île était évidente, et nous avions dû accepter toutes ces misères sans murmurer.

Un jour pourtant, dans l'espoir d'obtenir quelques vêtemens qui nous faisaient défaut, je fus délégué par mes compagnons d'infortune auprès de da Silva. Je parle l'anglais; je me fis l'interprète de leurs doléances en songeant plutôt à la détresse de mes amis qu'à la mienne. Vous n'avez pas sans doute oublié le personnage. Haut de six pieds, la tête blanche, la figure olivâtre, le vice-consul da Silva était d'une telle maigreur qu'elle le faisait ressembler à un roseau desséché. Il avait soixante ans, disait-on; je lui en eusse donné

quatre-vingts. Étendu sur un canapé en rotins de Chine, il écouta ma demande en bâillant sans relâche, puis d'une voix dolente il me dit qu'il lui serait difficile de faire pour nous plus qu'il n'avait fait. — Je suis malade, murmura-t-il; ma femme vient de mourir, — ici un long bâillement, — et de quarante personnes qui composent ma maison, une seule, *uma criança*, n'a pas été atteinte par les fièvres qui frappent en ce moment toute la population de Boa-Vista. — Pour me faire juger par moi-même de l'impossibilité où il était de nous venir en aide, il daigna se lever, et me dit de jeter un coup d'œil dans l'intérieur d'un réduit voisin de sa chambre, réduit d'où pendant notre conversation j'avais entendu sortir des plaintes. — Regardez! — ajouta-t-il d'un ton qui ne voulait pas de réplique, en ouvrant la porte d'un vaste couloir.

Je restai comme pétrifié d'horreur au spectacle qui s'offrit à ma vue. Sur des nattes en latanier, couvrant en désordre le parquet, gisaient une dizaine de personnes hâves et livides; quatre ou cinq petites créatures à peu près nues et d'une maigreur inouie semblaient expirantes. Tous ces malades paraissaient succomber aux fièvres paludéennes qui chaque année sévissent dans ces parages à dater du mois de juin jusqu'à la fin de décembre. Une table, un crucifix fixé à la muraille, et sur ce crucifix une palme desséchée, composaient tout l'ameublement. Au milieu du couloir, une belle jeune fille était debout. La santé rayonnait sur son visage, de longs cheveux noirs et abondans tombaient en désordre sur ses bras et ses épaules nus; ses grands yeux pleins d'une douceur infinie interrogeaient à tout instant les malades auxquels la fièvre arrachait des gémissemens. Dès qu'elle remarqua qu'il y avait un étranger avec da Silva, elle jeta sur ses épaules une longue mantille en cotonnade bleue; se voilant ensuite la figure selon la coutume modeste des filles du pays, je la vis rester immobile, absorbée dans le navrant tableau qui était devant nous. — Me croirez-vous? Admettez-vous qu'une passion puisse entrer comme un glaive dans un cœur? Moi, j'en ai fait l'expérience, et mon histoire vous le prouvera. — Malgré la rapidité qu'elle avait mise à s'envelopper de sa mantille, j'avais parfaitement aperçu son visage. Dès cet instant, je ne vis plus qu'elle. Ravi, troublé, ému, je n'entendis plus un mot de ce que le vice-consul marmottait à mon oreille pour justifier son avarice. Je sortis du consulat, cherchant déjà dans ma tête un prétexte plausible à un prompt retour dans cette maison.

Les matelots, pour combattre l'ennui et l'oisiveté qui les tuaient, avaient imaginé de donner précisément ce jour-là un bal aux filles noires de l'île. La réunion s'était tenue sous un hangar abandonné, ouvert à tous les vents. Rien de plus simple que cette fête : pour

siéges, des planches élevées du sol à l'aide de pierres d'une égale hauteur, pour orchestre deux noirs frappant à tour de bras sur une grosse caisse ou raclant du bout de leurs ongles trois cordes ingénieusement tendues sur une noix de coco coupée en deux, la lune éclairait, — pour rafraîchissemens, de petits morceaux de canne à sucre servis dans une calebasse desséchée. Goût baroque! presque toutes les danseuses, pieds nus, au visage couleur d'ébène, mais aux traits réguliers, portaient des robes blanches à falbalas. Rien cependant n'est ridicule dans leur costume journalier, composé invariablement d'une longue jupe bleue et d'un canezou très large sur lequel elles jettent une mantille en cotonnade. Malgré leur accoutrement, les hommes du *Rubens* les trouvèrent belles à ravir; il faut croire que l'admiration était réciproque, car les danses durèrent tard dans la nuit. Dans un groupe silencieux de vieilles femmes accroupies bouches béantes autour des danseurs, j'avais reconnu tout à coup une négresse attachée au consulat. Je lui avais fait signe de sortir de l'atmosphère trop échauffée de la danse, et, une fois en plein air, je m'étais empressé de lui demander le nom de celle dont l'image ne me quittait plus. — Rita, me dit-elle. — Je sus encore que, née à Porto-Praya de San-Yago, elle n'était ni la fille de da Silva ni son alliée.

Le lendemain, je la vis sortir de la misérable hutte couverte de palmes sèches qui tient ici lieu de temple. Ses traits ont toute la noble régularité des visages européens; elle est grande, svelte, et sa lente démarche m'a rappelé celle des femmes de la Judée. La pâle couleur de sa peau jette dans mon esprit un grand trouble. Quelle est l'origine, la race de cette femme? Ses bras, son col, ses fines épaules, ont les reflets du bronze florentin. Il y a de l'or dans sa chair. La Sulamite du *Cantique des cantiques* devait avoir cette étrange beauté; comme celle que Salomon appelait la plus belle d'entre les femmes, elle eût pu dire : « Je suis brune, mais de bonne grâce... Ne prenez pas garde à moi de ce que je suis brune, parce que le soleil m'a regardée. »

A tout instant, vous pouviez entrer en rade avec le bâtiment qui devait nous rapatrier; bien décidé à vous laisser mettre à la voile sans moi, si j'apprenais que je pouvais épouser Rita, je retournai chez le vice-consul da Silva dès le lendemain de ma première visite. En ma qualité de blanc, — qualité dont jusqu'à ce moment je n'avais pas soupçonné le privilége, — le mulâtre n'osa pas me faire un trop mauvais accueil; il me reçut avec son indifférence habituelle, sans attacher aucune importance à cet empressement, sans se douter du motif qui m'amenait chez lui. Je n'avais qu'un but cependant, lui parler de celle que j'aimais, entendre parler d'elle, con-

fesser mon amour dès qu'il s'offrirait une occasion propice. J'étais étonné que le vice-consul, en me regardant avec quelque attention, ne lût pas dans mes yeux, ne vît pas dans ma contenance embarrassée tout ce qui se passait en moi, et ne vînt pas de lui-même au-devant des explications que je brûlais d'obtenir de lui. Heureusement le hasard servit mes désirs. Importuné par la demande de quelques secours pour un de nos matelots malades, da Silva me dit avec une grossière brusquerie de m'adresser désormais pour ces sortes de requêtes à Rita, que cette fille seule connaissait les ressources de sa maison, qu'il lui avait donné ses pleins pouvoirs depuis qu'il était malade, et qu'il agréait d'avance tout ce qui serait convenu entre nous. — Rita, lui dis-je avec quelque étonnement, est bien cette jeune fille que j'ai vue hier veillant sur vos malades?

— Précisément.

— Je comprends mal le portugais; il est à craindre qu'elle ne puisse pas elle-même comprendre ce que je lui demanderai, si, comme à vous, je lui parle anglais.

— Soyez tranquille. Des relations d'affaires avec les Américains qui viennent à Boa-Vista tous les ans chercher des sels et des peaux de chèvres ont rendu cette langue familière à toutes les personnes de l'île. La nature, qui nous a faits noirs, a racheté son injustice en nous accordant le don des langues.

— Et le français, monsieur le vice-consul, quelqu'un le parle-t-il dans l'île?

— Personne; il n'y pas même de vice-consul de France à Boa-Vista.

Une idée que je croyais très heureuse traversa mon cerveau. — Vous plairait-il de l'apprendre de moi?

— Apprendre le français à un vieux gorille? Vous n'y songez pas. Vous pourriez partir demain, — ce que je vous souhaite, — et il est bien inutile de se casser la tête pour un travail qu'on ne peut pas finir... à moins, s'écria-t-il avec un rire lugubre qui secouait les os de sa mâchoire comme des castagnettes, que vous ne vouliez vous fixer dans l'archipel du Cap-Vert comme maître d'école. Vous seriez sûr de n'y avoir aucun concurrent,... et par momens, quand la mort fauche cette île, pas un élève!

— Pourquoi pas? — répliquai-je sans me laisser rebuter par ses sinistres plaisanteries, en songeant sérieusement qu'il m'indiquait ainsi pour l'avenir une ressource contre l'abandon et la misère.

Le vice-consul ne daigna plus me répondre; il alluma un cigare de Bahia, tout en me regardant en dessous et peut-être avec quelque admiration; cependant était-ce bien de l'admiration, et ne pen-

sait-il pas plutôt qu'il avait un fou devant lui? Ce qui me parut évident, c'est qu'il n'encourageait pas mon idée. C'eût été d'ailleurs un crime. Je pouvais échapper à l'épidémie de la saison, mais dans huit mois, après le retour des pluies, les fièvres reviendraient avec leur affreux cortége de souffrances. Pour un homme habitué à l'air tempéré de l'Europe, le danger devait être plus grand que pour ceux qui, nés ici, se sont accoutumés à vivre dans l'attente d'une mort prématurée. Comment comprendre que ces îles malsaines ne soient pas désertes? Quel lien invincible attache donc ses habitans à cette terre sans arbres, sans fleurs, à ce sol où le soleil fait germer la mort, lorsque partout ailleurs ce même soleil donne la vie, la verdure, les prairies, la forêt aux ombres impénétrables? Et quelle existence ne devait pas être la mienne désormais, si je persistais dans ma résolution! Séparé de l'Europe pendant de longs jours, je ne pouvais espérer avoir des nouvelles des miens et de ma patrie que lorsqu'un bâtiment américain viendrait chercher les produits misérables de l'île, ou encore lorsqu'un capitaine inexpérimenté, par une nuit obscure, jetterait son navire sur les récifs qui perdirent le *Rubens*. — A quoi diable songez-vous? grommela le vieux consul. Allez donc trouver Rita, et ne vous faites pas donner toute la maison par elle.

Je m'éloignai sans être troublé ni par la brusquerie de da Silva, ni par les pensées sinistres qui venaient de traverser mon esprit; je n'eusse pas aimé, si mon cœur en eût été ébranlé. Je ne songeais qu'à l'adorable vision que j'avais eue la veille, je ne voulais vivre que pour me faire aimer de Rita; je n'avais qu'un but, lier sa destinée à la mienne. Je la trouvai sous la vérandah d'une vaste cour. Toutes les habitations riches de cet archipel sont construites à la moresque, c'est-à-dire ayant au centre du logis un large espace quadrangulaire formé par les murailles de l'habitation et entouré d'une galerie en bois, qui s'élève ordinairement à la hauteur d'un premier étage. Les portes des chambres à coucher, du salon, de la salle à manger, s'ouvrent toutes sur ce balcon, où les maîtres du logis circulent continuellement; les femmes y travaillent le jour, y prennent le frais le soir, et les enfans, étendus entièrement nus sur des nattes, y jouent pendant de longues heures. La domesticité, les esclaves, — il y en a encore, je ne le sus que trop, dans les possessions portugaises, — vivent pêle-mêle au rez-de-chaussée avec les chevaux, les chiens et les animaux domestiques. Quant aux habitations pauvres des indigènes, elles n'ont qu'un rez-de-chaussée extérieurement blanchi à la chaux; l'intérieur est des plus misérables. Les familles qui y vivent sont composées de noirs, anciens esclaves affranchis. La température étant continuellement

élevée, ils dorment sur le sol foulé, enveloppés dans une couverture en coton fabriquée sur la côte d'Afrique. Parfois dans une de ces demeures l'œil étonné découvre un piano, un meuble élégant, des défroques d'Europe, des vins excellens et de tous les pays : ce sont des épaves que la mer a rejetées sur les côtes de ces îles, tristement fertiles en naufrages. Si les diamans y brillent aux doigts de presque toutes les négresses, c'est qu'elles les ont enlevés, en les mutilant sans scrupule, aux mains crispées des noyées. Sans la pêche, fort abondante d'ailleurs, sans les épaves, il n'y aurait peut-être pas un habitant à Boa-Vista.

Lorsque j'aperçus Rita, elle distribuait à des chèvres avides quelques feuilles fraîches de maïs; accroupie aux pieds de la jeune fille, se trouvait la négresse que j'avais interrogée la veille. Dès que celle-ci me vit, elle s'élança vers moi, et, s'emparant de mes mains, y posa ses grosses lèvres selon la coutume humble des esclaves. Je devins cramoisi autant des étranges marques de soumission que je recevais d'une pauvre femme que de l'ennui de me voir reconnu. — Où as-tu fait connaissance avec cet étranger, Nora? lui demanda sa maîtresse.

Je n'entendis pas la réponse, qui fut dite à voix basse; mais la négresse parlait avec volubilité, roulant à tout instant ses grands yeux de mon côté, et j'eus la certitude que tout ce qui avait été échangé en paroles entre elle et moi était fidèlement rapporté. Rita me considéra longuement; il y avait un étonnement craintif dans son regard, presque une question. J'étais tout interdit. Lorsqu'elle me demanda ce que je cherchais, je fus quelques secondes sans pouvoir répondre. — Da Silva, lui dis-je enfin, m'a fait espérer que vous consentirez à être pour nous tous, pauvres naufragés, mais surtout pour un de nos matelots qui vient d'être atteint par les fièvres, ce que vous êtes pour les malades de cette maison, une sœur de charité.

— De tout mon cœur, reprit-elle simplement.

Elle se leva aussitôt, et me conduisit, suivie de Nora, dans une petite chambre où elle gardait et préparait sans doute les médicamens. Elle y prit ce qui convenait au matelot souffrant; nous parcourûmes ensuite la maison, afin d'y découvrir des objets très utiles à des Européens naufragés, mais sans valeur pour un habitant de Boa-Vista. — Le vice-consul, me dit tout à coup la jeune fille, vous a-t-il autorisé à me demander tout cela?

— Oui. Le vice-consul approuve tout ce que vous ferez; seulement, connaissant votre générosité, il m'a chargé de vous recommander de ne pas dévaliser toute sa maison pour nous.

Elle sourit avec une légère ironie, puis d'une voix douce : —

Comme vous avez l'air très bon, dit-elle, je vais vous faire la meilleure part dans le peu que j'ai à donner.

— Je ne veux rien pour moi, encore moins voudrais-je d'une préférence. Je ne me plains pas, et je ne demande rien... Je me trompe, Rita, voulez-vous m'autoriser à être témoin du bien que vous faites ici? Accordez-moi cette faveur, et je vous affirme que jamais dénûment, misère, ennuis, n'auront été pour moi plus légers à supporter.

— A quoi bon me revoir? fit-elle confuse, naïvement étonnée, ne paraissant pas comprendre le prix que j'attachais à ma demande. Cela ne changera pas la farine de manioc et le maïs que vous avez à manger en pain blanc, l'eau saumâtre de nos citernes en eau de source limpide... Pourtant, si la vue des misères de cette maison vous fait trouver moins pénible votre situation de naufragé, venez. J'ai quelques bons livres anglais et portugais; les voulez-vous? Votre séjour dans l'île ne peut être bien long; mais, quelle qu'en soit la durée, si j'ai pu vous aider à supporter un instant les horreurs de cette résidence, je serai heureuse et contente.

Je me précipitai, sans réflexion, en les baisant comme un fou, sur les petites mains de l'adorable créature, qui, tout en parlant, levait ses yeux humides vers le ciel comme pour me dire d'y chercher un secours supérieur à ceux qu'elle pouvait m'offrir. Je sentis mes larmes jaillir à flot, et prêt à s'échapper de mes lèvres un aveu brûlant. Je me contins pourtant, car il me paraissait insensé que Rita pût croire à la spontanéité de ma passion. Après avoir parcouru le logis, reçu les livres et les objets destinés à mes compagnons, je voulus encore une fois lui dire que je l'aimais : ma voix expira sur mes lèvres; par le regard que la jeune femme lança sur moi en me quittant brusquement, je compris qu'elle avait conscience des sentimens qu'elle m'inspirait. Ce regard était glacé, d'une froideur tellement calculée, que je sortis de chez da Silva pleurant comme un enfant.

Le lendemain même de cette visite et jusqu'au jour de votre arrivée, je revins à la maison du consul avec la tenace et audacieuse persistance des hommes de mon âge. Comme je ne pouvais m'y présenter que dans l'après-midi, je m'asseyais, en attendant l'heure désirée, sur le sable au bord de la mer. J'avais soin de me placer sur un point élevé de la côte d'où mes yeux pussent sans peine découvrir la demeure de ma bien-aimée. Si un instant je perdais de vue sa maison, c'était pour contempler le mouvement des vagues déferlant à mes pieds : j'entendais sortir du frémissement des flots, lorsqu'ils touchaient la grève, comme un écho confus des plaintes, des sanglots, des colères, dont mon cœur était plein. N'avais-je

pas, hélas! sujet d'être malheureux? Depuis le moment où Rita devina que je l'aimais, son regard ne s'était plus adouci. Cent fois j'avais voulu lui demander l'explication de son indifférence, cent fois elle s'y était dérobée. J'allais sans doute me décider à tout dire à da Silva, avec l'espérance de gagner son appui ou son approbation, lorsque je vis les voiles blanches du *Funchal* arrivant avec vous de San-Yago.

Dès que j'appris que vous veniez pour nous ramener en Europe, je courus chez le consul. Il me fallait savoir, sans perdre une minute, si rien ne s'opposait à ce que Rita devînt ma femme. Si je pouvais l'espérer, je vous laissais mettre à la voile sans moi, sans rien communiquer à personne de mes projets; dans le cas contraire, il fallait monter tout de suite à bord et ensevelir mon amour dans l'oubli.

Dès que Rita entendit le bruit de mes pas sur les planches sonores de la vérandah, je la vis accourir à ma rencontre. A ma grande surprise et avec peine, je remarquai que son beau visage avait repris l'expression de douceur ineffable qui m'avait si fortement subjugué lorsque je le vis pour la première fois. — Je sais la bonne nouvelle, me dit-elle, et je viens de remercier la Vierge de ce qu'elle a fait pour vous. Dès demain, vous serez en route pour l'Europe.

Je demeurai interdit. — Vous croyez donc que je suis heureux de partir? m'écriai-je.

— Comment ne le seriez-vous pas? On dit des choses merveilleuses de votre pays. Toutes les femmes, m'assure-t-on, y sont blanches et libres. Qu'on doit être heureux d'habiter de telles contrées! Comment peut-on les quitter? Néanmoins ne dites pas chez vous trop de mal de nos îles; — quoique pauvres, elles sont hospitalières. Si les hasards de votre vie de marin vous ramènent un jour dans notre archipel, venez nous voir. Da Silva, j'en suis persuadée, vous pressera de nouveau la main avec plaisir.

— Peu m'importe da Silva! Vous, Rita, aurez-vous quelque joie à mon retour?

— Oui, beaucoup,... je puis vous le dire à présent que vous partez;... mais, j'y songé, reprit-elle avec tristesse, si vous restez de trop longues années sans revenir, peut-être ne me retrouverez-vous plus. Les fièvres ne m'épargneront pas toujours. Dans ce cas, promettez-moi de faire un pèlerinage là-bas, vers les dunes blanches, au cimetière, où je reposerai.

— Chassez cette idée, Rita; vous vivrez pour moi, comme je veux vivre pour vous. Je ne pars pas : je vous aime; ne le savez-vous pas? Vous serez ma femme, si vous y consentez. Demain même, après le départ de mes compagnons, je demande votre main à da Silva.

— Moi, votre femme? fit la jeune fille avec un geste d'épouvante, c'est impossible!

— Impossible, grand Dieu! Pourquoi?

— Ne savez-vous pas qui je suis?.. Partez, au nom du ciel! ne m'interrogez pas; je ne puis être à vous!

J'étais atterré; j'allais continuer lorsqu'elle éclata en sanglots, et malgré mes efforts pour la retenir elle s'échappa de mes bras, me laissant comme foudroyé. Je ne sais combien de temps je fusse resté sous le coup de mon égarement sans une voix triste et dolente qui murmura en portugais à côté de moi : — *Que faz ahi, o senhor?* (que faites-vous là, monsieur?)

C'était la vieille négresse Nora, que j'avais toujours vue auprès de Rita. J'écrivis à la hâte quelques mots au crayon sur un papier, et je la priai de les porter à sa maîtresse. — *Rita, no ama,...* me dit-elle. (Rita, pas maîtresse.) — Je la regardai avec fureur; elle n'eût pas été femme, je l'eusse frappée. — Oh! reprit-elle d'un air triste, comme fâchée d'avoir été mal comprise, *eu sou humilde criada* (je suis sa servante dévouée). Rita empêcher toujours moi d'être battue.

— Porte-lui donc ceci, si tu l'aimes; mais ne remets ce papier qu'à elle seule... Jure-le!

Nora se signa et jura ce que je voulus. Je disais : « Rita, je ne partirai point. Je reste pour vous mériter, pour vaincre les obstacles qui s'opposeraient à ce que j'ose espérer. Au nom du ciel, gardez le secret de cette résolution jusqu'à demain. « CHRISTIAN. »

Je vous ai dit qu'après la lente disparition du *Funchal* derrière l'horizon j'avais envisagé avec effroi toute l'étendue de la situation sans issue où volontairement je m'étais placé. Le brick parti, je devais sans retard aller trouver da Silva; mais comment l'aborder? que lui dire pour expliquer mon étrange séjour à Boa-Vista? Rien qu'en parlant de l'attachement d'un blanc pour une fille de couleur, n'allais-je pas lui fournir un motif de raillerie? Si je lui disais que la personne aimée était Rita, que je la voulais prendre pour femme, n'était-ce pas faire éclater une inimitié terrible? Je venais ravir à un vieillard avare son trésor, l'âme de sa maison, l'ange gardien de ses malades, la femme qui devait remplacer près des orphelins la mère récemment perdue. Il ne fallait pas oublier un seul instant qu'en sa qualité de vice-consul, da Silva avait le droit de me tenir enfermé jusqu'au passage d'un navire; cet homme n'avait qu'un seul mot à dire au commandant d'un bâtiment de guerre anglais, pour que dès mon arrivée en Europe je fusse remis comme déserteur à l'un des représentans de la nation sous le pa-

villon de laquelle je venais de naviguer. Je devais donc agir avec la plus grande circonspection. Voici, après bien des hésitations, ce que j'avais arrêté : ne pas laisser soupçonner à da Silva la passion que je ressentais, me faire passer pour un garçon enthousiaste de la vie d'aventures, capter par un dévoûment absolu la confiance de celui qui disposait de Rita, de manière à lui faire employer mon activité à étendre ses relations d'affaires avec l'Amérique, lui devenir tellement indispensable qu'il n'osât rien me refuser.

Dès que le vice-consul me vit arriver chez lui, il se leva de sa chaise comme mû par un ressort; en vrai Portugais créole, il m'accueillit par des apostrophes précipitées à l'adresse de tous les saints et saintes du paradis catholique. — *Jésus, santa Maria, José!* s'écria-t-il en ne cessant de me regarder tout effaré, que vois-je? — Puis, devenant tout à coup païen en changeant de langage, il s'écriait en anglais : — Par Jupiter, est-ce réellement vous, maître Christian? — Nora se confondait en signes de croix incessans; Rita n'osait me regarder. Il me parut, en considérant attentivement la jeune fille, qu'elle avait pleuré; à la vue de ses beaux yeux encore humides, mon aplomb tomba. Je sentis devant cette tristesse inattendue fondre mes projets et mes résolutions comme la neige fond au soleil.

Quand da Silva eût retrouvé son flegme habituel, il me demanda ironiquement si j'avais pris au sérieux mon projet d'enseigner le français à des négrillons. Il aimait mieux croire pour mon jugement que j'étais mal avec mon ancien capitaine, et que, craignant de mauvais traitemens, je l'avais laissé partir sans moi. En agissant ainsi, je n'étais pas strictement dans mon droit; néanmoins je pouvais me croire libéré vis-à-vis d'un commandant qui avait brisé sottement son navire sur des écueils. Me trouvant un air embarrassé : — Si vous vous plaisez, par un miracle de Dieu, à Boa-Vista, me dit-il, sur ce grain de sel toujours léché par la mer, ce n'est pas moi qui vous laisserai mourir de faim. Vous me parlerez souvent de votre Europe et m'apprendrez à la connaître. Rita, voilà une bonne occasion pour toi d'apprendre le français à peu de frais; quant à moi, je suis trop vieux pour cela. Cherche dans la maison un bâton où puisse percher ce bel oiseau blanc pris en cage de Boa-Vista : il logera ici, s'il n'a pas peur des fièvres; il mangera le riz de ma table, s'il ne croit pas déroger en s'attablant avec un mulâtre, — mais un mulâtre libre et vice-consul de sa majesté britannique à Boa-Vista, senhor Christian!

Je comprenais bien que l'orgueil de l'homme de couleur se plaisait à l'idée de secourir un blanc. L'amour-propre triomphait de l'avarice. Je ne m'en inclinai pas moins reconnaissant et doublement

respectueux devant l'olivâtre représentant de la reine d'Angleterre. En l'écoutant parler ainsi, je sentis revenir mon courage un instant évanoui, et ce fut avec une joie réelle que je répondis à da Silva que je n'avais point quitté l'ex-capitaine du *Rubens* par crainte d'être maltraité, vu que je n'étais pas homme à souffrir un outrage. Si j'avais décidé de laisser partir sans moi mes compagnons, c'était tout simplement parce qu'il ne me plaisait pas de retourner en Europe, où ma famille, effrayée par mon naufrage, ne m'eût pas permis, selon toute probabilité, de reprendre la mer. — Lorsque je me suis embarqué à Anvers, ajoutai-je, j'étais pauvre comme je le suis aujourd'hui, et à la charge de vieux parens; en les quittant, j'avais juré de ne les revoir qu'après avoir fait fortune à l'étranger, dans les colonies. Le hasard m'a jeté ici, j'y reste. Je suis sur la route d'Amérique, à moitié chemin des États-Unis, d'un libre et admirable pays où l'on atteint neuf fois sur dix le but que je poursuis, quand on a, comme moi, la jeunesse, la volonté et le courage. En attendant qu'une occasion de partir se présente, — j'espérais bien tout bas qu'elle ne se présenterait pas de sitôt, — disposez de ma personne comme vous l'entendrez, monsieur le consul; mais donnez-moi tout de suite une occupation.

Aussitôt da Silva s'écria que la Providence ou le diable me protégeait. Il m'apprit que son voisin, vice-consul d'Amérique, attendait chaque jour de Lisbonne un grand navire, le *Camoëns*. Dès son arrivée à Boa-Vista, ce bâtiment serait vendu. Comme les formalités de vente demandent beaucoup d'écritures, il espérait me faire travailler chez son collègue, l'engager à m'allouer une jolie somme en dollars pour prix de mon travail, enfin m'obtenir un passage gratuit pour le Nouveau-Monde, si décidément je ne voulais pas rester dans son île.

J'avoue que je trouvai tout cela trop providentiel. Que répondre? Avant le départ de ce maudit navire, pensai-je, je serai peut-être devenu indispensable à da Silva. Cela me paraissait aisé avec un homme aussi nonchalant et maladif. — En attendant l'arrivée du *Camoëns*, voulez-vous, lui dis-je avec chaleur, que je me mette en campagne dans l'intérieur de Boa-Vista et des îles environnantes pour acheter en votre nom des sels et des peaux de chèvres?

Il allait, en vérité, accepter ma proposition, lorsque Rita, qui jusqu'à ce moment nous avait écoutés, s'approcha du vice-consul et lui parla en portugais avec animation. Je ne comprenais pas assez bien cette langue pour savoir exactement ce que la jeune fille pouvait dire, mais il fut évident pour moi qu'elle le dissuadait d'accepter mes offres. Comme il hésitait et selon son habitude ne répondait pas, je vis Rita insister avec une force nouvelle. Je finis

par comprendre qu'elle disait à da Silva qu'en prenant à son service un garçon comme moi il s'exposait à ce que dans peu de temps je lui fisse d'amers reproches. Je n'étais point parti avec mes compagnons du *Rubens* pour l'Europe, finit-elle par lui dire; qui pourrait lui garantir qu'au départ du *Camoëns* je consentirais à m'en aller?

Cette question fut sans doute pour da Silva un trait de lumière, et l'air soudainement consterné de Rita me prouva qu'elle en comprenait, mais trop tard, l'imprudence. Jetant aussitôt les yeux sur moi, le vice-consul vit mon regard attaché avec une telle expression suppliante sur ceux de la jeune fille que le soupçon qui traversait son esprit devint une certitude. Je me sentis démasqué, et j'avoue que j'en eus du contentement, car le rôle hypocrite que j'avais voulu jouer ne convenait pas du tout à mon caractère.

— Pardonnez-moi, monsieur le consul, de n'avoir pas eu vis-à-vis de vous plus de franchise. J'aime Rita, et c'est l'attachement que j'ai pour elle qui m'a fait déserter.

Da Silva devint blême et menaçant; se dressant devant moi, il allait me frapper lorsque Rita l'arrêta d'un geste suppliant, et se plaça entre lui et moi. — Traitez ce pauvre jeune homme avec indulgence, en enfant, senhor da Silva! Dites-lui la distance qui me sépare d'un Européen; les sentimens généreux de la jeunesse la lui ont cachée ou fait oublier. Qu'il comprenne qu'en vous parlant comme je l'ai fait je suis plus dévouée à son bonheur que si j'eusse gardé le silence.

La colère et la fureur du vice-consul, au lieu de s'apaiser devant l'intervention de Rita, parurent s'accroître : de blême, sa figure devint verte; ses grands yeux noirs, roulant dans des orbites démesurément creusés par les fièvres, semblaient vouloir me foudroyer; étendant vers moi ses doigts décharnés comme ceux d'un squelette, il m'eût déchiré, s'il n'eût craint de ne pas sortir victorieux d'une lutte avec moi. — Nora, cria-t-il avec fureur, cours chercher la force armée, afin qu'elle s'empare de ce voleur de fille, et le jette en prison... Brute que j'étais! comment, en te voyant si belle et si douce, n'ai-je pas deviné la raison des visites journalières de ce drôle? Et moi qui allais comme un imbécile enfermer l'hyène avec la chèvre! Il est heureux qu'il n'ait pas eu une galère à lui, ce Christian, peut-être t'aurait-il enlevée et conduite en Europe, comme autrefois les forbans espagnols enlevaient les nègres et les négresses pour en faire des esclaves dans leurs colonies. Rita, tu es un bijou précieux,... il le savait bien, puisqu'il voulait te voler. Combien j'ai eu raison de mettre en toi toute ma confiance! D'ailleurs, si tu eusses été assez folle pour aimer cet

homme en lait caillé, je n'aurais pas été longtemps sans m'en apercevoir. Ton séducteur eût pourri dans un cachot, le *calabozo* aux esclaves, et toi, avec des fers aux pieds et aux mains, conduite à la côte d'Afrique, je t'aurais fait vendre à un noir de mon choix, à quelqu'un qui m'eût vengé de ton hypocrisie. Pourquoi pleurniches-tu? Aimerais-tu cet amoureux goudronné? Non, puisque tu viens de le confondre et m'engages à le faire partir. C'est ma colère qui t'épouvante? Tranquillise-toi. Dès que cet homme sera hors de ma vue, ma fureur tombera; mais qu'il parte, ou je le tue! Le navire que j'attends prendra tout de suite à son bord maître Christian, et je ne garderai plus que pour en rire le souvenir de cette sotte histoire. Si tu veux te marier, *donzella*, il faut que tu attendes la mort de ton vieux maître, car je ne t'échangerais que contre la couronne d'Angleterre; demande à ce va-nu-pieds s'il l'a dans sa poche. La femme que je viens de perdre t'aimait comme sa fille; eût-elle voulu plus que moi te voir quitter la maison? Non, ne le pense pas. Mon deuil fini, les petites créatures délivrées de leurs fièvres, les beaux jours revenus, nous verrons ensemble s'il ne sera pas possible de t'offrir un sort plus doux que celui de devenir la femme d'un matelot.

En entendant ces dernières paroles, Rita regarda le consul comme pour deviner sa pensée; il y avait de la terreur et de l'étonnement dans les grands yeux interrogateurs de la jeune fille; da Silva ne parut ou ne voulut pas s'en apercevoir. Il s'approcha de son esclave, l'embrassa au front, tout en me regardant d'un air railleur. Si je n'avais vu sur les traits de Rita une répulsion bien marquée, un effroi manifeste, je ne puis dire à quel acte de folie désespérée je me fusse livré.

A ce moment, la vieille négresse entra toute tremblante, suivie de deux noirs armés de sabres rouillés. Ces malheureux nègres, minés par la fièvre, avaient dû sortir de leur lit pour me saisir. C'était la « force armée » ridiculement demandée par da Silva, tout ce que Nora avait trouvé d'hommes valides parmi les quinze douaniers qui composent la garnison habituelle de Boa-Vista. Je demandai en haussant les épaules si c'était avec ces moricauds enfiévrés qu'on avait la prétention de me faire arrêter. — Renvoyez, dis-je à da Silva, ces malheureux, que je jetterais par terre d'un revers de ma main, s'ils osaient me toucher. Faites-moi indiquer la maison du vice-consul américain, afin que j'aille me placer sous sa protection; s'il me la refuse, je vivrai bien de pêche jusqu'à l'arrivée du *Camoëns*. Je puis souffrir les privations, mais jamais la violence. Je ne suis en somme ni Belge, ni Anglais, ni Portugais, je suis Suédois, et je ne vous reconnais absolument aucun droit sur

ma personne. — Me tournant alors du côté de Rita, je lui dis que mon cœur était mortellement attristé d'avoir vu à ce point mon amour incompris et dédaigné. — La dureté de la déclaration que vous venez de faire à da Silva, ajoutai-je avec une colère sourde, éteint à jamais cet amour. Soyez donc la maîtresse ou la femme de cet homme, il est digne de vous!

A peine cette insolente apostrophe échappée de mes lèvres, je vis Rita chanceler et pâlir; je m'élançai vers elle pour la soutenir, car je crus qu'elle allait tomber; pourtant son visage s'éclaira bientôt, ses yeux brillèrent d'un vif éclat. — Mais cet homme ne sait donc pas ce que je suis? Regardez! s'écria-t-elle en s'adressant à moi avec douleur, et, relevant la manche de sa robe avec un geste navrant, elle posa un doigt sur les veines de son bras nu.

— Je ne comprends pas, balbutiai-je en regardant ce bras gracieux tout étincelant de cette belle teinte dorée qui déjà m'avait si vivement frappé.

— Eh bien! je ne puis être à vous, parce qu'il y a du sang noir dans ces veines, et que dans les vôtres il y a du sang rouge, du sang libre; comprenez-vous? C'est impossible parce que je suis la fille d'une esclave de San-Yago, et que je suis esclave aussi. J'appartiens à ce vieillard, qui ne me rendra la liberté qu'à sa mort ou contre de l'or, que vous n'avez pas...

— Vous à cet homme!

— Ma mère, séduite par un blanc, a donné le jour à une enfant esclave, et cette esclave, c'est moi. Puis-je, n'étant pas libre, vous laisser croire un seul moment que je vous aime ou que je vous aimerai? Non, la mort mille fois plutôt que renouveler un tel crime!

— Pardonnez-moi, lui dis-je éperdu en me jetant à ses pieds, de n'avoir pas compris dès le premier moment votre rigueur. Je vous aime plus que jamais, Rita, et plus que jamais je vous demande à genoux de m'aimer. Espérez!.. Je connais désormais ma tâche, je ne faillirai pas au devoir de vous donner la liberté. Vous pourrez, continuai-je en me redressant et en parlant à da Sylva, vous pourrez me forcer à partir, me faire enlever, si vous l'osez, par les hommes du *Camoëns;* mais je reviendrai à Boa-Vista dès que j'aurai de quoi y vivre dans l'indépendance, et assez riche pour vous arracher cette enfant. Jusqu'au jour où je lui annoncerai qu'elle est libre, respectez-la, monsieur. N'oubliez pas une seule minute que vous me répondez d'elle sur votre vie.

Je partis de chez le vice-consul. Sans la prostration dans laquelle il était tombé à la suite de cette scène violente, je suis sûr que je ne serais pas sorti vivant de ses mains.

II.

Le *Camoëns* resta seulement huit jours en rade, et partit sans moi. Conduit chez le vice-consul d'Amérique, d'Oliveira, j'eus la bonne fortune de lui convenir. Détestant et méprisant da Silva, — moins il y a de résidens dans une île, moins il y a naturellement d'accord entre eux, — il me promit son appui et sa protection à la seule condition de lui servir de secrétaire lorsque, chose rare, il aurait un navire de passage à expédier, à condamner ou à vendre. Je crois que, l'ayant fort innocemment assisté dans l'acte de vente du *Camoëns*, — acte que j'ai su depuis avoir été illégalement dressé, — il avait eu tout intérêt à ne pas me laisser partir sur ce navire. Exilé de la mère-patrie pour une cause que je ne connais pas, mon protecteur a su obtenir des États-Unis d'Amérique un *exequatur* qui le met à Boa-Vista non-seulement au-dessus des lois du Portugal, mais au-dessus de celles du monde entier. Depuis dix ans, il a quitté Lisbonne, m'a-t-il dit un jour, et il ne songe plus à y revenir. Le pourrait-il? Ce n'est pas mon affaire. Sa fortune est considérable; il prend plaisir à me montrer avec une vanité comique un coffre-fort dont l'intérieur est éblouissant de piastres blanches et d'onces d'or mexicaines. Comment a-t-il pu acquérir tout ce trésor, étant arrivé ici gueux et sans un *reis?* Je l'ai ignoré longtemps; depuis qu'il a quitté furtivement l'archipel du Cap-Vert, il y a quelques années, j'ai su que le vice-consul d'Oliveira s'était enrichi par une série d'opérations en apparence très légales, mais qui n'étaient en réalité que des actes de baraterie admirablement organisés.

Vous me demanderez peut-être comment, sans bourse délier, avec la presque certitude d'échapper aux galères, le résident d'une colonie lointaine, agissant en qualité de vice-consul, peut acquérir une fortune considérable. Rien n'est plus facile lorsque l'habile homme qui se livre à ces opérations a en Europe des complices intelligens. Ces derniers commencent par acheter en Angleterre une vieille carcasse de navire : elles y abondent. A coups de rabot, avec des applications intelligentes de couleur et de goudron, on remet cette coque à neuf, de manière à cacher « des ans l'irréparable outrage » aux yeux curieux d'un courtier d'assurances maritimes. Conduit d'Angleterre dans un port du continent européen, le vieux navire retapé s'assure alors, comme s'il était neuf, pour une valeur de deux cent mille à trois cent mille francs, c'est-à-dire pour une somme qui représente quatre ou cinq fois le prix de l'achat. Cette formalité remplie, on met à bord un capitaine intelligent qui prend

au plus vite le large. A peine à la hauteur des îles du Cap-Vert, — je nomme ces îles-là au hasard, comme je nommerais les îles Carolines, les îles Canaries ou les Sandwich,—il arrive tout à coup comme à souhait que le navire fait eau. Pour ne pas sombrer, on fait force de voiles vers la plus proche relâche, supposons toujours Boa-Vista. Le vice-consul, prévenu d'avance et qui attendait à coup sûr le navire en détresse, constate en bonne forme que ce dernier ne peut plus naviguer. On le *condamne*, on le vend, et sur les actes régulièrement dressés de vente et de condamnation les assurances maritimes en Europe sont forcées de payer la valeur du bâtiment assuré, deux cent mille ou trois cent mille francs, moins le produit de la vente à Boa-Vista, produit toujours dérisoire lorsque, comme dans beaucoup d'îles pauvres, il ne peut y avoir d'acquéreurs sérieux. Ce n'est pas tout. On rebouche les complaisantes voies d'eau, et on le conduit tant bien que mal dans un port d'Amérique, où le vieux navire est vendu une dernière fois.

D'Oliveira, dont alors je ne soupçonnais pas, comme vous devez bien croire, le commerce ténébreux, me donna une jolie chambre dans sa maison. Vous ne sauriez vous imaginer quelle jouissance infinie j'éprouvai, après en avoir été si longtemps privé, à m'y voir installé comme chez moi, ayant sous la main une table chargée de livres, du papier, des plumes, avec un lit garni de beaux draps blancs. Une des fenêtres de ma chambre donnait sur l'Océan; j'avais, avec l'aspect de la pleine mer, la vue d'une partie des brisans formidables qui rendent les abords de l'île excessivement périlleux. Ces écueils, qui commencent près du rivage, s'avancent jusqu'à la distance de quatre ou cinq milles marins vers le large. Lorsque les vents soufflent sur eux en tempête, les flots viennent s'y heurter avec une violence terrible. Des colonnes d'eau, des arceaux liquides, s'élèvent alors dans les airs à perte de vue, se brisant pour retomber en pluie diamantée. C'est vraiment un spectacle admirable, surtout lorsque le soleil, soit qu'il monte à l'horizon, soit qu'il se couche dans la mer, frappe les eaux mouvantes obliquement de ses rayons. A mes heures perdues, — elles étaient nombreuses, — j'étudiais le portugais. Le soir, je jouais sur la vérandah avec les enfans; d'Oliveira en avait cinq, tous fort jolis, mais pâles, étiolés, sans vigueur. Leur père venait de se marier en troisièmes noces. Je n'exagère rien : ici les femmes qui ont eu trois ou quatre maris ne sont pas rares. L'affection des époux se ressent beaucoup de ces unions brusquement rompues et rapidement nouées. La mort, toujours prompte à frapper dans ce pays malsain, n'inspire pas non plus la crainte et l'horreur au même degré qu'en Europe. Si la douleur causée par la perte de l'être aimé y est pendant quelques jours

plus vive que dans nos contrées, l'impression est bien moins durable. Pourquoi pleurer aujourd'hui ceux qui s'en vont, lorsque demain, si vous les aimez, la mort vous joint à eux?

Mme d'Oliveira était une nonchalante créole d'une douceur presque exagérée. Entraîné vers elle par une sympathie bien naturelle, je dus lui confesser le secret de mon séjour à Boa-Vista; sans cette confession, comment expliquer ma présence dans l'île? Elle ne vit qu'une folie dans l'attachement profond que j'avais pour Rita. Malgré son bon cœur, l'amour du prochain s'arrête en elle, comme dans le cœur de toutes les femmes créoles, aux personnes de sa condition et de sa race. Pour elle, Marianna d'Oliveira, Rita ne pouvait pas être digne d'inspirer un dévoûment et un sacrifice comme ceux que je m'imposais. Lui parlais-je avec passion de la charité, de la délicatesse, de l'élévation des sentimens de celle qui était mon idole, elle n'osait pas me répondre, car elle voyait que je disais vrai, et ne voulait pas en convenir. — Le père de l'infortunée Rita était Européen comme votre époux, lui disais-je exaspéré; pourquoi mettre la fille d'un Européen et d'une femme noire sur la même ligne qu'une Africaine barbare du Dahomey? — Rien n'eut raison de dona Marianna, ni la bonté vraiment exceptionnelle de son caractère, ni les idées chrétiennes qu'elle avait la prétention de mettre en pratique. Après tout, comment s'étonner de ces préjugés, aussi vieux que les colonies? N'est-ce pas exclusivement dans les possessions catholiques que l'esclavage existe encore?

Un jour, après avoir lu jusqu'à minuit, j'allais m'endormir lorsque j'entendis un bruit de pas légers sous ma fenêtre, et tout aussitôt la chute d'un caillou sur le parquet de ma chambre. La chaleur se faisant déjà sentir à Boa-Vista, j'avais laissé ouverte la fenêtre qui donne sur la plage. Je me levai et je ramassai une pierre autour de laquelle un papier était attaché au moyen d'une fine tresse de cheveux noirs. J'y lus ceci : « Monsieur Christian, un grand danger vous menace. Quittez Boa-Vista dès qu'une occasion de partir se présentera. Rita vous aime. Au nom du ciel, fuyez en Amérique ou dans une île voisine. Si, à la mort de da Silva, vos sentimens pour l'enfant esclave sont toujours ce qu'ils sont aujourd'hui, Rita sera à vous. Partez, le consul veut vous tuer. Songez que, dans un pays où il n'y a ni loi ni justice, un étranger a tout à craindre. »

Abandonner Boa-Vista au moment même où j'apprenais que j'étais aimé, c'était demander l'impossible. Qui donc eût protégé celle que j'aimais contre ce da Silva, qui pouvait la forcer à se donner à lui comme maîtresse ou comme femme? Je fis serment que, s'il n'y avait pas de justice légale aux îles du Cap-Vert, j'en ferais une, mais sommaire, comme elle se pratique en Amérique.

Avec l'arrivée de la belle saison et dès qu'il n'y a plus de pluies, les fièvres cessent ici comme par enchantement. Je vis tout à coup dans l'île une animation que j'étais loin de soupçonner. Un grand nombre de malades sortaient de leurs demeures guéris, avides de jouir du grand air et du soleil. Une partie de la population s'occupait de pêche, quelques hommes traçaient et creusaient des salines, d'autres allaient semer des maïs dans les rares vallées où il y a de la terre végétale. A deux kilomètres de Boa-Vista, dans l'ancienne propriété d'un médecin, j'aperçus des cocotiers superbes, des orangers, des cotonniers et de la belle canne à sucre. La vue tout à fait inattendue de cette végétation tropicale fut pour moi toute une révélation. Ce rocher, que je croyais partout inculte, pouvait donc produire de la verdure et des fruits! On m'affirmait pourtant de tous côtés que ce beau résultat n'était pas aisé à obtenir, que dans l'île de Mayo, la plus voisine de Boa-Vista, il n'y avait qu'un seul arbre, un tamarin gigantesque. Mme d'Oliveira m'a raconté que, s'étant trouvée un jour de fête à Mayo, elle avait vu la petite colonie portugaise que le sort a jetée là se promener sérieusement en rond sous l'ombrage de l'arbre immense, mais unique. Elle y avait vu les nonchalantes créoles portugaises, des négresses en robes blanches à falbalas, des hommes en habit de ville, les fonctionnaires en brillant uniforme, jouir de cette promenade aussi satisfaits que s'ils se fussent trouvés au bois de Boulogne ou dans Hyde-Park.

Comme d'Oliveira avait deux chevaux magnifiques qu'il ne montait jamais, il m'avait autorisé, dès le premier jour, à les faire sortir à ma guise. J'aimais ces nobles bêtes, jumens arabes pleines d'ardeur, toujours avides de courir dans les dunes de la plage ou de galoper sur les crêtes escarpées des hauteurs. Je profitais largement de leurs solides jarrets pour faire des excursions dans les montagnes abruptes de l'île. Comme je voulais connaître exactement tout l'intérieur, j'avais eu soin de prévenir d'Oliveira de ne pas trop s'étonner si quelquefois il m'arrivait de faire des absences prolongées. Lorsqu'un terrain que je croyais propre à la culture s'offrait à moi, je cherchais de l'eau courante dans le voisinage, et, s'il se trouvait loin des marais, je ne l'abandonnais qu'après y avoir semé des graines intertropicales ou du midi de l'Europe.

Dans une excursion au nord de l'île, à l'opposé de Boa-Vista, à un kilomètre au plus de la mer, je découvris une vallée sauvage, étroite, véritable val d'enfer creusé au milieu d'énormes blocs de lave. Au centre même de la déchirure rocheuse courait un filet d'eau limpide et glacé. Lorsque j'y vins la première fois, un martin-pêcheur au plumage de saphir passa en sifflant sur ma tête. Un autre jour, j'y fis lever tout un vol de pintades sauvages. C'est le seul endroit de l'île où j'aie vu des oiseaux, et ce fut pour moi un indice

certain de grande salubrité. Je passai quelques délicieuses journées dans ce lieu pittoresque, solitaire, abrité du vent. Sur un espace de quelques mètres, j'enlevai sans beaucoup de fatigue les pierres poreuses qui couvraient la terre végétale. J'ai planté quelques boutures de manioc, de cannes à sucre, et semé également des graines de cotonnier. A l'endroit où je me proposais de creuser la terre pour recevoir l'eau de la source et en faire un réservoir, je mis des semences de grands cocotiers en me disant que, si le ciel et le soleil leur donnaient vie, j'aurais là une oasis délicieuse. Je me promettais de revenir au bout d'un mois voir mes premiers essais de plantation, et, s'ils avaient quelque chance de réussite, d'y faire travailler activement. J'espérais bien trouver dans l'île des gens oisifs, des nègres vagabonds, qui pour quelques poignées de farine de manioc pulvériseraient les blocs de lave dont la grosseur gênerait trop mes cultures. Je me figurais, non sans raison, que toutes ces vallées rocheuses, formées à la suite de gigantesques convulsions terrestres, pourraient être cultivées. Ce sont les hommes qui manquent; lorsqu'on apprend que, sur les deux cent quinze lieues carrées qui forment l'archipel du Cap-Vert, il n'y a que dix mille habitans, on est moins surpris de l'aridité et de la désolation que l'on voit ici. Il faudrait ouvrir jusqu'à la mer de nombreux conduits pour l'écoulement des eaux stagnantes, et alors ce triste pays serait bientôt merveilleusement transformé. Je faisais toutes ces réflexions, je m'abandonnais à tous ces rêves, soutenu par l'espérance obstinée de rendre mon existence possible et d'y associer celle de Rita.

Un soir du mois de mars, j'étais sorti vers les six heures, seul, à pied, avec l'intention de faire une promenade au bord de l'Océan. Je m'étais proposé, si la chaleur me le permettait, d'aller voir un lever de lune sur la mer, du haut d'une falaise distante de Boa-Vista de deux kilomètres environ. A sept heures, la nuit tomba brusquement, comme elle tombe sous les tropiques. Un léger brouillard augmenta bientôt l'intensité de l'ombre, déjà fort grande. Je n'eus plus pour me guider que l'éclat phosphorescent des vagues qui s'étalaient, avec un bruit doux et régulier, en festons mouvans sous mes pieds. Tout en cheminant, je pensais à ma chère Rita : depuis un mois, je n'avais plus eu l'occasion de la voir; elle restait invisible à tous les yeux, même à ceux de Mme d'Oliveira, qui m'avait promis de lui parler en mon nom. Un instant, je m'interrogeai avec inquiétude, me demandant si mon amour pour elle avait faibli. Mon cœur répondit qu'il adorait toujours l'être beau et parfait qui le premier avait précipité ses battemens et lui avait révélé l'amour. Au souvenir des premières émotions éprouvées, je tombais dans une sorte d'ivresse dont je ne m'arrachais que pour m'y jeter

avec une volupté plus vive. Tout à coup j'en vins à m'accuser de lâcheté et à me dire que ce n'était pas en me berçant seulement de rêves que j'arriverais à mon but. Que faire pourtant? D'Oliveira et sa jeune femme m'aideraient assurément dans mes projets d'établissement et de culture : ils m'avanceraient sans crainte la somme nécessaire à l'achat du terrain que j'aurais choisi; mais comment espérer d'attirer Rita jusqu'à moi, si je restais à Boa-Vista? Une grosse somme d'argent pouvait seule désintéresser da Silva et lui faire céder son esclave; je n'avais que quelques dollars, à peine de quoi vivre pendant quelques jours. En songeant à mon dénûment, je frappais du pied avec fureur le sable du rivage. Courant comme un fou, tantôt je me laissais couvrir par l'écume des flots qui déferlaient à mes pieds, tantôt je m'égarais dans la solitude sombre des dunes; puis, revenant à moi, je me dirigeais, brisé par la douleur, harassé de fatigue, vers le point culminant que je m'étais proposé d'atteindre.

J'y arrivai enfin. Quittant la rive, je me mis à monter lentement la falaise, du haut de laquelle je ne devais pas tarder à distinguer, dans la direction de l'est, la lueur blanche et vaporeuse de l'astre naissant. Il me sembla que quelques rochers, en se détachant sous mes pieds et en roulant avec fracas dans la mer, réveillaient sur une falaise voisine les chèvres d'un troupeau que j'avais souvent rencontré dans ces parages. Plusieurs fois j'avais parlé au gardien de ces chèvres, un vieil esclave de da Silva, pauvre noir qui vivait toujours là, brûlé le jour par le soleil, glacé la nuit par le brouillard. Je me mis à le héler pour lui faire, selon ma coutume, l'aumône d'un peu de tabac à fumer. Rien ne répondit; je fus surpris de ne pas entendre la voix rauque et brisée de l'infortuné chevrier. — Il dort probablement, me dis-je, — et, tout entier au spectacle du grandiose lever de lune, je n'y songeai bientôt plus.

Il y avait à peine cinq minutes que la mer et les falaises s'étaient lentement éclairées aux doux rayons de l'astre qui sortait des flots, lorsqu'à cinquante pas de moi un éclair brilla dans la nuit, une détonation épouvantable se fit entendre, et je sentis au même instant, à mon bras gauche, une vive douleur. J'étais blessé; un nuage passa devant mes yeux. Comment ne suis-je pas tombé? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'en quelques bonds descendant la falaise où j'étais je courus vers la hauteur voisine, à l'endroit même où j'avais vu briller l'éclair. En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, je m'y trouvai au milieu d'un troupeau de chèvres affolées, dont les ombres mouvantes tranchaient en masses noires sur le sable que la lune argentait. Une de ces ombres me parut plus opaque et plus allongée que toutes celles qui m'entouraient; je reconnus le che-

vrier à sa nudité presque complète. J'allais me précipiter sur lui pour l'étrangler, lorsque derrière moi j'entendis un jurement horrible et une respiration haletante. C'était da Silva, et en vérité sa présence ne me surprit pas. Je vis que le misérable, tenant levée sur moi comme une massue la crosse de son fusil, allait la laisser retomber pour me briser le crâne. Je pus éviter le coup : alors, aveuglé plus encore par la colère que par la douleur, je pris mon gigantesque ennemi à bras le corps. Le soulevant de terre comme une plume et le maintenant sur ma hanche droite avec mon bras valide, je tourbillonnai deux fois sur moi-même; enfin, dans un effort suprême, je le lançai dans l'abîme à dix pas de moi. Il y eut un grand silence, puis un cri lamentable. J'allais courir vers le gouffre et peut-être dans mon trouble y suivre mon ennemi, lorsque, épuisé par tant d'émotions, je me sentis défaillir. Je tombai dans les bras de quelqu'un qui doucement cherchait depuis un instant à me retenir. Avant de fermer les yeux, je vis le vieux chevrier, qui, affectueusement penché sur moi, me regardait. Le pauvre esclave n'avait pas osé m'avertir du danger, mais il me plaignait et me secourait de son mieux.

Quinze jours après cet événement, je me souviens qu'il faisait presque nuit lorsque j'entendis à l'entrée de ma chambre comme un frôlement de robes, un doux chuchotement, des pas légers. J'ouvris les yeux, alanguis par la fièvre que me causait la blessure de l'arme à feu. Je vis Rita, qui, guidée par Mme d'Oliveira, s'avançait toute tremblante vers mon lit. Les deux femmes mirent un doigt sur leur bouche et me firent signe de ne pas m'agiter. Sur un geste amical de Mme d'Oliveira, Rita s'inclina lentement vers moi, posa ses lèvres sur mon front; puis, voilant son beau visage sous sa mantille bleue, elle me dit tout bas : — Guérissez-vous, Christian, et je serai votre femme devant Dieu; da Silva est mort.

Je vous envoie ce récit, que j'ai pu écrire chez moi, dans ma plantation, avec ma chère femme à mes côtés épluchant le produit de mes cotonniers, et mes jeunes enfans, plus blancs que beaucoup d'Européens, jouant à l'ombre de nos cocotiers presque aussi jeunes qu'eux. Grâce au travail, nous avons pu conjurer la misère, braver la mort, nous préserver des fièvres paludéennes en assainissant notre solitude; nous avons réalisé le rêve hardi que l'amour m'avait suggéré.

EDMOND PLAUCHUT.

L'ILE

DE MADAGASCAR

LES TENTATIVES DE COLONISATION. — LA NATURE DU PAYS.
UN RÉCENT VOYAGE SCIENTIFIQUE.

TROISIÈME PARTIE (1).

I.

On a pu s'en convaincre, — jusqu'au moment où s'arrête notre récit, l'île de Madagascar n'a été visitée par les Européens que sur le littoral et dans une portion très circonscrite de l'intérieur, l'Ankova et la contrée adjacente; les recherches et les observations scientifiques n'ont été poursuivies que sur des espaces assez restreints. Les Français qui vinrent au XVIIe siècle s'établir sur la Grande-Terre connurent principalement la partie méridionale; dans le siècle présent, on ne s'est presque plus occupé de la région du sud. Les investigateurs en général, botanistes et zoologistes, ont borné leurs courses au pays qui s'étend d'Andouvourante à l'entrée de la baie d'Antongil et à l'île Sainte-Marie; plusieurs ont exploré la côte du nord-est : les rivages de la baie de Vohémar, du port Leven, de la baie de Diego-Suarez; quelques-uns, surtout depuis notre occupation de Nossi-Bé, ont parcouru la côte du nord-ouest : le littoral des baies de Passandava, de Mazamba, de Bombétok, et vers le sud les environs de la baie de Saint-Augustin. Les études sérieuses ont été rares dans la partie centrale, dans cette province d'Imerina dont on parle si souvent depuis que les Européens fréquentent Tananarive. Il reste donc beaucoup à faire pour les natu-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet et du 1er août.

ralistes; néanmoins les récoltes de plantes et d'animaux ont été assez importantes pour donner une idée déjà satisfaisante de la flore et de la faune de la grande île africaine. Infiniment moins avancées sont les connaissances relatives à la constitution du sol; c'est à peine si dans ces dernières années de véritables géologues ont commencé l'examen de quelques points des côtes de Madagascar. Des voyageurs avaient parlé d'une manière générale des signes d'anciennes actions volcaniques, indiqué le caractère de certaines roches et la nature de diverses couches superficielles, signalé en maints endroits l'existence du minerai de fer, énuméré des richesses minérales, — toute précision scientifique faisait absolument défaut (1).

L'espoir de rencontrer de la houille ou des gîtes métallifères devait déterminer l'entreprise d'explorations un peu méthodiques. On affirmait, sans en apporter grande preuve, la présence du charbon à Nossi-Bé et à la côte occidentale de Madagascar. En 1853, d'après les ordres du commandant de notre petite colonie, on tenta une première recherche. Des puits furent creusés à Nossi-Bé, une galerie fut pratiquée sur le littoral de la Grande-Terre, à Bavatoubé; dans cette dernière localité, on put extraire d'une argile schisteuse un combustible mal défini (2). Vers la même époque, la topographie et la constitution géologique de Nossi-Bé devinrent pour le docteur Herland le sujet d'un ensemble d'observations (3); il importait en effet de connaître l'île définitivement acquise à la France. Nossi-Bé, d'une étendue de 22 kilomètres de long et de 15 kilomètres dans la plus grande largeur, se trouve comme escortée par les îlots Nossi-Faly et Nossi-Coumba, devant la baie de Passandava, entre 13° 11′ et 13° 25′ de latitude sud, et 45° 53′ et 46° 7′ de longitude orientale. Trois groupes de montagnes s'élèvent sur cette petite terre : l'un, au centre de l'île, présente un sommet dépassant 500 mètres de hauteur; près du point culminant, on compte sept lacs qui occupent des cratères d'effondrement, — les principaux cours d'eau descendent des montagnes centrales. Le groupe du nord est une chaîne dirigée nord-sud, taillée à pic du côté de l'ouest, ayant une large coupure qui livre passage à la rivière Djamarango. Le troisième groupe, le morne Loucoubé, situé au sud, est un pic granitique haut de 600 mètres, profondément raviné

(1) On citait seulement quelques remarques du célèbre géologue anglais Buckland, suggérées par des échantillons de roches recueillis au port Louquez. — *Notice on the geological structure of a part of the island Madagascar*, — *Transactions of the geological Society*, London, t. V, p. 478.

(2) *Annales des Mines*, 5e série, t. VI, p. 570; 1854.

(3) *Essai sur la géologie de Nossi-Bé*, par le docteur J.-F. Herland, chirurgien de la marine. — *Annales des Mines*, 5e série, t. VIII, 1856.

et couvert d'une riche végétation. Au sommet, où l'on a planté le mât des signaux, la vigie découvre Nossi-Bé tout entière, ainsi que les îles voisines. La petite terre est arrosée par des ruisseaux et trois belles rivières; la plus importante, le Djabala, après avoir traversé une plaine fertile et un marais rempli de palétuviers, se jette dans la mer à peu de distance d'Helville, la capitale de la colonie française. Sur toute la partie centrale de Nossi-Bé, les traces de l'action d'anciens volcans frappent les yeux; vers la côte orientale, on suit une coulée basaltique fort épaisse, cachée sur une grande étendue par un dépôt de tuf et de matières sablonneuses. Loucoubé est une masse de granit revêtue d'une couche de terre végétale; au pied et sur les flancs de la montagne, d'immenses blocs forment des cavernes profondes; on en voit qui servent de lit à des ruisseaux limpides. Dans les ravins et les anfractuosités, une argile jaune ou rougeâtre s'est déposée; on emploie maintenant cette matière à la fabrication de briques excellentes pour les constructions. Une zone de schiste bleuâtre plus ou moins bien stratifié entoure le massif, et dans plusieurs localités le schiste, se détachant par lames minces, paraît devoir fournir de très bonnes ardoises. Au nord de l'île, on observe une formation particulière, des couches de grès d'une épaisseur considérable superposées aux roches granitiques. Comme des cendres ou d'autres débris volcaniques les recouvrent en certains endroits, on juge que le soulèvement de cette portion de l'île est d'une époque plus ancienne que celui du centre.

Une circonstance particulière a été l'origine de quelques études sur le sol de la Grande-Terre. L'envoyé de France au couronnement du roi Radama II, M. le capitaine de vaisseau Jules Dupré, avait reçu la mission de conclure un traité de commerce et d'amitié avec le nouveau roi. Par cet acte, signé à Tananarive le 12 septembre 1862, ratifié à Paris le 11 avril 1863, toute sécurité était garantie aux Français qui s'établiraient à Madagascar; le droit de propriété était reconnu, la juridiction consulaire admise. Le même jour, en présence des principaux chefs malgaches et des missions de France et d'Angleterre, le souverain signait une charte accordée à M. Lambert dès l'année précédente; Radama donnait à son ancien ami pouvoir exclusif de fonder une compagnie pour l'exploitation des mines de Madagascar et pour la mise en culture de toutes les parties inoccupées du pays, avec le droit d'ouvrir des routes, des canaux, et d'établir des chantiers de construction. Jaloux d'assurer le succès de l'entreprise, désirant faciliter les opérations de la compagnie, le roi expédia sans retard des ordres à différens chefs de la côte, afin d'éviter les difficultés au sujet de la prise de possession des terrains. L'empereur Napoléon III donna son adhésion au projet. Par un décret en date du 2 mai 1863,

la *Compagnie de Madagascar* se trouva autorisée, M. le baron Paul de Richemont en devint le gouverneur; la charte accordée à M. Lambert fut transmise à la compagnie. Sans perdre de temps, la nouvelle société réunit un personnel assez nombreux, ingénieurs, médecins, agriculteurs, agens commerciaux, qu'elle chargea d'aller faire une étude des ressources des côtes du nord de l'île et de l'intérieur du pays; M. Dupré, chef de la mission, fut investi de tous les pouvoirs du gouverneur et du conseil. Comme la saison avançait, on se hâta de partir. En arrivant à Maurice le 30 juin, le commandant apprit l'assassinat du roi, et dès le lendemain on l'informait à Bourbon que des lettres de M. Laborde, notre consul à Tananarive, annonçaient de la part des Ovas, qu'excitaient les pasteurs méthodistes, les plus mauvaises dispositions, et de la part du gouvernement la volonté d'annuler le traité. Lorsque M. Dupré se trouva le 1er août devant Tamatave, il reçut du cabinet de Tananarive l'invitation de monter à la capitale, afin de s'entendre sur les termes d'un nouveau traité. Cette ouverture n'ayant pas été accueillie, quelques semaines après, un ministre de la reine Rasoherina se présentait à bord du navire portant le pavillon du chef de l'expédition, et communiquait un contre-projet qui fut aussitôt repoussé avec énergie; il n'était plus question ni d'aucune garantie, ni du droit de propriété pour les Français. L'annulation du traité de Radama II et le rétablissement des douanes furent l'occasion de bruyantes réjouissances à Tamatave. Le commandant Dupré, lié par les ordres du ministère, dut rester témoin impassible de l'insolence des Ovas. Tout était fini pour la compagnie de Madagascar; des membres de la mission qui s'étaient flattés d'accomplir de grands et utiles travaux déploraient de se voir condamnés à l'inaction; le chef voulut mettre à profit cette disposition et ne pas laisser absolument stériles des dépenses assez considérables (1). Il autorisa un ingénieur à faire une excursion dans le nord-est, et lui-même, accompagné de M. Edmond Guillemin et de quelques agens, alla visiter plusieurs points de la côte nord-ouest. Ainsi ont été acquis à la science certains renseignemens sur l'orographie et la géologie de Madagascar.

Comme le constate notre illustre géologue M. Élie de Beaumont, M. Edmond Guillemin a su décomposer les systèmes des montagnes de la Grande-Terre, et il a observé la direction des principaux soulèvemens. — Avec cet habile ingénieur des mines, nous prendrons une idée des reliefs du sol sur les côtes de la partie du nord (2). A l'est, un cordon de sable provenant de l'action de la mer

(1) Après de longues et difficiles négociations, une indemnité pécuniaire a été payée par le gouvernement de Madagascar.

(2) *Notice sur une exploration géologique à Madagascar pendant l'année 1863.*

barre tous les cours d'eau, et d'Iwondrou au village de Mananjary, sur une étendue d'environ 300 kilomètres, il encaisse une série de lacs. Dans la saison des pluies, le niveau des lacs s'élève, et l'eau qui déborde, s'écoulant par des dépressions de la zone littorale, ouvre aux fleuves des embouchures nouvelles, bientôt refermées par la mer. Des collines sans ordre et arrondies mouvementent la plaine; ce sont les dunes que la végétation a fixées. Au-delà des lacs, les dépressions du sol forment de vastes marais couverts d'une brillante végétation. A 30 ou 40 kilomètres de la côte commence la région montagneuse. Des plissures parallèles ont façonné les gradins que traverse le sentier qui conduit à Tananarive. Au pied de la première chaîne de montagnes, à l'extrémité de la plaine sablonneuse, l'altitude, d'après des indications barométriques recueillies par le commandant Dupré, n'est que de 45 mètres au-dessus du niveau de la mer; à Befourouna, elle est de 447 mètres. La région d'Analamazaotra est composée de chaînons serrés et parallèles; au pied du pic basaltique, connu de tous les voyageurs, la hauteur est de 742 mètres; au passage de la rivière Mangourou, qui contourne à l'ouest la plaine d'Ankay, de 804 mètres, de 1397 au col des monts Angavo; l'altitude de Tananarive serait d'environ 1,345 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La direction des chaînes parallèles qui constituent le système des montagnes s'écarte par l'orientation de 8 à 9 degrés de celle de l'axe de figure de l'île; le relief de Madagascar résulte des efforts de plusieurs soulèvemens qui se sont produits sur cette terre à différentes époques. Le soulèvement de la partie centrale, parallèle aux montagnes de la côte orientale d'Afrique et à la direction du canal de Mozambique, qui a été le plus considérable, a joué le grand rôle dans l'orographie du pays. La masse soulevée est granitique; par suite de la dislocation du système, les basaltes ont surgi en proportions énormes. La roche la plus abondante, surtout dans la région de l'Analamazaotra, est le basalte, après les quartzites et les granits; on a signalé en beaucoup d'endroits des couches sédimentaires d'argile, de grès, de calcaire, sans néanmoins fournir à ce sujet d'indications vraiment précises. Ainsi que l'ont remarqué les premiers qui explorèrent l'Ankova, sous l'influence des agens atmosphériques, les basaltes, venant à se désagréger, forment les terres argileuses de couleur rougeâtre qui donnent une physionomie particulière à certaines régions. Les quartz subissent une décomposition analogue; de là les sables sans cesse charriés par les fleuves au moment des grandes crues et rejetés par la mer sur le rivage. Sur le littoral, la présence de fragmens de basalte semble l'indice d'un mouvement du sol. D'après l'orientation, on juge que l'île Sainte-Marie est un chaînon du même système. Comme dans le centre,

les basaltes ont trouvé des voies par la dislocation produite pendant le soulèvement. En se décomposant, ces roches deviennent granuleuses; mêlées à la chaux obtenue par la calcination des coraux, elles donnent un excellent mortier hydraulique. On rencontre à Sainte-Marie des filons de quartz un peu laiteux; ils coupent obliquement la chaîne de montagnes, dont l'altitude ne dépasse pas 100 mètres. Le quartz hyalin, le beau cristal de roche, est apporté des rives du Manangourou : on se souvient que Flacourt a mentionné le fait; jusqu'ici aucun observateur n'a vu le gisement. La direction de la chaîne peu accentuée qui constitue l'île Sainte-Marie se retrouve sur la presqu'île d'Antongil (1). Un ingénieur de la compagnie de Madagascar, M. Coignet, a visité le pays et fourni à ce sujet sa part de renseignemens (2). Au nord de la baie, une ligne de sable empêche aussi l'écoulement des eaux, et les marais s'étendent en arrière. Dans cette région, pour pénétrer dans le pays la seule ressource est de remonter les rivières ou de suivre deux sentiers, vestiges des routes que fit tracer le fameux Benyouski; partout ailleurs, c'est la forêt absolument impénétrable.

A l'ouest, des chaînons granitiques étagés du bord au milieu de la presqu'île demeurent parallèles au rivage de la baie (3); à l'est, un chaînon également granitique présente une orientation différente (4); jusqu'au cap Est, les basaltes occupant l'espace compris entre ce massif et le rivage offrent la même orientation que Sainte-Marie. Au nord du cap Est, la côte change de direction (5), les chaînons de basalte suivent la même ligne, et, interrompus par intervalles, ils laissent place à des plaines couvertes d'une belle végétation. Au delà du 14e degré de latitude, la zone voisine du littoral est une plaine basse; après les sables du rivage, le terrain est calcaire, plus loin les chaînons basaltiques se succèdent. Au nord de la baie de Vohémar, les plaines, chargées de dépôts calcaires, s'étendent dans l'intérieur du pays; seuls quelques pitons montrent des pointes granitiques.

La direction des différentes parties rectilignes des côtes depuis le cap Est demeure complétement parallèle à celle du soulèvement des basaltes; c'est une ligne brisée dont les ressauts sont des baies, des criques, des ports naturels, comme la baie de Vohémar, les ports Leven et Louquez. Tout au nord, l'île de Madagascar est pro-

(1) Elle est de nord 24 degrés à 25 degrés est.

(2) *Excursion sur la côte nord-est de l'île de Madagascar;* — *Bulletin de la Société de géographie,* 5e série, t. XIV, p. 253 et 334; 1867; — et *Documens sur la compagnie de Madagascar*, p. 264; 1867.

(3) Direction nord 33 degrés ouest.

(4) Nord 45 degrés ouest.

(5) Nord 13 degrés à 14 degrés ouest.

fondément étranglée par la vaste baie de Diego-Suarez; ainsi l'extrémité de la Grande-Terre est une presqu'île, — plateau couvert de collines arrondies, basses, presque entièrement formées de calcaires coquilliers. Sur l'isthme, le terrain se compose de granit et de basalte; au centre, cette dernière roche forme un massif que son aspect de forteresse a fait nommer par les hydrographes anglais *Windsor-Castle*.

Lorsqu'on double l'extrémité nord de la grande île africaine, le cap d'Ambre, c'est la montagne d'Ambre, située à plus de 60 kilomètres au sud du cap qui sert de point de reconnaissance. La hauteur de cette montagne n'avait jamais été déterminée; M. Guillemin a pris des mesures, et nous savons maintenant que le sommet le plus élevé dépasse 2,700 mètres d'altitude. Au rapport des habitans, il existe en arrière du massif un effondrement à parois verticales, sorte de vallée inaccessible où l'on ne pénètre que par un passage souterrain; les Antankares, peuplade de la contrée, y trouvèrent plusieurs fois un refuge assuré pendant les incursions des Ovas. A l'ouest, le cap Saint-Sébastien est la dernière colline d'une petite chaîne granitique qui est l'arête de la presqu'île.

Sur la côte occidentale de Madagascar, il fallait songer à la recherche des dépôts de houille dont on s'était préoccupé depuis l'établissement des Français à Nossi-Bé; le littoral de la Grande-Terre situé en face de la colonie ayant été exploré, quelques affleuremens de schistes charbonneux avaient été découverts. Les investigations de M. Guillemin, exécutées un peu trop à la hâte par suite des circonstances, ont permis néanmoins une constatation déjà importante. — Le bassin houiller de la côte nord-ouest s'étend du cap Saint-Sébastien par 12° 26′ de latitude sud jusqu'au port Radama par 14°. Dans les baies de Bavatoubé et de Passandava, la nature de la stratification a été reconnue sur une épaisseur de terrain de plus de 600 mètres : c'est une superposition de grès de différentes sortes et de schistes. Cinq affleurements de houille à la baie de Bavatoubé, deux à la baie de Passandava ont montré le combustible minéral; les couches sont minces, il est vrai, mais elles donnent à peu près la certitude de rencontrer des couches exploitables dans des localités plus éloignées des côtes.

Depuis notre premier établissement au fort Dauphin, on vante les richesses minérales de la grande île africaine; les richesses existent, à n'en pas douter; des échantillons reçus des indigènes ou ramassés au hasard le prouvent (1). On parle toujours de l'or, on cite des filons de plomb argentifère, on rapporte du cuivre diversement

(1) L. Simonin, *les Richesses naturelles de Madagascar*, — *Revue maritime et coloniale*, t. V, p. 628; 1862. — Voyez aussi une étude du même auteur, *la Mission de Madagascar*, dans la *Revue* du 15 avril 1864.

combiné avec d'autres substances minérales; mais en fait d'étude scientifique tout se borne encore à l'analyse de quelques minerais. Dans les granits se trouve du fer oxydulé contenant du titane et du manganèse, et ainsi très analogue à celui de la Suède; comme ce dernier, c'est un minerai donnant du fer et de l'acier de qualité supérieure. Les voyageurs ont appris qu'en beaucoup d'endroits on le ramasse à la surface du sol; en effet, par la continuelle désagrégation des granits, le minerai, isolé et entraîné avec les sables, se dépose en grande abondance. Ainsi qu'en jugeaient nos compatriotes du XVIIe siècle, le sol de Madagascar est bien riche; mais pour cette terre l'œuvre de la science est à peine commencée.

II.

Les formes sous lesquelles la vie se manifeste dans la grande île africaine offrent un saisissant intérêt. Déjà connues d'une façon qui permet d'apprécier le caractère de l'ensemble, longtemps encore elles appelleront l'investigation scientifique. Sur ce sujet, remarquable au plus haut degré, l'étude de chaque détail apporte un enseignement; on n'a pas oublié l'exclamation de Philibert Commerson à la vue de cette nature à la fois étrange et magnifique. Plus l'examen a été sérieux, la recherche profonde, la comparaison poussée loin, plus la pensée a été conduite à la méditation. Le voyageur instruit qui visite Madagascar après avoir exploré les rivages de l'Afrique, de l'Inde, des îles de la Mer du Sud, se trouve jeté au milieu d'un monde nouveau; plantes et animaux ont un aspect particulier; ce sont des espèces qu'on n'a observées nulle part ailleurs, souvent des types très caractérisés qui n'existent en aucun autre pays. En considérant la position géographique de la Grande-Terre, on aurait pu s'attendre à voir une flore et une faune pleines de ressemblance avec celles des parties orientales de l'Afrique, et la différence est extrême. Mieux encore peut-être on se serait imaginé que Bourbon et Maurice donnaient déjà l'idée de la végétation et de la population animale de la grande île, et c'est à peine si quelques espèces témoignent d'un certain voisinage. Parfois l'observateur est frappé d'une analogie, c'est alors dans l'Inde ou à la côte occidentale d'Afrique qu'il faut chercher le terme de comparaison. Ainsi chaque espèce végétale ou animale qu'on rencontre sur la Grande-Terre ouvre la carrière à l'esprit qui s'efforce de parvenir à la connaissance des lois de la distribution de la vie à la surface du globe. Au-dessous de cet intérêt d'ordre supérieur se présente, accessible à tous, l'intérêt dont s'est tant préoccupé Flacourt : l'abondance et la variété des produits utiles à l'homme que fournit la riche nature de Madagascar.

Lorsqu'on rassemble les observations éparses qui ont été faites sur les végétaux de la grande île africaine, au premier abord on est dans l'enchantement; l'attention est arrêtée sur une foule de types remarquables. En poursuivant la recherche, un autre sentiment agite bientôt l'esprit : on s'aperçoit que beaucoup de sujets dignes d'un examen approfondi n'ont pas eu d'investigateurs attentifs; on s'afflige d'ignorer à quelles espèces appartiennent les racines dont se nourrissent les Malgaches réfugiés dans les forêts; on s'indigne contre les voyageurs qui citent les arbres d'une contrée en les appelant par des noms absolument vagues. Les écrits sur la flore de Madagascar n'embrassent qu'un champ très restreint; depuis les travaux inachevés d'Aubert Du Petit-Thouars (1), deux botanistes seulement se sont occupés d'une manière spéciale de la végétation de la Grande-Terre : M. Bojer, de l'île Maurice, a signalé divers arbres et beaucoup d'arbrisseaux qu'il avait vus pendant ses voyages (2); M. Tulasne a étudié quelques familles avec l'herbier du Muséum d'histoire naturelle de Paris (3). Il faut ensuite recourir aux ouvrages où l'on traite indifféremment des plantes de toute origine pour trouver la description de certaines espèces. Quand les sources d'information sont épuisées, on constate à regret que des notions bien assurées manquent à l'égard de plusieurs groupes de végétaux. Parfois les auteurs se sont vraiment trop peu appliqués à faire ressortir les analogies ou les dissemblances des plantes de Madagascar avec celles des autres contrées; en pareille matière, c'est la comparaison qui met dans tout son jour le caractère d'un pays. Assez souvent on cite des végétaux observés sur la grande île africaine sans s'inquiéter s'ils n'ont pas été introduits à une époque plus ou moins ancienne. Sous ce rapport, notre éminent botaniste, M. Decaisne, qui sait toujours à quel besoin ou à quelle fantaisie des hommes les végétaux ont été soumis, nous a tenus en garde contre plus d'un piége en nous fournissant d'ailleurs de précieuses indications. Enfin, malgré nos désirs mal satisfaits, avec les renseignemens qui sont entrés dans le domaine de la science, une excursion sur les rivages de Madagascar, à travers la grande forêt d'Analamazaotra, au milieu des montagnes de la province d'Imerina, doit être instructive et intéressante.

En abordant la côte orientale de la grande île, tout contemplateur de la nature est charmé par l'aspect imposant d'une végétation

(1) *Histoire des végétaux recueillis sur les isles de France, La Réunion (Bourbon) et Madagascar,* Paris 1804. — *Genera nova madagascariensia.*

(2) *Rapports sur les travaux de la Société d'histoire naturelle de l'île Maurice* (10e, 11e, 12e et 13e), Maurice 1839-1843.

(3) *Floræ madagascariensis fragmenta,* in *Annales des Sciences naturelles,* 4e série, t. VI, p. 75, t. VIII, p. 44, et t. IX, p. 298; 1856-1857.

des tropiques; mais qu'il se trouve à la baie d'Antongil, à la baie de Diego-Suarez, en face des grèves de Tamatave ou de Foulepointe, devant les montagnes du pays des Antanosses, le sentiment ne sera pas le même. Aujourd'hui c'est à Tamatave que les voyageurs en général reçoivent la première impression, et l'endroit est un des moins favorables pour exciter l'enthousiasme. Les habitations, qui vers le sud paraissent descendre jusque dans la mer, sont des cases de pauvre apparence; les dunes de sable qui se dressent près du rivage forment une ceinture d'un aspect médiocrement agréable; plus loin, il est vrai, la scène ne manque pas de séduction. Le sol est brillant de verdure; surtout au nord de la baie, des buissons et des joncs sont heureusement groupés au milieu d'une herbe touffue, des cocotiers de haute taille dominent des vaquois d'espèces diverses, les montagnes, noyées dans une vapeur bleuâtre, complètent le tableau. Ce n'est pas encore tout à fait la richesse et l'éclat de la végétation de quelques-unes des baies de la Mer du Sud, disent les navigateurs; néanmoins c'est un paysage d'un caractère imposant. Une fois à terre, l'explorateur à chaque pas est arrêté par la beauté de certains arbres ou l'étrangeté de quelques plantes. Sur le littoral, souvent à la végétation indigène se mêlent des espèces étrangères qui ont été importées à diverses époques. Des citronniers propres au pays (1) donnent de charmans ombrages, et des acacias, des jujubiers, des orangers venus d'une terre étrangère, croissent avec une vigueur remarquable; l'acacia de l'Inde étale une profusion de fleurs d'un ton jaune plein de gaîté; puis ce sont de jolis arbrisseaux des tropiques dont chaque tige se termine par un bouquet de fleurs du plus beau rose (2), puis des ricins aux larges feuilles, les unes vertes, les autres empourprées. Les indigotiers se pressent sur de grandes surfaces, l'un d'eux se distinguant entre tous les autres par des feuilles petites et sombres avec des points d'un violet rougeâtre. En plusieurs endroits, on rencontre des arbres de la famille des euphorbes (3) qu'on croirait saupoudrés de farine : c'est un fin duvet qui couvre presque toutes les parties du végétal.

Sur le littoral de la grande île, les vaquois ou les *pandanus* des botanistes attirent particulièrement l'attention : arbres d'un port singulier, abondamment répandus dans les parties basses et marécageuses de Madagascar, ils se font remarquer par de volumineuses racines qui s'échappent du tronc jusqu'à une hauteur assez grande; on croirait voir des cordes attachant au sol la tige, pourtant ro-

(1) *Limonia madagascariensis,* décrit par Lamarck, *Citrus media,* etc.

(2) *Lochnera rosea,* de la famille des apocynées, dont la pervenche et le laurier-rose sont les représentans les plus connus.

(3) *Aleurites cordata* de la Chine et de l'Inde transporté à Bourbon et à Madagascar.

buste. Les vaquois ont une écorce lisse, un bois de faible consistance, de très longues feuilles lancéolées, en général garnies de piquans sur les bords, des fleurs dioïques accompagnées de spathes plus ou moins colorées, des fruits charnus dont le noyau renferme une seule graine. Du Petit-Thouars a pris un vif intérêt à l'étude de ces végétaux monocotylédonés qu'on observe dans les régions tropicales de l'ancien monde. Sur la Grande-Terre, le vaquois comestible (1) donne des grappes de fruits d'une saveur douce que les Malgaches tiennent en estime; l'arbre, haut de 4 à 5 mètres, a une cime étalée comme un parasol. Plusieurs espèces du même genre croissent dans les marais (2). Pendant ses excursions, Aubert Du Petit-Thouars apercevait à distance, au milieu des marais les plus profonds, des arbres droits comme des obélisques, atteignant la hauteur d'une vingtaine de mètres; le port tout à fait étrange de ces arbres mettait l'esprit du savant dans une cruelle perplexité. Une fange presque liquide défendait l'approche du curieux végétal. Après bien des efforts, il parvint cependant au but; alors il reconnut une espèce toute particulière du genre des vaquois (3). Si l'on pénètre dans les forêts, on rencontre d'autres représentans du même groupe : le vaquois sylvestre, le vaquois pygmée, ne dépassant pas la hauteur de 2 mètres, ayant une cime étalée, des feuilles assez petites et des fruits qui ne sont pas plus gros que des noix ordinaires.

Jusque sur les grèves battues des flots, dans les terrains vaseux aux embouchures des fleuves, à plus ou moins grande distance de la mer, abondent, surtout vers le nord de l'île, ces végétaux du littoral de toutes les régions des tropiques si connus sous le nom de palétuviers et de mangliers. Dans les endroits sablonneux, on remarque de singuliers arbres sans feuillage qui font songer à l'Australie, des casuarinas, certainement importés. Plus loin, ce sont ces arbres beaux et gracieux dont les feuilles, rangées en grand nombre aux deux côtés d'une longue tige, forment des collerettes ou des couronnes qui se superposent avec les années, des cycas; mais l'espèce est répandue dans toute l'Asie tropicale (4), et selon toute probabilité elle a été introduite à Madagascar. On peut voir ce curieux représentant du règne végétal sans entreprendre un bien long voyage : un superbe individu se trouve dans les serres du Jardin des Plantes. Dans la plupart des lieux humides foisonne un palmier qui est pour les Malgaches la plus précieuse ressource : le *raphia*, un sagoutier (5). Vieilles et dures, les feuilles

(1) *Pandanus edulis.*
(2) *Pandanus ensifolius* et *pandanus muricatus*, décrits par Du Petit-Thouars.
(3) *Pandanus obeliscus.*
(4) *Cycas circinalis.*
(5) *Sagus pedunculata.*

servent à couvrir des cases; jeunes et tendres, elles donnent une matière textile employée à confectionner des pagnes, des lambas, des nattes, des corbeilles; naissantes, elles fournissent une excellente nourriture. De l'intérieur du tronc, on tire cette fécule connue de tout le monde sous le nom de sagou. D'autres palmiers à longues feuilles pennées, les arecs (1), sont aussi fort communs dans les parties chaudes et humides de Madagascar : groupés en masses touffues, ils parent d'une façon charmante la vallée que traverse l'Iarouka; ainsi que le chou palmiste des Antilles, qui est, sinon du même genre, du moins du même groupe, ils ont des bourgeons très recherchés comme aliment.

A l'entrée des bois, près de Foulepointe, de Tamatave ou de la région des lacs, d'Ivondrou à Andouvourante, à côté des fougères, des cycas, des raphias, comme en divers endroits sur les sables des bords de la mer, se montrent communément des strychnos; les graines vénéneuses, fournissant l'alcaloïde qu'on appelle la strychnine, les ont rendus célèbres; le nom est connu de tout le monde. Plusieurs de ces végétaux sont répandus dans l'Inde, aux îles de la Sonde, aux Philippines. Sur la Grande-Terre, outre une espèce sans doute d'origine indienne, qu'il ne faut pas distinguer du strychnos des buveurs, dont les graines ont la propriété de clarifier l'eau trouble, existe en abondance le strychnos vontac, arbre rameux haut de 3 à 4 mètres, portant des fruits de la grosseur des coings, revêtus d'une enveloppe dure, ayant une chair de saveur douce très prisée des Malgaches. En considérant les vontacs ou d'autres arbres de la lisière des forêts, si la saison est propice, l'explorateur s'arrêtera, peut-être en extase devant un spectacle saisissant et inattendu. Sur de vieux troncs, sur quelque souche pourrie, retombent suspendues à de longues tiges de grandes fleurs qui sont du nombre des plus belles et des plus étranges : des orchidées du genre des angrecs que notre botaniste Du Petit-Thouars fit connaître au commencement du siècle. Sous les couverts semblent se cacher l'angrec éburné et l'angrec superbe, tandis qu'au grand jour, au plein soleil, là où les arbres sont clair-semés, s'offre aux regards la plus extraordinaire orchidée du genre (2). La plante s'empare à la fois d'un tronc et des branches, enfonce ses racines dans la vieille écorce, projette de longues tiges gracieusement courbées vers le bout, garnies de deux rangées de feuilles d'un vert bleuâtre, et chargées à certains momens de quatre ou cinq fleurs, — fleurs sans pareilles, fermes comme si elles étaient de cire, d'un blanc laiteux, portant un éperon semblable à une énorme queue longue de plus de 40 cen-

(1) *Areca madagascariensis.*
(2) *Angræcum eburneum, A. superbum, A. sesquipedale,* Du Petit-Thouars.

timètres. L'angrec à longue queue a été apporté en Europe, et parfois on l'a vu fleurir dans les serres chaudes pour la plus grande joie des amateurs.

Au milieu des bois et des forêts des provinces orientales et du nord abondent des arbres et de charmans arbrisseaux d'une famille qui n'est représentée en aucun autre lieu du monde, la famille des chlénacées. Une sorte de parenté existe entre ces végétaux et les mauves, mais des différences considérables ne permettent pas l'association. Signalés au siècle dernier par Commerson et par le botaniste espagnol Fernan de Noronha, dont l'œuvre n'a jamais été publiée, ces arbres ont été décrits par Du Petit-Thouars. Les chlénacées, qui composent plusieurs genres, se font remarquer par des feuilles alternes et par des fleurs en grappes pourvues d'un involucre persistant. Il y a les sarcolènes et les leptolènes, qui se couvrent de belles et grandes fleurs en panicules (1), les schizolènes atteignant une hauteur de plus de 4 mètres, tout gracieux lorsqu'ils sont chargés de fleurs teintées de rose, suspendues à des pédoncules qui naissent aux aisselles des feuilles (2); il y a encore la rhodolène, la plus belle des chlénacées, un arbuste plein d'élégance. Trop faible pour vivre isolé, il croît en s'appuyant aux arbres les plus robustes; les tiges sont garnies de feuilles éparses, et au mois de septembre de fleurs portées deux à deux sur un pétiole commun, — fleurs magnifiques entre toutes, larges comme les plus beaux camélias, avec une corolle à six pétales qui se recouvrent et forment une sorte de campanule d'un pourpre éclatant (3). Les brexias, arbrisseaux à grandes feuilles, ayant une parenté botanique avec les saxifrages, composent, de même que les chlénacées, une petite famille caractéristique de la flore de Madagascar.

D'autres types de végétaux également propres à la grande île africaine se montrent plus ou moins répandus dans les forêts de la baie d'Antongil, du voisinage de Foulepointe, de Tamatave, des lacs qui s'étendent d'Ivondrou à Andouvourante, ainsi que du pays des Antanosses. Voici le *ravensara* des Malgaches ou l'agathophylle aromatique des botanistes, unique représentant connu d'un genre de la famille des lauriers (4), arbre de taille plus haute que celui dont le feuillage servait autrefois à couronner les vainqueurs, et comme ce dernier très en faveur pour les usages culinaires. Les Malgaches emploient comme condiment les feuilles et les fruits du ravensara, et Flacourt rapporte que souvent les misérables, ne voulant pas prendre la peine de monter à l'arbre, coupent les troncs.

(1) *Sarcolæna grandiflora, S. multiflora, S. eriophora, Leptolæna multiflora.*
(2) *Schizolæna rosea, S. elongata, S. cauliflora.*
(3) *Rhodolæna altivola.*
(4) *Agathophyllum aromaticum,* de la famille des lauracées.

Maintenant ce sont le didymelès, un arbre de moyenne dimension, à cime touffue, d'un type si étrange que les botanistes longtemps ne surent à quelle famille le rattacher; les hécatéas, du groupe des euphorbes, hauts de 6 à 7 mètres, ayant de petites fleurs réunies en panicules; les harongas, gentils arbrisseaux de la famille des millepertuis, dont les feuilles fournissent une liqueur jaune ou rougeâtre servant à teindre des étoffes, des nattes et des paniers. Parmi les types de végétaux qu'on ne voit également que sur la Grande-Terre, il y a le dicoryphe, un arbuste à rameaux grêles, presque toute l'année chargé de fleurs ou de fruits (1); les bonamies, de la famille des liserons, à feuilles ondulées sur les bords, à fleurs ramassées au sommet des tiges; les ptélidies, avec des fruits comprimés et bordés d'une aile membraneuse qui les fait ressembler à des feuilles (2); l'astéropéia, un arbre se couvrant de petites fleurs en panicules (3); des passiflores remarquables donnant des fruits savoureux, les unes des arbustes, les autres des plantes grimpantes ayant de magnifiques fleurs violettes et des fruits ressemblant à des œufs (4). Dans les grandes forêts, des arbres superbes inconnus hors de la grande île africaine dominent toute la végétation d'alentour : ce sont les *hazignes* des Malgaches ou les chrysopias des botanistes. La cime est étalée comme un parasol; aux beaux jours de l'année, les rameaux se terminent par des fleurs à cinq pétales disposées en corymbes ou en ombelles d'un pourpre éclatant qui tranche admirablement sur le feuillage. Quand on entaille l'écorce, un suc jaune s'écoule en abondance; au contact de l'air, le liquide s'épaissit et devient une résine très bonne pour fixer les couteaux dans le manche. Les hazignes fournissent d'excellent bois pour les constructions navales; d'un tronc, les Malgaches façonnent une pirogue (5). Partout on remarque sur la côte orientale un arbre plein d'élégance, dont les rameaux dressés portent aux extrémités des panicules de petites fleurs roses ou des fruits de forme ovale il est de la famille du laurier-rose et de la pervenche et seul de son genre; c'est le tanghin, l'arbre sinistre de Madagascar (6). Le fruit, un des plus redoutables poisons, a été le principal instrument des épreuves judiciaires et du plus grand nombre des crimes de la fameuse reine Ranavalona.

A côté de ces végétaux, de genres ou même de familles qu'on ne

(1) *Dicoryphe,* de la famille des hamamélidacées.

(2) *Ptelidium,* de la famille des célastrinées, dont le fusain est le représentant le plus connu; la plupart des célastrinées appartiennent aux régions tropicales.

(3) *Asteropeia multiflora,* de la famille des homalidées.

(4) *Paropsia edulis; — Deidamia noronhiana, D. commersoniana;* voyez Tulasne, *Annales des Sciences naturelles,* 4e série, t. VIII, p. 44.

(5) *Chrysopia fasciculata, C. verrucosa,* etc., de la famille des clusiacées.

(6) *Tanghinia veneniflua,* de la famille des apocynées.

voit point ailleurs que sur la Grande-Terre, se montrent les espèces particulières à Madagascar appartenant à des groupes représentés en Afrique et en Asie. Dans les épaisses forêts, il existe un baobab à fruits plus ronds et moins gros que ceux du colosse de la Sénégambie (1). En quelques endroits se trouve une singulière plante grimpante, la kigelia, ayant des fruits charnus de la longueur et du volume du bras; une autre espèce du même genre se rencontre en Nubie (2). Voici, dans les bois et sur presque toute la côte, de curieux arbrisseaux tels qu'il en existe à Bourbon et à Maurice; comme sur nos arbres de Judée, les fleurs poussent en paquets sur le vieux bois : ce sont des coléas, la plus belle porte pendant presque toute l'année des masses de fleurs jaunes (3). Un arbuste est signalé à cause de son produit : de la famille du laurier-rose et du tanghin, il est d'un type qu'on observe dans les régions tropicales du continent africain, c'est le vahéa de Madagascar, très répandu dans les grandes forêts, près des lacs, sur les bords de la rivière d'Ivondrou (4). Le vahéa donne en quantité de la gomme élastique aussi bonne que celle du caoutchouc de la Guyane. Principalement au voisinage des lacs, du mois d'avril au mois de juin, se font admirer de charmantes fleurs de liserons (5); on les reconnaît aussi pour être d'un genre qui est représenté en Afrique. Puis ce sont de petits buissons d'un vert frais et gai, parés de fleurs ramassées en bouquets à l'extrémité des rameaux, des alsodéias de la famille des violettes, — on en cite des îles de la Sonde; puis encore la vigne malgache, toute gracieuse avec ses fleurs mignonnes (6). Les dombeyas, arbres et arbustes de l'Asie tropicale, des îles Bourbon et Maurice, sont nombreux dans les forêts de Madagascar; liés avec les mauves par des affinités assez étroites, on les considère néanmoins comme un groupe particulier. L'un des plus beaux dombeyas qu'on voit près de Befourouna est un arbre haut d'une dizaine de mètres, ayant de larges fleurs blanches en corymbes (7).

Les plantes de la famille des combrètes (8), arbres, arbrisseaux ou lianes, disséminés dans les régions chaudes de l'Asie et de l'Afrique, occupent une place importante dans la végétation de Madagascar; l'une des plus communes et des plus jolies est un arbre à

(1) *Adansonia digitata*, de l'Afrique occidentale, — de la famille des bombacées.

(2) *Kigelia africana*, de la famille des bignoniacées.

(3) *Colea floribunda*, Hooker, de la famille des bignoniacées.

(4) *Vahea madagascariensis* (*gummifera*, Lamarck). — Le *Tabernæmontana noronhiana* du même groupe est commun près de Foulepointe.

(5) *Pharbitis flagrans*, Bojer.

(6) *Buddleia madagascariensis*, figuré dans le *Botanical Magazine*, pl. 2824.

(7) *Dombeya spectabilis*, décrit par Bojer, de la famille des dombeyacées.

(8) Familles des combrétacées, comprenant les genres *Combretum*, *Pœvrea*, *Terminalia*.

grandes feuilles, portant des fleurs d'un rouge vif, qui ont fait l'admiration de plus d'un voyageur (1); les tadamiers ou terminalias d'espèces nombreuses se reconnaissent de loin aux rameaux groupés vers le sommet. Un arbrisseau qu'on remarque à cause de son beau feuillage, le salacia calypso, est aussi d'un type qui a des représentans en différentes parties du monde (2); ses fruits, très estimés, paraissent dès les premiers jours de l'été, circonstance exprimée d'une façon poétique par les Malgaches : sur la Grande-Terre, ce sont les fruits du soleil. Dans ce pays comblé des faveurs de la nature, il y a les vanguiers qui portent des quantités de fruits gros comme des pommes et bons à manger (3).

On parle souvent à Bourbon, à Maurice ainsi qu'à Madagascar, de *bois rouge*, de *bois d'olive* ou de *bois de cadoque*; l'arbre qui le fournit, l'éléodendron oriental, existe également dans l'Inde; nous ignorons s'il croît naturellement, ou s'il a été introduit dans la grande île africaine (4). Les voyageurs énumérant les essences les plus recherchées des forêts de la côte orientale citent les copaliers, les intsis, les nattiers, les ébéniers, et plusieurs autres qu'il est difficile de reconnaître avec certitude. Les copaliers abondent surtout vers le nord-est; arbres du même groupe que les acacias, ils ont un bois assez estimé, et, comme ils fournissent de la gomme copale, on y attache un grand prix (5). Les intsis et les nattiers acquièrent des dimensions considérables, et sont employées pour les constructions (6). On ne saurait oublier l'harami, dont on tire de la résine (7), ni l'ambora, le *bois tambour* des colons, arbre qui croît, à Madagascar comme à Maurice, dans les forêts humides; ses fleurs poussent en grappes sur le tronc et à l'origine des branches (8).

Au XVIIe siècle, on apporta en Hollande un magnifique arbuste épineux des îles de la Sonde, la poinciane brillante; ses fleurs grandes, d'un rouge orangé, bordées de jaune, portées sur de longs pédicules et réunies de manière à former des grappes splendides, étaient toujours citées comme une des merveilles du règne végétal; près de Foulepointe, une espèce du même genre, ayant des fleurs plus grandes, plus belles, plus extraordinaires encore, a été décou-

(1) *Pœvrea coccinea*, De Candolle, figuré au *Botanical Magazine*, pl. 2102. Il a été quelquefois appelé en français chigommier, du nom malgache *chigouma*.

(2) *Salacia calypso*, De Candolle, de la famille des hippocratacées.

(3) *Vanguieria edulis*, de la famille des rubiacées-cofféacées.

(4) *Elæodendron orientale*, de la famille des célastrinées; — d'autres espèces décrites par M. Tulasne paraissent n'avoir été observées qu'à Madagascar.

(5) *Hymenæa verrucosa*, de la famille des légumineuses-papilionacées.

(6) *Intsia madagascariensis*, De Candolle, de la famille des papilionacées; — *nattiers*, espèces du genre du genre *Mimusops*, de la famille des sapotacées.

(7) *Canarium harami*, Bojer, de la famille des burséracées.

(8) *Ambora tambourissa*, de la famille des monimiacées.

verte par M. Bojer : c'est la poinciane royale, un arbre s'élevant à la hauteur de 10 à 12 mètres (1).

Au voisinage des rivières ou dans les vallées humides, les yeux demeurent ravis à la vue d'un feuillage splendide; c'est l'arbre du voyageur ou le *ravenala* (2), l'un des plus beaux, l'un des plus caractéristiques représentans de la végétation de Madagascar. Une vérité et une erreur également propagées ont fait le ravenala poétique comme la légende. Il y a peu d'années encore, dès qu'on le nommait, chacun en imagination voyait au désert le voyageur épuisé de fatigue et prêt à succomber aux angoisses de la soif secouru tout à coup par l'arbre qui tient en réserve une eau fraîche et pure; le ravenala, espèce magnifique de la famille des bananiers, ne vit que dans les lieux où il est facile de s'abreuver à d'autres sources. Lorsqu'on quitte Andouvourante pour se rendre à Tananarive, après un court trajet sur la belle et large rivière Iarouka et sur l'un de ses affluens, il faut près du village de Maroumby commencer à gravir les collines. A ce moment, un délicieux paysage s'offre à la vue; dans tous les vallons, les ravenalas au feuillage glauque, en masses pressées, font oublier le reste de la végétation; les uns en pleine croissance, les autres dans toute la magnificence d'un développement achevé, forment des groupes ravissans. Les regards s'arrêtent sur les plus beaux : les troncs s'élèvent droits à la hauteur de 8 à 10 mètres; au sommet de cette tige robuste s'étalent, semblables à un gigantesque éventail, quinze, vingt ou vingt-cinq feuilles énormes, régulières, luisantes, montées sur des pétioles longs de 2 mètres à 2 mètres 1/2. — Entre les tiges apparaissent quelques branches supportant des fleurs ou des fruits; ces derniers en s'ouvrant laissent échapper trente ou quarante graines vêtues d'une enveloppe soyeuse et parées de teintes vives, bleues ou pourprées. Les réservoirs de l'arbre du voyageur sont à la fois simples et parfaits : la pluie qui tombe sur les feuilles s'écoule en partie dans les pédoncules constitués en rigoles; ces pédoncules, larges à la base et recourbés, deviennent des tubes où l'eau se conserve jusqu'à la fin des mois de sécheresse. Il suffit donc d'entailler la paroi du tuyau avec une pointe de fer pour voir s'échapper une gerbe liquide. Des Malgaches assurent que, se trouvant au travail, altérés par la chaleur du jour, ils s'évitent la peine d'aller jusqu'au torrent voisin, lorsque les ravenalas sont à portée. Pour les habitans de Madagascar, l'arbre du voyageur a une bien autre utilité que de dispenser les gens qui ont soif d'aller à la rivière. Les feuilles, comme le rapporte Flacourt, font des nappes, des plats et des assiettes; on en

(1) *Poinciana regia*, de la famille des légumineuses-papilionacées, décrite et figurée par M. Hooker, *Botanical Magazine*, pl. 2884.

(2) *Ravenala madagascariensis*, Sonnerat et Adanson.

fabrique des cuillers et des gobelets; tous les matins, le marché en est amplement approvisionné, et chacun vient compléter son ménage. Ces feuilles larges et résistantes servent à faire les toitures et à tapisser les murs des maisons; l'écorce, après avoir été aplatie, est excellente pour les planchers, et les troncs restent de précieux matériaux pour les grosses charpentes. L'arbre, superbe et unique en son genre, devrait être nommé l'*arbre du constructeur*, disent ceux qui ont vu les Malgaches de la bande orientale occupés à bâtir des habitations.

Le *takamaka* (1), ainsi qu'on l'appelle dans les colonies, assez répandu sur la côte orientale et fort estimé pour les constructions, paraît croître avec prédilection dans les lieux où prospère le ravenala. C'est un bel arbre d'un aspect qui le signale de loin; il a des feuilles luisantes, vraiment ornées par les nervures fines, régulières, se confondant au bord du limbe, et par de nombreuses grappes de fleurs blanches; — du tronc, noirâtre et presque toujours crevassé, s'écoule une résine.

III.

En général, les herbes aquatiques de la famille des naïades, si répandues dans les ruisseaux et sur les étangs de l'Europe comme de l'Asie, n'appellent l'attention par aucun signe bien remarquable; il faut aller à Madagascar pour voir un type de ce groupe vraiment extraordinaire. Dans les torrens et les ruisseaux, à peu de distance de Tamatave, de Foulepointe ou du fort Dauphin, et sans doute sur presque toute l'étendue de la côte orientale, croît l'ouvirandre fenestrée (2), la plus curieuse production végétale de la nature, si l'on s'en rapportait à une parole jetée au moment de la surprise par le botaniste anglais W. Hooker. L'ouvirandre a des racines fort épaisses qui s'étendent dans toutes les directions et forment de multiples couronnes; de cette base s'élèvent des touffes de grandes feuilles qui s'étalent à la surface de l'eau, portées sur des pétioles s'allongeant plus ou moins selon la profondeur du courant; au centre du bouquet se dresse dans la saison favorable la tige, qui se bifurque au sommet et se termine ainsi par deux branches portant de petites fleurs roses. Ce sont les feuilles, véritables dentelles vivantes, passant par toutes les teintes, du vert tendre un peu jaune jusqu'au vert sombre de l'olivier, qui donnent à la plante une beauté singulière et un caractère étrange. A ces feuilles, le parenchyme manque, les nervures, disposées avec régularité, semblent

(1) *Calophyllum inophyllum*, de la famille des guttifères, paraît être originaire de l'Inde; le *Calophyllum tacamahaca* est particulier à Madagascar.

(2) *Ouvirandra fenestralis*.

être les cadres de petites fenêtres bien alignées. Pendant la saison de la sécheresse, tout se flétrit : seules les racines, puisant dans la terre un peu d'humidité, ne périssent pas; le jour où les pluies viennent remplir le lit de la rivière, s'élance une nouvelle végétation. L'ouvirandre, sorte de merveille aux yeux du botaniste, fournit aux Malgaches une ressource alimentaire; la racine est fort estimée. Flacourt n'en avait point appris davantage; Du-Petit-Thouars le premier a donné une description de la plante, qu'on a pu voir de nos jours dans les serres de quelques villes d'Europe. Longtemps la curieuse plante demeura le représentant unique d'un genre extrêmement particulier; il y a trente et quelques années, M. Bernier, médecin de la marine, s'occupant avec ardeur de l'histoire naturelle de la grande île africaine, a découvert une seconde espèce d'ouvirandre qui a été l'objet d'une étude de la part de M. Decaisne (1). L'ouvirandre de Bernier, d'apparence beaucoup moins singulière que l'ouvirandre fenestrée, a les feuilles pleines et les nervures peu distinctes; c'est la condition que présente une troisième espèce du genre observée au Sénégal.

Dans la partie orientale de Madagascar, où il y a tant de rivières et de ruisseaux, tant de lacs et de marais, on peut le croire aisément, les plantes aquatiques abondent. Outre les joncs et différentes herbes d'un aspect assez ordinaire, beaucoup d'espèces sont vraiment remarquables. Elles sont trop nombreuses pour qu'on les cite toutes ici, mais il en est d'un type si curieux qu'il faut les signaler; Aubert Du Petit-Thouars les a découvertes et les a nommées les hydrostachis, Adrien de Jussieu les a étudiées (2). Ces hydrostachis ont des touffes de feuilles plongeantes; au centre des touffes s'élèvent des tiges portant des fleurs dioïques disposées en épis. Plantes d'apparence modeste, l'examen du savant est nécessaire pour en dévoiler les particularités et pour mesurer la distance qui existe entre elles et les formes les plus voisines observées sur d'autres terres, tandis que les ravissantes fleurs bleues ou un peu violettes du nénufar de la grande île africaine répandues à profusion sur les eaux tranquilles charment tous les yeux (3). Les voyageurs allant d'Ivondrou à Andouvourante, traversant ou contournant les lacs Rasouamassaï, Rasouabé, Imoasa, se trouvent en présence d'une admirable nature. Au matin, il y a des scènes délicieuses : l'eau verdâtre, les rives herbues parsemées de belles fleurs, les petits villages épars, les fraîches prairies couvertes de rosée, les arbres se mirant

(1) *Ouvirandra bernieriana*, Decaisne, in *Icones selectæ Plantarum*, edit. a Benj. Delessert, t. III, p. 62, pl. 100.

(2) Quatre espèces sont décrites par A. de Jussieu, *Icones selectæ Plantarum*, editæ a Benj. Delessert, t. III, p. 57-60, pl. 91-94.

(3) *Nymphæa madagascariensis*, De Candolle.

dans le lac, les palmiers, les fougères entassées, toute cette brillante végétation dont nous avons esquissé le tableau compose des paysages enchanteurs.

Comme dans l'Inde et à la Chine, à Madagascar les bambous occupent une grande place; cette richesse, détruite ou très amoindrie en beaucoup d'endroits voisins du littoral, reste considérable sur différens points. Lorsque, sur le chemin qui conduit à Tananarive, on entre dans la région où manquent les palmiers, où devient rare l'arbre du voyageur, les bambous apparaissent sur de vastes étendues, — les vallées et la base des collines en sont couvertes. Ils sont d'espèces variées ; les uns, robustes, s'élèvent droits à la hauteur de 12, 15, 20 mètres; les autres, plus faibles, inclinent leur tête gracieuse et légère : l'effet est charmant, étrange au possible. Au moindre souffle, les grandes cannes noueuses se courbent, les feuilles longues et minces s'agitent comme des plumes, les tiges s'entrechoquent, un frisson semble se communiquer et parcourir le champ tout entier; le spectateur a la joie de contempler une scène sans pareille sous d'autres climats.

Après avoir gravi une foule de collines depuis le village de Maroumby jusqu'au village de Befourouna, on atteint cette fameuse forêt d'Analamazaotra, qui, sur une largeur variable, occupe à peu près toute la longueur de l'île. Les arbres, les arbrisseaux, les lianes, les fougères, les plantes de toute sorte, pressées, mêlées, enchevêtrées, forment des massifs impénétrables; là où les hommes ont essayé de pratiquer une voie, les ravins, les marais fangeux, les fondrières, les flaques d'eau, les pentes inégales, les roches, rendent encore le passage bien pénible. En présence du désordre sublime, du luxe d'une végétation répandant l'ombre et la fraîcheur ou par intervalles laissant passer un rayon de soleil, le voyageur demeure en extase. Il voit la plupart des arbres, des arbrisseaux, des plantes herbacées qu'il a plus ou moins souvent rencontrés dans les bois voisins de Foulepointe, de Tamatave, d'Andouvourante, et sans doute bien d'autres encore. Jusqu'à présent, nul botaniste n'a bâti sa cabane au pied d'un hazigne ou d'un baobab, aucun ne s'est installé dans une grotte pendant une ou deux saisons pour étudier cette riche nature.

Sur une île, on ne s'attend guère à constater d'une partie à l'autre du littoral de bien grands changemens dans la végétation; cependant, sous ce rapport, les divers points des côtes de Madagascar doivent éveiller l'attention. Trop restreintes ont été les recherches pour insister sur les modifications qui peut-être existent dans la flore suivant les régions, mais il y a un fait dont il importe de se préoccuper. Les récoltes de plantes effectuées dans la contrée montagneuse, dans les vallées, au bord des rivières, au

fond de la baie de Vohémar si vantée (1), au port Leven, sur le territoire qui s'étend autour de la baie magnifique de Diego-Suarez, semblent indiquer que plusieurs genres de végétaux connus sur toute la côte depuis le fort Dauphin, au moins depuis Andouvourante jusqu'à la baie d'Antongil, sont assez souvent représentés dans la flore du nord par d'autres espèces. On s'étonne presque de ne pas rencontrer sur les rives occidentales la même végétation que sur les côtes orientales, car il existe le long du littoral des baies de Passandava, de Mazamba, de Bombétok, des espèces qu'on n'a point jusqu'ici observées ailleurs. Si en réalité certaines plantes demeurent confinées sur des espaces restreints, ce sera l'indice de différences dans la nature du sol, dans des conditions climatériques dont il importera de s'assurer. Dans la flore des environs de Foulepointe, de Tamatave, d'Ivondrou, nous avons cité un charmant arbrisseau de la famille des combrètes portant de superbes fleurs rouges; un arbrisseau du même genre à fleurs violettes se trouve à la baie de Diego-Suarez, d'autres à fleurs blanches à la baie de Bombétok (2). Plusieurs espèces de terminalias n'ont été remarquées également qu'au nord de la Grande-Terre, ainsi que des dombeyas à fleurs jaunes, des passiflores, des salacias, et nombre d'espèces appartenant à divers genres. Une astéropéia très distincte de celle qu'on admire près des lacs Rasouabé et Imasoa a été découverte dans les forêts de la baie de Diego-Suarez (3). Sur les plages du nord-ouest, on voit le henné épineux (4), dont les Orientaux font usage depuis l'antiquité, — il aura été apporté par les Arabes; dans cette partie de la grande île africaine, le tanghin n'existe pas. Autour de la baie de Bombétok, près de la ville fameuse de Madsanga, sont très répandus des arbres de la famille des légumineuses, les uns à fleurs rosées, les autres à fleurs rouges, des érythroxyles, des bignonias, que personne n'a rencontrés sur la côte orientale (5).

Le littoral de Madagascar, de la baie de Saint-Augustin à la baie de Bouëni, on s'en souvient, est partout cité comme une région désolée; du sable, des arbres rabougris et clair-semés, les explorateurs n'ont pas vu autre chose. Aussi est-il de quelque intérêt de voir la récolte d'un botaniste dans ses courses à travers cette

(1) Maundrell, *A Visit in the North-East province of Madagascar; — The Journal of the royal geographical Society*, t. XXXVII, 1867.

(2) *Pœvrea violacea, P. albiflora, P. villosa,* décrits par M. Tulasne.

(3) *Asteropeia amblyocarpa,* Tulasne.

(4) *Lawsonia alba,* de la famille des lythrariées.

(5) *Dahlbergia* (*Chadsia*) *versicolor, D. flammea,* Bojer, de la famille des légumineuses. *Erythroxylon jossinioïdes,* de la famille des érythroxylées. *Bignonia euphorbioïdes.*

contrée misérable. Outre des aloès, il a observé des câpriers plus ou moins épars, l'un ayant les feuilles d'un vert gai avec les pétioles munis de pointes rouges et les fleurs blanches, l'autre couvert d'un duvet laineux portant des fleurs jaunes (1); au milieu des sables, une boerhavia (2), espèce d'un genre qui a des représentans sur divers points de la Grande-Terre et d'une famille dont le type le plus connu est la belle-de-nuit cultivée dans nos jardins. Sur les collines calcaires ont été rencontrées des dombeyas (3) et des bignonias qu'on n'a trouvées jusqu'à présent en nul autre endroit. Dans cette contrée si triste, M. Bojer a découvert un des plus beaux arbres du monde, le colvillea, de la famille des légumineuses et seul de son genre (4). L'arbre, qui atteint la hauteur de 15 à 20 mètres, est garni d'un élégant feuillage et couronné de rameaux vêtus d'une écorce rougeâtre, parsemée de points d'une couleur plus vive; il a des fleurs d'un jaune orangé nuancé de pourpre, suspendues à des pédoncules rouges et réunies de façon à former des grappes splendides. Par cette description, on juge de l'effet que doit produire le colvillea lorsqu'il est dans toute sa magnificence.

Nous venons de prendre une idée de la végétation du littoral de Madagascar, riche et magnifique à l'est et au nord, pauvre et chétive à l'ouest; il faut maintenant suivre dans l'intérieur de l'île les rares observateurs qui ont parcouru l'Ankova. Après avoir franchi la vallée de l'Iarouka, escaladé depuis le village de Maroumby une foule de collines et d'escarpemens, traversé la grande forêt et gravi les derniers sommets de la chaîne d'Analamazaotra, le voyageur se trouve transporté dans un autre pays : plus de ravenalas, plus de palmiers; la nature des tropiques a presque disparu, on est à une hauteur au-dessus du niveau de la mer déjà considérable; le climat est celui d'une région tempérée. Néanmoins le sol tourmenté, l'entassement des montagnes, produisent encore des effets grandioses. Souvent on a parlé du spectacle imposant qui étonne et enchante le voyageur au moment où il atteint les cimes de l'Analamazaotra; c'est la plaine d'Ankay, vaste, immense, limitée dans sa largeur par deux chaînes de montagnes, qui vient tout à coup de s'offrir aux regards. Quand une vive lumière inonde l'espace, que les ombres fortement accusées font ressortir avec netteté les moindres détails, la scène est splendide : les yeux s'arrêtent sur le village de Mouramanga, où les différentes routes se rencontrent; celle de Tananarive, plus large que les autres, se des-

(1) *Capparis pyracantha, C. chrysomeia, Cadaba virgata,* décrits par Bojer.
(2) *Boerhavia plicata,* de la famille des nyctaginées.
(3) *Dombeya triumfettæfolia, D. cuspidata.*
(4) *Colvillea racemosa.*

sine comme un ruban de couleur d'ocre qui traverse la vallée, serpente sur les flancs des collines, disparaît derrière une crête pour se montrer encore une fois dans le lointain semblable à un fil d'or bientôt perdu dans les montagnes bleues. On se souvient de la physionomie de l'Ankova (1); à l'exception de certaines vallées et de quelques coteaux boisés, l'aridité du sol cause une impression de tristesse. Il est intéressant de voir avec M. Bojer, le seul botaniste qui ait exploré les environs de Tananarive et les montagnes de la province d'Imerina, le caractère de la végétation de cette contrée.

Plusieurs espèces particulières de ce genre dombeya que nous avons appris à connaître sur les côtes contribuent à former la modeste parure des alentours de la capitale des Ovas; au milieu des champs rocailleux et stériles, elles forment quelques buissons. Dans les mêmes localités croissent des arbrisseaux d'assez chétive apparence, dont les espèces appartiennent à des genres et même à des familles qui caractérisent les régions intertropicales de l'Asie et de l'Afrique (2); on voit un arbuste, de la famille qui a pour type le câprier du midi de la France, remarquable par ses feuilles glabres suspendues à de longs pétioles et par ses fleurs d'un blanc d'albâtre, disposées en corymbes (3). Dans les vallons humides végètent des plantes herbacées d'un groupe depuis longtemps signalé en Asie et en Amérique (4).

Certaines montagnes de la province d'Imerina un peu éloignées de la capitale ont encore des forêts qu'on peut admirer; sur l'Angavo, on voit des arbres d'un port magnifique qui s'élèvent à la hauteur de 30 mètres, une essence du type du câprier, le cratéva gigantesque (5). La force, la grâce, la beauté sont unies pour faire du cratéva de Madagascar une des merveilles du règne végétal : près de la base, le tronc a souvent plus de 1 mètre 1/2 d'épaisseur; vers la cime, les branches, étendues sur une ligne horizontale, paraissent protéger les humbles arbrisseaux; les feuilles d'un vert clair, veinées de rouge en dessous, — les plus nouvelles, entièrement teintées de pourpre, s'agitent sous le moindre souffle au bout de grêles pétioles longs de plus de 1 décimètre. Il est un moment de l'année où la parure est dans tout son éclat; au milieu du charmant feuillage, si richement coloré, se détachent des corymbes de fleurs ou

(1) Voyez la *Revue* du 1er août, p. 627.

(2) *Quisqualis madagascariensis*, Bojer (*Hortus mauritianus*), de la famille des combrétacées; *Cissempelos naphrophylla*, de la famille des ménispermacées.

(3) *Thylachium Sumangui*, Bojer, de la famille des capparidées.

(4) *Polanisia brachiata* et *P. micrantha*, décrits par Bojer.

(5) *Cratæva excelsa*, de la famille des capparidées.

d'un rose tendre ou d'un ton incarnat. Les Malgaches tirent des troncs du cratéva de larges planches qui servent à faire les contrevens des maisons. Des dombeyas de différentes sortes abondent dans les forêts de l'Ankova; l'une d'elles, l'astrapée cannabine (1), qui se distingue par de grandes feuilles ovales et par des fleurs pendantes d'une entière blancheur, est très répandue sur le mont Angavo et en beaucoup d'autres endroits de la province d'Imerina. C'est une espèce précieuse pour les Ovas; l'écorce fournit une matière textile qui remplace le chanvre. Aux mêmes lieux croissent plusieurs de ces curieux arbustes du genre coléa, dont on voit le plus bel échantillon dans toutes les forêts voisines de la côte, ainsi qu'une singulière plante de la famille des bignonias propre à la grande île africaine : l'arthrophylle de Madagascar, qui a des feuilles articulées au milieu du limbe (2). Sur les flancs rocailleux du mont Antoungoun, entre les rochers poussent des arbrisseaux d'un type bien connu dans les régions tropicales de l'Asie et de l'Afrique : les érythroxylons (3). Dans les forêts sombres de l'Angavo, surtout dans les vallons, des vaquois d'une espèce particulière, se faisant remarquer par des feuilles semblables à des rubans (4), contrastent par l'aspect avec le reste de la végétation. Tous ces arbres et ces arbrisseaux comme relégués dans quelques solitudes formaient sans doute autrefois un manteau de verdure sur le pays aujourd'hui nu et presque désolé d'Ankova. Si l'on compare la flore de cette région élevée de la Grande-Terre à celle du littoral, la différence est facile à reconnaître ; les genres de végétaux ne changent guère, mais les espèces en général ne sont pas les mêmes et les types les plus caractéristiques demeurent attachés aux parties basses, chaudes et humides.

Maintenant, malgré les lacunes dans nos connaissances, se dessine avec netteté le surprenant caractère de la flore de Madagascar. L'ensemble se compose de plantes de quelques familles et d'une longue suite de genres n'existant que sur cette terre, ensuite d'une foule d'espèces tout à fait particulières à l'île, mais de types représentés, les uns exclusivement en Afrique, les autres, — peut-être en plus grand nombre, — seulement dans l'Inde et les îles adjacentes, enfin d'espèces dont les formes génériques sont trop disséminées pour jeter beaucoup de lumière dans une question de géographie physique. Rien n'accuse donc mieux l'isolement de Madagascar que cette flore à la fois si spéciale et si caractérisée. La grande île,

(1) *Astrapœa* (*Hilsenbergia*) *cannabina*, décrite par Bojer.
(2) *Arthrophyllum madagascariensis*, de la famille des bignoniacées.
(3) *Erythroxylon discolor*, *E. myrtoïdes*.
(4) *Pandanus vittarifolius*, décrit par Bojer.

voisine du continent africain, ne rappelle l'Afrique par la végétation que dans certains traits, et semble offrir des analogies un peu plus prononcées avec l'Asie tropicale; mais au sujet de ces relations diverses d'un si réel intérêt, la réserve est encore nécessaire; il sera difficile de conclure d'une manière définitive tant que la flore du Mozambique n'aura pas été parfaitement étudiée. On remarque à Madagascar plusieurs végétaux qu'on ne distingue pas de ceux de l'Inde : pour quelques-uns, l'identité reste douteuse; pour les autres, elle est évidente, et dans ce dernier cas il est besoin d'examiner si la présence de ces végétaux sur la grande île est toujours due soit à l'intervention de l'homme, soit à des circonstances particulières; l'attention des savans n'a pas encore été dirigée de ce côté.

Dès le temps où des Européens vinrent s'établir sur la Grande-Terre, les Malgaches se livraient à la culture de plusieurs végétaux; ils avaient le riz, la canne à sucre, différentes espèces d'ignames. D'où les tenaient-ils? Personne ne paraît s'être inquiété de la provenance de ces plantes. A cet égard, une recherche approfondie serait peut-être fort instructive. On a fait déjà de véritables efforts pour retrouver l'origine des peuples de Madagascar : les traits du visage, des coutumes, des superstitions ont conduit à des rapprochemens; des mots de la langue ont été regardés, non sans raison, comme des indices d'une parenté avec des nations d'une autre partie du monde, — on ne s'est pas douté que par l'examen et la comparaison des plantes cultivées il ne serait pas impossible d'être amené sûrement au point de départ.

Flacourt nous a informés que les Malgaches possédaient plusieurs variétés de riz; la culture de cette céréale, soit dans les bas-fonds, soit sur les collines, était alors répandue chez la plupart des peuples de la grande île. Il est permis de croire que le riz a été introduit par les Arabes; pour la canne à sucre, surtout pour les ignames, on doit probablement en chercher ailleurs l'origine. Notre premier historien de Madagascar a énuméré les diverses sortes d'ignames cultivées; quelques-unes d'entre elles échappent encore à la détermination scientifique. Ces végétaux, à racines énormes, sont de la famille des aroïdées (1); ils se rapportent au genre colocasia (2), plantes de haute taille, ayant de larges feuilles, de jolies fleurs, un port superbe; elles produisent grand effet lorsqu'on les voit en masses dans un site pittoresque, comme par exemple sur la rive droite de l'Ivondrou. Cultivées de temps immémorial dans l'Inde et

(1) Une espèce de cette famille, qui se trouve dans nos bois, est connue de tout le monde sous le nom vulgaire de *gouet* et de *pied-de-veau* (*Arum vulgare*).

(2) *Colocasia esculentum, C. antiquorum.*

dans les îles de la Mer du Sud, c'est peut-être de ce côté qu'il faut porter l'attention pour apprendre par quelles mains ces ignames ont été transplantées à Madagascar. Il conviendrait aussi de s'occuper dans le même dessein de la grande cardamome de l'Inde, la *longouze* des Malgaches (1), devenue si abondante en certains endroits que de ses fruits on chargerait un navire, dit Flacourt. C'est une belle plante que la cardamome, portant des fleurs fort élégantes et des fruits d'un rouge écarlate, qui ont une chair blanche, aigrelette, de goût agréable. Le coton nous est cité dès le XVIIe siècle comme d'un usage très général dans plusieurs provinces de la Grande-Terre, et pourtant les botanistes ne signalent aucune espèce particulière de cotonnier à Madagascar; là encore il y a une étude à poursuivre, une origine à rechercher.

A tous les points de vue, la richesse et la singularité de la flore de Madagascar nous attirent. La richesse de la végétation, c'est l'existence facile pour les habitans, la misère impossible. Chacun peut cueillir des fruits, arracher des racines autant qu'il en a besoin pour sa subsistance, se procurer sans peine des feuilles et des écorces qui donnent des matières textiles propres à la fabrication des vêtemens, avoir en abondance du bois pour construire des habitations. L'étrangeté de la flore conduit à se préoccuper de l'état du monde à son origine. Souvent on a supposé que des îles avaient pu être détachées des continens à des époques plus ou moins récentes; les espèces végétales les plus caractéristiques, celles que nous avons décrites, apportent une preuve irrécusable que l'île de Madagascar n'a jamais été unie soit à l'Afrique, soit à l'Asie, depuis l'apparition de la vie sur cette terre. Les espèces liées par une sorte de parenté avec celles d'autres régions indiquent des analogies dans les climats et contribuent ainsi à répandre quelque lumière sur la physique du globe. Plus encore que l'étude des végétaux, l'observation des animaux de la grande île africaine rendra ces vérités saisissantes.

ÉMILE BLANCHARD.

(*La suite au prochain n°.*)

(1) *Amomum cardamomum*, de la famille des amomacées.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1872.

A voir comment les choses se passent, comment on oublie les misères d'hier et les difficultés de demain pour se livrer à tous ces jeux assourdissans des vaines paroles, des inventions futiles et des polémiques oiseuses, on serait tenté de croire que ce temps de vacances donné pour le repos et le recueillement a été créé pour être le règne du commérage et de la mystification. Le rôle du commérage et de la déclamation banale dans la politique, ce serait un chapitre curieux et malheureusement d'un cruel à-propos. Que voulez-vous? la France a sans doute des loisirs! Les Prussiens ne sont plus à Nancy et à Belfort. L'emprunt, qui a été l'éclatante attestation de notre crédit, a été payé tout entier, et on a pu donner un congé définitif à l'invasion. Les ruines de la guerre et de la révolution sont réparées. Nous ne portons plus au flanc l'horrible plaie de nos provinces perdues, et les Alsaciens ou les Lorrains n'ont plus à se sauver nuitamment, à déjouer la surveillance allemande pour venir réclamer le droit de servir encore sous le drapeau de leur vieille patrie. Non, tout cela n'existe plus, ces deux années n'ont été qu'un mauvais rêve, le moment est venu de reprendre cette bonne vie d'autrefois où l'on s'amusait de tout, où la France, enfoncée dans sa mollesse élégante et dans son scepticisme corrupteur, pardonnait tout, pourvu qu'on flattât sa curiosité, sa vanité et quelquefois ses passions! On dirait vraiment qu'il en est ainsi, qu'on a tout oublié, tant nous sommes envahis depuis quelques semaines par tous les bavardages et les histoires de fantaisie. La France, pour son malheur, a été trop souvent une nation aimant à être trompée ou amusée par ceux qui se chargent de nourrir son esprit et son imagination. On ne s'en apercevait pas toujours au temps des prospérités. Maintenant que le pays a subi les plus terribles épreuves, que les événemens lui ont laissé une existence lourde à porter, un avenir difficile, il y a une sorte de contraste poignant entre tant de réalités douloureuses et ce déchaînement de déclamations, d'inventions frivoles,

de polémiques tapageuses qui ont la prétention de représenter la vie publique du moment.

Il est trop vrai, il est trop facile de le voir quelquefois, on ne peut s'accoutumer encore à cette condition nouvelle d'une nation qui sort à peine de la plus effroyable crise, et qui a tant à faire pour se relever. On ne voit pas qu'il y a des momens où, par une sorte de complicité tacite de patriotisme, tous ceux qui ont une part quelconque dans la politique, hommes publics, écrivains, journalistes, sont tenus de s'observer, de respecter le pays dans son repos, dans la dignité de son infortune, dans ses intérêts, qui restent en suspens. Ce qu'il y a de cruel dans la situation faite à la France, on le sent bien évidemment, et on le répète sur tous les tons; mais on oublie bien vite que cette situation a des nécessités qui pèsent sur tout le monde. On se laisse aller aux hasards de l'improvisation, aux colères de l'esprit de parti, aux représailles de la vanité blessée ou de l'ambition déçue. On s'adresse au public et on éprouve le besoin de piquer sa curiosité, de poursuivre le succès par des imaginations toujours nouvelles, par le travestissement de toute chose, par le dénigrement des hommes. On se livre enfin aux dangereuses fascinations de cet esprit sans scrupule et sans frein qui fait dire aux étrangers malveillans : Vous voyez bien, la France est toujours la même, rien n'est changé. Aujourd'hui, comme autrefois, la légèreté, la présomption et l'ignorance se déploient en toute liberté. Ces Français excellent à parler de toutes les choses sur lesquelles ils devraient se taire, à soulever toutes les questions dont ils ne devraient pas s'occuper. Ils font de leur malheur un spectacle, de leurs épreuves un thème de récriminations, du souvenir de leurs plus néfastes journées une occasion de manifestations. Pour un bon mot ou pour un calcul de parti, ils sacrifieraient tout, même l'intérêt de leur pays! Il faut qu'ils fassent des discours, des manifestes et des articles de journaux à sensation; il faut par-dessus tout qu'ils s'amusent des autres et d'eux-mêmes. — Et de fait, ne prête-t-on point trop aisément à toutes ces accusations si souvent reproduites contre la légèreté, la vanité et les intempérances présomptueuses de l'esprit français?

De quoi pense-t-on en effet qu'on s'est le plus occupé depuis quelques semaines, depuis que l'assemblée nationale a quitté Versailles? Assurément les choses qui peuvent offrir un intérêt sérieux ne manquent pas. Les conseils-généraux viennent de se réunir, ils sont restés quelques jours en session, la plupart sont même encore à leurs travaux. Au total, ces modestes assemblées ont fait leur devoir en demeurant fidèles à leur mission toute locale. Excepté dans quelques départemens où les radicaux, qui ont la majorité, éprouvent toujours le besoin de montrer leur respect pour la loi en dépassant leurs attributions, en voulant à tout prix faire de la politique, excepté dans ces départemens, tout s'est passé

simplement, régulièrement. Le meilleur esprit a régné dans ces assemblées; on s'en est tenu aux affaires locales, aux questions pratiques, à tout ce qui intéresse le plus directement le pays. Cette session des conseils-généraux avait sans aucun doute son importance. C'était la seconde application de la loi de décentralisation. N'était-il pas curieux de suivre de près cette réalisation d'une idée libérale dont le succès peut exercer une influence décisive sur le développement des institutions représentatives en France? Mais non, les conseils-généraux sont bien modestes, ils n'offrent qu'un médiocre attrait à la curiosité. Ne vaut-il pas mieux se mettre en campagne à la suite de M. le président de la république, accompagner M. Thiers sur la plage de Trouville pour pouvoir raconter ses moindres démarches ou répéter la moindre de ses paroles, pour avoir l'occasion de dénombrer les personnages qui se succèdent au chalet présidentiel ou de décrire les expériences d'artillerie qu'on n'a vues que de loin? Il est certainement assez simple qu'on s'intéresse au chef de l'état sous la république comme sous la monarchie; mais franchement où veut-on en venir avec tout ce luxe de bulletins et de récits qui ne laissent pas un instant de répit à M. le président de la république? M. Thiers a-t-il fait une promenade le matin? dans quel costume a-t-il paru sur la plage? qui a-t-il vu? qu'a-t-il dit? Est-ce qu'il ne serait point occupé par hasard de quelque machination pour organiser une seconde chambre? Quand doit-il aller au Havre ou à Honfleur?

Ce doit être un peu dur pour M. le président de la république de ne pouvoir se reposer en toute tranquillité, de se sentir sous l'œil de lynx des Dangeau de toute sorte occupés à raconter sa villégiature. Et ce n'est pas tout encore : que les populations se permettent de témoigner leur déférence au chef de l'état, non par des ovations serviles, mais par les marques familières d'une affectueuse confiance, ceci devient plus grave; les nouvellistes sont toujours là aux aguets pour compter les acclamations, pour les tourner en ridicule au besoin, et par une circonstance assez étrange, ce sont les journaux qui se disent les plus conservateurs, les journaux légitimistes, qui ont de ces belles railleries. Ah! si c'était le roi, ce serait une autre affaire, ce serait alors tout naturel et bien évidemment de la plus touchante sincérité; mais pour un homme, pour un vieux patriote qui se contente de se dévouer à son pays, c'est une usurpation de la faveur publique, c'est une comédie visiblement arrangée. Encore un peu, vous verrez que M. Thiers aura manqué au pacte de Bordeaux parce qu'il recueillera pour le prix de ses efforts une simple et honnête popularité. Et voilà cependant à quoi on peut passer son temps dans un pays où ceux qui ont la prétention de diriger et d'instruire l'opinion n'ont pas toujours un sentiment sérieux et vrai des choses. Il faut bien se distraire et combler ce terrible vide des vacances!

C'est peut-être encore assez innocent, quoique passablement puéril. Ce qui est moins inoffensif, ce qui peut même être dangereux, c'est de se laisser aller, par une imprévoyante ardeur de polémique, à soulever les questions les plus délicates, les plus inopportunes, au risque de compromettre l'intérêt le plus grand du pays. Où est la nécessité de susciter ce qu'on pourrait appeler la question de Belfort? Voilà quelque temps déjà qu'on s'acharne à cette affaire avec toute sorte d'interprétations et d'interrogations, toutes plus pressantes et peut-être plus dangereuses les unes que les autres. Que font les Prussiens à Belfort? Les fortifications qu'ils construisent sont-elles dans leurs droits, dans les droits de la guerre dont ils usent et abusent? Ne révèlent-elles pas la pensée secrète d'un établissement plus définitif? Que fait le gouvernement pour défendre l'intérêt de la France? S'est-il seulement assuré des alliés pour l'aider à soutenir sa cause? Quand on agite ces questions brûlantes, on le fait sans doute dans les meilleures intentions, par un sentiment de prévoyance ou de crainte patriotique. On ne voit pas cependant qu'on risque de faire plus de mal que de bien en admettant un doute là où il ne peut pas y en avoir. Quoi donc? est-ce qu'il existe une question de Belfort? Les engagemens dictés, imposés par le vainqueur lui-même, peuvent-ils être sans valeur pour celui qui les a souscrits dans la plénitude de la victoire? Est-ce qu'il est possible d'admettre comme base de discussion que les Prussiens songent à se délier de leurs obligations en restant là où ils n'auront plus le droit de rester le jour où ils auront reçu l'indemnité de guerre qu'ils nous ont infligée? La dernière convention négociée avec l'Allemagne n'en a rien dit, et elle ne devait en rien dire; la moindre parole de nos négociateurs sur ce point eût été une imprudence, une marque d'incertitude. Allons plus loin. Quand même il serait vrai que les Allemands eussent une arrière-pensée, qu'ils voulussent, sinon garder Belfort définitivement, du moins prolonger leur séjour dans un prétendu intérêt de sécurité, est-ce qu'on croit porter un secours bien efficace au gouvernement par des polémiques intempestives? Sait-on quel est encore pour la France le meilleur moyen de maintenir ses droits? C'est de remplir jusqu'au bout, avec une courageuse résignation, les engagemens qu'elle a dû subir, de ne fournir à l'Allemagne aucun prétexte de manquer à ceux qu'elle a pris; c'est de ne pas se livrer en face d'un ennemi tout-puissant à des discussions qui ne peuvent que l'exciter sans le désarmer, et surtout de ne point offrir à la Prusse l'occasion de se croire fondée ou intéressée à réclamer des garanties nouvelles contre des menaces d'agitations révolutionnaires.

La meilleure des politiques est de traiter sérieusement les choses sérieuses, de se défendre de ce système d'agitations factices, de déclamations arbitraires, de polémiques inutiles ou périlleuses dont le pays porte la peine sans y participer, car le pays n'y est pour rien cer-

tainement. Le pays vit tranquille et travaille, c'est sa politique à lui. Pendant ce temps, on brode des histoires de fantaisie sur les villégiatures de M. le président de la république, on discute sur les fortifications de Belfort, on réveille par intervalles, quoique plus timidement, la question de la dissolution de l'assemblée, on disserte sur les deux chambres, on publie des manifestes du centre gauche ou du centre droit, et même on a eu l'air un instant de vouloir commencer une campagne qui n'est pas la moins curieuse de toutes, qu'on pourrait appeler la campagne des anniversaires. Depuis quelque temps en vérité, le goût des anniversaires s'est développé d'une manière presque inquiétante; il y a eu même tout récemment un journal qui n'a pas voulu laisser passer la date de la Saint-Barthélemy sans faire le procès rétrospectif de cette nuit lugubre de l'histoire. Peu auparavant, c'était l'anniversaire de la prise de la Bastille qu'on célébrait. Maintenant il s'agissait de fêter l'anniversaire du 4 septembre. M. le ministre de l'intérieur y a mis bon ordre, il est vrai; il a interdit les exhibitions, les banquets, les réunions publiques et même les réunions privées qui pourraient avoir un objet politique. M. le ministre de l'intérieur ne pouvait certes mieux faire, et ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il ait eu besoin de rappeler qu'on ne se livrait pas aujourd'hui à des réjouissances publiques, que le 4 septembre n'avait rien de glorieux pour la France. Il ne s'agit nullement à coup sûr de juger le caractère politique du 4 septembre, de ce jour de révolution où sombrait un pouvoir qui venait de plonger notre patrie dans le plus affreux abîme. Dans tous les cas, si le 4 septembre rappelle la chute de l'empire, il rappelle en même temps la chute de la France à Sedan. Que le parti radical songe à célébrer un tel anniversaire, cela donne une fois de plus la mesure de son patriotisme et même de son esprit politique. C'est le signe de cette triste passion de parti qui subordonne toujours l'intérêt national à un fanatisme de secte. Les organisateurs de fêtes et de banquets français, si on leur avait laissé la liberté de se livrer à leurs ébats, auraient eu l'avantage de se rencontrer avec les Prussiens, qui, eux aussi, vont célébrer comme une fête nationale allemande l'anniversaire de Sedan. Le spectacle eût été complet; radicaux français et Prussiens auraient fêté ensemble le même événement, pendant que la France humiliée eût vu passer ces réjouissances de la victoire implacable et du fanatisme révolutionnaire. Et voilà comment les radicaux ont la prétention de servir leur pays dans ce temps de vacances! N'est-ce pas étrangement employer des loisirs qu'on pourrait consacrer à tous les intérêts publics?

Pourquoi tient-on absolument à nous donner un rôle, ne fût-ce que celui d'écouteurs aux portes, dans la pièce diplomatique à grand spectacle qui va se jouer à Berlin? De quels commentaires, de quelles conjectures de fantaisie, de quelles mystifications cette entrevue des trois

empereurs d'Allemagne, de Russie et d'Autriche n'a-t-elle point été déjà l'occasion! On veut à tout prix pénétrer le terrible mystère, on en a même parlé dans la commission de permanence de l'assemblée, qui se réunit de temps à autre à Versailles, comme si M. le ministre des affaires étrangères pouvait rien dire et avait rien à dire. Que les journaux allemands donnent carrière à leur imagination, à leurs haines ou à leurs désirs, brodent toute sorte d'amplifications sur l'entrevue des empereurs, et que des journaux qui ne sont pas allemands se fassent l'écho de tout ce qui se dit ou de tout ce qui se murmure, les intérêts des peuples ne restent pas moins ce qu'ils sont, la force des choses ne domine pas moins toutes les résolutions. Les tout-puissans qui croient mener le monde ne font pas toujours eux-mêmes ce qu'ils veulent, et, qu'on se rassure, tous ces souverains, chanceliers et conseillers de tout ordre qui vont se trouver réunis seront peut-être plus occupés d'éviter certains sujets de conversation que de travailler à de vastes combinaisons. On se sera donné le luxe d'une représentation de gala, on aura assisté aux manœuvres d'automne, le vieux Guillaume de Prusse aura montré à ses bons frères l'empereur François-Joseph et l'empereur Alexandre les soldats qui ont battu les Autrichiens à Sadowa ou qui pourront avoir à se mesurer avec les Russes, puis en définitive il en sera de cette nouvelle sainte-alliance comme de toutes les bulles de savon diplomatiques qui depuis longtemps courent périodiquement les airs.

Ce serait à coup sûr une légèreté singulière de prétendre refuser toute importance à une entrevue comme celle-là. Des empereurs ne se réunissent pas pour rien, surtout quand ils se font suivre de leurs premiers ministres; ils peuvent être conduits au rendez-vous par des mobiles différens, ils ont toujours une pensée. Les souverains de l'Allemagne, de la Russie et de l'Autriche ont certainement aujourd'hui la préoccupation du maintien de la paix, ils s'efforceront d'entourer cette paix de toutes les garanties générales de bonne amitié et de bonne intelligence qu'ils pourront trouver dans leur zèle de conciliation. Nier ce qu'il peut y avoir de sérieux dans ces tentatives de rapprochement serait de la plus vulgaire imprévoyance; mais ce serait aussi dans un autre sens une méprise évidente d'aller chercher la signification et le secret de la réunion de Berlin dans toutes les histoires fabuleuses qu'on sème à plaisir, de se laisser prendre à tous ces bruits qui représentent l'entrevue des empereurs tantôt comme le préliminaire d'un congrès destiné à régler la situation de l'Europe, tantôt comme une sorte de sanhédrin de sainte-alliance où les trois souverains concerteraient une politique pour tenir la France en échec, et, qui sait? peut-être pour lui imposer une limitation de forces militaires. Les expériences d'artillerie qui viennent de se faire à Trouville sont manifestement une raison d'inquiétude profonde pour l'Europe! Il n'est que temps d'opposer un congrès au nouveau camp de Boulogne.

Eh bien! non, quoi qu'en disent les colporteurs d'imaginations saugrenues, la France n'est point en cause à Berlin, on n'a point à s'occuper d'elle, non-seulement parce qu'on n'a pas le droit d'insulter à ses malheurs, mais parce qu'en réalité on ne peut rien, parce qu'il n'y a pas même les élémens d'une négociation, d'une entente quelconque. Imagine-t-on M. de Bismarck, qui a décliné et traité avec dédain pendant la guerre tous les conseils de l'Europe, venant aujourd'hui demander à cette même Europe la garantie de tout ce qu'il a fait sans consulter personne? Quoi donc? après avoir seul vaincu la France au point de lui arracher des provinces, il se sentirait obligé de s'assurer l'appui, ne fût-ce que l'appui moral, de la Russie et de l'Autriche pour mettre son œuvre à l'abri des retours de fortune? Le terrible chancelier irait appeler du secours contre ceux qu'il a dépouillés? Ce serait de la part de l'Allemagne l'aveu d'une étrange inquiétude. Et d'un autre côté se figure-t-on des cabinets, des empereurs appelés à mettre le visa de la légalité européenne aux conquêtes de la Prusse, sanctionnant d'une façon plus ou moins directe, plus ou moins déguisée, les transformations du centre du continent, et tout cela pour mettre en repos la conscience de l'empereur Guillaume, pour assurer à M. de Bismarck la durée de son œuvre? En quoi la Russie et l'Autriche seraient-elles intéressées à entrer dans cette voie, à traiter la France en suspecte ou en ennemie, à partager avec l'Allemagne la solidarité d'une politique qui ne leur a valu jusqu'ici que des craintes et des menaces? Quel intérêt auraient-elles à se lier pour l'avenir, à laisser M. de Bismarck libre d'épuiser à l'égard de la France les rigueurs de la plus implacable victoire? Autrefois cette alliance des cours du nord était possible et pouvait garder un certain caractère permanent, parce qu'elle était l'expression d'une pensée supérieure, la pensée de défendre en commun l'ordre européen, les principes conservateurs contre la révolution dont la France était le foyer. Aujourd'hui tout cela n'existe plus, M. de Bismarck est le plus grand des révolutionnaires, et en prêtant au chancelier allemand un concours indirect contre la France la Russie et l'Autriche serviraient simplement une ambition territoriale, une politique de conquête, sans avoir la chance de trouver ailleurs leurs compensations, puisque sur un autre terrain, en Orient par exemple, elles ne s'entendraient plus.

Comment donc une alliance nouvelle pourrait-elle naître de cette entrevue des empereurs? La Russie et l'Autriche n'ont aucun intérêt à encourager une politique d'hostilité contre la France, et M. de Bismarck lui-même n'est peut-être pas si pressé de courir de nouvelles aventures. Avec l'instinct et la prévoyance du politique, il sent bien que l'œuvre entreprise par lui n'est pas simplement une affaire de force, et l'entrevue de Berlin lui aura probablement donné tout ce qu'il demande pour le moment, si elle lui procure une certaine période de paix qui lui permette de pousser jusqu'au bout le travail intérieur qu'il a commencé.

Sans doute l'Allemagne est irrésistiblement entraînée aujourd'hui dans le mouvement unitaire, elle se soumet sans résister à la suprématie prussienne. Qui peut dire cependant si une crise prématurée ne serait pas une redoutable épreuve, non pas pour l'unité nationale elle-même, qui est vraisemblablement désormais un fait accompli, mais pour l'unité allemande par la main et au profit de la Prusse? M. de Bismarck a plus d'une besogne sur les bras, sans compter sa guerre avec les jésuites. S'il n'est point homme à s'arrêter devant les obstacles, s'il n'a point à craindre des résistances invincibles, il sait bien qu'il y a dans certaines contrées des mouvemens de mauvaise humeur, des révoltes secrètes, — que les sentimens particularistes ne sont pas éteints partout, et qu'ils se révèlent quelquefois jusque dans l'attitude des princes. Nous ne savons pas si l'empereur Guillaume et son chancelier s'étaient promis d'attirer le roi de Bavière à Berlin pendant le séjour des empereurs. Ce qui est certain, c'est que le jeune roi Louis ne sera pas de la fête, et le roi de Wurtemberg ne semble pas non plus devoir aller grossir le cortége impérial. Il y a mieux, il se passe depuis quelques jours en Bavière des faits assez étranges. Le prince de Prusse est allé récemment dans ce royaume soit pour y passer quelques jours en résidence d'été, soit pour faire l'inspection des forteresses fédérales; il s'est même conduit avec beaucoup de tact. Il n'est pas moins vrai qu'il a cherché partout le roi, il n'a pu le trouver nulle part. Le roi était invisible à Munich comme au château de Berg. Le prince impérial de Prusse a été obligé de s'avouer que le jeune roi Louis aimait peu les visites venant de Berlin, et il est parti sans le voir. Bref, le roi de Bavière, qui n'a pas reçu le prince de Prusse, n'ira pas naturellement à la grande entrevue des empereurs. Ce n'est pas bien grave, cela peut prouver du moins que tout n'est pas facile, et qu'il y a bien des choses à faire en Allemagne avant qu'on puisse songer de nouveau à des entreprises contre la France.

Qu'est-ce qu'une élection là où la vie populaire se déroule dans toute sa force et dans toute sa spontanéité? C'est assurément l'acte le plus sérieux, et il a cela de particulier chez les peuples réellement formés aux mœurs libres, qu'en mettant aux prises toutes les passions, tous les intérêts, toutes les ambitions ou même toutes les vanités, il ne dépasse pas la limite d'une de ces manifestations agitées, mais régulières, où tout le monde se dispute la victoire dans le combat et où tout le monde se soumet le lendemain. Un spectacle de ce genre, plein d'une animation croissante, s'offre en ce moment aux États-Unis. Là aussi une élection va s'accomplir, et la plus grave des élections. Le général Grant touche au terme de sa première période présidentielle ; c'est au mois de novembre que le scrutin décidera s'il doit rester à la Maison-Blanche, si, comme beaucoup de ceux qui l'ont précédé, il gardera le pouvoir quatre

ans encore, ou s'il aura un successeur, et dès ce moment toutes les passions s'agitent, tous les partis se préparent à la lutte. Le mouvement électoral a même commencé depuis quelques mois déjà, et de jour en jour il prend un caractère plus ardent, plus tranché, sans laisser entrevoir ce qui sortira de ce nouveau scrutin. Toujours est-il que, si le président actuel obtient la confirmation de son pouvoir dans l'élection du 5 novembre, ce ne sera pas sans difficulté et sans combat. Sa candidature d'aujourd'hui, tout en gardant les plus sérieuses chances, ne se présente plus évidemment dans les conditions exceptionnelles et favorables où sa première candidature triomphait si aisément. Il y a cinq ans, le général Grant était presque naturellement désigné : il avait la popularité du soldat sans être trop connu comme politique; on voyait en lui le vainqueur de Richmond, le pacificateur de la grande république. Son élection était en quelque sorte la sanction de la victoire qu'on venait de remporter sur l'insurrection du sud et comme le dernier mot de la guerre de la sécession. Le parti républicain, rallié à son nom, constatait sans effort sa prépondérance en face des démocrates battus, désorganisés, même privés du droit de vote. C'était une situation exceptionnelle; aujourd'hui tout est changé. Le général Grant a donné sa mesure comme président, comme homme politique, par quatre ans de gouvernement, et durant ces quatre années qui viennent de s'écouler les partis ont eu le temps de se reconnaître, les vaincus ont commencé à se relever, les vainqueurs se sont divisés, les opinions et les intérêts se sont modifiés; de là l'importance de l'élection qui se prépare.

La présidence du général Grant, pour tout dire, n'a peut-être point entièrement répondu aux espérances qu'elle avait éveillées, elle n'a pas tenu tout ce qu'elle promettait. Ceux qui se sont associés à l'administration actuelle, qui la soutiennent encore et lui restent fidèles dans la lutte électorale, peuvent sans doute se prévaloir toujours des services rendus par le président; ils peuvent lui faire honneur de la reconstitution graduelle de l'Union, de l'affermissement de la paix, de l'abolition définitive de l'esclavage, de l'extinction croissante de la dette nationale. Ce n'en est pas moins là justement la question de savoir dans quelle mesure, à quel prix cette œuvre a été accomplie, et sur ce terrain la division s'est mise dans le parti dont l'union assurait si complétement, il y a quatre ans, le succès du général Grant. Que les griefs personnels, les ambitions déçues, les vanités impatientes jouent un certain rôle dans ces divisions et aient fait des ennemis à l'administration, ce n'est pas douteux; quoi qu'il en soit, le parti républicain s'est démembré, et il s'est formé récemment un parti sous le nom de républicains libéraux. Ce groupe nouveau existe maintenant; il a son drapeau, son mot d'ordre, ses chefs, comme il a ses griefs. Ce qu'on reproche à l'administration du général Grant, c'est de prolonger trop longtemps les souvenirs de la guerre ci-

vile en maintenant plus qu'il ne faut les amendemens constitutionnels qui enlevaient les droits politiques à des catégories entières de citoyens, c'est de n'être qu'une dictature déguisée s'appuyant sur une centralisation excessive, une tentative de pouvoir soldatesque menaçant la vie civile. On lui reproche bien d'autres choses encore, un arbitraire sans scrupule, le népotisme, l'intolérance, la corruption. Les gros mots ne sont pas épargnés, et naturellement les libéraux républicains se sont fait un programme qui a pour principal objet la réforme de tout ce qu'on reproche à l'administration actuelle. Ils veulent la restitution complète de tous les droits constitutionnels à tous ceux qui en ont été privés par suite de la guerre, la répudiation de toute politique de centralisation par le maintien absolu du *self-government* local dans les états, la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil, la suppression des abus qui se sont produits dans la distribution des emplois et de toutes les faveurs administratives, l'abandon du système des concessions de terres aux compagnies industrielles. Quelques-uns de ces articles peuvent paraître assez vagues; ils répondent en définitive aux sentimens d'opposition qui se sont produits dans ces derniers temps, et c'est ainsi qu'on approche de l'élection. Deux camps se sont formés : celui des partisans de la réélection du président et celui des républicains libéraux.

Tout ce qui tient à l'administration soutient naturellement le général Grant. Le candidat des républicains dissidens est M. Horace Greeley, et au premier abord, à ne juger que par l'importance apparente des deux concurrens, la lutte semblait s'engager dans des conditions qui promettaient un succès facile au président aujourd'hui en fonctions. Ce n'est pas que M. Horace Greeley lui-même soit le premier venu : c'est le rédacteur en chef de *la Tribune* de New-York, un des *politiciens* les plus considérables des États-Unis, homme d'un talent supérieur, d'une grande influence, qui a pour lui une longue et laborieuse carrière; mais un journaliste aspirant aux honneurs de la Maison-Blanche, c'est un phénomène qui ne s'était pas produit encore aux États-Unis, et de plus, il faut en convenir, M. Horace Greeley est un personnage assez excentrique d'habitudes, même de costume. Il est renommé pour l'originalité de sa tenue et pour son insouciant dédain des usages de la civilisation. S'il est nommé, il est certain que la grande république aura un premier magistrat d'un extérieur passablement bizarre. Que représente réellement M. Horace Greeley? On ne peut trop le dire; il a professé bien des opinions diverses, il a été quelque peu fouriériste, protectioniste, surtout partisan de l'abolition de l'esclavage. Il a fait longtemps une guerre implacable aux démocrates du sud, ce qui ne l'empêchait pas, au lendemain de la guerre, de se porter caution pour M. Jefferson Davis, lorsqu'il s'agissait de mettre en liberté provisoire l'ancien président de la confédération sécessioniste. Aujourd'hui il est un des chefs des républicains libéraux, et

ce qu'on choisit manifestement en lui, c'est l'homme de talent. La lutte est donc engagée entre le général Grant et M. Horace Greeley. L'élection présidentielle aux États-Unis est préparée, on le sait, par des conventions où les partis se comptent, choisissent leurs candidats, et, cette opération préliminaire une fois accomplie, au jour du scrutin, chaque parti accepte scrupuleusement les désignations qui ont été faites. Il y a eu d'abord une première convention des républicains libéraux à Cincinnati, et c'est là que la candidature de M. Horace Greeley a été proclamée pour la première fois. Une autre convention a eu lieu depuis à Philadelphie, et celle-là s'est ralliée complétement à la réélection du général Grant. Une troisième convention enfin a été tenue plus récemment à Baltimore, et ici M. Horace Greeley a été le candidat acclamé. On n'est pas au bout, bien d'autres réunions se produiront encore avant qu'on touche au dénoûment.

L'issue de cette lutte dépend évidemment de bien des circonstances. Jusqu'ici, M. Horace Greeley n'est point sans avoir gagné du terrain. Non-seulement plusieurs conventions ont ratifié sa candidature, mais encore des hommes d'une certaine importance dans la politique se sont prononcés hautement pour lui. Il a vu se rallier à sa cause le général Banks, l'ancien président M. Andrew Johnson, M. Ch. Sumner, le sénateur qui était, il y a peu de temps, président du comité des affaires étrangères du sénat. En somme, ce ne sont pas là des adhésions complétement décisives, et, s'ils restent livrés à leurs propres forces, les républicains dissidens risquent fort d'échouer. Ce qui peut exercer une influence sérieuse, c'est l'attitude que prendront les démocrates, demeurés jusqu'ici en dehors de ces compétitions. Depuis quelques années, les démocrates ont été réduits à la condition d'un parti vaincu et humilié. Ils commencent maintenant à se remettre de leur défaite; ils ne sont pas en état de disputer le pouvoir pour eux-mêmes, ils échoueraient misérablement; mais ils peuvent aider singulièrement au succès de celui des deux candidats républicains vers lequel ils se tourneront, parce qu'ils croiront son élection plus favorable à leur cause, et si, comme l'indiquerait la convention de Baltimore, ils se prononcent pour M. Horace Greeley, ils portent à ce dernier un gros contingent. De son côté, le général Grant ne garde pas moins de grandes et sérieuses chances. Il n'a pas seulement l'appui de la fraction considérable du parti républicain qui lui est restée fidèle, il aura aussi les noirs pour lui, à ce qu'il paraît; il a l'avantage de la position, il a toutes les forces du gouvernement, qui ne resteront pas inactives, par cette raison très simple que tous ceux qui sont attachés à l'administration travaillent pour eux-mêmes en travaillant à la réélection du président.

Qui l'emportera? On ne peut le savoir encore, on peut d'autant moins le pressentir que des élections d'un autre genre qui se succèdent en ce

moment sont loin d'offrir une mesure précise de la force des partis. Ainsi il vient d'y avoir des élections dans la Caroline du nord; le gouverneur élu, M. Caldwell, est républicain, mais les démocrates ont la majorité dans la législature de l'état, et ils pourront envoyer un représentant de leur opinion au sénat de Washington; de plus, sur huit membres du congrès, cinq des élus sont démocrates, de sorte que chacun peut s'attribuer la victoire. Il va y avoir des élections dans le Maine, dans la Virginie occidentale, dans l'état de New-York, dans la Pensylvanie. Toutes ces élections seront le prélude de la grande bataille et laisseront sans doute mieux entrevoir à qui restera la victoire définitive. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

DE LA MANIÈRE D'ÉCRIRE L'HISTOIRE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE DEPUIS CINQUANTE ANS.

Origines de l'Allemagne et de l'empire germanique, par M. Jules Zeller; 1 vol. in-8°. Paris, Didier.

Voici une nouvelle histoire d'Allemagne qui diffère de celles que nous avions jusqu'ici : elle n'est pas un panégyrique de l'Allemagne. Pendant les cinquante dernières années, il ne venait presque à l'esprit d'aucun Français qu'on pût parler de ce pays autrement qu'avec le ton de l'admiration. Cet engouement date de 1815. Notre école libérale, en haine de l'empire qui venait de tomber, s'éprit d'un goût très vif pour ceux qui s'étaient montrés les ennemis les plus acharnés de l'empire, c'est-à-dire pour l'Angleterre et pour l'Allemagne. A partir de ce moment, les études historiques en France furent dirigées tout entières vers la glorification de ces deux pays. On se figura une Angleterre qui avait toujours été sage, toujours libre, toujours prospère; on se représenta une Allemagne toujours laborieuse, vertueuse, intelligente. Pour faire de tout cela autant d'axiomes historiques, on n'attendit pas d'avoir étudié les faits de l'histoire. Le besoin d'admirer ces deux peuples fut plus fort que l'amour du vrai et que l'esprit critique. On admira en dépit des documens, en dépit des chroniques et des écrits de chaque siècle, en dépit des faits les mieux constatés.

Que n'a-t-on pas dit depuis lors sur la race germanique! Nos historiens n'avaient que mépris pour la population gauloise, que sympathie pour les Germains. La Gaule était la corruption et la lâcheté; la Ger-

manie était la vertu, la chasteté, le désintéressement, la force, la liberté. Dans le petit livre de Tacite, nous ne voulions lire que les lignes qui sont l'éloge des Germains, et nos yeux se refusaient à voir ce que l'historien dit de leurs vices. Quand Hérodien et Ammien Marcellin nous parlaient de leur amour de l'or, nous ne voulions pas y croire. Lorsque Grégoire de Tours nous décrivait les mœurs des Mérovingiens et de leurs guerriers, nous nous obstinions à parler de la chasteté germaine. Parce que nous rencontrions quelques actes d'indiscipline, nous vantions l'amour de ces hommes pour la liberté; nous allions jusqu'à supposer que le régime parlementaire nous venait d'eux, que c'étaient eux qui nous avaient enseigné à être libres. L'invasion nous apparaissait comme une régénération de l'espèce humaine. Il nous semblait qu'ils n'étaient venus en Gaule que pour châtier le vice et faire régner la vertu. Un artiste français voulait-il peindre l'empire et la Germanie en parallèle à la veille de l'invasion? Au lieu de représenter la race gallo-romaine au travail, occupée à labourer, à tisser, à bâtir des villes, à élever des temples, à étudier le droit, à mener de front les labeurs et les jouissances de la paix, il imaginait de nous la montrer la coupe aux lèvres dans une nuit de débauche. En face d'elle, il plaçait aux coins du tableau la race germanique, à laquelle il prêtait un visage austère, un cœur pur, une conscience dédaigneuse; on dirait une race de philosophes et de stoïciens. Si M. Couture avait lu les documens de ce temps-là, il n'eût pas mis dans les traits de ses Germains la haine du luxe et l'horreur des jouissances; il y eût mis l'envie et la convoitise. Regardez-les bien, tels que les écrits du temps nous les représentent : ils ne détestent pas ce vin, cet or, ces femmes, ils songent au moyen d'avoir tout cela à eux; quand ils seront les plus forts, ils se partageront et se disputeront tout cela, et, à partir du jour où ils régneront, il y aura en Gaule et en Italie moins de travail et moins d'intelligence, mais plus de débauche et plus de crimes.

Nous portions ces mêmes illusions et cet engouement irréfléchi dans toutes les parties de l'histoire. Partout nos yeux prévenus ne savaient voir la race germanique que sous les plus belles couleurs. Nous reprochions presque à Charlemagne d'avoir vigoureusement combattu la barbarie saxonne et la religion sauvage d'Odin. Dans la longue lutte entre le sacerdoce et l'empire, nous étions pour ceux qui pillaient l'Italie et exploitaient l'église. Nous maudissions les guerres que Charles VIII et François Ier firent au-delà des Alpes; mais nous étions indulgens pour celles que tous les empereurs allemands y portèrent durant cinq siècles. Plus tard, quand la France et l'Italie, après le long et fécond travail du moyen âge, produisaient ce fruit incomparable qu'on appelle la renaissance, d'où devait sortir la liberté de la conscience avec l'essor de la science et de l'art, nous réservions la meilleure part de nos éloges pour la réforme allemande, qui n'était pourtant qu'une réaction contre cette

renaissance, qui n'était qu'une lutte brutale contre cet essor de la liberté, qui arrêta et ralentit cet essor dans l'Europe entière, et qui trop souvent n'engendra que l'intolérance et la haine. Les événemens de l'histoire se déroulaient, et nous trouvions toujours moyen de donner raison à l'Allemagne contre nous. Sur la foi des médisances et des ignorances de Saint-Simon, nous accusions Louis XIV d'avoir fait la guerre à l'Allemagne pour les motifs les plus frivoles, et nous négligions de voir dans les documens authentiques que c'était lui au contraire qui avait été attaqué trois fois par elle. Nous n'osions pas reprocher à Guillaume III d'avoir détruit la république en Hollande et d'avoir usurpé un royaume, nous pardonnions à l'électeur de Brandebourg d'avoir attisé la guerre en Europe pendant quarante ans pour s'arrondir aux dépens de tous ses voisins; mais nous étions sans pitié pour l'ambition de Louis XIV, qui avait enlevé Lille aux Espagnols, et accepté Strasbourg, qui se donnait à lui. Au siècle suivant, nos historiens sont tous pour Frédéric II contre Louis XV. Le tableau qu'ils font du XVIIIe siècle est un perpétuel éloge de la Prusse et de l'Angleterre, une longue malédiction contre la France. Sont venus ensuite les historiens de l'empire; voyez avec quelle complaisance ils signalent les fautes et les entraînemens du gouvernement français, et comme ils oublient de nous montrer les ambitions, les convoitises, les mensonges des gouvernemens européens. A les en croire, c'est toujours la France qui est l'agresseur; elle a tous les torts; si l'Europe a été ravagée, si la race humaine a été décimée, c'est uniquement par notre faute.

Ce travers de nos historiens est la suite de nos discordes intestines. Vous voyez qu'à la guerre, surtout quand la fortune est contre nous, nous tirons volontiers les uns sur les autres; nous compliquons la guerre étrangère de la guerre civile, et il en est parmi nous qui préfèrent la victoire de leur parti à la victoire de la patrie. Nous faisons de même en histoire. Nos historiens, depuis cinquante ans, ont été des hommes de parti. Si sincères qu'ils fussent, si impartiaux qu'ils crussent être, ils obéissaient à l'une ou à l'autre des opinions politiques qui nous divisent. Ardens chercheurs, penseurs puissans, écrivains habiles, ils mettaient leur ardeur et leur talent au service d'une cause. Notre histoire ressemblait à nos assemblées législatives : on y distinguait une droite, une gauche, des centres. C'était un champ-clos où les opinions luttaient. Écrire l'histoire de France était une façon de travailler pour un parti et de combattre un adversaire. L'histoire est ainsi devenue chez nous une sorte de guerre civile en permanence. Ce qu'elle nous a appris, c'est surtout à nous haïr les uns les autres. Quoi qu'elle fît, elle attaquait toujours la France par quelque côté. L'un était républicain et se croyait tenu à calomnier l'ancienne monarchie, l'autre était royaliste et calomniait le régime nouveau. Aucun des deux ne s'apercevait qu'il ne

réussissait qu'à frapper sur la France. L'histoire ainsi pratiquée n'enseignait aux Français que l'indifférence, aux étrangers que le mépris.

De là nous est venu un patriotisme d'un caractère particulier et étrange. Être patriote, pour beaucoup d'entre nous, c'est être ennemi de l'ancienne France. Notre patriotisme ne consiste le plus souvent qu'à honnir nos rois, à détester notre aristocratie, à médire de toutes nos institutions. Cette sorte de patriotisme n'est au fond que la haine de tout ce qui est français. Il ne nous inspire que méfiance et indiscipline; au lieu de nous unir contre l'étranger, il nous pousse tout droit à la guerre civile.

Le véritable patriotisme n'est pas l'amour du sol, c'est l'amour du passé, c'est le respect pour les générations qui nous ont précédés. Nos historiens ne nous apprennent qu'à les maudire, et ne nous recommandent que de ne pas leur ressembler. Ils brisent la tradition française, et ils s'imaginent qu'il restera un patriotisme français. Ils vont répétant que l'étranger vaut mieux que la France, et ils se figurent qu'on aimera la France. Depuis cinquante ans, c'est l'Angleterre que nous aimons, c'est l'Allemagne que nous louons, c'est l'Amérique que nous admirons. Chacun se fait son idéal hors de France. Nous nous croyons libéraux et patriotes quand nous avons médit de la patrie. Involontairement et sans nous en apercevoir, nous nous accoutumons à rougir d'elle et à la renier. Nous nourrissons au fond de notre âme une sorte de haine inconsciente à l'égard de nous-mêmes. C'est l'opposé de cet amour de soi qu'on dit être naturel à l'homme; c'est le renoncement à nous-mêmes. C'est une sorte de fureur de nous calomnier et de nous détruire, semblable à cette monomanie du suicide dont vous voyez certains individus tourmentés. Nos plus cruels ennemis n'ont pas besoin d'inventer les calomnies et les injures; ils n'ont que la peine de répéter ce que nous disons de nous-mêmes. Leurs historiens les plus hostiles n'ont qu'à traduire les nôtres. Quand l'un d'eux écrit que « la race gauloise était une race pourrie, » il ne fait que répéter ce que nous avons dit en d'autres termes. Quand M. de Sybel parle de « la corruption incurable » de l'ancienne société française, il n'est que l'écho affaibli de la plupart de nos historiens. M. de Bismarck disait naguère que la France était une nation orgueilleuse, ambitieuse, ennemie du repos de l'Europe; c'est chez nos historiens qu'il avait pris ces accusations. Nous avons appris récemment que l'étranger nous détestait; il y avait cinquante ans que nous nous appliquions à convaincre l'Europe que nous étions haïssables. L'histoire française combattait pour l'Allemagne contre la France. Elle énervait chez nous le patriotisme; elle le surexcitait chez nos ennemis. Elle nous apprenait à nous diviser, elle enseignait aux autres à se réunir contre nous, et elle semblait justifier d'avance leurs attaques et leurs convoitises.

Pendant cette même période d'un demi-siècle, les Allemands enten-

daient d'une tout autre façon la science historique. Ce peuple a dans l'érudition les mêmes qualités que dans la guerre. Il a la patience, la solidité, le nombre, il a surtout la discipline et le vrai patriotisme. Ses historiens forment une armée organisée. On y distingue les chefs et les soldats. On y sait obéir, on y sait être disciple. Tout nouveau-venu se met à la suite d'un maître, travaille avec lui, pour lui, et reste longtemps anonyme comme le soldat; plus tard, il deviendra capitaine, et vingt têtes travailleront pour lui. Avec de telles habitudes et de telles mœurs scientifiques, on comprend la puissance de la science allemande. Elle procède comme les armées de la même nation; c'est par l'ordre, par l'unité de direction, par la constance des efforts collectifs, le parfait agencement de ses masses, qu'elle produit ses grands effets et qu'elle gagne ses batailles. La discipline y est merveilleuse. On marche en rang, par régimens et par compagnies. Chaque petite troupe a son devoir, son mot d'ordre, sa mission, son objectif. Un grand plan d'ensemble est tracé, chacun en exécute sa part. Le petit travailleur ne sait pas toujours où on le mène, il n'en suit pas moins la route indiquée. Il y a très peu d'initiative et de mérite personnel, mais aucun effort n'est perdu. Une volonté commune et unique circule dans ce grand corps savant qui n'a qu'une vie et qu'une âme.

Si vous cherchez quel est le principe qui donne cette unité et cette vie à l'érudition allemande, vous remarquerez que c'est l'amour de l'Allemagne. Nous professons en France que la science n'a pas de patrie; les Allemands soutiennent sans détour la thèse opposée. « Il est faux, écrivait naguère un de leurs historiens, M. de Giesebrecht, que la science n'ait point de patrie et qu'elle plane au-dessus des frontières : la science ne doit pas être cosmopolite, elle doit être nationale, elle doit être allemande. » Les Allemands ont tous le culte de la patrie, et ils entendent le mot patrie dans son sens vrai; c'est le *Vaterland,* la *terra patrum,* la terre des ancêtres, c'est le pays tel que les ancêtres l'ont eu et l'ont fait. Ils aiment ce passé, surtout ils le respectent. Ils n'en parlent que comme on parle d'une chose sainte. A l'opposé de nous qui regardons volontiers notre passé d'un œil haineux, ils chérissent et vénèrent tout ce qui fut allemand. Le livre de Tacite est pour eux comme un livre sacré qu'on commente et qu'on ne discute pas. Ils admirent jusqu'à la barbarie de leurs ancêtres. Ils s'attendrissent devant les légendes sauvages et grossières des Niebelungen. Toute cette antiquité est pour eux un objet de foi naïve. Leur critique historique, si hardie pour tout ce qui n'est pas l'Allemagne, est timide et tremblante sur ce sujet seul. Ils en sont encore au point où nous étions en France quand nous condamnions Fréret pour avoir porté atteinte au respect dû aux Mérovingiens.

L'érudition en France est libérale; en Allemagne, elle est patriote. Ce n'est pas que les historiens allemands n'appartiennent pour la plupart

au parti libéral. Ils ont presque tous la haine des institutions de l'ancien régime; mais cette haine, au lieu de s'adresser à l'Allemagne, s'exhale contre l'étranger. Veulent-ils attaquer le régime féodal, ils portent toutes leurs malédictions contre la féodalité française. Veulent-ils poursuivre la monarchie absolue, ils s'en prennent à Louis XIV, comme si les princes allemands, grands et petits, n'avaient pas été des despotes. Plutôt que de condamner l'intolérance allemande, ils condamnent la révocation de l'édit de Nantes. Ils ne peuvent pardonner aux autres peuples d'avoir quelquefois aimé la guerre; ils ont de généreuses indignations contre les conquérans toutes les fois que les conquérans sont des étrangers, mais ils admirent dans leur propre histoire tous ceux qui ont envahi, conquis, pillé. M. de Giesebrecht déclare sans aucun scrupule que la période qu'il aime le mieux dans l'histoire d'Allemagne est « celle où le peuple allemand, fort de son unité sous les empereurs, était arrivé à son plus haut degré de puissance, *où il commandait à d'autres peuples,* où l'homme de race allemande valait le plus dans le monde. » Ainsi l'admiration de M. de Giesebrecht est pour ces siècles odieux du moyen âge où les armées allemandes envahissaient périodiquement la France et l'Italie, et il ne trouve rien de plus beau dans l'histoire que cet empereur allemand qui campe sur les hauteurs de Montmartre ou cet autre empereur qui va enlever dans Rome la couronne impériale en passant sur le corps de 4,000 Romains massacrés sur le pont Saint-Ange. Mais que la France mette enfin un terme à ces perpétuelles invasions, que Henri II, Richelieu, Louis XIV, en fortifiant Metz et Strasbourg, sauvent la France et l'Italie elle-même de ces débordemens de la race germanique, voilà les historiens allemands qui s'indignent, et qui vertueusement s'acharnent contre l'ambition française. Ils ne peuvent pardonner qu'on leur interdise de *commander aux autres peuples.* C'est manie belliqueuse que de se défendre contre eux; c'est être conquérant que de les empêcher de conquérir.

L'érudit allemand a une ardeur de recherche, une puissance de travail qui étonne nos Français; mais n'allez pas croire que toute cette ardeur et tout ce travail soient pour la science. La science ici n'est pas le but; elle est le moyen. Par-delà la science, l'Allemand voit la patrie; ces savans sont savans parce qu'ils sont patriotes. L'intérêt de l'Allemagne est la fin dernière de ces infatigables chercheurs. On ne peut pas dire que le véritable esprit scientifique fasse défaut en Allemagne; mais il y est beaucoup plus rare qu'on ne le croit généralement. La science pure et désintéressée y est une exception et n'est que médiocrement goûtée. L'Allemand est en toutes choses un homme pratique; il veut que son érudition serve à quelque chose, qu'elle ait un but, qu'elle porte coup. Tout au moins faut-il qu'elle marche de concert avec les ambitions nationales, avec les convoitises ou les haines du peuple allemand. Si le

peuple allemand convoite l'Alsace et la Lorraine, il faut que la science allemande, vingt ans d'avance, mette la main sur ces deux provinces. Avant qu'on ne s'empare de la Hollande, l'histoire démontre déjà que les Hollandais sont des Allemands. Elle prouvera aussi bien que la Lombardie, comme son nom l'indique, est une terre allemande, et que Rome est la capitale naturelle de l'empire germanique.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ces savans sont d'une sincérité parfaite. Leur imputer la moindre mauvaise foi serait les calomnier. Nous ne pensons pas qu'il y en ait un seul parmi eux qui consente à écrire sciemment un mensonge. Ils ont la meilleure volonté d'être véridiques et font de sérieux efforts pour l'être; ils s'entourent de toutes les précautions de la critique historique pour s'obliger à être impartiaux. Ils le seraient, s'ils n'étaient Allemands. Ils ne peuvent faire que leur patriotisme ne soit pas le plus fort. On dit avec quelque raison au-delà du Rhin que la conception de la vérité est toujours subjective. L'esprit ne voit en effet que ce qu'il peut voir. Les yeux des historiens allemands sont faits de telle façon qu'ils n'aperçoivent que ce qui est favorable à l'intérêt de leur pays; c'est leur manière de comprendre l'histoire, ils ne sauraient la comprendre autrement. Aussi l'histoire d'Allemagne est-elle devenue tout naturellement dans leurs mains un véritable panégyrique; jamais nation ne s'est tant vantée. Ils ont profité très habilement du reproche de vantardise que nous nous adressions pour se vanter tout à leur aise. Nous nous proclamions vantards; ils se vantaient avec candeur. Nous faisions croire au monde entier que nous nous vantions, alors même que nos propres historiens semblaient s'appliquer à nous rabaisser; ils se vantaient sans avertir personne, modestement, humblement, scientifiquement, comme malgré eux et par pur devoir. Cela a duré cinquante ans.

Quand on s'admire tant, on ne peut guère admirer les autres. Aussi les historiens allemands sont-ils sévères pour l'étranger. Il faut à la vérité leur rendre cette justice, qu'ils savent distinguer entre les peuples. Leur critique historique est assez clairvoyante pour ne s'acharner que sur ceux qui ont été les ennemis de l'Allemagne. Dans l'antiquité, ils louent volontiers la Grèce en faisant cette seule réserve, que « les Grecs n'eurent jamais le sentiment poétique au même degré que la race allemande. » Ils sont moins bienveillans pour Rome, qui eut le tort dans l'antiquité de retarder les invasions germaniques, et au moyen âge de poser une limite aux convoitises impériales. Parmi les nations modernes, ils apprécient l'Angleterre et la Hollande, dans lesquelles ils croient se reconnaître; ils louent volontiers les stathouders et n'attaquent parmi les rois anglais que ceux qui ont été les alliés de la France. Ils sont moins indulgens pour la Russie, surtout depuis que ce pays a cessé d'être exploité par les Allemands. C'est surtout pour la Pologne et pour la France que

leur érudition est impitoyable. Ils démontrent que ces deux nations doivent être détestées, que leur caractère n'a jamais été qu'ambition, légèreté, mauvaises mœurs, indiscipline, corruption, — qu'elles ont été de tout temps perfides, querelleuses, débauchées, — que leur existence est un danger pour le repos de l'Europe et surtout un danger pour la morale, — que l'une d'elles a mérité d'être supprimée, que l'autre mérite de l'être, toutes les deux au profit de la Prusse.

Ces qualités de l'érudition allemande n'ont pas été assez admirées chez nous. On n'a pas assez calculé combien elles ont été utiles et fécondes. L'histoire ainsi pratiquée était à la fois un moyen de gouvernement et une arme de guerre. Au dedans, elle faisait taire les partis, elle matait les oppositions, elle pliait le peuple à l'obéissance et fondait une centralisation morale plus vigoureuse que ne l'est notre centralisation administrative. Au dehors, elle ouvrait les routes de la conquête, et elle faisait à l'ennemi une guerre implacable en pleine paix. En vain aurions-nous eu les plus habiles diplomates; les historiens allemands écartaient de nous toutes les alliances. En vain avions-nous le droit de notre côté; les historiens allemands prouvaient depuis cinquante ans que le droit serait toujours contre nous. On préparait la guerre depuis un demi-siècle, et c'était nous, quoi qu'il arrivât, qui devions passer pour les agresseurs. D'ailleurs la guerre des soldats devait avoir les mêmes caractères et la même issue que la guerre des érudits : d'un côté, la discipline, le bon ordre, le courage collectif; de l'autre, le courage personnel, la méfiance, l'indiscipline, la division. L'histoire allemande avait, depuis cinquante ans, uni et aguerri l'Allemagne; l'histoire française, œuvre des partis, avait divisé nos cœurs, avait enseigné à se garder du Français plus que de l'étranger, avait accoutumé chacun de nous à préférer son parti à la patrie. L'érudition allemande avait armé l'Allemagne pour la conquête; l'érudition française, non contente de nous interdire toute conquête, avait désorganisé notre défense : elle avait énervé nos volontés, paralysé nos bras; elle nous avait à l'avance livrés à l'ennemi.

Avec l'ouvrage de M. Zeller, il semble que nous entrions dans une voie nouvelle. Le banal engouement pour les étrangers a disparu; nous osons ouvrir les yeux, regarder leurs défauts, contrôler leurs prétentions. Le premier volume (les autres suivront à des intervalles de quelques mois) expose l'histoire de la race allemande depuis les origines jusqu'à l'an 800 de notre ère. Cette existence de dix siècles se résume en un seul fait, l'invasion. C'est une invasion continuelle, elle s'essaie longtemps; arrêtée par Marius, par Drusus, par Marc-Aurèle, elle est reprise à chaque génération. Tous les moyens lui sont bons; si elle ne peut réussir contre l'empire, elle se fera par l'empire et se couvrira du masque du service impérial. Elle l'emporte enfin, elle triomphe; la Gaule, l'Italie et l'Espagne lui sont livrées en proie. Elle règne : durant

trois siècles, l'invasion est à l'état permanent; elle est une institution, elle est, pour ainsi dire, l'institution unique de ces temps-là... Les Francs seuls font un continuel effort pour l'arrêter, les Francs, qui sont Teutons d'origine, mais qui ont eu cette singulière destinée d'être toujours les ennemis des Teutons, et qui depuis Clovis jusqu'à Charlemagne se sont épuisés à les combattre ou à les civiliser. Ils y réussissent à la fin; avec Charlemagne, l'invasion germanique est décidément arrêtée, et c'est au contraire la religion et la civilisation de la Gaule qui s'emparent de la Germanie.

Cette longue invasion n'inspire à M. Zeller ni la franche admiration des historiens allemands ni l'indulgence naïve des historiens français. Il n'a pas l'ingénuité de rabaisser l'empire romain; il n'abuse pas de quelques lignes déclamatoires de Salvien pour prétendre que la Gaule fût une « société pourrie. » Il ne lui semble pas que la Gaule eût besoin des Germains pour se régénérer. L'invasion lui apparaît tout simplement comme une série d'incursions de pillards qui n'avaient que la guerre pour gagne-pain. Ce « peuple-invasion », cette « race de proie » ne songeait pas du tout à régénérer l'humanité. L'auteur dit de ces hommes ce qu'en disent les documens de ce temps-là : ils aiment le vin, ils aiment l'or; ils se battent et s'assassinent entre eux pour se disputer cet or, ce vin, cette terre. Il décrit, d'après les chroniques, leur manière de combattre, et il signale déjà leur adresse et « leur feintise. » Il cite Grégoire de Tours sur les mœurs des Mérovingiens, et il ajoute : « Voilà la chasteté germaine. » Il parle de ces barbares qui, à peine convertis, mettaient la main sur les riches abbayes et les fructueux évêchés, et qui « installaient les vices germains sur les siéges chrétiens. » Il calcule les maux de l'invasion, les désordres des gouvernemens, l'administration mise à ferme, la justice disparue, l'explosion des convoitises, le débordement des débauches et des crimes, et il se demande si les plus mauvais empereurs romains ne valaient pas cent fois mieux que ces rois barbares, et si les époques les plus désolées et les plus tristes de l'empire n'étaient pas infiniment préférables au temps où les Germains ont régné. Il cherche ce que ces envahisseurs ont fait, et il ne trouve que des ruines, — ce qu'ils ont apporté au monde, et il ne trouve que désordre et brutalité. Il cherche en retour ce que la Germanie a reçu des peuples latins, et il trouve le christianisme, l'apaisement, la fixité au sol, l'art de bâtir des villes, l'habitude du travail, la civilisation. — Il montre que la Germanie, en tant que nation civilisée, est l'œuvre de Rome et de la Gaule. Il met surtout en lumière un fait caractéristique : c'est que le progrès intellectuel, social, moral, ne s'est pas opéré dans la race germanique par un développement interne, et ne fut jamais le fruit d'un travail indigène. Il s'est opéré toujours par le dehors. Du dehors lui est venu le christianisme, implanté par l'épée

puissante de Charlemagne; du dehors sont venus ceux qui lui ont appris à construire des villes; du dehors lui ont été apportées des lois qui fussent autre chose que de vagues coutumes, une justice qui fût autre chose que la guerre privée et le *wehrgeld,* une liberté qui fût autre chose que la turbulence. Elle a reçu du dehors la chevalerie, du dehors la liberté bourgeoise, du dehors l'idée d'empire, du dehors les lettres et les sciences, du dehors les universités, copie de notre vieille école parisienne, du dehors l'art gothique, imitation des cathédrales françaises, du dehors la tolérance religieuse, enseignée par la France aux catholiques et par la Hollande aux protestans. Un Allemand a fait cet aveu, que « la race allemande n'a jamais, par ses propres forces et sans une impulsion extérieure, fait un pas vers la civilisation. » M. Zeller remarque en effet que depuis César et Tacite jusqu'à Charlemagne, c'est-à-dire durant huit siècles, l'Allemagne a donné ce spectacle assez rare en histoire d'un pays absolument stationnaire, toujours barbare, toujours ennemi de la civilisation qui florissait tout près de lui. Pour la civiliser, il a fallu employer la force; les guerriers de Charlemagne ont dû courir vingt fois des bords du Rhin, de la Seine, de la Loire, pour soutenir en Germanie les missionnaires et les bâtisseurs de villes. La Germanie n'a pas fait le progrès; elle l'a reçu, elle l'a subi.

Cette manière de juger l'histoire de l'Allemagne est conforme aux documens historiques des siècles passés. Si nouvelle qu'elle puisse paraître, elle est ancienne; il n'y a guère qu'une cinquantaine d'années que nous nous étions accoutumés à voir les choses autrement. M. Zeller n'a eu qu'à écarter de son esprit le préjugé d'admiration que les historiens allemands et français avaient établi de connivence depuis un demi-siècle. Ce ne sont pas nos récens désastres qui ont appris à M. Zeller à connaître la Germanie. Le livre qu'il vient de publier était écrit il y a dix ans. La préface seule est nouvelle, et ce n'est pas elle que nous louons ici; nous oserons même dire qu'elle fait tache, qu'elle dépare un livre de pure science historique. Elle sent l'ennemi, et nous ne voudrions pas qu'un historien fût un ennemi. Elle est faite pour la guerre, et nous ne croyons pas en France que l'histoire doive être une œuvre de guerre. Dans le corps même de l'ouvrage, un ton d'amertume perce trop souvent. L'auteur semble avoir de l'antipathie et presque de la rancune à l'égard de son sujet. Il ne dit que la vérité ; mais il ne se cache pas d'être heureux quand la vérité est défavorable à l'Allemagne. Le fond est d'une érudition exacte et sûre; la forme est trop souvent celle de la récrimination et de la haine. Ce défaut choquera sans nul doute quelques lecteurs français; au moins ne saurait-il choquer les Allemands : quel est l'historien d'outre-Rhin qui jetterait la première pierre?

Assurément il serait préférable que l'histoire eût toujours une allure plus pacifique, qu'elle restât une science pure et absolument désinté-

ressée. Nous voudrions la voir planer dans cette région sereine où il n'y a ni passions, ni rancunes, ni désirs de vengeance. Nous lui demandons ce charme d'impartialité parfaite qui est la chasteté de l'histoire. Nous continuons à professer, en dépit des Allemands, que l'érudition n'a pas de patrie. Nous aimerions qu'on ne pût pas la soupçonner de partager nos tristes ressentimens, et qu'elle ne se pliât pas plus à servir nos légitimes regrets qu'à servir les ambitions des autres. L'histoire que nous aimons, c'est cette vraie science française d'autrefois, cette érudition si calme, si simple, si haute de nos bénédictins, de notre académie des inscriptions, des Beaufort, des Fréret, de tant d'autres, illustres ou anonymes, qui enseignèrent à l'Europe ce que c'est que la science historique, et qui semèrent, pour ainsi dire, toute l'érudition d'aujourd'hui. L'histoire en ce temps-là ne connaissait ni les haines de parti, ni les haines de race; elle ne cherchait que le vrai, ne louait que le beau, ne haïssait que la guerre et la convoitise. Elle ne servait aucune cause; elle n'avait pas de patrie; n'enseignant pas l'invasion, elle n'enseignait pas non plus la revanche. Mais nous vivons aujourd'hui dans une époque de guerre. Il est presque impossible que la science conserve sa sérénité d'autrefois. Tout est lutte autour de nous et contre nous; il est inévitable que l'érudition elle-même s'arme du bouclier et de l'épée. Voilà cinquante ans que la France est attaquée et harcelée par la troupe des érudits. Peut-on la blâmer de songer un peu à parer les coups? Il est bien légitime que nos historiens répondent enfin à ces incessantes agressions, confondent les mensonges, arrêtent les ambitions, et défendent, s'il en est temps encore, contre le flot de cette invasion d'un nouveau genre les frontières de notre conscience nationale et les abords de notre patriotisme. FUSTEL DE COULANGES.

CORRESPONDANCE.

A M. LE DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES*.

Saint-Patrice, 8 août 1872.

Monsieur,

La *Revue des Deux Mondes* a publié le 1er août un article de M. Ernest Duvergier de Hauranne intitulé *la République et les conservateurs*.

J'y trouve le passage suivant :

« Parmi les hommes qui représentent le parti conservateur, peut-être certains d'entre eux préfèrent-ils les solutions violentes, parce qu'ils voient dans le succès du radicalisme un espoir de réaction prochaine.

Ils pensent que le bien pourrait sortir de l'excès du mal, et ils spéculent d'avance sur les désordres qu'ils comptent provoquer. Un député royaliste n'écrivait-il pas dans un ouvrage récent (1) que l'avénement de la droite au pouvoir ne manquerait pas de soulever des troubles, mais qu'il ne fallait pas s'en inquiéter, car ces troubles mêmes feraient sa force en lui fournissant l'occasion de réunir tous les hommes d'ordre pour écraser le parti radical? *Ainsi* (conclut l'auteur) *on n'hésiterait pas à provoquer la guerre civile pour se donner l'occasion de vaincre,* et les hommes qui font ces calculs patriotiques osent encore se dire et se croire conservateurs! »

Si M. Ernest Duvergier de Hauranne avait cité en regard d'une telle accusation le passage de l'écrit auquel il fait allusion, j'aurais laissé au lecteur le soin d'apprécier si une seule de mes paroles peut en quoi que ce soit la justifier. Il a négligé de le faire. Je me vois donc obligé de réparer une omission. L'imputation dirigée contre mes opinions dont la *Revue des Deux Mondes,* sans doute par mégarde, s'est faite l'écho, est trop grave pour que je puisse garder le silence.

Il y a un mois et demi environ, au lendemain des élections du 9 juin, j'écrivais les paroles suivantes :

« Si, avant que l'assemblée ne se sépare, une proposition était faite à la tribune, signée par des noms considérables, affirmant qu'au retour de ses vacances le parlement sera appelé à nommer une commission de constitution, il est à peu près certain que M. Thiers en accepterait la prise en considération sans y mettre obstacle.

« Or c'est là ce que beaucoup de gens considèrent comme le seul moyen pratique de sortir de la situation actuelle *sans jeter le pays dans les surprises, dans les commotions,* tandis que l'étranger foule encore le sol de la patrie.

« Le dépôt d'une pareille proposition aurait pour premier résultat d'affirmer que, loin de s'affaiblir, loin de s'éteindre, l'assemblée vit; qu'elle n'a pas perdu toute énergie, et que le pays conservateur peut encore compter sur elle pour le sauver. Cet acte de virilité rassurerait l'opinion publique, donnerait du courage à ceux qui n'en ont plus, imprimerait à tous les bons citoyens une vigueur nouvelle pour se liguer contre le désordre. En un mot, l'exemple parti de haut aurait immédiatement son contre-coup dans le pays et chez les honnêtes gens.

« Un second effet se produirait en même temps et viendrait, lui aussi, au secours du parti de l'ordre. Ce serait le sentiment de fureur qui, à la vue d'un pareil acte, s'emparerait du parti radical. Lorsque celui-ci verrait la majorité de l'assemblée, qu'il croit blessée à mort, renaître à la vie, agir et se mettre en lutte ouverte avec lui, sa colère

(1) *Quelques mots sur la situation,* par le marquis de Castellane.

irait probablement jusqu'à se traduire par des actes de violence, dont le résultat serait de rapprocher de plus en plus les conservateurs et de réunir dans une action commune ceux qui sont responsables, c'est-à-dire les représentans de la nation. »

En écrivant ces dernières lignes, qui ont excité à un si haut point l'indignation de M. Ernest Duvergier de Hauranne, je ne pensais pas que les événemens viendraient si tôt les justifier, et cependant voilà que le seul fait d'avoir engagé la majorité de l'assemblée nationale à user de ses droits, à agir, suffit à soulever ces colères, ces rancunes, qu'un acte seul semblait devoir susciter.

Comment expliquer autrement les imputations, tout au moins étranges, dirigées contre mes paroles par M. Ernest Duvergier de Hauranne? A quel endroit de notre écrit est-il parlé de l'avénement *de la droite* au pouvoir? Où est-il dit que cet avénement soulèverait des troubles? Où avons-nous annoncé que ces troubles, nous les souhaitions, *parce que de l'excès du mal pourrait sortir le bien?*

Nous n'avons imprimé nulle part une seule de ces idées, par la bonne raison que nous ne les avons jamais partagées.

Nous avons souhaité de toutes nos forces l'*avénement du régime parlementaire,* que nous avions cru jusqu'ici devoir être particulièrement cher à M. Duvergier de Hauranne. — Ce régime amènerait l'avénement au pouvoir, *non pas de la droite, mais de la majorité conservatrice,* de celle à laquelle je me fais honneur d'appartenir; elle se compose de toutes les fractions libérales de l'assemblée nationale, depuis la droite modérée jusqu'à cette portion du centre gauche que M. Duvergier de Hauranne côtoie sans cesse sans y entrer.

Cette majorité-là est formée d'hommes qui peuvent avoir une préférence pour la forme monarchique, et qui n'éprouvent pas le besoin de rougir lorsqu'on les qualifie de monarchistes; mais avant tout *elle est française.* — Comme telle, en ce moment, elle a mis de côté ses préférences; elle accepte loyalement la république de M. Thiers, pour ne poursuivre qu'un but, la ligue des hommes d'ordre contre les hommes de désordre, et pour empêcher ainsi l'avénement au pouvoir de ceux qui en auraient bientôt fini de la société, si la France leur était livrée.

Cette ligue excite les colères du parti radical; elle amènera peut-être des actes violens. Eh bien! ce sont ces actes, s'ils venaient à se produire, devant lesquels, avons-nous dit, le grand parti de l'ordre ne devrait pas s'arrêter, et nous avons pu constater il y a peu de jours, à la façon énergique dont les troubles du département du Nord ont été réprimés, que nous n'étions pas les seuls à penser de la sorte.

Quant à prétendre que nous appelons de nos vœux les perturbations publiques, *parce que de l'excès du mal devrait sortir le bien,* ce sont là des affirmations que nous dédaignons de relever, car elles ne nous at-

teignent pas. Pareilles théories ne sauraient être celles d'aucun membre de la majorité conservatrice, d'aucun bon Français. M. Ernest Duvergier de Hauranne savait mieux que personne que nous sommes un de ceux qui de tout temps les ont le plus hautement répudiées. Comment expliquer alors qu'il nous les ait attribuées? C'est ce que nous ne nous chargerons pas de faire; nous laissons ce soin au public.

J'espère, monsieur, que, dans votre impartialité, vous voudrez bien reproduire cette lettre.

Agréez l'expression de ma considération très distinguée.

Marquis DE CASTELLANE, membre de l'Assemblée nationale.

De son côté, M. Duvergier de Hauranne nous adresse la lettre suivante en réponse à M. le marquis de Castellane :

Ragatz (Suisse), 23 août 1872.

Monsieur,

Le moment serait mal choisi pour se livrer à des récriminations. Le pays jouit avec une satisfaction bien naturelle de la trêve inespérée qui vient de se produire entre les partis. Je ne veux donc pas ranimer d'anciens débats en relevant et en réfutant une à une les assertions de mon collègue et ami M. le marquis de Castellane. J'y ai d'ailleurs répondu d'avance par la publication même qu'il me fait l'honneur de discuter.

Je tiens seulement à constater deux choses : la première, c'est que je me suis trompé sur les désirs de M. de Castellane en attribuant à ses paroles le sens qu'elles paraissaient avoir. Nous savons maintenant qu'en fondant ses calculs sur les « actes de violence du parti radical, » M. de Castellane n'entendait pas pousser les choses jusqu'à la guerre civile. Il est acquis également qu'en conseillant à l'assemblée de faire dans le plus bref délai possible une constitution applicable indifféremment à la monarchie ou à la république, il ne voulait en aucune façon préparer l'avénement plus ou moins déguisé de la monarchie. Enfin il est entendu que je me suis trompé en confondant la droite de l'assemblée avec la « majorité conservatrice, » celle qui, suivant les paroles de M. Thiers, se révèle par les votes. La droite et la majorité sont deux choses distinctes; je m'en étais toujours douté, et rien ne saurait me faire plus de plaisir qu'un tel aveu dans la bouche de M. de Castellane.

Le second point sur lequel je désire appeler votre attention est d'une importance beaucoup plus grande. Je veux parler de l'heureux changement qui s'est accompli depuis quelques semaines dans l'attitude de ceux qui passaient jusqu'à ce jour pour les adversaires du gouvernement actuel. Il y a deux mois, vous vous en souvenez, ces hommes d'état se

mettaient en campagne et annonçaient à qui voulait l'entendre qu'ils allaient constituer un parti d'opposition parlementaire pour s'emparer du pouvoir à la première occasion favorable. Ils allaient jusqu'à dire qu'ils étaient las des équivoques, qu'ils voulaient en sortir à tout prix, et que pour avoir enfin une situation nette ils étaient prêts à jouer le rôle de minorité, jusqu'au jour où le pays reviendrait aux idées conservatrices, dont ils se vantaient d'être les seuls défenseurs. Aujourd'hui ces mêmes hommes se déclarent pleinement satisfaits; le régime actuel ne leur paraît plus une équivoque. « La majorité, disent-ils, a reconquis son chef, » et la république elle-même trouve grâce devant eux. Peu s'en faut qu'ils ne chantent victoire et qu'ils ne prennent à leur compte le succès de la politique de M. Thiers, comme si cette politique était la leur, et comme s'ils ne l'avaient pas combattue de tout leur pouvoir.

Que s'est-il donc passé? Faut-il croire, comme l'affirmait dernièrement un homme grave, que le gouvernement a joué la comédie en proclamant la république conservatrice, et que, sitôt la gauche dupée par ce grossier stratagème, il s'est hâté de revenir à ses anciennes affections, c'est-à-dire à la monarchie parlementaire? Rien dans sa conduite ni dans son langage n'autorise ses nouveaux partisans à faire de pareilles insinuations. La politique de M. Thiers est restée constamment la même, indépendante de tous les partis, opposée à toutes les opinions extrêmes, et, si l'une d'entre elles est venue plus souvent que les autres s'exposer à des reproches mérités, elle ne doit s'en prendre qu'à elle-même; elle a été la plus maltraitée, parce qu'elle a été la plus présomptueuse, la plus maladroite et la plus turbulente. Dirons-nous encore, comme on l'a également affirmé, qu'il y avait un malentendu entre les chefs de la droite et le président de la république? Je vous avoue que j'ai peine à croire à ce malentendu entre des hommes politiques sérieux, auxquels la situation présente de la France commande impérieusement de ne pas se diviser sans des motifs graves. A qui feront-ils croire qu'ils aient pris M. Thiers pour un révolutionnaire, ou qu'ils l'aient cru capable d'un coup d'état? Ce sont là des contes de vieille femme dont certains journaux réactionnaires peuvent se servir pour effrayer la foule, mais qui n'ont jamais pu être pris au sérieux par les chefs de la droite. La vérité, c'est qu'en déclarant la guerre à M. Thiers ils espéraient lui arracher le pouvoir et provoquer contre lui un mouvement des opinions conservatrices. S'ils se ravisent à présent, c'est qu'ils ont compris qu'ils faisaient faute route, et que le pays ne voulait pas les suivre.

Eh bien! monsieur, quoi qu'en dise M. de Castellane, ce changement me plaît, loin de m'indigner. J'y vois un heureux symptôme de la pacification qui commence à se faire, et une confirmation éclatante de la politique que je m'efforce de soutenir, et que vous avez vous-même adoptée avec tant de raison. Cette politique, nos adversaires eux-mêmes

cherchent en ce moment à nous la dérober, parce qu'elle est la seule possible. Quel plus grand compliment pourraient-ils nous faire? M. de Castellane nous déclare que ses amis sont Français avant d'être royalistes, et qu'ils ne demandent à la république que de maintenir l'ordre. Comment n'en serions-nous pas enchantés, nous dont les sentimens sont les mêmes et qui ne désirons pas autre chose? Bien plus, ils triomphent de leur propre défaite; ils oublient la conduite qu'ils ont tenue depuis dix-huit mois, et ils revendiquent presque pour eux-mêmes la paternité de cette république conservatrice, dont le nom seul les mettait en fureur il y a quelques jours. A Dieu ne plaise que nous les en blâmions! ce n'est pas nous qui pouvons nous en plaindre. Leur conversion, pour être tardive, n'en est que plus précieuse; elle est un hommage involontaire rendu par eux à la force des choses et à la cause que nous soutenons.

On me dira que la joie qu'ils affichent en ce moment n'est peut-être pas beaucoup plus sincère que leurs griefs n'étaient fondés il y a quelques jours. Qu'importe aux républicains conservateurs? Nous n'avons pas la prétention de sonder les consciences, ni encore moins de les contraindre. Le fait nous suffit, et nous comptons sur l'avenir pour en développer les conséquences. Hier les chefs de la droite montaient à l'assaut du pouvoir; aujourd'hui ils sentent la nécessité de faire la paix avec la république. M. de Castellane, à leur exemple, vous déclare qu'il accepte, au moins pour le moment, la république conservatrice de M. Thiers. Ce n'est pas nous qui lui en fermerons les portes. Si même il veut qu'elle soit son ouvrage et s'il tient beaucoup à s'en attribuer le mérite, nous ne nous y opposerons pas; nous le laisserons dire sans y mettre aucun amour-propre d'auteur. Oui, je le veux bien, la république conservatrice est non pas l'œuvre de ceux qui luttent pour elle depuis un an, mais celle des hommes qui vont à Anvers saluer le roi légitime, qui font chaque jour de nouveaux complots parlementaires, qui rédigent des manifestes monarchiques (d'ailleurs prudemment gardés en portefeuille), et qui s'en vont tous les trois mois déclarer la guerre au gouvernement. Qu'il en soit ainsi, si bon leur semble et si cette illusion peut adoucir l'amertume de leur sacrifice. Ce n'est pas ici une question de parti ou une lutte de personnes. Laissons-leur donc l'innocente consolation de couvrir leur retraite par quelques rodomontades. Peu nous importe qu'ils se disent victorieux ou vaincus, pourvu qu'ils nous aident loyalement à fonder les institutions auxquelles est attaché, suivant nous, l'avenir de la France.

Veuillez agréer, etc. ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

I.

LA PREMIÈRE ARMEE DE LA LOIRE.

I. *La première armée de la Loire*, par le général d'Aurelle de Paladines. — II. *Orléans*, par le général Martin des Pallières. — III. *La deuxième armée de la Loire*, par le général Chanzy. — IV. *La Guerre en province*, par M. Ch. de Freycinet. — V. *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, par W. Blume, major au grand état-major prussien, traduction du capitaine Costa de Cerda. — VI. *Guerre des frontières du Rhin, 1870-1871*, par le colonel Rüstow, traduction du colonel Savin de Larclause, 2 vol. — VII. *La Campagne de 1870*, par le correspondant du *Times*, etc.

Une nation qui depuis César a passé pour la race la plus guerrière du monde, qui a grandi dans les combats et par les combats au point d'exciter l'envie ou les ombrages des autres peuples en s'enivrant elle-même de ses propres succès, cette nation, une fois de plus descendue dans l'arène, se sent tout à coup frappée dans sa puissance et dans son orgueil. A peine a-t-elle le temps de se reconnaître dans cette carrière de foudroyantes déceptions où elle est lancée à l'improviste. Elle se croyait invincible, elle est vaincue presque avant d'être entrée en campagne. Elle se fiait avec une sorte de superstition à son vieux prestige, à la puissance de son organisation militaire, à l'habileté entraînante et hardie de ses généraux, et en un clin d'œil elle voit son organisation militaire

pulvérisée, ses armées régulières coupées, cernées et captives, ses généraux paralysés par une stratégie qui surprend et déconcerte leur courage. Elle se flattait, on la flattait d'une de ces grandes marches soudaines qui la portaient autrefois sur le sol ennemi, dans les capitales européennes, et au premier choc elle voit ses frontières rompues, ses provinces livrées à l'implacable invasion qui déborde sur son territoire, ses villes assiégées et tombant l'une après l'autre. C'est l'histoire de 1806, d'Iéna, qui recommence, et cette fois contre la France. Quoi encore! le premier auteur de la guerre, l'empire tombe, la république naît au coup de tocsin de Sedan, et alors par une dernière illusion, on se figure du moins qu'on va pouvoir opposer à l'envahisseur les levées en masse, les armées improvisées, les murs inexpugnables de Paris; mais non, tout est inutile, la résistance est vaincue jusque dans ses derniers retranchemens, jusque dans ses derniers efforts, et il ne reste plus qu'à rendre les armes, à subir la poignante nécessité d'une paix achetée au prix d'un démembrement, d'un déchirement de l'indissoluble territoire de France. Comment cette tragédie militaire et nationale s'est-elle accomplie? Comment a-t-elle été possible?

Rien n'est plus simple, dit l'un, le premier de tous, celui qui s'efforce aujourd'hui de relever la France et de lui refaire une armée, — ce qui est arrivé est la suite de toutes les fautes qui ont été commises.

Première faute, on s'est jeté étourdiment, précipitamment, dans une guerre pour laquelle on n'était pas prêt, sans même se donner le temps de rassembler, d'organiser les forces dont on aurait pu disposer, qui en quelques semaines auraient pu doubler nos contingens. On est parti en désordre avec des régimens incomplets, au milieu de toutes les difficultés d'une formation fiévreuse, d'une mobilisation bien plus compliquée que celle de la Prusse. Seconde faute, on n'a pas eu même le bénéfice de cette apparente rapidité; on est resté vingt jours à piétiner sur place, avec des corps insuffisans, mal liés, disséminés de Thionville à Belfort, sans prendre une position militaire, en face d'un ennemi qui s'avançait en masse, prêt à s'enfoncer comme un coin dans nos lignes débiles. Troisième grande faute, après des revers qui auraient dû être un avertissement, on n'a pas su prendre un parti et se replier; avec une armée nouvelle formée en toute hâte, déjà démoralisée, on a cru pouvoir aller se jeter sur des armées victorieuses qui manœuvraient autour de nous, sur « la muraille d'airain » qui d'heure en heure étreignait Metz, — on est allé à Sedan! Dernier malheur enfin, on avait joué le tout pour le tout dès le premier jour; à partir de ce moment, la France a pu résister encore avec courage, elle ne pouvait plus se re-

lever, parce qu'elle n'avait plus que des apparences d'armées, parce qu'elle avait perdu tous ses effectifs réguliers et tous ses cadres à Sedan, puis à Metz. Tout est là, tout vient de là, la Prusse était prête, la France ne l'était pas (1). — Non, dit un autre, qui a eu le douloureux mérite de pressentir nos désastres bien avant la guerre, dès 1867, non, dit le général Trochu, cela ne suffit pas pour tout expliquer. La France a été la victime d'une catastrophe qui se préparait depuis longtemps. Elle a subi le sort de tous les peuples qui ont une éclatante légende et qui « périssent par leur légende. » La France a péri pour s'être enivrée de sa légende napoléonienne, pour avoir vécu d'illusions et d'infatuations, en se répétant à elle-même qu'elle était la grande nation, qu'elle avait toujours les premiers soldats du monde, et en négligeant tout ce qui pouvait la maintenir à son rang par la vigueur rajeunie des institutions, par une séve incessamment renouvelée. Les révolutions par leurs influences, les gouvernemens eux-mêmes par leurs captations ou par leurs faux systèmes ont aidé à la décadence croissante de l'esprit militaire. On n'a plus connu ces grands mobiles, ces fortes vertus qui font les armées, l'abnégation, le dévoûment, le travail, la discipline. On s'est livré aux habitudes frivoles, aux calculs tout personnels, aux préoccupations de l'avancement et des distinctions. Il y avait toujours des soldats, des chefs vaillans, l'armée n'existait plus avec ses qualités nécessaires de cohésion, d'émulation virile, d'instruction sérieuse et de solidité. — Non, non, ce n'est point encore cela, diront bien d'autres. La France a dû ses désastres à des raisons plus générales et plus profondes, à la confusion de toutes les idées, à l'invasion de tous les instincts matérialistes et amollissans de bien-être et de jouïssance, à ce cosmopolitisme énervant qui éteint dans l'âme d'un peuple jusqu'au sentiment de la patrie.

Ainsi on va à la recherche des explications, et toutes ces causes qu'on se plaît à énumérer ne s'excluent pas, elles se complètent comme pour former la philosophie amère de nos malheurs. Elles agissent ensemble ou partiellement selon les circonstances dans cette sanglante crise nationale qui d'un seul coup a dépassé les grandes invasions de 1814 et de 1815. La question est maintenant de serrer de plus près ce drame à la fois militaire et politique de 1870, qui six mois durant semble échapper à toute direction, où tout se mêle et se confond, la révolution et la guerre, le patriotisme et l'esprit d'aventure, les inspirations les plus généreuses et les passions les plus meurtrières ou les plus bruyantes. Ces événe-

(1) Discours de M. Thiers, séance de l'assemblée nationale du 9 juin 1872.

mens d'ailleurs commencent à n'avoir plus rien de mystérieux, ils prennent par degrés leur vraie physionomie et leur caractère. Ce qu'on n'apercevait pas ou ce qu'on avait de la peine à comprendre dans la fumée du combat, on peut le saisir plus distinctement. Les documens et les révélations ne manquent plus. La lumière vient un peu de tous les côtés, d'Allemagne et de France, de l'état-major prussien et de nos généraux, des belligérans et des neutres, de ceux qui ont été acteurs ou observateurs et qui racontent ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils ont vu, des enquêtes parlementaires qui instruisent le procès de toutes les responsabilités de la guerre. Ce n'est point encore l'histoire tout entière sans doute, c'est le commencement de l'histoire par le concours de tous les témoignages sérieux, passionnés ou intéressés, qui forment déjà comme une littérature de nos désastres, qui substituent peu à peu la réalité à ce tissu de malheurs légendaires.

Je voudrais, avec tous ces récits qui se succèdent, essayer de préciser ce que j'appellerais volontiers la vérité *vraie* sur les hommes et sur les choses, sur cette campagne de 1870, qui n'est plus à un instant donné qu'un ensemble d'efforts brisés, d'épisodes incohérens, de tentatives désespérées et inutiles. Jusqu'au 4 septembre, c'est la guerre de l'empire, marquée par les premiers combats et les premiers désastres, par la catastrophe de Sedan et par cet investissement de Metz qui prépare une autre capitulation, dernier et sombre épilogue de la période impériale. A partir du 4 septembre et en dehors de cette agonie de Metz, qui appartient encore à l'empire, c'est la guerre de la défense nationale ramassant les tronçons de l'épée de la France, disputant pied à pied le pays à l'invasion jusqu'au moment où la résistance expire partout à la fois, sous les murs de Paris, aux frontières de Suisse et au Mans. Quelle est justement la vérité sur cette seconde partie de la lutte, sur cette guerre de la défense nationale où Paris et la province essaient vainement de se rejoindre? Quelle est la part des chefs militaires et des dictatures improvisées qui disposent des forces de la France? Qu'a-t-on fait, en un mot, ou qu'a-t-on voulu faire? C'est là le tragique problème qui se débat encore, et ce qui apparaît certainement désormais, c'est que, s'il y a eu d'invincibles fatalités, il y a eu aussi, après comme avant le 4 septembre, tout ce que l'aveuglement et la présomption peuvent accumuler de fautes, tout ce que la politique peut jeter de contre-temps et de confusions dans une entreprise militaire déjà presque impossible par elle-même.

I.

Une méprise étrange plane encore sur ces événemens, sur cette heure d'angoisse où l'empire, en s'écroulant, laissait à un gouvernement nouveau l'héritage et la responsabilité d'une lutte déjà plus qu'à moitié désespérée. Pouvait-on s'arrêter au 4 septembre, au lendemain de Sedan, cet autre Waterloo, bien plus terrible que le premier, éclatant dès le début d'une campagne? Devait-on se hâter de plier sous la mauvaise fortune, ne fût-ce que pour limiter les sacrifices qu'on pouvait avoir à faire? La lutte jusqu'au bout, la lutte à outrance n'a-t-elle été que le coup de désespoir et d'audace d'un pouvoir d'aventure sorti d'une révolution? Rien n'est plus facile, après ce qui s'est passé, que d'accabler le gouvernement de septembre sous le poids des désastres qu'il n'a pas pu empêcher et qu'il a peut-être aggravés. La guerre de la défense nationale n'a pas été plus heureuse que la guerre de l'empire; mais ce serait assurément la plus singulière illusion de croire que cette guerre, on était libre de la décliner ou de l'accepter, que, si le régime impérial était resté debout, il aurait pu faire la paix. Les bonapartistes le crient sans cesse aujourd'hui, parce qu'ils pensent alléger ainsi les responsabilités de l'empire, et, chose plus curieuse, ces hommes de septembre qu'on accuse, quelques-uns du moins, n'étaient point éloignés, aux premiers jours de leur avénement, d'avoir la même idée dans un autre sens; ils avaient la naïveté de croire que, puisque celui qui avait déchaîné la guerre était désormais hors de cause, la réconciliation des deux peuples redevenait possible, que la révolution dont ils étaient les chefs pouvait désarmer ou désintéresser l'Allemagne victorieuse. M. Jules Favre était conduit à Ferrières par cette illusion généreuse d'une diplomatie candide; ce n'était qu'une illusion qui s'évanouissait à l'instant sous le sarcasme tranchant et hautain de M. de Bismarck.

La vérité est que la paix après Sedan était aussi impossible pour le gouvernement de la défense nationale que pour l'empire lui-même, parce que dès ce moment, pour l'Allemagne, il n'y avait point de paix sans la cession de l'Alsace, et qu'aucun pouvoir, quel qu'il fût, n'aurait pu souscrire à l'impitoyable loi de la guerre. La paix était impossible, parce que la France, si cruellement éprouvée qu'elle fût, n'était point arrivée à ce degré d'épuisement où l'on se soumet à tout; elle se sentait encore pleine de force et de ressources, elle était plus exaspérée que découragée. Rendre les armes, livrer l'intégrité nationale après un mois de combat, c'eût été une de ces trahisons d'un peuple envers lui-même qui ressemblent à un sui-

cide. Qui aurait osé, qui aurait pu en ce moment signer la paix, à moins de commencer par étouffer jusqu'à la dernière palpitation de patriotisme dans le pays et d'être réduit peut-être à subir le secours ou la connivence de l'ennemi victorieux pour comprimer les révoltes du cœur national? Si c'était une « folie, » c'était la folie de tout le monde. Les bonapartistes n'en étaient pas encore à représenter comme un bienfait la chance de se racheter au prix d'une mutilation de nationalité, sans avoir épuisé la résistance.

Continuer la guerre était donc une sorte de fatalité à laquelle on ne pouvait se dérober. Il est bien clair seulement que, par la catastrophe militaire de Sedan, comme par le coup d'état populaire du 4 septembre, tout était changé, que cette guerre nouvelle, inévitable, pleine d'inconnu, qui allait commencer, s'engageait dans des conditions étrangement compromises. Qui ne se souvient de ces jours d'anxiété où la situation s'aggravait d'heure en heure, où, avec la volonté de combattre, on ne savait si on aurait le temps de retrouver des moyens de combat, où il fallait chercher à tâtons et dans la fièvre les hommes, les armes, les approvisionnemens, pour soutenir un siége à Paris, pour reprendre la campagne au dehors? Les armées allemandes désormais libres s'avançaient cependant par toutes les routes au cœur de la France; dès le 15 septembre, leurs têtes de colonne étaient à Meaux, et pour reconstituer les forces françaises en face de l'ennemi, pour reprendre d'une main vigoureuse la direction de cette lutte inégale, que restait-il? Un pouvoir sorti d'une émotion publique, un gouvernement de bonne volonté et de hasard qui pouvait avoir les meilleures intentions, mais qui portait en lui-même les germes de toutes les faiblesses, l'incohérence d'une origine révolutionnaire, les préjugés de parti, l'inexpérience des affaires.

On en était là lorsque, le cercle de l'investissement se resserrant et se fermant tout à coup le 19 septembre, Paris et la province se trouvaient séparés avant qu'on eût eu la prévoyance ou le temps de se mettre en garde contre cette désastreuse éventualité. Tout ce qu'on avait imaginé de mieux à l'approche de l'investissement avait été en effet d'expédier à Tours une délégation de deux médiocres vieillards et d'un homme de guerre, l'amiral Fourichon, qui aurait pu certainement rendre les plus utiles services, s'il n'eût été immédiatement assailli par toutes les influences de révolution. M. Crémieux, M. Glais-Bizoin, l'amiral Fourichon, c'était toute l'autorité politique en province, et ici évidemment éclate la première faute dans cette période nouvelle. Le gouvernement de la défense nationale, né à Paris, composé des députés de Paris, n'avait vu que Paris, sous prétexte que là « se concentraient

les espérances de la patrie, » que « là où était le combat, là devait être le pouvoir. » Il trouvait tout simple, comme il le disait dans une de ses premières proclamations, que « la population parisienne eût choisi pour chefs les mandataires qu'elle avait déjà investis de sa confiance. » C'était assez simple en apparence, c'était surtout selon la tradition révolutionnaire; seulement, avec cette idée si simple, on arrivait à une situation telle que pendant cinq mois la France tout entière devait rester sous la dictature de la députation parisienne prisonnière des Prussiens, que tous les intérêts nationaux, même les relations extérieures, allaient dépendre d'une ville investie d'où rien ne pouvait s'échapper que par les airs, — de sorte que dans la plus redoutable des crises, entre la province et Paris, il y avait tout à la fois une indissoluble solidarité de gouvernement et une impossibilité presque absolue de combiner une action commune.

Ce n'était peut-être que d'une gravité relative pour Paris, la ville aux immenses ressources où tout était concentré, où l'on avait appelé dès le premier jour tout ce qu'on avait pu réunir de forces et où le gouvernement restait presque tout entier. C'était un désastre pour la province, qui se trouvait subitement livrée à elle-même, à ses incertitudes, avec une révolution sur les bras, au moment où elle aurait eu le plus grand besoin d'être soutenue et rassurée, de sentir une direction énergique et précise. C'est ici que commence réellement cette guerre de province, et pour se préparer à cette lutte inattendue tout était à faire. Qu'on se rappelle un instant ce qu'était cette situation militaire après un mois de combats, c'est-à-dire de défaites. Pour pouvoir porter à la fin de juillet et aux premiers jours d'août un peu plus de 200,000 hommes sur le Rhin, il avait fallu épuiser l'armée française, envoyer tous les régimens, tant les effectifs des corps étaient appauvris et insuffisans. Pour faire l'armée de Sedan, on avait été obligé de ramasser tout ce qui n'était pas enfermé à Metz, d'appeler l'infanterie de marine, d'improviser déjà des régimens de marche avec les dépôts, avec les quatrièmes bataillons, de telle sorte que le jour où de ces deux armées l'une était captive, l'autre immobilisée sous les murs de Metz, il ne restait plus rien, ni soldats ni cadres. Un des historiens de cette guerre, le général Martin des Pallières, qui s'est retrouvé sur la Loire après avoir vaillamment conduit l'infanterie de marine à Sedan, assure qu'on pouvait disposer encore de plus d'un million d'hommes. Évidemment la France n'était point épuisée. Le corps législatif, dans le dernier mois de son existence, avait voté des levées nouvelles qui, avec les gardes mobiles, offraient une ressource considérable; mais ces hommes, dont la plu-

part n'avaient jamais manié une arme, étaient dispersés un peu partout, les uns dans les dépôts, les autres sur les chemins, le plus grand nombre encore dans leurs foyers. Il fallait les rassembler, les armer, les équiper; il fallait avoir des officiers, des sous-officiers, pour faire de tout cela des corps constitués; il fallait enfin avoir des généraux, qu'on ne pouvait plus trouver que parmi les vieux serviteurs passés à la réserve ou parmi des chefs plus jeunes qu'on ne connaissait pas. Ce qu'il y avait de plus effectif dans les forces françaises de province était une division, bien incomplète elle-même, appelée d'Afrique et destinée à devenir le noyau le plus solide du 15e corps, dont l'organisation commençait dès le 20 septembre à Bourges sous la direction du général de Lamotterouge. Ces premiers contingens, ébauche de la future armée de la Loire, un rassemblement formé dans l'est sous le général Cambriels, qui allait être promptement obligé de se replier des défilés des Vosges sur Besançon, des groupes incohérens de mobiles bretons dans l'ouest sous le général Fiereck, c'était là pour le moment toute la puissance militaire de la France.

S'il y avait eu un gouvernement serieux, il aurait compris aussitôt qu'avant de rien entreprendre la première condition était de se réorganiser, que, pour obtenir de la France l'immense effort qu'on allait lui demander, il fallait au moins gagner sa confiance, éviter surtout de troubler ou de décourager son patriotisme par le spectacle des divisions, du désordre, du gaspillage et de l'intrigue. L'amiral Fourichon le sentait et n'y pouvait rien. M. Crémieux et M. Glais-Bizoin étaient assurément fort embarrassés de leur omnipotence, ils ne se rendaient même pas compte des difficultés les plus élémentaires d'une œuvre à laquelle ils n'avaient à donner qu'une frivole sénilité. Ils s'agitaient dans la confusion, laissant l'anarchie envahir les plus grandes villes, Lyon, Marseille ou Toulouse, — les esprits s'aigrir partout, les bonnes volontés s'égarer. Au lieu d'être le centre d'une activité coordonnée et féconde, Tours commençait à devenir le rendez-vous bruyant et banal de tous les solliciteurs à la recherche d'un grade ou d'un emploi, de tous les inventeurs de combinaisons merveilleuses, de tous les poursuivans de marchés équivoques, de tous les oiseaux de proie des révolutions et des grandes crises politiques.

Tours allait être pour deux mois le caravansérail tumultueux et bariolé de la défense nationale. Cette délégation de province croyait faire beaucoup, et elle ne faisait rien. Elle se nourrissait de si étranges illusions que, dès le 29 septembre et le 1er octobre, elle écrivait au gouvernement de l'Hôtel de Ville : « La province se lève et se met en mouvement... Notre seule et immense préoccupation

est d'activer l'organisation des forces destinées à débloquer Paris... Les contingens militaires forment désormais deux armées comprenant chacune environ 80,000 hommes, l'une sur la Loire et qui va s'avancer sur Paris, l'autre ayant pour centre... » L'armée de 80,000 hommes sur la Loire, c'était tout simplement le premier noyau du 15e corps, qu'on se hâtait, dès les premiers jours d'octobre, de pousser en avant d'Orléans, à la rencontre de l'armée allemande, qui débordait déjà jusqu'à Toury, au-delà d'Étampes. Le résultat était facile à prévoir avec des hommes mal armés, mal équipés, mal soutenus par une artillerie insuffisante : ce fut la retraite précipitée de ces forces novices après un combat assez vif à Artenay, — retraite suivie de la première occupation d'Orléans par le corps bavarois de von der Tann et couronnée par la révocation du général de Lamotterouge, qui pourtant n'avait fait qu'obéir à un ordre venu de Tours en envoyant ses bataillons au feu avant l'heure. C'est du reste le système qu'on commençait à suivre avec les généraux. On destituait le général de Lamotterouge à Orléans, on emprisonnait ou on laissait emprisonner le général Mazure à Lyon. On organisait de cette manière, à la mode révolutionnaire, si bien que l'amiral Fourichon, impuissant et indigné, ne voulait plus rester chargé de l'administration de la guerre, et, — chose curieuse en un tel moment, — pendant quelques jours, il n'y avait plus même de ministre de la guerre !

C'est alors que M. Gambetta tombait subitement à Tours comme un messager de Paris investi, venant porter à la province le mot de ralliement de la défense et, pour ainsi dire, la parole vivante de la grande cité assiégée. Quelle était à ce moment, au 9 octobre, la situation militaire? Paris était fermé depuis vingt jours déjà et si étroitement bloqué, que rien ne pouvait plus passer à travers les lignes prussiennes. L'investissement une fois organisé, l'état-major allemand, campé à Versailles, s'était occupé de la protection extérieure du blocus. Il avait immédiatement jeté dans la Beauce des divisions de cavalerie avec quelque infanterie pour nettoyer le pays, pour disperser les rassemblemens qu'on rencontrerait, et surtout pour assurer le ravitaillement de l'armée de siége par un système de larges et implacables réquisitions. Dans l'ouest, des détachemens s'avançaient sur Chartres. Dans la direction de la Loire, par Étampes, les premiers cavaliers lancés en avant étaient bientôt suivis du corps bavarois tout entier sous les ordres du général von der Tann, à qui on donnait de plus une division d'infanterie prussienne et une nouvelle division de cavalerie. C'est justement cette armée qui, après le combat d'Artenay, allait occuper Orléans le 11 octobre, et qui était destinée à jouer un certain rôle dans les affaires de la Loire.

A partir de ce moment, les Allemands restaient maîtres de cette zone d'Orléans à Chartres, qu'ils sillonnaient de toutes parts, exerçant des représailles sanglantes au moindre signe de résistance, détruisant de malheureux villages comme Ablis, où des uhlans et des hussards de Slesvig avaient été maltraités, bombardant et brûlant Châteaudun défendu par les volontaires parisiens de Lipowski, renouvelant en un mot les traditions de la guerre de trente ans en pleine Beauce. Dans l'est, le général de Werder, libre de ses mouvemens après la chute de Strasbourg le 28 septembre, était déjà en marche pour refouler le général Cambriels en s'ouvrant la route de la Saône et de Dijon. Quant aux forces françaises, à part les francs-tireurs, qui se répandaient un peu partout et qui harcelaient plus qu'ils n'arrêtaient l'ennemi, en dehors de l'armée de Metz, dont on ne savait rien si ce n'est qu'elle retenait encore devant elle 200,000 Allemands, tout se réduisait à ce 15e corps dont une partie venait d'être battue en avant d'Orléans et se repliait en toute hâte derrière la Loire pour ne s'arrêter qu'au fond de la Sologne. Si les Allemands s'étaient sentis plus forts ou avaient été plus hardis, ils pouvaient évidemment tenter une pointe sur Bourges ou sur Tours, ils n'auraient pas rencontré une résistance sérieuse et organisée. On en était là au 10 octobre, au lendemain de l'arrivée de M. Gambetta, et l'unique question était de savoir si le nouveau-venu portait réellement à la défense nationale la direction, l'impulsion qui lui avait manqué jusque-là.

Si jamais homme eut la chance d'arriver au bon moment, c'est M. Gambetta. Il avait pour lui la jeunesse, une parole vibrante, un patriotisme plein de feu et jusqu'à la couleur romanesque de son évasion de Paris à travers les airs. Ce qu'il y avait d'un peu merveilleux dans ce voyage en ballon parlait à l'imagination publique, et faisait au nouveau représentant de la défense une sorte de popularité qui pouvait l'aider singulièrement. Ce qui est certain, c'est que les circonstances lui créaient un rôle exceptionnel, c'est qu'il avait été envoyé justement pour suppléer à l'insuffisance de la délégation de province, et que dans cette situation il pouvait beaucoup. A peine arrivé, il se mettait à l'œuvre, prenait hardiment le ministère de la guerre et le ministère de l'intérieur, appelant auprès de lui un ingénieur, M. de Freycinet, qu'il décorait du titre assez étrange et assez vague de délégué du ministre de la guerre. Par le fait, c'était une vraie dictature politique et militaire. Assurément les difficultés étaient immenses, elles étaient d'autant plus graves que les plus simples élémens d'organisation manquaient, qu'on était souvent réduit à procéder au hasard. On n'avait ni dossiers du personnel de l'armée, ni états du matériel, ni cartes de la France. Tout était resté à Paris, et s'il y avait à Tours un ministre

de la guerre, même un délégué du ministre, il n'y avait point, à proprement parler, de ministère de la guerre. L'administration se composait de quelques employés qui réunissaient dans leurs mains tous les services, recrutement, formation des corps d'armée, artillerie, transports, approvisionnemens. Il fallait tout improviser au jour le jour en face de l'ennemi, et je ne veux pas dire que dans cette crise de la défense M. Gambetta n'ait rien fait. Il est certain au contraire qu'en arrivant dans un moment où tout paraissait perdu il avait au moins le mérite de ne pas désespérer, de communiquer partout autour de lui un feu nouveau, de raviver dans le pays la passion de la résistance, si bien qu'en quelques jours tout semblait prendre un autre aspect. Malheureusement M. Gambetta avait une activité plus apparente que réelle, plus remuante qu'efficace, et tout ce qu'il faisait, il le marquait du sceau de ses illusions, de sa présomption, de ses intempérances d'avocat, de ses préjugés de parti.

L'erreur de M. Gambetta était de se croire revenu à 1792, de se figurer qu'en parlant le langage ou en employant quelques-uns des procédés de cette époque, il allait en renouveler les miracles. Sans doute il avait la préoccupation de la défense nationale; mais il était encore plus préoccupé de la république, à laquelle il subordonnait tout, même la direction de la guerre, même la souveraineté de la France, et il était si complétement enivré de sa dictature qu'il n'écoutait rien, qu'il en venait bientôt à n'être pas plus d'accord avec le gouvernement de Paris, qui l'avait envoyé, qu'avec M. Grévy, qui était pourtant, lui aussi, un républicain, ou avec M. Thiers, dont il redoutait l'influence modératrice. M. Gambetta ne se contentait pas d'être un dictateur politique, il voulait être un dictateur militaire; il avait la prétention d'inspirer des plans de campagne, de conduire la guerre, et il ne voyait pas qu'en agissant ainsi non-seulement il s'exposait par ignorance à tomber dans des méprises qui ont été la risée du monde, mais de plus il froissait les généraux dans leur dignité, dans leur intelligence, dans le sentiment de leur responsabilité.

Assurément M. Gambetta et son lieutenant, M. de Freycinet, avec l'autorité sans limites dont ils disposaient, auraient pu faire beaucoup : ils n'avaient tout simplement qu'à rester dans leur rôle, à organiser les forces nationales, à préparer les armées, à les approvisionner, en laissant aux chefs militaires le devoir et la responsabilité de l'action; mais cela ne suffisait pas pour être un Carnot! Au lieu d'administration, on faisait de la stratégie, on écrivait aux généraux pour leur expliquer comment « trois ou quatre bons chevaux valaient mieux que trois cents médiocres » pour faire des re-

connaissances, comment il fallait manœuvrer « de manière à prendre l'ennemi entre deux feux et à lui infliger enfin une de ces surprises dont nous avons été si souvent victimes. » Au lieu de soutenir des chefs militaires qui étaient aussi embarrassés que malheureux et qui ne marchandaient pas leur dévoûment, on les laissait maltraiter, on les entourait de suspicions et on les brisait. Lorsque après tant de déceptions on aurait dû parler au pays le langage d'une virile sincérité, on le nourrissait de proclamations tribunitiennes et de bulletins qui transformaient des escarmouches en batailles, des défaites en victoires, qui trompaient Paris sur la province et la province sur Paris. Là où il aurait fallu enfin de la fermeté, du sang-froid, de la méthode, on se démenait dans la confusion. On jetait l'argent de la France dans des marchés dont l'histoire se fait aujourd'hui, et on croyait multiplier les forces nationales par l'improvisation de corps d'armée qu'on poussait en avant sans se demander s'ils existaient réellement, s'ils pouvaient marcher et combattre. On éprouvait le besoin de s'étourdir et d'étourdir l'opinion par des apparences d'activité foudroyante, par des promesses qu'on ne pouvait tenir. M. Lanfrey disait à cette époque, en pleine guerre, le mot aussi cruel que vrai : c'était la dictature de l'incapacité, d'une incapacité présomptueuse et agitée. Ce n'est point du premier coup sans doute que se sont révélées toutes les conséquences de ce dangereux système; elles ont éclaté d'heure en heure, à chaque étape de ces opérations de la Loire, qui allaient recommencer par un succès, dernier et mélancolique sourire de la fortune, pour finir par un double désastre aux deux extrémités de la France.

Au moment où l'administration nouvelle prenait le pouvoir à Tours, les Bavarois entraient à Orléans, et les fractions du 15e corps qui étaient allées combattre à Artenay n'avaient que le temps de repasser la Loire pour se replier sur la ligne du centre jusqu'à La Ferté-Saint-Aubin. C'est là que le général de Lamotterouge, qui n'était coupable que de n'avoir point réussi dans une opération d'un succès impossible, était frappé d'une brutale disgrâce. Le commandement passait aussitôt au général d'Aurelle de Paladines, vieux soldat d'Afrique et de Crimée, que la guerre avait arraché à sa retraite et qui était connu pour sa fermeté. Ce 15e corps représentait, à vrai dire, le plus clair des forces régulières de la France, et il était lui-même bien loin de réunir les conditions d'une véritable armée. L'ivrognerie, la maraude, l'indiscipline, régnaient parmi ces troupes novices. Les soldats écoutaient à peine leurs officiers, ils les insultaient souvent, et ils marchaient à la délivrance de la patrie en mêlant dans leurs chants les obscénités et *la Marseillaise*. Le dénûment matériel aidait au trouble moral. En quelques jours, tout

prenait cependant une physionomie nouvelle sous l'énergique et vigilante autorité du général d'Aurelle de Paladines, qui commençait par ramener ses troupes un peu plus en arrière, dans de bonnes positions défensives, au camp de Salbris, derrière la Sauldre, et qui là s'attachait à reconstituer un ordre militaire. Le commandant en chef visitait son armée, régiment par régiment, bataillon par bataillon, parlant aux officiers et aux soldats, s'efforçant de réveiller chez eux le sentiment de la discipline et du devoir, stimulant leur patriotisme, les rappelant au respect du drapeau et s'occupant aussi de leur bien-être, car il y avait des malheureux, comme les zouaves du 2e régiment, arrivés depuis peu d'Alger, qui étaient presque nus. Bientôt, soit sous l'influence de la vie de camp, soit par l'intervention des chefs supérieurs, soit enfin sous l'impression de quelques exemples de sévérité, la transformation était complète. Les soldats redevenaient bons et dévoués, les officiers étaient obéis. Le 15e corps existait désormais avec ses trois divisions, dont l'une dirigée par le général Martin des Pallières comptait 25,000 hommes. Pendant que le général d'Aurelle était tout entier à ce travail de jour et de nuit, le gouvernement de Tours se hâtait de lui donner le commandement supérieur d'un 16e corps qu'il créait à Blois sous les ordres directs du général Pourcet. Ce 16e corps n'égalait pas sans doute le 15e, et il n'était pas surtout encore ce qu'il est devenu depuis sous le général Chanzy. M. de Freycinet le représentait comme ayant déjà 35,000 hommes, il n'en avait pas 20,000, et le général Pourcet écrivait que ses troupes lui arrivaient successivement, mal organisées, indisciplinées, manquant de tout, malgré ses incessantes réclamations; mais enfin, avec le 15e corps, c'était l'armée de la Loire constituée, et, selon le mot du général Chanzy, l'œuvre accomplie par le général d'Aurelle à Salbris allait servir de type à toutes les formations qui se sont succédé.

Nul doute que, si on eût suivi cette voie, si on s'était borné à organiser des corps d'armée, en laissant au général d'Aurelle ou à des hommes de sa trempe le soin de discipliner, de manier ces soldats improvisés, et en prenant un peu son temps, nul doute qu'on n'eût pu arriver à des résultats sérieux; mais on était pressé, on brûlait de voler sur la route de Paris avec les forces qu'on se sentait sous la main, et le général d'Aurelle commandait à peine depuis dix jours qu'on lui demandait déjà d'entrer en campagne. L'état-major allemand de Versailles commençait lui-même à se préoccuper de ces formations qu'il entrevoyait sans en connaître exactement l'importance et surtout la consistance. Il les avait peut-être un peu dédaignées d'abord, ou il avait cru suffire à tout par l'occupation d'Orléans; il ne distinguait pas moins derrière ses li-

gnes un mouvement qui dépassait ses prévisions, qui l'étonnait. Il faisait battre le pays de tous les côtés, vers le Perche, vers Beaugency, sur la Loire; il rencontrait partout des forces, il sentait de la résistance, et même, un jour où les reconnaissances bavaroises s'étaient trop avancées dans l'Orléanais, elles vinrent se heurter contre un poste de 38 francs-tireurs de Saint-Denis qui résistèrent jusqu'au dernier et tuèrent 137 Allemands, dont un colonel, sans parler des blessés. Il y avait de quoi donner à réfléchir. Seulement, si ces armées françaises encore indistinctes se disposaient à reprendre l'offensive, par où attaqueraient-elles? Viendraient-elles par l'ouest, marchant sur Chartres et sur Versailles? Commenceraient-elles par essayer de reprendre Orléans de vive force pour se jeter sur la route de Paris par Étampes?

C'était, à ce qu'il paraît, la question qu'on se faisait au camp allemand, et c'était aussi la question qui s'agitait au camp français. Dès le 24 octobre, M. de Freycinet arrivait au quartier-général du commandant en chef à Salbris; le lendemain, le général d'Aurelle se rendait à Tours avec son chef d'état-major, le général Borel, et le commandant du 16e corps pour assister à une délibération nouvelle sous la présidence de M. Gambetta lui-même. Que la marche sur Paris restât l'objectif suprême de la campagne, ce n'était pas douteux. Pour le moment, avec une armée qui valait mieux que ne le croyaient peut-être les Prussiens, mais qui était insuffisante encore, on ne pouvait aller ni si loin ni si vite. Il s'agissait tout simplement de faire le premier pas, de reprendre la ligne de la Loire, et l'attaque d'Orléans fut décidée. C'était là l'objet des deux conseils de guerre de Salbris et de Tours. L'opération était du reste habilement conçue. Le général Martin des Pallières, avec sa forte division de 25,000 à 30,000 hommes, devait remonter la Loire, aller la passer à Gien, puis se replier à travers la forêt d'Orléans pour arriver au moment décisif sur les derrières de l'ennemi; pendant ce temps, le reste du 15e corps allait rejoindre le 16e corps sur la rive droite du fleuve à Blois, et toutes ces forces marchant ensemble, appuyées sur la forêt de Marchenoir, devaient s'avancer, sous le commandement du général en chef lui-même, à la rencontre des Bavarois par l'ouest d'Orléans. Les deux attaques combinées pouvaient assurément produire les résultats les plus sérieux, peut-être les plus imprévus, si elles réussissaient. Soit dit sans ironie, le projet de M. de Freycinet de « prendre l'ennemi entre deux feux » pouvait se réaliser.

II.

La question était maintenant d'exécuter cette opération si bien conçue. De toute façon, il fallait cinq ou six jours pour arriver à l'ennemi des deux côtés, et c'est ici qu'on commence à voir ce qu'il y a de dangereux à ne pas tenir compte des difficultés les plus élémentaires, des conditions pratiques d'une entreprise de guerre. On ne le savait pas assez à Tours, le général en chef le savait en homme expérimenté qu'il était. Aussitôt la résolution prise, dès le 25 octobre au soir et le 26 au matin, il avait donné tous ses ordres avec prévoyance, avec précision, de telle sorte qu'on dût se trouver devant Orléans le dernier jour du mois ou le 1er novembre, et malgré toutes les précautions il ne pouvait échapper à des mécomptes. Le secret était une premiëre condition de succès, et le gouvernement l'avait si bien senti que, pour donner le change, il avait interdit la circulation des voyageurs sur la ligne de Tours au Mans, simulant avec un certain fracas de grands mouvemens vers l'ouest. C'était peine perdue; en arrivant à Tours le 27, le général d'Aurelle s'apercevait bien vite que sa marche sur Orléans était le secret de tout le monde. La rapidité des mouvemens et des concentrations était aussi une condition de réussite, et le délégué à la guerre, qui était cette fois dans son rôle d'ingénieur, avait mis tout son zèle à organiser les convois de chemins de fer pour le transport des troupes et de leur matériel. Malheureusement, quand on arrivait à Blois, la confusion était complète. On n'avait plus de quoi débarquer la cavalerie; les corps se trouvaient séparés de leurs bagages, le matériel était dispersé, les munitions ne suivaient pas les batteries auxquelles elles étaient destinées. C'était un chaos à débrouiller, qui exigeait plus de temps qu'on n'en aurait mis pour aller en bon ordre de Salbris à Blois par la route de terre. Des pluies torrentielles survenaient et rendaient les mouvemens presque impossibles, l'artillerie risquait de s'embourber dans les chemins défoncés. Enfin le 16e corps avait grand besoin d'achever son organisation; il y avait des divisions de plus de 11,000 hommes qui n'avaient pas un seul général de brigade, et des régimens de plus de 3,000 hommes qui étaient commandés par des chefs de bataillon.

Le général d'Aurelle, dès son arrivée à Blois, se trouvait aux prises avec ces difficultés et les sentait vivement; il les signalait à Tours, où l'on ne voyait dans sa prudence que de l'hésitation, peut-être l'arrière-pensée de s'arrêter, et à une dépêche du 28 au soir, par laquelle le général en chef prévenait le gouvernement de la né-

cessité de retarder d'un jour le départ de l'armée, le délégué à la guerre répondait cavalièrement le 29 au matin : « Ainsi que M. Gambetta vous l'a télégraphié cette nuit, nous avons dû, en présence de votre dépêche d'hier au soir, dix heures vingt, renoncer à la magnifique partie que nous nous préparions à jouer, et que, selon moi, nous devions gagner ;... puisque nous devons renoncer à vaincre étant deux contre un, alors qu'autrefois on triomphait un contre deux, n'en parlons plus... » Le commandant en chef demandait vingt-quatre heures, on lui répondait par un ordre d'ajournement indéfini, et on s'attribuait l'honneur d'avoir préparé une « magnifique partie » d'un succès infaillible, en rejetant sur le général la responsabilité d'un succès manqué ! Voilà qui promettait.

Tout d'ailleurs en ce moment servait à compliquer cette entrée en campagne d'une armée nouvelle. Aux difficultés matérielles venaient se joindre deux circonstances politiques ou militaires d'une extrême gravité, la négociation que M. Thiers allait ouvrir à Versailles pour arriver, s'il le pouvait, à un armistice, et la capitulation de Metz. Évidemment M. Gambetta, dans son impatience d'action, subissait plus qu'il n'acceptait la mission de l'homme éminent qui depuis un mois avait parcouru l'Europe dans l'intérêt de la France, et qui venait de rentrer à Tours. M. Gambetta, sans oser refuser absolument son adhésion à une tentative que la Russie et l'Angleterre favorisaient, que le gouvernement de Paris désirait, M. Gambetta ne voulait point au fond de l'armistice, puisqu'il repoussait l'élection d'une assemblée qui était pour le moment l'unique objet d'une trêve possible, et il ne voulait pas de l'élection d'une assemblée parce qu'il craignait que le pays, fatigué ou troublé, se prononçât pour la paix, peut-être contre la république. Dans ces conditions, aux yeux des meneurs de la guerre à Tours, le voyage diplomatique de M. Thiers à Versailles était un contre-temps, et c'est pour cela sans doute qu'ils auraient voulu voir le mouvement de l'armée assez engagé déjà pour dominer ce qu'ils appelaient entre eux les « fausses manœuvres » de la diplomatie. M. Gambetta et son délégué, M. de Freycinet, attribuaient les hésitations du général d'Aurelle au passage de M. Thiers à travers les lignes françaises dans la journée du 28. Le général d'Aurelle n'avait pas vu M. Thiers, il ne savait de la mission de l'illustre négociateur que ce que tout le monde pouvait en soupçonner. Il n'est pas moins clair que le seul fait du passage d'un plénipotentiaire français à travers les lignes pouvait et devait, jusqu'à un certain point, réagir, ne fût-ce que moralement, sur la marche des opérations.

Quant à la capitulation de Metz, le général d'Aurelle l'avait connue en effet le 28 octobre au soir, non par M. Thiers, qu'il n'avait

pas vu et qui ne pouvait savoir lui-même ce qui en était, mais par une sorte de hasard. Le général von der Tann, ayant à écrire au commandant de nos avant-postes à Mer, pour le remercier de lui avoir remis le corps d'un officier bavarois tué dans un combat, avait cru donner une marque d'estime au général français en lui annonçant un événement qu'il venait d'apprendre de Versailles, et qui était encore inconnu des deux armées en présence. Cette nouvelle, portée aussitôt à Blois, où elle consternait le général d'Aurelle, puis à Tours, où elle enflammait toutes les colères, avait assurément une sinistre portée. Tant que Metz avait tenu, rien ne semblait perdu. La chute de la citadelle lorraine livrait à la Prusse l'armée la plus aguerrie de la France, et laissait 200,000 Allemands libres d'accourir sur la Loire. Que M. Gambetta, saisi par un désastre qui ne pouvait pourtant pas être imprévu, sentît la nécessité de faire bonne contenance devant ce dernier coup de la mauvaise fortune, de prévenir la terrible impression qui allait se répandre dans le pays tout entier, dans l'armée elle-même, rien de mieux. Il s'y prenait malheureusement d'une manière étrange. Il disait et il faisait tout ce qu'il fallait pour aggraver le mal en ajoutant à la confusion des esprits. Il publiait deux proclamations furibondes au pays et aux soldats, récriminant contre le passé, parlant maladroitement de « l'armée de la France dépouillée de son caractère national,... engloutie *malgré l'héroïsme des soldats, par la trahison des chefs...* »

M. Gambetta ne s'apercevait pas qu'avec toutes ces déclamations d'un souffle plus révolutionnaire que patriotique, avec ces vagues accusations de défaillance ou de trahison lancées contre des hommes qui ne se croyaient pas des prétoriens parce qu'ils avaient servi dans l'ancienne armée, avec ces vaines et périlleuses distinctions entre chefs et soldats, il compromettait tout. Il risquait de donner le plus redoutable aliment à cette maladie du soupçon qui dévorait le pays, de jeter l'irritation et le chagrin dans le cœur des généraux, de semer l'esprit de défiance et de révolte parmi ces jeunes soldats de la Loire qu'il croyait enflammer, et en effet le résultat ne se faisait pas attendre. A peine les proclamations de ce jeune tribun déguisé en ministre de la guerre étaient-elles connues, que la discipline s'en ressentait aussitôt dans l'armée rassemblée autour de Blois. Les chants et les cris recommençaient, et dans certains corps soldats et sous-officiers mettaient tout simplement en question s'ils ne cesseraient pas d'obéir à des chefs qui les trahissaient. Les généraux de leur côté étaient profondément ulcérés, et quelques-uns voulaient donner leur démission. Le commandant en chef, en pensant comme eux, ne pouvait pas parler comme eux. Il les réunit, écouta leurs plaintes, et s'efforça de les apaiser en leur

rappelant que comme soldats ils n'avaient point à s'occuper de politique, que leur unique mission était de délivrer le sol national, que le meilleur moyen pour eux de répondre à toutes les calomnies était de verser leur sang pour la France, comme on allait le faire de bon cœur et de bonne volonté. — Ces braves gens, qui souffraient plus que tout le monde, ne demandaient pas mieux au fond que de se laisser remonter par une bonne parole et de se remettre à l'œuvre. Ce n'était pas moins pendant quelques jours une crise des plus pénibles pour le pays, pour l'armée, pour le général d'Aurelle, qui avait à faire face non-seulement à toutes les difficultés matérielles, mais encore aux difficultés morales qui naissaient pour lui d'une situation si profondément troublée, des excitations passionnées du gouvernement lui-même. On en vint à bout cependant et même assez vite pour être prêt à tout événement.

Restait toujours en effet la question essentielle, l'expédition sur Orléans, qui avait subi un temps d'arrêt au milieu de toutes ces péripéties, qui dépendait de la négociation poursuivie à Versailles par M. Thiers, mais qui pouvait être reprise d'un instant à l'autre. Le général d'Aurelle était, dès le 3 novembre, en mesure de se mettre en mouvement au premier signal. Quant à prendre une résolution ou même à donner des ordres précis, comment l'aurait-il pu? Il était réduit à chercher ses directions dans des dépêches qui lui venaient de Tours et qui révélaient une singulière incertitude. On lui disait de se tenir prêt à marcher dès le lendemain, « comme si le mouvement était irrévocable; » mais on ajoutait : « Il est possible que les circonstances politiques obligent ce soir ou demain à revenir sur cette décision... » Ce n'était point extraordinaire d'ailleurs; le gouvernement hésitait, ne sachant rien de Versailles, agité d'une impatience qu'il poussait jusqu'à l'animosité contre M. Thiers, et ne pouvant cependant rien brusquer; il mettait ses hésitations dans ses dépêches. C'eût été bien plus simple encore de ne rien dire, puisqu'on n'avait rien à dire.

Ce qui commençait à n'être plus aussi simple, c'est qu'au milieu même de ces contradictions, entre le 1er et le 5 novembre, M. de Freycinet, de concert avec M. Gambetta, avait imaginé une combinaison assez inattendue qui pouvait bouleverser tous les préparatifs faits jusque-là. Il avait expédié à Blois un jeune attaché à la guerre qui allait faire beaucoup parler de lui, un jeune ingénieur des chemins de fer d'Autriche, Polonais de naissance, Français de choix, M. De Serre en un mot, qui était chargé de proposer au général d'Aurelle un plan tout nouveau. On ferait la même chose, seulement ce serait tout le contraire. C'était, comme M. de Freycinet l'écrivait avec naïveté, « le mouvement inverse de celui précédem-

ment combiné, en ce sens que des Pallières serait le corps actif, » tandis que d'Aurelle représenterait la diversion ou l'action auxiliaire. On ferait passer au général Martin des Pallières par la voie de terre 15 ou 18,000 hommes de ceux qu'on avait si péniblement amenés à Blois, et avec ce supplément de force, portant son corps à près de 50,000 hommes, des Pallières, descendant toujours de Gien par la forêt, se chargerait de l'attaque principale d'Orléans. De son côté, le général d'Aurelle, avec ce qui lui resterait et avec quelques forces qu'il appellerait du Mans, se présenterait pour faire une *démonstration* « de manière à tenir en éveil les forces prussiennes massées autour de Patay, » à l'ouest d'Orléans. Ce n'était pas plus compliqué que cela! Si ce projet n'était pas une fantaisie, il cachait l'arrière-pensée de déplacer le centre de l'action militaire, pour diminuer le rôle du commandant en chef. Le général d'Aurelle, sans s'y méprendre peut-être, faisait observer tranquillement que l'expédition, telle qu'on la proposait, avec les mouvemens de troupes qui étaient nécessaires, exigeait au moins treize jours, que pendant ce temps le prince Frédéric-Charles, avec lequel il fallait compter désormais, arriverait sur la Loire et qu'alors tout serait impossible, tandis que l'opération, telle qu'elle avait été conçue d'abord, avait le mérite d'être simple, tout aussi efficace, et de pouvoir commencer sur-le-champ. Tout se débrouillait enfin, l'insuccès définitif des négociations de Versailles, connu sans doute le 6 novembre, levait tous les doutes, on s'en tenait au plan qui avait été primitivement convenu, et M. de Freycinet, dans un mouvement qui valait mieux que toutes ses combinaisons, écrivait au général d'Aurelle : « Bonne chance et à la grâce de Dieu! vous portez en ce moment, général, la fortune de la France... »

Une chose curieuse, c'est que malgré tout les Allemands n'avaient pas vu bien clair dans ces agitations et ces concentrations de troupes dont Blois était devenu le centre depuis quelques jours; ils ne croyaient pas à l'armée de la Loire. La 22e division prussienne ou hessoise, qui avait d'abord suivi le général von der Tann à Orléans, avait été rappelée autour de Chartres, et elle y était encore avec la 4e et la 6e division de cavalerie, faisant face au Perche, à Vendôme, à la route du Mans. Von der Tann était resté seul à Orléans avec son corps bavarois et la 2e division de cavalerie, qu'il tenait toujours en mouvement pour faire croire à des forces plus considérables que celles qu'il avait réellement. Quoiqu'il eût déjà rencontré de la résistance autour de lui, il ne se doutait peut-être pas de ce qui se préparait, et il ne semble pas notamment avoir démêlé, au moins dès les premiers momens, le passage de deux divisions du 15e corps sur la rive droite de la Loire. L'immobilité des

forces françaises dans les premiers jours de novembre l'avait un peu trompé. Ce n'est que le 8 qu'il commençait à être sérieusement éclairé par ses reconnaissances du côté de Beaugency, et alors, laissant à peine quelques troupes à Orléans, il allait dans la nuit prendre position avec tout son corps à l'ouest de la ville, autour de Coulmiers. De son côté, le quartier-général de Versailles donnait le même soir à la 22e division d'infanterie et à une division de cavalerie l'ordre de se rapprocher dès le lendemain des Bavarois. Qu'allait faire maintenant l'armée française, cette armée de la Loire, composée de deux divisions du 15e corps et du 16e corps, qui venait d'être mis sous les ordres du général Chanzy?

Le terrain d'opérations qu'elle avait devant elle figure assez bien une sorte de quadrilatère irrégulier qui aurait à ses quatre angles Blois, Orléans, Châteaudun et Vendôme; les deux côtés à l'est et à l'ouest seraient la Loire et le Loir, le côté du nord serait la route d'Orléans à Châteaudun, le côté du sud la route de Blois à Vendôme. Vers le centre est la forêt de Marchenoir. Jusqu'au 7 novembre, les divisions françaises campées en avant de Blois n'avaient pas dépassé une ligne touchant par la droite à la petite ville de Mer sur la Loire et s'étendant en arrière de la forêt de Marchenoir. Ce mouvement du 8 qui avait frappé le général von der Tann était décidément la marche offensive dont le général d'Aurelle avait donné le signal, qui portait notre armée au-delà de Beaugency et au-delà de la forêt de Marchenoir. Le général d'Aurelle s'avançait résolûment et prudemment, protégeant l'extrémité de sa ligne à gauche, avec la cavalerie du général Reyau et du général Ressayre, se servant sur l'autre rive de la Loire d'un hardi partisan vendéen, Cathelineau, qui allait devancer tout le monde à Orléans, et de quelques milliers d'hommes qu'on avait réunis à Salbris pour garder la route de la Sologne. D'un autre côté enfin, le général Martin des Pallières, qui avait un des premiers rôles dans l'opération, qui avait été laissé en face de Gien, à Argent, pour passer la Loire et se replier sur Orléans, Martin des Pallières avait été prévenu. Seulement il lui fallait quatre jours, trois au moins s'il n'avait pas à combattre en route; il ne pouvait arriver en ligne que le 11 ou le 10 au soir tout au plus, et c'était une question de savoir si les deux attaques se combineraient bien exactement, si la lutte ne serait pas précipitée à l'ouest par le mouvement même du général von der Tann sur Coulmiers.

Dans quelles conditions se trouvait-on en effet dès la nuit du 8 au 9? On se trouvait absolument en présence, les Bavarois à Baccon, à Coulmiers, à Épieds, à Champs, à Saint-Sigismond, les Français en face, à Cravant, à Ouzouer-le-Marché, à Prenouvellon. On ne pouvait

plus faire un pas sans se heurter, sans avoir à disputer le chemin, et le général Chanzy, dans son ordre de marche du 16e corps, résumait d'avance la journée du 9 : « débusquer l'ennemi de Charsonville, Épieds, Coulmiers, Saint-Sigismond, et prononcer sur la gauche un mouvement tournant de façon à occuper solidement à la fin du jour la route de Châteaudun à Orléans... » C'était le programme de la bataille de Coulmiers.

Au petit jour, tout le monde est sur pied. Les régimens se forment sans trouble, sans confusion, et gagnent en silence les positions qui leur sont assignées. Le temps est froid et sombre sans être défavorable. Les brouillards du matin, en se dissipant, laissent voir tout à coup un spectacle qui réchauffe le cœur des vieux soldats : c'est l'armée française, une véritable armée, rangée en bataille sur deux lignes, calme, confiante, et attendant le combat dans l'ordre le plus parfait. Elle se déroule dans ces campagnes nues, dépouillées et à peine accidentées. Au loin, vers la Loire, on distingue des massifs d'arbres qui entourent des châteaux et des fermes. En avant, on n'aperçoit qu'un point saillant à l'horizon, c'est une hauteur sur laquelle est bâti le bourg de Baccon qui domine la plaine, et dont le clocher sert d'observatoire aux Bavarois depuis l'invasion. On ne voit pas l'ennemi, mais on sent qu'il est là, dans ces positions, ces villages, ces parcs qu'il a crénelés, fortifiés, et qui vont coûter un sang précieux.

Le canon commence à retentir vers neuf heures et demie : c'est le 15e corps, chargé de l'attaque de droite, qui entre en action, d'abord par un combat d'artillerie, puis avec son infanterie, et, la première position enlevée, c'est Baccon que les soldats de la division Peytavin emportent d'assaut après une lutte corps à corps. Une fois maîtres de Baccon, nos soldats poussent plus loin, arrivent au château et au parc de la Renardière, où ils rencontrent encore une violente résistance dont ils finissent par avoir raison. Au centre, dès le commencement de la bataille, une des divisions du 16e corps s'est mise en marche sur Coulmiers. Retardée d'abord, elle n'est sérieusement engagée que vers midi, et pendant plusieurs heures on se dispute avec acharnement les jardins, puis l'entrée de Coulmiers. La lutte semble incertaine lorsque le commandant de la division d'attaque, le général Barry, mettant pied à terre, l'épée à la main, prend la tête de la principale colonne, enlève ses hommes au cri de : vive la France ! et les entraîne dans le village en flammes. A quatre heures, on reste définitivement maître de Coulmiers. Pendant ce temps, la seconde division du 16e corps, conduite par un nouveau venu à l'armée de la Loire, l'amiral Jauréguiberry, aborde sur la gauche le village de Champs fortement crénelé, s'en empare un instant, est

obligée de reculer et commence à se troubler. L'amiral, avec une indomptable énergie, rétablit l'ordre, ranime le courage de ses jeunes soldats, les ramène à l'assaut et reprend le village, où il défie les retours offensifs.

Sur toute la ligne, on avait gagné du terrain lorsque la nuit tombait, laissant nos soldats maîtres des positions si vivement disputées. Le fait est que les Bavarois battaient de toutes parts en retraite. On ne voyait rien dans l'obscurité, au milieu de la pluie et de la neige, qui commençaient à tomber; ce n'est que le lendemain matin que l'amiral Jauréguiberry, saisissant le premier la portée de la défaite de l'ennemi, lançait à sa poursuite le peu de cavalerie qu'il avait pour son escorte avec son chef d'état-major, le commandant Lambilly, qui atteignait un convoi allemand, lui prenait deux pièces d'artillerie attelées, vingt-cinq caissons de munitions, trente voitures de bagages, plus un certain nombre de prisonniers.

Si honorable que fût la bataille de Coulmiers, deux choses avaient manqué pour en faire un succès peut-être décisif. La cavalerie du général Reyau, qui avait pour instruction de couvrir le flanc gauche de l'armée et de s'avancer de façon à couper la retraite de l'ennemi sur la route de Paris, n'avait pas rempli sa mission. Le général Reyau avait commencé par s'engager dans un combat d'artillerie assez inutile, où ses escadrons s'étaient brisés sans résultat et d'où ils étaient sortis fort éprouvés; puis, sur la foi d'une reconnaissance un peu effarée, il avait pris pour des masses allemandes ce qui était tout simplement le corps des francs-tireurs de Lipowski, et il s'était replié sur les positions qu'il avait quittées le matin, de sorte que le soir la cavalerie n'était plus là pour se mettre à la poursuite de l'ennemi. Ce n'était pas tout, le général Martin des Pallières, qui devait avoir un rôle essentiel dans l'opération, se trouvait n'avoir servi à rien, et ce n'était pas sa faute. Il avait exécuté fidèlement ses instructions; il était parti dès le 7, il avait passé la Loire sans rencontrer la moindre résistance, et il est même vraisemblable que son mouvement était ignoré des Allemands. Le 8, le général des Pallières était à Châteauneuf; le 9, dans la matinée, il arrivait à la hauteur de la grande route d'Orléans à Pithiviers, croyant toujours avoir jusqu'au 11, lorsque tout à coup il entendait au loin une formidable canonnade qui le plongeait dans la plus cruelle perplexité. Un instant, il eut la pensée de changer sa direction et de se jeter vers Artenay, pour aller se placer derrière l'ennemi, sur la route d'Étampes; son instinct de soldat l'y poussait. C'était cependant de sa part une résolution grave avec de jeunes soldats et dans l'ignorance où il était des conditions où s'était engagée cette bataille qu'il n'attendait que pour le lende-

main. Il hésitait devant le péril d'une aventure au moment où il n'y avait plus à tenter des aventures, et, prenant son parti, il se décidait à précipiter sa marche, courant au canon vers Orléans, avec une fiévreuse rapidité. Ses soldats firent 11 lieues dans la journée, ils marchèrent quatorze heures sans prendre ni nourriture ni repos, sans laisser de traînards, montrant autant d'énergie que de bonne volonté. Martin des Pallières arrivait à la nuit close à Fleury, non loin d'Orléans, avec des troupes naturellement harassées, qui ne pouvaient plus rien. Le lendemain matin, il se lançait sur la route de Paris, jusqu'à Chevilly; mais tout était fini, l'ennemi s'était dérobé pendant la nuit. Si Martin des Pallières avait pu arriver à temps, ou même s'il eût suivi son inspiration au moment où il commençait à entendre le canon, le général von der Tann pouvait essuyer un vrai désastre. Ce que le général d'Aurelle dit sur ce fait laisse croire qu'on avait compté sur une plus longue résistance de l'ennemi, peut-être parce qu'on pensait avoir devant soi des forces plus considérables que celles qu'il y avait réellement.

N'importe, c'était un sérieux et brillant succès qui coûtait aux Bavarois plus de 1,200 hommes mis hors de combat et plus de 2,000 prisonniers, qui amenait l'évacuation immédiate d'Orléans par les troupes allemandes, et qui ressemblait surtout à une sorte de révélation de cette armée que les bulletins prussiens de Versailles appelaient dédaigneusement, même au lendemain de Coulmiers, l'armée *dite de la Loire*. L'armée *dite de la Loire* avait bel et bien battu les Allemands. C'était comme un regain de fortune, ou, si l'on veut, comme une réponse heureuse au dernier désastre de Metz, aussi bien qu'aux duretés par lesquelles l'état-major prussien de Versailles avait rendu l'armistice impossible. L'armée française avait payé son succès d'une perte de 1,500 hommes parmi lesquels il y avait plusieurs officiers supérieurs tués, le général de cavalerie Ressayre, blessé. Celui du reste qui parlait le plus modestement de la victoire était le général d'Aurelle lui-même. Il disait simplement à ses soldats : « Au milieu de nos malheurs, la France a les yeux sur vous; elle compte sur votre courage, faisons tous nos efforts pour que cet espoir ne soit pas trompé. » Et en même temps il écrivait à Tours : « Le moral des troupes est décuplé. » Le gouvernement de son côté se hâtait de prodiguer les témoignages de satisfaction et les récompenses. M. Gambetta se rendait au quartier-général, et, prenant sa meilleure plume, il adressait, lui aussi, aux « soldats de l'armée de la Loire » une proclamation où, au milieu de bien d'autres choses, il ne manquait pas de leur dire qu'avec des soldats comme eux « la république » sortirait triomphante de toutes les épreuves, qu'elle était désormais « en mesure

d'assurer la revanche nationale. » Certes mieux valait le simple et modeste ordre du jour du général d'Aurelle.

Coulmiers ravivait et devait raviver toutes les espérances. Est-ce à dire que cette brillante affaire pût avoir les conséquences décisives que les imaginations impatientes entrevoyaient, qu'il fût possible de se jeter sans perdre un instant sur la route de Paris? N'aurait-on pas pu tirer un plus éclatant parti de la victoire? C'est assurément une des questions les plus délicates. « Le génie, la hardiesse, la résolution, manquaient à la France dans cette heure suprême, » ont répété des stratégistes peu au courant de la situation réelle des choses. M. de Freycinet, résumant toutes les illusions, dit dans son livre sur *la Guerre en province* : « Après Orléans, si l'on avait marché tout de suite sur Paris, il paraît établi qu'on aurait réussi. On n'aurait pas trouvé sur la route une grande résistance, et les lignes d'investissement n'étaient pas très difficiles à rompre. » C'est facile à dire; malheureusement l'entreprise n'eût pas été aussi facile à réaliser sur le terrain dans les conditions où l'on se trouvait. Le général d'Aurelle, qui était le premier intéressé à compléter sa victoire, s'il l'avait pu, savait bien que ces soldats qui venaient de faire si bonne figure au feu, qui avaient retrouvé l'ardeur et l'entrain de la race française, n'étaient pas cependant encore assez aguerris pour se mesurer avec toutes les difficultés. Il n'ignorait pas que cette armée qu'il avait faite, qui était déjà plus qu'une espérance, manquait de toute sorte de choses nécessaires à une solide organisation, si bien que M. Gambetta lui-même, dans sa visite au camp, disait : « Point de chevaux pour l'artillerie, peu d'approvisionnemens, un mauvais service de bagages. » Le commandant en chef sentait que dès lors engager 70,000 ou 80,000 hommes, — car on n'avait pas encore plus que cela, — dans une offensive aventureuse, c'était les exposer à un désastre et risquer d'un seul coup la dernière ressource militaire de la France.

S'élancer sur la route de Paris, ne fût-ce que pour atteindre les Bavarois dans leur retraite, on ne le pouvait qu'au premier instant, si, comme le dit le général Chanzy, « le commandant en chef avait cru l'armée de la Loire assez complète et assez outillée pour continuer à se porter en avant. » Le premier moment passé, ce n'était plus qu'une périlleuse témérité. On allait rencontrer d'abord le général von der Tann, qui s'était arrêté au-delà de Toury pour se reconstituer, et qui recevait le 10 au matin la 22e division et une division de cavalerie envoyées de Chartres à son secours, — le 12 la 17e division d'infanterie prussienne et deux autres divisions de cavalerie expédiées de Versailles. Toutes ces forces étaient placées non plus sous la direction de von der Tann, dont la défaite

avait donné de l'humeur à Versailles, mais sous le commandement supérieur du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, qui était chargé de manœuvrer entre la ligne de Chartres et la ligne d'Étampes. D'un autre côté, le prince Frédéric-Charles accourait de Metz à marches forcées, et les têtes de colonne de son armée paraissaient dès le 14 à Fontainebleau. On allait tomber dans cette fourmilière allemande avec bien peu de chances de battre en détail toutes ces forces qui s'amassaient devant nous, — et voilà comment « il paraît établi » que, si on eût marché sur Paris après Coulmiers, « on aurait réussi! » Voilà comment la prudence du commandant en chef n'était que trop justifiée!

A se jeter en avant sans prévoyance et prématurément, on risquait de se perdre; on ne pouvait que gagner au contraire à se donner le temps de compléter l'organisation et l'instruction de l'armée, de coordonner les forces qu'on rassemblait et qui arrivaient chaque jour, de se mettre en défense autour d'Orléans dans les positions qu'on venait de reconquérir. Quant à l'idée que M. de Freycinet prête au commandant en chef d'avoir voulu en ce moment quitter Orléans, à peine repris, pour retourner en Sologne au camp de Salbris, c'est une plaisanterie que le délégué du ministre de la guerre a trouvée évidemment dans son imagination. Le général d'Aurelle ne voulait ni courir les aventures ni revenir en arrière; il voulait tout simplement se mettre en mesure de tenir tête à l'orage sans aller se briser contre l'impossible, et ici cette campagne de la Loire, si bien inaugurée par un succès, entre dans une période nouvelle, où tout prend une importance croissante.

III.

A vrai dire, aux yeux de bien des militaires, c'était et c'est encore une grave question de savoir si l'armée française devait commencer ses opérations par l'Orléanais et par Orléans. Ces plaines nues et ouvertes de la Beauce étaient un assez dangereux champ de bataille pour de jeunes troupes; elles offraient aux Allemands tous les moyens de déployer la supériorité de leur artillerie et de leur cavalerie, en nous rendant plus sensible l'infériorité de nos moyens d'action. Pour les Allemands, la possession momentanée d'Orléans n'avait eu que des avantages sans aucun inconvénient. En tenant par là le nœud principal des communications françaises avec le sud, ils avaient la protection d'un fleuve, et même en cas de défaite ils avaient leur retraite assurée vers les lignes d'investissement de Paris; c'est ce que venait de montrer le mouvement rétrograde de von der Tann, qui n'avait pas eu besoin d'aller bien loin pour être en sûreté. Pour les Français, Orléans était sans doute un

poste précieux à reconquérir et à occuper; seulement ce poste n'était pas sans péril. L'armée française, au lieu d'être protégée par la Loire, était désormais adossée à un fleuve, et, si elle venait à éprouver quelque revers, elle risquait d'avoir la retraite la plus difficile, la plus dangereuse; c'est ce qui allait malheureusement arriver.

Le choix de la direction essentielle et pour le moment unique des opérations avait été sans doute déterminé surtout par des raisons politiques, par la nécessité de couvrir Tours, ce qui importait cependant assez peu, car le gouvernement aurait été peut-être beaucoup mieux ailleurs, par exemple à Clermont, dans ce centre inexpugnable de la France, où il eût été à l'abri de toute atteinte et de toute panique; mais enfin, puisqu'on avait pris ce chemin, puisqu'on était rentré à Orléans, il n'y avait plus qu'à s'y établir assez fortement pour offrir un front de défense redoutable à l'ennemi, en attendant de pouvoir à son tour marcher sur lui. C'était d'ailleurs l'avis de tout le monde, des chefs militaires, du gouvernement comme des généraux, de M. Gambetta lui-même, qui, dans une conférence tenue le 12 novembre au quartier-général de Villeneuve d'Ingré, aux portes d'Orléans, prétendait que « chaque moment écoulé était autant de gagné sur l'ennemi, » que « nous augmentions nos forces tous les jours, tandis que lui au contraire s'affaiblissait. »

Organiser une sorte de camp retranché, créer des lignes de défense suffisantes, augmenter pendant ce temps l'armée d'opération, c'était donc là pour le moment la première pensée. Seulement il y avait moins que jamais une heure à perdre, et en effet on se mettait à l'œuvre aussitôt. Sans être une brillante position militaire, Orléans a comme un boulevard naturel dans sa forêt, qui s'étend à l'est et au nord-est vers Gien et Pithiviers. L'ensemble de la défense, aux yeux du général d'Aurelle, devait être basé sur une forte occupation de la forêt, puis sur une ligne de retranchemens et de batteries qui serait précédée elle-même d'une autre ligne d'avant-postes fortifiés de manière à retarder autant que possible la marche de l'ennemi. Ces travaux devaient être exécutés au plus vite. Sans perdre un instant, on réunissait à Orléans des ingénieurs, des ouvriers; on allait même jusqu'à réquisitionner des outils dans cinq départemens voisins. On faisait venir des ports militaires tout le matériel d'artillerie, toutes les pièces de marine dont on pouvait disposer, avec le personnel nécessaire, et on appelait au commandement de ce service de la marine à terre le capitaine de vaisseau Ribourt. On ne créa pas ainsi peut-être « une des plus fortes positions qu'une armée pût avoir à défendre, » comme le dit M. de Freycinet; mais en quelques jours on établit aux abords d'Orléans,

à Gidy, à Chevilly sur la route de Paris, des batteries qui, avec les défenses de la forêt, promettaient de rendre une attaque au moins difficile. D'un autre côté, le gouvernement, qui venait de décréter des levées nouvelles, quelque chose comme la levée en masse sous le nom de garde nationale mobilisée, le gouvernement mettait une activité fiévreuse à développer les forces militaires. En peu de jours, il créait un 17e corps d'armée entre Orléans et Blois; il formait à Nevers un 18e corps qu'il poussait aussitôt vers la Loire. Il faisait venir de l'est ce qui restait de l'armée des Vosges pour en faire un 20e corps, destiné aussi à grossir l'armée campée autour d'Orléans. Je ne parle pas d'un 21e corps, qu'on allait composer avec les masses incohérentes de la Bretagne, et qu'on plaçait sous les ordres d'un officier de marine des plus énergiques, le capitaine de vaisseau Jaurès, élevé au grade de général.

A ne voir que l'apparence, l'armée de la Loire était doublée; ses ressources, son artillerie, son matériel, s'accroissaient à vue d'œil. M. de Freycinet parlait même au général d'Aurelle des 250,000 hommes qu'il allait avoir sous la main. Malheureusement il y avait beaucoup de mirage dans ces chiffres comme dans toutes les combinaisons du gouvernement, et il en était des 250,000 hommes dont parlait M. de Freycinet comme des 150 grosses pièces de marine qu'on croyait avoir expédiées à Orléans. La réalité est restée toujours au-dessous de ces fictions ou de ces illusions. Le 17e corps, campé du côté de Marchenoir, était à peine formé. Il avait eu pour premier chef le général Durrieu, on le donnait presque aussitôt à commander à un des plus brillans et des plus impétueux officiers de cavalerie de l'armée d'Afrique, au jeune général de Sonis, dont l'entraînante valeur pouvait exercer le plus favorable ascendant. C'est avec de Sonis que marchait ce régiment des « zouaves pontificaux » ou « volontaires de l'ouest, » qui, en revenant en France après l'entrée des Italiens à Rome le 20 septembre, était allé s'offrir au gouvernement de Tours, et qui comptait dans ses rangs l'élite de la jeunesse nobiliaire sous les ordres du colonel de Charette. Le 18e corps était encore moins organisé que le 17e; il « se formait en marchant, » comme on le disait; il n'avait pas même encore de commandant supérieur, il restait provisoirement sous la direction du chef d'état-major, le colonel Billot. Le 20e corps, arrivé de Chagny par les voies ferrées, sous les ordres du général Crouzat, ne laissait pas moins à désirer. Le 18e et le 20e corps devaient rester à l'extrémité de la ligne de l'armée à droite, du côté de Gien.

C'étaient des forces, si l'on veut, ce n'étaient pas des forces suffisamment organisées, et ce n'est pas de cela que le gouvernement était coupable. Nécessairement plus on allait, plus les ressources d'organisation diminuaient, et pour suppléer à tout, on avait ima-

giné de créer, à l'imitation des Américains pendant la guerre de la sécession, ce qu'on appelait « l'armée auxiliaire. » On faisait ainsi des généraux, des officiers auxiliaires, qu'on se hâtait de mettre à la tête de tous ces mobilisés de garde nationale qui affluaient; c'était une armée à former bien plus qu'une armée prête à entrer en campagne. La vraie force du général d'Aurelle était toujours dans le 16e corps, dont le général Chanzy restait le chef aussi intelligent que résolu, et dans le 15e corps, qui venait de passer tout entier sous les ordres du général Martin des Pallières. Il y avait là six divisions bien placées dès le premier jour sur les deux côtés de la route de Paris et capables de tenir tête en avant d'Orléans. Quant au reste, il fallait avoir le courage de prendre un peu de temps pour lier toutes ces forces incohérentes, pour donner à ces soldats improvisés tout ce qui leur manquait encore; il fallait de plus savoir ce qu'on voulait faire, et surtout laisser aux généraux le soin de disposer des troupes nouvelles qu'on leur envoyait, d'organiser et de préparer leurs opérations de guerre.

Cependant M. Gambetta et M. de Freycinet, après quelques jours de patience, commençaient à ne plus se contenir. Le succès de Coulmiers les avait gonflés comme s'il eût été une victoire de leur prévoyance et de leur génie militaire. Il leur semblait qu'il n'y avait qu'à vouloir et à parler pour établir un camp retranché, pour créer des lignes de défense, pour pousser des armées en avant. A peine étaient-ils rentrés à Tours, après leur visite du 12 novembre au camp français, que déjà repris d'une fièvre de conception stratégique ils se mettaient à harceler le général d'Aurelle en lui déclarant d'un accent de reproche qu'on ne pouvait « demeurer éternellement à Orléans; » ils le poursuivaient d'objurgations et d'interrogations, lui demandant, tantôt de communiquer ses plans pour une marche sur Paris, tantôt d'exécuter des mouvemens et des dislocations de troupes qui pouvaient être la chose la plus dangereuse du monde devant un ennemi vigilant, tantôt de jeter chaque jour 20,000 ou 30,000 hommes dans des expéditions d'aventure. Oui, M. de Freycinet, ce major-général de M. Gambetta, qui de jour en jour se sentait devenir un de Moltke français, M. de Freycinet écrivait gravement au général d'Aurelle : « Si par exemple une occasion favorable s'offrait d'écraser à quelque distance un corps inférieur en nombre, vous devriez évidemment en profiter... Lancez chaque jour une colonne de 20,000 à 30,000 hommes pour nettoyer le pays. » Je ne réponds pas que le général d'Aurelle ait gardé son sérieux en recevant ces instructions, qu'il pouvait joindre à celles par lesquelles on l'invitait à « prendre l'ennemi entre deux feux » ou à préférer trois bons chevaux à trois cents mauvais. Toujours est-il qu'on s'impatientait étrangement à Tours, qu'on ne cessait de gourmander le général

en chef, et ici dans l'obscurité, dans ces conflits de directions contraires, dans ces froissemens secrets et incessans d'un commandement toujours disputé, ici se nouait la tragédie militaire qui allait s'accomplir.

Il y avait deux plans en présence. Le général d'Aurelle avait le sien, cela n'est pas douteux; il ne le publiait pas tout haut, il avait certainement raison. Son plan à lui était de s'enfermer pour le moment dans les lignes de défense d'Orléans et d'y attendre l'ennemi. Il aurait désiré concentrer le plus possible toutes les troupes dont on disposait, de façon à les organiser d'abord et à pouvoir ensuite coordonner leur action à l'heure voulue. De cette manière, avec les retranchemens dont on se couvrait, il se croyait en état de recevoir une attaque où les Allemands auraient commencé dans tous les cas par essuyer les pertes les plus graves, — et après une bataille défensive heureuse il pouvait s'élancer sur un ennemi déconcerté, éprouvé, peut-être rejeté en désarroi vers Paris. Dira-t-on qu'on ne l'aurait pas attaqué? Ce n'était guère possible. Sans parler même du désir de réparer l'échec de Coulmiers, les Allemands ne pouvaient s'arrêter devant ce camp retranché de la France. Les retards ne leur auraient servi à rien, ils n'auraient profité qu'à notre armée, dont les forces, l'instruction, la discipline, les ressources matérielles, se seraient accrues de jour en jour. C'était là le plan du général d'Aurelle. M. Gambetta et M. de Freycinet, quant à eux, n'avaient qu'une idée, aller en avant sans plus attendre, marcher aussitôt sur Paris, qui « avait faim, » disait-on. Quel était le meilleur système? La réponse n'était ni à Tours ni à Paris, elle était bien plutôt au camp ennemi, dans la situation des Allemands, dans les forces dont ils disposaient, dans leur intérêt du moment.

La vérité est que cette immobilité de l'armée française, dont les Allemands avaient été étonnés une première fois à la veille de Coulmiers et qu'ils retrouvaient devant eux le lendemain, recommençait à les inquiéter. Ils ne savaient trop à quoi s'en tenir, ils semblaient même un instant ignorer ce qu'était devenue réellement l'armée qui venait de se révéler à eux. Ils se mettaient néanmoins en mesure de faire face à tout. Le prince Frédéric-Charles pressait la marche de son armée, qui se composait des IIIe, IXe et Xe corps (1) avec deux divisions de cavalerie, et ces troupes, poussées rapidement, arrivaient le 17 et le 18 novembre à la hauteur d'Angerville sur la route de Paris, autour de Pithiviers et de Montargis. Dès ce moment, le prince Frédéric-Charles, établi lui-même à Pithiviers, avait sous la main plus de 60,000 soldats aguerris, exaltés par le succès, puisqu'ils venaient de Metz. Les Allemands étaient si peu

(1) On indique les numéros des corps allemands en chiffres romains pour éviter toute confusion avec les corps français.

fixés que, pendant ces mouvemens du prince Frédéric-Charles, les troupes placées sous les ordres du grand-duc de Mecklembourg au lendemain de Coulmiers avaient été rappelées en grande partie à Chartres pour faire face à la route du Mans, où l'on soupçonnait que l'armée française s'était transportée. Le grand-duc passait plus de huit jours à battre ces malheureuses campagnes, à fouiller le pays, poussant ses incursions assez loin, jusqu'à Nogent-le-Rotrou, si bien que l'alarme éclatait à Tours, où l'on se voyait déjà sous la menace de quelque surprise. Le gouvernement s'agitait, s'empressait de reprendre le 17e corps à l'armée d'Orléans pour le pousser vers Châteaudun, et dans sa panique il allait même un jour jusqu'à demander au général d'Aurelle de lui envoyer au plus vite un régiment.

Chose bizarre et pourtant vraie, on se trompait dans les deux camps, on ne voyait clair ni à Versailles ni à Tours. Le gouvernement français se laissait aller à des émotions inutiles. Le grand-duc de Mecklembourg n'avait nullement la pensée d'aller à Tours; il n'avait d'autre mission que de faire une puissante reconnaissance, de chercher l'armée de la Loire dans l'ouest, où elle n'était pas. Cela est si vrai que, lorsque l'état-major de Versailles s'apercevait de sa méprise, dès le 22 novembre, il donnait au grand-duc l'ordre de se replier vers Orléans, où ses forces réunies à celles du prince Frédéric-Charles allaient porter l'armée allemande à plus de 110,000 hommes.

Quel était l'intérêt allemand et quel était l'intérêt français dans cette situation assez confuse? Étions-nous intéressés à nous laisser attirer par cette apparente incohérence? C'est un des officiers du grand quartier-général de Versailles, c'est le major Blume qui tranche la question en révélant la vraie pensée des chefs prussiens. On ne craignait pas une attaque au camp allemand, — « bien au contraire on était certain du succès final dans le cas où l'adversaire oserait sortir de sa position bien couverte et fortifiée pour venir nous attaquer dans les terrains découverts de la Beauce. Quant à enlever de vive force cette position, cela constituait une tâche bien autrement difficile, si d'abord le défenseur n'était pas moralement ébranlé par l'insuccès d'une première tentative offensive... » Tout était là dans ce moment suprême. Le général d'Aurelle le sentait bien, et voilà pourquoi, en chef prudent et avisé, il tenait tant à se concentrer, à se masser dans ses lignes de défense plus qu'on ne lui permettait de le faire. Les stratégistes de Tours ne le voyaient pas, et, voulant sans doute passer définitivement hommes de guerre, ils décidaient qu'on prendrait l'offensive par une marche sur Pithiviers. Vainement le général d'Aurelle s'efforçait-il de faire observer qu'une sortie hors des lignes pouvait entraîner une bataille générale qu'on ne serait plus maître de refuser, qu'on allait livrer cette ba-

taille sur le terrain de concentration de l'ennemi à une journée de nos propres positions : le gouvernement de Tours n'écoutait rien, et ce qu'il y avait de plus étrange, c'est qu'il prétendait expliquer le mouvement qu'il préparait par la nécessité de dégager la gauche de l'armée et l'ouest, menacés par le duc de Mecklembourg. M. Gambetta et M. de Freycinet avaient leur plan arrêté, c'était leur œuvre, dont ils se proposaient de confier l'exécution au 18e et au 20e corps, établis entre Gien et Montargis, en faisant concourir à l'expédition une divison de des Pallières qu'on détacherait du 15e corps pour la porter plus à l'est, au risque d'affaiblir le centre des positions de l'armée. A partir du 22 et du 23 novembre, les ordres se pressaient, et c'était si bien l'œuvre du gouvernement que M. de Freycinet dit avec une naïveté de présomption singulière : « Les opérations offrirent ce caractère particulier, qui, pendant toute la période du 10 octobre au 9 février, ne s'est retrouvé dans aucune entreprise, d'être *conduites directement par l'administration de la guerre.* »

Ainsi non-seulement on jouait sans le vouloir le jeu de l'ennemi par une imprudente tentative, non-seulement on faisait ce qui, selon le mot du major Blume, « pouvait le mieux répondre aux désirs du chef de l'armée allemande, » mais on allait le faire avec des forces disséminées, avec un commandement flottant et partagé, si bien qu'en plein mouvement le général d'Aurelle était réduit à écrire au ministre de la guerre : « Ne connaissant pas le but précis des mouvemens que vous avez ordonnés, il m'est fort difficile de donner des instructions qui pourraient s'écarter de vos intentions. » Et Martin des Pallières à son tour était réduit à écrire au général en chef : « Ne connaissant nullement le plan qui nous fait mouvoir, je crains de faire quelque mouvement qui vienne le contrecarrer en ne se reliant pas à ceux du reste de l'armée. » C'est ainsi que s'engageaient ces opérations qui conduisaient le 28 novembre à la bataille livrée autour de Beaune-la-Rolande, qu'il s'agissait d'enlever avant d'aborder Pithiviers. Assurément ce fut un combat plein d'honneur pour les jeunes soldats du 20e et du 18e corps, qui allaient au feu pour la première fois, qui, s'avançant les uns par Batilly, Nancray, Saint-Loup, les autres par Ladon, Maizières, Juranville, réussissaient un instant à serrer de près la ville de Beaune-la-Rolande, defendue par le xe corps prussien de Voghts-Rhetz. Il n'était pas moins d'une triste évidence que l'attaque avait manqué. Le 18e et le 20e corps, après quatre journées de pénibles efforts, d'engagemens sanglans, n'étaient pas moins condamnés à reprendre des positions en arrière. Le cabinet militaire de Tours, qui, lui, ne pouvait pas, ne voulait pas avoir échoué, était seul à triompher. Il répétait avec une imperturbable assurance que, par ce qu'il appelait

la « diversion sur la droite, » il avait réussi à dégager l'ouest de l'étreinte du grand-duc de Mecklembourg, lorsque bien avant le 28 le grand-duc avait l'ordre de regagner Orléans. Il comblait d'éloges les deux corps qui avaient combattu, il exaltait surtout le jeune chef provisoire du 18e corps, le colonel Billot, qu'il faisait général. Il parlait enfin « des avantages signalés » qu'on avait remportés.

On était malheureusement bien obligé de s'avouer la vérité, une vérité cruelle, désagréable surtout pour le gouvernement. Le commandant du 20e corps eut le courage de ne pas la cacher. Il osa dire qu'il avait besoin de « quelques jours de repos pour se refaire, » que ses soldats manquaient de tout, que les bataillons de mobiles de la Haute-Loire « n'avaient pour tout vêtement que des pantalons et des blouses de toile complétement hors de service. » M. de Freycinet répondait aussitôt d'un ton napoléonien : « Vous me paraissez bien prompt à vous décourager, et vous n'opposez pas à l'ennemi cette solidité sans laquelle le succès est impossible. Vous me parlez aujourd'hui de quelques jours de repos. Il s'agit bien de repos... Il faut marcher, et marcher vite... J'attends de vous que vous emploierez toute votre activité et votre énergie à relever le moral de vos troupes. Si l'attitude de ce corps continuait à paraître aussi incertaine, je vous en considérerais comme personnellement responsable... »

Voilà comment du fond d'un cabinet de Tours on parlait à des généraux qui étaient devant l'ennemi, qui avaient le malheur de ne point réussir dans les aventures où on les jetait. Je me figure que, si le chef provisoire du 18e corps, le général Billot, connut cette lettre, il dut souffrir des faveurs exceptionnelles dont il était l'objet, en voyant ainsi traité un compagnon de guerre auprès duquel il venait de combattre. Le général Martin des Pallières, quant à lui, n'avait pu prendre aucune part à l'affaire de Beaune-la-Rolande; il n'avait pas dépassé Loury dans la forêt, et c'est là, dans un petit rendez-vous de chasse qui lui servait de bivouac, au milieu des soucis d'une opération à laquelle il était associé et dont il sentait le péril, c'est là qu'il recevait une visite inattendue. Celui qui se présentait prenait le simple nom de colonel Lutteroth. Il ne fut pas d'abord reconnu par le général. C'était le prince de Joinville. Il était allé vainement à Tours demander du service, il n'avait pas réussi à voir le général d'Aurelle, il venait auprès de Martin des Pallières. Il rappelait au général qu'autrefois, dans des temps moins sombres, il avait eu la chance de l'aider à se distinguer au début de sa carrière au Maroc; il ne lui demandait ni grade, ni position, il le suppliait seulement de le laisser se perdre parmi les volontaires de ses avant-postes. « Qui me reconnaîtra? Vous ne m'avez pas vous-même reconnu, » disait-il. Le général était profondément ému, et ce n'est

qu'après une pénible lutte intérieure qu'il se croyait obligé de refuser. « Nous jouons la dernière carte de notre malheureux pays, répondit-il; il nous faut éviter tout ce qui pourrait donner prétexte à une agitation quelconque en présence de l'ennemi. » Le prince serra la main du général en silence, et partit, pour se retrouver cinq jours après, obscur et inconnu, à la défense des batteries d'Orléans.

Heureux ou malheureux en effet, le combat de Beaune-la-Rolande ne pouvait plus être considéré que comme une sorte de prologue d'une action imminente, tant les événemens se pressaient tout à coup. On était encore sous l'impression de ce qui venait de se passer le 28, lorsque le 30 on recevait à Tours la nouvelle que ce jour-là même ou peut-être la veille l'armée de Paris avait dû tenter une grande sortie sous les ordres du général Ducrot, qui se proposait de se diriger sur la forêt de Fontainebleau. Aussitôt M. de Freycinet donnait rendez-vous pour le soir aux principaux chefs de l'armée au quartier-général de Saint-Jean-de-la-Ruelle, aux abords d'Orléans, et il arrivait avec M. De Serre à neuf heures. C'était le conseil de guerre décisif. Il s'agissait toujours de cette marche sur Pithiviers qu'on venait d'essayer, mais qui devait être reprise cette fois d'une autre manière, dans de plus vastes proportions et sans plus de retard. Les généraux, en présence des nouvelles de Paris, ne méconnaissaient pas la nécessité d'agir; seulement ils demandaient d'abord et avant tout qu'on ne laissât pas l'armée dans l'état d'éparpillement où elle était, qu'on exécutât le plus rapidement possible une concentration indispensable. C'était à leurs yeux la première condition de succès. On finit par leur dire qu'il n'y avait plus à discuter, que c'était l'ordre du ministre, — à quoi le général Chanzy aurait répliqué, assure-t-on, que ce n'était point alors la peine de les réunir, qu'il n'y avait qu'à leur envoyer leurs instructions par la poste. Puisqu'il y avait en effet un ordre formel, impérieux, il ne restait plus qu'à l'exécuter, et le grand, le terrible drame allait commencer.

IV.

Dans quelles conditions se trouvait-on à ce moment décisif? Il faut se représenter cette situation pour comprendre ce qu'il y avait de prudence dans les observations des généraux. Le grand-duc de Mecklembourg venait d'arriver à portée d'Orléans, et le prince Frédéric-Charles, qui avait désormais le commandement de l'armée allemande d'opération tout entière, n'était point homme à rester inactif ou à négliger les occasions qu'on pourrait lui offrir. De notre côté, l'armée était certainement considérable, mais elle s'étendait

sur une ligne de près de quatre-vingts kilomètres. Le 17e corps n'avait pas encore quitté les environs de Marchenoir, où il venait de rentrer après sa pointe sur Châteaudun. Le 16e corps était à gauche du chemin de fer de Paris, vers Saint-Péravy. Deux divisions du 15e corps se trouvaient à cheval sur la route de Paris, à Gidy, à Chevilly, et allaient jusqu'à Saint-Lyé, à la lisière de la forêt, tandis que la première division de ce corps était à six lieues de là vers l'est avec le général Martin des Pallières lui-même. Le 20e et le 18e corps étaient plus loin encore, à Bellegarde, en arrière de Beaune-la-Rolande et dans la direction de Montargis. Non-seulement cette ligne démesurément étendue et fragile était exposée à être percée par un choc un peu violent, mais de plus le ministère de la guerre ne s'était nullement dessaisi de la direction du 17e corps, dont il venait de se servir pendant quelques jours, du 18e et du 20e corps, ainsi que de la première division de des Pallières. Voilà dans quelles conditions le gouvernement, de son autorité souveraine, décidait le 30 novembre au soir qu'on marcherait au combat. C'était positivement redoutable.

Pithiviers étant le premier point à enlever pour se diriger sur Fontainebleau, il s'ensuivait que la 1re division de des Pallières, qui était vers Chilleurs-aux-Bois, formait comme le pivot sur lequel allait s'opérer le grand mouvement de conversion de l'armée; que le 16e corps, qui, partant de l'extrême gauche, avait le plus de chemin à faire, donnerait le signal de l'action en se mettant en marche dès le 1er décembre, suivi d'aussi près que possible par le 17e corps; que le 18e et le 20e corps, qui étaient à l'extrême droite un peu éprouvés et qui restaient toujours d'ailleurs sous les ordres directs du ministre, partiraient les derniers. On croyait avoir fait pour le mieux, et en réalité la première partie du programme s'accomplissait assez heureusement. Le 1er décembre au matin, le général Chanzy, d'une main énergique et sûre, poussait ses troupes en avant. Il avait à s'élever à la hauteur de Janville et de Toury avant de se replier sur Pithiviers, et jusque-là il avait à se frayer un passage, à disputer pied à pied le terrain aux Bavarois, peut-être aux autres forces du grand-duc de Mecklembourg qu'il avait devant lui. Les troupes du 16e corps étaient pleines d'entrain. Successivement on enlevait toutes ces positions de Gommiers, de Terminiers, de Guillonville, de Faverolles, et comme le temps passait, comme on touchait à la nuit, l'amiral Jauréguiberry, voulant terminer le combat par un coup de vigueur, faisait emporter d'assaut le château et le parc de Villepion, où se concentrait la résistance. On avait gagné du terrain et on restait maître des positions. Le soir, Chanzy se croyait et avait le droit de se croire en succès.

Tout semblait d'ailleurs favorable dans cette journée du 1er dé-

cembre. Chanzy inaugurait le mouvement de l'armée de la Loire par une brillante action, et on apprenait ce jour-là, par une fortune heureuse, que la sortie de Paris s'était enfin accomplie la veille, qu'elle avait été couronnée par une éclatante victoire de Trochu et de Ducrot. C'était la première affaire du 30 novembre à Villiers. Il n'y avait plus à hésiter désormais sur ce qu'on avait à faire. Du général au dernier soldat, tout le monde était électrisé. Le général d'Aurelle, dans un ordre du jour à ses troupes, disait : « Marchons avec l'élan dont l'armée de Paris nous donne l'exemple. Je fais appel aux sentimens de tous, des généraux comme des soldats. Nous pouvons sauver la France... En avant, sans calculer le danger! » Malheureusement M. Gambetta dans l'exubérance d'un patriotisme qui n'aurait rien perdu à être moins ignorant, M. Gambetta réussissait à mêler presque du ridicule à des événemens qui étaient pourtant si sérieux. Lui qui, comme ministre de la guerre, aurait dû au moins être au courant de certaines choses ou se laisser instruire, il trouvait le moyen de brouiller tout, de confondre tout, le nord et le midi, Épinay-sur-Seine et Épinay-sur-Orge, le général Vinoy, qui commandait au sud de Paris, et l'amiral La Roncière Le Noury, qui commandait à Saint-Denis. Il annonçait à la France que l'amiral La Roncière s'était avancé sur Longjumeau et avait « enlevé les positions d'Épinay » sur la route d'Orléans, de sorte qu'il n'y avait plus qu'à faire un pas de part et d'autre pour se donner la main. Déjà on parlait à Tours du prince Frédéric-Charles comme d'un général qui aurait bien de la peine à ne pas être pris entre l'armée de Ducrot et l'armée de la Loire. Pour des hommes qui avaient la prétention de conduire une guerre, c'était léger, et d'autant plus dangereux que ces fausses indications pouvaient entraîner les plus graves méprises, que toutes ces exagérations de bulletins, en trompant le pays, devaient inquiéter les généraux. Une chose restait toujours certaine, il y avait eu évidemment à Paris une action décisive, heureuse, et cette seule pensée suffisait pour soutenir l'armée de la Loire dans la lutte où elle s'était engagée.

La marche commencée le 1er décembre en effet, on la reprenait le 2 au matin sous l'impression des avantages qu'on avait obtenus et des grands succès parisiens; mais on ne tardait pas à s'apercevoir que cette fois on ne marcherait pas aussi aisément que la veille, qu'on allait avoir les plus sérieux embarras. Tandis qu'une division du 15e corps devait s'avancer le long du chemin de fer de Paris, au-delà de Chevilly, vers Artenay, mesurant son action aux progrès du 16e corps, celui-ci, à peine engagé, rencontrait à chaque pas la résistance la plus opiniâtre. En réalité, le 16e corps avait devant lui toutes les forces du grand-duc de Mecklembourg, les Bavarois, la 17e et la 22e division d'infanterie, plusieurs corps de cavalerie. On

avait à livrer une véritable bataille dont le centre était le village de Loigny. Malgré tous ses efforts, malgré l'énergie de ses divisionnaires, l'amiral Jauréguiberry et le général Barry, Chanzy n'avançait pas, ou, s'il avançait, c'était pour être obligé de reculer aussitôt. A un certain moment, il voyait sa droite désorganisée, son centre faiblissant et ne pouvant plus tenir à Loigny, sa gauche disputant péniblement le terrain. La situation devenait critique pour lui, il avait engagé tout son corps, il n'avait plus rien à mettre en ligne. Il avait seulement appelé le 17e corps, qui était loin et qui ne paraissait pas. Le général de Sonis, arrivé de sa personne à Patay, frémissant d'impatience au bruit du canon, hâtait autant que possible la marche de ses troupes. A mesure que les régimens arrivaient, il les formait pour les pousser au secours des divisions du 16e corps, et lui-même il se portait au centre de la bataille, dans la direction de Loigny, avec ce qu'il avait sous la main, notamment avec un bataillon de « zouaves pontificaux » sous les ordres du colonel de Charette; il n'avait pas plus de 800 hommes.

Il était quatre heures, il s'agissait de faire une suprême tentative pour reprendre Loigny, où quelques-uns de nos soldats se défendaient encore contre des masses ennemies qui occupaient la plus grande partie du village. De Sonis s'avance intrépidement avec sa petite troupe sous une grêle d'obus; il sème la route de ses morts, et il est lui-même atteint d'une affreuse blessure qui le met hors de combat. Le colonel de Charette, dont le cheval est tué, met pied à terre, continue sa marche au milieu d'un feu qui redouble; il arrive jusqu'aux jardins de Loigny, et, blessé à son tour, il tombe au bord du chemin, poussant encore du geste et de la voix ses soldats en avant. La lutte devient bientôt impossible, la mort abat cette jeunesse guerrière. Des trois cents hommes de Charette, il en revint soixante! Cette héroïque charge de Loigny n'avait servi à rien. C'était le dernier espoir qui s'évanouissait, la bataille était perdue. Un instant, le général Chanzy, qui ne se déconcertait pas facilement, croyait pouvoir se borner à se replier dans ses positions du matin, et il aurait encore tenu tête assurément, s'il l'avait fallu, si on l'avait poursuivi; mais il s'apercevait bien vite que le 17e corps était passablement démoralisé, et les chefs de ces jeunes soldats du reste ne lui cachaient pas qu'on ne pouvait rien leur demander de quelques jours; il voyait que les divisions du 16e corps, tout en restant bien plus fermes, étaient elles-mêmes fort éprouvées. Il ne se dissimulait pas qu'une retraite plus complète devenait peut-être nécessaire, et que c'était de ce côté l'abandon de la marche sur Pithiviers.

Ce qu'on ne croirait pas cependant, c'est que ce même soir, au moment où expirait la charge de Loigny et où Chanzy venait de se battre tout un jour contre plus de 40,000 hommes, on écrivait de Tours

au général en chef : « D'après l'ensemble de mes renseignemens, je ne crois pas que vous trouviez à Pithiviers ni sur les autres points une résistance prolongée. Selon moi, l'ennemi cherchera uniquement à masquer son mouvement vers le nord-est à la rencontre de Ducrot. La colonne à laquelle vous avez eu affaire hier et peut-être encore aujourd'hui n'est sans doute qu'une fraction isolée qui cherche à nous retarder; mais, je le répète, le gros doit filer vers Corbeil. » Ils y tenaient, et ils voyaient clair, ces profonds stratégistes! Le ministre de la guerre disait dans la même dépêche au général d'Aurelle : « Il demeure entendu qu'à partir de ce jour, et par suite des opérations en cours, vous donnerez directement vos instructions stratégiques aux 15e, 16e, 17e, 18e et 20e corps. *J'avais dirigé jusqu'à hier les 18e et 20e et par momens le 17e. Je vous laisse ce soin désormais.* » — Il était bien temps, lorsque Chanzy venait d'être refoulé, lorsqu'on ne pouvait plus tenter une concentration quelconque sans avoir à défiler sous le regard et sous le canon de l'ennemi qui s'avançait, lorsqu'on ne savait pas même si on aurait le temps de rappeler la division de Martin des Pallières, détachée vers Chilleurs-aux-Bois, lorsqu'enfin il était absolument puéril de songer à rallier le 18e et le 20e corps, qui étaient bien plus loin!

Non, certainement, le prince Frédéric-Charles ne pensait guère à « filer » vers Corbeil, et ses forces n'étaient pas des « colonnes isolées; » elles se concentraient au contraire d'heure en heure. Depuis plusieurs jours, le prince Frédéric-Charles attendait de voir se dessiner les mouvemens de l'armée française. Le 1er décembre, il avait laissé s'engager le 16e corps sans lui opposer des forces suffisantes; le 2, il chargeait le grand-duc de l'arrêter et de le repousser, s'il le pouvait; le troisième jour, il se disposait à frapper lui-même le grand coup. Il en avait du reste reçu l'ordre direct de Versailles dans l'après-midi du 2, — juste à l'heure où se livraient la bataille de Loigny, près d'Orléans, et la bataille de Champigny, aux portes de Paris! Le 3 en effet, le prince généralissime allemand était prêt à frapper le coup décisif qu'il méditait. Pendant que le grand-duc de Mecklembourg restait chargé de continuer sa marche à l'ouest d'Orléans sur les traces du 16e corps, le IIIe corps prussien devait se jeter à l'est sur Chilleurs-aux-Bois pour forcer la ligne de la forêt, le IXe corps devait attaquer Artenay sur le chemin de fer de Paris; le Xe corps avait un rôle intermédiaire, prêt à se porter où il le faudrait. Le résultat de ce mouvement concentrique était, malheureusement pour nous, d'un succès vraisemblable. La division de Martin des Pallières, assaillie à Chilleurs-aux-Bois au moment où, d'après l'ordre du général en chef, elle allait se replier sur Orléans, n'avait que le temps de faire face à l'ennemi et de le retarder jusqu'au soir par un combat énergiquement, mais inutilement soutenu.

Les divisions du 15e corps, qui étaient sur la ligne d'Artenay, se trouvaient réduites à battre en retraite en disputant vigoureusement le terrain, en se repliant pas à pas. Dès ce moment, on peut dire que la ligne était percée, et le mouvement de l'ennemi se dessinait de façon à intercepter toute communication entre tout ce qui refluait vers Orléans et ce qui restait en dehors de ce cercle. Le 16e corps ne pourrait plus regagner Orléans; du 18e et du 20e corps, il n'y avait plus rien à dire. Martin des Pallières seul, après son combat de Chilleurs-aux-Bois, parvenait à se replier vers Orléans.

La situation devenait poignante. De toutes parts, la réalité apparaissait nue et sinistre. Les premières lignes de défense étaient perdues, on n'avait plus pour s'abriter que les dernières batteries élevées autour d'Orléans, et pour continuer la lutte il ne restait que des troupes harassées, découragées par deux jours de combat où elles avaient senti peser sur elles les masses allemandes. Qu'arrivait-il cependant? Encore à ce suprême et cruel moment le cabinet militaire de Tours trouvait le moyen de donner un nouveau spécimen de ses calculs profonds et de sa clairvoyance. Le 3 décembre, à dix heures cinquante du soir, M. de Freycinet adressait au général d'Aurelle cette étrange dépêche :

« Il me semble que dans les divers combats que vous avez soutenus vos divers corps ont agi plutôt successivement que simultanément, d'où il suit que chacun d'eux a presque partout trouvé l'ennemi en forces supérieures. Pour y remédier dorénavant, je suis d'avis que vos corps soient le plus concentrés possible; à cet égard, il me semble que le 16e et le 17e corps sont un peu trop développés vers la gauche. Quant au 18e et au 20e, je les engage dès ce matin, à moins d'ordres contraires de vous, à appuyer sur la gauche et à se rapprocher de des Pallières, en marquant un mouvement de concentration vers Orléans; mais j'ai lieu de penser, d'après ma dépêche vers six heures, que mes instructions ne sont pas parvenues à temps. Bref, en prenant la situation au point où elle est maintenant, je crois devoir appeler votre attention sur l'opportunité d'un mouvement concentrique général à effectuer demain dimanche d'aussi bonne heure que possible... J'insiste sur cette concentration parce que, le mouvement en avant de l'armée ne me paraissant pas pouvoir être repris tout de suite, il n'y a plus le même intérêt à conserver les 18e et 20e corps et partie du 15e en avant sur votre droite dans la route à suivre, ainsi que cela convenait au début de l'opération... »

Cette concentration, c'était justement ce que les généraux avaient réclamé dès le premier jour! Cette dissémination des forces, qui devait conduire fatalement à l'incohérence des opérations, c'était le fait dont ils n'avaient cessé de se plaindre, parce qu'ils en pré-

voyaient les redoutables conséquences! Tant que la concentration pouvait s'accomplir sans péril, sans grande difficulté, on la refusait aux chefs militaires; maintenant qu'elle était devenue impossible, on les pressait de la réaliser. Le 2 décembre au soir, en pleine défaite, M. de Freycinet rendait au général d'Aurelle le commandement direct de corps d'armée qu'on ne pouvait plus rallier; le 3 au soir, il lui demandait de concentrer des forces déjà coupées par l'ennemi, — et le lendemain encore M. Gambetta allait écrire au général d'Aurelle avec une étourderie présomptueuse que la gravité des choses semblait exalter : « Jusqu'ici vous avez été mal engagé et vous vous êtes fait battre en détail; mais vous avez encore 200,000 hommes en état de combattre, si leurs chefs savent par leur exemple et par la fermeté de leur attitude grandir leur courage et leur patriotisme. » Parler de 200,000 hommes, c'était bien la plus puérile et la plus cruelle des dérisions. Malheureusement on était à un de ces instans où l'emphase des paroles ne sert à rien. D'heure en heure le cercle se resserrait autour d'Orléans, l'ennemi avançait. Le général d'Aurelle sentait le péril, il comprenait que, si l'on voulait échapper à un dernier désastre, il n'y avait plus qu'un parti à prendre, un parti extrême, douloureux, mais inexorablement imposé par les circonstances, — l'évacuation d'Orléans.

Il n'y avait point à hésiter, et alors dans cette nuit du 3 au 4 décembre commençait une sorte de dialogue fiévreux, qui était un véritable drame, entre ce vieux général, placé dans la situation la plus terrible, et les dictateurs de Tours, qui jugeaient tout du haut de leurs illusions. D'Aurelle faisait savoir à Tours qu'il n'y avait plus qu'à quitter Orléans, et M. Gambetta lui répondait : « Votre dépêche de cette nuit me cause une douloureuse stupéfaction. Je n'aperçois dans les faits qu'elle résume rien qui soit de nature à motiver la résolution désespérée par laquelle vous terminez... Opérez, comme je vous l'ai mandé, un mouvement général de concentration... Ne pensez qu'à organiser la lutte et à la généraliser... » D'Aurelle insistait en disant qu'il était sur le terrain, qu'il pouvait juger les choses mieux qu'on ne le faisait à Tours, et on lui répondait par une dépêche astucieuse où le gouvernement s'étudiait à se dégager d'avance lui-même pour rejeter toute la responsabilité des événemens sur le général en chef.

Un moment pourtant, au milieu des douloureuses émotions qui l'agitaient, le général d'Aurelle se fit une dernière illusion et crut qu'il pourrait tenter une résistance désespérée. Il vit bientôt que tout lui manquait. Les bataillons fondaient sous la main des chefs. Les hommes se débandaient et se dispersaient dans la ville. Les officiers, interpellés par les généraux, répondaient : « Nos soldats n'en peu-

vent plus et n'en veulent plus. » Il n'y avait plus rien à faire, tout était fini. A quatre heures, le général d'Aurelle prenait définitivement sa résolution; il laissait au général Des Pallières le soin de protéger l'évacuation, de tenir les Prussiens en respect, de négocier au besoin avec eux pour épargner à la ville d'Orléans l'horreur d'un assaut, et lui-même il organisait la retraite sur Salbris, il ne s'éloignait qu'après avoir donné tous les ordres nécessaires, après avoir mis toutes ces forces confuses en mouvement. Pendant qu'il s'épuisait à rallier ses troupes et à les maintenir, le gouvernement de Tours annonçait à la France que le général d'Aurelle avait cru devoir abandonner Orléans, quoiqu'il lui restât « une armée de plus de 200,000 hommes, pourvue de 500 bouches à feu, retranchée dans un camp fortifié, armée de pièces de marine à longue portée... » Le gouvernement insultait ainsi à la vérité, et ses agens en province, commentant sa pensée, parlaient dans leurs proclamations de cette retraite inexpliquée de l'armée de la Loire « sans combat, sans lutte, sans défaite,... et sur l'ordre d'un chef qu'on avait appris à connaître... » Naturellement on enlevait au général d'Aurelle le commandement de ses troupes et on l'envoyait surveiller « les lignes stratégiques de Cherbourg, » — ce qu'il s'empressait de refuser. La première armée de la Loire avait cessé d'exister.

Je veux résumer la moralité de cette sanglante tragédie où éclate à chaque pas le conflit de toutes les directions. Au premier instant, la défensive autour d'Orléans est réclamée par les généraux comme une condition de succès, comme le meilleur moyen de préparer la marche sur Paris. Les chefs militaires demandent au moins qu'on n'étende pas trop les lignes d'opérations, qu'on rassemble le plus possible les troupes dont on dispose. On ne tient aucun compte de leur opinion, on dissémine les forces, on fait des plans de campagne, on prétend diriger des expéditions. Tant qu'on croit encore au succès, on se réserve le droit de commander des corps d'armée. Le jour où les affaires commencent à se compliquer, on se hâte de rendre au général en chef un commandement dont on ne sait plus que faire. Lorsque la défaite irrémédiable éclate comme une conséquence fatale des fausses directions qu'on a voulu donner, on rejette tout sur le chef dont les avertissemens ont été inutiles. Plus d'une fois en fouillant jusqu'au fond cette cruelle histoire, je me suis demandé si ces généraux n'auraient pas mieux fait de maintenir dans leur intégrité les droits du commandement militaire, s'ils n'auraient pas dû se retirer plutôt que d'exécuter les ordres légers ou dangereux qu'ils recevaient, s'ils n'avaient pas été enfin eux-mêmes les victimes de cette habitude d'obéissance, que vingt années d'empire avaient développée au point d'éteindre chez les hommes l'esprit d'initiative et d'indépendance. Non, ce n'était pas

seulement l'habitude de l'obéissance, c'était encore moins la routine du métier qui les retenait à leur poste; ils étaient dominés surtout par l'instinct du patriotisme, d'un patriotisme attristé, mais résigné, résolu, et c'est le général d'Aurelle qui le dit : « l'amour du pays donnait le courage de supporter les blessures de l'amour-propre; on ne demandait qu'à verser son sang pour venger les humiliations de la France. »

La vérité est que ces malheureux généraux ont été les souffre-douleurs de cette triste époque. On avait besoin d'eux, et on semblait tout faire pour les réduire à une impuissance qu'on leur reprochait. Placés dans la situation la plus pénible, exposés à toutes les défiances, quelquefois aux insultes de la plus vile canaille, tenus en suspicion par le gouvernement lui-même, toujours prêt à les briser, émus du sentiment de leur responsabilité en face de tant de malheurs publics, que pouvaient-ils? Ce n'étaient pas des hommes de génie, c'est possible. Est-ce que ceux qui avaient la prétention de leur donner des ordres avaient du génie? « Le public appréciera, » disait un jour M. Gambetta dans une de ses proclamations, et Mme Sand (1), dans des pages qu'on n'a pas oubliées, répondait spirituellement : « Le public! C'est ainsi que ce jeune avocat parle à la France! Il a voulu dire : La cour appréciera; il se croit à l'audience! » Eh bien! il faut que ce procès se vide devant le pays, que les responsabilités se précisent : les faits sont là.

Qui est responsable des désastres de cette campagne d'Orléans, de cette armée de la Loire? Sans doute il y a toujours un premier coupable, celui qui a conduit la France à cette situation, où, après deux mois de guerre, elle pouvait à peine retrouver une armée. Il y a d'autres responsables, ce sont ceux qui ont tout compromis non pas par absence de patriotisme et de bonne volonté, si l'on veut, mais par présomption, par incapacité et par ignorance. Il y a une autre responsable enfin, c'est cette tourbe de démagogues dont M. de Freycinet ne s'occupait pas, j'en conviens, que M. Gambetta aurait craint de blesser, et qui, au moment où la patrie sombrait, passaient leur temps à faire des manifestations loin de l'ennemi pour réclamer « la révocation de tous les généraux, la subordination de l'élément militaire à l'élément civil; » c'est cette bande de faméliques agitateurs qui, s'il y a une justice au monde, doivent rester à jamais honnis devant la conscience nationale pour avoir cherché le triomphe de leurs convoitises, de leurs vanités, de leurs intérêts, même de leurs idées, s'ils en ont, — lorsque la France, notre mère à tous, était dans le deuil, en proie à l'invasion étrangère.

CHARLES DE MAZADE.

(1) Voir ces pages d'une si sincère éloquence dans la *Revue* du 15 mars 1871.

LE SOCIALISME

AU XVIE SIÈCLE

DERNIÈRE PARTIE (1).

LES ANABAPTISTES NÉERLANDAIS ET LE SIÉGE DE MUNSTER.

La réforme de Luther fut accueillie dans les Pays-Bas avec autant de faveur que dans la Saxe et les autres provinces du nord de l'empire germanique. Les villes de la Hollande, du Brabant et de la Frise avaient dû aux corporations d'artisans et aux associations de négoce, qui furent la source de leur prospérité et de leur puissance mercantile, une autonomie municipale dont l'extension graduelle les constitua en de véritables républiques. Ce régime, mélange d'aristocratie et de démocratie, développa chez les habitans un esprit d'indépendance contre lequel eurent bien souvent à lutter les princes qui exerçaient sur eux un droit de suzeraineté. Aussi le peuple néerlandais ne subit-il qu'à regret la domination de la maison d'Autriche. Il ne supporta qu'impatiemment le joug que lui imposait Charles-Quint lorsque, déléguant à des membres de sa famille une autorité qu'il entendait maintenir entière et absolue, il s'efforça de l'agrandir au détriment du duc de Gueldres et d'ajouter à l'héritage de Marie de Bourgogne les autres provinces des Pays-Bas. Il suffisait que l'orgueilleux empereur se déclarât le défenseur de l'église et le protecteur zélé de la foi catholique pour que les bourgeois des

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 15 septembre.

villes hollandaises et frisonnes se sentissent des sympathies pour Luther et ses adhérens.

Le clergé dans ces contrées excitait d'ailleurs non moins de jalousie par ses richesses, de mécontentement par sa morgue et ses tendances envahissantes, que dans l'Allemagne. L'université de Louvain, les écoles, les chambres de rhétorique, avaient sucé avec les lettres de l'antiquité l'aversion de l'enseignement scolastique. Le commerce avec les états septentrionaux, où le protestantisme était victorieux, amenait sans cesse dans les cités hanséatiques des hommes qui professaient la religion nouvelle et en répandaient les principes. Dès l'année 1527, Delft et Amsterdam étaient signalées comme des foyers d'hérésie. Le mouvement gagna rapidement le Brabant septentrional, l'Over-Yssel, la Frise et la province de Groningue. A Leyde, il se tenait en plein air des assemblées où on lisait à haute voix la Bible. La même chose se passait en 1532 à Bois-le-Duc, où avait déjà éclaté antérieurement contre le clergé une de ces émeutes telles qu'il s'en produisait à Osnabrück et à Münster. La régence, que Charles-Quint avait confiée à sa tante Marguerite, prit les mesures les plus énergiques. Les poursuites furent impitoyables et les exécutions terribles. Le duc de Gueldres, ennemi de la maison d'Autriche, ne s'entendit avec elle que pour sévir sans miséricorde contre les hérétiques; mais ces rigueurs ne purent arrêter un élan qui puisait sa force non-seulement dans les instincts d'indépendance nationale, mais encore dans une disposition naturelle des Néerlandais vers le mysticisme et les spéculations religieuses, auxquels l'émancipation de la tutelle papale laissait libre carrière. A plusieurs reprises, des illuminés et des imposteurs avaient rencontré dans les Pays-Bas de nombreux disciples. Les rêveries et les aberrations de certaines âmes exaltées parlaient vivement à l'imagination de ce peuple, chez lequel se cachait, sous des dehors flegmatiques et froids, un ardent besoin d'idéal, comme si les préoccupations matérielles et les habitudes mercantiles qui remplissaient sa vie eussent cherché un contre-poids.

Les adeptes des doctrines de Luther trouvèrent un asile dans les villes populeuses de la Hollande et des provinces voisines, où leur présence se dissimulait plus facilement, où les priviléges, les franchises municipales, leur assuraient une protection bienfaisante. Le mauvais vouloir contre la cour de Bruxelles encourageait les apôtres qui étaient venus se réfugier dans ces grandes places de commerce, et Amsterdam se montra une des plus empressées à soutenir les adversaires de l'église. Les édits de la régente contre les hérétiques n'y étaient pas exécutés, ou la répression se réduisait à des peines insignifiantes; mais, manquant de l'appui qu'obtenaient en Alle-

magne les protestans, à savoir celui des princes hostiles à l'omnipotence impériale, les villes néerlandaises ne se sentaient pas de force à s'insurger contre le gouvernement de Charles-Quint. Elles redoutaient d'ailleurs le désordre qu'eût provoqué la rébellion, qui aurait ruiné leurs affaires et compromis leur liberté. Ces villes se bornèrent donc à couvrir de leur indépendance les novateurs sans entamer une lutte ouverte. Le feu de la révolte y brûlait comme sur un autel intérieur et domestique.

Obligés de cacher leurs sentimens, les protestans néerlandais ne pouvaient entretenir des relations suivies avec les états de la ligue de Schmalkalde, ce qui avait pour conséquence de les soustraire à la direction des notabilités de l'église luthérienne. Livrés à leurs seules méditations, ils étaient plus facilement accessibles aux mobiles influences des missionnaires d'opinions diverses qui parvenaient à se glisser parmi eux. Toutes les nouveautés théologiques importées de l'Allemagne, qui leur arrivaient en contrebande, étaient accueillies par eux avec empressement et confiance, et devenaient ensuite le thème de spéculations nouvelles où s'égarait leur imagination enthousiaste. Voilà comment le zwinglisme fit chez eux de fervens adeptes. Toutefois les protestans néerlandais ne devaient pas s'arrêter à cette réforme, plus adaptée que le luthéranisme aux mœurs démocratiques de leur pays. Ils furent promptement entraînés vers un radicalisme ecclésiastique bien autrement prononcé, et l'ardeur de leurs croyances les précipita dans une révolution religieuse qui conduisit l'œuvre de Luther à l'abîme, et arrêta près d'un demi-siècle l'émancipation des consciences. Les Pays-Bas devinrent le dernier rendez-vous des doctrines subversives auxquelles avait abouti cette sorte de débauche théologique dont le moine d'Eisleben donna, sans s'en douter, le signal. Au sein des petites communautés indépendantes qui s'étaient affranchies de l'autorité de l'église, et qui, aspirant à la liberté, finirent cependant par se soumettre au despotisme de prétendus inspirés, se formèrent les soldats d'un ultra-radicalisme plus anarchique encore et plus extravagant que celui de Storch et de Münzer. Ces recrues, après avoir vainement tenté de soulever les Pays-Bas et d'y rallumer une de ces jacqueries religieuses qui les avaient désolés au siècle précédent, se jetèrent dans Münster pour y donner le spectacle des aberrations les plus monstrueuses et sombrer avec les imprudens qui partageaient leurs folles espérances.

I.

C'est en 1530 que Melchior Hofmann, ayant quitté Strasbourg, où il venait de faire prendre une nouvelle face à l'anabaptisme, se rendit dans les Pays-Bas pour y répandre une semence que l'orthodoxie bucérienne s'efforçait d'étouffer. Il y distribua un écrit composé par lui en dialecte néerlandais et intitulé *l'Ordonnance de Dieu* (*De Ordonnantie Gots*). Ses principes y étaient exposés sous une forme propre à frapper l'imagination populaire et à remuer les âmes. Aussi l'impression que ce livre produisit alors de l'Ems à l'Escaut fut-elle considérable; elle dépassa de beaucoup celle qu'avaient faite en Allemagne les ouvrages antérieurs du même auteur. Au milieu des âpres controverses soulevées par les questions dogmatiques, des défaillances de la foi qu'elles engendraient, les idées de Hofmann apparaissaient comme une ineffable clarté. L'auteur de *l'Ordonnance de Dieu* était regardé par les lecteurs enthousiastes comme un véritable prophète. Ils voyaient en lui le précurseur des événemens extraordinaires dont ils attendaient le prochain accomplissement. Quand le chef des anabaptistes de Strasbourg vint en Ostfrise prêcher sa doctrine, il y fut tout naturellement reçu avec vénération, et les prosélytes se pressèrent autour de lui. A Emden, l'accueil qu'il rencontra fut tel qu'il osa administrer le nouveau baptême jusque dans une salle dépendant de l'église métropolitaine. Des communautés anabaptistes surgirent en différens lieux de la Frise, et à la tête de celle d'Emden se plaça Jean Volkerts, dit Tripmaker, qui prit un instant une position considérable dans la secte. Cependant les prédications du novateur strasbourgeois éveillèrent l'attention des autorités, et lorsque, quittant l'Ostfrise pour Amsterdam, il s'apprêtait à revenir en Alsace, ses adeptes étaient déjà dans les Pays-Bas l'objet des recherches de la police. Volkerts jugea prudent d'aller se réfugier dans cette dernière ville, et il devint le pasteur du groupe des fidèles qui s'y était formé. Amsterdam fut pour quelque temps la métropole de l'anabaptisme néerlandais, le centre d'où la doctrine de Hofmann se propageait dans les diverses provinces des Pays-Bas avec une étonnante rapidité. En Hollande, en Zélande, comme dans la Frise, les néophytes allaient grossissant tous les jours. Le peuple, dominé par des idées de réforme sociale, s'attachait comme à des vérités sublimes aux vues de l'apôtre strasbourgeois sur le caractère de l'incarnation et de la régénération chrétienne, il se repaissait de ses rêveries sur la fin du monde, en sorte que le système théologique de Hofmann se substituait à celui de Grebel et de l'école zurichoise chez ceux qui en avaient d'a-

bord adopté les principes. Bref, les melchiorites prenaient graduellement la place des vieux anabaptistes.

Une propagande si active ne pouvait qu'amener un redoublement de sévérité dans la persécution. La cour de Hollande enjoignit au bailli (*schout*) d'Amsterdam de sévir sans délai contre les fauteurs obstinés de la nouvelle hérésie, notamment contre le plus dangereux, Volkerts. Celui-ci se déroba d'abord au mandat d'arrêt lancé contre lui; mais, l'ardeur du martyre s'étant emparée de son âme, il alla résolûment se présenter au bailli et lui confessa sans détour sa foi. Traduit devant le procureur-général d'Amsterdam, il fut peu après décapité sur l'ordre exprès de l'empereur avec neuf de ses coreligionnaires. La femme du bailli, qui inclinait elle-même à la doctrine de Hofmann, parvint à faire échapper plusieurs des sectaires qui allaient être emprisonnés. Les têtes des victimes furent exposées au bout de perches sur une des places les plus apparentes d'Amsterdam. Ces exécutions barbares indignèrent la population au lieu de l'effrayer, et le bailli tout le premier ne dissimula pas l'horreur qu'elles lui inspiraient. Au mépris de l'autorité impériale, bourgeois et magistrats s'empressèrent de fournir un refuge aux persécutés, de leur ménager les moyens de continuer à se réunir. Ceux qui avaient fui rentrèrent bientôt, et, sans être retenus par le supplice qui fut encore infligé à l'un des leurs, les anabaptistes renouèrent leur propagande et reprirent leurs assemblées. Hofmann, de retour à Strasbourg, les encouragea par ses lettres en leur recommandant toutefois la circonspection et la patience.

Deux années s'écoulèrent, pendant lesquelles les melchiorites réussirent à tromper, par le mystère dont ils s'entouraient, les perquisitions de la police impériale et à recruter des adhérens à petit bruit; de nouvelles prophéties de leur grand apôtre les arrachèrent tout à coup aux appréhensions et à la prudence. Hofmann annonçait la fin de la période de préparation et d'épreuve. Il affirmait qu'une seconde Pentecôte était proche et que l'Esprit-Saint se répandrait sur les envoyés du Seigneur, les marquerait du sceau de la mission à laquelle ils étaient appelés. La parole devait en conséquence être prêchée par toute la terre. La nouvelle Jérusalem allait être bâtie, et de ce centre partiraient, suivant toutes les directions, les messagers du Sauveur, dont le règne ici-bas commencerait dans peu. Toutefois avant que ces choses merveilleuses ne s'accomplissent, un grand concile devait être tenu où Hofmann enseignerait la vraie doctrine de Jésus-Christ. Il fallait que les sept anges de l'Apocalypse eussent fait leur œuvre de colère, que Babylone eût été préalablement anéantie, autrement dit que toute la *prêtraille* fût exterminée. Hofmann ajoutait qu'après avoir souffert toutes les in-

dignités de ses ennemis, il remporterait sur eux, par l'appui de deux rois chrétiens, une éclatante victoire. Strasbourg serait la ville des élus qui arborerait l'étendard de la justice; 140,000 guerriers s'y armeraient de l'esprit qui remplit les douze apôtres le jour de la Pentecôte, après quoi le véritable évangile serait reçu dans tout l'univers, le véritable baptême administré à tous les hommes. Élie et Énoch devaient reparaître, comme il avait été promis, pour témoigner de la venue du Seigneur, et la flamme qui s'échapperait de leur bouche consumerait tous ses ennemis.

Ces prédictions étaient annoncées comme devant s'accomplir en 1533, et l'on était à la fin de 1532. Aussi Hofmann assurait-il que le cinquième ange avait déjà achevé sa mission, et que l'été prochain les deux derniers s'acquitteraient de la leur. Alors aurait lieu la consommation des siècles. Ces prophéties, débitées d'un ton d'incroyable assurance et avec un accent de conviction profonde, tenaient les sectaires dans un état d'exaltation et d'émotion qui ne permettait plus le silence. Leur maître redoublait d'ailleurs d'activité pour échauffer et fortifier leur foi, prêchant, écrivant sans cesse; le temps est venu, disait-il, de parler haut, et on ne doit avoir nul souci d'une mort dont on serait bientôt ressuscité. Ce qui confirmait les anabaptistes dans la croyance à ces folles prophéties, c'est que l'événement avait donné un commencement de réalisation à la prédiction de l'un d'entre eux. Quand Hofmann quitta l'Ostfrise, un vieillard saisi d'une soudaine inspiration avait annoncé que cet apôtre rentrerait dans Strasbourg, qu'il y serait emprisonné, demeurerait six mois captif, et qu'ensuite l'évangile se répandrait dans tout l'univers. Hofmann était en effet rentré dans la cité alsacienne, et, comme je l'ai dit, il y avait été arrêté, enfermé dans un donjon. Les fidèles attendaient donc avec confiance que les six mois se fussent écoulés; ils ne doutaient pas que leur doctrine ne fût ensuite portée dans le monde entier, et qu'après cette prédication Jésus-Christ ne vînt en personne régner sur les justes. Bucer avait inutilement fait répandre dans les Pays-Bas une relation écrite en hollandais de ce qui s'était passé au synode de Strasbourg, afin de détromper les melchiorites. Nul d'entre eux ne voulait admettre que Hofmann eût été convaincu d'erreur par ses contradicteurs, qu'il n'eût point terrassé ses adversaires, et les lettres que le prisonnier réussissait à leur faire parvenir neutralisaient tous les efforts du grand théologien de Schelestadt. L'enthousiasme pour le prophète, que devait bientôt frapper la main de celui qui se joue de nos prédictions et de nos espérances, ne fut pas toutefois de longue durée. L'imagination des sectaires se porta promptement ailleurs. Hofmann en prison, la communauté strasbourgeoise perdait sa prépondérance. Münster au

contraire se présentait comme la nouvelle Jérusalem tant attendue. Rothmann en ouvrait les portes à ceux qui se déclaraient les élus du Seigneur.

L'introduction des doctrines anabaptistes dans la cité westphalienne réveilla l'agitation religieuse et annula la victoire qu'avaient remportée les luthériens. Tandis que ceux-ci, pour en finir avec l'opposition des dissidens, s'arrêtaient à l'idée d'une grande conférence publique où les principes soutenus par les adversaires du baptême des enfans seraient débattus devant des docteurs choisis pour arbitres, comptant sur une victoire pareille à celle que Bucer avait remportée au synode de Strasbourg, tandis que Rothmann était prêt à se rendre à Cassel, chez le landgrave, pour s'y entendre sur un arrangement à l'amiable, le soulèvement auquel poussaient depuis plusieurs semaines les écrits des Wassenbergeois et leurs émissaires éclata tout à coup. Les prédicans exilés reparurent, au mépris de l'autorité municipale, et se mirent en mesure de reprendre les églises dont ils avaient été dépossédés. Deux des principaux pasteurs luthériens de la ville, Brixius et Wertheim, les actifs collaborateurs de Van der Wieck dans ses efforts pour l'orthodoxie évangélique, furent contraints d'abandonner leurs paroisses. Une troupe de femmes se porta chez les bourgmestres, exigeant par des cris et des menaces que Rothmann fût réinstallé dans sa chaire, qu'on éloignât de Münster les prédicateurs appelés de la Hesse. L'ancien chapelain de Saint-Maurice affectait de résister aux vœux de la multitude; il ne se sentait plus, disait-il, la force de ramener les hommes à l'observation de l'Évangile; au demeurant, il s'en remettait à la volonté de Dieu. Peut-être en tenant ce langage Rothmann était-il plus sincère qu'on ne serait disposé à le croire. Il se voyait débordé; sa popularité entrait dans une phase décroissante. L'initiative de la révolution qui se préparait ne lui appartenait pas. Le mouvement était parti de Hollande, où la folie anabaptiste arrivait à son dernier paroxysme. Là se trouvaient ceux qui allaient prendre à Münster la suprématie spirituelle et temporelle. En se faisant le disciple des melchiorites, en accédant à leurs projets, Rothmann abdiquait son caractère de chef ecclésiastique et d'inspirateur religieux de la cité westphalienne; il passait au second rang. Sans doute il pouvait participer encore à la faveur du peuple, mais il cessait d'en être le guide. Ce rôle devait revenir à l'un de ces enthousiastes hollandais qui apportaient à une population toujours altérée de nouveaux enseignemens théologiques un breuvage plus excitant et d'une saveur moins épuisée que les sermons déjà arriérés de Rothmann.

Cette nouvelle idole de la multitude fut Jean de Leyde. Il ne parut tout d'abord que comme le précurseur ou le lieutenant du pro-

phète qui venait d'évincer Hofmann dans l'admiration fanatique des sectaires néerlandais, Jean Mathys, un de ces cerveaux malades de l'orgueil de devenir l'exécuteur de la volonté divine. Tandis que les melchiorites vivaient dans l'anxieuse attente de la fin du monde, ce boulanger de Harlem éleva la voix et déclara qu'il était Énoch, le second témoin qui devait précéder l'apparition du Christ. Hofmann avait prétendu être Élie; mais, le patriarche ressuscité devant éclipser le voyant de Thesbé qui revivait dans Strasbourg, Mathys prenait naturellement la direction des élus, dont la conduite avait été d'abord remise au premier témoin. Il répétait que la période d'épreuve annoncée par Hofmann était écoulée, et que l'œuvre du nouveau baptême devait commencer. Les anabaptistes d'Amsterdam n'accueillirent qu'avec quelque défiance la prétention du boulanger inspiré, car les deux années assignées à la durée de cette période n'étaient point encore achevées, et il y avait à Strasbourg un de leurs coreligionnaires, Poldermann, qui se donnait pour Énoch. Mathys allégua une révélation formelle de Dieu, et menaça les incrédules d'un anathème qui entraînerait leur damnation. Les naïfs sectaires finirent par se laisser convaincre. Mathys ordonna dès lors à ses principaux disciples d'aller partout administrer le baptême et répandre la parole de vérité. Ils partirent, se rendirent au sein des diverses communautés anabaptistes des Pays-Bas, se présentant à leurs frères comme remplis du don de l'Esprit-Saint, et violentant les convictions en menaçant, comme leur maître, ceux qui se refusaient à les croire du feu éternel. Le moyen réussit. D'ailleurs ils racontaient du nouvel Énoch des choses si merveilleuses, ils parlaient avec tant de chaleur, ils trouvaient tant de simplicité, que leur mission ne pouvait échouer. Les sectaires se soumirent au nouveau baptême. Les envoyés de Mathys mettaient à la tête des communautés converties à sa doctrine des pasteurs de leur choix, auxquels ils imposaient les mains et qui avaient pour devoir de baptiser; chaque église anabaptiste en comptait deux qui s'intitulaient évêques et qu'assistaient les diacres, spécialement chargés du soin des pauvres. En moins de deux mois, les messagers du boulanger de Harlem avaient rallié autour de lui des milliers d'individus, tant parmi les melchiorites que chez ceux qui n'étaient point encore agrégés à leur secte. A Leeuwarden, à Zwoll, à Briel, à Alkmaer, à Delft et dans bien d'autres villes, on accourait pour recevoir de ces nouveaux apôtres l'eau baptismale. A Monninkendam, dans l'espace de deux mois, les deux tiers de la population avaient embrassé l'anabaptisme de Mathys, et à Amsterdam le nombre des conversions allait toujours grossissant.

Münster reçut aussi les messagers du nouveau prophète; le 5 jan-

vier 1534, Barthélemy Boekebinder et Willem de Cuiper arrivèrent dans la ville pour prêcher le second baptême et annoncer l'avénement des temps promis. Le terrain était tout préparé pour leur œuvre. Le récit qu'ils faisaient de la miraculeuse apparition du prophète trouva créance chez une population nourrie depuis plusieurs mois de semblables rêveries. Deux jours après leur arrivée, tous les pasteurs wassenbergeois rentrés à Münster, Roll, Klopriss, Vinne, Stralen, auxquels se joignit Rothmann, se rangeaient parmi les catéchumènes et recevaient des deux étrangers le sacrement rénovateur. Rothmann alla jusqu'à prêter sa maison aux envoyés de Mathys. C'est là qu'ils administrèrent le baptême et tinrent registre de ceux qui adhéraient à leur église. L'ardeur avec laquelle le peuple de Münster se porta pour recevoir des mains des deux Hollandais l'eau qui devait opérer leur salut dépassa encore celle dont quelques villes des Pays-Bas avaient donné le spectacle. En une semaine, quatorze cents personnes étaient déjà rebaptisées. Boekebinder et W. de Cuiper n'étaient pourtant que les serviteurs du grand prophète de Harlem, non ses plénipotentiaires. Ils ne représentaient point sa pensée complète et n'étaient pas les dépositaires de toute sa confiance; ils furent promptement suivis de deux autres missionnaires bien plus avant dans ses projets. C'étaient Jean de Leyde, que j'ai nommé plus haut, et son compagnon Gert tom Kloster, de Nienhuis. Les premiers envoyés n'ajoutaient que peu aux enseignemens de Hofmann et se tenaient encore aux idées des melchiorites; les seconds furent les réels interprètes de la doctrine de Mathys.

Gert tom Kloster ne tarda pas à être mis dans l'ombre par son compagnon, dans lequel se personnifia l'esprit de démence et de mensonge dont Münster allait être le jouet. Jean de Leyde ou, pour le désigner par son véritable nom, Jean Bockelsohn fut reçu comme un ange et acclamé comme un sauveur. C'était un ouvrier tailleur dont le père exerçait à La Haye le métier de cordonnier; sa mère était d'origine westphalienne. Après avoir travaillé quelque temps à Lisbonne, et à Lübeck, il était revenu s'établir à Leyde, puis avait renoncé à sa profession pour tenir avec sa femme une petite taverne à l'une des portes de la ville. D'un esprit inquiet et d'une ambition désordonnée, rêvant un avenir bien au-dessus de sa condition, il s'était attaché à cultiver son intelligence et avait acquis une certaine instruction. Tout en vendant sa bière et son vin, il composait des vers et arrangeait des discours. Il devint l'un des membres les plus actifs d'une de ces sociétés littéraires appelées *chambres de rhétorique*, qui ont marqué dans les Pays-Bas l'époque de la renaissance. Quand le mouvement de la réforme commença d'agiter les esprits, la controverse religieuse prit souvent dans ces

réunions du bien dire la place des défis de poésie et d'éloquence. Jean Bockelsohn s'y signala par son ardeur de prosélytisme luthérien et son hostilité contre l'église. Il se plongea dans la lecture de la Bible, et, dépourvu des lumières nécessaires pour en comprendre le sens, il s'abandonna aux spéculations théologiques les plus étranges et aux idées les plus malsaines. Sous prétexte que la parole de Dieu a été écrite pour tous, tout chrétien réformé se croyait alors le droit d'expliquer la sainte Écriture et de résoudre les questions dogmatiques qui avaient embarrassé les docteurs les plus érudits et les plus habiles. Il en était en ce temps de la religion comme il en est de nos jours de la politique. Chacun se regardait comme compétent, et, sans étude préalable, on décidait avec assurance, la Bible à la main, à la façon dont tant de gens prononcent maintenant sur les lois, les affaires diplomatiques ou les finances, sans autre information qu'un article de leur journal. Quand Mathys se prétendit inspiré, Jean Bockelsohn se fit son ardent disciple et son vicaire infatigable en attendant qu'il pût être son successeur. Le tailleur de Leyde ne rêva plus que rénovation de l'humanité, qu'extermination des impies, car, à la différence de Hofmann, qui recommandait la soumission aux autorités terrestres, qui n'en appelait, pour fonder le règne de la justice, qu'à la persuasion, qui condamnait la violence et attendait de la seule action divine la régénération des chrétiens, Mathys déclarait la guerre à toutes les institutions et prêchait la révolte. Sa mission, celle de ses frères était, disait-il, d'opérer par la destruction radicale de l'ordre présent des choses la reconstitution de l'église. Le temps de l'affliction des saints était passé selon lui, celui de la moisson arrivait, et il ajoutait : « Dieu s'apprête à délivrer son peuple, à terrasser ses ennemis; il le fera par les mêmes moyens que ceux-ci ont employés pour opprimer les fidèles. On ne doit donc pas seulement prendre les armes pour repousser les attaques des impies, mais encore pour courir sus; l'épée sera tournée contre ceux qui l'ont tirée. » Ces odieuses déclamations, Mathys les appuyait de citations d'Isaïe, d'Ézéchiel et de l'Apocalypse. A peine fixé dans Münster, Jean Bockelsohn enjoignit, conformément à l'enseignement de son maître, à tous les fidèles de rompre absolument tout commerce avec ceux qui ne reconnaissaient point sa mission, impies auxquels on ne devait que des malédictions et des paroles de colère, car il était interdit à un chrétien de servir un païen, d'où résultait qu'aucun frère ne devait s'occuper d'évangéliser les infidèles. Pour briser tout lien entre eux et les vrais croyans, défense était faite par le prophète de consacrer aucun hymen où les deux époux ne se soumettaient aux volontés de Dieu manifestées par le nouveau baptême. La séparation

des fidèles et des impies, il la poussait jusque dans la tombe, et les restes des élus ne devaient point reposer dans les mêmes cimetières où étaient enterrés ceux qui avaient ignoré ou méconnu la parole de vérité. Les envoyés de Mathys ayant pris possession de Münster, c'était aux adversaires de leur foi à se retirer, et Bockelsohn et ses adeptes annonçaient qu'il fallait que la ville fût purifiée de la présence de ces méchans, ce qui signifiait qu'on devait recourir contre eux à la force.

Rothmann s'émut de tels principes, il hésita d'abord à s'y conformer; il ne pouvait notamment admettre que l'Évangile ne dût plus être enseigné à tous, et il continuait ses prédications dans l'église Saint-Servais. Peut-être même aurait-il déserté le camp des anabaptistes plutôt que de renoncer à ses plus chères habitudes, si le chemin de l'exil ne lui eût pas été fermé. L'évêque venait en effet de refuser au landgrave le sauf-conduit nécessaire à Rothmann. Celui-ci était ainsi exposé, une fois hors de la ville, à se voir emprisonné, car les ordres les plus rigoureux avaient été rendus par le prélat contre les adhérens de l'anabaptisme. La retraite était donc coupée à l'ancien chapelain de Saint-Maurice; il se jeta de désespoir dans une mêlée où il n'allait plus guère figurer que comme un simple soldat. Le 25 janvier 1534, il déclara solennellement en chaire qu'il cesserait de prêcher la parole aux infidèles. D'ailleurs la populace, qu'il avait si souvent ameutée contre le sénat et les autorités municipales, commençait à le délaisser pour Bockelsohn. Il ne se trouvait plus seulement au milieu d'artisans et de petits bourgeois désireux d'abattre l'aristocratie qui les avait si longtemps dominés, mais de farouches sectaires ne respirant que meurtre et carnage. Et pour conserver encore son crédit, il dut prendre le langage furieux de ces fanatiques et se faire l'écho de leurs extravagances. Une partie des anabaptistes de Münster, arrivés de la veille, ne pouvaient éprouver pour Rothmann les sentimens qu'il avait inspirés aux hommes des gildes et à la classe pauvre de Münster. La ville se remplissait d'émigrés des Pays-Bas qui juraient par un autre maître spirituel. Elle prenait une physionomie de plus en plus différente de celle qu'elle avait présentée naguère. Sur les routes qui y aboutissaient, dans la direction de la Frise et de la Hollande, on rencontrait de distance en distance des individus à l'air égaré, à la mine sombre, que leur costume faisait reconnaître pour des étrangers venus de cantons lointains; ils marchaient en silence et semblaient obéir à un mot d'ordre. Parfois on entendait la détonation d'un mousquet; c'était le signal convenu auquel se réunissaient ces voyageurs mystérieux quand ils s'approchaient de leur destination. Ils s'acheminaient vers la nouvelle

Jérusalem, et on les voyait bientôt aux portes de Münster : ils y apportaient des germes chaque jour plus avancés de dissolution et de mort. Depuis l'arrivée de ces émigrés, tous les liens qui unissaient les habitans tendaient à se briser; les familles qui avaient jusqu'alors vécu dans la concorde et l'amour se divisaient, les époux se séparaient, les amis renonçaient à tout commerce, les relations d'affaires cessaient brusquement, le marchand rompait avec sa pratique, l'ouvrier avec son patron. Cependant le calme extérieur semblait régner encore dans la ville, mais c'était la lente désorganisation de la vie qui précède les convulsions de l'agonie. L'inquiétude était d'ailleurs au fond des cœurs de tous ceux que la contagion n'avait pas atteints. L'autorité municipale ne savait que faire et restait inactive, tandis que les anabaptistes poursuivaient leur fatale propagande. Plusieurs des principaux bourgeois, jugeant la position désespérée et tremblant pour leur vie, quittèrent la ville. Van der Wieck fut de ce nombre. Les pasteurs luthériens qui se refusaient à prendre ce parti imploraient l'assistance du landgrave, comme jadis les catholiques avaient imploré celle de l'évêque.

Quand la consternation et le découragement se furent ainsi emparés de tout ce qui pouvait résister aux fanatiques, les anabaptistes jugèrent le moment opportun pour frapper leurs ennemis, ou, comme ils disaient, pour *nettoyer l'aire*, où ne devait rester que le bon grain. C'était au grand prophète de Harlem qu'il appartenait d'accomplir l'œuvre sainte. Les sectaires députèrent en conséquence près de lui, à Amsterdam, pour l'engager à se transporter parmi eux. Pendant ce temps-là, tout se préparait dans la cité westphalienne pour l'exécution du projet dont Bockelsohn était l'actif promoteur. « Malheur! malheur! allaient criant par les rues les plus exaltés; faites pénitence, convertissez-vous, car le jour du Seigneur est proche! » La démarche des envoyés de Münster ne pouvait manquer de réussir. L'attention de la cour de Hollande était appelée une nouvelle fois sur les agissemens de la secte. Un des pasteurs anabaptistes, ex-prêtre catholique, s'était laissé arrêter. Conduit à La Haye, il avait révélé les noms de plusieurs de ses coreligionnaires. Un rapport détaillé venait d'être adressé à la régente à Bruxelles. La tête des ministres anabaptistes était mise à prix. Une persécution terrible s'annonçait dans les Pays-Bas. Mathys s'empressa de se rendre à l'invitation qui lui était apportée. Il quitta Amsterdam, et vint rejoindre à Münster les nombreux disciples qui l'avaient précédé.

II.

Knipperdollinck, ce constant instigateur de tous les troubles, cette tête ardente qui avait suivi ou plutôt devancé Rothmann dans son évolution religieuse, salua le nouveau prophète avec transport, et lui donna l'hospitalité dans sa propre maison. Mathys se montra comme un véritable messie à Münster, et recueillit les témoignages de l'admiration d'une foule imbécile. Les femmes surtout se déclaraient en sa faveur, elles firent le fond de ses premiers prosélytes. On voyait parmi elles des nonnes que les récens événemens avaient arrachées à la règle de leurs couvens et qui accouraient pour recevoir le baptême des mains du prophète; des épouses s'empressaient de déposer à ses pieds leurs bijoux et leurs parures, décidées qu'elles étaient à ne plus revêtir que le modeste accoutrement des frères. Bien des hommes qui avaient d'abord résisté à ce fol entraînement finirent par le partager. L'exemple de Rothmann agit sur nombre de ceux qui continuaient à se diriger par ses inspirations.

Le sénat luthérien se trouvait maintenant dans la même situation que le chapitre de la cathédrale trois années auparavant; il n'attendait plus de salut que de l'intervention des troupes épiscopales. Cependant la partie saine et raisonnable de la population l'emportait encore par le nombre, et les anabaptistes se voyaient contraints d'user d'une certaine réserve. Le 8 février, le bruit se répandit que l'évêque, à la tête d'une force militaire et appuyé par les gens de la campagne, s'approchait de la ville. Les sectaires coururent à la place du marché, tandis que le sénat faisait occuper les portes et les remparts. Pour réprimer le mouvement insurrectionnel que préparaient les gildes et la populace, acquise presque en entier à Mathys et à ses lieutenans, du canon fut braqué contre l'attroupement du marché. La position prise par l'autorité était si solide que les conservateurs ne doutaient pas qu'ils n'eussent raison des perturbateurs, et que la répression n'aboutît à la défaite et à l'expulsion des anabaptistes. Déjà tous ceux des habitans qui étaient opposés aux sectaires suspendaient au-devant de leurs maisons des tresses de paille destinées à les faire reconnaître et à les préserver des vengeances des soldats de l'ordre, mais une conviction inébranlable soutenait le courage des anabaptistes, réunis au marché. L'esprit troublé par les visions les plus étranges, ils s'imaginaient voir à leur tête tantôt un personnage mystérieux portant une couronne d'or, ayant une épée dans une main et une verge dans l'autre, tantôt un fantôme dont la main était toute dégouttante de sang. A plusieurs, la ville apparaissait comme dévorée par un sombre in-

cendie, tandis qu'au-dessus des flammes planait le cavalier de l'Apocalypse armé du glaive. En présence de cette foule délirante, les pasteurs luthériens demeurés à Münster se sentirent pris de compassion; redoutant, comme naguère leurs coreligionnaires, que la victoire sur l'émeute n'amenât le triomphe de la réaction catholique, ils s'entremirent pour arrêter toute collision et écarter tout recours à la force. Leur intervention eut un plein succès. Un accord fut conclu entre le sénat et les anabaptistes, qui obtinrent la reconnaissance officielle du droit de pratiquer librement leur religion.

Nulle part les sectaires n'avaient conquis un pareil avantage : il eut pour effet d'enfler outre mesure leurs espérances et d'attirer chaque jour dans la ville un plus grand nombre de leurs adhérens. Les étrangers affluaient de tous côtés : maris convertis à la doctrine de Mathys et qui avaient abandonné leurs femmes parce qu'elles refusaient d'embrasser leur foi nouvelle, épouses qui rompaient le lien conjugal pour ne plus vivre avec ceux qu'elles regardaient comme impies, enfans dont la jeune imagination s'était éprise des paroles du prophète et qui fuyaient le foyer paternel, familles entières qui, poussées par un enthousiasme soudain, ne pensaient plus qu'à entrer dans la Jérusalem céleste. Tous ces émigrés venaient se faire inscrire dans la *commune*, en sorte qu'au bout de quelques semaines les sectaires y étaient en majorité, et que, lors de la réélection du sénat et de la municipalité, leur parti eut le dessus. Knipperdollinck fut choisi pour l'un des bourgmestres.

L'anabaptisme était donc désormais maître de Münster. A dater de ce moment, les sectaires ne parlèrent plus de liberté religieuse et des conditions auxquelles ils s'étaient engagés en obtenant la tolérance de leur culte. Ils n'eurent plus qu'un but, écraser le parti qui leur était contraire. Le 27 février, une troupe d'énergumènes en armes se réunissait à l'hôtel de ville pour délibérer sur les mesures à prendre; mais le peuple n'avait d'autre volonté que celle de Mathys, qui parlait au nom du Christ. Pendant qu'on débattait les divers moyens proposés, le prophète semblait plongé dans une inexplicable somnolence. Tout à coup il se réveille de cette apathie; il déclare que Dieu veut qu'on chasse immédiatement de Münster tous les infidèles qui refuseront de se convertir, et termine son discours par ces mots : « Dehors les enfans d'Ésaü, l'héritage appartient aux fils de Jacob! » Cette révélation est accueillie par des marques d'approbation frénétique. La convoitise et la haine se coalisent avec le fanatisme pour faire sanctionner une mesure qui doit livrer entre les mains de quiconque se prononce pour la foi nouvelle les biens et les emplois des catholiques et des luthériens expulsés. Le cri : dehors les impies! se répète dans toute la ville. Une populace fu-

rieuse se précipite dans les demeures des anti-anabaptistes, que l'on chasse brutalement de chez eux sans leur permettre d'emporter de quoi subvenir à leurs plus pressans besoins. Femmes, enfans, vieillards, sont impitoyablement jetés hors des murs, et cela en un de ces jours d'hiver où la froidure glace les membres, où la neige est amoncelée sur le sol. Bien des malheureux n'eurent pas même le temps de se vêtir, et on vit errer en proie au plus sombre désespoir tout ce que Münster renfermait encore d'honnête et de respectable.

Mathys était investi d'une dictature spirituelle et d'une autorité presque sans limites, car il parlait au nom de Dieu, et ses décisions étaient dès lors réputées infaillibles. Ce peuple, naguère en révolte constante contre des magistrats exécuteurs d'une loi consacrée par la tradition et consentie par ce qu'il y avait de plus éclairé, obéissait aveuglément à un homme qui donnait toutes ses fantaisies pour des ordres d'en haut, — inconséquence qui serait inexplicable, si l'on ne savait pas qu'en retour de cet esclavage le peuple comptait pouvoir impunément satisfaire ses appétits brutaux et opprimer les riches. Les gildes pouvaient maintenant en toute liberté assouvir leur ressentiment contre le clergé et s'en partager les dépouilles. Les meubles des exilés sont saisis; on porte à la chancellerie tout ce que l'on trouve dans les maisons dont les propriétaires viennent d'être expulsés, et le prophète désigne sept diacres pour distribuer cet amas de richesses à chacun selon ses besoins.

La victoire de l'anabaptisme à Münster fut le signal d'une recrudescence de ses doctrines dans les Pays-Bas, dans la Westphalie et en différentes villes de l'Allemagne. On put alors constater l'existence des frères dans une foule de villes où elle s'était auparavant dissimulée. On avait eu beau emprisonner et mettre à mort, les sectaires continuaient leur ténébreuse propagande, qui trouvait désormais un centre dans la cité westphalienne. Non-seulement dans la Frise, la Hollande, l'Over-Yssel, la Gueldres et le Brabant, des communautés assez nombreuses s'étaient constituées, formant une chaîne presque continue du Holstein à la Zélande; mais la secte comptait des affiliés dans les pays de Liége, dans l'archevêché de Cologne, à Aix-la-Chapelle, à Maestricht, à Wesel comme à Coisfeld, à Hamm, à Osnabrück et dans le comté de la Mark, lesquels, au lieu de prendre le mot d'ordre de Strasbourg, le recevaient de Münster. Amsterdam était un centre pour ces communautés. La Frise en avait un autre à Groningue, et dans le Mecklembourg Wismar renfermait un si grand nombre de sectaires, qu'il fut sur le point de devenir un second Münster.

Mathys voulut s'assurer l'alliance de tous ces coreligionnaires du

dehors, qui trouvaient eux-mêmes en lui un précieux appui. C'était entre la cité westphalienne et les Pays-Bas un échange perpétuel de correspondances secrètes. Les anabaptistes de Münster faisaient leur appel aux frères néerlandais, les pressant d'abandonner une terre d'affliction pour venir se joindre à ceux qui fondaient le royaume des saints, et les lettres trompaient si bien la vigilance de la police, les intelligences étaient si habilement ménagées que les communautés des Pays-Bas purent sans grande difficulté expédier leurs membres les plus ardens pour la nouvelle Jérusalem. L'émigration, d'individuelle qu'elle avait été d'abord, devint générale; c'était une véritable croisade. Aussi dans les premiers jours de mars 1534 la ville avait-elle reçu un contingent considérable d'étrangers, soldats plus dévoués encore à Mathys que les hommes des gildes, et animés d'un enthousiasme plus aveugle. En Néerlande, la secte se crut bientôt assez forte pour n'avoir plus besoin de dissimuler ses projets, et ses adeptes ne faisaient plus mystère du but de leur voyage; ils s'embarquaient en foule sur les schuites pour remonter la Meuse et le Rhin; ils frétaient des bâtimens pour traverser le Zuiderzée; ils ne cachaient pas les armes qu'ils portaient avec eux et dans lesquelles ils mettaient surtout leur confiance, bien qu'ils en ignorassent pour la plupart le maniement. Ces démonstrations imprudentes finirent par amener l'intervention de l'autorité. On s'opposa au départ des émigrans, on saisit les bâtimens où ils avaient pris passage. A l'île de Schockland, dans le Zuiderzée, il n'y eut pas moins de vingt et un navires sur lesquels l'embargo fut mis et où 3,000 anabaptistes prêts à s'embarquer furent arrêtés. Dans l'Over-Yssel et le duché de Clèves, l'on emprisonna ceux qui se réunissaient en vue de quitter le pays, l'on dispersa leurs attroupemens avec de la cavalerie. Çà et là les sectaires tentèrent de résister. A Amsterdam, voyant qu'on empêchait leur départ, ils se répandirent dans la ville en poussant des clameurs analogues à celles qui avaient dans Münster donné le signal du soulèvement : « Malheur! malheur! bénies soient par Dieu les nouvelles mœurs! malédiction sur les anciennes! » Sur divers points pourtant, les anabaptistes réussirent à échapper aux vexations qu'ils s'étaient attirées, et le gouvernement de la maison d'Autriche, celui des ducs de Gueldres et de Clèves, ne purent intercepter les relations de Münster avec les Pays-Bas, ni arrêter les émissaires qui se rendaient journellement de la ville assiégée en cette contrée, et réciproquement. D'ailleurs jusqu'en janvier 1535, l'investissement effectué par les troupes épiscopales ne fut que très imparfait; les secours d'hommes, de vivres et d'argent continuèrent d'affluer dans Münster. La convention du 14 février 1533 se

trouvant audacieusement violée par l'établissement de l'anabaptisme, les habitans étant en pleine révolte avec l'évêque, celui-ci avait envoyé contre eux ses troupes et fait bloquer la ville dès les premiers jours de mai.

Une fois les maîtres, les sectaires, au lieu de songer à prévenir les conséquences que le renversement de l'église luthérienne allait entraîner pour Münster, ne s'occupèrent d'abord que d'assouvir leur rage contre tout ce qui rappelait l'ancien culte. Statues et tableaux tombèrent sous les coups de ces vandales. Les plus belles peintures de l'école westphalienne furent alors anéanties. Puis vint le tour des livres; on brûla solennellement sur le marché la magnifique collection de manuscrits que Rudolf de Langen avait réunie en Italie. La fureur des sectaires contre tout monument de l'art ou de la science était telle qu'on s'en prit jusqu'aux instrumens de musique, qui furent mis en pièces. Les anabaptistes ne voulaient plus d'autres œuvres de la pensée que la Bible, dont l'interprétation devait être réservée au prophète. Celui-ci, appliquant les principes déjà suivis par les communautés allemandes, procéda à l'établissement du système communiste. Ce ne furent plus seulement les biens des exilés que l'on partagea aux fidèles; tout dut être mis en commun, et il fut enjoint à chacun, sous peine de mort, de déposer à la chancellerie le numéraire, les bijoux et les objets précieux qu'il pouvait posséder. La propriété individuelle était abolie, et le gouvernement du prophète se chargeait de pourvoir aux nécessités de tous. Münster s'organisait en une sorte de grand phalanstère où chacun exerçait son métier comme une véritable fonction publique, sous la condition de se conformer aux prescriptions imposées par le nouveau régime et de travailler exclusivement pour la communauté. C'est ainsi que les tailleurs confectionnaient les vêtemens destinés à toute la population d'après un modèle dont il leur était interdit de s'écarter. Une hiérarchie fut introduite dans les divers emplois, et au-dessus de tous prenaient rang ceux auxquels était habituellement confiée la défense de la ville. Les repas avaient lieu en commun et aux frais de l'état; ils se passaient comme dans un couvent, on mangeait en silence, tandis qu'un des frères lisait un chapitre de la Bible. Les femmes se tenaient d'un côté, les hommes de l'autre.

Cependant les hostilités étaient engagées, et peu de temps après la direction de l'église de la ville était passée des mains de Jean Mathys à celles de son vicaire Jean Bockelsohn. Le prophète de Harlem, qui ne doutait pas que les troupes épiscopales ne fussent à la première rencontre couchées à terre par le souffle du Tout-Puissant, s'était porté avec quelques hommes hors de la place et

avait trouvé la mort dans cette téméraire sortie. Le tailleur de Leyde aspirait à réunir sur sa tête tous les pouvoirs, et prépara les choses en conséquence. Ses amis allèrent répétant partout que c'était non pas seulement dans l'ordre religieux, mais aussi dans l'ordre civil que la parole de Dieu devait faire loi. Ils demandaient que celui qu'ils avaient choisi pour prophète fût investi d'une autorité absolue. Bockelsohn feignit de redouter une si lourde charge et de vouloir s'en remettre à un conseil dont il exécuterait simplement les décisions. Tant que ses affidés travaillaient l'opinion pour l'élever à la dictature, il avait gardé le silence, sous prétexte que Dieu lui fermait la bouche. Dès qu'il crut les esprits suffisamment gagnés, il sortit de son mutisme et déclara que Dieu lui avait révélé la nouvelle forme à donner au gouvernement du peuple élu. Douze anciens devaient être choisis pour rendre la justice, ainsi que cela s'était pratiqué dans Israël. Rothmann, qui n'était plus que l'écho de la voix du prophète, confirma cette révélation et proclama les noms, certainement arrêtés à l'avance avec Bockelsohn, de ceux qui devaient être choisis pour anciens. Le conseil suprême n'était qu'une fiction destinée à masquer la tyrannie du prophète; celui-ci fut censé n'avoir que le droit de promulguer les sentences prononcées par les douze, qui étaient à sa dévotion.

Les anciens entrèrent donc en fonction; il y en eut toujours six occupés à juger. Ils rédigèrent le nouveau code de lois d'après lequel allait être rendue la justice, et qui était en grande partie emprunté à la législation mosaïque. Bockelsohn en fit la promulgation. Knipperdollinck fut revêtu de la charge de grand-justicier; c'est à lui qu'il appartenait de frapper les coupables avec l'épée. On s'occupa ensuite de changer tous les vieux usages. Déjà la propriété avait été abolie; on réforma ce qui concernait le mariage, et l'on rétablit la polygamie de l'âge patriarcal. La pensée de revenir à cette antique institution s'était présentée à l'esprit de quelques apôtres de la réforme; Carlstadt et Münzer l'avaient acceptée. Luther lui-même y inclina un instant, frappé qu'il était de voir dans l'Ancien-Testament Dieu approuver la pluralité des épouses; mais il avait été retenu par cette considération, que nous devons obéissance à la loi civile qui donne sa sanction au mariage et prescrit la monogamie comme plus favorable au bon ordre des sociétés. Un tel motif ne pouvait être déterminant aux yeux des anabaptistes. Mathys, sous prétexte de se conformer à l'inspiration qu'il avait reçue d'en haut, s'était séparé de sa femme légitime pour s'unir à une plus jeune et plus belle nommée Divara. Il avait amené celle-ci à Münster, et ses charmes firent impression sur Bockelsohn; aussi, après la mort du prophète de Harlem, l'ancien tailleur de Leyde

voulut-il l'avoir pour épouse. Comme il n'entendait pourtant pas répudier sa propre femme, il décida le rétablissement de la polygamie, et il s'unit à Divara. Cet hymen produisit toutefois quelque scandale; il indigna les moins fanatiques, tandis que d'autres s'en autorisèrent pour se livrer à tous les caprices de leurs passions. Il se forma bientôt un parti résolu à s'opposer à un tel débordement d'innovations et à remettre en vigueur l'ancienne constitution municipale. Un complot s'ourdit contre le prophète. On devait s'emparer de sa personne. A la tête était un forgeron nommé Mollenhök, homme énergique; mais le secret fut éventé. Les conjurés, poursuivis par la populace, se réfugièrent à l'hôtel de ville. On cerna l'édifice; les femmes amenèrent du canon. Mollenhök et ses compagnons furent réduits à se rendre. On n'épargna aucun des prisonniers : les uns eurent la tête tranchée, les autres furent attachés à des arbres et percés de flèches. Le prophète présidait en personne à l'exécution. Il sentait que ce n'était que par la terreur qu'il pouvait retenir sous sa domination une population où tant de gens commençaient à en être fatigués. C'était là au reste un régime que Mathys avait déjà inauguré. Un jour, il avait fait mettre sur-le-champ à mort un forgeron qui ne répondait à ses ordres que par des paroles méprisantes. Son successeur ne se borna pas à un seul exemple de pareille cruauté; il condamnait impitoyablement, et Knipperdollinck exécutait ses sanguinaires arrêts. On voyait l'ancien bourgmestre de Münster se promener dans la ville le glaive en main, suivi de quatre satellites, et se jetant pour les égorger sur ceux que le prophète lui désignait.

Bockelsohn n'était pourtant pas encore satisfait de la situation à laquelle il était arrivé. Le pouvoir absolu ne lui suffisait pas; il voulait jouir des honneurs des royautés de ce monde, et, pour se les faire attribuer, il procéda comme d'ordinaire, en poussant l'un de ses séides à proposer au peuple, comme par l'effet d'une inspiration de Dieu, de conférer au prophète des prérogatives nouvelles. Un orfévre de Warendorf, nommé Dusentschuer, annonça que l'Éternel lui avait révélé que son vicaire Jean devait être appelé à la royauté et représenter la puissance du Christ sur la terre. Rothmann, toujours prêt à appuyer chaque nouvelle folie, affirma la vérité de la prophétie, assurant que Dieu lui avait fait pareille révélation; le roi devait, ajoutait-il, être entouré de grands dignitaires qui rehausseraient l'éclat et la majesté de son trône. L'ancien chapelain de Saint-Maurice tira de sa poche la liste de ceux qui devaient composer la nouvelle cour : il y figurait en tête. Il la lut à haute voix devant le peuple assemblé, qui applaudit à ces nominations. Chacun de ces grands officiers de la couronne avait un titre particulier. Roth-

mann prenait celui de *worthalter*, c'est-à-dire *ministre de la parole*, qualification qu'on donnait alors aux bourgmestres en certaines villes libres de l'empire. Knipperdollinck, qui s'était aussi mêlé de prophétiser, eut la charge de *statthalter* (*lieutenant*). Jean de Leyde était enfin arrivé au comble de ses désirs, et il donna toutes les marques de l'ivresse dans laquelle le jetait sa soudaine élévation. Il se montrait en public le cou ceint d'une chaîne d'or d'où pendait un globe du même métal, percé de deux épées, emblème de la souveraineté universelle, car c'était comme *roi de la terre* qu'il avait été acclamé par ses sujets imbéciles, à l'instigation de Dusentschuer. Il s'intitulait : « Jean, le roi juste dans le nouveau temple. » Il rendait des décrets où il était dit qu'en lui résidait la royauté annoncée par le Christ. Il fit battre monnaie en son nom; il s'entoura d'une pompe ridicule. Il marchait environné d'un cortége de serviteurs portant une livrée verte. Trois fois la semaine, il se rendait sur la place du marché, et là, une couronne sur la tête, il rendait la justice du haut d'un trône qu'il appelait *le trône de David*, et au plus bas degré duquel se tenait Knipperdollinck, l'épée à la main. Il se montrait dans les rues, suivi de deux pages, l'un portant l'Ancien-Testament et l'autre une épée. Chacun devait alors se précipiter à genoux sur son chemin. Ce faste grotesque n'était pourtant pas sans provoquer les railleries de quelques-uns; des huées saluèrent plus d'une fois son passage. Il lançait alors l'anathème contre les impies, et, comme Knipperdollinck tenait en main ses foudres, les railleurs reprenaient bien vite leur sérieux. Pourtant ce fanatique lui-même ne put maîtriser un jour l'impatience que lui causait la folle arrogance de son maître; il l'apostropha en termes assez durs. La brouille se mit entre les deux insensés; mais Bockelsohn parvint à reprendre son ascendant sur un homme dont il ménageait la popularité; le *statthalter* implora le pardon, et l'obtint. Au reste, ce misérable ne le cédait guère au tailleur devenu roi en fait d'extravagances. C'est lui qui faisait exécuter devant Bockelsohn, assis sur son trône, par des chœurs de fidèles des danses où la licence s'associait à la bouffonnerie. Parfois il précédait à cheval le cortége royal, et un jour, comme la foule s'amassait sur la place du marché, il lança sur elle son coursier en soufflant de sa bouche, afin, disait-il, de communiquer à tous l'Esprit-Saint dont il était possédé.

Les fêtes religieuses que les sectaires célébraient au milieu d'un tel dévergondage ne pouvaient manquer de dégénérer en de véritables saturnales. Tel fut le caractère de la cène solennelle à laquelle prirent part tous les habitans de la ville. On eût dit un de ces banquets en plein air qui eurent lieu à Paris pendant la terreur. Bockelsohn et Divara, son épouse favorite, y parurent entourés des

officiers de la couronne et de tous leurs gens. Ils voulurent administrer eux-mêmes le sacrement. Le roi servit le pain aux convives, sa femme versa le vin; mais, pendant ces agapes, il aperçut un étranger qui n'avait point revêtu la robe nuptiale, et, jugeant que ce ne pouvait être qu'un nouveau Judas, il le poussa hors de l'assistance, lui trancha de sa propre main la tête, puis après cette féroce exécution revint tout joyeux reprendre place à la table du festin. Ces actes de démence sanguinaire, Bockelsohn les accomplissait sous les dehors d'une piété qui en imposait au peuple. On parlait dans la ville d'une certaine femme qui se vantait qu'aucun homme n'avait jamais réussi à gagner son cœur ni à triompher de sa vertu. Le roi, qui n'aimait pas ce genre d'indépendance, la désigna pour devenir l'une de ses épouses, et elle dut se soumettre à son caprice; mais elle ne put surmonter l'aversion que lui inspirait son sultan : peu de temps après avoir partagé sa couche, elle lui déclara qu'elle n'entendait plus demeurer dans son sérail, et lui rendit son présent de noces. Bockelsohn affecta de voir dans cette conduite la plus criminelle des révoltes contre l'autorité qu'il tenait de Dieu; il s'empara de l'épouse rebelle et la mena lui-même sur la place du marché, où il la décapita et poussa le cadavre de son pied. Les fidèles épouses qui assistaient à cette exécution entourèrent alors le roi-prophète et entonnèrent le *Gloria in excelsis*. De pareilles atrocités auraient en d'autres temps fait horreur dans Münster; mais le sens moral était aboli chez une population nourrie des plus pernicieux enseignemens. La conduite sanguinaire de Jean de Leyde ne faisait que développer chez elle des instincts à l'unisson des siens. Une femme frisonne venue de Sneek, nommée Hille Feike, après avoir entendu lire pendant le repas l'histoire de Judith, s'imagina qu'elle était appelée à renouveler son action héroïque, et, vêtue de ses plus beaux atours, elle sortit de Münster et se dirigea vers le camp de l'évêque, supposant qu'il ne serait pas moins accessible à ses charmes qu'Holopherne ne l'avait été à ceux de la belle Juive. Les assiégeans ne lui laissèrent pas le temps d'arriver jusqu'au prélat : elle fut arrêtée, interrogée; elle avoua hardiment son dessein, et paya de la vie sa témérité.

En présence d'une telle exaltation chez les habitans de Münster, le blocus était insuffisant pour amener la réduction de la ville. L'évêque le comprenait, et, avant que le désordre en fût venu à cette extrémité, il avait décidé de tenter un assaut. Le 30 août, à cinq heures du matin, la grosse coulevrine hessoise, qu'on avait surnommée le *Diable*, donna le signal. Les lansquenets prirent leurs positions, et, voyant que les assiégés ne bougeaient pas, s'avancèrent jusqu'aux palissades et aux bords des fossés de la ville, puis, les franchissant,

ils appliquèrent contre le rempart les échelles et commencèrent à l'escalader. Déjà même un porte-enseigne avait planté l'étendard épiscopal sur le mur; mais les Münstérois, informés depuis la veille des desseins de l'ennemi, étaient sur leurs gardes, et, s'ils avaient laissé les assaillans s'approcher ainsi, c'était pour mieux les accabler de leurs projectiles. La place du marché était, comme de coutume, occupée par le corps d'élite que commandait Jean de Leyde en personne, et qui avait pour mission de se porter aux endroits les plus menacés. Derrière les remparts se tenait tout ce qu'il y avait de jeune et de valide, armé de mousquets et d'arcs. Les femmes traînaient avec elles de grands chaudrons remplis de poix bouillante et de chaux vive pour les répandre sur les assiégeans. Les soldats de l'évêque ne furent pas plus tôt grimpés aux échelles qu'un feu terrible, une nuée de flèches lancées par des mains très habiles, des torrens de matières brûlantes plurent sur leurs têtes; il fallut reculer, et l'entreprise avorta complétement. Les assiégeans avaient perdu beaucoup de monde, ils rentrèrent dans leur campement. Ce succès enivra les anabaptistes, et le prélat, n'ayant plus que des forces insuffisantes, dut recourir à de nouvelles levées et songer à un autre système d'attaque.

Les Münstérois s'imaginaient d'autant plus être invincibles que les nouvelles qu'on leur apportait du dehors annonçaient l'arrivée prochaine de renforts. Les anabaptistes des Pays-Bas, en dépit de la persécution ordonnée contre eux, avaient relevé la tête; ils s'apprêtaient, assurait-on dans Münster, à délivrer la nouvelle Jérusalem. L'écrit que Rothmann venait de composer sur la miraculeuse élévation de l'église des justes circulait en Néerlande, et il ne contribua pas peu à y entretenir l'effervescence. En octobre, une émeute provoquée par les sectaires éclatait à Amsterdam au moment où le stathouder venait recevoir le serment de fidélité du bourgmestre et des magistrats. Deux des chefs de leur communauté, Jean van Wy et Jean van Scellincwoude, pénétrèrent jusqu'au milieu de l'assemblée communale à travers les rangs de la milice bourgeoise, et sommèrent l'autorité d'exiger que les citoyens qui avaient été emprisonnés pour cause d'anabaptisme fussent élargis. Ces deux hommes poussèrent la hardiesse jusqu'à défier les magistrats de mettre la main sur eux, déclarant qu'il y avait là 1,500 frères tout prêts à prendre leur défense, et cette attitude résolue en imposa; il ne fut rien tenté contre leur liberté. Les anabaptistes étaient d'ailleurs favorisés par l'opposition que la cour de Hollande rencontrait chez les luthériens et les sacramentaires d'Amsterdam; l'agitation persista jusqu'à l'entrée en fonctions d'un nouveau bailli (*schout*); celui-ci était bien décidé à sévir contre toute

infraction aux lois. Van Wy et quelques-uns de ses coreligionnaires eurent la tête tranchée, et Van Scellincwoude ne put non plus se soustraire à la justice de la cour de Hollande. Toutefois les communautés anabaptistes étaient trop éparses pour opérer avec ensemble et réunir des forces suffisantes pour délivrer Münster. De plus, la division commençait à s'introduire parmi elles. Les sectaires néerlandais étaient loin de s'entendre sur les points essentiels de la doctrine. Chacun suivait un peu ses idées particulières, et, échappant à la tyrannie qui courbait en Westphalie tous les fidèles sous la volonté du prophète, ils manquaient de direction théologique. Par compensation, les anabaptistes des Pays-Bas se préservaient des extravagances que Mathys et Bockelsohn avaient fait accepter dans Münster. Ils repoussaient notamment la polygamie, et, dans leur aversion pour les monstruosités qui se produisaient dans cette cité, beaucoup se refusaient à lui porter secours.

Cependant Bockelsohn se croyait plus que jamais investi de la toute-puissance; il songeait à en assurer l'exercice sur le monde entier. Il allégua une nouvelle révélation de Dieu, qui lui ordonnait d'expédier les messagers de sa royauté dans les diverses régions de l'univers. Il chargea en conséquence vingt-huit apôtres d'aller annoncer en tout lieu l'avénement du roi de Sion.

III.

Une fermentation sourde régnait alors dans les classes inférieures d'un grand nombre des villes de l'empire. La prédication anabaptiste avait ravivé chez le peuple les aspirations un instant comprimées par la victoire remportée sur les paysans. Les idées naguère représentées par Storch et Münzer reprenaient faveur, grâce à la nouvelle forme que les écoles de Zurich, de Moravie et de Strasbourg leur avaient donnée; elles s'insinuaient chez une foule d'esprits en quête de réformes plus radicales que celles de Luther et de Zwingli. Protégés par quelques personnages puissans, les sectaires étaient parvenus à maintenir çà et là leurs communautés. En Prusse notamment, favorisés par Frédéric de Heideck, en grand crédit près du duc Albert, ils étaient tolérés. Une fraction de la noblesse inclinait même à leurs doctrines, que venaient de propager deux apôtres arrivés de la Silésie. Les fidèles que la persécution avait contraints de quitter la Moravie s'étaient établis en Prusse, et leur présence y augmentait les forces de la secte. En Saxe, la vallée de la Werra se remplissait des adhérens de l'anabaptisme, et il était parti d'Erfurt jusqu'à 300 missionnaires pour le répandre au cœur de l'Alle-

magne. La secte comptait des prosélytes dans l'Anhalt, le Brandebourg, la Franconie, le Wurtemberg. Il en restait encore en Suisse. On a vu qu'ils formaient une communauté importante à Strasbourg, et qu'ils s'étaient constitués par petits groupes dans les provinces rhénanes. Les émissaires de Bockelsohn trouvaient donc le terrain préparé pour leur œuvre, et un premier succès couronna leur entreprise. A Warendorf, le conseil de la ville se déclara au bout de quelques jours pour le roi de Sion, et la commune suivit son exemple. Il est vrai que cette localité, impuissante à se défendre contre l'évêque de Münster, fut bientôt obligée de lui faire sa soumission.

C'est en Néerlande que les apôtres du tailleur-prophète firent la plus riche moisson. Originaires pour la plupart de cette contrée, ils rentraient de la sorte dans leurs foyers. Ils s'adressaient à une population dont ils parlaient l'idiome, partageaient les mœurs et comprenaient les besoins. Cependant, s'ils parvinrent à faire reconnaître la royauté de Münster, ils ne furent pas si heureux quand ils tentèrent de provoquer chez elle une prise d'armes ayant pour but d'appuyer l'insurrection de la cité westphalienne. On sait que la divergence des idées de Hofmann, qui conservaient chez ces sectaires un grand empire, et de celles que prêchait Jean de Leyde avait amené de la désunion parmi les fidèles. Les melchiorites, qui avaient déjà refusé leur concours, s'obstinèrent à ne point bouger, alléguant les préceptes de Hofmann. Celui-ci avait dit que Dieu permet aux fidèles de se défendre, mais non d'attaquer. L'un des plus actifs entre les missionnaires arrivés de Münster, Jean van Geel, qui s'était rendu à Amsterdam, lutta contre cette opposition. Il avait triomphé de bien des scrupules lorsqu'une trahison vint déjouer ses espérances. Si le nouveau messie avait trouvé des apôtres prêts à tirer l'épée comme saint Pierre, des disciples dévoués comme saint Jean, il eut aussi son Judas. L'un des compagnons de Van Geel était tombé aux mains de l'évêque de Münster. C'était un ancien maître d'école de Borken, appelé Henri Graiss. Exposé à perdre la vie, tout au moins la liberté, cet apôtre, afin d'obtenir sa grâce, promit de livrer ses coreligionnaires et pour cela de s'introduire dans Münster, d'observer ce qui s'y préparait, puis de revenir en informer l'évêque. On accepta ses offres. Le nouveau Sinon rentra dans la ville. Il assurait avoir été miraculeusement délivré de la prison où les ennemis l'avaient enfermé. Il gagna la confiance du roi de Sion, qui l'appela dans son conseil. L'esprit prophétique s'était emparé d'une foule d'anabaptistes. Graiss se donna comme ayant des révélations, et ses prédictions se répandirent jusque dans les Pays-Bas, où Van Geel s'empressait de s'en armer pour con-

vaincre les tièdes et les indifférens. Un jour, le fourbe déclara qu'il avait eu une vision. Un peuple immense, plus nombreux que les grains de sable de la mer et que les étoiles du ciel, s'était montré à ses regards. Il se dirigeait vers Münster. Nul ne douta que ce ne fût l'armée des frères néerlandais qui venaient au secours de la ville; Graiss ne manquait pas d'interpréter aussi dans ce sens sa prétendue vision. Il se proposa pour aller à la rencontre des libérateurs, afin de leur servir de guide aux environs de la place. On lui donna de l'argent pour son voyage et une escorte. Le traître ne fut pas plus tôt sorti de l'enceinte qu'il envoya en avant ses compagnons dans la direction de Deventer, sous prétexte de s'assurer si l'armée de délivrance débouchait par ce côté; puis il prit en secret la route d'Iburg, résidence de l'évêque, auquel il courut révéler tout ce qu'il avait appris du plan des insurgés. Le prélat l'employa ensuite comme émissaire à Wesel, où les anabaptistes étaient en force et s'apprêtaient à soutenir les assiégés. Graiss y trompa encore les crédules sectaires, qui furent livrés aux vengeances épiscopales. Les rapports faits à Iburg avaient mis le prélat au courant de tout ce qui se préparait dans les Pays-Bas. On prévint les projets des anabaptistes de Deventer et de Leyde, dont les chefs furent arrêtés et qui comme ceux de Wesel payèrent de leur vie. Dans la Frise, où les fidèles montraient des dispositions plus belliqueuses que dans la Hollande, il fut moins facile de se rendre maître des meneurs. Des tentatives d'insurrection très sérieuses s'y continuaient. Une émeute grave éclatait à Groningue, où le gouverneur faillit avoir le dessous.

Ainsi s'évanouissaient les espérances que les premiers succès des apôtres du roi de Sion avaient fait concevoir; mais Jean de Leyde persistait à faire annoncer l'approche des auxiliaires néerlandais, et il continuait d'agir comme si sa domination était déjà établie. Il créait douze ducs pour être ses vassaux dans l'empire; il traitait d'égal à égal avec les princes allemands, il écrivait au landgrave Philippe en l'appelant son *cher Lips*, lui donnait des conseils et l'engageait d'un air de protection à relire la Bible, afin de se convaincre de la divinité de la mission dont lui, Jean, était investi.

Les souverains des contrées voisines de Münster commençaient à comprendre la nécessité d'agir avec plus de vigueur qu'on ne l'avait fait. Le duc de Clèves et l'archevêque de Cologne s'étaient d'abord bornés à mettre leurs états à l'abri de l'invasion du mal; mais, craignant que le landgrave n'entreprît d'opérer à lui seul la soumission des rebelles et qu'il ne profitât de la victoire pour imposer le luthéranisme dans les domaines de l'évêque de Münster, ils s'étaient décidés à fournir à celui-ci un secours d'hommes, de

chevaux et de munitions, à la charge pour le prélat de les indemniser de leurs dépenses une fois la ville prise. Le comte Franz de Waldeck était malheureusement presque à bout de ressources. Il avait élevé les taxes, appelé sous son étendard tous ses vassaux en les obligeant de s'équiper à leurs frais, contraint les églises d'apporter les joyaux de leurs trésors. Tout cela n'avait pas suffi pour subvenir aux dépenses d'un siége qui n'avançait pas. Le duc de Clèves et l'archevêque de Cologne songèrent alors à coopérer directement à la guerre faite à Münster. Des négociations s'ouvrirent entre ces princes et le comte Franz. On ne parvint pas à s'entendre sur les moyens les plus propres à soumettre la ville, surtout sur la part que chacun devait supporter dans les charges qu'il était nécessaire de s'imposer; chaque état visait à débourser le moins possible. Les intérêts du cercle électoral du Rhin, dont dépendait Cologne, n'étaient pas d'ailleurs les mêmes que ceux du cercle de Westphalie et du Bas-Rhin, à la tête duquel était placé le duc de Clèves. On convint alors de s'adresser à la Saxe et à la Hesse, qui ne se montraient pas éloignées de prêter aussi leur concours. D'autres états manifestèrent pareillement des dispositions favorables à une répression collective, et tandis que les représentans de la Saxe et de la Hesse se réunissaient à Essen, dans les premiers jours de novembre, aux envoyés du duc de Clèves et de l'archevêque de Cologne, les députés des archevêchés de Mayence, de Trèves, de l'évêché de Wurzbourg et du Palatinat s'assemblaient à Oberwesel. Peut-être, avec la lenteur et l'esprit de contention des princes allemands, toujours divisés entre eux et se jalousant mutuellement, ne fût-on arrivé à aucun résultat, si l'on n'avait eu peur que la régente Marie ne prît les devans et n'envoyât des Pays-Bas un secours à l'évêque, ce qui aurait fait tourner les choses à l'avantage de la puissance personnelle de l'empereur. Les états consentirent à supporter chacun proportionnellement la dépense que devaient entraîner l'envoi de nouvelles troupes et la construction des blockhaus par lesquels on se proposait de resserrer et de rendre plus infranchissable la ligne d'investissement. On arrêta la levée d'un corps de 3,000 hommes pour opérer contre la ville, et l'on vota un subside mensuel de 15,000 florins destiné à leur entretien.

Pourtant ces forces ne pouvaient encore suffire, et les alliés jugèrent convenable de faire appel au concours des autres puissances de l'empire. Le frère de Charles-Quint, Ferdinand, qui venait d'être reconnu roi des Romains, convoqua, à la demande des trois cercles de Westphalie, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, une diète à Worms pour le 4 avril 1535, afin d'aviser aux mesures les plus nécessaires. La diète se réunit au jour fixé; on y discuta beaucoup et on eut grand'-

peine à tomber d'accord. Les princes se montraient peu empressés à accepter leur part d'une guerre dont ils auraient voulu laisser tout le poids aux états voisins de Münster. Enfin on triompha de leur mauvais vouloir. Une intervention collective fut décidée, et le comte Whirich de Dhaun, qui avait été déjà désigné par les trois cercles comme général de l'armée, se rendit à Coblentz pour prendre le commandement au nom de l'empire. On lui adjoignit six commissaires nommés chacun par un des états alliés. Le blocus fut alors poussé avec vigueur. On empêcha l'entrée dans la ville de toute espèce de vivres et de munitions. Les assiégés ne perdaient pas courage, car ils se berçaient encore de l'espoir d'être secourus, et malgré la trahison de Graiss les apôtres envoyés au loin et maintenant de retour dans Münster entretenaient ces vaines espérances. Il est vrai qu'à ce moment les mouvemens insurrectionnels des anabaptistes dans les Pays-Bas n'étaient point tout à fait comprimés, et que quelques succès des sectaires pouvaient justifier les assertions des missionnaires de Bockelsohn. J'ai déjà parlé de Groningue, où les anabaptistes étaient parvenus à s'ouvrir un chemin jusqu'au couvent de Warfum. Dans la Frise occidentale, ils avaient réussi à s'emparer d'Oldenkloster, près de Sneek. L'agitation se réveillait dans l'Over-Yssel, et à Amsterdam une poignée de fanatiques s'empara quelques semaines plus tard un instant de l'hôtel de ville; mais c'était là l'agonie d'une révolte dont l'autorité devait à la fin extirper tous les fermens.

La rigueur du blocus n'eut d'abord pour effet que d'exalter le fanatisme. Les sectaires, qui avaient pris la lenteur des assiégeans pour de la crainte, commençaient à comprendre qu'ils ne pouvaient plus rester simplement sur la défensive. Infatués de l'habileté de leurs tireurs, de la bravoure déployée par quelques-uns des leurs, ils ne parlaient que de se précipiter en masse hors de la ville pour rompre la ligne d'investissement, et d'exterminer tous les prêtres et les nobles; mais, comme l'entreprise était impossible, ils n'allaient pas plus loin que les paroles, et restaient à veiller sur leurs murs. Les vivres n'entrant plus dans la place, la disette se fit cruellement sentir, et ceux qui désespéraient de l'arrivée de l'armée de secours commencèrent à murmurer. Plusieurs, ne résistant plus à la faim, s'échappèrent de la ville; les souffrances de la population augmentant, le nombre des fugitifs s'accrut. Les assiégeans les repoussaient d'abord, mais l'état misérable de ces infortunés finit par les attendrir, et ils se montrèrent moins intraitables. On voyait des femmes, affolées par la faim, se précipiter avec leurs enfans dans les fossés et chercher à escalader les palissades. Les lansquenets, touchés de leur détresse, tendaient à ces malheureuses quelques

alimens; mais la masse ne pouvait sortir de la place : les uns redoutaient leur tyran, chez les autres le fanatisme était encore plus fort que la faim. Alors s'offrait le même tableau que les anciens nous ont fait de Sagonte assiégée par Annibal, de Numance par Scipion, et que devait présenter soixante ans plus tard Paris attaqué par Henri IV. On ne rencontrait plus dans les rues que des individus au visage hâve et décharné, qui pouvaient à peine se soutenir, et qui ressemblaient plus à des squelettes qu'à des corps vivans. On se jetait avec avidité sur les charognes les plus immondes; on mangeait jusqu'au parchemin des livres, et quelques-uns allèrent même jusqu'à tuer des enfans pour dévorer leur chair; mais l'obstination des chefs anabaptistes était inébranlable. Les ardens ne permettaient pas qu'on prononçât le mot de capitulation. La population de Münster, durant ce second siége, qui succéda après un si court intervalle à celui auquel mit fin le traité du 14 février, se trouvait en proie à une exaltation que rien ne peut décrire. La résistance n'était plus, comme lors du premier siége, dirigée par des hommes chez lesquels l'ambition et la haine de l'ancien régime n'avaient point étouffé le bon sens et la prudence. Münster tombait maintenant aux mains d'énergumènes qui avaient juré de s'engloutir sous les ruines de la cité dont ils avaient fait le malheur. « Plutôt mourir que de retourner dans la servitude d'Égypte, » s'écriait Jean de Leyde, qui ne songeait qu'à conserver son odieuse couronne; d'ailleurs, se réservant pour lui et ses familiers ce qui restait encore de vivres mangeables, il échappait aux cruelles angoisses de la faim.

Au commencement de juin, les sommations du général de l'armée allemande étaient encore repoussées avec indignation. Les sectaires se déclaraient résolus à incendier Münster plutôt que de capituler, et sans doute ils eussent accompli cet abominable projet, si la trahison n'eût introduit dans la place l'armée qui devait la délivrer. Un des habitans, nommé Langerstradt, parvint à se rendre près du commandant en chef des forces ennemies; il lui offrit de faciliter aux troupes le moyen de pénétrer dans l'enceinte, autrement dit de leur livrer la ville, car elles ne pouvaient rencontrer, une fois dans Münster, grande résistance, la population étant épuisée et démoralisée. La proposition fut acceptée et l'entreprise fixée à la nuit du 24 juin. A l'heure convenue, 200 lansquenets s'approchèrent de l'endroit où le fossé présentait le moins d'ouverture. Aidés par Langerstradt, ils arrivèrent jusqu'à la contrescarpe, là où le rempart n'atteignait qu'une médiocre hauteur. Les sentinelles surprises furent égorgées et leurs cadavres précipités dans le fossé. Les assaillans s'emparèrent ensuite du bastion attenant à l'arsenal, faisant main basse sur les hommes de garde, et poussèrent jusqu'au cime-

tière de la cathédrale. Enhardis par ce succès et sans attendre du renfort, ils crièrent alerte, et firent battre le tambour. Les anabaptistes endormis se réveillèrent en sursaut, coururent aux armes et marchèrent au-devant de l'ennemi. Les lansquenets avaient eu le temps d'ouvrir à leurs camarades les portes de la ville. Il y eut alors une horrible boucherie. Les sectaires faisaient sur l'assaillant un feu nourri de mousqueterie et le criblaient de leurs flèches; mais, quoiqu'ils infligeassent aux troupes de rudes pertes, ils succombèrent sous le nombre.

Le corps d'élite que Jean de Leyde commandait, auquel la haute paie qu'il recevait donnait plus d'ardeur, déploya une rare intrépidité. Le roi de Sion, se voyant au moment d'être atteint, se dirigea vers le bastion le plus fortement défendu. Il tomba aux mains des lansquenets avant d'y être arrivé. Rothmann trouva la mort dans la mêlée. Les plus résolus se retranchèrent, près de l'église Saint-Michel, derrière une barricade de chariots à la façon de leurs frères aînés de Thuringe. Comme on ne réussissait pas à les déloger, on leur promit merci, s'ils mettaient bas les armes; ils le firent, et on ne leur tint pas parole. Exaspérés par les pertes qu'ils venaient d'éprouver, les lansquenets les massacrèrent au moment où on les renvoyait chez eux. Les sectaires étaient d'ailleurs devenus par toute l'Allemagne un objet d'horreur; on était décidé à ne point leur faire quartier. Ceux qui n'avaient pas été pris en combattant furent expulsés de Münster et indignement traités. Un édit impérial interdit, sous peine d'être condamné comme anabaptiste, de donner asile aux femmes des sectaires, qu'on avait chassés en bloc. Ceux que Mathys et Jean de Leyde avaient contraints d'abandonner la cité westphalienne y purent alors rentrer, leur nombre représentait environ le tiers de la population primitive; mais il leur fallut payer cette rapatriation. L'évêque, qui tenait à se rembourser au moins d'une partie de l'argent que la guerre lui avait coûté, exigea un laisser-passer pour quiconque voulait revenir demeurer dans Münster, et l'on devait acquitter un petit droit pour se le faire délivrer. Les habitans qui avaient adhéré à la secte, mais n'étaient pas cependant jugés assez coupables pour encourir l'emprisonnement ou la mort, n'obtinrent la restitution du droit de bourgeoisie que moyennant une somme de 400 florins. L'ancien gouvernement épiscopal fut complétement restauré. L'évêque, le chapitre et les chevaliers devinrent plus puissans que jamais. La bourgeoisie perdit ses vieilles franchises; le sénat fut désormais à la nomination du prince-évêque, qui devait toutefois prendre l'avis des chanoines et des chevaliers. Une citadelle fut construite aux frais des habitans pour tenir la ville en respect.

La fin de Jean de Leyde et de ses deux principaux lieutenans,

Knipperdollinck et Krechting, a été trop souvent racontée pour que j'aie besoin d'entrer à son sujet dans quelques détails. L'éphémère roi de Münster affecta devant ses juges un sang-froid qui tenait plus de la forfanterie que du courage; il soutint avec obstination une dispute contre deux théologiens hessois qui s'efforçaient de le convaincre de mensonge. Toutefois il ne persista pas longtemps dans cette assurance et confessa son imposture, implorant sa grâce, s'engageant à ramener à l'obéissance et à la vérité tous ceux qu'il avait abusés. Après qu'on eut promené ce misérable de ville en ville et de prison en prison, le donnant en spectacle à un peuple avide de contempler les traits d'un homme qui avait tant fait parler de lui, on le ramena à Münster. Il fut exécuté avec ses deux séides, ayant été préalablement soumis à des tortures dont on montre encore dans cette ville les terribles instrumens. Knipperdollinck fit preuve de plus d'énergie que son maître au milieu de ces supplices, dont la cruauté de nos pères était si ingénieuse à varier les raffinemens. L'évêque ordonna que les restes de Jean de Leyde fussent enfermés dans une cage de fer que l'on hissa au sommet de la tour de Saint-Lambert, et les ossemens du tailleur-prophète demeurèrent pendant plus de deux siècles ainsi exposés comme une menace contre ceux qui auraient tenté de ramasser sa couronne, tombée dans le sang et la boue.

L'insurrection anabaptiste était à tout jamais vaincue. L'alliance faite par cette secte avec la démagogie, les monstrueuses extravagances de ses derniers prophètes, avaient perdu sa cause et flétri dans leur germe les sentimens de vraie fraternité et l'esprit sincèrement chrétien dont était pénétrée sa doctrine primitive; mais ce qu'il y avait de pur et de réellement évangélique dans l'anabaptisme survécut à ses dangereuses aberrations, et l'héritage de ses idées les plus respectables passa à une communion inoffensive et charitable qui étendit en Angleterre et jusqu'aux États-Unis de vigoureux rameaux.

Le socialisme religieux, qui avait au XVIe siècle enthousiasmé tant d'esprits ardens, exalté tant d'ambitions déréglées, armé tant de révoltes, leurré tant d'âmes crédules, disparut comme avaient disparu nombre d'hérésies et de fastueux systèmes dont la prétention était de régénérer l'humanité, et qui n'en agitèrent que la surface. La postérité s'étonne que de pareilles spéculations aient pu susciter le fanatisme et passionner des milliers d'hommes; elle ne songe pas qu'elle assiste à des illusions et à des chimères qui, pour être moins naïves et moins grossières, ne sont ni plus sensées ni plus respectables.

IV.

Quand, au lieu d'être le privilége des hommes dont l'éducation et les lumières garantissent l'aptitude et la probité, les fonctions de l'état sont livrées aux caprices d'une multitude incapable d'apprécier les mérites et que domine la passion ou l'engouement, les charlatans et les fanfarons de désintéressement et de patriotisme s'emparent des emplois. Les gens sincères et vraiment honnêtes refusant de s'abaisser aux menées misérables et aux démarches honteuses à l'aide desquelles on capte d'ordinaire les suffrages de la foule, les imposteurs politiques et les intrigans de bas étage ou de bas sentimens amorcent le peuple par des professions de foi bruyantes et des promesses menteuses. On tombe ainsi dans une ochlocratie qui amène au pouvoir des citoyens sans valeur ou décriés, des ambitieux qui, n'ayant pu s'avancer par un travail régulier et persévérant, par des services réels et des qualités solides, cherchent fortune dans l'arène troublée des compétitions démagogiques. Le succès est au parleur le plus téméraire et le plus exagéré, à la brigue la moins scrupuleuse et la plus effrontée. Ce tableau, que nous mettent trop souvent devant les yeux les descendans des austères puritains et des fiers cavaliers émigrés au Nouveau-Monde, chez lesquels le mensonge et l'audace sont presque devenus des traits distinctifs du caractère national, ce tableau, auquel notre France, si elle n'y prend garde, pourrait aussi fournir quelques couleurs, était celui que, sous un autre jour, offrait au XVIe siècle une partie de la société protestante. Ce n'était pas sur des matières de législation et d'économie politique que l'on voyait appelés à décider des hommes sans instruction et sans expérience, ils prononçaient sur des matières de foi, moins accessibles encore à l'intelligence des masses. Tout ce qui tenait aux dogmes et à la discipline ecclésiastique était réglé non par l'assemblée imposante des représentans les plus élevés du clergé, mais par une population, une agrégation d'hommes absolument étrangère à la théologie et que dominaient des passions violentes et haineuses. Des bourgeois, des marchands, des ouvriers, étaient institués juges des questions métaphysiques les plus obscures et des vérités les plus sublimes. Ils votaient sur l'adoption ou le rejet d'une institution religieuse et d'une liturgie, comme ils l'auraient fait sur un nouvel impôt à lever, une route à exécuter, une halle à construire. Devant un tel tribunal, rarement l'avantage était pour la science la plus profonde, la vertu la plus austère, le sens le plus droit. Cette foule ignorante et prévenue se laissait convaincre ou plutôt entraîner par des prédicans

habiles à exalter un enthousiasme irréfléchi ou des colères ardentes. Abusant des citations bibliques, des interprétations arbitraires et surtout des invectives contre la superstition romaine, ils se donnaient tour à tour pour des inspirés ou de profonds docteurs. C'était chez eux à qui renchérirait en fait de réformes et de retour à l'Écriture sainte, de menaces de damnation et de promesses de félicité future. Les fidèles qui se pressaient à leurs sermons et dévoraient leurs écrits, une fois l'esprit rempli de ces déclamations théologiques ou de ces mystiques spéculations, finissaient par s'imaginer qu'eux aussi étaient aptes à décider entre les systèmes qui se disputaient leur foi : au lieu d'un concile œcuménique, on avait une foule de synodes qui prétendaient chacun à l'infaillibilité et anathématisaient ceux qui se permettaient de contredire leurs arrêts. Aussi là où la réforme, cessant de s'élaborer par le concours d'hommes que leur moralité et leur science appelaient à être les guides des âmes qui s'étaient détachées du catholicisme, fut livrée aux suffrages populaires d'une cité, aux décisions d'un amas de fanatiques ou d'enthousiastes, dégénéra-t-elle en une licence religieuse qui n'aboutit qu'au dévergondage de la foi et qu'aux plus folles aberrations de l'esprit.

Ces masses, dépourvues des aptitudes nécessaires pour connaître des matières théologiques, se laissaient conduire par le premier novateur venu qui les avait séduites de sa parole et de ses prophéties. On voyait donc se produire alors tous les abus et tous les dangers signalés de nos jours dans l'intervention de l'élection populaire appliquée au choix des magistrats et des fonctionnaires, ou dans l'usage du mandat impératif. Le pouvoir laïque usurpait sur les droits de l'église après que l'église avait usurpé sur ceux de la société civile. Les pasteurs, auparavant désignés par un pouvoir qui trafiquait des bénéfices et dépravait les consciences, étaient maintenant élus par ceux qu'ils devaient instruire et diriger, autrement dit les ignorans et les vicieux prononçaient sur la question de savoir quel était le plus vertueux et le plus savant. De là résultait que quiconque aspirait au gouvernement spirituel d'un troupeau, au crédit et à l'autorité que donnait le saint ministère, cherchait avant tout à gagner la faveur de ses futures ouailles, flattait leurs tendances et leurs préjugés, et composait souvent avec des passions qu'il aurait dû combattre. Les confessions de foi et les liturgies reflétaient tout naturellement les sentimens dont la multitude était animée. Cette conduite n'a point été rare chez les missionnaires de la réforme, enfans perdus de l'armée protestante, et elle est encore aux États-Unis celle des pasteurs de plus d'une congrégation religieuse. En présence d'un peuple avide de changemens dans le culte,

impatient du joug clérical, aspirant à une condition meilleure, les prédicans se trouvaient amenés à pousser de plus en plus dans la voie révolutionnaire, et, subissant eux-mêmes l'influence de ceux qu'ils semblaient appelés à éclairer, ils devenaient dupes des illusions qu'ils avaient d'abord caressées pour contenter la multitude et répandaient parfois leur sang pour les défendre et les propager.

Telle est l'histoire des derniers chefs de l'anabaptisme et de ce radicalisme protestant qui avait fait avec lui une étroite alliance. A l'esprit vraiment religieux, c'est-à-dire à celui qui échauffe les cœurs sans les consumer, qui les fortifie sans les endurcir, qui les soutient dans l'infortune et les console au bord de la tombe, ils substituèrent un enthousiasme extravagant, un fanatisme tour à tour austère et dévergondé, d'autant plus dangereux qu'ils prétendaient n'agir que par les ordres exprès de Dieu. Les ministres de ces sectaires insensés n'étaient plus les pasteurs vénérables que le pur esprit de l'Évangile pénétrait d'un profond sentiment de bien et remplissait tout entiers de sa pratique; c'étaient des rêveurs ou des hypocrites, plus animés de la pensée d'abattre tout ce qui faisait obstacle à la réalisation de leurs desseins que de rendre l'homme meilleur et de faire régner la charité et la paix.

Au XVIe siècle, tous les désordres auxquels nous ont fait assister nos trop fréquentes révolutions s'étaient donc déjà produits, mais avec cette différence qu'ils eurent un caractère plus religieux que politique, bien qu'on y retrouve l'empreinte du même malaise social dont l'humanité est actuellement travaillée. Les factions s'appelaient alors des sectes, et les démagogues des prédicans ou des prophètes. Cette félicité que promettent aux classes ouvrières et pauvres les utopies de certains philosophes et de certains publicistes, les apôtres de l'anabaptisme et des écoles qui s'y rattachaient l'annonçaient à leurs adeptes. Les uns et les autres ont mis pour condition préalable de cette régénération de la société qu'ils devaient opérer l'anéantissement de l'ordre existant. Les égarés du XVIe siècle payèrent chèrement leur erreur, et furent exterminés avant d'avoir poussé bien loin leur œuvre de destruction. Puissent les égarés du XIXe, que de terribles leçons n'ont point désabusés, se convaincre de la leur avant d'avoir amoncelé autour d'eux les ruines d'une société qui les écraserait dans sa chute!

ALFRED MAURY.

LA FRANCE

AU LENDEMAIN DE ROSBACH

D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

I. Correspondance particulière manuscrite de Bernis et de Choiseul (1757-1758), archives des affaires étrangères. — II. Correspondance diplomatique des mêmes personnages (1757-1758). Manuscrits de la Bibliothèque nationale, nº 7134. — III. Lettres de Soubise, de Richelieu, de Clermont et de Bellisle à Choiseul, même date, manuscrits de la Bibliothèque nationale, nº 7137. — IV. État manuscrit des forces de l'armée française avant la guerre de sept ans, bibliothèque Mazarine, nº 2798. — V. Correspondance imprimée de Pâris-Duverney avec le comte de Saint-Germain, lieutenant-général, commandant l'arrière-garde à Rosbach.

Malgré certaines apparences, il serait injuste de placer sur la même ligne, en les enveloppant dans une comparaison superficielle, les journées néfastes de la guerre de sept ans et les terribles batailles où notre pays vient de succomber. L'armée française de 1870, écrasée sous le nombre, n'a point mérité l'injure d'être mise en parallèle avec les soldats de Soubise, qui lâchaient pied sans tirer un coup de fusil. De son camp de Rosbach, Frédéric écrivait ce billet à l'envoyé de Hanovre près la cour de Vienne : « L'armée de France a eu l'air de m'attaquer le 5 de ce mois, mais elle ne m'a pas fait cet honneur, s'étant enfuie, sans que je la puisse joindre, dès la première décharge de mes troupes. » C'est d'un tout autre style, on en conviendra, que l'empereur Guillaume rédigeait ses bulletins; les sanglantes victoires dont il remerciait Dieu n'autorisaient pas ce ton d'impertinence et d'ironie. Il y a cependant entre la guerre de sept ans et celle de 1870 des rapports frappans; mais ces ressemblances sont politiques plutôt que militaires : en

1757, comme en 1870, il faut demander à la politique l'explication de nos désastres, le secret de la fatalité qui s'attache à nos drapeaux. Alors, comme de nos jours, les fautes commises dans les conseils du cabinet s'expient sur les champs de bataille; c'est à Paris, c'est à Versailles que se préparent ces déroutes inouies dont le scandale étonne l'Europe : de là partent les influences dissolvantes, les germes corrupteurs, la contagion du désordre, de l'imprévoyance, de l'indiscipline, qui énerve le cœur de la France et paralyse son bras. En 1757, la France a des armées mal pourvues, mal commandées et partout défaites, parce qu'elle a un mauvais gouvernement.

Et qui parle ainsi? qui dénonce avec cette précision accusatrice le principe d'affaiblissement et de ruine? Ce sont les agens mêmes du pouvoir, honteux du rôle qu'ils jouent, indignés des légèretés coupables d'une politique aventureuse, qu'ils refusent de servir plus longtemps. Dépêches officielles et correspondances privées peignent au vif cet état chronique d'anarchie dans le despotisme, ce néant de l'autorité dans un gouvernement absolu, la sottise prétentieuse et brouillonne « des petits esprits qui veulent tâter des grandes choses, » leur agitation éperdue à l'heure des dangers imprévus, leurs folles terreurs sous le coup des catastrophes provoquées par leur témérité. Toutes les plaies d'un pouvoir en dissolution sont là, signalées par des témoins d'autant plus dignes de foi qu'ils ont leur part des faiblesses communes et sont atteints eux-mêmes du mal qu'ils décrivent. — Peut-être ne sera-t-il pas inutile d'insister sur ce grand exemple des défaillances et des aberrations de la politique française, en étudiant à la lumière de documens irrécusables, trop négligés des historiens, les aspects les plus intéressans d'une situation qui a l'inconvénient grave de se reproduire assez souvent chez nous (1).

I.

A l'époque où commence la plus importante des correspondances que nous allons examiner, l'abbé de Bernis, l'un des promoteurs de l'alliance autrichienne, rédacteur principal du double traité de 1756, entre au conseil et prend le département des affaires étrangères; le comte de Stainville, futur duc de Choiseul, est désigné pour l'ambassade de Vienne. Des rapports plus étroits que les re-

(1) L'auteur d'un mémoire sur l'ambassade de Choiseul, lu récemment à l'Académie des Sciences morales et politiques, a consulté avec fruit la correspondance diplomatique indiquée plus haut; mais il ne semble pas avoir connu la *correspondance privée*, qui seule exprime la vraie pensée de Bernis.

lations officielles unissaient nos deux personnages : engagés l'un et l'autre dans le parti de Mme de Pompadour, intéressés à sa gloire, dévoués à sa fortune, la conformité des vues, l'accord des ambitions, la convenance naturelle de deux esprits bien faits, avaient formé entre le ministre et l'ambassadeur un de ces liens d'honneur et d'amitié qui ne résistent jamais longtemps aux infidélités de la politique. Il s'établit donc, en ce moment rapide de bonne intelligence et de réciproque loyauté, un double échange de communications entre Bernis et Choiseul : ce que le ministre ne saurait dire à l'ambassadeur dans ses dépêches, il le confie à l'ami dans ses lettres secrètes et lui ouvre son cœur.

Ces lettres particulières, rassemblées en un beau volume manuscrit, sont aux archives réservées des affaires étrangères; nous devons au savant et bienveillant directeur des archives, M. P. Faugère, d'avoir pu les consulter. Elles devancent de six mois la correspondance officielle, dont on trouvera les copies avec quelques lacunes aux manuscrits de la Bibliothèque nationale. La première lettre est datée du 20 janvier 1757 : Choiseul est en Italie, sur le point de revenir à Paris, où l'on songe à lui pour un grand poste diplomatique; Bernis le rassure au sujet de la crise intérieure qui, après l'attentat de Damiens, a failli perdre la marquise et ses amis. C'est d'un ton fort dégagé, fort peu ecclésiastique, que l'abbé-ministre parle du confesseur de sa majesté et des efforts tentés contre la favorite par les pieux défenseurs des bons principes. « Je vous crois à Parme, mon cher comte, et je prie M. de Rochechouart de vous rendre cette lettre. Le roi a été assassiné, et la cour n'a vu dans cet affreux événement qu'un moment favorable de chasser notre amie. Toutes les intrigues ont été déployées auprès du confesseur. Il y a une tribu à la cour qui attend toujours l'extrême-onction pour tâcher d'augmenter son crédit. Pourquoi faut-il que la dévotion soit si séparée de la vertu? Notre amie ne peut plus scandaliser que les sots et les fripons. Il est de notoriété publique que l'amitié depuis cinq ans a pris la place de la galanterie. C'est une vraie cagoterie de remonter dans le passé pour noircir l'innocence de la liaison actuelle. Que d'ingrats j'ai vus, mon cher comte, et combien notre siècle est corrompu! Il n'y a peut-être jamais eu beaucoup plus de vertu dans le monde, mais il y avait plus d'honneur. Venez promptement ici. Je crois nécessaire que vous soyez envoyé à la cour de Vienne pour étayer une besogne qu'il est si avantageux de suivre et qu'il serait si dangereux d'abandonner. Vous trouverez dans le conseil un ami de plus, qui connaît tout ce que vous valez et qui se fait un plaisir de le dire. » Décidé par ces nouvelles favorables, Choiseul embrasse avec ardeur la cause qui triomphe et s'attache

plus résolûment que jamais au char de la marquise, dont l'heureuse étoile a dissipé tant d'orages.

L'été suivant, il partait pour Vienne, chargé d'une double mission. Diplomate et militaire, il devait tout ensemble veiller sur l'alliance et concerter les mouvemens de nos troupes avec ceux des armées autrichiennes. Il est dès lors comme un point central où les informations politiques et les faits de guerre aboutissent également; c'est ce qui nous explique pourquoi nous avons une centaine de lettres adressées par les généraux français à Choiseul pendant les quinze mois de son ambassade. « Je vous envoie vos derniers sacremens, lui écrit Bernis le 5 août en lui expédiant ses instructions; c'est à regret que je vous vois partir, mais c'est pour le bien de l'état et pour le vôtre. Au surplus, je vous recommande une seule chose, *c'est de ne pas vous lasser d'avoir envie de plaire;* sur tout le reste, je suivrais volontiers vos conseils. Comptez éternellement, mon cher comte, sur mon tendre attachement pour vous. » A son arrivée, les choses ont tout d'abord un air riant et facile : les armées françaises se répandent en Allemagne sans obstacle, et des succès d'avant-garde remportés sur un ennemi très inférieur en nombre semblent promettre une campagne aussi rapide que décisive. Jusque-là, Bernis a raison : un ministre, à Vienne comme à Paris, suffit à tout avec l'art de plaire. Le début des deux correspondances est rempli des félicitations échangées entre la cour de France et la cour impériale : Louis XV comble de prévenances *sa bonne amie l'impératrice;* Marie-Thérèse prodigue les démonstrations flatteuses au roi et à la favorite. Ce sont les derniers beaux jours de l'alliance; l'ambassadeur nouveau-venu épuise en quelques semaines les douceurs d'une prospérité qui va finir. Il écrit au roi le 25 août : « Après m'avoir parlé plusieurs fois de votre majesté avec le plus vif intérêt, l'impératrice m'a demandé des nouvelles des personnes que vous honorez, sire, de votre confiance, et m'a témoigné nommément pour Mme de Pompadour beaucoup d'amitié et d'estime. » C'est au milieu de l'illusion générale et de ces effusions d'une politique en belle humeur que vient éclater, comme un coup de tonnerre, la nouvelle du désastre de Rosbach, qui, déchirant tous les voiles, mettant à nu les vices profonds de notre état militaire aggravés par l'impuissance du gouvernement, accomplit dans les esprits et dans les affaires une révolution.

Parmi les documens dont nous avons entrepris l'examen, on trouve d'assez nombreuses relations de la bataille du 5 novembre 1757. Tous ces récits, d'accord sur le fond des choses et curieux aujourd'hui par la vivacité de l'impression récente, attribuent aux troupes de l'empire une large part dans la honte de cette journée. L'his-

toire semble l'oublier : Rosbach n'est qu'à moitié un désastre français. Nous avions alors deux armées en Allemagne : l'une, « la grande armée, » forte de 185 bataillons et de 181 escadrons, opérait en Hanovre sous les ordres du *vainqueur de Mahon;* elle avait remporté la victoire d'Hastembeck, que Bernis appelle « une plate victoire, » et conclu la triste convention de Closter-Seven. Un corps de 30,000 hommes, joint à 30,000 impériaux, manœuvrait en Saxe sur la Sala; les Parisiens, nous dit Barbier, appelaient cette armée combinée l'armée des *tonneliers,* parce qu'on la destinait à raffermir *les cercles.* C'est elle qui, poussant une pointe du côté de Leipzig, rencontra Frédéric à Rosbach. Elle avait pour général en chef, non pas le prince de Soubise, mais un Saxon, le prince d'Hildburghausen, dont nos lettres font un portrait qui n'a rien d'héroïque : usé par l'âge et les infirmités, dormant jusqu'à midi, ne montant jamais à cheval, « avançant quand les Prussiens reculaient, reculant quand ils avançaient, » d'un caractère ombrageux et tracassier, désolant les troupes par ses variations continuelles et les officiers par son humeur, ce Saxon avait pour unique soin d'assurer aux impériaux le pas sur les Français, l'avantage dans les campemens et la préférence dans les distributions. Avec une finesse toute germanique, il imaginait des projets téméraires, bien sûr qu'ils seraient écartés par le conseil; mais il en gardait l'honneur dans ses propos et ses lettres, en rejetant sur la timidité des alliés l'avortement de ces conceptions brillantes. Ajoutez la mauvaise qualité des troupes de l'empire, sorte de landwehr sans consistance qui marchait à regret contre le roi de Prusse, en déclarant tout haut qu'elle mettrait bas les armes à la première affaire. « Ne vous flattez pas, monsieur, écrivait Soubise à Choiseul dès le mois de septembre, que les troupes de l'empire osent ou veuillent combattre le roi de Prusse; leurs généraux ne cachent pas l'opinion qu'ils en ont et ils en parlent publiquement. La plupart des soldats sont malintentionnés, le reste meurt de peur; le tout ensemble est si mal composé et si mal approvisionné que l'on ne peut former aucune espèce de projet ni exécuter aucune opération. Comment marcher à l'ennemi avec de telles troupes, qui n'ont jamais fait la guerre et qui n'ont été exercées qu'à monter la garde? Je ne parle pas de leur indiscipline. J'aimerais beaucoup mieux combattre avec les Français seuls que d'être abandonné au milieu d'une bataille. »

Soubise, qui commandait le corps français sous la direction supérieure du prince d'Hildburghausen, n'était pas un général plus incapable que Richelieu ou Clermont. Brave de sa personne, aimable surtout et d'une politesse accomplie, il mettait sa gloire, en présence du hargneux Saxon, dans un esprit de douceur patiente,

sachant bien que ses bonnes amies, la marquise et l'impératrice, lui sauraient un gré particulier d'avoir sauvé les difficultés de « cette fâcheuse compagnie, » et que c'était là un sûr moyen de leur faire sa cour. On l'avait choisi, non pour ses talens, mais pour son aménité. Formé au grand art de plaire, où Bernis et Choiseul étaient maîtres, il écrivait ses rapports militaires en style de Philinte, s'étudiait à présenter des apparences agréables, et, soit flatterie, soit ignorance, trouvait le moyen de peindre en beau le délabrement de son armée. Aussi est-il fort étonné d'être battu ; il ne sait comment cela a pu se faire : ses soldats allaient au feu « de si bonne grâce! » Ce pauvre général, enveloppé et culbuté en un clin d'œil par un ennemi imprévu, il ne réussit pas même à nous donner une idée un peu nette d'une bataille qui a duré moins d'une heure; en revanche, les euphémismes abondent sous sa plume pour excuser la panique de ses troupes; il ne peut se résoudre à dire la vérité qui afflige. « Quel malheur, monsieur, écrit-il à Choiseul dans le premier étourdissement de la défaite, quel malheur! et à quoi peut-on se fier? Ardeur, bonne volonté, bonne disposition, j'ose le dire, étaient de notre côté; en une demi-heure, les manœuvres du roi de Prusse ont fait plier cavalerie et infanterie; tout s'est retiré sans fuir, mais sans jamais retourner la tête... L'infanterie, malgré la déroute de la cavalerie, s'avançait de très bonne grâce; elle marcha sans tirer un coup de fusil jusqu'à cinquante pas des ennemis, et dans le moment où j'avais les plus grandes espérances les têtes tournèrent, on tira en l'air et on se retira. Il faut convenir que la contenance des ennemis fut très fière; je n'y remarquai pas le moindre ébranlement. Depuis ce moment, la ligne des Prussiens s'avança toujours en faisant feu et sans se rompre; nos brigades de la gauche reculaient sans fuir, mais, excepté quelques instans où l'on trouvait moyen de les arrêter, l'inclination pour la retraite dominait et l'emportait. Je ne parle point de l'infanterie des cercles, je ne m'en souviens que pour m'affliger du moment où j'ai eu le malheur de la joindre... L'artillerie et les équipages sont en sûreté, nos traîneurs rejoignent et j'apprends que de tous côtés les fuyards se rallient. Pendant la nuit, presque toute l'infanterie s'était dispersée. Nous commençons à nous ranimer, les propos reviennent sur le bon ton. Vous savez qu'avec les têtes françaises il y a de grandes ressources. Je me représente le tableau de la cour en apprenant cette triste nouvelle; mon cœur en est pénétré. »

En regard de cette description adoucie, plaçons quelques lignes d'une crudité toute militaire que nous empruntons à la correspondance du comte de Saint-Germain avec Pâris-Duverney. Saint-Germain, habile officier qui se lassa bientôt de servir sous de pareils

chefs, commandait l'arrière-garde à Rosbach et couvrit la retraite; il écrit le 11 novembre au « grand-vivrier, » comme on disait alors, à celui que le maréchal de Noailles appelait *le général des farines*, et que le comte de Saxe, bon juge de ses talens administratifs et stratégiques, préférait à tous les maréchaux de France réunis : « Je conduis une bande de voleurs, d'assassins à rouer, qui lâcheraient pied sans tirer un coup de fusil et qui sont toujours prêts à se révolter. Jamais il n'y a rien eu d'égal; jamais armée n'a plus mal fait. Le roi a la plus mauvaise infanterie qui soit sous le ciel et la plus indisciplinée. Il n'y a plus moyen de servir avec de pareilles troupes. La terre a été couverte de nos soldats fugitifs à 40 lieues à la ronde; ils ont pillé, tué, violé, saccagé et commis toutes les horreurs possibles. Notre nation n'a plus l'esprit militaire et le sentiment d'honneur est anéanti. On ne peut conduire nos troupes qu'en tremblant, et l'on ne doit s'attendre qu'à des malheurs. » — Tous ceux qui en France avaient gardé, dans la mollesse du siècle, un cœur viril et fier ressentirent douloureusement la blessure faite à l'honneur national; le vieux maréchal de Bellisle, ministre de la guerre à soixante-quatorze ans, essayait de rassembler nos débris et d'inspirer son âme énergique à ce grand corps abattu; il confia à Choiseul ses tristesses et ses colères. « Je ne suis pas surpris, monsieur, que vous ayez le cœur navré de l'affaire du 5. Je n'oserais faire par écrit toutes les réflexions dont cette matière est susceptible. Contre tous les principes du métier et du bon sens, on a enfourné l'armée dans un fond et à mi-côte, laissant ce même ennemi maître de la hauteur, sur laquelle nous n'avions pas seulement le moindre petit détachement pour observer les mouvemens du roi de Prusse, en sorte que toute notre armée était encore en marche et en colonnes lorsque toute la cavalerie prussienne a débouché en bataille sur notre tête, et que l'infanterie ennemie a paru sur la hauteur avec une nombreuse artillerie, à laquelle la nôtre, qui était dans le fond ou à mi-côte, n'a pu faire aucun mal... Je ne me consolerai jamais que des troupes du roi, que j'ai vues penser si longtemps noblement et agir avec autant de vigueur et de courage, aient perdu si promptement leur réputation et soient devenues le mépris de l'Europe. »

Le contre-coup de Rosbach ne frappa sur personne à Versailles aussi rudement que sur Bernis. Ce galant abbé, créature d'une favorite, n'était pas entièrement dépourvu des qualités qui auraient pu justifier son élévation. Supérieur à sa renommée et à ses origines politiques, d'un caractère plus honorable que sa fortune, il avait des talens que n'expriment pas suffisamment les surnoms un peu lestes dont l'a gratifié Voltaire, Esprit sensé, conciliant, mé-

diateur écouté dans les querelles du parlement et de l'église, honnête homme au fond, très désireux de marcher d'accord avec l'opinion, il gouverna sans peine les affaires diplomatiques pendant la période des succès militaires; mais il n'avait à aucun degré les vertus des temps difficiles. Bernis était né pour le genre fleuri en politique comme en littérature. Sa peur fut si forte qu'elle lui donna le courage de blesser le sentiment du roi et la vanité de la marquise : jeté hors de ses mesures, démentant les principes de toute sa vie, il osa déplaire, et se perdit en effet par cette audace. C'est ici que se marque la différence essentielle des deux correspondances. Dans les mois qui suivent la bataille, en novembre et décembre, le style officiel de Bernis conserve un semblant de fermeté; selon le mot de Soubise, il est sur le bon ton. Le ministre écrit dans sa dépêche du 14 novembre : « Malgré cette disgrâce que le roi ressent en père de ses sujets et en fidèle allié, notre courage et notre constance ne feront que redoubler; leurs majestés impériales nous en ont donné l'exemple, et nous sommes résolus de le suivre.» L'impératrice « avait prié le roi en grâce de ne savoir pas mauvais gré à M. de Soubise de l'affaire du 5; » Bernis répond le 22 : « Le malheur arrivé, loin d'ébranler le courage du roi, n'aura d'autre effet sur lui que de redoubler ses efforts pour le réparer. Quant à M. de Soubise personnellement, l'intérêt que l'impératrice-reine a pris à son malheur lui servirait de justification auprès de sa majesté, si l'on pouvait en rejeter le blâme sur lui; mais le roi est persuadé qu'il a fait ce qu'il a pu dans cette occasion : aussi sa majesté n'a rien diminué de son estime et de sa confiance en lui, et vous pouvez assurer l'impératrice-reine que ce sentiment, joint à la recommandation de sa majesté impériale, a déterminé le roi à continuer pour toujours à M. le prince de Soubise le commandement du corps de réserve de la grande armée avec état-major. »

Que disait Bernis, aux mêmes dates, dans ses confidences à Choiseul? Voici ses lettres particulières du 14 et du 22 novembre; on peut comparer ce langage plaintif et abattu à la vigueur des dépêches officielles qui partaient par le même courrier. « Jugez, mon cher comte, dans quel état nous sommes! Jugez de la situation de notre amie et du déchaînement de Paris. Le public est injuste, mais il est comme cela; il ne faut pas s'acharner contre le public. Il faudrait un gouvernement, et il n'y en a pas plus que par le passé. Les malheurs affligent et ne corrigent pas. J'en suis aux jérémiades auxquelles on est accoutumé et qui ne font plus de sensation. Sensible et, si j'ose le dire, sensé comme je suis, je meurs sur la roue, et mon martyre est inutile à l'état. On n'a vu dans la bataille perdue que le seul M. de Soubise; notre amie lui a donné les plus

fortes preuves d'amitié, et le roi aussi. J'ai trop bonne opinion de M. de Soubise pour craindre que ma franchise me brouille avec lui dans les conseils que je lui ai donnés de résigner le commandement : qui n'a plus qu'un moment à vivre n'a plus rien à dissimuler. Au reste il m'a passé mille fois par la tête de planter là un champ de bataille où l'on se bat si mal; mais l'honneur et la reconnaissance me font une loi d'y mourir ou le premier ou le dernier, ainsi que le sort l'ordonnera. Soyez sûr que j'ai toute ma tête, mais elle m'est fort inutile, puisqu'il n'y a plus de ministres ni de ministère. » — Le 29 novembre, le 13 décembre, Bernis redouble ses « jérémiades » et s'exalte dans son découragement. « Le public ne s'accoutume point à la honte de cette bataille; où en serions-nous aujourd'hui, si je n'avais pas fait rentrer le parlement? Il faudrait mettre la clé sous la porte. Il faut trancher net et avertir nos alliés de faire la paix. Je n'épargne pas la vérité, et je suis toute la journée à la bouche du canon... On ne meurt pas de douleur, mon cher comte, puisque je ne suis pas mort depuis ces derniers événemens. J'ai parlé avec la plus grande force à Dieu et à ses saints : j'excite un peu d'élévation dans le pouls, et puis la léthargie recommence; on ouvre de grands yeux tristes, et tout est dit. Si je pouvais éviter le déshonneur qu'il y a de déserter le jour de la bataille, je m'enfermerais à mon abbaye. Le grand malheur, c'est que ce sont les hommes qui mènent les affaires, *et nous n'avons ni généraux ni ministres*. Je trouve cette phrase si bonne et si juste que je veux bien qu'on me comprenne dans la catégorie, si l'on veut. Il me semble être le ministre des affaires étrangères des Limbes. Voyez, mon cher comte, si vous pouvez plus que moi exciter le principe de vie qui s'éteint chez nous; pour moi, j'ai rué tous mes grands coups, et je vais prendre le parti d'être en apoplexie comme les autres sur le sentiment, sans cesser de faire mon devoir en bon citoyen et en honnête homme. Dieu veuille nous envoyer une volonté quelconque, ou quelqu'un qui en ait pour nous! Je serai son valet de chambre, si l'on veut, et de bien bon cœur. »

Telle est dès ce moment la véritable pensée de Bernis : sauver la France en faisant la paix, ou, si l'on s'obstine à la guerre, rompre avec ce parti de la démence en quittant le pouvoir. Son style ne changera pas plus que son opinion; il est devenu un homme à idée fixe. Les motifs de cette résolution, il les trouve partout : l'armée et le gouvernement les lui fournissent à l'envi. Pendant un an jusqu'au jour où il disparaîtra de la scène en décembre 1758, nous le verrons, dans la détresse et la confusion de l'état, démontrer avec les preuves les plus fortes, avec l'énergie du désespoir, la nécessité d'en finir; mais ceux qui aiment la précision en ces matières feront

sagement de contrôler les apparences officielles des dépêches par la sincérité de la correspondance privée. « Regardez ces lettres particulières, disait-il à Choiseul, comme la loi et les prophètes, car c'est *le vrai fond du sac*, et prenez garde qu'on ne connaisse à Vienne notre correspondance. » Examinons avec lui ce qu'il appelle « les horreurs d'une décomposition totale; » apprenons de ce témoin peu suspect à quel degré de défaillance militaire et politique peuvent tomber, entre les mains de certains hommes, les nations les plus puissantes.

Ce n'était pas le nombre qui faisait défaut à l'armée française de 1757; elle avait de ce côté-là une supériorité marquée sur l'ennemi. Un état manuscrit des forces militaires de la France, conservé à la bibliothèque Mazarine, porte à 230,000 hommes le total de nos troupes de terre sur le pied de paix en 1752 : l'infanterie de ligne, formant 236 bataillons, 121 régimens, tant nationaux qu'étrangers, figure dans ce total pour 130,000 hommes, les 84 régimens de cavalerie pour 27,000 hommes, la maison du roi compte 10,000 hommes, les 100 bataillons de milice représentent 52,000 hommes. En 1757, les deux tiers de ces forces, 150,000 Français environ, passèrent le Rhin sous d'Estrées et Soubise, allant donner la main aux troupes de l'empire, de l'Autriche, de la Suède et de la Russie, qui cernaient Frédéric : celui-ci, avec 150,000 Prussiens, tenait tête à 400,000 coalisés, et l'événement a bien prouvé, contrairement au préjugé si populaire aujourd'hui, que le nombre ne décide pas toujours de la victoire, qu'à la guerre comme partout la qualité l'emporte sur la quantité. Les causes les plus actives de destruction, les pires fléaux qui puissent sévir sur une armée en campagne, désolaient nos troupes, et semblaient réunis pour énerver et accabler le soldat. Première cause de faiblesse, on avait mal débuté. « On n'était pas prêt, » c'est Bernis qui le dit, et il s'était trouvé des hommes compétens pour affirmer qu'on l'était; « nous avons été forcés de commencer sans être préparés, les contrôleurs-généraux n'ont pas su nous dire qu'ils ne seraient pas en état de fournir; on s'est embarqué témérairement. » L'armée partit sans vivres, sans tentes, sans vêtemens. « Elle est sur les dents, écrivait Bernis dès le mois d'octobre avant les désastres; elle n'a ni subsistances, ni souliers; la moitié n'est pas habillée, une partie de la cavalerie est sans bottes... Les troupes ont commis des maraudes exécrables et des actions iniques; le principe de tout cela est l'excès de la misère dans laquelle se sont trouvés les officiers, qui envoyaient leurs soldats au pillage pour acheter d'eux le pain et la viande à meilleur marché, moyennant quoi vous sentez qu'il n'était plus question de compter sur eux pour retenir et punir les soldats,

et vous voyez d'un coup d'œil les conséquences que cela entraîne par la facilité avec laquelle notre nation se porte vite du commencement à l'excès de tout. » Les lettres imprimées du comte de Saint-Germain ne sont pas moins précises ni d'une vérité moins poignante. « La misère du soldat est si grande qu'elle fait saigner le cœur; il passe ses jours dans un état abject et méprisé, il vit comme un chien enchaîné que l'on destine au combat... Cette guerre ne peut avoir qu'une fin malheureuse; nos armées seront chassées avec des vessies. » Qu'on se figure maintenant à la tête de ces soldats, qui volent pour subsister, des généraux « d'une avarice sordide, d'une âpreté insatiable, » qui pillent pour s'enrichir, exploitent la guerre comme une affaire et avilissent par leurs « infamies » le commandement, compromis par leur insuffisance. L'armée s'était détruite par son désordre même, presque sans coup férir; l'hiver, les maladies, une bataille perdue, une retraite précipitée, l'achevèrent. Abandonnant 20,000 malades et la moitié de son artillerie, elle repassa le Rhin « dans un délabrement inexprimable, » que peint d'un trait ce mot du prince de Clermont, le vaincu de Crevelt : « nous n'avons plus que le souffle d'une armée. »

On a tout dit sur l'incapacité des généraux de la guerre de sept ans; déjà en 1742, pendant la guerre de la succession d'Autriche, le maréchal de Noailles avait signalé au roi l'abaissement des vertus et des talens militaires dans la noblesse, et comme une diminution de l'âme héroïque de la France. Ce fut bien pis quinze ans plus tard, quand une politique d'étourdis jeta sur les champs de bataille ces générations abâtardies par les plaisirs de Paris et les intrigues de cour. Les lettres des Richelieu, des Clermont, des Soubise, ne réhabilitent en aucune façon ces tristes héros; elles semblent partir de la même main, tant elles expriment des idées du même ordre, et trahissent des caractères de la même trempe. Verbeuses et plates, noyées dans les récriminations et les apologies, uniquement occupées du *qu'en dira-t-on* de Versailles, pas une conception un peu militaire ne s'y fait jour, pas un élan du cœur ou de l'esprit ne vient animer et relever ce bavardage monotone : un rien déconcerte, agite à l'aventure les pauvres têtes de nos généraux grands seigneurs; la moindre difficulté les met aux champs, ils n'ont de verve que pour se plaindre et accuser les autres; le temps se passe en explications, en atermoiemens; ils soupirent tous après la fin de la campagne, atteints de la nostalgie de leurs quartiers d'hiver. Bernis, qui avait cependant quelques bonnes raisons pour excuser la médiocrité en faveur, ne peut retenir son indignation et son dégoût. « Tous nos généraux demandent à revenir, ce sont les petites-maisons ouvertes. Dieu nous préserve des têtes

légères dans le maniement des grandes affaires, et Dieu préserve les conseils des rois des petits esprits qui ne sentent pas la disproportion qu'il y a entre leur rétrécissement et l'étude des grands objets ! Nous sommes, mon cher comte, dans une vraie pétaudière. » L'invariable bulletin des « reculades » et des déroutes le fait bondir. « En vérité, notre haut militaire est incroyable !.. Mon Dieu, que nous avons de plats généraux ! mon Dieu, que notre nation est aplatie ! Et qu'on fait peu d'attention à la décadence du courage et de l'honneur en France ! » Des généraux, le mal avait gagné les rangs secondaires et descendait jusqu'aux derniers degrés du commandement. Bernis, Saint-Germain, Bellisle, d'accord en cela comme en tout, reprochent à l'officier sa paresse et son ignorance. « Il ne sait rien et ne s'applique à rien. Dans cent régimens, on ne trouverait pas six bons lieutenans-colonels. Nous ne savons plus faire la guerre, nulle nation n'est moins militaire que la nôtre, il n'y en a pas une qui ait moins travaillé sur la tactique. Nous n'avons pas même une bonne carte des Vosges. On dirait que chez nous tout est en démence... Nos officiers ne valent rien, ils sont indignes de servir. Tous soupirent après le repos, l'oisiveté et l'argent. Il faut refondre le militaire pour en tirer parti. » Les bons sujets, épars dans cette décadence, opprimés sous le privilége, végètent ou quittent l'armée. « Nos meilleurs officiers, n'ayant point de protection à la cour et voyant qu'il n'y a aucun avancement pour eux à espérer, ne peuvent supporter d'être commandés par des blancs-becs... Comment de jeunes colonels, la plupart avec des mœurs de grisette, rappelleront-ils dans le militaire les sentimens d'honneur et de fermeté qui font la force des armées? Ignorance, frivolité, négligence, pusillanimité, sont substituées aux vertus mâles et héroïques. Il y a ici un dégoût qui ne se peut rendre. Il faut refondre la cloche. »

Autre fait significatif, qui donne à ce tableau une couleur moderne : la fermentation politique, si ardente à Paris, avait envahi les camps. Attaquée par toutes les contagions à la fois, l'armée, cette image fidèle du pays, reproduisait avec la licence des mœurs la discorde de l'esprit public. Les cabales de l'intérieur s'agitaient sous le drapeau : on frondait le gouvernement qu'on servait si mal, on blâmait tout haut une guerre qu'on était chargé de conduire, on se vengeait d'avoir été battu en faisant de l'opposition. Nos généraux de cour, humiliés de la tutelle que leur impose la cour, accablés de plans tout faits, de combinaisons décidées en conseil des ministres, se révoltent contre leurs mentors. « Vous m'avouerez, monsieur, écrit Richelieu en décembre 1757, que le carafon de neige dans lequel je suis à la glace n'est pas un état favorable pour

me faire admirer l'effort du génie politique qui m'y a conduit. Les bureaux gouvernent et les bureaux perdront la France... » Attentif à cette anarchie qui nous épuise, Frédéric remplit Paris et l'armée de ses espions; on sent sa main dans nos fautes et nos embarras au dedans comme au dehors. Les soupçons de trahison se répandent; Choiseul à Vienne, Bernis à Versailles, l'avocat Barbier à Paris, les accueillent également. « Je ne doute pas, écrit Choiseul, que le roi de Prusse ne soit informé très exactement des différens sentimens de nos généraux et des ordres qu'ils reçoivent; ce sont ces connaissances qui engagent ce prince à remuer avec succès 24,000 hommes vis-à-vis de plus de 120,000 de nos troupes. » Bernis lui répond : « Tout sert ici le roi de Prusse, et tout y trahit le roi. Nos généraux les plus huppés sont intérieurement ennemis de la besogne, ils rient dans leur barbe de la déconfiture qu'ils ont occasionnée. Notre armée est pleine de divisions, de tracasseries, de mauvaise volonté et de dégoût. » Ces mêmes bruits couraient dans les rues de Paris, et Barbier les note dans sa chronique après la journée de Crevelt, en juin 1758. « On soupçonne que nous avons été trahis par quelques officiers-généraux, parmi lesquels il y a de la fermentation et bien des mécontens du gouvernement. L'armée est divisée en partis, ce qui est la suite de l'indépendance qui a gagné depuis un temps tous les esprits dans ce pays-ci. » Voilà ce qu'avaient fait de l'armée française, de ses traditions, de sa discipline et de sa gloire, la politique des petits cabinets, la nullité d'un roi, la toute-puissance d'une femme, cinquante ans après Louis XIV.

Bernis eut le mérite, dans le trouble général, de voir nettement que la politique, qui avait gâté les affaires, était aussi ce qui empêchait de les rétablir. Son découragement venait de sa clairvoyance au moins autant que de sa faiblesse. A côté de lui, le maréchal de Bellisle, se roidissant contre les obstacles, préparait la revanche avec un zèle digne d'un meilleur succès : il réformait les abus les plus crians, épurait les cadres, comblait les vides, augmentait la solde des officiers et de la troupe, incapable toutefois de donner du talent et de la vigueur aux généraux. Persuadé qu'une nation se relève bien plus en cultivant son génie propre et ses qualités natives qu'en se pliant gauchement à copier l'étranger, il combattait l'engouement qui régnait alors en France pour les institutions militaires de la Prusse; il essayait de réveiller l'âme et l'intelligence du pays, espérant ramener la fortune sous le drapeau français avec les vertus qui la méritent. « J'ai pensé tout comme vous, écrit-il à Choiseul, contre l'école que MM. de Broglie et leurs adhérens ont introduite dans notre infanterie; rien n'est plus con-

traire au génie et à l'esprit de la nation que toutes ces cadences prussiennes... Ne prenons des Prussiens que leur discipline et leur subordination. Que le général et les autres officiers commencent par donner l'exemple du désintéressement, et vous verrez, monsieur, régner un tout autre esprit dans nos troupes; nous serons craints, respectés et chéris autant que nous sommes actuellement détestés et que nous serons bientôt méprisés. » Cruellement frappé à Crevelt par la mort du comte de Gisors son fils, il s'arrachait à son désespoir, et usait un reste de vie, disputé à la souffrance, dans la noble tâche de reconstituer la puissance militaire du royaume. « Je crois que je suis sans exception le plus malheureux homme qui existe sur terre, et je ne sais pas comment j'ai encore la force de m'occuper d'autre chose que de ma douleur. Je ne suis pas surpris qu'avec le poison que j'ai dans le cœur mon sang soit devenu du sel et du vinaigre. Il en est résulté un érysipèle sur toute ma tête, sur toute une partie du visage et tout l'œil droit avec la fièvre. Mon corps est nécessairement affaibli, mais ma tête et l'âme qui y réside ne l'est pas. Je suis aussi vif que si je n'avais que trente ans... Je ne dors point, je mets en œuvre tous les moyens possibles pour trouver les remèdes et réparer les fautes. » Admirons le fier langage et l'âme indomptable de ce vieillard ; mais il faut reconnaître que le sentiment de Bernis, moins héroïque, était plus sage, plus conforme à nos intérêts et à l'état vrai des affaires : comme il arrive souvent, la raison était du côté des opinions modestes. Choiseul, autre partisan de la guerre à outrance, faisait valoir auprès de Bernis les motifs généreux et spécieux dont il est si aisé de se duper soi-même ou d'éblouir autrui. A tout le brillant des espérances de Bellisle et de Choiseul, Bernis opposait cette réponse invariable : « Ce n'est pas l'état des affaires qui m'effraie, c'est l'incapacité de ceux qui les conduisent; ce ne sont pas les malheurs qui m'accablent, c'est la certitude que les vrais moyens d'y remédier ne seront jamais employés. Le remède n'existe que dans un meilleur gouvernement : accordez-moi cette condition, et je serai d'avis de continuer la guerre; mais c'est là précisément ce qui nous manque et ce que personne ne peut nous donner, je veux dire un gouvernement. » — Pourquoi donc Bernis jugeait-il impossible cette condition, qu'à bon droit il déclarait nécessaire?

II.

La journée de Rosbach commençait une série de désastres qui ne finit qu'avec la guerre en 1763; or ce « fantôme de pouvoir, » comme l'appelle Bernis, ce gouvernement « des petits esprits et des

têtes étroites, » dont il était membre lui-même, mais un membre contrit et repentant, loin de se ranimer dans son chef, de s'éclairer par l'expérience, de prendre la consistance, l'unité, l'esprit de suite et de décision que les événemens exigeaient de lui, s'enfonçait dans sa routine indolente, dans son désordre incurable, et, selon l'expression de ces correspondances, « semblait vouloir périr en laissant tout aller sous soi. » L'adversité frappe sur la France à coups redoublés : nos flottes et notre commerce sont détruits en même temps que nos armées sont en déroute; les Anglais descendent à Saint-Malo et à Rochefort au moment où les Prussiens passent le Rhin; Louisbourg tombe quelques mois après, le Canada est perdu, la chute du crédit met le trésor à sec, — comme l'écrivait Mme Du Deffand au président Hénault, « la France est madame Job. » Que fait le gouvernement dans la crise politique, militaire et financière où ses fautes l'ont précipité? Menacé d'une invasion, d'une banqueroute et d'une révolte, par quelles mesures essaie-t-il de conjurer tous ces dangers? C'est ce que nous apprend une lettre de Bernis à la date du 6 juin 1758. « Mon cher comte, cette lettre est bien pour vous seul, et vous devez la brûler. Nous touchons au dernier période de la décadence. La tête tourne à Montmartel et au contrôleur-général. Ils ne trouvent plus un écu. La honte de notre armée est au comble. Les ennemis ont passé le Rhin à Émeric, à six lieues de M. le comte de Clermont, et ont construit un pont sans qu'on s'en soit douté... Vous verrez par mon dernier mémoire lu au conseil si j'ai dissimulé la vérité. J'ai cassé toutes les vitres, j'ai dit les choses les plus fortes; qu'est-ce que tout cela a produit? Une légère secousse, et puis on s'est enfoncé dans sa léthargie ordinaire. La résolution que j'ai fait prendre au roi au dernier conseil *est la voix du cygne mourant*. Je sais que je n'aurai plus de force, si le roi n'en a pas ou n'en donne pas. Il n'y a plus d'autorité, et les têtes se sont démontées. Conservez la vôtre, et plaignez un ami qui le sera jusqu'à la mort. » Les malheurs ont beau s'aggraver; aucun n'a prise sur ces âmes débiles qui échappent au sérieux par leur faiblesse même. « Nous vivons comme des enfans; nous secouons les oreilles quand il fait mauvais temps, et nous rions au premier rayon de soleil. Ce sont des volontés d'enfant qui dirigent les principes de notre gouvernement. On attend de l'argent comme de la rosée du ciel, sans le chercher où il est, sans frapper les grands coups qui le font circuler, sans émouvoir la nation qui le jetterait par les fenêtres pour le service du roi, si l'on savait la remuer... J'achèterais la paix du continent par un bras ou une jambe, si elle se faisait d'ici à trois mois. Il vaudrait mieux ramer la galère que d'être chargé d'affaires dans un temps où l'on laisse tout faire également à tout le monde.

Le roi n'est nullement inquiet de nos inquiétudes ni embarrassé de nos embarras. Il n'y a pas d'exemple qu'on joue si gros jeu avec la même indifférence qu'on jouerait une partie de quadrille. »

Bernis ne se contente pas de gémir et de présager des catastrophes. On peut distinguer deux parties dans sa correspondance privée : l'une, écrite sous l'impression immédiate des faits, dans la première frayeur d'une imagination ombrageuse, est toute à la plainte et aux noirs pressentimens. « Monsieur l'abbé, votre tête s'échauffe, » lui disait ironiquement Mme de Pompadour. L'abbé avait en effet la sensibilité fiévreuse de l'homme de lettres; son esprit juste manquait de sang-froid. A côté de cette partie tragique et éplorée, où le ministre, pris de vertige, ne songe qu'à se démettre et ne parle que de mourir, on voit se dégager du milieu des lamentations un dessein médité, œuvre des heures plus calmes, qui fait honneur à la sagacité de Bernis et à sa bonne foi. Il songe d'abord à créer un gouvernement, c'est-à-dire une volonté dirigeante, en faisant nommer un ministre principal, un chef du cabinet : il se propose lui-même, naïvement, sans insister; il propose Bellisle, et finit par indiquer Choiseul. « Nous avons besoin d'un débrouilleur général; il faut un maître ici, j'en désire un, et je n'ai garde de désirer que ce soit moi. » Pitt gouvernait alors l'Angleterre et dominait le roi par l'ascendant du caractère et du génie, fortifié de l'adhésion publique : ce vigoureux exemple avait frappé Bernis, qui feint même d'en redouter les conséquences pour la royauté anglaise. « M. Pitt, écrivait-il à Choiseul, gouverne son pays avec les principes et peut-être les vues de Cromwell. » Sans rêver un pareil rôle, sans le souhaiter à personne, il admirait cette impétueuse énergie si contraire à notre mollesse, et l'enviait. Tel est son dégoût du chaos où le despotisme énervé a plongé la France, qu'il en devient républicain, par souvenir classique et regret tout platonique, bien entendu. « Quand la république romaine était dans l'embarras, elle nommait un dictateur. Nous ne sommes pas la république romaine, mon cher comte, et nous aurions grand besoin de l'être. » Malheureusement pour les projets de Bernis et ses réminiscences, le gouvernement de Versailles était dans cette situation désespérée, moins rare qu'on ne croit en politique, où le préjugé contre un remède nécessaire est si fort qu'on préfère le mal à l'unique chance de guérir. L'idée d'un premier ministre, « épouvantail » du roi, de la favorite et de l'entourage, fut écartée sans discussion.

Toute espérance de mieux conduire la guerre ayant disparu, il ne restait plus qu'à faire la paix. Avant de poser officiellement la question, Bernis s'en ouvrit à Choiseul. « On ne fait pas la guerre sans généraux ni avec des troupes mal disciplinées, lui écrivait-il le

18 décembre 1757; mettez bien cela dans un coin de votre tête. Prenons garde de nous perdre les uns par les autres. Charité bien ordonnée commence par soi-même, je ne conseillerai jamais au roi de hasarder sa couronne pour l'alliance. Mon avis serait donc de faire la paix et de conclure une trêve sur terre et sur mer. Quand je saurai ce que le roi pense de cette idée, que le bon sens, la raison et la nécessité me présentent, je vous la détaillerai. En attendant, tâchez de faire sentir à M. de Kaunitz deux choses également vraies, c'est que le roi n'abandonnera pas l'impératrice, mais qu'il ne faut pas que le roi se perde avec elle. Nos fautes respectives ont fait d'un grand projet, qui les premiers jours de septembre était infaillible, un casse-cou et une ruine assurée. C'est un beau rêve qu'il serait dangereux de continuer, mais qu'il sera peut-être possible de reprendre un jour avec de meilleurs acteurs et des plans militaires mieux combinés. Je vous ouvre mon cœur, mon cher comte, parce que vous avez de l'âme et de l'esprit. Tout ce que je vous dis dans cette lettre n'est que ma seule façon de penser; elle vous mettra à portée de m'éclairer sur celle de la cour de Vienne, et je prendrai ensuite les ordres du roi. » Bientôt le moment vint d'aborder le roi; l'Autriche, en ce mois de décembre 1757, avait eu sa journée de Rosbach à Lissa. Bernis trouva Louis XV inébranlable sur l'alliance, prêt à tout risquer plutôt que de la rompre, sans éloignement d'ailleurs pour la paix, à la condition que l'impératrice y consentît. Autorisé, sous cette réserve, Bernis informa l'ambassadeur et lui développa ses raisons, aussi nombreuses que solides, dans les dépêches du mois de janvier 1758. « Nous avons affaire à un prince qui joint à tous ses talens militaires les ressources d'une administration éclairée, d'une décision prompte, et tous les moyens que la vigilance, l'adresse, la ruse et la connaissance profonde des hommes et des cabinets lui fournissent. Ce n'est que par des moyens égaux qu'on peut espérer d'en venir à bout. Le courage qui fait désirer à l'impératrice d'essayer encore dans la campagne prochaine de vaincre son ennemi n'est-il point aveugle? qu'a-t-elle à espérer de plus cette année que l'année passée? Ce sont les hommes qui mènent les affaires. Le roi de Prusse sera toujours le même, et les ministres et les généraux qui lui sont opposés lui seront toujours également inférieurs. »

L'Autriche répugnait à la paix : les avantages de l'alliance la dédommageaient amplement des pertes de la guerre. Elle sentait bien que le gouvernement français, même sous Louis XV, ne serait pas toujours disposé à sacrifier ses armées, sa marine, ses colonies et ses finances aux desseins ambitieux de la cour de Vienne, et que ce prodige d'aberration politique ne se renouvellerait pas de long-

temps. Elle répondit aux propositions de Bernis par une promesse de consentir à la paix, si la prochaine campagne n'était pas plus heureuse, se réservant de contre-miner et de détruire l'homme suspect qui était resté trop bon Français pour se montrer bon Autrichien. Une explication eut lieu le 28 février 1758 entre Bernis et le comte de Kaunitz : celui-ci, usant d'une exagération calculée, feignit de croire à l'hostilité du ministre, déplora la rupture imminente d'une alliance réputée si solide, et se plaignit ouvertement de l'abandon où la France menaçait de laisser ses amis ; en même temps il essayait de regagner par des flatteries le cœur de l'abbé, dont on savait la faiblesse. « Notre bonne étoile nous avait donné en vous, monsieur l'abbé-comte, un ministre fait pour les temps dans lesquels la Providence lui a confié la direction des affaires, éclairé, capable de voir dans le grand, au-dessus des anciens lieux-communs et préjugés, et sachant apprécier les choses ni plus ni moins qu'elles ne valent ; en un mot tel qu'il nous le fallait. » A ces manéges d'une fausse bonhomie, Bernis n'opposa qu'un aveu plein de sincérité qu'il appelle sa *confession générale*. Il y reprenait en détail les raisons contenues dans ses dépêches à Choiseul, insistait avec intention sur les embarras financiers de la France, point délicat et particulièrement sensible à l'Autriche, qui ne se soutenait que par nos subsides. « Je trahirais le roi, l'état et nos alliés, si je parlais un langage plus obscur et plus équivoque. » Un commentaire, écrit pour Choiseul, accompagnait cette dépêche; le ministre y fait preuve d'une intelligence politique supérieure à celle qu'on lui attribue généralement. « La cour de Vienne, qui avait une si grande idée des ressources de la France, doit être bien étonnée de la voir si vite abattue; mais il est presque aussi aisé, avec de meilleurs principes, de remettre la France sur le bon pied qu'il est facile d'y introduire et d'y entretenir le désordre et la confusion. Ainsi nos amis et nos ennemis feront toujours de faux calculs quand ils nous croiront plus redoutables ou moins à craindre que nous ne sommes. » L'année 1758 se passa dans ces incertitudes, que la guerre ne contribuait pas à éclairer ni à fixer.

Se défiant à la fois de l'Autriche et du roi, Bernis, l'homme des transactions, avait imaginé un moyen terme qui, supposant la durée de la guerre et de l'alliance, sauvegardait du moins l'intérêt national en rendant à la France la libre disposition de ses forces contre l'Angleterre. Il s'agissait de revenir au premier traité de 1756 et au contingent stipulé de 24,000 hommes; on devait former ce corps auxiliaire avec les régimens suisses et allemands à la solde du roi, ou remplacer le secours armé par un nouveau subside. Bernis roula ce projet dans sa tête pendant tout l'été de 1758, le révélant

à Choiseul par échappées. « C'est un coup de partie, lui disait-il; depuis que j'ai ainsi fixé mes idées, je suis tranquille, et ma tête est nette. Au bout du compte, si l'état périt, ce ne sera pas ma faute, mais je veux au moins mourir comme le chevalier sans peur et sans reproche. Soyons nobles, mais ne soyons pas dupes. Sommes-nous donc obligés à porter seuls le poids du chaud et du jour? On paraît vouloir à Vienne tirer de nous la quintessence sans s'embarrasser de ce que nous deviendrons. On nous regarde comme des créanciers ruinés dont il faut tirer le dernier écu avant la banqueroute. L'état, vos amis, tout exige que nous sortions du précipice où nous descendons à pas de géant. Veut-on attendre que le soulèvement de la France rompe avec éclat l'alliance? » La campagne finie, quand il fallut régler l'avenir et se décider, Bernis tenta un effort à Vienne et fit passer à Choiseul la copie d'une convention rédigée sur les bases que nous venons d'indiquer. « Il est temps de rompre la glace, lui écrivait-il le 23 septembre; il faut perdre l'idée de partager la peau d'un ours qui a su mieux se défendre qu'on n'a su l'attaquer. Je vous entasse toutes mes idées, et je vous les donne à digérer pour en faire un chyle convenable aux estomacs des Autrichiens. Renonçons aux grandes aventures, notre gouvernement n'est pas fait pour cela. Ce sera bien assez de conserver son existence, et cela doit nous suffire. Je vous avoue que je n'étais pas né pour vivre dans ce siècle, et que je n'aurais jamais cru tout ce que je vois. Mme de Pompadour me dit quelquefois de me dissiper et de ne pas faire du noir. C'est comme si l'on disait à un homme qui a la fièvre ardente de n'avoir pas soif. » Les dépêches les plus pressantes accompagnaient les déclarations de la correspondance particulière. « Depuis le passage du Rhin et la descente des Anglais à Saint-Malo, le crédit et la confiance sont tombés à un point à effrayer. Avec 100 millions d'effets, le contrôleur-général est à la veille tous les jours de manquer. Nos places frontières ne sont pas pourvues, nous n'avons plus d'armées, l'autorité languit, et le nerf intérieur est entièrement relâché. Les fondemens du royaume sont ébranlés de toutes parts. Notre marine est détruite, les Anglais se promènent sur nos côtes et les brûlent; le commerce maritime, qui faisait entrer 200 millions par an, n'existe plus; nous avons à craindre la perte totale de nos colonies, et nous serons réduits au rang des secondes puissances de l'Europe. Au bout du compte, le roi n'est que l'usufruitier de son royaume, il a des enfans, et les peuples doivent être comptés dans ce nombre. Levez le bandeau de l'orgueil, faites comprendre qu'il vaut mieux exister quand on est grande puissance que de se laisser détruire. On se relève de sa faiblesse, on profite de ses fautes, et on se gouverne mieux. » Ce lan-

gage alarmant, tenu à Vienne pour excessif, avait le grand défaut de n'exprimer que l'opinion d'un ministre sans autorité; aussi ne pouvait-il prévaloir contre les intérêts qui poussaient à la guerre. Bien loin de convaincre la cour impériale, il ne persuada pas même l'ambassadeur chargé de le soutenir et de l'expliquer : Choiseul connaissait par les aveux indiscrets de la correspondance privée le peu de crédit que les idées de l'abbé obtenaient à Versailles; ces confidences d'un ami trop sincère avertissaient l'ambitieux diplomate de désobéir aux ordres du ministre.

C'est alors que Bernis, à bout de ressources et n'osant pas rompre brusquement le lien de solidarité qui l'attachait à des fautes irréparables, à des malheurs sans remède, céda aux accès d'un désespoir dont il faut lui pardonner les défaillances en considération de sa sincérité et de son patriotisme. Obsédé de visions lugubres, il se crut perdu, déshonoré à jamais, écrasé sous les ruines de l'état et sous la malédiction publique. L'idée de l'abîme entr'ouvert ne cessa de hanter son imagination blessée. Ses lettres à Choiseul ne sont plus qu'un long cri de détresse. « Notre amie dit que ma tête s'échauffe; je ne vois noir que parce que je vois bien. Son sort est affreux. Paris la déteste et l'accuse de tout. Je tremble pour l'impératrice. Je vois une révolution affreuse dans le monde politique. Toutes les parties sont anéanties ou décomposées; ceci ressemble à la fin du monde... Je meurs dix fois par jour; je passe des nuits affreuses et des jours tristes. On pille le roi partout, l'ignorance et la friponnerie sont dans tous les marchés. La marine et la guerre est un gouffre; tout ce qui est plume y vole par une longue habitude. Nous dépensons un argent énorme, et l'on ne sait jamais à quoi il a été employé, ou du moins il n'en résulte rien d'utile. Un miracle seul peut nous tirer du bourbier où nous barbotons. Notre système se découd par tous les bouts. » Ce pauvre homme, qui avait encore près d'un demi-siècle à vivre, *il fait son testament*. « J'ai brûlé mes papiers, je vais faire mon testament, et puis je mourrai de chagrin et de honte jusqu'à ce qu'on me dise de m'en aller. On attend que tout périsse pour raccommoder quelque chose. Donnez-nous la paix à quelque prix que ce soit. »

Les rumeurs de Paris, l'orage soulevé contre son nom, achevaient de troubler sa tête et lui portaient au cerveau. Bernis n'est point un politique de la vieille école, sourd aux clameurs du peuple, insensible à sa misère : il a vécu avec des philosophes et respiré l'air du siècle; ministre d'un roi absolu, il aime la popularité et se pique de libéralisme. Quel supplice de se voir exécré comme un partisan de la guerre à outrance, lui si pacifique! Les esprits sont montés à ce point qu'il craint d'être attaqué dans les rues de Paris

avec Mme de Pompadour. « On me menace par des lettres anonymes d'être bientôt déchiré par le peuple, et, quoique je ne croie guère à de pareilles menaces, il est certain que les malheurs prochains qu'on peut prévoir pourraient aisément les réaliser. La nation est indignée plus que jamais de la guerre. On aime ici le roi de Prusse à la folie, parce qu'on aime toujours ceux qui font bien leurs affaires. On déteste la cour de Vienne parce qu'on la regarde comme la sangsue de l'état. La nation est énervée par le luxe, gâtée par la faiblesse du gouvernement, dégoûtée même de la licence dans laquelle on la laisse vivre. Si les choses en viennent à une certaine extrémité, soyez sûr, mon cher comte, que vos amis seront culbutés et déchirés. » Sa santé ne résista pas à cette vie d'angoisses, tout défaillit à la fois dans le malheureux abbé : ce « resplendissant visage, » qui avait fait sa première gloire, perdit ses grâces et son éclat. « J'ai des coliques d'estomac, des obstructions au foie et des étourdissemens continuels. Il y a dix mois que je ne dors plus. Mon visage est comme celui d'un lépreux, parce que la bile s'est portée à la peau. » Pour le coup, notre épicurien n'y tint plus; les derniers scrupules qui l'arrêtaient s'évanouirent. Maudissant les grandeurs dont il était le prisonnier et la victime, il résolut de reconquérir à tout prix son repos, sa liberté, sa bonne mine et sa belle humeur.

Choiseul pouvait le sauver en prenant sa place. Dès le 1er août, Bernis le supplie de l'accepter, et nous présente cet exemple rare d'un ministre disant à son subordonné : voici mon portefeuille, vous en êtes plus digne que moi. Tel est en effet l'exact résumé des lettres qu'il lui écrit pour vaincre un semblant de résistance. « Vous avez du nerf, et vous en donnerez plus que moi. Votre caractère s'affecte moins, vous tenez plus ferme contre les orages. Vous seriez plus propre que moi aux affaires étrangères; vous auriez plus de moyens pour faire frapper de grands coups par notre amie. Je vous parle comme je pense, répondez de même et franchement. » En attendant la réponse, il se tourne vers Mme de Pompadour et s'efforce de la gagner à l'idée de ce changement. « Il ne tient qu'à vous, madame, que M. le duc de Choiseul ait ici une place. Il mettra une activité dans la guerre qui n'y est pas; il en mettra dans la marine et dans la finance. Vous me ferez vivre trente ans de plus; je ne sécherai plus sur pied. Vous aurez deux amis unis auprès de vous et l'ami intime de M. de Soubise. Vous ferez le bonheur des trois, et le roi en sera mieux servi. En un mot, M. le duc de Choiseul a un grand avantage sur moi, c'est de connaître la cour impériale, et c'est elle seule qui m'embarrasse. J'ai la tête frappée de notre état, et j'ai besoin du secours du duc de Choiseul pour nous en tirer. »

Mme de Pompadour hésite; Louis XV voit de mauvais œil cette in-

trigue, et entend maintenir Choiseul au poste important qu'il occupe; Bernis, revenant à la charge, accable de mémoires pathétiques et d'observations suppliantes le roi et Mme de Pompadour. Ingénieux à se rendre impossible, il étale ses infirmités, il fait valoir son insuffisance, s'excuse de ses ambitions passées comme d'une faute involontaire, et pousse jusqu'aux dernières limites de l'humilité et de l'abaissement la passion de n'être plus ministre. On jugera de son style mortifié par l'extrait suivant, qui est du 4 octobre 1758. « Je vous envoie, madame, le mémoire que vous m'avez demandé pour le roi. Vous pouvez le regarder comme mon testament; il n'y a pas un mot que je ne pense. On me connaîtra quelque jour, et on me rendra justice. Jamais homme n'a été plus attaché au roi et à l'état que je le suis. J'ai fait trop vite une grande fortune, voilà mon malheur. Vous savez combien de temps vous m'avez persécuté pour sortir de mon obscurité. Ce n'est pas ma faute si je suis arrivé aux honneurs. Je ne désire que le bonheur du roi et la gloire de la nation, mourir au bout de cela ou vivre tranquille avec mes dindons. Voilà tous mes vœux; mais réellement je n'en puis plus. » Deux jours après, nouvelles plaintes, nouvelles instances; on attendait pour lui en ce moment-là le chapeau de cardinal, il offre d'y renoncer; il dépêchera, s'il le faut, un courrier à Rome pour arrêter le chapeau, ou donnera sa parole au roi de ne pas l'accepter. « Je vous avertis, madame, et je vous prie d'avertir le roi que je ne puis plus lui répondre de mon travail. J'ai des coliques d'estomac affreuses; j'ai la tête perpétuellement ébranlée et obscurcie. Il y a un an que je souffre le martyre. Que le roi prenne un parti; je n'ai plus la force, ni la santé, ni le courage de soutenir le poids des affaires. Je vois où nous allons, je ne veux pas me déshonorer. » Ce même jour, 6 octobre, il priait Mme de Pompadour de remettre au roi une longue lettre qui contenait sa démission, et rassemblait pour une tentative suprême les moyens déjà connus de cette singulière cause, plaidée avec une si étrange éloquence, et bien digne de figurer à titre d'exception dans l'histoire des ambitions politiques. Nous en détacherons quelques passages. « Le bien de vos affaires, sire, m'occupe uniquement, j'oserais même dire qu'il m'affecte trop. J'ai l'esprit frappé des suites de cette guerre. Le manque de parole pour les engagemens pris et les subsides promis m'a déshonoré et décrédité, j'en ai le cœur flétri. Avec de l'honneur, sire, il est impossible à un gentilhomme de vivre dans cette situation : mon esprit se trouble, souvent même je suis incapable du moindre travail; je passe mes nuits dans des souffrances et des agitations auxquelles il m'est impossible de résister plus longtemps. J'ai le foie attaqué, je suis menacé tous les jours d'une colique hépatique... Les qualités du duc de Choiseul lui donnent des titres

particuliers à la confiance de votre majesté : il est militaire en même temps qu'il est politique, il peut donner des plans à la guerre ou rectifier ceux qui sont proposés. Vos affaires ont besoin d'activité, de nerf, de résolution. Les pierres mêmes s'élèvent contre l'administration de la marine... Questionnez vos ministres et décidez promptement, car la chandelle brûle par tous les bouts. »

Le 9 octobre, Louis XV fit une réponse qu'on a recueillie avec les lettres de Bernis; il s'y explique, non sans fermeté, sur le système pacifique de l'abbé et sur sa démission. « Je suis fâché, monsieur l'abbé-comte, que les affaires dont je vous charge affectent votre santé au point de ne pouvoir plus soutenir le poids du travail. Certainement personne ne désire plus la paix que moi, mais je veux une paix solide et point déshonorante; j'y sacrifie de bon cœur tous mes intérêts, mais non ceux de mes alliés. Travaillez en conséquence de ce que je vous dis, mais ne précipitons rien pour ne pas achever de tout perdre en abandonnant nos alliés si vilainement. C'est à la paix qu'il faudra faire des retranchemens sur toutes les sortes de dépenses, et principalement aux déprédations de la marine et de la guerre, ce qui est impossible au milieu d'une guerre comme celle-ci. Contentons-nous de diminuer les abus sans aller tout bouleverser, comme cela sera nécessaire à la paix. Je consens à regret que vous remettiez les affaires étrangères entre les mains du duc de Choiseul, que je pense être le seul en ce moment qui y soit propre, ne voulant absolument pas changer le système que j'ai adopté, ni même qu'on m'en parle. Écrivez-lui que j'ai accepté votre proposition, qu'il en prévienne l'impératrice, et qu'il voie avec cette princesse les personnes qui lui seraient les plus agréables pour le remplacer soit dans le premier, soit dans le second ordre; cela doit plaire à l'impératrice et la convaincre de mes sentimens, qu'elle a fait naître si heureusement. » Bernis se hâta d'envoyer à Choiseul, avec une copie de cette lettre du roi, des lettres de rappel qu'on trouvera dans la correspondance diplomatique. Il lui écrivait plus familièrement pour l'engager à presser son retour : « Je suis excédé de la platitude de notre temps. Je vous attends comme le messie... Mon caractère me porte tout naturellement à vivre tranquille; je suis parvenu à la plus grande fortune par la force et le bonheur des circonstances, mais la vie privée me convient plus qu'à tout autre. *Ou faire de grandes choses, ou planter mes choux*, voilà ma devise, et je n'en prendrai point d'autre. Je vous promets *amitié et union*, c'est ma profession de foi. Le grand point est que vous êtes agréable au roi... Quant à moi, je suis à vous corps et âme. »

Le jour même où Bernis recevait du roi la lettre qui acceptait sa démission, on lui apprenait de Rome qu'il était cardinal. Cette

coïncidence résulte des dates précises que nous fournit sa correspondance. La démission de Bernis est du 6 octobre, la réponse du roi est du 9; or Bernis écrivait le 11 a Choiseul : « Je suis cardinal depuis deux jours, monsieur le duc, et j'en ai appris hier la nouvelle. Le roi a témoigné une véritable joie de ma promotion. Cela a été marqué et remarqué. *Votre affaire et la mienne sont finies.* » Malgré les soucis de la politique et les malheurs de la guerre, le ministre et l'ambassadeur n'avaient pas négligé le soin de leurs intérêts personnels. Les deux amis s'entr'aidaient : Bernis à Versailles demandait le titre de duc pour Choiseul, et Choiseul à Vienne réclamait l'appui de la cour impériale pour le chapeau de Bernis. Pendant tout l'été de 1758, Bernis, à travers ses frayeurs et ses crises nerveuses, poursuit le succès de l'une et l'autre promotion; il stimule le zèle de Choiseul, lui promet le sien, et lui écrit : « Je serai bientôt cardinal de votre façon, et vous serez certainement duc. » Au mois d'août, quand la promesse du pape est déclarée, l'abbé-comte « met aux pieds de leurs majestés impériales son hommage et sa parfaite reconnaissance. » Choiseul, plus avancé, est déjà duc à cette époque, comme nous l'indique ce billet de félicitation que lui écrit Bernis le 26 août. « C'est avec la plus grande joie, monsieur le duc, que je vous appelle ainsi. Vous n'en doutez pas; le fond de mon cœur vous est réellement connu. » Qu'un détachement absolu du pouvoir est chose malaisée, paraît-il, même à ceux qui l'ont pris en dégoût! Bernis, en quittant le ministère, semblait briser sa chaîne; nous l'avons vu implorer la pitié du roi pour obtenir de n'être plus rien, et demander pardon d'avoir consenti à devenir quelque chose : voilà que, à peine délivré et ragaillardi par le sentiment de cette délivrance, oubliant tous les scandales de sa faiblesse, il essaie de retenir ce qu'il a rejeté. Laissant à Choiseul le département qu'il venait d'abandonner, le nouveau cardinal espérait rester au conseil dans la position commode d'un ministre sans portefeuille, c'est-à-dire sans travail ni responsabilité. Il nourrissait l'illusion de garder les honneurs en se débarrassant des affaires. Sa facile imagination avait formé là-dessus comme un roman de sentimentalité politique : Choiseul et lui, unis par une amitié inaltérable, auraient échangé leurs vues, mis en commun leurs ressources, partagé leurs talens, leur crédit et leurs succès. « Nous ne serons, disaient-ils, qu'une tête dans un bonnet. » Le cardinal offrait de conduire le clergé et le parlement, de tenir la feuille des bénéfices; il se composait un rôle selon son cœur : agréable et de belle apparence. Ses dernières lettres à Mme de Pompadour nous le montrent en instance pour avoir *les grandes entrées* et un logement honnête à Versailles; il s'évertue mainte-

nant à se donner du relief, à faire figure. « Les sots du parlement, du clergé et les ministres étrangers attendent à juger par mon logement de ma faveur ou de ma disgrâce. » — La lettre de cachet du 13 décembre 1758, qui l'exilait dans l'abbaye de Vic-sur-Aisne, coupa court à sa vaine agitation : cette mesure un peu brusque, mais facile à comprendre après ce que nous savons, rendait à la vie privée, dont il n'aurait jamais dû sortir, ce démissionnaire attardé qui s'était précipité du pouvoir et qui ne savait pas en descendre.

Désabusé de ses illusions vaniteuses, Bernis supporta dignement le coup imprévu qui le rappelait à lui-même. Dans l'émotion de sa disgrâce, il fit paraître, comme on disait alors, les sentimens d'un honnête homme : il n'accusa pas Choiseul et sut garder une reconnaissance fidèle à son ancienne protectrice. Tous ses mérites reprirent le dessus, dès qu'il fut revenu à son naturel et dépouillé du personnage d'emprunt qui l'écrasait. Voici en quels termes il répondit à la lettre de cachet du 13 décembre : « Sire, je vais exécuter avec le plus grand respect et la plus grande soumission les ordres de votre majesté. J'ai brûlé toutes les lettres dans lesquelles votre majesté entrait dans des détails qui marquaient sa confiance. Mes étourdissemens m'avaient fait prendre toutes les précautions qu'on prend à la mort. » Le même jour, il écrivait à Mme de Pompadour : « Je crois devoir, madame, à notre ancienne amitié et aux obligations que je vous ai de nouvelles assurances de ma reconnaissance. On les interprétera comme on voudra; il me suffit de remplir vis-à-vis de vous un devoir essentiel... Le roi n'aura jamais de serviteur plus soumis, ni plus fidèle, ni vous d'ami plus reconnaissant. » Trois jours après, il s'adresse de nouveau à la marquise et au roi pour confirmer ses premières déclarations. « Votre réponse, madame, m'a un peu consolé. Vous ne m'avez point abandonné... Je vous adresse une lettre de soumission pour le roi. Je lui demande d'ôter à mon exil ce qui peut me présenter à l'Europe comme un criminel d'état. » — « Sire, j'avais cru devoir me justifier auprès de votre majesté dans une lettre assez longue que je supprime par respect. J'aime mieux avouer que j'ai tort, parce que, malgré mes bonnes intentions, j'ai eu le malheur de vous déplaire. J'avoue, sire, aussi franchement que je suis un mauvais courtisan... Je ne guérirai jamais de la douleur d'avoir perdu vos bontés; j'y avais pris une confiance si aveugle qu'elle m'a empêché de croire que je pusse vous déplaire en vous suppliant d'accepter ma démission. » Le lendemain, il s'expliquait avec Choiseul lui-même en termes pleins de simplicité et de délicatesse : on nous permettra de citer encore cette lettre qui clôt l'incident de la disgrâce de Bernis. « Mme de Pompadour, monsieur le duc, a dû vous dire la façon dont j'ai pensé sur

votre compte au premier moment de ma disgrâce. J'aurais voulu, pour éviter les jugemens téméraires, que les circonstances qui l'ont précédée eussent pu l'annoncer au public; au reste, nous nous sommes donné réciproquement les plus grandes marques de confiance et d'amitié, nous ne saurions donc nous soupçonner l'un l'autre sans une grande témérité. Je ne juge pas comme le peuple, et je n'ai jamais soupçonné mes amis. Il faut que, puisqu'ils n'ont pu empêcher ma disgrâce, il ne leur ait pas été permis de s'y opposer. Les instances que j'ai faites pour vous remettre ma place m'ont perdu. J'ai prouvé par là, d'une manière bien funeste pour moi, la confiance que j'avais en vous. Je vous remercie des nouvelles marques d'amitié et d'intérêt que vous voulez bien me donner. »

Nous l'avons déjà dit, et cette correspondance entière en fournit la preuve : il y avait dans Bernis, sous les dehors du courtisan, un fonds de sagesse et de probité, mais il lui manquait les vertus et les talens de la vie publique. La grandeur fait défaut à son caractère. On a pu juger, par nos citations, du style de ses lettres; ce langage facile et prolixe porte la marque d'un esprit assez peu élevé et sans énergie. Bernis n'a d'imagination que dans la plainte, toutes ses vivacités lui viennent d'un seul sentiment, la peur. Les expressions triviales, fort à la mode parmi les grands seigneurs du XVIIIe siècle, sont fréquentes sous sa plume. Il dira d'une princesse : « L'infante fait fort bien, *elle ne se laisse pas mettre le grappin.* » Qu'il parle de guerre ou de politique, c'est avec le même sans-façon : « Si nous traitons *ric à ric,* écrit-il à Choiseul à propos des chicanes autrichiennes, *si nous tirons au court bâton,* tout sera perdu avec le plus beau jeu du monde... Pourvu que M. le maréchal de Richelieu et son armée ne se laisse pas *écaniller.* » Paroles, actions et sentimens, tout est à l'unisson. Voici encore un trait qui ne rehausse guère le personnage. Bernis, en résignant le pouvoir, a trop de souci de la question d'argent. Sa lettre du 12 octobre à Mme de Pompadour nous met au courant de ses affaires personnelles et de ses exigences. « En quittant mon département, je quitte 60,000 livres de rente. J'ai remis ma place de conseiller d'état. Voici ce qui me reste : Saint-Médard, qui rapporte 30,000 livres net, Trois-Fontaines, qui m'en rapporte 50,000 net, mais dont je ne toucherai les revenus que dans un an; La Charité, 16,000. Le roi sait que la portion congrue d'un cardinal est de 50,000 écus de rente. Ainsi il s'en faudra de 50,000 livres au moins que j'aie ce qui est nécessaire pour soutenir la dignité de mon état. Une abbaye régulière, sans rien coûter au roi, me donnera de quoi vivre selon mon état. En attendant, je dois 200,000 livres à M. de Montmartel, et je vais lui en devoir 300,000 pour la dépense que va m'occasion-

ner le camérier du pape... Suivant l'usage, j'ai demandé 200,000 livres pour mes nièces, parce que je n'ai point de fille, au moins que je sache. » L'usage a beau les autoriser et même les perpétuer, tous ces règlemens de compte n'ont pas fort grand air au regard de l'histoire. — Les relations de Bernis et de Choiseul ne cessèrent pas en 1758 avec le ministère de l'abbé; leur correspondance dura jusqu'en 1770, mais pendant ces douze années elle se borne à quelques lettres fort courtes et sans importance. Les unes sont datées de Vic-sur-Aisne, Bernis y donne des nouvelles de sa santé : « on l'a mis au lait d'ânesse et aux bouillons de tortue. » Il y exprime son espoir dans la clémence du roi : « le roi est bon, il ne voudra pas que je sois prisonnier toute ma vie. » D'autres billets sont écrits d'Alby, les derniers viennent de Rome, celui-ci, par exemple, où Bernis annonce son arrivée et note en style négligé ses impressions. « Les Romains et les Romaines me paraissent assez plats, assez maussades, et sont mal élevés. Le matériel me plaît ici plus que le moral, mais il n'y a pas un homme! et l'ignorance est aussi générale que la corruption! » En 1770, la roue de fortune a tourné : Bernis, relevé de sa disgrâce, est rentré dans les hauts emplois, le triomphant Choiseul est exilé. Le cardinal-ambassadeur a-t-il rompu tout commerce avec son ancien ami et successeur à dater de ce moment-là? ou bien a-t-il fait, comme tant d'autres, — du moins par lettre, — le pèlerinage de Chanteloup? Nous l'ignorons.

A parler juste, leur vraie correspondance, la seule qui intéresse la postérité, avait pris fin le 13 décembre 1758. Nous l'avons analysée, non-seulement parce qu'elle est fort peu connue, mais parce qu'elle nous a semblé répandre une vive lumière sur une époque historique qui a des droits particuliers à l'attention de ce temps-ci. Nous avons vu reluire à chaque page cette vérité, dont la France vient de faire une si rude expérience, qu'un gouvernement atteint de faiblesse et de malaise commet une insigne folie en courant chercher au dehors, dans le risque des aventures, la force qui lui manque. La guerre ne soutient pas les pouvoirs caducs, et n'a jamais arrêté sur le penchant de l'abîme ceux qui s'y précipitent : œuvre de science, de labeur patient et d'habileté consommée, elle demande aux peuples les plus robustes tout leur génie avec toutes leurs vertus; quel succès peut-elle promettre à ceux qui n'apportent dans ses redoutables épreuves que leur débilité capricieuse et la fatuité de leur ignorance? C'est l'énergie de l'intérieur qui crée la puissance qu'on voit éclater dans la gloire et la fumée des champs de bataille. La victoire exige et suppose cette vigueur même qu'on se flatte de lui emprunter. La France, en 1757, avait des généraux et des armées bien peu dignes d'elle; mais les ministres étaient encore au-dessous des généraux. Les aveux de Bernis ont mis à nu

la profonde misère de ce gouvernement : apathie dans le maître, anarchie dans les conseils, incapacité et friponnerie dans l'administration, révolte sourde des intérêts égoïstes et des passions politiques, partout un nombre tel d'abus invétérés qu'ils défient les plus hardis réformateurs. Le cabinet de Versailles n'est pas seul coupable; l'opinion publique a sa part de responsabilité dans les défaites et l'abaissement de la France. Sans doute, on ne saurait s'étonner que Paris désapprouve, après l'avoir approuvée, une guerre si follement conduite : il a bien le droit de s'indigner en voyant tant de scandales étaler leur impunité; son tort est d'étouffer le patriotisme sous les rancunes de l'esprit de parti, et de pavoiser son opposition avec les couleurs de la Prusse. « L'enthousiasme des protestans d'Allemagne pour le roi de Prusse ne me surprend pas, écrivait Bellisle; mais je suis toujours en colère quand je vois les mêmes effets et le même esprit dans la moitié de ce qui habite Paris. » Comptons cet égarement de l'esprit public parmi les plus tristes symptômes de la situation que nous avons décrite. On a pu remarquer, en parcourant cette même correspondance, combien étaient précaires les ressources du trésor en ce temps-là, combien difficiles et désespérés ses appels au crédit, avec la banqueroute sans cesse en perspective; pareil à un débiteur suspect, le pouvoir est à la merci d'un Turcaret. Toutes les semaines, il faut que le ministre des affaires étrangères, Bernis, pour remplir des engagemens publics, pour payer les subsides promis, sollicite le financier Montmartel, qu'il l'*amadoue* (c'est son mot), qu'il gagne les bonnes grâces de sa femme. « Nous sommes dépendans de Montmartel; j'ai satisfait sa vanité, je le cultive, je l'encourage. Il craint de risquer sa fortune; sa femme l'obsède et le noircit, et moi je suis obligé d'aller lui remettre la tête et de perdre vingt-quatre heures par semaine pour l'amadouer et lui demander, comme pour l'amour de Dieu, l'argent du roi. » A cette pénurie honteuse, comparons la richesse actuelle de la France et la merveille de son crédit en Europe. Il y a donc plus d'un trait qui nous est favorable dans ces parallèles qu'on est tenté parfois d'établir entre nos malheurs récens et les époques néfastes de notre histoire; la supériorité des temps modernes, bien qu'entamée sur certains points, se manifeste par des preuves irrécusables; c'est à nous de rester fidèles aux principes d'ordre, de loyauté, d'union, de sage gouvernement, qui nous ont donné ces avantages, et de nous attacher aux qualités sérieuses et fortes qui seules peuvent les maintenir et les développer.

CHARLES AUBERTIN.

LA

TÉLÉGRAPHIE INTERNATIONALE

I.

LES ANCIENS TRAITÉS ET LA CONFÉRENCE DE PARIS.

I. Documens diplomatiques des conférences télégraphiques internationales de Paris, de Vienne et de Rome, Paris 1865, Vienne 1868, Rome 1872. — II. La télégraphie à l'exposition universelle de 1867, Paris 1868. — III. Procès-verbal de la conférence convoquée à Berne par les administrations austro-hongroises pour le règlement des tarifs des Indes et de la Chine, Berne 1871. — IV. *Journal télégraphique* publié par le Bureau international des administrations, Berne 1870-71-72.

Qui ne sent combien il importe à la paix du monde que les relations internationales se multiplient, bien que le moment puisse paraître mal choisi pour y porter l'attention? Condorcet, en esquissant le tableau historique des progrès de l'esprit humain, fait aboutir l'humanité à une dixième époque, qui est une sorte d'âge d'or où « les peuples sauront que des confédérations perpétuelles sont le seul moyen de maintenir leur indépendance. » Nous n'aurions que l'embarras du choix, si nous voulions nous reporter à tout ce qu'on a dit récemment d'ingénieux sur la fraternité des nations, à tous les procédés que l'on a proposés pour empêcher la terre d'être ensanglantée par les passions des hommes. Voici par exemple le professeur Seeley, qui indique aux membres de la ligue internationale de la paix comment la guerre pourrait être abolie en Europe. Il ne s'agit de rien moins cette fois que d'instituer de véritables états-unis européens. Il faut que nous cessions d'être simplement

Anglais, Français, Allemands, et que nous nous considérions en quelque sorte comme citoyens d'une patrie nouvelle. L'Europe doit avoir une constitution aussi bien que les états qui la composent; il doit y avoir une législation européenne, un pouvoir exécutif européen, dans le genre des institutions qui fonctionnent à Washington. Il faut une juridiction centrale qui tranche pacifiquement tous les litiges, et ce tribunal, pour faire respecter et exécuter ses arrêts, doit avoir la force à sa disposition, doit commander aux armées combinées de toute l'Europe. C'est donc à la fédération et non aux états particuliers que doit appartenir le pouvoir militaire, et cette condition, tout en étant indispensable, paraît dès l'abord si difficile à réaliser que l'orateur est tout près de désespérer du système même qu'il défend. Comment d'ailleurs imaginer en Europe un pouvoir exécutif central? comment se représenter l'Angleterre, la France, l'Allemagne, se réduisant à n'être que les états particuliers d'une unique nation? Nous avons été dans ces derniers temps si fatigués des excès d'une phraséologie vide et ambitieuse, que nous éprouvons le besoin de rester terre à terre et de nous traîner près des faits. C'est donc dans la pratique et dans les circonstances courantes que nous voulons chercher ce qui peut servir les idées d'union européenne.

Laissons les mots sonores, les vastes pensées, les solutions à grande envergure. Arrêtons-nous à des procédés moins brillans, divisons les difficultés pour les résoudre. Que si les états européens, sans songer à une fédération effective, arrivaient à se concerter sur un grand nombre de points particuliers, sur le service des chemins de fer, des routes et des canaux, sur celui des postes, des télégraphes, sur les institutions de crédit, sur l'exploitation de telle et telle branche de revenus, sur les observations de physique générale, sur l'organisation et les encouragemens à donner au personnel de la science, toutes ces ententes partielles entremêleraient et confondraient peu à peu les intérêts des nations de la manière la plus efficace; elles finiraient par se trouver en quelque sorte fédérées par la force même des choses.

On aperçoit çà et là quelques heureux effets de cet esprit de concorde et d'union internationale. Le traité de Paris en 1856 a proclamé le grand principe de la neutralité maritime en temps de guerre. En 1868, la cour de Saint-Pétersbourg proposa une convention pour interdire l'emploi des balles explosibles. Quoi de plus saisissant que les heureux résultats obtenus par la *Société internationale de secours aux blessés?* Dès l'année 1863, la *Société genevoise d'utilité publique* en prend l'initiative; seize états signent, le 22 août 1864, la convention de Genève, et, dans les quatre années

qui suivent, de nouvelles ratifications portent à vingt-deux le nombre des gouvernemens adhérens; on a vu dans la dernière guerre l'efficacité d'une institution qui portait en quelque sorte au milieu des belligérans le drapeau international de l'humanité. Nous ne parlerons pas de l'arbitrage qui se poursuit en ce moment au sujet de l'*Alabama*, et nous mentionnerons seulement en passant tous ces congrès où des délégués volontaires viennent discuter périodiquement, dans les principales villes de l'Europe, les grands problèmes de la géologie, de l'anthropologie, de l'archéologie, voire de la statistique et des sciences sociales. Ce sont là autant de brins du faisceau que forment peu à peu en se réunissant les intérêts des nations européennes. Pour aujourd'hui, nous voulons choisir dans ce faisceau, bien faible et bien mince encore, un sujet particulier d'étude, un exemple qui peut offrir un précieux enseignement. Sur aucune des questions qui ont provoqué ces délibérations internationales, l'accord ne s'est établi d'une façon aussi complète et aussi rapide que sur les règles du service télégraphique. L'attention publique, sans cesse attirée par des phénomènes plus spécieux et plus bruyans, a négligé jusqu'ici les résultats modestes, mais solides, qui ont été obtenus de ce côté. L'immense réseau de fils métalliques qui embrasse l'Europe, et qui atteint par des câbles sous-marins toutes les autres parties du monde, fonctionne maintenant sous l'autorité d'un véritable syndicat établi entre les administrations des divers pays. Des conférences internationales, dont la dernière a eu lieu à Rome dans les mois de décembre 1871 et de janvier 1872, règlent périodiquement les principes de cette exploitation syndicale.

Quand nous disons qu'un accord complet s'est rapidement établi entre les nations au sujet du service télégraphique, nous parlons seulement par comparaison. Les résultats acquis peuvent être regardés comme satisfaisans, si l'on considère les prodigieux embarras qui s'opposent à toute entente internationale. Si l'on se plaçait à un point de vue plus absolu, on pourrait trouver qu'il a été fait encore bien peu de chose, et que ce peu n'a été obtenu qu'au milieu d'hésitations et de tâtonnemens de tout genre. Aussi bien c'est là même qu'est l'intérêt principal de notre sujet. Ces hésitations, ces tâtonnemens, sont fertiles en leçons. On ne lira pas sans fruit l'histoire des efforts qui ont été faits pour fonder en Europe une véritable union télégraphique. En pareille matière, la bonne volonté ne suffit pas, il faut ce je ne sais quoi qui fait réussir, et ceux qui s'attacheraient à quelque entreprise de ce genre ne sauraient se donner une meilleure préparation que d'examiner en détail les procédés que d'autres ont employés efficacement. Au fond, les affaires

humaines se conduisent toujours par les mêmes moyens, et ce qui a prise sur les hommes dans un cas donné peut servir dans tous les cas analogues.

Nous allons examiner par quelle série d'essais les administrations européennes en sont venues à instituer une exploitation télégraphique commune, qui, dans un service où la centralisation est nécessaire, a prodigieusement servi les intérêts publics. Il nous faudra sans doute entrer dans quelques détails techniques, présenter un certain nombre de particularités professionnelles; mais, sous l'aridité des problèmes spéciaux, on découvrira sans peine le jeu éternel des affaires humaines.

Traçons tout de suite par quelques grandes lignes le cadre de l'histoire que nous avons à écrire. Jusqu'en 1865, nous assistons aux origines, aux débuts de la télégraphie internationale. Ce n'est point une époque inféconde, loin de là : les questions se posent, les problèmes naissent et s'agitent, les idées s'éclaircissent et se font jour en se détruisant les unes les autres; en somme, on voit naître dans cette période préparatoire tous les germes des solutions que l'avenir mettra en œuvre. En 1865 s'ouvre la première grande conférence entre toutes les nations de l'Europe. Cette conférence promulgue une sorte de code, nourri de tous les travaux des années précédentes, mais qui, en les résumant et en les perfectionnant, les rejette dans l'oubli, et inaugure comme de toutes pièces un nouvel accord européen.

La convention conclue à Paris en 1865 est revisée à Vienne en 1868. La conférence de Vienne, après avoir fixé dans le service un certain nombre de points secondaires, institue un véritable pouvoir exécutif dans la confédération télégraphique. Elle ébauche du moins à cet égard une solution qui offre une importance véritable. Au mois de septembre de l'année 1871, une commission spéciale se réunit à Berne en vertu des dispositions créées par le traité de Vienne. Cette commission n'a qu'une difficulté particulière à résoudre, celle du tarif des dépêches adressées aux Indes et en Chine; la complication croissante des réseaux télégraphiques, qui ont fini par atteindre l'Océanie et l'extrême Orient, Java et l'Australie d'une part, la Chine et le Japon de l'autre, crée en effet des questions de concurrence inconnues jusqu'alors. La commission de Berne se débat entre ces embarras d'un genre nouveau; mais l'importance qu'elle a pour nous ne dépend point de la question qu'elle traite : elle nous touche parce qu'on y voit fonctionner pour la première fois, dans un conflit d'intérêt, le système amphictyonique inauguré à Vienne.

Enfin le 1er décembre 1871, dans la nouvelle capitale de l'Italie

unifiée, les délégués européens se réunissent de nouveau pour réviser le code général qu'ils ont édicté à Paris et à Vienne. D'intéressantes propositions leur sont soumises pour resserrer les liens de l'entente commune. On demande à neutraliser, afin de les garantir contre les risques de guerre, ces câbles si frêles qui portent la pensée sous les mers ; on demande à instituer les observations météorologiques sur un plan plus précis et plus ferme qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour; on demande à fonder dans un pays neutre, à Berne, à Zurich par exemple, une sorte d'école ou d'institut international, tant pour les ingénieurs que pour les employés du télégraphe. Tout compte fait, le résultat de la conférence de Rome a presque été négatif. Les délégués se sont perdus dans une série de questions de détails, ils n'ont point réussi à résoudre les grosses difficultés qui ont surgi sous leurs pas, et qui résultent de la puissance nouvelle des grandes compagnies industrielles. Cependant, si faibles que soient les résultats obtenus à Rome, le syndicat télégraphique, par le fait même de la conférence, s'affermit, se consolide et assure la continuité de son existence. La conférence de Rome a décidé que la prochaine réunion aurait lieu en 1875 à Saint-Pétersbourg.

I.

La France fit ses premiers essais de télégraphie électrique en 1845, sur la ligne de Paris à Rouen, et en 1846 sur la ligne de Paris à la frontière du nord. Le nouveau service s'étant développé rapidement, le président de la république, par un décret-loi du 6 janvier 1852, affectait un crédit de 5 millions à la création d'un réseau de lignes qui embrassait tout l'intérieur de la France et atteignait les différentes frontières. Les choses se passaient à peu près de même dans les pays voisins, de sorte que les lignes françaises en vinrent naturellement à se relier aux lignes étrangères. Ces premières jonctions se firent entre les années 1852 et 1855. Chacune d'elles donna lieu à une entente diplomatique. Comme on se trouvait en face de questions tout à fait nouvelles, que l'on n'avait presque aucune donnée expérimentale pour se guider, on procéda par conventions signées à titre provisoire. Un acte de cette nature fut conclu le 25 août 1852 avec le grand-duché de Bade. Il servit de modèle aux traités qui intervinrent avec la Suisse (23 décembre 1852), avec le royaume de Sardaigne (28 avril 1853) et avec la Bavière (29 juillet 1853).

L'usage de la télégraphie était alors fort restreint. Elle ne servait guère qu'aux relations officielles. A peine envoyait-on quelques

dépêches privées; le prix en était relativement considérable. Les premiers négociateurs, n'ayant encore que des idées fort incertaines sur les conditions auxquelles serait assujetti le service international, se bornent à stipuler quelques points essentiels. A chacun des points-frontières on établit timidement un bureau mixte pour l'échange des dépêches; ce bureau est composé de deux employés, l'un nommé et payé par la France, le second par l'autre puissance contractante. Le rôle international de ces employés est l'objet de stipulations spéciales de la part de la diplomatie qui règle les droits résultant de leur situation. Quant aux dépêches, elles subissent dans ces bureaux frontières une série de manipulations que rend nécessaires la discordance des moyens usités sur les différens territoires. Les appareils employés de l'un et de l'autre côté de la frontière ne sont pas les mêmes, ils produisent des signaux de nature différente : la dépêche a donc à subir une véritable traduction télégraphique pour être reportée d'un système de signaux dans un autre. De plus elle doit dans la plupart des cas changer de langue, être traduite par exemple du français en allemand.

Le 4 octobre 1852, une convention est signée à Paris entre la France, la Belgique et la Prusse. Le roi de Prusse n'y intervient pas seulement en son nom personnel, il y prend part au nom d'un groupe de puissances qui ont conclu entre elles un traité d'union dite austro-germanique. Ce sont, outre la Prusse, l'Autriche, la Bavière, les royaumes de Saxe, de Hanovre et de Wurtemberg, enfin les Pays-Bas, qui depuis le 18 juillet 1851 ont expressément accédé à l'union austro-germanique. On spécifie d'ailleurs que le traité s'appliquera aux puissances qui viendront par la suite se mettre dans les rangs de l'union allemande.

Cette convention de Paris était le premier exemple d'un accord intervenu entre un groupe déterminé d'états. Jusque-là on n'avait traité qu'entre pays limitrophes et seulement, comme nous l'avons dit, sur quelques objets très restreints. L'acte conclu à Paris en 1852 comprenait un plus grand nombre d'articles et visait à une certaine généralité. Il fixait par exemple les bases sur lesquelles serait calculée la taxe internationale, et inaugurait à ce sujet le système des zones. Des points-frontières étaient désignés d'un commun accord, et les bureaux étaient classés dans les divers pays suivant leurs distances à ces points. En France et en Belgique, la première zone s'étendait de 1 à 75 kilomètres, la seconde de 75 à 190, et ainsi de suite. En Prusse, la première zone était de 1 à 10 milles, la seconde de 10 à 25, etc. Le prix par zone était de 2 fr. 50 en France et en Belgique, et de 20 silbergros en Prusse pour la dépêche simple composée de vingt mots. Un exemple pourra donner une idée de ce

tarif : une dépêche de Paris à Kœnigsberg (vingt mots) revenait à 25 fr. 50 cent.

Après avoir traité avec le groupe des puissances allemandes, la France convoqua pour le même objet ses autres limitrophes. Une convention fut signée à Paris le 29 décembre 1855 avec la Belgique, l'Espagne, la Sardaigne et la Suisse. La zone était encore admise comme base du tarif; mais l'étendue de la première zone était portée à 100 kilomètres, celle de la seconde à 250, et ainsi de suite d'après la même loi, chaque zone excédant de 150 kilomètres la largeur de la précédente. La dépêche simple était fixée à quinze mots, avec taxe additionnelle pour chaque série de cinq mots. Le prix par zone était de 1 fr. 50 cent. pour la dépêche simple avec augmentation de 50 centimes pour chaque série additionnelle.

Par ce simple aperçu des deux conventions de 1852 et de 1855, on voit surgir une cause grave de difficultés dans les relations internationales. Voilà deux traités, avec deux groupes de puissances, où toutes les règles de la taxe sont différentes. Si l'on songe que des divergences analogues se manifestaient sur les autres élémens de la transmission, si l'on pense d'ailleurs que d'autres groupemens de nations s'étaient produits en différens points de l'Europe avec des stipulations spéciales, comme par exemple l'union austro-germanique, on comprendra que le service européen devait être rapidement entravé par une confusion croissante, et que l'on devait avoir dès lors l'idée de réunir toute l'Europe dans une convention unique.

Toutefois il s'écoula encore une dizaine d'années avant que cette idée fût mise à exécution. Dans cet intervalle, il y eut place pour un certain nombre de stipulations diplomatiques. Ainsi, par une série de modifications, la convention conclue entre la France et les états allemands fut convertie en un traité signé à Berlin le 29 juin 1855, puis en un nouveau traité signé à Bruxelles le 30 juin 1858. D'un autre côté, à la convention intervenue entre la France et ses autres limitrophes s'était substitué un acte signé à Berne le 1er septembre 1858. A vrai dire, dans les premiers jours de l'année 1859, les traités de Bruxelles et de Berne, qui venaient d'être mis tous les deux en vigueur, constituaient pour l'occident de l'Europe une sorte de régime uniforme. Ces deux traités ne présentaient pas de dissemblance essentielle et pouvaient à la rigueur rentrer l'un dans l'autre. Il le fallait bien, puisque la Belgique et les Pays-Bas intervenaient comme parties contractantes dans ces deux actes; ces états n'auraient pu signer, ni surtout appliquer en même temps des dispositions foncièrement contradictoires; mais d'autres causes de difficultés étaient nées successivement. En dehors des états qui

avaient signé de prime abord les actes dont nous avons fait mention, d'autres nations européennes étaient venues se joindre peu à peu à tel ou tel groupe de signataires. A cet effet, elles avaient adhéré à l'un des traités existans, puis, cette formalité remplie, elles avaient négligé de se tenir au courant des modifications apportées aux conventions originales. Il y avait ainsi un certain nombre d'offices qui restaient attachés à des actes annulés déjà entre leurs auteurs propres; nous ne parlons pas de certains autres qui ne savaient plus, à vrai dire, sous quel régime de contrats ils vivaient. Le Portugal avait adhéré au traité de Berne. Le Danemark, la Suède et la Norvége, la Russie, se soumirent dans les premiers mois de 1860 au traité de Bruxelles. D'autres puissances, la Turquie, la Grèce, la Servie, en étaient restées au traité de Berlin, qui, — tout en étant devenu caduc pour ses véritables signataires, — se trouvait ainsi maintenu accidentellement par des adhérens de seconde main. Dans cet état de choses, une dépêche pouvait se trouver soumise à des règles différentes pour les différentes parties de son parcours; il était même telle portion de territoire où l'on ne pouvait plus savoir quel principe il y avait lieu d'appliquer. Joignez à cela que les points-frontières s'étaient multipliés considérablement. Comme on continuait à régler partout les taxes suivant le système des zones, il fallait, pour établir le tarif des dépêches, classer par rapport à ces différens points-frontières les bureaux de chaque état. Les géographes traçaient donc avec leurs compas des séries de cercles autour de chaque point pour fixer les zones sur des cartes, la plupart du temps inexactes, et au milieu de tous ces cercles entrecroisés arrivaient difficilement à donner sans erreur la position de chaque bureau.

Ce dernier inconvénient pouvait être évité en établissant une taxe moyenne d'état à état. Le système des taxes uniformes commençait alors à s'établir dans quelques pays pour le service intérieur; la France notamment l'inaugurait chez elle par la loi du 3 juillet 1861. Taxer la dépêche suivant la distance parcourue est sans doute conforme à la justice; mais la taxe uniforme abolit bien des embarras en supprimant tous les calculs de distance, et, comme chaque expéditeur a d'ordinaire occasion d'envoyer des dépêches à des destinations tantôt proches, tantôt lointaines, l'équilibre se trouve rétabli pour chacun par une taxe unique et moyenne. Dès qu'elle eut constaté chez elle les bons effets de la taxe uniforme, la France s'efforça d'en introduire le principe dans le service européen.

Elle commença par agir dans ce sens sur ses limitrophes, les traités généraux lui laissant toute liberté pour cette action restreinte. Dès le début en effet, les divers états qui éprouvaient le

besoin de s'unir avec les autres pays européens pour faciliter les relations télégraphiques comprirent qu'il leur importait de conserver toute leur liberté d'action à l'égard des limitrophes. Cette liberté devint comme un point de droit européen; elle fut réservée par des articles formels dans tous les traités conclus entre groupes de nations.

A partir de 1863, la France inaugure donc une série de conventions particulières avec ses voisins pour l'établissement de la taxe uniforme. Dans le courant de l'année 1863, la taxe des dépêches est fixée à 3 fr. pour la Belgique et la Suisse, à 4 fr. pour l'Espagne; en 1864, on adopte le taux de 3 fr. pour la Bavière et celui de 4 fr. pour l'Italie. Les états pontificaux, restés d'abord en dehors de cet arrangement, y entrèrent eux-mêmes dans le courant de l'année suivante avec surtaxe de 1 franc.

Le 10 septembre 1854, le Portugal intervint dans ces accords; c'était le premier exemple d'une taxe uniforme établie avec un pays non limitrophe; c'était par conséquent une dérogation assez formelle au traité de Berne, auquel le Portugal avait adhéré; mais la convention de Berne avait alors cinq ou six ans de date, et, d'après sa propre teneur, elle aurait déjà dû être révisée. On y dérogea donc sans grand scrupule, du consentement de l'Espagne, et le taux de 5 francs fut établi uniformément pour les dépêches franco-portugaises.

La taxe de 3 francs fut inaugurée, à partir du 1er janvier 1865, avec le grand-duché de Bade. A la même époque entra en vigueur une convention, signée avec la Prusse en 1864, et qui terminait la série des dispositions prises par la France avec ses limitrophes. La Prusse traitait cette fois en son propre nom seulement et non plus comme représentant l'union austro-allemande. Elle avait tenu d'ailleurs à ne point appliquer rigoureusement le principe de la taxe uniforme, et elle avait établi sur son territoire une distinction entre les bureaux situés à l'ouest du Weser et de la Werra et les bureaux situés à l'est de ces deux rivières; la taxe franco-prussienne était de 3 francs pour les premiers et de 4 francs pour les seconds.

Ces détails montrent suffisamment quel était au commencement de l'année 1865 l'état de l'Europe au point de vue des relations télégraphiques. La force des choses avait amené des ententes partielles, créé des règles différentes suivant les lieux; mais un accroissement considérable des correspondances rendait de plus en plus nécessaire une entente générale, et l'on sentait la nécessité de se rallier à quelques principes uniformément admis. Or en ce moment la France avait à convoquer d'une part les signataires du traité de

Bruxelles, d'autre part ceux du traité de Berne, pour réviser ces deux conventions. Elle résolut de les appeler à une même conférence et d'y faire participer les autres pays de l'Europe qui n'avaient encore pris part que fort indirectement au concert télégraphique. Des lettres de convocation furent adressées en conséquence à tous les gouvernemens européens; on n'excepta que celui de l'Angleterre, où les lignes télégraphiques appartenaient alors exclusivement à des compagnies privées.

Réunir autour d'une même table de conférence les représentans de tous les états de l'Europe, ce n'est encore qu'un demi-succès; il faut de plus que ces représentans s'entendent et arrivent à déterminer en commun une série de mesures utiles. Toutefois, sur le premier point, sur la réunion même des délégués, on n'était pas sans craindre un échec. Tous les états attacheraient-ils au but même qu'on leur proposait assez d'importance pour se faire représenter à Paris? ne trouverait-on pas chez quelques-uns une négligence qui paralyserait l'entente générale? n'y avait-il pas d'ailleurs des motifs qui empêcheraient certains gouvernemens de vouloir que leurs envoyés siégeassent côte à côte? Heureusement ces appréhensions n'étaient pas fondées; les délégués furent exacts au rendez-vous. Voilà donc les représentans de l'Europe entière assemblés pour régler un grand objet d'utilité commune. Les solutions qu'ils ont adoptées sur l'ensemble du service télégraphique sont telles que cette première réunion a eu des effets décisifs. Elle a fait une œuvre durable; on le verra par les détails qui vont suivre.

II.

La conférence de Paris se réunit pour la première fois le 1er mars 1865 à l'hôtel du ministère des affaires étrangères; les états suivans y étaient représentés : l'Autriche, la Bavière, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grèce, la ville libre de Hambourg, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Prusse, la Russie, la Suède et la Norvége, la Suisse, la Turquie et le Wurtemberg. Les délégués du grand-duché de Bade, de la Saxe et du Hanovre vinrent prendre séance au cours de la conférence. Il ne manquait donc à la réunion européenne que l'Angleterre, qui, pour le motif déjà dit, n'avait point été convoquée. Les plénipotentiaires de l'état pontifical n'avaient pas voulu venir s'asseoir à côté de ceux de l'Italie; cependant le cardinal Antonelli avait fait savoir qu'il adhérait par avance aux décisions que prendrait l'assemblée.

On remarquera d'ailleurs que la Prusse ne participait à la conférence qu'en son propre nom et ne représentait plus, comme elle le

faisait précédemment, les puissances secondaires de l'Allemagne; celles-ci avaient envoyé leurs délégués particuliers. C'était là une sorte de succès diplomatique que la France avait cherché et obtenu. On était fatigué de l'insistance que mettait depuis quelque temps la Prusse à parler au nom des petites nations allemandes; de plus, au point de vue télégraphique, on était gêné par ce gros bloc de l'union austro-germanique, qui embrassait tout le centre de l'Europe, et qui, lors des traités antérieurs, avait souvent, par l'entente et la discipline établies entre tant d'intérêts, imposé sa volonté aux autres contractans. La diplomatie française crut donc faire un coup de maître en convoquant isolément les puissances allemandes, et elle se réjouit de voir celles-ci répondre isolément à son appel. Malheureusement l'avantage ainsi obtenu resta parfaitement illusoire, il tourna même contre nous. L'union germanique, pour ne point s'affirmer dans le protocole du traité, n'en continua pas moins d'exister; elle défendit en conséquence ses intérêts, et, quand on en vint à la rédaction des tarifs, elle figura expressément et nominativement dans les tableaux. Le faisceau de l'union n'avait donc pas été brisé, les liens même n'en avaient pas été relâchés; en admettant isolément les puissances allemandes à la conférence, on n'avait obtenu d'autre résultat que de donner à l'union autant de voix qu'elle comprenait d'états distincts et de lui assurer ainsi dans les délibérations un surcroît d'influence.

Quoi qu'il en soit, les diplomates qui représentaient les différentes nations européennes, après avoir dans deux séances préparatoires amorcé les travaux de la conférence, remirent le soin de rédiger le projet définitif à une commission composée des délégués spéciaux que les diverses administrations avaient envoyés à Paris. Cette commission, sous la présidence du directeur-général des lignes télégraphiques de France, commençait à fonctionner le 4 mars, et consacra jusqu'au 11 avril seize séances à élaborer le texte de la convention ainsi qu'un règlement de service qui y fut annexé. Elle prit pour base de ses travaux un projet préparé par les soins de l'administration française. Comme nous l'avons déjà indiqué, les traités partiels conclus antérieurement entre la France et diverses nations européennes n'avaient porté que sur un petit nombre de points particuliers; aucun d'eux n'avait été dressé de façon à comprendre dans un ordre méthodique l'ensemble des mesures relatives au service. Pour la première fois, une convention générale embrassait et classifiait toutes les questions qui intéressent la télégraphie. C'est un des caractères de l'esprit français d'aimer les matières ainsi traitées d'ensemble et les plans philosophiquement dressés.

Le projet commençait par spécifier les diverses conditions dans lesquelles le réseau international doit fonctionner. L'uniformité est le premier résultat qu'il faut rechercher pour assurer un service régulier entre nations différentes; telle mesure, insignifiante par elle-même, arrive à un haut degré d'efficacité par cela seul qu'elle est l'objet d'une entente commune. Prenons un exemple dans les chemins de fer. La largeur de la voie a été déterminée par des motifs techniques : des raisons propres au service de chaque pays pourraient faire modifier cette largeur; mais alors les voitures ne pourraient plus passer d'un réseau sur l'autre. On voit le genre d'utilité qui résulte dans certains cas du seul fait de l'accord entre nations, et qui doit être par conséquent recherché au prix de concessions réciproques. Quelques délégués cependant opposaient une certaine résistance aux conditions énoncées dans le projet. Ceux des petits états surtout craignaient de voir leurs administrations entraînées à des dépenses excessives, s'il fallait régler leur service d'après un type arrêté par les grandes puissances. On dut les rassurer en atténuant la précision des mesures projetées.

On spécifia enfin d'un commun accord que des fils d'un gros diamètre seraient affectés aux relations internationales, et que les villes entre lesquelles l'échange des correspondances est très actif seraient reliées par des conducteurs directs entièrement dégagés du travail des bureaux intermédiaires. C'est là en effet un point essentiel. De même qu'il y a sur les chemins de fer, — prenons-les encore pour exemple, — des trains omnibus et des trains directs, il faut sur les lignes télégraphiques des fils pour les relations à petite distance et d'autres conducteurs qui desservent seulement les villes importantes. Le traité établissait d'ailleurs entre les centres principaux un service permanent de jour et de nuit, et régularisait les heures d'ouverture des bureaux non permanens. Ici l'utilité d'un accord commun saute aux yeux : comment communiquerait-on, si les bureaux des différens états étaient ouverts à des heures différentes?

A cet ordre d'idées, se rattache une disposition en vertu de laquelle on dut prendre pour heure de tous les bureaux d'un même état celle du temps moyen de la capitale du pays. Les délégués autrichiens déclaraient que cette disposition, essayée en Autriche, n'avait pu y être appliquée; mais l'envoyé moscovite affirma que dans tous les bureaux russes les heures mentionnées étaient celles du méridien de Saint-Pétersbourg. Or les lignes moscovites occupent en longitude un si vaste espace que cet exemple parut tout à fait décisif. Parmi les règles générales adoptées par la commission, on peut encore citer l'usage de l'appareil Morse, qui fut provisoirement désigné comme le type affecté aux rapports internationaux. C'est,

comme on sait, un appareil qui trace des points et des barres sur une bande de papier.

Le titre second du projet embrassait les diverses dispositions relatives à la nature des correspondances, à la rédaction, à la transmission et à la remise des dépêches. On admit que les dépêches pouvaient être rédigées en l'une quelconque des langues employées sur le territoire des états contractans; chaque état cependant devait indiquer, parmi les idiomes usités sur son territoire, ceux qui seraient admis à la correspondance internationale; ainsi devaient se trouver écartés les dialectes trop restreints ou ceux qui sont exclus par des raisons politiques.

La discussion assura aux langues germaniques un genre d'avantage dont elles jouissaient déjà. Ces langues, formant en toute liberté des mots composés et construisant ainsi des vocables d'une interminable longueur, font tenir dans le cadre d'une dépêche de vingt mots plus de matière que les langues moins privilégiées. Ainsi l'allemand exprime par le seul mot *Rheinneckardampfschiffahrtgesellschaft*, ce que nous ne pouvons traduire qu'en disant : *compagnie de la navigation par bateaux à vapeur sur le Rhin et le Neckar*. L'Allemand dira *Oberappellationsgerichtsrath*, quand il nous faut dire *conseiller à la cour supérieure d'appel*. On pourrait citer des mots bien plus longs, car il n'y a pour ainsi dire pas de limite à ces agrégations, et la fantaisie peut s'y donner carrière. Depuis longtemps déjà, pour racheter jusqu'à un certain point le désavantage des idiomes latins, les traités avaient fixé à sept syllabes le maximum des mots, et spécifiaient que l'excédant serait compté pour un mot nouveau. Le projet français réduisait le maximum à six syllabes. C'était encore laisser une marge assez grande aux mots composés; mais la commission refusa d'admettre cette restriction, et maintint au grand profit des Allemands la limite de sept syllabes usitée jusque-là.

Un des principes proposés par la conférence fut encore l'emploi du langage secret. On admit pour le public le droit de rédiger ses correspondances soit en chiffres, soit en lettres. Chaque état se réserva pourtant de faire encore à cet égard une déclaration explicite et de suspendre, dès qu'il le jugerait convenable, ce mode de correspondance. En fait, l'Autriche et l'Espagne sont les seules puissances qui aient profité jusqu'ici de cette réserve pour écarter d'une façon permanente l'emploi du langage secret.

Une des mesures qui donna lieu à la discussion la plus longue fut la remise des dépêches hors des localités desservies par les bureaux télégraphiques. Il n'y a de bureau que dans les villes d'une certaine importance. A la rigueur, le service peut se borner aux dépêches

adressées dans ces villes; mais on conçoit combien il est désirable qu'un télégramme puisse être adressé hors du réseau à une destination quelconque, à une petite ville, à une habitation rurale. C'est là une extension considérable du service. A la rigueur, la dépêche peut être mise à la poste pour achever son parcours; mais cette solution est barbare, car la transmission postale, lente et intermittente, fait perdre le plus souvent au message le bénéfice de la rapidité télégraphique. Aussi, dans la plupart des pays européens, en est-on venu à instituer la remise des dépêches par exprès. C'est fort bien dans les centres principaux, où l'on peut toujours avoir sous la main des agens propres à porter des télégrammes à une distance quelquefois considérable. Il n'en est plus de même dans les petits bureaux; là une pareille organisation présente les plus sérieuses difficultés et peut devenir à peu près impossible. Aussi dans la commission plusieurs délégués refusaient d'admettre aucune obligation au sujet de la remise des dépêches par exprès. Ceux de la Russie et de l'Espagne se prononçaient nettement dans ce sens. Quelques autres envoyés, ceux de la Suède et de la Norvége par exemple, considéraient au contraire l'institution des exprès comme un complément indispensable de la transmission télégraphique. Le débat qui eut lieu sur cette question aboutit à laisser à chaque état la liberté de se prononcer sur le principe même du service. On traça les principales règles auxquelles devraient s'astreindre ceux qui admettraient la remise par exprès. Chacun des contractans notifierait à cet égard ses propres décisions, et mettrait d'ailleurs le public en mesure de profiter des facilités offertes par les pays étrangers. L'Espagne, la Turquie et la Grèce sont les seuls états qui n'aient point organisé, tant bien que mal, un service d'exprès sur leurs réseaux.

Le projet français contenait ensuite, — et la commission les accepta, — une série de dispositions qui constituent de nouveaux droits pour le public. L'expéditeur peut affranchir la réponse demandée à son correspondant. La réponse peut d'ailleurs être adressée sur un point quelconque du territoire des états contractans; je suis à Bruxelles par exemple, je puis demander qu'on me réponde à Paris. L'expéditeur peut encore « faire suivre » sa dépêche, c'est-à-dire en assurer la réexpédition autant de fois qu'il est nécessaire pour atteindre un correspondant en voyage. Des facilités spéciales ont été données pour l'envoi d'une même dépêche à plusieurs personnes ou à un même destinataire en plusieurs localités. Enfin, le traité institua la dépêche « recommandée, » qui donnait des garanties toutes spéciales à l'expéditeur. Celui qui envoyait une dépêche recommandée recevait une copie intégrale du texte remis au desti-

nataire, de façon à pouvoir constater qu'aucune faute n'avait été commise. La dépêche « de retour, » qui donnait cette répétition, indiquait en même temps à quelle heure et entre quelles mains le télégramme avait été remis; un motif quelconque avait-il empêché la remise, on indiquait les circonstances qui s'y étaient opposées, et l'on mettait ainsi l'expéditeur à même de faire suivre son message, s'il le jugeait opportun. Toutes sortes de sûretés étaient donc accumulées autour de ces dépêches, qui étaient soumises à une double taxe.

Il faut mentionner aussi un nouvel ordre de messages, qui prenaient rang pour la première fois dans le service international. Des sémaphores venaient d'être établis sur les côtes de plusieurs pays pour correspondre avec les bâtimens en mer; les contractans s'engagèrent à prendre toutes les mesures que comporterait la remise à destination des dépêches venant de la mer. Dans ce cas en effet, la taxe télégraphique ne peut plus être, comme elle l'est d'ordinaire, perçue au départ, et il faut un concert international qui assure la perception à l'arrivée.

Après avoir spécifié les diverses mesures dont nous venons de donner un aperçu, réponse payée, dépêche recommandée, dépêche à faire suivre, dépêche à destination multiple, message maritime, le traité établissait explicitement que l'on combinerait de la façon la plus libérale toutes les facilités offertes au public. Ces combinaisons arrivaient dans certains cas à créer des conditions tout à fait nouvelles; la télégraphie se pliait ainsi à toutes les nécessités que la pratique révélait et se prêtait à une foule de services pour lesquels elle était autrefois impuissante.

III.

Les délégués en étaient arrivés au titre troisième du projet de convention; ce titre comprenait toutes les dispositions relatives aux taxes. C'est une remarque qui a pu être faite par chacun dans ces derniers temps, que les questions de chiffres sont souvent celles qui passionnent le plus les assemblées. On vit tout à coup parmi les délégués de Paris la discussion, jusque-là calme et régulière, devenir tumultueuse et confuse. La question de la taxe était celle à laquelle chaque délégué attachait le plus d'importance et pour laquelle chacun avait reçu de son gouvernement des instructions impératives. En somme, il s'agissait d'établir un système de taxes réduites, et la réduction totale devait être considérable. Il fallait donc que chacun fît pour sa part un sacrifice important; mais chacun, avec les

ménagemens et les détours convenables, cherchait à faire porter sur les autres le plus fort de la réduction. C'est pour ce résultat que les divers délégués mettaient en jeu tout ce qu'ils pouvaient avoir de ressources diplomatiques.

L'administration française avait bien compris qu'il serait difficile d'établir dès l'abord entre tant d'intéressés une entente commune. Cependant elle mettait son honneur à voir aboutir l'œuvre d'union qu'elle avait inaugurée, et elle apportait même une certaine coquetterie à faire adopter sans changement notable le projet qu'elle avait préparé. Pour y arriver, elle n'avait voulu proposer que des mesures générales qui ne pouvaient pas soulever d'opposition grave, et elle avait rejeté à une époque ultérieure la détermination précise des taxes effectives. Le projet se contentait donc de substituer le principe de la taxe uniforme à celui de la taxe par zones. On se bornait à établir que toutes les dépêches échangées entre deux états, soit directement, soit par l'intermédiaire d'autres pays, seraient soumises à une seule et même taxe. Des accords particuliers interviendraient dans chaque cas spécial entre les gouvernemens pour fixer cette taxe et la partager entre les états intéressés, suivant le parcours moyen des correspondances dans chaque territoire.

Il faut bien l'avouer, le projet rejetait ainsi sur l'avenir le plus gros de la difficulté. Vingt et une puissances intervenaient à la conférence; si l'on songe au nombre de combinaisons que représentent les ententes nécessaires entre ces puissances prises deux à deux, trois à trois, quatre à quatre et ainsi de suite, on ne pourra manquer d'être effrayé du nombre d'arrangemens (1) qui devaient ainsi être conclus dans un bref délai. Sans doute, parmi les arrangemens théoriquement possibles, il n'y en avait qu'un très petit nombre qui fussent nécessaires ou réellement utiles; mais en se réduisant même à ceux-là, on se trouvait encore en face d'une série de traités vraiment inépuisable. Aussi des objections nombreuses s'élevèrent contre l'idée française. La plupart des délégués considéraient l'établissement du tarif comme le principal motif de leur voyage à Paris, et ils n'admettaient guère qu'ils pussent s'en retourner sans avoir arrêté le chiffre des taxes afférentes à leur pays.

(1) On sait comme les nombres grossissent vite lorsqu'il s'agit de sommer les combinaisons d'une quantité déterminée d'objets. Donnons d'ailleurs ici un chiffre pour fixer les idées. Laissons de côté les arrangemens deux à deux, c'est-à-dire les conventions entre limitrophes, puisque, suivant les habitudes reçues, elles restaient en dehors du droit général. Prenons seulement les arrangemens trois à trois, quatre à quatre et cinq à cinq; négligeons ceux qui supposent l'accord de plus de cinq puissances. Nous arrivons ainsi, pour le total de ces arrangemens possibles, au chiffre fort respectable de 27,664.

Les amendemens, les contre-projets arrivèrent donc en foule sur le bureau de la conférence. Ceux qui ne se proposaient pas encore d'établir un tarif général voulaient du moins restreindre par certaines règles la liberté laissée aux états. C'est ainsi que l'on battit en brèche le pouvoir, que des pays de vaste étendue voulaient se réserver, de diviser leur territoire en deux grandes circonscriptions comportant deux taxes différentes. Il avait bien été convenu que les colonies et les territoires hors d'Europe étaient exceptés des arrangemens en voie de conclusion. La Russie et la Turquie notamment, avant d'envoyer leurs agens à Paris, avaient spécialement déclaré qu'elles n'entendaient traiter que pour leurs possessions européennes et laissaient entièrement de côté les provinces asiatiques. Pour les terres européennes même, des réserves explicites étaient faites : la cour de Saint-Pétersbourg avait mis pour condition expresse de sa participation aux conférences que la Russie d'Europe pourrait être partagée en deux régions. On s'était résigné à cette exception, et la Russie avait un droit incontestable à la maintenir. Cependant le délégué de l'Espagne, faisant table rase des réserves diplomatiques, s'éleva avec une grande vivacité contre la mesure privilégiée dont la Russie était l'objet. Cette énergique opposition refoula les prétentions qui étaient sur le point de se produire, et elle triompha même jusqu'à un certain point de la détermination prise par l'administration russe; celle-ci se contenta de classer dans une catégorie spéciale les bureaux du Caucase, et ce fut la seule exception admise en Europe au principe général.

On cherchait en même temps à établir d'autres règles au sujet des taxes « terminales » et au sujet des taxes « de transit. » Les delégués avaient en effet été amenés par la discussion à distinguer, dans le tarif international, ces deux élémens qui se définissent d'eux-mêmes : d'une part les taxes qui reviennent à chaque état pour les dépêches qu'il expédie ou qu'il reçoit, d'autre part les taxes qui reviennent aux intermédiaires pour les dépêches qui ne font que traverser leur territoire. Ici les questions générales se pressaient. Quel rapport y aurait-il entre les deux sortes de taxes? La taxe terminale serait-elle forcément la même que celle de transit? ou bien en serait-elle une portion déterminée? — Obligerait-on chaque état à n'avoir qu'une seule taxe de transit? Par exemple le transit austro-germain serait-il le même entre les frontières de France et de Russie d'une part, entre la Baltique et les Alpes d'autre part? — Si la taxe de transit variait, serait-elle du moins fixe dans chaque sens déterminé? L'union allemande par exemple, en recevant des dépêches sur le Rhin pour les transmettre à la frontière russe, serait-elle forcée de faire les mêmes conditions aux dépêches

françaises et aux dépêches espagnoles? Pourrait-on au contraire, pour une même voie de transit, varier les taxes suivant les pays de provenance ou de destination?

Voilà déjà un assez riche assortiment de questions; d'autres encore venaient se mêler aux débats. Une taxe une fois déterminée par la conférence pourrait-elle être modifiée, abaissée par exemple, par les intéressés sans le concours des autres puissances? Et dans ce cas, comment définirait-on les intéressés au milieu de tant d'intérêts entre-croisés? Toutes ces données s'agitaient sans que les idées en vinssent à s'éclaircir beaucoup. On vota cependant que la convention contiendrait un tarif complet et déterminé de toutes parts. C'était un grand point; mais le tarif ne se faisait pas. Personne ne voulait formuler son taux; chacun évitait de se laisser acculer à des propositions précises et tournait court dès qu'on le serrait de trop près.

La délibération relative aux taxes se traînait ainsi, sans cesse ajournée et reprise, et menée d'ailleurs de front avec la discussion des autres articles, car on ne voulait pas qu'elle entravât à elle seule les travaux de la conférence. Le délégué de la Suède lui fit faire un premier pas important. Il demanda qu'une sous-commission fût chargée de s'entendre sur les intérêts des principaux groupes européens. C'était d'ailleurs le représentant de la Prusse qui avait proposé une division en trois groupes : le premier comprenait la Russie, les puissances scandinaves et la Prusse; le second était formé de la Turquie, de la Grèce et de l'Italie; la France enfin avec les autres puissances latines, avec la Belgique et la Suisse, formait le groupe de l'ouest. On invita chacun des groupes à fixer isolément l'ensemble de ses tarifs; les résultats devaient être combinés, et on arriverait ainsi à un système général où seraient conservés, autant que possible, les rapports établis par le premier travail. Tel était l'esprit de la proposition suédoise. Les trois groupes s'étant formés, les délégués de la Prusse, de l'Autriche et de la France furent respectivement désignés comme leurs représentans officieux, et ils s'attachèrent dès lors à triompher des incertitudes de la conférence. Leur travail était double : d'une part, dans chaque groupe, ils ébauchaient des arrangemens limités; d'autre part, réunis en sous-commission, ils s'étudiaient à établir une certaine harmonie entre ces efforts isolés. On peut remarquer que l'on en venait ainsi à exécuter, sous une forme pratique et commode, l'idée qui avait dirigé l'administration française dans la rédaction de son projet : on procédait par séries de conventions partielles; mais on le faisait en présence même des intéressés et l'on supprimait toutes les lenteurs de la diplomatie.

Tout compte fait, la solution tardait à se dessiner. Il ne semblait pas qu'on fût près d'obtenir le résultat si laborieusement cherché. Le 15 mars, à la sixième séance, les délégués français, résolus à frapper un grand coup, déposèrent sur la table de la commission une note qui tranchait dans le vif toutes les difficultés. Il ne s'agissait de rien moins que d'admettre une taxe unique, — absolument unique, — pour toutes les dépêches échangées entre les divers états de l'Europe. Comme le nombre des pays où une dépêche peut passer sans sortir d'Europe n'excède pas six, la note française admettait le chiffre de 6 francs pour cette taxe internationale. Les pays de transit recevraient chacun 1 franc ou 50 centimes, suivant l'étendue de leur territoire; les états extrêmes se partageraient le reste, soit en parties égales, soit dans la proportion de deux à un, suivant que ces états seraient de même ordre ou d'ordre différent.

C'était là, comme on voit, une solution tout à fait radicale, si radicale qu'elle fut regardée comme inadmissible. Du moins les délibérations de la conférence en reçurent un coup de fouet, et c'était là le but que se proposaient les délégués français, qui n'avaient point espéré que leur projet fût pris au pied de la lettre. Un chiffre avait enfin été prononcé et pouvait servir de base à la discussion; la taxe moyenne de 6 francs, bien différente de celle qui était alors en pratique, fut dès lors regardée comme l'objectif des décisions à prendre. Chacun se vit obligé de démasquer ses batteries et de définir nettement ses intentions. En même temps la conférence trouva une forme nette et précise pour déterminer l'ensemble des tarifs internationaux. Il y avait là en effet une difficulté, secondaire, mais réelle, et que les délégués avaient longtemps désespéré de résoudre; ils s'embarrassaient dans des barêmes compliqués, dans des tableaux à nombreuses colonnes et à clés multiples, qui n'offraient à l'esprit rien de satisfaisant. C'est alors qu'on en vint à distinguer les taxes « terminales » et les taxes « de transit, » conformément aux définitions que nous avons fait connaître. Le choix de ces données éclaira la question et facilita le travail; bientôt l'ensemble des tarifs put être enfermé dans un cadre clair et d'un maniement facile.

Deux tableaux distincts furent dressés. Le premier donnait les taxes terminales; chaque pays y indiquait le taux de ses correspondances pour les différens contractans. L'Italie par exemple n'avait qu'une taxe pour toutes les dépêches échangées avec l'union austro-allemande, une autre pour les dépêches échangées avec la Belgique. La division en régions avait entièrement disparu, au moins pour ce qui concerne l'Europe, une seule exception étant faite, comme nous

l'avons dit déjà, en faveur des bureaux russes du Caucase. La Russie d'Asie, la Turquie d'Asie, intervenaient seules au tableau comme divisées en régions. — Le second tableau donnait de même les différens transits. Chaque état avait fixé les siens pour chacun des contractans, suivant sa convenance, en tenant compte des avantages respectivement offerts. Le principe de la liberté avait ainsi prévalu, mais le contrôle de la conférence avait harmonisé les résultats.

La taxe d'état à état résultait facilement de ces deux tableaux. On n'avait qu'à ajouter les taxes de transit aux taxes terminales. Comme d'ailleurs elles étaient presque toutes échelonnées entre 50 centimes et 3 francs, il en résultait un tarif très simple et surtout très modéré (1). La convention de Paris inaugura donc une forte réduction dans le prix des dépêches. Cette réduction, jointe aux autres facilités qui résultaient du traité, imprima en réalité une puissante impulsion à la correspondance internationale.

En même temps que le taux de la taxe donnait lieu aux débats dont nous avons présenté le résumé, la conférence réglait une série de questions accessoires relatives au même objet. On décidait que le franc serait l'unité monétaire employée par toutes les nations dans la composition des tarifs, et la commission arrêtait la valeur du franc estimée en monnaie de chaque pays (2). Un esprit de simplification était introduit en même temps dans la comptabilité internationale. Ce n'est point une petite difficulté que d'établir correctement et en toute exactitude le décompte de ce qui revient à chaque pays dans la taxe des dépêches. Il faut enregistrer chaque télégramme en particulier, en spécifier le nombre de mots, mettre en évidence les frais accessoires, etc.; c'est un détail interminable. La convention, sans prendre à cet égard de mesures bien radicales, établit du moins que l'on tâcherait d'établir les décomptes géné-

(1) Les exemples suivans, pris au hasard, permettront de juger du progrès qui était réalisé sous le rapport du prix des dépêches :

Tarif nouveau.		*Tarif ancien.*	
Dépêches de France en Turquie.	10 f.	Dépêches de Paris pour Constantinople.	21 f.
De France en Russie (le Caucase excepté).	10 f. 50	De Paris pour Moscou.	24 f.
D'Italie pour la Suède.	9 f.	Dépêches de Naples pour Stockholm.	30 f.

(2) Les valeurs ainsi arrêtées par la commission sont les suivantes : en Autriche 40 kreuzers, — dans le grand-duché de Bade, en Bavière et en Wurtemberg, 28 kreuzers, — en Danemark 35 shillings, — en Espagne 40 écus, — en Grèce 1,11 drachmes, — en Hanovre, en Prusse, en Saxe 8 silbergros, — dans les Pays-Bas 50 cents, — en Portugal 192 reis, — en Russie 25 kopecks, — en Suède 72 öres, — en Norvége 22 shillings.

raux en se référant seulement au nombre des dépêches et en négligeant toutes les différences qu'elles présentent (nombre de mots, frais de poste et d'exprès, etc.); mieux encore, on chercherait à établir, en opérant sur des périodes convenablement choisies, des moyennes qui éviteraient une comptabilité détaillée.

Il faut dire que jusqu'ici les faits n'ont donné qu'une médiocre satisfaction au désir de la conférence. La méthode qu'elle a recommandée n'est entrée que péniblement dans la pratique, et ce n'est que depuis très peu de temps que le système proclamé en 1865 commence à se généraliser. Il a reçu pourtant dans un cas particulier une application brillante, si brillante qu'elle dépasse même les modestes espérances que la commission avait formulées. En opérant comme nous l'indiquions tout à l'heure, on réalise des simplifications notables, mais en somme on a toujours un compte à tenir. Ne pourrait-on, dans certaines circonstances, s'affranchir de tout compte? Que si, en examinant les moyennes, on arrive à reconnaître, dans tel ou tel cas particulier, que la circulation est la même dans les deux sens, les taxes terminales étant d'ailleurs équivalentes de part et d'autre, chacun gardera les sommes qu'il a perçues, et on pourra se dispenser de l'échange de tout décompte. Tel est le fait qui se présente dans les rapports de la France avec la Prusse, et depuis plusieurs années déjà ces deux puissances ont adopté ce mode de procéder éminemment commode, qui consiste à supprimer tout décompte international. Ce système, récemment étendu au service des postes dans un traité conclu entre la Prusse et la France, a donné lieu à des critiques évidemment mal fondées. Il y a là un exemple qui mérite à coup sûr d'être imité, et dont on pourrait tirer parti dans beaucoup de circonstances.

IV.

Après avoir ainsi réglé un certain nombre de questions plus ou moins professionnelles, la conférence devait s'occuper d'assurer l'avenir des rapports internationaux et la continuité de l'œuvre qu'elle inaugurait. C'était là l'objet du titre V^e^ du projet de convention. Et d'abord la convention elle-même devait être soumise à des révisions périodiques. Des conférences auraient lieu à cet effet successivement dans la capitale de chacun des états contractans. Le projet fixait à deux ans l'intervalle de ces réunions; mais on fit remarquer qu'il était inutile d'établir une périodicité si régulière et que, sous l'empire des traités partiels conclus dans le passé et qui avaient de même établi des réunions périodiques, on avait toujours

été conduit à violer les délais réglementaires. Les délégués de l'Autriche proposèrent en conséquence de ne point fixer d'époque pour les réunions; on s'assemblerait sur la demande de trois des contractans ou sur celle de l'état dont la capitale serait désignée pour recevoir les délégués. Plusieurs membres dans la réunion répugnaient à rester dans cette sorte d'incertitude. Enfin on décida que chaque conférence déterminerait la date de l'assemblée suivante. La prochaine réunion fut alors fixée à l'année 1868.

Placerons-nous ici un petit incident qui porte avec lui son enseignement? L'envoyé suédois, représentant d'un pays de neiges, où les voyages sont incommodes en hiver, demanda que le projet contînt une disposition explicite pour limiter à la saison d'été les réunions des commissaires. On lui fit remarquer qu'un pareil article n'était guère de nature à être inséré dans le traité, mais que, l'expression de son désir demeurant au procès-verbal, on en tiendrait nécessairement compte dans l'avenir. Le délégué suédois se déclara satisfait; pourtant la date à laquelle s'est tenue à Rome la dernière conférence (1er décembre 1871) montre qu'il eût mieux réussi en exigeant une garantie plus formelle : l'envoyé norvégien, retenu par la difficulté que présente aux abords de décembre la navigation de la Baltique, ne put arriver à Rome qu'au cours de la conférence. Ne vous fiez pas trop aux mentions insérées dans les procès-verbaux des assemblées délibérantes; rien ne vaut un bel et bon article bien précis.

Les questions principales étant réservées à la convention et aux conférences, qui devaient périodiquement les réviser, on décida que les règles de détail seraient insérées dans un règlement arrêté de concert entre les différentes administrations télégraphiques; ces administrations pourraient en tout temps modifier ce règlement d'un commun accord. Pour que de semblables modifications pussent se faire sans désordre, il fallait évidemment créer à titre permanent une sorte de pouvoir exécutif. La conférence de Paris le comprit. Néanmoins elle n'entra que faiblement dans cette voie. Elle décida que l'administration de l'état où se serait tenue la dernière conférence recevrait les demandes de modification, les instruirait, constaterait l'assentiment des intéressés, et ferait ensuite toutes les notifications nécessaires.

Comme on le voit, la conférence de 1865, amenée par la nature des choses à instituer une sorte d'hégémonie télégraphique, en limitait strictement l'action. Les diverses administrations restaient chargées d'échanger directement entre elles les renseignemens émanés de chacune d'elles. Chacun s'engageait d'ailleurs à dresser toutes les années un tableau statistique du mouvement des dépê-

ches sur son réseau et à publier tous les documens relatifs à son administration intérieure; mais ces divers élémens n'étaient pas centralisés; chacun conservait le soin de les envoyer à qui de droit, ainsi qu'il avait été pratiqué jusque-là pour les pièces analogues. On fit cependant une exception. L'administration française fut expressément désignée par un article spécial pour dresser et publier périodiquement une carte officielle des relations télégraphiques embrassant l'ensemble du réseau international. La France devait sans doute cette mission exceptionnelle à la publication d'une carte du réseau français qui venait de sortir des ateliers de l'imprimerie impériale et qui, figurant sous des couleurs vives et variées les conducteurs télégraphiques de différente nature, avait probablement séduit les délégués par son aspect élégant.

Ici nous devons dire que la conférence de Paris, si elle eût adopté les vues de l'administration française, eût fait un pas bien plus décisif vers l'établissement d'une véritable hégémonie. Le projet français contenait le germe d'une institution qui, momentanément ajournée, fut reprise plus tard à Vienne sous le nom de *bureau international*. Aux termes du projet, il y aurait eu une commission composée des délégués de chacune des administrations et qui eût été chargée de « dresser la carte complète des réseaux, publier des tarifs communs et procéder à toutes les études d'utilité générale. » Elle eût fonctionné dans la capitale de l'état où la dernière conférence aurait été tenue et sous la direction du chef de l'administration télégraphique de cet état. On objecta, — ce fut le délégué suédois, — que les travaux d'utilité commune qui pouvaient se placer entre deux conférences n'étaient pas assez considérables pour motiver la réunion permanente de tant de délégués. C'était là une raison valable; mais il était facile de répondre que l'on pouvait limiter le nombre des délégués, plusieurs nations pouvant s'entendre pour confier un mandat commun à un seul agent; la commission pouvait donc se réduire à un aussi petit nombre de personnes qu'il serait jugé nécessaire dans la pratique. En fait la proposition fut écartée sans grande discussion, et les délégués français, par un motif facile à comprendre, n'insistèrent pas sur leur projet. Comme la conférence se tenait à Paris et que les habitudes du passé semblaient ainsi assigner à la France l'espèce d'hégémonie dont il était question, ils craignirent qu'on ne les soupçonnât de vouloir se mettre au premier rang. C'est là sans doute la principale raison pour laquelle fut ajournée l'institution projetée et pour laquelle on se borna aux demi-mesures.

L'Europe entière, ou bien peu s'en faut, avait pris part à la convention. Il fallait cependant prévoir les adhésions qui pourraient se

produire soit de la part d'autres états, soit de la part des compagnies privées; on voyait en effet déjà se grouper autour du réseau européen toute une série de sociétés concessionnaires de lignes sous-marines. On s'engageait à imposer autant que possible les règles de la convention aux compagnies privées auxquelles seraient concédées des lignes, soit sous-marines, soit terrestres. Il était naturel en effet que, pour jouir du bénéfice de la convention, pour profiter des taxes si réduites qu'elle instituait, les nouveaux adhérens apportassent non-seulement l'obligation de suivre les règles du traité, mais aussi un système de taxes en harmonie avec le tarif maintenant arrêté. Or les compagnies sous-marines ont une tendance aux très grosses taxes. Les divers états s'engageaient en commun à réagir contre elles. Quant aux moyens d'action, aux modes de coercition à réserver contre les nouveaux adhérens, la commission aborda ce sujet, mais en l'effleurant seulement. Les difficultés n'étaient pas encore bien pressantes, parce que les réseaux sous-marins ne faisaient que de naître.

Les dernières séances de la commission furent employées à la rédaction du règlement annexe, dont l'administration française fournit encore les élémens. Les délégués spéciaux, ayant terminé leur tâche, purent enfin remettre leur travail entre les mains de la conférence diplomatique qui devait le sanctionner. Deux séances générales furent encore tenues à cet effet au ministère des affaires étrangères, et M. Drouyn de Lhuys, dans un discours de clôture, put à bon droit faire ressortir les services que venait de rendre à l'Europe une conférence qui était un véritable congrès de la paix. « S'il est vrai, disait le ministre, que la guerre ne provienne souvent que de malentendus, n'est-ce pas en détruire l'une des causes que de faciliter entre les peuples l'échange des idées et de mettre à leur portée ce prodigieux engin de transmission, ce fluide électrique sur lequel vole la pensée à travers l'espace?.. De plus, ce ne sera pas sans avantages réciproques que des hommes d'élite, placés à la tête de grands services publics dans leur pays, seront venus de tous les points de l'Europe mettre en commun les résultats de leur expérience et constituer une sorte d'enseignement mutuel de haute administration. Il est certain que les relations personnelles qui viennent de s'établir entre les chefs des services télégraphiques de tous les états du continent faciliteront, dans la pratique, les rapports officiels, et contribueront à aplanir ces difficultés que les règlemens les mieux concertés ne sauraient toujours prévenir. »

On avait effectivement sous les yeux un exemple décisif de ce que le rapprochement des individus peut faire pour tempérer les difficultés administratives ou politiques. Les rapports étaient des plus ten-

dus, à l'époque de la conférence de Paris, entre l'Autriche et l'Italie. Les délégués respectifs des deux pays se regardaient de mauvais œil au sein de la commission et ne laissaient pas de se parler d'un ton acerbe. Les signatures mêmes des deux ambassadeurs étaient comme étonnées de se rencontrer sur un même instrument diplomatique, et c'est là sans doute ce que voulait dire M. Drouyn de Lhuys dans cette phrase un peu énigmatique : « Il faut remarquer que, la convention qui vient d'être négociée n'ayant eu pour objet que les règles d'un service international, la signature de cette convention ne saurait, au point de vue politique, préjudicier en rien à l'attitude et aux rapports des gouvernemens entre eux. » En bon français, cela voulait dire que MM. Nigra et de Metternich conservaient le droit de se détester et de se combattre officiellement. Fâcheuse réserve! dirons-nous. Non; d'ailleurs il n'est pas vrai que l'entente établie sur les questions administratives laisse toute carrière aux mésintelligences politiques. Signons autant d'arrangemens spéciaux qu'il sera possible, et soyons sûrs que les haines nationales se trouveront amorties d'autant.

Nous voilà ramenés à notre point de départ. C'est une œuvre fructueuse entre toutes et véritablement digne d'intérêt que celle que les délégués de l'Europe viennent de faire sous nos yeux autour du tapis vert de la conférence de Paris. Quelles que soient les questions traitées, n'est-ce point un spectacle plein d'enseignemens que de voir les représentans de l'Europe entière assemblés dans un dessein d'utilité commune? Au travail proposé, chacun apporte ses aptitudes spéciales; chacun prend sa part à l'œuvre d'ensemble. Voici d'abord le Français : il fournit sa langue, cette sorte de langue universelle, qui ne perdra sans doute pas de sitôt le privilége de servir aux relations internationales; il apporte encore cet esprit de généralisation qui étend et élève les questions. Voici le Prussien; raide et méticuleux, il oblige la conférence à régler toute sorte de points secondaires, ne voulant rien laisser à l'interprétation de l'avenir. Le Russe est autoritaire; il sera de bon conseil dans un service où la centralisation est indispensable, où l'unité de direction est impérieusement commandée par les besoins de la pratique. L'Italien a depuis quelques années fait preuve d'une merveilleuse habileté à régler tous les détails administratifs; il fournit naturellement à une conférence européenne des vues fines et ingénieuses; la statistique, dont il a fait un art, donne entre ses mains les leçons les plus élégantes. Voici l'Espagnol, qui se laisse emporter par quelques idées absolues; il touche parfois à la chimère, et on reconnaît chez lui à quelques traces le tempérament du héros de Cervantès. Voici encore le Suisse d'un côté, le Belge de l'autre; leurs

pays sont petits, mais le rôle en est grand; ce sont des hommes d'expérience, des fonctionnaires laborieux, rompus à tous les détails du service, des guides sûrs auxquels la conférence pourra recourir chaque fois qu'elle perdra sa route. Le fez ottoman ne dépare point une semblable réunion; l'envoyé turc, sans suggérer de solution originale, accepte du moins avec grâce celles que l'Europe élabore; il apporte au milieu de ses collègues les raffinemens subtils de la politesse orientale.

Pour en revenir aux délégués de 1865, signalons l'heureuse harmonie qui a régné entre eux. Leur œuvre a répondu parfaitement à l'esprit qui avait provoqué leur réunion. La France, avons-nous dit, avait fourni, par son avant-projet, la matière des délibérations et le canevas de l'œuvre commune; la conférence s'est associée sans réserve à l'idée française, et s'en est pénétrée de telle sorte qu'elle a mis, dans les corrections qu'elle faisait au projet primitif, le sentiment d'ordre et de méthode avec lequel il avait été préparé. Aussi la convention signée en 1865 a subsisté depuis lors sans modifications importantes et n'a demandé dans la pratique que des perfectionnemens de détail. Ce n'est pas à dire que cette œuvre fût parfaite : nous avons signalé, chemin faisant, un des points principaux où elle laissait à désirer. On avait proclamé l'association des intérêts et posé les règles d'une exploitation commune dans le service télégraphique, on avait fondé d'une manière durable l'institution des conférences périodiques; mais la direction du service, dans l'intervalle des conférences, restait incertaine et flottante. C'est de ce côté surtout qu'il y avait des progrès à réaliser. Il nous reste à dire ce qui depuis lors a été fait dans ce sens.

EDGAR SAVENEY.

(*La seconde partie à un prochain n°.*)

LE

ROYAUME DE WESTPHALIE

ET

JÉROME BONAPARTE

D'APRÈS LES DOCUMENS ALLEMANDS ET FRANÇAIS

I. *Le Moniteur westphalien*, 1807-1813, journal bilingue. — II. *Mémoires et Correspondance du roi Jérôme*, 7 vol., 1861-1866 (renfermant le *Journal* de la reine Catherine, les rapports de Reinhard, etc.). — III. *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII et suiv. — IV. *Le Royaume de Westphalie, Jérôme Buonaparte, sa cour, ses favoris, ses ministres*, Paris 1820. — V. Ernestine von L, *König Jerome und seine Familie im Exil*, Leipzig 1870. — VI. Lyncker, *Geschichte der Insurrectionen wider das westphälische Gouvernement*, Gœttingen 1860. — VII. Vehse, *Geschichte der deutschen Höfe seit der Reformation*, 48 vol., Hambourg 1851-55. — VIII. Berlepsch, *Sammlung wichtiger Urkunden und Actenstücke*. — IX. *Rückblicke auf die Zeit des westphälischen Kœnigreiches*, dans la *Minerva*, juillet 1826. — X. Demian, *Statistik der Rheinbundstaaten*, 2 vol., Francfort 1812. — XI. Voyez aussi un curieux roman de Kœnig, *König Jerome's Carneval*, Leipzig 1855.

I.

LA FONDATION DU ROYAUME DE WESTPHALIE.

Depuis le triomphe inespéré des armes prussiennes, l'esprit allemand s'est subitement enorgueilli au point d'oublier qu'il dût quelque chose à l'esprit français. Pour employer le langage d'outre-Rhin, le *germanisme* (*deutschthum*) prétend ne plus rien avoir de commun avec le *romanisme* (*welschthum*). Il se targue fièrement de la pureté de son sang et de l'originalité de ses conceptions. Il ne nous doit rien; de quoi se compose après tout notre bagage (1)? La révo-

(1) « Si les Français ne veulent pas s'abîmer entièrement dans la vieille corruption

lution française, les idées françaises sont des hâbleries parisiennes que le pur germanisme doit rejeter au même titre que ces modes françaises dont on a trop longtemps subi l'empire. On ne veut plus de nos chiffons d'aucune sorte. Ce dédain subit pour les choses françaises étonne bien un peu ceux qui savent tout ce qu'il y a de matériaux français dans la civilisation allemande. Sans remonter trop loin dans le passé, peut-on oublier que Berlin doit sa fortune à l'immigration des protestans français, et que le point de départ des progrès scientifiques et philosophiques de la Prusse, c'est la domination de l'esprit français à la cour de Frédéric II? La révolution et l'empire ont fait plus : l'Allemagne occidentale tout entière est devenue, par nos victoires et par nos exemples, une sorte de Germanie française. La rive gauche du Rhin a fait partie intégrante de notre territoire pendant vingt ans. Sur la rive droite, dans les cours et les capitales de la confédération du Rhin, à Carlsruhe, à Stuttgart, à Munich, à Darmstadt, on voyait dans la France l'amie et l'alliée, dans la Prusse et l'Autriche l'étranger et l'ennemi. C'est sous nos drapeaux, sous les ordres de nos généraux que se sont formées les armées badoise, bavaroise, hessoise, wurtembergeoise, thuringienne, saxonne. Partout on ne parlait que la langue française, on ne lisait que les livres français, on n'imitait que les administrateurs et les militaires français. C'était le *code Napoléon* qui, du Rhin à l'Elbe, détrônait les vieilles lois souabes, boïavares ou saxonnes. Cependant Napoléon voulut donner de plus parfaits « modèles » de réorganisation et d'administration française à nos imitateurs d'outre-Rhin. Sur la rive droite du grand fleuve, au cœur même de l'Allemagne, il créa de toutes pièces trois états franco-allemands, de grandeur inégale, mais également fondés sur les lois et les principes qui régissaient la France. Alors s'élevèrent successivement le grand-duché de Berg en 1806, le royaume de Westphalie en 1807, le grand-duché de Francfort ou état du prince-primat en 1810. Le grand-duché de Francfort, comme l'électeur-

et frivolité gallo-romaine, ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de se réconcilier loyalement avec nous, Allemands, et d'apprendre enfin quelque chose de nous, qui avons imité si longtemps leurs extravagances... Il y a encore parmi eux quelques bons élémens qui proviennent du sang germanique, franc, burgonde, wisigoth, qui coule dans leurs veines, etc. » W. Menzel, *Elsass und Lothringen sind und bleiben unser*, Stuttgart 1870. — Avec un peu plus de ménagemens que le vieux *mangeur de Français*, les historiens plus sérieux disent à peu près la même chose. « Longtemps l'imagination de tous les libéraux en Europe a été possédée de cette idée que la révolution française avait été le point de départ d'une ère nouvelle, et que son programme avait été le modèle de toutes les créations futures de la liberté. » Préface du t. IV, partie II, de l'*Histoire de la Révolution* par M. de Sybel (Düsseldorff 1871), qui a « changé tout cela. »

archevêque Dalberg le proclamait dans sa patente constitutionnelle, n'était qu'une copie du royaume de Westphalie; le grand-duché de Berg au contraire peut en être regardé comme l'ébauche.

Avant les fatales réunions de 1811 (Oldenburg, Hanovre, villes hanséatiques), Napoléon Ier avait paru tenir fortement à ce principe que le Rhin devait former la limite de la France. Il ne voulut rien prendre pour elle, ni des dépouilles autrichiennes en 1805, ni des dépouilles prussiennes en 1806. « J'ai assez du Rhin, » était le mot qu'il répétait sans cesse à ses confidens et aux députations berlinoises. En 1808, lorsque le sénatus-consulte du 21 janvier réunit à l'empire les villes et territoires de Kehl, Castel, Wesel, Flessingue, les considérans de cet acte invoquaient le même principe : « Si l'extrême modération de sa majesté l'empereur et roi n'avait déjà éclaté aux yeux de l'Europe,... on s'étonnerait sans doute de voir un prince, dont les aigles ont victorieusement plané depuis l'Adriatique jusqu'au Niémen, convoquer solennellement le sénat français pour ne lui proposer la conservation que de quatre points pour ainsi dire imperceptibles dans l'immense étendue de ses conquêtes... *Son génie a fait la France assez grande.* »

Mais constituer en pleine Allemagne un état presque français, plus étroitement rattaché à la France, à l'empire, à la dynastie, que les états allemands de la confédération, qui implanterait en Germanie les institutions, les lois, presque la langue et le sang français, qui, gouverné par un prince de la famille impériale, recevrait plus directement les ordres et les inspirations de l'empereur, était une idée déjà ancienne chez Napoléon. Dès 1806, cette idée avait pris corps dans le grand-duché de Berg. Formé de territoires cédés par la Bavière, la Prusse ou la maison de Nassau, peuplé d'environ 900,000 habitans, situé sur le Rhin, à la frontière même et sous la protection immédiate de la France, avec ses cantons industriels de la Marck et sa capitale artistique et lettrée de Düsseldorff, il constituait un charmant état. On y avait établi l'égalité devant loi du bourgeois et du paysan, du maître et du compagnon, de l'ancien serf et de l'ancien seigneur. On avait aussi fait sa part à la liberté : comme à Francfort et dans la Westphalie, il devait y avoir à Düsseldorff une représentation nationale fondée sur les célèbres maximes de l'an VIII. Les communes, les districts, les départemens avaient leurs conseils quasi-électifs à côté des agens du pouvoir central. L'égalité religieuse s'était établie entre les catholiques de Düsseldorff, les réformés de Nassau, les luthériens de la Marck; en 1811, quand l'empereur visita le grand-duché, on lui présenta en une seule députation les ministres des différens cultes, et c'est le rabbin qui fit le compliment. Naturellement on dota le nouvel état du

code Napoléon, de la conscription, du système décimal des poids et mesures, etc.

Napoléon avait donné à son beau-frère Murat, devenu son altesse royale le grand-duc Joachim, les plus sages conseils. « Ne vous pressez pas, lui disait-il; pour bien constituer le pays de Berg et Clèves, il faut *se donner le temps d'observer et de voir*. Faites recueillir tous les renseignemens, après quoi il vous sera possible d'arriver à une organisation qui convienne aux habitans et à vous, *et qui rende vos voisins envieux de faire partie de votre domination. C'est là surtout le but qu'il faut se proposer* (4 août 1806). » Malheureusement le prince Murat, et surtout sa femme Caroline, ambitieuse comme une Bonaparte, se trouvaient déjà déplacés dans un simple grand-duché. Il fallait à Murat une couronne royale : l'Espagne surtout lui souriait; Naples ne fut qu'un pis-aller. Dans ses courtes apparitions à Düsseldorff, il éblouit, il séduisit ces populations belliqueuses par ses façons de paladin, ses panaches et ses costumes de théâtre, sa belle prestance militaire, la réputation de ses hauts faits, sa hâblerie méridionale; mais il s'y occupa surtout à faire un peu d'argent aux dépens des forêts et des domaines. Il traita les affaires du grand-duché comme il eût mené une charge de cavalerie. Il manqua même de se faire déclarer la guerre par le roi de Prusse, et parla un jour de s'enfermer dans Wesel pour y soutenir un siége contre Napoléon. Quand il « passa roi de Naples, » l'empereur disposa du grand-duché en faveur d'un fils de Louis de Hollande. Administré par un conseil de tutelle dont fut membre le comte Beugnot (1), Berg cessa de figurer dans les grands projets napoléoniens de remaniement de l'Allemagne. C'était le tour de la Westphalie.

Les projets de Napoléon se précisent et s'agrandissent à mesure que les circonstances semblent les favoriser. Après la déclaration de guerre à la Prusse, c'est déjà un grand état, c'est un royaume qu'il veut fonder, c'est un de ses frères qu'il veut asseoir sur ce trône nouveau. La sollicitude toute spéciale avec laquelle il suit les progrès ou les fautes de son frère Jérôme, l'âpreté avec laquelle il combat le mariage avec Mlle Patterson, cette alliance wurtembergeoise décidée dans les premiers mois de 1806, ce commandement en chef des auxiliaires bavarois et wurtembergeois confié à un jeune homme qu'on voulait signaler à l'attention du monde et surtout de l'Allemagne, ne laissent aucun doute sur l'objet de son choix. Après Iéna, il sait où il placera le nouveau royaume; après la chute de l'électeur de Hesse-Cassel, il sait quelle en sera la capitale; en

(1) Voyez les *Mémoires* du comte Beugnot, 2 vol. in-8°; Paris 1868.

décembre 1806, il en a déjà déterminé les limites, car, dans un traité du 11 décembre avec l'électeur de Saxe, il oblige celui-ci à céder *au prince désigné par sa majesté l'empereur des Français, roi d'Italie*, ses possessions de Thuringe situées entre l'Eichsfeld et Erfurt. Après avoir hésité longtemps s'il n'y engloberait pas les petits duchés saxons de Weimar, Gotha, Coburg, Meiningen, Hildburghausen, il se décide à ne pas lui faire dépasser le cours de la Werra. Il nous reste à voir aux dépens de quelles dynasties Napoléon réussit à établir la sienne sur un des trônes de l'Allemagne nouvelle.

I.

La journée du 14 octobre 1806 fut le coup de mort de la domination prussienne en Allemagne. La puissance morale fondée par Frédéric II fut brisée comme la puissance matérielle; le fruit de tant d'efforts depuis la fameuse *ligue des princes* pour amener les états secondaires de l'Allemagne à se ranger sous l'hégémonie prussienne parut perdu. Les cliens de la Prusse furent partout sacrifiés. Dans l'Allemagne occidentale, trois maisons souveraines avaient « cessé de régner. » La maison d'Orange, qui avait déjà été chassée de Hollande, terminait son éphémère domination à Fulda; son chef avait commandé une division de l'armée prussienne, c'en fut assez pour attirer la colère intéressée de l'empereur. Deux autres dynasties, qui avaient jeté dans les pays qu'elles gouvernaient des racines profondes et dont la fortune remontait aux origines mêmes de l'Allemagne, ne coûtèrent pas plus d'effort à déraciner : la Hesse-Cassel et Brunswick.

Il est curieux que la Hesse-Cassel ait deux fois, en 1806 et en 1866, payé les frais de la réorganisation de l'Allemagne. Le fondateur de la *confédération du Rhin* la rencontra sur son chemin, comme plus tard le promoteur de la *confédération de l'Allemagne du nord*; tous deux la brisèrent sans pitié.

Le landgrave Guillaume, qui fut plus tard Guillaume Ier, électeur de Hesse-Cassel, était né en 1743 du landgrave Frédéric II et d'une mère anglaise, Marie, fille du roi George II. Quand le landgrave Frédéric se fit catholique, il fallut donner des garanties aux sentimens protestans du pays violemment surexcités. Sous la médiation du roi de Prusse Frédéric le Grand fut conclu un *acte de garantie religieuse* (1754), en vertu duquel le prince héritier dut être soigneusement élevé dans la religion de ses pères et obtenir à sa majorité le gouvernement du comté de Hanau. Élevé à Gœttingen, puis à la cour de son oncle Frédéric V de Danemark, il dut partager avec ses deux frères, Charles et Frédéric, les leçons excellentes

de Severy, dont le premier nous parle dans ses mémoires (1). Guillaume profita médiocrement de ces leçons exceptionnelles, et ressembla fort peu à son frère Charles, dont l'esprit était si ouvert aux idées nouvelles et même chimériques du siècle. Un touriste suédois, Biornstal, qui le visita en 1774 à sa petite cour de Hanau, assure pourtant qu'il était « grand ami des sciences, et qu'il vivait pour ainsi dire dans sa bibliothèque. » Il avait même écrit de sa propre main des *Tableaux de l'histoire de Hanau, de la Hesse-Cassel et de la France,* un arbre généalogique des landgraves de Cassel et des comtes de Hanau, une *Histoire des Romains depuis Auguste jusqu'à Sigismond,* etc. Il prenait plaisir à graver sur cuivre, à sculpter, à tourner, à dessiner des cartes et des plans; mais ce qu'il devait préférer à l'histoire d'Auguste et de Sigismond, c'était de faire manœuvrer les deux bataillons de troupes hanovriennes que le roi d'Angleterre entretenait à Hanau pour le maintien de l'*acte de garantie.* Une fois soustrait à l'influence de sa mère, l'intelligente et lettrée Marie d'Angleterre, il dut redevenir ce qu'il avait toujours été virtuellement : un maniaque de militarisme et un trafiquant de chair humaine. Après avoir servi sous les drapeaux du grand Frédéric, il en devint, comme tant d'autres, l'inintelligent et fanatique admirateur.

En 1784, le landgrave Frédéric rappela ses trois fils à Cassel et les présenta aux troupes. « On pleura si fort, écrivait Forster, que tous les soldats sous les armes versèrent des larmes lorsque le landgrave proclama son fils Guillaume lieutenant-général de toutes les troupes hessoises. Lui-même pleura longtemps, et tous les princes aussi. Les princes Charles et Frédéric couraient à leurs connaissances parmi les officiers et disaient : Gloire et merci à Dieu! maintenant nous voici de nouveau tous ensemble. » — Guillaume était peu fait pour comprendre ces épanchemens et ces effusions. Il était au contraire froid calculateur, étranger à toute vaine sentimentalité. Dans tous les grands événemens du siècle, il ne vit qu'une série de bonnes affaires, dans ces soldats si sensibles une marchandise. Il considérait l'art militaire comme une lucrative industrie qui méritait toute sa sollicitude. Il s'occupait à bien affermer ses hommes, à bien placer l'argent qu'il en tirait. S'il tenait tant aux minuties de caserne, c'était pour que ses régimens eussent meilleur air et fussent de plus facile défaite. Lorsqu'il prit le gouvernement, il renonça au luxe, aux frais inutiles. Les marquis français, Luchet, Trestondam, Nerciat, qui avaient été sous son père surintendans de la musique et du théâtre, furent congédiés. L'université de Cassel

(1) M. Saint-René Taillandier, *Un prince allemand au dix-huitième siècle,* dans la *Revue* des 1er décembre 1865 et 15 février 1866.

eut les vivres coupés; les Müller, les Forster, les Sœmmering, les Dohm durent aller chercher fortune ailleurs. Même dans le militaire il ne voulait pas de dépenses de fantaisie : il fondit la garde dans les régimens de ligne. Tout le monde était soldat dans la Hesse-Cassel : 33,000 hommes sur 500,000 habitans portaient l'uniforme; mais il distinguait entre régimens de campagne, régimens de garnison ou milices rurales, et ne donnait de solde qu'aux premiers, environ à 4,000 ou 5,000 hommes. Le soldat et le sous-officier étaient instruits, honnêtes, braves, aveuglément dévoués au maître. Le corps d'officiers au contraire était médiocre : les minuties et l'avidité mercantile de l'électeur rebutaient ceux qui avaient conscience de leur mérite; ils prenaient du service à l'étranger. Les instincts autoritaires du prince ne lui permettaient pas d'ouvrir le corps d'officiers aux « bas-officiers ; » il ne restait donc plus pour commander l'armée qu'une noblesse incapable, insolente pour le bourgeois, dure pour le soldat, d'autant plus servile plus tard devant les conquérans étrangers.

Ces troupes ne recevaient d'instruction sérieuse que sur les champs de bataille britanniques. L'électeur n'entendait rien à l'art de Frédéric II. En revanche, il passa, dit-on, plus d'une année à disputer avec ses conseillers « la question du raccourcissement des queues. » Il sortit de ses méditations un règlement fameux où la longueur, la grosseur de cet appendice militaire, la forme du nœud, la couleur du ruban, étaient soigneusement déterminées. « La queue, dit Kœnig, était le pendule qui, dans l'administration comme dans la société, mettait tout en mouvement. » Guillaume, malgré tant de vicissitudes, resta fidèle à ce grand principe. Lorsqu'en 1813 il fut restauré dans ses états, son premier soin fut de restaurer les queues, supprimées par le roi Jérôme et l'empereur Napoléon; mais, comme ces deux usurpateurs avaient fait couper les cheveux de l'armée, il fallut bien se contenter, pendant quelque temps, de queues postiches. Des étudians de Gœttingen, qui s'étaient permis de se promener en voiture avec des queues gigantesques qui tombaient des portières jusque sous les roues, faillirent s'attirer une mauvaise affaire.

L'électeur était fort soigneux de sa fortune. Le jour de son avénement, les états du pays lui offrirent un don gratuit de 100,000 thalers. Il refusa en déclarant que, « bien éloigné de vouloir augmenter les charges de ses fidèles sujets, il ne songeait au contraire qu'à les diminuer; » mais, avant la fin de la session, il leur présenta une note de 1,100,000 thalers, qu'on était censé redevoir à la couronne pour les impôts arriérés depuis 1704. Pour encourager le commerce et l'industrie, il prêtait à ses sujets, mais ne prêtait qu'aux riches : il faisait impitoyablement rentrer les capitaux à l'échéance et per-

cevait rigoureusement les intérêts. Il ne tarda pas à devenir un des princes les plus riches de l'Allemagne : on évaluait son *trésor* à 50 millions. Aussi était-il le banquier de la Prusse et de tous ses voisins. Il eut pour principal administrateur de son immense fortune Mayer-Anselme Rothschild, premier du nom. Il avait démêlé dans ce petit banquier israélite une activité, une capacité, une probité à toute épreuve. Il le créa d'abord *hofagent*, puis *oberhofagent* (agent supérieur de la cour). Rothschild consacra toute son intelligence et son honnêteté à faire fructifier ce bien mal acquis. Quand les Français s'emparèrent de la Hesse, il devint le dépositaire d'une partie du trésor, et au péril de sa vie ou de sa liberté parvint à la dérober aux recherches de la police napoléonienne.

On conçoit qu'un tel prince dût éprouver peu de sympathies pour la révolution française. Il avait toujours eu de l'aversion pour les idées et les modes de France. Comme le maniaque Paul Ier de Russie, il proscrivit les chapeaux ronds, les grandes cravates, les pantalons, autant d'insignes jacobins, comme chacun sait. La littérature, qui jusqu'alors était tout au plus tolérée dans ses états, passa au rôle de persécutée. Il se montra tout disposé à aider la Prusse et l'Autriche dans leur croisade contre la France; mais à quel prix? D'abord il lui fallait le chapeau électoral. Il prétendait en outre que le roi de Prusse prît à sa charge le contingent hessois de 6,000 hommes, et que, si le duc de Brunswick donnait sa démission de généralissime, il recueillît sa succession. Ces négociations traînèrent plus d'un mois; Guillaume s'engagea finalement à entretenir lui-même son armée moyennant une forte indemnité. Les Hessois firent la campagne de France (1792); aussi à l'arrivée de Custine sur le Rhin le landgrave fut un des souverains qui trouvèrent prudent de quitter leur résidence. Toutefois les proclamations républicaines répandues en Allemagne, les invitations aux soldats hessois de se joindre à l'armée française, la promesse de leur donner une bonne solde, les droits de l'homme et « pas de coups de bâton, » ne produisirent que peu d'effet. Les troupes hessoises se distinguèrent à la reprise de Francfort, au siége de Mayence, en Belgique, et en 1793 elles avaient dû passer à la solde de l'Angleterre.

Le landgrave fit, presque en même temps que la Prusse, sa paix avec la république française (1796), promit de ne plus fournir de troupes aux Anglais, céda ses possessions de la rive gauche, et en 1803 reçut le chapeau électoral et un agrandissement considérable. Quand l'empire fut proclamé, Guillaume fut mis en demeure de prendre une résolution sur la politique à suivre vis-à-vis de la France nouvelle; il fallait opter pour la clientèle prussienne ou la

clientèle française. C'était de ce côté qu'il y avait le plus à gagner, sinon en argent, du moins en territoires; mais fils d'une Anglaise, élève de la Prusse, feld-maréchal prussien et pensionnaire anglais, jaloux à l'excès de son autorité, dans Napoléon il méprisait le parvenu, haïssait le Français, craignait le maître. Lors du voyage triomphal du nouveau césar sur les bords du Rhin (septembre 1804). il se mit en route pour saluer le conquérant, que tous les princes allemands accablaient déjà de leurs adulations (1), et qui commençait à poser les bases de la confédération du Rhin. Cependant Guillaume n'alla pas plus loin que Hanau, et se fit excuser auprès de l'empereur sur une maladie qui lui serait survenue (2). Cet accident ou cette hésitation eut une influence fatale sur sa destinée.

Le ministre de France à Cassel, alors M. Bignon, assure que c'est à la Hesse-Électorale que revient l'idée première de ce *Rheinbund* dont elle devait être exclue et qui devait même recueillir ses dépouilles (3). A la cour de Cassel, le parti de l'alliance française était représenté par le baron de Waitz; désireux de soustraire son maître à la dépendance prussienne, il aurait soumis à Bignon l'idée d'une grande confédération des états secondaires de l'Allemagne sous la protection de la France. Napoléon chargea son ministre de déclarer à l'électeur que « l'empereur comptait sur lui pour être l'homme d'armes de la confédération projetée; » mais les exigences de Guillaume étaient extrêmes : il aurait voulu, assure-t-on, que Napoléon lui sacrifiât ses cousins de Hesse-Darmstadt. Déjà il avait déplu par son obstination à garder à sa cour l'intrigant ambassadeur anglais Taylor, dont Napoléon voulait *se débarrasser*. Après Austerlitz, il ne fut pas compris dans la grande promotion de rois et de grands-ducs qui accompagna la conclusion de la confédération rhénane. Son dépit fut extrême. Il déclarait hautement qu'il « aimait mieux être un simple maréchal prussien qu'un roi de la fabrique de Napoléon. » Cependant il imagina, pour se donner de l'importance, « de faire entendre à la cour de Prusse que la France était très jalouse d'attirer la Hesse dans la confédération du Rhin; à l'en croire, le ministre de France à Cassel lui aurait offert pour le décider les dépouilles de la maison d'Orange-Fulda, alliée à la Prusse (4). » Cette vanterie fut une des choses qui contribuèrent le plus à exciter la cour de Prusse contre Napoléon et à précipiter la catastrophe dont l'électeur de Cassel allait être la première vic-

(1) Treitschke, *Canzleistil aus den napoleonischen Tagen*, dans *Preussische Jahrbücher*, janvier 1872.

(2) Voyez la réponse de Napoléon dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, 2 octobre 1804.

(3) Bignon, *Histoire de France depuis le 18 brumaire*, t. IV, p. 127.

(4) Bignon, t. V, p. 382.

time. A ce moment d'ailleurs, Napoléon devait avoir déjà d'autres vues sur la Hesse. Prévoyant le cas où il lui faudrait reprendre le Hanovre à la Prusse pour le restituer à l'Angleterre, il se réservait dans la Hesse un en-cas pour indemniser les Hohenzollern.

La situation de l'électeur, au commencement de 1806, était devenue fort difficile. Il se sentait repoussé de la confédération du Rhin, pour laquelle il avait d'ailleurs de la répulsion, exclu de la protection hautaine de Napoléon, peut-être en butte à ses convoitoises; mais il ne pouvait se décider à entrer dans la confédération du nord, que la Prusse essayait alors de fonder. Vis-à-vis de Frédéric-Guillaume III comme de Napoléon, il se faisait valoir, tenait à se faire payer cher. Il cherchait aussi à constituer autour de lui avec les petites principautés de Waldeck et de Lippe une sorte de *confédération des Cattes;* mais ces faibles états se trouvaient bien autrement attirés par le *Rheinbund*. Son collègue en maréchalat, le duc de Brunswick, était prêt à se sacrifier à la grandeur de la Prusse et à reconnaître son hégémonie. Guillaume ne voulait rien céder, rien hasarder, rien conclure. En août 1806, il ordonna au baron Waitz de rédiger un traité d'alliance avec la Prusse; puis, quand il vit que la situation tournait à la guerre, il refusa de signer. Si la Prusse, en cette fameuse année 1806, se montra indécise par faiblesse, l'électeur fut bien plus indécis par avarice et par ambition.

L'armée prussienne venait d'envahir la Saxe et de commencer la guerre. L'électeur commit, en cet instant critique, la plus grave imprudence. Sans doute il refusa avec une certaine fermeté l'offre que lui fit le roi de commander, outre ses propres troupes, un des corps de l'armée prussienne, sans doute il fit respecter la neutralité de son territoire par la puissance dont il était l'allié honteux; mais il mit sa petite armée sur le pied de guerre et sa forteresse de Hanau en état de défense. Son agent à Paris, M. de Malsburg, fut prévenu que tout armement de la Hesse serait considéré par la France comme un acte d'hostilité; sans donner aucune explication, le ministre hessois quitta brusquement Paris. Cette conduite ne laissait aucun doute sur les intentions de l'électeur. Il était évident que, dans aucune hypothèse, le feld-maréchal prussien ne se joindrait à l'armée française; s'il armait, c'était uniquement pour tomber sur ses derrières lorsque l'occasion s'en présenterait. Peut-être aussi était-ce une spéculation de son avarice. Gentz pense qu'il « comptait négocier pour son propre compte et obtenir des subsides de l'Angleterre. » C'est aussi l'opinion de Walter Scott.

L'électeur parut un moment avoir compris la situation. Il envoya Bignon proposer à l'empereur sa neutralité, et partit lui-même pour le camp prussien dans l'intention, assurait-il, d'obtenir qu'on la respectât. Bignon ne trouva plus l'empereur à Mayence,

mais Talleyrand le renvoya à Cassel avec un employé des affaires étrangères et les pleins pouvoirs nécessaires pour conclure avec la Hesse une convention de neutralité. « Si l'électeur veut rester neutre, portaient les instructions, il convient qu'il le déclare moins encore par des paroles que par des faits. *La situation géographique de la Hesse ne lui permet guère d'être à la fois neutre et armée...* L'empereur respectera fidèlement la neutralité de la Hesse *tenant ses troupes sur le pied de paix et ne recevant aucunes troupes prussiennes.* »

En l'absence de l'électeur, un grave incident s'était produit. Un détachement du corps de Rüchel, conduit par Blücher, était entré dans l'électorat. Le prince électoral, en uniforme de général prussien, était allé au-devant de lui et avait fait son entrée dans Cassel, chevauchant aux côtés de Blücher. Bignon protesta contre cette violation de la neutralité; mais, si les troupes prussiennes évacuèrent la Hesse, il parut que c'était bien moins en vertu de cette protestation qu'à la suite d'un mouvement général de concentration ordonné par Brunswick. L'électeur à ce moment revint de Naumburg; sur le résultat de sa démarche au camp prussien, il garda un silence suspect. Il fit mine de disperser quelques régimens, érigea le long de sa frontière des poteaux de neutralité, distribua des cordons de troupes, lorsque le prince électoral Guillaume quitta tout à coup la capitale et se rendit à son tour au quartier-général du roi de Prusse. On répandit le bruit qu'il y avait brouille entre le père et le fils, et que le ministre von Waitz avait couru après l'enfant prodigue sans pouvoir le ramener. Malheureusement les Français savaient que lord Morpeth, qui était chargé de négocier le traité de subsides avec la Hesse, était attendu au quartier-général prussien. Ils pensèrent que le prince ne fuyait pas son père; il allait à un rendez-vous.

Le prince revint peu de jours après avec la terrible nouvelle d'Iéna. L'électeur se hâta de réduire son armée, qui était montée au chiffre énorme de 20,000 hommes; c'était trop tard. Il affecta de mettre sa confiance en cette neutralité qu'il avait si mal gardée. Quand Bignon fut appelé auprès de Napoléon, l'électeur lui remit une lettre où il recommandait à la clémence impériale l'un de ses gendres, le prince d'Anhalt-Bernburg; croyait-il vraiment n'avoir rien à craindre pour lui-même? Son illusion ne fut pas de longue durée, et le 31 octobre il reçut une réponse foudroyante. A la réception même de cette « terrible note, » on apprit que le roi Louis de Hollande était entré dans la Hesse-Cassel par la frontière du nord et le maréchal Mortier, avec 6,000 hommes, par la frontière sud-est. Les instructions de l'empereur à ce dernier, en date du 22 octobre, étaient conçues dans les termes les plus rigoureux. Mortier

devait désarmer toutes les troupes, envoyer prisonniers à Luxembourg tous les officiers au-dessus du grade de lieutenant, arrêter « comme généraux prussiens » l'électeur et le prince électoral, faire abattre leurs armoiries, mettre les scellés sur leurs propriétés, déclarer aux populations qu'ils avaient cessé de régner. « Ordonnez, ajoutait-il, que tout homme qui gardera des armes, après l'ordre de désarmement, sera fusillé. »

Le soir même, l'électeur réunit son conseil. Le conseiller intime von Malsburg, le général de Webern et le référendaire intime Schmerfeld allèrent au-devant de Mortier pour lui déclarer que leur maître était prêt à accéder à la confédération du Rhin. Le maréchal répondit que la politique n'était point son affaire, et il continua sa marche sur Cassel. L'électeur se décida dès lors à réserver sa précieuse personne pour des temps meilleurs. Revêtu pour la première fois peut-être d'habits civils, accompagné de son fils, il essaya de sortir par la porte de Leipzig, puis par la porte du nord, qu'il trouva occupées par les avant-gardes françaises; il finit par gagner celle de Cologne, d'où il s'enfuit dans la principauté de Waldeck, puis en Danemark, pour tâcher de négocier d'un lieu sûr avec Napoléon.

Cependant, si l'on voulait épargner au pays d'être « le théâtre des désastres de la guerre, » les ministres électoraux n'avaient que le temps de signer l'ordre de désarmement. Les Français firent leur entrée dans Cassel le 1er novembre à neuf heures du matin, les Hollandais dans l'après-midi. Le maréchal adressa aux habitans une proclamation rassurante pour leurs intérêts privés, fort peu pour leur dynastie; l'impression de cette soudaine conquête fut profonde. Les campagnes et les petites villes, absolument dévouées à l'électeur, éprouvèrent la plus vive douleur; pourtant la population de Cassel, qui, connaissant mieux son maître, le jugeait plus sévèrement, se montra plus calme. Les troupes étaient indignées d'être ainsi contraintes à poser les armes sans même avoir combattu. Plusieurs officiers entrèrent, de dépit, au service de Napoléon. C'est ainsi que l'ingénieur Eckemeyer, en 1792, était passé sans transition du service de l'électeur-archevêque de Mayence à celui de la république française.

L'électrice Wilhelmine-Caroline de Danemark resta encore assez longtemps à Cassel; à la fin, elle dut s'en éloigner sur l'ordre de Napoléon, et se retira chez son gendre, le duc de Saxe-Gotha. Quant à la femme du prince électoral, Augusta, sœur du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, Napoléon tint à honneur de lui témoigner la plus grande courtoisie à un moment où il était si peu courtois pour les reines malheureuses; mais de cette générosité il fit trop d'étalage dans les bulletins qu'il adressait à la grande armée. « ...Dans le palais qu'habite l'empereur à Berlin se trouve la sœur du roi de

Prusse, princesse électorale de Hesse-Cassel. Cette princesse est en couches. L'empereur a ordonné à son grand-maréchal du palais de veiller à ce qu'elle ne fût pas incommodée par les bruits du quartier-général... » On trouve dans sa *Correspondance* plusieurs lettres de consolation adressées à cette princesse, si cruellement frappée dans la fortune de son frère et dans celle de son beau-père et de son mari. « Je désire, lui écrit-il, trouver des occasions plus réelles de donner à votre altesse des preuves de l'estime que j'ai pour elle (1). » Il lui accorda, sur les dépouilles de la Prusse et de la Hesse, une pension de 50,000 thalers, dont elle employa d'ailleurs la plus grande partie à lui susciter des ennemis. Il ordonna de laisser au frère de l'électeur « la jouissance absolue des biens patrimoniaux qui lui appartiennent; » mais, suivant une règle invariable, il le fit éloigner du pays.

Napoléon ne semble pas avoir été décidé tout d'abord sur ce qu'il ferait de la Hesse-Cassel. Elle n'avait pas été comprise dans le décret du 23 octobre qui frappait Brunswick et Orange. Dans l'intérêt de la France et même de la politique impériale, il valait mieux peut-être avoir à Cassel un prince subordonné bien qu'agrandi, roi par la grâce de Napoléon, que d'y fonder une nouvelle et éphémère dynastie napoléonienne. Deux plénipotentiaires de l'électeur, le baron de Malsburg et le général Lepel, vinrent négocier à Berlin le rétablissement de leur maître. Talleyrand les renvoyait à Berthier sous prétexte que la question hessoise était une affaire militaire, Berthier à Talleyrand, attendu que l'affaire était essentiellement politique. Pendant ce temps, l'empereur avait un entretien avec Bignon et Duroc sur les propositions de l'électeur. Guillaume offrait d'accéder à la confédération du Rhin, de laisser aux Français ses places fortes, Rinteln, Marburg, Hanau, de fournir 12,000 hommes contre son alliée la Prusse, et, chose plus singulière chez un avare, de payer une forte contribution de guerre. Ces 12,000 hommes eussent été plus utiles sans doute entre les mains de leur prince naturel qu'entre celles du roi Jérôme. L'empereur réfléchit quelque temps, fit beaucoup de questions à Bignon sur ces troupes, sur les qualités de l'électeur, son esprit d'ordre, sa fermeté, son économie, qui en faisaient tout l'opposé de son frère Jérôme. « Il parla pendant quelque temps, dit Bignon, de manière à me donner l'*espoir* qu'il allait accepter les propositions de l'électeur lorsque, s'interrompant tout à coup et changeant brusquement de ton, il me dit : « Bah!... Brunswick, Nassau, Cassel, tous ces princes-là sont essentiellement anglais; ils ne seront jamais nos amis. » Deux jours après (4 novembre 1806) paraissait l'arrêt du destin dans le vingt-septième

(1) Lettres des 9, 24 novembre 1806, et 10 janvier 1807.

bulletin de la grande armée; on y voyait la série des griefs impériaux contre l'électeur.

« Il paiera cette frénésie de la perte de ses états. Il n'y a pas en Allemagne une maison qui ait été plus constamment ennemie de la France. Depuis bien des années, elle vendait le sang de ses sujets à l'Angleterre pour nous faire la guerre dans les deux mondes, et c'est à ce trafic de troupes que ce prince doit les trésors qu'il a amassés, dont une partie est enfermée à Magdeburg et une autre a été transportée à l'étranger. Cette sordide avarice a entraîné la catastrophe de sa maison, dont l'existence sur nos frontières est incompatible avec la sûreté de la France... Les peuples de Hesse-Cassel seront plus heureux. Déchargés de ces immenses corvées militaires, ils pourront se livrer paisiblement à la culture de leurs champs; déchargés d'une partie des impôts, ils seront aussi gouvernés par des principes généreux et libéraux, principes qui dirigent l'administration de la France et de ses alliés. »

Les accusations étaient justes, les promesses de dégrèvement un peu suspectes. Quoi qu'il en soit, la maison de Hesse était déchue du trône. Son chef n'avait su ni aider la Prusse, ni se concilier la France, ni garder la neutralité. Il tombait victime de ses propres ruses, de ses convoitises, de ses calculs mercantiles. Les patriotes allemands portèrent sur lui le même jugement que les Français. « Tous les hommes, dit l'historien Schlosser, et vraisemblablement les anges du ciel, se réjouirent quand il perdit argent, terre et sujets pour avoir voulu pêcher aux deux rivages. »

II.

L'impression fut toute différente en Allemagne quand Napoléon détrôna l'antique maison de Brunswick. Le vieux duc Charles-Guillaume-Ferdinand était, avant sa défaite d'Iéna, un des souverains les plus aimés et le général le plus admiré de l'Allemagne. Le duc Charles, son père, avait été un prince magnifique et dépensier qui avait endetté ce petit pays de 11 ou 12 millions de thalers. Le Brunswick eût fait banqueroute, si Charles-Guillaume, prince héritier, n'eût dès lors pris en main l'administration financière. Devenu duc en 1780, il ne mit que onze années à réduire la dette à 4 millions de thalers. Ce résultat parut prodigieux; ses ennemis osèrent l'accuser, en 1792, d'avoir touché de l'argent français. Les subsides mêmes qu'il recevait de l'Angleterre pour des fournitures de soldats eussent à peine suffi à payer les intérêts de la dette. C'était donc l'économie, l'économie seule, qui avait opéré ce miracle, et, ce qui était rare chez un prince allemand, c'était sur sa dépense personnelle qu'il cherchait à épargner; chose plus rare encore, il réduisit

l'armée. Dès 1790, il pouvait déjà soulager ses sujets de presque tous les impôts extraordinaires.

S'il était économe, il n'avait pas la cruelle avarice de son voisin de Hesse-Cassel; il était instruit, vraiment humain. Dans sa jeunesse, il avait voyagé à travers l'Europe, vu Paris, visité Rome avec Winckelmann. Sans avoir de grandes idées économiques, il maintint en bon point l'agriculture et l'industrie. Il perfectionna l'éducation publique. Il avait beaucoup recherché les femmes, et Mirabeau, qui le visita vers 1784, quand le duc avait déjà quarante-neuf ans, nous le dépeint comme « un véritable Alcibiade : il aime les grâces et les voluptés ; mais elles ne prennent jamais sur son travail. » Comme son maître Frédéric II, il tint à gagner l'opinion des Français, fut en correspondance avec Voltaire, et ne manqua pas la visite à Ferney. Il pratiqua aussi la tolérance. « A une époque où les juifs étaient honteusement persécutés en Allemagne, il avait placé dans son conseil d'état un négociant de Brunswick, nommé Jacobson, juif et attaché à sa religion, mais homme vertueux et sincèrement philanthrope, » dit Beugnot. Ce Jacobson joua un rôle assez remarquable sous le royaume de Westphalie. Comme Frédéric II enfin, Charles-Guillaume aimait à ouvrir dans ses états un asile aux proscrits. Lui qui se montra si dur et si défiant contre les émigrés dans la campagne de France, attira cependant dans sa capitale les plus distingués d'entre eux, qu'il avait pu connaître et apprécier dans la société parisienne d'autrefois. « Et apparemment, raconte encore Beugnot dans ses *Mémoires*, il était parvenu, à force de soins délicats, à les guérir de l'impatience du retour, car je les ai retrouvés à Brunswick quand j'ai été en prendre possession pour le roi de Westphalie. » En cela, il se distinguait avantageuseument de Guillaume de Hesse, qui, tout en partageant leurs passions contre la révolution, n'accorda jamais de secours à leur détresse.

Quand Frédéric II n'eût pas été le plus grand homme de guerre de son temps, la tradition de sa famille aurait poussé Charles-Guillaume à faire son éducation et ses débuts dans l'armée prussienne. Frédéric II et son frère Frédéric-Guillaume avaient épousé deux de ses tantes paternelles; sa mère Charlotte était la propre sœur du grand homme; son oncle Ferdinand de Brunswick était son lieutenant favori et l'un des héros de la guerre de sept ans. C'est sous de tels auspices que Charles-Guillaume, n'étant encore que prince héréditaire, fit ses premières armes contre les Français. Il accompagna Frédéric II en Silésie, en Westphalie, fit avec lui la guerre de la succession de Bavière. Le roi de Prusse parle de lui avec éloge dans ses *Mémoires* et lui a consacré un des produits de sa veine poétique, l'*ode au prince héréditaire de Brunswick*. Devenu duc,

il commanda les armées prussiennes, en 1784 contre les républicains de Hollande, en 1792 dans l'invasion de Champagne, en 1793 et 1794 dans les innombrables petits combats du Palatinat bavarois, en 1806 dans la guerre désastreuse contre Napoléon.

Toutefois, on vient de le voir, ce prince, qui combattit si souvent les Français, eut toujours de grandes sympathies pour la France. Dumouriez avait cru pouvoir au début de la première coalition lui faire offrir le commandement des armées révolutionnaires. Jamais il ne sut fermer l'oreille à des propositions pacifiques. Il négocia après Valmy; il fut l'un des conseillers de la paix de Bâle et de la *ligne de démarcation;* en 1805, lorsque Haugwitz revint de Moravie avec les propositions si nouvelles de Napoléon, il conseilla d'accepter le Hanovre et l'alliance française. En 1806, il marchait à regret; comme à Napoléon, cette guerre lui paraissait *impolitique* et funeste. Beaucoup de ses hésitations militaires dans la campagne de Thuringe furent causées, assure-t-on, par la secrète espérance qu'on pourrait encore avoir la paix.

On peut trouver bien rigoureuse la conduite de Napoléon envers un prince qui après tout pensait comme lui sur cette même guerre dont il tombait victime. Tout ce qu'on peut reprocher à Brunswick, c'est de n'avoir point usé assez énergiquement des droits que lui donnaient sur la cour de Prusse sa situation de prince souverain, son expérience militaire, ses longs services, son glorieux passé, son dévoûment éprouvé pour les Hohenzollern. Il excita tout d'abord la colère de Napoléon par cette « lettre très mauvaise, écrite dans le sens de l'exaltation patriotique allemande, » qu'il avait adressée au roi de Wurtemberg à l'ouverture des hostilités, et que celui-ci n'avait pas manqué de livrer à l'empereur (1). Napoléon lui reprochait encore d'avoir « méconnu jusqu'aux lois du sang en armant un fils contre son père (2), » allusion à l'accueil que le prince Paul de Wurtemberg avait trouvé auprès de lui.

On l'emporta du champ de bataille d'Auerstaedt mortellement blessé d'un coup de feu qui lui avait ravi l'usage des deux yeux; il montra autant de courage dans les souffrances qu'il avait montré d'intrépidité dans le combat. « J'en resterai aveugle, disait-il au chirurgien; eh bien! cela n'ira pas trop mal à mon âge. » Quand il fut transporté à son château de Brunswick, son ministre Wolfradt le supplia de ne pas s'arrêter, les Français arriveraient dans les vingt-quatre heures; le ministre avait pu pressentir à certains indices, à certaines expressions des bulletins napoléoniens, qu'il n'y avait pas de ménagemens à attendre. Le duc, plus confiant

(1) *Correspondance de Napoléon Ier,* lettre à Talleyrand, 5 octobre 1806.
(2) Seizième bulletin de la grande armée.

ou moins bien informé, se refusait à partir. « Je connais les Français mieux que vous, disait-il, et il y a longtemps! Ils auront du respect pour un vieux général blessé sur le champ de bataille. Les officiers donneront le bal et iront à la comédie, les soldats caresseront un peu nos filles. Soignez les logemens, et que rien ne leur manque. Je suis assuré qu'il y a un courrier de l'empereur en route pour savoir de mes nouvelles (1). » Pauvre vieil ennemi de la France, son adversaire malgré lui! pauvre *prince de la Paix*, comme l'appelaient les hobereaux du parti de la guerre! sa confiance fut trompée. Napoléon devait se conduire à son égard comme eussent agi vis-à-vis de lui les frénétiques de la cour de Prusse, s'il eût été vaincu, blessé et prisonnier. Wolfradt, sur de nouveaux avis, paraît-il, revint à la charge sur la nécessité d'un prompt départ. Il lui fit craindre que sa présence à Brunswick ne servît de prétexte pour aggraver les rigueurs de l'occupation militaire. Alors seulement il céda et consentit à être transporté ailleurs. « Je me sens trop faible, dit-il, et je ne supporterai pas le voyage bien loin; mais, si ma présence ici doit ajouter au malheur de mes sujets, il faut quitter la place, et je ne balance plus. » Il fut installé à Ottensee, près d'Altona. « On vit un prince souverain, raconte Bourrienne dans ses *Mémoires*, jouissant à tort ou à raison d'une grande réputation militaire, naguère puissant et tranquille dans sa capitale, maintenant battu et blessé à mort, faisant son entrée dans Altona sur un misérable brancard porté par dix hommes, sans officiers, sans domestiques, escorté par une foule d'enfans et de vagabonds qui le pressaient par curiosité, déposé dans une mauvaise auberge et tellement abattu par la fatigue et la douleur de ses yeux que le lendemain de son arrivée le bruit de sa mort était général. » Il mourut en effet le 10 novembre 1806, âgé de soixante-seize ans, dans la vingt-sixième année de son règne.

Déjà le quinzième bulletin de la grande armée avait laissé entrevoir des dispositions peu bienveillantes pour le vaincu d'Auerstaedt. On y avait parlé de ce « duc de Brunswick, homme connu pour être sans volonté et sans caractère, » qui s'était laissé « enrôler dans le parti de la guerre, » et qui avait signé le mémoire belliqueux composé par le général Schmettau et présenté au roi par la reine, allusion pleine d'inexactitudes à la démarche des princes auprès du roi le 2 septembre 1806 pour obtenir le renvoi de Beyme et Lombard. En revanche, Napoléon parlait avec une émotion affectée du « respectable feld-maréchal Mœllendorf. » Pourquoi cette différence entre les deux frères d'armes? Ne pouvait-on accu-

(1) *Mémoires* du comte Beugnot.

ser Napoléon de chercher, par ses déclamations contre Brunswick, à se créer un droit à le dépouiller? Le seizième bulletin (23 octobre 1806) fut l'explosion de l'orage. Le malheureux duc avait envoyé à l'empereur son maréchal du palais pour lui recommander ses états. « L'empereur lui a dit : — Si je faisais démolir la ville de Brunswick et si je n'y laissais pas pierre sur pierre, que dirait votre prince? La loi du talion ne me permet-elle pas de faire à Brunswick ce qu'il voulait faire dans *ma capitale?..* » Et parmi trois pages de développemens semblables : « — Dites au général Brunswick, concluait le bulletin, qu'il sera traité avec tous les égards dus à un officier prussien, mais que je ne puis reconnaître dans un général prussien un souverain... » S'il était juste de ne traiter *le général Brunswick* que comme un feld-maréchal prussien, si son attitude pendant cette guerre justifiait l'occupation de ses états, à quoi bon ce débordement d'éloquence révolutionnaire et soldatesque? Napoléon pouvait-il ignorer qu'en 1806, pas plus qu'en 1792, Brunswick n'avait été « le premier à courir aux armes? » Ne savait-il pas que le fameux manifeste n'était point l'œuvre de Brunswick, que sa signature avait été surprise, et que la célèbre phrase sur la subversion de Paris avait même excité son indignation (1)? Si on pouvait lui reprocher beaucoup de faiblesse, pouvait-on lui faire un crime de n'avoir pas tenu à la reine de Prusse le langage peu courtois que lui conseillait et que se permettait Napoléon : « Femmes, retournez à vos fuseaux et rentrez dans l'intérieur de vos ménages?.. »

La colère de Napoléon contre la maison de Brunswick s'exhalait en toute occasion. « Vous voyez ce que j'ai fait du duc de Brunswick, disait-il au chancelier du duc de Weimar. Je veux renvoyer ces Welfs dans les marécages italiens d'où ils sont sortis. Je veux les fouler et les anéantir... comme ce chapeau,... et qu'on ne se souvienne plus d'eux en Allemagne (2). » Le décret du 23 octobre, daté de Wittemberg, ne laissa plus aucun doute sur les intentions de l'empereur. Ordre était donné d'occuper les états de Brunswick et d'Orange, de désarmer le pays, d'envoyer les troupes prisonnières en France. « Déclaration sera faite que ces pays ne doivent plus rentrer dans la possession desdits princes. »

Trois jours avant la mort du duc de Brunswick, son quatrième fils Frédéric-Guillaume, héritier du duché d'OEls en Silésie (3), capitulait à Ratkau avec Blücher, le duc de Weimar, Scharnhorst,

(1) Voyez Sybel, *Geschichte der Revolutionszeit*, et surtout les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état.*

(2) F. von Müller, *Erinnerungen.*

(3) Depuis la mort de son oncle en 1805.

York de Wartenburg et les derniers soldats prussiens échappés d'Iéna. Le 7 novembre, il était prisonnier de Napoléon; le 10, il était duc de Brunswick par la mort de son père, duc sans duché. Il crut devoir à ce moment quitter le service de la Prusse, où il avait en quelque sorte grandi, où il avait successivement conquis tous ses grades, et vécut paisiblement à Bruchsal, près de Carlsruhe, chez le grand-duc de Bade, dont il avait épousé la fille Marie-Élisabeth. Il y perdit sa femme. Alors, plein de haine contre Napoléon, qu'il regardait comme le destructeur de sa maison, comme l'auteur de ses malheurs publics et privés, il fit en 1808 un voyage secret, sous un déguisement, dans ses états de Brunswick pour y visiter ses adhérens. Il devait y reparaître en 1809 les armes à la main.

Les trois frères aînés, Charles, George et Auguste n'étaient pas de la même trempe. L'aîné mourut deux mois avant son père; les deux autres, faibles de corps et d'esprit, laissèrent passer au duc d'OEls tous leurs droits sur un trône qui était à reconquérir. Le 1er janvier 1808, George écrivit au roi Jérôme une lettre humble et résignée jusqu'à l'adulation pour lui demander l'autorisation de rentrer dans le Brunswick.

« ... Cette grâce de votre majesté me serait d'autant plus précieuse que mon expatriation m'est rendue plus pénible encore par le malheur que j'ai d'être aveugle depuis plusieurs années, et que mon plus vif désir est de finir mes jours dans ma patrie en simple particulier... J'ai attendu l'*heureux moment de l'arrivée de votre majesté dans ses états* pour *mettre à ses pieds ma respectueuse demande* et pour lui offrir en même temps *mes félicitations sur son avénement au trône* et *mes vœux les plus ardens pour la conservation de sa personne sacrée, ainsi que pour la prospérité de son illustre maison...* (1) »

Napoléon, à qui son frère communiqua cette lettre princière, répondit simplement :

« Je pense que vous ne devez rien répondre à ce prince, puisqu'il n'a pas mis dans sa lettre le mot *sujet,* et que *vous ne devez reconnaître à Brunswick que des sujets.* »

La paix de Tilsit vint consacrer la dépossession des maisons de Hesse, de Brunswick et d'Orange, en stipulant toutefois au profit de leurs chefs une rente viagère. Il n'était pas indifférent, pour bien comprendre les affaires du royaume de Westphalie, de rappeler à quels gouvernemens et à quels souverains succédait le roi Jérôme

(1) *Mémoires et Correspondance du roi Jérôme,* t. III, p. 238.

Bonaparte. L'occupation de la Hesse, de Fulda et du Brunswick par Napoléon Ier était une mesure commandée par l'attitude toute prussienne de leurs souverains et par le devoir d'assurer la sécurité de l'armée française. En était-il de même de la conquête de ces pays? Ce que les Hessois et les Brunswickois ont pu gagner à cette conquête et ce que la puissance réelle de la France a pu y perdre, la suite de cette histoire nous l'apprendra. Au point de vue du droit des gens, elle doit être blâmée. Il était trop visible que Napoléon y avait cherché moins la punition de souverains tyranniques, imprudens ou perfides que le profit de « sa maison. » Les historiens prussiens, qui ont tant déclamé contre la spoliation de la maison de Hesse par Napoléon, doivent, après les événemens d'il y a six ans, rentrer en eux-mêmes et s'attrister avec nous que le respect des petites puissances ait fait si peu de progrès de 1806 à 1866. Qui donc a le droit aujourd'hui en Prusse de jeter la pierre à Napoléon Ier?

III.

Le nouvel état élevé sur toutes ces ruines portait un de ces noms comme l'empereur aimait à en évoquer de la poussière de l'antiquité et du moyen âge : le *royaume de Westphalie*. Il se composait : 1° des états du duc de Brunswick, y compris le duché de Wolfenbüttel, les comtés de Rheinstein et de Blankenburg; 2° des états de l'électeur de Hesse-Cassel, moins Katzenelbogen, sur le Rhin, et le comté de Hanau, sur le Mein; 3° de l'abbaye de Corvey, une des possessions de la maison d'Orange-Fulda; 4° des pays de Gœttingen, Osnabrück et Grubenhagen, enlevés à l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre; 5° parmi les territoires prussiens qui entrèrent dans le royaume de Westphalie, les uns étaient d'anciennes possessions des Hohenzollern acquises par les guerres, les traités, les héritages, les sécularisations du XVIIe et du XVIIIe siècle, comme l'ancien évêché d'Halberstadt, le comté de Mansfeld, la ville et l'évêché de Magdeburg, et surtout cette Vieille-Marche de Brandenburg, située sur la rive gauche de l'Elbe, et qui avait été autrefois le boulevard de la Germanie et le point de départ de la colonisation allemande dans l'Europe orientale. Les autres étaient de récentes acquisitions de la Prusse lors du *recès germanique* de 1803 : ainsi Paderborn et Hildesheim se souvenaient encore de leurs évêques, Quedlinburg de son abbé, Mülhausen, Nordhausen, Gosslar, de leur liberté municipale, l'Eichsfeld (en Thuringe) de l'électeur ecclésiastique de Mayence. Il y avait une grande différence, au point de vue politique, entre les anciens et les nouveaux pays prussiens. Les pre-

miers étaient restés attachés à la dynastie des Hohenzollern de toute la force des traditions anciennes, de toute l'énergie du patriotisme humilié et blessé; les autres, qui avaient déjà passé en tant de mains, ne regrettaient pas plus les Prussiens que leurs anciens maîtres, et devaient se plier facilement à la domination napoléonienne. Venaient enfin : 6° le comté de Stolberg, fief de la Prusse, et le comté de Rietberg, fief de Hesse-Cassel; 7° les territoires saxons situés entre Erfurt et l'Eichsfeld. Peu de temps après, Napoléon y ajouta d'autres parties du comté de Henneberg, de la principauté de Corvey, et en 1808 la partie saxonne du comté de Mansfeld. Nous ne parlons pas ici des remaniemens territoriaux de 1810 et 1811.

Le royaume de Westphalie en 1808 comprenait plus de 1,900 lieues carrées et 2 millions d'habitans. Il se trouvait dans une situation des plus avantageuses : au nord, à l'ouest et au sud, il confinait partout aux états de la confédération du Rhin; à l'est, où il avoisinait un état hostile ou suspect, le royaume de Prusse, il pouvait opposer la frontière de l'Elbe et l'importante forteresse de Madgeburg. Jérôme se plaignait seulement de quelques enclaves appartenant à des princes « confédérés, » qui venaient rompre la continuité de ses états. Ainsi le pays de Smalkade se trouvait séparé du reste de la monarchie par le duché de Saxe-Meiningen; ainsi, dans la partie septentrionale du royaume, subsistaient la principauté de Calenberg et le comté de la Lippe, etc.

Chose étrange, le pays que Napoléon avait choisi pour y faire son expérience de greffe française sur souche allemande était précisément celui où le sang germanique passe pour être le plus pur, où les traditions de la vieille Allemagne sont les plus vivantes. Partout se dressaient devant la royauté étrangère de glorieux et terribles souvenirs nationaux. On ne pouvait prononcer le nom d'une des préfectures du roi Jérôme sans réveiller un monde de traditions ou de légendes (1). Ici était cette forêt de Teuteberg, qui avait vu le désastre de Varus et les larmes de Germanicus; là, ces fameux champs de bataille des guerres carolingiennes : le Sünthal, où les Saxons avaient exterminé une armée franque; le Weser, que Charlemagne avait rougi du sang des vaincus décapités; Paderborn, où, décimés par le glaive du conquérant, ils étaient venus demander la paix et le baptême. Corvey rappelait les hardis missionnaires qui s'étaient aventurés dans la solitude des forêts germaniques pour y bâtir la première chapelle et le premier cloître; Osnabrück, Halber-

(1) Voyez sur ces vieux souvenirs une lettre insérée dans le *Moniteur westphalien* du 8 mars 1808.

stadt, Hildesheim, les belliqueux évêques, armés de la crosse et du sabre, qui avaient imposé aux Saxons, sous peine de mort, la dîme et l'abstinence du vendredi. En revanche, c'était dans les profondes vallées du Harz, sur le sinistre plateau de Brocken, que s'étaient réfugiés les dieux de la Teutonie, anathématisés par l'église. Quedlinburg avait été bâti par Henri l'Oiseleur pour tenir en respect les Slaves et les Hongrois. Magdeburg avait été la citadelle de Henri le Superbe et de Henri le Lion dans leurs éternelles campagnes contre les Obotrites et les Wendes. Si dans les turbulens et belliqueux Hessois revivaient ces rudes *Catti* de Tacite, qui déjà dans la Germanie ancienne donnaient l'exemple de la discipline militaire, traitaient la guerre comme un art, portaient des anneaux de fer en signe d'*emprise* et ne se rasaient qu'après avoir tué un ennemi, le Brunswick à son tour rappelait ces orgueilleux Welfs, qui avaient reculé à l'orient les frontières de l'Allemagne et disputé l'empire aux Barberousses. Ce royaume de Jérôme, berceau de l'antique Germanie, noyau du saint-empire allemand, avait été aussi le centre de la réforme, le champ de bataille entre l'Autriche et les princes de Hesse et de Saxe, entre Charles-Quint et Philippe le Magnanime, entre Rome et Luther. A Smalkade, les protestans s'étaient confédérés contre la maison de Habsbourg; à Mülhausen, les paysans insurgés avaient été massacrés par les seigneurs; Magdeburg se souvenait de sa belle résistance au vainqueur de François Ier et des épouvantables cruautés de Tilly; — de Mansfeld, de Brunswick, étaient sortis ce terrible Ernest qui, avec une poignée d'aventuriers, tint en échec la fortune de Ferdinand II, et cet indomptable Christian qui avait inscrit sur ses étendards « ami de Dieu, ennemi des prêtres. »

Et, par un étrange caprice de la fortune, c'était un Français, du pays le moins germanique de France, de l'île de Corse, c'était le fils d'un avocat d'Ajaccio qui venait asseoir son trône sur la terre des Arminius et des Witikind, qui succédait aux princes des Cattes et des Chérusques, aux empereurs saliques et aux empereurs saxons, aux Welfs et aux Hohenzollern, aux abbés et aux évêques-princes, aux comtes d'empire et aux magistrats des villes libres. C'était lui qui recueillait le fruit des conquêtes de Charlemagne, des prédications des missionnaires chrétiens, de la courageuse résistance des landgraves luthériens. C'était pour lui que Henri le Lion et Henri l'Oiseleur avaient bâti ces forteresses. A cette même frontière de l'Elbe, c'était lui qui était chargé, sous un nouvel empereur d'Occident, de défendre l'Allemagne des Ottons contre les Prussiens, héritiers des Slaves, et les Autrichiens, successeurs des Hongrois.

ALFRED RAMBAUD.

LA

REINE DU RÉGIMENT

The Queen of the regiment, by Katharine King, 3 vol. Hurst and Blackett. London 1872 (1).

I.

Gérald Anstruther était entré extrêmement jeune au service militaire. Il avait rejoint depuis quelques semaines à peine son régiment, le 16e dragons, qui était alors en garnison aux Indes, lorsqu'un de ses camarades, nommé Guy Levestone, perdit sa jeune femme.

Quinze jours après l'enterrement, Anstruther se présenta chez Levestone pour lui faire sa visite de condoléance. Levestone le reçut, comme il recevait tout le monde, d'un air distrait et indifférent; il lui adressa quelques paroles décousues, et reprit son occupation, qui consistait à réparer un jouet brisé. Debout devant lui, une petite fille aux longs cheveux bouclés suivait ses mouvemens avec des yeux brillans d'impatience. — Levestone, dit Anstruther, voulez-vous me permettre d'essayer?

Guy se confessa entièrement incapable de mener à bien cette difficile entreprise, et passa le joujou à Anstruther. Bientôt la voiture et son cheval furent remis, dûment réparés, aux mains de leur propriétaire ravie, qui, levant ses yeux noirs sur le jeune homme, lui dit avec un grand sérieux et beaucoup d'assurance :

(1) Le roman dont nous allons essayer de donner une idée aux lecteurs de la *Revue* vient d'obtenir un légitime succès en Angleterre. Au milieu de cette foule de productions que chaque mois voit éclore chez nos voisins et dont l'insignifiance est souvent le moindre défaut, *The Queen of the regiment* se recommande par la fraîcheur des sentimens et la sincérité de l'émotion.

— C'est très bien. Merci. Comment vous appelez-vous? Moi, je m'appelle bébé Cécile.

— Et moi, je m'appelle Gérald Anstruther, répondit-il en la prenant sur ses genoux et en caressant ses cheveux bruns à reflets dorés. Voyons, essayez de répéter mon nom. C'est cela! bravo! Nous serons bons amis, n'est-ce pas, petite reine?

— Bébé est l'ami de tout le monde, dit l'enfant d'un air digne en remuant gravement la tête. Pourquoi m'appelez-vous comme ça? Je vous ai dit mon nom. Est-ce que vous l'avez oublié? Moi, je n'oublierai pas le vôtre.

— Je vous ai appelée *petite reine* parce que c'est un joli nom, mais je n'ai pas oublié le vôtre. Avez-vous d'autres joujoux à raccommoder?

— Oh! oui, cria-t-elle joyeusement en se laissant glisser à bas de ses genoux. Papa, je veux faire raccommoder ma poupée à *Gervald*, n'est-ce pas? Vous savez que ce matin vous avez essayé, et que vous n'avez pas pu.

Levestone sourit faiblement et regarda Anstruther. — Est-ce que la petite vous ennuie? Vous voyez qu'elle est vite devenue familière. Cécile, il faut dire : Monsieur Anstruther.

— C'est trop difficile à dire. Ce monsieur est très gentil; s'il raccommode ma poupée, je l'appellerai toujours *Gervald*. Voulez-vous me la raccommoder?

— Oui, apportez-la-moi. Levestone, laissez-la m'appeler comme elle voudra. Elle est si mignonne que je veux devenir son ami.

— Elle abusera bientôt de votre complaisance.

L'enfant revint, traînant par la tête une poupée borgne et chauve dont la jambe droite laissait échapper un flot de son. Elle la présenta avec orgueil à Anstruther, et, après la lui avoir fait admirer, elle la posa sur ses genoux et lui fit voir le trou qui demandait une réparation. — Ah! ah! fit le jeune homme, le cas est grave; il me faudrait une aiguille et du fil. Allez en demander à votre bonne, bébé. Je me charge de guérir cette belle dame.

L'aiguille fut apportée, et, de l'air le plus sérieux et le plus important, notre brillant officier, qui aurait certainement été beaucoup plus à son aise sur un champ de manœuvres, concentra toutes ses facultés sur l'opération délicate qu'il avait entreprise.

Levestone le regardait faire avec intérêt. — Quel bon garçon vous êtes! s'écria-t-il, avec plus d'animation qu'il n'en avait encore manifesté depuis la mort de sa femme, au moment où Anstruther tendit la poupée guérie à l'enfant transportée de joie. Vous allez faire tort à Archer, le maréchal-des-logis; jusqu'à présent, Cécile était persuadée que personne au monde ne raccommodait les joujoux aussi bien qu'Archer.

— Papa, j'aime beaucoup Archer; il est très gentil, seulement quelquefois il est de mauvaise humeur, et alors il gronde les autres, et bébé a peur. Gervald, est-ce que vous êtes aussi de mauvaise humeur? — Elle était appuyée sur ses genoux, et elle le regardait de ses yeux curieux.

Anstruther se mit à rire; Levestone les observait et souriait presque. — Je suis souvent de mauvaise humeur avec les vilains hommes, mais jamais avec les bonnes petites filles bien sages. Ainsi, petite reine, vous n'avez qu'à être toujours sage, et je serai toujours de bonne humeur avec vous.

— Oh! bébé est toujours sage, répondit Cécile en secouant la tête d'un air de satisfaction; mais, quand ma bonne est méchante, elle dit toujours que c'est moi.

— Je comprends, dit Anstruther en riant. Eh bien! je tâcherai de ne pas être méchant, et nous nous arrangerons très bien ensemble. Si vous voulez venir avec moi, je vous mettrai sur mon cheval.

Anstruther et Cécile devinrent de grands amis, et Levestone, qui aimait qu'on s'occupât de sa fille, ne tarda pas à préférer la société de ce jeune homme à celle de ses plus anciens camarades. Du reste, Gérald n'était pas seul à gâter Cécile. La petite reine, comme on l'appelait maintenant, était le jouet du régiment, dont tous les officiers, à commencer par le colonel Meredith, étaient absolument à ses ordres. Elle abusait un peu de son empire, il faut en convenir, mais elle tyrannisait ses sujets si gentiment qu'aucun d'eux n'avait envie de se révolter. Loin de là, celui sur lequel elle jetait son dévolu pour la promener sur le cou de son cheval se considérait comme ayant reçu une faveur. L'enthousiasme des officiers était encore surpassé par celui des soldats. Grâce à son intimité avec le maréchal-des-logis, Cécile les connaissait presque tous, et en se promenant avec les amis de son père elle les interpellait au passage : — Voilà Millar! bonjour Millar! — Et Millar souriait d'orgueil.

Lorsque l'enfant eut cinq ans, son père pensa qu'il était temps de songer à son éducation. Il se chargea de lui apprendre à lire, difficile entreprise qui ne se trouva pas du goût de Cécile. Un jour, le colonel Meredith, qui était le parrain de l'enfant, étant venu demander à Levestone de lui confier sa fille pour une promenade à cheval, obtint pour réponse que « c'était l'heure de la leçon. »

— Bah! laissez-la donc tranquille, avait répondu le colonel. A son âge, ça n'a pas de bon sens de la faire tant travailler. Vous êtes absurde, mon cher, de la tracasser pour cela.

Ces imprudentes paroles ne furent pas perdues. A la première difficulté, ou plutôt à ce qu'elle estima comme une difficulté, Cécile

s'arrêta court. — Papa, c'est trop difficile ; je ne peux pas apprendre ça. D'ailleurs le colonel a dit que ça n'avait pas de bon sens de me faire tant travailler.

— Ma chère enfant, dit Levestone d'un ton ferme, quoiqu'au fond il eût le sentiment qu'en cas de lutte ce ne serait pas lui qui l'emporterait, ma chère enfant, il faut faire ce que je vous dis. Voyons, ma chérie, un petit effort; si vous apprenez bien votre leçon, je vous emmènerai faire une grande promenade à cheval. Tenez, Sultan vous attend.

Il essayait vainement de la séduire, Cécile resta incorruptible. Forte de l'appui du colonel, elle était décidée à tenir tête à son père et à livrer bataille. — Papa, je vous dis que je ne peux pas... D'abord, mon parrain a dit que ça n'avait pas de bon sens. Vous êtes un méchant... je ne veux pas... vilain livre... méchant livre... continua-t-elle en jetant son alphabet à terre et en le piétinant.

Pendant que son père consterné se demandait ce qu'il allait faire, le colonel Meredith entra tout à coup. — Eh bien! eh bien! s'écria-t-il en apercevant Cécile, dont le visage échauffé et les cheveux en désordre indiquaient une grande surexcitation; qu'est-ce que cela veut dire? Ça, Cécile, la reine du régiment? fi donc! nous ne connaissons pas cette petite fille-là!

— Mon parrain, répondit-elle en se tournant avec empressement vers le colonel, et en donnant un coup de pied méprisant au livre qui gisait sur le plancher, vous avez dit que ça n'avait pas de bon sens, et alors j'ai dit à papa que je ne voulais pas apprendre... et je n'apprendrai pas.

Qui fut stupéfait? Ce fut le colonel. Il regarda Levestone ; celui-ci avait une mine si piteuse que Meredith fut pris d'un fou rire. — C'est votre faute, dit Levestone. Si vous étiez un bon parrain, ces choses-là n'arriveraient pas.

— Et que voulez-vous donc que je fasse? demanda le pauvre colonel, tout interdit de voir que c'était à lui qu'on s'en prenait.

— Que vous lui appreniez les dix commandemens, cela vous regarde; surtout faites-lui bien remarquer le cinquième.

— Je crois que je ferai un triste professeur, mais je veux bien essayer. Je n'ai rien à faire aujourd'hui, nous allons commencer tout de suite.

Effectivement il se mit à l'œuvre. Au début, tout alla parfaitement. Le colonel avait une manière à lui d'enseigner qui amusait l'enfant. C'est au cinquième commandement que les difficultés attendaient le professeur. Cécile déclara qu'elle ne le comprenait pas. Meredith l'expliqua donc à sa façon.

— Mon parrain, vous dites des bêtises, répondit l'impertinente petite créature. Je sais que ce n'est pas du tout comme ça.

— La coquine comprend aussi bien que moi, pensait le colonel, mais elle n'en conviendra pas. Quelle sotte entreprise j'ai faite là! Allons, voilà Anstruther qui entre! il ne me manquait plus que cela! Il va s'asseoir et nous écouter, et, si je me trompe ou que la petite me dise des impertinences, il rira de son air tranquille qui est si agaçant. Comment faire? si je lui dis de s'en aller, il ira raconter à tout le régiment qu'il m'a intimidé.

Dans sa détresse, le colonel trouva un expédient admirable. — Cécile, apprenez-moi ça par cœur. Si vous récitez bien, et si vous me promettez de ne plus désobéir à votre papa, je vous donnerai des mangues. Vous verrez comme elles sont grosses, vous n'en avez jamais vu de si belles.

— Colonel, cria Anstruther de la porte, c'est ce qui s'appelle de la corruption. Apprenez-lui qu'il faut faire son devoir parce que c'est le devoir, et non en vue d'une récompense. Avec votre système, vous en ferez une femme capricieuse, uniquement préoccupée de son plaisir.

— Mon garçon, dit impatiemment le colonel, vous avez raison. Je ne suis pas de force; je l'abandonne à son père, nous verrons comment il s'en tirera.

Levestone ne s'en tira pas aussi mal qu'on l'aurait pu craindre. Cécile, qui avait un cœur excellent et une facilité extraordinaire, finit par se soumettre à l'autorité paternelle, et fit de rapides progrès. Bientôt elle abusa de sa science pour faire subir des examens aux enfans de troupe.

Les années se passèrent; l'enfant devint jeune fille.

A seize ans, miss Levestone était aussi entreprenante que ses amis les sous-lieutenans. Elle tenait tête aux plus hardis cavaliers et aux meilleurs joueurs de billard. Intime avec tous les officiers, elle les considérait comme ses camarades, les traitant en conséquence, et il en résultait une absence complète de coquetterie vraiment extraordinaire chez une aussi jolie fille. Vivant exclusivement dans la société des hommes, il n'est pas étonnant que Cécile se fût accoutumée à envisager les choses à un point de vue masculin. Son esprit avait pris un certain tour viril qui n'excluait pas une douceur et une délicatesse de sentiment toutes féminines, de même que la franchise et le naturel des manières ne nuisaient en rien chez elle à la grâce et à la réserve. Elle connaissait à fond le code compliqué des convenances sociales, et elle le respectait. Les officiers l'adoraient, et la prenaient volontiers pour confidente dans les conjonctures difficiles, — soit dit en passant, la reine faisait preuve dans ces circonstances d'un grand bon sens, et il était rare qu'on ne se trouvât pas bien d'avoir suivi ses conseils; — ils passaient leur vie à lui organiser des parties de plaisir, mais il s'exhalait de cette pe-

tite personne pétulante et malicieuse un tel parfum d'innocence et d'honnêteté, qu'elle n'inspirait pas moins de respect que d'affection, et que le plus écervelé des étourneaux qui l'entouraient perpétuellement ne se serait jamais permis en sa présence une parole hasardée. On savait que la plus légère offense aurait pour résultat de faire exclure le coupable de l'intimité de Cécile, et plus d'un s'éprit follement de cette beauté radieuse qui dissimula soigneusement ses sentimens dans la crainte d'être banni du *petit lever* de la reine.

On appelait le *lever de la reine* un thé que miss Levestone donnait chaque jour à cinq heures, et qui était suivi très assidûment par tout l'état-major du 16e dragons. Il peut sembler étonnant au premier abord que la bonne harmonie subsistât dans une cour si nombreuse. Ce miracle venait de ce que Cécile, ayant pris tout à fait au sérieux son rôle de souveraine, avait accepté les devoirs comme les priviléges de sa position. Tous les dragons du régiment étaient ses très humbles sujets, et il ne lui venait même pas à l'esprit qu'on pût résister à un de ses décrets; en échange de leur soumission, elle estimait qu'elle leur devait une impartiale répartition de ses faveurs, et elle s'était fait une loi de ne jamais témoigner de préférence à un de ses courtisans au détriment des autres. Elle distribuait donc à la ronde ses brillans sourires, tenant la balance si égale que personne n'avait le droit de se prétendre moins bien traité que son voisin. L'heureuse ignorance de Cécile lui rendait l'équité facile. Elle était arrivée à l'âge de seize ans sans savoir ce que c'est que l'amour, et, incapable de lire dans son cœur, elle croyait de très bonne foi aimer tous ses camarades de la même manière. Elle ne se doutait pas que ce qu'elle ressentait pour son vieil ami Gérald n'était pas du tout la même chose que ce qu'elle éprouvait pour son parrain le colonel. Peut-être Anstruther s'en serait-il douté avant elle, s'il avait eu la libre disposition de ses facultés; mais il était passionnément amoureux et passionnément jaloux pardessus le marché, et, au lieu de jouir en paix des sourires qui lui revenaient, il passait son temps à maugréer de ce que les autres en avaient aussi leur part, sans s'apercevoir que les siens avaient une douceur particulière.

Un accident de chasse, à la suite duquel Anstruther demeura plusieurs semaines cloué sur son lit, aurait dû lui ouvrir les yeux, car en cette occasion Cécile s'était jetée au-devant d'un sanglier, pour sauver son ami, avec une hardiesse surprenante de la part d'une jeune fille. Soit défiance naturelle aux amoureux, soit excès de modestie, Gérald ne tira de cette aventure aucune induction favorable. Il employa son temps de réclusion à se tourmenter ingénieusement. Tantôt il se représentait Cécile prêtant une oreille complaisante aux sots propos de quelque écervelé; tantôt il repassait dans son

esprit les histoires des méchantes langues de l'endroit, et, à force de les retourner dans sa tête, il arrivait à leur donner une importance dont ceux qui les avaient inventées auraient été eux-mêmes surpris. La petite reine, dont la vie était une fête perpétuelle, et qui ne rencontrait autour d'elle que sympathie et indulgence, se préoccupait peu des commérages ; elle s'inquiétait uniquement de ce que pouvait en penser son ami Gérald. Elle ne l'avait pas revu depuis son accident, et elle songeait beaucoup à lui, beaucoup plus que la prudence ne l'exigeait.

Le 16e dragons avait reçu l'ordre d'embarquer pour l'Angleterre. Sur la demande de leur reine, les officiers organisèrent un grand pique-nique d'adieu, auquel fut conviée toute la société de***. Cécile aurait désiré qu'on pût retarder assez la fête pour permettre à Anstruther d'y prendre part. Le docteur ayant déclaré péremptoirement que son patient ne bougerait de sa chambre avant le jour de l'embarquement, force fut de se résigner. On prit jour, et on se donna rendez-vous à un vieux temple en ruines situé dans les environs de ***.

Une longue file d'équipages se dirigeait vers le temple de Poonach. La voiture qui contenait Levestone et sa fille était conduite par un jeune officier nouvellement arrivé au régiment, Hedworth Villars. Villars était affligé de ridicules qui, au premier abord, quand on ne le connaissait pas, le faisaient juger défavorablement. Il était très fier de sa personne, et en particulier de ses pieds et de ses mains; on l'accusait même de porter deux paires de gants superposées pour préserver la blancheur de sa peau. Persuadé qu'il était le point de mire de toutes les demoiselles à marier, il se plaignait des persécutions des mamans avec une fatuité naïve. Du reste, il était dédaigneux et difficile comme il convient à un homme qui a fréquenté le grand monde, et lorsqu'en arrivant au 16e dragons il trouva tous les officiers soumis au joug d'une petite fille qui n'avait jamais vu Londres, il prit ses camarades en profonde pitié et ne le leur cacha pas. Au bout d'une semaine ou deux, le jeune Villars était le plus à plaindre du régiment; non-seulement il avait subi comme les autres le charme de la petite reine, mais, n'étant pas accoutumé à ses allures franches et vives, ayant de plus une très haute idée de son propre pouvoir de séduction, il interpréta tout de travers l'accueil cordial qui lui fut fait par Cécile, et il en conçut des espérances qui devaient lui occasionner la première déception de sa vie.

Retournons au pique-nique. Les invités arrivent. Des groupes se forment en attendant le dîner. Le colonel Meredith et Levestone s'asseyent à l'ombre et allument leur cigare; Cécile et Villars se dirigent vers le temple hindou. Ils pénétrèrent au milieu des ruines, admirant les bizarres sculptures des murs délabrés que la vigoureuse

végétation des tropiques menaçait d'ensevelir bientôt sous sa riche verdure. La vue de ces monumens de l'art et de l'orgueil humain tombant en poussière sous l'action du temps inspirait à Cécile des réflexions morales sur la vanité et l'instabilité des choses de ce monde. Elle était disposée à s'abandonner à l'impression mélancolique causée par la scène qu'elle avait sous les yeux. Les jeunes cœurs paisibles aiment ces tristesses factices, dont le charme vient de ce qu'elles sont volontaires.

Les méditations rétrospectives de Cécile ne faisaient nullement le compte de son compagnon. — Laissez, laissez ces vieux Hindous à la poussière et aux toiles d'araignée qui s'accumulent sur eux depuis tant de siècles; venez vous asseoir au bord de ce petit ruisseau qui s'est irrévérencieusement frayé un passage à travers les demeures silencieuses des morts, et dont le babil parle de joie, de jeunesse et d'amour.

Elle leva sur lui ses grands yeux étonnés. — Vous êtes poète, dit-elle. Contez-moi ce que vous dit le ruisseau. Pour moi, je n'entends qu'un murmure incessant dont la monotonie me fatigue.

— Asseyez-vous là; je vous le dirai.

Elle s'assit; Villars se jeta sur l'herbe à ses côtés. — Je vais vous enseigner la langue du ruisseau. A chacun, il murmure un conte différent; cependant il doit vous dire les mêmes choses qu'à moi, car à tout ce qui est jeune il répète une même légende. Il y avait une fois un jeune homme qui aimait une belle jeune fille dont il n'était digne que par la grandeur de son amour. Il portait son image dans son cœur; il avait mis en elle toutes ses espérances; il la respectait, et il l'adorait en même temps. Voilà ce que me dit le ruisseau; mais, continua-t-il avec une teinte de tristesse, mais le ruisseau n'ajoute pas si l'amour profond et sincère a été récompensé, si la beauté a été touchée par le dévoûment, si l'amour a gagné l'amour. Dites-moi, à votre tour, la fin de l'histoire. La fée des eaux fera-t-elle triompher l'amour?

Elle réfléchit quelques instans sans parvenir à comprendre nettement où il voulait en venir. — Écoutez ce que dit la fée des eaux, répondit-elle enfin en levant la main. L'amour ne gagne pas toujours l'amour. La jeune fille n'aimait pas le jeune homme; peut-être n'était-elle pas digne de lui. En tout cas, si elle a été fière et froide, le ruisseau ne dit pas que le jeune homme ait été inconsolable de ses dédains. Tenez, ajouta-t-elle en riant et en désignant du doigt un lilas dont les rameaux inclinés effleuraient la surface des eaux, ce grand lilas est la reine des fées; je vais le punir de vous avoir rendu triste. — Elle ramassa un fragment de bois qu'elle lança à l'arbuste.

Cet enfantillage exaspéra le jeune Villars, qui fut tenté de lui ré-

pondre qu'elle se rendait justice, et qu'elle était en effet froide et fière. Il se leva brusquement, et saisit les mains de Cécile au moment où elle se préparait à jeter un autre morceau de bois au lilas. — Cessez ce jeu! — Son visage était pâle, et ses yeux brillaient de colère. — Vous ne vous débarrasserez pas de moi à si bon marché. Vous m'avez attiré, encouragé, et vous croyez qu'il suffit maintenant de me dire tranquillement : Je ne vous aime pas! Cécile, ma bien-aimée, ne soyez pas si cruelle...

Au moment où il avait pris ses mains, Cécile l'avait regardé avec une stupéfaction mêlée de frayeur. — C'était donc de vous qu'il s'agissait? dit-elle enfin. Je n'avais pas le moins du monde compris. Du reste votre histoire est absurde. Je n'ai pas envie de me marier, et je ne suis amoureuse de personne, pas plus de vous que d'un autre. — La pauvre enfant était de bonne foi.

— Vous ne me ferez pas croire, reprit Villars avec véhémence, que vous ne saviez pas ce que vous faisiez. Vous êtes fausse comme toutes les femmes. Ah! Cécile, ne m'enlevez pas toute espérance.

— Je suis très fâchée, murmura-t-elle; je ne savais pas que je faisais mal; j'étais avec vous comme je suis avec tout le monde. Pardonnez-moi, et soyons amis comme autrefois. Je ne puis vous offrir que mon amitié; vous la refusez? — Elle lui tendait la main qu'il venait de lâcher.

— Non, je n'en veux pas, répondit Villars rudement. Ce qui appartient à tout le monde a peu de prix à mes yeux. Je vous remercie néanmoins de votre offre. Allons-nous retrouver les autres?

Cécile se leva lentement, et ce fut le cœur gros qu'elle rejoignit ses camarades.

Le capitaine Anstruther, que nous avons laissé sur son lit, n'avait pu résister au désir d'assister au pique-nique; à la grande surprise de ses amis et à la grande colère du docteur, il apparut inopinément au milieu de la foule. — Où est notre reine? furent ses premiers mots. Grâce à une obligeante personne, — il va sans dire que c'était une femme, — Anstruther se trouva tout à point derrière un pan de mur à demi ruiné, à quelques pas seulement de l'endroit où Cécile s'était assise, au moment où la jeune fille tendait la main à Villars en disant : — Vous la refusez? — Grâce aussi aux commentaires de la même obligeante personne, le capitaine crut sottement que miss Levestone venait de faire une déclaration à Hedworth, et que celui-ci l'avait repoussée. Même pour un amoureux, c'était trop de crédulité; Gérald y fut pris cependant, et si bien qu'il faillit se trouver mal, et que, lorsque la petite reine, ayant appris son arrivée inattendue, accourut à lui, les yeux brillans de joie, il lui tourna presque le dos. Vainement voulut-elle s'empresser autour d'Anstruther. Lorsqu'elle vint lui apporter à

boire, il repoussa le verre en déclarant d'un ton bourru qu'il « n'aimait pas cela, » et que miss Levestone avait tort de se fatiguer à soigner un malade comme lui.

— C'est la tête qui est malade, grommela le docteur. Comment cet être-là peut-il brutaliser de la sorte cette mignonne enfant? Elle m'apporterait du poison que je le boirais.

La pauvre Cécile, consternée de l'accueil de son vieil ami, le regardait sans bouger, son verre à la main. Anstruther affectait de ne pas s'apercevoir qu'elle fût là. Au bout de quelques instans, la colère et l'orgueil vinrent au secours de la jeune fille, qui jeta le contenu du verre en disant : — Puisque vous n'en voulez pas, je ne vais pas le porter à un autre. — La petite reine s'éloigna, le cœur plein d'une amertume singulière et nouvelle. Ainsi son vieil ami l'abandonnait! Il était probablement humilié de devoir la vie à une femme. Elle se sentait à la fois peinée et blessée, et elle se promit que Gérald ne saurait jamais combien elle était sensible à sa méprisante indifférence.

Cécile rejoignit ses invités; pour la première fois de sa vie, elle fut tentée d'être coquette. Jusqu'à ce jour, elle s'était amusée comme une véritable enfant sans s'apercevoir de l'effet qu'elle produisait. Mûrie tout à coup par le chagrin, elle comprit qu'elle avait du succès, qu'elle était admirée, et que, si *lui* la dédaignait, d'autres la rechercheraient. Ce fut une sorte de soulagement. Heureusement pour elle, les amers reproches du jeune Villars résonnaient encore à son oreille. — Vous m'avez attiré et encouragé, et vous ne m'aimiez pas! — Cécile se jura de ne jamais mériter ce reproche.

A la réflexion, Villars s'aperçut qu'il avait été dur et injuste. Il vint dès le lendemain solliciter son pardon, qui fut accordé aussi simplement qu'il était demandé. A dater de ce jour, la petite reine n'eut pas d'ami plus sincère et plus dévoué que Hedworth. Quant au capitaine Anstruther, il prit vis-à-vis de Cécile un ton froid et cérémonieux qui aurait bien vite rebuté un cœur moins aimant. Elle cherchait anxieusement une occasion de parler en tête-à-tête à son ami, dont la mauvaise humeur ne résisterait pas à une explication franche. Il semblait vraiment que Gérald eût deviné ses intentions, tant il apportait de soin à éviter de se trouver seul avec elle. Il fit si bien que le jour de l'embarquement arriva sans que la petite reine eût réalisé son projet.

II.

Le vaisseau qui portait nos héros était ballotté sur l'Océan indien. Cécile, assise sur le pont, considérait Anstruther, et se disait que la

maladie avait bien changé son ami. La physionomie jadis si ouverte de Gérald avait revêtu une expression dure et froide; autour de la bouche et des tempes s'étaient creusés des plis qui n'existaient pas autrefois. Accoudé sur le bastingage du vaisseau, il suivait des yeux les mouvemens de l'eau avec un regard dont la fixité avait quelque chose d'inquiétant. Cécile, qui l'observait toujours, eut peur. Elle résolut d'aller lui parler. Au mouvement qu'elle fit pour se lever, Anstruther se retourna, et, secouant avec effort la lassitude et l'ennui qui semblaient l'accabler, il s'avança vers la jeune fille en lui demandant si elle avait besoin de quelque chose.

— Non, répliqua-t-elle timidement, je suis toute seule, et je m'ennuie. Asseyez-vous là, voulez-vous? et causons un peu. Il y a si longtemps que nous n'avons bavardé ensemble! pas depuis le jour de votre accident, ajouta-t-elle en désespoir de cause, en lisant sur son visage la répugnance qu'il éprouvait à obéir.

L'allusion produisit son effet. Le capitaine la revit tout à coup exposant ses jours pour le sauver; il fut disposé à la clémence. Cédant enfin à une secrète attraction, il prit le siége qu'elle lui offrait et s'assit. Encouragée par ce premier succès, Cécile continua hardiment : — Gérald, qu'avez-vous donc depuis quelque temps? Je ne vous reconnais plus. Il y a deux mois, je n'aurais pas été obligée de vous prier si fort pour vous décider à causer avec moi.

Cécile n'était plus une enfant, et n'était pas encore une femme; aussi y avait-il de l'enfant et de la femme dans le regard à la fois malicieux et tendre dont elle accompagna ses derniers mots. Prévenu comme l'était Anstruther, il prit mal et la question et le regard. — Il est vrai que depuis quelque temps je vous évite, parce que je ne puis supporter les déplorables habitudes que je vous vois prendre. Vous recueillez à la vérité les sots complimens de quelques faquins infatués de leur personne; mais en retour vous serez blâmée de tous les honnêtes gens.

Cécile rougit beaucoup. Elle sentait profondément l'injustice des reproches qu'on osait lui faire, et elle ne pouvait s'expliquer l'aigreur que le capitaine y mettait. Il y avait entre eux quelque malentendu qu'elle aurait voulu éclaircir. Étaient-ce les assiduités de Villars qui l'offusquaient? — Il finit par lui dire qu'il s'étonnait qu'elle prît le parti d'un homme qui avait refusé l'offre de sa main. — Il est fou, se dit la pauvre fille. A ses allusions, elle devina cependant que la scène du ruisseau avait eu des témoins, et qu'on avait dû lui faire quelque conte absurde. Il eût été bien simple de lui tout dire; mais la petite reine avait ses idées sur l'honneur, et ne se croyait pas permis de trahir le secret d'un homme qui l'avait demandée en mariage. Elle essaya de désabuser Anstruther sans

compromettre Villars, en protestant de son innocence et faisant appel à la confiance que devait inspirer au capitaine toute sa vie passée. Il resta sourd à ses supplications. — Assez! dit-il; à quoi bon me torturer? Vous avez deviné depuis longtemps que je vous aime; mais cela ne vous servira de rien. Oui, j'ai la faiblesse de vous aimer, la faiblesse de ne pouvoir me soustraire à votre fascination : je ne suis pas si crédule que vous le pensez. Aucune explication ne ferait que ce qui est ne soit pas, et je ne veux pas vous pousser à mentir inutilement.

— Vous êtes bien dur! Vous m'avez dit que vous m'aimiez; je peux vous avouer maintenant que je vous aime;... du reste vous le savez aussi bien que moi. Comment n'avez-vous pas assez de confiance pour croire que vous avez pu vous laisser induire en erreur par une phrase mal entendue? Pensez-vous, continua-t-elle fièrement, que je voudrais devoir votre amour à un mensonge?

— Assez! je ne supporterai jamais que personne parle irrespectueusement de vous; je vous défendrai toujours, même lorsque je croirai que vous avez tort; quant à vous estimer comme autrefois, je ne le puis plus. Oh! Cécile, pourquoi m'avez-vous sauvé de la mort, si c'était pour me rendre la vie si amère?

De grosses larmes coulaient lentement sur les joues de la jeune fille. — Capitaine Anstruther, ne parlons plus de ces choses. Je vous ai supplié de m'accorder un peu de justice ou d'affection; cela ne m'arrivera plus. Vous regrettez que je vous aie sauvé la vie. De tels regrets sont rares en vérité, et je n'oublierai jamais que j'ai été assez malheureuse pour provoquer une si grande ingratitude. — Cécile se leva et alla s'enfermer dans sa cabine; assise à terre, elle sanglota amèrement pendant longtemps.

Plusieurs jours se passèrent sans amener de changement dans la position respective de nos personnages. Cécile évitait Anstruther et passait la plus grande partie de son temps avec Villars, ce qui n'était pas fait pour calmer la jalousie du capitaine.

Un soir, une tempête violente éclata. Cécile, qui s'était réfugiée dans sa cabine, entendit frapper à la porte. Elle se leva en chancelant pour ouvrir, et se trouva face à face avec Gérald. La surprise de la jeune fille fut si grande, qu'elle fit un brusque mouvement en arrière. Anstruther, croyant que le roulis du vaisseau lui faisait perdre l'équilibre, passa le bras autour de sa taille pour la soutenir. Le cœur de Cécile battit violemment. Elle ne doutait pas que le navire ne fût perdu, et que Gérald ne fût venu lui dire adieu; elle éprouvait une envie ardente de poser sa tête sur son épaule et de lui dire qu'elle était prête à tout oublier, qu'elle ne regrettait pas la vie, pourvu qu'il la crût innocente. Elle se contint cependant, et elle attendit qu'il parlât.

— Cécile, votre père est aux pompes. Une voie d'eau s'est déclarée, et il est douteux que le bâtiment puisse tenir la mer jusqu'au jour. Comme je ne suis pas de service en ce moment, votre père m'a demandé de venir vous trouver; il m'a aussi demandé de faire, en cas de naufrage, mon possible pour vous sauver. Oh! Cécile, ma Cécile chérie! s'il savait combien cette recommandation était inutile! Quand je pense au sort qui vous menace, ma seule consolation est que, si la vie nous a séparés, la mort du moins nous réunira. Cécile, ma bien-aimée, dites-moi que vous me pardonnez les cruelles paroles que j'ai prononcées l'autre jour dans un accès de jalousie.

— Je vous pardonne, répondit-elle simplement avec un regard où se peignaient toute sa confiance et son affection. Vous ne douterez plus jamais de moi, n'est-ce pas?

— Ne parlons pas de cela, dit précipitamment Anstruther; je sens que je ne peux pas vivre sans vous. Je vous aime, cela me suffit, et je veux que vous soyez ma femme, quelque chose que vous ayez pu faire.

— Oh! Gérald, cria Cécile d'un ton douloureux. Êtes-vous donc si impitoyable qu'ici, en présence de la mort, vous refusiez de voir que vous m'avez accusée à tort? Vous m'aimez, et en cette heure suprême vous doutez de ma parole. S'il en est vraiment ainsi, laissez-moi! Vous ne pouvez pas m'épouser, si vous n'avez pas foi en mon honneur;... la mort serait mille fois préférable pour nous deux!

— L'honneur! la foi! mots que tout cela! Je n'ai plus qu'un seul désir, celui de vous posséder!

— Alors qu'êtes-vous venu faire ici? Jamais je ne consentirai à épouser un homme qui ne m'estime pas. Je veux, j'exige une confiance entière de votre part.

— C'est vous qui êtes dure maintenant. Si j'étais capable de vous faire un mensonge et de vous dire que je vous crois, tôt ou tard vous découvririez la vérité; chacun de mes gestes, chacun de mes regards vous dirait que je vous ai trompée, et à votre tour vous me retireriez votre estime.

Cécile releva sa tête, qu'elle avait posée sur l'épaule de Gérald, et se dégagea de l'étreinte du jeune homme. Au même instant, un effroyable craquement se fit entendre; un bruit de pas précipités et de cris parvint à leurs oreilles au travers du fracas de la tempête. Anstruther s'élança sur le pont; un des mâts était rompu, et pour comble de calamité un incendie s'était déclaré. Il courut prévenir Cécile du nouveau danger qui les menaçait. Il la trouva étendue sur le plancher et presque privée de connaissance ; il la releva, l'assit sur une divan fixé aux parois de la cabine. — Gérald, murmura Cécile d'une voix éteinte au moment où le capitaine allait

s'éloigner, si nous échappons à la mort, restons amis... Le temps vous convaincra que je n'ai rien à me reprocher.

— Si le ciel nous épargne, il en sera ainsi que vous souhaitez. — Il déposa un baiser sur son front et s'enfuit, de l'air d'un homme qui a vu pour la dernière fois l'objet de toutes ses affections.

Cependant le vaisseau tint bon; la tempête s'apaisa, et on put gagner le port. Cécile et Gérald vivaient sur le même pied d'intimité qu'avant le pique-nique; ils se laissaient aller au charme d'aimer et d'être aimés. Ce n'est pas que la petite reine, lorsqu'elle était assez de sang-froid pour réfléchir, se sentît entièrement satisfaite de la conversation de la cabine et de la situation inférieure qu'elle-même avait prise vis-à-vis de Gérald. Si elle avait été moins aveuglée par la passion, elle aurait vu aussi que son ami Anstruther n'était pas aussi parfait qu'elle se l'était imaginé, et que sa conduite dans les derniers temps ne lui faisait guère honneur; mais, loin de se permettre le plus léger blâme, Cécile s'ingéniait à trouver des excuses pour justifier celui qui était à ses yeux le meilleur et le plus généreux des hommes.

Peu de temps après l'arrivée de nos voyageurs en Angleterre, le colonel Meredith se décidait à quitter le service; il fut remplacé par un certain M. Houston, que personne ne connaissait, mais qui, de l'avis de tous, ne pouvait valoir l'excellent homme auquel il succédait. Un jour, en entrant au cercle, Villars aperçut dans un coin de la salle un homme grand et bien fait, dont la tournure élégante et la belle figure le frappèrent. L'inconnu avait une physionomie sévère et froide qui, sans être précisément mauvaise, n'attirait pas. Au contraire, quoique cet homme affectât dans ses manières la franchise et la cordialité, on ne pouvait se défendre à son aspect d'une antipathie instinctive, surtout lorsqu'on avait remarqué l'expression pour ainsi dire double de son visage. La bouche souriait souvent, les yeux jamais. Cette contradiction causait une impression pénible, à laquelle n'échappa point Villars.

L'inconnu, qui n'était autre que le nouveau colonel, se fit présenter son jeune subordonné. L'entretien s'engagea, et le nom de Levestone tomba dans la conversation. — Levestone? interrompit le colonel. C'est celui qui a une si jolie fille? Nous lui persuaderons de permuter.

— Et pourquoi? s'écria Villars. Nous ne voulons pas perdre notre reine; nous ne pouvons pas nous passer d'elle.

— C'est justement pourquoi il faut que cette fille et son père s'en aillent, repartit le colonel avec son sourire glacial. Je n'entends pas qu'il y ait deux autorités dans mon régiment.

Villars prit chaudement le parti de miss Levestone, sur laquelle Houston s'exprima en termes si peu mesurés que le jeune officier

conçut sur-le-champ une violente aversion contre son nouveau chef. Il alla, tout hors de lui, raconter cette scène à Cécile. La petite reine fut consternée à l'idée de quitter ses vieux amis, au milieu desquels elle avait passé tant d'années heureuses. Quand Villars la vit si troublée, il s'efforça de lui rendre un peu de courage. — Ne vous laissez pas abattre, reine; nous vous défendrons tous contre le colonel; il faudra bien qu'il cède. — Il la laissa un peu consolée, en lui donnant rendez-vous à un bal qui avait lieu le soir même.

Cécile dansait avec Villars, qui lui proposa de passer dans un petit salon où il avait remarqué des photographies assez curieuses. Tandis que tous deux feuilletaient un album en babillant étourdiment, le capitaine Anstruther apparut sur le seuil. Cécile lui tendit la main en souriant, mais elle n'eut pas plus tôt jeté un coup d'œil sur la physionomie extraordinairement sombre de son ami qu'elle eut le pressentiment qu'il y avait de l'orage en l'air. En effet, Gérald la salua avec une raideur de mauvais augure; il lui demanda une valse, pendant laquelle il ne desserra pas les dents, puis il l'emmena silencieusement dans le petit salon, la fit asseoir dans l'embrasure d'une fenêtre et prit place à côté d'elle, toujours sans parler. Effrayée de ces préliminaires solennels, la petite reine jouait machinalement avec son bouquet en se demandant quel nouveau crime elle avait commis. Les minutes s'écoulaient, le silence régnait toujours. Enfin Anstruther prit la parole d'une voix grave. — Comment se fait-il que je vous trouve encore en tête-à-tête avec Villars? Vous savez que cela me déplaît. Je me verrai obligé de vous défendre formellement de le voir sous peine de rompre avec moi.

Cécile devint pourpre; elle se redressa fièrement. Depuis longtemps, les tyrannies de Gérald l'humiliaient à ses propres yeux. Il y eut entre eux une explication véhémente, des larmes, des reproches, puis le capitaine demanda pardon, promit de se corriger, et offrit à Cécile son bras pour la reconduire dans la salle de danse. Au moment où ils quittaient le petit salon, un homme de haute taille qui était debout contre la porte remarqua leur émotion et murmura en les suivant des yeux : — Il se passe quelque chose. Quelle jolie fille! il faut que je sache qui elle est, et ce qu'il y a entre eux. — Le colonel Houston, après ce soliloque, alla trouver Villars, et lui demanda le nom de la jeune personne.

— Je ne sais pas trop, je vais m'en informer, repartit malicieusement le jeune homme. En attendant, venez, je vais vous présenter à notre reine. — Il fit faire au colonel le tour de la salle sous prétexte de chercher la reine, et, arrivé devant Cécile, il s'arrêta brusquement. — Permettez-moi de présenter notre colonel à votre majesté; il a le plus grand désir de faire votre connaissance.

Cécile s'inclina. Houston surprit un sourire railleur et un regard

d'intelligence échangé avec Villars. — Il lui a tout raconté, se dit-il, et ils se moquent de moi. — Quelles que fussent ses préventions contre miss Levestone, le colonel ne pouvait détacher ses yeux de ce délicieux visage qu'encadraient de magnifiques cheveux aux reflets dorés. Cécile avait quelque chose de si délicat et de si aérien dans toute sa personne qu'Houston pensait voir une fée, et qu'il n'osait la perdre des yeux dans la crainte que cette magique apparition ne s'évanouît. Il valsa avec elle. Tout en tournant, Cécile se disait qu'un si excellent danseur ne saurait être méchant. Si elle avait pu lire dans l'âme du colonel, elle n'aurait pas été si bien disposée pour lui. — Elle valse parfaitement, pensait Houston. Je ne m'étonne pas que tous mes officiers soient amoureux d'elle, et je parierais qu'elle s'entend à les berner. — Vous êtes très liée avec le jeune Villars, continua-t-il à haute voix. Vous a-t-il parlé de notre conversation? — Qu'est-ce qui peut vous le faire supposer? répondit-elle en levant les yeux vers lui avec un sourire malicieux.

— Vous vous intéressez tant à notre régiment que je supposais tout naturellement que vous seriez curieuse de connaître mes projets et de savoir si j'avais quelque réforme en vue.

— Je n'ai pas du tout pensé à cela; du reste je ne vois pas qu'il y ait lieu de rien réformer.

— Je crains que vous ne vous abusiez... Si Villars ne vous a rien dit, autant vaut que je vous prévienne moi-même, car, lorsque les autres officiers sauront combien vous vous êtes laissé faire la cour par ce jeune homme, cela fera un beau tapage. A mon avis, il est préférable que vous quittiez le régiment tout de suite.

Cécile lâcha le bras du colonel, et le regarda en face. — Colonel Houston, si vous me connaissiez, vous ne vous permettriez pas de me parler de la sorte. Jamais personne ne m'avait accusée de coquetterie; je m'en remets d'ailleurs à mes amis du soin de défendre ma réputation. Je ne quitterai le régiment que si mon père permute. Parlez-lui-en; mais je doute fort qu'il y consente.

Elle était si belle dans sa colère que Houston la contemplait avec une admiration non déguisée. — Je ne pouvais pas deviner que vous étiez si différente des autres jeunes filles, qui toutes passent leur vie à se faire faire la cour. Êtes-vous bien sûre d'être absolument exempte de ce défaut? Je vous ai aperçue tout à l'heure avec ce grand garçon brun... Anstruther, je crois...

Il avait dit cela au hasard. Cécile recula d'un pas; sa respiration se précipita, ses yeux noirs brillèrent d'un éclat sauvage. — Monsieur, j'ignore ce que vous voulez insinuer. Le capitaine Anstruther est un de nos plus vieux et de nos meilleurs amis. Votre langage est indigne d'un galant homme. Permettez-moi de vous dire que je ne m'y serais pas attendue de la part du colonel d'un régiment

où j'ai toujours été traitée avec autant de respect que de bienveillance. Vous pouvez vous dispenser de me reconduire à ma place. — Elle prit le bras d'un officier de sa connaissance qu'elle aperçut à quelques pas d'elle, et s'éloigna, laissant le colonel pétrifié. Il s'était amusé à la taquiner pour se donner le plaisir de voir ses beaux yeux étinceler de colère, mais il était à cent lieues de vouloir se brouiller avec elle. Ses plans avaient changé depuis une demi-heure. Loin de songer à renvoyer miss Levestone du régiment, il n'avait plus qu'un but, celui d'obtenir un de ses doux regards, un de ses séduisans sourirés, et il se demandait ce qui avait pu provoquer cette explosion. Est-ce qu'Anstruther?.. Houston se mordit la moustache; gare à celui qui voudrait s'interposer entre lui et cette petite fée! Ce n'est pas qu'il l'aimât : il la trouvait belle, il était accoutumé à se faire adorer des femmes; il fit serment que cette fière enfant serait bientôt à ses pieds, et il sourit méchamment en pensant au plaisir qu'il aurait alors à se moquer d'elle.

Le 16e dragons fut envoyé en garnison à Dublin. Le colonel Houston ne tarda pas à se rendre fort impopulaire au régiment. Les officiers le détestaient d'abord à cause de sa conduite à l'égard de leur reine, ensuite parce qu'il se montrait vis-à-vis d'eux dur, despotique et cassant. Le capitaine Anstruther servait particulièrement de point de mire à ses sarcasmes. Houston s'était évidemment promis de lui rendre la vie si insupportable que Gérald prît le parti de changer de régiment, et le capitaine l'aurait certainement fait sans le lien puissant qui l'attachait au 16e dragons. Toutes les fatigues, toutes les corvées, étaient pour lui, et il ne recueillait pour fruit de ses peines que les plus injustes reproches; en dehors même du service, il ne pouvait ouvrir la bouche sans s'attirer une observation aigre de la part du colonel. Il restait néanmoins incapable de s'arracher aux lieux où respirait Cécile. Lorsqu'il venait au thé de la reine, il lui adressait à peine la parole, mais il ne la quittait pas des yeux; Cécile le sentait, le colonel le remarquait, et sa haine s'augmentait.

Dans tout le régiment, une seule personne prenait le parti de Houston; cette personne, c'était miss Levestone. La première fois qu'elle avait rencontré le colonel après la scène du bal, il était venu droit à elle; il s'était excusé en fort bons termes, et il avait sollicité son pardon d'un air si humble, si contrit, qu'après un moment d'hésitation Cécile le lui avait accordé. Il se montra dès lors aussi respectueux qu'empressé, et il devint un des habitués les plus assidus du thé quotidien de Cécile, qui commença presque à l'aimer. Il est vrai qu'elle ignorait les tracas que son nouvel ami suscitait à Gérald. De son côté, Houston, qui poursuivait son plan de cam-

pagne sans soupçonner le danger qui pouvait en résulter pour lui-même, ne fut pas longtemps à s'apercevoir que la conquête de la petite reine n'était pas aussi facile qu'il se l'était imaginé; il n'en devint que plus ardent. Convaincu qu'Anstruther faisait seul obstacle à son triomphe, il eut recours à tous les moyens pour se délivrer de ce rival détesté. Il imagina d'attaquer miss Levestone en sa présence dans l'espoir de provoquer chez Anstruther un accès de colère qui l'amenât à manquer de respect à son chef. Le colonel avait trouvé le point sensible : Gérald prenait la défense de Cécile avec un emportement de bon augure.

Les autres officiers, indignés du traitement que Houston faisait subir à un camarade aimé et estimé de tous, se décidèrent à en parler à leur reine, que cette communication jeta dans un grand trouble. Cécile se reprocha amèrement d'avoir traité si bien le persécuteur de celui pour lequel elle aurait donné sa propre vie. Il avait flatté sa vanité, et elle s'y était laissé prendre! En tout cas, elle se promit de réparer sa faute. Elle parlerait au colonel, elle tâcherait de découvrir en quoi Anstruther l'avait offensé, et elle solliciterait la grâce du coupable. Elle était résolue, elle n'avait pas peur de Houston; cependant, quand vint le moment de parler, l'émotion la gagna. Elle dissimula de son mieux son trouble, et demanda au colonel d'un ton indifférent : — Où est Anstruther?

— Anstruther? dit Houston en affectant de se souvenir à peine qui était Anstruther; je crois qu'il est aux écuries.

— Depuis quelque temps, je ne le vois plus; c'est un de nos plus vieux amis, et il nous manque beaucoup. Quelqu'un me disait l'autre jour qu'il était accablé de corvées. Voyons, colonel, ne pourriez-vous pas lui faire grâce de quelques-unes?

— Il mérite les corvées que je lui donne. Votre ami est, — pardonnez-moi de vous le dire, — l'être le plus paresseux, le plus négligent, le plus sot et le plus impertinent que j'aie rencontré de ma vie. Je voudrais bien ne pas vous refuser, mais vraiment ce que vous me demandez n'est pas possible. Si je laissais sa conduite impunie, tout le régiment en ferait autant.

— Qu'a-t-il fait?

— Ce qu'il a fait? répondit le colonel un peu embarrassé. Que voulez-vous que je vous dise? vous ne comprendriez pas : les demoiselles n'entendent rien à ces sortes de choses. C'est un vilain personnage, qui n'a pas de principes, et qui, j'en suis sûr, commettra quelque sottise un de ces jours.

Cécile rougit en entendant traiter de la sorte celui qu'elle aimait; la fausseté évidente du colonel la révoltait. — Ce n'est point parce que je suis une femme que vous ne voulez pas me répondre. J'ai été élevée au régiment, je connais le service aussi bien que vous; c'est

parce que vous n'avez pas une seule bonne raison, une seule preuve à me donner. S'il vous a déplu, je vous supplie de lui pardonner. Vous ferez cela pour moi, n'est-ce pas, colonel? dit-elle d'un ton caressant en levant vers lui ses yeux profonds.

Son insistance irritait et touchait à la fois le colonel; s'il s'était agi de tout autre qu'Anstruther, il aurait répondu sans hésiter : Entendre, c'est obéir; mais cet homme qu'il détestait d'autant plus qu'il avait été plus injuste pour lui, cet homme dont elle plaidait la cause parce qu'elle l'aimait,... non, ce n'était pas possible... Une idée insensée traversa son esprit. S'il lui demandait sa main en échange de la grâce d'Anstruther? Il n'osa pas; le courage lui manqua. Il considérait ce doux visage levé vers lui avec une expression suppliante, et il sentait que, pour être plaint par la petite reine, il se soumettrait volontiers à tout ce que souffrait son rival.

— Miss Levestone, reprit-il froidement, je regrette de vous voir prendre un intérêt si vif à ce monsieur. Quelque peine que j'éprouve à vous refuser, il ne m'est pas permis d'agir autrement. Tout ce que je vous promets, c'est d'être le moins sévère que je le pourrai pour un aussi mauvais officier.

— Très bien, répliqua-t-elle tristement. C'est la première fois que j'essuie un refus.

Cela le piqua; cependant il tint ferme, espérant que, lorsqu'il serait débarrassé de son rival, — ce qui ne tarderait guère, — il regagnerait la faveur de la petite reine en la consultant sur tout et en satisfaisant tous ses caprices.

III.

Comment il est possible qu'un officier, connu depuis quinze an dans un régiment où il est aussi estimé qu'aimé, soit tout d'un coup, sur le dire d'un homme qui est son ennemi déclaré et d'après le témoignage d'un palefrenier, accusé d'une action honteuse, condamné par ses plus vieux amis et cassé sans qu'une seule voix s'élève pour prendre sa défense, c'est ce qu'on ne comprendrait pas, si on ne savait combien sont incommensurables la légèreté et l'égoïsme des hommes. Toujours est-il qu'un beau matin le capitaine Anstruther eut à répondre de l'accusation d'avoir empoisonné le cheval du colonel un jour de course pour assurer le succès du sien, qu'il fut déclaré coupable et chasse du régiment à la grande joie de Houston. Il faut dire, à la décharge de celui-ci, qu'il croyait à la culpabilité de son ennemi, et que tous les autres officiers, à la réserve de Villars, se rangèrent à son avis avec une facilité qui devait naturellement le fortifier dans son opinion. Le jeune Hedworth seul, si longtemps l'objet de l'antipathie d'Anstruther, soutint énergi-

quement jusqu'au bout l'innocence de son camarade. Quant à Cécile, le doute ne pénétra pas dans son cœur. A ses yeux, le colonel avait inventé cette basse calomnie pour se délivrer de Gérald. Tant de méchanceté et de déloyauté chez Houston, tant de crédulité chez les autres la révoltaient. — Mon père! s'écriait-elle, vous devriez rougir d'avoir cru cela! Lui, commettre une pareille action!

— Ma chère fille, je suis aussi désolé que vous d'être obligé de penser du mal d'Anstruther, mais je dois dire, à mon grand regret, qu'il s'est tellement troublé quand on l'a interrogé, qu'il était impossible de ne pas voir qu'il était coupable.

Cécile sortit sans répondre; elle monta dans sa chambre, se jeta sur le plancher et éclata en sanglots convulsifs. Pendant qu'elle se désolait ainsi, son ami s'absorbait à son tour dans ses réflexions amères. La pensée qu'elle aussi le croyait peut-être coupable lui était mille fois plus douloureuse que tout le reste. Qu'était-ce que la perte de sa carrière, que la désertion de ses amis, que le déshonneur même, auprès de l'opinion qu'elle aurait de lui? Si elle l'abandonnait, il ne lui restait rien sur cette terre. Torturé par ce doute, lorsqu'il sut qu'il était condamné, il ne songea qu'à se justifier aux yeux de Cécile. Villars avait voulu rester auprès de lui jusqu'au dernier moment; il le pria d'aller trouver miss Levestone et de lui dire de sa part qu'il était innocent. Il attendrait jusqu'au lendemain pour connaître le succès de son message.

Villars se rendit chez Cécile le soir même. Lorsqu'il lui répéta les paroles de son malheureux camarade, elle rougit d'émotion. — Vous au moins vous êtes un véritable ami. Vous ne doutez pas de lui. Il faut que vous m'aidiez... Je veux le revoir une dernière fois; vous me conduirez chez lui, vous ne me refuserez pas cela?

Villars resta un peu étourdi de la proposition. Il résista longtemps aux instances de sa jeune amie, et ne céda que lorsqu'il vit que, s'il ne l'accompagnait pas, elle irait seule.

Le lendemain à déjeuner, Cécile avertit son père qu'elle allait faire des visites. — Avez-vous besoin de quelque chose avant que je sorte?

— Non, répondit-il en s'étonnant à part soi de la rapidité avec laquelle avaient passé son indignation et son désespoir, car Cécile paraissait animée, presque gaie. Si son père avait été observateur, il aurait remarqué que sa gaîté était forcée, et que sa voix avait des inflexions métalliques qui ne lui étaient pas naturelles. L'amour et la piété filiale s'étaient livré combat dans le cœur de la jeune fille; l'amour l'emportait, et son cœur se détournait de son père, qui osait condamner celui qu'elle aimait. Son parti était pris. — S'il veut de moi à présent, se disait-elle, je le suivrai, quel que soit son sort.

Quand elle se fut retirée dans sa chambre, et qu'elle eut commencé à s'habiller de ses mains tremblantes, l'émotion la gagna. Elle pleura en pensant aux jours joyeux de son enfance ; elle disait adieu au passé. Cependant la nécessité de se décider promptement lui fit sécher ses larmes ; d'ailleurs sa conduite du moment était en si complète contradiction avec sa manière de penser habituelle, qu'elle agissait machinalement, poussée par les circonstances, sachant à peine ce qu'elle faisait. Elle partit enfin, et trouva Villars en dehors de la ville, à l'endroit convenu. Il essaya de nouveau de la détourner de son projet. — Si vous ne voulez pas m'aider, dites-le tout de suite, répliqua-t-elle sèchement. J'irai seule et à pied. C'est un chagrin de découvrir que j'ai un ami de moins que je ne le pensais... N'importe, je ne vous retiens pas.

— Vous êtes injuste, répondit doucement Villars, si vous croyez que dans toute cette affaire je pense à moi ; ce n'est que pour vous que j'ai peur.

Il dut céder ; il la conduisit dans un bosquet ombragé d'arbres touffus, et alla chercher son ancien camarade. Anstruther trouva Cécile assise, dans une attitude affaissée. Sa pâleur et le cercle bleuâtre qui cernait ses yeux indiquaient des nuits sans sommeil et un cœur en angoisse. Elle ne le vit pas venir, et elle demeura immobile, les mains jointes sur ses genoux et la tête penchée, jusqu'au moment où le bruit des pas la fit tressaillir. Redressant alors brusquement la tête, elle se leva, le visage couvert d'une vive rougeur, et elle tendit les deux mains à Gérald en disant : — Je ne pouvais pas vous laisser partir sans vous voir, j'en serais morte. Dites-moi que vous êtes content que je sois venue.

— Ma bien-aimée ! murmura-t-il en la serrant dans ses bras comme le jour où ils attendaient la mort. Vous m'avez rendu trop heureux. Je partirai pour l'exil le cœur plus léger, maintenant que je sais que vous avez eu confiance en moi.

— Je n'aurais pas pu douter, quand je l'aurais voulu, dit-elle avec tendresse. Du plus loin que je me souvienne, vous avez été pour moi la bonté et la loyauté en personne. Pouvais-je donc tout d'un coup vous croire un misérable ?

— Et moi pourtant j'ai douté de vous, pauvre fou que j'étais ! Ma Cécile chérie, pourrez-vous oublier mes torts ? C'est ma maudite jalousie qui est cause de nos malheurs... Je vais vous quitter, — probablement pour toujours... Me pardonnez-vous le mal que je vous ai fait ?

— Vous dirai-je ce qu'il y a eu entre Villars et moi ? fit-elle en souriant doucement à travers ses larmes. — Il voulut protester. — Je veux que vous m'écoutiez. Le bon Villars croyait m'aimer, et il me demanda de l'épouser. Je refusai, car mon cœur appartenait à un

autre; je lui offris mon amitié, qu'il repoussa d'un ton de mépris, ce qui n'empêche pas que depuis il a été le meilleur de mes amis. Si je n'avais pas été si fière, nous serions heureux maintenant. Il me semble que vos malheurs sont le châtiment de mon orgueil. Pourquoi disiez-vous tout à l'heure que nous allions nous séparer pour toujours? Vous n'aurez pas le cœur de me punir si sévèrement. Dites-moi que vous ne le ferez pas!

— Enfant! que voulez-vous faire? Votre père ne consentira jamais à donner sa fille à un homme déshonoré. Si cruel que soit notre sort, il faut nous y soumettre.

— Vous m'avez demandé un jour d'être votre femme; vous me croyiez coupable alors. — Elle parlait très bas, avec une confusion si chaste que son amant sentit qu'il n'aurait jamais le courage de renoncer à elle. — Je refusai parce que j'étais trop fière pour souffrir d'être blâmée, même par vous. Je vois à présent combien j'ai eu tort; je vois aussi qu'il m'est impossible de vivre sans vous au milieu de ces misérables qui ont brisé votre vie, qui briseront la mienne, si vous me repoussez. Emmenez-moi, Gérald!

Antrusther, les yeux fixés sur son visage rougissant, dit avec tristesse : — Mon enfant, vous ne savez pas ce que vous me demandez. Le monde, qui est à vos pieds, se tournera contre vous. Vos amis vous plaindront, vos ennemis vous montreront au doigt; si votre âme est assez forte pour endurer les railleries et les mépris, songez que vous serez vouée au travail, à la pauvreté, à la misère, — car je suis pauvre, mon amour; j'ai juste assez d'argent pour payer mon passage jusqu'à une colonie où je gagnerai mon pain en travaillant.

Elle se cramponnait à lui en sanglotant. — Emmenez-moi! Que m'importent le monde, le travail et la misère, pourvu que je sois avec vous! Ne me dites pas de vous quitter, c'est la seule chose que je ne puisse supporter.

— Que Dieu me vienne en aide, murmura-t-il. Je n'ai pas le cœur de vous dire non, et cependant je le dois. Ma bien-aimée, songez à votre père, qui vous adore! Si vous n'avez pas pitié de vous-même, ayez du moins pitié de lui.

— Non, répondit-elle d'un air sombre; il vous abandonne, vous, son vieil ami, à l'heure de l'épreuve! Je plains mon père, et je le hais presque en ce moment. Ne me regardez pas avec ces yeux sévères... S'il faut choisir entre lui et vous, c'est vous que je choisis.

Anstruther poussa un sourd gémissement; de larges gouttes de sueur perlaient sur son front. — Cécile, dit-il lentement et avec effort, votre père a été dur pour moi, mais il croyait être juste. Moi, son vieux camarade et son ami, puis-je lui voler son unique

enfant au moment où mon honneur vient d'être souillé d'une tache ineffaçable? Ne lui donnerais-je pas le droit de me mépriser?

— Vous avez raison, comme toujours; mais que voulez-vous que je devienne? Vous n'exigez pas que je retourne vivre au milieu de ces gens-là? Je mourrai, si je n'ai pas l'espoir de vous revoir.— Elle s'attachait à lui, tout son corps tremblait, son beau visage était levé vers Gérald, ses yeux pleins de larmes; son désespoir était si sincère, sa douleur si poignante, qu'Anstruther frissonna et détourna la tête.

— Nous ne nous séparerons pas pour toujours, dit-il en prenant ses mains, qu'il pressa sur ses lèvres : j'ai eu tort d'y penser; cependant il faut nous y résigner pour quelque temps. J'irai tenter la fortune en Australie; ce sera peut-être difficile, mais avec du courage et de la volonté on finit par réussir, et j'en aurai! Dans trois ans, vous serez majeure; d'ici là, j'espère avoir conquis un commencement de position. J'écrirai à votre père, je lui dirai que nous nous aimons depuis longtemps. S'il donne son consentement, tout ira bien; sinon je viendrai vous chercher, et nous nous marierons malgré lui. Ma Cécile, aurez-vous la patience de m'attendre si longtemps?

— S'il le faut, j'attendrai sept ans, comme Jacob, répondit-elle en souriant faiblement, pourvu que je sache que vous reviendrez.

Le temps s'écoulait; il fallut enfin se dire adieu. Anstruther devait partir le soir même; il promit d'écrire souvent, et s'efforça de faire partager à Cécile sa confiance dans l'avenir. Au moment de la quitter : — Défiez-vous de Houston, lui dit-il. C'est un homme tenace, et il vous aime.

— Vous me croirez, n'est-ce pas? s'écria-t-elle avec véhémence, si je vous jure devant Dieu que jamais cet homme n'obtiendra de moi une marque quelconque d'affection. Si je l'épouse, que la vengeance céleste retombe sur ma tête!

— Chut! Je vous crois. J'ai beau savoir que c'est impossible, je n'aime pas entendre ces sortes de sermens.

Il partit. Cécile rentra chez elle, accompagnée par Villars, et se retira dans sa chambre en prétextant une migraine.

Les semaines qui suivirent furent lourdes pour la pauvre reine. Elle prenait bravement sur elle pour cacher son chagrin; elle causait et riait comme par le passé, mais ses joues pâles et maigres, ses mouvemens languissans, montraient aux yeux les moins clairvoyans qu'un mal secret la rongeait. Le colonel venait tous les jours au thé de miss Levestone : il se plaçait près d'elle et ne la quittait pas un instant. Cécile, qui le considérait comme l'auteur des malheurs d'Anstruther, avait peine à dissimuler l'horreur qu'il lui inspirait. L'assistance voyait bien que la reine, qui jadis professait un goût prononcé pour Houston, ne pouvait plus le souffrir. Villars,

qui savait seul la cause de ce changement, s'était fait un devoir de venir au secours de son amie. Sitôt que le colonel entrait, le jeune homme l'abordait, lui imposait sa conversation, et empêchait tout ce qui pouvait ressembler à un tête-à-tête, tellement qu'Houston mordait ses moustaches de rage et souhaitait du fond du cœur de trouver une occasion de se débarrasser de ce fâcheux. Il n'était pas sans s'apercevoir de l'antipathie qu'il inspirait à Cécile; mais il s'était habitué à l'idée qu'une fois son rival parti tout irait bien, et il ne soupçonna pas d'abord le motif de cette froideur inusitée. Un jour, le colonel trouva la petite reine plus en train que de coutume; elle venait d'entendre parler d'Anstruther avec sympathie, la joie avait rendu un peu de couleur à son visage. Houston s'approcha d'elle, et lui dit à demi-voix, pendant qu'elle versait le thé : — Cécile, vous ne pouvez vous imaginer combien je suis heureux de vous voir meilleure mine. Depuis quelque temps, je vous trouvais l'air souffrant.

C'était la première fois qu'il l'appelait Cécile; elle rougit et répondit sèchement sans le regarder : — Vous êtes trop bon de vous inquiéter de moi. Veuillez vous rappeler à l'avenir que mes *vieux* amis ont seuls le privilége de m'appeler par mon nom de baptême.

— Pourrais-je savoir qui sont vos *vieux* amis?

— Très volontiers. Ce sont Anstruther, Villars et quelques autres. Quant à vous, il y a vraiment trop peu de temps que j'ai l'honneur de vous connaître.

Peu à peu Houston fut forcé de comprendre la cause de la métamorphose soudaine qui d'une enfant pétulante et mutine avait fait une femme triste et résignée, indifférente à tout ce qui se passait autour d'elle. Les grands yeux de la petite reine avaient pris une expression plus douce et plus tendre; les plis de sa bouche indiquaient la mélancolie et la sensibilité. Elle était changée, mais ce changement lui donnait une grâce touchante, plus séduisante encore que la beauté qui frappait jadis tous les yeux. Le colonel souffrait du pouvoir qu'Anstruther exerçait sur Cécile. A l'admiration s'était joint chez lui un sentiment plus tendre, qui fit qu'oublieux de ses premiers projets il prit la résolution d'épouser miss Levestone. Ardent et impétueux, n'obéissant qu'aux impulsions d'un amour passionné et sauvage, il se dit que, s'il parvenait à rompre les liens qui attachaient Cécile à Anstruther, il la forcerait bien, quand elle serait à lui, à l'aimer.

Levestone ne voyait jamais rien de ce qui se passait sous ses yeux. Un matin, à déjeuner, il dit à l'improviste : — Cécile, je ne peux pas revenir de mon étonnement quand je songe que cet Anstruther, que nous aimions tant, était un si mauvais garnement.

— Toute cette histoire est une pure calomnie inventée par le colonel, qui a suborné des témoins pour appuyer son dire.

— Chut! ma fille, dit son père, en regardant autour de lui avec inquiétude. Ne parlez pas de la sorte. Aussi sûr que je suis innocent, Anstruther était coupable. Il suffisait de le voir pour n'en pas douter.

— Je l'ai vu, et je jure qu'il n'avait rien à se reprocher, s'écria-t-elle impétueusement. Lorsqu'il m'a dit qu'il était innocent, sa voix n'a pas tremblé, ses yeux ne se sont pas baissés. Oh, mon père! comment avez-vous pu vous laisser aveugler à ce point?

— Cécile, dit le vieux Levestone avec une sévérité qui ne lui était pas ordinaire, que me dites-vous là? Quand donc avez-vous vu Anstruther?

Cécile porta la main à sa gorge; pendant quelques minutes, elle ne put articuler un mot. Son secret lui était échappé; il fallait parler. — Je l'ai vu une fois depuis, balbutia-t-elle enfin. Je ne pouvais pas le laisser partir sans lui dire que je le croyais innocent. Oh! mon père, ne soyez pas fâché si je ne partage pas votre avis. Je savais que vous me blâmeriez; mais c'était un si vieil ami,... il a toujours été si bon pour moi,... je ne pouvais pas douter de son honnêteté.

Levestone s'était levé et arpentait la chambre. Le désespoir de sa fille ou plutôt la vue de ce désespoir le contrariait, et il était violemment tenté de s'enfuir pour échapper à ce spectacle pénible. D'un autre côté, il sentait la nécessité d'éclaircir l'affaire. Il s'arrêta tout à coup en face de Cécile, qui était penchée sur la table, trop effrayée pour lever les yeux; et dont toute l'attitude exprimait une si profonde désolation qu'il vint à l'esprit de son père qu'elle ne lui avait pas tout dit. — Cécile, reprit-il gravement, que dois-je penser? Même pour un ami d'enfance, votre désespoir est excessif. Que s'est-il passé entre vous? Aurait-il abusé de notre vieille amitié pour me voler le cœur de mon enfant? J'avoue que j'aurais de la peine à le lui pardonner.

— Il n'a eu aucun tort en cela, répliqua-t-elle avec un regard de défi qui intimida tellement son père, qu'il se détourna et reprit sa promenade monotone. — Je l'aime, je l'aime depuis longtemps. Je me suis attachée à lui en voyant combien il était loyal et dévoué. Je sais maintenant qu'il m'aime aussi, et j'ai juré de l'attendre.

Levestone resta muet d'étonnement, il n'en croyait pas ses oreilles; puis il éclata en reproches contre le capitaine. Cécile alors lui raconta tout ce qui s'était passé entre eux, comment elle avait voulu le suivre dans son exil, et comment il l'en avait empêchée par égard pour son père. Elle ne réussit qu'à l'irriter davantage contre Anstruther, qu'il accusait de lui avoir volé l'affection de sa fille. Il lui

déclara tout net que jamais il ne consentirait à ce mariage, puis s'en alla faire son service.

Pendant qu'il se livrait à de sombres réflexions, il fut accosté par le colonel, qui le pria d'entrer chez lui : il avait à lui parler. — Levestone, lui dit-il après quelques propos, j'aime votre fille. Voulez-vous m'accorder sa main?

Le pauvre Levestone fut abasourdi de cette proposition. Cependant l'idée lui souriait fort, et il répondit qu'il était très flatté de la demande du colonel; il l'engageait seulement à se faire agréer par Cécile. Dès ce jour, le colonel, se sentant sûr du père, ne bougea plus de chez les Levestone. Il entrait à toute heure. Après avoir inutilement essayé de le décourager par une froideur qui eût rebuté tout autre amant, Cécile prit le parti de fuir la maison pour échapper à ses importunités. Elle ne pouvait cependant éviter de le voir au thé; elle s'en vengeait en étant avec lui aussi désagréable que possible.

IV.

Grâce à la tactique adoptée par Cécile, il se passa quelque temps avant que le colonel trouvât une occasion favorable pour se déclarer. Un matin, la petite reine, absorbée dans une profonde rêverie, suivait au pas de son cheval un sentier ombreux. Elle aperçut de loin, assis sous un arbre, un homme qu'elle reconnut aussitôt, et qui parut l'avoir également reconnue, car il se leva et vint se placer au milieu de la route. Le colonel Houston était vraiment fort beau, et en dépit de son aversion Cécile ne put s'empêcher de remarquer l'élégance aristocratique de sa personne et la grâce de sa démarche un peu nonchalante. Il était aussi très déterminé, et, quoique la petite reine fût bien résolue à passer son chemin avec un simple « bonjour, colonel, » elle se trouva prisonnière de Houston, qui saisit son cheval par la bride et la retint de force. — Ne soyez pas si pressée, dit-il d'une voix douce, étrange dans sa bouche. Depuis longtemps, je cherche en vain l'occasion de vous parler. J'ai quelque chose à vous dire.

— J'espère que la chose dont il s'agit est très intéressante, sinon ce n'est pas la peine de me retarder. Ne pourriez-vous remettre cette importante communication à ce soir? Vous êtes toujours si terne au thé que ce sera pour vous une bonne fortune d'avoir un sujet de conversation.

Il rougit. — Comment pouvez-vous plaisanter, dit-il, quand vous voyez que je parle sérieusement?

— Sérieusement? oui vraiment, je le vois à mes dépens, reprit-elle en fouettant son cheval. Vous avez l'air d'avoir pris à tâche sérieusement de vous rendre désagréable.

— Vous m'écouterez, s'écria-t-il avec véhémence en retenant le cheval, qui se débattait. Vous savez parfaitement ce que je vous veux, et vous avez entrepris de m'empêcher de parler, mais je parlerai. J'ai attendu, j'ai lutté, j'ai prié, et je ne souffrirai pas que vous rejetiez mon cœur comme un jouet sans valeur! Où trouverez-vous jamais un dévoûment égal au mien? Pour les autres, je suis froid et dur; entre vos mains, je serai une cire molle que vous modèlerez à votre caprice.

— Colonel, ceci est trop fort! La seule fois que je vous aie demandé quelque chose, vous m'avez refusée. Je suis rancunière, et je me donne le plaisir de vous refuser à mon tour.

— Il est vrai qu'une seule fois je vous ai refusée,... je ne pouvais pas faire autrement. Je vous jure que dorénavant, si vous ne me repoussez pas, j'obéirai à tous vos désirs. Vous êtes mon premier et mon unique amour : je ne veux pas, je ne peux pas être refusé. Ce serait trop cruel en vérité. Que vous m'aimiez ou non, j'attendrai; je travaillerai à gagner votre affection, je lutterai jusqu'à ce que ma patience et mon dévoûment vous aient touchée.

Il parlait avec tant de chaleur que Cécile ne put s'empêcher d'avoir pitié de lui. — C'est inutile, répondit-elle d'un ton plus doux; il est impossible que je sois votre femme; si cela était possible, je ne le voudrais pas, quoique je vous plaigne sincèrement. J'espère que vous prendrez votre parti en voyant qu'il n'y a aucun espoir pour vous.

— Mais j'espérerai en dépit de tout! Je vous dis, Cécile, que le jour où je cesserai d'espérer je mourrai. Je ne suis plus un jeune homme, je me connais, et je sais que mes sentimens ne changent pas. Je voudrais bien ne pas vous faire de peine : je vous aime tant que je ressens vos chagrins aussi vivement que s'ils étaient miens; cependant, quoique je sache que vous me haïssez et que je vous importune, il m'est impossible de renoncer à vous. Ma patience sera récompensée; j'ai le pressentiment qu'avant de mourir j'aurai conquis le droit de vous appeler ma femme.

— Le ciel m'en préserve, répliqua Cécile en frissonnant. Le jour où vous conquerrez ce droit sera un triste jour pour moi. Du reste, ce qui diminue ma pitié pour vous, c'est que je sais que vous avez trompé une femme qui vous aimait.

Houston tressaillit, et son front s'assombrit. — Vous dites vrai, je me suis très mal conduit avec cette femme. Je le sens, je le regrette, et ce qui m'arrive est une juste punition; mais ce qui est fait est fait. Je ne puis passer ma vie à regarder en arrière quand j'entrevois devant moi un avenir radieux. Cécile, vous ne me connaissez encore que par mes mauvais côtés; j'étais si malheureux,

si aigri par le chagrin! Donnez-moi du temps et de l'espoir, et je vous ferai voir que je vaux mieux que je n'en ai l'air. Pour vous plaire, je changerai. Tout ce que je vous demande, c'est de me permettre d'essayer.

— Non! cela ne servirait qu'à augmenter vos regrets quand il nous faudrait rompre. Colonel Houston, écoutez-moi. J'ai juré devant Dieu que vous n'obtiendriez jamais de moi une parole d'amour. Laissez-moi passer; considérez ma réponse comme définitive, et ne me reparlez jamais de cela.

— Allez! dit-il en lâchant les rênes du cheval. Aussi longtemps que je vivrai, je vous aimerai et je tâcherai de vous obtenir.

Elle s'éloigna au petit galop sans même écouter ses derniers mots. Houston resta immobile, la dévorant des yeux, jusqu'au moment où elle disparut. Alors il poussa un profond soupir, s'assit, et tomba dans une rêverie douloureuse. Le soleil baissa, les ombres de la nuit envahirent le sentier solitaire; Houston était toujours là. Cécile se réjouit de ne pas voir le colonel à son thé; elle espérait s'être délivrée de lui pour toujours.

Le lendemain et les jours suivans, il revint; sa douceur, son air soumis, montraient combien il était déterminé à persévérer.

Levestone désirait ardemment que sa fille acceptât le colonel, car c'était à ses yeux le seul moyen de rompre le mariage avec Anstruther. Son désir s'accrut au point de devenir une idée fixe à la suite d'une chute dangereuse. Il ne mourut pas sur-le-champ, mais il tomba dans un état de langueur qui faisait présager une fin prochaine. Levestone n'avait ni fortune ni famille. Il envisageait avec effroi l'isolement et la détresse qui attendaient sa fille après sa mort, et il s'attacha obstinément à l'idée d'assurer l'avenir de Cécile en la mariant au colonel. Il éprouvait d'ailleurs une affection réelle pour Houston, qui l'avait secouru au moment de l'accident, et qui n'avait cessé depuis lors de l'entourer de soins et d'attentions avec une douceur et une patience que Cécile elle-même était forcée d'admirer. L'amour inspirait à l'impétueux colonel des délicatesses féminines; il était devenu aussi discret et aussi réservé qu'il avait été audacieux et entreprenant, et, loin d'importuner la petite reine de sa présence, il évitait de lui imposer sa société. Levestone essayait de temps en temps d'amener sa fille à prendre un parti qui lui semblait le seul raisonnable. Elle résistait à ses prières avec une douce fermeté. Cependant les semaines s'écoulaient, et le malade s'affaiblissait rapidement. Le colonel entra un matin de meilleure heure que de coutume dans la chambre de Levestone. Il avait un air singulier, et on le vit aller et venir avec agitation, répétant ses questions sans écouter les réponses. Cécile

fit un mouvement pour se retirer. — Restez, mademoiselle, j'ai une communication à vous faire, dit le colonel en baissant la tête et en devenant très rouge. Je m'étais trompé; Anstruther n'était pas coupable.

— Je le savais, répondit simplement Cécile.

— Que voulez-vous dire? s'écria Levestone. Les témoignages étaient formels.

— Nous avons tous été induits en erreur, et la reine avait raison. Si vous saviez dans quel état m'a mis la pensée d'avoir condamné un innocent! C'est hier soir que j'ai fait cette découverte; depuis je n'ai plus ma tête. Si du moins nous pouvions réparer le mal!.. Je n'en vois pas le moyen.

— Il n'accepterait pas de réparation de vous, qui vous êtes laissé aveugler par la haine au point de ne pas voir combien il était incapable de commettre une action si basse, dit fièrement Cécile.

— Il aurait tort; en tout cas, je ne vois rien à faire, si ce n'est de proclamer hautement son innocence.

Cécile l'observait; Houston continuait à baisser les yeux; son visage bouleversé attestait de la violence qu'il s'était faite pour venir si bravement confesser son erreur. La jeune fille s'avança vers le colonel sans bruit et lui tendit la main. — Vous vous êtes conduit en homme d'honneur aujourd'hui, dit-elle; soyons amis. Je vous avoue que je vous accusais d'avoir inventé cette calomnie. Je vous demande pardon de tout mon cœur de mes injustes soupçons.

— Quoi! aviez-vous réellement si mauvaise opinion de moi? dit le colonel en prenant la main de Cécile. Alors... peut-être... Il s'arrêta, averti par un regard de la jeune fille.

— Racontez-nous donc comment vous avez découvert votre erreur, dit Levestone.

Le colonel exposa le concours de circonstances fortuites qui avaient fait croire à la culpabilité d'Anstruther, le hasard qui était venu fournir la preuve de son innocence, et il termina par ces mots : — Si du moins je savais où lui écrire!

— J'ai son adresse, répliqua étourdiment Cécile.

Houston se détourna et sortit.

Il se contint tant qu'il fut dans la rue, mais; une fois seul dans a chambre, loin des regards curieux, il se laissa tomber sur un siége, étendit ses bras sur la table et posa sa tête sur ses bras; il n'en pouvait plus, il souffrait trop. — Elle lui écrit! murmurait-l entre ses dents. Pourquoi ai-je été lui raconter tout cela? Il va enir et l'épouser. Et moi... que suis-je pour elle? L'homme qui a causé la perte d'Anstruther! Je ne pouvais pourtant pas me taire et laisser croire qu'il était coupable; non, c'eût été une heté. Oh! que je le hais! que je voudrais le tenir là, face à face...

Petite reine! petite reine! qu'il m'a été fatal, le jour où je vous vis pour la première fois! Je ne peux pas vous avoir, je ne peux pas vous haïr; misérable fou, je ne sais que vous adorer, boire la lumière de vos yeux, écouter votre douce voix! Je vis des quelques mots bienveillans que vous me jetez distraitement de loin en loin, comme on jette un os à un chien. Lui, combien il est plus heureux que moi! Il sait que vous l'aimez, que vous l'attendez fidèlement! — Sois homme, Houston! — il se leva brusquement et passa la main sur son visage, — tu as toi-même aujourd'hui décidé de son sort. Sois brave et remporte une dernière victoire. Sache vaincre ton cœur, et oublie-la. — Le lendemain, le colonel partait pour un long voyage après avoir écrit à Anstruther.

Au bout de plusieurs mois d'attente, on apprit que l'exilé était mort peu de temps après son arrivée en Australie. — Mort! mort! répéta Cécile en apprenant cette fatale nouvelle. Mort sans savoir que son innocence a été reconnue, mort sans savoir que je lui ai été fidèle, mort sans goûter au bonheur que l'avenir lui réservait! — Elle ne pleura pas, elle continua d'aller et venir, de soigner son père avec patience; mais l'expression d'égarement de son visage, ses yeux enfoncés dans leur orbite lui donnaient une apparence de spectre.

Houston revint. Le vieux Levestone, sentant approcher ses derniers jours, résolut de faire un suprême effort pour vaincre l'obstination de sa fille. Il lui fit envisager la triste situation où elle resterait après sa mort, et la supplia d'assurer son repos par la promesse qu'elle épouserait le colonel. Elle lutta longtemps, déclarant qu'elle ne serait jamais la femme du meurtrier de Gérald; mais le malade était décidé à l'emporter. Elle m'en remerciera un jour, se disait-il pour s'excuser. Vaincue, énervée, mortellement triste, Cécile consentit enfin à se soumettre au vœu de son père. — Qu'importe après tout que je sois malheureuse? dit-elle. Dieu me pardonnera ce que je fais.

— Envoyez-le chercher, dit le moribond, qui avait épuisé ses dernières forces dans cette lutte; qu'il vienne, ou il sera trop tard.

Cécile obéit machinalement; devant le lit de mort de son père, elle devint la femme de Houston; la figure du mourant rayonnait de bonheur; sa vue était probablement déjà obscurcie, sinon il aurait remarqué l'indicible expression d'horreur et de désespoir qui contracta le visage pâle et amaigri de la jeune fille lorsque Houston mit à son doigt l'anneau nuptial.

Le pasteur bénit le nouveau couple.

— Mes enfans, dit Levestone d'une voix faible, je suis heureux.

Il expira.

Cécile poussa un cri perçant et se jeta sur le mort.

Son mari essaya doucement de l'emmener; elle le repoussa violemment. — Laissez-moi seule avec lui. Si vous restez, je deviendrai folle! — Folle, répéta-t-elle en pressant ses deux mains sur son front; je crois que je le suis déjà.

C'était donc pour en arriver là que Houston avait tant combattu! Au premier moment, il pensa que mieux eût valu pour lui n'être jamais né que d'atteindre son but de cette façon. Il sortit. Bientôt il reprit un peu de courage; le cœur humain est si prompt à espérer! Elle était à lui; il l'aimerait tant qu'elle finirait par en être touchée.

L'enterrement eut lieu. Quand tout fut fini, les amis de Cécile lui remontrèrent doucement la nécessité de prendre un parti. Elle était la femme du colonel, il avait des droits sur elle, il fallait se résigner et se soumettre à son sort. Aux premiers mots, elle se révolta; lorsqu'elle eut mieux compris sa position, elle se contenta de répondre : — Demain, le colonel Houston connaîtra ma décision. — Elle ne l'avait pas revu depuis la mort de son père; elle pria qu'on la laissât, elle était fatiguée, elle avait besoin de repos.

Quand elle se vit seule, elle se leva, elle prit une feuille de papier, sur laquelle elle écrivit quelques mots, et elle la mit sous enveloppe à l'adresse du colonel Houston. Elle plaça ce billet en évidence sur la table, mit dans sa poche une pétite somme d'argent, — tout ce qu'elle possédait, — couvrit son visage d'un voile épais et prit son chapeau de jardin. Il était environ neuf heures du soir; la nuit était profonde. La pauvre fille ouvrit la porte avec précaution et regarda dans la rue; tout était silencieux. Cécile se glissa dehors sans bruit et se dirigea rapidement du côté de la rivière. Arrivée à la berge déserte, elle jeta son chapeau dans l'eau. Le courant l'emporta et le rejeta un peu plus bas sur la rive. Alors elle mit le vieux chapeau qu'elle portait à la main, prit un chemin de traverse et gagna la station la plus voisine. Quelques heures plus tard, elle s'embarquait pour l'Angleterre. Elle était morte pour tous, morte et libre. Qu'allait-elle devenir? Son intention était de se rendre à Londres, pensant qu'elle serait mieux cachée là que partout ailleurs. Tout en formant des projets d'avenir, appuyée sur le bastingage, elle ôta de son doigt l'anneau nuptial et le laissa tomber dans la mer.

Peut-être le courage lui aurait-il manqué au milieu de son entreprise, si elle avait pu voir le visage du colonel lorsque le lendemain matin il trouva la maison vide. Il ouvrit d'une main tremblante la lettre qui lui était adressée. Le billet contenait ces seuls mots : « Oubliez et pardonnez; adieu! » — Que veut-elle dire? Où est-elle allée? cria Houston en tendant le papier à Villars, qui l'avait

accompagné. Oh! pourquoi me traite-t-elle ainsi? Ma pauvre Cécile! ma bien-aimée! je ne voulais pas la contraindre. Tout ce que j'ai dit hier, c'est que j'aimerais à pouvoir lui parler. Villars, que faire?

— Venez avec moi, cherchons-la; nous la retrouverons certainement, et alors nous tâcherons d'arranger les choses. — Houston restait à la même place, considérant le billet avec un désespoir navrant. Les recherches commencèrent. Sorti de la torpeur des premiers instans, le colonel parcourut le pays entier avec une persévérance infatigable. De son côté, Villars, aidé de tous ses camarades, organisait une battue en règle. Au bout de plusieurs jours, on trouva, ainsi que Cécile l'avait prévu, le chapeau sur le bord de la rivière. On le porta chez le colonel; il était en course. Lorsqu'il rentra, pâle, les vêtemens souillés, le visage hagard, il aperçut sur sa table le chapeau humide. Il s'approcha, se pencha, examina l'épave pendant quelques minutes; tout à coup il comprit... Il leva les bras avec un cri sauvage : — Oh! mon Dieu! pas cela... pas cela! — Et il tomba lourdement sur le plancher.

Houston fut longtemps entre la vie et la mort. La convalescence vint enfin, lente et pénible, et, incapable de supporter ce qui lui rappelait Cécile, le colonel quitta le service. Il vécut dès lors presque exclusivement sur son yacht, errant d'une contrée à l'autre, évitant les villes et fuyant tous ceux qu'il avait connus dans des jours plus heureux. Ses marins l'aimaient, car il était intrépide dans le danger, bon et doux pour son équipage.

Nous ne suivrons pas Cécile dans les difficultés qui l'attendaient à Londres. Gagner sa vie est toujours laborieux pour une femme. Combien la tâche n'était-elle pas plus lourde pour une jeune fille obligée de se cacher et de fuir les amis qui auraient pu lui prêter leur appui avec autant de soin qu'une autre en aurait mis à les rechercher!

Plus d'une année s'est écoulée. Nous retrouvons notre héroïne à la campagne, chez une ancienne connaissance qui l'a rencontrée par hasard, et qui l'a recueillie chez elle en qualité de demoiselle de compagnie. Cécile avait passé les premiers mois qui avaient suivi sa fuite dans une inquiétude perpétuelle d'être découverte. Le temps lui rendit un peu de sécurité, et elle commençait presque à oublier le danger de sa position.

Une après-midi, se trouvant seule au château, elle alla dans la serre cueillir des fleurs dont elle se proposait de faire des bouquets. Elle rentra au salon en chantant, tellement occupée de la moisson embaumée qui remplissait son tablier qu'elle n'aperçut pas un étranger qui, debout dans l'embrasure d'une fenêtre, le [illegible] pâle et les yeux dilatés par l'épouvante, la regardait fixe-

ment à travers la fente des rideaux baissés. Tout à coup Cécile eut le sentiment que quelqu'un l'observait : elle leva la tête et resta pétrifiée d'effroi en reconnaissant le colonel Houston, qui s'écria d'une voix rauque : — Dieu tout-puissant! les eaux ont-elles rendu leur proie?

Il s'avança vers elle, la figure bouleversée par l'émotion. Saisissant les mains de Cécile, dont les fleurs se répandirent à terre, il l'attira vers lui, et il la tint pendant quelques minutes pressée sur sa poitrine. La petite reine baissait la tête, tandis que Houston la regardait avec une sorte d'avidité passionnée. Il prit la parole d'une voix brisée par l'émotion. — Comment avez-vous pu faire cela? comment avez-vous eu le cœur de le faire? Avez-vous pensé à ma souffrance, à mon angoisse, à mon désespoir, à mes remords? car au fond de mon cœur je m'accusais d'être votre meurtrier! Oh! femme! vous que j'aimais et que j'aime toujours, avais-je mérité ce châtiment?

Le ton douloureux de sa voix, le tremblement qui agitait tout son corps, témoignaient de ce qu'il avait souffert. Cécile le comprit; elle se laissa glisser à ses pieds, et murmura à genoux : — Pardon! j'ai eu tort, j'ai été cruelle; je n'avais pas pensé au chagrin que vous auriez. Je vous en supplie, pardonnez-moi!

— Je suis persuadé, répondit-il avec douceur, que vous n'avez pas pensé à moi, car vous m'avez causé la plus grande douleur que jamais femme ait causée à un homme; mais je vous ai pardonné depuis longtemps, avant que vous me l'ayez demandé. Au nom de tout ce que j'ai souffert, au nom des tortures que vous m'avez infligées, vous êtes pardonnée. Croyez-vous que, quand on aime comme je vous aime, on puisse ne pas pardonner? — Il se baissa et releva Cécile; il la tenait et il la regardait silencieusement, n'osant céder au désir ardent qu'il éprouvait de la serrer sur son cœur.

— Ayez pitié de moi! dit enfin Cécile. J'ai eu tort de consentir à vous épouser, même pour faire plaisir à mon père; mais j'étais si malheureuse! Ayez pitié de moi, et laissez-moi partir.

— Que j'aie pitié de vous!.. Oh! ma bien-aimée, n'est-ce pas moi qui ai le plus souffert? Mon sort n'a-t-il pas été plus cruel que le vôtre? Vous êtes femme et bonne, ne me repoussez pas, Cécile! Laissez-vous fléchir!

— Je ne le peux pas. Que ne me suis-je réellement noyée! ce serait fini, et vous m'auriez oubliée.

— Taisez-vous! Si vous vous doutiez de ce que c'est que de croire que la femme qu'on adore s'est tuée pour ne pas être à vous, vous ne rappelleriez pas ces choses. Écoutez-moi. Plutôt que de vous voir de nouveau ces horribles idées, j'aime mieux vous quitter, ne jamais vous revoir, ne jamais revenir, à moins que vous ne m'appeliez.

Mon cœur se brisera; mais, si vous me dites : Partez! je partirai. Rappelez-vous seulement qu'en prononçant ce mot vous vouez un être humain à une douleur amère et éternelle, à des regrets indicibles, à un désespoir que la mort seule apaisera! Cécile, vous que j'ai tant aimée, réfléchissez bien avant de me condamner à cet atroce martyre.

Elle le regarda très tristement, mais son visage conserva une expression dure et froide, et ses lèvres laissèrent tomber lentement ces cruelles paroles : — Partez, je le veux. Votre présence ne sert qu'à nous faire souffrir tous deux. Ne revenez jamais, ou je fuirai la maison où j'ai trouvé une heureuse retraite, et j'irai chercher asile ailleurs.

Houston chancela; le cœur lui manquait. — Ainsi vous me chassez... Tous mes efforts, toutes mes souffrances, aboutissent à ce froid « partez! » Ma femme, — avant de vous quitter pour toujours, je veux vous donner une fois ce nom chéri, — ma femme, ne me direz-vous pas un mot affectueux, un seul, que j'emporterai comme un trésor dans les pays lointains? Ne me donnerez-vous pas un baiser, le premier et le dernier, dont le souvenir calmera ma souffrance dans les heures d'amertume et de découragement?

Il l'attira et voulut l'embrasser. Cécile tressaillit et se rejeta vivement en arrière, les yeux étincelans. — Non! non! j'ai pris Dieu à témoin que vous n'obtiendriez jamais de moi ni une parole ni un gage d'amour; si je manquais à mon serment, la malédiction divine tomberait sur ma tête.

— Voilà donc mon sort!.. C'est pour cela que j'ai vécu! Adieu! le jour viendra où vous saurez la profondeur de mon amour, mais nous ne nous reverrons pas,... j'en ai le pressentiment,... et, quand la pitié pénétrera dans votre cœur, je serai loin, et je ne saurai jamais que vous ayez eu une bonne pensée pour moi.

Il pressa les mains de Cécile sur son cœur avec passion, puis il prit une branche de verveine qui était restée suspendue à sa robe, et il sortit lentement en la regardant une dernière fois. Le hasard l'avait amené au château du marquis de Lenington; deux jours plus tard, il voguait vers l'Amérique.

Quand il fut sorti, Cécile se laissa tomber à terre, et se mit à réfléchir à ce qui venait de se passer. Elle sentait qu'elle avait été dure. Les cheveux blanchis de Houston, son visage amaigri, attestaient de vives souffrances. Cécile s'avouait qu'elle s'était mal conduite, mais elle n'avait pas le courage de réparer ses torts.

Quelque temps après, elle reçut avis qu'avant de partir le colonel avait laissé des instructions à son homme d'affaires pour que sa femme ne manquât de rien et qu'il avait fait un testament en sa faveur. La marquise de Lenington profita de cette occasion pour

plaider la cause de Houston, qui était à ses yeux celle du devoir. Elle parla si bien que Cécile, dont la conscience n'était pas tranquille, se laissa enfin arracher une lettre dans laquelle elle racontait à Houston le serment qu'elle avait fait à Gérald Anstruther, comment la crainte de commettre un parjure l'avait empêchée de se rendre aux instances de son mari; enfin que la mémoire de son fiancé lui était plus chère que jamais, mais qu'elle ferait ce que le colonel ordonnerait. S'il estimait que la mort d'Anstruther l'eût déliée de son serment, elle se soumettrait à sa décision. La lettre était brève et froide, aucune parole affectueuse, le seul désir de faire son devoir.

Houston s'était enfoncé dans les déserts du Nouveau-Monde. C'est là qu'il reçut la lettre de Cécile. Un nuage se répandit sur ses yeux, son cœur battait d'étrange sorte. La commotion fut si violente qu'il demeura quelques instans sans voir. Remis de son étourdissement, le colonel déchira précipitamment l'enveloppe et lut avidement la lettre de Cécile; puis il cacha son visage dans ses mains et se prit à penser. Il voyait poindre devant lui l'aurore de jours heureux, qu'importait que la lettre fût sèche? Le temps cicatriserait toutes les blessures, l'amour forcerait l'amour. Son heure était venue; mais ce vœu dont elle lui parlait? Était-elle déliée de son serment? Le lendemain, au point du jour, Houston était en route pour l'Angleterre. C'était l'hiver, le temps était mauvais, et il fallait franchir le cap Horn. La tâche était périlleuse pour un petit yacht. Le colonel ne songeait pas au danger : il avait vaincu enfin, — il voguait vers *elle*, vers le bonheur, il affrontait la tempête d'un cœur léger.

Un soir, — la mer était grosse et l'*Hirondelle* se trouvait près du cap Horn, — on aperçut un navire en détresse. Sans tenir compte des avertissemens de ses marins, le colonel alla hardiment au secours de l'équipage, et bientôt le pont de l'*Hirondelle* fut encombré d'une lourde cargaison humaine. — Partons, colonel, dit Lynn, le maître d'équipage; nous avons tout ce que le yacht peut porter, et, si le gros temps continue, nous aurons de la peine à nous en tirer.

— Encore celui-là! Regardez, il pousse devant lui un homme cramponné à une épave : c'est un brave; prenons encore ces deux-là.

— Si vous les prenez, nous coulons tous. Notre bateau est déjà trop chargé.

— Ils accostent! Prenons au moins celui qui ne sait pas nager.

— Soit; mais pas un de plus. Au large, vous qui nagez! nous ne pouvons pas vous prendre, nous sommes trop chargés.

Houston jeta une corde au naufragé; on le hissa sur le pont. Lynn avait dit vrai, l'*Hirondelle* était surchargée, et on put croire un

instant qu'elle serait incapable de supporter ce nouveau poids. L'anxiété se peignit sur tous les visages. Après quelques instans d'hésitation, le brave petit bateau reprit son équilibre et s'éloigna lentement. Alors on entendit la voix de l'homme qui luttait contre les vagues. — Vous n'avez plus de place pour un seul homme? Sauvez-moi, je vous en supplie.

Houston le regarda, et à sa vue le sang se glaça dans ses veines. Il saisit une corde qu'il lança au naufragé en criant : — Coûte que coûte, je le sauverai.

— Colonel, dit Lynn, si vous ne tenez pas à votre vie, songez du moins à nous. — Un murmure menaçant s'éleva sur le pont. — Nous n'en voulons pas, dit l'équipage. Quel droit a cet homme d'exposer notre vie? ajouta la voix de ceux que Houston avait sauvés. Jetons-le lui-même par-dessus bord ; cela allégera le bateau.

Le naufragé était trop épuisé pour saisir la corde.

Il était visible qu'encore une minute et les vagues l'engloutissaient. Houston, qui suivait ses mouvemens, arracha une feuille de son carnet; il y traça quelques mots à la hâte et la remit à Lynn en disant : — Si je suis perdu, vous la remettrez à cet homme. — D'un côté le papier portait ces simples mots : « Adieu, ai-je enfin expié mes torts? Oubliez-moi et soyez heureuse. » Sur le revers du feuillet, on lisait : « Capitaine Anstruther, vous remettrez vous-même ce billet à... » Suivait l'adresse. Le colonel ôta son habit, et se jeta à la nage. Longtemps il lutta contre les vagues en fureur sans pouvoir atteindre l'épave à laquelle s'était cramponné le naufragé. Enfin il put saisir l'homme ; il attacha la corde autour de son corps, et lui dit en le poussant vers le yacht : — Vous lui direz que c'était pour l'amour d'elle.

Anstruther fut hissé presque sans connaissance sur le pont. Au même instant, une vague énorme emporta Houston loin du bateau, dans l'obscurité croissante. Vainement tous les yeux le cherchèrent, vainement l'*Hirondelle* parcourut en tout sens le lieu du sinistre, vainement les matelots appelèrent leur maître à cris répétés. Le sifflement du vent dans les cordages leur répondit seul. — Dieu ait pitié de son âme! dit Peter Lynn en essuyant une larme. Jamais un plus brave ne vécut. Puisse-t-il reposer en paix!

Pendant que les vagues du cap Horn déchiraient sur les rochers le cadavre du colonel Houston, l'*Hirondelle* sortait de ces parages dangereux, et poursuivait paisiblement sa route vers l'Angleterre.

ARVÈDE BARINE.

L'ILE

DE MADAGASCAR

LES TENTATIVES DE COLONISATION. — LA NATURE DU PAYS.
UN RÉCENT VOYAGE SCIENTIFIQUE.

QUATRIÈME PARTIE (1).

LA FAUNE.

Après avoir considéré une partie des sites de la grande île africaine, la richesse et l'étrangeté de la végétation, on a bien vite le désir de connaître aussi les êtres qui s'agitent et donnent l'animation aux campagnes, aux bois, aux forêts vierges, où l'homme ne parvient à pénétrer qu'après s'être tracé une voie avec le secours de la hache. Le monde des animaux de Madagascar présente un merveilleux intérêt : la faune est remarquable à la fois par ce qui lui manque et par ce qu'elle possède; — les exemples en seront la preuve.

Les vastes solitudes, les cavernes presque inaccessibles, les forêts immenses et impénétrables de la grande île africaine sont des séjours où les animaux peuvent vivre et multiplier sans être fort exposés aux coups des hommes. Le climat des tropiques, le voisinage du continent africain, des analogies que nous avons aperçues dans la végétation, donneraient à croire que Madagascar est habité par des mammifères appartenant à des types dont il est toujours question lorsqu'il s'agit de l'Afrique ou de l'Asie. Il n'en est rien. Partout dans le monde où le froid n'est point à craindre, les hauts personnages des bois sont les singes; sur la Grande-Terre, il n'existe aucune espèce de ce groupe. On ne visite pas les pays chauds sans se tenir en défiance des carnassiers : lions, léopards, panthères en

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet, du 1er août et du 1er septembre.

Afrique, tigres et panthères en Asie, jaguars et cougouars en Amérique; à Madagascar, on se promène bien tranquillement au milieu des forêts et dans les lieux les plus solitaires, la certitude est acquise de ne faire la rencontre d'aucun animal dangereux. Au sud de l'Afrique, les chevaux au pelage rayé, le zèbre, le couagga, le dauw, galopent à travers les plaines ou sur les montagnes. En Asie, outre le cheval et l'âne, qu'on ne trouve plus à l'état sauvage, il y a l'hémione; dans la grande île, on ne voit point de chevaux. Ce qui est plus extraordinaire, c'est l'absence complète des ruminans, car les bœufs, les cerfs et les antilopes, très nombreux en espèces, sont disséminés sur la plus grande partie du globe. Malgré tout, la Grande-Terre est encore passablement peuplée de mammifères.

Si les singes manquent, ils sont remplacés par les makis ou *lémurs,* gracieux et charmans animaux d'espèces très variées. Par les formes extérieures, les attitudes, le genre de vie, les lémurs ont avec les singes des ressemblances que personne n'hésite à reconnaître, mais les naturalistes constatent entre les uns et les autres des différences très notables. Par l'aspect général de la tête, les makis semblent tenir des carnivores, et ce trait de conformation, déjà saisi par des observateurs assez superficiels, les a fait appeler des *singes à museau de renard.* Le premier soin du zoologiste est toujours d'examiner les dents; c'est ici précisément que se montre chez nos lémurs un caractère très particulier : les canines inférieures manquent, ou la place est occupée par des dents minces comme les incisives, serrées les unes contre les autres et couchées en avant. De même que les singes, les makis ont des mains aux quatre membres, mains imparfaites pour la préhension des alimens, vraiment parfaites pour grimper et empoigner les branches des arbres. Les doigts s'élargissent vers le bout, l'index des membres postérieurs est une griffe, les pouces sont énormes chez certaines espèces. Les makis prenant leur repas ont moins de gentillesse que les singes grignotant un fruit tenu dans la main; ils saisissent directement avec la bouche comme les chiens, ou tiennent l'objet à deux mains à la façon des écureuils. Pour l'agilité, ces animaux sont incomparables; ils s'élancent en l'air et vont à grande distance retomber sur la branche qui a été visée d'un clin d'œil, peut-être sur une tige qui fléchit sous leur poids; les bonds, les courses, toutes les évolutions enfin s'exécutent avec une prestesse incroyable. On s'imagine l'effet au milieu d'un bois hanté par quelques troupes de makis; les sauts prodigieux, les gambades incessantes de ces animaux à physionomie intelligente, toujours en mouvement dès l'instant qu'ils n'ont plus sommeil, font l'étonnement et l'admiration du voyageur. En traversant la grande forêt d'Analamazaotra, les caravanes, d'ordinaire assez bruyantes, qui s'acheminent vers Ta-

nanarive ou qui en reviennent, paraissent beaucoup inquiéter les lémuriens; des cris aigus ou plaintifs se font entendre, la désolation semble être parmi les pauvres créatures, que la présence de l'homme trouble rarement. Malgré un pelage laineux, véritable toison épaisse et douce, les makis sont frileux au suprême degré; ils s'apprivoisent très bien quand on les prend jeunes, et en fait d'espièglerie ils ne cèdent guère aux singes.

Les lémuriens offrent entre eux une diversité qui a conduit les naturalistes à les classer dans plusieurs genres; il y en a beaucoup d'espèces à Madagascar, et certainement nous ne les connaissons pas toutes encore : les plus grandes ont de 80 centimètres à 1 mètre de longueur, les plus mignonnes ont la taille d'un rat. Les vrais lémurs, que distinguent un long museau et une grande queue, aiment les fruits, mais ils croquent parfaitement les petits oiseaux, les lézards, les insectes. Ils ont des habitudes diurnes, tandis que les chirogales, tout bas sur pattes et pourvues de dents hérissées de pointes, craignent le jour et ne prennent leurs ébats qu'au crépuscule et au clair de lune, faisant aussi terrible chasse aux lézards et aux insectes. Au contraire les lémuriens composant le groupe des indris, d'une organisation plus parfaite que les autres, se nourrissent exclusivement de substances végétales (1). Ceux-ci se dressent volontiers sur les pattes de derrière; ils ont la tête globuleuse, le museau court comme celui d'un doguin; chez plusieurs espèces à longue queue, les propithèques, le pelage est nuancé de diverses couleurs d'une façon toute charmante. Ces curieux mammifères sont caractéristiques de la faune de Madagascar; en dehors de la Grande-Terre, on n'en a observé qu'aux îles Comores. A la vérité, il existe quelques lémuriens en d'autres pays, mais ils n'appartiennent pas aux mêmes genres; ce sont les nycticèbes aux îles de la Sonde, les loris dans l'Inde et à Ceylan, les galagos en Afrique.

C'est dans la grande île, dans les endroits les plus solitaires de la région du sud-ouest, que vit l'un des plus étranges mammifères, l'aye-aye ou le chiromys. Animal nocturne, doux et craintif, de la taille d'un chat, l'aye-aye a une large tête, avec de gros yeux ronds, comme ceux des hiboux, la queue énorme, les mains des membres antérieurs vraiment extraordinaires, — le doigt du milieu est tout grêle. Au premier abord, on y verrait une sorte de difformité, mais c'est une merveilleuse adaptation à un genre de vie spécial. L'aye-

(1) On distingue dans ce groupe les avahis, animaux de petite taille, ayant la tête globuleuse et la face peu proéminente; — les propithèques, d'assez fortes dimensions, ayant le museau un peu avancé et une belle queue; — les indris, qui ont le museau assez long et la queue à l'état rudimentaire. — Voyez, au sujet des types de lémuriens, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Catalogue de la collection des mammifères du Muséum*. Depuis cette publication plusieurs nouvelles espèces ont été décrites.

aye se nourrit de préférence des larves logées dans le tronc ou les branches des arbres; avec le doigt mince pouvant être introduit dans les fissures, il arrache comme avec un crochet l'insecte qu'il convoite. Au siècle dernier, le voyageur Sonnerat s'était procuré deux individus vivans de ce singulier mammifère, qui longtemps parut aux naturalistes tenir à la fois de l'écureuil, du paresseux et du singe. L'étude attentive a fourni la preuve que, malgré des particularités de conformation des plus remarquables, il se rattache au type des lémuriens. On a eu très rarement l'occasion d'observer l'aye-aye, qui dort tout le jour dans les endroits les mieux cachés; les Malgaches, connaissant sa retraite, semblent, mus par une crainte superstitieuse, vouloir éviter de prendre l'animal, qui les étonne par l'étrangeté de sa physionomie et de ses mouvemens (1).

Sur la Grande-Terre seule habitent les tenrecs, des mammifères de l'ordre des insectivores qui ressemblent à nos hérissons. Comme ces derniers, ils sont couverts de piquans, mais les dents n'offrent pas les mêmes caractères, la queue manque, le corps ne se roule pas aussi bien en boule, et l'animal, cherchant à se soustraire au danger, place sa tête entre ses pattes. Sept ou huit espèces du groupe des tenrecs ont été découvertes à Madagascar, et l'on a jugé qu'elles devaient être réparties dans plusieurs genres (2). En effet, les piquans, raides ou flexibles ou mêlés à des soies, s'étendent sur tout le corps ou n'en occupent qu'une partie, suivant les espèces. Ces animaux abondent dans certaines localités, et, nous dit Flacourt, « les gens du pays en sont fort friands, tant les rohandrians que les nègres. » S'il fallait s'en rapporter à notre premier historien de la grande île africaine, les tenrecs dorment six mois dans des terriers assez profonds; des voyageurs modernes croient le fait inexact : ces mammifères, étant nocturnes, restent blottis dans leurs terriers pendant le jour; de là une erreur possible. Flacourt cite le *fanalouk*, qu'il prend pour une civette; c'est encore un animal bien curieux par ses caractères; dépourvu de piquans, il se rapproche néanmoins des tenrecs; son pelage est d'un roux uniforme. Les Malgaches mangent le fanalouk, qui est très commun en différentes trées (3).

Le type des mammifères carnivores n'est représenté à Madagascar que par de petites espèces : une genette, quelques mangoustes,

(1) Au sujet de l'aye-aye, *Chiromys madagascariensis*, voyez dans la *Revue* du 15 mars 1870 *les Conditions de la vie chez les êtres animés*.

(2) Les tenrecs proprement dits, *Tendrak* des Malgaches, *Centetes* des zoologistes, les éricules, les échinops.

(3) Le fanalouk, *Eupleres Goudoti*, décrit par Doyère, *Annales des Sciences natu-*, 2e série, t. IV.

une sorte de chat. La genette, qui dans la patrie du ravenala et des makis s'appelle la *fossa*, est un assez bel animal, que Flacourt compare à notre blaireau. Ayant le ventre d'un blanc jaunâtre, ainsi que les pattes, il est pour le reste d'une couleur fauve, avec des taches d'un roux brunâtre formant quatre bandes sur le dos. La fossa mange les poules, et les Malgaches mangent la fossa (1). Les mangoustes, de genres propres à la grande île africaine (2), ressemblent aux civettes et aux genettes qu'on voit dans nos ménageries; ce sont des mammifères au corps long et mince, au museau effilé, au pelage agréablement nuancé. Fort jolis sans doute, mais très carnassiers, ils font une guerre incessante aux animaux petits ou faibles; l'un d'eux, dont le pelage est d'un rouge-brun, avec la queue rayée de noir et de blanc, se montre, dit Flacourt, très avide de miel. L'animal carnivore de Madagascar le plus remarquable par l'association des caractères est le cryptoprocte féroce, un animal très rarement observé, qui habite les bois, où il se cache de façon à n'être pas facilement découvert. Le cryptoprocte a la taille et l'aspect général d'un chat, le pelage roux, une physionomie annonçant les instincts les plus carnassiers; c'est un *félin* qui a des pieds comme ceux des ours : la plante entière porte sur le sol; jusqu'ici on n'en connaît pas d'autre exemple.

Le sanglier à masque, qui est un peu plus laid que notre sanglier d'Europe, représente dans la faune de Madagascar l'ordre des pachydermes. Il a le garrot élevé, la croupe surbaissée, le poil rare; à côté des défenses, il porte un énorme tubercule soutenu par une proéminence osseuse de la mâchoire; ainsi le museau est rendu fort large, la figure de l'animal singulière et peu attrayante. Le sanglier à masque est le seul mammifère qu'on rencontre à la fois sur la Grande-Terre et sur le continent africain; cette unique exception étonne les naturalistes (3). Maintenant si nous ajoutons que dans la grande île africaine on trouve des chauves-souris, quelques musareignes, un écureuil grisâtre, qui élit domicile dans les troncs d'arbres creux, on aura l'idée de l'ensemble des mammifères observés à Madagascar. Nulle part dans le monde assurément, même sur une étendue de pays beaucoup plus considérable, on ne voit une réunion d'espèces aussi différentes de celles qui existent en d'autres contrées.

Les animaux domestiques, qui constituent la principale richesse des Malgaches, ont été introduits à des époques plus ou moins an-

(1) *Genetta fossa.*

(2) *Galedia elegans, G. unicolor, G. olivacea, Galedictis striata, G. vittata.* Voyez Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Annales des Sciences naturelles.*

(3) Voyez Sclater, *The Mammals of Madagascar, — The Quarterly journal of science,* vol. II, avril 1864. — *Potamochœrus larvatus* ou *africanus.*

ciennes. On ne sait rien de précis à ce sujet; l'étude attentive des races permettra peut-être un jour de remonter à la provenance; — que le résultat soit atteint, une nouvelle source d'information sur l'origine des peuples de la grande île africaine aura été découverte. Les bœufs sont en abondance à Madagascar; tous les voyageurs parlent de la beauté des troupeaux qu'on voit dans certaines contrées. Il y a aussi des bœufs sauvages qui s'accommodent parfaitement de la liberté; mais on n'en saurait douter, les bandes errantes se sont formées d'individus échappés à la domesticité. Le bœuf de Madagascar se distingue par la présence d'une bosse ou plutôt d'une loupe graisseuse sur le dos; on le reconnaît pour être le zébu, qui est très répandu dans les parties méridionales de l'Asie. Les moutons se font remarquer par le volume de la queue, qui est chargée d'une masse de graisse; c'est une particularité ordinaire chez les moutons d'Afrique. Les chèvres sont très communes dans le pays, des sangliers revenus à la vie sauvage après avoir été les hôtes d'une bauge habitent les bois et ravagent les plantations. Les premiers Européens qui ont visité la Grande-Terre ont trouvé le chien chez les Malgaches; « il y a quantité de chiens, » dit Flacourt, tous de petite taille, ils ont le museau effilé, les oreilles courtes, le poil d'un renard; — personne encore ne s'est occupé de cette race pour la comparer aux races connues des autres pays.

Lorsque sur une île on observe les mammifères, on est bien assuré que ces animaux ne sont pas venus de terres éloignées, s'ils n'ont pas été amenés par les hommes, très certain aussi qu'en aucun cas ils n'ont émigré. Pour les oiseaux, c'est tout différent, du moins pour les espèces voyageuses, qui franchissent presque sans peine d'immenses espaces. A côté des oiseaux demeurant toujours attachés au pays natal, on ne sera donc point étonné de voir en grand nombre des espèces qui volontiers traversent les mers et bâtissent leurs nids sur une foule d'îles et sur plusieurs continens. Mouettes, hirondelles de mer, pétrels, frégates, paille-en-queue, fous, albatros, visitent continuellement la Grande-Terre, les uns, coureurs ordinaires de la Mer du Sud, les autres, amis plus ou moins fidèles des rivages de l'Afrique ou de l'Europe. En effet, l'hirondelle de mer, découverte sur la Caspienne par le célèbre zoologiste Pallas, souvent observée en Europe, et l'espèce de la Mer-Rouge, se montrent à Madagascar en même temps qu'une espèce de l'Océanie (1), que le drome de l'Océan indien, reconnaissable à son grand

(1) *Sterna caspia, S. velox, S. candida.* Les oiseaux de Madagascar ont été plus étudiés que beaucoup d'autres animaux du même pays. Outre les observations de Sganzin, *Mémoires de la Société de Strasbourg*, t. III, et des mémoires particuliers, un tableau, très complet jusqu'à ces dernières années, a été publié par Hartlaub, *Ornithologischer Beitrag zur fauna Madagascar's*, Bremen 1861.

bec, que le stercoraire des régions australes. Le fou pêcheur, l'albatros au bec vert, le pétrel de l'Atlantique, la frégate mignonne, font aussi des apparitions sur la grande île, principalement sur les côtes méridionales. Aux mêmes lieux, on voit les oiseaux dont la queue présente deux pennes minces semblables à des fils, les paille-en-queue, comme les appellent les marins, les phaëtons des naturalistes. Une espèce à filets rouges parcourt la zone torride tout entière; une autre à filets blancs et à bec jaune semble ne pas s'éloigner de la Grande-Terre, et surtout des îles Mascareignes.

Notre petit grèbe d'Europe se baigne jusque dans les eaux du lac de Tananarive, et rencontre une espèce de son genre qui est particulière au pays. On le sait, les canards ne redoutent pas les grands voyages; ceux qui habitent le continent africain viennent volontiers s'établir dans la grande île. Sur les rivières et les lacs, c'est un charmant spectacle, par un beau jour, de voir s'ébattre une foule de ces oiseaux au plumage brillant et varié. Une grosse espèce d'un noir verdâtre à reflets métalliques bronzés et violets, ayant la tête et le cou blancs marqués de taches d'un noir violacé, fait les délices des habitans; — elle est commune à Sainte-Marie, aux environs de Tamatave, de Foulepointe, d'Andouvourante; de plus petites espèces encore mieux parées ne sont pas beaucoup moins répandues. Parmi ces palmipèdes, dont les premiers parens vivaient sans doute dans d'autres parages, on distingue une jolie sarcelle qui n'a pas été observée ailleurs que sur la Grande-Terre (1); elle offre un délicieux mélange de teintes brunes, fauves, ferrugineuses et ardoisées, sur une portion blanche des plumes des ailes une sorte de miroir bronzé tout chatoyant. Il ne faut pas encore quitter les bords des lacs et des rivieres, car le contemplateur de la nature aperçoit encore divers oiseaux bien connus sous d'autres climats et plusieurs espèces vraiment indigènes. Notre vulgaire poule d'eau d'Europe, la marouette de nos étangs, estimée des chasseurs et des gourmets, se montrent, ainsi que la grande foulque à crête d'Afrique. Dans les marais court une superbe poule sultane. Son magnifique plumage bleu, sa plaque rouge sur la tête, ses pieds de la couleur du corail, garnis d'une touffe blanche, la font reconnaître de loin au milieu des herbes : c'est la poule sultane de Madagascar, qui habite également Maurice et l'Afrique; mais on découvre des ralles, — ceux-ci sont des espèces particulières à la grande île, — puis des jacanas, oiseaux du type des ralles et des poules d'eau, montés sur des échasses, ayant de longs doigts grêles, les ailes armées d'un éperon. Ils courent sur les herbes avec une étonnante prestesse, et

(1) *Querquedula gibberifrons* (*Q. Bernieri*, Verreaux).

il y en a de deux sortes : une espèce commune sur presque tout le continent africain, une espèce reconnaissable à sa nuque blanche, qui paraît n'exister que sur la Grande-Terre.

On pense si les hérons se plaisent dans ce pays si bien arrosé; ceux d'Europe, le héron cendré, le héron pourpré, l'aigrette blanche, le bihoreau à manteau noir, viennent manger les poissons et les mollusques des lacs Rassouabé et Imasoa ou même du lac Tasy dans la province d'Imerina, et se rencontrent avec des espèces africaines ou des espèces qui paraissent ne jamais sortir de l'île. L'ibis sacré des Égyptiens, du reste assez commun dans une grande partie de l'Afrique, vit par troupes à Madagascar ainsi que l'ibis vert d'Europe. L'ibis huppé est particulier à la Grande-Terre (1); c'est le faisan dont parle Flacourt, un bel oiseau des bois, d'un roux vif, avec le bec et les pattes jaunes, le front vert, portant sur la tête, comme un panache rejeté en arrière, une longue touffe de plumes mi-partie blanches et vertes. Un petit courlis, bien connu des colons de Maurice et du cap de Bonne-Espérance, se promène sur les rivages de la mer et dans les endroits marécageux, ainsi que notre petit courlis d'Europe, que la bécassine du Cap au plumage délicieusement nuancé et qu'une bécassine vraiment indigène (2). On remarque les pluviers, l'un est également propre au pays, les autres des voyageurs venus du continent africain.

Les gallinacés sont des oiseaux lourds qui ne s'aventurent pas volontiers sur la mer; aussi dans le nombre ne verrons-nous pas, comme parmi les précédens, les étrangers mêlés aux indigènes. Les pintades abondent dans les bois, — l'espèce est voisine de celle d'Afrique, mais les zoologistes n'hésitent pas à la distinguer; une perdrix et une caille sont très répandues, les framolins de Madagascar se retrouvent à l'île Maurice; — il paraît probable qu'on les y a portés. Certains oiseaux assez extraordinaires, remarquables par la longueur du bec, que l'on a classés dans le groupe des gallinacés, les mésites, décrits par Geoffroy Saint-Hilaire, sont tout à fait caractéristiques de la faune de Madagascar. Aux pigeons du pays, tels que le beau ramier bleu, la jolie colombe verte et plusieurs autres, se mêlent des espèces du continent africain. Flacourt n'avait-il pas raison de dire que l'île est abondamment pourvue de gibier?

Beaucoup d'oiseaux de proie sont répandus sur d'immenses étendues du globe; faucons, buses, milans, éperviers, hiboux d'Afrique, même notre effraie d'Europe, ont pris domicile sur la Grande-Terre; plusieurs espèces indigènes semblent n'avoir jamais quitté

(1) *Lophotibis cristata.*
(2) *Gallinago Bernieri.*

le pays natal, tels : un pygargue ou aigle pêcheur, qu'on rencontre par couples au fond des petites baies des côtes orientales et occidentales, au moins trois espèces de faucons, autant d'éperviers, une petite chouette, un superbe hibou. Parmi les oiseaux sédentaires, petites espèces en général, il y a peu d'étrangers. Comme dans tous les pays chauds, il existe des perroquets sur la Grande-Terre; ceux-ci ont une physionomie bien caractérisée, surtout les *vazas*, comme on les appelle d'après les Malgaches, tout noirs, avec le bec rouge. Il y en a deux espèces (1), l'une grosse, l'autre plus petite, vivant en parfaite intelligence; confondus dans une même troupe, ces vazas voyagent dans les forêts. Un perroquet gris brunâtre, avec la tête et le cou teintés de bleu pâle, est rare, tandis qu'une jolie perruche verte, grosse comme un moineau, se montre souvent en grandes troupes.

Diverses sortes de moineaux ou de gros-becs sont fort répandus dans l'île. Au milieu des plaines peu boisées, on remarque des bandes du bouvreuil nain; près des ruisseaux, le nélicourvi au plumage vert qui construit son nid entre les feuilles des vaquois, nid composé de brins de paille et des joncs artistement entrelacés; dans les bois, le cardinal de Madagascar, tout magnifique avec son vêtement d'un rouge écarlate, semé de taches noires sur le dos. Une alouette commune dans les champs abonde sur la plaine d'Ankay. Au faîte des arbres les plus hauts de l'île Sainte-Marie, des forêts de Tintingue et sans doute de la plupart des bois de la côte orientale, on aperçoit assez fréquemment un oiseau d'un type singulier; il est fauve avec la tête noire, son bec est énorme et d'une coupe bizarre; c'est l'eurycère, qui est seul de son genre. La nourriture préférée des corbeaux ne manque pas sur le littoral de la grande île africaine; aussi chaque voyageur nous parle du corbeau de Madagascar, partout il l'a vu et entendu, il a même admiré l'oiseau, dont le plumage lustré est d'un noir bleu que relève un tour de cou blanc. Un joli étourneau, des merles, des pies-grièches, font entendre leurs cris et leur ramage au milieu des bois; dans les endroits découverts, à la lisière des forêts, au bord des eaux, il y a tout un petit monde de fauvettes, de bergeronnettes, de sucriers. Ces derniers ont presque les formes mignonnes et gracieuses des colibris de l'Amérique, ils en ont toutes les beautés. Le sucrier le plus répandu à Madagascar, le souimanga, est une ravissante créature, le mâle est éblouissant; son corps est d'un vert splendide, avec des reflets violets, ses ailes, brunes ou noirâtres, ont de grandes pennes bordées de vert, sur sa poitrine court une bande violette, plus bas

(1) *Coracepsis vaza* et *C. nigra*.

une autre bande d'un brun pourpre, son ventre est jaune et deux petits bouquets de plumes de même couleur sont placés à la poitrine. La femelle est beaucoup plus modestement parée. La falculia, petit oiseau noir et blanc, à long bec, habile à grimper sur les troncs d'arbres pour y chercher des insectes, est encore d'un type propre à la Grande-Terre. Une huppe, ayant le port de l'espèce d'Europe, mais de taille très supérieure, erre dans les plaines; c'est la plus belle espèce du genre.

Sur les rivières, un oiseau souvent rase la surface et disparaît entre les roseaux; on a reconnu le martin-pêcheur tout resplendissant d'or et d'azur (1). A la lisière des forêts, c'est le martin-chasseur, perché sur les branches basses, qui attire l'attention par son joli plumage (2). La famille des coucous est représentée à Madagascar par de nombreuses espèces tout à fait propres au pays. Notre coucou d'Europe, qui est aussi le coucou de l'Asie et de l'Afrique, se montre sur la Grande-Terre; mais dans le groupe il est presque le seul étranger. Le coucou bleu de Madagascar est un magnifique oiseau très commun dans les bois du littoral et dans la forêt d'Analamazaotra; les autres espèces, plus rares ou confinées dans certains districts, sont en général aussi bien partagées sous le rapport de la beauté du plumage.

Lorsque le naturaliste considère l'ensemble des oiseaux qui habitent Madagascar, il demeure frappé d'un mélange qui n'existe pas parmi les autres animaux. Aux espèces du pays, aux types les plus caractéristiques de la faune, se joignent ici des espèces venues d'autres régions du monde. A l'exception de quelques oiseaux de mer, voiliers par excellence, elles sont arrivées par l'Afrique et sans doute presque toujours par le canal de Mozambique. Un fait en fournit la preuve : plusieurs espèces du continent se trouvent seulement sur la côte occidentale de l'île; elles ne se sont point encore répandues ni dans l'intérieur, ni sur les rives orientales. L'élimination du peuple étranger étant faite, le caractère tout spécial de la faune de Madagascar se reconnaît aussi bien chez les oiseaux que chez les mammifères.

Les reptiles n'ont pas été recherchés sur la Grande-Terre avec autant de prédilection que les mammifères, les oiseaux et les insectes. Cependant les voyageurs naturalistes en ont déjà rapporté un nombre suffisant pour ne pas nous laisser dans l'ignorance au sujet des espèces les plus communes. Il n'existe pas de serpens dangereux à Madagascar; voilà ce que disait Flacourt, il y a plus de

(1) *Alcedo vintsioïdes*, l'unique martin-pêcheur observé à Madagascar.
(2) *Dacelo* (*Ispidina*) *madagascariensis*.

deux siècles, tenant peut-être à ôter toute frayeur de ce côté aux gens disposés à venir augmenter la colonie. Flacourt disait vrai; les serpens de la grande île africaine sont des bêtes inoffensives. Le plus grand est une sorte de couleuvre (1); d'autres, les *langaha* des Malgaches, ne se font remarquer que par la singularité d'un caractère : ils ont le museau prolongé par un appendice formé de peau (2). Les sauriens ou lézards du pays sont assez variés; les gerrhosaures de la famille des scinques sont les plus jolis. Couverts de larges écailles luisantes, ils ont sur un fond olive ou fauve des bandes noires et blanches ou jaunes et des taches régulièrement dessinées; animaux sans défense, ils se cachent sous les pierres, dans la mousse, sous les vieux bois, et se réfugient dans des trous; mais la Grande-Terre est vraiment le pays des caméléons. Très fréquemment, au milieu des forêts on voit ces curieux animaux accrochés sur les branches, calmes, immobiles, roulant de gros yeux; il y en a une très grosse espèce, plusieurs petites. Les tortues de terre ou de marais qu'on rencontre à Madagascar ont en général des dimensions médiocres; la tortue rayonnée (3) est fort joliment peinte de couleurs noire et jaune. Le seul reptile qu'on redoute, c'est le crocodile. On assure qu'il est commun dans plusieurs rivières et dans les lacs situés sur la côte orientale. Les nègres, dit-on, évitent autant que possible de se mettre à l'eau de peur des crocodiles; mais avec la peur le nombre augmente et le danger grossit. En réalité, les accidens paraissent être bien rares.

On parle beaucoup de l'abondance des poissons dans les rivières et surtout dans certains lacs de Madagascar. Par malheur, personne n'a pris soin de les recueillir. C'est à peine si l'on a fait connaître trois ou quatre espèces : une sorte de perche qui ressemble beaucoup à des espèces de l'Inde et quelques cyprins (4). Ici, l'ignorance est regrettable : on est bien assuré que les poissons des eaux douces n'ont pas traversé les mers; la comparaison des espèces de la grande île avec celles des autres régions du monde donnerait lieu inévitablement à d'intéressantes remarques.

La condition d'une partie considérable de l'île, — des forêts humides, des marécages, des étangs, des lacs, des ruisseaux, des rivières de tout genre, — annonce l'abondance des mollusques ter-

(1) *Pelophilus madagascariensis.*

(2) *Langaha nasuta* et *Langaha crista-galli.* Les zoologistes ont retenu le nom du pays.

(3) *Testudo radiata.*

(4) Nous ne croyons pas devoir nous occuper ici des poissons ou des autres animaux marins, car il serait impossible d'appeler l'attention sur ce sujet sans traiter de toute la faune de l'Océan indien.

restres et fluviatiles (1). Ces animaux n'ont pas été fort recherchés, et cependant on en connaît un certain nombre. Il y a sur les plantes des hélices et des agathines, dans les eaux des mélanies et des mélanopsides d'espèces très particulières. L'hélice verte, vivant par colonies sur les joncs au milieu des terres marécageuses un peu desséchées, a une jolie coquille d'un ton de feuillage clair rehaussé par des bandes d'un brun ferrugineux; la mélanopside épineuse, ayant une coquille noire, roussâtre à l'extrémité et garnie d'épines ou plutôt de tubercules, est une espèce des plus communes à la surface des eaux; les Malgaches mangent l'animal, et des Européens assurent que ce n'est pas un mets désagréable.

Partout les insectes ont une importance extrême lorsqu'il s'agit de déterminer le caractère de la faune; ceux de Madagascar offrent mille sujets qui nous attirent. A côté d'espèces précieuses donnant de la cire et du miel, fournissant de la soie, il y a la foule des espèces ayant un cachet propre, les unes appartenant à des groupes représentés dans différentes régions, les autres, fort nombreuses, à des types qu'on ne voit nulle part hors de la grande île africaine. Ici les comparaisons peuvent être souvent plus rigoureuses que pour les végétaux; la main de l'homme ne se fait guère sentir sur les petits êtres. Des collections ont été formées au Mozambique, et nous sommes assurés que bien peu d'espèces sont communes à Madagascar et à la côte orientale d'Afrique. La faune de Bourbon et de Maurice a été beaucoup étudiée; nous savons donc exactement de ce côté dans quelle mesure se manifestent ces rapports. Les insectes vivant sur la Grande-Terre, et qu'on rencontre également aux îles Mascareignes ou sur le continent africain, font exception dans l'ensemble; en général, ce sont des espèces ayant un vol léger, des lépidoptères, qui, avec l'aide du vent, se trouvent parfois transportés à d'énormes distances.

Les auteurs, énumérant les richesses naturelles de Madagascar, parlent de la facilité de se procurer le miel et la cire. En effet, une abeille particulière au pays, noirâtre avec le ventre un peu roux, et de la taille de notre abeille commune, paraît être fort abondante dans les bois; elle s'établit dans les trous des vieux troncs, où les Malgaches vont brutalement arracher les rayons. Malgré l'importance des produits, nul voyageur n'a pris la peine d'observer les conditions de la vie de l'abeille de Madagascar; Flacourt a dit que d'autres insectes fabriquaient du miel, personne encore n'a porté son attention sur ce sujet. Les guêpes sont nombreuses; espèces de proportions élégantes, de couleurs agréablement nuancées; elles

(1) Diverses espèces sont décrites par Sganzin, *Mémoires de la Société de Strasbourg*, t. III, et Petit de La Saussaye, *Revue zoologique*, 1844.

n'ont, la plupart, de relations zoologiques un peu étroites qu'avec des espèces des îles de la Mer du Sud, des parties chaudes de l'Inde et de l'Afrique. Un de ces insectes, seul parmi toutes les guêpes connues, est d'un vert-pomme (1). Les habitans de nos départemens du midi connaissent les cigales; pendant les beaux jours de l'été, ils sont assourdis par la musique stridente de ces insectes. Les cigales d'Europe, comme celles de presque toutes les parties du monde qu'elles habitent, ont des ailes transparentes; dans les forêts de Madagascar, il y en a qui ont des ailes opaques et colorées d'une façon charmante. Aux mêmes lieux, dans les bois touffus où s'étalent tant de belles fleurs, vivent des fulgores et des cicadelles d'une foule d'espèces. Les fulgores n'ont pas la dimension de ceux de l'Amérique du Sud, ils ne dépassent pas la taille de l'espèce de Chine continuellement apportée en Europe, qu'on voit représentée sur des potiches, des éventails, des écrans, qui nous viennent du Céleste-Empire; mais ces fulgores de la Grande-Terre ont des particularités de forme, de coloration et dans l'ensemble une physionomie qui les distinguent d'une manière frappante entre tous ceux des autres parties du monde (2). Quant aux cicadelles, elles sont très nombreuses, et une réunion de ces insectes délicats semble faite pour offrir aux yeux l'image de toutes les combinaisons possibles des plus vives et des plus fraîches couleurs.

Partout sur le globe, principalement dans les contrées chaudes et humides, cousins ou moustiques font la désolation des indigènes et plus encore des étrangers; la grande île africaine n'échappe pas au fléau. Ici les terribles petites bêtes ont la même apparence que notre vulgaire cousin. Charles Coquerel, un médecin de la marine, qui a beaucoup observé les insectes de Madagascar, a pris soin d'étudier les moustiques malgaches; il les a reconnus pour des espèces particulières au pays, et les a qualifiés d'une façon indiquant bien l'impression que causent ces buveurs de sang : l'un est le cousin qui remplit d'inquiétude, l'autre le cousin insatiable (3).

Les coléoptères de la grande île ont été très recherchés, et ils fournissent l'occasion de constater fort aisément ce caractère spécial du pays, qui se manifeste avec plus ou moins d'évidence dans les différens groupes de végétaux et d'animaux. Tout le monde a quelque idée des buprestes, cités pour la beauté et l'éclat de leur robe; vulgairement on les appelle les *richards*, tant on les croirait couverts d'or et de riches pierreries. Chacun en a vu soit dans les musées, soit aux vitrines des marchands d'objets d'histoire natu-

(1) *Icaria pomicolor*, décrite par M. Henri de Saussure, ainsi que les autres guêpes de Madagascar, *Études sur la famille des vespides*, t. II.

(2) *Pyrops madagascariensis*, *P. mirabilis*, etc.

(3) *Culex anxifer*, *C. insatiabilis*.

relle; avec les élytres de certaines espèces communes au Sénégal ou dans l'Inde, on compose des parures pour les femmes. A l'état de larve, les buprestes vivent dans l'intérieur des troncs d'arbres; il est donc tout simple de les trouver en nombre dans les régions chaudes, où la végétation est puissante et variée. Des espèces de l'Inde, surtout des îles de la Sonde et de la Mer du Sud, ont une grande taille et un éclat incomparable; celles de Madagascar en général ont des formes, une coloration, un aspect, qui étonnent. En effet, tandis que les buprestes de tous les pays ont le corps long et les élytres étroites, ceux de la grande île africaine sont larges avec des élytres qui emboîtent le corps et présentent un rebord plan. C'est une configuration singulière rappelant des signes caractéristiques de petits insectes d'une autre famille, les cassides, dont il y a des représentans sous notre climat. Chez les animaux en général, les parties les plus apparentes sont les plus ornées, celles qui ont les plus vives couleurs; c'est le contraire chez plusieurs des buprestes de Madagascar. En-dessus, ils ont la teinte du bronze, en-dessous des tons violets et verdâtres délicieusement nuancés, quelquefois l'éclat éblouissant du métal poli, des couleurs d'or et de feu jouant sous la lumière. C'est encore un trait dont seule la faune de Madagascar offre l'exemple.

Si nous devons nous abstenir de parler de plusieurs types que le défaut de termes de comparaison suffisamment connus empêcherait de signaler d'une façon bien claire, semblable difficulté n'existe pas pour les cétoines. Il n'est personne qui chaque année ne remarque dans les jardins notre cétoine dorée s'enfonçant entre les pétales des roses. A Madagascar, les coléoptères de cette famille sont en quantité considérable; on en a déjà décrit soixante-deux espèces, toutes, malgré l'extrême diversité qui règne entre elles, ayant un cachet qui les place dans une sorte d'isolement à côté des autres cétoines du monde. Les formes, le système de coloration, les font paraître étranges; quelques-unes sont admirables : — ici, c'est chez les mâles une configuration toute bizarre de la tête (1), là des nuances charmantes dont l'exemple est unique. Telle espèce est d'un jaune-orangé uniforme en-dessus (2), telle autre, d'un noir de velours, offre des espaces qu'on croirait couverts d'argent teinté de bleu verdâtre (3), puis on en voit avec des pattes garnies de longues franges (4). Pour la plupart, ces insectes ont été recueillis sur la côte orientale, mais en même temps on en a observé quelques espèces différentes dans la région du nord-ouest; — ainsi que des

(1) *Bothrorhina reflexa.*
(2) *Doryscelis calcarata.*
(3) *Euchræa cœlestis.*
(4) *Pogonotarsus plumiger* et *P. Vescoi.*

plantes; il y a donc des animaux n'habitant qu'une partie assez restreinte de la Grande-Terre. En ce pays, souvent on aperçoit des hannetons accrochés aux branches d'arbres; quelle sorte de hannetons? Des bêtes énormes, blanches comme la neige ou d'une teinte jaune, — la couleur n'appartient pas aux tégumens, elle est due à de petites écailles qui se détachent avec la même facilité que la poussière de l'aile d'un papillon. Il y a des bousiers qui sont non pas noirs ainsi que les espèces d'Europe ou d'Afrique, mais d'une couleur verte métallique, et ils présentent des caractères qui les font d'un genre particulier (1). Au milieu des sables vivent de gros coléoptères d'un type inconnu partout ailleurs que dans la grande île africaine, des hexodons, insectes gris ou brunâtres, ayant des pattes épineuses propres à fouir. Au siècle dernier, Commerson en découvrit une espèce aux environs du fort Dauphin (2); depuis on en a trouvé d'autres sur différens points du pays.

Dans les forêts, où les arbres trop vieux pourrissent, les insectes qui rongent le bois pendant la première période de leur vie ne manquent jamais de moyens d'existence; aussi les capricornes n'y sont pas rares. Ce sont encore des coléoptères de genres assez nombreux dont il n'y a de représentans dans aucune autre partie du globe : des priones au corselet armé de fortes épines (3), des lamies au large front, parsemées de taches blanches sur un fond de velours noir (4), des lamies rouges (5), des leptures effilées portant sur une base massive de longues antennes minces. Les coléoptères carnassiers présentent aussi plus d'une singularité : il y a des espèces de grande taille qui se réfugient sous les écorces, des scarites tout noirs ayant le corps aplati et d'énormes mandibules munies de dents aiguës, d'élégantes cicindèles bien différentes de celles de notre pays, courant non pas à terre, mais sur le feuillage (6), enfin des coléoptères carnassiers plus extraordinaires encore, les psilocères, qu'on ne voit qu'à Madagascar (7); ils ont le corps svelte au possible, de longues pattes d'une surprenante ténuité, des palpes pendans qui donnent sans doute à l'animal un tact merveilleux, des élytres guillochées, une couleur bleue foncée uniforme. Ces insectes, doués d'une extrême agilité, courent sur les arbrisseaux.

Soit au milieu des campagnes, soit à la lisière des forêts, les in-

(1) Genre *Epilissus*.
(2) *Encya Commersonii*.
(3) *Hoplideres spinipennis* et *H. aquilus*.
(4) *Stellognatha maculata*.
(5) *Callimatium callipygum*.
(6) *Cicindela mirabilis*.
(7) Genre *Psilocera*; on en connaît une quinzaine d'espèces.

sectes qui frappent particulièrement les yeux sont les lépidoptères; aucun ami de la nature ne visite la Grande-Terre sans éprouver un plaisir ou une surprise à la vue de divers papillons voltigeant ou se posant sur les fleurs. Lorsqu'on examine de près ce monde particulier, on aperçoit bien vite dans l'ensemble un mélange analogue à celui que présentent les oiseaux; à la foule des espèces indigènes, sont venues se joindre des espèces étrangères. Sans avoir la puissance de vol des oiseaux, les lépidoptères peuvent néanmoins, à la faveur d'un vent favorable, se soutenir longtemps en l'air et parfois être transportés à d'incroyables distances. Ainsi, par suite de voyages involontaires, beaucoup de ces légers insectes ont une dissémination géographique dont les coléoptères offrent peu d'exemples.

Dans la grande île, on remarque certains lépidoptères qu'on voit à Bourbon et à Maurice, et mieux encore sur le continent africain. Quelques-uns de ces beaux papillons, du type de l'espèce d'Europe qu'on appelle vulgairement le *grand machaon*, volent dans les clairières. Ils sont de plusieurs sortes; celui-ci, d'un jaune-soufre avec une bande brune, celui-là, noir, tacheté de jaune, sont des habitans de l'Afrique méridionale : nul doute qu'ils n'aient été jetés sur la Grande-Terre par le vent d'ouest. D'autres paraissent être vraiment du pays et n'avoir pas été portés au-delà des îles Mascareignes; — les mâles se distinguent par des ailes noires tachetées de bleu, les femelles par des ailes brunes (1). Dans les prairies voltigent de petits papillons d'un jaune d'or, des xanthidies, et des papillons blancs, des piérides, les uns propres à la grande île africaine, les autres venus d'une terre étrangère. Aux mêmes lieux se montre une vanesse qui rappelle le *vulcain* d'Europe (2); une espèce brune du même genre est commune dans les bois des environs de Tamatave et de Foulepointe, une autre, toute bleue, n'a été rencontrée qu'aux environs de Tananarive (3). Des lépidoptères de Madagascar qui se rapprochent des vanesses s'en distinguent par les ailes antérieures, prolongées au sommet en manière de faux : ce sont les salamis; on en citait depuis longtemps des espèces de couleurs sombres, M. Vinson en a découvert une nouvelle, qui a de charmantes ailes d'un blanc bleuâtre comme la nacre (4). On voit beaucoup de danaïdes, de satyres, d'hespéries, dont l'aspect n'a rien de frappant; mais il n'en est pas de même pour les nombreuses

(1) On trouve les lépidoptères de Madagascar décrits et représentés dans un ouvrage spécial, Boisduval, *Faune entomologique de Madagascar, Bourbon et Maurice*, Paris 1833. Depuis cette publication, M. Vinson et quelques autres ont fait connaître les espèces nouvellement découvertes.

(2) *Vanessa epiclesia.*

(3) *Vanessa Radama.*

(4) *Salamis Duprœi.*

acrées qui voltigent dans les bois, près des ruisseaux ou dans les lieux humides. Tout est gracieux et délicat chez les acrées, les papillons de jour les plus caractéristiques de la faune de la Grande-Terre. De moyenne taille, avec des ailes oblongues semblables à la gaze pour la transparence, — délicieusement teintées de rose, de rouge ou de jaune et parsemées de taches noires, ils réunissent la plupart des beautés qu'on admire dans un lépidoptère. Souvent le mâle et la femelle diffèrent par l'arrangement des couleurs; dans ce cas, l'avantage est ordinairement du côté du mâle. Chez la plus jolie peut-être des acrées (1), les ailes antérieures presque diaphanes sont lavées de rouge à la base, et les ailes postérieures ont une teinte ponceau uniforme, relevée par des taches d'un noir intense; le mâle seul est aussi vivement coloré : chez la femelle, le vermillon n'apparaît que dans une bordure de taches. Madagascar est la vraie patrie des acrées; mais il en existe quelques autres espèces en Afrique et dans l'Inde.

Des sphinx, des bombyx, des noctuelles de la grande île africaine offrent encore aux yeux des naturalistes des sujets d'intérêt; ceux-ci néanmoins ne se distinguent par aucune particularité extraordinaire. En général, les lépidoptères de Madagascar n'ont ni la grande dimension ni l'éclat de certaines espèces de l'Inde, des îles de la Sonde, de l'Amérique du Sud. Il y a cependant une exception. Sur cette terre en effet, on observe fréquemment le plus beau des lépidoptères connus, une sorte de grande phalène qui ne se montre qu'au plein soleil, et qui possède au degré suprême l'élégance des formes, la richesse et la variété des couleurs : c'est l'uranie (2), un papillon plus grand que le machaon de nos campagnes, presque impossible à décrire. Sur le fond noir des ailes antérieures courent une multitude de raies et de bandes irrégulières d'un vert doré splendide; les ailes postérieures sont découpées sur le bord, et des dents plus ou moins longues, ainsi qu'une sorte de queue garnie d'une belle frange blanche, produisent un charmant effet; il y a sur ces ailes une tache bleue, deux bandes vertes qui se perdent dans un espace d'un rouge doré magnifique rehaussé par des taches noires : l'éclat est éblouissant. L'uranie, seule de son genre, est bien encore l'un des types les plus caractéristiques de la faune de Madagascar; ce superbe lépidoptère, dont la chenille vit sur les manguiers, n'est pas rare sur la côte orientale, et on le rencontre jusqu'aux environs de Tananarive.

Certains lépidoptères de la grande île africaine présentent un intérêt tout différent. Depuis les récits de Flacourt, on sait que les bois

(1) *Acræa Ranavalona.*
(2) *Urania riphæus.*

et les forêts sont peuplés de bombyx qui produisent de la soie; presque sans peine les Malgaches recueillent les cocons, et la soie entre les mains des femmes est convertie en tissus servant à confectionner les plus beaux lambas. En l'absence d'observations de la part des naturalistes, longtemps on demeura dans une ignorance complète au sujet des insectes qui fournissent la précieuse matière textile. C'est aux recherches de Charles Coquerel et du docteur Vinson que nous devons d'être aujourd'hui un peu renseignés à cet égard. Divers bombyx de taille moyenne et de couleur brune ou fauve sont très répandus sur la Grande-Terre (1); les chenilles vivent sur des cytises connus sous le nom vulgaire d'*ambrevates*; arrivées au terme de la croissance, chacune, de même que notre ver à soie ordinaire, file son cocon. Sur la côte orientale, les habitans se contentent de la récolte des cocons; plus industrieux que les autres et moins favorisés sous le rapport des ressources du pays, les Ovas ont créé la sériciculture. Ils font des plantations d'ambrevates, nous apprend M. Aug. Vinson, et sur ces arbrisseaux ils élèvent quantité de bombyx; les uns sont réservés pour la soie, les autres pour la table, car à Madagascar, comme en Chine et en beaucoup d'autres lieux du monde, les chrysalides constituent un mets fort estimé.

Plusieurs fois on avait apporté en Europe des nids ou plutôt d'immenses poches soyeuses remplies de cocons. Il avait été facile d'y reconnaître l'ouvrage de chenilles travaillant à la manière de notre bombyx processionnaire. Ch. Coquerel a observé les ouvriers, et il en a distingué deux espèces : le bombyx Radama et le bombyx Diego (2), le premier n'est pas rare aux environs de Tamatave et de Foulepointe, le second a été découvert à la baie de Diego-Suarez. Les chenilles vivent sur les arbres de la famille des acacias qu'on appelle les intsis (3); lorsque le moment de la métamorphose approche, elles se réunissent et filent en commun la poche qui doit les protéger toutes; chacune ensuite s'enferme dans un cocon particulier. Rien de plus étrange, disent les voyageurs, que de voir suspendus aux branches d'arbres ces nids énormes ayant quelquefois plus de 1 mètre de longueur. Les Malgaches ne savent pas dévider les cocons; ils les convertissent en bourre qu'on file à la quenouille. Cette matière n'a pas tout à fait le brillant de la soie ordinaire, mais elle est très solide. Nous ne connaissons certainement pas encore tous les bombyx de Madagascar, et de nouvelles

(1) *Borocera madagascariensis* Boisduval, *Borocera Cajani*, *Bombyx Fleurioti* Guérin.

(2) *Bulletin de la Société d'acclimatation*, 1855, et *Annales de la Société entomologique*, 1866.

(3) *Intsi madagascariensis*.

recherches procureront sans doute plus d'une découverte. Une espèce dont on n'a pas observé le cocon a été déjà plusieurs fois apportée en Europe : le papillon en est bien remarquable; ses ailes, d'un vert-pomme, n'ont pas moins de 18 centimètres d'envergure, celles de la seconde paire, prolongées en manière de longues queues, portent des taches semblables à des yeux dont le centre est mi-partie vert et gris de lin (1).

Sur la Grande-Terre, les araignées abondent; de grosses espèces peintes de vives couleurs établissent d'immenses toiles et confectionnent, pour loger leurs œufs, des coques d'un volume considérable. On a conçu l'idée de donner un emploi à cette soie fine, brillante comme de l'or, de certaines araignées; mais la difficulté d'obtenir la matière en quantité notable doit sans doute faire écarter la pensée d'une sérieuse application industrielle. M. Vinson, qui a singulièrement mis à profit un séjour de trois mois à Madagascar, a recueilli une foule d'intéressantes observations sur ces animaux; il a décrit les habitudes des grosses épéires dressant au-dessus des rivières des toiles accrochées aux arbres des deux bords et permettant à de petites araignées de vivre sous leur protection. Tout le monde à l'automne remarque dans les jardins les toiles régulières de notre épéire commune; d'après cet exemple, on imagine l'effet pittoresque de toiles vingt fois plus grandes jetées comme des ponts au-dessus des torrens.

Mieux encore que les plantes, les animaux sur lesquels nous venons d'appeler l'attention montrent combien l'île de Madagascar est séparée du reste du monde; chaque classe offre des types des plus caractéristiques, toutes les espèces sont particulières au pays. S'il en est, comme chez les oiseaux et les insectes lépidoptères, qui habitent en d'autres lieux, il est aisé de les reconnaître pour des étrangères. Lorsque nous cherchons à saisir des ressemblances entre la faune de la Grande-Terre et les faunes de l'Inde et de l'Afrique, partout nous les trouvons peu marquées. Des genres de mammifères et d'insectes très répandus sur les continens ne sont en aucune façon représentés dans la grande île. Cependant des animaux vivant à une époque ancienne, aujourd'hui disparus, attestent que le caractère spécial de la faune de Madagascar n'a pas toujours été aussi prononcé. A cet égard, des découvertes récentes vont nous conduire à un nouvel ordre de considérations. Nous avons parlé de la grande île africaine que nous connaissions jusqu'à ces dernières années; à présent, il convient d'examiner ce qu'ajoutent à notre science les explorations de M. Alfred Grandidier et les études de quelques autres investigateurs.

ÉMILE BLANCHARD.

(1) *Attacus cometes.*

SIXTE-QUINT

SON INFLUENCE

SUR LES AFFAIRES DE FRANCE AU XVIe SIÈCLE

I.

L'ÉGLISE ET LA FRANCE AVANT 1585

Sixte-Quint, d'après les correspondances diplomatiques, inédites, tirées des archives d'état, du Vatican, de Simancas, de Venise, etc., par M. le baron de Hübner, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris. Paris 1870; 3 vol. in-8°.

Cinq ans de règne (de 1585 à 1590) ont suffi à Sixte-Quint pour prendre place dans l'histoire à côté des grands papes dont le souvenir est resté dans la mémoire des hommes. Ce n'est pas seulement parce qu'il a donné au monde le spectacle d'une grande fortune élevée sur la plus humble origine. Ces fortunes furent toujours fréquentes dans l'église, et il en est beaucoup d'aussi surprenantes qui n'ont pas eu le même retentissement. Si celle de Sixte-Quint a plus vivement frappé les imaginations, c'est qu'elle a été justifiée d'une manière plus éclatante, c'est qu'en lui s'est montré un de ces hommes rares que la nature semble avoir créés princes sous le toit d'une chaumière. Produits subitement au grand jour en des momens critiques, ils s'imposent au respect et à l'obéissance par le génie et par l'habileté, en dirigeant les affaires à travers les périls et les difficultés avec une supériorité d'intelligence et de vigueur dont quelquefois sont dépourvus ceux que le jeu régulier des institutions appelle au maniement et à la conduite des choses humaines. Aussi la légende s'est-elle attachée à Sixte-Quint comme à tous ses

pareils, et l'histoire a dû attendre des siècles pour substituer progressivement la vérité pure aux inventions mensongères de la passion ou de la crédulité, en ce qui touche les actes accomplis par ce grand personnage. Une nouvelle fortune attendait Sixte-Quint à notre époque en lui donnant pour historien M. de Hübner, le judicieux diplomate étranger que notre littérature comptera désormais au nombre de ses estimables écrivains (1).

Au milieu de ce grand mouvement d'études historiques qui honore le XIXe siècle, l'histoire de la papauté devait avoir sa large part. A ne la considérer en effet qu'au point de vue de son influence positive sur le développement politique de la société chrétienne, la papauté certes a été la plus féconde institution des temps modernes, la plus persistante, et, à tout prendre, l'une des plus salutaires. Et cependant, malgré les apparentes limites de son action, que de faces diverses dans l'application de sa puissance! Les entraînemens, les passions, les intérêts de tout genre se sont croisés depuis dix-huit siècles sur son passage, et toutes les agitations de l'humanité ont réfléchi sur elle. Les empires ont disparu, les dynasties se sont éteintes, les peuples se sont transformés, superposés, confondus; elle seule est restée debout, suivant le cours du temps sans paraître en subir les atteintes, tout en éprouvant le contre-coup des révolutions multipliées de la société civilisée. Aussi l'histoire générale de la papauté, entreprise sérieusement et à nouveau, selon les conditions de la critique moderne, a-t-elle paru au-dessus des forces d'un seul homme; mais il n'en a point été de même des parties détachées de ce vaste tableau, qui ont tenté plus d'un esprit supérieur. Sans parler de W. Roscoe, qui dans les premières années de ce siècle (1805) publiait en Angleterre une *Vie et pontificat de Léon X*, dernier monument de l'école de Robertson, restée en possession de l'estime publique sans avoir épuisé le sujet, un esprit plus vigoureux, plus sagace, abondant en vues ingénieuses, M. Ranke, s'est exercé plus tard (1834-36) sur l'histoire de la papauté au XVIe siècle, et a ouvert une voie meilleure par la recherche de sources d'instruction inexplorées ou négligées jusqu'à lui, et par une direction d'esprit indépendante de toute tradition reçue. Vers la même époque (1834-42), un autre habile historien, M. Hurter, remontant du XVIe au XIIIe siècle, publiait son *Histoire d'Innocent III*, qui a eu tant de retentissement, qui a inspiré peut-être la remarquable *Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*, par M. de Cherrier (2),

(1) Ce n'est que pour l'exactitude bibliographique qu'il sera fait ici mention de *Sixte-Quint et son temps*, par J. Lorentz, Mayence 1852, 1 vol. in-8°.

(2) Deuxième édition, Paris 1858, 3 vol. in-8°. — Voyez sur cet ouvrage une suite de sept articles critiques de M. Mignet, qui sont malheureusement restés renfermés dans le *Journal des Savans*.

et qui à coup sûr a donné l'idée de l'*Histoire diplomatique de Frédéric II* que nous devons à M. le duc de Luynes et au regrettable Huillard-Bréolles. Ainsi la science a profité de l'exagération d'impartialité dont s'est piqué M. Hurter et dont, heureusement pour la vérité, le grand et bel ouvrage de M. de Raumer tempère quelque peu les effets (2). La publication de Hurter coïncidait avec celle de Voigt sur Grégoire VII, qui eut autant de succès avec moins de mérite, et qu'a fait presque oublier la grande *Histoire de Grégoire VII* de M. Gfrörer. C'était une juste réaction contre une ancienne école trop absolue et trop superficielle dans ses appréciations arrêtées. Sous cette impulsion, la littérature de l'histoire de la papauté s'est donc enrichie, soit à l'étranger, soit en France, de travaux utiles et savans, comme la collection des anciennes biographies papales (2) de Watterich, les *Regestes* de Jaffé, les publications de Theiner, et d'autres ouvrages de lecture courante qui, alors même qu'ils proviennent d'un esprit systématique, portent la trace de la rénovation profonde accomplie de notre temps dans l'ordre des études historiques; la direction particulière des recherches de Ranke a surtout prévalu dans le monde des érudits. C'est d'elle que relève le livre de M. de Hübner.

Sixte-Quint n'a été pendant longtemps connu du public que par l'histoire qu'en avait donnée Gregorio Leti (3), dont l'imagination désordonnée comme sa vie n'a su revêtir le mensonge des agrémens de l'esprit; ce qui ne l'a pas empêché de trouver crédit pour les récits faux et burlesques qu'il a accumulés et offerts à la curiosité des lecteurs peu difficiles. A cela joignez les opinions erronées ou passionnées des partis politiques, au milieu desquels Sixte-Quint a dû tracer sa voie, et l'on comprendra que ce grand pape ait été partialement jugé, inexactement apprécié, incomplétement connu, avant que le grand jour fût fait sur sa mémoire; ce jour est venu tard et lentement. Au milieu du siècle dernier, pour la première fois (1754), un moine italien, le père Tempesti, écrivain laborieux et sensé, cordelier comme avait été Sixte-Quint, entreprit de

(1) Voyez l'*Histoire des Hohenstaufen et de leur temps* (en allemand), par M. Fréd. de Raumer, 3e édit., 1857-58, en 6 vol. in-8°. — Cette vaste composition aurait bien mérité d'être traduite en notre langue; le livre de M. de Cherrier, conçu dans un autre esprit, ne la remplace pas.

(2) Voyez *Pontificum romanorum vitæ*, ed. Watterich; *Lipsiæ* 1862; 2 vol. gr. in-8°. — *Regesta pontificum romanorum*, edid. Ph. Jaffé; Berlin 1851, in-4°. Joignez-y les *Monumenta Gregoriana* du même auteur, Berlin 1865, in-8°, et les articles de M. Rocquain dans le *Journal des Savans* de 1871-72. — *l'Histoire du pontificat de Clément XIV*, par le père Theiner, a paru en 1823, 2 vol. in-8°, et le *Codex diplomaticus dom. temporalis* du même auteur, en 1862, 3 vol. in-fol.

(3) Publiée d'abord en langue italienne à Lausanne en 1669; traduite en français en 1685, 2 vol. in-12; réimprimée plusieurs fois, texte et traduction, en Hollande, à Paris et ailleurs.

rétablir la vérité historique à l'endroit du pontife qui avait illustré son couvent (1). L'œuvre qu'il se proposait fut imparfaitement accomplie, car le livre, bien qu'estimable et curieux, a été peu répandu (2). D'ailleurs Tempesti s'est plus occupé de *frà Felice* Peretti ou du cardinal de Montalte que du pape Sixte-Quint considéré comme personnage politique; et, si les cinq années du pontificat célèbre ont arrêté son attention sérieuse, c'est plus au point de vue du gouvernement intérieur des états pontificaux qu'au point de vue des relations extérieures du chef suprême de la catholicité. Pour ces quelques années si fécondes en grands événemens, les documens diplomatiques n'ont été communiqués qu'en petit nombre à Tempesti; il en a même imprimé d'apocryphes (3).

L'honneur d'avoir mis à cet égard l'Europe savante sur la voie des informations véritables appartient à M. Léopold Ranke. Dès l'année 1829, l'habile professeur de Berlin avait obtenu du gouvernement autrichien l'entrée des archives de Venise, jusqu'alors hermétiquement fermée au public, et même aux savans les mieux recommandés, et il y obtint la communication des relations et dépêches des ambassadeurs de la seigneurie auprès des diverses cours de l'Europe, pendant les XVIe et XVIIe siècles. Grâce à l'exploration de cette source vive, où son esprit éminent appliqua son intelligence pendant deux années environ, M. Ranke put acquérir la notion saine des choses et du caractère politique de Sixte-Quint en particulier, et découvrit le but élevé des négociations diplomatiques de ce dernier avec la France, l'Espagne et la république de Venise. Le premier peut-être, M. Ranke eut le mérite de saisir et de peindre, en quelques traits rapides et bien touchés, la figure originale du pontife. La clarté se fit donc enfin, mais elle n'était pas complète encore. Certaines parties de ce règne remarquable étaient restées dans l'ombre, parties essentielles pourtant, car elles étaient relatives aux affaires de France en général, et aux correspondances politiques échangées entre le grand pape et Philippe II.

A l'époque où M. Ranke écrivit son histoire des papes des XVIe et XVIIe siècles, les fameuses archives de Simancas, contenant entre autres trésors les correspondances des ambassadeurs de Philippe II, n'avaient point encore été livrées aux libres recherches des histo-

(1) Voyez la *Storia della vita e geste di Sisto Quinto, da Casim. Tempesti.* Rome 1754, 2 vol. in-4°.

(2) Nos biographies françaises n'ont pas même conservé le nom de cet auteur, dont l'ouvrage n'a point été inutile à M. Ranke, et qui a été consulté utilement par d'autres historiens.

(3) Par exemple, les instructions de Sixte-Quint au légat Gaetani, relativement aux affaires de France, après la mort de Henri III.

riens qui en ont tiré depuis lors tant de renseignemens nouveaux (1). C'est ce contingent d'informations et de documens par rapport à Sixte-Quint que M. de Hübner fournit aujourd'hui à la curiosité publique. M. Ranke avait rapidement indiqué, à l'aide des archives vénitiennes, l'influence et le rôle de Sixte-Quint dans les grandes affaires de son temps. M. de Hübner a complété, agrandi même le tableau, à l'aide des archives espagnoles et des archives du Vatican dont le secours avait également manqué à l'historien de Berlin, et il a voulu contrôler ses découvertes sur ce point par un nouvel examen des correspondances vénitiennes (2). M. de Hübner a ainsi trouvé dans les domaines de la diplomatie une lumière inattendue pour l'histoire de la papauté et l'homme d'état a éclairé l'écrivain. L'ouvrage de M. de Hübner offre donc ce caractère particulier que la partie politique en a été comme rédigée à nouveau, et complétement composée avec les correspondances diplomatiques. Le lecteur ne peut s'en plaindre, car il y rencontre à la fois un attrait fort piquant et une source d'instruction des plus assurées. Cependant je ne craindrai pas de dire que M. de Hübner a peut-être trop laissé à l'écart les témoignages contemporains étrangers à la diplomatie. Les imprimés lui présentaient moins de garantie sans doute que les manuscrits, et il les a négligés. Avec un critique si bien instruit et si parfaitement renseigné, la méthode avait peu d'inconvéniens; avec tout autre, elle en aurait eu davantage. Ainsi la compilation de Gomberville, connue sous le nom de *Mémoires de Nevers*, aurait ajouté quelques traits non à dédaigner pour le tableau du revirement de la politique romaine, relativement aux affaires de France, à l'avénement de Sixte-Quint; mais, quand M. de Hübner n'a pu vérifier un témoignage *sur la minute*, il s'en méfie. L'imprimerie du XVIe siècle, si passionnée, si asservie aux partis religieux ou politiques, lui est en défiance, et il a sujet de s'applaudir bien des fois de sa prudence à cet égard.

M. de Hübner, diplomate grave, habile et plein d'honneur, attribue avec raison une grande autorité aux renseignemens diplomatiques. Rien n'est plus digne de foi, dit-il, que les rapports des agens diplomatiques, tenus par les obligations de leur état, autant que par l'intérêt, à rendre un compte exact des faits qui se passent sous leurs yeux et des paroles qu'ils échangent avec les personnes

(1) Je ne citerai que les publications précieuses de M. Gachard, et les savantes études de M. Mignet sur Charles-Quint et Philippe II. M. Ranke a fait usage plus tard des archives de Simancas pour son *Histoire de France au seizième siècle*, mais principalement de la partie qui est restée à Paris dans nos archives nationales après les restitutions de 1814.

(2) Sur l'importance et l'intérêt des correspondances vénitiennes, voyez les deux curieux volumes publiés par M. Baschet en 1862 et en 1870.

appelées à traiter avec eux. En s'écartant volontairement de la vérité, le diplomate manquerait en effet non-seulement au premier de ses devoirs, mais s'exposerait tôt ou tard, et selon toute probabilité immédiatement, à la découverte de sa faute, et par là même à une ruine certaine, car il sait que son gouvernement, par les communications que lui fait le représentant de la cour auprès de laquelle il est accrédité lui-même, est constamment renseigné sur la marche des négociations confiées à ses soins, et il n'ignore pas non plus que les autres membres du corps diplomatique, du moins les principaux et les mieux informés, mettent le plus grand prix à suivre de loin les négociations auxquelles ils ne prennent pas une part active eux-mêmes, en pénètrent souvent le secret, et s'empressent d'en donner connaissance à leurs cours. De là le double contrôle de la correspondance diplomatique du cabinet avec lequel l'agent négocie, et des échos des cours étrangères à la négociation : contrôle, ajoute M. de Hübner, qui maintiendrait l'agent dans les limites de la vérité, s'il n'y était maintenu par le devoir et par l'honneur.

Cette théorie part d'un noble cœur et d'un esprit élevé; mais la passion n'a-t-elle pas corrompu souvent une source si pure? Les agens ne devinent-ils pas quelquefois les désirs de celui qui les emploie, et ne sont-ils pas conviés à l'altération de la vérité par des motifs de plus d'un genre? C'est à la critique à faire la part de ces élémens d'invraisemblance, et par exemple on ne prendra point comme témoignage de la vérité la dépêche espagnole qui rend compte à Philippe II des derniers momens de Sixte-Quint mourant en mécréant enragé. C'est du reste le sentiment avec lequel M. de Hübner lui-même revoit et discute les témoignages diplomatiques. Le public de nos jours a pleine raison d'attacher une curieuse attention aux correspondances. Il veut connaître le fond des choses : *rerum cognoscere causas*. Or le fond des choses reste le plus souvent un mystère renfermé dans les portefeuilles où la nécessité administrative, comme aussi la confiance ou l'indiscrétion, en ont consigné le témoignage. Il y a l'histoire de tout le monde et l'histoire des gens mieux informés, et chacun aujourd'hui veut être du nombre des mieux informés. Les révolutions multipliées de notre époque ont encore propagé ce sentiment.

A l'époque où régnait Sixte-Quint, la correspondance diplomatique, née et développée en Europe depuis le xve siècle seulement, avait atteint déjà un haut degré de perfection. Les ambassadeurs français, espagnols, vénitiens et romains s'y distinguaient particulièrement; nous connaissons aujourd'hui la plupart des remarquables documens de l'intelligence et de l'activité politique de ce temps. La république de Saint-Marc, placée entre les deux branches de la maison d'Autriche, la France et le sultan, déployait une habi-

leté merveilleuse pour déguiser l'affaiblissement de sa puissance réelle; elle s'appliquait à l'art de négocier, et en négociant à sauvegarder ses intérêts sans les remettre au sort incertain des armes. Elle compte pour beaucoup dans le perfectionnement des fonctions diplomatiques en Europe. De son côté, le sombre Philippe II exigeait de ses agens à l'étranger des rapports soignés et détaillés. Il les lisait avec attention, en méditait la portée, et les annotait souvent de sa main. Les plus grandes affaires de l'époque étaient l'objet des rapports de ses agens : rapports partis de Rome, de Paris, de Londres, de Venise pour aller s'enfouir dans une forteresse près de Valladolid. On comprend donc l'importance des archives de Simancas pour l'histoire d'une époque où l'influence espagnole a été d'une si grande considération. Là, sur des feuilles jaunies par les siècles, se traduisent en un langage simple, sévère, élevé, les observations qu'inspiraient aux ambassadeurs la connaissance du cœur humain, la science des choses, la patiente réflexion, la dignité alliée à la souplesse, l'instinct et le tact de l'homme d'état. Le secret de l'histoire moderne de l'Europe est dans les archives diplomatiques. Aussi l'esprit contemporain s'est-il appliqué avec ardeur à la recherche et à l'étude de ces renseignemens précieux. La faveur n'a fait défaut à la publication d'aucun des monumens encombrans de correspondance politique ou privée dont s'est enrichie notre époque, et ce travail d'investigation a changé la face de la littérature historique, sous l'habile impulsion de maîtres que tout le monde connaît (1).

Ce n'est point à dire que l'usage des correspondances soit nouveau dans la pratique des historiens. De Thou en a tiré grand profit dès le XVIe siècle; Strada eut la disposition de pièces diplomatiques pour la rédaction de certaines parties de son livre sur les guerres des Pays-Bas. Bougeant a écrit l'histoire du traité de Westphalie avec la correspondance de M. d'Avaux. Les pères Daniel et Griffet ont aussi puisé aux documens originaux pour plusieurs chapitres de leur grand ouvrage. Ruhlière a raconté l'anarchie de Pologne avec le secours des correspondances du ministère des affaires étrangères; mais la plupart de nos historiens modernes, et l'école philosophique du dernier siècle la première, avaient négligé cet instru-

(1) Il serait injuste de ne pas donner ici, au nom même de la science historique, un témoignage de reconnaissance à M. Guizot, qui, dès son entrée au ministère de l'instruction publique, il y a quarante ans, ordonnait la publication de cette immense collection des *Documens inédits* pour l'histoire de France, où ont trouvé place de curieuses *relations des ambassadeurs vénitiens* du XVIe siècle, les correspondances du cardinal de Granvelle, de Henri IV, du cardinal de Richelieu; les négociations pour la succession d'Espagne, etc., et où se publie aujourd'hui la correspondance du cardinal Mazarin. Ce grand mouvement de recherches s'est propagé dans toute l'Europe et a produit les plus importantes révélations.

ment de travail, qui n'était point d'ailleurs d'un emploi facile de leur temps, et dont l'usage aujourd'hui même est entravé par d'inévitables difficultés, du moins pour certaines périodes et pour certaines affaires. Ni Hume, ni Robertson, n'avaient disposé de pareils matériaux, à plus forte raison l'école médiocre des historiens français de cette époque. M. de Hübner comptera parmi les contemporains qui en ont fait le plus large profit.

Au risque de lui donner un regret, je signalerai pourtant à M. de Hübner un dépôt auquel il ne semble pas avoir puisé. Il est venu fouiller dans les manuscrits de notre grande bibliothèque et il y a fait, comme naguère M. Ranke, d'utiles trouvailles; mais dans nos archives nationales, où abondent tant de richesses, se trouve le dépôt de la correspondance ouverte par l'ambassadeur d'Espagne à Paris, au temps de la ligue, soit avec les Guises, soit avec Philippe II; M. Gachard a raconté l'origine de ce dépôt particulier, dans la notice sur les archives de Simancas qui précède sa *Correspondance de Philippe II*, et je crois inutile de la rappeler ici (1). Ce que je puis ajouter, c'est que M. de Croze, en un livre auquel il a été rendu trop peu de justice (2), en a extrait des fragmens très curieux qu'on regrette de ne pas trouver en plus grande abondance encore : M. de Hübner aurait pu y glaner quelques détails piquans. Bien qu'en général les pièces contenues dans cette section de nos archives soient étrangères aux relations de Sixte-Quint soit avec la France, soit avec l'Espagne, elles font mieux connaître la ligue et les Guises, qui ont tant occupé le grand pape et qui tiennent tant de place dans l'histoire de son pontificat.

La base sur laquelle M. de Hübner a établi son histoire est donc tout ensemble neuve et solide. L'œuvre entière en reçoit une couleur qui lui est propre, et qui marque son rang parmi les compositions sérieuses de l'époque. Une variété remarquable de style et de pinceau recommande même l'écrivain, qui, quoique étranger, manie notre langue avec un talent souple et délicat. Il y a plusieurs personnages en effet dans Sixte-Quint. Il y a le souverain temporel qui, à son avénement, trouve les affaires de son état dans une situation déplorable, au point de vue des finances et de la police de sûreté. Sixte-Quint eut le mérite d'y remédier en peu de temps avec cette supériorité de main qui n'appartient qu'à un grand maître. Le prompt rétablissement de la sécurité obtenu pour les états ro-

(1) Voyez le tome premier de M. Gachard, p. 36 et suiv. — Ce fonds est aujourd'hui classé dans nos archives nationales sous la rubrique *Négociations; histoire étrangère*, K (B, 56-64).

(2) *Les Guises, les Valois et Philippe II*, par M. J. de Croze. Paris 1866, 2 vol. in-8°. — Voyez les *Append.* qui terminent chaque volume. La correspondance en question y est indiquée sous le nom de *Fonds espagnol* de nos archives.

mains eut alors un grand retentissement dans le monde, et fit au pape la réputation d'un inflexible justicier. Il frappa les têtes les plus élevées pour servir d'exemple aux plus humbles, maintenir les uns comme les autres dans le respect des lois, et il purgea Rome des bandits qui l'infestaient; l'homme d'état du XVIe siècle se révèle dans la justice criminelle de Sixte-Quint : inexorable et marchant au but avec une impitoyable fermeté.

Quant aux finances, il faut lire le chapitre curieux que leur consacre M. de Hübner. Rien de plus original que le système de ces *monti*, variété singulière de la vénalité des offices, qui attirent dans Rome une grande somme de numéraire par l'appât d'un gros intérêt, et qui forment un épisode bizarre de l'histoire financière du XVIe siècle. Il y a de plus dans Sixte-Quint l'héritier des Médicis sur la chaire de saint Pierre, qui continue la décoration de la ville éternelle avec ce grand goût dont l'Italie avait alors le privilége, mais qu'on aurait pu ne pas rencontrer dans l'humble religieux, transformé en chef de l'église. M. de Hübner a déployé la finesse et le sentiment d'art d'un Italien de la renaissance en traitant de ces embellissemens de la Rome de Léon X; le chapitre intitulé *l'Aiguille*, ou l'obélisque, est écrit avec beaucoup de délicatesse.

Nous nous proposons surtout de considérer dans le pape Sixte-Quint le chef de la catholicité chargé du gouvernement de l'église en un moment solennel de révolution religieuse et politique : c'est par là principalement que l'histoire de ce pontife nous touche et nous attache, car les affaires de la France ont été profondément mêlées pendant le XVIe siècle aux affaires de l'église. La direction intérieure de la France, on le sait, a été vers la fin de ce siècle dans le plus complet désarroi; c'est le temps où la guerre civile, pour cause de religion, fut le plus acharnée parmi nous; c'est le temps où aux dissidences religieuses se joignirent, par un lien intime, les dissidences politiques, nées des compétitions ouvertes par l'extinction de la dynastie des Valois. La participation animée de la papauté à nos troubles civils fut marquée de divers caractères, selon les temps et les personnes, mais elle fut persistante, et les papes l'ont justifiée par l'intérêt impérieux du catholicisme menacé. C'est alors que commença le règne de Sixte-Quint (1585), qui, dans sa courte durée, fut le témoin de l'alliance forcée de Henri III avec la ligue, de la domination des ligueurs finissant par expulser le roi de sa capitale, de la réaction signalée par l'assassinat de Henri de Guise et de son oncle le cardinal à Blois, du meurtre de Henri III lui-même, le crime appelant le crime : de l'anarchie qui suivit cette catastrophe, et de la lutte désespérée entre Henri IV et la ligue.

L'histoire et l'appréciation du rôle de Sixte-Quint au milieu de ces désordres, tel est, à vrai dire, le sujet principal du livre de M. de

Hübner, et c'est par ce côté que nous prendrons nous-mêmes cet ouvrage. Son examen critique acquiert ainsi une importance toute française et le sujet du livre s'incorpore à notre histoire nationale par la recherche approfondie des rapports de Sixte-Quint avec la ligue. Les caractères du pontife, de Philippe II et d'Henri IV en ressortent avec une physionomie nouvelle. Un grand personnage y est toutefois laissé dans l'ombre, c'est Élisabeth d'Angleterre, dont l'influence et l'action étaient autre part qu'à Rome, et dont M. de Hübner a pu ne s'occuper qu'accessoirement.

A son avénement au pontificat, Sixte-Quint avait trouvé la politique romaine engagée sur la question française, comme nous dirions aujourd'hui. Le premier soin du nouveau pape fut de rectifier à cet égard la direction du cabinet romain, car il craignait tout autant, au fond de l'âme, le triomphe de Philippe II et de la ligue que le triomphe des huguenots eux-mêmes. Sa politique constante fut d'assurer l'intérêt catholique et de dégager en même temps l'église des exigences de Philippe II : toute l'habileté de ce dernier ne pouvant dissimuler le joug dominateur que préparait à la papauté un protectorat destiné à devenir aussi formidable que l'avait été celui des empereurs allemands et de Charles d'Anjou. Préoccupé de ces périls et des moyens de les conjurer, Sixte-Quint ouvrit la voie de la pacification de la France et du rétablissement de l'équilibre européen, en prêtant l'oreille, malgré le dépit et l'opposition des Espagnols, aux propositions du parti politique et national qui ménageait en France l'avénement de la maison protestante de Bourbon, garanti par une grande concession aux intérêts catholiques, à savoir l'abjuration d'Henri IV. Le comte Olivarès en avisait Philippe II dans sa correspondance : « Le pape, lui disait-il, espère grandement que les deux partis remettront cette affaire entre ses mains, et qu'il parviendra à la régler, quoiqu'il n'ignore pas la difficulté. » Telle était la pensée arrêtée de Sixte-Quint lorsque la mort le surprit au milieu de ses négociations; mais la transaction était indiquée, la conciliation était préparée, et, malgré la mort du pape, le bon sens d'un de ses successeurs la fit prévaloir plus tard. Un immense service fut ainsi rendu à la France, qui retrouva un gouvernement réparateur, se releva de ses ruines, reprit son rang en Europe et parvint aux destinées glorieuses qu'accomplirent, à travers tant de vicissitudes, les héritiers de Henri de Béarn, Louis XIII et Louis XIV.

Pour donner à la mise en scène de ce grand drame l'ampleur qui lui convient, M. de Hübner a d'abord recherché, avec la perspicacité de l'homme d'état et le talent d'un historien de la meilleure école, comment ces papes du XVIe siècle, qui n'avaient ni les desseins ni l'ambition de Grégoire VII, avaient été conduits à prendre

un rôle si actif dans les agitations de la France, et, comme la raison d'affaires est toujours celle qui préoccupe notre grave auteur, qui n'en fait pas moins à l'occasion leur part à la passion et à l'erreur, il a recherché les causes sérieuses d'une si vive et si opiniâtre intervention. Or, il le faut reconnaître, un aveugle fanatisme n'a point été le mobile des meneurs politiques du XVIe siècle. Le fanatisme n'a été qu'un instrument entre leurs mains, et la poursuite d'un grand intérêt a décidé du rôle de chacun. Dans la conduite de cet intérêt se sont distingués les habiles, cherchant d'abord à régler le jeu de la partie et puis à la gagner. Le tableau des conflits de ce temps-là est donc comme un grand échiquier déployé devant le lecteur attentif. Aussi bien le travail de l'historien de Sixte-Quint est en ce point d'un trop vif attrait pour que nous puissions négliger de l'y suivre.

L'idée de rapprochemens avec l'histoire contemporaine se présentera peut-être à la pensée, et nous ne l'écarterons pas, bien que M. de Hübner nous donne à cet égard l'exemple d'une réserve du meilleur goût. Notre malheureux pays est-il destiné à revoir les déchiremens politiques et les guerres religieuses du XVIe siècle? Si l'énergie des caractères répondait à la profondeur des divisions, j'en aurais certes l'appréhension décidée; mais au fond le retour de ces odieuses luttes n'a plus de chances de succès. L'agencement de la société moderne éloigne la crainte de la guerre civile et de ses résolutions audacieuses, renouvelées d'une autre époque. C'est mon espérance, tout en avouant que l'avenir garde encore le secret des solutions définitives de plusieurs questions redoutables. Quoi qu'il en soit, rétablissons, à l'exemple de M. de Hübner, la situation de la papauté en face des grands mouvemens du XVIe siècle et des guerres intestines de France.

L'église romaine traversait alors une des périodes les plus critiques qu'elle ait jamais parcourues. Au siècle précédent, elle avait déjà éprouvé un trouble profond par des causes nées dans son propre sein et par des causes provenant du monde extérieur. Dans le sein même de l'église, un schisme de quarante années avait déchiré la chrétienté et offert au monde le spectacle déplorable d'une scission qui produisit la concurrence de deux papes se succédant de compétiteur en compétiteur pendant près d'un demi-siècle, s'excommuniant l'un l'autre à l'envi et se partageant l'obédience chrétienne en une confusion si grande, que les plus grands saints et les plus éclairés ne surent souvent quel parti prendre. Catherine de Sienne, — personnage de grande autorité, — tenait pour Urbain VI, dans le temps que le B. Pierre de Luxembourg se déclarait pour Clément VII. Il fallut une coalition de conciles et de souverains pour mettre fin à ce qu'on nomme le grand schisme d'Occident (1417). Le respect et

la foi en restèrent profondément affaiblis, et de contagieuses manifestations séparatistes furent la conséquence de ces désordres en Allemagne, en Angleterre et ailleurs. L'unité romaine triompha, mais pour être soumise à des épreuves d'un autre genre. A partir de 1417 jusque vers le milieu du XVIe siècle, la papauté compte deux séries distinctes de pontifes : celle des papes pieux, pénétrés de la sainteté de leur apostolat, véritables pontifes de l'église, à laquelle succède depuis 1471 une autre série, celle qu'on a nommée des papes politiques, et où l'on compte Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, Jules II, Léon X et Clément VII, pour lesquels le soin d'étendre et de consolider leur pouvoir temporel, de le transmettre à leurs familles, d'acquérir des territoires par la guerre et autrement, en un mot pour lesquels les préoccupations mondaines et politiques du souverain absorbent toute l'attention du prince de l'église. Les contemporains des papes politiques ne semblent pas même avoir été trop surpris de cette déviation morale de la papauté. Arioste a célébré Lucrèce Borgia, sans paraître heurter la conscience publique, et quant aux impressions des politiques du temps, Machiavel et Guichardin en sont les immortels témoins. Jules II a été l'un des souverains les plus considérés du siècle. Il jouissait de la réputation d'un très habile homme de guerre, et nul n'en semblait révolté. Un savant et pieux religieux bénédictin nous dit que « Jules II employa, pour relever la puissance temporelle du saint-siége, les moyens les plus propres à lui faire perdre, s'il était possible, sa puissance spirituelle, en quoi consiste sa vraie grandeur (1); » et, chose singulière, par une suite de la réaction générale qui s'accomplissait alors au profit du pouvoir monarchique, c'est sous le règne de Jules II que commença de s'établir l'opinion de l'infaillibilité pontificale (2). Le sentiment chrétien était gravement altéré non-seulement sur la chaire de Saint-Pierre, mais encore dans une partie considérable de l'Europe occidentale, en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne. C'était le résultat d'une révolution dans les esprits, dont l'influence s'est prolongée jusqu'au milieu du XVIe siècle.

La papauté était alors en présence d'un danger, né de causes extérieures, mais non moins formidable pour sa considération, sa puissance et son autorité morale. C'était l'esprit de la renaissance d'où est né le doute, le scepticisme, le libre examen. La renaissance est le grand événement qui a changé le destin de l'Europe. Un élément inattendu de civilisation apparaissait, le génie du monde ancien se relevant sur ses ruines. L'esprit païen, endormi depuis mille ans, se réveillait et charmait l'intelligence humaine.

(1) *L'Art de vérifier les dates*, t. I, p. 331.
(2) Voyez *ibid.*, et Fleury, IXe discours.

Toutes les classes de la société subirent l'influence de cette rénovation. Les princes, les magistrats, les lettrés, le haut clergé, les ordres monastiques eux-mêmes, furent fascinés par la séduction entraînante de la beauté antique se représentant à l'humanité, sous toutes les manifestations de son éclat, en face des désordres de la cour romaine et des déchiremens de la société chrétienne. L'esprit nouveau prédomina dans les sciences et dans les arts, gagna les mœurs et acheva de compromettre la foi sur tous les points. A la tête de cette révolution intellectuelle et morale marchaient les savans connus sous le nom d'*humanistes*. Ils remplissaient les chaires publiques dans les universités fondées au moyen âge, occupaient des places de confiance auprès des princes, exerçaient une influence dans la direction des républiques italiennes, et peuplaient les petites cours polies de la péninsule. On s'arrachait les humanistes, comme deux siècles auparavant on s'était arraché les troubadours (1), comme deux siècles plus tard on s'arracha les philosophes. C'est à la lumière de la renaissance et de l'*humanisme* que la société du XVe siècle, dégagée des idées du moyen âge, a cherché une voie nouvelle. Émancipé de la foi, au contact de l'antiquité, l'esprit humain s'est frayé une route jusqu'alors inconnue dans les sciences, dans les arts et dans la politique. Les mœurs, comme les esprits, en ont éprouvé le contre-coup. Durant la série des papes pontifes, la révolution se préparait. Elle parut accomplie sous les papes politiques (2). L'Europe au XVIIIe siècle a vu s'opé-

(1) Voyez l'ouvrage instructif de Burckhardt, *Cultur der Renaissance*, Bâle 1860.

(2) Il était difficile que le culte de l'antiquité, qui était devenu la religion de la renaissance, ne rejaillît pas sur les mœurs publiques et privées; la papauté en éprouva les conséquences. La mémoire d'Alexandre VI en a été spécialement affectée. Son ambition violente et passionnée lui fit de mortels ennemis, et les pamphlétaires contemporains lui donnent tous les vices de Néron. Le reproche lui en a été prodigué jusqu'à nos jours. Il y a beaucoup à rabattre des exagérations du temps à cet égard. Dès la fin du siècle dernier, les judicieux et véridiques auteurs de *l'Art de vérifier les dates* avaient remarqué que la « vraisemblance manque quelquefois aux forfaits qu'on lui reproche : la comparaison qu'on a faite de lui avec Néron est insoutenable. Autant la politique de l'empereur était insensée, autant la politique du pape était adroite et déliée. Il traita avec tous les princes de l'Europe et vint à bout de les tromper tous; mais personne ne fut la dupe de Néron. » Quant aux débauches *césariennes* qui lui sont imputées, le principal témoignage en est tiré du *Diarium* de Burchard; mais il suffit de jeter les yeux sur ce document imprimé dans la compilation d'Eccard, d'après un manuscrit suspect, pour avoir l'idée d'une interpolation pratiquée par les copistes du XVIe siècle. En effet, l'incroyable *convivium*, dont je ne puis même ici rapporter le titre, occupe une page isolée dans l'imprimé d'Eccard, et l'on ne trouve plus rien dans le reste du *Journal* qui rappelle les habitudes indiquées par l'orgie en question. Une édition critique et complète du *Diarium* a été entreprise en Italie en 1856, mais je n'ai pu en vérifier le texte. La chronique scandaleuse d'Alexandre VI et de sa cour a dû être alimentée, sur un certain fonds de vérité, par la publication de l'histoire des douze premiers césars, par Suétone. Deux éditions, qui furent les premières du texte,

rer un mouvement analogue dans une autre sphère de la direction politique et sociale. Pendant que les papes politiques, laissant la religion pour le vulgaire, s'abandonnaient aux calculs de l'ambition et aux jouissances de la vie, et que la société environnante goûtait les charmes de la culture de l'esprit et de la liberté des habitudes, pendant que Léon X s'occupait beaucoup des arts, peu des affaires de l'église, éclatait l'explosion de la réforme.

L'avertissement était sérieux, il fut compris. Une grande réaction se produisit à Rome, dans les conseils de la papauté, pour le redressement des mœurs, et dans le sein de la chrétienté pour la défense du catholicisme attaqué par Luther, auquel secrètement ou publiquement se rallièrent la plupart des humanistes, détrônés de leur influence par le mouvement de la réaction catholique. A l'avénement de Pie IV (1559), la réaction catholique s'annonce; sous le règne de Pie V (1566-72), elle est réalisée. Son résultat final, consacré cent ans après, à la paix de Westphalie, a été de maintenir au catholicisme sa large part d'influence morale sur la société européenne, tout en admettant les faits accomplis et les conquêtes de l'esprit moderne sur l'esprit du moyen âge, et depuis lors l'église n'a pu songer à recouvrer de haute lutte ce qu'elle avait perdu, sans risquer de compromettre ce qu'elle avait conservé. La correction des abus a-t-elle eu l'étendue et la direction désirables? Il est permis d'en douter; mais, pour être juste dans cette appréciation, il faut tenir compte des obstacles, des nécessités et des incidens. C'est ce qu'a fait M. de Hübner avec un sentiment d'équité soutenu par l'exacte connaissance des affaires du temps, trop favorable peut-être à la papauté, qu'il semble représenter comme ayant été prise au piége par les humanistes.

Le péril où les humanistes ont mis l'église romaine aux xve et xvie siècles a été grave sans doute, d'autant plus qu'il ne venait plus cette fois du chaos de la féodalité, comme au temps des comtes de Tusculum (1), ni du conflit avec les puissances de la terre, comme au temps d'Henri IV de Franconie ou de Frédéric II de Hohenstaufen, mais de l'opinion seule des esprits cultivés, dont Rabelais fut en France l'écho trop effronté, mais de la civilisation renaissante elle-même, et de la lumière que son flambeau rallumé

furent publiées à Rome, en 1470, sous les auspices de la papauté même; l'une dédiée à un cardinal célèbre, l'autre donnée par Fillastre, humaniste en renom, évêque d'Aleria. Ces deux éditions, rapidement épuisées, furent reproduites à Rome en 1472 et années suivantes, à Milan en 1475, 1480, 1491, 1494, à Bologne, 1488, 1493, à Venise, 1490, 1493, 1496. Les additions du *Diarium* ont dû être provoquées par le goût du temps et par la licence qu'on trouvait à Florence, à Ferrare, à Venise aussi bien qu'à Rome.

(1) Voyez le premier article de M. Mignet, sur l'ouvrage de M. de Cherrier, dans le *Journal des Savans*, et *l'Art de vérifier les dates*, 1783, t. Ier, p. 268 et 274.

projetait sur l'Italie et l'Europe. Toutefois les humanistes n'avaient point provoqué le grand schisme d'Occident, ils n'avaient pas suscité l'ambition temporelle des papes politiques, ni éveillé les convoitises des familles papales. Les humanistes sont survenus sur ces premières couches de désordre et de discrédit, et ils ont été d'autant plus influens qu'ils ont trouvé les esprits plus détachés du saint-père des anciens temps. C'est ainsi que les philosophes du XVIIIe siècle ont obtenu tant de crédit au milieu d'une société où tous les pouvoirs publics étaient compromis. Et, quant au piége, il n'est pas permis à ceux qui dirigent les affaires de s'excuser d'y tomber en alléguant leur naïveté, leur imprévoyance ou d'autres misères humaines. En ce cas, l'expiation, c'est la chute. Toute autre puissance que la papauté eût succombé; la force vitale de l'église l'a préservée, sans que les fautes soient moins incontestables. Les ultramontains ont prétendu qu'après tout l'église est immortelle, et qu'elle n'a rien à changer dans des allures qui ne sont point justiciables de la terre. A ce sophisme, Fénelon a répondu. « L'église, il est vrai, dit-il, répare ses pertes. Elle a des promesses d'éternité... La foi ne s'éteindra point, mais elle n'est attachée à aucun des lieux qu'elle éclaire; elle laisse souvent derrière elle une affreuse nuit à ceux qui ont méprisé le jour, et elle porte ses rayons à des yeux plus purs. » Et Fénelon, après avoir rappelé la perte du christianisme en Afrique, s'écrie : « Que sont devenues ces fameuses églises d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, de Constantinople (1), qui ont illuminé le monde? » Les états périssent par les abus ou les erreurs du pouvoir qui les régit, tout comme par l'invasion des barbares.

L'humanisme n'eût pas décrié le commerce des indulgences, s'il ne l'avait pas rencontré sur son passage; mais ce n'est là qu'un incident de la grande révolution religieuse du XVIe siècle. L'humanisme a exercé une influence plus décisive, en proclamant la légitimité du libre examen. Il est l'aïeul du *que sais-je?* de Montaigne. Ramus professait hardiment à Paris, aux acclamations de nombreux auditeurs, dans un collége de la Montagne-Sainte-Geneviève, que la raison ne relève d'aucune autorité, mais que toute autorité relève de la raison : *nulla auctoritas rationis, omnis auctoritatis ratio domina est.* Toutefois il en eût été de la doctrine de Luther comme de celle de ses prédécesseurs en dissidences religieuses, si la politique ne s'en fût mêlée, et la politique n'a été mise en mouvement que par la faute de la papauté. La rapide propagation de la réforme, disons mieux, de la révolution religieuse en Europe, eut pour cause principale, non pas la supériorité des dogmes nouveaux, mais

(1) Fénelon, *Sermon pour la fête de l'Épiphanie.*

le discrédit où était tombé le gouvernement de l'église. Les princes étaient lassés des agitations importunes et des prétentions excessives de la cour de Rome, et le respect de l'*apostole* était perdu dans l'esprit des populations. La réforme fut pour un grand nombre une lutte d'indépendance et d'affranchissement. D'autre part, si l'église n'avait point possédé d'immenses territoires en Allemagne, la sécularisation de ces biens n'eût point tenté la cupidité de ceux qui embrassèrent la réforme pour agrandir leurs domaines. Frédéric II de Prusse a pu écrire que, « si l'on veut réduire les causes des progrès de la réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt; » et il poursuit avec cynisme : « Joachim II (de Brandebourg) acquit par la communion sous les deux espèces les vastes évêchés de Brandebourg, de Havelberg et de Lebus, qu'il incorpora à la Marche (1). » Il a oublié l'acquisition du duché de Prusse par Albert son arrière-cousin, grand-maître de l'ordre teutonique. Tout en reconnaissant les passions des adversaires du catholicisme, on ne peut donc méconnaître les fautes du gouvernement de la catholicité.

C'est ce que comprit enfin la cour de Rome, éclairée par de sages et respectables personnages, mémoratifs des avertissemens donnés jadis par le vénérable Pierre Damien et par saint Bernard en d'analogues circonstances. Mais de même que la politique s'était emparée de la réforme, elle s'empara de la réaction catholique, les affaires de l'Europe furent plus brouillées que jamais, et les intérêts de l'église parurent compromis à tel point que le cardinal Morone, partant pour le concile de Trente, disait à un ambassadeur de Venise : « C'en est fait de la religion catholique (2). » De nobles efforts furent faits alors à Rome pour la régénération de l'église. Des papes dignes de leur mission proscrivirent résolûment le népotisme, rétablirent l'autorité des bons exemples, l'intégrité des mœurs, la régularité de l'administration. Le choix des membres du sacré-collége fut justifié par la piété, le savoir, la considération publique; grande réforme morale qui se personnifie principalement en deux hommes dignes de la vénération publique : Charles Borromée et Pie V (3). M. de Hübner a retracé ce tableau d'après les correspondances contemporaines avec un intérêt saisissant. On s'étonne, dit-il, du succès, et plus encore du courage de ceux qui entreprirent cette transformation des mœurs de la cour romaine. On apprend, en y regardant de près, à ne jamais désespérer des grandes causes réputées perdues.

(1) Voyez les *Mémoires de Brandebourg*.

(2) Voyez l'ouvrage de M. de Hübner, t. Ier.

(3) Voyez l'*Histoire de Pie V* (de famille obscure, comme Sixte-Quint), par M. de Falloux, 1844, 2 vol. in-8°, et 1859, 2 vol. in-12.

Malheureusement pour la papauté, la réforme de Luther avait marché plus vite que la réformation des mœurs romaines, et l'église catholique était battue en brèche de toutes parts. Il n'y avait pas un demi-siècle écoulé depuis que Luther avait proclamé sa séparation, et la moitié de l'Europe avait suivi l'exemple du moine de Wittemberg. Presque toute l'Allemagne du nord et la moitié de celle du sud avaient embrassé la doctrine de Luther; la puissance de Charles V s'était brisée contre les protestans, et il avait été obligé de souscrire à la transaction de Passau. C'était une révolution politique autant qu'une réforme religieuse. L'Angleterre, l'Écosse, la Suède, le Danemark, une partie de la Suisse et des Pays-Bas avaient aussi fait scission avec Rome. La Pologne était ébranlée, la France hésitait; le gouvernement des Valois dans sa politique étrangère s'appuyait sur les protestans; à l'intérieur, il faisait profession d'attachement à l'église romaine, quelquefois avec violence, quelquefois avec indécision. Une forme française de la séparation réformée s'était produite, qui entraînait une foule d'adeptes, et dont le centre d'action établi à Genève rayonnait sur la Gaule. De là Calvin régnait en maître absolu, propageait ses opinions à la ronde, fanatisait ses sectateurs et faisait des prosélytes jusque dans la haute Italie. Que la France passât du côté de la réforme, et le catholicisme était réduit en Europe à un empire incertain sur l'Italie et à l'obéissance dévouée de l'Espagne. Telle a été l'origine de l'importance européenne des querelles religieuses qui ont déchiré la France pendant cinquante ans. Les partis se sont disputé ce champ de bataille avec férocité. La consécration politique de la réforme avait produit ce résultat de créer en Europe deux classes d'états, dont les tendances, comme les intérêts, restaient distincts, même après qu'on avait souscrit à une paix de religion.

En effet, la question religieuse recevait une complication singulière des circonstances politiques au milieu desquelles elle avait éclaté; elle tombait au milieu d'une lutte de prépondérance entre la France et l'Espagne, lutte à laquelle l'Angleterre se mêla bientôt avec habileté pour y jouer un rôle plus décidé que la France. Élisabeth prit résolûment en main la défense de l'intérêt protestant en Europe; sa politique intérieure et extérieure l'y conviait. Elle obéit à une loi de situation. Philippe II, héritier de Charles V en Espagne, prit avec non moins de résolution la représentation de l'intérêt catholique dans le monde. Sa politique lui en imposait la condition et lui en promettait un immense profit. C'était ce protecteur que redoutaient les papes, tout en acceptant ses services; mais les fréquentes vacances de la papauté et les vicissitudes de la lutte avaient fait flotter à cet égard la politique de la cour de Rome. Malgré le soulèvement des Pays-Bas, la monarchie espagnole était

alors encore à l'apogée de sa puissance, qu'une suite d'événemens connus de tout le monde avait fait éclore et grandir. Le mariage de Ferdinand et d'Isabelle en avait assuré l'unité territoriale; les découvertes du Nouveau-Monde lui apportèrent des trésors, des domaines et un prestige inattendus; par la conquête de Grenade fut couronnée cette lutte de huit siècles où l'Espagne, en défendant sa religion, son indépendance et son sol, préserva l'Europe de l'invasion musulmane, fortifia le caractère de ses peuples et fonda ses libertés politiques. Après ce grand effort sur elle-même, l'Espagne étendit son influence extérieure par un vaste mouvement d'expansion qui lui donna pied en Italie et lui ouvrit le foyer le plus actif alors de l'intelligence européenne, foyer d'où partait la direction de la chrétienté. Enfin un grand mariage unit l'héritière de Ferdinand le Catholique au fils de l'empereur Maximilien, et lui porta le riche héritage des ducs de Bourgogne. Charles V, successeur tout à la fois de la maison d'Aragon et de Castille, de la maison de Bourgogne et de la maison de Habsbourg, obtint de plus l'empire germanique et se trouva le plus puissant souverain de l'Europe. I put songer à la monarchie universelle qu'il se flatta d'avoir fondée un jour, et se portant en Allemagne le défenseur armé du catholicisme attaqué, il tenta de rétablir le saint-empire du moyen âge; la papauté courba le front devant son orgueil. De grands échecs et la résistance de nos rois suspendirent plutôt qu'ils ne renversèrent ses desseins, repris, après son abdication, par son fils Philippe II, qui, quoique héritant de la moitié de ses états seulement, sembla le légataire direct de l'ambition et de l'influence de Charles-Quint en Europe.

Sous Philippe II, l'Espagne atteignit au plus haut point de sa grandeur, mais toucha aussi au commencement de sa décadence. Ce prince, qui avait pu espérer de réunir la couronne d'Angleterre à celles dont sa tête était chargée, reprit les projets de son père en les agrandissant. Il se proposa d'établir sa domination en Europe en appliquant sa puissance au triomphe du catholicisme, dont la cause s'accordait avec ses penchans et avec ses intérêts, et il remua l'Occident pour parvenir à ses fins. L'Angleterre lui avait échappé par la mort prématurée de la reine Marie, il tourna tous les ressorts de sa politique vers la France, où la lutte ardente du catholicisme et de la réforme prêtait une large ouverture à ses intrigues et à ses désirs, ne reculant d'ailleurs devant aucun moyen pour arriver à son but, et bravant les malédictions humaines pour obtenir le succès de ce qu'il croyait être la cause de Dieu. A certaine heure où il craignait l'apaisement de la guerre civile en France, il faisait écrire par son lieutenant le duc d'Albe à la reine Catherine de Mé-

dicis (1) : « Le roi très chrétien ne peut conclure un accord qu'en faisant des concessions sur le spirituel et sur le temporel. Il ne peut faire des concessions sur le spirituel sans entreprendre sur les droits d'autrui, et Dieu, de qui sont ces droits, ne le souffrira pas; il n'en peut faire sur le temporel sans porter atteinte à sa propre autorité... Or il vaut beaucoup mieux avoir un royaume ruiné, en le conservant pour Dieu et le roi, au moyen de la guerre civile, que de l'avoir tout entier sans celle-ci au profit du démon et des hérétiques ses sectateurs. » La réaction catholique du XVIe siècle avait donc trouvé dans Philippe II un agent puissant, impitoyable, qui, dépassant le but, effrayait à juste titre les sages de la cour de Rome, où cependant la doctrine de l'extermination ne manquait pas de partisans, car à cette époque d'excitation religieuse Simon de Montfort rencontrait des émules, et la plume du duc d'Albe, aussi ferme que son épée, traçait à l'école moderne de l'autorité absolue sa formule et sa règle d'action.

La réforme était antipathique au génie espagnol, qui fournit au catholicisme militant un indéfectible appui, sur le caractère duquel nous reviendrons plus tard. Le scepticisme italien de la renaissance se fût accommodé peut-être de la réforme, si l'intérêt de la péninsule ne l'avait point rattachée à la papauté; mais Venise et Florence restaient pour les papes des amis réservés. Tous les regards étaient tournés à Rome vers la France, de laquelle on attendait l'impulsion décisive pour les destins du catholicisme. Or la réaction catholique y trouvait une énergique résistance. La réforme ne s'y était point répandue sans doute avec les mêmes facilités qu'en Allemagne, mais pourtant elle y avait obtenu de notables succès. C'est par Calvin, et bien après Luther et dans d'autres conditions, qu'elle s'y était propagée en rencontrant de considérables obstacles. Le clergé catholique, quoique fort riche, n'y possédait point ces vastes territoires ecclésiastiques qui comptaient parmi les états souverains, en Allemagne, et dont la transformation séculière a été l'un des premiers résultats de la réforme. Le clergé français était en général savant, attaché à ses devoirs, considéré, national; il luttait contre les empiétemens et les prétentions de la cour de Rome, tout en demeurant dans le giron de l'église. Si le clergé français avait alors été ultramontain, c'en était fait peut-être du catholicisme en France, car la cour de Rome y était profondément impopulaire malgré le respect qu'on gardait au chef de l'église : sentimens en apparence contradictoires, que l'histoire pourtant atteste et justifie. Au demeurant, l'église de France était l'honneur du ca-

(1) Voyez la *Correspondance de Philippe II*, par M. Gachard, t. Ier, p. 609. Lettre de décembre 1567.

tholicisme. La maison royale de Valois n'avait eu aucun intérêt à se séparer de l'église catholique. Elle n'avait pas les motifs des princes allemands pour embrasser la réforme : ses vues sur l'Italie la ramenaient au contraire au système de circonspection qui était le fond de la politique vénitienne. Cependant les Valois avaient dû chercher des auxiliaires chez les princes protestans, dans leur lutte de prépondérance contre Charles-Quint et Philippe II. De là une certaine et permanente hésitation, qui jeta par soubresauts le gouvernement français dans diverses fautes de conduite : son intérêt le portant à ménager à la fois les souverains protestans et la papauté.

Mais l'aristocratie française avait en général montré une propension marquée pour la réforme; elle y vit un moyen de reprendre l'indépendance qu'elle avait perdue dans sa lutte contre la couronne. Sous cette forme nouvelle, la féodalité apparut encore menaçante à la royauté, et commit des fautes qui furent fatales aux réformés. La royauté, d'abord indécise, se ravisa, croyant être menacée, et pencha vers la répression d'une émancipation religieuse qui tournait à l'émancipation politique. Des circonstances particulières vinrent alors en aide à la réforme, dont les forces avaient acquis un considérable développement. Elle avait recruté ses sectateurs dans la partie la plus active et la plus remuante de la nation. Plus de 4,000 gentilshommes, ou seigneurs fieffés, et parmi eux les plus grandes familles de l'état, les Rohan, les Châtillon, les La Trémouille, les La Tour-d'Auvergne, etc., professaient la croyance nouvelle. La noblesse militaire était donc en majorité protestante, et pouvait facilement mettre en campagne de 30,000 à 40,000 combattans au jour où la lutte serait engagée. C'était un parti puissant en face du clergé catholique, de l'administration royale, des parlemens et des grandes villes, en général demeurées catholiques. Les avantages des uns et des autres parurent se balancer le jour où la réforme fit la conquête de la branche cadette de la maison royale. Cette accession mit sérieusement en péril les intérêts du catholicisme en France, surtout lorsqu'il fut assuré que la maison de Valois touchait à sa prochaine extinction.

Depuis la révolte du connétable de Bourbon, un rameau vigoureux de la famille régnante semblait être séparé du tronc royal. La maison de Vendôme ou de Bourbon, si puissante dans le centre et dans le midi de la France, n'avait pu dissiper les défiances de la maison de Valois, qui humilia (1) les héritiers du dernier fils de

(1) D'après le cérémonial français, le premier prince du sang marchait seul après le roi dans les solennités où le souverain figurait en personne; mais en 1548, lorsque Henri II fit son entrée solennelle à Chambéry, conquis sur le duc de Savoie, le roi voulut qu'il en fût autrement. Le premier prince du sang était alors Antoine de Bour-

saint Louis au profit d'une grande race d'origine étrangère. C'était la maison de Guise, famille héroïque autant qu'ambitieuse, émigrée de Lorraine pour avoir essayé d'évincer sa branche aînée de la duché patrimoniale. Elle vint fonder en France sa grandeur sur d'éclatans services qu'elle rendit, et sur la disgrâce des cadets de la maison royale, qu'elle exploita. A cette entreprise la France a dû de mémorables avantages, tels que la défense de Metz et la prise de Calais, mais aussi des jours néfastes, tels que furent ceux de la Saint-Barthélemy et de la domination de la ligue. De même que les guerres religieuses d'Allemagne avaient eu pour aliment l'intérêt et l'ambition des princes du pays, de même les guerres civiles de France ont eu pour aliment, pendant la dernière moitié du XVIe siècle, la rivalité des maisons de Guise et de Bourbon, l'une ayant pour point d'appui le parti catholique français et l'assistance de Philippe II, l'autre ayant pour point d'appui les réformés de France soutenus par Élisabeth d'Angleterre. Entre ces partis de religion, un grand parti politique et national, détaché du catholicisme gallican, finit par faire pencher la balance du côté de l'intérêt français et des Bourbons, qui avaient pour eux la loi fondamentale de la monarchie française. La lutte des deux maisons avait commencé par une querelle d'étiquette, elle finit par une compétition à la couronne.

Je ne veux point retracer les alternatives de répression et de concession par où passa d'abord le gouvernement des Valois, par rapport à la réforme, ni les tentatives d'apaisement et de transaction qui honorent l'administration du chancelier de L'Hôpital, ni l'histoire de la régence orageuse de Catherine de Médicis, après la mort de François II. Cela est écrit partout. Les partis exaltés se préparaient à la guerre civile dès 1560; conjurée un instant, elle éclata en 1562, à la suite du massacre de Vassy, qui fut l'œuvre des Guises, et depuis lors, quoique sept fois suspendue, elle a, pendant plus de trente ans, ensanglanté la France, l'a couverte de ruines et mise en danger de périr. Tout le monde en connaît les funestes épisodes; elle eut pour premier instigateur Philippe II, pour organisateurs les Guises, tous avec des intentions diverses; elle eut pour acteurs

bon, duc de Vendôme, qui n'était pas encore roi de Navarre. Ce prince, en venant prendre son rang, fut surpris de voir Claude II de Guise se mettre sur la même ligne à sa gauche. *Quoi donc, mon compagnon,* lui dit-il, *tiendrons-nous donc rang ensemble?* — *Oui, monsieur,* répondit Claude de Guise, *le roi m'a assigné cette place.* — *Mais,* reprit le duc de Vendôme, *c'est tout ce que je pourrais permettre à M. le duc de Lorraine, chef de votre maison.* Sur quoi le duc de Vendôme se retira, et la marche fut suspendue; mais le roi lui ayant ordonné de reprendre sa place, le duc revint et dit à Claude de Guise : *Vous pouvez, mon compagnon, marcher sur la même ligne que moi, car si le roi ordonnait à un laquais de marcher à mes côtés, je le souffrirais par respect pour ses ordres.* — Le fils d'Antoine de Bourbon faillit payer cher ce méchant propos le 24 août 1572.

principaux, dans le camp opposé, les princes de Bourbon suivis de la plus grande noblesse de France. La correspondance d'Olivarès et de Philippe II, publiée par M. de Hübner, prouve que le point capital arrêté par les Guises et Philippe II était l'extermination des hérétiques de France, et que cet intérêt était réputé supérieur à tout autre intérêt européen. Le rôle de la royauté française au milieu de ce conflit était des plus misérables; elle craignait autant le triomphe des uns que la défaite des autres, et s'épuisait en combinaisons stériles pour conserver une ombre de pouvoir, et pour obtenir la pacification du royaume, qui était son salut.

En l'année 1576, le parti catholique fit éclater contre elle son mécontentement. Écoutons un contemporain digne de confiance, Palma Cayet, professeur au collége de Navarre, l'auteur de *la Chronologie novenaire*. « Fâchés, dit cet écrivain, de ce que le roi voulait pacifier les troubles en son royaume, permettant à ceux de la religion prétendue réformée le libre exercice de leur religion, les déclarant capables de tenir estatz en toutes cours souveraines, leur ayant laissé huit villes pour leur sûreté, et desadvouant ce qui s'était passé en la journée Sainct-Barthélemy 1572, aucuns catholiques, princes, seigneurs et autres, » conclurent à Peronne, au nom de la sainte Trinité, le fameux traité d'association connu sous le nom de sainte union ou sainte ligue (1), par lequel les adhérens, prenant en main la défense de la cause catholique, trahie selon eux par l'administration royale, se substituaient au pouvoir du roi, sous prétexte de mieux défendre ses véritables intérêts, et notifiaient leurs desseins subversifs à toute la chrétienté. C'était l'usurpation hardie et flagrante de l'autorité souveraine, l'organisation d'une faction audacieuse dans l'état, et le prélude des plus hardies entreprises; et non-seulement elle demeura impunie, mais après plusieurs années de tergiversation incessante et d'abaissement continu, la royauté fut obligée de subir et d'accepter la tutelle de la ligue, en pactisant avec elle comme de puissance à puissance par le traité de Nemours, conclu entre le roi et le duc de Guise, qui venait de signer à Joinville (1584) avec Philippe II un traité d'alliance pour l'exclusion de l'hérétique Henri de Béarn (Henri IV), devenu héritier présomptif de la couronne par la mort du duc d'Anjou, frère de Henri III, dans la personne duquel allait s'éteindre la dynastie régnante.

C'est au moment où Henri III venait d'accomplir ainsi une des plus grandes fautes de son règne que Sixte-Quint fut élu pape (1585). Il n'avait point approuvé les complaisances compromettantes de ses prédécesseurs pour Philippe II et la ligue, et sous

(1) Voyez le texte de cet acte fallacieux avec le commentaire dans l'*introduction* de l'ouvrage de Palma Cayet, édit. de Buchon.

le nom de cardinal de Montalte il avait vécu pendant les dernières années du pontificat de Grégoire XIII dans une sorte de disgrâce. C'était un personnage important dans le sacré-collége, et dès l'ouverture du conclave les ambassadeurs étrangers le signalent à leurs cours comme un cardinal *papable*. Il était porté principalement par le parti des Médicis, resté fort influent à Rome, et représenté par un cardinal habile, qui ménagea une élection *par adoration*, c'est-à-dire par acclamation, à son candidat. L'ambassadeur espagnol à Rome ne se méprit point sur les conséquences de l'élection. Grégoire XIII avait été dévoué à l'Espagne. La correspondance diplomatique fit pressentir à Philippe II un pape qui ne devait pas être de son bord. Henri III et les Guises eurent promptement aussi l'occasion de s'en convaincre. L'association de Henri III avec la ligue était également repoussée par l'intérêt personnel du roi et par l'intérêt politique de la France. Elle avait jeté le royaume dans les bras de Philippe II, car les Guises étaient impuissans pour fonder un état indépendant, en les supposant vainqueurs des huguenots et de la royauté. De la part d'Henri III, cette association était l'abdication même; elle ôtait à la couronne son dernier prestige, car nul ne la pouvait croire sincère, et certes elle ne l'était pas. Sixte-Quint s'exprima sur cet acte de faiblesse avec une rudesse qu'attestent tous les monumens.

Il en est un surtout dont M. de Hübner ne parle pas, et dont je ne m'explique pas qu'il n'ait pas eu connaissance. Il est vrai que les portefeuilles dont il a fait usage n'ont pu le lui révéler. C'est une lettre du duc de Nevers au cardinal de Bourbon, désigné par le traité de Joinville pour devoir être l'héritier présomptif de la couronne après la mort d'Henri III. La vacance de la papauté et l'indication d'un conclave avaient décidé les coalisés ligueurs à députer à Rome Ludovic de Gonzague, duc de Nevers, pour y soutenir les intérêts de la ligue et pour aviser aux exigences de la situation. Ce personnage assez variable dans ses attachemens était pour l'heure engagé avec la ligue, et les ligueurs, confians en son habileté dans les négociations, avaient remis leurs affaires dans ses mains. M. de Hübner indique son arrivée à Rome au 1er juin. Les *Mémoires* de Nevers indiquent une autre date, c'est-à-dire la fin de juillet. J'ai lieu de croire que cette dernière est la vraie (1). Il fut immédiatement admis à l'audience du pape, selon le témoignage d'une dépêche qui a tous les caractères de l'authenticité. Le nouveau pape se montra résolûment au duc de Nevers comme un partisan de l'autorité royale en France, et comme attaché à l'équilibre de l'Europe rompu par la prépondérance de l'Espagne. La situation

(1) La différence doit provenir de la réforme grégorienne du calendrier, qui, accomplie à cette époque, venait à peine d'être admise en France (1584).

de la France fut dans cette conversation appréciée par le pontife en homme politique plutôt qu'en héritier de Grégoire XIII, et voici dans quels termes le duc de Nevers rendit compte de sa mission à ses commettans par cette lettre, insérée dans la compilation de Gomberville, et qu'on pourrait croire être restée inconnue à M. de Hübner, lequel nous a donné cependant beaucoup de pièces relatives à cette négociation et à ce voyage.

« Étant arrivé de nuit à Rome, dit le duc au cardinal de Bourbon, je fus descendre au logis de M. le cardinal de Pellevé. Il me reçut avec grandes démonstrations de joie, et me dit d'abord que j'étois venu trop tard, que les choses étoient bien changées, et que depuis le nouveau pontificat on regardoit les affaires de France en cette cour tout différemment de ce qu'elles paroissoient avant la mort du dernier pape ; que ceux qui avoient été les plus échauffés pour le parti des catholiques y étoient devenus si froids, toutes les fois qu'on leur faisoit des propositions pour l'avancement de nostre dessein, qu'ils ne parloient que de l'obéissance que les sujets doivent à leur prince légitime et de la mauvaise odeur que votre retraite de la cour donnoit à toute l'Italie. Je vous laisse à penser, monsieur, si je fus surpris de ces nouvelles... Je me résolus de ne point perdre de temps et d'envoyer demander au pape une audience pour le même jour. On me rapporta que le pape avoit témoigné de la surprise de mon arrivée, et qu'il avoit répondu qu'il me donneroit autant d'audiences que je voudrois. Je fus au palais le 29 juillet, et fus aussitôt introduit auprès de sa sainteté... Nous entrâmes de suite en conversation. Je ne doute point, me dit-il que l'intention du cardinal de Bourbon et la vôtre ne soient bonnes ; mais en quelle école avez-vous appris qu'il faille former des partis contre la volonté de votre maître légitime ? Très saint père, lui dis-je en me levant avec chaleur, c'est du consentement du roi que les choses se sont faites. Eh ! quoi, reprit-il, vous vous échauffez bientôt... Je vois que vous avez l'esprit de tous ceux de votre association. Le roi de France n'a jamais consenti de bon cœur à vos ligues et à vos armemens. Il les regarde comme des attentats contre son autorité, et bien que la nécessité de ses affaires et la crainte d'un plus grand mal le forcent à dissimuler, il ne laisse pas de vous tenir tous pour ses ennemis, et ennemis plus redoutables que ne sont ni les huguenots de France, ni les autres protestans... Je crains bien fort qu'on ne pousse les choses si avant qu'enfin le roi de France, tout catholique qu'il est, ne se voie réduit d'appeler les hérétiques à son secours pour se délivrer de la tyrannie des catholiques. »

Le duc de Nevers ajoute au cardinal : « Vous voyez quels sont les sentimens du pape et combien il est éloigné de ceux de son prédécesseur. De temps en temps il s'écrioit contre Grégoire XIII, et

contre le cardinal de Côme, et leur reprochoit d'avoir mis le feu et le sang dans toute la chrétienté, par le consentement et l'approbation dont il avoit fomenté la ligue et l'union des catholiques français. Cela étant, voyez combien nous sommes loin de notre compte, et quelle espérance nous devons avoir des secours temporels et spirituels que nous venons chercher ici. »

En présence des événemens dont la France était le théâtre, Sixte-Quint entreprit en effet deux choses, difficiles à concilier en apparence, mais qui ont fini par triompher toutes les deux. L'une était la conservation du catholicisme, gravement compromis en France; l'autre était le maintien de la France à l'état de puissance capable de faire tête à l'Espagne. Si Henri de Navarre était vainqueur de haute lutte, il le serait à la tête des huguenots, soutenus par des auxiliaires de même religion fournis par l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse réformée. Sa victoire serait le triomphe complet et final de la nouvelle confession. Telle était l'opinion générale, car l'Europe vivait alors sous le régime du principe *cujus est regio, illius est religio;* les sujets suivaient la religion du souverain. En Allemagne, le recès d'Augsbourg avait donné force de loi à la maxime, et l'Angleterre avait passé deux fois avec son prince d'une religion à l'autre. Il était donc permis de croire que le triomphe de Henri de Navarre équivaudrait à la perte de la religion catholique en France; et la perte du catholicisme en France entraînait peut-être sa perte en Europe. L'Allemagne n'aurait plus qu'à compléter son œuvre à cet égard, l'Italie était sérieusement menacée, la réforme était en faveur à Ferrare, et l'Espagne allait devenir impuissante pour arrêter seule les ravages du torrent. Toutes les correspondances montrent que telle était l'appréciation générale à ce moment, pour les uns avec effroi, pour les autres avec espoir.

Voilà pourquoi, malgré l'opinion personnelle de Sixte-Quint sur le fond des choses, la bulle privatoire préparée par Grégoire XIII contre Henri de Navarre, et adoptée en consistoire avant la mort du pontife, fut lancée par le nouveau pape. La chancellerie l'emporta sur l'opinion individuelle du chef de l'église. M. de Hübner rapporte une dépêche curieuse de Philippe II, qui montre que cet esprit profond ne fut pas dupe de la démonstration de la cour romaine. Sixte-Quint était deviné. Il était prouvé que, malgré certaines démonstrations commandées par d'inévitables exigences, le catholicisme intolérant et ambitieux devait céder la place, à jour donné, aux conseils de la tolérance et de la bonne politique.

CH. GIRAUD.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LE

BRIGADIER TRICKBALL

La guerre finie et mon bataillon licencié, je partis pour les Pyrénées, espérant y trouver le repos dans un isolement complet. Survint la commune, qui troubla ma sécurité. Si l'on s'avisait de rappeler mon régiment? Bah! en ma qualité de Parisien, j'avais la naïveté de croire que la querelle s'arrangerait, et je me moquais des terreurs de la province. J'habitais un hameau perdu dans la montagne. Si vous aimez la solitude, allez aux Pyrénées et faites-vous conduire à Saint-Jean-de-Rial. En laissant ce village à votre gauche et en vous dirigeant vers le nord-est, vous trouverez à mille mètres du versant espagnol, dans une gorge bien abritée, un bourg de trente feux. C'est là que je demeurais, chez le brigadier Trickball.

Trickball était gendarme. Appelé à Paris après le désastre de Sedan, il obtint la faveur de rentrer à son corps, le 2e régiment d'artillerie de marine, où il retrouva d'anciens chefs qui surent l'apprécier, et c'est au fort de Montrouge, où je remplissais les fonctions de lieutenant du génie, que je fis sa connaissance. Pendant le bombardement, Trickball commandait une pièce de gros calibre, qui foudroyait les Prussiens établis sur les hauteurs de L'Hay. Trickball pointait avec une admirable précision. Pas un de nos boulets qui n'ait frappé en plein l'épaulement de la redoute allemande, dont les feux furent sept fois éteints dans l'espace de trois semaines. Dans ce duel à coups de canon, Trickball se faisait un point d'honneur d'avoir le premier et le dernier mot. Aussi tous les matins réveillait-il l'ennemi, et le soir il attendait que son adversaire eût fait silence pour se taire lui-même. Une fois, il fut atteint par un éclat d'obus. La blessure était légère; mais, comme de

tels accidens prennent souvent une gravité inattendue, le docteur lui conseilla le repos. Néanmoins il voulut retourner à son poste. — Je ne peux pas, disait-il, laisser le Prussien causer tout seul. — Heureusement le colonel *** intervint, et Trickball dut rester à l'infirmerie. Figurez-vous un homme très grand et très maigre, aux joues creuses, au profil correct et sévère, aux cheveux courts, touffus, bien plantés, blancs comme neige, à la moustache noire de jais. Il parlait peu et semblait absorbé. D'habitude son regard était terne, presque vide, hébété même à certains momens. Cependant un soir, le colonel *** ayant murmuré à son oreille quelques mots dont je ne pus saisir le sens, je vis les yeux de Trickball s'allumer; un éclair y passa et fit briller leurs prunelles dilatées d'un feu extraordinaire. Quelle pensée secrète subitement réveillée avait pu transformer ainsi ce visage sans expression? Le colonel *** me dit un jour : — Je répondrais de Trickball comme de moi-même. Si je lui disais : Prends vingt hommes, va aux premières batteries prussiennes, et tue les canonniers sur leurs pièces, — il irait, et vendrait chèrement sa vie; mais sa vie est précieuse, je ne me pardonnerais pas de l'avoir exposée sans raison.

De fait, le colonel en savait long sur le brigadier. Un matin, à table, nous essayâmes de le faire jaser : il s'y refusa; comme nous le pressions, il éleva sévèrement la voix, et chacun se tut. Pourtant un officier, que le son de voix étrange du brigadier avait frappé, ayant demandé au docteur à quoi il attribuait cette singularité, le colonel nous conta le trait suivant, qui peint l'homme. Un fraudeur, que Trickball avait pris et conduisait en ville, se jeta sur lui à l'improviste, l'abattit d'un croc en jambe, et le cloua contre le sol en lui écrasant la poitrine avec le genou. Notez que ce fraudeur portait aux pieds des fers dont Trickball avait la clé. Son gardien terrassé, le bandit saisit sur la route un caillou pointu, qu'il leva sur la tête de sa victime en disant : — La clé! la clé des fers! donne la clé! — Trickball, qui la serrait entre ses doigts crispés, répondit : — Non! — Et, se sentant faiblir, il la jeta dans un précipice. Au même instant, il s'évanouit. Le fraudeur s'enfuit, le laissant pour mort. Trickball avait trois côtes enfoncées dans le poumon. La guérison fut lente, mais complète; seulement la voix perdit toute sa sonorité.

Je ne m'attendais pas à retrouver Trickball aux Pyrénées, et ce fut un plaisir pour moi d'accepter l'offre qu'il me fit de partager son toit. Au reste, je le voyais rarement. Pendant la guerre, les gendarmes, trop peu nombreux pour inspirer quelque crainte aux malfaiteurs, avaient laissé le champ libre à la contrebande. Aussi la rude besogne que Trickball avait sur les bras depuis son re-

tour l'obligeait à de fréquentes absences. En sa qualité de vieux soldat, le brigadier était ponctuel. A midi sonnant, il arrivait de la montagne. La provende donnée à son cheval, il rentrait au logis, s'arrêtait sur le seuil de la porte, saluait militairement et se mettait à table. Cela fait, si je ne lui adressais pas la parole, il ne desserrait d'ordinaire les dents que pour manger. Je réussis quelquefois à l'amuser en lui contant des farces de régiment; jamais je ne parvins à le faire sourire. Le repas terminé et sa pipe fumée, Trickball remontait en selle pour ne revenir que tard dans la nuit. Cet être étrange m'attirait, tout en lui piquait ma curiosité. J'espérais qu'une circonstance fortuite me ferait découvrir le secret de cette vie taciturne, la pensée intime dont ce front chargé de soucis trahissait l'existence. On va voir si j'avais tort de compter sur le hasard.

Un soir, par extraordinaire, Trickball, ayant un rapport à rédiger, resta chez lui. Son travail fini, il s'assit sur un fagot, alluma sa pipe, et, posant ses coudes sur ses genoux, il prit sa tête entre ses mains et se mit à faire des ronds de fumée. De temps en temps, il arrachait de la bourrée une poignée de branches qu'il jetait dans le foyer pour entretenir la flambée, à la clarté de laquelle je lisais à haute voix la gazette de la ville voisine.

— Brigadier! m'écriai-je, voici qui vous intéresse, vous et votre escouade; écoutez : les autorités signalent l'apparition dans notre canton d'un malfaiteur de la pire espèce qui, à en croire les rumeurs de nos communes, serait le fameux Francesco Sev...

Je n'achevai pas, car la flamme qui m'éclairait vacilla tout à coup et s'éteignit. Au même instant, un bruit sec frappa mes oreilles, et la pipe de Trickball, brisée en trois morceaux, roula sur les dalles. Je levai la tête et demeurai stupéfait. Le brigadier était debout et fixait sur moi un regard farouche. J'avais lu d'un ton sardonique ce récit de journal, dont chaque mot semblait inventé à plaisir par quelque faiseur de romans. — Croit-il que je me sois moqué de lui? fut ma première pensée, et je voulus parler; mais à l'aspect de cette figure subitement décomposée je restai interdit. Trickball fit un pas vers moi. Ses yeux avaient une expression sinistre, son visage était pourpre; à la lueur ardente du brasier, il me parut couleur de sang. Trickball approcha, et, me saisissant par le bras avec tant de violence que je sentis ses doigts s'imprimer dans la chair : — Francesco Sevilla! cria-t-il, vous avez vu Francesco? Où,... quand?.. Mais répondez donc!

De mon bras libre, j'essayais de repousser le brigadier, quand soudain ses jambes fléchirent; il recula précipitamment jusqu'à la cloison, contre laquelle il s'appuya en faisant le geste d'un homme

qui revient à lui. — Excusez-moi, dit-il, j'étais fou! Ah! si vous saviez!.. Vous avez lu, n'est-ce pas? Dans ce journal?.. Excusez-moi, mon lieutenant. Vous m'excusez?

Je m'avançai en lui tendant la main, mais il ne la prit pas, et fit simplement le salut militaire; puis, s'enveloppant dans sa capote d'uniforme, il jeta son mousqueton sur l'épaule et sortit. Je l'entendis siffler son mâtin. L'animal vint à lui en grondant, et quelques secondes après le bruit des souliers ferrés du gendarme se perdit dans le lointain.

Le lendemain, la pluie tombait à torrens. Trickball ne rentra que le soir, trempé jusqu'aux os. Il étendit son manteau devant la cheminée, et posant ses pieds sur les briques du foyer : — Je tiens la piste! dit-il brusquement.

— Ah!

— Ce sera pour demain. Voulez-vous venir?

— Je craindrais de vous gêner.

— Du tout! Tenez-vous prêt à trois heures du matin. — En parlant, Trickball démontait une carabine double de précision.

— Vous avez là un beau fusil! m'écriai-je après avoir examiné les rayures des canons et le ressort des batteries. Vous le préférez à votre mousqueton?

— Si je le préfère! Le mousquet, — il poussa le sien du bout de la botte avec mépris, — le mousquet n'est bon que pour un feu de cavalerie. Beaucoup de tapage! peu de besogne! Parlez-moi d'un joujou comme celui-là, — et il épaula vivement son fusil double, — pour loger à deux cents pas du plomb dans la tête d'un isard à travers une fente de rocher. En me donnant cette carabine, mon colonel m'a dit : Trickball, tu as l'œil sûr et la main prompte. Il te manque une bonne arme; prends la mienne.

— Qui est ce colonel?

— Celui du fort de Montrouge.

— Il a demeuré chez vous?

— Pas chez moi; dans le hameau, avant la guerre;... mais je jase, et le temps vole. Reposez-vous. Je reviendrai tout à l'heure.

D'une botte de fougères, je me fis un oreiller, et je ne tardai pas à m'endormir profondément. Au moment où je me réveillai, Trickball serrait ses cartouches dans sa giberne. Trois heures sonnèrent à l'horloge de l'église. — En avant! dit le brigadier.

L'averse avait cessé, mais le sol était détrempé, et je glissais à chaque pas dans des flaques de pluie. Le vent soufflait par tourbillons. Les nuages déchirés tachetaient le ciel comme des flocons de fumée noire. La lune s'enfuyait derrière eux, et ses rayons faisaient briller comme de l'argent l'écorce des frêles bouleaux, échevelés

par la rafale. Nous marchions de file, le chien de Trickball en tête. C'etait un de ces dogues de race qu'on admire à respectueuse distance : haute stature, large poitrail, ventre efflanqué, lèvres épaisses, crocs saillans, œil féroce. De tels animaux ne se laissent toucher que par leur maître.

Au niveau du col Saint-Jean, Trickball prit à travers la bruyère un sentier de chamois qui nous conduisit au bord d'un ravin. Le mâtin s'arrêta soudain en raidissant ses pattes. Du fond des bois noyés dans l'ombre sortait un vague murmure. Le chien dressa les oreilles et se jeta résolûment dans les broussailles en aboyant. Aussitôt le murmure cessa comme par enchantement, et à courte distance une orfraie cria trois fois.

— Mes hommes sont là, dit Trickball; avançons.

Au milieu d'une clairière brillait un feu de bivac. Deux ombres se découpaient sur le tronc des arbres voisins : on entendait parler et, à mesure que nous approchions, les voix devenaient plus distinctes.

— Te voilà, Fortuno, disait l'une, te voilà, mon bon chien!

— Prends garde, répondit l'autre, qui, à en juger par son accent, devait être celle d'un Gascon, prends garde, tu vas te faire mordre. — Un hurlement sauvage, immédiatement suivi d'un juron énergique et d'un coup de pied rudement asséné, me prouva que cet avis charitable n'avait pas profité. — Je t'avais pourtant dit, reprit le Gascon, que cette bête manquait de *velouté!*

Nous parûmes au détour du sentier.

— Fixe! — commanda Trickball. Les deux gendarmes se levèrent. joignirent les talons militairement et firent le salut. Trickball, appuyé sur sa carabine, les examina d'un œil perçant. — Vos mousquets sont chargés et vos gibernes garnies? dit-il. Vous savez quel gibier nous chassons?

Les soldats échangèrent un regard où se peignait l'hésitation.

— Un fraudeur, dit le premier tout à fait entre ses dents.

— Francesco Sevilla, ajouta le Gascon, plus hardi que son camarade. — Fortuno gronda sous un buisson.

—Tout beau! Fortuno! Tais-toi! —Le mâtin se coucha, et Trickball reprit : — Francesco a dû passer la nuit à la ferme Santa-Pol. Je vais rôder aux environs. Vous autres, attendez-moi ici avec mon lieutenant, et faites bonne garde. Viens, Fortuno! — Le chien, qui se sentait en faute et craignait une correction, s'approcha humblement de son maître par une marche de côté; mais le brigadier, jetant sa carabine sur son épaule, s'enfonça dans le taillis. Fortuno le suivait à quinze pas, la queue entre les jambes.

Les gendarmes avaient l'air gênés de ma présence. Je rompis la

glace en leur offrant d'excellens cigares. — Vous êtes blessé, dis-je à celui qui étanchait le sang de sa main, effleurée par les crocs du mâtin.

— Une plaisanterie de Fortuno! s'écria le Gascon. Quand Fortuno mord sérieusement, il ne lâche pas. Vous verrez, s'il attrape le Francesco.

— Qui est Francesco? demandai-je d'un ton indifférent.

— Qui est Francesco! répéta le Gascon; vous ne connaissez donc pas Trickball?

— Depuis dix jours à peine. Je ne suis pas du pays.

— Alors... Le Gascon s'arrêta; ses yeux exprimaient le plus profond étonnement. Son camarade et lui se regardèrent comme deux personnes qui se sont crues surprises au milieu d'une confidence par un fâcheux et qui se trouvent en face d'un troisième ami. Je me demandai si Trickball n'avait pas interrompu par son arrivée une conversation que ses oreilles ne devaient point entendre. Le silence qui avait succédé à l'aboiement de Fortuno, l'embarras des gendarmes à l'aspect de Trickball, tout venait à l'appui de cette idée.

— Je ne voudrais pas vous gêner, dis-je; tout à l'heure Fortuno vous a, je crois, coupé le fil de la voix.

— Vous avez entendu? s'écria le Gascon d'un ton effaré.

— Du tout!

Il poussa un soupir de soulagement : — C'est, reprit-il, que mon camarade est, comme vous, d'un autre pays, et je lui racontais...

Reprenez votre histoire.

Le Gascon, hésitant, interrogea de l'œil l'autre gendarme. Celui-ci haussa les épaules; je tendis au Gascon ma gourde de rhum, bien faite pour lui délier la langue. Il but une rasade, puis, s'essuyant la moustache avec le revers de sa manche : — Ah! vous ne connaissez pas Trickball, dit-il en se rapprochant de moi. Eh bien! écoutez. Trickball était marié. Sa femme mourut en lui donnant une fille qu'il envoya en Espagne chez une parente, d'où elle revint à l'âge de quinze ans. Ce jour-là, on tua le veau gras, comme vous pensez, et tout le hameau fut de la fête. Trickball ne tenait pas en place; il se levait, courait à droite, à gauche, servait tout le monde et n'oubliait que lui. Il ne mangeait que des yeux. Moi, qui vous parle, j'étais à côté de son enfant. Belle fille, par le sang de la madone! mais fille du diable, bien qu'elle eût grandi au pays de la Vierge : des lèvres minces et vermeilles, des narines dilatées, des pupilles larges comme des piastres et couleur d'or! Rien que d'y songer, j'en ai le frisson. Vous ne me croirez pas; quand elle buvait, on aurait pu voir le vin couler comme un filet rose sous la peau de sa gorge, tant elle était fine et transparente. Les rougeaudes du

village cachaient leurs bras et crevaient de jalousie. — Elle s'appelait Laurette. J'ignore comment elle avait été élevée, mais elle s'attifait trop. Le matin, elle courait aux champs en jupon court et en basquine de soie, et revenait les mains chargées de fleurs, ruisselantes de rosée, en se balançant sur ses hanches comme une pouliche navarraise. Sa seule occupation était de fourbir les armes de son père; elle les faisait reluire jusqu'à s'y mirer comme dans une glace. Trickball ne s'apercevait de rien, tant il était joyeux d'admirer son enfant. Une fois pourtant il lui sembla qu'elle ne touchait que du bout des lèvres à sa cuiller d'étain. Il en eut du chagrin; deux jours après, il revint de la ville avec un couvert d'argent. Elle lui mit ses deux bras autour du cou. Le moyen avec cela de se fâcher contre elle? Un soir, Trickball essaya de la gronder; alors elle sauta sur ses genoux, et, rabattant ses longs cheveux sur sa figure, elle se mit à rire au travers. Quand cette fille-là riait, mon lieutenant, il n'y avait plus rien à faire. — Dès le lendemain de son arrivée, on avait jasé dans le bourg : c'est une coquette, répétait-on. Durant la semaine, les mauvaises langues allèrent leur train, si bien qu'on finit par dire que Laurette avait un amant. Le fait est qu'un jour, étant sur le seuil de ma porte, je vis un vendeur de pacotilles qui allait de maison en maison offrant sa marchandise. Laurette était à sa fenêtre. Elle piquait des œillets pourprés dans ses bandeaux noirs. En approchant de la maison de Trickball, le vendeur roula entre ses doigts une feuille de papier dont il fit une boulette, et, lorsqu'il passa sous la croisée, il envoya sa boulette en l'air, d'une chiquenaude, comme une bille, si adroitement qu'elle tomba juste sur les genoux de Laurette, qui rougit comme un coquelicot. Trois jours après, au crépuscule, Trickball arrêta un homme qui rôdait autour du hameau. L'heure était trop avancée pour qu'on le conduisît à Saint-Jean; aussi Trickball, se contentant de lui mettre les poucettes, l'enferma chez lui dans une chambre dont la garde me fut confiée. Le prisonnier était un grand garçon, bien fait, avec une petite moustache blonde et l'air doux et poli. Il m'offrit un cigare et me conta son histoire. Je finis par m'endormir. Le lendemain, Trickball me trouva garrotté sur ma chaise, avec un bâillon dans la bouche. L'homme était parti en laissant son nom gravé sur la table : *Francesco Sevilla*. Par dérision, il m'avait mis les poucettes, qu'il ôta, Dieu sait comment! Francesco, très redouté dans la Navarre, qu'il venait de quitter, sans doute pour laisser aux gendarmes le temps d'oublier ses méfaits, était peu connu dans notre canton, où il passait pour avoir donné dans sa vie plus de baisers que de coups de stylet.

Pour un luron de son espèce, remarquai-je à part moi, il s'est

laissé prendre bien facilement. Je me gardai de souffler mot, et, quand Laurette parut, ses grands yeux se troublèrent en s'arrêtant sur moi. Son père ne vit rien. Il ne pouvait pas voir. Trickball, c'est l'honneur même! Bref, un beau matin, en l'absence du brigadier, les gars du village trouvèrent une échelle dressée contre la croisée de Laurette; l'oiseau s'était envolé. — En un instant, tout le village fut sur pied. Trickball avait été retenu la veille à Saint-Jean par son service. On épia son retour; quelques gens même coururent à sa rencontre; il y en a toujours de ces âmes charitables. Tout à coup j'entends un grand cri. Je me précipite, et j'aperçois au milieu d'une foule qui gesticulait Trickball appuyé contre un mur, pâle comme la mort, le regard fixe, les dents serrées. Soudain il glissa sur ses talons tout d'une pièce, et tomba raide comme une planche. On le porta chez lui. Il resta trois jours sans sortir. La seule personne qu'il consentît à voir fut un colonel, son ancien chef d'escadron, en passage dans le hameau.

Le gendarme acheva son récit d'une voix étouffée. Je lui offris ma gourde, qu'il porta à ses lèvres en tremblant : — Merci, dit-il, ça réchauffe.

Nous fûmes près d'une demi-heure sans parler. Au bout de ce temps, les taillis s'agitèrent près de nous, et Fortuno parut, suivi de son maître. — En route! dit le brigadier.

A un kilomètre de la ferme Santa-Pol, Trickball s'arrêta sur un plateau pour donner ses ordres. Le plan était simple, infaillible. Trois sentiers aboutissaient à la ferme. Défense de tirer fut faite aux gendarmes, qui devaient simplement se montrer à l'entrée des deux premiers sentiers pour rabattre Francesco sur le troisième, où l'attendait Trickball. On résolut d'occuper les postes dès la pointe du jour. Trickball paraissait calme. Cependant je remarquai que de temps à autre il essuyait son front humide de sueur malgré la fraîcheur de l'air. Déjà l'horizon s'éclairait d'une teinte vague, et chacun faisait ses préparatifs, lorsque Fortuno mit soudain le nez au vent et donna des signes d'inquiétude. Les hommes saisirent leurs fusils. Quelqu'un venait à nous par la route de Saint-Jean, du côté opposé à la ferme. — Qui vive? cria le brigadier.

— Gendarmerie!

— Avance! dit le brigadier en relevant le canon de sa carabine. Un gendarme gravit tout haletant le talus qui nous séparait du chemin.

— Ordre du capitaine! dit-il en tirant une lettre de son sac.

Trickball, pour en prendre connaissance, fit flamber une allumette entre deux roches. J'étais derrière lui, et je parvins à lire par-dessus son épaule. Voici ce que disait la dépêche : « Ne tirez

pas sur Francesco. Vous êtes assez nombreux pour le cerner. Prenez-le vivant. »

— Eh bien? demanda le Gascon au brigadier muet de stupeur.

— A vos postes! répondit celui-ci d'un ton de fureur concentrée. Rien n'est changé; seulement vous êtes trois. Arrangez-vous.

Les gendarmes s'éloignèrent au pas accéléré. — Quant à vous, mon lieutenant, ajouta le brigadier en me saisissant par le bras, il est inutile de vous exposer. Filez tout droit; à deux minutes d'ici, vous trouverez une hutte de douaniers. Attendez-moi là.

J'obéis, mais je m'arrêtai à courte distance pour observer Trickball. Je le vis déboucler lentement sa giberne. Il fit le geste d'un homme accablé, et, prenant toutes ses cartouches, il les jeta dans une profonde excavation; puis il ôta les capsules de sa carabine, qu'il mit en bandoulière, et, sifflant Fortuno, il se dirigea vers le troisième sentier.

Je m'étais blotti entre deux blocs de granit, à dix mètres d'un chemin tortueux côtoyé par une large crevasse. Autant que j'en pouvais juger, ce chemin devait être l'un de ceux qui aboutissaient à la ferme Santa-Pol. En effet, en cherchant des yeux, je découvris au-dessous de moi Trickball couché à plat ventre derrière un tronc d'arbre. Au moment où le soleil flamboya derrière le col Saint-Jean, un caillou roula par petits bonds sur la pente rapide du sentier inondé de lumière, et un joyeux refrain emporté par la brise vint frapper mes oreilles. Un homme coiffé du bonnet montagnard et portant un bâton ferré passa en sifflant le vieil air espagnol :

Yo que soy contrabandista.

Presque au même instant, une voix tonnante cria : — Pille! Fortuno! pille!

Involontairement je me dressai hors de ma cachette. J'ignore si l'homme m'aperçut. Il remontait le sentier en courant plus vite qu'un chevreuil. Fortuno arrivait à fond de train. L'homme hésita une seconde. D'un côté la crevasse, de l'autre une muraille à pic. L'homme sauta sur une saillie de la roche, d'une main se cramponna aux arêtes et de l'autre fit le moulinet avec son bâton. Fortuno se rasa et bondit en rugissant. J'entendis le bruit sec que fait une boîte osseuse qui éclate, et le mâtin roula, le crâne brisé, au fond de la crevasse. L'homme lâcha son bâton et grimpa le long du granit plus lestement que n'aurait fait un chat; mais, en se posant sur le sommet, son genou glissa. Il perdit l'équilibre et resta accroché par les ongles. En même temps, Trickball parut au détour de la route, et je vis ses doigts se crisper autour de son arme inutile. L'homme, par un prodigieux effort, se rétablit sur la paume

de ses mains, sauta sur ses pieds, et disparut. De ce qui suivit, je n'ai gardé qu'un souvenir confus. Je crois avoir entendu crier. Voici ce que je me rappelle nettement. Deux des gendarmes nous rejoignirent tremblans de peur. Le Gascon manquait à l'appel; on le chercha. Il était à son poste, couché sur la poitrine, en travers du sentier, non loin du roc escaladé par le bandit. Il avait un stylet planté entre les épaules et ne donnait signe de vie. De leurs mousquets disposés en croix et garnis de fougères, les gendarmes firent un brancard pour leur camarade. Je pris par le bras Trickball, qui chancelait à chaque pas comme un homme ivre, et c'est ainsi que nous redescendîmes lentement dans la plaine.

Peu après ces derniers événemens, je reçus l'ordre de rejoindre mon régiment sous les murs de Paris. J'arrivai au corps le soir du même jour. — Une semaine plus tard, ayant appris que la brigade du général ***, l'ancien colonel du fort de Montrouge, campait autour de Bagneux, je me rendis au quartier d'état-major. Toutes les troupes du village étaient sur pied. Les officiers parlaient avec animation; les hommes riaient, poussaient des cris de joie. J'entrai chez le général, qui fit un geste de surprise en m'apercevant. — Je pensais à vous, me dit-il, vous arrivez à point!

— Qu'y a-t-il donc, mon général?

Le général me regarda d'un air étonné. — Ah! s'écria-t-il, dans le village?.. Une nouvelle capture sans doute. Quelque bataillon d'émeutiers enveloppé par la ligne... Mais il ne s'agit pas de cela! — Et fixant sur moi ses yeux perçans : — Contez-moi donc, dit-il, ce qui s'est passé. Je ne le sais qu'à moitié par Trickball, car, comme vous, Trickball a été rappelé. Il est ici. Tenez, le voilà, — ajouta-t-il en écartant les rideaux d'une croisée. En effet, le brigadier était debout dans un préau donnant sur la cour, appuyé contre une colonne et fumant sa pipe près de son cheval sellé et bridé. — Je fis au général le récit de ce qui m'était arrivé pendant mon séjour aux Pyrénées, sans omettre ce que le Gascon m'avait appris de l'histoire du brigadier.

— Tout cela est exact, dit le général quand j'eus fini. Il est vrai que je demeurais dans le hameau à cette époque, et Trickball, qui fut trois jours au lit, en proie à la fièvre et au délire, n'a parlé qu'à moi. Nous avons fait ensemble les campagnes de Crimée et d'Italie. Durant sa maladie, les gendarmes arrêtèrent à Saint-Jean-de-Rial un fraudeur de la bande de Francesco Sevilla. J'interrogeai moi-même cet homme, espérant tirer de lui quelques éclaircissemens; mais il ne put rien dire de certain sur la fille de Trickball, et m'assura que Francesco n'était plus dans le pays. De fait, Trickball guéri fouilla vainement la montagne.

— Ainsi, mon général, vous n'avez jamais su ce que la fille du brigadier était devenue.

Le général haussa les épaules d'une manière significative et se mit à tambouriner sur les vitres. A ce moment, une vingtaine de prisonniers fédérés entraient dans la cour, escortés par un piquet de chasseurs. — Tas de gredins! murmura le général.

Je me levais pour regarder, lorsque soudain le général recula de trois pas sans lâcher le rideau que sa main soulevait : — Malédiction! — cria-t-il, et il se précipita hors de la chambre. En même temps un cri qui n'avait rien d'humain sortit du préau. De la fenêtre, je vis le général courant à Trickball. Celui-ci s'était élancé d'un bond vers son cheval, et fouillait dans les fontes de la selle. Il en arracha ses pistolets, mais à cet instant le poignet de fer du général s'abattit sur lui. Quelques soldats attirés par le cri se dirigeaient en toute hâte vers le préau. Le général se montra, et aussitôt l'ordre se rétablit. Cependant je cherchais en vain le motif de cette scène. Je ne pus rien découvrir d'extraordinaire dans la cour. Je remarquai seulement qu'un prisonnier fédéré était séparé de ses compagnons. Dix fantassins le surveillaient baïonnette au bout du canon. Le général remonta l'escalier quatre à quatre. — Faites venir le commandant du piquet de chasseurs!

— Monsieur, dit le général dès que le commandant parut, savez-vous qui est cet officier de la commune que vos chasseurs serrent de si près?

— C'est un étranger, mon général. On le dit Espagnol. Avant de se rendre, il a tué quatre de mes hommes, et à deux reprises il a tenté de s'échapper.

— Son nom?

— Ses camarades l'appellent Francesco.

— Il suffit, monsieur. Mettez cet homme aux fers, et qu'on le garde à vue!

Pendant dix minutes environ, le général, en proie à une agitation extraordinaire, se promena de long en large, les sourcils froncés, les lèvres serrées. Tout à coup il s'arrêta brusquement; d'un coup de pouce, il fit pirouetter un de ces tourniquets en fer qui servent à fixer les volets, et il sonna.

— Qu'on aille chercher le brigadier Trickball, dit-il. — J'étais caché dans l'embrasure de la croisée, derrière un rideau, de telle façon que le brigadier ne pût m'apercevoir.

— Tu es de service? lui demanda le général.

— Oui, mon général.

— Va trouver le commandant de chasseurs et remets-lui ce papier. Il te livrera l'officier fédéré. Conduis-le à la division, et, s'il

bouge!.. Tu m'entends? — Le geste du général parla clairement.

— Oui, mon général, répondit le brigadier, dont les yeux étincelèrent.

— Mais, mon général, m'écriai-je dès que Trickball eut fermé la porte...

Le général répondit d'un ton sévère : — Monsieur, cet homme est hors la loi. Je puis le faire fusiller, où, quand et comme il me plaira.

Lorsque Trickball monta en selle, nous étions, le général et moi, dans le préau. On amena l'officier fédéré. Il avait les fers aux mains. C'était un fort bel homme avec une petite moustache blonde, et l'air doux et poli. Je pense qu'il reconnut Trickball, car tout son corps tressaillit convulsivement. Trickball resta impassible. Il pliait avec soin un carré de papier qu'il cacha sous la plaque de son ceinturon. C'était le billet réglementaire que l'on remet à tout gendarme chargé de conduire un malfaiteur. En échange de ce billet et du prisonnier, le gendarme reçoit un bulletin garant de sa fidélité.

— Marchons, dit le brigadier d'une voix ferme.

Nous les suivîmes quelque temps des yeux. A courte distance d'un pli de terrain bordé par des buissons touffus, je crus voir Trickball se pencher vers l'arçon comme pour décrocher son mousquet. Le général me saisit par le bras. — Rentrons, dit-il, le dîner est servi...

On était au dessert lorsqu'un cheval entra au grand trot dans la cour et s'arrêta dans le préau. Un instant après, l'escalier craqua sous les bottes pesantes du cavalier; la porte s'ouvrit. C'était Trickball; il marcha droit à la table, et, posant sur la nappe un papier qu'il déplia soigneusement de sa poche : — Voilà, mon général, dit-il.

— Quoi? dit le général.

— Le reçu du prisonnier, mon général.

— Comment? tu ne l'as pas?..

— Ah! mon général, le misérable n'a pas bougé.

HORACE STAPFER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1872.

Où donc est la politique aujourd'hui, à cette heure d'un lent et chaud déclin de l'été? A-t-elle été à Berlin, dans cette entrevue des empereurs, qui était comme une représentation de gala offerte à l'Europe inoccupée? A-t-elle été à La Haye, dans ce congrès du radicalisme cosmopolite, qui est comme la pièce burlesque de la saison? Est-elle à Genève, dans l'acte si nouveau de ce tribunal de paix qui, par la seule autorité de la raison et de l'équité, vient de mettre fin à une interminable querelle entre deux grandes nations, l'Angleterre et les États-Unis? En France même, où est la politique? Est-elle sur les chemins ou à Versailles avec nos ministres, à Trouville avec M. le président de la république, qui semble prolonger son séjour comme pour mieux attester la tranquillité profonde du pays, — dans les départemens avec les députés, qui écrivent des lettres à leurs électeurs, ou avec les conseillers-généraux, qui envoient des adresses à M. Thiers?

La politique est un peu partout, dans ces spectacles extérieurs dont on s'occupe à chercher le sens et dans ce travail national invisible, inaperçu, que le repos apparent des vacances n'interrompt pas. Ce repos salutaire et fécond par lui-même, on l'accepte comme le premier des bienfaits après tant de secousses et d'émotions violentes. On se dit qu'on reviendra bien assez tôt aux problèmes épineux, laborieux, qu'il sera impossible d'éviter. En attendant, on profite de ces quelques mois de vacances pendant lesquels le pays se raffermit, les esprits modérés s'éclairent, les passions agitatrices sentent leur impuissance. De temps à autre, on tourne un regard en arrière, on voit les effroyables épreuves qu'il a fallu traverser, où la société française a failli sombrer, on mesure les progrès accomplis, le chemin parcouru, et dans cette tranquillité nouvelle, si péniblement reconquise, on reprend confiance en se disant que bien des difficultés, en apparence insolubles, se résoudront peut-être d'elles-mêmes par la paix et dans la paix intérieure. Là est le mot de la situation, là aussi est le secret de la force réelle et croissante de ce gouvernement qui existe aujourd'hui, dont l'unique mission a été, est encore

de protéger une grande convalescence, de décourager, d'empêcher toutes les agitations périlleuses ou inutiles, de préserver le pays des rechutes, des surprises et des entraînemens. Le gouvernement lui-même donne l'exemple, il est en vacances; il fait le moins de bruit possible, il gouverne et administre sans trouble, sans effort, et visiblement il se complaît dans cet apaisement momentané qui est son œuvre, qui répond à un instinct universel.

Tout semble donc être au repos dans cette douce saison où le monde, s'il y a encore ce qu'on appelait autrefois le monde, se disperse, se partage entre les chasses d'automne, les voyages de plaisir, la mer, les bains et les paisibles résidences à la campagne. La politique n'a plus pour le moment son centre d'activité ni à Versailles ni à Paris. C'est tout au plus si cette honnête commission de permanence, laissée en sentinelle par l'assemblée, se réunit une fois toutes les quinzaines pour nouer un bout de conversation avec un ministre et pour s'apercevoir qu'elle n'a rien à faire. Sans doute, aux approches de chaque réunion, on commence par préparer un dossier, on se promet d'interpeller le gouvernement sur toute sorte de choses, la séance ne peut manquer d'être animée! Puis, le jour venu, comme cela est arrivé hier encore, on adresse au gouvernement deux ou trois questions sur le produit des impôts nouveaux, sur les travaux du génie militaire au Mont-Cenis, sur la marche des négociations au sujet du renouvellement des traités de commerce. M. Victor Lefranc, qui est l'homme le plus accommodant et le plus paisible du monde, répond que tout va bien ou qu'il ne peut rien dire, et on se retire satisfait, Versailles rentre dans le repos. Voilà qui caractérise assurément une situation où il n'y a rien d'effrayant.

Ce n'est pas cependant que tous les soucis de l'avenir aient disparu, et que, même dans cette stagnation des vacances parlementaires, il n'y ait ni préoccupations ni incidens. Non certes, seulement l'activité politique s'est déplacée et dispersée. Ce qu'on ne disait pas, ce qu'on ne pouvait pas toujours dire à Versailles, à l'assemblée, on le dit plus librement en province dans une lettre aux électeurs, dans un manifeste, dans un banquet terminé par les inévitables discours de circonstance, dans une adresse de conseillers-généraux, dans les journaux enfin, dans les journaux, ces échos naturels et souvent grossissans de tout ce qui se passe dans le pays. Il y a tout un travail qui est une sorte de commentaire de la session dernière et comme une préparation calculée de la session prochaine, où on sent bien que les plus graves questions d'organisation publique devront être décidées. Une fois encore, avant l'heure suprême, chacun veut plaider sa cause, chacun se met en campagne avec son drapeau. Les plus fiers champions de la droite se plaignent avec amertume du gouvernement, qu'ils accusent tout haut de manquer à ses engagemens, de méconnaître les vœux de la majorité de l'assemblée, de préjuger les questions constitutionnelles, de tout

compromettre de façon à rendre fort difficile, sinon impossible, le rétablissement de la monarchie. De son côté, le centre gauche, dans les adresses qu'il provoque, appuie ouvertement et résolûment M. Thiers en encourageant sa politique, résumée dans ce mot de « république conservatrice, » prononcé à la fin de la session. Les républicains modérés, avec un esprit de conduite qu'ils n'avaient pas toujours montré, sentent bien que ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de ne point créer des difficultés au gouvernement, de se rallier à lui, de le soutenir, et avec une « ardeur de néophytes, » comme on le disait un jour, ils poussent même parfois cette sagesse jusqu'à la soumission la plus exemplaire. Les radicaux enfin, quelques-uns du moins, voudraient bien essayer de se calmer, de ménager M. Thiers, qui a le mérite de faire vivre la république. Ils sont bientôt emportés par leur naturel, ils sont poussés par ceux qui les suivent, ils éprouvent le besoin de l'agitation quand même, et ils rendent au gouvernement, qui est obligé de réprimer leurs excentricités, le service de n'être pas trop avec lui, de rester ce qu'ils sont, les représentans de la révolution en permanence.

De quoi s'agit-il au fond dans cette série de manifestations qui se produisent depuis quelque temps sous toutes les formes, en dehors de la vie publique officielle? La vraie et grande question est évidemment toujours la constitution du gouvernement définitif et la manière d'y arriver. Que les hommes de la droite exhalent des plaintes amères en voyant s'évanouir leurs espérances, qu'ils laissent percer un certain découragement dans les manifestes qu'ils adressent à leurs électeurs, rien de plus simple. Ils devraient seulement en venir à comprendre que, si la réalisation de leurs vœux est devenue pour l'instant si difficile, c'est par leur faute, c'est parce qu'ils ont fait tout ce qu'il fallait pour préparer à leur cause une inévitable défaite. Peut-être ont-ils laissé échapper une occasion unique durant ces deux cruelles années qui viennent de s'écouler; dans tous les cas, depuis ce moment, ils n'ont plus offert au pays que le spectacle de leurs divisions et de leur impuissance. Ils n'ont cessé de présenter à la France une politique qui devait la froisser dans ses instincts, comme dans ses intérêts les plus immédiats, et même, à l'heure qu'il est, il y a des royalistes occupés à faire de la propagande dans les contrées qu'ils représentent en annonçant qu'avant un an la France prendra les armes pour aller rétablir la souveraineté temporelle du saint-père à Rome. Est-ce ainsi qu'on prétend populariser la monarchie en l'identifiant avec l'idée d'une guerre nouvelle pour aller restaurer le pape? Se figure-t-on rendre le gouvernement actuel bien suspect aux yeux des populations en montrant qu'il a eu la sagesse de résister à de telles suggestions, de comprendre autrement les intérêts supérieurs de la France?

A dire vrai, on est un peu embarrassé à l'égard de M. Thiers, on ne voudrait pas méconnaître les services qu'il a rendus; mais, d'un autre

côté, on l'accuse d'avoir été infidèle à la pensée qui l'a porté au pouvoir, de s'être placé en dehors de la majorité de l'assemblée. On a répété cela si souvent qu'on a fini par se le persuader. Comment donc M. Thiers aurait-il réussi à résoudre ce problème, à moins de faire un coup d'état? M. Dufaure le disait l'autre jour avec bon sens dans un comice agricole de la Charente-Inférieure : « On prétend que le président gouverne contre les volontés de l'assemblée. Cela n'est ni vrai ni possible. Il a dans l'assemblée des adversaires résolus, persévérans; mais il n'y a pas une grande résolution qui n'ait été prise d'accord avec la majorité... » Même depuis qu'il a prononcé ce mot de « république conservatrice, » est-ce que M. Thiers a été désavoué par la majorité? Est-ce qu'il a rencontré un sentiment de défiance formulé dans un vote décisif?

Cette majorité dont on parle sans cesse, où est-elle? Qui peut la revendiquer pour l'opposer au gouvernement? On sent bien qu'on est dans une fausse situation. Seulement il s'est trouvé des casuistes nouveaux qui viennent de découvrir un dernier expédient. M. Thiers est l'élu de l'assemblée, il gouverne en son nom, il a rendu d'immenses services, et personne ne peut songer à lui donner au moment présent un successeur, soit; mais depuis qu'il s'est prononcé pour le maintien de la république, au lieu d'observer entre les partis la neutralité qu'il avait promise, tout est changé, il ne peut plus rester au pouvoir le jour où le pays lui-même devra décider de son sort par des élections. Il faut dès aujourd'hui songer à ce nouveau provisoire. — Nous ne savons nullement dans quelles conditions se feront les élections prochaines, quand on aura le temps d'y penser, quand l'étranger ne foulera plus un fragment du sol national. Imagine-t-on cependant un pays allant à une telle crise sans gouvernement, avec une assemblée nécessairement affaiblie, puisqu'elle sera sur le point de disparaître, et avec une sorte de gérant anonyme des affaires ou de lieutenant de police placé là pour la circonstance? Est-ce tout ce qu'on a pu découvrir de mieux? Est-ce ainsi qu'on pense garantir la liberté des élections? Les hommes de la droite s'émeuvent de leur impuissance, ils se débattent pour en sortir, c'est leur rôle. Qu'ils regardent en eux-mêmes, autour d'eux; ils verront comment, par une sorte de réaction contre une série de fausses démarches, ce problème du gouvernement définitif qu'ils croyaient tenir dans leurs mains en est venu à se résumer dans ce dialogue significatif récemment engagé entre le général Chanzy parlant au nom des conseillers du département des Ardennes et M. Thiers prenant lui-même la plume pour répondre au vaillant soldat dont le centre gauche de l'assemblée a fait son président. Le général Chanzy demande à M. Thiers de persévérer dans la voie qu'il a suivie jusqu'ici, et au bout de laquelle est la seule solution possible, « une république conservatrice. » M. Thiers répond qu'il continuera sa laborieuse tâche dans l'esprit qui paraît approuvé par le pays et où il est décidé à persévérer.

C'est là du reste à peu près le résumé, le sens de beaucoup de manifestations émanées depuis quelque temps des conseillers-généraux qui, après leur session, avant de se séparer, se sont rencontrés dans l'expression d'un vœu tout politique. Il est certain que ces idées se sont répandues peu à peu, que cette « république conservatrice » a gagné du terrain, puisqu'on parle déjà de lui donner une sorte d'organisation avec une vice-présidence, avec une seconde chambre et une loi électorale. C'est un mouvement d'opinion qu'il faut constater, qui est le résultat d'un certain ensemble de choses, surtout de l'impossibilité de toute autre solution, et auquel les incidens de la fin de la dernière session ont contribué peut-être à donner un caractère un peu plus précis. Autrefois on parlait d'une monarchie entourée d'institutions républicaines; aujourd'hui on parle d'une république entourée d'institutions, non pas monarchiques, mais essentiellement, « profondément » conservatrices. Autrefois on se contentait d'aller chercher son idéal à Londres, maintenant on s'embarque pour les États-Unis; soit, les tièdes semblent prêts à se résigner, bien des incrédules eux-mêmes ne sont pas éloignés d'en prendre leur parti. Que sortira-t-il de tout cela le jour où le pays lui-même sera mis en demeure de se prononcer? Qu'on ne s'y trompe pas, le pays ne se nourrit ni de chimères, ni de superstitions, ni de fanatismes de parti ou de secte. Ce qu'il voit pour le moment, c'est la république de M. Thiers, de l'homme qui depuis deux ans s'est donné la mission de délivrer le territoire occupé par l'étranger, de raffermir à l'intérieur tout ce qui était ébranlé, qui n'est point encore arrivé au bout de sa tâche, selon l'aveu de M. Dufaure lui-même, mais qui a réussi à créer une situation presque inespérée, où la France ne dépendra plus bientôt que de sa propre sagesse. L'éminent patriote a pris une nation dans la poussière et dans le sang, il l'a remise sur pied, il lui a rendu le sentiment d'elle-même. Il a fait tout cela d'accord avec l'assemblée sans doute, il l'a fait aussi par sa prévoyance, par son bon sens et sous le nom de la république. S'il ne s'agit que de cette république et d'une sanction nouvelle des pouvoirs de M. Thiers, le pays aura certainement bientôt fait son choix; il votera pour celui que M. le garde des sceaux appelait l'autre jour « un simple et bon citoyen, un bourgeois modeste comme vous et moi, qui n'a d'autre prestige que celui de la grandeur intellectuelle, » et le pays croira se couronner lui-même en laissant la direction de ses destinées entre les mains de l'homme qui l'a aidé à sortir d'un si profond abîme. C'est au-delà que la question se complique, et que les véritables difficultés commencent.

Se figure-t-on par hasard qu'il suffise de donner à ce qui n'est que provisoire un caractère plus permanent et d'imprimer à la république le sceau d'une institution définitive? Est-ce que nous n'avons pas eu tous les définitifs possibles et sous tous les noms? Qu'en reste-t-il aujourd'hui? La république a eu jusqu'ici un malheur en France, elle

n'a été qu'une grande perturbation, elle n'a jamais été une institution régularisée, un gouvernement, il s'agit avant tout d'en faire un gouvernement, le gouvernement de tout le monde; que ceux qui prétendent la fonder y réfléchissent. Sans doute la république n'est point absolument impossible en France, elle n'est que très difficile, et la première condition pour qu'elle puisse vivre, c'est qu'elle réponde à deux ou trois besoins essentiels, dominans, impérieux, d'un pays placé en face de la situation la plus délicate et la plus terrible. Il faut dire les choses comme elles sont, la république ne peut s'établir, se maintenir, qu'en s'imposant des freins à elle-même, en se créant des institutions, des habitudes qui la défendent des mobilités inhérentes à sa nature, et c'est d'abord surtout dans les affaires extérieures qu'une certaine fixité de direction et de dessein est nécessaire. La France est toujours la France sans doute, c'est nous qui le disons et qui gardons cette foi; pour le monde, elle est la grande vaincue qui subit la juste expiation de son orgueil, de ses manies d'intervention universelle, de ses vanités dominatrices. Dans la situation d'isolement où elle a été rejetée, la France est tenue pour longtemps à une grande réserve. Elle ne peut avoir qu'une pensée, suivre les événemens, dissiper les défiances qui survivent à ses malheurs, reprendre peu à peu son crédit par toute une œuvre diplomatique nouvelle patiemment renouée, faire peu parler d'elle et peu parler elle-même. Si l'on se remet à débattre des questions prématurées, à préparer des revanches d'emportement et d'aventure, à menacer tout le monde de propagandes agitatrices sous prétexte qu'on est la république, le résultat est malheureusement facile à prévoir : d'abord on ne fera peur à personne, on restera suspect à tous. On jettera plus que jamais la confusion dans nos affaires, et la république sera bientôt répudiée, abandonnée par le sentiment national comme le gouvernement le plus périlleux et le plus meurtrier pour cette grandeur française qu'il s'agit de relever.

La république, de quelque étiquette qu'on la décore, n'est possible qu'à la condition de protéger cette renaissance nationale par la plus prudente politique, comme aussi à la condition de répondre à cet autre besoin impérieux, celui d'un ordre intérieur permanent et garanti. Qu'on se pénètre désormais d'une vérité de jour en jour plus sensible, c'est que la France n'a plus la naïveté de se payer de mots sonores ou d'apparences. Elle n'a plus la superstition des princes, il ne faut pas lui demander le fanatisme d'une abstraction. Ce qu'elle veut avant tout, c'est la réalité des choses, la sécurité de sa vie intérieure et de son travail, une liberté régulière et paisible, le droit d'exister sans être à chaque instant exposée aux surprises, aux violences des passions et des sectes, ou des partis qui ont la prétention de la tyranniser dans ses goûts, dans ses habitudes, dans ses traditions. Plus que tout autre gouvernement, la république a besoin de donner ces garanties d'ordre et de sécurité, de

refréner les agitateurs convulsionnaires, de maintenir partout intacte et puissante l'autorité de la loi. Malheureusement, quand on commence à parler de république, on dirait que la loi n'est plus rien, qu'elle n'existe que pour être violée ou éludée. On la salue au besoin avec une apparence de respect, on l'invoque s'il le faut, et on n'en tient compte que dans la mesure où elle ne gêne pas. Il ne faut pas aller bien loin, les exemples se multiplient sous toutes les formes.

Ces manifestations mêmes auxquelles viennent de se livrer les membres des conseils-généraux sont une preuve de ce qu'on pourrait appeler l'instinct d'illégalité naturel à la plupart des Français. Ces manifestations n'ont rien que d'inoffensif, elles s'inspirent de l'esprit le plus sage, nous en convenons; elles ne sont pas moins une des plus ingénieuses dérisions de la loi. La loi interdit aux conseils-généraux l'expression de vœux politiques : soit, on clôt la session, on tire le rideau, et aussitôt ces honnêtes représentans des départemens encore réunis, prenant toujours leur titre de conseillers-généraux, agissant collectivement, rédigent des adresses pour se prononcer sur la forme du gouvernement. Cela semble tout simple, ce n'est pas aussi simple qu'on le croit. Si la loi a eu tort d'interdire les vœux politiques aux conseils-généraux, il faut la changer. Si elle a été au contraire prévoyante et sage en interdisant ces vœux, il faut l'observer sans subtilité, et ne pas se figurer qu'on est en règle avec elle parce qu'une manifestation est l'œuvre des conseillers-généraux au lieu d'être l'œuvre du conseil-général. Et, si d'honnêtes conservateurs se laissent aller eux-mêmes à ces faciles transgressions, que doivent faire ceux pour qui la loi est toujours une tyrannie, sous la république comme sous la monarchie? Ils font ce qu'on les voit faire partout où ils ont la majorité, dans les conseils-généraux ou dans les conseils municipaux, à Marseille ou à Lyon; ils provoquent de perpétuels conflits; au lieu d'administrer simplement les intérêts qui leur sont confiés, ils font de la politique, ils sont de petits gouvernemens!

Les radicaux suivent leur penchant, ils s'agitent et ils agitent. La paix si chère au pays leur est cruelle. Ils sont à la recherche de toutes les occasions de discours bruyans et de manifestations nouvelles. Ils s'efforcent aujourd'hui de poursuivre ce que nous appelions récemment la campagne des anniversaires. L'autre jour, c'était le 4 septembre qu'ils voulaient fêter; maintenant c'est le 22 septembre, date de la fondation de la république de 1792, qu'ils veulent célébrer. C'est assurément aussi opportun que la première fête qu'on voulait se donner, et M. le ministre de l'intérieur a eu la sage, la patriotique pensée d'interdire ces manifestations proposées pour le 22, comme il l'avait fait pour le 4 septembre. Ah! M. le ministre de l'intérieur interdit les manifestations qu'on se promettait d'offrir en spectacle à la France comme un cordial dans ses malheurs; il faut se mettre en devoir de ruser avec ce terrible tyran

qui s'appelle M. Victor Lefranc, on invoque une loi de l'empire, et si on ne peut avoir des réunions publiques, on aura des réunions privées, on n'en démordra pas, car enfin qu'est-ce qu'une république sans banquets et sans discours, sans évocations des souvenirs de 1792 et sans banalités révolutionnaires? Les radicaux en sont là, et ils ne voient pas que M. Victor Lefranc leur avait rendu un service signalé en leur fournissant le prétexte de se taire, de rester tranquilles. M. Gambetta, qui n'est pas le moins embarrassé des radicaux et qui se laisse traîner à leur suite sous prétexte qu'il se croit leur chef, M. Gambetta remue d'une main légère dans ses lettres tous ces souvenirs, toutes ces dates du 10 août, du 22 septembre 1792. Malheureusement entre le 10 août et le 22 septembre il y a les massacres du 2 et du 3 septembre, et cette république dont on veut fêter la fondation, elle est née dans le sang, elle est restée avec cette tache, dont elle n'a pu se laver, même par la gloire des armes, qu'elle a gardée jusqu'à l'heure où, épuisée d'excès, elle est tombée sous le talon d'un despote préparé par elle. Si ce sont là les traditions qu'on prétend invoquer, auxquelles on prétend rattacher l'ère nouvelle, ce sera bientôt fait : la révolution produira ses conséquences naturelles. Les chefs du radicalisme ne songent pas qu'en dehors même du sentiment patriotique qui devrait leur interdire ces exhumations, ces manifestations bruyantes en présence de l'étranger encore campé sur notre sol, ils devraient être retenus par un sentiment de prudence dans l'intérêt de cette république dont ils ont la prétention d'être les gardiens privilégiés. La république, elle n'a pas tant à craindre pour le moment ses ennemis que ses prétendus amis, et sa meilleure chance est d'avoir pour adversaires ceux qui la font consister dans l'agitation en permanence et dans l'évocation perpétuelle des souvenirs les plus sinistres de l'histoire. La France n'en est point à subir ces tyrannies. Avec la république, si l'on sait en faire la protectrice de tous les intérêts, ou sans la république, si on rend ce régime impossible, elle se sent assez forte pour se relever, pour reprendre son rang dans le monde, pour démentir au besoin les pronostics de découragement. La France ne reste point, autant que le dit le général Trochu dans un mouvement d'humeur chagrine, « au fond du vieux sillon. » Elle a beaucoup à faire, il est vrai, c'est là ce qu'il faut lui redire sans cesse; mais plus d'une fois dans le cours de son histoire elle s'est relevée de désastres qui étaient presque aussi grands, et après s'être momentanément éclipsée elle reparaissait avec un éclat nouveau, avec honneur pour elle et avec avantage pour tout le monde, même pour ceux qui l'avaient abandonnée dans le malheur.

Quant au moment présent, la France n'est et ne peut être d'aucune fête, pas plus des fêtes démocratiques d'un radicalisme trop oublieux de notre situation que des fêtes impériales et diplomatiques qui viennent de se dérouler à Berlin. Tout est donc fini, elle a donc eu lieu cette en-

trevue fameuse des empereurs, si diversement, quelquefois si étrangement commentée d'avance depuis quelques semaines et destinée peut-être à rester une énigme après comme avant. Pendant quelques jours, Berlin a été *in fiocchi,* la ville s'est pavoisée et illuminée, elle s'est pressée sur le passage des empereurs. Ces souverains du nord ont évidemment offert le spectacle de la plus touchante fraternité impériale! Ils se sont embrassés avec une cordialité dont on a noté les nuances, ils se sont promenés ensemble, ils ont dîné ensemble, ils ont porté des toasts à leur prospérité mutuelle, ils ont distribué des décorations et des sourires; ils ont dû en particulier passer un certain temps à des changemens de costume, l'empereur d'Allemagne paraissant tantôt en uniforme russe, tantôt en uniforme autrichien, l'empereur Alexandre et l'empereur François-Joseph ne manquant pas à leur tour de revêtir l'uniforme prussien. L'empereur Guillaume était visiblement heureux, à ce qu'il paraît, de promener ses hôtes de Berlin à Potsdam ou à Sans-Souci, de leur montrer la garde prussienne en pleine manœuvre du côté de Spandau. L'empereur Alexandre, malgré une certaine mélancolie qui ne le quitte pas depuis longtemps, ne s'est pas montré moins satisfait. L'empereur François-Joseph devait être, lui aussi, fort heureux en voyant défiler les régimens prussiens et surtout lorsque l'empereur Guillaume, avec un à-propos tout allemand, lui a offert, dit-on, la propriété du régiment de hussards de Slesvig-Holstein. C'était un souvenir délicat de la guerre faite en commun dans les duchés danois et qui a si bien profité à l'Autriche, comme on sait. Il est vrai que d'un autre côté l'empereur Guillaume avait eu le soin de faire disparaître momentanément des palais impériaux les tableaux représentant la guerre de 1866. Que fallait-il de plus pour que tout fût oublié? Rien n'a donc manqué à ces fêtes, rien si ce n'est peut-être la présence du roi de Wurtemberg, du roi de Bavière, occupé en ce moment à faire un ministère désagréable à M. de Bismarck, car ce jeune roi de Bavière est assez étonnant. Pendant que les empereurs étaient en fête à Berlin, il acceptait la démission du ministre le mieux fait pour plaire au prince chancelier d'Allemagne, et il chargeait un des chefs de l'opinion particulariste bavaroise, M. de Glasser, du soin de former un cabinet; mais ce n'est qu'un détail disparaissant dans les pompes berlinoises.

Que restera-t-il maintenant de cette entrevue, qui n'est plus déjà que de l'histoire? Quelles en seront les conséquences? Est-elle même destinée à avoir des conséquences? L'avenir le dira. Que le prince de Bismarck, le prince Gortchakof et le comte Andrassy aient eu des conversations particulières, c'est assez simple, ils se rencontraient pour cela. Malgré tout, il est assez difficile d'attribuer un caractère précis et décisif à ce spectacle d'apparat, où l'Allemagne a vu surtout une sorte de reconnaissance fastueuse de la nouvelle situation des choses en Europe. Le plus clair est qu'on a dû se trouver d'accord sans beaucoup

de peine dans l'intention de maintenir la paix, d'éviter les complications qui pourraient mettre en jeu les intérêts des trois empires. A un point de vue plus général, si on avait voulu faire de cette réunion une façon de congrès exerçant une certaine juridiction sur les grandes questions européennes, l'Angleterre, il nous semble, serait la première à jouer un médiocre rôle dans cette affaire. Elle recevrait le prix du détachement égoïste qu'elle a montré depuis quelque temps. Elle se trouverait exclue du règlement des intérêts généraux de l'Europe, et par le fait, sans avoir combattu, après avoir mis au contraire tout son zèle à éviter de se laisser entraîner dans la plus légère intervention, même morale, elle se trouverait aussi directement atteinte dans son influence que peut l'être notre pays après la guerre la plus désastreuse. Si elle a montré une telle placidité, c'est qu'elle a reçu sans doute les explications les plus rassurantes, — à moins qu'elle ne soit désormais résignée à n'avoir plus aucun rôle dans les affaires du continent. Quant à la France, nous ne voyons pas pourquoi on voudrait en faire l'objectif direct et précis de l'entrevue de Berlin. Que l'empereur Alexandre et l'empereur François-Joseph aient reçu, comme on le dit, notre ambassadeur avec des marques particulières de sympathie, ce n'est même pas là une raison décisive; mais à quel propos la Russie et l'Autriche se préoccuperaient-elles de prendre des mesures qui seraient une menace pour la France? Il n'y a qu'une circonstance où l'accord des empereurs pourrait prendre un autre caractère et avoir peut-être des effets dangereux pour nous, ce serait si le radicalisme, triomphant momentanément dans notre pays, devenait un péril pour la sécurité générale; alors certainement l'Allemagne compacte retrouverait, pour combattre la France, la pleine et souveraine liberté d'action qu'elle a eue en 1870. Ce serait là le service que le radicalisme nous rendrait; il nous préparerait de nouveaux et inévitables désastres. C'est à la France d'y songer, de se rattacher à la seule politique qui puisse la conduire par degrés, avec le temps, à retrouver des alliances, des amitiés et les chances de se refaire un avenir digne de son passé.

Le radicalisme n'est point heureusement si près du succès, à en juger par le spectacle qu'offre la démocratie cosmopolite représentée par l'association internationale et par les insurgés parisiens qui ont réussi à quitter la France après la défaite de la commune. A Londres, les réfugiés de la commune en sont à se quereller de la bonne façon, à se regarder avec défiance, à s'accuser réciproquement de vol et de pillage, à se menacer les uns les autres d'enquêtes qui dévoileront tous les secrets. Si ce n'est pas beau, ce sera au moins instructif; mais le plus curieux spectacle pour le moment est à coup sûr celui qui vient d'être offert par le congrès de l'Internationale réuni ces jours derniers en pleine Hollande, à La Haye, pour le plus grand honneur du progrès humanitaire et de « l'affranchissement du travail. » Est-ce que le temps

merveilleux des congrès internationaux serait déjà passé? Celui-ci n'a point eu en vérité une trop brillante fortune. Il a commencé péniblement, il a eu des épreuves dans sa courte existence, et il a fini d'une manière assez brusque au milieu de toutes les scissions intimes, presque au milieu des orages. Il s'est même trouvé que, le public hollandais s'en mêlant, la représentation a été quelque peu dérangée; mais aussi, qu'allaient-ils faire, ces internationaux, au milieu de cette population placide, sensée et honnête, qui n'est pas à la hauteur de si sublimes conceptions? On a eu vainement le grand meneur de l'Internationale, M. Karl Marx, les membres de la commune de Paris, venus tout exprès de Londres, des envoyés de tous les pays, et jusqu'à un délégué d'Amérique arrivé pour représenter « l'amour libre; » cela n'a servi à rien, la grande et solennelle manifestation révolutionnaire a manqué son effet, elle n'a pas même eu le succès de curiosité auquel avait le droit de s'attendre une aussi importante exhibition.

Ce n'est pas que le congrès de La Haye ait différé essentiellement de tous les congrès qui l'ont précédé ni qu'il ait manqué d'un certain genre d'intérêt. Bien au contraire, il a rempli toutes les conditions de ces sortes de réunions. D'abord on n'a pas laissé échapper l'occasion de se livrer à toutes les excentricités radicales; pour la centième fois, on a déclaré la guerre à tous les gouvernemens, on a voué à la destruction les bourgeois de tous les pays et de toutes les nuances, sans excepter les « bourgeois radicaux, » en proclamant solennellement « qu'on détestait autant les fusilleurs de gauche que les fusilleurs de droite, » en attestant que « les Gambetta étaient aussi odieux que les Thiers. » On a exalté la commune, et même on a révélé au public une circonstance bien faite pour donner un frisson rétrospectif à M. de Bismarck : c'est que, si la commune avait été établie à Paris le 5 septembre 1870, la guerre était finie. Sait-on pourquoi? parce que la commune aurait été, dès le lendemain, également proclamée à Berlin, et qu'on se serait immédiatement embrassé sur les ruines de tous les gouvernemens et de toutes les aristocraties bourgeoises! M. de Bismarck l'a échappé belle et la France a perdu là une heureuse chance de se sauver, — à moins qu'elle n'eût été précipitée du coup et dès ce moment dans une chute plus profonde et plus irrémédiable.

Au fond, à part les discours et les folies, le congrès de La Haye a peut-être sous certains rapports un intérêt plus sérieux. Il ne révèle pas seulement une fois de plus l'état moral ou mental de ce monde étrange, il est la manifestation visible d'une crise intime et assez profonde dans l'Internationale. Il s'est trouvé en effet à La Haye deux partis en présence, les fédéralistes et les unitaires ou autoritaires. Les premiers sont arrivés avec l'intention d'abolir le conseil-général de Londres, qu'ils accusent d'absolutisme, de tyrannie, et peut-être de quelques autres peccadilles financières. M. Karl Marx, le grand chef, avec son état-major

composé des débris de la commune parisienne, était là pour organiser la défense du conseil-général. Ce n'est pas tout : les fédéralistes, ne fût-ce que pour sauver les apparences, refusent de s'engager dans la politique. Les unitaires, sous l'inspiration de M. Karl Marx, proposaient de modifier les statuts de l'Internationale de façon à pouvoir désormais transformer les sections ouvrières dont on dispose en parti politique. On voulait se constituer à l'état militant : la grève d'abord, la barricade ensuite.

La lutte a été vive entre les deux partis. Comment a-t-elle fini? Il serait assez difficile de dire qui est resté maître du terrain. On a maintenu le conseil-général, mais on l'a transporté hors de l'Europe, à New-York. D'un autre côté, la proposition qui tendait à faire de l'Internationale un parti d'action politique, cette proposition s'est perdue dans la confusion, au milieu des récriminations violentes des champions oratoires, s'accusant mutuellement de ne rien comprendre à la situation. Quand les Hollandais, qui avaient la bonhomie d'assister à ces séances comme à un spectacle, ont vu cela, ils se sont mis de la partie; ils ont voulu, eux aussi, se donner un peu de plaisir, et ils ont répondu aux discours des internationaux en entonnant leurs chants patriotiques : « Celui-là aime du fond du cœur son roi et son Dieu, qui a du sang néerlandais dans les veines. » Du coup, le congrès et les orateurs ont disparu. Les uns sont repartis pour Londres, d'où ils étaient venus; les autres ont pris le chemin d'Amsterdam où ils ont trouvé un banquet pour les réconforter. On s'est quitté en pleine scission, sans trop savoir ce qu'on avait fait, après des votes contradictoires et incohérens, où le seul fait assez clair est la tentative du parti jacobin, *blanquiste,* pour s'approprier cette terrible machine de l'Internationale. Cependant il resterait toujours une question qui n'est pas sans quelque importance, puisqu'il s'agit des travailleurs. Quel rôle ont joué les ouvriers dans le congrès de La Haye? En quoi s'est-on occupé de leurs intérêts? De véritables ouvriers, il y en avait à peine. Il y avait des journalistes, des médecins, des déclassés, des déclamateurs de clubs; ce sont ceux-ci qui ont occupé la scène, qui ont été les personnages bruyans et importans. Quant aux intérêts mêmes des travailleurs, on n'en a pas parlé, si ce n'est pour dire qu'il fallait que le prolétariat conquît d'abord le pouvoir pour faire la loi aux bourgeois. C'est l'éternelle histoire : l'intérêt des travailleurs est le mot d'ordre, la destruction sociale et politique est le but, et les ouvriers sont les premières dupes des agitateurs qui se servent d'eux pour exploiter leur victoire, s'ils pouvaient réussir, — pour les livrer aux conseils de guerre, s'ils échouent. C'est ainsi qu'on marche à l'affranchissement du travail et des travailleurs!

CH. DE MAZADE.

LES DRAPEAUX FRANÇAIS.

Il vient de paraître un petit livre intitulé *les Drapeaux français* (1), qui contient un morceau d'histoire d'une originalité singulière. L'auteur s'est proposé de démontrer et démontre en effet que le drapeau aux trois couleurs est plus ancien que le drapeau blanc, et qu'il était en particulier celui de la maison de Bourbon. Ce qu'on appelle la tradition est ici en désaccord avec la réalité, et, comme cela est arrivé souvent, la politique a fait oublier l'histoire.

Les choses s'expliquent d'elles-mêmes. Clovis, marchant sur Poitiers pour combattre les Visigoths ariens, prit pour bannière à son passage par Tours la chape de saint Martin, qui était de couleur bleue. La première couleur des Français, si l'on peut se servir de cette expression en parlant des Francs, était donc le bleu. Sous la première et sous la seconde race, la chape de saint Martin reparut plusieurs fois à la tête des armées, et la bannière des premiers Capétiens, en changeant de forme, ne changea pas de couleur. Plus tard, les rois de France étant devenus, par l'adjonction du Vexin, avoués de l'abbaye de Saint-Denis, l'oriflamme, qui était le drapeau particulier de cette abbaye et dont la couleur était rouge, devint en quelque sorte le drapeau national, les rois conservant toujours leur drapeau particulier de couleur bleue parsemé de fleurs de lis d'or. A Bovines, la bannière royale de couleur bleue flottait à la tête de la chevalerie française, et l'oriflamme de couleur rouge était déployée en avant des bandes des communes. La croix rouge distingua les Français pendant les croisades; les Anglais portaient la croix blanche et les Flamands la croix verte. Quand l'oriflamme perdit de son prestige pour avoir trop souvent figuré dans les guerres civiles, on porta devant le roi deux bannières : l'une bleue, parsemée de fleurs de lis d'or, l'autre rouge avec des flammes d'or. Il n'y eut pas d'autres bannières royales au sacre de Charles VII à Reims. La bannière blanche était la bannière personnelle de Jeanne d'Arc. Ce qu'il y a de piquant, c'est qu'à Jarnac, sous Condé, à Coutras, sous Henri IV, les protestans avaient l'écharpe blanche, et les armées royales l'écharpe cramoisie.

Pour dire la vérité, le drapeau national est une idée moderne. Sous la féodalité, chacun portait ses couleurs personnelles. Depuis les milices permanentes, chaque compagnie et chaque régiment porta les couleurs de son capitaine ou de son colonel, et jusqu'en 1789 un grand nombre de corps gardèrent leur drapeau particulier. Il est vrai que la ville de Paris, dont la bannière était de couleur safran lors du siége des Normands, adopta ensuite le bleu et le rouge. Les partisans d'Étienne Marcel et du gouvernement des états-généraux portaient un chaperon mi-

(1) *Les Drapeaux français de 507 à 1872*, recherches historiques par le comte Louis de Bouillé, accompagnées de cinquante drapeaux. Paris, Dumaine, 1872.

partie bleu et rouge, et il y a plus d'un point de ressemblance entre ce chaperon, offert au duc de Normandie par Étienne Marcel, et la cocarde tricolore présentée au roi Louis XVI par le général Lafayette en 1789.

Comment ces deux couleurs premières de la France, le bleu de la chape de saint Martin et le rouge de l'oriflamme de Saint-Denis, ont-elles été peu à peu remplacées par la couleur blanche? Cela s'est fait naturellement, et l'on pourrait presque dire sans parti-pris, car il y avait sous l'ancien régime nombre de drapeaux différens. De tout temps et dans tous les pays, la couleur blanche a été le signe du commandement. Louis XIV, ayant détruit les fonctions de colonels-généraux des différentes armes qui possédaient la cornette blanche, eut seul droit à cette cornette, le signe du commandement devint le signe du pouvoir royal, et par suite le drapeau blanc prima tous les autres.

Bien que le drapeau tricolore signifiât pour les premiers qui l'ont arboré l'union du roi et de la révolution, il ne fut pas dès l'origine plus exclusif de tout autre emblème que ne l'avait été le drapeau blanc à la fin de l'ancien régime. On possède l'image des drapeaux particuliers de chacun des quatre-vingt-dix bataillons de la garde nationale de Paris qui figurèrent à la fédération. Il est peu de ces drapeaux qui réunissent les trois couleurs, et il n'en est aucun qui soit tricolore à la manière actuelle. Le célèbre drapeau de la 12e demi-brigade, dont se saisit le général Bonaparte à l'attaque du pont d'Arcole, n'était guère plus tricolore que l'*Union-Jack* anglais, et le drapeau de la 5e demi-brigade, porté par Augereau, était à fond blanc, avec des ornemens républicains. C'est donc la légende, et la légende seule, qui a donné au drapeau blanc et au drapeau tricolore leur importance politique.

Est-il entré quelque malice dans cette exhumation d'une foule de drapeaux français de toutes formes et de toutes couleurs, dont le comte Louis de Bouillé rappelle le souvenir? Nous inclinons à le penser, bien qu'il ait pris le soin de ne pas le dire. Évidemment il ne prétend pas que le blanc soit devenu à tout jamais une couleur protestante, parce que le corps-franc de M. de Mouy marchait sous une bannière blanche portant au centre la marmite du pape renversée, et il n'a pas vu dans le rouge de la commune un hommage rendu à la couleur de l'oriflamme. Les emblèmes ne valent que par le sens qu'on y attache. A l'heure qu'il est, en dépit de l'histoire, le drapeau blanc signifie ancien régime, et le drapeau tricolore France moderne. Toutefois il est curieux de savoir que le bleu est la plus vieille de toutes les couleurs nationales, la couleur de la chape de saint Martin. Si l'histoire devait remplacer la politique, l'ancienneté primerait toutes les autres considérations et a droit à la préséance.

J. DE LASTEYRIE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LORD BYRON

ET

LE BYRONISME

C'est un des travers de notre époque de rechercher partout l'accessoire, de s'y plonger, de s'y noyer. Notre curiosité a tué notre enthousiasme; qu'il s'agisse d'un grand poète ou d'un grand homme, nous perdons de vue son œuvre ou ses actes pour ne plus nous occuper que de sa vie privée. A force de scruter les secrets recoins, de nous laisser distraire aux détails, aux anecdotes, nous nous éloignons de ce qui devrait être le principal objectif de notre étude, et lorsque, grâce à tant de volumineux documens, à tant d'informations vraies ou fausses, nous croyons nous être mieux rapprochés de ces hommes qui, de loin et vus par le côté de leurs ouvrages, nous apparaissaient comme des demi-dieux et des héros, nous en arrivons à les traiter sur un certain pied d'égalité et à ne les plus vouloir juger que d'après nous-mêmes.

Il resterait à savoir si tous ces papiers confidentiels que depuis quarante ans le vent a dispersés hors de leurs portefeuilles n'ont pas nui plutôt que servi à la vérité. On a dit que supprimer la publication des correspondances équivaudrait à frustrer la littérature d'une de ses provinces les plus riches. Qu'il y ait en effet des lettres qui nous fassent pénétrer au fond du cœur d'un homme, je l'admets volontiers, mais ces lettres sont rares, on les cite; par contre, que d'inventions de pure fantaisie, qui ne réussissent qu'à ridiculiser leur héros! J'aimerais à m'entendre raconter quel surcroît d'autorité a valu au nom de Goethe la publication des fameuses lettres de Bettina d'Arnim, et si la dignité de l'auguste vieillard gagne beau-

coup à ce que l'univers reçoive la confidence des pas de châle et des entrechats exécutés autour de lui par cette folle bayadère. Je ne saurais, quant à moi, estimer comme une immense conquête de l'art moderne cet esprit d'absolue indiscrétion qui nous introduit au plus intime de la vie d'un homme ou d'une femme, nous ouvre les livres de compte et le cabinet de toilette, nous met au courant d'une foule de petits scandales et de petites misères, et qui, sans profit aucun pour l'histoire, atteint dans sa considération tel personnage qu'il convient à la société d'admirer.

« Calomniez : » si jamais il fut au monde un homme auquel le mot de Beaumarchais soit applicable, c'est l'auteur de *Childe-Harold* et de *Don Juan*. Ce héros-là n'appartient ni à la mythologie ni à l'histoire ancienne, ce qui n'a point empêché la fable de l'étreindre, et cette fable, au lieu de nous trouver indifférens, nous émeut, nous passionne jusqu'à nous égarer et sur le caractère du poète et sur la nature des sentimens que son œuvre nous commande. Tant d'impressions venues de tous côtés, de mémoires, de lettres, de notices et de confidences, ont fini par altérer profondément, sinon par défigurer le type, en ce sens que chacun de nous, selon qu'il est porté pour ou contre, n'a guère qu'à étendre la main pour saisir des argumens ou des objections à sa convenance. Nous lisons et relisons ces mémoires, ces commentaires, sans nous demander seulement quelle valeur critique ils peuvent avoir à nos yeux, et parce que d'une certaine classe d'hommes, dont est Byron, tout vous captive, vous entraîne. Qu'est-ce pourtant que l'autorité d'une lady Blessington, d'un capitaine Medwin? Que nous font leurs cahiers de notes et leurs jugemens? Ces gens l'ont approché; l'en ont-ils connu davantage? Quelles clartés leur talent et leur style nous donnent-ils sur leur esprit d'observation? Qu'ont-ils vu autre chose que ce que Byron a voulu leur laisser voir, tous ces Polonius attirés au soleil de sa renommée, et dont il s'est amusé peut-être à ses propres dépens?

Certains miroirs sont disposés de manière à ne jamais réfléchir d'une physionomie que la grimace. C'est à l'œuvre même lyrique de lord Byron qu'il faut revenir aujourd'hui pour dégager la vérité du personnage. N'est-il pas, lui, presque toujours l'acteur qu'il met en scène? Nul ne poussa plus loin la folie du prestige; à une époque dont il n'est pas un héros, pas un coryphée, qui n'ait mérité l'épithète qu'un saint pontife, homme d'esprit, appliquait à Napoléon, il fut le comédien par excellence, le chef d'emploi, et n'eut en quelque sorte qu'un programme : vivre au vu et su du monde entier une aventureuse et romanesque existence. Quoi d'étonnant alors que le public se soit mêlé de ses affaires et que la confusion

ait fini par résulter de ce mélange de vérités et de faussetés répandues sur son compte? Le meilleur contrôle en pareil cas est de recourir à son œuvre. Il s'y peint tantôt complaisamment, tantôt à son insu, toujours de main de maître. Je l'avouerai, les commentaires et les journaux anecdotiques m'avaient gâté Byron. Cette figure démodée d'ange déchu sans cesse évoquée et promenant sur le paysage sa silhouette insupportable semblait en avoir compromis la beauté. La terre se meut, la société se modifie et les points de vue font de même; sur tels grands hommes, sur tels chefs-d'œuvre, à vingt ou trente ans de distance l'étude est à recommencer, — chose consolante au moins pour les destinées de l'esthétique, laquelle, tournant avec le globe, n'est pas près de finir. Il se peut que nos impressions au sujet de Byron soient toutes particulières; si d'autres cependant les ressentaient, nous leur conseillerions d'aller droit à *Childe-Harold* et de s'y plonger en tenant pour lettre morte mémoires, commentaires et le reste : peut-être bien qu'en même temps que le poète, l'homme leur serait livré par surcroît.

Lord Byron n'a pas écrit une ligne qui n'eût quelque rapport direct ou indirect avec lui-même. Que Caïn dialogue avec Lucifer, que Conrad, appuyé sur son épée, domine le rocher sinistre où se dresse la tour de Médora, c'est toujours lui, le chevalier noir, dont nous connaissons les airs et l'attitude, et qui se faisait peindre à dix-neuf ans, tête nue et poitrine au vent, sur un fond de ciel traversé de fulgurations volcaniques. L'époque des grincemens de dents et des infernales voluptés est loin de nous; pour bien goûter de telles personnalités, le simple sentiment poétique ne suffit pas, il faut se reporter au milieu de leur période, se créer avec elles une sorte de consanguinité morale et ne les point aborder en dehors de certains momens. Lord Byron ne doit son génie qu'à des conditions extraordinaires, force lui est de ne pouvoir nous intéresser qu'en se chantant lui-même sous toutes les formes et sur tous les tons, et cette existence, qui prête à son inspiration de si fiers élémens, est une existence à part. Il en veut au monde entier de son pied-bot, de sa pairie mal engagée, de ses désordres, de son divorce; mais que la poésie prenne le dessus, et le féroce individualisme s'humanise, et le charme nous gagne.

I.

S'il s'agissait de démontrer qu'il n'y a ici-bas ni hasard, ni forces aveugles, et que notre destinée est en germe dans le sein de notre

être, la biographie de lord Byron serait le plus bel argument à choisir. Il naît le 22 janvier 1788 à Londres, d'un père insoucieux, étourdi, d'une mère emportée. Peu de temps après, ses parens se séparent; il reste aux soins de sa mère. Quand son père mourut, Geordie avait trois ans. Nature à la fois timide, ombrageuse et arrogante, nature d'enfant gâté que sa mère tantôt accable de caresses et tantôt maltraite, s'oubliant dans ses colères jusqu'à lui rire au nez de son pied difforme; l'orgueil, une vanité folle, étaient ses côtés vulnérables. Atteint, il ne songeait qu'à se venger, et cette misérable infirmité physique fut la première cause qui le fit douter de la Providence. Une éducation forte et virile, un travail âpre et soutenu, la lutte pour l'existence, l'eussent peut-être remis en équilibre en l'arrachant à l'incessante contemplation de ces souffrances moitié vraies, moitié imaginaires. Le 19 mai 1798, son oncle quitte ce monde, et voilà George Gordon pair d'Angleterre et seigneur de Newstead-Abbey. « Ne trouvez-vous en moi rien de changé? » dit-il à sa mère en accourant lui annoncer la nouvelle. L'enfant de dix ans venait en effet de se transfigurer. Il était lord! Race étrange, insociable que ces Byron! Depuis Henry VIII, qui leur fit large part dans la distribution des terres du clergé, depuis Charles Ier, qui leur conféra la pairie, ou plutôt depuis Guillaume le Conquérant, qui les amena de Normandie avec lui, ils peuplent la chronique des illustrations les plus farouches : aventuriers, dissipateurs, gens de sac et de corde. On a remarqué au sujet de certaines familles qu'avant de disparaître elles se résumaient dans un de leurs rejetons, dernier terme de leur activité à travers les âges, exemplaire suprême et fameux où se thésaurisent les vices et les vertus de toute une dynastie, et qui, au moral comme au physique, ressaisit, récapitule et fixe le type pour la postérité. Lord Byron fut ce produit caractéristique d'une suite de générations; en lui se dynamise l'esprit de révolte d'une race toujours hors la loi depuis des siècles, et dont il donna au monde comme une dernière édition revue et corrigée selon le code d'une époque de haute civilisation et de bonne compagnie.

Le prédécesseur immédiat du jeune seigneur, pour ne point mentir à son origine, avait tué en duel son voisin de campagne, un ami. Il vivait seul à Newstead-Abbey, vieillard grognon, atrabilaire; l'écroulement du château semblait lui sourire, ces ruines allaient à ses étranges goûts, à son humeur. Les gens du pays le redoutaient, le haïssaient; lui naturellement n'aimait personne. Sa plus joviale occupation était de molester son fils. Il ravageait ses terres à plaisir, faisait abattre mille hectares de bois pour diminuer d'autant la valeur de son héritage; mais son fils lui joua le tour de mourir le premier, et sa méchante haine eut cause perdue. Il n'appelait

jamais son neveu autrement que le « cloche-pied! » Ce boiteux était devenu le maître du domaine et pair d'Angleterre en dépit du délabrement de ses finances.

La pairie! là fut en effet le suprême orgueil de son existence. Au fond, il n'estimait que le rang, que le titre. Byron n'aima jamais le peuple ni au sens purement moral, ni au point de vue politique. Ses vers ne s'adressent qu'aux classes élevées, et son génie, bien qu'il soit une barrière de plus qui le sépare du commun des hommes, compte moins à ses yeux que sa qualité de lord. Ses passions, ses penchans l'entraînaient vers les rois de la mode. Il rêvait d'être, comme le prince régent, « le plus accompli des *gentlemen* d'Europe, » et préférait la gloire de sir Robert Lovelace à toutes les couronnes d'un Tasse ou d'un Camoens. Dans ses classes, il travaillait peu, lisait beaucoup, s'appliquant surtout aux notions générales et parlant de chose et d'autre avec flamme, entrain, abondance. Ses professeurs, sans tenir compte de ses essais poétiques, lui prédisaient pour l'avenir de grands succès oratoires. En attendant, le futur Démosthène se distinguait par les plus insolites traits de mœurs. Au collége de Harrow, de même qu'à l'université de Cambridge, c'est par mille extravagances que son génie se manifeste; l'excentrique est ce qui l'attire. Son talent, son esprit, répugnent à l'ordre. A Newstead-Abbey, plus tard, il élève des ours, tient commerce avec des loups, et trouve plaisant de sabler la nuit, entre amis, le vieux bourgogne dans un crâne humain monté en coupe. Tout aussi détraqué du cerveau que le prince Hamlet, et ce n'est certes point trop dire, il s'entendra non moins que lui en femmes, en chevaux, en rapières.

Raconter les aventures galantes du jeune lord serait attenter à la poésie même de son *Don Juan*. Un épisode a cependant son intérêt particulier, sa rencontre dans les *hihglands* avec Mary Duff, une fillette pour laquelle il s'éprit de belle passion à l'âge de neuf ans. « J'ai beaucoup pensé dernièrement à Mary Duff, écrit-il dix-sept ans plus tard. Quelle chose étrange que j'aie pu m'attacher si tendrement à cette jeune fille dans un âge où je ne pouvais ni connaître l'amour ni même comprendre le sens de ce mot! Ma mère avait coutume de me railler au sujet de cette affection, et plusieurs années après, j'avais alors seize ans, elle me dit un jour et tout à l'improviste : « Byron, j'ai eu une lettre d'Édimbourg; Mary Duff est mariée! » Quelle fut ma réponse? J'ignore ce que j'éprouvai en ce moment; mais je tombai presque en convulsion. Étrange chose que l'histoire de cette liaison! Nous n'étions, à cette première époque de la vie, elle et moi, que de vrais petits enfans; je me suis depuis ce temps enamouré plus de cinquante fois, et cependant je

me souviens de chaque mot que nous avons échangé ensemble; je la vois encore, je me rappelle ses traits, mon agitation, mes insomnies, et comment je harcelais la femme de chambre de ma mère pour qu'elle lui écrivît en mon nom, ce dont finalement elle s'acquitta pour avoir du repos, et nos promenades, et ce bonheur d'être assis à côté d'elle dans la chambre des enfans de la maison d'Aberdeen, tandis qu'Hélène, la plus jeune sœur, jouait à la poupée, et nous regardait jouer aux amoureux. Assurément aucune mauvaise pensée ne me vint alors ni plusieurs années après, et cependant ma passion pour cette enfant fut telle que je me prends à douter si j'ai vraiment aimé depuis. » L'auteur de *la Jeunesse de lord Byron* cite à ce propos divers exemples fameux : Dante, Alfieri, Canova, Goethe et Chateaubriand, lesquels « ont vu, eux aussi, errer dans les rêves de l'enfance ces aériennes figures qui devaient un jour s'appeler Mignon, Marguerite, Velléda, Cymodocée. »

Le vrai est que ces effervescences prématurées sont ce qu'il y a de plus ordinaire au monde, et qu'il n'est pas besoin d'interroger à ce propos l'existence des mortels prédestinés. Chacun de nous, sans beaucoup chercher, trouverait à raconter quelque anecdote de ce genre. De petit garçon à fillette, ces sortes de romans s'ébauchent sur les bancs de l'école, derrière les buissons d'aubépine où l'on se donne au printemps rendez-vous pour aller piller à deux les nids d'oiseaux. La vanité humaine veut que ces enfantillages innocens, ces idylles inconscientes, qu'il faudrait laisser chanter au ruisseau, à la marguerite des prés, leurs témoins naïfs et véridiques, tout grand esprit, dès qu'il sort de la foule, se complaise à nous en occuper comme d'un fait nouvellement acquis à la psychologie, et dont personne avant lui ne s'était avisé. Un cœur qui commence à battre dès l'enfance, quel rare phénomène! Après cette confidence de Byron, on ne pouvait que s'attendre à voir Lamartine composer à son tour une variation sur le motif. Le chantre merveilleux qui nous a donné les *Méditations*, les *Harmonies* et *Jocelyn*, possédait cette faculté caractéristique d'avoir tout éprouvé, tout expérimenté, tout *vécu*. Quel que fût celui dont il étudiait la vie, philosophe, poète, orateur, ministre ou guerrier, cet homme n'avait pas eu une émotion, une aventure que lui, Lamartine, n'eût ressentie ou traversée. Tout lui était arrivé, et, quand il l'écrivait, le disait, c'était de la meilleure foi, en homme que les mirages de la fiction attirent, éblouissent, et qui croit aussitôt à la vérité de ce qu'il imagine. Parcourez ses pages sur lord Byron, et naturellement vous y retrouverez le pendant à l'historiette du jeune George Gordon et de Mary Duff. « Je me souviens moi-même d'un violent amour conçu à dix ans pour une bergère de mes montagnes avant de savoir seulement le mot d'amour.

Je l'aidais avec la sollicitude d'un amant à garder ses chevreaux sur les rochers de notre village. Je remplaçais avec orgueil son chien que le loup avait emporté. J'allumais pour la réchauffer le feu de bruyère sous la grotte. Je n'entendais pas le son de sa voix sans frisson, et quand nous montions ensemble le roc escarpé qui mène aux pâturages, je marchais derrière elle, et je posais avec intention mon pied sur la trace du sien pour que nos deux ombres du moins n'en fussent qu'une sur le chemin. Elle habite encore la même chaumière, et je ne puis me défendre d'un certain attendrissement quand je la rencontre aujourd'hui, rapportant sur ses épaules les fagots de buis coupés sur les montagnes pour le foyer de ses enfans (1). »

Prononcer le nom de Dante en pareil chapitre est un contresens. Que peut avoir de commun avec une berquinade sur laquelle « cinquante amours ont passé » un sentiment qui remplit à lui seul toute l'existence du grand Florentin, cet amour de la terre et du ciel, à la fois passion et symbolisme, songe et réalité, éther et flamme, qui reste encore aujourd'hui l'unique fil d'Ariane pour nous diriger à travers les profonds labyrinthes de *la Divine Comédie?* Lorsqu'au printemps de 1274 l'adorable fille de messer Folco Portinari lui apparut, Dante en effet avait neuf ans. Elle passa, et il l'aima d'une force inexprimable, dans la vie comme dans la mort, car il convient aussi de ne pas toujours la voir à l'état de symbole, cette charmante Béatrice. Avant d'être devenue « la conception des choses divines, » c'était une simple, accorte et jolie demoiselle. Boccace nous la montre sous des traits qui n'ont rien que d'humain, agréable et suave, et, puisqu'on aime les rapprochemens, opposons au maniérisme anecdotique du dandy britannique ce passage de la *Vita nuova*, tendre, passionné, sincère comme le premier amour et la première douleur, où le poète raconte la vision que, malade, au lit depuis neuf jours, il eut pendant sa fièvre. « M'étant pris à penser à la dame de mon amour, je me dis avec un profond soupir : Hélas! il faut que la belle Béatrice, elle aussi, meure! » Aussitôt ses yeux se mouillent de larmes, car il lui semble ouïr de la bouche d'un ami la funeste nouvelle. « Je vis le corps où cette âme noble et sainte avait habité, des jeunes filles enveloppaient son visage de voiles blancs, ce visage si doux et si modeste que j'entendais les anges murmurer : C'est la source de la félicité suprême! » Et lui, en présence de cette mort, il s'écrie : « O Béatrice, sois bénie! » Cependant les femmes qui le gardent le réveillent de sa vision. Non certes, elle ne fut pas toujours une insensible et froide allégorie, cette chère maîtresse de

(1) Lamartine, *Vie de lord Byron.*

son cœur et de son esprit, rayonnante d'un double éclat, belle pour ce monde et pour l'autre, la fille des hommes et la sœur des anges, *omnis beatitudo nostra!* Ces amours du premier âge prolongées dans l'adolescence occupaient la société de Florence. On en parlait beaucoup, et Dante, pour dépister l'attention et donner le change, feignit de s'éprendre d'une autre jeune fille. A dater de ce jour, Béatrice ne le salue plus; jusque sur les hauteurs du Purgatoire, nous retrouvons la trace de cet honnête, mais dangereux mouvement d'inconstance. Le 9 juin 1290, elle meurt à vingt-quatre ans, elle meurt pour se transfigurer dans la lumière de Dieu et revivre éternellement, objet d'adoration incomparable, idéal d'amour terrestre et divin.

Dante a pu avoir d'autres sentimens, il n'oublia jamais Béatrice. Qu'est le souvenir de Mary Duff pour Byron? Un nom de plus dans son catalogue; la liste de don Juan en porte mille et trois, le noble lord en avoue cinquante et quelques, et continue à se guinder en victime de l'amour. Tous les hommes de génie ont adoré les femmes, tous furent trompés; quelle somme de vraie douleur contiennent ces martyrologes écrits en stances admirables? Écoutons ce grand poète dont le cœur déborde, et nous en arriverons à croire cette chose absurde et monstrueuse, qu'une nature de cet ordre n'ayant aimé *vraiment* que deux fois dans la vie, c'est sur une enfant de huit ans et sur le chien Boatswain que le plus fort de sa passion et de son attachement s'est porté. « Poésie et vérité, » disent les mémoires de Goethe; c'est trop souvent, hélas! poésie et vanité qui conviendrait ici. Victime! il se peut; mais d'où vient le mal, sinon de l'abîme que nous nous plaisons à creuser entre le monde et nous? N'existe-t-il donc d'autres souffrances que les nôtres, d'autres douleurs dignes de pitié que celles qui nous affectent? De ce que, par suite d'une mauvaise éducation, d'un vice de caractère ou de conformation physique, le désaccord s'est établi dans notre être agissant et pensant, est-ce à dire que les ténèbres doivent envahir l'univers? Ma maîtresse me trompe, j'éprouve un échec de tribune, mes premiers vers sont accueillis avec malveillance par la critique, et j'appelle toutes les foudres du ciel sur l'humanité; une épine me pique au doigt, et c'en est assez pour que j'écrive avec le sang de mes blessures. On se fait une conscience, une vie, un idéal à part, on n'obéit qu'aux sauvages instincts d'une organisation d'enfant gâté, et d'erreur en erreur, de froissemens en froissemens, de colère en colère, on en arrive à devenir pour soi-même et pour les autres un objet de haine et de mépris.

Ce cœur inquiet, féroce et vaniteux, Marie Chaworth, de laquelle il s'éprit justement parce qu'elle aimait ailleurs, eût-elle jamais

réussi à l'éduquer, à le fixer? Plus âgée de quelques années que Byron, la jeune fille n'avait pas attendu de le connaître pour disposer de ses sentimens. Elle n'en agréa pas moins l'hommage du « jeune bancal, » et se laissa courtiser par lui avec cette adorable et perfide gentillesse féminine qui ne néglige aucun passe-temps et qui porte la plus simple des novices à coqueter avec une affection dont au demeurant elle ne veut rien faire. Le poème de ses amours avec Mary Chaworth, Byron l'a chanté dans *le Rêve.* Ils chevauchaient ensemble. Elle lui accordait des rendez-vous, lui donnait son portrait, souvenirs amers et brûlans consacrés par des vers splendides. Elle se maria, lui devint pair d'Angleterre, et ce fut bientôt le tour aux nobles passions des ancêtres de remplir et d'enivrer son âme. Le monde le plus brillant l'attirait, le fêtait. Il commença par y jouer le rôle d'un Alcibiade. Son visage était d'une beauté charmante : l'ange et le démon y combinaient leur expression selon le code du moment, et, pour compléter le personnage, certaines excentricités de costume : par exemple ce nœud de cravate qui chez nous fit école, ni plus ni moins que les stances du noble lord.

En 1807 paraissent ses premières poésies, *Hours of idleness*, dont la seule préface accuse la date. A cette affectation de modestie dans le suprême orgueil vous reconnaissez la marque du jour. C'est de la littérature de caste. « Si j'envisage l'avenir de ma situation et les futurs efforts qui me seront imposés, il ne me semble guère probable que j'aborde jamais le public une seconde fois. » M. de Chateaubriand ne s'exprime pas autrement. Fabriquer de la prose ou des vers ne saurait convenir à des gens de qualité; ni leur naissance, ni leur éducation ne les ont préparés. S'ils s'essaient à ce jeu de vilain, c'est uniquement pour se prouver à eux-mêmes qu'un seigneur de leur importance doit savoir tout faire et même jouer du violon sans avoir appris; mais que le public ne s'imagine point que de semblables bonnes fortunes vont se renouveler souvent pour lui. « Qui voudrait rimer, pouvant faire autre chose? Je trouve la préférence accordée de nos jours aux écrivains sur les hommes d'action, et le bruit qui s'élève autour d'un ramas de *scribes,* un signe de misère et de dégénérescence. Qui diable écrirait, pouvant agir? L'action, l'action! disait Démosthène; de l'action donc, et non pas des écrits, mais surtout point de rimes (1)! » Sacrifier aux muses et aux grâces est une de ces faiblesses auxquelles on peut condes-

(1) L'action! disait, hélas! aussi La Calprenède dans ses préfaces : « la profession que je fais ne me peut permettre sans quelque espèce de honte de me faire connaître par des vers et tirer de quelque méchante rime une réputation que je dois seulement espérer d'une épée que j'ai l'honneur de porter. »

cendre une fois par hasard, et qui doivent être d'autant plus courtes qu'elles empiètent sur les intérêts de l'état, auxquels des hommes de tel air sont exclusivement voués par nature. Il semble qu'à ces hauteurs où l'on se place, la critique ne devrait pouvoir vous atteindre, et c'est le contraire qui arrive. Ces paladins et ces *dandies* vous ont des irascibilités d'hommes de lettres. A dire vrai, la façon dont la *Revue d'Édimbourg* accueillit ces essais, d'ailleurs médiocres, eût agacé le moins présomptueux. Cette volée de bois vert sur le dos du poète contusionna aussi par maint endroit le gentilhomme. Il releva l'affront, y répondit fièrement par la plus insolente des satires : *Bardes anglais et critiques d'Écosse*, une de ces flèches que le carquois d'Apollon tient en réserve contre les ennemis. Toute l'inspiration byronienne est là : superbe, acerbe, provocante, méprisante, défiant les hommes et bravant les dieux. Southey, Wordsworth, Scott, le comte Carlisle son tuteur, lord Holland, autant de Marsyas écorchés sans merci! Byron, comme Juvénal, aime l'hyperbole, et, pourvu qu'il frappe dur, ne regarde guère sur qui tombent les coups de sa massue. A ce début succède un temps d'arrêt pendant lequel l'orage de cette existence se concentre sur Newstead. Il y vit en assez médiocre intelligence avec sa mère, jusqu'à ce jour où l'ennui, le dégoût, le sentiment de ses extravagances, font décidément naître en lui cette irrémédiable mélancolie qui demeure aux yeux de la postérité le plus sympathique de ses attributs. « Ici reposent les restes mortels d'un être qui fut beau sans vanité, fort sans présomption, d'un être bon et courageux qui, doué de toutes les vertus de l'homme, n'eut aucune de ses faiblesses. Et cet éloge, qu'on prendrait pour une vaine flatterie en le lisant sur la tombe d'un individu de notre espèce, n'est qu'un humble gage de reconnaissance adressé à la mémoire du chien Boatswain! » Une telle boutade explique mieux que tous les commentaires la disposition morale de celui qui s'y laisse aller; infatuation, amertume et dépit, haine à l'humanité par le trop grand amour qu'on a de soi dès l'entrée dans la vie, et dont l'influence reparaîtra dans tous les actes comme dans toutes les œuvres du personnage! Les Alcibiade mal réussis font les Timon.

Dégoûté de son pays, mécontent de soi-même, Byron quitta l'Angleterre pendant l'été de 1809. Il vit Lisbonne, l'Espagne, la Grèce, traînant au loin l'inquiétude et les déchiremens de son cœur, *patriæ quis exsul se quoque fugit*, traînant aussi l'implacable sarcasme, et trouvant moyen d'agacer, d'irriter à distance ses chers compatriotes les Anglais. « La supériorité des Anglais, écrit-il à sa mère, est une chose que sur nombre de points nous aimons à nous exagérer. N'importe, quand cette supériorité se montre à moi, je la

reconnais; mais, dès que je vous trouve inférieurs, je le dis. Or c'est en quoi les voyages m'éclairent, et j'aurais pu rester un siècle à m'enfumer dans vos villes et à moisir aux brumes de vos campagnes sans en apprendre autant. » Peu à peu il renvoya toute sa suite, et s'habitua au service des gens du pays. Son fidèle Flechter est le dernier qu'il se décide à expédier, et les humoristiques observations consignées dans une autre lettre à sa mère au sujet du parti qu'il vient de prendre semblent grêler sur John Bull comme des pois de sarbacane. « Au bout du compte, je n'ai nul besoin de lui, il ne m'aidait en aucune façon; puis ses éternelles lamentations sur le manque de bière et de bœuf, son mépris stupide et bigot pour toute chose étrangère, son incorrigible incapacité d'apprendre les plus simples expressions d'une langue quelconque, le rendaient, comme tous les domestiques anglais, embarrassant au dernier degré. Il fallait d'abord s'expliquer pour lui, et si vous saviez le reste : les pilaws qu'il ne pouvait manger, les vins qu'il ne pouvait boire, les lits où il ne pouvait dormir, les chevaux qui le faisaient choir, et pour comble de misère point de thé! Après tout, c'est un honnête garçon, et sur terre chrétienne assez capable, mais en Turquie! Dieu me pardonne! mes Albanais, mes Tartares et mes janissaires travaillaient autant pour lui que pour nous, ainsi que peut le certifier Hobhouse. » Arrêtons! ce fier voyage, gardons-nous de le traduire en prose; de trop beaux vers l'ont immortalisé, ce voyage-là : c'est *Childe-Harold!* L'âme de Byron, que le romantisme des montagnes d'Écosse avait de bonne heure préparée à la rêverie, s'ouvrait aux radieuses impressions d'un monde tout nouveau. Sur ces antiques promontoires de la Grèce, quelles visions l'attendaient, quelles images lui souriaient du sein de ces nuages roses où le regard plonge sans fin, et quelles harmonies dans les flots bleus et parfumés de cette mer ionienne! Là pour la première fois l'homme respire, là surgit le poète. On dirait que ce misérable cortége de vanités, de préjugés, de ridicules, dont il marchait environné, s'est dissipé subitement à l'influence magique de ce sol où chaque pierre lui parle de Phidias, de Périclès et d'Alexandre. Le champ de sa pensée devient plus libre, s'élargit; lui-même se relève, goûte l'apaisement; inspiré, le voilà presque heureux. La stance de *Childe-Harold* a des sonorités locales, et vous rappelle le brisement mélodieux de la vague au cap Sunium. Ainsi murmuraient les vieux chênes de la forêt de Dodone, ainsi chantait la source que faisait jaillir du rocher le sabot de Pégase. « Antique et superbe Athènes! où sont-ils les magnanimes fondateurs de ta puissance? Ils ont fui d'un rapide essor, songe des temps évanouis! Eux, toujours les premiers au but où souriait la

gloire, ils ont vaincu, puis disparu. Quoi? tout cela fini! un conte bleu, l'étonnement de quelques heures passagères. » Ces strophes, lecture des esprits cultivés, poésie aristocratique dans le plus beau sens du mot, remuent à fond tous les cœurs capables encore de vibrer à ce nom sacré du Parnasse. « Combien déjà de toi n'avais-je pas rêvé! Ceux qui t'ignorent ignorent le sublime chez l'homme, et maintenant que je te contemple, la honte me dévore de me sentir si faible à te célébrer. Moi qui rêvais de si nombreux hommages à te rendre, je tressaille et ne sais désormais plus que m'incliner. Ma voix tarit, mon souffle s'arrête, mon œil plonge fixement dans la flottaison de tes nuages, et, pour dire ce que j'éprouve d'être si près de toi, je n'ai que mon joyeux silence! »

La harpe de Byron n'a que deux cordes : méditation, contemplation de la nature. Qu'il ait à peindre dans *Marino Faliero* le tableau d'une fête vénitienne, ou dans *Manfred* les Alpes et Rome, c'est toujours la mélodie de *Childe-Harold* sous laquelle il met d'autres paroles. Ses douleurs, ses colères contre la race humaine pourront revêtir diverses formes, le cri de Harold restera l'expression-type de cette poésie à outrance qui rêve, blasphème et maudit si bien. Dans *Harold*, pour la première fois il se chante lui-même, et prend devant le public les traits, le geste et l'attitude qu'il gardera jusqu'à la fin. La pâleur au visage, l'air fatal, l'anathème aux lèvres, le cœur souffrant et dévasté, parcourant le labyrinthe du péché en prince ténébreux qui ne veut ni conseils ni consolations, ainsi partout il nous apparaîtra; le décor changera, les effets de lumière et de mise en scène se renouvelleront, le personnage ne se démentira plus. *Childe-Harold*, le premier en date des grands poèmes de Byron et son chef-d'œuvre, a l'imperfection qui caractérise le genre. Les choses s'y déploient sans projet ni plan, cela pourrait en quelque sorte ne jamais finir. Les aventures de don Juan, de même que les pérégrinations d'Harold, se prolongeront aussi longtemps qu'il plaira au poète. Rien n'empêche en effet qu'à la première Haydé une seconde ne succède, et que Harold-Byron, après avoir reproduit dans l'Hellespont les exploits de Léandre, n'aille se baigner dans le Gange et visiter Delhi après Athènes. On s'étonne aujourd'hui qu'une pareille forme ait pu trouver tant d'imitateurs alors qu'elle n'a vraiment pour elle qu'un intérêt : la personnalité du comédien. Certaines pièces ne réussissent que par l'acteur et n'admettent point les doublures. Ainsi de la poésie byronienne, qu'il ne faut pas confondre avec la poésie de lord Byron. Prenons maintenant les petits poèmes, les récits en vers, c'est la même absence de composition, le même désordre. *La Fiancée d'Abydos*, *le Corsaire*, *le Giaour*, autant d'anecdotes que le poète a pu

s'entendre raconter, ou lire simplement dans Gibbon, comme *Parisina*, et qu'il reproduit en se contentant de verser sur les descriptions les trésors de sa palette et d'incarner son âme à lui dans leurs héros. « Les hommes qui ne portent point au front le stigmate de Satan, a dit un des biographes de Byron, M. Karl Frenzel, n'étaient dignes que de son indifférence. Il ne lui fallait que des Prométhée enchaînés, et jusque dans Marino Faliero maudissant Venise vous ressaisissez l'antique titan bravant les dieux ! »

II.

Après une absence de deux ans, Byron revient en Angleterre assez tristement préoccupé d'ailleurs des embarras qui l'y attendent. « L'avenir ne me sourit guère. Le corps miné par la fièvre, mais l'âme, j'espère, encore debout, je reviens chez moi, à mon *home*, sans un espoir, sans un désir. Le premier qui m'abordera, c'est un avocat, le second un créancier, puis viendront les fermiers, les gens d'affaires et tous les ennuis qui s'attachent à des possessions délabrées, contestées. Bref, je suis triste et mal à l'aise, et, si je parviens à réparer un peu mes irréparables affaires, je m'en irai derechef Dieu sait où. » Il rapportait de son voyage deux poèmes, l'un auquel il tenait beaucoup, une imitation d'Horace, *Hints from Horace*, l'autre à ses yeux de valeur tout à fait secondaire, *Childe-Harold!* Byron naturellement allait s'empresser de publier l'*Horace* lorsque, grâce à la vigoureuse intervention d'un ami, M. Dallas, ce fut *Childe-Harold* qui parut. Le lendemain, tout Londres portait le nom du poète aux étoiles. « Je m'étais endormi inconnu, je me réveillai célèbre. » En un moment, l'auteur se vit au faîte de la littérature : Southey, Wordsworth, Scott et Moore ne comptaient plus, il fallait en le nommant ne parler que de Shakspeare ou de Milton. Ministres, philosophes, grandes dames et grands seigneurs, *leaders* de la chambre et *leaders* de la mode, venaient se coudoyer à sa porte, et sur sa table les invitations des souveraines du haut ton couvraient de leurs plis parfumés les cachets emblématiques de ces billets que leurs auteurs ne signent point. « Mathews, Hobhouse, Scrope Davies et moi nous formions une petite coterie à part tant à Cambridge qu'ailleurs. Davies, qui ne sait pas ce que c'est que de noircir du papier, nous a toujours battus dans la conversation, et par la force de son esprit nous enchantait et nous maintenait à la fois. Hobhouse et moi, nous étions de beaucoup trop faibles pour les autres deux, et Mathews lui-même succombait devait l'entraînante vivacité de Scrope ! »

Ce Davies, intelligence en effet remarquable et caractère supérieur, homme d'esprit partout, sachant boire et sachant agir, ce joyeux et solide compagnon de plaisirs et d'infortunes, qui, dans un souper avec Byron, où disparaissaient douze bouteilles de vin du Rhin, ni plus ni moins que dans les tragiques aventures du divorce, payait largement de sa personne comme de son dévoûment, cet aimable et courtois Scrope Davies, il nous souvient de l'avoir jadis rencontré à nos premiers pas. Quelle verve encore chez ce vieillard, que de clartés, de flammes, d'aperçus, et, quand il se mettait à vous parler de son ami lord Byron, quel répertoire d'observations rapides, nettes, épigrammatiques, vivantes, sur les hommes et les choses de ce temps! Jamais la société de Londres n'avait connu semblable éclat. Cette période de 1810 à 1820 fut un moment unique pour la capitale. La guerre continentale, puis la paix, avaient amené là toute la sainte-alliance; gens d'épée et de lettres, diplomates, philosophes et beaux esprits, affluaient comme vers un centre. A côté du prince régent et de ses compagnons menant la débauche à grandes guides se groupaient les talens et les illustrations. L'Écosse envoyait Scott, Jeffrey, Erskine; l'Irlande, Sheridan, Grattan et Moore; les rigueurs du gouvernement impérial y exilaient Mme de Staël; et, pour faire accueil à tant de nobles hôtes, l'Angleterre fournissait aussi son contingent : les Canning, les Holland, les Brougham, les Gifford, les Campbell et bien d'autres qui brillaient dans la politique, les sciences, les arts. Et les femmes? où trouver des noms plus aimables à citer : lady Caroline Lamb, lady William Russell, lady Adélaïde Forbes, la princesse de Galles, lady Jersey? Byron, qui les fréquentait alors dans l'ivresse du cœur, les chanta plus tard dans l'amertume et l'ironie. « Que sont devenues lady Caroline et lady Frances? Divorcées sans doute ou à peu près! » Existence de *high life* et de poésie! *Lara* prend naissance au sortir d'un bal masqué; entre le *grog* chez Douglas Kinnaird et une première représentation de Kean, les pages du *Giaour* sont envoyées à l'imprimerie. Lord Byron était roi de la mode; son air dédaigneux, la coupe de ses habits, donnaient le ton. Cette aristocratie anglaise, toujours en quête d'une idole, se précipitait au-devant de ce nouveau fils de son adoption, d'autant plus recherché, adulé, qu'il se montrait plus arrogant. Il dîne un soir chez lord Holland. Toute la *fashion* sous les armes l'attendait, le guettait; Byron arrive tard, prend place à table et ne touche à rien. Les voisines de gauche et de droite s'étonnent d'abord, puis chuchotent; et la nouvelle, après avoir fait le tour du couvert, arrive à lady Holland, qui s'en émeut et gracieusement demande à son hôte la cause de cette abstinence. Byron répond en

s'excusant qu'il a l'habitude de ne prendre à ses repas que du *captain-biscuit* et du *soda-water*, — les deux seules choses peut-être qui manquassent à l'office. L'auteur de *Childe-Harold* ne pouvait pourtant s'en aller à jeûn. Des gens furent mandés en réquisition chez le *pastry-cook* et le buvetier les plus proches, ce qui procura à sa seigneurie le moyen de faire un excellent dîner et surtout d'épouffer son monde.

Les hautes classes, mises en belle humeur de réaction contre les idées de la révolution française par les romans de Walter Scott, saluaient dans lord Byron le messie aristocratique, le barde inspiré. Jamais encore le lyrisme moderne n'avait emprunté de pareils accens aux grands spectacles de la nature, jamais on n'avait chanté sur ce ton la mer, le vaisseau, la tempête. De ce jeune héros, de ce vainqueur plus couronné que ne le furent de leur vivant Shakspeare et Milton, le monde attendait des merveilles; lui-même, plus confiant et dans son génie et dans sa fortune, se sentait d'entrain à tout réaliser quand vint la chute, quand s'ouvrit l'abîme où des profondeurs du ciel Lucifer tomba foudroyé.

Lord Byron avait à la longue aussi trop abusé de la mystification à l'égard de la société anglaise. L'admiration n'entend pas qu'on la dupe, et le jour où les Anglais s'aperçurent que Byron n'était pas simplement un homme de génie, mais que c'était avant tout ce que nous autres nous appelons un homme d'esprit, sa perte fut résolue. En France, l'esprit n'a jamais tué personne, tout le monde en a; il est vrai que nous passons, non sans raison, pour avoir les défauts de notre qualité, mais enfin cette qualité, étant en quelque sorte nationale, ne blesse aucun intérêt, et, même lorsqu'elle nous cause les plus grands maux, nous l'excusons. Or Byron était un esprit français égaré sur les bords de la Tamise. Aux Anglais sérieux, méthodiques, il affectait de parler cette langue du persiflage qui leur fait horreur ou plutôt qu'ils n'aiment que chez nous, dans nos petits théâtres, où la plupart du temps ils ne la comprennent pas. *Levity and irreverence*, deux mots fatals contre lesquels, chez eux, il n'y a point d'appel, et lord Byron, c'est une justice à lui rendre, s'il était bien spirituel, était aussi terriblement irrévérent; il traitait sans gêne les convenances et plaisantait d'une façon abominable et tout à fait française des individus les plus importans. Entre la société anglaise et lui, la rupture était inévitable; son mariage en fournit l'occasion. « Je rencontrai miss Milbanke pour la première fois chez lord Melbourne. Ce fut un jour néfaste, et je me souviens très bien qu'en montant l'escalier je fis un faux pas et je dis à Moore, qui m'accompagnait, que c'était un mauvais présage. Hélas! pourquoi n'en ai-je pas tenu compte? » Il

y a dans ce que le monde appelle la perfection chez une femme quelque chose qui nous fait peur, et lady Byron, au dire du monde, était un assemblage de toutes les perfections et réunissait tous les talens à toutes les vertus.

Le 2 janvier 1815, l'illustre poète épousa miss Milbanke, et le 25 avril de l'année suivante il quitta l'Angleterre pour n'y plus revenir. Trois semaines après son mariage, l'auteur de *Childe-Harold* s'entendait demander par sa femme « quand il aurait l'intention de renoncer à ses *habitudes de versification!* » Quel juste et tragique retour des choses d'ici-bas! Ce poète, que nous avons vu dans ses heures d'impertinence traiter ses vers avec dédain, et qui se voit à son tour dédaigné dans ses vers par la femme qu'il vient d'épouser et qu'il aime! Vers la fin de l'année naquit la petite Ada. L'orage cependant couvait. Un soir de janvier 1816, Scrope Davies, de qui nous tenons le fait, reçut à Cambridge une lettre de Mme Leigh, sœur consanguine de Byron. Sur ces quelques lignes très pressantes, l'ami se met en route, arrive à Londres et court à la maison de Picadilly, où Flechter en l'introduisant s'écrie : « Comme mylord sera content de vous voir, monsieur! Il est bien souffrant. » M. Davies trouva Byron dans un état d'extrême agitation. Il se promenait de long en large. Chaque fois qu'il s'approchait de la cheminée, il en détachait une des miniatures qui l'ornaient, et silencieusement la plongeait dans le feu. A la fin, il s'assit devant le foyer, regarda fixement un dernier portrait. « Elle est morte, » soupira-t-il, et le portrait suivit les autres dans la flamme. Pendant tout ce temps, l'ami de Byron le regardait faire; puis enfin, avec un calme imperturbable : « Byron, tenez-vous absolument à ce que l'or de ces montures soit perdu? parce que, si cela vous était égal, je prendrais les cadres pour moi. » Et Scrope Davies s'empara des pincettes et se mit à retirer l'une après l'autre les bordures d'or des portraits. La diversion était opérée, et du monologue dramatique on passa bientôt à la simple causerie, tout en continuant à fourrager dans le feu. Cependant la dame de confiance de lady Byron ne tarda pas de survenir, demandant à mylord d'un air pincé si par le bruit qu'il se plaisait à faire il prétendait rendre sa maîtresse plus souffrante. « Dites à *mylady*, répliqua Byron redevenu gouailleur, que je fais ce bruit non point pour empirer son état, mais pour améliorer celui du feu. » Huit jours plus tard, lady Byron allait s'établir chez son père, et lord Byron avait à se retourner contre la tempête.

C'était où les envieux et les ennemis l'attendaient. Un cri d'universelle indignation s'éleva, les cercles qui naguère divinisaient son nom le blasphémèrent, la moralité de la vieille Angleterre se révolta d'horreur; à la vue de cet impie, de cet adultère, le purita-

nisme eut des haut-le-cœur; les moins sévères se contentaient de l'éviter, les autres lui jetaient la pierre. Comment n'avait-on pas tout de suite dévisagé ce noir scélérat, mis à nu les vices qui se cachaient derrière ce masque d'honneur et de chevalerie? Ses poèmes, ses talens, choses surfaites! le serpent de l'Écriture a de ces ruses pour séduire et tromper l'innocence; mais le péché tôt ou tard montre sa laideur, au cœur de ces strophes tant admirées on découvrait le poison de la corruption; le demi-dieu disparaissait pour ne laisser subsister que le démon au pied de bouc, à l'éclat de rire cynique. Tant d'exagération dans la haine eut néanmoins le bon effet de provoquer certaines sympathies, de réveiller certains courages qui, soupçonnés à peine à l'heure du succès, n'en eurent que plus d'éclat dans la tourmente. Au moment où lord Byron s'apprêtait à quitter l'Angleterre, lady Jersey organisa publiquement une fête en son honneur; tout Londres y fut invité par elle : crânerie superbe chez une femme de cette beauté, mais sans péril pour son renom toujours à l'abri des atteintes! « Il valait la peine d'être ainsi attaqué pour être défendu de la sorte, » écrit à ce sujet Hobhouse. Miss Mercer, qui fut depuis Mme la comtesse de Flahaut, eut également son éclair d'intrépidité. Le poète ne l'ignora point. A Douvres, sur le port, et comme il allait s'embarquer, « donnez ceci de ma part à miss Mercer, dit-il à M. Davies en lui remettant un souvenir, et qu'elle sache bien que, si j'avais été assez heureux pour épouser une personne comme elle, je ne serais pas aujourd'hui condamné à l'exil. »

L'itinéraire de Byron portait ces mots : « la Suisse, l'Italie, puis la France... peut-être! » Nous ne pouvons que regretter, et pour nous et pour lui, qu'il n'ait pas rempli tout ce programme. Byron, qui déjà nous aimait sans nous connaître, fût certainement devenu l'un des nôtres en nous fréquentant. Nos grands penseurs, nos gloires, l'attiraient en même temps qu'il détestait les Allemands; détester n'est point assez dire, il les méprisait. « Je ne ferais des prières pour obtenir du ciel un hiver moins rigoureux que si je croyais que le dégel dût entraîner toute cette racaille qui s'est ruée sur la France, » écrit-il à Murray en janvier 1814, et il ajoute : « Quelle chose *infecte* que la proclamation de Blücher! » Le destin en avait autrement décidé. C'était alors le temps des illustres pèlerinages en terre classique et en terre-sainte. Dès 1807, Chateaubriand parcourait la Grèce, la Palestine, l'Afrique et l'Espagne, promenant sa rêverie et son religieux don-quichottisme des ruines d'Athènes au tombeau du Sauveur, remplissant d'eau du Jourdain sa gourde légendaire, s'adossant à Minturnes sur le fût de colonne de Marius, et de là partant pour l'Alhambra, où la cour des

lions et ses fontaines jaillissantes le berçaient de souvenirs chevaleresques; mais que vaut *le Dernier des Abencerages* comparé à *Childe-Harold?* Qu'est-ce que ce romantisme académique près de l'éclatante éruption d'une âme d'où la souveraine poésie déborde tout à coup en jets de flamme? Lord Byron une seconde fois quittait l'Angleterre, et ce jour-là pour ne la plus revoir. La femme qu'il avait aimée, illustrée de son nom, le chassait du foyer une torche de furie à la main. S'il est vrai que le poète ait besoin des flagellations du sort, si la cécité d'Homère et de Milton, l'exil et les souffrances d'Alighieri, les rudes épreuves de Camoens, entrent pour quelque chose dans l'impérissable ciment de leurs chefs-d'œuvre, l'auteur de *Childe-Harold* n'avait qu'à rendre grâce aux dieux : — ses profondes amertumes et ses douleurs, jusque-là peut-être moins ressenties qu'imaginées, devenaient une vérité. Il rompit avec le monde et lui déclara guerre ouverte, guerre sans paix ni trêve dans laquelle il devait périr, car la société, telle que l'ont faite des préjugés et des contradictions séculaires, a de terribles forces de résistance même contre les invectives d'un grand poète, et ses abus comme ses vices défieraient les clairons de Jéricho. Lord Byron, sachant bien d'avance qu'il s'attaquait à plus fort que lui, mit à la lutte son être tout entier, et sur cet ennemi qu'il ne pouvait tuer déchargea l'inépuisable artillerie de sa haine et de ses mépris.

III.

Venise fut son premier séjour, la sirène ou plutôt la Niobé de l'Adriatique le reçut. Cette grandeur déchue, cette lumière et cette fête du passé, dans la somnolence et le désert de l'heure présente, convenaient à la mélancolie du héros vagabond. Ici du moins le voisinage des gens ne le menaçait pas. Il n'avait à craindre ni les espions, ni les hypocrites, ni les sots. L'Italie eut de tout temps les mœurs faciles, et la ville des lagunes a toujours passé pour la moins pédante des résidences. Byron y vécut librement, à sa guise, en voluptueux, en sultan. Un roulement d'argent considérable, produit de ses ouvrages et de la vente de ses biens, lui permettait de se livrer à tous ses caprices et de réaliser jusqu'aux extravagances de son imagination. Un aimable vieillard, consul à Janina à l'époque où le chantre de Childe-Harold explorait le pays, nous racontait à ce propos une aventure qui, sans une officieuse et rapide intervention, allait avoir pour dénoûment la mort tragique du poète. Ali-Pacha n'entendait point raillerie sur ces matières. Des deux têtes coupables, il n'y en eut qu'une de tranchée, celle que le terrible

justicier avait sous la main. Byron, averti, sauva la sienne par la fuite, et il n'était que temps.—A Venise, ces désordres offraient moins de péril, mais le diable n'y perdait rien. Spectacle aussi navrant que pittoresque, ce grand seigneur, ce fier génie entouré d'odalisques consumait ses nuits dans la débauche. Je m'étonne que Delacroix n'ait point fait d'un pareil sujet quelque splendide pendant à son Tasse dans la maison des fous. Peut-être bien y songea-t-il; mais Delacroix était trop de son époque pour se représenter et représenter jamais lord Byron autrement que par ses beaux côtés. Il n'en voulait qu'au Giaour vainqueur d'Hassan, qu'à Childe-Harold, don Juan, Manfred, Caïn et Lara. A cette période toute de fanfares et d'illustrations, les dehors suffisaient; on se payait de mise en scène, de couleur locale; on peignait l'orgie, les lustres embrasés, la vaisselle d'or, les femmes demi-nues ruisselantes de pierreries, sans réfléchir que le vrai tableau n'était point là, et que ce qu'il aurait fallu peindre, c'était la défaite même de cette âme au sein de ses apparens triomphes, la dégradation anticipée de cette superbe nature cachant déjà les misères physiques de la pauvre humanité sous un hautain sourire d'ange déchu. Ces attitudes, qui, traitées comme elles le méritaient de simples défaillances morales, n'auraient pu qu'affliger l'opinion, furent présentées par les arts et par la critique comme l'inévitable attribut de toute grandeur intellectuelle; les faiblesses, les vices d'un homme s'appelèrent sa destinée. Ceux-là qui peut-être n'eussent pas demandé mieux que de se laisser vivre, pour faire croire à leur génie, s'inoculèrent complaisamment le virus dont ils devaient mourir. Du grand au petit, tout le monde pose : celui-ci sur le bûcher de Sardanapale, celui-là dans les nuages du Thabor, tel autre dans le cabaret de Lantara. Partout la note résonne au-dessus du ton, s'enflant, se rengorgeant. Nul n'est au fond l'homme qu'il veut paraître; on a pris son personnage, on s'y tient, mécontent parfois de n'en pouvoir changer. Tout le monde parle pour la galerie. Childe-Harold pousse un cri de révolte, Lamartine y répond par de religieuses remontrances. Quand le doute ose élever si haut la voix, comment la foi se tairait-elle, comment oublierait-on qu'elle aussi peut servir de prétexte à de beaux vers? Entre le mauvais ange et le bon, il n'y avait déjà plus à choisir : le défi offrait à la réplique une occasion fameuse, le poëte des *Méditations* s'en saisit aussitôt; qui pourrait cependant répondre qu'il n'eût pas mieux goûté l'autre rôle? *La Chute d'un ange* et certaines pages des *Girondins* sont là pour démontrer que les scènes d'horreur et de volupté ne répugnaient pas plus à Lamartine qu'au chantre du *Giaour* et de *Manfred*. Entre ces deux nobles natures, la dissonance n'existe qu'en vertu des circonstances et parce qu'un duo ne se chante pas à l'unisson; mais d'homme à homme, de poëte

à poète, que d'affinités! le génie d'abord, cela va sans dire, puis le ton des classes supérieures, cette indifférence, ce mépris envers les douleurs, les plaisirs et les travaux des autres, cette habitude innée de ne compter jamais qu'avec soi-même, et finalement cet incessant besoin d'agiter, de passionner le monde et de tout ravager sur son passage, quitte à dédommager ensuite par une larme ou quelque rime les pauvres cœurs qu'on a troublés.

C'est à la conversion de lord Byron que la deuxième des *Méditations poétiques et religieuses* est consacrée. L'esprit de révolte et de haine y reçoit doucement son admonition. On lui rappelle en vers harmonieux cette vérité peu nouvelle, mais dont les âmes endolories perdent trop volontiers la mémoire, à savoir que l'homme est créé pour souffrir, comme l'onde est faite pour couler, le torrent pour mugir, et fraternellement on invite la brebis égarée à rentrer dans la voie.

. . . . . Gloire au maître suprême,
Il fit l'eau pour couler, l'aquilon pour courir,
Les soleils pour brûler et l'homme pour souffrir!

Éloquente et suave homélie qui laisse percer bien de l'indulgence en faveur du réprouvé! Sous ces fleurs de beau langage, c'est de la vraie sympathie qui se dérobe; insensiblement vous vous prenez à songer au gracieux poème d'Alfred de Vigny. Byron est pour Lamartine ce que le tentateur est pour Éloa :

Et toi, Byron, semblable à ce brigand des airs,
Les cris du désespoir sont tes plus doux concerts;
Le mal est ton spectacle et l'homme est ta victime,
Ton œil, comme Satan, a mesuré l'abîme,
Et ton âme, y plongeant loin du jour et de Dieu,
A dit à l'espérance un éternel adieu...
. . . . . .
Ton génie invincible éclate en chants funèbres,
Il triomphe, et ta voix sur un mode infernal
Chante l'hymne de gloire au sombre dieu du mal.

Comme la Vierge étoilée sur son nuage, le poète, tout en évangélisant le démon, subit son charme; allons plus loin, tant de moralité l'assomme, il en veut à la force des choses de lui imposer ce caractère, et se plaint de tout ce mysticisme qui l'attache au rivage, alors qu'il ne demanderait qu'à s'élancer vers la haute mer, à braver les flots et les tempêtes, à jouer en un mot aux yeux du monde de son époque le personnage bien autrement séduisant, prestigieux, de ce damné chevaleresque dont toutes les femmes sont éprises, et qu'une brillante jeunesse avide d'activité, de jouissances, d'émotions, acclame comme son représentant. « Ce poète misan-

thrope, jeune, riche, élégant de figure, illustre de nom, déjà célèbre de génie, voyageant à son gré ou se fixant à son caprice dans les plus ravissantes contrées du globe, ayant des barques à lui sur les vagues, des chevaux sur les grèves, passant l'été sous les ombrages des Alpes, les hivers sous les orangers de Pise, me paraissait le plus favorisé des mortels. Il fallait que ses larmes vinssent de quelque source de l'âme bien profonde et bien mystérieuse pour donner tant d'amertume à ses accens, tant de mélancolie à ses vers. Cette mélancolie même était un attrait de plus pour mon cœur (1). » Par malheur, Lamartine n'avait point à opter; la place de Lucifer, éternellement enviée de tous, chose fort immorale, était prise et tenue avec gloire; restait à s'illustrer dans l'emploi des anges du Seigneur. Vertueux de gré ou de force, le chantre des *Méditations* engagea la partie sur ce pied, et la suite a prouvé qu'il n'avait pas eu tort de persister; l'abîme ayant trouvé son ténor, le firmament eut son virtuose. Ainsi va le monde. C'est à cette inspiration, à cette *attitude*, que nous devons le *Dernier chant du pèlerinage d'Harold*, fragment complémentaire de l'autobiographie du poète errant, histoire sentimentale et mystique de la campagne de Byron en Grèce et de la mort du héros. Avertir une âme qui se perd, lui prêcher sur le bord du gouffre d'onctueuses paroles d'édification, quelle tâche plus digne d'un chrétien! Lord Byron fait au lit de mort un songe prophétique : deux urnes s'offrent à ses yeux, l'une contenant le fruit de vie cueilli à l'arbre du paradis, l'autre renfermant le serpent du doute; le patient assoupi étend la main et se réveille aussitôt épouvanté, car, au lieu de la pomme, c'est l'affreux reptile qu'il a saisi.

Trois fois d'une urne à l'autre il promène sa main;
Trois fois, doutant d'un choix que le hasard inspire,
De leurs bords incertains, tremblante, il la retire;
Enfin, bravant du sort l'arrêt mystérieux,
Il plonge jusqu'au fond en détournant les yeux.
Déjà ses doigts, crispés par l'horreur qui les glace,
S'entr'ouvrent pour sonder le ténébreux espace,
Quand, des plis du serpent soudain enveloppé,
Il tombe! Un cri s'échappe : Harold, tu t'es trompé!
Et l'écho de ce cri, que Josaphat prolonge,
L'éveillant en sursaut, chasse son dernier songe.
Il frémit; il soulève un triste et long regard;
Un mot fuit sur sa lèvre... Hélas! il est trop tard.

Lamartine l'absout nonobstant; avant de damner une âme de cette grandeur, de ce courage, de cette puissance, une âme travaillée par de si déchirantes épreuves, Dieu lui-même y regarderait à deux

(1) Lamartine, commentaires aux premières *Méditations*.

fois, et le disciple a pour son maître toutes les indulgences de l'admiration. Un vrai chrétien assurément serait plus sévère; mais Lamartine fut-il jamais un vrai chrétien? Les miséricordes infinies ne lui coûtent guère, et nous le voyons les distribuer sur son passage avec la sublime prodigalité d'un scepticisme qui s'ignore. Sa foi vit de contemplation, de rêverie, et n'a jamais gêné personne. Il vous laisse, en tout état de cause, la conscience absolument à l'aise; ses méditations, élévations et recueillemens n'impliquent d'autre culte que celui de la nature, d'autre autorité que l'enthousiasme. Le Dieu de Lamartine est le Dieu des bonnes gens de Béranger, sauf l'irrévérence et le cynisme de la gaudriole. Ce Dieu-là n'a point de bonnet de coton et ne met point la tête à la fenêtre pour voir ce qui se passe sur la terre. On l'installe dans les nuages roses de l'Orient ou dans les vapeurs argentées du clair de lune, on l'entoure d'une cour de séraphins à robes flottantes, et dont les traits célestes ont cet agrément singulier de rappeler à nos yeux les plus charmans visages du type féminin; mais tout cet appareil ne relève au demeurant que de l'imagination, c'est de la mythologie pure et simple. Les croyances de ce genre n'imposant aucun devoir, on les peut avoir à bon marché: il suffit d'accorder sa harpe sur le ton et de se monter la tête.

Lamartine, avec cette inconcevable audace d'outrecuidance qu'on lui passe à cause d'une grâce innée qu'il apporte jusque dans ses afféteries, Lamartine a dit quelque part dans ses *Confidences* en parlant par allusion de sa propre personne : « S'il eût tenu un pinceau, il aurait peint des vierges de Foligno; s'il eût manié le ciseau, il aurait sculpté la Psyché de Canova; s'il eût connu la langue dans laquelle on écrit les sons, il aurait noté les plaintes aériennes du vent de mer dans les fibres des pins d'Italie, ou les haleines d'une jeune fille endormie qui rêve à celui qu'elle ne veut pas nommer. S'il eût été poète, il aurait écrit les apostrophes de Job à Jehovah, les stances d'Herminie du Tasse, la conversation de Roméo et Juliette au clair de lune de Shakspeare, le portrait d'Haydé de lord Byron. S'il eût vécu dans ces républiques antiques où l'homme se développait tout entier dans la liberté, comme le corps se développe sans ligature dans l'air libre et en plein soleil, il aurait aspiré à tous les sommets comme César, il aurait parlé comme Démosthène, il serait mort comme Caton. » Qui sait si Lamartine, une fois en train de *byroniser*, n'aurait point à son tour appuyé sur la note caractéristique? La conscience a des secrets que nul regard ne sonde; d'ailleurs le chantre des *Méditations* avait pris parti pour la religion, et n'avait plus à s'en dédire dans ses vers. Il s'était posé en croyant, ce qui ne l'empêcha point de se préoccuper toute sa vie de lord By-

ron, son rival en génie, en beauté, en renom, dont l'infernal magnétisme l'attire, et qu'il suivrait jusqu'aux abîmes, si quelque chose ne lui soufflait au fond de l'âme qu'il vaut mieux être le premier parmi les anges de lumière que le second entre les damnés.

Comme il connaissait son Chateaubriand, Lamartine connaissait son Byron, et l'imitait de loin autant que les bienséances le lui permettaient. Spectacle du reste assez curieux que ces divers points de ressemblance chez ces trois hommes, chez ces trois dominations, pour parler le langage du Dante ! Le même orgueil de race les enflamme; poètes par la grâce de Dieu, ils affectent de traiter avec indifférence et dédain leur souveraine vocation, et commencent par se donner devant leur miroir des airs d'homme d'état que les badauds naturellement prennent au sérieux. Celui-ci compte bien ne jamais s'adresser au public que du haut de la tribune de la chambre des lords; quant aux autres, s'ils écrivent de la prose ou des vers, c'est en attendant mieux, — et ce mieux, quel est-il? Dieu les a créés Chateaubriand et Lamartine; mais eux, leur ambition, leur prétention est d'être un jour de parfaits secrétaires d'ambassade, de copier, de cacheter des dépêches et de viser des passeports. « Trois poètes, divisés par les intérêts et la nationalité, ont été en même temps ministres des affaires étrangères, moi en France, Canning en Angleterre et Martinez de la Rosa en Espagne. » Passe encore pour Martinez de la Rosa; mais que vaut Canning comme poète? Le négociateur du congrès de Vérone eût-il donc été si flatté qu'on lui attribuât comme ministre des affaires étrangères la place que Canning occupe parmi les poètes ? Il n'importe, c'était la manie du jour. La poésie, le génie littéraire, avaient cette spécialité, modeste au moins, convenons-en, de vous désigner pour un emploi quelconque dans la diplomatie. Byron, qui partout donnait le ton, avait mis ce dandysme à la mode. Poète et grand seigneur, poète et secrétaire d'ambassade, c'était le comble de la fashion. Nous avons eu depuis les poètes menuisiers, boulangers et perruquiers : autres temps, autres mœurs! La diplomatie, on se le rappelle, avait à cette époque encore de son prestige et passait pour une école d'élégance et de distinction : Napoléon envoyait à Rome l'auteur du *Génie du christianisme*, le chantre des *Méditations* recevait en 1821 sa première récompense officielle sous forme d'un brevet d'attaché de légation à Florence, de là se rendait à Naples, puis à Londres, toujours pour y tenir des postes subalternes, et finalement revenait à Florence comme chargé d'affaires, lorsque la révolution de juillet coupa court à sa carrière extérieure, de même que l'assassinat du duc d'Enghien avait subitement interrompu Chateaubriand dans la sienne. Lorsque Lamartine, en parfait galant homme, crut devoir

résigner ses fonctions, il allait être nommé ministre en Grèce par la restauration, qui montra toujours plus que du discernement vis-à-vis de ses poètes, et sut mettre dans ses rapports avec eux certaines délicatesses qui doublent le prix d'une faveur. Ces prévenances qu'un gouvernement peut toujours avoir envers le talent, Lamartine en conserva jusqu'à la fin le souvenir, et Victor Hugo, lui non plus, ne les a point oubliées. Qu'on lise à ce sujet quelques vers tout récens d'une émotion si vraie et qui répandent je ne sais quelle suave et pure senteur de lis dans l'atmosphère si profondément viciée de *l'Année terrible*.

La Grèce attirait donc aussi Lamartine. Après Chateaubriand, après lord Byron, l'auteur des *Méditations* se devait à lui-même et devait à l'esprit de son temps ce pèlerinage. Il le fit en 1832, en légitimiste désœuvré à qui les électeurs venaient de refuser un siége à la chambre. Voyage à la Byron, entrepris dans toutes les conditions d'une existence princière! il frète un bâtiment, emmène sa famille et sa suite. A Beyrouth, il s'installe magnifiquement, ne marche qu'entouré d'un cortége d'Arabes; c'est ainsi qu'il rend visite à la vieille lady Hester Stanhope et recueille sur la montagne les étourdissantes prédictions de la pythonisse anglaise, puis rentre chez lui, évoquant « les idées, les religions, les empires » qu'il voir sortir de tant d'illustres ruines, grandir pour un moment et disparaître. Imitation, dilettantisme et vanité! l'étoile de Byron, sous laquelle il naviguait, ne tarda guère à lui porter malheur. Il perdit sa fille, et revint en France l'âme pleine d'une de ces incurables douleurs qui, lorsqu'elles ne font pas de grands chrétiens, font de grands révoltés. Lamartine, à dater de ce jour maudit, s'insurgea contre la Providence et fut vraiment le frère de Byron.

IV.

Une des plus charmantes perles de cette ceinture d'îles et d'oasis marines dont Venise la belle s'environne est assurément *San-Lazaro* avec son cloître d'élégante et simple architecture, et ses frais jardins plantés de vignes, semés de fleurs. Byron aimait à diriger de ce côté sa gondole vers le soir. Usé avant l'âge par les plaisirs et l'ennui, miné de fièvres, il abordait à cet asile du repos et du silence comme le cerf altéré de l'Écriture s'approche de la source d'eaux vives. Ces fuites rapides au Lido loin de sa maison pleine de débauches, ces violens exercices à cheval auxquels il se livrait dans un étroit espace, n'étaient que défis portés aux lois de la nature; les seules heures d'apaisement qu'il lui fût donné de goûter, il les

trouvait parmi ces bons pères arméniens voués à la contemplation, à la prière, au sein de cette retraite comme l'âme d'un poète en peut rêver. Les bénédictins méchitaristes ont pour mission de répandre la parole sacrée dans tous les coins de l'univers. Leur couvent est une pépinière de savans; on y enseigne toutes les langues. Lord Byron venait régulièrement prendre là ses leçons d'arménien, que lui donnait *padre* Pasquale, un vieillard de fra Angelico. Regardez au mur de la bibliothèque son portrait, peint par Schiavone; ce front de penseur, cette barbe de patriarche et ces yeux qui seraient d'un enfant, si l'enfant à cette adorable candeur pouvait unir cette expression d'infinie mansuétude. Le saint homme n'avait pour son élève que bonté, douce commisération. Lord Byron pouvait être un hérétique, un athée même, il n'en savait, n'en voulait rien savoir. Ce qui lui suffisait, c'était de connaître les nobles flammes dont brûlait pour la cause des Grecs cette âme altière et douloureuse.

Bien des fois, pendant que nous étions à Venise, nous avons visité ce cloître de *San-Lazaro*. Nous parcourions la bibliothèque, très riche en curiosités, en documens historiques et philosophiques, surtout en manuscrits des homélies et commentaires de saint Basile et de saint Chrysostome, mais parmi lesquels aucun ne valait à nos yeux certaines lignes de la main de Byron. C'est un fait incontestable que notre faculté de comprendre grandit beaucoup par la présence des localités. Des grandes personnalités, tout nous devient relique; Rousseau, Voltaire, lord Byron, se sont assis à l'ombre de cet arbre, et c'en est assez pour que ses fruits nous intéressent; ils ont habité cette chambre dont le vent des siècles a depuis dispersé l'atmosphère, et nous croyons nager dans le même air qu'ils ont respiré. La chambre qui servait de retraite et de salle d'étude à lord Byron chez les bons pères est une étroite pièce attenant aux bibliothèques; de l'unique fenêtre qui l'éclaire, le poète embrassait le riant panorama des lagunes et pouvait suivre au Lido d'un œil distrait ses coursiers, qu'on ramenait tout fumans des fatigues de sa promenade. La consomption physique avait amené l'alanguissement des forces créatrices; peu à peu se ralentissait l'essor de son génie. Ses essais dramatiques portent la trace de ce déplorable état moral. Le mouvement lyrique de *Childe-Harold* et du *Corsaire* ne s'y retrouve que de loin en loin, et quelle pauvreté d'action, quelle absence d'individualité chez les personnages secondaires! à peine si la vie s'accuse au premier plan. Pour être juste, il faut dire que les esprits de cette trempe, s'ils ont des éclipses, ne s'éteignent point tout à fait. Dans *Manfred*, dans *Caïn* surtout, gronde l'ancien tonnerre, et de ces fameux combats que se livrent les bons et les

mauvais anges des éclairs jaillissent à vous éblouir; mais la voix rauque de l'enfer ne règne pas seule, des hymmes célestes lui répondent, et le gouffre par momens interrompt ses orages pour laisser la paix du firmament et le doux clair de lune se répandre sur un paysage édénique. Il semble qu'à cette heure, dans la destinée de lord Byron, le décor change aussi; au désert, à la nuit profonde, succède un nouvel horizon. Est-ce une illusion du dernier jour? l'amitié, l'amour, que lui veulent ces mirages oubliés?

Nous parlerons de Shelley tout à l'heure; voyons d'abord la Guiccioli. Elle avait seize ans, la beauté lumineuse d'une nymphe de Véronèse et des cheveux comme Lucrèce Borgia, *capelli d'oro!* Un soir, dans le monde, lord Byron lui fut présenté, et soudainement, presque sans le vouloir, la charma. Sa voix, dont les vibrations allaient au cœur, fit le miracle : toujours Lucifer! Mariée, elle l'était, mais si peu! une distance de plus d'un demi-siècle la séparait du comte Guiccioli. D'un côté, la disproportion d'âge, la mésintelligence des deux caractères, toutes les incompatibilités d'un mariage de convenance, de l'autre la séduction, la gloire du poète, que d'excuses pour la jeune femme! D'ailleurs sur quoi s'appuient ces insinuations? Sur les papiers de Thomas Moore, autorité bien contestable. Les Anglais ont une qualité qui certes les distingue entre les peuples, mais leur tort est de la pousser à l'excès. Ils ne voient en morale comme en politique et en littérature que l'intérêt anglais, l'orgueil anglais; sauver le pavillon! voilà leur cri de guerre. Trop de bruit s'était fait dans le monde à propos des galantes escapades de Byron avec quelques grandes dames de la société britannique; il s'agissait de distraire, de détourner l'opinion, et Teresa Guiccioli, une *Italienne*, se trouva comme à point nommé pour attirer et concentrer sur elle toutes les indignations d'un pharisaïsme qui n'est vraiment de belle humeur que lorsqu'il instrumente contre l'étranger. On conçoit bien qu'en tout ceci la seule cause de la vérité nous préoccupe. Pour nous, celle qui fut aimée de lord Byron à l'époque du séjour à Venise, celle à qui l'âme ravagée du chantre de *Childe-Harold* dut ses ultimes consolations, cette femme-là n'existe plus; depuis longtemps, elle est allée rejoindre son héros dans les Élysées où sont les Elvire, les Julie et les Frédérique, et si nous parlons d'elle comme d'une morte, c'est pour rendre à sa mémoire les doux hommages qui lui reviennent. Aucune femme n'a mieux mérité de lord Byron; tant d'autres l'avaient meurtri, blessé, désespéré, que l'unique place qui restait désormais à prendre près de lui était celle d'une sœur de charité. Teresa Guiccioli remplit cet emploi simplement, tendrement; elle mit le baume sur la plaie, endormit la souffrance. C'est à se demander quel avantage aurait eu

Byron à faire d'elle sa maîtresse. Les grands libertins ont des raffinemens psychologiques, et, quand leur âme trouve enfin à qui parler, un tel besoin d'estime envers l'objet qu'ils chérissent les saisit, que leurs sens se taisent aussitôt. Il se peut qu'en Angleterre on pense autrement, mais j'ose avancer ici que Byron cette fois aima trop son amour pour y céder.

D'ailleurs la santé du poète se comportait de mal en pis; au désordre moral répondait l'ébranlement physique; son organisme ne fonctionnait plus que par secousses, par crises nerveuses. La lettre suivante écrite à Murray indique un état spasmodique très prononcé. « Bologne, 12 août 1819. Je ne sais comment faire pour répondre aujourd'hui à votre lettre, car je ne me sens vraiment pas bien. Je suis allé voir hier la *Mirrha* d'Alfieri, et le dernier acte m'a donné presque des convulsions. Vous remarquerez que je ne parle point ici d'un de ces mouvemens hystériques tels que les femmes en ressentent, mais que j'entends une lutte à mort avec les sanglots qui m'étouffaient, avec une angoisse, une épouvante, dont rarement une œuvre poétique fut pour moi l'occasion. C'est la seconde fois de ma vie qu'il m'arrive d'être remué de la sorte par quelque chose qui n'est pas la réalité même. La première impression de ce genre me vint de Kean lorsque je le vis jouer sir Giles Overreach. Pour comble d'infortune, la personne dans la loge de qui j'étais tomba dans le même état, plutôt par terreur de ma suffocation, je suppose, que par toute autre espèce de motif ayant rapport avec ce qui se passait sur la scène. Bref, j'ai été mal à mon aise, elle a été mal à son aise, et ce matin nous sommes tous les deux entrepris et dans une de ces dispositions tragiques où l'usage des sels d'Angleterre est recommandé. » Les mémoires de la comtesse Guiccioli racontent que lord Byron, à la suite de cet accès, fondit en larmes et quitta le théâtre. L'actrice qui représentait Mirrha ce fameux soir était, paraît-il, si admirable, qu'en dépit de l'horrible passion dont elle subit les tourmens, « on ne ressentait pour elle qu'une miséricordieuse sympathie. » L'ébranlement chronique s'aggravant, bientôt ces crises se succédèrent à de très fréquens intervalles. A Ravenne, une autre tragédie du même Alfieri provoqua le même accident. Thomas Moore part de là pour établir un parallèle entre le poète de *Mirrha* et le chantre d'*Harold*; l'auteur de *la Jeunesse de lord Byron* se plaît à revenir sur ce discours. « Quand on lit les mémoires d'Alfieri, écrit-il, on est frappé des traits de ressemblance entre le jeune seigneur italien et le jeune lord. Cette même éducation négligée et dure, cet isolement à l'entrée dans la vie, ce mélange d'impétuosité et d'indolence, cette haine de la tyrannie, cette hauteur aristocratique unie à des opinions libérales et républicaines, il n'est pas jusqu'à ce goût

des exercices du corps qui ne rappelle au lecteur des mémoires d'Alfieri la triste et ardente jeunesse de Byron. » Tous les deux en effet aimèrent les femmes, les chevaux et les chiens, quittèrent leur patrie en fugitifs, et mêlant l'action à la poésie, occupant le monde au moins autant de leur personnage que de leurs œuvres, furent de grands comédiens devant les hommes. Là seulement est le véritable trait de ressemblance. Pour le reste, amour de la liberté, républicanisme, on pourrait aussi bien leur comparer Chateaubriand et tous les beaux esprits qui de tout temps se sont prélassés de la sorte, flagellant les princes et caressant le peuple d'un air charmant, despotes par nature et s'attaquant au despotisme, qu'ils pratiqueraient demain au pouvoir. Servir la liberté, sublime tâche qui s'accomplit moins bruyamment! Cet amour-là, comme les autres, veut des cœurs modestes, charitables, dévoués au prochain; les Alfieri, les Byron, n'aiment que leur gloire : tout en eux, jusqu'à leur martyre, se rapporte à l'orgueil personnel; plaignons-les, mais ne nous plaignons pas, car cette féroce vanité, mobile suprême de leurs actions, leur a fait produire leurs chefs-d'œuvre, et c'est surtout par ce qu'ils nous laissent que les grands esprits servent à la cause de l'humanité.

Lord Byron n'eut jamais que ce qu'on appelle des connaissances, il n'eut point d'amis. Entre tous ces cliens, familiers, compagnons de voyages et de plaisir qu'il traînait à sa suite, vous n'en citeriez pas un qu'il fût allé chercher de son propre mouvement. Si toute renommée a ses courtisans, quelle attraction n'exercera pas la royauté d'un poète à la fois grand seigneur et dandy! Se réclamer de lord Byron, s'agiter dans l'orbite d'un tel astre! Lui, comme tous les potentats, se laissait faire, rendait négligemment le salut, le sourire, la poignée de main, et ne se tenait pas davantage pour engagé. Spéculer sur les bonnes grâces d'un homme à la mode est assurément un acte moins dégradant que de tirer sur la bourse d'un financier, mais cela suffit pour vous classer un individu. On n'est jamais l'égal d'un homme dont on attend quelque chose; or l'amitié ne saurait exister qu'entre égaux. Shelley seul eût été capable de tenir cet office d'ami et de porter plus tard un témoignage véridique. La mort s'y opposa, et c'est au contraire à lord Byron qu'échut l'occasion de parler de Shelley. « Encore un de mort, écrit-il en revenant de voir la flamme du bûcher consumer les derniers restes de Shelley, — encore un homme que le monde aura lâchement, outrageusement méconnu. Shelley fut le meilleur des hommes, le moins égoïste que j'aie jamais rencontré, un homme qui sacrifia tout son bonheur et tout son bien aux autres! » Pauvre Shelley, son existence fut la personnification du poète moderne!

Il lutta sans relâche et jusqu'à la mort pour les droits de la pensée et de l'imagination contre les préjugés d'un âge qui n'eut pas de plus noble enfant, et qui toujours refusa de le reconnaître. Il est vrai que Shelley avait beaucoup lu Spinoza, crime sans nom aux yeux des fanatiques, et que ne pardonnent ni les évêques d'Exeter et d'Oxford, ni les lords chanceliers. Je m'étonne que, dans *Stello*, Alfred de Vigny ait oublié Shelley. Sans Shelley, point de complet martyrologe; on lui prit jusqu'à ses enfans! La vieille Angleterre l'avait excommunié, banni... Et ce damné, quiconque plongeait en son cœur, regardait dans sa vie, n'y trouvait que dévoûment, amour. Aimer les hommes à ce point et en même temps nier Dieu, est-ce possible? *Cor cordum!* ces deux mots caractéristiques du poète-martyr sont de Byron, et cette épitaphe rachète celle du chien Boatswain.

Shelley avait vingt-neuf ans lorsqu'un jour, se promenant dans le golfe de la Spezzia, un coup de mer l'engloutit avec sa nacelle. Il était svelte, de figure allongée, avec le charme et la gracilité d'une jeune fille; ses grands yeux pleins de phosphore et de vie étrange avaient, comme ceux de Novalis, l'effarement de l'infini. D'épais cheveux châtains flottaient en boucles autour de son front, et sur sa joue, de blancheur lactée, flamboyait cet incarnat de mauvais augure dont certaines pâleurs se colorent à faux comme des roses blanches qui deviendraient rouges. Ses nerfs étaient des fibrines de sensitive qu'il fallait à chaque instant détendre, apaiser. L'opium avait de bonne heure ruiné tout son système, et le délire, comme une épée de Damoclès, nuit et jour menaçait sa tête. Des idées par myriades, et, pour en soutenir le faisceau, point de force! Des rêves, des visions dont il n'était pas maître, et qui le tourmentaient, l'ensorcelaient! Se venger de cette société qui le haïssait, user, comme Byron, de représailles, il n'y pensa jamais. C'était l'âme d'un Ariel. Vaporeuse, éthérée, sa poésie nage dans le bleu, chante en montant toujours à la façon de l'alouette. Byron était armé de pied en cap contre les hommes; au service de ses colères, de sa diabolique ironie, il avait la satire et l'invective. Son train de vie, son opulence, son harem, ses chiens, ses chevaux, son aristocratie, tout cela faisait partie de l'arsenal qu'il employait pour mettre en état de siége poétique l'Angleterre et la vieille Europe; mais le pauvre Shelley, quelles ressources possédait-il pour aller en guerre? Le scandale sous lequel il succombait n'était pas même l'immoralité de Byron, théâtre où le gladiateur superbe pouvait en mourant frapper encore ses adversaires et passionner la foule; — on l'accusait de ne pas croire en Dieu. Les docteurs de la loi, les gazettes, toutes les commères de la Grande-Bretagne avaient ful-

miné l'exorcisme contre ce rêveur épris de mysticisme, altéré d'infini. Que pouvait-il répondre? Est-ce qu'on argumente avec les faibles? — La poésie de Shelley se rapproche beaucoup de celle de Novalis, et ce n'est point seulement par des traits de physionomie que ces deux rares poètes se ressemblent. Contemplation de la nature, divination de ses moindres secrets, mélange exquis de sentimentalité et de métaphysique, avec cela nulle plasticité, des mirages et point de formes, l'élévation aboutissant au vide, une atmosphère où l'on éprouve, à force de monter, ce refroidissement qui vous gagne dans les couches supérieures de l'air! — *la Reine Mab*, ce rêve d'un enfant de dix-sept ans, faisait l'admiration de Byron. Qu'on lise à ce sujet une note *des deux Foscari;* l'influence fut même si forte que le drame de *Caïn*, au second acte surtout, en a gardé l'empreinte. Du reste, ce n'est point l'unique fois que la pensée de Shelley ait déteint sur Byron.

Dès 1816, ils s'étaient revus en Suisse. Shelley, nouvellement marié à sa chère Mary Godwin (l'auteur de *Frankenstein*), venait passer l'été dans une maison de campagne au bord du lac de Genève et non loin de la villa Diodati, qu'habitait Byron. Les deux amis se rencontrèrent dans un hôtel, sur la route de Coppet. Pourquoi l'aimable biographe de *la Jeunesse de lord Byron* a-t-il omis à cette occasion un chapitre qui de sa plume eût acquis tant d'intérêt? Lord Brougham parlant aux Français de Voltaire semble prendre à tâche de négliger le séjour en Angleterre pour ne nous entretenir que de Cirey et de ses hôtes, que nous connaissons trop. Ici, même lacune dans le livre et même désappointement chez le lecteur. Pourquoi, fût-ce agréablement, revenir à des choses connues, alors qu'on possède à part soi l'inédit et tout le talent qu'il faut pour l'écrire? Shelley, lord Byron à Coppet, tableau d'histoire et de famille dont se repaissait d'avance notre curiosité, et qu'on nous refuse! Lord Byron admirait infiniment Mme de Staël, mais il la craignait. Ce talent viril, ce caractère, effrayaient, décontenançaient sa nature moins efféminée encore que féminine. Il mettait *Delphine* fort au-dessus du célèbre roman de Rousseau, et l'intérêt que lui témoignait Mme de Staël le flattait beaucoup; cependant nous voyons qu'il se maintint toujours à distance, plus sous l'autorité que sous le charme. La vraie sympathie fut pour Mme la duchesse de Broglie. Tant de simplicité unie à tant d'intelligence, de vertus, l'eut bientôt subjugué. « La force douce est grande, » disait jadis Épiménide, et nous ajoutons : souvent d'autant plus grande qu'elle a pour vis-à-vis la force qui s'affirme et que sans le vouloir elle lui fait contraste. « Je ne connais rien de plus beau, de plus touchant que le développement des affections domestiques chez une

femme supérieure! » Quel douloureux retour sur lui-même impliquent ces paroles de Byron!

Lord Byron et Shelley vécurent pourtant de belles heures côte à côte; le lac, tout proche, offrait carrière à leur navigation : « beau lac, t'en souviens-tu? » On s'embarquait le soir à la clarté des étoiles, et tandis que la brise enflait la voile, leurs âmes silencieuses se comprenaient. S'il y a toujours en ce monde un être devant lequel le *poseur* le plus imperturbable redevient simple, pour lord Byron, ce maître en l'art de se détendre, ce professeur d'humanité fut Shelley. Cette nature de sensitive le ramenait involontairement. On assure qu'il n'est point de cheval indomptable à la main d'une femme, certaines âmes affectueuses doivent avoir ce don d'apaisement, disons mieux, d'intimidation. L'impétueux Byron avait appris à se contenir devant ce délicat jeune homme, à rentrer, à taire ses colères, dont l'essor allait reparaître bientôt dans *Manfred* et dans ce troisième chant de *Childe-Harold*, qui, non moins que la tragédie de *Caïn*, portent la trace du passage de Shelley. Au demeurant et en dépit de leurs prédications libérales, deux grands aristocrates que ces fiers penseurs : *odi profanum vulgus et arceo!* Même devise, que chacun accentue à sa manière, celui-ci d'un ton âpre, arrogant, parfois inhumain, celui-là d'un air de romanesque rêverie, mais qui jusque dans l'attendrissement laisse vibrer la note dure. Byron ne parle d'amour qu'avec des paroles de haine, fait les doux yeux à ces démons de l'existence qu'il pourchasse et caresse à la fois, tandis que Shelley, dont l'idéal mystique est la transfiguration même de l'existence, les combat en se noyant dans le pur éther. C'est dans son *Prométhée délivré* qu'il faut admirer le triomphe de ce symbolisme. L'esprit a vaincu la matière; à force d'amour et d'acharnement à la lutte, l'humanité s'est reconquise. Ce poème de la rédemption universelle vint au jour parmi les ruines des bains de Caracalla, dans Rome, où fut aussi composé le drame des *Cenci*, « la plus belle œuvre de la tragédie moderne, au dire de Byron, et point indigne de Shakspeare. » Après un rapide séjour en Angleterre, où l'attendait de nouveau son démon familier, l'infortune, qu'il s'était habitué à traiter désormais comme « une amie, une sœur (1), » Shelley, décidé sinon à rompre entièrement avec le monde, du moins à ne plus vivre que pour un cercle intime, se rendit en Italie avec sa femme, parcourut Rome, Naples, Pise. A son passage à Venise, il avait retrouvé Byron, connu la Guiccioli, écrit *Julian et Maddalo*, peinture de la vie des lagunes où le poète de *Childe-Harold* et lui sont représentés. Au nombre

(1) Voyez, dans les *Shelley Papers*, la pièce intitulée *Appel à l'Infortune*.

de tant d'élégies, de satires, de songes et de dithyrambes que vit éclore cette période, on en citerait plusieurs dont le titre seul marque une date, *Hellas* ou *le triomphe de la Grèce* par exemple, et bien d'autres : hymnes à la liberté, cris de détresse et chants d'agonie d'une âme préludant à son apothéose.

De ces agitations, de ces luttes et de ces misères, la destinée avait fixé le terme. Les flots de la Méditerranée engloutirent leur victime. La douleur de Byron fut vraie, profonde. Autour de lui sévissait la mort. Allegra, sa fille naturelle, venait aussi d'être enlevée à sa tendresse. Consterné, brisé, il se rattachait à Teresa Guiccioli, sa dernière espérance, son unique amour désormais en ce monde. De Venise, elle avait fui à Ravenne; Byron accourut, pensa même à l'épouser. Son état maladif, l'irritabilité croissante de ses nerfs, lui rendaient de plus en plus nécessaire la présence et le commerce d'un être bon et doux à ses caprices, n'ayant au cœur pour ses vivacités et ses souffrances que soulagement et consolation, et toujours en sainte alliance avec la jeunesse et la grâce. Comme tous les romantiques, Byron devait avoir son heure d'élévation religieuse. On raconte qu'un jour agitant des questions de dogmes avec Walter Scott, le romancier lui dit : « Ne vous avancez pas trop; vous changerez d'avis tôt ou tard, c'est ma conviction. — Quoi donc? s'écria Byron d'un air piqué, êtes-vous aussi de ceux qui prétendent que je me ferai méthodiste? — Point du tout, répondit Scott, mais je ne serais nullement étonné de vous voir devenir catholique, et vous distinguer par l'austérité de vos pénitences. » Un instant en effet le catholicisme l'attira vers ses cloîtres méditatifs, où tendent les immenses lassitudes; mais presque aussitôt ces velléités s'évanouirent, remplacées par d'autres desseins plus conformes à la nature équestre du héros, à ses goûts de voyages et d'aventures, et l'Europe, au lieu d'un Rancé, vit surgir un Tancrède.

V.

Lord Byron ne pouvait se faire moine; il se croisa. En échange des jours heureux passés sur le sol de la Grèce et des splendides inspirations reçues de ce côté, le noble barde offrit le sacrifice de sa vie. Avant de quitter l'Italie, il adresse un appel à ses amis, arme un navire; on met à la voile, et le 5 janvier 1824 lord Byron débarque à Missolonghi. Jamais prince n'eut pareil accueil; aux cris enthousiastes de la population, l'artillerie des forts unit ses salves. Rénovation superbe! toutes les ombres dont cette belle figure sem-

blait offusquée ont soudainement disparu, le poète et le soldat restent seuls. Les plus sérieux projets tenaient son âme occupée, et ce qu'il y a de certain, ce qu'affirment les hommes du métier, c'est qu'il développa dès l'abord des talens extraordinaires d'organisation. Il aurait voulu précipiter les choses, mais les empêchemens se succédèrent. Byron crut voir dans ces retards l'effet de la mauvaise volonté et s'en irrita; de son irritation bientôt naquirent le dégoût, la mélancolie, cette nervosité fébrile qui fut le malheur de son existence et le vice prédominant de son caractère.

Le 15 février, il tombe frappé d'épilepsie; ses amis cherchent à l'éclairer sur les dangers d'une atmosphère paludéenne, il refuse de s'éloigner, et quelques jours après, rentré avec le frisson de sa promenade à cheval, il s'alite, le délire le prend, on le saigne, on le tue. Le 19 avril au matin, il eut l'air de s'éveiller d'une léthargie où l'épuisement l'avait plongé, ses grands yeux s'ouvrirent pleins de lumière, puis irrévocablement s'éteignirent. Ainsi mourut Byron à la fleur de l'âge, et cette mort, qui fut chez ce grand sceptique l'acte du plus magnanime enthousiasme, imposera toujours silence à bien des récriminations. L'Angleterre, qui de son vivant l'avait banni, pouvait maintenant réclamer son corps pour l'ensevelir à Hucknell dans le caveau des ancêtres. « Sa sœur Augusta-Marie Leigh élève cette pierre à la mémoire de son frère! » A côté d'un nom si glorieux d'époux et de père, un seul nom fidèle s'est inscrit, celui d'une sœur : isolement partout, désert autour de son berceau, de sa tombe! Il arrive chez les ombres comme il entrait jadis à la chambre des pairs, sans personne pour l'introduire (1)! Cependant l'ingrate patrie n'eut de lord Byron que ses ossemens; son cœur, donné à la Grèce dans la vie, lui resta dans la mort.

Cor cordum! Qui sait si, de cette inscription votive à la mémoire d'un ami, quelque chose ne s'appliquerait pas à Byron lui-même? Son cœur ne la parlait-il point aussi, cette langue immortelle du beau, de la mélancolie, qui s'adresse à tous les cœurs humains, les émeut, les remue et les fait noblement vibrer? « Celui-là était un homme! » s'écrie Shakspeare jugeant Brutus par la bouche de

(1) « A la lettre que lord Byron écrivait à lord Carlisle, son parent et son tuteur, pour lui rappeler que le moment s'approchait d'aller prendre siége à la chambre haute, il ne reçut qu'une froide réponse où lord Carlisle se contentait d'indiquer à son pupille les formalités à remplir. Là ne se borna point la mauvaise grâce du noble comte, et l'entrée du jeune pair à la chambre fut retardée de plusieurs semaines par le refus de lord Carlisle de communiquer au chancelier les renseignemens nécessaires sur la famille Byron. Enfin les préliminaires s'arrangèrent, et au printemps le noble poète alla s'asseoir au milieu de ses pairs, *seul* et *abandonné* comme le jour où il arrivait enfant à son domaine héréditaire. » *Private reminiscences of lord Byron.*

Marc-Antoine. Un tel mot n'irait point à Byron, il le dépasse; mais dans ce caractère orgueilleux et vain, inconsistant, volage avec les femmes, irréfléchi dans ses actes, immoral et non vicieux, comment négliger ce qui vient de la naissance et de l'éducation? Maudisse lord Byron qui osera! nous sommes de ceux qui pensent qu'il faut le plaindre. Ce grand bruit qu'il a mené par le monde, pourrait-on le payer davantage? Il a payé pour tout, pour sa naissance et son éducation, pour sa couronne de poète et pour celle de pair d'Angleterre. Ce ton revêche, acariâtre, cette humeur insociable, présent d'une méchante fée, composaient le premier fonds de sa poésie; voyant le tour réussir, il l'exagéra, et son plaisir fut de se rendre chaque jour et par tous les moyens plus impossible, de telle sorte que lui-même perdit conscience du mensonge comme de la vérité, et, ne discernant plus, passa du cynisme au titanisme et du titanisme au byronisme, suprême expression d'un état de désordre intellectuel et physique, d'un régime qui relève de la pathologie au moins autant que du domaine de l'esthétique.

Ces hommes qu'il se figurait détester, il recherchait leurs applaudissemens, versait des larmes sur leurs misères, leur prêtait au besoin de l'argent. « Vous me dites que personne au monde ne donnerait un sou à cet individu, écrit-il à Murray, son éditeur; c'est justement parce qu'il est assez malheureux pour que personne ne lui prête un sou que j'entends, moi, lui donner ce qu'il demande (1). » Bienfaisant et de cœur généreux, Byron avait la munificence des sceptiques, il s'amusait à poser des énigmes à la galerie, s'inspirait volontiers de la scène du pauvre dans le *Don Juan* de Molière. Sorti un jour à cheval, il rencontre une vieille femme et lui jette sa bourse. Jusqu'ici tout est fort simple; mais pourquoi noter le trait dans ses tablettes? Apparemment pour laisser de la besogne aux commentateurs et glossateurs à venir. S'il s'en trouve qui passent outre à l'*invite*, quelqu'un y répondra. Bien des manières s'offrent en effet d'expliquer ce rébus à l'avantage comme au préjudice du personnage, qui, selon le point de vue du biographe, sera tout de suite le plus généreux, le plus dissipateur ou le plus fou des hommes. Quant à moi, rien ne m'assure que la vue de cette malheureuse femme n'ait point réveillé chez lord Byron le souvenir d'une rencontre semblable, où le poète, accosté, sollicité, refusa de se laisser toucher. Les nobles âmes ont de ces retours, et le repentir de celle-ci fut, qui sait? de jeter l'aumône cette fois avant qu'on la lui demandât. Peut-être aussi ce remords, caché au plus profond

(1) Une somme de 150 guinées, et cela lorsque lui-même il se trouvait dans une situation financière des plus difficiles.

du cœur, dirigeait sa main, alors qu'il lançait cette bourse, croyant simplement s'en débarrasser parce qu'elle le gênait.

La pensée humaine a des replis qu'il faut désespérer de sonder. Nous rendons-nous toujours bien compte des actes que nous accomplissons? Comment un autre prétendrait-il savoir de nous ce que nous-mêmes nous en ignorons? Notre propre vie reste souvent pour nous-mêmes un secret, et nous voudrions parler de celle des autres, l'expliquer, la juger! Confessions de Rousseau, de Goethe, d'Alfieri et de Benvenuto, mémoires du cardinal de Retz, confidences de Lamartine, œuvres d'arrangement et de fantaisie, où la vérité n'apparaît qu'agrémentée d'arabesques! La vérité nue, mais rien que d'y toucher l'effroi vous gagne, tant ce qu'elle aurait à vous révéler contient de sombre, d'affligeant, de coupable et d'abject, et cela pour les plus grands d'entre nous comme pour les infimes! Ce que nous nous figurons d'un grand homme est toujours plus ou moins une sorte de fantaisie dans laquelle nous-mêmes, à notre insu, nous jouons le premier rôle. Involontairement, nous dirigeons dans ce sens toutes nos informations, appuyant sur ce qui nous convient, glissant sur le reste, et donnant par là satisfaction à l'immense besoin d'idéal qui nous possède. Ce n'est point dans leurs actions privées qu'on doit étudier les hommes de génie, c'est dans leurs livres. Il n'y a qu'un chemin pour aller à la découverte d'une belle âme, le sentiment de ce qu'elle a pu avoir de beau. Commençons par aimer le sujet, puis directement abordons-le dans son royaume, la pensée, et tout ce que nous avons à savoir de lui, nous le saurons. Vingt pages de *Childe-Harold*, de *Caïn* et de *Don Juan* m'en disent plus sur le naturel, le tempérament, l'*idiosyncrasie* de lord Byron que la biographie la mieux fournie. Ces anecdotes, vieilles ou neuves, ces commentaires, ces mémoires, ne font que me replacer toujours devant les yeux le type conventionnel, le *poseur*, le magot, pour employer le terme de Louis XIV. Je le vois, je le touche et tel qu'on me le donne, ironique, mal content, dégoûté, sentimental, il m'ennuie, me repousse comme ferait un grand enfant gâté, un de ces fils de famille méprisant la vie et ses devoirs, tandis que ce même personnage, dès que vous l'encadrez dans *Childe-Harold*, aussitôt change d'aspect. Ce n'est pas que certains côtés en soient moins haïssables, mais qui peut s'occuper des faiblesses d'un homme en lisant de pareils vers, auxquels le lyrisme moderne, si grand qu'il soit, ne saurait opposer aucun nom, pas même celui de Lamartine?

L'harmonie est d'ordre divin; les dieux seuls savent par où sauver le cœur qu'ils déchirent. Parmi les poètes, je n'en connais qu'un seul qui possède le don sublime d'apaisement, de guérison, et dont la main à la fois terrible et salutaire sache panser la bles-

sure, si profonde et si douloureuse qu'il l'ait faite : c'est Shakspeare. Lord Byron ne range pas avec les dieux ; il n'a rien de l'olympe, ni la pondération des forces, ni la sérénité : c'est un titan, et ce rôle de Lucifer qu'il s'est choisi, bien que démodé, lui sied encore. Qu'on le prenne avec soi dans la tempête et l'ouragan, quand la femme que vous aimez vous a trompé, quand la liberté tombe et que la servitude règne ; la poésie de lord Byron a des résonnances qui tuent ; ses plaintes sont parfois des grincemens. Lisez, récitez-vous les *Mélodies hébraïques* dans les solitudes d'une nuit d'automne, et les versets des psaumes vous viendront aux lèvres. Quel sentiment de la nature, quel vol continu vers le sublime ! Byron a beaucoup aimé les femmes, il nous l'a dit et nous le prouve ; mais combien davantage n'a-t-il pas aimé les caresses, les bercemens, les sanglots, les furies du jaloux et perfide océan ! « Flots et cieux étoilés, ne faites-vous point partie de mon être, de mon âme, comme je fais partie de vous ! Votre amour n'est-il pas au plus profond de mon cœur, et avec quelle passion pure (1) ! » Et quelques strophes avant, s'adressant aux montagnes : « Je ne vis point en moi et ne suis qu'une partie de ce qui m'environne, et la haute montagne me semble un de mes sentimens. » La nature l'émeut, l'ébranle, et de cette impression unie à ses révoltes, à ses éplorations personnelles, jaillit le flot de poésie. Ce qu'il y a de certain, c'est que Byron n'exerce vraiment sa souveraine puissance que dans les régions de la subjectivité. L'œuvre qu'il prétend créer de main d'artiste ne respire que monotonie. Ses femmes ne vivent point ; elles n'ont que l'animation de la circonstance, le mouvement obligé de tendresse et de passion que la situation leur commande. Rentrées dans la coulisse, elles n'ont plus de raison d'être ; toutes d'ailleurs se ressemblent. « Médore et Gulnare, a dit spirituellement Macauley, c'est la même personne, avec cette simple différence que l'une a sa harpe et l'autre son poignard. » Desdemona, elle aussi, a sa harpe, et lady Macbeth son poignard, Ophélie sa couronne de folle-avoine ; essayez d'ôter à ces figures leur attribut, et vous verrez si les caractères s'en amoindriront. A force de s'apitoyer sur ses propres douleurs, d'irriter ses blessures et de les chanter en hymnes magnifiques dont la symphonie emplit le monde, un homme finit par ne plus voir que lui dans l'humanité, et peu à peu s'habitue à ce rôle de géant foudroyé. L'élancement

(1) . . . . . Waves, and Skies, a part
Of me and of my soul, as I of them?
Is not the love of them deep in my heart
With a pure passion?
(*Childe-Harold*, chant III, LXXV.)

sincère des premiers jours devient à la longue une attitude : le héros se guinde, se manière. La poésie de lord Byron reste immortelle; mais gardons-nous bien de la jamais confondre avec le byronisme, cette calamité qui n'a que trop sévi chez nous et ailleurs en des temps déjà reculés, et qui ne demanderait pas mieux que de renaître. Voltaire raconte que le dentiste Capron disait : « Je m'occupe maintenant à faire des pensées de La Rochefoucauld ! » Nous avons vu ainsi toute une génération s'occuper à faire des poésies de lord Byron (1). Cette comédie de l'individualisme eut des acteurs très applaudis, dont le renom aujourd'hui s'efface et disparaîtra de plus en plus. Tout cela est mort et ne saurait revivre. Qu'est-ce que le cours des années comparé aux événemens qui nous séparent de cette période d'imitation, de dilettantisme et de dandysme, qui nous en éloignent à jamais.

On a remarqué justement qu'à dater de la bataille d'Iéna, Goethe n'avait plus rien produit de considérable, il semblait que l'ébranlement du sol national eût tari l'enthousiasme dans ses sources vives. A soixante ans environ de distance, la même commotion s'est produite et bien plus formidable, car cette fois c'est de la société moderne tout entière, de sa vie et de sa mort qu'il s'agit, et, quelque empressée que l'Europe se montre à se désintéresser de nos affaires, la question brûle pour elle non moins que pour nous. Dans un pareil état de choses, quelle figure ferait un homme accordant sa lyre au clair de lune et venant parler de ses défaillances morales et de sa maîtresse qui le trompe à des gens que l'idée de patrie tient éveillés? Byron lui-même avec son génie et ses audaces, Byron pair d'Angleterre et grand seigneur y succomberait : le byronisme est mort, nous le savions; lord Byron lui a-t-il survécu? Question délicate que nous ne nous sommes point posée sans inquiétude, tant l'effacement progressif des choses que nous avons jadis le plus admirées nous inspirait la défiance. Nous avons voulu tout relire, tout revoir, et nous sommes heureux d'en porter hautement le témoi-

(1) Lui-même ne paraît-il pas toucher le point sensible lorsqu'il écrit à Moore (2 février 1818) avec cette façon d'impertinence *voulue* dont il aime à se *maquiller :* « J'ignore ce que Murray vous aura répété; mais je lui ai affirmé ce que je pense, à savoir que nous autres jeunes gens nous faisons tous fausse route. Ce n'est pas que j'entende par là que nous ne marchions pas bien; mais ce qui ruinera notre gloire, c'est l'*admiration* et l'*imitation*. Quand je dis *notre gloire,* je parle de nous tous (y compris les *lackistes*). L'écueil de la génération prochaine sera le nombre des modèles et la facilité d'imitation. Vous verrez qu'ils se casseront le cou en voulant enjamber notre Pégase. Nous autres, nous tenons ferme, parce que nous avons dressé l'animal et que nous sommes de solides cavaliers. Il ne s'agit pas seulement de monter dessus, l'important c'est de le diriger, et c'est en quoi les compagnons qui viendront après nous auront furieusement besoin de manége et de haute école. »

gnage. Le poëte a résisté; oui, c'est un maître, « le maître! » comme disait M. Villemain, dont la voix nous revient aujourd'hui avec cette puissance de vibration qu'elle avait en récitant les stances de *Childe-Harold*. Les héros et les demi-dieux sont des hommes, nul mieux que lord Byron ne l'a démontré par l'exemple de sa vie; chez eux, les misères humaines empiètent fatalement sur le côté divin; pleins de l'idée d'eux-mêmes, enflés de leur mérite, ils se séparent de la société au premier sujet de rupture; insensiblement la mésintelligence s'accroît, amenant le divorce. Ils entendent ne se tromper jamais, leurs avortemens doivent passer pour des merveilles, et la réverbération de leurs chefs-d'œuvre les éblouit jusqu'à les rendre fous. Comme l'amitié a ses restrictions, ils n'admettent autour d'eux que des flatteurs et des complaisans. N'est-ce pas l'histoire de toutes les royautés? raison de plus pour n'étudier les rois que dans leurs actes et leurs œuvres. A ce compte seulement, nous sauvegarderons nos illusions. L'héritage d'un grand homme n'est point dans ce qui le rapproche de nous, il est au contraire dans ce qui l'en éloigne et nous le rend inaccessible. Le poème de *Childe-Harold*, certaines parties de *Don Juan* atteignent ce but :

Sume superbiam
Quæsitam meritis, et mihi Delphica
Lauro cinge volens, Melpomene, comam!..

Que les gens soucieux des trésors de l'esprit humain se rassurent; si le héros d'un jour a disparu, l'œuvre tient, immortelle par divers côtés, et dans l'ensemble moins affectée qu'on aurait pu le craindre. Byron subsiste, et c'est à son amour de la nature, à ses élans de cœur vers la liberté qu'il le doit. L'antique phare d'Héro que le noble lord prit pour guide en traversant l'Hellespont à la nage brille encore et brillera éternellement aux yeux de qui n'aura point désespéré de l'idéal.

HENRI BLAZE DE BURY.

LA

TÉLÉGRAPHIE INTERNATIONALE

II.

LES CONFÉRENCES DE VIENNE ET DE ROME (1).

I. Documens diplomatiques des conférences télégraphiques internationales de Paris, de Vienne et de Rome, Paris 1865, Vienne 1868, Rome 1872. — II. La télégraphie à l'exposition universelle de 1867, Paris 1869. — III. Procès-verbal des réunions de la conférence convoquée à Berne par les administrations austro-hongroises pour le règlement des tarifs des Indes et de la Chine, Berne 1871. — IV. *Journal télégraphique* publié par le Bureau international des administrations, Berne 1870-71-72.

V.

De toutes les tentatives faites par les nations européennes pour concerter entre elles des mesures d'utilité publique, aucune, avons-nous dit, n'a produit de résultat aussi satisfaisant et aussi digne d'intérêt que celle qui est poursuivie depuis plusieurs années par les administrations télégraphiques. Nous avons exposé avec quelques développemens les travaux de la conférence tenue à Paris en 1865. Il nous reste à montrer quelle suite y a été donnée. Ce que nous avons à cœur de mettre en lumière, ce sont les procédés par lesquels on est arrivé à constituer une entente européenne sur un point précis, un syndicat européen qui dirige un grand service public; si, pour placer cette question dans son cadre véritable, il nous faut parler de quelques détails professionnels, nous ne le ferons

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

que dans la mesure nécessaire pour éclairer les résultats obtenus et pour montrer le succès de la tentative qui nous intéresse. La convention télégraphique signée à Paris le 17 mai 1865 entra en vigueur le 1er janvier 1866. L'œuvre était double; elle comprenait un traité destiné à être révisé diplomatiquement en 1868 et un règlement-annexe que les différens offices avaient le pouvoir de modifier en se concertant entre eux. Une administration spéciale restait chargée de la correspondance relative aux modifications à introduire dans le règlement; dévolue à l'office de l'état où s'était tenue la dernière conférence, cette fonction revenait, dans les années qui suivirent 1865, à l'administration française.

Elle la remplit en effet, mais en atténuant autant que possible ce rôle de direction; elle borna son intervention à quelques cas d'absolue nécessité. Peut-être l'échec subi par la proposition qu'elle avait faite au sujet d'une assemblée centrale l'amenait-il à se désintéresser ainsi de la conduite des affaires. Ajoutons enfin que, pendant les trois années qui suivirent le traité de Paris, l'Europe fut agitée par des crises qui entravèrent le développement de l'industrie et du commerce et par conséquent celui de la télégraphie. Nous allons donc franchir tout de suite un intervalle de près de trois ans, et nous reporter d'une seule traite au milieu de l'année 1868. C'était l'époque qui avait été fixée pour la réunion de la prochaine conférence.

Le 12 juin 1868, les plénipotentiaires des états européens sont de nouveau groupés autour d'une table de délibération. La réunion a été convoquée par l'administration austro-hongroise, — car depuis le dernier traité l'empire d'Autriche est devenu l'Austro-Hongrie, — et c'est à Vienne qu'elle se tient. Les différens gouvernemens qui avaient signé le traité de Paris sont encore représentés à Vienne. Il y a cependant quelques changemens. Les puissances allemandes n'ont plus que quatre voix (Allemagne du nord, Bade, Bavière et Wurtemberg) par suite de l'agglomération qui s'est produite autour de la Prusse. En revanche, certains états, qui n'avaient pris part qu'indirectement à la convention de Paris, interviennent cette fois par des délégués spéciaux : ce sont la Roumanie, la Serbie, le Luxembourg, dont les intérêts n'avaient été défendus en 1865 que par les représentans de la Turquie et des Pays-Bas.

Deux nouveaux membres effectifs viennent grossir l'association : c'est, en premier lieu, l'administration britannique. Elle intervient non pas pour la télégraphie de la métropole, qui est encore entre les mains des compagnies privées, mais pour le réseau de la péninsule indienne, qui s'est maintenant rattaché aux lignes européennes.

Aux délégués qui représentent spécialement le réseau indien se joint le délégué de l'office semi-gouvernemental qui a installé et qui exploite, à travers la Perse et la Turquie, la ligne de jonction entre les Indes et l'Europe. L'Angleterre prend ainsi place dans la famille télégraphique par voie incidente d'abord et à titre extra-européen; on sait que depuis lors elle y est entrée comme puissance européenne, comblant ainsi la seule lacune que l'association présentât. L'autre membre nouveau, — celui-là tout à fait asiatique, — fut le gouvernement persan. Le shah avait remis ses pouvoirs au directeur-général des télégraphes de Russie.

L'assemblée nouvelle présentait, si l'on peut s'exprimer ainsi, un caractère moins diplomatique que la précédente. En 1865, on avait eu recours, pour inaugurer le concert international, aux ambassadeurs et aux ministres plénipotentiaires. En 1868, il s'agit surtout d'apporter des modifications techniques à la convention en vigueur; les différens états ont donc confié leurs pouvoirs aux chefs mêmes des administrations télégraphiques. Où auraient-ils pu trouver des commissaires plus compétens pour régler et trancher les questions en litige? Ce caractère extra-diplomatique de la conférence de Vienne s'accusait si nettement que le ministre d'Italie près la cour d'Autriche, primitivement désigné pour faire partie de la réunion, s'y trouva comme isolé et perdu; il crut devoir se retirer, laissant à un délégué technique le soin de représenter seul son pays.

Aussi bien la diplomatie fut la première à reconnaître la convenance qu'il y avait pour elle à s'effacer devant les discussions professionnelles. Ce sentiment fut exprimé avec une parfaite bonne grâce par le baron de Beust, ministre austro-hongrois des affaires étrangères. En ouvrant la conférence, il exprimait naturellement la satisfaction qu'il éprouvait à prendre part à une œuvre de paix et d'amitié internationale. Ce n'est pas qu'un grain de scepticisme ne vînt tempérer l'expression de son contentement. Quelque puissance qu'ait le télégraphe pour unir les nations, il n'arrive guère à prévenir les conflits. « Il ne manquera pas d'esprits chagrins, disait l'orateur, qui m'objecteront qu'un long état de paix dont jouissait l'Europe a fini à peu près à l'époque où les chemins de fer et les télégraphes se sont établis avec une admirable rapidité, et que nous avons vu alors se succéder dans l'espace de douze années trois guerres sanglantes, en même temps que l'autre hémisphère fut témoin de batailles civiles dont l'histoire n'offre pas d'exemples. » A coup sûr, il serait cependant injuste de s'en prendre au télégraphe d'un pareil résultat. Il fait du moins ce qu'il peut; « il transmet, lorsqu'il en est temps encore, des conseils de prudence et de modération; il arrête des actes précipités, il dissipe des malentendus, il fait renaître la

confiance, souvent en autant de minutes qu'il fallait autrefois de jours et de semaines pour y parvenir... L'année dernière n'a-t-elle pas offert, ajoutait le ministre, un exemple frappant de l'extrême utilité du télégraphe dans les crises politiques? On doit se rappeler la collision soudaine qui menaça de rallumer le flambeau à peine éteint de la guerre, et il est permis de se demander si les cabinets, privés de correspondance télégraphique, auraient réussi à conjurer le danger. » Le ministre faisait ici allusion au conflit qui s'était élevé entre la Grèce et la Porte, et que le télégraphe seul avait étouffé dans son germe.

La conférence de Vienne n'a plus à rédiger un traité, elle n'a qu'à réviser la convention de Paris. Ses délibérations portent donc sur une série d'amendemens déposés d'avance au sujet des différens détails du service; ces amendemens étaient si nombreux qu'il fallut d'abord décider qu'aucun d'eux ne serait pris en considération, s'il n'était appuyé par deux membres de l'assemblée. Les dispositions plus ou moins techniques auxquelles elle s'est arrêtée peuvent se classer en deux catégories correspondant à deux préoccupations de la conférence. D'une part, elle veut assurer de plus en plus étroitement l'adoption de mesures uniformes, l'uniformité étant, comme nous l'avons dit déjà, la condition la plus essentielle de l'extension du service. D'autre part, elle se montre fermement décidée à donner au public toutes les facilités qui ne sont pas incompatibles avec la régularité des transmissions.

Voyons d'abord les mesures qui se rapportent au premier ordre d'idées. On avait décidé à Paris que les fils internationaux auraient un fort diamètre pour offrir une grande conductibilité électrique; mais, faute d'une règle suffisamment explicite, quelques états restaient au-dessous des besoins de la pratique. On stipule donc cette fois que le diamètre sera de cinq millimètres au moins. On désigne comme devant servir aux rapports de nation à nation, concurremment avec l'appareil Morse, anciennement spécifié, l'appareil *Hughes*, qui trace les lettres en caractères d'imprimerie. Sur l'insistance de l'administration portugaise, on insère dans le traité les principales dispositions relatives aux sémaphores. En souvenir sans doute de Vasco de Gama et du Camoens, les délégués portugais firent une véritable croisade pour donner dans la teneur de la convention une grande importance au service sémaphorique. La France, le Portugal, l'Italie, étaient alors les seules puissances qui eussent installé sur leurs côtes un rideau de sémaphores pour correspondre avec les bâtimens en mer; la Russie se préparait à suivre cet exemple. La correspondance sémaphorique exige une langue spéciale. Le *board of trade* anglais et le ministère français de la ma-

rine ont donc institué de concert un langage qui est formulé dans le *Code commercial des signaux*. Tous les bâtimens de guerre français sont tenus d'avoir ce vocabulaire, et les navires de commerce sont vivement invités à s'en munir. L'administration portugaise eût voulu que la conférence exerçât une pression sur les états pour l'adoption de ce langage; mais la plupart des délégués tinrent à rester en dehors d'une question qui est surtout du ressort de l'autorité maritime. Portant leur attention sur un détail technique d'un grand intérêt, les délégués spécifièrent, non point par un article du traité, mais par une insertion au procès-verbal de leurs séances, l'usage de l'unité de résistance électrique qui porte le nom « d'unité Siemens. » Les électriciens n'avaient point jusque-là, pour estimer la résistance des conducteurs, une mesure commune. L'Association britannique pour l'avancement des sciences avait proposé à ce sujet des principes assez compliqués, en prenant pour base les idées nouvelles sur la corrélation des forces physiques. L'unité Siemens se réfère à un principe plus simple. Elle représente la résistance d'une colonne de mercure d'un millimètre carré de section sur un mètre de long, à la température de 0° centigrade. Ce n'est point que l'usage en soit tout à fait exempt d'inconvéniens, mais du moins elle fournit une donnée pratique qui permet aux électriciens de s'entendre.

Voilà quelques-unes des mesures qui tendaient à uniformiser le service. La conférence s'efforçait de ne réglementer que les matières où l'adoption d'une même règle multiplie les forces du service. Dans tout autre cas, elle ne travaillait qu'à donner au public des facilités nouvelles. C'est ainsi qu'elle résista aux efforts que firent quelques états pour restreindre le nombre des langues admises dans le service international. C'est une sérieuse difficulté pour les bureaux que d'avoir à transmettre des dépêches dans un grand nombre d'idiomes différens. Aussi quelques-uns demandaient-ils qu'on se réduisît aux trois langues les plus usitées : le français, l'anglais et l'allemand. L'assemblée s'en tint à la règle adoptée à Paris et d'après laquelle on admet toutes les langues que les états contractans ont déclarées propres à la transmission internationale. On y ajouta même la langue latine, qui peut être à la rigueur considérée comme un idiome vivant, puisqu'elle est encore employée dans quelques districts de la Hongrie. D'après ces décisions, vingt-sept langues sont officiellement admises; elles doivent être toutes écrites en caractères latins. Citons encore quelques dispositions accessoires. On assure aux expéditeurs les moyens de faire légaliser leur signature; des actes importans peuvent dès lors être faits avec une sanction convenable par l'intermédiaire du télé-

graphe. — On rend au public le droit de demander un accusé de réception au prix de la taxe d'une dépêche simple. — On décide que les dépêches retardées ou dénaturées par la transmission pourront être remboursées aux intéressés, alors même qu'elles n'ont pas été « recommandées. »

Une mesure qu'il faut encore porter à l'actif de la conférence, c'est celle qui affranchit le public des frais éventuels de transmission postale. Quand une ligne télégraphique est momentanément interrompue, les dépêches sont confiées à la poste pour le parcours sur lequel l'obstacle existe. Des dépêches sont aussi adressées hors du réseau télégraphique, soit à de petites localités, soit à des régions que le télégraphe ne dessert pas; parvenues au dernier bureau, elles sont mises à la poste. Le public doit-il payer les frais accessoires qui résultent de cet état de choses? L'avis de la grande majorité des délégués fut qu'il fallait l'en affranchir. Dans la plupart des pays, on obtiendrait sans doute facilement que la poste fît gratuitement ce service; mais, dût-elle continuer à exiger son paiement, le télégraphe le prendrait à sa charge et en exonérerait le public.

Tel fut le principe essentiellement libéral posé par la conférence. Quelques pays, la Suisse, la Suède, d'autres encore, déclarèrent qu'ils le mettaient immédiatement en pratique. Les grandes administrations se montrèrent en général plus timorées; elles demandèrent à en référer à leur gouvernement et laissèrent arriver la fin de la conférence sans que le principe proposé fût inscrit dans le traité comme obligatoire. Le résultat cherché n'en fut pas moins obtenu. En dehors de la convention, les délégués signèrent une déclaration spéciale à la date du 22 juillet 1868 : il y était spécifié que les dépêches, soit ordinaires, soit recommandées, qui auraient à emprunter la voie postale, circuleraient comme lettres chargées sans aucun frais pour l'expéditeur ni pour le destinataire. On ne faisait d'exception que pour les correspondances qui traverseraient la mer, soit par suite d'interruption des lignes sous-marines, soit pour atteindre des pays non reliés au réseau continental. La France accéda par voie diplomatique à cette déclaration le 27 juin 1869.

En même temps qu'elle élaborait ces mesures pratiques, la conférence avait à rejeter, comme il arrive toujours, quelques propositions utopiques à grande allure. Un jour, c'est la Turquie qui veut qu'on adopte uniformément l'heure d'un même méridien; on lui fait remarquer que le réseau auquel s'applique la convention embrasse à peu près les deux hémisphères; l'idée émise par l'administration ottomane produirait donc les résultats les plus bizarres et amènerait un désaccord tout à fait singulier entre l'heure réelle

et l'heure télégraphique. Un autre jour, le Portugal ne demande rien moins que l'invention d'une langue universelle; à défaut de cette création, il estime qu'une des langues usuelles pourrait être choisie entre toutes et exclusivement adoptée pour la correspondance télégraphique. On le renvoie pour le principal de son projet à Condillac et à Condorcet; cependant la conférence en retient quelque chose, et décide que l'envoi des dépêches de service aura lieu généralement en langue française.

VI.

Arrivons à l'œuvre principale de la conférence de Vienne, aux mesures qu'elle prit pour constituer ce que nous avons appelé déjà l'hégémonie télégraphique. On sait qu'il y avait beaucoup à faire. L'association des offices n'avait pu jusque-là se passer entièrement d'une direction; mais la France, investie dans une certaine mesure du rôle de puissance directrice, avait réduit son action au point de l'annuler. Le plus clair de son travail était une carte embrassant l'ensemble des réseaux internationaux, carte qu'elle avait dressée conformément à la mission qu'elle avait reçue de la réunion de Paris en 1865. Les délégués français vinrent déposer sur le bureau de la conférence la minute magnifique de la carte ainsi préparée; ce n'était là cependant qu'un détail, il fallait fonder la direction du service.

Diverses propositions, deux surtout, étaient à ce sujet soumises à la conférence. L'une émanait de la France, l'autre de la Suisse. La convention de Paris, révisée à Vienne, devait bien constituer pour le syndicat des offices un code permanent; mais des incertitudes pouvaient se produire, hors de l'époque des conférences, au sujet de l'interprétation de tel ou tel article du traité. Que ferait-on en pareille circonstance? Comment trancherait-on les litiges qui devaient naître un jour ou l'autre? L'office français proposait que, sur la demande de l'un des états, une commission spéciale, composée des délégués de toutes les puissances, s'assemblât dans la capitale où aurait eu lieu la dernière réunion. Cette commission résoudrait souverainement toutes les difficultés, et les décisions en seraient obligatoires pour ceux même des états qui n'auraient pas cru devoir s'y faire représenter. Telle était la proposition française.

Quant au projet suisse, il portait sur un point différent. Ce projet était longuement développé dans une note distribuée à la conférence. On y faisait ressortir les inconvéniens dont tout le monde avait été frappé. Entre les vingt-six administrations qui compo-

saient le syndicat télégraphique, tant en Europe qu'en Asie et en Afrique, des divergences d'opinion se produisaient nécessairement; les renseignemens fournis par chacun des offices aux vingt-cinq autres ne parvenaient pas toujours à toutes les adresses; ces documens n'étaient pas toujours conçus dans des termes parfaitement clairs pour tous; enfin le défaut d'unité se faisait sentir à chaque instant dans la pratique. Pour remédier à cet inconvénient, la Suisse demandait qu'on instituât un agent spécial nommé par la conférence et payé par tous les états. Cet agent, auquel on donnerait le titre de secrétaire-général des conférences, ferait les affaires de tous les offices et se chargerait de toutes les notifications. Le rôle de l'agent ne se bornerait pas là d'ailleurs. La nomenclature détaillée des bureaux de tous les pays est le principal élément des tarifs internationaux. Elle constitue un document volumineux, difficile à établir et à maintenir toujours exact. Qui empêcherait que l'agent se chargeât seul de le dresser et de le fournir à tous les intéressés? Et en matière de statistique quels services ne pourrait-il pas rendre! La statistique est le flambeau qui éclaire les questions et qui signale les progrès faits et à faire. Si chacun l'établit de son côté, on tirera difficilement parti de renseignemens exprimés sous des formes très diverses. L'agent adopterait une formule, ferait les démarches nécessaires pour qu'elle fût remplie par chaque office, et publierait les tableaux généraux qui en résulteraient.

La note suisse ne donnait point à l'agent une existence tout à fait indépendante. Elle admettait une administration directrice, à qui les demandes de modifications au règlement seraient adressées, qui demeurerait également chargée, quand l'assentiment unanime des contractans aurait été obtenu, de promulguer les changemens adoptés. L'agent spécial devait être placé sous les ordres de l'administration directrice et fonctionner auprès d'elle pour l'étude de toutes les questions d'intérêt commun. Il assisterait aux conférences avec voix consultative.

La commission proposée par la France d'une part, — le secrétaire-général proposé d'un autre côté par la Suisse, — étaient deux organes différens qui ne se remplaçaient pas l'un l'autre, mais qui pouvaient fonctionner d'une façon connexe et dont le jeu pouvait être solidaire. Aussi la conférence les comprit dans une délibération commune malgré la résistance des intéressés, qui tenaient à assurer à chacun des deux sujets une discussion particulière. C'était surtout sur le rôle de l'agent spécial qu'il importait de s'entendre. Les délégués de la Belgique demandèrent pour cet agent une position plus indépendante que celle qui résultait du projet. Ils avaient un exemple à proposer. Sous le titre « d'agent général des chemins

de fer rhénans, de l'état belge et de la compagnie française du nord, » un agent résidant à Cologne fournit à chacun de ces trois offices les renseignemens dont il a besoin, s'occupe des affaires communes à leur réseau; en cas de désaccord, il donne son avis sans prendre par lui-même aucune décision. Tel devait être, dans l'opinion des délégués belges, le nouvel agent télégraphique. Cet agent ne devait pas suivre l'administration directrice, destinée à changer tous les trois ans; on lui laisserait une résidence fixe; les Belges estimaient en effet que, si l'on obligeait l'agent à se transporter de capitale en capitale, on ne trouverait point pour remplir cette fonction un homme qui joignît à un mérite reconnu l'expérience du service et des affaires.

On voit comment la question se posait. Trois organes en résumé coexistaient dans la discussion : la commission proposée par la France, l'agent demandé par la Suisse, l'office directeur, toujours implicitement admis d'après les vieilles habitudes. En somme, les idées flottaient, et l'on n'arrivait pas à une formule qui satisfît tous les intérêts. Le délégué des Pays-Bas vint alors apporter dans la discussion des élémens nouveaux qui préparèrent une solution.

L'office directeur ne serait plus celui de l'état où aurait eu lieu la dernière conférence, on le désignerait par une décision spéciale; on pourrait donc, à chaque réunion, changer l'office en fonction ou le maintenir dans sa charge. La direction du service échappait dès lors à cette mobilité qui répugnait à beaucoup d'esprits. La proposition hollandaise effaçait également le rôle du secrétaire-général, qui avait donné lieu à de nombreuses critiques; à un agent nommé par la conférence, elle substituait un organe impersonnel, un « bureau international » qui serait formé par l'office directeur. Le délégué néerlandais conservait en somme ce qu'il y avait d'essentiel dans les projets qu'on avait mis en avant; il en effaçait seulement ce qui avait paru trop arrêté et trop aigu. Ces idées éclectiques rallièrent tout le monde, et la conférence institua en conséquence, pour la conduite des intérêts communs, un régime dont les traits principaux sont : un office directeur, — un système de commissions facultatives pour résoudre les difficultés imprévues, — enfin un bureau international permanent.

La conférence avait à désigner l'office directeur, et, quand on passa au vote, l'unanimité des suffrages se porta sur l'administration suisse. Berne devint ainsi la métropole télégraphique de l'Europe, et c'est là sans doute un rôle qu'elle continuera longtemps à remplir. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que le centre choisi par la conférence présentait les plus heureuses conditions. A toutes les raisons politiques qui s'offrent d'elles-mêmes, venaient

se joindre les longs et anciens services rendus à la télégraphie par l'administration helvétique, qui s'était de tout temps signalée par une entente admirable des questions pratiques. Quant aux commissions intermittentes, le régime en fut établi dans les termes qu'avait posés l'amendement français.

Il fallait assurer le budget du bureau international. La conférence arrêta la répartition des dépenses entre les différentes puissances. A cet égard, les états furent partagés en six classes, en tenant compte du chiffre de la population, de l'étendue des lignes et du nombre des bureaux. La première classe comprit l'Allemagne du nord, l'Austro-Hongrie, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Russie, la Turquie; la seconde, l'Espagne seule; la troisième, la Bavière, la Belgique, les Pays-Bas, la Roumanie, la Suède; dans la quatrième, on plaça la Norvége, la Perse, la Suisse, le Wurtemberg; dans la cinquième, le grand-duché de Bade, le Danemark, la Grèce, le Portugal, la Serbie; dans la sixième enfin, le Luxembourg et l'état pontifical (non représenté à la conférence).

Si succinctes que soient les indications qui précèdent, on voit comment se formulait le gouvernement donné par la conférence de Vienne à la fédération télégraphique. L'office directeur, les commissions intermittentes, le bureau international, formaient trois rouages, dont le dernier surtout était une création originale. C'était une véritable innovation que ce pouvoir exécutif qu'on chargeait d'entretenir d'une façon continue l'harmonie et l'accord de tous les associés.

Avant d'en finir avec la conférence de 1868, nous dirons encore quelques mots d'une question qui offre un intérêt particulier, parce qu'en raison des incidens qui ont surgi depuis, elle a été la première matière où a dû s'exercer l'action du syndicat européen. Nous voulons parler des questions de concurrence qui se présentent lorsqu'un même courant de correspondances peut se diviser entre plusieurs voies. Les délégués cherchèrent à concilier dans ce cas les prétentions de tous les intéressés.

Un incident mit ce problème à l'ordre du jour. On s'occupait de déterminer le nombre de mots assignés à la dépêche simple. La plupart des délégués le fixaient à vingt suivant un usage déjà ancien. L'Italie demandait quinze mots; elle alléguait des études statistiques d'où il résultait que la dépêche de quinze mots entre pour 63 pour 100 dans le mouvement des correspondances; mais cet argument ne frappa que faiblement les esprits, préoccupés surtout de l'inconvénient qu'il y aurait à modifier une règle généralement admise. Cependant l'on vint demander au nom de la pratique une autre dérogation à cet usage : les compagnies sous-marines qui,

depuis peu de temps, faisaient le service de l'Amérique et des Indes avaient cru devoir abaisser à dix mots le minimum de la dépêche. Ne convenait-il pas de tenir compte de cet état de choses? Si l'on n'allait pas jusqu'à admettre en Europe la dépêche de dix mots, ne pouvait-on, par une sorte de transaction, la concéder aux compagnies sous-marines? Ce dernier avis fut émis par les délégués de la Belgique. Le compromis qu'ils proposaient était le suivant : rien ne serait changé sur le parcours des lignes d'Europe; mais les offices extra-européens pourraient faire admettre pour leur propre parcours la dépêche de dix mots avec taxe réduite en conséquence. Suivant les auteurs de cet amendement, c'était là une condition tout à fait nécessaire à l'exploitation des lignes sous-marines; c'était le seul moyen qu'eussent les compagnies pour réduire à des proportions raisonnables un tarif nécessairement fort élevé; c'était aussi pour elles une arme contre une spéculation qui s'organisait à leur préjudice : des agences se formaient pour recueillir les courtes dépêches, les grouper en télégrammes de vingt mots et les expédier sous cette forme, faisant ainsi concurrence aux compagnies elles-mêmes. A côté de l'amendement belge venait se placer une motion qui faisait de la dépêche de dix mots la base même du système européen. Ce dernier projet était soutenu par les représentans de l'Allemagne du nord et de la Russie. Bientôt le courant de la discussion amena ces deux délégués à faire connaître le véritable motif qui leur suggérait cette opinion. Les gouvernemens de l'Allemagne du nord et de la Russie avaient accordé à une compagnie privée la concession d'une ligne terrestre entre l'Angleterre et les Indes; un des articles du traité de concession autorisait la compagnie à fixer la dépêche simple à dix mots, et lui assurait ainsi les avantages qui résultent d'une taxe réduite. Si maintenant la conférence venait à proscrire cette sorte de dépêches, la nouvelle société se trouvait dans une position tout à fait irrégulière et en dehors du droit européen.

Les membres de la conférence manifestèrent quelque étonnement en apprenant l'existence d'une compagnie fondée dans des conditions si anormales avec l'appui des gouvernemens russe et allemand. Que devenait donc l'engagement que les divers états avaient pris à Paris d'assujettir aux règles du traité les compagnies à qui des concessions seraient faites? Le délégué de l'Allemagne du nord était réduit à se défendre; il objectait que la ligne incriminée reliait deux pays qui, à l'époque de la concession, n'avaient point encore adhéré au traité de Paris. C'était une faible défense, et d'ailleurs depuis les choses avaient bien changé. On pressait donc l'envoyé allemand, qui se réfugiait alors sur un autre terrain. — On

s'est engagé seulement, disait-il, à imposer « autant que possible » les règles de la convention aux compagnies concessionnaires. Les états n'ont ainsi d'autre obligation que de faire « tous leurs efforts » pour obtenir ce résultat. L'Allemagne et la Russie n'ont « rien négligé » pour faire accepter à la compagnie la dépêche de vingt mots; on n'a cédé que devant sa volonté bien accusée de renoncer à la concession plutôt qu'au minimum qu'elle demandait. Il n'était pas difficile de montrer comment de pareils principes compromettaient l'œuvre des traités précédens. Un état qui voudrait s'affranchir d'une obligation gênante n'aurait plus qu'à susciter sur son territoire une compagnie privée, qu'il laisserait en dehors de la règle après avoir lutté « autant que possible » pour l'y ramener. Voudrait-on par exemple échapper à la loi en vertu de laquelle tous les particuliers sont traités rigoureusement sur le même pied, vite on fonderait une société à l'ombre de laquelle on commettrait les iniquités projetées. Si incontestables que fussent ces raisonnemens, les représentans de l'Allemagne et de la Russie restèrent sur le terrain du fait accompli, d'où on ne put les déloger. La conférence adopta, de guerre lasse, l'amendement proposé par la Belgique; elle décida que les offices extra-européens pourraient admettre sur leurs lignes la dépêche de dix mots avec taxe réduite, cette dépêche étant d'ailleurs taxée pour le parcours d'Europe comme si elle avait vingt mots.

La découverte de cette société germano-moscovite, qui prenait le nom d'*Indo-European*, appelait l'attention de la conférence sur des questions nouvelles et délicates. Suivant quelles règles devait se faire la concurrence entre états? Chacun gardait-il toute liberté pour ouvrir de nouvelles voies et en fixer la taxe de façon à détourner certains transits à son profit? Il semblait naturel de laisser toute latitude à cet égard. Les exemples ne manquaient point en faveur du principe de liberté. On citait notamment l'établissement prochain d'un câble direct entre l'Angleterre et la Norvège. Jusque-là les dépêches britanniques, pour gagner la grande péninsule scandinave, devaient passer par le Danemark et l'Allemagne du nord. La ligne anglo-norvégienne serait-elle tenue d'adopter les prix qui résultaient du tracé ancien? Si le câble nouveau adoptait un tarif inférieur, l'ancienne voie ne pourrait-elle pas abaisser le sien? Ici l'on convenait généralement que les créateurs de la nouvelle voie, seule voie vraiment naturelle, devaient rester maîtres d'agir à leur guise, et qu'il en était de même de ceux au détriment desquels une concurrence venait à se produire; mais d'autres cas étaient cités où le droit était moins clair. On tomba d'accord que les états ne pouvaient pas se faire entre eux de concurrence hostile, comme ces

compagnies industrielles qui cherchent à tuer leurs rivales pour relever ensuite leurs prix. On écrivit dans le traité que « les réductions devraient avoir pour but et pour effet, non point de créer une concurrence de tarifs entre les voies existantes, mais bien d'ouvrir au public, à taxes égales, autant de voies que possible. »

C'était une matière assez subtile que ce principe d'égalité des taxes. Juste en lui-même, il demandait à être appliqué avec discernement et sans trop grande extension. Il n'y avait pas d'embarras pour les petites distances; mais, sur les grandes lignes, comment maintenir et assurer l'équilibre entre un grand nombre de voies souvent très différentes l'une de l'autre? Où s'arrêter d'ailleurs dans un moment où le réseau télégraphique atteignait les deux hémisphères? La conférence crut sans doute indiquer le maximum d'espace auquel son principe pouvait s'appliquer en inscrivant sur ses tableaux, d'après la règle qu'elle posait, la taxe des dépêches entre Londres et Kurrachée (frontière indienne). Huit voies furent ainsi placées côte à côte, et par une habile pondération on leur assigna à toutes pour la dépêche simple la même taxe de 61 fr. 50. Parmi ces voies se trouvait celle que suivait la compagnie *Indo-European*, dont l'existence avait été révélée à la conférence dans les circonstances que nous avons dites. C'était un édifice fragile que ce tarif multiple établi entre Londres et Kurrachée, si fragile qu'au dernier moment les longs efforts qu'on avait faits pour y arriver faillirent échouer par la résistance de l'Autriche, mécontente de la part qui lui était assignée. On arrangea l'affaire; mais de nouvelles difficultés devaient bientôt troubler cet équilibre instable.

En se donnant la tâche malaisée d'égaliser les tarifs par les différentes voies naturelles, la conférence devait songer à affermir, à augmenter au besoin les pouvoirs dont elle disposait pour agir sur les compagnies privées. Jusque-là en effet, le régime des adhésions au traité était resté un peu vague et indécis. Cette fois on spécifia nettement les conditions que les compagnies, comme les administrations d'état, devraient remplir pour participer aux avantages stipulés par la convention. Il y aurait sans doute des réfractaires; certaines compagnies, certains états même, refuseraient de se prêter à une réduction suffisante, et resteraient ainsi en dehors de la convention. S'abstiendrait-on de tout rapport avec eux? les tiendrait-on comme hors la loi? C'était là un programme bien difficile à réaliser. En fait, on avait été amené à entretenir des relations avec des offices dont le tarif restait manifestement trop élevé. Ne valait-il pas mieux déterminer un traitement, un *modus vivendi*, qu'on leur appliquerait? On décida en conséquence que dans les rapports avec cette catégorie d'offices les dispositions réglementaires de la

convention seraient appliquées au moins pour la partie du parcours située sur le territoire des états contractans; quant à la taxe afférente à ce parcours, elle serait un multiple de celle qu'indiquait le tarif syndical. Chacun pourrait ainsi, sans grande complication, choisir un taux proportionné aux prétentions maintenues par les non-adhérens : en regard d'une taxe excessive, l'Europe doublerait, triplerait, quadruplerait la sienne.

Nous venons de montrer comment le syndicat des administrations européennes avait été amené par le cours des événemens à déterminer, au moins d'une façon générale, la conduite qu'il tiendrait envers les compagnies qui ne se rangeraient pas sous son drapeau. Il ne refusait pas de s'entendre avec elles; il se donnait seulement des armes pour contenir leurs exigences dans de justes limites. Aussi bien les préoccupations qui se produisaient à cet égard répondaient au véritable état des choses. Peu à peu l'importance des compagnies avait grandi, et les états se trouvaient en présence de circonstances nouvelles.

VII.

Les travaux de la conférence de Vienne étaient terminés au mois de juillet de l'année 1868; mais la convention révisée entra seulement en vigueur au 1er janvier de l'année suivante. L'association télégraphique, bien qu'elle dispose d'un puissant moyen d'abréger le temps, a pris ainsi la sage habitude de ne pas rendre immédiatement exécutoires les dispositions qu'elle adopte. En toute affaire, il faut un certain temps pour préparer l'application d'une mesure nouvelle. C'est donc à partir du 1er janvier 1869 qu'entre en fonction ce bureau international qui est désormais comme le pouvoir exécutif de l'association télégraphique.

Depuis vingt-cinq ans, la télégraphie avait pris une extension considérable; elle s'était répandue dans les contrées les plus lointaines. En Europe, la pratique du télégraphe, entrée profondément dans les mœurs, avait renouvelé les habitudes du commerce et de la navigation; des combinaisons inusitées avaient surgi dans le monde des affaires, basées sur un système d'informations incessamment recueillies dans toutes les parties du monde. Des appareils ingénieux raffinaient d'ailleurs l'emploi de ce nouveau moyen de correspondance; non-seulement on imprimait les dépêches en beaux caractères, mais on transmettait l'écriture même, on reproduisait à distance les dessins, les formes les plus capricieuses. Des conducteurs sous-marins couraient au fond des océans. Les bâtimens en mer avaient été mis en mesure de correspondre avec les côtes.

Il y avait là tout un développement dont les élémens étaient encore nouveaux, et ne demandait qu'à se continuer de lui-même. Sans sortir des voies maintenant tracées, en se bornant à suivre l'impulsion des dernières années, il y avait d'immenses progrès à réaliser. Il suffisait donc au nouveau pouvoir exécutif de faciliter un travail qui devait se faire en quelque sorte spontanément. Il n'avait pas d'impulsion puissante à donner, il n'avait qu'à écarter délicatement les obstacles que chacun pouvait rencontrer sur sa route.

Le bureau international a entrepris cette œuvre avec la simplicité et le naturel qui distinguent l'esprit helvétique. L'association télégraphique peut reconnaître dès maintenant qu'elle ne pouvait mieux faire que de confier à la Suisse la conduite de ses intérêts. Aux termes de la convention, le bureau international doit fournir annuellement un compte de gestion; il a publié en conséquence, à la date du 12 novembre 1871, le résumé de ses travaux. Ce document fait ressortir les services modestes, mais incontestables, qu'il rendus. Son action s'est manifestée dans une série de détails qui ne sont pas susceptibles d'un exposé brillant, mais qui n'en ont pas moins une sérieuse importance. Consulté de plus en plus par les différens offices sur l'interprétation des articles de la convention, il a répondu aux questions ainsi posées, tantôt après avoir pris l'avis des divers intéressés, tantôt en opinant de son propre chef; ses réponses ont toujours témoigné d'un intelligent désir d'aplanir les difficultés.

C'est encore une obligation imposée au bureau international que de publier en français un journal télégraphique. Le premier numéro de ce journal a paru le 25 novembre 1869, et la publication se continue par cahiers mensuels. On conçoit ce que peut être un pareil document. Il s'agit de porter à la connaissance des offices télégraphiques tous les détails techniques ou administratifs qui peuvent les intéresser. Le journal de Berne remplit ce programme avec un soin scrupuleux. La statistique en fait le fond. Une question a-t-elle été proposée et traitée par un grand nombre d'offices, le journal enregistre à la suite l'une de l'autre toutes les solutions qui lui sont envoyées, sans intervenir, sans élaguer ce qui est inutile, sans signaler ce qu'il importe de mettre en relief.

Tout en bornant son rôle, le bureau international a su le rendre efficace. S'il eût voulu se donner plus d'influence, s'il eût pris des allures de puissance directrice, il eût sans doute éveillé des susceptibilités et compromis son existence, au grand détriment de l'entente générale. La simplicité de son attitude a servi au contraire la cause de l'union européenne. Cette modestie se traduit par l'exiguïté même de son personnel et la modicité de ses dépenses. Avec

le directeur des télégraphes suisses, qui en est le chef, le bureau ne comprend qu'un secrétaire, un commis et un copiste. Ses dépenses se sont élevées en 1869 à 28,985 fr., en 1870 à 22,506 fr., et en 1871 à 32,085 francs. Les chiffres de 1872 ne seront pas supérieurs. Tel est l'humble budget à l'aide duquel s'obtient un résultat hors de proportion avec de pareils chiffres.

A ces rapides indications se borne tout ce que nous avons à dire du bureau international. En raison même de la sagesse de son attitude, il n'a point d'histoire. Pendant les trois années qui s'écoulent du commencement de 1869 à la fin de 1871, nous ne voyons qu'un épisode qui doive être mentionné : c'est celui qui se rapporte au conflit d'intérêts né entre divers états et compagnies privées au sujet du tarif des dépêches pour l'Inde et pour l'extrême Orient. Pendant plusieurs mois, le bureau international, mis en présence de prétentions rivales, s'efforça de concilier les intérêts divergens. Comme il n'y arrivait point et que des compagnies puissantes continuaient à imposer leur volonté, l'office austro-hongrois provoqua la réunion d'une commission spéciale, suivant les termes de la convention de Vienne. Cette commission se réunit à Berne au mois de septembre 1871; mais avant de nous attacher à cet épisode il convient d'étudier ces élémens, ces personnages nouveaux qui entrent en scène, et qui rendent nécessaire la réunion de Berne.

Jusqu'ici notre attention ne s'est guère portée que sur les administrations officielles des différens pays. C'est que dans tous les états de l'Europe, l'Angleterre exceptée, l'établissement du réseau des télégraphes a été l'objet d'un monopole. Les gouvernemens seuls ont établi les lignes et les exploitent; entre eux seuls, des accords sont intervenus pour fixer les règles de cette exploitation. Çà et là nous aurions bien pu signaler quelques efforts dus à l'initiative privée; mais, jusqu'à la période qui s'étend des années 1865 à 1870, ces travaux isolés restent effacés par l'action commune des gouvernemens. L'état des choses se modifie à l'époque que nous venons d'indiquer. De grandes compagnies formées pour l'exploitation de lignes sous-marines obtiennent d'éclatans succès, joignent l'Europe à l'Amérique, aux Indes, à l'Australie, au Japon. Les compagnies qui ont établi ces voies nouvelles ont acquis par là une importance considérable, et se présentent dès lors comme des puissances avec lesquelles les gouvernemens ont à traiter. Comme d'ailleurs elles ont grandi à l'écart, qu'elles n'ont subi que dans une faible mesure l'action de l'union européenne, elles apportent des élémens, des principes nouveaux dont le syndicat télégraphique se montre quelque peu étonné, mais dont il faut qu'il tienne compte.

Les compagnies ont établi leurs règles d'exploitation en ne se

préoccupant que de leur strict intérêt et du milieu spécial qu'elles desservent; elles ont créé sur beaucoup de points des précédens qui sont incompatibles avec les principes établis par les gouvernemens de l'Europe. Ainsi, par exemple, nos relations avec l'Amérique sont entravées par les règles que suit la compagnie transatlantique. Elle a non-seulement abaissé le minimum de la dépêche à dix mots, mais au-delà de ce minimum elle taxe isolément chaque mot supplémentaire. Voilà donc les bureaux obligés, pour un même télégramme, de décompter d'une façon la taxe européenne, et d'une autre manière la taxe du câble. D'autres divergences se produisent de même entre les règles admises sur les deux sections du parcours. Ainsi tend à se rétablir l'état de désordre qui régnait en Europe avant le traité de Paris. Si l'on n'y prend garde, la taxation des dépêches va de nouveau se hérisser de difficultés et le service se trouver quelquefois paralysé par des dispositions contradictoires. Quel remède apporter à cet état de choses? Sur quel pied traitera-t-on avec ces puissances nouvelles? car on ne peut faire autrement que de s'entendre avec des compagnies qui disposent de grands capitaux, qui viennent d'établir des communications de première importance, et qui ont appelé sur elles l'intérêt, — nous pouvons même dire l'admiration, — du public. Cette préoccupation se trouvait exprimée déjà dans les délibérations de la conférence de Vienne.

Quelles étaient d'ailleurs ces compagnies sous-marines? Voici d'abord celle à qui appartiennent les câbles joignant l'Angleterre au continent européen, à Dieppe, à Boulogne, à Calais, à Ostende. C'est l'héritière des anciennes entreprises fondées par les Brett et les Carmichael. Elle a subi bien des transformations depuis le jour où un homme audacieux jetait à travers la Manche un petit fil de cuivre recouvert de gutta-percha. Formée des débris d'une série d'entreprises plus ou moins heureusement conduites, elle constitue maintenant une puissante société (*Submarine telegraph Company between Great-Britain and the continent of Europe*) qui dispose de presque tout le transit anglais. Nous ne parlons pas de l'entreprise qui joint l'Angleterre à l'Irlande ni de la *compagnie Reuter*, qui joint l'Angleterre à Emden (Prusse).

Quant aux trois câbles qui unissent maintenant l'Europe à l'Amérique, ils appartiennent à deux sociétés presque fusionnées en une seule; mais on sait combien de capitaux ont été engloutis et combien de compagnies se sont accumulées les unes sur les autres avant d'obtenir ce résultat. On a fait souvent, et dans les pages mêmes de la *Revue*, le récit des tentatives répétées qui ont abouti enfin à une triple jonction transatlantique. La *Compagnie du télé-*

graphe anglo-américain, qui réussit enfin dans les années 1865 et 1866 à poser les deux premiers câbles, était le résidu de plus de dix entreprises successivement avortées. La nouvelle compagnie qui en 1869 plaça un troisième conducteur entre Brest et Boston chercha naturellement à s'entendre avec l'anglo-américaine, et, sans qu'il y ait entre elles une fusion complète, leurs tarifs et les règles de leur exploitation sont établis d'après une entente commune : les bénéfices sont répartis entre le câble français et les deux câbles anglais dans une proportion favorable au premier; il reçoit 36 pour 100 sur le produit total de l'exploitation, les deux autres recevant ensemble 64 pour 100, soit 32 pour 100 pour chacun d'eux.

Après l'union de l'Europe et de l'Amérique, l'œuvre principale de la télégraphie sous-marine est l'établissement d'une communication avec les Indes anglaises; la péninsule indienne elle-même devient en effet comme une tête de ligne pour un réseau qui embrasse l'Océanie et l'extrême Orient, et qui viendra bientôt, par l'Océan-Pacifique, prendre les Amériques à revers. Ici encore le projet de jonction a fait comme le phénix, il est sorti de ses cendres. Dès l'année 1856, de hardis pionniers avaient offert au gouvernement anglais d'atteindre Bombay et Calcutta en passant par Suez, la Mer-Rouge et l'Océan indien. Les câbles qu'ils posèrent n'eurent qu'une existence éphémère, et, pour un temps, on renonça au tracé par la Mer-Rouge; cette mer, disait-on, tant à cause de la haute température de ses eaux que de la nature rocailleuse du fond, était impropre à la conservation des câbles. On songea donc à gagner la péninsule indienne en suivant autant que possible la voie de terre. En 1862, une première communication fut établie d'après cette donnée : comme le réseau européen atteignait Constantinople, la ligne traversa les provinces turques de l'Asie et le territoire persan pour gagner les bords du Golfe-Persique; de là jusqu'à la côte septentrionale de l'Hindoustan, on employa une série de câbles côtiers à cause du peu de sécurité qu'offraient sur terre les peuples barbares de cette contrée. — Cette première voie terrestre ouverte à la correspondance anglo-indienne fut doublée bientôt par une ligne qui, partant du Golfe-Persique, se dirigeait sur Tiflis et le Caucase pour gagner de là les lignes russes et Moscou. — Les négocians anglais, aux abords des années 1865 et 1866, avaient ainsi pour correspondre avec les Indes deux grandes voies distinctes, la voie turque passant par Constantinople, puis celle que nous pouvons appeler russo-persane. Ils trouvèrent bientôt que ces deux voies, nominales plutôt que réelles, ne répondaient point à leurs besoins. Confiées à des nations qui n'ont point d'aptitude pour la

télégraphie, les dépêches restaient en chemin ou mettaient des semaines entières, voire des mois, à parvenir à destination, défigurées et inintelligibles. C'était d'ailleurs le moment où venait de se produire le grand succès de la pose des câbles transatlantiques. La télégraphie sous-marine, délaissée et repoussée encore la veille, éprouvait un retour de faveur, et les capitaux enhardis venaient se mettre à son service. En présence de cet état de choses, les Anglais résolurent d'établir, entre la métropole et toutes les stations qu'elle possède sur la surface des deux hémisphères, un réseau sous-marin entièrement indépendant des territoires étrangers.

Tout d'abord, — ce fut naturellement le premier objectif, — plusieurs sociétés concertèrent leurs efforts pour assurer la correspondance de la métropole avec sa grande colonie. Nous en trouvons trois principales : la *British Indian submarine telegraph Company*, l'*Anglo-Méditerranean telegraph Company*, et enfin la *Falmouth's Gibraltar and Malta telegraph Company*. La compagnie anglo-méditerranéenne, fondée en 1868, tient le milieu du tracé général, c'est-à-dire l'orient de la Méditerranée. Entre Malte et Alexandrie, elle a succédé à d'autres compagnies dont les câbles joignaient autrefois Malte, Tripoli, Benghazi et la côte égyptienne. Elle obtint ensuite du gouvernement italien le droit d'établir, depuis la frontière française jusqu'à la pointe de Sicile, une ligne terrestre lui appartenant en propre et consacrée exclusivement à la communication avec les Indes; mais elle a depuis lors renoncé à cette combinaison, et en 1871 elle a reçu, en échange de ce privilége, celui de poser un câble direct entre Brindes et Alexandrie. — La *Falmouth's Gibraltar and Malta Company* est de création plus récente. Ne servant guère qu'à doubler des communications qui existent déjà par voie terrestre, elle est l'expression la plus saillante du grand projet anglais, qui consiste à établir un réseau sous-marin tout à fait indépendant des lignes continentales. Par un premier câble, elle joint directement Falmouth à Lisbonne; de là elle atteint Gibraltar, puis Malte, où elle se raccorde avec la ligne anglo-méditerranéenne. Confiante en ses forces, elle a rompu avec l'ancien procédé, qui consistait à solliciter des gouvernemens des monopoles et des subventions; non-seulement elle n'a demandé au Portugal qu'un simple droit d'atterrissement sans privilége, mais elle s'est engagée à lui payer encore 1 pour 100 sur les bénéfices nets de l'exploitation. — Quant à la compagnie *British Indian*, elle est l'héritière des anciennes sociétés qui avaient adopté le tracé de l'Océan indien. Fondée au capital de 50 millions de francs, elle a deux câbles, l'un de Suez à Aden, l'autre d'Aden à Bombay, dont l'exploitation a commencé au mois de mars 1870. — Ces trois compagnies, séparées et

distinctes au moment où nous les introduisons dans notre récit, ont depuis lors confondu leurs intérêts. Elles ne forment plus qu'une seule grande ligne qui, par un tracé entièrement sous-marin, relie l'Angleterre à Bombay.

La péninsule indienne sert d'origine à tout un réseau qui couvre l'extrême Orient. Au-delà de l'Inde, on trouve : la *British Indian extension Company*, qui a deux câbles, l'un de Madras à l'île de Pénang, l'autre de Pénang à Singapour, extrémité de la pointe de Malacca; — la *British Australian Company*, qui joint Singapour à l'île de Sumatra et à Java, puis Java à Port-Darwin, pointe nord de l'Australie du sud; ses câbles ont été placés dans les premiers mois de l'année 1872; — la *China submarine Company*, qui a ouvert au mois de juin 1871 la ligne de Singapour à Hong-kong, passant par Saïgon, et qui joint par conséquent la Cochinchine française à la métropole; — enfin la *Great northern China and Japan extension Company*, qui, dans cette même année 1871, a joint Hong-kong à Shang-haï, ainsi que Shang-haï au Japon.

Tous les rameaux dont il vient d'être parlé en dernier lieu sont, comme on le voit, greffés sur un tronc unique, qui est la grande ligne anglaise de Falmouth à Bombay. Ce tronc principal a pour trait caractéristique de traverser le bassin de la Méditerranée; il dessert ces rivages où s'est de tout temps développée l'activité humaine, et qui forment comme la région classique de l'humanité. Aussi la Méditerranée a-t-elle été de bonne heure le théâtre de nombreuses entreprises de télégraphie sous-marine, et nous aurions une interminable liste à dresser si nous voulions mentionner toutes les sociétés qui y ont installé des câbles pour un temps plus ou moins long. C'est ainsi que des tentatives répétées ont été faites pour joindre la France à l'Algérie, tantôt directement, tantôt par l'Espagne ou les Baléares, tantôt par la Corse et la Sardaigne, tantôt enfin par l'Italie et la Sicile. Nous trouverions parmi les compagnies qui n'ont qu'une importance de second ordre, mais qui cependant subsistent depuis longtemps et donnent des dividendes à leurs actionnaires, la *Mediterranean extension Company*, qui joint la Sicile à Malte et qui a également un câble d'Otrante à Corfou. Tout en nous bornant à un exposé aussi rapide que possible, nous devons nommer la *Marseille, Algier's and Malta Company*, qui a un caractère plus spécialement français que les autres. Elle a posé un câble direct de Marseille à Bône et un autre de Bône à Malte; comme on lui a concédé l'usage d'un fil qui, traversant la France, joint sans aucun intermédiaire Londres à Marseille, elle s'est trouvée en passe d'obtenir dans une certaine mesure le transit des Indes jusqu'à Malte. Cette situation a d'ailleurs amené un ré-

sultat facile à prévoir. La compagnie Marseille-Alger-Malte s'est entièrement liée avec le groupe Falmouth-Bombay; au lieu de se faire concurrence, les deux intérêts se sont confondus dans un traité commun.

Pendant que la ligne méditerranéenne s'établissait, une autre grande voie s'ouvrait dans le nord, non plus cette fois pour atteindre directement les Indes, mais pour gagner l'extrême Orient. A l'époque où les échecs multipliés des entreprises atlantiques avaient discrédité la télégraphie sous-marine, on s'était préoccupé de réunir les deux mondes par la Sibérie et l'Amérique russe; c'était un tracé qui, tout en présentant ses difficultés et ses dangers, paraissait cependant plus sûr que les trajets maritimes. Le réseau moscovite pénétra donc en Asie, et dès l'année 1866 il atteignit Nicolaïef, à l'embouchure du fleuve Amour, poussant en même temps sur Kiakhta un embranchement qui amorçait un service avec la Chine. De nouveaux intérêts vinrent se grouper autour de ce tracé, et un courant télégraphique s'établit à travers les états scandinaves et moscovites. La *Great northern telegraph Company*, ayant son siége à Copenhague, établit une première ligne qui joignait l'Angleterre au Danemark, puis venait atterrir à la rive baltique de la Russie et gagnait ensuite Moscou; une seconde ligne, doublant cette première, reliait l'Écosse à la Norvége, traversait la péninsule scandinave, franchissait la Baltique pour toucher Saint-Pétersbourg et gagner également Moscou. Bientôt une autre société vint greffer ses lignes sur ce grand tracé septentrional à l'extrémité orientale de la Sibérie. C'est la *Great northern China and Japan extension Company*, qui a également son siége à Copenhague, et que nous avons déjà rencontrée tout à l'heure; c'est elle qui, dans ces deux dernières années, a placé dans les mers du Japon des câbles qui joignent la côte sibérienne au sud de la Chine, et établissent de cette façon un circuit fermé entre les deux grands trajets du nord et du midi. Ainsi par une voie détournée une nouvelle concurrence naissait pour les lignes indiennes. Les dépêches adressées au Japon, celles même qu'on envoyait à Bombay, à Madras, à Calcutta, pouvaient aller chercher leur route à travers les neiges de la Sibérie.

Entre la voie méditerranéenne et le tracé scandinavo-sibérien est venue encore se placer une ligne instituée dans des conditions toutes spéciales et dont nous avons eu déjà l'occasion de parler. On sait qu'une compagnie dite *Indo-European* s'est formée, dès le mois d'avril 1868, sous la protection de l'Allemagne du nord et de la Russie, pour joindre l'Angleterre aux Indes par voie terrestre. Sa ligne, partant d'Emden, en Hanovre, où atterrit un câble anglais, traverse l'Allemagne en écharpe, gagne Varsovie, puis Odessa,

longe la côte septentrionale de la Mer-Noire, touche à Tiflis dans le Caucase et aboutit à la frontière persane. Là, elle se relie à une ligne établie sur les terres du shah et qui est exploitée par cet office d'un genre particulier que nous connaissons sous le nom « d'office indo-européen du gouvernement britannique; » ce n'est pas précisément le gouvernement lui-même, ce n'est pas non plus une compagnie purement privée, c'est quelque chose d'intermédiaire et d'hybride. En somme, l'*Indo-European* forme une cinquième jonction entre l'Angleterre et les Indes.

C'est ainsi que sont nées successivement les différentes compagnies qui doivent maintenant entrer en scène et qui viennent se placer en regard de l'association formée par les administrations d'état. L'énumération qui précède en a laissé de côté un grand nombre. Elle ne cite que les principales, dont les lignes représentent d'ailleurs un capital d'environ 500 millions de francs. Ce chiffre, quoique fort respectable, ne donne encore qu'une faible idée de tous les intérêts que ces entreprises mettent en jeu. Nous avions donc raison de dire qu'il y avait là une nouvelle puissance avec laquelle le syndicat européen devait compter. Quelques-unes de ces compagnies avaient adhéré à la convention de Vienne. Pour quelques autres, il y avait une sorte d'accession de fait plus ou moins définie. Celles à qui les gouvernemens avaient donné des concessions avaient dû être soumises aux dispositions conventionnelles; mais dans la plupart des cas cela n'avait été accompli qu'avec des réserves sur lesquelles planait une grande incertitude. Des conflits devaient nécessairement surgir entre ces offices et les états.

VIII.

Une difficulté de cette nature s'éleva pendant les années 1870 et 1871, et amena la réunion d'une commission spéciale à Berne. Quant à la cause du conflit, nous l'avons en quelque sorte vu naître lorsque tout à l'heure nous assistions à la formation successive des compagnies diverses. On se rappelle que la conférence de Vienne, après avoir proclamé l'égalité de taxe par les voies naturelles, avait tout de suite appliqué ce principe aux dépêches de l'Angleterre pour les Indes. L'équilibre laborieux qu'elle avait établi s'était trouvé de plus en plus compromis, à mesure que s'ouvraient des voies nouvelles. On avait à Vienne fixé à 61 fr. 50 le prix de la dépêche entre Londres et Kurrachée. La compagnie méditerranéenne et l'*Indo-European* se contentèrent d'abord de ce tarif; mais bientôt, le trouvant trop peu rémunérateur, elles voulurent élever leurs taxes. Saisi de

la question, le bureau international consulta les signataires de la convention de Vienne; ceux-ci se montrèrent pour la plupart disposés à admettre une révision du tarif indien, tout en déclarant qu'elle devait être faite par une conférence ou une commission spéciale. Pendant que l'entente se poursuivait à cet égard, la compagnie *Indo-European* brusqua le mouvement, et signifia qu'à partir du mois de janvier 1871 elle portait à 100 francs le prix de la dépêche entre Londres et Kurrachée. Aussitôt l'administration indienne et l'office britannique qui exploite le réseau persan profitent de la circonstance pour surélever le tarif de leurs lignes.

Le bureau international s'efforce de faire cesser ce désordre. Il rappelle les uns et les autres au respect des traités, et son action conciliatrice obtient d'abord quelque résultat. On accepte provisoirement les taxes arbitraires établies par l'*Indo-European* et les offices indiens, la voie turque restant de son côté soumise au tarif ancien; mais de nouvelles complications ne tardent pas à surgir. Le réseau télégraphique avait dépassé les Indes et s'étendait d'une part sur Java et l'Australie, d'autre part sur la Chine et le Japon. Comment devait-on taxer les dépêches transindiennes? Si, au prix déjà fort élevé de la dépêche entre Londres et Kurrachée, on ajoutait des sommes considérables pour les câbles placés dans les mers de l'extrême Orient, on courait le risque de décourager le public et de paralyser la correspondance. Un nouvel élément se présentait d'ailleurs dans le programme. La grande ligne sibérienne s'établissait et devait bientôt par ses prolongemens desservir le Japon et la Chine. D'après les avis qui étaient publiés, la correspondance anglo-chinoise allait trouver de ce côté une voie moins coûteuse que celle des Indes. Les compagnies qui desservaient la voie indienne voulaient donc abaisser leurs tarifs pour lutter contre la concurrence du nord; mais que devenait alors ce fragile équilibre que la conférence de Vienne avait eu tant de peine à établir entre les voies rivales? Ici encore le bureau international s'ingéniait à résoudre par lui-même la difficulté, et il y parvint tant que le réseau télégraphique ne dépassa pas beaucoup les Indes. Grâce à ses efforts, on fit porter les réductions de tarif sur la partie transindienne du réseau, et pour un temps le précieux tarif égalitaire demeura intact. Cet expédient ne fit gagner que quelques mois. Le réseau s'étendant toujours, les compagnies se montrèrent de plus en plus décidées à reprendre leur liberté et à fixer le prix de leurs dépêches de la façon qui leur paraissait la plus avantageuse. Le bureau international désespéra de les contenir; une commission spéciale fut convoquée à Berne au mois de septembre 1871 pour trancher la question du tarif des Indes et de la Chine. On ne pensa pas qu'on pût

attendre la conférence de Rome, qui devait cependant se réunir deux mois plus tard.

Les états qui envoyèrent leurs représentans à la commission spéciale de Berne sont les suivans : l'Allemagne du nord, l'Austro-Hongrie, la Bavière, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Roumanie, la Russie, la Serbie, la Turquie et le Wurtemberg. La Grande-Bretagne intervenait cette fois, non plus seulement pour le réseau indien, mais aussi pour les lignes métropolitaines. Depuis le mois de février 1870, le gouvernement anglais avait racheté aux compagnies leur droit d'exploitation, et la télégraphie était devenue un monopole d'état en Angleterre comme dans les autres pays d'Europe. C'est l'administration générale des postes britanniques qui avait été chargée provisoirement d'exploiter le réseau des télégraphes, et l'office anglais avait d'ailleurs adhéré régulièrement depuis le 8 juillet 1871 à la convention de Vienne.

Réunis le 25 septembre dans la grande salle du conseil du palais fédéral de Berne, les délégués se constituèrent en commission sous la présidence du représentant de l'Austro-Hongrie. Ils entendirent d'abord la lecture d'un rapport préparé par le bureau international pour rendre compte du procès qu'ils devaient trancher. Les diverses compagnies intéressées à la décision de l'assemblée avaient toutes envoyé des représentans à Berne. Les délégués des états se demandèrent quelle situation ils devaient leur faire; ils en vinrent naturellement à les admettre à titre consultatif et sans voix délibérative au sein de la commission. Il paraissait difficile en effet de régler les questions en litige sans que les compagnies eussent exposé tout au long leurs prétentions et leurs désirs. Ainsi prit séance dans la salle des délibérations un groupe d'agens qui représentaient les diverses compagnies.

Nous ne suivrons pas dans ses travaux l'assemblée de Berne. Elle n'est qu'un épisode, un intermède entre deux conférences. En deux mots, nous ferons connaître ses conclusions. Et d'abord elle commença par écarter le tarif de la Chine, estimant sans doute que pour de telles distances il fallait renoncer au principe d'égalité entre les voies diverses. En revanche, elle appliqua résolûment ce principe au tarif anglo-indien, et fixa uniformément à 100 fr. 50 c. par toutes les voies le tarif de la dépêche entre Londres et Kurrachée. La voie turque dut subir ce tarif comme toutes les autres. C'était là le but que poursuivaient les compagnies, et la solution qui intervenait ne laissait pas d'avoir un côté piquant. A la Turquie, qui ne demandait rien, on allouait une augmentation considérable de transit : de 17 fr. 50 c. sa part était portée à 36 fr. 50 c.; — mais, disait le délégué ottoman, nous n'avons que faire de ce

transit opime; laissez-nous notre part modeste qui assure à notre voie le bénéfice du bon marché. — Point, lui répondait-on, subissez le principe de l'égalité des taxes; on vous met sur le même pied que les autres, et vous n'aurez d'autre ressource que de faire un bon service pour attirer les dépêches sur vos lignes. En vain le représentant de la Turquie essaya d'échapper au nouveau tarif; il dut céder et se contenta de réserver la sanction de son gouvernement.

Tout en refusant d'établir le tarif des dépêches à destination de la Chine, la commission crut devoir, pour ces dépêches, fixer la portion de taxe qui est relative au trajet entre l'Europe et les Indes. Sur cette question en effet, l'*Indo-European*, la ligne méditerranéenne, la voie sibérienne elle-même, émettaient des idées inconciliables entre elles ou contraires à celles des états intéressés. On pouvait fixer ce transit sans déterminer la taxe totale. La commission, toujours armée de sa balance et de son principe d'égalité, ramena toutes les voies au taux uniforme (61 fr. 50 cent.) qui avait été arrêté à Vienne, puis elle se hâta de se séparer le 2 octobre 1871, laissant ses justiciables assez mécontens, et léguant à la prochaine conférence le soin de mieux régler leurs prétentions.

L'époque approchait en effet où les délégués des administrations devaient se réunir pour la révision trisannuelle du traité de Paris. En 1868, on avait désigné Florence pour le lieu de la réunion prochaine. Depuis lors l'Italie avait transporté sa capitale à Rome, et cette circonstance, jointe à tous les événemens qui ont troublé l'année 1871, amena quelque retard dans la convocation des délégués. L'Italie tenait naturellement à ce que la conférence eût lieu dans sa nouvelle capitale; mais il lui fallait attendre que le nouvel état de choses fût plus ou moins explicitement admis par tous les gouvernemens. La date du 1er mars 1871 avait d'abord été fixée, puis ce fut le mois de septembre; enfin une dernière lettre assigna à la conférence la date du 1er décembre.

IX.

C'est donc au 1er décembre 1871 que l'association des offices télégraphiques ouvrit sa troisième assemblée générale. Une première fois à Paris en 1865, une seconde fois à Vienne en 1868, elle avait tenu ses assises; elle les tint pour la troisième fois à Rome, dans le bâtiment même du Capitole. C'étaient toujours, à de très faibles changemens près, les mêmes états qui se faisaient représenter. Le gouvernement anglais avait envoyé un délégué spécial re-

présentant le *Post-Office*, auquel l'exploitation des lignes a été confiée; cette représentation restait distincte de celle de l'administration indienne, et il fut décidé que celle-ci aurait sa voix spéciale. La Grande-Bretagne disposa ainsi de deux voix dans la conférence; les Pays-Bas demandèrent également que les Indes néerlandaises eussent leur individualité distincte de celle de la métropole. On admit en principe cette division; on n'attribua cependant qu'une seule voix à la métropole et aux colonies : ce système de représentations multiples pour une même puissance conduisait à une pente dangereuse, et il était bon de couper court à cet abus. Le grand-duché de Luxembourg, qui avait eu un délégué spécial à Vienne, avait fait savoir cette fois qu'il ne se ferait pas représenter, mais il avait réservé pour son gouvernement le droit de ratifier les décisions de la conférence. Le shah de Perse avait encore, ainsi qu'il l'avait fait en 1868, confié ses intérêts à l'agent d'une autre puissance; il s'était fait représenter par le délégué de l'administration indienne. Le Japon enfin figurait à la conférence de Rome, mais sans voix délibérative; son envoyé demandait seulement à assister aux séances pour s'instruire et pour rapporter à Yeddo les résolutions télégraphiques de l'Europe. En somme, le nombre des voix attribuées aux différentes puissances fut de 20, comme il l'avait été à peu près dans les assemblées précédentes.

On sait ce que répondait Sieyès quand on l'interrogeait sur ce qu'il avait fait pendant la terreur. De même, si l'on nous demande ce qu'a fait la conférence de Rome, nous dirons que son principal mérite est d'avoir existé, c'est-à-dire d'avoir maintenu la tradition de ces assemblées périodiques dans lesquelles le syndicat télégraphique manifeste sa vie. Quant au travail effectif de la conférence, il se réduit à peu de chose, et nous n'aurons pas de peine à en parler brièvement. Signalons cependant tout de suite un des caractères brillans de la réunion. Les Italiens ont le génie de l'ornementation, et ils offrirent aux délégués quelques-unes de ces fêtes qu'ils savent si bien ordonner. Non-seulement ils leur ménagèrent des promenades à Naples et dans les environs, mais ils organisèrent pour eux une illumination variée du Forum, essayée pour la première fois, et qui offrait un spectacle vraiment féerique; des feux de Bengale éclairaient à la fois de nuances distinctes et charmantes le Colisée, l'arc de Constantin, celui de Titus, le temple de Vénus, la basilique de Constantin, la maison de Tibère, les colonnes de Castor et de Pollux, le temple d'Antonin et Faustine, celui de Saturne, l'arc de Septime-Sévère, toutes les ruines enfin qui font la gloire de Rome.

Aussi bien la conférence, en se bornant à un rôle effacé, se conformait peut-être à son insu à une sorte de nécessité de circon-

stance et à une certaine prudence politique. C'est un exemple unique que celui de ces offices administratifs qui ont pris l'habitude de se réunir pour régler directement leurs affaires; ils en sont venus à traiter leurs propres intérêts sans recourir à la diplomatie. On conçoit que l'union télégraphique, pour conserver la position qu'elle a conquise, doit se tenir strictement sur le terrain administratif; il lui faut éviter avant tout d'éveiller les susceptibilités de la diplomatie régulière. Dès le début, le délégué de la Belgique signalait à ses collègues cette particularité délicate. « Il attire l'attention sérieuse de l'assemblée, dit le procès-verbal, sur la situation toute spéciale faite aux administrations télégraphiques, qui, seules parmi les services publics, ont la faculté de traiter directement les questions internationales qui les intéressent le plus. Cette situation, il importe de ne point la compromettre; il faut donc éviter de sortir du domaine administratif pour se lancer, sous forme de vœux ou autrement, dans des délibérations qui, par leur nature politique, appartiennent à un autre ordre d'idées. »

C'était au sujet d'une proposition norvégienne que l'on faisait ainsi appel à la prudence de l'assemblée. La Norvége avait demandé qu'une disposition explicite du traité assurât aux câbles sous-marins la protection des gouvernemens et les neutralisât en cas de guerre, le Portugal insistait dans le même sens; mais la grande majorité des délégués pensa qu'il y aurait là une ingérence dans des matières d'un ordre essentiellement diplomatique. On convint donc d'abord que l'on s'abstiendrait de toute délibération et de toute mention sur ce sujet. Un incident toutefois modifia l'opinion des délégués sur la fin de la conférence. Le gouvernement des États-Unis avait depuis quelque temps déjà pris en main la cause de la protection des câbles. Dans le mois de janvier 1872, M. Cyrus Field, un des principaux promoteurs des entreprises de télégraphie sous-marine, débarquait à Rome, apportant à la conférence une lettre de Samuel Morse, le doyen, le patriarche de la télégraphie. Le vieux professeur conjurait la conférence de ne point se séparer avant d'avoir demandé à toutes les nations de considérer la télégraphie comme une chose sacrée en guerre comme en paix. Cette prière transatlantique eut son effet, et la conférence, sans en faire mention dans le traité, inscrivit du moins dans son procès-verbal un vœu pour appeler l'attention des gouvernemens sur les propositions de MM. Morse et Cyrus Field.

Pour ce qui est des travaux techniques de la conférence, nous pouvons les résumer en disant qu'elle a piétiné sur place ou tout au moins tourné en cercle. C'est ainsi qu'elle a achevé de détruire le système des dépêches « recommandées, » institué par la confé-

rence de Paris et à demi désorganisé déjà par celle de Vienne. Elle a repoussé d'ailleurs les innovations qui étaient proposées dans cet ordre d'idées, comme par exemple la dépêche « garantie. » On demandait que le public pût « assurer » un message en payant une certaine somme qui lui serait remboursée au décuple, ou même dans une proportion plus forte, si le télégramme venait à être perdu ou gravement altéré (1). Du moins, — mais ce n'était guère là qu'une question de forme, — les délégués introduisirent dans le traité cette mesure libérale qui consiste à affranchir le public des frais de poste surajoutés dans certains cas à la taxe télégraphique. On se rappelle qu'une déclaration spéciale avait été signée à Vienne à ce sujet, et qu'un très petit nombre de puissances était resté en dehors du concert commun : à Rome, l'accord fut général, et la mesure prit place parmi les articles du traité.

Pour peu qu'on ait suivi les indications que nous avons données tout à l'heure au sujet de la puissance naissante des compagnies sous-marines, on comprendra que là était la principale difficulté pour la conférence de Rome. Elle était appelée à régler la situation relative des états et des compagnies. Déjà la commission de Berne avait eu à s'occuper d'un incident provoqué par l'incertitude de cette situation. A Rome, il ne s'agissait plus seulement d'une question particulière, mais de la convention tout entière, qu'il fallait rendre acceptable par les compagnies.

En premier lieu, il fallut déterminer quels rapports auraient avec la conférence les agens que toutes les sociétés privées avaient envoyés à Rome. Quelques délégués déclaraient que l'assemblée devait conserver strictement son caractère gouvernemental, et que chaque compagnie pourrait faire défendre ses intérêts par l'agent officiel du pays auquel elle appartenait. D'autres pensaient qu'on ne pouvait se dispenser d'entendre directement les agens mêmes des compagnies, mais que, sans les introduire au sein de la conférence, on pourrait les faire venir dans les sous-commissions tenues en dehors des réunions générales. On proposait encore, toujours dans un esprit de conciliation, d'admettre, et cette fois dans la conférence même, un agent unique pour toutes les sociétés. Ici une objection se présentait : différens groupes de compagnies pouvaient

(1) Certaines compagnies américaines en agissent ainsi depuis plusieurs années : l'expéditeur peut assurer sa dépêche pour la somme qu'il juge convenable et paie une prime calculée en conséquence. Nous estimons toutefois que la conférence de Rome a fait preuve de sagesse en refusant d'entrer dans cette voie. Si la poste peut assurer des lettres ou paquets dont la perte matérielle est facile à constater, la télégraphie se trouve en face de conditions moins simples, d'où résulteraient sans doute de sérieux embarras.

avoir des intérêts distincts, contraires, inconciliables même; comment une seule personne pourrait-elle agir à la fois pour les uns et pour les autres? On en vint enfin à décider que les délégués de toutes les compagnies seraient appelés dans la conférence. On ne leur donnait bien entendu que voix consultative, et le président restait chargé de les inviter spécialement aux séances où il jugerait leur présence utile. Ainsi, dès la troisième réunion, les représentans des compagnies vinrent s'asseoir auprès de ceux des gouvernemens. Plusieurs agens représentaient collectivement le groupe des compagnies qui exploitent la grande voie méditerranéenne de l'Inde et ses prolongemens transindiens. La compagnie germano-moscovite, l'*Indo-European*, avait sa représentation spéciale. Il en était de même de l'antique *Submarine telegraph Company*, propriétaire des câbles qui joignent l'Angleterre au continent, et des compagnies transatlantiques réunies, à qui appartiennent les deux câbles anglais et le câble français. Un agent se présentait pour le groupe des deux sociétés *Great northern telegraph* et *Great northern China and Japan extension*. Enfin à la veille de la clôture de la conférence arriva des États-Unis M. Cyrus Field, représentant de la compagnie *New York's, New-Fondland and London telegraph*.

Les premiers rapports furent naturellement pleins de courtoisie. On se félicita de part et d'autre des relations qui s'établissaient entre les sociétés et les gouvernemens, et on exprima les plus heureuses espérances sur les résultats qui sortiraient de l'entente commune. De même que les états avaient de longue main préparé, par les soins du bureau international, la série des amendemens à la convention proposés par les différentes puissances, de même les compagnies apportaient le résumé des modifications qu'elles demandaient. Dès lors la révision du traité eut lieu en grande partie au point de vue des changemens projetés par les compagnies, et, il faut le dire, ils furent à peu près tous écartés.

Les compagnies cependant exposaient les nécessités propres de leur exploitation. Elles réclamaient notamment le droit de modifier leurs taxes, de les élever par exemple sans s'astreindre au consentement des états, sans subir les délais spécifiés par le traité. L'exploitation de ces câbles si coûteux et si capricieux, disaient-elles, exige des facilités spéciales. Sur les trois câbles anglo-américains, deux se sont trouvés rompus récemment; la compagnie transatlantique n'eût pu suffire au service, si elle n'avait pris immédiatement de son propre chef les mesures imposées par les circonstances : elle a tout de suite surélevé sa taxe et déclaré qu'elle n'accepterait plus de dépêche au-dessus de cinquante mots. Ainsi elle a modéré l'afflux des correspondances, de sorte qu'un seul câble a pu momen-

tanément transmettre tous les messages échangés entre l'Europe et l'Amérique. Qu'eût-elle fait, s'il eût fallu laisser sa taxe invariable et ne rien changer sans de longs délais? Autre difficulté : le commerce anglais, le commerce américain, imposent aux compagnies des langages de convention. Faudra-t-il traiter leurs messages comme dépêches secrètes et les soumettre ainsi à la double taxe fixée par le traité? On n'y peut songer, vu le prix déjà considérable des dépêches ordinaires. En revanche, la convention spécifie qu'une même dépêche, lorsqu'elle est adressée à plusieurs destinataires, ne paie qu'une seule fois la taxe, sauf un léger supplément pour chaque adresse. Les compagnies ont pris dans ce cas l'habitude lucrative de faire payer à chacun la taxe principale, et elles refusent de renoncer à ce bénéfice. Sur ces points divers, on pouvait encore à la rigueur s'entendre, la conférence montrant la meilleure volonté pour admettre tout ce qui n'était pas trop profondément contraire à sa réglementation. A Vienne déjà, elle avait permis aux compagnies d'adopter pour unité la dépêche de dix mots; à Rome, elle compléta cette mesure en admettant la gradation par mots au-dessus de dix. C'était une grande gêne, une grande complication pour les bureaux européens, puisqu'il leur fallait avoir un barême spécial pour les dépêches qui empruntaient les lignes des compagnies. On en passa pourtant par là; mais d'autres prétentions s'élevaient encore, par exemple en ce qui concerne le choix de la ligne. Lorsqu'une dépêche arrive à un point où deux voies différentes s'offrent pour la conduire à destination, le bureau de bifurcation doit pouvoir, dans certains cas, choisir la direction qui répond le mieux aux besoins du service; le traité donne en effet à cet égard les facilités nécessaires. Il se trouve que cette façon d'agir est généralement contraire aux intérêts des compagnies; on le comprendra dans le cas particulier que nous allons indiquer, et qui ne laisse pas de présenter une certaine importance. Les compagnies qui desservent le réseau transindien sont complétement liées d'intérêt avec celles qui exploitent la voie anglo-méditerranéenne; ce sont les mêmes actionnaires, les mêmes agens, il n'y a presque qu'une seule et même compagnie. Il est donc naturel que le réseau transindien donne toutes ses dépêches pour l'Europe à la ligne méditerranéenne; mais, entre les deux tronçons ainsi solidaires, il y a un intermédiaire : de Madras à Bombay, il faut emprunter les lignes de l'office indien. Celui-ci peut donc, si la voie que doivent suivre les dépêches ne lui est pas impérieusement indiquée, en retirer une partie à la ligne méditerranéenne et les confier à des compagnies rivales, comme par exemple l'*Indo-European*. Dans un tel état de choses, on conçoit que les compagnies veuillent laisser dans tous

les cas aux bureaux d'origine le soin de tracer expressément la route des dépêches jusqu'au bout de leur parcours. Si naturel que soit leur désir, fallait-il aller pour le satisfaire jusqu'à renoncer à une disposition utile au service? La conférence ne le pensa pas, et ce fut là un des premiers conflits graves qui s'élevèrent entre les champions des deux camps.

Nous ne suivrons pas d'ailleurs dans ses différentes phases cet antagonisme qui règne désormais entre les compagnies et les états. Nous l'avons spécifié par quelques traits particuliers, et il suffit de rappeler en termes généraux que c'est là maintenant le plus gros embarras que rencontre l'association télégraphique. En vain les délégués de Rome cherchèrent à l'atténuer en modifiant le régime des adhésions au traité, et ce n'est pas trop s'aventurer que de dire qu'ils manquèrent le but. On en jugera par la lettre qu'un groupe de compagnies unies remit à la conférence avant de se retirer. On y lit: « Les délégués des compagnies unies pour le service de l'Inde, de la Chine et de l'Australie regrettent d'avoir à vous faire part qu'ils jugent de leur devoir de ne pas faire acte d'adhésion plus intime que par le passé à la convention. Ils considèrent que le désir de l'uniformité, de la part des hautes puissances contractantes, l'a emporté sur le droit des entreprises privées, sans qu'il leur ait été accordé aucune compensation... Ils pensent que la tendance de plusieurs amendemens adoptés dans la révision actuelle a été d'apporter plus de restriction à la liberté des compagnies que n'avait fait la convention de Vienne, et que, lorsque des modifications ont été proposées, les vœux des compagnies ont été subordonnés à la protection d'intérêts opposés et à l'accroissement de la réglementation gouvernementale... Les compagnies se proposent donc de continuer à vivre comme précédemment sous la forme du *modus vivendi* qui a existé sous l'empire de la convention de Vienne. » La lettre se terminait par un appel à la protection du parlement britannique, qui soutiendrait sans doute ses nationaux non-seulement devant le *Post-Office* et l'administration indienne, mais encore vis-à-vis des autres états.

On voit que les délégués de Rome n'ont fait aucun progrès dans le sens d'une entente avec les compagnies. L'antagonisme que nous avons signalé subsiste comme par le passé. Continuera-t-il à s'accuser aussi nettement, ou en viendra-t-il à s'effacer? Les intérêts des états et ceux des compagnies réussiront-ils à se fondre ensemble ou restera-t-il entre eux une opposition constante? Cette opposition sera-t-elle utile ou nuisible aux intérêts du public? Ce sont autant de questions qui restent en suspens.

Dans cet état de choses, on comprend l'importance particulière

qu'ont les décisions prises au sujet de l'hégémonie télégraphique. A ce point de vue, la conférence de Rome offre deux traits caractéristiques : elle a supprimé le régime des commissions spéciales et donné à l'existence du bureau international une sérieuse confirmation.

La commission spéciale de Berne n'était pas arrivée à trancher le litige qui lui était soumis. Le gouvernement ottoman avait tout d'abord refusé sa ratification au tarif qu'elle avait élaboré; puis, revenant sur son refus, il avait en somme laissé la question dans un état complet d'incertitude. Quelle valeur fallait-il donner à la décision de Berne? Quelques délégués prétendaient qu'une commission spéciale pouvait seulement interpréter des articles de la convention et n'avait pas qualité pour fixer les taxes; à la conférence seule appartenait un tel droit. Dès lors, si la commission ne pouvait rien faire, à quoi bon la convoquer? C'était une institution inutile, si l'on bornait à ce point son rôle. Le délégué russe parla le premier de la supprimer, et l'envoyé italien fit remarquer qu'on la remplacerait avantageusement en permettant à la conférence de se réunir, dès qu'il en serait besoin, sur la demande de six des états contractans. Enfin on se rallia à une proposition formelle faite à cet égard par le représentant de l'Autriche. Le régime des commissions spéciales fut ainsi effacé de la convention; il n'avait été appliqué qu'une seule fois, ainsi que nous l'avons raconté.

Quant au bureau international, tous les délégués furent d'accord pour louer la manière dont il avait fonctionné et pour l'engager à continuer dans la même voie. Le délégué ottoman proposait bien de le renforcer en y plaçant, à titre permanent, un agent de chaque puissance; cette proposition, déjà repoussée en 1865, ne parut pas justifiée par la nécessité. On adopta dans ses dispositions principales un projet présenté par la Prusse, qui, en détaillant par le menu les occupations du bureau international, l'affermissait dans la position modeste où il s'était tenu. Il héritait naturellement du rôle des commissions supprimées; il était chargé de tous les rapports, de toutes les notifications entre les différens offices; il recevait la mission de dresser la carte des relations télégraphiques, restée jusque-là en dehors de ses attributions. On lui confiait enfin le soin d'élaborer des modifications reconnues nécessaires : on était tombé d'accord qu'il fallait alléger, autant que possible, la convention et en reporter un certain nombre d'articles au règlement; c'était là un travail d'ensemble qu'on ne pouvait bien faire dans l'agitation de la conférence; il fallait le préparer à loisir, et l'on recommanda au bureau international d'apporter à la prochaine réunion un projet tout dressé.

Il ne restait plus qu'à déterminer l'époque et le lieu de la prochaine conférence. On adopta d'abord sans objection l'année 1875, puis on vota au scrutin secret sur le choix de la capitale où se tiendrait la réunion. Un premier tour donna les résultats suivans : Saint-Pétersbourg, 7 voix; Londres, 7; Berlin, 5; Constantinople, 1. Un scrutin de ballottage eut lieu alors entre les deux capitales qui avaient obtenu égalité de voix au premier tour. Cette fois Saint-Pétersbourg obtint 10 suffrages et Londres également; on eut recours alors à un tirage au sort, qui désigna Saint-Pétersbourg. C'est donc en Russie qu'aura lieu la conférence de 1875, et l'envoyé britannique, en adressant ses remercîmens aux délégués pour le nombre de suffrages qui s'étaient portés sur la capitale de la Grande-Bretagne, prit acte des titres que Londres avait ainsi acquis au choix de la future assemblée.

Nous venons d'exposer successivement les principaux résultats des conférences de Paris, de Vienne et de Rome. Pendant que des hommes de bonne volonté établissent autour d'un tapis vert les conditions propres à développer les relations télégraphiques, le réseau des lignes et des câbles s'étend de proche en proche et d'une façon continue. Il y a peu de temps, l'Amérique du Nord ouvrait à travers le *far-west* une communication entre New-York et San-Francisco; hier, dans l'Amérique du Sud, la république argentine donnait la main au Chili à travers les Andes; demain des câbles partiront des côtes américaines de l'Océan-Pacifique pour gagner les mers du Japon et de la Chine. Ainsi se trouvera complété un circuit qui embrassera le globe. Notre planète, sillonnée par un réseau complet, ressemblera, suivant une comparaison souvent employée, à un être pourvu d'un système nerveux. Les barrières élevées entre les nations s'abaissent et s'effacent. Assez souvent et assez longtemps nous avons occasion de nous arrêter sur ce qui sépare et divise les hommes, ne regardons pas comme perdus quelques momens consacrés à ce qui est fait pour les rapprocher et les unir.

EDGAR SAVENEY.

DU

ROLE DES FEMMES

DANS L'HISTOIRE DE FRANCE

LES FAVORITES.

Il y a longtemps déjà, on a protesté ici contre la tendance qui portait les romanciers et les dramaturges à choisir de préférence leurs personnages dans les classes déchues et les classes dangereuses; nous signalions alors les graves inconvéniens que présentait, au point de vue de la moralité publique et de la dignité de notre caractère national, cette continuelle exhibition de types dégradés et flétris (1), car, ainsi que l'a dit un grand écrivain, il n'y a que la santé qui ne soit pas contagieuse, et l'on ne donne pas impunément pour pâture intellectuelle à la curiosité du lecteur l'épopée des truands et des filles perdues. Ce que nous avons dit au sujet du roman et du théâtre, nous pouvons le répéter à l'occasion de certaines monographies prétendues historiques consacrées à ces *pimbêches et rosées femelles*, comme les appelait Sully, que les caprices des rois ont fait asseoir sur les marches du trône. Brantôme a fait école, et depuis Odette de Champdivers jusqu'à la comtesse Du Barry nous avons règne par règne le roman des reines anonymes de la dynastie capétienne.

A de rares exceptions près, les écrivains qui de notre temps exploitent cette branche de littérature s'en tiennent à la partie pure-

(1) *Statistique littéraire*, dans la *Revue* du 15 novembre 1847.

ment anecdotique et scandaleuse, aux intrigues d'antichambre et de boudoir, aux madrigaux des courtisans. Ils subissent encore à leur insu l'impression des basses flatteries que les chroniqueurs et les poètes ont prodiguées à la *belle Agnès*; à Diane de Poitiers, à la duchesse d'Étampes, à toute la série ; c'est en vain que l'abîme des révolutions, plus profond encore que l'abîme des siècles, nous sépare de cette monarchie où Bossuet lui-même s'inclinait devant Montespan, où Louis XIV pouvait faire pendre un malheureux libraire chez lequel on avait saisi le fameux pamphlet *la veuve Scarron*, sans qu'une voix s'élevât dans le royaume pour protester contre un pareil attentat, car la loi de majesté couvrait les favorites aussi bien que le prince. Nous demandons encore *le respect* pour la veuve Scarron devenue la femme du grand roi, sous prétexte qu'elle *a purifié sa vieillesse*. Nous ne voulons pas admettre, même dans de sérieux travaux d'érudition, qu'Odette de Champdivers ait été fille d'un marchand de chevaux, et on lui fabrique une généalogie fantaisiste pour l'élever par la naissance à la hauteur de sa destinée. Nous croyons qu'Agnès Sorel a poussé Charles VII aux grandes entreprises, que Pompadour a protégé les philosophes par amour de la philosophie; nous nous attendrissons sur la pénitence de La Vallière, mais nous laissons trop souvent dans l'ombre les graves questions que soulève l'intervention des favorites dans les affaires du royaume et leur influence sur les destinées du pays.

Sous un gouvernement libre, les individus, quelles que soient leur ambition et leur audace, ne peuvent exercer le pouvoir que dans les limites qui leur sont assignées par les institutions et les lois; sous un gouvernement absolu au contraire, le prince peut associer à l'exercice de son autorité telle personne qu'il juge convenable. Pour devenir un grand personnage, il suffit, comme le dit La Bruyère, de voir le roi et d'en être vu. Pierre de La Brosse, barbier de saint Louis, Olivier Le Dain, barbier de Louis XI, Lebel, valet de chambre de Louis XV et gouverneur du Parc-aux-Cerfs, tiennent dans l'état une place importance. Sauf quelques grands règnes, où les rois élèvent les intérêts du pays et leur souveraineté au-dessus de leurs passions ou de leurs faiblesses, la vieille monarchie est livrée aux influences des entourages, et depuis les maires du palais, qui ne servent la royauté franque que pour la perdre, jusqu'aux roués de Louis XV, qui la corrompent pour la dominer, chacun, dans ce monde étrange et remuant qu'on appelle la cour, veut prendre une part de ce pouvoir dont le fardeau semble trop pesant pour un seul homme. Les favorites, par la nature de leurs relations, étaient mieux que personne en mesure d'en arracher des lambeaux, quand elles ne l'usurpaient pas tout entier; elles ont vengé les femmes,

que la fiction de la loi salique avait exclues de la succession au trône, en créant à côté du gouvernement légal un gouvernement occulte, mystérieux et irresponsable; leur puissance a été d'autant plus grande qu'elle ne connaissait d'autres bornes que la volonté des rois qui étaient à leurs pieds, d'autre écueil que la satiété, et l'impérieuse faiblesse de leur sexe; l'*impotentia muliebris*, si fatale aux césars, n'a pas été moins fatale aux rois très chrétiens, aux protecteurs-nés du saint-siége, aux fils aînés de l'église.

I.

Sous la première race, la promiscuité la plus complète règne parmi les Mérovingiens. Placés en présence de leurs traditions nationales, qui autorisent les grands personnages à prendre plusieurs femmes *en signe de noblesse*, — de la législation romaine, qui reconnaît deux sortes d'union, l'une officielle, *justæ nuptiæ*, l'autre purement fantaisiste, — du mariage chrétien, qui n'admet qu'une seule femme, — ils mêlent et confondent tout, et la plupart d'entre eux ont tout à la fois des femmes qu'ils épousent ecclésiastiquement, qui sont déclarées reines et regardées comme légitimes, des femmes qui, pour être mariées ecclésiastiquement, portent aussi par tolérance le titre de reines, mais ne sont point réputées légitimes, et de simples favorites, en nombre illimité, qui ne portent aucun titre, mais qui peuvent toujours devenir reines. Ces diverses catégories formaient comme autant de branches dont les rejetons venaient disputer la couronne, car tous les enfans nés des rois, quelle que fût la condition de leur mère, étaient aptes à succéder. Ce fut là, sous la première race, une source de troubles et de crimes : le nombre des prétendans compliquait l'anarchie au moment où s'ouvrait la succession royale. Les leudes, en leur qualité d'hommes libres, repoussaient des princes nés d'esclaves comme Bathilde, de fileuses de laine comme Méroflède; l'ambition de supplanter les reines légitimes engageait des luttes implacables entre les femmes du sérail mérovingien, et la paysanne Frédégonde venait s'asseoir sur le trône de Clovis en marchant sur les cadavres d'Audovère et de Guleswinthe.

Le mariage royal ne prit qu'à l'avénement de Hugues Capet le caractère qu'il devait conserver jusqu'aux derniers jours de la monarchie; cependant l'église admit le système de la répudiation, sous la réserve qu'elle aurait seule le droit de rompre les liens que seule elle avait le droit de consacrer (1), et ce fut encore là dans

(1) La répudiation fut toujours autorisée en faveur des rois avec la faculté de con-

les premiers siècles capétiens une cause de troubles très graves par les répudiations de Berthe, d'Éléonore d'Aquitaine et d'Ingeburge. L'intérêt dynastique fit comprendre aux rois la nécessité de donner pour base à l'ordre de succession la fixité du mariage, et depuis Philippe-Auguste jusqu'à la révolution Louis XII et Henri IV furent les seuls qui profitèrent des dispositions du droit canonique et de la bonne volonté des papes pour changer de femmes légitimes; mais la plupart se dédommagèrent largement de la contrainte que leur imposaient la politique et la religion.

A dater du règne de Charles VI, les reines de hasard s'identifient avec les rois; elles font pour ainsi dire partie intégrante de la monarchie et forment, à côté des branches cadettes, comme une troisième branche qui se recrute indistinctement dans la noblesse et la roture. Sur les quinze derniers rois de la troisième race, on en compte douze qui pratiquent publiquement la polygamie mitigée des temps mérovingiens. Les favorites se succèdent, suivant le mot de Brantôme, « comme un clou qui chasse l'autre, » et plus on se rapproche de notre temps, plus elles sont nombreuses et puissantes. A côté de Charles VI, nous trouvons Odette de Champdivers; à côté de Charles VII, Agnès Sorel, Antoinette de Meignelai, dame de Villequier, Gérarde Cassignol, plus une espèce de sérail permanent qui aide le roi de Bourges à perdre gaîment son royaume; à côté de Louis XI, Marguerite de Sassenaye, Huguette de Jacquelin, qui représentent l'ordre de la noblesse, et Phélise Renard, la Gigonne et la Passefilon, qui représentent l'ordre du tiers et ces gens de petit état parmi lesquels Louis aimait à prendre ses confidens et ses bourreaux; à côté de François Ier, N. Cureon, Étampes, Chateaubriant, la Féronnière ou l'Avocate, et peut-être Anne de Boleyn et Diane de Poitiers; à côté de Henri II, Philippe Duc, Flavin de Leviston, Nicole de Savigny, Diane de Poitiers; à côté de Charles IX, Marie Touchet; à côté de Henri III, Renée de Rieux, Marie de Clèves; à côté de Henri IV, d'Ayelle, Gabrielle, Tignonville, Martine, de Luc, Armandine, Montaigu, Fleurette, la Glandée, Boinville, Corisande d'Andouins, Charlotte des Essarts, Antoinette de Pons, Marie de Beauvilliers, et bien d'autres encore que nous renonçons à nommer, car nous arriverions à 57, et nous n'aurions point encore épuisé la liste; — auprès de Louis XIV, âgé de quinze ans, Mme de Beauvais, âgée de quarante-cinq, et plus tard, en avançant dans le règne, Lamotte d'Agencourt, La Vallière, Fontanges, Montespan, la marquise de

tracter un second mariage. Le divorce, que bien des gens regardent comme une institution révolutionnaire, avait été admis par l'église dès les premiers temps de la monarchie, et, quand Napoléon demandait à l'officialité de Paris de casser son mariage avec Joséphine, il ne fit que reprendre la tradition de Louis VII et de Henri IV.

Soubise, plus un certain nombre de filles d'honneur de la reine et de filles de service des cuisines et des basses-cours de Versailles; — à côté de Louis XV, Mailly, Châteauroux, Vintimille, de Romans, Pompadour, sans compter l'Irlandaise Murphy, la petite bouchère de Poissy, la petite cordonnière de Versailles, et, si l'on s'en rapporte aux évaluations de la chronique scandaleuse, une centaine d'autres petites bourgeoises, hôtesses passagères du Parc-aux-Cerfs, et dont la plupart sortaient à peine de l'enfance.

Cinquante-sept favorites publiquement avouées, une centaine d'enfans naturels, bâtards de France, comme on disait sous l'ancien régime, ou princes légitimés (1), tel est le bilan des galanteries capétiennes de 1400 à 1774. Les Bourbons tiennent le premier rang par le nombre et la variété du choix, qui descendait jusqu'à rencontrer la rivalité des laquais et des gardes françaises, et, remarquable coïncidence, le progrès de l'immoralité officielle est en rapport direct avec le progrès du pouvoir absolu.

Ce n'était pas impunément pour le bon ordre de l'administration, la politique générale, les finances et la prospérité du royaume, que les favorites venaient s'asseoir sur les marches du trône; il fallait, suivant le mot de Richelieu, assouvir la grosse faim de leur ambition, acheter les complaisances de leurs pères ou de leurs maris, démembrer le domaine pour leur créer des apanages, placer leurs créatures et leur assurer une grande situation. Les rois se firent un point d'honneur de les traiter royalement; ils ouvrirent à leurs proches l'accès des plus hautes fonctions et leur ouvrirent à elles-mêmes, sur les deniers de l'état, des crédits illimités « pour les habits, meubles, équipages, bâtimens, jardinages, dorures, diaprures, bagues, joyaux, mascarades, ballets, jeux, brelans et autres bombances, somptuosités et dissolutions superflues. »

Charles VII donne au baron de Villequier, mari d'Antoinette de Maignelai, les îles d'Oléron, de Marennes et d'Arverst; Louis XI fait du mari de la Passefilon, petit marchand de province, un conseiller à la chambre des comptes; François Ier crée duc d'Étampes et gouverneur de Bretagne Jean de Brosse, mari d'Anne de Pisseleu; Henri IV, pour attirer Gabrielle à la cour et la fixer près de lui, nomme son père membre du conseil. Les faveurs qui paient la honte descendent du père et de l'époux à toute la famille. Agnès Sorel mit si bien à profit les premières tendresses de Charles VII que sa liaison, tenue quelque temps secrète, fut divulguée par les dignités ecclésiastiques qui vinrent tout à coup surprendre ses

(1) Le plus fort contingent à la liste des *bâtards de France* a été fourni par Louis XV; mais ce triste prince est encore singulièrement distancé par le roi de Pologne Frédéric-Auguste II, qui n'eut pas moins de 354 enfans naturels.

parens dans leur obscurité (1). La duchesse d'Étampes fit à elle seule parmi ses oncles un archevêque, parmi ses frères trois évêques, parmi ses sœurs deux abbesses. Gabrielle et La Vallière se montrèrent plus modestes, elles se contentèrent chacune d'un évêque.

Ce que les favorites exigeaient pour leurs proches n'était rien en comparaison de ce qu'elles exigeaient pour elles-mêmes. Absolues dans leurs caprices, parce qu'elles savaient les rois absolus dans leur pouvoir, elles prélevaient les plus lourds tributs sur la fortune de l'état. Diane de Poitiers, pour puiser librement dans le trésor public, fait nommer l'une de ses créatures, Blondet de Rocquancourt, surintendant des finances; elle obtient pour son gendre, le duc d'Aumale, le don de toutes les terres vacantes du royaume; elle vend son patronage à François Allamand, l'un des présidens de la chambre des comptes, qui exerce, grâce à la protection intéressée dont elle le couvre, « un vrai brigandage dans les gabelles. » Ces rapines ne lui suffisent pas encore : elle se fait donner le droit de confirmation, le marc d'or, qui se lève sur les offices à chaque changement de titulaire. Henriette d'Entragues se montre fidèle aux traditions de Diane; elle exige, comme arrhes, le marquisat de Verneuil et cent mille écus, ce qui représentait le produit des tailles de trois ou quatre provinces; quand elle les a touchés, elle cabale avec le prince de Joinville pour obtenir un droit de quinze sous sur chaque ballot de laine à l'entrée et à la sortie du royaume, et ce n'est pas trop de la raison et de la fermeté de Sully pour faire comprendre à Henri IV que les impôts sur les matières premières appartiennent non pas aux favorites, mais à l'état. Fontanges reçoit de Louis XIV, à titre de traitement fixe, 100,000 écus par mois, non compris les colliers de perle de 150,000 livres, les robes en point d'Angleterre, les couvertures de lit en brocart d'or, et son prix de revient ne s'élève pas à moins de 12 millions pour trois ans. D'Argenson paie avec les fonds des affaires étrangères les dettes de Mme de Mailly; la Pompadour, on le sait par les registres qu'elle tenait elle-même avec l'exactitude d'un caissier, coûte à Louis XV en argent comptant prélevé sur le budget des recettes 36,726,000 francs, non compris les petits présens et les bénéfices qu'elle réalisait au moyen des *croupes*, espèce d'abonnemens que les fermiers-généraux lui payaient pour obtenir des remises sur le prix de leurs baux et s'assurer par son appui l'impunité de leurs exactions. La Du Barry est plus dispendieuse encore, et son règne correspond à la plus triste période de l'histoire de nos finances, celle

(1) « Accessit ad stupri suspicionem propinquorum Agnetis ad dignitates ecclesiasticas repentina promotio. » Robert Gaguin, in Carolo VII, lib. x, fol. 240. Édition de 1510.

où l'escroc tonsuré dont elle avait fait le ministre de la banqueroute, l'abbé Terray, supprime d'un seul trait de plume 20 millions de rentes annuelles, et met la main sur les tontines et les dépôts judiciaires.

Ce n'était point seulement par les sommes qu'elles touchaient en espèces, par les présens et les fêtes que les favorites contribuaient à ruiner le trésor, c'était aussi par les dépenses de toute nature dans lesquelles elles entraînaient indirectement les rois. La manie de bâtir qui signale le règne des derniers Valois et des Bourbons s'exerce surtout à leur profit. Henri II fait construire Anet pour Diane de Poitiers; François Ier réédifie Fontainebleau sur un nouveau plan pour plaire à la duchesse d'Étampes. Il faut en outre pensionner les *dames de beauté* lorsqu'elles arrivent à l'âge de la retraite, encourager par de fortes primes le métier d'épouseur de filles délaissées par les rois, qui était devenu la spécialité des gentilshommes pauvres, et compter par exemple 200,000 livres au marquis de Vintimille pour qu'il donne son nom à Mlle de Nesle; il faut encore garantir aux bâtards de France et aux princes légitimés une situation en rapport avec leur origine, et ce n'était pas trop de 12,000 livres de rentes pour chacun des enfans issus du Parc-aux-Cerfs, et de 320,000 livres de rentes pour le duc du Maine, issu de Montespan, la Junon tonnante et triomphante, comme l'appelle Mme de Sévigné.

Les états-généraux et après eux les parlemens protestèrent en vain contre les dépenses qu'ils nommèrent par euphémisme les dépenses de l'hôtel ou de la maison du roi. François Ier, pour se dérober à toute espèce de contrôle et faire disparaître les traces des prodigalités compromettantes, introduisit l'usage des mandats connus sous le nom de *bons* ou *acquits au comptant*. Ces mandats, sur lesquels la nature des crédits n'était point spécifiée, étaient soldés à vue par les trésoriers-généraux, qui les adressaient au roi immédiatement après les avoir acquittés, et celui-ci, à la fin de chaque exercice, les faisait brûler en sa présence. On admettait en principe qu'ils devaient être exclusivement appliqués soit aux subsides que la France payait aux princes étrangers, soit aux affaires intérieures qu'il importait de tenir secrètes; mais ce n'était là qu'une fiction. Le prince était toujours libre d'en disposer à son gré, et c'est au moyen de cette comptabilité mystérieuse que l'or des trésoriers, auxquels on donnait le nom dérisoire de trésoriers de l'épargne, passa discrètement du trésor public dans la cassette de Chateaubriant, de Fontanges et de Pompadour.

La noblesse et les plus hautes dignités furent gaspillées, comme l'argent, au profit des favorites. Charles V, pour récompenser les

villes qui s'étaient signalées entre toutes dans la guerre contre les Anglais, Charles VII, pour honorer les parens de Jeanne d'Arc, leur avaient donné le droit d'ajouter à leurs armoiries un chef des armes de France. Louis XIV, pour récompenser La Vallière d'avoir mis au monde une fille naturelle, illustra son blason des trois fleurs de lis dont ses ancêtres avaient fait le symbole du patriotisme, et Louis XV acheva l'avilissement des dignités et des titres en créant Mme d'Étioles marquise de Pompadour et la fille Lange comtesse Du Barry.

II.

Désastreuse pour l'administration, qu'elle peuplait de créatures indignes ou incapables, pour l'église, qu'elle avilissait en faisant tomber en quenouille l'investiture par la crosse et l'anneau, pour les finances, qu'elle livrait au gaspillage, l'influence des favorites n'a pas été moins désastreuse au point de vue de la politique générale. Chaque fois qu'elles sont intervenues dans les affaires du royaume, elles n'ont fait qu'y porter le trouble et le désordre, et les glorifications dont quelques-unes ont été l'objet ne sont que l'écho des flatteries mensongères des poètes ou des courtisans.

D'après une vieille tradition invariablement reproduite dans la plupart des livres modernes, Agnès Sorel, *la dame de beauté*, aurait arraché Charles VII à sa torpeur et provoqué les mesures qui amenèrent l'expulsion des Anglais. Agnès se trouverait ainsi associée à la gloire de Jeanne d'Arc; mais ce n'est là, pour l'honneur de Jeanne et pour l'honneur de la France, qu'une légende mise en avant au XVIe siècle par un roi, François Ier, qui avait intérêt à réhabiliter l'influence des femmes de cour, et par un poète et un gentilhomme qui pensaient avancer leur fortune auprès de celles qui régnaient sur leur maître, comme Agnès avait régné sur Charles le Victorieux. Le signal de la réhabilitation a été donné par François Ier dans ce quatrain célèbre :

Gentille Agnès, plus d'amour tu mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
Clause nonnain ou bien dévot ermite.

Brantôme, au sixième discours des *Dames galantes*, a paraphrasé en prose le quatrain royal. Baïf, à son tour, l'a paraphrasé en vers dans une espèce d'héroïde où la dame de beauté cherche à stimuler le courage du roi de Bourges :

Vous aimant, je ne puis souffrir que l'on médise
De votre majesté, que, pour être surprise

De l'amour d'une femme, on l'accuse d'avoir
Mis en oubli du roi l'honneur et le devoir.

Antérieurement aux vers de François Ier et de Baïf, et au chapitre de Brantôme, on ne trouve rien dans les écrivains du xve siècle, rien dans les faits qui confirme le rôle patriotique d'Agnès. Les dates mêmes le démentent, car la guerre de la délivrance était commencée longtemps avant que Charles VII eût rencontré la femme poétisée par le vainqueur de Marignan, et le seul mérite que l'on puisse accorder à la dame de beauté, c'est d'avoir soutenu Jacques Cœur contre ses ennemis. Agnès n'avait rien fait pour le salut de la France. Les favorites de François Ier firent tout pour sa ruine. La comtesse de Chateaubriant compromet nos armes et notre politique en Italie par la protection toute-puissante dont elle couvre ses trois frères, Lautrec, Lescure et Lesparre. Elle fait donner à Lautrec le gouvernement du Milanais; celui-ci, par son despotisme et ses *pilleries*, rend la domination française odieuse aux Italiens; il se fait battre à la Bicoque, et malgré ses fautes il se maintient toujours en grâce, car sa sœur, dit Brantôme, « rabat tous les coups, » ce qui donne lieu à un dicton populaire : « Chateaubriant a perdu et défait Milan. » Lescure, aussi incapable que brave, est forcé, par suite de fausses manœuvres, de s'enfermer dans Crémone et s'y laisse prendre avec son armée. Lesparre fait couper la tête au marquis Pallavicini pour s'emparer de ses biens; il attaque Reggio malgré la défense qui lui avait été faite de porter la guerre dans les états du pape, et par ce coup de tête il donne un prétexte à Léon X de se tourner contre la France. Le roi se montre très irrité; mais, grâce à l'intervention de leur sœur, les trois frères finissent toujours par rentrer en faveur, et « tout se rhabille par l'amour, » excepté la fortune de nos armes.

D'Étampes succède à Chateaubriant, et trouve devant elle Diane de Poitiers, la favorite du dauphin Henri. Une lutte d'influence s'établit entre ces deux femmes et devient le pivot de la politique. D'Étampes soutient les réformés, Diane les catholiques. La cour, tiraillée par les deux tendances, flotte entre la persécution et la tolérance, et cette étrange situation, qui crée par la favorite du père et celle du fils deux gouvernemens dans l'état, se prolonge jusqu'en 1547.

Épuisé par les excès et frappé de mort par l'Avocate, François Ier marchait lentement vers la tombe. Diane allait régner sans partage. D'Étampes, par vengeance et par cupidité, vendit à l'Espagne ce royaume qui allait bientôt lui échapper. Le dauphin ayant été mis en 1541 à la tête d'une armée qui devait agir dans le midi et as-

siéger Perpignan, elle livra aux Espagnols le secret des opérations militaires, et l'expédition fut manquée. En 1544, elle fit tomber entre leurs mains, par de faux ordres, Saint-Dizier, que le comte de Sancerre défendait vaillamment, vendit à Charles-Quint les magasins de l'armée française amassés à Château-Thierry et à Épernay, lui ouvrit la route de Paris, et consomma ses trahisons en négociant le traité de Crespy, qui donna d'un seul coup à l'Espagne vingt places importantes.

Diane de Poitiers, reine de fait par l'avénement de Henri II, ne pactisa point avec l'étranger, mais elle se fit la complice et l'esclave de l'ambition des Guises : *eorum libidini ancillabatur*, dit De Thou. Elle provoqua par ses tendances intolérantes et l'élévation du cardinal de Lorraine une violente réaction catholique qui prépara l'explosion des guerres civiles. Henri II s'était complétement effacé devant elle, et, tandis que les poètes de cour célébraient sa piété et sa chasteté, d'autres, mieux inspirés, rimaient cette verte épigramme :

Sire, si vous laissez, comme Charles (1) desire,
Comme Diane veut, par trop vous gouverner,
Fonder, pétrir, mollir, refondre, retourner,
Sire, vous n'êtes plus, vous n'êtes plus que cire.

Les favorites sous Charles IX s'éclipsèrent devant Catherine de Médicis, et sous Henri III devant les mignons; mais les nombreuses faiblesses de Henri IV leur rendirent une certaine importance, et, sans exercer comme sous quelques-uns des précédens règnes une action décisive sur la politique, elles firent encore sentir leur influence par des dilapidations dans le trésor public et des actes compromettans pour la paix du royaume.

Subjugué par l'ascendant de Gabrielle, Henri IV reconnut ses enfans, et, quoiqu'il n'eût rien stipulé en leur faveur au sujet de la succession à la couronne, il n'en porta pas moins une grave atteinte au droit monarchique, qui était sorti victorieux et affirmé des troubles de la ligue. Une nouvelle famille de prétendans fut greffée sur la souche royale, et le fils aîné de Gabrielle, César, duc de Vendôme, dit *César monsieur*, ne justifia que trop, sous le règne de Louis XIII, les appréhensions manifestées par Sully. Marié à la fille du duc de Mercœur, qui lui céda, comme présent de noces, le gouvernement de la Bretagne, il essaya de soulever cette province et de s'y rendre indépendant, conspira contre Richelieu, et fut même accusé, en 1641, d'avoir tenté de l'empoisonner.

Henriette d'Entragues, qui remplaça Gabrielle, voulut comme elle

(1) Le cardinal Charles de Lorraine.

se faire épouser; elle était fille de Marie Touchet, la favorite de Charles IX, et elle s'autorisait de cette origine presque royale pour aspirer à la couronne. Henri IV lui avait signé une promesse de mariage, qui fut déchirée par Sully; pour se venger du ministre, elle s'allia aux ennemis du roi, entra dans le complot de Biron, ouvrit, comme d'Étampes, des négociations avec l'Espagne, et favorisa les projets de Philippe III comme la France.

Les exemples donnés aux Bourbons par le fondateur de leur dynastie furent fatals à Louis XIV et à Louis XV, car jusqu'alors l'idéal de la royauté française, de la royauté religieuse, militaire et justicière, s'était incarné dans saint Louis. Ce grand prince dominait la tradition monarchique comme son type le plus parfait, et le souvenir de ses vertus s'était perpétué à travers le moyen âge, sinon comme un frein, du moins comme un reproche pour ceux de ses descendans qui avilissaient leur caractère de princes chrétiens et de chefs d'un grand état; mais avec Henri IV le type change. Ce n'est plus le saint, c'est le *vert galant* qu'on se fait un point d'honneur d'imiter, en excusant ses faiblesses par la gloire et les bienfaits de son règne.

Tout en faisant revivre les traditions de galanterie de son illustre aïeul, Louis XIV était trop personnel, trop jaloux de son pouvoir, pour laisser les favorites intervenir officiellement et ouvertement dans les affaires de l'état. Leur action ne s'est fait sentir sous son règne que d'une manière détournée, mais elle n'en est pas moins très réelle, et l'on peut en suivre la trace depuis la mort d'Anne d'Autriche jusqu'aux premières années du XVIIIe siècle.

Quand on voit Louis XIV traîner aux armées La Vallière et Montespan, déployer pour elles au camp de Compiègne des magnificences qui surpassent le *camp du Drap-d'Or*, leur donner en spectacle des siéges et des bombardemens de villes, comme pour faire pendant aux ballets de la cour et aux fêtes de l'île enchantée, on peut croire que la galanterie est entrée pour une bonne part dans les folies guerrières de sa jeunesse. Quand on le voit, au déclin de sa vie, se faire le persécuteur des protestans, le protecteur armé du catholicisme anglais, on peut croire aussi qu'il ne cherchait, suivant le mot du temps, à ramener au bercail les brebis égarées que pour se remettre en grâce avec Dieu, et se faire pardonner ses adultères publiquement affichés, les filles d'honneur lâchement séduites, et ses duretés envers la reine Marie-Thérèse, morte de chagrin à quarante-cinq ans. Enfin, lorsqu'il clôt saintement l'ère des maîtresses par un mariage clandestin avec la veuve Scarron, cette illustre intrigante le domine à son insu. Elle tourne ses idées vers une dévotion étroite et ombrageuse; elle soutient de

sa faveur le père Letellier, qui pousse à la destruction de Port-Royal; elle ébranle le crédit de Colbert en l'accusant « de penser à ses finances et jamais à Dieu; » elle porte un coup fatal à notre établissement militaire en prêtant la main aux cabales qui renversent Louvois. Fidèle à cette tactique des cours qui consiste à écarter les hommes indépendans, les hommes de mérite pour les remplacer par des médiocrités et des créatures, elle protége Chamillart, qui ruine le trésor public par son incapacité, et Villeroi, plus incapable encore, qui nous attire la défaite de Ramillies. Sans pousser ouvertement Louis XIV à la révocation de l'édit de Nantes, elle l'y prépare en jouant auprès de lui le rôle de convertisseur, et, quoi qu'on ait dit pour la réhabiliter, il reste acquis à l'histoire un fait contre lequel ne sauraient prévaloir les apologies rétrospectives, c'est que sa domination correspond exactement à la plus triste période du règne (1).

Si grand qu'ait été l'ascendant de Mme de Maintenon, il n'avait pas effacé dans le cœur du roi le souvenir de Montespan, la seule femme peut-être qui lui eût laissé des regrets. Mme de Montespan était morte en 1707, et quelques années plus tard Louis XIV déclarait, par l'édit du 7 août 1714, que les enfans qu'il avait déjà légitimés au moment de leur naissance, le duc du Maine et le comte de Toulouse, seraient appelés à succéder, ainsi que leurs descendans mâles, à défaut des princes du sang. Cet édit causa dans le royaume un étonnement profond, car le duc et le comte étaient nés d'un double adultère; la dissolution du mariage de la toute-puissante favorite n'avait point été prononcée, de telle sorte qu'au point de vue des lois civiles et religieuses c'étaient non pas les enfans du roi, mais les enfans du marquis de Montespan qui pouvaient être appelés à régner sur la France. Le prince le plus fier de sa race,

(1) Mme de Maintenon peut passer justement pour la femme la plus habile de notre histoire. Elle occupe dans l'état une place considérable, mais elle a toujours soin de s'effacer, et son influence ne laisse pour ainsi dire aucune trace. C'est par la vie intime, par la conversation, par des conseils discrets qu'elle pénètre dans le gouvernement, et qu'elle s'empare de l'esprit de Louis XIV en lui laissant croire qu'il est le seul maître et le maître absolu. Gabrielle et d'Entragues, en affichant l'intention de se faire épouser par Henri IV, s'étaient créé des obstacles presque insurmontables. Mme de Maintenon tourne les difficultés en se faisant épouser en secret par Louis XIV. Elle laisse de côté le titre de reine pour s'en assurer tous les avantages. Fidèle à la maxime « que rien n'est plus habile qu'une conduite irréprochable, » elle laisse vieillir Louis XIV en le tenant à distance, et se fait de sa vertu un moyen de parvenir. Il y aurait bien des choses à dire au sujet des réhabilitations dont elle a été l'objet de notre temps; mais il suffit de s'en tenir aux jugemens de ses contemporains, à la haine instinctive qu'elle leur a inspirée, et le seul mérite qu'on puisse lui reconnaître en dehors d'un talent d'écrivain de premier ordre, c'est d'avoir soutenu le courage de Louis XIV dans les jours de l'adversité.

celui qui avait fondé le despotisme le plus absolu qui fût jamais sur le droit héréditaire, anéantissait ainsi le principe qui faisait la force et le prestige de la dynastie capétienne, car la légitimité du pouvoir politique n'était plus qu'un vain mot dès qu'elle n'était pas fondée sur la légitimité de la naissance.

Avec Louis XV s'abaissèrent encore les mœurs de la royauté. Parmi les femmes qui ont imprimé à son règne une ineffaçable flétrissure, les unes restent complétement étrangères aux affaires de l'état, et dans le nombre il en est qui ne savent pas même son nom, qui restent terrifiées devant lui en le reconnaissant d'après ses portraits; les autres, établies publiquement dans leurs fonctions comme dans une dignité officielle, reprennent le rôle audacieux de d'Étampes. Une seule, la duchesse de Châteauroux, cherche à maintenir le prince qu'elle gouverne dans des voies honorables; elle l'entraîne sur le théâtre de la guerre en Flandre et en Alsace; mais bientôt Pompadour cherche à l'avilir pour le dominer. Douée d'une vive intelligence et d'un esprit distingué qui la met en mesure d'exploiter à son profit toutes les corruptions, elle se rend, comme le dit Barbier, maîtresse de la politique et des places; elle fait supprimer la charge de directeur des monnaies pour donner plus de lustre à celle de trésorier-général, qu'elle avait obtenue pour l'un de ses protégés. Elle fait payer ses dettes par Machault d'Arnouville au moment où il entre au ministère, et plus tard elle cabale pour le renverser malgré sa haute capacité et les services qu'il avait rendus au pays en promulguant l'*édit de mainmorte*, qui interdisait aux gens d'église et aux corporations d'acquérir des propriétés foncières sans une autorisation du gouvernement, en établissant l'impôt du vingtième, destiné à fonder une caisse d'amortissement, en conjurant la famine par la liberté du commerce des grains. Elle fait tomber en disgrâce le marquis d'Argenson, le fondateur de l'école militaire, et Maurepas, qui avait fait preuve, comme ministre d'état, d'un sérieux mérite. Elle retire le commandement de l'armée d'Allemagne à d'Estrées, le vainqueur d'Hastenbeck, pour le donner à Soubise, le vaincu de Rosbach. Après avoir excité la cour contre les parlemens, elle s'allie aux parlementaires contre les jésuites, auxquels elle attribuait sa disgrâce momentanée de 1757, et, par les défiances qu'elle inspire à Louis XV, elle contribue à leur expulsion, comme pour montrer qu'en France rien ne peut résister aux favorites, pas même le plus puissant des ordres religieux; enfin elle porte dans la politique la désastreuse puissance de ses rancunes : pour se venger d'une épigramme de Frédéric, elle renverse les alliances, brise avec la Prusse pour rapprocher la maison de Bourbon de l'Autriche, et entraîne la France dans les désastres de la guerre de

sept ans (1). Mme de Pompadour a le sentiment profond des dangers qui menacent la monarchie, comme le prouve sa conversation avec le président de Mainières, et, pour obtenir quelques flatteries des hommes qui règnent sur l'opinion publique, elle couvre de son appui ceux qui précipitent la marche de la révolution, les physiocrates et les philosophes, Quesnay, Voltaire et le marquis de Mirabeau. Mme Du Barry, qui avait tous les vices de Mme de Pompadour sans avoir aucune des grâces de son esprit, fait subir à Louis XV une domination plus honteuse et plus funeste encore. Elle obtient le renvoi de Choiseul, le plus habile ministre du règne, pour appeler au pouvoir les hommes les plus indignes de l'exercer : Maupeou, d'Aiguillon et Terray, que Mirabeau appelait un monstre. La banqueroute, le vol, le trafic des emplois, les coups d'état contre l'antique justice du royaume, l'exil des parlemens de Paris et de Rouen, signalent ce ministère déshonoré par son origine. D'Aiguillon, portant dans la diplomatie la lâcheté qu'il avait montrée au combat de Saint-Cast, favorise le développement de la puissance russe, et Louis XV, anéanti par l'ascendant de la femme qui offre à sa dépravation sénile l'attrait d'une expérience trop raffinée, voit s'accomplir, en le déplorant, le premier partage de la Pologne.

III.

Les faits que nous venons de rappeler n'apparaissent pas dans les histoires générales avec toute leur gravité et toutes leurs conséquences, parce qu'ils se perdent dans le drame des événemens; mais, lorsqu'on les suit l'un après l'autre en les dégageant des incidens étrangers, on reste frappé d'un étonnement douloureux en voyant à quels tristes hasards les reines apocryphes ont livré la monarchie dans les derniers siècles de son existence; elles ont pour ainsi dire mis la main à tous nos désastres et tout avili autour d'elles, l'église, la cour et la nation.

Les papes, qui dans le moyen âge avaient excommunié les rois au moindre scandale public, ne protestèrent jamais, sous les Valois ni les Bourbons, contre le scandale des favorites; ils se rappelaient que, sous Henry VIII, l'Angleterre et le saint-siége avaient été brouillés par les femmes, et, pour retenir les rois de France dans le catholicisme, ils leur accordaient indulgence plénière et tenaient comme eux la cérémonie du sacre pour une sorte d'absolution préventive qui leur permettait de pécher tout à leur aise. Les confesseurs ne pouvaient se montrer plus sévères que les papes. Un seul d'entre

(1) Voyez l'étude publiée dans la *Revue* par M. Louis de Carné sur *le Gouvernement de Mme de Pompadour*, livraison du 15 janvier 1859.

eux, le père Annat, eut le courage d'exiger de Louis XIV le renvoi de Montespan. Il fut immédiatement remplacé, et tous les autres n'exigèrent de leurs pénitens qu'un acte de contrition pour les absoudre; quelques-uns même, comme le père La Chaise, poussèrent la complaisance jusqu'à les faire communier pour l'édification de leurs sujets, quand ils se permettaient de murmurer contre les favorites. Celles-ci d'ailleurs remplissaient leurs devoirs religieux avec une grande exactitude. Elles avaient des confesseurs en titre, qui pouvaient, comme le confesseur de Gabrielle, René Benoit, curé de Saint-Eustache, devenir évêques par l'intercession de leurs pénitentes; elles prenaient la défense de l'orthodoxie contre les huguenots et les jansénistes, et, de même que Henri II et Louis XIV, elles expiaient leurs désordres par l'intolérance.

Provoquer les faiblesses du prince ou les servir pour s'en faire un instrument de fortune, flatter les favorites et les glorifier pour s'en faire un appui, tel est dans les derniers siècles le plus sûr moyen de parvenir. Les plus grands personnages ne rougissent pas de se faire les négociateurs ou les complaisans des intrigues du prince. Marguerite de Valois, le cardinal de Lorraine, le duc de Guise, déploient toutes les ruses de la diplomatie la plus consommée pour livrer Marie de Clèves à Henri III. Louis XIV s'éprend de Mme Henriette : la reine mère, Anne d'Autriche, fait entrer en ligne Mlles de Pons et La Vallière. Celle-ci triomphe; Mme Henriette forme une ligue féminine pour lui trouver une rivale. La Vallière, prise d'un accès de jalousie qui la jette dans la dévotion, se retire à Chaillot; le grand Colbert va la chercher pour la ramener à Versailles, et c'est lui qui fait passer sa correspondance à Louis XIV, comme si cette spécialité de lettres closes rentrait dans les attributions des contrôleurs-généraux. Louis XV atteint sa majorité. Quelles seront les femmes qui régneront sur ce nouveau roi? Cette grave question met toute la cour en rumeur. Dix-sept concurrentes se présentent; quinze sont écartées par des cabales plus puissantes. La candidature se partage entre Mme de La Vrillière et la duchesse d'Épernon, et chacune des deux coteries met en jeu les plus hautes influences pour faire arriver la femme privilégiée qui doit payer par une protection toute-puissante l'appui qu'elles lui ont prêté.

Pendant douze ans, la cour de Louis XIV s'est prosternée devant Montespan, comme elle s'est prosternée devant Maintenon et la marquise de Soubise, qui voyait, comme le dit Saint-Simon, les princes du sang et les ministres en respect devant elle sans que personne osât lui résister. Sous Louis XV, le dauphin, la dauphine, les évêques et les philosophe sont entouré Pompadour d'hommages et d'adulations, et celle-ci, en présence de cet abaissement, avait conçu

de sa fortune une si haute idée qu'elle avait inventé un cérémonial à son usage. Lorsque les membres de la famille royale venaient lui faire visite, elle les recevait debout pour éviter par cette apparente déférence de leur offrir des siéges et les forcer à se tenir eux-mêmes debout devant elle.

Dans un pays monarchique, comme l'était la France, et vaniteux, comme il l'est encore et le sera toujours, même en démocratie, les exemples donnés par la cour ne pouvaient manquer de réagir profondément sur les mœurs publiques. Les femmes imitaient les favorites dans les prodigalités de leur luxe. Au XVe siècle, les bourgeoises de Paris s'étaient laissé *ensorceler* par Agnès Sorel, et voulaient lutter d'élégance avec elle. Sous François Ier, elles portaient, comme la Féronnière, des bandeaux de perles sur le front; sous Louis XIV, elles portaient des *fontanges*. Les hommes à leur tour imitaient les rois dans le désordre de leur vie privée. De longues habitudes d'obéissance avaient si bien façonné la nation à tout subir et à tout accepter, que la superstition monarchique, qui élevait les rois au-dessus de tous les devoirs et de tous les droits, faisait descendre le respect jusqu'aux favorites. On murmurait bien parfois contre leurs prodigalités, on leur attribuait le doublement des tailles; quelques Parisiens frondeurs passaient devant Agnès sans lui *faire la révérence*. Jean Vouté publiait des épigrammes latines contre Diane de Poitiers. On chantait dès chansons grivoises sur l'air de Mlle de La Vallière, et quand la Pompadour passait, pour l'inaugurer, sur le pont d'Orléans bâti par l'ingénieur Huyot, qu'on accusait de n'avoir fait qu'un ouvrage sans solidité, la France entière répétait ce quatrain, l'un des plus mordans qu'ait produits l'esprit satirique du XVIIIe siècle :

Censeurs, Huyot est bien vengé;
Reconnaissez votre ignorance.
Son pont hardi a supporté
Le plus lourd fardeau de la France.

Mais les quatrains, les chansons et les épigrammes se perdaient au milieu des adulations. Les villes, pour gagner les bonnes grâces du souverain, tenaient à se ménager celles des reines de hasard. Lorsque Diane de Poitiers et Henriette d'Entragues se rendirent à Lyon, cette antique métropole, qui s'honorait d'avoir vu couler le sang des premiers martyrs de la Gaule chrétienne, les reçut en grande pompe avec le cérémonial des entrées solennelles; au XVIe siècle, comme au XVIIIe, les poètes de l'église, le cardinal Du Perron, le cardinal de Bernis, l'évêque Berthault, l'abbé Desportes, les poètes de la cour et de la province, Guillaume du Sable, Jacques

Pelletier, Ronsard, Malherbe, Voltaire lui-même, célèbrent sur tous les tons les femmes qui rehaussent, comme on disait sous l'ancien régime, l'éclat du trône par la galanterie. Les historiens en parlent avec admiration; elles sont toutes belles, pieuses, charitables, elles font de grandes largesses aux églises et aux couvens, et parmi leurs apologistes il en est qui vont jusqu'à vanter leur chasteté, à les comparer à Pénélope et à Lucrèce. Le parlement lui-même, quelque jaloux qu'il fût de sa dignité, se faisait un devoir de se rendre en corps auprès de Gabrielle pour lui présenter ses hommages, et il enregistrait avec une docilité respectueuse les solennelles déclarations d'adultère qui conféraient à La Vallière le titre de duchesse et à Pompadour le *manteau d'honneur*.

Cinquante ans de débauches royales avaient avili sous Louis XV le prestige de la couronne. Le peuple avait vu le prince gouverné par des femmes qui ne méritaient que le mépris; il avait vu le royaume appauvri par leurs concussions, sa prépondérance en Europe anéantie par les ministres que leurs caprices imposaient à l'état, et quand Louis XVI, le mieux intentionné et le plus vertueux des Capétiens, monta sur le trône, on évoqua contre lui les souvenirs accablans du passé. On l'accusa de subir le joug de la reine comme Louis XV avait subi le joug de son entourage féminin. On accusa la reine de disposer du trésor et des places, de conspirer avec l'étranger, de renverser les ministres, comme l'avaient fait sous tant de rois les femmes que de coupables faiblesses avaient associées au gouvernement, et la révolution, dans sa logique inexorable et terrible, frappa de la même réprobation et fit monter sur le même échafaud Louis XVI, Marie-Antoinette et la dernière maîtresse du dernier règne, la fille Lange, transformée en comtesse Du Barry.

Laissons-les donc dormir dans le linceul de leur honte ces tristes créatures qui font tache sur le règne de nos plus grands rois, de ceux qui malgré leurs fautes ont des droits impérissables à notre reconnaissance, parce qu'ils ont arraché leur royaume, lambeaux par lambeaux, à la féodalité et à l'étranger, parce qu'ils n'ont jamais désespéré du salut, et qu'ils ont créé cette belle France qui s'est démembrée entre nos mains. Ne cherchons pas des scandales dans l'histoire, demandons-lui des enseignemens. Nous avons pour peupler nos galeries assez de nobles figures sans qu'il soit besoin d'y suspendre les pastels de Laïs ou d'Acté, et rappelons-nous ces mots que Thraséas, dans la décadence romaine, adressait, avec ses derniers adieux, à ceux qui le voyaient mourir : « regardez, amis, nous vivons dans un temps où le courage même a besoin de grands exemples. »

CHARLES LOUANDRE.

LE

ROYAUME DE WESTPHALIE

ET

JÉROME BONAPARTE

D'APRÈS LES DOCUMENS ALLEMANDS ET FRANÇAIS

I. *Le Moniteur westphalien*, 1807-1813, journal bilingue. — II. *Mémoires et Correspondance du roi Jérôme*, 7 vol., 1861-1866 (renfermant le *Journal* de la reine Catherine, les rapports de Reinhard, etc.). — III. *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII et suiv. — IV. *Le Royaume de Westphalie, Jérôme Buonaparte, sa cour, ses favoris, ses ministres*, Paris 1820. — V. Ernestine von L., *König Jerome und seine Familie im Exil*, Leipzig 1870. — VI. Lyncker, *Geschichte der Insurrectionen wider das westphälische Gouvernement*, Gœttingen 1860. — VII. Vehse, *Geschichte der deutschen Höfe seit der Reformation*, 48 vol., Hambourg 1851-55. — VIII. Berlepsch, *Sammlung wichtiger Urkunden und Actenstücke*. — IX. *Rückblicke auf die Zeit des westphälischen Kœnigreiches*, dans la *Minerva*, juillet 1826.

II.

LA CONSTITUTION DU ROYAUME DE WESTPHALIE (1).

I.

La violence et la conquête sont d'étranges bienfaiteurs du genre humain. Napoléon, qui croyait peut-être sincèrement faire le bonheur des Hessois, des Brunswickois et des Prussiens de Westphalie en leur donnant un roi de sa famille et les institutions françaises, est d'abord obligé de réprimer sévèrement leurs manifestations de fidélité pour leurs anciens souverains et leurs anciennes lois. Dans le même temps qu'il rédigeait pour eux une constitution et des lois qui leur assuraient l'égalité et une liberté légale jusqu'alors incon-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

nue sur les bords du Weser, il dut, pour étouffer les troubles de la Hesse, prescrire des incendies et des fusillades.

Un décret du 23 octobre 1806 avait établi pour les pays en-deçà de l'Elbe, conquis à la suite de la bataille d'Iéna, cinq gouvernemens militaires; le général Loison s'installait à Münster et administrait une partie de la Westphalie prussienne, le général Gobert à Minden, le général Bisson à Brunswick, le général Thiébaut à Fulda, le général Clarke à Erfurt. A côté de chacun d'eux, un inspecteur ou sous-inspecteur aux revues était chargé, avec le titre d'intendant, de l'administration civile : il était nommé par l'intendant-général Daru et correspondait tous les jours avec l'inspecteur en chef Villemanzy; il était assisté d'un receveur dépendant de M. de La Bouillerie, receveur-général des contributions de la grande armée. Quand la Hesse-Cassel eut été occupée, elle forma un sixième gouvernement sous les ordres du général Lagrange et l'administration civile de l'intendant Martillière. Le gouverneur-général de Cassel était, au dire même des Allemands, « un homme de vieille honnêteté française, qui accomplissait à regret les ordres rigoureux de l'empereur, qui faisait tout pour le mieux et prenait volontiers conseil sur les choses qui en sa qualité d'étranger ne lui étaient pas familières. » Il allait avoir à donner la preuve de sa modération et de son humanité.

Il arriva à Cassel le 4 novembre 1806, au moment où la Hesse n'était plus guère occupée que par une poignée de conscrits français et italiens sous la surveillance du commissaire-ordonnateur Monnay. L'avant-veille, le roi Louis avait quitté Cassel, et Mortier avait poursuivi sa route pour aller accomplir les décrets de l'empereur sur l'Allemagne du nord. Lagrange adressa une proclamation rassurante aux habitans de l'électorat : les fonctionnaires du prince déchu restèrent en place, les impôts durent être perçus, la justice rendue, le pays administré comme par le passé. On se contenta de faire enlever les armes électorales sur les monumens publics. Enfin on institua une commission chargée de veiller à l'égale répartition des logemens militaires et des réquisitions.

Les instructions de l'empereur portaient que l'on s'occuperait activement de la démolition des places de Hanau, Marburg, etc., de la vieille forteresse féodale de Ziegenhain, qui avait soutenu tant de siéges au XVIe et au XVIIe siècle, et dont on disait dans le pays : *fort comme Ziegenhain*. Dans toutes ses lettres, il insiste sur la nécessité de désarmer soldats et habitans : il connaissait trop bien le caractère violent et belliqueux des anciens Cattes, leur attachement aveugle à la maison électorale, qui les faisait appeler dans toute l'Allemagne *les chiens de la Hesse*. Il fallait se hâter de mettre à profit les premiers momens et la première surprise. Le décret du

23 octobre relatif aux états de Brunswick et d'Orange-Fulda prescrivait l'envoi en France des soldats, officiers et généraux. Moins sévère dans ses lettres à Lagrange que dans son décret, Napoléon ordonna au moins l'arrestation des généraux et officiers supérieurs (1). L'empereur recommandait de ne souffrir dans le pays aucun des princes de la famille déchue, pas même les femmes. Surtout on devait s'appliquer à bien faire comprendre aux populations que c'en était fait pour jamais de leurs anciennes dynasties. On devait préparer un projet de mise à la retraite des anciens officiers et envoyer à l'empereur la liste des pensionnaires électoraux. Guillaume avait prêté environ 16 millions à ses sujets, Napoléon voulait les encaisser pour son compte; pour faciliter le remboursement, il accorderait aux débiteurs une bonification de 10 pour 100. « Enfin, ajoutait-il, s'il y a quelque chose à faire pour être utile à cette population et la contenter, telle que la suppression de quelque droit onéreux, ayez soin de m'en informer... On peut traiter le pays avec douceur; mais, s'il y a le moindre mouvement quelque part, faites un exemple terrible. Que le premier village qui bouge soit pillé et brûlé, que le premier rassemblement soit dispersé, et les chefs traduits à une commission militaire (2). »

On put juger de l'esprit qui animait l'ancienne armée hessoise lorsque dans les premiers jours de novembre elle fut obligée de livrer ses armes et ses chevaux. On vit les soldats briser leurs fusils et les officiers leurs épées. Ces militaires, qui avaient fait tant de campagnes en mercenaires, qui en Amérique, en Hollande, en France, avaient combattu la liberté des peuples à la solde des despotes, étaient aussi fiers de leurs drapeaux qu'aucune armée européenne. Ils s'indignaient que des conscrits les eussent, pour ainsi dire, vaincus sans combat. Ils enviaient les Prussiens, qui du moins à Iéna avaient pu lutter honorablement. Le peuple des campagnes et d'une partie des villes partageait leurs haines et leurs regrets. Cette population, si fière dans sa dégradation séculaire, s'irritait des charges de la guerre, quelque adoucies qu'elles fussent par la modération et la prudence de Lagrange.

Celui-ci était dans une situation assez critique; comme plus tard le roi Jérôme, il se trouvait en quelque sorte isolé entre la grande armée, qui poursuivait sa marche sur la Vistule, et la frontière française, où Kellermann, gouverneur de Mayence, ne voulait et ne pouvait s'occuper que de la grande armée. Toutes les forces dont disposait Lagrange n'étaient que des troupes qui passaient : conscrits qui allaient se former, cavaliers qui allaient se monter, ré-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 473.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*. — Lettres des 5, 12 novembre, 3 décembre 1806. — T. XIII, p. 588, 597, 644; t. XIV, p. 32.

gimens qui allaient se constituer dans quelqu'un des dépôts de l'Oder ou de la Vistule. Quelques bataillons de jeunes soldats et quatre pièces de canon composaient toute la garnison permanente de Cassel. Pourtant la fermentation était assez grande dans quelques parties du pays. A Cassel, le directeur de la ci-devant police électorale, Hassenpflug, défendit de circuler sans lanterne, à partir de neuf heures du soir, dans les rues de la capitale. Les anciens ministres durent adresser aux populations rurales des invitations à l'obéissance et au calme.

Le gouvernement impérial avait pensé qu'on pourrait se concilier l'ancienne armée hessoise en lui offrant du service dans les troupes de la France et de ses alliés. Pitcairn, général du roi de Hollande, ouvrit un bureau de recrutement pour l'armée néerlandaise. Napoléon prescrivit à Lagrange de lever, pour le compte du roi de Naples, un corps qui irait s'organiser à Haguenau. C'eût été s'assurer les services d'excellens militaires et en même temps enlever au pays un redoutable élément d'agitation (1). Toutefois le moment était mal choisi pour demander des volontaires. Il était naturel que les anciens soldats de l'électeur voulussent attendre le résultat de ses dernières négociations avec Napoléon avant de se compromettre avec les nouveaux maîtres. Bien peu répondirent à l'appel de Pitcairn et de Lagrange. Celui-ci, attribuant à l'influence des officiers supérieurs le « mauvais esprit » de l'armée, prit le parti de les envoyer à Mayence. Comme cette mesure ne produisit pas d'effet, il se résolut à une démarche plus grave : il ordonna aux soldats de la ci-devant armée hessoise de se réunir dans leurs anciens cantonnemens avant le 25 décembre 1806; les récalcitrans devaient être fusillés.

Les soldats imaginèrent, non sans quelque apparence de raison, qu'on ne voulait les avoir sous la main que pour les incorporer de force ou les envoyer dans les forteresses. Tout le pays au midi de Cassel, dans les bassins de la Werra, de la Fulda, du Schwalm, de l'Eder, où ces militaires se trouvaient en grand nombre, se mit en insurrection. Les rares soldats qui se rendaient à l'appel de Lagrange furent arrêtés par des bandes de paysans armés. A Allendorf, sur la Werra, les soldats s'emparèrent des munitions et des armes qu'ils avaient livrées. A Eschwege, le régiment de Wurmb se reconstitua intégralement, sans même oublier sa musique. Les officiers supérieurs n'étaient plus là, les autres manquaient de courage ou d'initiative. Un simple fourrier, Jacob Schumann, prit le commandement. Les postes et les sentinelles furent placés comme

(1) « Mon principal but est de me défaire de ces gens-là. » — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 597.

à l'ordinaire; des détachemens allèrent saisir les caisses de l'état, d'autres reprendre les canons. On distribua la solde et les vivres, on assigna des logemens réguliers. On prit à un Juif alsacien qui passait à Eschwege quarante chevaux destinés à la grande armée : ils servirent à monter un petit corps de cavalerie; on entra en relations avec les autres régimens licenciés. Enfin un ancien capitaine du régiment de Wurmb, von Ussler, étant venu à passer, on le força d'accepter le commandement, et on le proclama « colonel des Hessois. »

A Hersfeld, sur la Fulda, une rixe entre un bourgeois et un soldat italien, la veille de Noël, fut le signal du mouvement. L'officier commandant le détachement fut saisi et maltraité; un soldat fut tué d'un coup de feu sur la place d'armes, les autres furent chassés de la ville, poursuivis, désarmés par les paysans; un employé qui s'efforçait d'apaiser cette émotion pensa être assommé. A Smalkade, à droite de la Werra, une troupe de soldats et de campagnards enfoncèrent une des portes, tombèrent sur le poste, qui était composé de soldats du prince-primat, en blessèrent quelques-uns, en prirent deux, chassèrent le reste, et s'emparèrent de treize canons électoraux à destination de Mayence. A Marburg, place forte sur le Lahn, la petite garnison française fut chassée de la ville et de la citadelle. La forteresse de Ziegenhain faillit également être enlevée d'un coup de main par un sous-officier du nom de Triebfürst. Lorsqu'on lui demanda ce qu'il voulait, « nous réclamons, répondit-il, ce qu'on nous a pris : *le pain et la solde.* »

Quelle que fût la méthode qui présidait d'abord aux mouvemens de cette insurrection militaire, quelques efforts que fît von Ussler pour maintenir un peu d'ordre parmi ses troupes, il est certain que des soldats habitués à une discipline de fer ne pouvaient obéir longtemps à un pouvoir tout d'opinion. Aux militaires s'étaient joints des paysans, puis des vagabonds, des bandits. Il n'y eut pas toujours des vivres et une solde régulière. Les bourgeois eurent bientôt à souffrir de la rapacité, de l'ivrognerie, de la brutalité de leurs libérateurs, et se prirent à souhaiter l'arrivée des Français.

Aux premières nouvelles du soulèvement, Lagrange s'était empressé, pour calmer les esprits, de publier une proclamation où il déclarait qu'il n'avait jamais prétendu forcer personne à prendre du service. Les ministres hessois s'employèrent de leur côté à chapitrer la population. Le 25 et le 27 décembre, on promit amnistie générale pour tous ceux qui « rentreraient dans le devoir; » le 28, nouvelle proclamation conciliante du gouverneur-général. Cependant la panique se répandait dans le pays : à Cassel, on racontait que 20,000 soldats ou paysans marchaient pour donner l'assaut à la capitale; mais bientôt on put annoncer l'arrivée prochaine de

troupes françaises. Le général Barbot, envoyé en toute hâte par Lagrange, était allé ramasser sur le Rhin et sur le Mein des détachemens de la garde de Paris, quelques compagnies d'infanterie, un bataillon de chasseurs badois, en tout 3,000 hommes. La terreur succéda aussitôt à l'exaltation; les plus compromis commencèrent à gagner la frontière. A Allendorf, où l'insurrection avait pris naissance, les soldats révoltés furent désarmés par les bourgeois; à Eschwege, où elle avait eu son principal développement, elle finit de la même façon. Surexcités par un message de Lagrange, qui menaçait de réduire la ville en cendres, les citoyens prirent d'assaut le corps de garde et en chassèrent les rebelles. Le surlendemain (4 janvier), Barbot, qui arrivait avec 2,000 hommes, trouva la besogne toute faite. Il se contenta de se faire livrer quelques réfractaires, d'indemniser le maquignon alsacien, et d'exiger pour ses hommes des souliers et des vêtemens. Un détachement italien envoyé à Smalkade en ramena également quelques prisonniers. La plus coupable de toutes ces villes, c'était Hersfeld : les bourgeois avaient pris parti contre les Français; un de nos soldats avait été tué. A la suite d'une enquête sévère, Barbot fit raser la maison d'où le coup de feu avait été tiré, et fusiller un des insurgés. On fit une battue de réfractaires dans les villages voisins. Enfin on érigea des cours martiales qui condamnèrent deux autres révoltés à la peine de mort : Triebfürst, le sous-officier, et un nommé Wentzel, de Germerode, qui s'était proclamé « général des paysans. »

Une maison rasée et trois exécutions capitales parurent à Lagrange une expiation suffisante d'une révolte qui avait pourtant mis en péril la domination française dans la Hesse électorale et compromis les communications de la grande armée avec Mayence. L'empereur, alors à Varsovie, ne l'entendait pas ainsi. Aux premières nouvelles expédiées par Lagrange le 26 décembre, il répondit (8 janvier 1807) : « Mon intention est que le principal *village* où est née l'insurrection soit brûlé, et que *trente* des principaux chefs soient passés par les armes; un exemple éclatant est nécessaire pour comprimer la haine des paysans et de cette soldatesque. Si vous n'avez aucun exemple, faites-en un sans délai... Que le mois ne se passe pas sans que le principal *village, bourg* ou *petite ville* qui a donné le signal de l'insurrection soit brûlé et qu'*un grand nombre* d'individus ait été fusillé... Il faut laisser des traces dans les cantons qui se sont révoltés... Trente des principaux coupables fusillés, *deux ou trois cents* envoyés dans des citadelles de France... Les actes de vigueur sont humains en ce qu'ils empêchent la renaissance de nouvelles séditions. » C'était la fameuse théorie de répression que Napoléon a si souvent développée à Murat pour

l'Espagne, à Joseph pour le royaume de Naples, à Junot pour la Toscane, à Davout pour l'Allemagne du nord. « Du reste, ajoutait-il, je ne puis regarder une insurrection dans le pays de Cassel, au mois de janvier, que comme un événement heureux. La haine que les souverains de ce pays ont toujours nourrie parmi les habitans contre la France devait la faire prévoir. Il vaut mieux qu'elle ait éclaté dans ce moment que lorsque les Anglais auraient pu faire une descente sur l'Elbe. » Il reprochait à Lagrange de n'avoir pas enlevé les fusils comme il l'avait tant de fois recommandé ; il lui demandait avec insistance un rapport détaillé où l'on ne devait « rien lui cacher; » enfin il annonçait l'arrivée de renforts. Quatre jours après (12 janvier), Napoléon écrivait à Clarke qu'il avait 14,000 hommes à Cassel.

Il paraît que Lagrange n'envoya pas immédiatement le rapport demandé, car l'empereur s'impatiente : le courrier est passé à Cassel, et Lagrange n'en a pas profité ! Aussi n'en est-il que plus disposé à prendre au sérieux les rumeurs exagérées sur l'événement. Maintenant il demande dans ses lettres à Berthier qu'Eschwege et Hersfeld soient brûlés, *soixante hommes fusillés*, un nombre triple arrêté et conduit en France, les troupes autorisées à vivre à discrétion dans le pays; puis, s'exaltant dans la pensée des « outrages faits à ses aigles, » il veut que « *deux cents personnes au moins* paient de leur tête cette insurrection. » — « L'officier qui a été leur chef doit périr. Nous sommes trop vieux dans les affaires pour croire que l'on est chef malgré soi. » Heureusement pour le capitaine von Usslar qu'il put s'enfuir à temps; plus tard nous le retrouvons réconcilié avec les Français et capitaine au service du roi Jérôme.

Lagrange se vit obligé pourtant d'envoyer des détachemens dans les localités qui s'étaient insurgées, afin d'y enlever pendant la nuit les magistrats et les forcer à donner les noms des coupables. Un certain nombre de paysans et de soldats furent arrêtés et conduits chargés de chaînes à Mayence. Rien que dans le pays de la Werra, cinq individus, tous militaires, furent traduits devant une cour martiale et fusillés. Schumann, le fourrier devenu général, fut une autre victime. La ville d'Hersfeld devait être pillée et brûlée. Le général Barbot eut la condescendance de laisser le soin d'exécuter cette mesure au commandant de chasseurs badois : celui-ci se contenta d'incendier une vieille maison pleine de paille. Les soldats badois, compatriotes cependant de ceux que nous avons eus naguère en Franche-Comté, ne profitèrent pas de la permission de piller. Voilà comme un Lagrange et un Barbot savaient exécuter les ordres rigoureux échappés à l'impatience de Napoléon. Au lieu de centaines de victimes, il y en eut au plus une dizaine. C'est trop assurément pour l'humanité ; toutefois les Prussiens ont exécuté chez nous de

tout autre façon les « lois de la guerre. » Après la répression de la révolte, on forma des soldats hessois les moins récalcitrans deux régimens, à 300 hommes d'abord, sous les colonels Schraidt et Müller, ancien officier électoral.

L'insurrection hessoise avait eu un certain retentissement dans les pays voisins. Dans le duché de Brunswick, le gouverneur-général Loison reçut l'ordre d'exécuter le décret du 23 octobre et d'envoyer en France les officiers de l'ancienne armée brunswickoise qui ne voudraient point passer au service de la France. Cependant le Brunswick, de mœurs plus douces et plus polies que la Hesse, montra moins d'hostilité; mais beaucoup de malheureux soldats, que le licenciement de leur armée avait privés de tout moyen d'existence, se réunirent par bandes et infestèrent les grandes routes. Plusieurs durent être fusillés comme brigands.

Les événemens de Cassel ne furent pas étrangers aux sévérités que Napoléon déploya contre la ville westphalienne, ci-devant prussienne, de Halle. Elle devait son illustration à l'université fondée en 1688-1694 par le souverain de Prusse Frédéric Ier. En 1806, elle était à son plus haut point de prospérité. Les philosophes Wolf, Schleiermacher, Steffens, les médecins ou physiologues Reil, Sprengel, le théologien Niemeyer, y avaient attiré une nombreuse population d'étudians. Halle fut très maltraitée dans le combat du 17 octobre 1806, où fut battue la réserve prussienne sous Eugène de Wurtemberg : elle avait même été un peu pillée par les éclaireurs et les maraudeurs de l'armée avant l'arrivée des corps réguliers. L'entrée de Napoléon eut lieu le 19 octobre. Les étudians, qui s'étaient pressés sur son passage, le considéraient avec curiosité, sans haine, mais sans démonstrations sympathiques. Napoléon remarqua que ces jeunes gens ne le saluaient pas. L'un d'eux, interpellé par lui, l'avait dans son trouble traité de *monsieur*. Enfin dans la soirée quelques-uns d'entre eux, attablés dans un cabaret en face de la maison Meckel, où l'empereur était descendu, firent entendre, dit-on, des *pereat*. Napoléon se montra fort irrité, contre les professeurs plus encore que contre les étudians. Le fondateur des lycées impériaux ne pouvait rien comprendre à la liberté d'allures et de manières qui caractérisait la jeunesse des universités allemandes. Il prétendit que les étudians avaient combattu dans les rangs prussiens : cela n'était vrai que pour deux jeunes nobles, qui n'avaient pas de goût pour la philosophie et avaient préféré s'engager. Les universités de 1806 n'étaient point encore celles de 1813. Napoléon écrivit cependant à Berthier : « Mon cousin, faites donner des ordres pour que l'université de Halle soit fermée, et que sous vingt-quatre heures les écoliers soient partis pour leur demeure. S'il s'en trouve demain en ville, ils seront mis en prison

pour prévenir le résultat du *mauvais esprit inculqué à cette jeunesse* (1). » Berthier écrivit de Dessau aux professeurs de Halle pour leur annoncer que les revenus de l'université étaient confisqués. Les savans, disait-il, ne devaient pas s'occuper de politique : ils n'avaient d'autre mission que de cultiver et de propager les sciences; ceux de Halle ayant méconnu leurs devoirs, l'empereur avait résolu de supprimer l'université. Les professeurs, appelés en conseil, furent désagréablement surpris de cette communication. Quelques timides proposèrent de s'excuser auprès de l'empereur et de lui faire dire qu'on n'avait jamais eu de sentimens hostiles à son égard. Steffens protesta, déclarant que l'ennemi n'avait pas de compte à leur demander sur leurs sentimens. Halle se trouva ainsi deux fois ruinée, par le combat du 17 et la décision du 19 octobre. Les étudians, arrachés à leurs professeurs et peu fournis d'argent pour la plupart, se dispersèrent sur toutes les routes de l'Allemagne. Napoléon devait en 1813 en rencontrer plus d'un sur son chemin.

Une ville ainsi traitée devait être suspecte. Quand éclatèrent les troubles de la Hesse, le général qui gouvernait Erfurt reçut l'ordre de prendre des otages. Le professeur Niemeyer, le sénateur Kefstein, le riche major von Heide, furent emmenés à l'intérieur de la France, d'où ils ne revinrent qu'après Tilsitt (2). Nous retrouverons les deux premiers dans le corps législatif du roi Jérôme.

C'est ainsi que les provinces du futur royaume de Westphalie furent pacifiées par le régime militaire, et que les gouverneurs-généraux de Cassel, de Brunswick, d'Erfurt, assurèrent le paisible avénement de Jérôme Bonaparte.

II.

Dès le 7 juillet 1807, Napoléon écrivait confidentiellement à son frère pour lui annoncer qu'il allait être reconnu roi de Westphalie. Sa lettre se terminait par ces mots : « mon intention d'ailleurs, en vous établissant dans votre royaume, est de vous donner une constitution régulière *qui efface dans toutes les classes de vos peuples ces vaines et ridicules distinctions.* » Ainsi, quelque abâtardis que fussent entre les mains de l'empereur d'Occident, du fondateur de la noblesse nouvelle, les principes égalitaires de 1789, il voyait encore dans la propagation de ces doctrines l'origine, la raison d'être, l'excuse de ses conquêtes. Pour tant de guerres sanglantes, pour tant de peuples foulés, pour tant de dynasties renversées, il croyait

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 460.

(2) Sur toute cette affaire de Halle, voyez Steffens, *Was ich erlebte* (10 vol., Breslau 1840-45), t. V.

avoir sa justification : ne venait-il pas renverser chez les vaincus la distinction des castes?

Le 16 août 1807, Napoléon annonçait officiellement, à l'ouverture de la session législative, « qu'un prince français allait régner sur l'Elbe; » le 19, il faisait part au sénat du mariage de son frère avec la fille du roi de Wurtemberg. Ainsi que le raconte dans son *Journal* la reine de Westphalie, aux premières ouvertures que lui fit son père sur cette union avec Jérôme, « ne le connaissant pas et étant occupée d'autres projets, » elle refusa. La résistance d'une jeune fille n'était pas un obstacle pour le despotisme du roi Frédéric, surexcité par la peur de Napoléon et l'ambition de lui complaire. « Il me fit observer, continue Catherine, qu'il y allait du bonheur de toute la famille et de la prospérité, *peut-être de l'existence du pays*... Je m'offris en sacrifice à des intérêts aussi chers. » Ensuite Catherine de Wurtemberg s'attacha au mari français qu'on lui avait imposé, et dont pourtant les légèretés n'étaient un secret pour personne. Chose plus rare, elle lui resta fidèle dans la mauvaise fortune. En 1814, le roi Frédéric prétendit rompre le mariage de sa fille avec un prince découronné, redevenu Bonaparte comme devant; Catherine refusa. Napoléon put dire d'elle « qu'elle s'était inscrite de ses propres mains dans l'histoire. »

Une des raisons qu'on avait dû faire valoir auprès du rapace souverain de Wurtemberg, c'était apparemment le *sans dot* de la comédie. Au moment où sa fille allait devenir femme et belle-sœur de rois, belle-sœur d'empereur, il ne lui constitua qu'une dot de petite bourgeoise, 100,000 florins; encore devait-elle sur cette somme s'équiper et faire les cadeaux d'usage. L'empereur dut « lui faire faire son habit de noce; » son mari lui donna un trousseau : non que Jérôme fût lui-même bien en fonds, il lui fallut emprunter pour se rendre dans son nouveau royaume.

Le 15 novembre 1807, Napoléon promulguait la constitution de la Westphalie. Ce document avait à la fois le caractère d'un traité et d'un décret. L'empereur ne renonçait à « son droit de conquête » sur la Westphalie que moyennant deux sortes de conditions. Les unes n'avaient pour objet que l'intérêt de la politique personnelle, comme les articles par lesquels il se réservait la moitié des domaines de la Westphalie, stipulait le paiement rigoureux des contributions de guerre, fixait à 25,000 hommes le contingent du nouveau royaume comme état de la confédération, exigeait que 12,500 Français, soldés, nourris, habillés par la Westphalie, tinssent provisoirement garnison dans Magdebourg. Magdebourg était donc à la fois une ville du royaume et une forteresse de l'empire; le gouverneur y commandait pour les deux souverains; le drapeau bleu et blanc y flottait à côté du drapeau tricolore. Les autres ar-

ticles avaient en vue la bonne constitution du nouvel état sur les bases d'une monarchie héréditaire, d'une assemblée représentative et de l'égalité des sujets devant la loi. En devenant roi en Allemagne, Jérôme restait un prince français, soumis, lui et les siens, « aux dispositions du pacte de la famille impériale. » Napoléon se réservait pour lui et ses descendans l'héritage éventuel de la couronne westphalienne en cas d'extinction de la dynastie, et en cas de minorité la nomination du régent. La liste civile du nouveau roi était fixée à 5 millions.

La constitution proclamait la suppression de toute corporation ou corps privilégié, l'abolition du servage et de tous les droits qui en découlent (1), la révocation de tout privilége en matière d'impôt, de justice, d'admissibilité aux charges. Napoléon poussait le souci égalitaire jusqu'à exiger la réforme « des statuts dans les abbayes, prieurés ou chapitres du royaume,... de telle sorte que tout sujet du royaume puisse y être admis (2). » Le royaume serait administré par quatre ministres (3) : outre le ministre d'état, un ministre pour l'intérieur et la justice, un pour la guerre, un pour les finances, le commerce et le trésor. Le conseil d'état serait divisé en trois sections correspondantes à ces trois ministères. Les états du royaume, investis du vote de la loi et du vote de l'impôt, auraient également à nommer trois commissions. Tout projet de loi devait être discuté entre une commission des états et une section du conseil d'état; puis un orateur de la commission et un orateur du conseil porteraient le débat devant l'assemblée. Celle-ci, comme le corps législatif de l'empire, écouterait silencieusement et voterait au scrutin secret. Qui ne reconnaît ici l'étrange conception de Sieyès, devenue, entre les mains d'un habile despote, la commode constitution de l'an VIII et de l'an X? Où l'on reconnaît encore sa fameuse maxime, *la confiance vient d'en bas et le pouvoir d'en haut*, c'est dans le système électoral de la Westphalie. Seulement Napoléon avait renversé les termes du problème. Tandis qu'en France les électeurs élus par d'autres électeurs présentaient à la nomination du gouvernement les listes de candidats pour le corps législatif, le tribunat, les charges publiques, en Westphalie, c'était le roi qui nommait les électeurs de chaque collége départemen-

(1) Sur le servage en Westphalie, voyez un rapport du baron de Stein (10 mars 1806) au roi de Prusse dans Pertz, *Stein's Leben*, t. Ier, p. 199-202, et les décrets royaux du 23 janvier 1808, du 25 juillet 1811, etc., dans le *Moniteur westphalien*.

(2) Un décret royal du 10 janvier proscrivit les splendides cordons qui paraient la poitrine des chanoines nobles; sous peine de saisie du temporel, leur croix ne devait être suspendue qu'à un simple ruban uniforme, « de couleur noire, de 54 millimètres de largeur. »

(3) Chaque ministre avait 60,000 francs de traitement et 20,000 francs de frais de maison!

tal, et les électeurs élisaient directement les députés aux états. En outre le collége départemental présentait au roi des candidats pour les places de juges de paix et de membres des conseils municipaux, de district et de département. Naturellement la constitution introduisait en Westphalie le système français des poids et mesures, la division en départemens, districts et communes, les préfets, sous-préfets, maires avec les divers conseils, — la hiérarchie des juges de paix, tribunaux de première instance, couronnée par une cour d'appel pour tout le royaume et une cour de cassation, qui n'était autre que le conseil d'état, — le code Napoléon, la publicité des procédures, les jugemens criminels par jurés, l'inamovibilité des juges, sauf les juges de paix, pour lesquels le justiciable devait se contenter de la garantie qu'offrait la présentation par le collége, — l'égalité des cultes, la conscription, le système d'impôts français.

Napoléon avait dû prévoir que la principale opposition à l'ordre de choses créé par lui viendrait nécessairement des privilégiés des anciens régimes, comtes et princes médiatisés, à qui on imposait le joug des lois communes pour tous, — noblesse territoriale et chevalerie d'empire, qu'on dépouillait de ses prérogatives pour la soumettre à l'égalité devant les tribunaux, l'impôt, la loi, la conscription, — chefs des différentes églises, naguère églises d'état, maintenant soumises au régime des articles organiques, contraintes à la tolérance des autres cultes, — enfin abbés des ordres religieux, qu'on avait appauvris, qu'on allait peut-être supprimer. C'est sans doute pour ne pas donner aux anciens privilégiés une citadelle légale, non moins que par raison de simplicité et d'économie, que Napoléon n'institua pour la Westphalie ni sénat dit conservateur, ni chambre des pairs, ni cour de cassation, où l'aristocratie du pays serait venue s'asseoir et se concerter. Il essaie même de créer une sorte de contre-poids à l'influence prépondérante de la grande propriété. Ainsi l'article 41 de la constitution porte que, sur les deux cents membres du collége électoral de département, le roi *devra* nommer les quatre sixièmes parmi les plus imposés, un sixième parmi les plus riches négocians et fabricans, un sixième enfin « parmi les savans, les artistes les plus distingués et les citoyens qui auront le mieux mérité de l'état. » De même l'article 29 statue que, sur les cent députés des états, soixante-dix seront choisis dans la première de ces catégories, quinze dans la seconde, quinze dans la troisième. Napoléon voulait sans doute établir, à côté de la représentation des intérêts fonciers, une certaine représentation des intérêts commerciaux et industriels, intellectuels et moraux.

Cette constitution, si on la compare aux constitutions surannées de l'Allemagne féodale, réalisait, on ne saurait le méconnaître, un

progrès notable. Cette assemblée, qui restait ouverte à tout citoyen de mérite qu'aurait distingué la confiance des électeurs choisis par le roi, valait mieux que les états aristocratiques de la Hesse, du Brunswick, de la Prusse ou des anciens évêchés. Dans ces vieux *Landstände,* il n'y avait que des députés de la noblesse, du clergé, des villes, qui venaient y défendre uniquement des intérêts de caste et de corporation; maintenant on pouvait espérer de voir dans le *Reichstag* de Westphalie des citoyens se préoccuper des intérêts généraux. Les anciens états étaient fort propres sans doute à conserver les anciennes libertés, libertés exclusives et égoïstes, fondées sur l'inégalité, le privilége, l'oppression des dissidens par la religion d'état, l'humiliation du bourgeois devant le noble, l'exploitation du compagnon par les jurandes, l'abrutissement du paysan dans le servage; ils pouvaient bien conserver *leurs libertés,* mais non fonder la liberté, encore bien moins l'égalité. Cette représentation nouvelle de la Westphalie, si imparfaite, si mutilée, si enchaînée, si dépendante qu'elle fût, était un meilleur instrument de progrès. Malheureusement le créateur de la constitution westphalienne était un étrange ouvrier, qui ne pouvait prendre sur lui de ne pas briser ou fausser ses propres créations. Il donnait des constitutions aux peuples comme des couronnes aux princes; il ne s'engageait point à les respecter.

III.

Et pourtant quels sages conseils dans la bouche de celui qui fit de la fortune un abus si insensé! Napoléon n'aurait peut-être point perdu la France, s'il eût été bâti de façon à pouvoir suivre les avis qu'il donnait à son frère :

« Vous trouverez ci-joint la constitution de votre royaume... *Vous devez la suivre fidèlement...* N'écoutez point ceux qui vous disent que vos peuples, accoutumés à la servitude, recevront avec ingratitude vos bienfaits. On est plus éclairé dans le royaume de Westphalie qu'on ne voudrait vous le persuader... Il faut que vos peuples jouissent d'une liberté, d'une égalité, d'un bien-être inconnu aux peuples de la Germanie... Cette manière de gouverner sera une barrière puissante qui vous séparera de la Prusse plus que l'Elbe, plus que les places fortes et que la protection de la France. Quel peuple voudra retourner sous le gouvernement arbitraire prussien quand il aura goûté les bienfaits d'une administration sage et libérale? Les peuples d'Allemagne, ceux de France, d'Italie, d'Espagne, *désirent l'égalité et veulent des idées libérales.* Voilà bien des années que je mène les affaires de l'Europe, et j'ai eu lieu de

me convaincre que le bourdonnement des priviléges *était contraire à l'opinion générale*... SOYEZ ROI CONSTITUTIONNEL. »

Dans cette lettre, il y a une promesse et une leçon. La promesse, c'était un agrandissement indéfini de la Westphalie, si elle se rendait digne des espérances fondées sur elle; la leçon n'était pas inutile à un jeune prince de vingt-trois ans qui allait bientôt se trouver entouré ou d'aventuriers français, avides de distinctions nouvelles, ou de la vieille aristocratie hessoise, hanovrienne, prussienne ou brunsvickoise, jalouse de conserver les siennes; mais combien ces leçons égalitaires n'eussent-elles pas eu plus d'autorité, si Napoléon n'avait pas lui-même créé une noblesse avec ses majorats, ses exemptions d'impôts, ses *vaines distinctions!* Combien ces préceptes libéraux auraient eu plus de poids, s'il n'avait donné lui-même, dans la France issue de 1789, l'exemple du mépris des libertés et de la violation des constitutions, même impériales! C'était lui qui écrivait à Murat, grand-duc de Berg : « Je trouve ridicule que vous m'opposiez *l'opinion du peuple westphalien;* que fait l'opinion des paysans aux questions politiques? »

Il recommandait encore à Jérôme d'avoir soin que son conseil d'état fût *composé de non-nobles*,... « toutefois sans que personne s'aperçoive de cette habituelle surveillance à maintenir en majorité le *tiers-état* dans tous les emplois... Cette conduite ira au cœur de la Germanie et affligera peut-être l'autre classe : n'y faites pas attention. » Il fallait introduire le code Napoléon le plus promptement possible. « On ne manquera pas de faire des objections : opposez-y une ferme volonté. Les membres du conseil de la régence qui ne sont pas de l'avis de ce qui a été fait en France pendant la révolution feront des représentations : répondez-leur que cela ne les regarde pas. » Cependant il fallait réserver « aux grands noms » une partie des charges de cour; Napoléon ne trouvait-il pas « qu'il n'y a que ces *gens-là* qui sachent servir? »

Dès la fin d'août, des députations westphaliennes s'étaient rendues à Paris pour saluer le nouveau roi et tâcher d'obtenir quelques garanties pour le pays. Un comité élu par elles et composé des comtes Merveldt, Schulenburg-Emden, Alvensleben, de l'abbé Hencke, du professeur Robert, reçut du roi communication de la constitution. Le roi leur demanda de lui présenter des observations officieusement, car officiellement il ne pouvait en admettre. Les clauses par lesquelles l'empereur se réservait la moitié des domaines, exigeait 30 millions de contributions de guerre, imposait l'entretien de 12,500 Français, affligèrent et surprirent les députés; mais Jérôme ne pouvait à ce sujet que leur donner de bonnes paroles. Les nobles

exprimèrent la crainte que l'introduction du code Napoléon n'amenât le morcellement des biens. On demandait encore que la langue allemande restât langue officielle, que toutes les places fussent données à des indigènes, que les pensions aux serviteurs des princes déchus fussent garanties. Jérôme, qui sur tant d'autres points n'était pas le maître, admit du moins le principe qu'un état allemand devait être administré par des Allemands, et, sans oser trancher la question de la langue officielle, promit d'apprendre l'allemand, assurant qu'il le parlerait correctement dans deux ou trois ans. En réalité, il ne put ou ne voulut jamais l'apprendre. Au moins son frère Louis écorchait passablement le hollandais.

En attendant l'arrivée du roi, la Westphalie était administrée par une régence provisoire, composée du comte Beugnot, de Siméon, du général Lagrange, de Jollivet, qui avait été chargé en 1801 de l'organisation du département du Rhin, et qui resta plus tard à Cassel comme administrateur des domaines impériaux. Aucun des quatre régens ne savait l'allemand : ils s'adjoignirent comme secrétaire un Rhénan, Mosdorf, conseiller de préfecture à Mayence. Ce gouvernement dura trois mois, du 1er septembre au 1er décembre 1807. La Westphalie continuait à être foulée par les passages de troupes et les réquisitions. Comme Napoléon n'avait pas encore révoqué les gouverneurs-généraux et les intendans de l'administration précédente, il y avait de continuels conflits entre les diverses autorités.

Jérôme, en quittant Paris, se rendit d'abord chez son beau-père, le roi de Wurtemberg, et arriva seulement le 7 décembre au palais de Wilhemshöhe, auquel il donna le nom, si fameux depuis, de Napoleonshöhe. « Ce nom paraît plaire aux habitans, écrivait-il à son frère, et il rappelle de qui je tiens mon royaume. » Il adressa immédiatement une proclamation « à ses bons et fidèles sujets et habitans du royaume de Westphalie. »

« La divine Providence avait marqué cette époque pour réunir sous une auguste institution vos provinces éparses et des familles voisines et pourtant étrangères... C'est pour les peuples que Napoléon a vaincu... Westphaliens, tels furent les résultats des trois journées de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, telle est aujourd'hui la conséquence du mémorable traité de Tilsitt. Ce jour-là, vous avez obtenu le premier des biens : une patrie... Westphaliens, vous avez une constitution appropriée à vos mœurs et à vos intérêts. Elle est le fruit de la méditation d'un grand homme et de l'expérience d'une grande nation. »

Par un décret du même jour (7 décembre), il transforma les membres de la régence provisoire en ministres provisoires : Siméon

à la justice et à l'intérieur, Lagrange à la guerre, Beugnot aux finances, Jollivet aux trésors. Toutefois il demandait dès lors à l'empereur d'être débarrassé de Lagrange et de Jollivet. Il détestait cordialement ce dernier surtout, en qui il voyait une sorte d'agent supérieur de la police impériale : c'est pour le même motif apparemment que Napoléon eut à cœur de le maintenir sous un autre titre en Westphalie. Jérôme nomma également les neuf premiers membres de son conseil d'état, parmi lesquels Dohm, de Wolfradt, de Bülow, ces deux derniers futurs ministres. Il se plaignait à son frère de la difficulté qu'il avait à trouver des candidats parmi le tiers-état, « la plus grande partie de cette classe étant composée de gens complétement illettrés. »

Le 1er janvier, il réunit dans l'orangerie du château de Cassel un certain nombre de notables et de députés (environ 275) des anciens états. « On y voyait, raconte en style fleuri le *Moniteur westphalien*, on y voyait placés sur les mêmes gradins des hommes qui portaient des noms anciens et toujours honorés, des savans qui illustrent les arts, d'habiles commerçans, de laborieux agriculteurs et des députés du Harz, enfans des anciens Vandales, et qui ont traversé les siècles avec la simplicité, les mœurs et presque le costume de leurs pères (1). » Jérôme expose devant cette réunion une sorte de profession de foi ou de programme politique : il y développait le thème obligé sur l'unité nouvelle de la Westphalie, sur l'excellence de la constitution, conçue de telle façon que le souverain, « tout-puissant pour faire le bien, n'eût jamais *intérêt* à faire le mal, » sur le retour à cette « saine politique qui avait placé ses états dans l'alliance de la France jusqu'au milieu du siècle dernier. » Le passage le plus saillant, celui que l'empereur critiqua comme susceptible de donner des ombrages aux autres princes du *Rheinbund*, était celui-ci : « des priviléges, des exemptions, des servitudes personnelles, n'appartiennent pas au génie de ce siècle; il faut que la Westphalie ait enfin *des citoyens*. » Pendant ce temps, une série de décrets organisaient le gouvernement et les administrations.

Le roi, qui venait de faire connaissance avec les délégués de ses sujets, se mit en devoir de faire un voyage d'exploration dans le royaume. Du 15 au 26 mai 1808, il visita la savante université de Gœttingue, les populations si intelligentes du Brunswick, où l'administration libérale du dernier duc et l'influence des émigrés français avaient préparé le terrain aux réformes nouvelles, le grand établissement militaire de Magdebourg, la ville de Halle, si cruellement

(1) Numéro du 3 janvier 1808.

éprouvée en octobre 1806. Le *Moniteur westphalien* ne tarissait pas en détails sur l'empressement de la bourgeoisie et l'enthousiasme des populations. « Le peuple se presse en foule sur son passage, se faisait-il écrire de Gœttingen. Il ne reste pas un habitant dans les maisons. Nous avons traversé une fête de 10 lieues. L'air retentissait des cris de *vive notre bon roi !* » La ville de Brunswick lui donna un bal masqué au mois de mai. Partout des arcs de triomphe, des jeunes filles en robe blanche, des drapeaux déployés, des chapeaux en l'air, tout le programme peu varié de ces enthousiasmes « spontanés. » A Magdebourg, « toute la ville était illuminée; on remarquait beaucoup de transparens emblématiques et des allégories ingénieuses qui exprimaient les sentimens des *bons habitans* de Magdebourg pour sa majesté. » Plus tard, en septembre, le roi visita Osnabrück et Minden.

La vérité est que, dans le Brunswick et le Hanovre, on savait gré au roi de ses réformes : on était d'autant plus porté vers lui, qu'on avait peur d'une annexion à la France ; mais dans les pays prussiens on ruminait les lauriers du grand Frédéric, Rosbach, Iéna, les coups terribles de la fortune, on n'était pas encore disposé à faire fête aux gloires nouvelles; dans les campagnes hessoises, on restait invinciblement, aveuglément attaché à l'ancien despote. Jérôme avait déployé un faste royal dans cette revue de ses provinces. Il avait donné des audiences, visité des casernes et des manufactures, écouté des harangues, accepté des bouquets, fait manœuvrer des régimens. Il rapportait de ce voyage des impressions assez diverses. « Je ne puis dépeindre à votre majesté, écrivait-il à son frère, avec quel enthousiasme j'ai été reçu dans toutes les villes et villages de mes états, mais surtout à Brunswick... La province de Magdebourg, sire, est bien malheureuse; de pauvres paysans ont vu leurs lits, leurs meubles, vendus à l'encan; que l'empereur vienne au secours du pays, qu'il fasse grâce de la contribution de guerre!.. Quand même je ne serais plus destiné à régner sur la Westphalie, je n'en ferais pas moins la même prière à votre majesté. Ce peuple est bon; il peut être bien utile à la France; il est son avant-garde. » Napoléon répondait simplement : « La province de Magdebourg est la plus riche,... il faut qu'elle paie, comme les autres provinces m'ont payé. »

Malgré la cocarde et le drapeau national, le roi de Westphalie se trouvait dans une étrange dépendance. Une partie de ses ministres, les principaux généraux, les chefs de la nouvelle administration financière, lui étaient imposés par l'empereur. Les troupes françaises traversaient perpétuellement son territoire; elles occupaient Magdebourg. Napoléon surveillait son frère de près : Jollivet et

Reinhard, envoyé de France à Cassel, étaient chargés de faire au ministre de l'empereur des rapports réguliers. A côté du chef de la police westphalienne, Legras de Bercagny, une police secrète observait, pour le compte de l'empereur, le roi, la cour, les ministres et jusqu'à la police. « Mon frère, écrivait l'empereur à Jérôme, je vous envoie les réponses de l'impératrice de Russie. *J'ai ouvert celle qui vous était adressée*. Je n'ai pas pris la même liberté pour celle de la princesse (Catherine), parce je suppose qu'elle ne contient rien d'important; cependant je désire que vous m'en envoyiez copie. » Les lettres de Napoléon au souverain de 2 millions d'hommes étaient souvent sur ce ton : « je trouve ridicule que;... » puis c'étaient d'amers reproches sur des faits qui n'arrivaient le plus souvent à Paris qu'exagérés et défigurés. Si Jérôme voulait maintenir son autorité et protéger ses sujets contre les officiers impériaux, on lui reprochait de « porter atteinte à la dignité du nom français. » S'il y avait une rixe quelque part entre Allemands et Français, Napoléon s'irritait qu'il y eût « si peu de police dans le royaume. » Si Jérôme faisait planter les poteaux westphaliens sur la tête du pont de Magdebourg, Napoléon faisait abattre les armes royales par ses agens. Plus tard, il fera entrer sans façon ses douaniers sur le territoire westphalien et chasser les douaniers de Jérôme. Il donnera le Hanovre à son frère et le lui reprendra sans le consulter. Il réunira d'un trait de plume à la France en 1811 tout un département westphalien.

On comprend bien que Jérôme ait plus d'une fois songé, comme Louis de Hollande, à se dérober à ce royal esclavage. Dès 1808, on trouve dans sa correspondance des passages qui témoignent de cette disposition. « Si votre majesté ne peut se rendre à ma prière, je lui en adresserai une seconde, c'est de permettre que je lui remette dès à présent le gouvernement du royaume de Westphalie... Elle sait que je n'ai jamais désiré le royaume de Westphalie (12 janvier 1808). » — « Votre majesté observera qu'il ne peut y avoir en même temps deux personnes qui donnent des ordres dans un état, et que, si les autorités françaises doivent y commander, je ne puis dès lors y rester... Comment votre majesté peut-elle avoir dans les rapports qui lui sont faits par des subalternes plus de confiance que dans ceux que je lui adresse moi-même (10 juillet 1808)? » — « Je n'aime ni l'Allemagne ni l'Allemand... J'ai désiré sans doute d'avoir un peuple à gouverner, je l'avoue à votre majesté; mais je préfère vivre en particulier dans son empire à être, comme je le suis, souverain sans autorité. Votre nom seul, sire, me donne l'apparence du pouvoir, et je le trouve bien faible quand je songe que je suis dans l'impossibilité de me rendre utile à la France, qui au

contraire sera toujours obligée d'entretenir 100,000 baïonnettes pour étayer un trône sans importance (1809). » Ordinairement Napoléon ne répondait rien aux doléances de son frère. Quand elles allaient jusqu'à la menace d'abdication, comme en 1812, il faisait simplement passer à son ministre auprès la cour de Cassel une note ainsi conçue :

« Le roi s'est trompé, s'il a pensé que l'espèce de menace qu'il a cru devoir mêler à ses plaintes pourrait influer sur les déterminations de sa majesté. Il doit trop bien la connaître pour ne pas savoir que, s'il venait à prendre le parti qu'il vous a annoncé, elle pourrait le regretter à raison de l'amitié qu'elle lui porte, mais que ce ne serait pas un embarras pour elle que d'avoir un état de plus à gouverner. C'est dans ce sens qu'elle veut que vous vous en expliquiez (5 janvier 1812). »

« Je ne sais si je suis roi, prince ou sujet, » s'écriait parfois Jérôme au désespoir. Ce mot pourrait servir d'épigraphe à toute l'histoire de la Westphalie.

IV.

L'année 1808 vit dans chacun des huit départemens westphaliens le collége électoral, composé de 200 membres nommés par le roi, se réunir sous la surveillance d'un président également nommé par le roi. Il s'agissait d'élire les députés aux états de Westphalie. Le scrutin était secret, condition nécessaire pour assurer quelque indépendance au vote en un pays où les liens de dépendance et de clientèle, abolis par la loi, subsistaient dans les mœurs. Dans l'une de ces réunions, un électeur, probablement un « aristocrate, » se permit une assez mauvaise plaisanterie aux dépens de l'article 29 de la constitution. Ayant à choisir un député dans la catégorie « des savans, des artistes les plus distingués, etc., » il choisit, sous la protection du scrutin secret, le paysan le plus illettré de son village. — Néanmoins les Westphaliens, d'après les témoignages les moins favorables à la royauté napoléonienne, commençaient à s'intéresser vivement à la nouvelle constitution. Dans les cafés et les cercles de Cassel, avec toute la prudence qu'inspirait la crainte des *observateurs* de police, on en discutait les avantages et les inconvéniens. Beaucoup louaient cette simplicité de conception et de rédaction qui contrastait avantageusement avec le fatras de lois, de coutumes et de règlemens qui constituait le droit public dans la plupart des états de l'Allemagne. On s'étonnait de cette singulière disposition qui donnait aux orateurs du conseil d'état et des commissions un auditoire de législateurs muets; mais on savait que le conseil d'état était du moins composé d'hommes distingués et com-

pétens : on se promettait de leurs discussions avec les députés des lois claires, simples, équitables, qui mettraient fin à l'arbitraire des juges et aux chicanes des avocats. Enfin on ne pouvait nier que pour la première fois, dans des limites infiniment trop restreintes sans doute, les députés non des ordres privilégiés, mais de toutes les classes moyennes et supérieures, allaient prendre une part directe à la confection des lois.

C'est au milieu de l'attention et de la curiosité publiques que, le 2 juillet 1808, eut lieu, dans la salle de l'Orangerie, l'ouverture du *Reichstag* westphalien. Du reste, ces états ne se réunirent que deux fois, en 1808 et en 1810. Lors de la session de 1808, on n'avait pas encore eu le temps d'inventer un uniforme pour les députés; c'est dans la seconde session seulement qu'ils parurent avec ce bizarre costume de théâtre, moitié romain, moitié espagnol, tout à fait dans le goût étrange du directoire et de l'empire. Une sorte d'habit de drap bleu avec des broderies de soie orange, une écharpe de soie blanche, un manteau de soie bleue, doublé de blanc, avec des broderies orange et un collet de soie blanche, une manière de chapeau ou de toque à la Henri IV avec une énorme plume d'autruche, au côté une épée à garde dorée, ornée de l'aigle de Westphalie, telles étaient les pièces essentielles de ce déguisement parlementaire. Le costume était ridicule, mais il pouvait avoir son utilité : il servait à confondre sous le même uniforme nobles et bourgeois, seigneurs et paysans. Plus d'un vilain de la Hesse ou du Brunswick, fièrement drapé dans son manteau de soie bleue, avait aussi bon air que son patron ou son maître de la veille. Le mal était que ces oripeaux coûtaient fort cher : 140 thalers étaient une grosse somme pour un paysan et même pour « un savant ou un artiste distingué. » Le trésor royal fit la dépense pour un certain nombre de députés; mais pouvait-on voter avec indépendance sur les propositions du roi, lorsqu'on était vêtu par lui? L'article 29 de la constitution portait que les membres des états ne recevraient pas de traitement; cependant le roi établit que chacun d'eux aurait une indemnité de 18 francs par jour, plus les frais de voyage.

La session de 1808 s'ouvrit avec une solennité exceptionnelle. Dans la salle de l'Orangerie (1), une tribune avait été réservée à la reine Catherine et à ses dames. Sur des banquettes vint s'asseoir un public choisi. Les conseillers d'état, en costume, siégeaient sur deux bancs en avant des députés. Les députés étaient rangés par département. Le roi, amené jusqu'à l'orangerie par une brillante escorte de cavalerie, fit son entrée dans la salle, entouré de ses

(1) En 1810, ce fut dans le bâtiment du Muséum, sur la place Frédéric, qui devint le « Palais des États. »

aides-de-camp, de ses chambellans, de ses aumôniers, de ses pages. Il fut reçu à la porte par le président des états, comte de Schulenburg-Wolffsburg; sur un trône élevé sur une estrade, il prit place en habit de soie blanche, manteau de pourpre, toque à plumes enrichie de diamans, souliers de soie blanche à rosettes blanches et à talons rouges. Ses serviteurs et ses ministres l'entouraient; ses pages étaient assis sur les gradins de l'estrade. Un grand-maître des cérémonies, suivant l'étiquette des meilleures cours, transmettait les ordres du roi à un maître des cérémonies; celui-ci, à son tour, faisait parvenir la parole royale à un député des états; ce dernier enfin remplissait la mission d'appeler chacun de ses collègues par département et par ordre alphabétique, et de les présenter au roi. Le député présenté prêtait, soit en français, soit en allemand, le serment constitutionnel : « je jure obéissance au roi et fidélité à la constitution. » Jérôme se leva ensuite pour lire son discours, et les députés, qui avaient joui du droit de « rester couverts devant le roi, » ôtèrent leurs chapeaux empanachés et prêtèrent l'oreille. Il leur parla de la dette publiqne, sujet peu agréable, des « qualités belliqueuses qui distinguèrent toujours leurs ancêtres, et qui allaient recevoir de la conscription militaire un plus grand développement, » du bien du royaume « que nous avons tous à cœur.» Il conclut en ces termes : « nous y travaillerons de concert, moi en roi et *en père* (il avait alors vingt-trois ans, et la plupart des députés étaient des barbons), vous en sujets fidèles et affectionnés. » La séance fut naturellement levée aux cris de *vive le roi! vive la reine!* Le même jour, les députés de la Westphalie reçurent l'invitation « d'assister au grand couvert. » Plus d'un s'imagina qu'il allait enfin goûter à la chère royale. Les « bons Allemands » avaient compté sans l'étiquette sublime de la nouvelle cour. On les conviait simplement à *voir* leurs majestés siéger en grand appareil, servies par leurs grands-officiers, qui prenaient les plats des mains des domestiques pour les poser sur la table. Quelques jours après, on invita les députés à la table du grand-maréchal, à un festin plus substantiel dont le grand-chambellan faisait les honneurs.

Dans la séance suivante, le ministre Siméon lut aux députés un exposé de la situation du royaume. Il le prononça en français, et le conseiller d'état Jean de Müller le traduisit en allemand aux auditeurs. Au contraire, à l'ouverture de la session de 1810, Wolfradt, ministre de l'intérieur, lut en allemand l'exposé d'usage.

En réalité, on n'avait réuni les états de 1808 que pour en obtenir l'autorisation de faire un emprunt. Comme on n'avait encore qu'un petit nombre de projets de lois à leur soumettre, la session fut très courte; celle de 1810 fut en revanche des plus importantes. Les divers ministres avaient déployé la plus grande activité pour mettre

les députés en mesure de bien juger la situation, qu'on n'avait d'ailleurs aucun intérêt à leur dissimuler. Les commissions du *Reichstag*, surtout celle de finances, discutèrent sérieusement avec le conseil d'état les lois et les impôts proposés : les députés Westfeld, Culemann, Thorbecke, Holzbauer, luttèrent énergiquement, parfois avec succès, contre les exigences du ministre des finances. On avait fait distribuer à tous les députés un exemplaire imprimé de chacun des projets de lois. Naturellement toute la chaleur de la discussion était réservée pour les bureaux; en séance publique, les débats étaient calmes, froids, méthodiques. Devant les législateurs plus ou moins attentifs, le rapporteur du conseil d'état faisait l'éloge du projet de loi; l'orateur de la commission le remplaçait à la tribune pour l'appuyer ou le combattre, puis on votait au scrutin secret. Ce mode de votation, injustifiable pour des députés qui dépendraient vraiment de leurs commettans, était nécessaire pour assurer quelque indépendance à des représentans qui émanaient jusqu'à un certain point du pouvoir royal. Le prince se faisait rendre compte soigneusement du chiffre des suffrages : lorsqu'il s'y rencontrait un tiers de boules noires, il montrait beaucoup d'irritation; c'étaient là des choses en effet qui ne se voyaient pas au corps législatif de France. Ordinairement les suffrages négatifs étaient en infime minorité; pourtant, dans la session de 1808, on remarqua que deux boules noires se reproduisaient toujours obstinément sur quelque question que ce fût; elles étaient déposées par deux paysans, l'un de la Werra, l'autre de la Saale. Ils ne firent pas mystère du motif de cette opposition en apparence si acharnée. « Le plus souvent ils ne comprenaient pas très bien l'objet du débat. Ne voyaient-ils pas que d'habiles hommes soutenaient le projet de loi et que d'autres, non moins habiles, le combattaient? Le meilleur moyen de rassurer leur conscience était de voter *non*; si la loi était réellement bonne, deux boules noires ne pouvaient l'empêcher de passer; si elle était mauvaise, il n'y aurait jamais assez de boules noires. »

Chacune des deux sessions westphaliennes fut terminée par un discours de clôture, auquel les députés répondaient par une adresse de remercîment au roi. C'est Jean de Müller qui prononça le discours de 1808; on y remarquait cette phrase sur Napoléon : « celui devant qui le monde se tait, car entre ses mains Dieu a mis ses destinées.... » C'est le professeur Leist, alors conseiller d'état, qui congédia le *Reichstag* de 1810.

Dans la constitution westphalienne, les états avaient plus d'éclat aux yeux du public; mais le conseil d'état était le rouage le plus essentiel. Cette assemblée, de seize à vingt-cinq membres, ne tarda pas à se remplir de noms illustres, de capacités distinguées de l'Al-

lemagne presque entière. Sans doute, des conseillers comme les comtes de Bocholz, grand-maître des cérémonies, de Witzleben, ancien grand-veneur de Guillaume, de Meerveldt, ancien sacristain noble du noble chapitre d'Hildesheim, étaient là surtout pour la montre; mais l'aristocratie elle-même avait fourni de bons administrateurs, comme le Waldeckois von Reinecke, les Hanovriens de Meding et de Patje, le Hessois von Malsburg. Le baron de Berlepsch, également Hanovrien, était depuis longtemps sympathique aux idées françaises; c'est ce qui l'avait fait destituer par l'ancien gouvernement anglo-hanovrien de sa présidence à la cour aulique. On le représente comme caustique, spirituel, frondeur de tous les gouvernemens. Son mémoire de 1811 sur la situation financière du royaume, et qu'il a reproduit dans ses *Beitræge* (matériaux pour l'histoire économique de la Westphalie), n'indique pas qu'il fût « sans conséquence. » Dans le conseil d'état, on trouvait encore un Leist, professeur de droit à l'université de Gœttingen, un Jean de Müller, à qui son *Histoire générale* et son *Histoire de la Suisse* ont fait une réputation universelle, un Martens, professeur de droit des gens à Gœttingen, auteur de tant de recueils diplomatiques de la plus haute importance, un Dohm, célèbre par ses *Mémoires*, son *Histoire de la révolution de Liége*, ses brochures sur la *ligue des princes* et surtout par la confiance dont l'avait honoré le grand Frédéric, qui en avait fait son ministre; ennemi de la France jusqu'en 1806, il avait été un de ceux qui avaient poussé la Prusse à la fatale guerre d'Iéna. A côté de lui, on s'étonne de voir siéger un autre fougueux ennemi des Français, Schulenburg-Kehnert, qui avait été gouverneur de Berlin en 1806, le même qui dans sa proclamation aux Berlinois avait déclaré que « la tranquillité est le premier devoir du bourgeois. » Enfin, parmi les jeunes auditeurs au conseil d'état, on voyait un Jacob Grimm, alors âgé de vingt-trois ans, et qui devait être l'auteur de tant de belles recherches sur l'ancienne langue et l'ancienne littérature de la Germanie.

Assurément cette institution française du royaume de Westphalie, autour de laquelle se sont groupés tant d'hommes distingués et tant de grands noms littéraires de la Germanie, ne mérite pas la légèreté affectée avec laquelle en ont parlé la plupart des écrivains allemands. On peut s'égayer aux dépens du « carnaval du roi Jérôme; » mais il faut prendre plus au sérieux les institutions qui s'élaboraient dans ce conseil d'état de Westphalie entre un Siméon et un Martens, un Dohm, un Jean de Müller.

ALFRED RAMBAUD.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

SIXTE-QUINT

SON INFLUENCE

SUR LES AFFAIRES DE FRANCE AU XVIe SIÈCLE

II.

L'ÉGLISE ET LA FRANCE DE 1585 A 1589 (1).

Sixte-Quint, d'après les correspondances diplomatiques, inédites, tirées des archives d'état, du Vatican, de Simancas, de Venise, etc., par M. le baron de Hübner, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris. Paris 1870; 3 vol. in-8°.

La bulle privatoire de 1585 a fait confondre Sixte-Quint parmi les papes dévoués à l'Espagne et engagés à la ligue (2). On a pu voir le contraire dans la dépêche du duc de Nevers que nous avons rapportée. J'en aurais d'autres aussi curieuses à recueillir ici, et qui confirment ce témoignage (3); mais ce que M. de Hübner rapporte de la bulle, d'après les autres correspondances, concorde parfaitement avec ce qu'on lit dans les *Mémoires* de Nevers. Il y a même un détail piquant relatif à la publication du décret préparé par Grégoire XIII. Je le laisse raconter par M. de Hübner. « Les délégués de la sainte union, dit-il, avaient sollicité vainement l'acte de pri-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

(2) M. Poirson a répété cette assertion, t. Ier, p. 9, de son *Histoire de Henri IV*. Le président Hénault était mieux informé. Quant à M. Henri Martin, les *Mémoires* de Nevers l'ont parfaitement éclairé.

(3) Voyez entre autres les lettres de Nevers, rapportées aux pages 669 à 673, t. Ier de ses *Mémoires*, et une dépêche de l'ambassadeur de France, l'honnête M. de Pisani, recueillie *ibid.*, p. 675.

vation. Dans leur audience de congé le cardinal de Vaudemont fit un dernier effort. Le saint-père répondit doucement : « Nous n'avons pas l'habitude de condamner les gens sans les avoir entendus. Il sera toujours temps d'en venir là. » Le cardinal ayant insisté, le pape le repoussa durement : « Nous vous avons dit, reprit-il, pourquoi nous ne pouvions pas faire telle chose; maintenant nous vous disons que nous ne voulons pas la faire. »

Cependant la chose se fit, et malgré un premier refus catégorique la résolution du pape fut vaincue. Croyant céder à une nécessité de la situation, il voulut du moins paraître agir d'après sa libre initiative de chef de l'église et non sous la pression des instances de la ligue ou de l'Espagne. « C'était, ajoute M. de Hübner, le premier acte du règne de Sixte-Quint relatif aux affaires de France, et cet acte était une faute qu'il ne tarda pas à regretter, qu'il se reprochera peut-être en secret, qu'il avouera même dans ses épanchemens intimes, tout en tâchant de s'excuser; mais à part cette faute, qu'expliquent son inexpérience et les influences qui l'entouraient à son avénement, il eut le mérite de comprendre, dès le premier jour, que la solution du problème posé en France devait se trouver ailleurs. » Quant à ce qu'on trouve écrit partout, à savoir qu'Henri IV (1) aurait fait afficher aux portes du Vatican même son acte d'appel comme d'abus au concile général contre la bulle privatoire : démarche hardie, dit-on, qui fit concevoir à Sixte-Quint de l'estime pour le roi de Navarre, c'est une histoire qui n'est appuyée d'aucun témoignage sérieux. Il suffit de lire le texte prétendu de la protestation, dans le journal de Lestoile, pour se convaincre qu'elle est apocryphe. L'habile Henri de Béarn faisait autrement ses affaires.

Il est un autre incident de cette époque, apprécié en général à contre-sens par les historiens qui n'ont pas sondé le fond des choses, et sur lequel M. de Hübner nous apporte d'intéressantes rectifications. Il s'agit du renvoi subit de l'ambassadeur de France à Rome peu de temps après l'avénement de Sixte-Quint. Voici la vérité à cet égard. Avant son élévation, le cardinal de Montalte avait eu d'étroites liaisons avec l'évêque de Nazareth, prélat de grande considération. Sixte-Quint voulut donner une marque de faveur à cet ancien ami, et fit l'ouverture à M. de Pisani, notre ministre à Rome, de nommer M. de Nazareth à la nonciature de Paris; cette communication, conforme aux usages diplomatiques, fut suivie d'une réponse approbative de M. de Pisani, qui, sans consulter sa cour, prit sur lui d'accepter pour son gouvernement le délégué cher au saint-père, et, confiant dans cette adhésion dont il ne pou-

(1) Le président Hénault, si exact d'habitude, a répété lui-même cette légende.

vait vérifier la régularité, Sixte-Quint nomma M. de Nazareth, dont le roi apprit ainsi la mission, sans avoir reçu directement la communication préalable usitée en pareil cas. M. de Pisani n'avait donné aucun avis à sa cour. Cette forme de procéder parut étrange à Paris, surtout à un changement de règne dans la cour romaine, et la personne de M. de Nazareth étant signalée comme favorable à la ligue, Henri III, poussé par un juste sentiment de susceptibilité souveraine et connaissant l'arrivée du nouveau nonce à Lyon, fit notifier à ce diplomate l'ordre de s'arrêter et de ne pas pousser sa route plus avant. Sixte-Quint, informé de l'aventure et de la cause qui l'avait produite, fut froissé à son tour de l'injure faite à son ambassadeur, et, naturellement irrité contre M. de Pisani, dont la légèreté avait causé ce conflit, fit donner à ce ministre l'ordre de quitter sur-le-champ les états romains; mais après la tempête, les explications ramenèrent le calme dans les esprits. Les torts furent reconnus, appréciés de part et d'autre dans un esprit d'harmonie et de paix. M. de Nazareth put continuer sa route sur Paris, et M. de Pisani, pour qui sa cour fut indulgente, revint à Rome avec son titre et fut gracieusement accueilli par le pape, avec lequel il eut depuis les meilleurs rapports.

La grande question de la bulle privatoire fulminée contre Henri de Béarn (ainsi l'appelèrent les Espagnols et les Romains) ne fut pas la seule du reste, pendant le règne de Sixte-Quint, où l'avis personnel du pontife ne prévalut point dans les conseils de la papauté. De là cette fluctuation qu'on remarque dans la direction des actes du saint-siége en cette période. Un chapitre important du livre de M. de Hübner nous donne la clé de ces incertitudes dans l'action pontificale, et peut expliquer en certains cas le double jeu dont Sixte-Quint a été accusé vis-à-vis de Henri IV et de la ligue. A son avénement, il trouva le gouvernement de l'église établi sur un mécanisme administratif qui paralysait la liberté personnelle du pape. Les souvenirs du sénat romain (1) avaient introduit ou du moins fortifié l'intervention du *consistoire* des cardinaux, dans l'examen et le règlement des affaires de la *Chiesa*. C'était dans ces assemblées régulières que les membres du sacré-collége, assistés des hauts fonctionnaires non pourprés, traitaient, sous la présidence du pape, ou même hors de sa présence, des affaires de l'église uni-

(1) Il existe à cet égard dans certains esprits un système historique fort exagéré, mais qui repose sur des traditions non à dédaigner, car elles remontent à une époque antérieure à Innocent III. Grégoire VII avait trouvé dans le sacré-collége qu'il avait réformé un contradicteur déclaré de sa politique passionnée. Voyez le curieux ouvrage du cardinal Bennon, publié à la suite de la collection de Urstitius, 1585, in-fol., et discuté récemment par Gfrörer. Voyez aussi le prince Pitzipios : *le Romanisme*, in-8°; Paris 1860. M Drapeyron a publié sur le même sujet de curieux aperçus. 1870, in-8°.

verselle. Leur participation au pouvoir pontifical avait son origine et sa garantie dans l'élection elle-même; mais depuis que le christianisme avait étendu ses conquêtes et que les affaires s'étaient multipliées ou compliquées, cette manière de les gouverner avait créé des embarras. Déjà plusieurs des prédécesseurs de Sixte-Quint, avant de saisir le consistoire, avaient employé des commissions ou congrégations pour instruire certaines questions et en préparer la solution; ces délégations restreintes et transitoires n'entraient pas toutefois dans les rouages habituels et réguliers du gouvernement de l'église. Paul III établit la première congrégation permanente, celle du saint-office, dont l'institution avait été provoquée par les troubles de la réforme. Grégoire XIII eut recours à d'autres commissions de ce genre; cependant le poids immense du gouvernement porta toujours sur le consistoire, dont l'autorité plus d'une fois s'imposa au chef de l'église. Sixte-Quint introduisit sur ce point un grand changement dans l'administration; il institua les congrégations, qui se partagent encore aujourd'hui l'instruction des affaires de la chrétienté, et il réduisit à des questions limitées la compétence directe des assemblées du sacré-collége ou du consistoire. Par cette préparation constitutionnelle des décisions de la papauté dans les diverses congrégations compétentes, Sixte-Quint a été accusé d'avoir voulu diminuer l'influence et l'action du collége des cardinaux au profit de bureaux ou commissions placés sous sa main, et d'avoir ainsi brisé l'opposition qu'il rencontrait souvent dans l'assemblée du consistoire. Il a fondé le pouvoir absolu du pape dans la direction des affaires politiques. M. de Hübner entre à cet égard en des détails fort curieux où nous regrettons de ne pouvoir le suivre, comme serait notre goût. La grande question française de la ligue, et des relations malheureuses de la papauté avec elle rappelle et concentre ailleurs notre attention.

Il est une observation dont la vérité n'échappe à quiconque s'est appliqué dans le cabinet à l'étude de l'histoire, ou dans la vie publique à la pratique des affaires : c'est qu'une opinion politique ou religieuse, si respectable qu'elle soit en principe, aussitôt qu'elle s'organise en parti, subit une transformation qui l'altère. Elle traverse les régions sereines de l'esprit et de la conscience pour s'abandonner aux mouvemens de la passion, et, se constituant en société entreprenante d'action ou de défense, elle échange sa liberté première pour le joug de la volonté collective; elle abdique la disposition d'elle-même pour passer dans le domaine du parti, et si le parti, comme c'est l'ordinaire, est dominé par des ambitieux qui n'y cherchent qu'une force à l'appui de leurs desseins, les adeptes sont livrés à tous les dangers des soumissions aveugles ou des entraînemens passionnés. Les partis emploient le plus souvent au

soutien d'une bonne cause les moyens employés au soutien d'une mauvaise. Il y a des causes bonnes et des causes mauvaises, les partis sont toujours détestables. La politique recherchera par nécessité le concours des partis, la prudence privée fuira toujours leurs engagemens compromettans, quelle que soit l'auréole dont leur drapeau s'entoure. Les gouvernemens réguliers qui suffisent à l'homme de sens sont institués pour sauvegarder la société de la tyrannie des partis.

Si l'on pouvait douter de ce que j'avance, on n'aurait qu'à jeter les yeux sur l'acte de *la sainte union*, auquel la ligue menaçante obligea le dernier des Valois à donner le sceau de son adhésion. Il n'y manqua que les ciseaux d'or tenus en réserve par la duchesse de Montpensier pour couper la chevelure royale en confinant la personne du dernier Valois dans un cloître. Les adhérens s'engageaient sur la vie et l'honneur, et « sur peine d'être à jamais déclarés parjures, infâmes et tenus pour gens indignes, » à s'employer de toute leur puissance pour remettre et maintenir l'exercice de la religion catholique, et pour cet effet promettaient de se tenir prêts, bien armés, montés et accompagnés selon leurs qualités, pour, incontinent qu'ils seraient avertis, exécuter ce qui leur serait commandé, et, parce que tels préparatifs ne se peuvent faire sans frais, il devait être levé la somme de deniers reconnue nécessaire à une chose si sainte. S'il était avisé d'avoir communication aux provinces voisines, il y serait pourvu en si bonne intelligence que chacun se put aider et secourir selon l'occurrence. A cet effet, tous les gentilshommes et autres catholiques étant de l'association seraient maintenus et conservés les uns par les autres en toute sûreté et empêchés de toute oppression d'autrui. Et, s'il y avait différend ou querelle entre eux, on devait les régler et composer par arbitrage selon qu'il serait juste et de raison. « Si même aucun des catholiques de la province, après avoir été requis d'entrer en l'association, faisait difficulté ou usait de longueur, attendu que ce n'est que pour l'honneur de Dieu, le service du roi, bien et repos de la patrie, il sera estimé en tout le pays ennemi de Dieu, déserteur de sa religion, traître et proditeur de sa patrie, et, du commun consentement de tous les gens de bien, abandonné à toutes injures et oppressions qui lui pourront survenir. » Enfin les adhérens promettaient et juraient d'observer les articles de l'union sans avoir égard à aucune amitié, parentage et alliance, de quelque qualité que fussent les personnes, « et semblablement de tenir secrète la présente association sans aucunement la communiquer, sinon à ceux qui en feront partie. » Rien n'y manque, on le voit, pour constituer une véritable société secrète, formidable par l'attache de ses membres, par la terreur des menaces et par les moyens d'action qui sont

assurés. L'Internationale n'est pas mieux organisée. L'échec à la royauté fut si complet qu'elle fut obligée à jour donné de tenir pour approuvés les articles de l'union, et de permettre, notamment le 12 janvier 1579, « aux sujets de la bonne ville et cité de Paris d'exécuter ce qui est porté par iceux et octroyé de lever les deniers nécessaires (1). » Un gouvernement de désordre fut donc substitué par le traité de Nemours au gouvernement régulier de l'état; l'histoire de Paris et de nos provinces pendant cette lugubre période en porte le déplorable témoignage.

Quels ont été les promoteurs audacieux de cette conspiration? Philippe II et la maison de Guise; nous ferons connaître plus tard leurs agens secondaires. Quel était l'objectif déterminé des conjurés en 1585? La couronne de France, pour laquelle le roi d'Espagne et les Guises se réservaient un débat ultérieur d'attribution. L'espérance subsidiaire de chacun était au moins le partage du territoire et le démembrement de la France. Les part-prenans étaient déjà connus. Le duc de Savoie s'appropriait la Provence, où les ligueurs du pays le proclamèrent héritier des anciens comtes; il a gardé la ville d'Aix à ce titre pendant plus d'un an. On désintéressait l'Angleterre par l'offre de la Normandie. On faisait même leur part aux princes Bourbons; mais la correspondance de Philippe II prouve que, dans ses desseins du moins, c'en était fait de l'unité française (2). Ainsi la ligue a commencé par être seulement anti-calviniste; la passion l'a conduite à être anti-dynastique; et la haine dynastique l'a poussée à être anti-française. Dans ces trois phases de son histoire, elle nous présente un composé singulier d'intolérance religieuse empruntée à l'Espagne et de fureurs politiques empruntées à la querelle des deux roses en Angleterre. Nous n'avons point eu Marguerite d'Anjou, comme les Anglais, mais nous avons eu Henri de Navarre, ce qui a mieux valu pour la France.

Toutefois, avant que la cause de ce prince eût prévalu, que de malheurs accumulés! L'administration royale, quelque défectueuse qu'elle fût alors, était bienfaisante, ordonnée, et répondait à sa mission. Elle fut dissoute par l'organisation de la ligue. Les gouverneurs de provinces s'érigèrent en satrapes et n'obéirent qu'aux factions, car, si l'on eut la ligue catholique, on eut aussi la ligue réformée. L'administration de la justice, qui avait fait l'honneur de la France, fut pendant dix ans corrompue dans sa source : on rechercha pour l'appliquer non le droit de chacun, mais son parti; et

(1) Voyez les *Mémoires* de Nevers, t. Ier, p. 627-29.

(2) Voyez dans l'*Histoire de la ville d'Aix*, par de Haitze, 1666, in-fol., p. 349, une dépêche interceptée du duc de Savoie où ce prince parle à Philippe II « de la belle occasion qui se présente de ne plus laisser réunir ce royaume sous un seul chef. »

quant à l'administration civile, elle dégénéra en brigandage. Les dénonciations, les rixes, les meurtres, les vengeances, se multiplièrent et restèrent impunis. L'idée de proscription redevint familière aux esprits, et dans la société française livrée en proie aux mauvaises passions, on put craindre de voir éclipser les premiers bienfaits de la civilisation, la sécurité, le respect des lois. L'affection disparut des familles, et dans les corps de l'état comme les parlemens il y eut partage d'opinion et de drapeau, scission et lutte ouverte. Toute autorité publique était tombée en mépris; elle fut remplacée par celle des meneurs de partis et de leurs sicaires. En nos provinces et à Paris on se crut ramené aux temps barbares; on s'abandonna librement à des fureurs qu'on avait crues éteintes avec les Bourguignons et les Armagnacs. Le pouvoir municipal dans les villes fut transporté à des comités démagogiques, catholiques ou protestans, et l'anarchie prédomina partout. A certain moment on parla de brûler Paris plutôt que de le livrer à Henri III. Ce mouvement communal, républicain même, le mot fut prononcé, explique l'immense popularité de la ligue catholique dans les villes. Paris, Marseille en ont offert les monumens.

Aussi, lorsque parut l'édit d'octobre 1585, qui augmentait l'audace de l'union et vouait les protestans à des proscriptions sanglantes, la partie saine du parlement de Paris, restée attachée à la régularité monarchique, vota des remontrances pour s'opposer à l'enregistrement. Il y était dit : « Qui oserait exposer à la mort tant de millions d'hommes, femmes et enfans sans cause ni raison apparente, vu qu'on ne leur impute aucun crime que d'hérésie, hérésie encore inconnue et pour le moins indécise?.. Que dira la postérité si elle entend jamais que votre cour de parlement ait mis en délibération d'honorer du nom paternel de vos édits les articles d'une ligue assemblée contre l'état, armée contre la personne du roi, qui s'élève contre Dieu même, dont elle emprunte le nom, et qui outrage la nature, commandant aux pères de n'être plus pères à leurs enfans, invitant l'ami à trahir son ami, et appelant l'assassin à la succession de l'assassiné; sans parler d'autres iniquités assemblées en nombre infini sous cette forme d'édit, par lequel ceux qui en sont auteurs espèrent pouvoir gagner le royaume après qu'ils l'auront fait perdre au roi? » Le fanatisme venant en aide à la sédition anarchique, on lisait dans les pamphlets de la ligue que la Saint-Barthélemy fut *une saignée salutaire*, regrettant seulement *qu'elle eût été insuffisante;* que l'hérésie était un mal auquel *il faut mettre le fer et le feu;* on y louait l'inquisition d'Espagne, et admettant même le fait douteux de l'immolation de don Carlos, réputé partisan de la réforme, on y glorifiait Philippe II *de s'être privé*

d'enfant mâle, et d'avoir violé les droits de la nature pour sauver la religion (1).

Tel fut le détestable instrument que la politique et l'ambition mirent aux mains des Guises et de Philippe II. C'est un douloureux épisode de la grande réaction catholique du XVIe siècle, non qu'il soit juste d'en mettre la responsabilité au compte du catholicisme, mais qui prouve combien est périlleux l'emploi de certains moyens en religion comme en politique. Le cardinal de Bourbon ne se doutait point à Péronne, en 1576, de l'incendie qu'il allumait dans son pays. Quant à la papauté, elle fut débordée par les passions de la ligue, et pour ce qui est de Sixte-Quint en particulier, sa correspondance, relevée par M. de Hübner, et la correspondance du duc de Nevers prouvent que la ligue lui fut toujours profondément antipathique. Il n'était plus le maître de diriger un mouvement engagé, mais, quand il fut libre d'agir, il montra sa préférence pour une autorité réglée et tutélaire : catholique sans doute, Sixte-Quint pape ne pouvait rêver autre chose, mais avec une profonde aversion pour les procédés révolutionnaires, quelle qu'en fût la couleur. Philippe II lui écrivait : « C'est à sa sainteté de pourvoir à ce qu'un but aussi important que l'extermination de l'hérésie en ce royaume ne soit pas manqué par défaut de zèle. » Sixte-Quint possédait le trésor le mieux garni de la chrétienté, sans en excepter l'Espagne. On ne put jamais lui arracher une obole pour soutenir en France la ligue catholique. Il était plein de mépris pour Henri III, et il n'avait aucun penchant pour l'ambition désordonnée des Guises, malgré certaine estime pour leur personne. Il ne voulut pas leur donner de l'argent. Le détail des intrigues qui furent inutilement ouvertes pour obtenir des subsides du pape est très intéressant dans la correspondance. En une lettre d'Olivarès à Philippe II, on voit que Sixte-Quint avait refusé même toute approbation publique de la ligue « parce que l'ambassadeur de France (M. de Pisani) avait montré à sa sainteté des pièces qui prouvaient que la sainte union et les princes coalisés poursuivaient d'autres fins que celles qu'ils avouaient, et étrangères à la cause de la religion; » ce qui n'empêcha pas plus d'une fois, comme nous l'avons dit, que le pape n'eût la main forcée par les partis espagnol et ultramontain, et ne fût contraint à des démonstrations compromettantes. L'ouvrage de M. de Hübner fournit la preuve de ces luttes incessantes dans les conseils de la cour romaine, et le personnage de Sixte-Quint en ressort avec sa vive, brusque et profonde originalité. Du

(1) Ces atroces folies sont consignées dans un écrit (l'*Advertissement d'un catholique anglais*), qui fut très répandu en 1586, et qu'on peut lire encore dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. XI. On trouve la réponse de Duplessis-Mornai dans la compilation connue sous le nom de *Mémoires de la ligue*, t. Ier, p. 415.

reste, en étudiant à fond tous les caractères de cette époque, on découvre à chacun des visées particulières, et dans la diplomatie autant de menées, de vues personnelles qu'il y a d'intéressés dans les grandes affaires. Philippe II aspirait à être plus maître à Rome que le pape, et il y parvenait quelquefois; mais Sixte-Quint en prenait de rudes revanches.

A propos du désastre de l'*Armada* dans les mers d'Angleterre, M. de Hübner nous révèle une dépêche d'Olivarès qui offre une scène de haute comédie. Il paraît que le pape avait promis des fonds pour cette expédition. L'ambassadeur d'Espagne vint en réclamer le paiement alors qu'il courait déjà de mauvais bruits sur le succès. « Il m'écouta sans m'interrompre, dit Olivarès à Philippe II, mais avec des signes d'impatience et en se tordant plusieurs fois les mains. Enfin sa colère éclata; il répondit qu'il remplirait ses obligations, mais qu'il était inutile de le presser maintenant, attendu qu'il ne comptait rien faire avant d'avoir des nouvelles de la flotte. Je répliquai que je transmettrais ses paroles à votre majesté, et que sa résolution de ne rien faire étant, quoi qu'il en dît, évidente, votre majesté verrait avec déplaisir que sa sainteté lui manquât de parole. Sans s'excuser, le pape soutint ne pouvoir disposer de l'argent du saint-siége qu'avec l'assentiment de tout le sacré-collége, et, sans rien ajouter, il m'ordonna de passer à un autre sujet. » Quant à l'événement même de la perte de l'*Armada*, Olivarès rend ainsi compte à Philippe II des impressions qu'en éprouva le pape. « L'attitude de sa sainteté dans ces jours derniers n'a pas laissé reconnaître le zèle pieux pour l'extirpation des hérétiques et pour le salut des âmes auquel l'oblige sa situation; car, lorsque les nouvelles étaient bonnes, elle ne témoignait aucune joie et se montrait au contraire mélancolique, et quand elles n'étaient pas bonnes, elle montrait une résignation presque inconvenante. C'était l'impression générale. C'est que dans son esprit le bien que fait votre puissance est contre-balancé par l'envie et la crainte de la grandeur de votre majesté; semblable en ceci aux Vénitiens et aux Florentins qui ont toujours l'éloge à la bouche, mais qui, dans leur for intérieur, contestent les bienfaits dus aux résolutions de votre majesté. »

Dans une autre dépêche d'Olivarès à son roi, nous voyons que le caractère hautain de Philippe II s'irritait souvent des procédés du pape. « Un cardinal dévoué à nos intérêts m'a raconté une longue conversation qu'il a eue avec sa sainteté... L'ensemble se composait de plaintes contre votre majesté, qui, disait le pape, ne l'estimait pas, n'en faisait aucun cas, et ne daignait même pas répondre à ses messages, ce qu'il semblait vivement ressentir. » Et l'ambassadeur, après avoir indiqué d'autres griefs du pape, ajoute : « Il serait utile, pour le service de votre majesté, qu'elle ne lui don-

nât pas de motifs de récriminations, ce qui sera facile, sans nuire aux intérêts de votre majesté. J'oserai recommander de bonnes paroles, de promptes réponses jointes à des témoignages d'estime. Dans les choses importantes ou préjudiciables pour votre majesté, il faudrait tenir ferme. Je supplie votre majesté de pardonner la liberté avec laquelle je m'exprime ainsi; elle sait que c'est le zèle de son serviteur qui me fait franchir les limites. Mais je pense que, si on parvient à améliorer les rapports, il n'est pas impossible d'entraîner le pape dans la bonne voie, sauf toujours les questions d'argent, et sans rien retirer de son mauvais naturel et de son manque de foi, quand l'autre côté de la balance lui présente de plus grands profits. » Tels étaient donc les sentimens intimes de Philippe II et de Sixte-Quint l'un pour l'autre. Le gros des historiens s'y est mépris, et nous devons des grâces à M. de Hübner d'avoir dévoilé la vérité. On ne s'y trompait point à l'entour du pape. Il y avait trois partis bien marqués dans le sacré-collége : le parti espagnol, très considérable et très audacieux; le parti de la France, timide et en minorité; enfin un parti neutre, qui croyait faire sa cour en montrant de l'indifférence pour l'Espagne. Olivarès s'attaque souvent à ce qu'il appelle « la faction du sacré-collége qui professe la neutralité. » A l'occasion de la perte de l'*Armada*, ce parti régla ses impressions sur celles du pape, « autant par déférence, dit Olivarès, que par appréhension de perdre la faveur. » Lorsque les fâcheuses nouvelles acquirent de la certitude, « les mauvaises dispositions se firent connaître plus ouvertement. Beaucoup de ces cardinaux se donnaient l'air d'être soudainement affranchis. »

Vers la même époque, et sous l'influence des craintes personnelles que lui inspiraient les Guises, il paraît que Henri III et sa mère avaient fait proposer à Philippe II de resserrer les liens d'amitié entre les deux couronnes, se proposant probablement de décapiter par là le parti catholique en France, et de rompre ensuite plus facilement avec les Lorrains. Olivarès ne voyait qu'un leurre dans l'intention, et dans les avantages proposés une chimère. Je dois penser, disait-il, que votre majesté ne prend pas au sérieux la proposition française, et cependant il devenait aussi délicat d'en entretenir le pape que de garder le silence avec lui. Le principal auteur de cette idée d'union lui semblait être le nonce Morosini. L'ambition et l'espoir d'arriver à la papauté, grâce à sa situation de cardinal neutre, aurait bien pu agir sur lui. « Toutefois, ajoute Olivarès, à moins qu'il n'y ait quelque artifice là-dessous, j'ai de la peine à croire qu'étant Vénitien, il se soit franchement engagé dans une combinaison qui sera toujours si odieuse à la république, comme à tous les princes d'Italie intéressés à éviter l'union des cabinets de Paris et de Madrid. Il serait aussi possible que, voyant la grande

envie de ces rois (Henri III et Catherine), il se soit mis de la partie pour faire échouer la négociation, et c'est ce que feront les autres, désireux d'attirer le pape de leur côté. Celui-ci serait très fier d'ailleurs d'être l'instrument de cette œuvre, en sorte qu'il est possible que cette considération l'emporte chez lui sur toutes les autres, et qu'il tâche d'entretenir les espérances que donne la difficile conclusion et la plus difficile conservation de cette union. Il serait très utile que votre majesté montrât dans cette affaire de la déférence pour le pape, avant que l'autre partie puisse le faire. Le contraire ferait beaucoup de mal à nos intérêts et serait considéré comme une offense à sa sainteté. *Quant au secret, on ne doit pas y songer dans les négociations avec les Français,* ainsi que votre majesté le sait mieux que personne (1). »

Olivarès connaissait bien les hommes et les choses. La rouerie des Vénitiens lui était familière, et il avait des épies partout pour déjouer leurs manœuvres. Ces derniers craignant en effet la prépondérance de Philippe II, et avertis par Morosini, leur compatriote, envoyé du pape à Paris, négociaient de leur côté une ligue particulière avec le roi de France, et travaillaient à obtenir l'adhésion du pape à cette combinaison. Olivarès cite son témoin à Philippe II : c'était le cardinal Alessandrino, bien informé, paraît-il. « Ce cardinal, dit-il, apprécie comme tout le monde la sincérité du pape. Il en a fait l'expérience dans sa propre personne, et par ce qu'il a vu quand il était dans les affaires. J'attends aussi peu, et peut-être moins que lui, du caractère de sa sainteté; mais je ne pense pas qu'à moins de juger l'occasion parfaitement sûre, il ait le courage d'embrasser un parti qui pourrait lui donner des embarras et l'obliger à dépenser son argent. » A quoi Olivarès ajoute ces mots dignes de remarque chez un Espagnol de ce temps-là : « D'autant plus que, par ce qui se fait contre l'Angleterre, il (Sixte-Quint) a satisfait à un appétit commun aux papes, à ce désir qu'ils ont de s'associer à quelque grande entreprise, sans s'enquérir toujours autant qu'ils devraient du mérite de l'affaire. » L'ambassadeur termine sa dépêche par aviser le roi qu'il a sur-le-champ écrit au ministre d'Espagne à Paris, Mendoza, lui recommandant d'avoir les yeux ouverts sur l'intrigue signalée, attendu qu'elle ne peut être utilement surveillée, encore moins dépistée à Venise, où l'Espagne n'a qu'un agent incapable.

L'année 1588, où se passaient tous ces événemens, est une des plus mémorables dans l'histoire de nos guerres civiles. Une ligue particulière s'était formée à Paris, en 1585, et avait abouti à l'éta-

(1) Toutes ces dépêches sont tirées du troisième volume de M. de Hübner, entièrement consacré aux correspondances.

blissement communal des *seize*, qui s'étaient distribués dans les seize quartiers de la ville, et qui, vendus aux Guise, s'y partageaient au nom de la religion la disposition de toutes les affaires. La paix de Nemours, qui consterna les esprits droits et modérés, augmenta l'audace des ligueurs et mit de nouveau les armes aux mains des protestans. Il s'ensuivit la guerre qu'on nomma *des trois Henri*, savoir Henri III, Henri de Navarre et Henri de Guise. Lutte indécise d'abord, qui aboutit en Guienne à la bataille de Coutras gagnée par Henri de Navarre, et à Paris à de menaçantes démonstrations de la ligue et des seize contre la royauté. La Sorbonne délibéra « que l'on pouvait ôter le gouvernement aux princes que l'on ne trouvait pas tels qu'il fallait, comme on ôtait l'administration au tuteur qu'on avait pour suspect (1). » Le roi interdit au duc de Guise le séjour de Paris, que dut aussi quitter le duc de Mayenne intimidé par les préparatifs hostiles du gouvernement royal, qui prenait une attitude agressive. L'excitation croissante amena dans la capitale la journée des barricades, provoquée par les intentions qu'on supposait au roi, fortifié dans son Louvre, et disposé à un coup de main contre les ligueurs. Rappelé avec insistance par les seize, le duc de Guise rentra bien accompagné dans Paris malgré la défense du roi, et se présenta hardiment chez la reine-mère, Catherine de Médecis, en son hôtel de Soissons (2). Étonnée de cette audace, et comprenant la force du parti, Catherine essaya d'apaiser les esprits, et, se portant conciliatrice, elle conduisit le duc de Guise au Louvre, où sa présence déconcerta le roi, qui n'eut ni le courage de s'en défaire, ce dont il avait envie, ni du moins la précaution de s'assurer de sa personne, ce qui eût été facile. La témérité du duc fut heureuse à ce dernier, qui, n'étant pas sans appréhension pendant cette visite hardie, se retira au plus tôt en son grand et bel hôtel, récemment construit (3) au Marais. La démonstration de Guise coïncidait avec

(1) Le président Hénault, sur l'année 1587.

(2) Le vaste hôtel de Soissons a été démoli au siècle dernier, et sur son emplacement a été construite la Halle au Blé; il ne reste de la demeure de Catherine que la colonne d'observations astrologiques qu'on voit encore adossée contre la construction moderne. Voyez Bonnefons, *les Hôtels historiques de Paris*, p. 159 et suiv.

(3) François de Lorraine, le grand duc de Guise, le héros de Metz, et Henri de Guise son fils, le héros de la ligue, avaient fait bâtir le bel *hôtel de Guise* sur le vaste emplacement compris entre les rues du Chaume, de Paradis, Vieille-du-Temple et des Quatre-Fils. En cet endroit s'étaient élevés jadis trois hôtels célèbres : l'un était l'hôtel de Clisson, dont la porte d'entrée, flanquée de deux charmantes tourelles, se voit encore rue du Chaume, en face de la rue de Braque. Le connétable de Clisson avait fait bâtir cet hôtel en 1383, et c'est au coin d'une rue près de là qu'il fut assassiné par Pierre de Craon, en revenant de l'hôtel Saint-Paul, au milieu de la nuit. La maison de Guise avait acquis cet hôtel en 1553, et François de Lorraine en conserva la porte d'entrée, qui sert aujourd'hui d'accès à l'École des chartes; mais il reconstruisit l'habitation en l'agrandissant par l'achat du vieil hôtel de Navarre, ancienne demeure

des dispositions inquiétantes des troupes royales sur plusieurs points de Paris, notamment aux environs du pont Notre-Dame et de la place Maubert; il s'ensuivit une collision entre les soldats du roi et les ligueurs, collision qui prit incontinent un caractère si grave qu'elle obligea les bataillons royaux à se replier en désordre sur le Louvre avec des pertes sensibles.

Les barricades s'étaient élevées de tous côtés, le roi courait risque d'être fait prisonnier dans son palais, si une prompte résolution ne mettait fin au désordre. Catherine de Médicis eut peine à pénétrer chez le duc de Guise, qu'elle fut implorer dans son hôtel, et le duc resta maître de la situation (12 mai 1588), un peu embarrassé d'ailleurs de sa facile victoire, dont il usa généreusement envers les soldats du roi. Averti que de nombreux prisonniers allaient être massacrés, il monta aussitôt à cheval, sortit de son hôtel sans cuirasse et sans armes, en pourpoint blanc, avec une baguette à la main, et se dirigeant vers la Grève, où l'animation était la plus menaçante, il calma les esprits comme par enchantement, et délivra les soldats bloqués au marché des Innocens, au Marché-Neuf, derrière l'Hôtel de Ville, et ailleurs. Rentré triomphant dans son hôtel, il y trouva la reine-mère, avec laquelle, après de vives paroles, il traita de la capitulation du roi. Retirés à l'écart dans le jardin de l'hôtel, on les entendit attaquer et défendre. Le duc réclamait impérieusement la convocation des états-généraux, la lieutenance-générale du royaume pour lui-même, la déchéance du roi de Navarre et des princes de sa ligne, la limitation des impôts et la définition régulière des pouvoirs de la royauté. Il exigeait la réception des décrets du concile de Trente refusée jusqu'alors, le bannissement de certains personnages, la nomination pour ses amis à de grandes charges, et la formation de deux armées, dont une serait commandée par

de Charles le Mauvais, qui avait passé aux d'Armagnac, et qu'habita d'abord le cardinal de Lorraine. Cet hôtel ouvrait rue de Paradis et occupait la place de la cour d'honneur des archives nationales. François de Guise étendit encore son logement par l'achat de l'hôtel de La Rocheguion, à lui vendu par Louis de Rohan-Montbazon, et dont l'entrée était rue Vieille-du-Temple. Il se donna ainsi le palais d'un souverain et des jardins magnifiques, dont il entrait à peine en possession quand il reçut le coup de mort de Poltrot. Le grand hôtel de Guise, achevé par Henri son fils, décoré par le Primatice et par Jean Goujon, fut acheté par la belle princesse de Soubise en 1697 des successeurs de la maison de Guise, et Saint-Simon a dit comment elle en paya le prix. Au commencement du siècle dernier, les Soubise ont fait reconstruire l'hôtel presque en entier, tel que nous le voyons encore, après en avoir détaché la portion qui donnait sur la rue Vieille-du-Temple pour en former l'hôtel de Strasbourg, qu'a occupé le grand-aumônier Louis de Rohan, de l'affaire du collier; c'est aujourd'hui l'imprimerie nationale. Quant à l'hôtel de Soubise, il a reçu le dépôt des archives nationales, après les confiscations révolutionnaires. Voyez Jaillot, *Recherches sur Paris*, quartier Saint-Avoie, p. 35 et suivantes, et Bonnefons, *les Hôtels historiques de Paris*, p. 3 et suiv.

lui, et l'autre par le duc de Mayenne, avec lesquelles on combattrait résolûment les huguenots en Poitou et en Dauphiné. Pour les ducs de Nemours et d'Elbeuf, ses cousins, il demandait les gouvernemens de Lyon et de la Normandie. Le comte de Brissac, qui avait commandé sur les barricades, serait nommé gouverneur de Paris, et on livrerait à la ligue de nouvelles places de sûreté; en un mot, c'était l'abdication du roi.

Telles furent les conditions que Catherine dut porter à une cour éperdue, renfermée dans le Louvre et craignant d'y être forcée. La journée s'épuisa sans qu'on pût tomber d'accord; mais la sédition ne désarmait point, et le roi de son côté croyait, en gagnant du temps, éviter de si dures extrémités. Les hostilités reprirent dès le matin du 13, et le duc attisa le feu cette fois en faisant sonner partout le tocsin d'alarmes. Du quartier de l'Université, des Halles, des faubourgs, des bandes armées se dirigèrent sur le Louvre et y portèrent l'effroi. La ligue ne doutait pas de recevoir le roi à merci. Catherine retourna au Marais chez le duc de Guise pour négocier de la paix, mais elle ne put traîner la conférence en longueur sans que le duc démêlât son intention. Averti en effet par sa mère qu'il n'y avait rien à attendre, Henri III s'échappa du Louvre, seul et à pied, par les Tuileries, où il trouva des chevaux, et se dirigea sur Saint-Cloud. Le duc en apprit la nouvelle pendant que Catherine discutait encore avec lui, et dit vivement : « Madame, je suis perdu; pendant que votre majesté m'amuse ici, le roi vient de s'évader pour me faire plus de mal que jamais. » Le duc était maître de Paris, mais le roi s'était soustrait à ses coups mal dirigés et avait déjoué les calculs des ligueurs par sa fuite. Les membres du gouvernement royal dispersés un moment se réunirent à Chartres auprès du roi, et une phase nouvelle de la lutte s'ouvrit. Henri III fit connaître les événemens aux gouverneurs des provinces et des villes, et il informa le pape ainsi que les princes souverains de l'attentat du duc de Guise, qu'il dénonçait comme l'auteur de tous les troubles de France, en signalant la complicité de Mendoza, ambassadeur espagnol à Paris. En même temps il se mit en communication avec le roi de Navarre, sentant bien que là était la suprême espérance de la dynastie royale si ouvertement attaquée. De son côté, le duc ne laissait pas que d'être inquiet, malgré sa victoire, qui était compromise en restant incomplète.

Tirant l'épée contre son roi, il n'avait osé en jeter le fourreau, comme le lui reprocha le duc de Parme, gouverneur espagnol des Pays-Bas, dans l'esprit duquel il perdit son crédit, comme on le voit par les lettres réciproques. Si le 12 mai, disait-on, au lieu de s'enfermer dans son hôtel de la rue du Chaume, il eût marché résolûment sur le Louvre, Henri III était perdu; mais le duc avait espéré

que le roi, bloqué par le peuple en armes, serait obligé d'invoquer sa protection, comme on l'avait implorée pour sauver la vie aux soldats royaux vaincus et prisonniers. Sans mettre la main sur le dernier des Valois, comme avait fait Hugues Capet pour le dernier des Carlovingiens, il aurait obtenu les mêmes avantages, et les états-généraux, dont la convocation était universellement réclamée, auraient complété l'œuvre par une déposition en bonne forme. Cette idée de déposition était dans tous les esprits. On avait l'exemple de l'Angleterre déposant Henry VI, de l'Allemagne déposant Wenceslas; on avait l'autorité des docteurs catholiques et l'opinion populaire soulevée contre Henri de Valois, lequel, en laissant la place à l'émeute des 12-13 mai, sauva l'ombre de royauté qui lui restait. Mendoza écrivait de Paris, le 15 mai 1588, à Philippe II : « L'abcès n'a pas crevé comme on s'y attendait, mais les choses demeurent dans un si mauvais état qu'il sera difficile d'y apporter remède... Mucius (c'est le nom sous lequel la correspondance espagnole désigne le duc de Guise) est tellement occupé que nous n'avons pas eu le temps de nous voir (1). »

Il avait fort à faire en effet. Cette masse inconsistante de population mutinée, les étudians de l'Université, les ouvriers des ports, le bas peuple des halles, les femmes excitées par les moines, les moines eux-mêmes qui avaient fait les barricades, donnaient le spectacle d'un triomphe assez ignoble; le duc n'était pas maître de contenir leurs excès, et la bourgeoisie, qui avait laissé faire, commençait à craindre pour sa sûreté, car il suffisait d'être signalé, dénoncé huguenot, pour être massacré. Le parlement, très influent dans la ville, était en permanence, et appuyait le tiers-parti, les *politiques*, déjà fort accrédités, qui finirent cinq ans plus tard par dominer la situation et mettre un terme à la crise. Le duc de Guise vint au palais pour gagner la magistrature à sa cause. Le premier président, Achille de Harlay, le foudroya par la fameuse apostrophe : « C'est grand pitié, monsieur, quand le valet chasse le maître, etc., » dont le duc resta comme interdit. Le pouvoir royal était d'ailleurs encore debout en la personne de Catherine de Médicis, demeurée courageusement dans Paris, investie du mandat de son fils. La justice continuait à s'y rendre au nom du roi en vertu d'instructions parties de Chartres où les principaux de la ville allaient assez librement prendre des ordres (2). Une femme, un juge, le bon sens revenu dans les esprits, tenaient donc à son tour en échec Henri de Guise, qui s'était arrêté à mi-chemin de la révolte sans en avoir le

(1) Voyez M. de Croze, *loc. cit.*, *Append.* du deuxième vol., p. 337. — Les autres dépêches de Mendoza que nous citons plus loin sont tirées du même *Appendice*.

(2) Voyez le *Journal* de Lestoile, édit. de Champollion, t. Ier, p. 254 et 255, et 256 l'affaire de Perreuse.

mérite auprès de personne; malhabile et fausse position qui le montrait conspirant contre la royauté tout en gardant les apparences du respect avec elle, et qui l'a conduit à une perte déjà reconnue inévitable aux esprits clairvoyans. Il disait le 12 mai aux émeutiers qui criaient *vive Guise :* « Mes amis, vous me ruinez, criez *vive le roi.* » Serait-il vrai que les seize lui ont forcé la main le premier jour des barricades, et qu'il aurait voulu se borner à la défensive contre le coup d'état avorté de Henri III? Je crois cette opinion moderne, et qu'on était simplement alors à l'enfance de l'art en fait de journées révolutionnaires.

Si nous en croyons De Thou, d'ordinaire bien informé, lorsque Sixte-Quint apprit que le duc de Guise était rentré à Paris malgré la défense du roi, il s'écria : « O le téméraire, ô l'imprudent, d'aller se mettre ainsi dans les mains d'un prince qu'il a tant offensé! » Puis, quand il apprit que le roi l'avait laissé sortir du Louvre, il s'écria plus vivement encore : « O le lâche prince, ô le pauvre souverain, d'avoir ainsi laissé échapper l'occasion de se défaire d'un homme qui semble né pour le perdre! » Enfin l'on ajoute qu'il ne mettait plus de termes à ses exclamations, quand il apprit que le duc lui-même avait laissé le roi s'échapper du Louvre. Ces propos de Sixte-Quint furent rapportés au roi, et nous verrons bientôt quelle en fut peut-être l'épouvantable conséquence. Ce qui est assuré, c'est le témoignage piquant que nous fournit M. de Hübner des sentimens prêtés à Sixte-Quint à l'occasion de cette déplorable affaire. Le rapporteur passionné en est encore Olivarès. Il écrivait le 30 mai de Rome à Philippe II : « Sa sainteté m'a raconté qu'elle avait parlé très chaleureusement à l'ambassadeur de France à l'excuse des Guises. Il lui est échappé pourtant d'ajouter qu'elle avait demandé à M. de Pisani comment il était possible que le roi (lorsqu'il tenait le duc au Louvre) n'eût pas eu sous la main vingt hommes sûrs pour le faire enfermer dans une chambre, et en faire ce que bon lui semblait (1), ce dont les Parisiens auraient fini par s'accommoder. D'autres fois elle m'a dit avoir fait observer à l'ambassadeur et aux cardinaux dévoués à la France que le roi faisait mal d'être en défiance en même temps avec les Guises et avec Montmorency (chef du parti *politique*), qu'il fallait se joindre aux uns pour frapper avec eux sur les autres, et qu'après en avoir fini avec ceux-ci, il aurait les bras libres pour tomber sur les autres. De même elle m'a dit nombre de fois que le duc de Guise a mal fait, il y a maintenant trois ans, de ne pas aller à Paris et de ne pas s'emparer du gouvernement. Elle m'assure avoir fait engager le

(1) Si l'on en croit Lestoile, Henri III a bien eu la pensée de se défaire ce jour-là du duc de Guise. Voyez édit. cit., t. Ier, p. 248.

duc à se méfier du roi, lequel comptait lui jouer un tour qui pourrait lui coûter la vie. De tout ceci votre majesté pourra, si elle ne l'a déjà fait depuis longtemps, se faire une idée du caractère de sa sainteté et de la foi que méritent ses paroles, et comprendre comment elle se rangera toujours du côté du plus fort (1). »

Aux embarras purement politiques se joignaient des embarras d'argent, qui tourmentaient beaucoup le duc de Guise. — Lestoile nous apprend que le fameux banquier Zamet avait été de sa part l'objet d'extorsions singulières en ce moment critique (2). Il demanda des subsides à Rome où l'on se garda bien de les lui fournir. Il en demanda au roi d'Espagne, qui lui fit compter une somme assez considérable, malgré sa gêne personnelle, et qui en promit bien davantage. Le duc écrivait le 28 mai à Mendoza : « Le plus nécessaire de tout est qu'il plaise à M. le duc de Parme commander que les 300,000 écus promis soient promptement envoyés, parce que le retardement incommoderait beaucoup nos affaires, en ce qu'il ne se peut jamais présenter une occasion plus grande ni plus conforme aux conventions et conditions accordées, et pour plus grande diligence ne plaindre la dépense de courrier exprès, pour en apporter la plus grande somme que faire se pourra. » Dans une autre dépêche Mendoza mandait à son souverain : « Mucius (le duc de Guise) se trouve bien pressé, car il m'a demandé de lui faire avancer par des négocians de Rouen, et sous ma garantie, une somme de 30,000 écus. Je lui ai répondu que ce serait de ma part une fort grave imprudence, parce qu'une pareille affaire traitée par moi avec des négocians ne manquerait pas de parvenir à la connaissance du roi... » L'Espagnol mettait un grand mystère dans ses relations avec Henri de Guise, et l'on en comprend le motif. On voit par les documens publiés que leurs rencontres n'avaient lieu que la nuit; mais l'ambassadeur vénitien à Madrid avait vu clair à travers tous les voiles. M. de Hübner nous livre une missive de ce personnage au doge, sous la date de Madrid 17 juin 1588, et qui est intéressante à connaître. « Il n'y a aucun doute, porte la dépêche, que le duc de Guise n'ait agi de concert et avec l'appui du roi d'Espagne. Il est tout aussi certain qu'on a de nouveau envoyé de l'argent au duc de Guise, et que le roi très chrétien s'en est plaint auprès du pape. Ce prince a déclaré que, si l'on continuait de la sorte, il se verrait un jour obligé de prendre quelque résolution étrange et à laquelle il n'avait jamais songé, et il a fait appel à la prudence et à l'autorité du pape pour mettre un terme à ces désordres; mais ici (à Madrid), on s'excuse sur le désir d'empêcher les

(1) Voyez M. de Hübner, *Sixte-Quint*, t. III, p. 30. Pièces justificatives.

(2) Lestoile, édit. cit., p. 252. Zamet habitait rue de la Cerisaie un bel hôtel où es morte Gabrielle d'Estrées, et qui est devenu plus tard l'hôtel de Lesdiguières.

huguenots de prendre le dessus, et l'on prétend que ces secours ont pour but le bien de la religion, etc. »

De son côté, la détresse d'Henri III n'était pas moins extrême; tous les partis étaient exténués. Le duc de Guise préparait avec activité des armemens pour continuer la guerre et arriver enfin à la solution décisive. Il pressait le duc de Parme d'envoyer des lansquenets à son aide, et ce dernier faisait lever 8,000 Suisses pour cette destination. Mendoza dépêchait le 30 mai à Philippe II que Mucius était résolu à faire marcher sa cavalerie sur Chartres, afin de réduire le roi; « et si, malgré les secours du duc de Parme, ce but vient à être manqué, on espère du moins forcer les troupes royales à abandonner leur position et à passer la Loire, ce qui serait un point essentiel, puisqu'il faut que Chartres soit délivré pour pouvoir conserver les relations avec Orléans, Rouen et les autres villes... Je supplie votre majesté de me faire connaître la ligne de conduite qu'elle m'ordonne de suivre, dans le cas où, forcé de passer la Loire, le roi inviterait les ambassadeurs à le suivre dans sa retraite. » Le malheureux Valois était poussé dans ses derniers retranchemens, il n'avait plus ni capitale, ni armée, ni ombre d'autorité réelle; dans son parti même, chacun se gouvernait à sa guise : il se résigna aux négociations et fit appel à l'habileté de sa mère et à l'expérience de M. de Villeroy, qui demandèrent à conférer avec le duc; mais cette fois les ligueurs, conseillés par Mendoza, ne permirent pas au chef du parti de voir, comme aux 12 et 13 mai, la reine-mère ni M. de Villeroy en particulier.

Mendoza rend compte à Philippe II de cet incident. « Le duc de Guise a répondu, dit-il, que les affaires qui étaient traitées en ce moment n'étaient point ses affaires particulières, mais celles de tout le parti de la ligue, et que par conséquent il n'écouterait rien qui ne fût de nature à être entendu de tout le monde. La reine-mère elle-même n'a pu lui parler en particulier, et inutilement a-t-elle mis tous ses artifices en usage pour obtenir un entretien secret avec lui. Il s'est montré inébranlable, à la grande joie des catholiques et des villes unies. » Les conditions étaient les mêmes que celles du 13 mai, avec quelques clauses aggravantes et une méfiance plus marquée. Des deux côtés, il y avait absence de bonne foi, et la fin de cette affaire devait être misérable pour tout le monde. Les Guises voulaient réduire Henri III au dernier degré d'abaissement et de déconsidération politique, et ne comptaient pas même sur l'exécution du traité proposé. Le roi souscrivait comme contraint et forcé, obtenait du temps, et se promettait bien de prendre vengeance de tant d'injures à la première occasion. Philippe II lui-même cherchait à tromper le duc de Guise. « A la ma-

nière dont s'exprime Mucius, qui parle réellement en maître, disait Mendoza, il y a lieu de croire que le roi traitera avec lui, au grand profit de la ligue... Au reste, nous ne le pressons pas de conclure ces négociations, parce qu'il me paraît plus utile au service de votre majesté d'avoir l'œil sur ce qui se passe autour de nous... Nous ne le pressons pas davantage de rompre, parce que dans ce cas il faudrait lui payer le restant des 300,000 écus, » dont le duc n'avait encore pu obtenir que 70,000 (1). Le fameux traité d'union du 15-20 juillet 1588 fut donc arraché à la faiblesse résignée d'Henri III. C'était le triomphe absolu de la ligue, la consécration de la victoire des barricades; le traité de Nemours était confirmé dans tous ses points. Henri de Navarre était exclu du trône, dont le vieux cardinal de Bourbon demeurait héritier présomptif, ce qui réservait à un avenir prochain la solution de la question dynastique. Le duc de Guise parvenait au commandement général des armées avec les vieilles prérogatives de la connétablie (2). Il avait peine à croire aux concessions qu'il obtenait (3).

Selon le rapport de l'ambassadeur espagnol, la cause catholique devait retirer de tels avantages des arrangemens convenus qu'il y avait lieu de craindre que le roi ne fît naître pour l'exécution toutes les difficultés imaginables, dans la pensée de persuader à tout le monde que le traité était inexécutable, et qu'on l'avait forcé de promettre ce qu'il n'était pas en son pouvoir de tenir. « Il en résultera que Mucius et ses amis, ne pouvant ni continuer la guerre contre les huguenots, ni recommencer les hostilités contre le roi, verront nécessairement diminuer leurs ressources et leurs forces s'affaiblir, à moins qu'on ne vienne à son secours et qu'il ne rompe de nouveau avec la cour. *C'est ce qu'il fera sans doute, comptant sur le secours que votre majesté lui a promis.* » Et en effet nous lisons dans la même dépêche que, par des engagemens secrets et particuliers, une prestation permanente était promise au duc pour se maintenir en situation de briser avec la cour et de retrouver ses avantages en cas de désaccord ultérieur avec le roi. Le malheureux Henri III, si peu estimable, si peu digne de considération qu'on le tienne, n'en inspire pas moins de l'intérêt à le voir ainsi traqué par l'ambition et la cupidité conjurées. Pourquoi la pensée se porte-t-elle vers le crime auquel il eut recours pour se délivrer d'un joug devenu intolérable?

Sur la conclusion de ce traité néfaste, source de tant de mal-

(1) Le duc avait été obligé d'emprunter 200,000 écus sur son crédit particulier pour faire honneur à tous ses engagemens. Dépêche de Mendoza du 24 juillet.

(2) Voyez ce traité dans les *Mémoires* de Nevers, t. Ier, p. 725-29 et ailleurs.

(3) « J'ai vu Mucius cette nuit, dit Mendoza. Il ne croit pas un mot de l'intention exprimée d'accéder à ses demandes. »

heurs, l'ouvrage de M. de Hübner nous apporte des documens nouveaux et curieux qu'il a puisés aux sources originales, avec le soin et l'exactitude qui le distinguent. Il a trouvé à Paris dans notre riche Bibliothèque nationale et dans la curieuse collection de Harlay qui s'y trouve déposée les correspondances relatives à cette négociation, à laquelle prit grande part le nonce Morosini, dont nous avons déjà parlé. Ce dernier avait proposé sa médiation au duc de Guise, qui l'avait acceptée avec réserve. « Arrivé à la cour errante de Henri III, dit M. de Hübner, Morosini ne trouva le terrain que trop favorable à des transactions. Le spectacle d'un désarroi complet s'offrit à ses regards. La peur et l'outrecuidance alternaient, mais la peur finissait toujours par l'emporter. Tout laissait donc entrevoir que, quelles que fussent les prétentions des coalisés, Henri finirait par les subir. Aussi le représentant du saint-siége put-il retourner à Paris, porteur de la promesse du roi *de bailler audit seigneur de Guise les charges principales pour faire la guerre aux huguenots*. M. de Villeroy le suivit de près avec mission de régler les détails et de rédiger l'acte de réconciliation; mais il ne s'agissait plus de réconciliation. La rébellion victorieuse demandait purement et simplement la soumission de la couronne. Le duc de Guise ne voulait plus entendre parler des conditions qu'il avait acceptées dans sa première entrevue avec le nonce; émettant de nouvelles prétentions que celui-ci jugea inacceptables, il prit l'attitude d'un homme qui est maître de la position et qui dicte la loi. De son côté, compromis vis-à-vis la cour de France et mortifié du procédé, Morosini se retira des pourparlers et communiqua aisément au pape Sixte-Quint le dépit qu'il éprouvait. « *Ils sont mauvais*, s'écria le pape en parlant des ligueurs, *mauvais et de douteuse volonté*. » Sixte-Quint envoya quelques paroles fortifiantes pour le roi vaincu; mais le péril devenait plus menaçant d'heure en heure, et Henri de Valois, de plus en plus intimidé, passa sous les fourches caudines et signa tout ce qu'on voulut lui imposer.

M. de Hübner nous révèle encore d'autres actes de Sixte-Quint qui modifient les jugemens reçus sur ce pape et le caractère de son intervention dans les affaires de France. Les Espagnols avaient deviné juste à son endroit, le pape était un ami de la France. Peu de jours avant de signer l'humiliant traité d'union, Henri III avait fait entendre à Rome un long cri de douleur, exposé ses embarras, son désespoir. Il demanda au saint-siége des secours, tout en exprimant ses hésitations sur le parti à prendre, laissant même entrevoir les résolutions les plus contradictoires, la paix ou la guerre, soit avec les huguenots, soit avec la ligue. Il demanda l'envoi d'un légat à Paris et députa le cardinal de Gondi à Rome pour solliciter cet acte éclatant duquel il attendait les meilleurs effets sur l'opi-

nion publique dont il se sentait abandonné; et le pape accorda non-seulement cette légation extraordinaire, pour laquelle il avait peu de penchant par des motifs de politique générale, mais encore il signa la nomination de Morosini à cette grande charge, nomination qui, dans les circonstances présentes, devait avoir une signification particulière. Évidemment le pape, plus exactement informé de la vérité, envisageait la journée des barricades et l'audacieuse entreprise de la ligue catholique sous l'aspect de l'intérêt royal, qui lui était cher comme souverain et comme esprit politique. Il voulait bien qu'on réduisît les huguenots à l'obéissance, mais il voulait avant tout la subordination des sujets à l'autorité de leur roi. Telle est l'intention et la lettre de ses actes. M. de Hübner nous apprend qu'à cette occasion un ancien projet d'intervention du saint-siége avec des forces pontificales (30 ou 40,000 hommes) dans les affaires de France revint à l'esprit de Sixte-Quint, pour remettre la paix dans ce royaume au moyen d'une entente particulière du pape avec la royauté. Toute chimérique qu'elle était, cette pensée, qui paraît avoir été l'objet d'une correspondance entre le pape et Morosini, atteste la politique vers laquelle penchait l'âme altière, généreuse et sage du pontife.

Ce fut à cette époque du crédit de Morosini soit à la cour de France, soit à la cour romaine, que se produisit une idée bizarre dont nous avons déjà parlé, à laquelle M. de Hübner, par estime peut-être pour Morosini, attache trop de faveur, quoique son bon esprit lui en montre le caractère impraticable; je veux parler d'un rapprochement intime des cabinets de Madrid et de Paris, par un traité d'alliance étroite des deux monarques Philippe II et Henri III, alliance dont tous les adversaires ou ennemis des deux couronnes d'Espagne et de France devaient payer les frais, et à laquelle la papauté aurait donné son éminent patronage. Si je ne me trompe, Philippe II apprécia judicieusement cette proposition, au point de vue de son intérêt, en s'abstenant d'y répondre. La France était-elle en mesure de provoquer sérieusement un tel revirement de politique? et l'Espagne pouvait-elle prêter l'oreille à un projet qui entraînait le renversement des plans poursuivis par deux générations de grands souverains, et le sacrifice accompli sans nécessité ni compensation de la prépondérance espagnole? Olivarès exagéra probablement la portée de cette idée en y voyant un piége; mais à coup sûr Morosini ne fit preuve ni d'esprit pratique, ni de tact d'homme d'état, en portant une pareille ouverture à cette malheureuse cour de Valois réduite à tous les expédiens, et en engageant son souverain à communiquer ce projet à un profond politique comme Philippe II. Je croirais avec Olivarès et M. de Hübner que Morosini n'a eu qu'une visée ambitieuse et personnelle en le proposant.

Depuis la conclusion du traité d'union, chacun des signataires de la convention avait affecté un rôle différent. Henri III parut complétement converti à l'acceptation des faits accomplis, et, dissimulant avec une habileté consommée le fond de sa pensée, il attendit l'occasion opportune de reprendre le pouvoir qu'il avait perdu; il dit et répéta qu'il avait oublié le passé, parla de Henri de Guise dans le meilleur langage, et voulut recevoir sa visite à Chartres pour cimenter la réconciliation. Le duc de Guise, de son côté, affecta la plus parfaite liberté d'allure et la plus absolue confiance dans la parole du roi; mais il poursuivit la conduite de ses intérêts avec une rigueur aussi polie qu'inexorable. L'invitation de se rendre à Chartres lui donna pourtant à penser. Il est curieux de l'entendre s'en expliquer avec Mendoza. Il avoue qu'il ne pouvait s'expliquer l'attitude nouvelle du roi que par *une extrême dissimulation, mais plus grande que les esprits français ne la peuvent couvrir, ou bien une merveilleuse mutation de volonté, et comme un monde nouveau.* Et cependant il regarde comme un devoir chevaleresque de répondre à l'invitation du roi. Mendoza écrivait à ce sujet au roi d'Espagne : « Mucius m'ayant fait demander une entrevue avant son départ, j'ai été le trouver pendant la nuit. Il m'a dit que le roi insistoit beaucoup pour qu'il allât le rejoindre, et que ce seroit honteux, aujourd'hui que la paix étoit conclue, de lui témoigner, en le refusant, une méfiance trop ouverte; c'est pourquoi il étoit résolu de se rendre aux instances de ce prince plutôt que de se faire soupçonner de foiblesse ou de pusillanimité. D'ailleurs il ne falloit pas s'exagérer le danger. La suite qu'il emmèneroit avec lui et les amis qu'il étoit sûr de rencontrer à la cour lui composoient des forces supérieures à celles de ses ennemis et le mettoient en mesure de braver toutes les tentatives ouvertes contre sa personne. Le seul et véritable danger à courir pour lui ne pouvoit exister *que dans le cabinet du roi, où l'on n'est admis que seul, et où ce prince avoit toute facilité de le faire attaquer et mettre à mort par une dizaine ou une vingtaine d'hommes* apostés dans ce but; mais ce danger lui-même étoit peu à craindre, parce qu'il ne paroissoit guère possible de tout disposer pour l'exécution d'un pareil projet sans qu'il en transpirât quelque chose, et infailliblement si ce complot existoit, Mucius en seroit averti par les amis personnels qu'il avoit auprès du roi... Il compte beaucoup sur le dévoûment à sa personne du secrétaire Villeroy, sans la participation duquel le ro ne sauroit exécuter une résolution quelconque. » Cette lettre est du 9 août; le meurtre de Blois est du 23 décembre.

Le duc de Guise partit donc pour Chartres en compagnie de la reine-mère, du cardinal de Bourbon et d'un grand nombre de sei-

gneurs du parti de la ligue. L'accueil du roi fut parfait. Lestoile a conté le récit de cette entrevue, où la conduite du roi fut telle que tout soupçon disparut de l'esprit du duc. Cependant les états avaient été convoqués à Blois pour la mi-septembre; les élections agitèrent quelque peu Paris et les provinces. La ligue obtint une grande majorité, et le duc ne s'épargna point pour ce résultat. Sixte-Quint désapprouva cette convocation; la pacification du royaume ne lui semblait pas devoir y gagner. Beaucoup de bons esprits en France partageaient ce sentiment (1); les députés Étienne Pasquier et Montaigne étaient du nombre. « Ce ne sont, disait le premier, que belles tapisseries qui servent de parade à une postérité. Sous ces beaux et doux appâts, on n'ouvre jamais telles assemblées que le peuple n'y accoure, ne les embrasse et ne s'en esjouisse infiniment, ne considérant pas qu'il n'y a rien qu'il ne dût tant craindre. » Aux yeux des *politiques* les intérêts publics étaient bien mieux garantis et plus profitablement administrés dans des assemblées moins tumultueuses, mieux composées et plus avisées, telles qu'étaient les grandes cours de justice et de finance de l'époque. L'esprit de la ligue, nous dirions presque avec le langage du jour l'esprit radical, avait prédominé dans les élections; il se produisit dans l'assemblée de Blois, qui, prorogée de septembre où elle avait dû s'ouvrir, en octobre où elle s'ouvrit en effet, donna le plus triste spectacle à la France et à l'Europe. Dans une lettre adressée au premier président de Harlay, le célèbre avocat-général à la cour des comptes nous montre la confusion et le désordre qui régnaient dans les séances, l'abaissement toujours croissant de la dignité royale, l'insolence des ligueurs, Henri III réduit à des concessions avilissantes et à d'odieuses dissimulations. « Et toutefois, dit-il, pour toutes ces soumissions, qui excitent au cœur des uns une compassion, et des autres une indignation et courroux, il ne peut obtenir de ces messieurs, tant en général qu'en particulier, qu'un rebut et mépris de sa majesté. Il n'est pas que toutes les fêtes les prédicateurs ne s'acharnent contre lui et les siens par invectives et aigres satires. Il a parlé à M. de Guise comme à celui qu'il estime avoir grande autorité sur tous ces députés, afin qu'il les voulût rendre plus souples; mais celui-ci s'en est fort bien excusé, disant n'y avoir aucune puissance. Voilà à quels termes nous en sommes. »

Il n'était personne qui ne s'attendît à une catastrophe prochaine, dans un sens ou dans l'autre. La confiance et la témérité du duc de Guise n'avaient point de limites. Le 21 septembre, il avait écrit de

(1) Voyez les *Recherches* de Pasquier dans ses *OEuvres*, t. Ier, p. 85 et suiv. — Hübner, t. II, p. 207, et t. II, p. 364-66.

Blois à Mendoza : « Nous ne manquons d'avertissemens de toutes parts qu'on veut attenter à ma vie. J'y ai, grâces à Dieu, tellement pourvu, que... si l'on commence, j'achèverai plus rudement que je n'ai fait à Paris; mais je patienterai tant que je pourrai pour ne donner point de sujet à l'ouverture des états. » Le malheureux! avait-il oublié le cabinet? Le 24 septembre, il écrivit au même : « Les troupes qu'on attend ne me font point peur. Je pourvoirai à ma sûreté avec l'aide de Dieu et l'assistance de mes amis. Vous arriverez à temps pour juger de ce qui en peut succéder... Le roi, ayant reconnu ce que je puis, m'a fort prié de m'employer pour ses intentions. » Le même jour, Mendoza mandait à Philippe II : « J'ai prévenu de nouveau Mucius de se tenir sur ses gardes avec beaucoup de vigilance. C'est un avertissement que je donne bien souvent à ses amis;... mais, à moins que le roi ne l'attaque lui-même dans son cabinet, ce que la timidité naturelle de ce prince ne permet guère de croire, ou qu'il ne lui fasse tirer un coup d'arquebuse, ce qui est beaucoup plus à craindre, Mucius ne voit pas ce qu'il auroit à redouter de ce côté. Il est vrai que Mucius est supérieur au roi en forces dans la ville de Blois, où il peut compter d'abord sur le concours de six cents familles de bourgeois, et où se trouvent ensuite réunis tous les gentilshommes de sa suite ainsi que ceux de son parti. En outre, il y a Orléans et Chartres, villes unies de la ligue, d'où des troupes peuvent marcher immédiatement sur Blois si Mucius étoit menacé. » Le 9 du mois d'octobre Henri de Guise écrivait encore : « Je suis en très beau chemin et n'ai d'autre embarras que cette entreprise sur Saluces, par où le duc de Savoie peut tout gâter. » Un autre incident eût dû lui donner plus à penser en ce qui touchait sa sûreté personnelle, à savoir le changement de tout le ministère accompli dans le plus profond mystère, à l'insu de la reine-mère et de lui-même Henri de Guise, qui s'y croyait assuré de plusieurs amis tels que M. de Villeroy. Les avertissemens arrivaient toujours, mais leur effet était balancé par de continuelles trahisons qui augmentaient l'assurance du duc, en lui montrant l'opinion généralement répandue de son succès prochain. Ainsi le duc d'Épernon avait cherché secrètement à s'entendre avec lui; d'autres amis du roi également. Quant aux états, ils lui étaient parfaitement dévoués.

La cause du roi semblait perdue; lui seul n'en désespéra pas. Il se trouva doué en effet *de cette dissimulation plus grande que les esprits français ne la peuvent couvrir,* et, poussé au bord du précipice, il échappa d'y tomber par une résolution profondément calculée, habilement préparée et hardiment exécutée, le meurtre de son ennemi, consommé le 23 décembre 1568. C'est un des crimes

les plus perfidement et les plus audacieusement accomplis dont il soit parlé dans l'histoire, c'est le chef-d'œuvre du genre, si l'on peut ainsi parler. L'intelligence d'Henri III n'a pas de plus glorieux monument. Tout le monde en connaît les sombres préparatifs et les tragiques détails (1); je ne les reproduirai point ici. De Thou les a conservés dans sa grande histoire; Étienne Pasquier, député aux états, en a laissé le récit; un médecin d'Henri III, Miron, en a écrit la relation, et une information judiciaire prise à Paris en a constaté les divers incidens. Parmi les modernes écrivains de notre histoire, tous ont raconté cet odieux drame, et les descriptions du château de Blois en complètent la légende. Je m'abstiendrai à cet égard de redites dépourvues d'intérêt. Je ne parlerai même pas des rapports que Mendoza fit sur ce point à Philippe II, quelque curieux qu'ils soient. Ce qui est moins connu est la partie qui touche notre sujet, et nous en devons la divulgation à M. de Hübner. Quel effet l'annonce de ces assassinats produisit-elle à Rome, et quelle fut l'attitude de Sixte-Quint en face de cet événement? La première nouvelle du meurtre du duc et du cardinal de Guise fut portée à Rome par un courrier de l'ambassade de Savoie. Le lendemain 5 janvier on en reçut la confirmation par les rapports du légat Morosini et les lettres du roi lui-même à M. de Pisani, son ambassadeur.

Le rapport du légat Morisini donnait au pape tous les détails de la sanglante catastrophe. Il résidait à Blois auprès de la cour de France. Dès le premier bruit qui courut en ville de ce qui se passait au château (et on le pressentait dès la pointe du jour), Morosini se rendit au palais, mais il ne parvint point à forcer la consigne. Malgré ses instances, il ne put être admis que le lendemain de la mort du cardinal de Guise, c'est-à-dire le 25. Le roi lui donna audience par le billet suivant : « Monseigneur le légat, me voilà roi. J'ai pris cette résolution de ne plus tolérer injure ni mauvais traitement. Je me maintiendrai en cette résolution au dommage de qui que ce soit, et, à l'exemple du pape notre saint père, m'étant fort bien souvenu de sa façon de parler, qu'il se faut faire obéir et châtier ceux qui nous offensent. Puisque j'ai atteint mon but, je vous recevrai demain, s'il vous plaît. » Morosini fut embarrassé sur la conduite à tenir, et son rapport se ressent de l'état de son esprit. Il délibéra s'il devait faire éclat, se retirer de la cour, excommunier le meurtrier; la crainte d'engager son souverain sans y être autorisé le détourna de cette pensée; mais il ne put se résoudre à garder le silence, et, rendu au château, il fit entendre au roi dans un entretien particulier les plus sévères paroles. Morosini éprouva le même embarras

(1) Ils sont complets dans l'ouvrage de M. de Croze, que nous avons déjà cité, t. II.

pour la rédaction de son rapport. Il craignit de surexciter la colère du pontife. Son récit est sobre, pénétré, grave. Il affirme que les gens sensés et honnêtes réprouvent les meurtres accomplis; et, parmi les réprobateurs, il cite la reine-mère, malade, presque mourante. Avec son expérience consommée, avec son jugement plus juste que celui de son fils, moins prévenue et moins passionnée, elle apprécie, dit-il, la gravité de l'acte et en prévoit les conséquences.

Quant à la dépêche du roi adressée à M. de Pisani, elle mérite d'être conservée. L'auteur du crime, dit M. de Hübner, avait senti le besoin de s'excuser. « Le feu duc de Guise, écrivait le roi, pensait en brief exécuter son dessein, qui n'était moindre que de m'ôter la couronne et la vie. Il y allait aussi du repos de mes sujets... Vous informerez sa sainteté et vous lui direz que ses saintes et personnelles admonitions et l'exemple de sa justice m'ont ôté tout scrupule. Je m'assure ainsi qu'elle louera ce que j'ai fait, étant chose non-seulement licite, mais aussi pieuse, d'assurer le repos du public par la mort d'un particulier. » « J'oubliais, ajoute le roi en *post-scriptum*, de vous dire que je me suis aussi déchargé de feu le cardinal de Guise, qui avait été l'impudent de dire qu'il ne mourrait point qu'il ne m'eût tenu la tête pour me raser et faire moine. » Le roi terminait cette dépêche qui confond par un dernier trait : « j'ai délibéré de reconnaître les bons offices que me rend le cardinal de Montalto (neveu du pape), d'une partie des dépouilles du cardinal de Guise, dont vous lui pourrez toucher quelques mots, si vous croyez qu'il soit à propos. »

M. de Pisani fut reçu le 6. Il trouva le pape irrité, mais contenu, affectant un calme sévère. Il fut très bref avec l'ambassadeur, vis-à-vis duquel il se réservait; mais il s'emporta en causant de l'événement avec l'ambassadeur de Venise, qui suivait celui de France, et il accusa Grégoire XIII et ses conseils d'être les principaux auteurs de tous ces maux. Olivarès se rendit aussi au Vatican, et s'anima beaucoup dans l'entretien qu'il eut avec le pape. Après Olivarès, ce fut le tour du cardinal de Joyeuse, protecteur de France dans le sacré-collége. L'abord fut vif, et une discussion s'engagea. Le pape dit qu'il devait blâmer le duc de Guise de s'être armé contre son roi; quoiqu'il choisît la religion pour prétexte, il n'avait pas le droit de s'insurger contre son prince et de lui imposer la loi; que, si pour ce motif le roi l'avait fait juger et punir, il n'y aurait eu rien à dire, on n'eût pu que l'approuver. Quant à l'acte du duc de Guise, d'être venu à Paris malgré la défense du roi, il était également coupable; on aurait pu pour cela lui faire son procès, et, quand il eut la hardiesse de se présenter au Louvre, si le roi

l'avait fait arrêter et jeter par la fenêtre, personne n'aurait bougé et tout eût été dit. Le roi l'aurait puni *flagrante delicto;* mais, au lieu d'agir en prince courageux et outragé, le roi s'était enfui et retiré à Chartres; il s'était ensuite réconcilié avec le duc de Guise et avait traité avec lui; il l'avait appelé dans son conseil et admis publiquement dans son intimité; après de telles démonstrations, l'appeler dans sa chambre royale et l'y faire massacrer était un homicide scandaleux et un abominable guet-apens. Toutefois Sixte-Quint voulait s'abstenir de prononcer d'autorité sur l'acte d'un souverain envers un de ses sujets; mais en ce qui touchait le meurtre du cardinal de Guise, le pape croyait avoir un grand devoir à remplir; ce meurtre était un sacrilége, un attentat contre la pourpre romaine, et il le voulait punir d'une censure exemplaire. Comme le cardinal de Joyeuse allait répondre à tous ces griefs, le pape lui coupa la parole.

Poursuivant son dessein d'infliger un châtiment public à l'assassinat de Blois, Sixte-Quint assembla le consistoire le 9 janvier, et aucune supplication des Français ne put l'en détourner. A l'ouverture de la séance, un silence profond et solennel s'établit dans la salle. Visiblement ému, le pape fut longtemps sans parler. Enfin il s'écria : « C'est avec une douleur indicible que nous vous annonçons un crime inoui, le meurtre, le meurtre, le meurtre de l'un d'entre vous, tué sans procès, sans jugement, contrairement à toutes les lois et sans accusation préalable devant le saint-siége. » Continuant son allocution et laissant à l'écart le fait du duc de Guise, le pape proclama le droit et le devoir de procéder canoniquement contre le meurtrier du cardinal, puis il parla durement de la notification qui lui avait été faite de l'événement par une dépêche annonçant l'oubli de tout sentiment moral, et son indignation éclata quand il exposa que le roi, dans cette lettre, prétendait avoir suivi son exemple et ses conseils. Il cita l'histoire ancienne et moderne et termina par une sortie véhémente contre quelques cardinaux qui, oublieux de leur dignité, avaient tenté en sa présence d'excuser un tel crime. Le cardinal de Joyeuse, à qui ces paroles s'adressaient, se leva pour répondre; mais le pape, d'une voix altérée, lui ordonna de se taire et de s'asseoir, et, comme le cardinal restait debout et paraissait insister, le pape le chassa de la salle.

Tel fut l'effet produit à Rome par la nouvelle de l'assassinat de Blois.

CH. GIRAUD, de l'Institut.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

L'AGITATION

POUR

L'ÉMANCIPATION DES FEMMES

I. *L'Assujettissement des femmes* (*On the Subjection of Women*), par M. John Stuart Mill, traduit par M. E. Cazelles. — II. *La Femme pauvre au dix-neuvième siècle*, par Mlle Daubié, 3 volumes, couronnés par l'académie de Lyon. — III. *De la Condition politique et civile des femmes*, par M. Duverger, professeur de droit civil à la Faculté de Paris.

I.

Il est dans la destinée de notre temps de remettre tout en question. La condition des femmes n'a pas échappé à ce sort commun; l'esprit de critique et de réforme s'y donne pleine carrière. On réclame pour les femmes une nouvelle place dans l'état. Leur situation dans la famille n'est pas l'objet de moins de discussions. L'idée d'une subordination quelconque de la femme est vivement attaquée. L'égalité la plus absolue dans l'exercice des droits positifs, dérivée de l'égalité des droits naturels, est revendiquée comme une vérité théorique jusqu'à présent méconnue, que la pratique ne saurait se défendre de consacrer sans un déni de justice. De là une agitation qui se produit sous bien des formes et dans plus d'un pays. Depuis quelques années surtout, les livres, les journaux, les réunions publiques, nous en apportent le bruyant écho. On peut se demander si, dans ces réclamations, tout mérite d'être traité avec la même sévérité, s'il n'y a aucun grief fondé, aucun vœu raisonnable, si enfin on ne peut légitimement critiquer tel article des législations en vigueur, désirer aussi pour les femmes une part meilleure dans les conditions matérielles du travail. De telles questions, quoique soulevées par les agitateurs, fort heureusement ne sont pas liées d'une manière intime avec les thèses radicales; elles répondent à

un besoin de justice, d'humanité, de progrès, et n'encourent ni le ridicule ni le blâme qui trop souvent s'attachent aux idées d'émancipation féminine et à la forme excentrique des réclamations. L'émancipation! voilà un bien gros mot en effet. Celui qui, ignorant les conditions du monde où nous vivons, l'entendrait pour la première fois, ne se demanderait-il pas si nous sommes dans ces contrées de l'Orient où la femme était et est encore souvent traitée en bête de somme ou comme un jouet dépendant du pur caprice, ou bien dans cette vieille Grèce qui ne lui laissait un peu d'indépendance que dans la situation d'hétaïre, ou enfin dans ces temps féodaux et à ces époques monarchiques où florissaient les oppressifs priviléges de la masculinité? Émanciper, le mot aurait eu sa justesse avant le christianisme; encore eût-il pu paraître exagéré sous plus d'un rapport, appliqué à la femme romaine après que le droit romain se fut adouci en sa faveur sous l'influence du stoïcisme plus humain de l'époque impériale.

Émanciper, selon le sens étymologique, c'est faire passer un esclave à l'état de liberté, une chose à l'état de personne. Or, que nos femmes, nos mères, nos filles ne soient pas des choses, en vérité est-ce à démontrer, et faut-il prendre au sérieux ces retentissantes affirmations que naguère encore les émancipateurs faisaient entendre dans un banquet tenu à Paris, et que saluait M. Victor Hugo d'une de ces lettres-programmes qu'il ne refuse jamais aux causes populaires? Aussi ne s'agit-il pas ici d'une thèse à soutenir. Il suffit que la campagne émancipatrice existe, se propage dans plusieurs pays, pour que nous recherchions ce qui s'y cache ou s'y manifeste d'idées fausses, et, s'il y a lieu aussi, de revendications moins chimériques. C'est une étude assez curieuse, assez importante même, sans qu'il soit besoin d'agrandir la question démesurément. Si l'on devait accepter les termes dans lesquels elle est posée, il faudrait y voir la pensée ou le germe de la plus grande révolution peut-être que le monde ait encore éprouvée, car ce ne serait pas moins que l'avénement de tout un sexe, c'est-à-dire de la moitié de l'espèce humaine, à des droits dont elle aurait été jusqu'ici en masse injustement dépossédée. Que serait en comparaison l'abolitionisme qui s'est attaché à faire disparaître de la face du globe comme une tache honteuse la servitude de quelques millions de pauvres noirs? On a dit ce mot, que, le genre humain ayant perdu ses titres, Montesquieu les avait retrouvés, — un bien haut honneur pour Montesquieu, qui peut rester grand sans avoir eu le mérite d'une pareille découverte; mais, si les femmes avaient perdu leurs droits ou ne les eussent jamais vu reconnaître, et que quelque génie privilégié les retrouvât sous l'amas des préjugés tout juste à ce point précis du temps où nous sommes, en vérité les noms et

la gloire des Galilée et des Newton ne seraient pas trop pour ce bienfaiteur, pour cet inventeur aussi grand que hardi. Combien nous serions insensés et coupables de ne pas le comprendre et de ne pas le suivre!

Aussi ne demandons-nous pas mieux que de prêter l'oreille; idées neuves ou vieilles, nous écouterons tout. Les jugemens sévères qu'on prodigue à la moitié masculine du genre humain, nous les recueillerons avec une humilité attentive; il peut y avoir des vérités à tirer de ces véhémens reproches. Nous ne réclamons que le droit de ne pas nous donner tort à la légère. Accordons tout ce qui est juste, mais sans céder à l'exagération violente, à la passion du paradoxe et à l'amère censure de tout ce que le passé a consacré, de tout ce que le présent veut maintenir.

Nous voudrions d'abord constater l'étendue, sans la surfaire, sans la diminuer, de ce qu'on nomme le mouvement émancipateur. Cette question de la femme, on en trouve partout la trace, même en Russie, comme on a pu s'en convaincre dans plus d'un congrès international, où les dames moscovites qui s'y étaient mêlées n'ont pas paru les moins imbues d'idées radicales, parfois follement excentriques; mais il est visible que l'Angleterre, les États-Unis et la France sont les principaux théâtres de cette campagne. Les moyens de propagande diffèrent à quelques égards comme chacun de ces peuples, qui y met son tour d'esprit, son humeur. Au fond, la question revêt partout à peu près les mêmes termes. Peu importe qu'elle s'attache là plutôt aux droits politiques, ici de préférence aux droits civils. Les principes invoqués sont les mêmes; les conséquences ne paraissent pas devoir différer sensiblement.

Il y a plus d'une raison de commencer cette revue par l'Angleterre. Non-seulement il vient de s'y publier un manifeste théorique signé du nom de son principal économiste, qui est aussi un de ses publicistes les plus éminens, manifeste qui fournit une base philosophique à l'examen, mais le mouvement émancipateur n'y manque pas d'étendue, et il y apparaît avec un caractère pour ainsi dire législatif. C'est par voie de pétitionnement que la campagne se fait, et c'est devant le parlement que la question est portée. Un tel mouvement, assez puissant pour faire regarder des concessions comme possibles, plusieurs n'hésitent pas à dire comme vraisemblables et prochaines, prouve à quel point s'est modifié l'esprit de l'Angleterre. Ce vieil esprit biblique et protestant se laisse donc aussi bercer par la sirène moderne! Il prête, lui aussi, l'oreille à ce mot d'émancipation, où il eût vu un blasphème il n'y a guère plus de cinquante ans! N'exagérons rien. Le projet de loi qui sert d'objet au pétitionnement ne se présente pas au premier abord sous l'aspect d'une théorie. Il s'agit bien sans doute de faire voter les femmes, mais sous

certaines conditions et dans certaines catégories. Le *bill* qui réunit pour une seconde lecture au parlement un nombre considérable et croissant de suffrages, non pas très éloigné même de la majorité, ne prétend s'appliquer qu'aux femmes chefs d'établissement et payant l'impôt. En fait, cela ferait à peu près, dit-on, 190,000 femmes électeurs; en principe, la femme n'est là envisagée que comme contribuable, et le droit de voter y paraît beaucoup plus inhérent à l'intérêt représenté qu'à la personne. Comment ne pas reconnaître pourtant sinon dans l'idée fondamentale du bill, du moins dans plus d'un commentaire, une tout autre portée? En prenant une part principale au débat devant la chambre des communes, M. Bright, dans la séance du 1er mai de cette année, n'a-t-il pas présenté plus d'un argument qui dépasse la sphère d'un droit purement économique et fiscal? Il combat en théorie l'incapacité politique des femmes. Le célèbre orateur, ami de M. Cobden, voit en outre pour elles dans l'exercice des droits politiques un moyen d'améliorations ultérieures; il ne craint pas d'assimiler sous ce rapport le bill à deux autres, celui de 1832, qui a eu des résultats profitables pour les classes moyennes, et celui de 1867, qui a produit les mêmes effets pour la classe ouvrière. N'est-il pas de toute évidence en effet que renfermer la question dans les limites posées par la condition de *house-holders and rate payers* est une idée des plus chimériques? Les femmes exclues se résigneraient-elles à cet avénement politique d'une fraction de leur sexe? Suffirait-il que cette fraction justifiât son privilége par des motifs tirés du cens et de la direction d'une industrie? A-t-on vu chez nous les hommes exclus de l'électorat à 300 et à 200 francs accepter cette exclusion comme définitive? La brèche ouverte, n'est-il pas certain que toutes voudraient y passer? C'est le danger qu'ont signalé plusieurs des orateurs qui repoussent le bill dans le parlement. Pour motiver ces craintes, M. Boverie remarquait même que, dans la Grande-Bretagne, les femmes sont plus nombreuses par suite de l'émigration d'une partie de la population mâle. L'orateur voit déjà la politique extérieure de l'Angleterre *s'efféminer*. Au dedans, quels périls non moins redoutables! C'est à faire trembler tous les fonctionnaires du royaume-uni. Comment les femmes, qui ont la supériorité numérique, manqueront-elles de tout accaparer? Un écrivain de la *Fortnightly-Review*, c'est un souvenir que l'orateur rappelait avec effroi, n'allait-il pas jusqu'à demander pour les femmes l'entrée dans la milice? Ces prévisions à longue échéance d'un mal jusqu'ici fort imaginaire peuvent nous faire sourire; elles montrent du moins le degré de sérieux qu'on attache à la question de l'émancipation des femmes en Angleterre.

En dehors du parlement, la campagne de l'émancipation em-

ploie d'autres moyens d'action. Tels sont les *meetings*, soit de circonstance, soit même permanens, comme celui qui s'est donné rendez-vous chaque semaine à l'église de Stamford-Street. C'est là qu'il faut voir M. Thomas Hughes, membre du parlement, M. Fawcett et bien d'autres discourir sur les capacités politiques méconnues de la femme et sur ses droits à venir. C'est là qu'on entendait naguère Mme Taylor s'écrier : « Il y a peu de temps, les apologistes de la servitude en Amérique déclaraient, par de bruyantes vociférations, les nègres impropres à la liberté. L'esclavage fut aboli, et les nègres prouvèrent qu'ils étaient aptes à la liberté ; abolissez l'incapacité électorale des femmes, elles prouveront elles-mêmes leur aptitude aux franchises! » Dans un autre *meeting*, Mme Grote disait : « Dans votre dernier bill de réforme, vous avez investi d'un pouvoir représentatif plus étendu les classes ouvrières qui ne possèdent pas de propriétés et vivent de leur travail; vous n'avez pas trouvé juste que la propriété fût en possession de tout ce pouvoir. Je pense que c'est une raison de plus d'accorder aussi les mêmes franchises aux femmes qui occupent la position du citoyen et en supportent les charges, qui paient l'impôt et ont toutes les responsabilités qui s'attachent à la propriété. » — « Le droit de suffrage, disait M. Robert Anstrüther, baronnet, accroîtra le sentiment de responsabilité de la femme, étendra le cercle de ses intérêts, et lui donnera un accroissement de vigueur pour le développement de ses facultés. » Mme Fawcett s'attachait à réfuter l'accusation faite au suffrage des femmes d'offrir trop de chances aux opinions ultra-conservatrices. Lord Amberley réclamait leur vote au nom de leur compétence dans les questions d'assistance, de charité, d'économie sociale.

Cette propagande des *meetings* se complète elle-même par l'emploi de moyens plus pratiques. Greffer une réforme qui constitue une réelle et grande innovation sur un vieux texte de loi est, on le sait, un expédient cher à nos voisins. Ils concilient par là le respect de la tradition avec la satisfaction donnée aux besoins nouveaux. Or le parlement en 1851 a déclaré que le mot *homme*, employé dans les lois, s'étend également à l'autre sexe. C'est ainsi que quelques-uns soutiennent chez nous qu'il faut, toutes les fois que le code civil écrit *Français*, lire *Françaises* également. Cette interprétation légale est devenue en Angleterre le point de départ des réclamations des femmes qui veulent être admises à l'exercice des droits électoraux. Plus de cinq mille réclamations se sont produites à Manchester. Dans d'autres villes, les contrôleurs, *overseers*, ont admis ou rejeté ces réclamations selon leur opinion personnelle. Les hommes de loi chargés de réviser les listes, *revising barristers*, ont à leur tour décidé, sauf appel, si les réclamantes figureraient

ou non sur les listes. A Londres comme à Manchester, les noms des femmes ont été rayés uniformément.

Le mouvement émancipateur n'est pas moins marqué aux États-Unis. Il s'y distingue même par des traits plus accusés à certains égards. Les femmes aiment à y plaider elles-mêmes leurs droits sans cet intermédiaire masculin dont l'intervention rappelle encore je ne sais quelle supériorité protectrice. Sans doute il n'est point interdit au sexe masculin de venir rendre un libre hommage aux femmes sacrifiées dans leurs droits; mais ces transfuges du camp des hommes, admis à apporter leur part d'assistance, doivent se contenter de ce rôle modeste. Voilà du moins une attitude pleine de dignité comme de logique. Qui parle dans les *meetings?* Les femmes. Qui rédige des journaux spéciaux pour l'émancipation? Les femmes. Qui adresse au sexe féminin des deux mondes de retentissans appels? Les femmes. Elles se font recevoir médecins, avocats, professeurs, et même, cela, dit-on, n'est pas tout à fait sans exemple, ministres du saint Évangile. Mlle Élisabeth Stanton se présente à la députation de Pensylvanie, Mlle Victoria Woodhall, qui déjà préside « la société de l'amour libre, » pose sa candidature à la présidence des États-Unis avec l'appui du club radical de New-York. Mlle Tennie sollicite le poste de colonel du 9e miliciens, et invoque dans sa lettre de demande l'exemple de Jeanne d'Arc. Ce qui est plus sérieux, les femmes votent dans quelques états particuliers. A l'ouest, dans le Wisconsin, le droit de suffrage a été accordé aux femmes ayant plus de vingt et un ans. Nombre de journaux américains approuvent cette réforme, et demandent qu'elle soit généralisée.

Cette intervention des femmes dans la défense de leur propre cause ne rend pas la polémique moins âpre, loin de là. Le ton en est souvent fort arrogant. Outre la vigueur de tempérament qui appartient à la race, cette hauteur s'explique par une circonstance particulière tirée de la proportion numérique des deux sexes. Ici, l'arithmétique a moralement de terribles effets. On ne s'en forme pas une idée suffisante en constatant qu'en 1860 le nombre total des hommes dépassait aux États-Unis de 730,000 celui des femmes. Telles contrées, celles de l'ouest particulièrement, accusent des différences, à tel point qu'en Californie il y a trois hommes contre une femme, à Washington quatre hommes contre une femme, huit dans la Nevada, vingt dans le Colorado. Il n'est pas probable qu'une femme recherchée par vingt hommes ou seulement par huit ou par quatre, et qui est maîtresse de son choix, restera aisément dans les termes de l'humilité et de la soumission chrétienne. Difficilement elle acceptera le rôle d'infériorité auquel elle ne peut tout au plus se résigner que dans un état où l'offre et la demande des deux

sexes sur le grand marché du mariage se balancent à peu près.

Cela est de grande conséquence à tous les points de vue. L'importance *individuelle* prise par chaque femme à mesure que le nombre total diminue, relativement à celui du sexe masculin, n'aboutit à rien moins qu'à changer toutes les lois du monde moral. Il faut une dose de raison extraordinaire pour que la femme ne tende pas à devenir un despote capricieux, déployant toutes les ressources et les exigences de la coquetterie, sûre qu'elle est d'avoir toujours à sa suite un peuple d'adorateurs. D'un autre côté, la masse des hommes exclue du mariage sera fort exposée à développer tous les vices du célibat, la grossièreté, l'ivrognerie, tandis que la femme, perdant aussi une partie des qualités de son sexe, risquera de prendre quelque chose d'impérieux, de rude, de trop masculin en un mot. Il est vrai qu'à cette supériorité de situation elle devra d'être affranchie de ces travaux musculaires qui ailleurs l'accablent et la dégradent. Elle pourra enfin devenir un objet de respect, un but de jalouse émulation. Il n'en reste pas moins inévitable qu'ayant tant de supériorités dans la pratique elle soit prise d'une double tentation. Elle voudra donner à ces avantages de sa situation une consécration théorique en substituant une morale nouvelle aux vieilles maximes puritaines d'obéissance ; elle se proposera d'étendre les droits que la législation lui confère.

Les faits aux États-Unis ne sont que trop conformes à ces inductions. La supériorité masculine est traitée avec le mépris qui ne manque jamais aux pouvoirs que l'on sent sur le penchant de la ruine. Là, non plus qu'ailleurs, ne règne cette tolérance dont on parle tant et qu'on pratique si peu dans les deux mondes. On le prend de très haut avec le sexe fort, surtout dans l'Ohio, le Massachusetts, quelques autres états de l'ouest. La théorie de la supériorité de la femme y est parfois professée à mots peu couverts. Écoutez Mlle Élisa Farnham. « La femme, selon cet orateur, est positivement supérieure à l'homme, même sous le rapport intellectuel ; l'intuition, qui est son lot, n'est-elle pas supérieure à la réflexion lente et lourde, pénible et laborieux apanage du sexe masculin ? L'homme est condamné à rester grossier, quoi qu'il fasse. » En moins de mots, on nous signifie que la femme est à nous précisément « ce que l'homme lui-même est au gorille (1). » En conséquence, le sexe masculin est invité à céder à l'autre moitié de l'espèce la direction des affaires. L'empire de la femme va marquer une nouvelle phase dans l'histoire de l'humanité. On veut bien ajouter que ce sera pour notre bonheur ; notre subordination nous rapportera plus que ne l'a fait notre

(1) Voyez, sur l'état de la question, l'étude de M. Émile Montégut, *la Vie américaine*, dans la *Revue* du 1er mai 1868.

domination misérable, marquée par tant d'injustices et de souffrances, dont nous avons été les premières victimes. Cela remet en mémoire une des prédictions d'un philosophe de nos jours. M. Buchez annonçait qu'une espèce supérieure à l'espèce humaine doit apparaître à un moment donné et nous réduire en esclavage. Il ajoutait que nous y gagnerons beaucoup en considération et en bonheur. Pourquoi faut-il que nous nous obstinions à être insensibles à des promesses si engageantes?

Est-ce donc à dire qu'il n'y ait aux États-Unis rien de fondé dans ces réclamations? On est assez généralement d'accord que la loi américaine est souvent sévère et exclusive à l'égard de la femme. Sur quelques points, surtout on entend se produire des critiques qui n'émanent point nécessairement d'esprits chimériques : ce sont la garde de la personne de la femme, la garde et la surveillance exclusive des enfans par le mari, la propriété des biens mobiliers de la femme et la jouissance de ses immeubles, enfin le droit absolu du mari à tout le produit de l'industrie de la femme. Pour changer des dispositions qui consacrent à l'excès la défiance à l'égard de la femme dans un pays où la capacité ne paraît certes pas lui manquer, y avait-il la moindre raison sérieuse de prêcher une croisade en faveur des droits politiques? On se le persuadera difficilement. La liberté de discussion, si entière en ce pays, le droit de réunion, tous les moyens par lesquels les autres réformes ont été obtenues, ne suffisaient-ils pas pour modifier, quand il y a lieu, les rapports légaux? Ces airs de révolte et ces fastueuses proclamations de nouveaux droits n'étaient point nécessaires.

Comme pour presque toutes les questions qui tiennent à la réforme sociale, la France a procédé ici philosophiquement, j'entends par principes absolus et théories abstraites. Il est de mode aujourd'hui de lui en faire un crime. Cette méthode, quand elle est à sa place, donne pourtant aux questions une élévation morale et une ampleur que les Américains et les Anglais eux-mêmes, avec les procédés le plus souvent empiriques qu'ils emploient, n'atteignent que rarement. Serait-ce une infériorité d'esprit de savoir dégager en toute matière la vérité sous sa forme la plus pure? N'est-ce là l'idéal même, distinct de la chimère, qui n'est que le faux idéalisé? Mais, dit-on, nous avons abusé de cette méthode. Rien n'est plus vrai. Et un plus grand abus que celui qui en a été fait dans la déclaration des droits de l'homme ne serait-il pas d'y ajouter une sorte de 89 féminin? Voilà pourtant ce qu'on prétend faire aujourd'hui en allant plus loin que le XVIIIe siècle philosophique, qui, par ses plus illustres organes, n'avait guère songé à inscrire les droits des femmes dans son programme, pourtant si hardi. Voltaire se serait moqué de l'idée de donner des droits politiques aux

femmes. Rousseau, peu suspect d'injuste exclusion envers elles, montre assez, par son cinquième livre de l'*Émile*, combien une telle idée était éloignée de sa manière de concevoir leur destinée. C'est à croire qu'une telle thèse ne lui aurait guère causé moins d'horreur qu'à Bossuet lui-même, quoiqu'il eût mêlé sans doute à sa répugnance d'autres motifs plus profancs. Il aurait craint, j'imagine, de les enlaidir en leur faisant partager nos sombres et maussades passions. Est-il besoin de dire que les spirituelles mondaines du temps de Louis XV songeaient peu à leurs droits civils et politiques? En fait de libertés, elles se contentaient de celles qu'elles prenaient. Comme influence, elles n'avaient rien à désirer; elles régnaient par la mode et l'opinion. Les salons étaient leur tribune, et il leur suffisait d'y parler d'une voix douce et insinuante pour y déployer toute leur puissance, mieux qu'elles ne l'eussent fait par des votes déposés dans l'urne banale. Il est pourtant vrai que c'est par un philosophe et sous forme philosophique que la question des femmes, de ce qu'on appelle prétentieusement leur *émancipation*, a été introduite en France. Condorcet a eu cet honneur, si c'en est un. Au milieu d'autres passages dans sa célèbre *Esquisse des progrès de l'esprit humain*, on trouve cette conclusion qui forme le point de départ et comme le résumé de toutes les affirmations émancipatrices : « Parmi les progrès de l'esprit humain les plus importans pour le bonheur général, nous devons compter l'entière destruction des préjugés qui ont établi entre les deux sexes une inégalité de droits funeste à celui même qu'elle favorise. On chercherait en vain des motifs de la justifier par les différences de leur organisation physique, par celles qu'on voudrait trouver dans la force de leur intelligence, dans leur sensibilité morale. Cette inégalité n'a d'autre origine que l'abus de la force, et c'est vainement qu'on a essayé depuis de l'excuser par des sophismes. » Tel est le symbole du nouvel évangile. Condorcet comme savant, comme mathématicien, a certes une grande valeur : nous n'attachons pas la même autorité à ses vues morales et historiques, trop souvent exclusives et chimériques. Il raisonne sur l'homme et sur la femme comme sur des quantités mathématiques. Ce qui est fin, délié, délicat, risque de lui échapper. N'est-ce pas aussi le cas d'un autre penseur dont les émancipateurs aiment à invoquer le nom en ce moment? Sieyès, théoricien absolu, a réclamé le droit de suffrage pour les femmes au nom de ces formules qui lui sont chères, et qui satisfont aussi peu le philosophe que l'homme pratique. Il y aurait lieu d'en faire la remarque : ceux qui songent à réclamer pour les femmes l'usage du droit politique ne sont peut-être pas ceux qui les aiment et les estiment le plus; ce sont en général des esprits abstraits, épris d'un faux idéal d'égalité, et qui ne confondent les sexes politique-

ment que parce qu'ils n'ont pas appris assez à les distinguer par le sentiment.

Le socialisme radical a été le grand véhicule de l'idée émancipatrice; l'ère des revendications hautaines depuis la fin de la restauration, surtout sous le gouvernement de juillet, semble avoir sonné partout. C'est alors qu'on se met avec plus de force et d'ensemble que jamais à attaquer la propriété. On critique amèrement la famille et le mariage. L'austérité de la doctrine des droits ne satisfait plus; seule, la théorie des droits lève fièrement la tête. Sans doute, à d'autres époques on avait, et non sans raison, réclamé des droits nouveaux pour la femme, droits consacrés par la législation de moins en moins dure et exclusive à son égard; mais l'idée radicale de l'égalité du droit absolu, sans distinction de sexe, portant sur toutes choses, n'avait pas encore illuminé les esprits de lumières inattendues. Patience, cela va venir. Les nouveaux théoriciens ne se contentent pas de vouloir améliorer, ils répudient toutes les traditions du passé, tous les enseignemens moraux du christianisme, ces enseignemens devenus l'essence même et la règle de la civilisation moderne. Le saint-simonisme assigne à la femme le rôle que l'on sait dans la famille, si tant est que la famille subsiste encore pour cette école, dans l'état et dans la nouvelle église. Les doctrines communistes, sous prétexte d'agrandir son rôle, ne la dégradèrent pas moins. Le fouriérisme établit sur la fantaisie les rapports des deux sexes. Femme libre, *génitrice*, courtisane, prêtresse, citoyenne, tout ce que l'on voudra, combien la femme sous toutes ces formes reste au-dessous de l'idéal sévère, modeste et charmant de cette civilisation traitée comme arriérée par ces fiers réformateurs!

L'idée de l'émancipation féminine apparaissait bien aussi dans d'autres manifestations toutes littéraires, dans le roman, au théâtre, qui poétisaient l'amour libre, sanctifiaient l'adultère, et semblaient pour le moins réclamer, quand ils arrivaient à un semblant de conclusion, la facilité pour ainsi dire illimitée du divorce. C'était l'émancipation par la passion, une émancipation qui n'a jamais consacré que la servitude de la femme. Après la femme libre devait venir la femme citoyenne. Après tout, si l'idée était fausse, elle n'avait en soi rien d'immoral. Malheureusement les moyens employés parurent pires que le but. Nos clubs féminins, en discutant sur les droits de la femme en 1848, puis en 1868 et dans les années suivantes, nous ont montré ce que peut devenir en France une idée philosophique. Ces gestes épileptiques, ces voix qui plus d'une fois rappelaient les espèces inférieures, ces blasphèmes contre Dieu, cette violence à revendiquer le droit de perdre à la fois tout ce qui fait la pudeur et la grâce de la femme, ressuscitaient les souvenirs des clubs de femmes de 93. On se prenait presque à regretter les saillies géné-

reuses qu'une Olympe de Gouges mêlait à ses folies, le reste de bonne grâce et le jovial entrain que gardait une Rose Lacombe dans ses vulgarités révolutionnaires.

Il ne faudrait pas pourtant calomnier notre pays, le rabaisser au-dessous de ceux où les mêmes prédications émancipatrices se font entendre au préjudice de la pureté de la femme et de l'intégrité de la famille. Dans cette voie de la prédication morale, nos émancipateurs sont loin d'avoir égalé les États-Unis. Nous ne contestons pas le bien qu'on peut dire des États-Unis au point de vue moral; mais il est certain qu'on l'exagère. Les ombres sous ce rapport semblent s'accuser de plus en plus. Peut-être déjà M. de Tocqueville idéalisait-il un peu la femme américaine; il n'en avait directement observé que les types excellens dans des familles d'élite. Depuis bientôt cinquante ans que son livre a paru, ce type ne s'est-il nulle part altéré? Les mœurs domestiques n'ont-elles rien perdu? Sans entamer un parallèle avec l'état de la famille en France, en tout cas ce n'est pas chez nous que s'est établi le mormonisme; ce n'est pas davantage en France qu'est le plus habituellement prêché « l'amour libre. » Nos mœurs s'accommodent peu de cette franchise extrême de la parole, et souffriraient moins encore le scandaleux spectacle de la polygamie, en quelque coin qu'elle allât chercher une retraite. Aux États-Unis, on trouve aussi dans les réclamations en faveur des femmes la nuance évangélique et chrétienne. Le mot d'émancipation, lorsqu'il est employé, n'a plus alors la même portée subversive; mais on rencontre en France la même nuance morale. Tels réclament pour la femme une extension de droits civils au nom même des idées de dignité et de perfectionnement. Ceux même qui vont jusqu'à demander pour elle le droit de suffrage sont souvent bien éloignés d'y voir un acheminement au relâchement des liens de famille. Comme en politique, il serait possible de signaler là aussi une extrême gauche radicale, communiste même, une gauche et un centre gauche, avec des nuances dans chacun de ces partis. Ainsi les réformateurs modérés maudissent les communistes et les immoraux plus encore peut-être qu'ils ne combattent les conservateurs trop fidèles, selon eux, aux coutumes et aux lois que l'usage a consacrées. Il serait injuste de confondre les unes avec les autres ces nuances différentes.

Il y aurait peu d'intérêt à relever en quelque sorte d'une façon épisodique les divers témoignages de ces tendances honorables. Il suffit de dire que nous avons sous les yeux plus d'un livre qui en fournit la preuve. L'*Histoire morale des femmes*, par M. Legouvé, a contribué à ouvrir cette voie. Tout y est sévèrement moral, si les extensions de droits civils réclamées en faveur des femmes ne sont pas toutes également réalisables. Un accent généreux, plus

d'une fois éloquent, accompagne ces vœux de réforme. L'académie de Lyon a couronné un ouvrage en trois volumes sur *la Femme pauvre au dix-neuvième siècle.* Un probe accent se fait remarquer dans ce consciencieux travail. Quel exact et humiliant tableau des misères de la femme! L'auteur, dans sa candeur indignée contre certains abus immoraux de la force et de la corruption, croit pouvoir presque toujours changer à l'aide des lois ce qui ne peut être efficacement corrigé que par l'amélioration des mœurs. Pourquoi faut-il que ce mauvais mot d'émancipation se retrouve trop souvent sous l'honnête plume de Mlle Daubié, et ajoute parfois une nuance de déclamation à un travail aussi digne d'éloges et très solide surtout dans sa partie économique?

Ce mot d'émancipation, un savant jurisconsulte, M. A. Duverger, professeur de code civil à la faculté de droit de Paris, en repousse comme nous la légitimité. Il résume et apprécie la question dans un livre sur *la Condition politique et civile des femmes,* auquel il est bon de renvoyer ceux qui s'exagèrent à l'excès la facilité de changer les lois. L'auteur y combat, sans étroite prévention de jurisconsulte et sans fermer la route à de légitimes vœux d'amélioration, l'idée de l'émancipation politique des femmes. A de séduisans projets de réforme, portant sur leur condition dans la famille, il oppose, quand il y a lieu, des difficultés fondées sur la raison et sur l'expérience. Ce travail mérite d'être lu après les travaux antérieurs de M. Laboulaye, de M. Rathery, comme après le livre considérable de M. Gide, qui, d'un point de droit tout spécial, l'examen du sénatus-consulte Velléien, s'est élevé à des considérations générales d'une vraie valeur. M. Gide demande, lui aussi, que le législateur étende graduellement la capacité civile de la femme. Il appelle le moment « où le principe d'une égalité civile pour les deux sexes, pénétrant plus profondément dans les mœurs et dans les lois, effacera jusqu'aux derniers vestiges du sénatus-consulte Velléien. » On voit par ces exemples qu'il reste une marge suffisante entre l'esprit de routine qui met le signet au point précis marqué par les législations actuelles et l'esprit d'utopie qui ne reconnaît pas de bornes à l'innovation.

Si nous nous refusons à l'examen détaillé de ces livres, quelques-uns sérieux, où la question des droits des femmes est abordée au point de vue de la pratique plus souvent encore que de la pure théorie, quelle attention pouvons-nous accorder à tout ce tapage auquel donne lieu en ce moment la question de la femme? Laissons M. Alexandre Dumas poursuivre sans pitié, dans un livre à sensation, la femme adultère avec moins de miséricorde que le Christ, dont il invoque pourtant le nom et les enseignemens. Que M. Émile de Girardin, effaçant jusqu'à la faute, lui réponde par un manifeste

en faveur de la liberté du mariage, tout en protestant que cette liberté profitera au mariage lui-même, qu'enfin le même écrivain constitue sur des bases toutes neuves l'héritage du nom, qui viendra de la mère, et celui des biens, qui relèvera de la liberté testamentaire la plus absolue; nous n'entrerons pas dans ce débat, plus paradoxal des deux côtés qu'il ne paraît être lumineux et concluant. La formule théorique sur laquelle repose l'idée émancipatrice nous est donnée par un livre consacré tout entier à la présenter et à la défendre. Le nom de l'auteur, si ce n'est toujours le mérite des argumens, suffit à commander l'attention. Il s'est fait quelque bruit à propos de ce livre. Les partisans de l'émancipation féminine le vantent beaucoup; il leur semble qu'ils ont trouvé la base philosophique qui trop souvent manque à leur doctrine. Le jugement que nous allons essayer d'en porter donnera la mesure de l'estime que nous accordons à l'idée émancipatrice elle-même, en ce qu'elle a de fondamental.

II.

C'est sans étonnement que nous trouvons le nom de M. John Stuart Mill mêlé à la question de l'émancipation des femmes. Tout le monde sait quelle est la valeur de M. John Stuart Mill comme économiste. Ses travaux comme philosophe et comme publiciste possèdent aussi une légitime renommée. Nous nous croyons pourtant en droit d'adresser une critique essentielle à M. Mill; il n'est pas suffisamment moraliste. En politique, en économie sociale, il abuse des méthodes abstraites. Que cela ne l'empêche point de rencontrer de grandes et fécondes vérités, nous le reconnaissons volontiers; mais souvent le manque d'observation morale le conduit à l'erreur. Ce vigoureux esprit est trop souvent faux. On sait les étranges complaisances de M. Mill pour le communisme et pour les différentes écoles de socialisme. Un moraliste se formerait une tout autre idée de la permanence du rôle de la propriété personnelle. Il verrait d'immortels instincts, des besoins durables où M. Mill ne reconnaît que des combinaisons purement contingentes. M. Mill vient d'écrire sur l'*assujettissement des femmes* un livre où les différences de sexe se perdent dans l'unité du type. Bien plus, ce qui semble étrange, ces différences sont niées systématiquement. Celles que nous sommes habitués à regarder comme les plus essentielles sous le rapport intellectuel sont présentées comme étant probablement toutes factices par l'auteur. Elles sont un résultat de l'éducation, le simple effet de la civilisation, il faudrait dire plutôt d'une barbarie dans laquelle la force n'a cessé de dominer et domine encore.

M. Mill soutient la thèse de l'égalité *intellectuelle* des deux sexes

et même, bien peu s'en faut, de leur absolue parité. Cette thèse de l'égalité intellectuelle, l'auteur anglais la présente même comme une découverte. Ceux qui la contestent sont traités par lui d'esprits étroits et arriérés; il les compare aux ignorans fanatiques qui repoussèrent la découverte de Galilée. C'est se faire, on le voit, la part belle. Or, nous en demandons pardon non-seulement à M. Mill, mais à tous les émancipateurs de la femme, leur thèse est loin d'être aussi nouvelle qu'ils le supposent, et quand bien même ils auraient pour eux la vérité qu'ils n'ont pas, leur originalité n'en paraîtrait pas moins douteuse.

Il faut tout notre laisser-aller, tout notre manque de mémoire, nous nous servons des termes les plus doux, pour accorder le titre d'inventeurs aux écrivains qui mettent en avant la thèse de l'égalité intellectuelle de l'homme et de la femme. Il suffit, sans remonter plus haut, de jeter les yeux sur les controverses du XVIe et du XVIIe siècle à ce sujet pour voir que l'idée n'est pas nouvelle. Combien d'auteurs et d'ouvrages peuvent être mis au nombre des prédécesseurs de M. Mill et de ceux qui combattent aujourd'hui pour la même cause! Nous en citerons seulement quelques-uns qui eurent leur jour d'éclat, suivi d'un complet oubli. En 1509, c'est un écrivain célèbre alors, Cornélius Agrippa, qui publie un *Traité de l'excellence des femmes au-dessus des hommes*. La thèse de l'égalité est, on le voit, dépassée du premier coup. Le livre d'Agrippa est divisé en trente chapitres, et dans chaque chapitre il démontre la supériorité des femmes par des preuves théologiques, physiques, historiques, cabalistiques et morales. Les Italiens, qui certes n'avaient pas besoin d'être piqués au jeu par un écrivain allemand dans ce genre de galant panégyrique, où excella Boccace, multiplient après lui des traités analogues. Ruscelli, en 1552, en publie un à Venise. Le platonisme, interprété par l'esprit de la renaissance, y est employé à défendre la même cause avec grand renfort de citations sacrées et profanes. Ne croirait-on pas qu'ils sont nos contemporains, les écrivains des deux sexes qui, embrassant la même opinion, se plaignent de l'entêtement des *préjugés?* Telle est parmi les femmes une Vénitienne qui a écrit un enthousiaste panégyrique de son sexe, Modesta di Pozzo di Zorzi; plus tard, une autre Vénitienne, Lucrèce Morinella, intitulant son livre *la Noblesse et l'excellence des femmes avec les défauts et les imperfections des hommes*, titre presque textuellement répété plus tard en tête d'un autre ouvrage : *la Femme meilleure que l'homme*, paradoxe, par Jacques del Pozzo. Marguerite de Navarre, la première femme de Henri IV, avait défendu la même opinion dans un ouvrage en forme de lettres, et qui ne sait que l'autre Marguerite, dans l'*Heptameron*, avait discuté déjà sur cette prééminence? Au XVIIe siècle, la même

controverse montre par les titres de quelques ouvrages que les prétentions féminines n'ont rien perdu de leur force. Elles s'étalent fastueusement dans ce titre d'un livre publié en 1643 : « La femme généreuse qui montre que son sexe est plus noble, *meilleur politique,* plus vaillant, *plus savant,* plus vertueux et plus économe que celui des hommes. » En 1665, une demoiselle publie un livre intitulé *les Dames illustres, où, par bonnes et fortes raisons, il se prouve que les femmes surpassent les hommes.* En 1673, autre ouvrage sur « l'égalité des deux sexes, discours philosophique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des *préjugés.* »

Les plaidoyers en faveur des femmes s'expliquent fort bien à cette époque, autrement même que par un reste de chevalerie. Le moyen âge, sous certains rapports, avait relevé la femme, peut-être même sans mesure, comme lorsqu'il concédait à l'héritière d'un fief le droit de présider aux jugemens civils et criminels, de battre monnaie, de lever des troupes, d'octroyer des chartes, etc. Plus souvent il l'avait rabaissée avec moins de mesure encore. La renaissance, en faisant passer sur le monde un souffle de science et de liberté, en étendit le bénéfice aux femmes, surtout sous le rapport intellectuel. Elles entrèrent plus avant et plus fréquemment dans le mouvement des idées et des études. On vit des femmes prêcher et se mêler de controverses, soutenir publiquement des thèses, remplir, en Italie surtout, des chaires de philosophie et de droit, haranguer en latin devant des papes, écrire en grec et étudier l'hébreu. De là ces écrits qui souvent ne font que rendre hommage à des aptitudes intellectuelles trop dénigrées. Les uns sont empreints du ton sérieux de la conviction, les autres portent les livrées de la mode, tournée vers ces jeux d'esprit qui remplaçaient les tournois et les passes-d'armes. Les femmes trouvèrent aussi de nouveaux Plutarques pour raconter leurs hauts faits, comme Plutarque lui-même en a donné l'exemple plus d'une fois dans ses œuvres morales. On sait que Brantôme a célébré leurs mérites, de même qu'il s'est complu, dans un autre livre malheureusement plus connu, à étaler leurs scandales. Tous n'ont pas cette habileté de plume et n'offrent pas ces proportions modérées de développement. Un Hilarion de Coste, minime, publiait deux volumes in-quarto de huit cents pages, chacun contenant les éloges de toutes les femmes, du XVe au XVIe siècle, distinguées par la valeur, les talens ou les vertus. Il n'avait trouvé à y louer que cent soixante-dix femmes. Cela parut trop peu à l'Italien Pierre-Paul de Ribera. Il augmente le nombre, le porte plus d'au quadruple dans son livre des *Triomphes immortels et entreprises héroïques de huit cent cinquante femmes.* Huit cent cinquante héroïnes! quel panégyriste avait jamais traité les hommes avec une pareille libéralité?

Le passé n'a donc pas été aussi aveugle que le prétend M. Mill pour les qualités intellectuelles de la femme. Il n'a pas laissé à nos contemporains le privilége de la thèse de l'égalité intellectuelle des sexes. Nous disons égalité intellectuelle, parce que c'est de celle-là surtout que M. Mill se préoccupe. Il suppose que nous mettons entre l'intelligence de l'homme et celle de la femme un abîme. A l'un toutes les qualités hautes et fortes, à l'autre rien que des dons inférieurs. A l'un une profonde culture, à l'autre une instruction à peine effleurée qui témoigne du mépris que nous faisons de son intelligence. Qu'en réalité il ne soit pas accordé suffisamment à la culture sérieuse des facultés féminines, qu'en principe trop d'hommes s'exagèrent le défaut d'aptitudes sérieuses dans le sexe féminin, nous ne le contestons pas. L'erreur de M. Mill est de croire à un parti-pris de dénigrement et même d'abrutissement. Il ne paraît guère douter que tout le monde, excepté les émancipateurs de la femme, ne professe sur son intelligence et sur son rôle les idées du bonhomme Chrysale. Nous ne savons si l'école des Chrysale domine en Angleterre, ou plutôt nous savons le contraire. En France, on peut affirmer qu'elle n'a guère d'adeptes parmi ceux dont l'opinion compte. C'est bien à tort qu'on attribue parfois à Molière lui-même les idées des Chrysale et des Arnolphe. Sans aller beaucoup au-dessus d'un idéal tout domestique et encore bourgeois, ce ferme et judicieux esprit, se tenant à l'écart de toutes les exagérations, oppose des jeunes filles parfaitement élevées aux précieuses ridicules et aux sottes prétentions des fausses savantes; il attaque, on sait avec quelle insistance et avec quelle verve, les idées surannées qui fondent la sécurité et le bonheur du mariage sur l'ignorance et l'esclavage des femmes. Le modèle qu'il propose n'est pas Agnès, c'est Henriette, et certes l'idée de donner aux femmes toute espèce d'instruction saine et solide eût trouvé sympathique l'esprit du grand comique moraliste, contemporain de tant de femmes distinguées. La remarque n'est pas déplacée au moment où le nom de Molière est plus d'une fois l'occasion de confusions assez étranges dans cette question de la femme (1).

C'est à tort que M. Mill a transformé ses contradicteurs en de serviles échos de ces temps où la femme est renvoyée exclusivement aux soins matériels. « Rentre chez toi, dit le fils d'Ulysse à Pénélope dans *Homère*, retourne à ton ouvrage, à ta toile et à ta quenouille, distribue leur tâche aux servantes, mais laisse la parole aux hommes, et surtout à moi qui ai l'autorité dans la maison. » A

(1) Notre illustre contemporain lui-même, Victor Cousin, n'a-t-il pas fait un peu cette confusion dans un morceau, aussi judicieux qu'éloquent, où il recommande de cultiver l'esprit des femmes et où il déclare n'être pas sur ce point de l'école de Molière?

qui persuadera-t-on que nous renvoyons ainsi les femmes à la quenouille du bon vieux temps? Bien volontiers nous leur donnons la parole; nous demandons seulement que soit gardée la loi suprême de leur sexe, cette pudeur qui dans les assemblées politiques et les clubs met un sceau sur les lèvres, *infans namque pudor*, dit Horace. L'objet que s'est proposé M. Mill va bien plus loin. L'idée qu'il développe, c'est que la femme est pour l'intelligence, comme à tous autres égards, sauf peut-être pour la force physique, et encore il n'est pas bien sûr que notre avantage là aussi ne soit à ses yeux un pur effet de l'éducation, absolument l'égale de l'homme. Pour parler d'une manière plus conforme à son point de vue, elle est non pas pas seulement son égale, mais sa semblable. C'est en effet sur cette thèse uniquement qu'il appuie la rigoureuse égalité des droits civils et des droits politiques pour les deux sexes, charte future de l'humanité dont il se présente comme le précurseur au nom de la raison et de la logique, et, comme il dit, de la justice.

Qu'elle porte sur l'intelligence ou sur tout autre point, nous avouerons que la querelle de préséance entre les deux sexes nous a toujours paru ridicule et oiseuse. Quant à l'idée de la parfaite égalité et plus encore de la parité intellectuelle de l'homme et de la femme, comment ne pas voir qu'elle est de tout point une idée fausse? Et d'abord peut-on se flatter de la résoudre soit par de simples affirmations, soit par une argumentation purement logique comme celle que met en avant l'auteur du livre sur l'*assujettissement des femmes?* Établir en ce genre des parallèles est une opération des plus périlleuses, si même elle n'est tout à fait chimérique. Tel par exemple possédera ce genre de pénétration qui lit dans les cœurs, tel aura l'espèce de sagacité qui réussit à voir clair dans des problèmes scientifiques compliqués. A qui donner la préférence? Je ne le sais, et j'ajoute qu'il m'importe assez peu de le savoir. Y a-t-il donc une commune balance où l'on puisse peser les écrits d'une Sévigné et les œuvres d'un Laplace? Il y a des comparaisons qu'un bon esprit n'aime pas à faire, surtout avec le parti-pris de décerner une supériorité absolue ou de déclarer rigoureusement un *ex æquo*. Laissons les diversités à leur place, admirons des qualités admirables en effet, chacune dans leur genre, et gardons-nous bien de chercher mathématiquement la mesure de la valeur intellectuelle de l'homme et de la femme. C'est ce que M. Proudhon a fait chez nous avec une ridicule prétention de rigueur à laquelle je ne fais pas certes l'injure d'assimiler entièrement le procédé de M. Mill. Proudhon, qui s'est proposé d'émanciper tant de choses, s'arrêtait devant l'émancipation politique de la femme. Il fait plus; il déclare la femme inférieure sous tous les rapports à l'homme. Il prétend exprimer cette infériorité relative qu'il exagère sans mesure par des

chiffres destinés à marquer la mesure en moins de ses capacités politiques et civiles. Ainsi il lui plaît de représenter la force physique de l'homme par 3 et celle de la femme par 2. Plus arbitrairement peut-être encore il représente par la même proportion la force intellectuelle des deux sexes, et même leur force morale, celle-ci n'étant pas moindre chez la femme, à en croire le paradoxal et très peu galant auteur de *la Justice et la révolution*. Multipliant ces trois infériorités les unes par les autres, le grave docteur du socialisme arrive à cette conclusion, digne des prémisses, que la part d'influence des femmes dans la société relativement à celle des hommes ne doit être que de 8 à 27. Ceci est bon à renvoyer à Rabelais. A quelle période de l'humanité rejetterait la moitié féminine du genre humain cette belle application d'une prétendue méthode mathématique? Faut-il rappeler qu'un des griefs de ce défenseur résolu et systématique de l'idée de progrès était l'esprit religieux et conservateur des femmes, leur passivité, qui fait selon lui le fond même de leur nature à la fois exaltée et docile? Ennemi du sentiment, il voyait un mal, le plus grand des obstacles, dans leur influence. Il en eût fait plutôt des servantes que des citoyennes.

Dans son parti-pris d'exalter les mérites intellectuels des femmes, M. Mill va jusqu'à regarder comme une concession injurieuse l'opinion qui leur accorde la plus glorieuse des supériorités, la supériorité morale. Il sort de son impassibilité habituelle pour traiter avec une singulière dureté, avec emportement même, cette opinion qui n'a rien pourtant que de fort honorable pour les femmes. Ne lui dites pas que, supérieures par le cœur le plus ordinairement, par le dévoûment, les femmes ont aussi cet avantage, attesté par les statistiques officielles, de présenter un moindre nombre de crimes. Il ne voit là qu'un éloge ironique. C'est, dit-il, comme si on louait les nègres esclaves de ne pas commettre les crimes qu'entraîne l'état de liberté. Singulier honneur, pouvons-nous dire à notre tour, que leur zélé panégyriste fait aux femmes! Ainsi il ne leur manque pour nous égaler par le mal que de les laisser libres! Livrées sans frein à leurs intincts, elles rivaliseront avec nous sur la liste des crimes et délits! Elles n'auront guère moins de détentions, de prisons et d'amendes! Oh! le bel éloge et la glorieuse perspective! Heureusement, avec plus de justice que M. Mill, il faut reconnaître que c'est dans les classes mêmes où les femmes jouissent d'une plus grande liberté que leur criminalité attestée par les statistiques apparaît la moindre. Oui, dût M. Mill en être humilié pour ses clientes, dût-il accuser cette louange elle-même d'être, selon ses expressions, « un rabaissement niais des facultés intellectuelles et un sot panégyrique de la nature morale de la femme, » nous leur reconnaîtrons, ce que tous n'accordent pas, d'être meilleures en

général que le sexe fort, plus aimantes, plus constantes dans leurs affections malgré le dicton de François Ier et de tant de poètes, et charitables de telle façon que notre charité paraît souvent auprès de la leur bien pâle et bien froide, plus constantes aussi dans la douleur, plus patientes, plus résignées et douées de cette force d'âme qui accepte et brave la souffrance quand la conviction, le cœur est en jeu. Voilà qui va nous mettre fort mal avec les héroïnes de l'émancipation. De la souffrance, elles en ont assez; de la patience et de la résignation, elles n'en veulent plus. Et pourtant cet éloge vaut pour le moins la supériorité intellectuelle, et cette supériorité intellectuelle, qui ne serait sans la valeur morale qu'une supériorité diabolique, nous voulons aussi qu'on la leur concède pour certains genres. Non, on ne déprécie pas l'intelligence de la femme en reconnaissant qu'elle n'a ni ne peut avoir la force qui crée et qui combine, la puissance inventive au même degré que l'homme. Pourquoi n'a-t-il été donné à aucune, même dans les conditions de liberté qui ont permis à quelques-unes de prendre tout leur essor, de n'être ni un Homère, ni un Aristote, ni un Platon, ni un Newton, ni un Descartes, ni un Corneille, ni un Molière, ni un Bossuet, ni un Montesquieu, et, dans des sortes de talens qui paraissent un peu plus à leur portée, ni un Glück, ni un Michel-Ange? Et à qui M. Mill persuadera-t-il que, si cette force de combinaison et d'invention, cette faculté créatrice en un mot, qu'elle s'applique aux sciences, aux arts, à la mécanique, est moindre chez les femmes les plus heureusement douées, cela dépend de leur *assujettissement* et non de leur organisation naturelle, qui en donne l'explication si aisée et de tant de manières?

Nous voici arrivés au point le plus important et le plus litigieux de la controverse. M. Mill, au nom de sa théorie d'égalité, réclame pour les femmes le droit de suffrage. Eh bien! fallût-il accepter ses conclusions sur ce point, nous ne donnerons pas raison pour cela à son argumentation. Nous ne croyons pas qu'il y ait un rapport nécessaire entre les droits politiques et la proposition de l'égalité intellectuelle des sexes. On pourrait regarder la femme comme inférieure à l'homme en intelligence sans pour cela conclure à une incapacité absolue qui lui ôterait le droit de voter. Bien des individus inférieurs par l'esprit jouissent en fait de ce droit. On pourrait d'un autre côté accorder l'égalité d'intelligence chez la femme et lui contester l'usage des droits politiques, si la politique ne paraît pas être son vrai rôle et sa vraie destinée, et si cet usage entraînait pour la société moins d'avantages que d'inconvéniens. Voilà de quelle façon, selon nous, la question doit être posée. Un vain parallèle sur la valeur intellectuelle respective des deux sexes n'a pas ici la portée qu'on lui suppose. Que m'importe que la femme soit aussi

intelligente que l'homme, si son intervention dans la politique rencontre des obstacles naturels, si elle rend la famille impossible, si du moins elle la compromet gravement dans son existence physique et dans ses conditions d'harmonie morale?

Cela ne veut pas dire d'ailleurs que M. Mill ait réussi à prouver les aptitudes politiques des femmes. Ses exemples historiques ont peu de valeur. Élisabeth et Catherine ont pu être de grandes souveraines; s'ensuit-il nécessairement que les femmes aient en général les qualités qui font le bon électeur? Outre que ces personnages pouvaient être des exceptions par leurs qualités innées, plus rapprochées de notre sexe que du leur, outre aussi que plus d'une parmi les femmes-rois dont l'histoire atteste le sage gouvernement a su employer souvent avec beaucoup de savoir-faire des ministres capables, il faut remarquer qu'elles faisaient ici leur métier, c'est-à-dire leur spécialité, de régner. La politique était leur vie, leur élément. Il serait déraisonnable d'attendre de l'immense majorité des femmes de notre société bourgeoise et démocratique si occupée, si concentrée dans les tâches intérieures, une vocation politique si exclusive, et rien ne paraîtrait moins à désirer. D'une façon générale, l'aptitude politique est fort rare chez les femmes. Elles sentent plus qu'elles ne raisonnent. Même politiquement, comment ne pas faire observer d'ailleurs que leur influence est grande quand elles se bornent à représenter les grands courans de l'opinion? Elles s'émeuvent au nom du sentiment moral; elles portent en bien, en mal, la flamme de la passion dans la politique. Raisonner de sang-froid et avec un peu de suite, raisonner sans que le sentiment ait tranché la question, même avant que la phrase destinée à exprimer leur jugement soit achevée, est ce qu'il y a de plus rare au monde chez les femmes qui sont véritablement femmes. C'est sans doute ce qui faisait dire à un contemporain célèbre, M. de Lamennais, avec trop de sévérité, je le crois : « Je n'ai jamais rencontré de femme qui fût en état de suivre un raisonnement pendant un demi-quart d'heure. Elles ont des qualités qui nous manquent, des qualités d'un charme particulier, inexprimable; mais, en fait de raison, de logique, de puissance de lier des idées, d'enchaîner les principes et les conséquences et d'en apercevoir les rapports, la femme, même la plus supérieure, atteint rarement à la hauteur d'un homme de médiocre capacité. L'éducation peut être en cela pour quelque chose, mais le fond de la différence est dans celle des natures. » Un moraliste qui a bien connu les femmes, La Rochefoucauld, avait vu à l'œuvre les femmes *politiques* du temps de la fronde. Cela ne paraît pas lui avoir inspiré une admiration démesurée pour elles à ce point de vue. Ce qu'il remarque partout chez les femmes, c'est le sentiment. Parle-t-il de leur esprit, de leur raison, voici en quels termes il les

loue : « quand elles ont l'esprit bien fait, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes; on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre point parmi nous, et il me semble, outre cela, qu'elles s'expliquent avec plus de netteté et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent. » En indiquant ce qui fait leur charme, il indique aussi ce qui fait leur force. C'est de la même manière que les a jugées La Bruyère dans un charmant et profond chapitre. Les femmes de la révolution ne me font pas plus croire à leur vocation pour la politique que les femmes de la fronde. Elles agissent par entraînement, passion, parti-pris, poussent sans cesse aux mesures violentes. On sympathise avec Marie-Antoinette, femme, mère, martyre, mais ce n'est pas certes en elle l'homme d'état que l'on admire. Si grands que soient l'héroïsme et l'esprit de Mme Roland, peut-on en faire cas comme chef de parti et comme ministre? Et nous citons la femme la plus distinguée de la révolution; nous abandonnons à l'horreur qu'elles inspirent la lie des politiques femelles de la rue et du ruisseau. Au reste, Mme Roland ne plaidait point pour l'égalité intellectuelle de son sexe avec le nôtre; loin de là. « Je crois, écrivait-elle à Bosc d'Antic, je ne dirai pas mieux qu'aucune femme, mais autant qu'aucun homme, à la supériorité de votre sexe à tous égards. »

En droit comme en fait, les argumens de M. Mill et des autres émancipateurs de la femme au point de vue politique, —et parmi ces derniers on peut chez nous citer M. Jules Favre, qui réclamait ces droits dans une conférence publique en 1870, —viennent échouer devant des objections que même le progrès intellectuel et moral des femmes, si grand qu'on le suppose dans l'avenir, ne saurait affaiblir sensiblement. C'est un droit pour les femmes de voter, dit M. Mill. Nous le nions. La théorie, en elle-même fort contestable, sur laquelle nous nous appuyons pour conférer à tous les hommes le droit de suffrage, n'empêche pas des conditions d'âge d'être requises. On admet qu'on peut y joindre aussi des conditions de résidence et d'instruction. La qualité de créature humaine ne suffit donc pas par elle-même pour impliquer nécessairement le droit au vote, et pour que le sexe cessât d'entraîner aucune incapacité et d'être, comme le dit M. Mill, « une circonstance aussi indifférente que la couleur des cheveux et de la peau; » il faudrait établir ce droit sur des convenances d'utilité publique et l'appuyer sur un intérêt évident pour le sexe féminin lui-même. Qu'un certain nombre de femmes fût fort capable de l'exercer, cela ne fait pas question. Est-ce une raison suffisante pour lever la barrière? On répondra non, si la constitution des femmes, sujette aux maladies, aux grossesses, leurs devoirs domestiques si étendus, si absorbans, leur nature vive, passionnée, y créent de sérieuses et habituelles difficultés. A ces

raisons décisives, surtout si on les prend dans leur ensemble, on ajoutera que, quoi que prétende à cet égard M. Mill, les femmes n'ont aucun intérêt sérieux à voter, qu'elles ont d'autres manières d'exercer leur influence soit dans les questions qui les touchent particulièrement, soit dans les intérêts généraux. On s'arrêtera devant ce péril de créer dans les ménages une source de divisions redoutables. Enfin comment ne pas reculer devant une dernière conséquence? La femme électeur, cela est de la dernière évidence, ne signifie rien, si l'éligibilité ne s'y joint. Il faut donc des corps représentatifs de femmes. Seront-ils confondus avec les hommes? seront-ils distincts? Le ridicule ici est plus qu'un jugement superficiel de pareilles combinaisons; il accuse à fond l'erreur des principes. Si les femmes se comportent politiquement de manière à ne faire que doubler pour ainsi dire les hommes en prenant leur mot d'ordre, où est la nécessité de les faire électeurs et députés? Si elles doivent agir contrairement, quel péril! Ni la famille ni l'état n'y résisteraient. Cela ne serait pas même à discuter, si des noms comme ceux de Condorcet, de Sieyès, de M. Mill, ne commandaient l'examen et n'appelaient la réfutation. Il y a un mot connu en Angleterre, c'est que le parlement peut tout, excepté faire d'un homme une femme, et réciproquement. C'est à quoi ne réussira pas non plus la campagne émancipatrice. En vérité, le tort de M. John Stuart Mill n'est-il pas d'avoir écrit un livre pour ainsi dire sans sexe? Est-ce bien en réalité des femmes qu'il y est question? Nulle allusion à leur qualité de filles, de mères, d'épouses. Ces noms n'y sont même pas prononcés. On croirait qu'il s'agit non d'un sexe différent, mais d'une race opprimée, probablement d'une variété de l'espèce qui, moins robuste, est tenue dans la sujétion par une variété plus vigoureuse, fort méchante, et qui unit aux plus pervers instincts les plus noirs calculs. Elle a ourdi en effet, cette race aussi astucieuse que cruelle, le plus savant complot pour soumettre la variété plus faible à un joug éternel. Elle a eu l'art perfide d'inspirer à cette variété subordonnée l'idée de sa propre infériorité. Elle entretient chez elle une ignorance systématique qui l'empêche de raisonner et n'en fait qu'une variété gracieuse, si l'on veut, un jouet aimable, un agréable instrument de sociabilité. C'est ainsi qu'il y a des gens qui crèvent les yeux au rossignol pour qu'il chante mieux. De quel côté sont les préventions, les appréciations fausses dont les émancipateurs accusent leurs adversaires? On peut sans doute en juger maintenant avec connaissance de cause.

III.

Les émancipateurs sont-ils plus forts lorsqu'ils veulent réformer le droit civil et la situation faite aux femmes dans les emplois in-

dustriels ou dans les autres sphères du travail? Nous avons admis que leurs critiques peuvent être fondées sur plusieurs points dont nous n'avons pas contesté l'importance; mais là encore comment leur concéder le point principal, l'égalité complète, absolue, des droits de la femme et du mari dans tout ce qui touche à la direction de la famille et à la gestion des intérêts? Le pouvoir marital est battu en brèche. Et qu'on ne croie pas qu'il soit attaqué seulement par les enfans perdus du parti émancipateur; tous, M. Mill en tête, veulent l'effacer de la loi. On ne peut s'exprimer là-dessus avec plus de netteté qu'il ne le fait. « Il est parfaitement évident, dit-il, que les abus du pouvoir marital ne peuvent être réprimés tant qu'il reste debout. » — Citons encore cette phrase qui est un acte d'accusation en règle contre la constitution actuelle du mariage et l'affirmation la plus décisive de l'esclavage de la femme : « le mariage est la seule servitude réelle reconnue par les lois; *il n'y a plus d'esclave reconnu par la loi que la maîtresse de chaque maison.* » En France, comme aux États-Unis et en Angleterre, l'article du code qui parle de *l'obéissance* de la femme est dénoncé avec de véritables clameurs d'indignation. Ce mot malsonnant paraît une brutalité législative indigne de nations policées. Pas un seul des écrits, des discours où les droits de la femme sont revendiqués, dans lequel cet affreux article ne soit pour ainsi dire souffleté. Dans une conférence sur *la femme au dix-neuvième siècle,* M. E. Pelletan s'en prend à Napoléon Ier au sujet de cet article, dont il l'accuse d'être l'auteur. Parler de *l'obéissance* de la femme, c'est organiser le mariage comme un régiment; parler de la *protection* due à la femme par le mari, c'est faire une injure gratuite aux hommes. Le malheur est que le coupable est non pas Napoléon, mais saint Paul. Il est assez singulier de voir les émancipateurs tirer à eux l'autorité du grand apôtre parce qu'il a dit que le christianisme « ne connaît ni libre ni esclave, ni homme ni femme, » ce qui signifie que la loi chrétienne s'étend à tous. La soumission n'en est pas moins prescrite textuellement. Il est évident que cette soumission a pour limites la loi morale et la loi religieuse, et qu'elle n'implique pas plus le droit au despotisme que la consécration de l'esclavage. Il est puéril de s'en prendre à une question de mots. Les idées de commandement et d'obéissance se fondent et doivent se fondre de plus en plus, cela est évident, dans l'entente mutuelle qui suppose dans les rapports une égalité de fait.

Quant à l'égalité absolue, il faut tout l'aveuglement des émancipateurs pour ne pas voir qu'elle est impossible. Ne faut-il pas qu'en cas de conflit la question de droit soit résolue? Une autorité indivise, restant perpétuellement incertaine, aurait de tels inconvé-

niens, présenterait de telles chances d'anarchie, qu'il vaudrait mieux trancher la question en faveur de la supériorité des femmes selon le système Farnham. La loi la résout en faveur de l'homme, constitué chef de famille. Une pareille loi est-elle donc à défendre? N'est-elle pas fondée en raison, en nécessité, s'il est reconnu que l'homme a, pour ce rôle de gouvernement plus de qualités que n'en offre habituellement la femme? Est-il donc vrai, comme le prétend encore l'auteur du livre sur l'*assujettissement des femmes*, que « *le plus souvent* la famille est pour son chef une école d'entêtement, d'arrogance, de laisser-aller sans limite, d'un égoïsme raffiné, etc.? » Le mal que font des accusations si âpres et ainsi généralisées ne saurait être passé sous silence. Je ne connais pas d'injure plus grave jetée à la famille moderne que ne l'est celle que M. Mill prend si peu de soin d'atténuer. Ainsi *le plus souvent* la famille est corrompue dans son chef, et elle l'est par le fait de la législation, par l'action directe de la prescription de l'obéissance. En vérité c'est accorder aux effets de cet article une importance bien exagérée, et on peut dire qu'il n'a mérité « ni cet excès d'honneur ni cette indignité. » Où ont-ils vu, ces accusateurs de la famille, dans sa constitution présente cette obéissance prise ainsi à la lettre *le plus souvent?* Est-ce que le mariage n'offre pas dans la plupart des cas l'image de ces compromis de volontés, de ces arrangemens à l'amiable qui font que la société ressemble bien peu au code pris dans toute sa rigueur? Et les supériorités véritables ne savent-elles pas bien aussi se faire leur part et leur place? Serait-ce une fiction, un vain jeu de mots de prétendre que, dans les unions où la supériorité réelle est du côté de l'épouse, c'est le mari qui règne et bien réellement la femme qui gouverne?

Que l'autorité maritale puisse faire dans un certain nombre de cas la place *légalement* plus grande à l'initiative et au pouvoir des femmes, que le code de la famillle soit à quelques égards sujet à révision dans ce sens, ce sont là questions de mesure et de pratique qui restent indépendantes de la question de principe. On répète sans cesse que les hommes ont fait les lois, et les ont faites pour eux. Ce dernier point est loin d'être aussi vrai qu'on le prétend; mais il suffirait que la balance eût penché quelquefois de ce côté, ou que des lois qui ont eu leur raison d'être dans l'état social ne trouvassent plus la même justification dans les mœurs, pour que certaines dispositions légales fussent soumises à un nouvel examen. C'est le devoir d'ailleurs de la société de donner à la femme cette forte éducation qui augmente sa valeur morale et développe ses aptitudes.

Voilà en quel sens on peut accueillir les réclamations sur le défaut de protection suffisante à la faiblesse du sexe féminin, les

plaintes sur l'impunité trop habituelle de la séduction, sur la trop grande indulgence avec laquelle est traité l'adultère de l'homme. Les plus modérés d'entre les émancipateurs ont un remède tout trouvé non-seulement pour ce dernier cas, mais pour tous les cas où le mariage n'offre pas l'image de l'harmonie : c'est le divorce rendu facile. Il est très douteux qu'ils entendent mieux ici qu'ailleurs le véritable avantage de la femme, si puissamment intéressée à l'indissolubilité du lien conjugal, hors un petit nombre de cas auxquels la séparation de corps suffit le plus souvent à obvier. Dans toutes ces questions, la situation de la femme pauvre nous paraît mériter d'être prise en considération plus peut-être encore que celle de la femme de la classe riche et de la classe moyenne. Elle est trop souvent livrée aux mauvais traitemens. Si dans la classe supérieure la femme obtient du mari des respects et des égards habituels, si le temps n'est plus où Beaumanoir écrivait « qu'il loist à l'homme de battre sa femme sans mort et sans méhaing (mutilation), » et prenait soin d'indiquer comme donnant ce droit les cas où elle ne veut pas obéir, où elle le maudit, où elle le dément, dans les classes ouvrières les mauvais traitemens allant jusqu'aux voies de fait ne sont pas rares. La séparation n'est-elle pas un remède bien héroïque? Peut-on espérer d'arriver à une répression efficace de ces odieux abus de la force? n'est-ce pas encore ici l'affaire moins de la loi que du progrès des mœurs?

On peut concéder aussi que dans les classes riches ou aisées les dispositions légales relatives à la possession et à la disposition des biens restreignent trop à certains égards la part d'action laissée aux femmes. Il n'est que trop possible à un mari, qui peut-être doit tout à sa femme, de lui tout ôter, jusqu'à ses moyens d'existence. Des esprits pratiques, des jurisconsultes, inclinent à penser qu'il serait juste de réserver à la femme une partie de sa dot et de lui en laisser l'administration. Il y aurait là, selon eux, pour les femmes, une utile initiation à l'intelligence des affaires, une garantie contre les prodigalités ou les entreprises ruineuses du mari. Une telle mesure serait facilitée chez nous par le développement de la richesse mobilière. N'en trouve-t-on pas jusqu'à un certain point l'analogue en Angleterre? Les femmes, trop souvent annulées par l'omnipotence du mari, y trouvent une sorte de garantie dans la sage précaution qui fréquemment remet la dot à des fidéicommissaires, lesquels n'en servent que le revenu. Il ne faut pas non plus qu'à force de traiter la femme en incapable on la rende telle. C'est aller bien loin peut-être que de remettre, comme nous le faisons en France, au mari toute l'administration des immeubles particuliers de la femme, que d'interdire à la femme de signer un bail, d'aliéner même ses biens paraphernaux sans le consentement de son

mari, d'entreprendre un commerce, même séparée de biens. Nous ne tranchons pas ces questions délicates. C'est à la discussion de montrer dans quelles limites sont possibles les extensions de droits qu'on réclame. Le passé nous montre d'immenses progrès accomplis au profit des femmes dans ces questions à la fois économiques et morales. La dot elle-même en fut un des plus décisifs. Elle a inauguré leur affranchissement. Quel pas aussi a fait l'égalité des filles et des enfans mâles devant l'héritage dans le droit moderne! Il n'appartient à personne de prononcer que cette carrière soit achevée; il suffit d'écarter les folies compromettantes.

Faut-il suivre les réclamations émancipatrices dans le champ du travail et de l'industrie? Pourquoi leur laisserions-nous le privilége de certains vœux légitimes et le soin de chercher des remèdes à des maux trop réels? Quel cœur ne s'est ému des souffrances de la femme? Ne sont-ce pas des publicistes, des économistes qui, sans invoquer de grands mots trompeurs, se sont dévoués à signaler le mal, à le décrire, à chercher les moyens de le combattre? Il y a des émancipateurs de la femme qui veulent l'affranchir même de la loi du travail. Ils la relèguent dans la famille, comme si toutes avaient une famille, et comme si celles qui y vivent n'étaient pas contraintes plus d'une fois d'y apporter par leur travail un supplément de salaire. S'il est vrai que les hommes usurpent certains emplois, les femmes ne peuvent, sous la loi du travail libre, en être investies qu'à la condition de s'en montrer capables. C'est d'ailleurs aux chefs d'établissement à employer les femmes, lorsqu'ils le peuvent sans préjudice. La loi n'agit directement que pour les administrations publiques où leur part s'est accrue, par exemple dans les postes, le télégraphe, etc., et où elle peut, où elle doit même, selon nous, s'accroître encore. La loi, en favorisant l'instruction qui rend les femmes aptes à plus d'emplois variés dans les travaux mêmes de la main, peut avoir aussi une heureuse influence en diminuant la concurrence exclusive qu'elles se font à leur détriment dans un petit nombre de carrières qu'elles encombrent. Nul doute qu'il n'y ait de ce côté beaucoup à faire; nul doute que les femmes ne puissent être, et, selon toute vraisemblance, ne doivent être appelées à tenir une place croissante dans les professions libérales. On rappelait ici même (1) récemment qu'aujourd'hui le nombre des *étudiantes* de l'université de Zurich s'élève à 63, dont 51 suivent les cours de la faculté de médecine (44 Russes, 1 Anglaise, 3 Suissesses, 3 Allemandes), et 12 les cours de la faculté de philosophie. Il s'y ajoutait 17 élèves qui ont quitté l'université depuis 1867 sans avoir fini leurs études, et 6 qui ont été reçues docteurs en

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1872.

médecine. Une dame d'un mérite distingué vient d'être élue médecin à l'hôpital pour les femmes à Birmingham. Elle est le sixième des docteurs féminins qu'ait formés l'université de Zurich. A Londres, à Boston, on cite des faits analogues. Les soins médicaux que réclament les femmes dans certains cas, et les enfans jusqu'à un certain âge, ne paraissent pas au-dessus des capacités féminines. De même, chez nous, plusieurs femmes ont, dans toutes les facultés, pris leurs grades. Ces symptômes ne doivent pas être négligés. Comment ne pas remarquer que dans cette voie, où il serait désirable qu'on eût avancé davantage, nous avons plutôt rétrogradé? Le passé faisait bien souvent aux femmes la part meilleure, dans les professions libérales et dans le travail intellectuel.

Que l'on accueille de telles idées, rien de mieux. L'émancipation de l'ignorance, de la misère et du vice, voilà la seule et la véritable émancipation. On ne la rencontrera pas en dehors de la vieille morale et dans de chimériques proclamations de droits. Le mouvement émancipateur se plaît à se présenter lui-même comme une des manifestations du généreux travail d'une société qui semble s'être donné pour tâche de sonder toutes les plaies pour les guérir. Il y aurait trop d'aveuglement à l'en croire sur parole. L'émancipation des femmes, dans les termes où elle se pose, est une application qui s'ajoute à beaucoup d'autres de l'idée de fausse égalité qui veut se faire accepter quand les conditions de la nature et de la société la repoussent : égalité niveleuse qui ne respecte pas plus l'intégrité de la famille que les droits du capital, qui s'inspire chez beaucoup de l'orgueil et des passions sensuelles, et qui se reconnaît à ce signe qu'elle élève partout de jalouses compétitions et de haineuses rivalités. Elle parle toujours de droits, jamais de devoirs. Elle énerve et elle excite, elle met l'esprit de révolte à la suite des mots mal compris de justice, d'humanité, de progrès. Peut-on traiter légèrement de tels symptômes? Ne menacent-ils pas la famille et jusqu'à l'état? N'existe-il pas enfin une sorte de solidarité entre toutes les théories antisociales qui rend certaines thèses plus dangereuses aujourd'hui qu'à d'autres époques? Assurément le ridicule joue dans quelques-unes de ces revendications un rôle qui semble en atténuer le péril. Suffit-il à le faire disparaître? Ce serait une chose sotte, cela est sûr, mais ne serait-ce pas une chose fâcheuse et redoutable aussi, au milieu de tant de causes de fermentation et de dissolvans auxquels elle viendrait se joindre, qu'une absurde guerre de sexe s'ajoutant à une guerre de classes dans nos sociétés troublées?

HENRI BAUDRILLART.

SOUVENIRS

DE L'ADRIATIQUE

I.

LA DALMATIE ET LES SLAVES DU SUD.

Les Serbes, les Croates, les Dalmates ont un petit livre qu'on trouve partout chez eux, même dans le moindre village. Ce volume de quelques pages est intitulé *Annuaire des Slaves du sud;* bien qu'il en paraisse plusieurs éditions assez semblables entre elles, il s'imprime surtout à Zagabria. Quelques détails sur les bans de Croatie et sur les princes serbes, sur leurs guerres contre les Hongrois et les Turcs, quelques conseils pratiques, des légendes et des chants nationaux le remplissent tout entier; mais ce qui frappe surtout le lecteur étranger, c'est la première page; elle contient un tableau des Slaves qui habitent l'Autriche méridionale et l'empire ottoman. Ils sont au nombre de 11 millions, partagés entre sept ou huit provinces. Le voyageur entre rarement dans une maison en ces pays sans y voir cette liste placée à côté du calendrier, comme si chaque jour la race devait se rappeler combien elle compte d'enfans, quelles destinées diverses l'histoire a faites à ces membres d'une même famille.

Ces mots Slaves du sud, par opposition aux 51 millions de Tchèques, de Polonais et de Russes qui occupent le nord du Danube, désignent une population qui parle une même langue, diversifiée, il est vrai, par des dialectes. Les Bulgares sont la fraction la plus orientale de cette race; viennent ensuite les Serbes, les Sclavons, les Croates, les paysans du territoire de Trieste, les habitans des principautés de Goritz et de Gradisca, du duché de Carniole, du marquisat d'Istrie, de la Dalmatie, sans compter un tiers de la Sty-

rie et de la Carinthie et la plus grande partie des confins militaires. Au centre nous trouvons les Bosniaques, les vieux Serbes et les Herzégoviniens. De ces Slaves, 1,151,000 sont indépendans, plus de 6 millions subissent la domination ottomane, 3 millions 1/2 appartiennent à l'Autriche-Hongrie. On voit facilement qu'ils sont répandus dans de vastes contrées dont les limites n'ont rien de précis. Ils se trouvent du reste partout mêlés à des hommes d'autres races, aux Magyars, aux Allemands, aux Roumains, aux Turcs, aux Italiens, aux Grecs même et aux Albanais.

De toutes ces provinces, la Dalmatie est peut-être celle qui permet le mieux de comprendre ce qu'il faut penser des aspirations des Slaves du sud. Seule, depuis que ces peuples ont passé le Danube, elle s'honore d'une culture intellectuelle qui remonte à quatre siècles; elle possède une riche littérature, des archives plus riches encore; elle a un passé qui commence à être bien connu, qui explique non-seulement l'état actuel de ce pays, mais les difficultés contre lesquelles luttent ses voisins de même race. C'est aux écrivains dalmates, aux chartes conservées à Raguse que les Croates, les Sclavons, toutes ces vieilles principautés qui ont eu une histoire si obscure, demandent aujourd'hui le peu qu'elles peuvent savoir du rôle qu'elles ont joué autrefois. Gouvernée par Venise, puis par l'Autriche, la Dalmatie s'est pénétrée des idées de l'Europe, non-seulement beaucoup plus que la Bosnie, mais que la Serbie et le Montenegro. Par cette province les Slaves du sud possèdent la mer; de l'autre côté, sur le Pont-Euxin, les Bulgares ont abandonné les ports aux Grecs; au nord de l'Adriatique, Trieste est une ville allemande ou plutôt cosmopolite. Le pays n'offrirait-il pas ce genre d'attrait, que a Dalmatie encore presque inconnue mériterait à tous égards d'être visitée (1). La nature y présente de beaux aspects; l'artiste et l'historien y trouvent des monumens de tous les âges. On ne peut sans intérêt voir en détail ce qu'est l'administration provinciale dans l'empire d'Autriche; enfin le souvenir de la France est encore vivant dans toute la contrée. Nous avons administré ce pays au début du siècle : nous y avons laissé de grands travaux d'utilité

(1) L'ouvrage à la fois le plus récent et le plus complet que nous ayons sur la Dalmatie est celui de sir John Wilkinson, *Dalmatia and Montenegro*, Londres 1848. Il a été traduit en allemand par Wilhem Adolf Lindau. Le livre de l'auteur anglais est loin de faire connaître l'état actuel du pays. On trouve des faits intéressans dans la description de Franz Petter, *Dalmatien in seinen verschiedenen Beziehungen*, Gotha 1857, mais Petter se borne trop à la statistique et à la géographie physique de la province. L'abbé Fortis, qui a publié sur la province deux volumes excellens, est surtout un naturaliste : *Voyage en Dalmatie*, 2 vol. in-8°; Berne 1778. *La Dalmatie ancienne et moderne*, de Levasseur, Paris 1861, n'est qu'un résumé de ce qu'avait dit Fortis. Cette province a été jusqu'à ce jour si négligée qu'elle n'est décrite que d'une façon très imparfaite dans les *guides* allemands, anglais et français qui font autorité.

publique, des réformes auxquelles le temps n'a rien changé. Quand je visitai cette côte, il y a quelques mois, tout occupé avec l'artiste qui m'accompagnait, M. Chaplain, des études qui faisaient l'objet de notre voyage, l'accueil sympathique que nous recevions nous frappa tout d'abord. Nous n'avions pas le goût de répondre trop vite à une bienveillance que nous comprenions mal encore et qui pouvait cacher quelque pitié pour nos récens désastres. Le temps nous montra qu'elle ne devait rien ni à des sentimens de cet ordre, ni à une politesse superficielle, qu'elle s'expliquait par des raisons profondes et anciennes, par une vieille reconnaissance pour des amis d'autrefois. Nous pouvions l'accepter. Elle a donné à ce voyage un charme particulier auquel nul Français ne fût resté insensible. Nous devions voir du reste par la suite en descendant vers la Turquie, en Albanie et en Épire, combien les derniers événemens ont peu changé dans ces parties reculées de l'Europe l'idée qu'on se fait de la France. Ces peuples ont suivi avec une surprenante curiosité tous les incidens de la guerre; pour la première fois des bulletins turcs, grecs, italiens, les tenaient au courant des batailles livrées en Occident. Les musulmans sont pour le voyageur français tels que je les avais vus en 1864 et en 1868. Il m'a été impossible de saisir le moindre changement dans leur manière de se conduire à notre égard. Ils ont sur cette guerre une opinion très simple et toute fataliste : l'épreuve a été cruelle; il faut attendre le lendemain. Les chiffres de l'emprunt ont pénétré dans ces provinces. C'est une surprise tout à fait étrange que d'entendre votre hôte, un paysan ou un petit propriétaire qui vous reçoit dans une cabane perdue au fond des montagnes, à quatre ou cinq jours de la mer, vous parler des milliards que nous avons souscrits. Ces sommes, dont nul ne se fait une idée quelque peu précise, sont devenues légendaires comme les trésors d'un prince aussi riche que les Francs, le calife Haroun-al-Raschid. Ni les Albanais, ni les Grecs, ni les Slaves, ne pensent autrement que les Turcs. Pour ces contrées nous sommes ce que nous étions hier, ce que nous serons demain. La foi dans nos destinées n'a pas été atteinte. Nous contribuons du reste à la maintenir en ne changeant rien en Orient à nos anciennes habitudes. Si la station navale du Levant a été diminuée, cette réduction est provisoire et notre drapeau a paru cette année sur tous les points où il se montrait d'ordinaire. Nos services de transports maritimes reviennent aux itinéraires qu'ils suivaient en 1870. Les subventions à nos protégés naturels restent les mêmes; nous envoyons des missions scientifiques comme par le passé. A l'extérieur comme en France, ramener notre vie de tous les jours à l'activité d'autrefois, faire autant que possible ce que nous faisions, mais avec plus de prudence et une juste économie, telle a été la pensée qui a inspiré

depuis deux années le gouvernement de la France. Le bon sens ne pouvait recommander une conduite plus profitable aux intérêts du pays.

I.

La Dalmatie forme un royaume; c'est sous ce nom qu'elle figure dans tous les actes officiels où le souverain d'Autriche-Hongrie énumère les couronnes de la maison de Habsbourg. Ce prince du reste, pour rappeler quelques-uns de ces titres qui sont au nombre de cinquante-six en tête du statut constitutionnel d'octobre 1860, est roi de Bohême, de Croatie, de Schiavonie, de Galizie, de Lodomérie, d'Illyrie, duc de Styrie, grand-prince de Transylvanie, margrave de Moravie, comte de Sonnenberg, seigneur de Trieste et de la marche des Vendes : image de la manière dont s'est constituée la monarchie autrichienne, cette vaste fédération où les états sont entrés sans se confondre, où la dignité impériale est le seul lien qui réunisse des provinces si diverses. La Dalmatie a une des formes les plus bizarres que présente la géographie politique de l'Europe, forme tout artificielle, sans limite naturelle, si ce n'est à l'occident, où elle s'arrête à la mer. C'est un long triangle dont la base est tournée au nord, et qui, descendant ensuite vers le sud, se rétrécit rapidement, au point de n'avoir plus, quand il se termine, que 3 ou 4 kilomètres de large. Dans le district de Raguse, tel est ce peu de profondeur que les Turcs de leurs montagnes pourraient bombarder par-dessus l'empire d'Autriche une flotte qui naviguerait dans l'Adriatique : violation de la neutralité qui n'a pas été prévue par le droit des gens. Autre bizarrerie : le territoire ottoman coupe la Dalmatie en trois morceaux. Pour aller par terre d'Almissa à Slano, et de Castelnovo à Gravésa, il faut en demander la permission aux soldats du Grand-Seigneur.

Cette province n'est qu'une bande de terre, un véritable ruban. Plus de quatre-vingts îles ou îlots forment devant la côte une guirlande de 200 milles de longueur. On navigue au milieu des fiores. Le sol est pierreux, d'un rouge-brun, accidenté par de grands rochers, découpé comme une dentelle. Ces teintes, tristes et pâles quand le ciel est voilé, s'illuminent de couleurs dorées dès que le soleil, qui se cache rarement dans ces contrées, les inonde de lumière. A l'orient s'élèvent les hautes chaînes de l'Herzégovine et de la Bosnie; à l'occident, l'œil se perd sur les flots de l'Adriatique. Cette navigation a toutes les beautés que peut donner la triple réunion de la mer, des montagnes et du soleil, l'intérêt d'un voyage où l'on passe d'un canal à un autre, sans perdre jamais de vue la terre, les maisons, les champs, le spectacle de l'activité humaine. Tantôt le bateau longe des côtes boisées, découvre de

vertes et fraîches vallées, comme le canal des Castelli, que les nobles vénitiens avaient couvert autrefois de villas, tantôt, à Sebenico par exemple, il entre dans des golfes profonds, sinueux, où la mer encaissée et paisible semble ne plus être qu'un large fleuve. Partout les jeux de la lumière et de l'eau sont infinis, dans ces criques, sous ces rochers profonds, sur ces longs détroits que le ciel colore de teintes toujours variées, depuis les longues traînées pâlissantes, mêlées de paillettes brillantes que laisse le soleil couchant jusqu'à l'éclat des feux du midi. Plus on descend vers le sud, plus les aspects ont de grandeur. Les bouches de Cattaro sont un des plus beaux points du monde. A peine a-t-on dépassé Vitaglina qu'on ne voit plus l'Adriatique. Elle forme ici un grand lac, qui lui-même en forme cinq autres, lac entouré de montagnes à pic, partout couvert de chantiers, de maisons, de villages, de forteresses. C'est la Suisse, mais sous le soleil d'Orient, une Suisse où les pieds des montagnes plongent dans la mer.

Les villes sont sur la côte ou dans les îles. On entre en général en Dalmatie par Zara; ainsi la capitale de la province est à l'extrême nord, sur la frontière, place singulière pour un chef-lieu, qui du reste ne mérite ce privilége ni par sa richesse ni par sa population. C'est un centre administratif qui perdrait demain la moitié de ses habitans, s'il cessait d'être la résidence du gouverneur. Le moyen âge a légué aux temps modernes sur cette mer six ou sept cités, dont la plus importante compte à peine 10,000 habitans. Quand les événemens les réunirent sous une administration commune, le doge établit un provéditeur à Zara, qui était le point du pays le plus rapproché de Venise. Le feld-maréchal autrichien succéda au provéditeur. C'est au temps et à l'histoire, plus encore qu'à la maison de Habsbourg, qu'il faut reprocher l'absence en cette province d'une capitale naturelle. Zara a des magasins, un *corso* et des fonctionnaires. Sebenico, Spalato, Trau, Almissa, Raguse, Cattaro, gardent un aspect plus original. Ce sont de vieilles communes du moyen âge, perdues sur les derniers rochers de l'Europe, slaves et occidentales, civilisées et barbares. De petites rues tortueuses qui grimpent en escalier, pavées de cailloux blancs ou de grandes dalles glissantes, — des maisons solides et noires, bâties de grosses pierres brunies par les siècles, bardées de barreaux de fer, ornées d'écussons, de bas-reliefs, de statues, — la place publique où est le palais de la commune, — la loggia où siégeait le juge, — la douane, édifice important dans un pays qui en tirait le plus clair de ses revenus, — le port, petit, bien fermé, flanqué de hautes tours, accessible par un goulet étroit, véritable prison où on mettait les navires sous clé, — le dôme et les églises, que vingt générations ont comblés de présens : toute ces villes ont le

même aspect; elles sont aujourd'hui ce qu'elles étaient au XVIe siècle.

Les gens qui vivaient là avaient des ennemis partout, au nord en Hongrie, à l'est en Bosnie, en Raschie, à l'ouest à Ancône, à Bari, souvent à Venise. Se renfermer chez eux, se cacher derrière de grands murs, sortir quand la bonne fortune le permettait, résister aux agresseurs s'ils le pouvaient, sinon transiger, se soumettre à demi, se faire oublier, telle était leur vie. Ils n'ont jamais appartenu à personne, ils ont appartenu à tout le monde. L'empire byzantin leur imposait un tribut, mais ces cités étaient vassales et non sujettes : ensuite sont venus les Croates; les Hongrois les ont pillées; Venise leur a vendu sa protection; l'invasion des Turcs les a disputées à Venise; l'empire français les a données à l'Autriche, reprises et perdues. Cette histoire est une suite d'épisodes où l'on s'oriente mal, parce que les destinées d'un district sont rarement celles du canton voisin, parce que dans les événemens tout est isolé, fragmenté. Au commencement de ce siècle on trouvait encore près de Sebenico une république indépendante, celle des Poglisiens; Raguse se gouvernait elle-même. Aujourd'hui les bouches de Cattaro ont d'importans priviléges. Les coutumes locales sont aussi partout différentes.

Il est cependant facile de s'imaginer ce qu'a été la vie des cités dalmates jusqu'au XVIIe siècle, époque où la vigueur des anciennes générations s'affaiblit pour laisser l'administration de Venise établir une autorité plus complète. Elles admettaient la suprématie d'un suzerain; en payant tribut, elles se gouvernaient presque toujours à leur guise. Chaque ville, chaque bourg était une petite république qui avait ses statuts. Ces constitutions sont dures, soupçonneuses, parfois barbares. On y reconnaît l'œuvre d'une noblesse bourgeoise menacée par la ville voisine, par le paysan, par le comte, qui représente d'ordinaire Venise, par le clergé, qui dépend de Rome. Contre tous ces dangers, il faut une prévoyance ombrageuse. On ne saurait nier l'autorité du comte, du moins on la limitera, on la forcera à composer avec la commune. Le doge est loin, et ses galères ne peuvent à chaque heure venir défendre ses représentans. A Curzola, dont la constitution est de 1214, le comte nomme trois juges, mais le conseil des citoyens doit approuver le choix; les trois juges, d'accord avec le comte, en nomment six; le gouvernement ainsi constitué dispose des emplois publics. Le comte du reste se conformera à la charte signée le jour où la ville a reconnu le protectorat de Saint-Marc. Il en est de même à Trau, à Sebenico, à Zara, à Lésina, à Almissa, de même partout; ces constitutions ne diffèrent que par le détail. Les conseillers doivent être fils de conseillers; il ne faut pas que le paysan enrichi entre par surprise dans la cité. Les nobles, les gens des villes, par opposition aux gens des campagnes,

gouvernent seuls. A l'église, on défend de posséder des immeubles; aucun citoyen ne peut lui faire une donation de son vivant; le commerce est interdit aux prêtres. La loi parle avec une violence grossière des abus du clergé. L'étranger, non l'homme d'une autre race, mais le voisin le plus proche, est l'adversaire naturel, l'ennemi héréditaire. Il ne peut rien posséder sur le territoire de la commune. Si un habitant dit du mal de la commune, il est banni, ses biens sont confisqués; revient-il dans sa patrie, il a la tête tranchée. Ces républicains ont une grande opinion de leur droit à l'indépendance. La loi leur ordonne d'être toujours armés; l'entrée sur la terre d'autrui est punie d'une amende, à plus forte raison la violation du domicile. Les dispositions qui protégent la propriété sont relativement plus rigoureuses que les peines contre l'assassinat et les voies de fait. A Lésina, le vol, selon la gravité, entraîne la perte de l'œil droit, de la main droite, des deux mains, et s'il dépasse 30 livres, la mort. L'attentat sur la femme mariée est puni de mort, que le coupable soit noble ou vilain; sur la fille, d'une simple amende. On trouverait dans ces constitutions bien des articles qui rappellent les cités de la Grèce antique. La religion, les traditions, les races étaient différentes; l'isolement, le besoin de se protéger, un état de guerre perpétuel, un vif sentiment de l'indépendance chez des peuples également jeunes, ont fait établir les mêmes lois. Ainsi cette tyrannie de l'état, cette haine de l'étranger, qu'on explique parfois chez les anciens par des causes toutes secondaires, ont une seule raison : l'intérêt de la communauté.

Dès le milieu du XVIIe siècle, la noblesse dalmate n'avait plus de passion que pour les rivalités de castes, les titres honorifiques, les priviléges de costume et les préséances. Aujourd'hui, la société polie des villes paraît être au premier abord tout italienne; on voit bien vite que les apparences sont trompeuses. Il est vrai que les abbés en culotte courte rappellent Milan et Venise, que la promenade dans la rue principale, qu'on décore du nom de corso, réunit le soir en été une foule nombreuse, que les hommes passent de longues heures au cercle, que de vieilles familles nobles vivent renfermées chez elles, cachant leur pauvreté dans des palais pour étaler quand elles sortent un luxe éclatant. Il est vrai surtout que l'italien est d'un usage général; mais le sang dalmate est slave. Cette société vit surtout chez elle, en famille; on ne peut lui reprocher ni le goût du brillant ni celui de la parole. Elle a une bonhomie très simple et une réserve un peu froide qui n'excluent ni la finesse ni la cordialité. Elle est instruite et sérieuse; elle parle le français souvent avec une grande pureté. Elle recherche nos journaux, qu'on trouve partout, même dans des villes de quatre et cinq mille âmes; elle lit aussi et surtout nos romans. Les contrefaçons allemandes

inondent le pays, et en vérité donneraient une médiocre idée de notre littérature, si le lecteur ne savait choisir entre ces ouvrages. Nous apprenons à l'étranger le titre de livres que nous n'avons jamais vus et qui cependant ont d'abord paru à Paris : ces œuvres médiocres passent chez nous inaperçues; les imprimeurs de Leipzig rendent à la France le mauvais service de les répandre avec force réclames, et nous jugent ensuite sur des ouvrages dont ils ont fait seuls le succès. Les acteurs italiens, se mettant de la conjuration, jouent les pièces de nos petits théâtres, et comme les modes de Paris font la fortune des bonnes enseignes sur cette côte de l'Adriatique, il faut quelque bon sens pour ne pas prendre à la lettre une comédie fort en vogue en ce moment, où le *très galant chevalier français* est représenté au public dalmate sous les traits d'un jeune homme plus aimable que sérieux.

Dès qu'on s'éloigne de la côte, on ne trouve plus que de grands villages. Knin, Obrovatz, Scardona même, ne peuvent prétendre au titre de villes. Nombre de chefs-lieux de district, inscrits en lettres capitales sur la carte, sont des créations administratives nées d'hier et qui pourraient disparaître demain. Le Dalmate moderne n'aime pas les agglomérations; comme ses ancêtres, dont le Porphyrogénète disait : « ce peuple ne peut souffrir que deux cabanes soient l'une près de l'autre, » il disperse ses maisons sur de grands espaces. Vous arrivez à Zéménico, vous en sortez sans avoir vu autre chose qu'une église et un poste de soldats. Vous demandez le chef-lieu de canton, on vous répond que vous y êtes; votre guide vous montre à droite, sur une hauteur, cinq ou six maisons; vous en découvrez quelques autres dans la plaine et sur une seconde colline : ce mot de Zéménico est une expression géographique. Les savans qui consultent la carte de la Dalmatie publiée récemment en vingt feuilles par l'état-major autrichien peuvent être sûrs que toutes les localités qui ont l'honneur de figurer sur ce document ressemblent plus ou moins à Zéménico.

Le paysan slave n'a jamais eu à redouter le contact de la civilisation. Les villes de la côte tenaient à ce qu'il restât barbare : telle était aussi la politique de Venise; elle rendait ainsi impossible la réconciliation entre la noblesse et les habitans des campagnes, elle maintenait sur les confins ottomans une population sauvage qui était son meilleur rempart contre les Bosniaques. Ce paysan, le *morlach*, comme on l'appelle d'un mot dont le sens est incertain, mais qui paraît signifier les *Valaques de la mer*, n'a jamais rien appris; il en est encore aux mœurs des premiers jours, pauvre, courageux, ami de l'indépendance, fier des riches couleurs de son costume, de ses broderies faites par les femmes à la maison, de son fusil qu'il ne quitte jamais. Grand, élégant, la taille bien prise, les jambes

serrées dans un pantalon collant qui s'arrête aux genoux, les pieds chaussés de l'*opanké*, morceau de cuir de bœuf noué avec lanières, la petite veste aux manches flottantes sur les épaules, la toque de soie rouge sur la tête, il semble être un personnage détaché des tableaux vénitiens; tels sont quelques-uns des jeunes nobles de la légende de sainte Ursule peinte par Carpaccio. Les costumes des femmes présentent une plus grande variété; chaque canton, chaque village a le sien. Tous cependant ont des caractères communs, et cette remarque est vraie non-seulement de la Dalmatie, mais de la péninsule du Balkan presque tout entière. La robe étroite, faite de toile blanche, serre les jambes et se rétrécit parfois vers le bas au point d'empêcher toute marche rapide; un tablier brodé de laine verte, rouge, bleue, épais comme un tapis, est attaché à la ceinture. Une large bande de cuir, relevée d'ornemens d'or et d'argent, serre la taille; des sequins ornent la tête qu'enveloppe un voile. Ce costume est très ancien et sans doute antérieur à l'arrivée des Slaves dans le pays. Une charmante statuette de bronze, trouvée récemment à Scutari d'Albanie, œuvre précieuse d'un artiste grec du VIe siècle avant notre ère, représente une prêtresse qui porte la robe, la ceinture et le tablier des paysannes de Dalmatie.

L'autorité des vieillards, le respect de la famille et de la femme, la solidarité des habitans d'un même village, le caractère sacré des amitiés, la vengeance devenue une loi, la cruauté sans merci quand le paysan est offensé, en toute autre occasion une grande douceur, parfois des délicatesses de sentiment qui paraissent trop tendres pour ces rudes natures, l'esprit vif, prompt aux réparties, mordant dans la critique, l'attachement le plus solide aux vieilles mœurs, peu d'aptitude pour le travail modeste de la terre, la passion des armes et du danger, tels sont quelques-uns des traits du caractère dalmate. C'est surtout dans les montagnes, en particulier dans le district de Cattaro, que cette race garde toute sa jeunesse. Quant aux autres parties de la province, le gouvernement autrichien a fini par y établir une administration régulière. Dans la circonscription des Bouches, il a dû transiger avec ces montagnards, qui du haut de leurs rochers se riaient des canons et des soldats. Après six mois de lutte, lors de la dernière insurrection qui est à peine terminée, force a été de suspendre l'application au pays de la loi de recrutement.

On retrouve encore dans cette partie de la Dalmatie de vieux usages qui ont disparu depuis longtemps du monde slave, le serment et jugement du sang par exemple. Le serment du sang, *karva-tajstvo*, est la vendetta d'un village contre un village, mais sanctifiée par la religion. L'administration a l'ordre de n'intervenir qu'avec réserve dans ces démêlés des habitans entre eux, d'amener sans sévir des

transactions; force pourtant est parfois de s'en remettre à la justice. Un fonctionnaire du gouvernement autrichien, M. Lago, qui a passé sa vie en Dalmatie, et qui vient de publier sur la province trois volumes remplis de faits précis, raconte plusieurs de ces vendettas dont il suivit l'instruction en détail. En 1842, à Cattaro, une jeune fille avait été tuée par un habitant d'un village voisin. Les parens de la victime se réunirent la nuit dans l'église : le prêtre dit la messe; à la communion, il prononça le serment que tous les assistans durent répéter : « Par ce pain béni, qui représente le corps de Notre-Seigneur, par ce vin qui représente son sang, par le sang que nous avons versé de nos veines et qui doit s'ajouter à celui de notre malheureuse jeune fille assassinée, maintenant enlevée martyre au ciel et qui nous prie d'être ses vengeurs; nous, père, frères, cousins de la victime, et nous tous habitans du village, nous faisons le serment le plus absolu, le plus solennel, le plus irrévocable de ne donner aucune paix à notre âme, aucun repos à notre corps, jusqu'à ce que le souhait de la victime se soit accompli, et de ne point nous arrêter que nous n'ayons obtenu une satisfaction complète, suffisamment cruelle, capable de compenser le crime que notre ennemi a commis. » Alors commencèrent les rapts, les incendies, les pillages, les assassinats. La guerre fut de toutes les heures. Elle ne peut finir que par la *pacification du sang*. L'agresseur doit reconnaître son crime, s'en déclarer repentant, faire l'éloge de la victime. On procède au compte des assassinats et des vols, on fixe les compensations dues. Un chef, un prêtre, un père de famille comptent pour deux; un homme du commun, une femme ne valent qu'un. Toute vie humaine est estimée à 200 chèvres ou brebis; une blessure grave à 100 chèvres seulement. La compensation une fois réglée et acquittée, les deux parties adverses se jurent amitié par saint Jean, s'ils sont Latins, par saint Élie, s'ils sont Grecs. Ces vendettas aujourd'hui ne sont plus de longue durée; les archives de Venise contiennent le procès-verbal d'un grand nombre de pacifications. A l'occasion d'une de ces *karvarina*, qui eut lieu en 1785 dans le district des Bouches, le magistrat constata 13 homicides, 18 blessures graves, 2 incendies et 7 dévastations. Les victimes touchèrent 2,020 sechins de compensations. L'enquête ne signala pas une seule atteinte à l'honneur.

Un vieil usage qui demande un dévoûment chevaleresque est celui des amitiés consacrées par l'église entre personnes qui n'appartiennent pas à la même famille. Ces amis s'appellent *pobratini*; les femmes contractent de pareilles alliances. Un anneau devient le signe matériel de ces unions. On les retrouve jusqu'à nos jours dans les guerres des Dalmates; elles imposent un dévoûment qui ne doit être refusé sous aucun prétexte. Les légendes et les chants

populaires ont célébré les *pobratini* célèbres, et même des Turcs qui, liés à l'égard de chrétiens par ce serment, sacrifièrent leur vie plutôt que de l'oublier. Aujourd'hui, dans les villes, beaucoup de familles gardent des anneaux de *fraternité* bénits au début de ce siècle.

La Dalmatie compte 400,000 habitans, sur lesquels les statistiques officielles estiment le nombre des Italiens à 20,000 tout au plus; on trouve quelques Albanais aux environs de Zara, des Israélites partout. Les quatre-vingt-un centièmes de la population sont catholiques, le reste suit la religion grecque non unie. La province a une véritable autonomie. Elle dépend de Vienne et non de Pesth, privilége dont elle sait le prix. Elle possède à Zara et dans ses principales villes un ensemble complet de services publics. Le lieutenant-général, représentant du pouvoir central, gouverne d'accord avec la diète. Cette assemblée est composée de 43 membres, divisés ainsi qu'il suit : membres de droit, l'archevêque catholique de Zara et l'archevêque grec, députés des grands censitaires, députés des villes, députés des campagnes; jusqu'à ces derniers temps il fallait ajouter à cette liste deux délégués des chambres de commerce. La loi donne dans les élections une part aux intérêts populaires, tout en maintenant un privilége à l'égard de la fortune et des principes conservateurs. Ces dispositions compliquées assurent à la province une représentation indépendante, qui est la véritable expression des idées du pays. Les comptes-rendus des séances de la diète, publiés *in extenso*, témoignent de son activité. Une commission provinciale assiste le gouverneur dans l'intervalle des sessions. La diète envoie cinq de ses membres à la chambre des députés; la Dalmatie a deux représentans dans la chambre haute. La province est divisée en *capitaineries circulaires* et en commissariats, sortes de districts qui répondent à nos arrondissemens. Les conseils municipaux administrent les communes. Les impôts ne sont pas excessifs; la Dalmatie paie environ par année 2 millions de florins, et en coûte à l'Autriche 2 millions 1/2.

On ne se plaint pas dans ce pays des fonctionnaires; polis, honnêtes, concilians, ils sont formalistes, timides, toujours retenus par la peur d'engager leur responsabilité, embarrassés par les rouages trop nombreux d'une administration dont les employés, dit M. Lago, sont au nombre de 15,000, rendus plus incertains encore par les changemens continuels de ministère. L'administration autrichienne n'a pas cette passion qui, par amour du bien public, renverse les obstacles, stimule les courages, ne se repose jamais. L'instruction est insuffisante. Les Dalmates parlent italien : il n'y a pas d'université dans l'empire où ils puissent aller étudier, il leur faut se rendre à Zagabria, — les facultés y sont encore incomplètes et l'enseigne-

ment s'y donne en slave, — ou à Vienne; les cours s'y font en allemand. Sept gymnases royaux apprennent aux élèves les élémens des sciences et les langues mortes. Le grec et le latin y ont le pas sur l'histoire, sur les langues même du pays. Une culture littéraire médiocre est préférée aux connaissances positives qui forment les esprits sérieux. Quelques écoles techniques commencent, il est vrai, à enseigner les sciences. L'Autriche ne se fait pas de l'instruction la juste idée que s'en forment les Allemands du nord. Toute la science allemande est dans les provinces septentrionales. La vallée du Danube autrichien n'a que l'université de Vienne. Si on excepte Prague, ni la Bohême, ni les Slaves du sud, ni la Hongrie, ne peuvent citer une grande et florissante institution consacrée au haut enseignement. Il y a là une preuve d'abandon intellectuel dont tout le pays doit se ressentir. Quant à l'instruction primaire en Dalmatie, très faible dans les villes, elle est nulle dans les campagnes. Sur 61,000 enfans, 10,000 seulement vont aux écoles.

Les travaux d'utilité publique sont conduits avec une extrême lenteur. En cinquante ans, l'administration n'a fait que deux routes importantes, celle d'Obrowatz aux confins croates, celle de Cattaro à la frontière monténégrine. Elle a réparé quelques digues, construit le pont de Trau, bâti deux ou trois forts, institué des écoles nautiques à Spalato et à Cattaro, supprimé les pandours, milice nationale, turbulente et indisciplinée qui souvent empêchait le cours régulier de la justice. Le pays est pauvre, il ne donne guère en abondance que du vin et de l'huile; encore ces produits mal préparés sont-ils mauvais : il faut porter l'huile en Italie et à Marseille, où elle est épurée; elle revient ensuite en Dalmatie pour être vendue à ceux-là mêmes qui l'avaient fabriquée tout d'abord. Les montagnes déboisées, les plaines arides, semées de cailloux, nourrissent de maigres troupeaux. C'est de la Bosnie et de l'Herzégovine que le Dalmate achète les bœufs et le blé qui lui manquent. Les conditions du colonat sont déplorables. Le paysan est maître de la ferme qu'il cultive pour un maître; le chasser est presque impossible; il la transmet, la partage, la laisse en friche à son gré. Il y a telle propriété qui est ainsi divisée en parcelles infiniment petites entre les fils et parens du colon sans que le propriétaire ait pu s'y opposer.

Certes les difficultés sont grandes; personne n'admettra qu'elles soient insurmontables. Les montagnes peuvent être reboisées; la vallée de la Narenta, si elle était assainie, comme l'a proposé depuis longtemps un des hommes qui connaissent le mieux la Dalmatie, M. Lanza, membre de la diète, serait d'une culture facile et productive. Le vin de Dalmatie, mauvais parce qu'il est mal

préparé, peut devenir excellent, comme le prouvent de récens essais dus à nos compatriotes; rien n'empêche de raréfier à Zara l'huile qu'on envoie en France. L'état doit sans violence et avec le temps changer les conditions du colonat, répandre l'instruction agricole. Des sociétés maritimes s'établissent dans le district de Raguse; pourquoi toute la province ne suivrait-elle pas cet exemple et celui que donnent depuis longtemps les Cattarins? Les habitans des Bouches vivent sur mer : on les trouve dans tout l'Orient; ils font leur fortune au dehors, ils ne reviennent chez eux que pour les années de repos. Laisser aux Dalmates toute liberté d'initiative, leur assurer un gouvernement paternel ne suffit pas. On peut compter qu'ils feront beaucoup; le pouvoir central doit encourager, guider, éclairer ces premiers essais, répondre aux vœux de la diète, qui voit le mal, comme tous ses comptes-rendus en témoignent, et qui veut y porter remède.

Le 26 décembre 1805, le traité de Presbourg cédait la Dalmatie à la France; le 26 avril 1806, un décret signé à Saint-Cloud nommait gouverneur-général de la province, sous le titre de provéditeur, un Italien, membre de l'institut de Milan, Dandolo. Ce savant modeste et presque inconnu avait rencontré autrefois Bonaparte, général des armées de la république. Le premier consul l'avait revu après Marengo, il avait apprécié en lui un homme pratique, visité ses fermes, ses exploitations agricoles, il le jugeait capable de faire un bon administrateur. Il lui demanda un dévoûment sur lequel il pouvait compter. Le plan que Dandolo devait exécuter était arrêté en partie d'avance, le succès en était assuré; l'empereur savait ce qu'il voulait, il choisissait bien ses mandataires. A ceux qui concouraient à son œuvre, rien ne manquait pour le but qu'il fallait atteindre. Appliquer en Dalmatie les principes nouveaux du droit public français, assurer l'égalité, développer la richesse du pays, trancher les abus dans le vif, et cependant tenir compte des difficultés que léguait le passé, tel était ce programme. Cinq commissaires spéciaux, sorte de *missi dominici*, furent délégués pour visiter la province; chacun d'eux en étudia une partie où il fixa sa résidence pour correspondre sans cesse avec Dandolo. En deux ans, les réformes étaient accomplies; le 12 août 1807, le provéditeur pouvait écrire à Napoléon : « L'organisation de la Dalmatie est terminée. »

L'Autriche n'avait fait qu'occuper quelques années la province; Venise, durant plusieurs siècles, n'avait songé qu'à ses propres intérêts : tout était à créer. Les pouvoirs furent divisés, l'autorité judiciaire séparée de l'autorité administrative, le gouvernement civil du gouvernement militaire. Des tribunaux de première instance s'ouvrirent dans les chefs-lieux d'arrondissement, une cour d'appel à Zara. Chaque village reçut un conseil municipal qui dut se borner

à des fonctions purement administratives, mais auquel aussi, pour la première fois, Dandolo apprit le maniement d'un budget et l'épargne. La loi Grimani, établie par Venise en 1756, déclarait inaliénable entre les mains du paysan la plus grande partie des districts de montagne; elle fut abrogée (4 septembre 1806). Les corporations nobiliaires disparurent. La conscription, loi dure, mais qui atteignait tous les citoyens, entra en vigueur. Dès l'année 1807, le régiment royal dalmate était formé. La Dalmatie n'avait pas d'école, cinq colléges furent institués; le lycée du prince Eugène, à Zara, donnait une instruction plus élevée, en même temps l'empereur comprenait que forcer les Dalmates à venir étudier le droit et la médecine à l'étranger était un mal. La fondation d'une université fut décrétée, les cours principaux commencèrent immédiatement. Le gouvernement de Venise n'avait pas tracé une seule route, les soldats se mirent à l'œuvre; c'est alors que fut faite cette voie monumentale qui longe la côte de Zara à Raguse, va de la mer jusqu'à Sign, et qu'on appelle la *grande*. Les fortifications, les digues des ports, furent réparées; les généraux tracèrent des jardins publics qui portent encore leur nom. Marmont, qui succéda à Dandolo, pensa que les monumens historiques devaient être conservés, qu'il fallait en empêcher la ruine complète. Il soumit à l'empereur le projet grandiose de déblayer le palais de Dioclétien à Spalato. Les communautés religieuses étaient en grand nombre, celles qui n'avaient pour objet ni l'instruction ni la charité furent supprimées en principe. Les grecs séparés n'avaient ni évêque ni séminaire, Dandolo répara cette injustice : le clergé orthodoxe obtint tous les droits du clergé catholique. Les impôts, établis avec sagesse, rentrèrent dès la première année sans difficulté : ils suffisaient aux besoins de la province. En 1809, le budget des recettes était de 1,800,000 francs, celui des dépenses de 1,700,000 francs. En même temps, Dandolo n'avait garde d'oublier ses anciennes préoccupations agricoles. Des moutons furent achetés en Italie, des bœufs en Bosnie; le reboisement des montagnes, le desséchement des marais, furent décidés.

Ces nombreux changemens ne purent se faire sans froisser bien des priviléges; cette rigueur à passer le niveau, cette administration si sûre d'elle-même ne tint pas toujours assez compte des droits historiques, des vieilles traditions; mais on sentait que ces nouveau-venus pensaient moins à eux-mêmes qu'au bien du pays, qu'avec eux étaient le progrès, la richesse, la prospérité. La guerre contre l'Europe arrêta ces réformes. La Dalmatie fut réunie aux provinces illyriennes. Marmont, il est vrai, continua la tradition de Dandolo, mais les attaques des Anglais et des Russes ne devaient plus cesser jusqu'au jour où nos derniers désastres rendirent

la province à la maison de Habsbourg. Cette période française, le gouvernement du provéditeur surtout, fut certainement l'époque la plus heureuse qu'ait connue la Dalmatie. Le dernier historien de la province, M. Lago, n'en parle pas sans émotion. « C'était, dit-il, une chose étrange, inconnue, un principe de vie fécond, la passion du progrès, l'amour des idées nouvelles et bonnes que le pays apprenait à connaître pour la première fois. Ce qui se fit alors en quelques mois ne s'était jamais vu, ne s'est jamais renouvelé depuis. Le mal s'y trouvait mêlé au bien; ces hommes de la révolution avaient en eux-mêmes une confiance sans mesure, mais le bien y surpassait mille fois le mal. La Dalmatie n'oubliera jamais ses bienfaiteurs. »

II.

Jusqu'en 1848, les Dalmates des villes, habitués aux mœurs italiennes, pensaient peu à leurs origines slaves; le paysan ne songeait à rien. Le réveil commença lors du soulèvement de la Croatie contre le gouvernement de Pesth, sous le ban Jellasich. La diète d'Agram en demandant la formation d'un royaume tri-unitaire qui comprendrait la Schiavonie, la Croatie et la Dalmatie, rappela aux habitans de la côte à quelle race ils appartenaient. L'état de la Dalmatie était le malaise, la torpeur; la vie au jour le jour sans progrès sensible, sans espérance quelque peu sérieuse d'un avenir meilleur, engagea un parti d'abord peu nombreux à se rallier au programme de Jellasich. L'ardeur militaire des Croates était faite pour séduire les Morlachs; tout du reste ne valait-il pas mieux que la situation présente? Ce fut en 1849 que se fonda en Dalmatie la première *citonisca*, société d'instruction et de propagande politique pour le progrès des idées slaves; elle s'établit à Cattaro. On sait comment finit la guerre des Croates et des Hongrois et quelle période d'apaisement suivit cette lutte où le gouvernement de Pesth restait vainqueur. Les événemens d'Italie quelques années plus tard devaient donner à la propagande slave en Dalmatie une impulsion nouvelle. La Lombardie et la Vénétie une fois perdues pour l'Autriche, la situation des Dalmates italiens devenait difficile. Ils avaient toujours vécu en relation étroite avec les provinces que cédait la maison de Habsbourg; ils allaient y étudier, ils faisaient avec elles un commerce quotidien, elles leur donnaient la plupart des fonctionnaires qui administraient le royaume. Ce qu'on appelait sur cette côte le parti italien était resté jusqu'alors l'appui le plus sûr de l'autorité impériale. Il ne partageait pas les haines violentes de Venise ou de Milan; il n'avait aucune raison de s'y associer, — les hommes de race latine avaient fait peser sur cette côte une tyrannie trop

odieuse, — il n'avait d'italien que la langue, mais la langue le tenait éloigné des Slaves. Il voulait l'autonomie de la province sous la protection de l'empire, sans aucune alliance avec les peuples voisins.

Au lendemain des désastres de l'Autriche, ce parti se trouva singulièrement affaibli. Un pays de langue italienne devenait dans l'empire une exception : il ne pouvait plus demander à la péninsule les services qu'elle lui avait longtemps rendus; se suffire à lui-même lui était impossible. L'Autriche maintint l'usage de l'italien comme langue officielle; elle n'avait à craindre aucune de ces velléités d'annexion dont les journaux de Florence et de Turin ont parfois parlé, mais qui, même à Trieste, n'ont jamais été sérieuses. Cependant la bourgeoisie et la noblesse se tournèrent de plus en plus vers la Croatie. Les noms de famille pour la plupart d'origine barbare avaient été romanisés; ils revinrent à leur première forme. En même temps les *citonisca* se multiplièrent à l'exemple de celles de Cattaro. Celles de Raguse et de Spalato avaient été fondées en 1863; ces sociétés s'établirent en 1866 à Sebenico, en 1867 à Trau, en 1870 à Sign, à Imoschi, à Macarsca, à Gelsa. Elles sont en relation avec Agram et Belgrade, reçoivent les recueils et les journaux slaves, font elles-mêmes des publications. Chaque ville de Dalmatie a une réunion de ce genre, mais partout aussi une société moitié italienne moitié allemande groupe les hommes restés fidèles aux anciennes opinions et surtout ceux des fonctionnaires qui sont étrangers. Le slave n'était pas enseigné dans les écoles, il y fut introduit, un collége où l'usage du dalmate serait exclusif fut fondé à Sign, de nombreuses réclamations firent admettre le slave dans les débats judiciaires; la diète obtint que la connaissance de l'italien ne suffirait plus pour les examens d'état qui donnent accès aux emplois publics. Une bibliothèque slave sous le nom de *bibliotheca patria* fut fondée à Zara. Pendant que M. Gliubich recueillait les antiquités des îles pour le musée d'Agram, M. Caznacich publiait le catalogue des manuscrits nationaux légués à Raguse par Culisch, faisait l'inventaire des richesses littéraires des Slaves du sud. Les archives de la Dalmatie fournissaient à l'académie d'Agram, à la grande publication slave entreprise par M. Miklosich des documens qui permettaient de retrouver l'histoire de la Croatie, de la Raschie, de la Schiavonie. La numismatique dalmate, à peine étudiée par Nisiteo et Steinbüchel, devenait une science grâce à M. Racki; M. Budmani, député au parlement, donnait pour la première fois une grammaire savante de la langue serbo-croate ou illyrienne. C'étaient là de grandes nouveautés; ces progrès du mouvement slave modifiaient peu à peu la composition de la diète. En 1861, les Italiens avaient la majorité; 29 voix contre 13 se pronon-

cèrent contre l'annexion à la Croatie; après la dissolution de 1864 les élections donnèrent encore la prépondérance à ce parti; en 1871, les slavisans entrèrent à la chambre au nombre de 28.

Quelques-unes des idées du parti slave en Dalmatie sont aujourd'hui très précises. Ce qu'il veut avec le plus de netteté, c'est le développement national de la province. Il dit avec raison qu'un pays slave ne doit pas se contenter d'une culture intellectuelle empruntée à une autre race, qu'en gardant la langue italienne le royaume sera toujours partagé entre les paysans et les habitans des villes, que cet antagonisme est un principe de faiblesse, que tout développement sera artificiel et non réel, que les Dalmates ne peuvent être que de faux Italiens, qu'ils négligent leurs qualités propres sans acquérir celles du peuple qu'ils imitent. Doivent-ils s'unir à la Croatie? Ici les opinions sont beaucoup plus partagées. Il est évident que l'annexion à cette province suppose tout d'abord la reconnaissance par les Magyars des droits réclamés par la diète d'Agram : l'autonomie des Croates n'est encore aujourd'hui qu'une espérance. Pour le moment, quand le Dalmate a tant à faire chez lui, quand les vœux des Slaves du sud sont encore si loin d'être réalisés, y aurait-il grand péril à laisser la province se gouverner elle-même, sans appeler des voisins de même race, il est vrai, mais fiers, altiers, trop prêts à se souvenir qu'ils ont les premiers combattu pour l'indépendance, trop rudes encore pour ne pas suivre parfois eux-mêmes les procédés rigoureux qu'ils reprochent aux Magyars, leurs maîtres? On parle beaucoup de l'*union*, c'est là un mot d'ordre comme il en faut à un mouvement populaire; mais de tous les vœux des Dalmates, celui-là certainement n'est pas le plus vif.

Devant ces nouvelles aspirations, que fit l'Autriche? Elle n'agit que faiblement, répétant qu'elle écouterait le désir des populations, qu'elle était prête à y céder. Elle comprenait très bien que la Dalmatie ne resterait pas italienne; les adversaires du parti hongrois ne voyaient pas sans plaisir la Croatie se fortifier de l'appui d'une province importante. Germaniser cette côte eût été un rêve chimérique. Les rivalités de ministère du reste eussent empêché toute politique de compression, lors même qu'il se fût trouvé un esprit assez sûr de lui pour croire une telle conduite profitable aux intérêts de l'empire. Le lieutenant-général, tout en soutenant de son mieux l'administration qui s'habituait difficilement aux idées nouvelles, fut en réalité spectateur de la lutte; il eut pour mission d'en faire connaître à Vienne les épisodes, d'empêcher toute démonstration exclusivement populaire, de conserver à la bourgeoisie la direction du mouvement. L'empereur reçut plusieurs fois la *giunta* de Dalmatie; il répondit à toutes ces manifestations que les diètes d'Agram

et de Zara devaient s'entendre entre elles. En moins de vingt ans, le changement a été accompli; le parti italien a rendu les armes; de vieux nobles, qui en avaient soutenu le plus ardemment toutes les idées, se mettent à apprendre la langue serbo-croate; le clergé ne fait plus d'opposition à la propagande slave. Cette révolution toute pacifique était inévitable; bien qu'il lui reste beaucoup à faire, on peut dire que le succès en est aujourd'hui assuré.

Il faut distinguer dans le programme des Slaves du sud les idées simples, pratiques, qui peuvent être réalisées demain, les aspirations plus générales et par suite plus incertaines. Ce qui est simple, c'est le désir qu'ont ces peuples d'avoir une culture nationale, de s'affranchir de l'influence, des mœurs de leurs voisins, d'être eux-mêmes enfin; les Croates, les Slaves, les Dalmates peuvent poursuivre ce progrès sans rompre le lien qui les unit à l'empire. Quant à ce rêve populaire d'une union de toutes les fractions de la race dispersées au sud du Danube, il est encore bien nouveau, et ici les objections sont nombreuses. Les Slaves du sud sont divisés en groupes qui ne peuvent se fondre en un grand état sans de graves complications politiques. La Serbie et le Montenegro, qui ont conquis leur indépendance, ne comprennent cette réunion qu'à leur profit. Sur les bords du Danube comme dans la Montagne-Noire, ces peuples ne sont pas disposés à perdre leur autonomie. Ils font chacun de leur côté une propagande active; ils ne sont pas des adversaires, ils ne sauraient être des alliés à toute épreuve. Les Croates et les Slavons trouvent en face d'eux les Hongrois. Les Magyars, il est vrai, ne sont qu'au nombre de 4 millions; mais leur activité, leur esprit d'entreprise, leur persistance leur ont acquis dans la monarchie autrichienne une position unique. Ils combattent les aspirations des Croates avec une énergie que rien ne lasse. La formation d'un état qui grouperait la plus grande partie des Slaves du sud serait sinon la destruction de la puissance hongroise, du moins la fin de son hégémonie. Ce peuple, qui a vécu de l'idée de nationalité et d'indépendance, n'admet pas que ses sujets slaves prennent modèle sur lui. On sait les luttes de la diète d'Agram et du gouvernement de Pesth, la prise de possession par les Hongrois de Fiume, mesure qui prive le pays de sa plus sûre richesse, ces continuelles dissolutions des assemblées croates qui ne se réunissent que pour se séparer, de sorte que le pays ne vote pas l'impôt et doit abandonner toutes ses affaires provinciales à ses maîtres.

Les Bulgares créeraient de grandes difficultés aux Slaves du sud, si le projet de les réunir à leurs frères de même race pouvait être poursuivi en ce moment avec quelque espérance de succès. Ce peuple placide et barbare sort à peine d'un sommeil de dix siècles. Il ne peut

distinguer ses vrais amis de ses alliés intéressés. C'est du reste le panslavisme qui l'agite bien plus que la propagande des Slaves triunitaires (1), et ici, comme dans presque toute la Turquie d'Europe, deux partis se trouvent en présence pour augmenter le trouble, partis qui parlent la même langue et sont du même sang, véritables frères ennemis entre lesquels aucune réconciliation n'est possible. La Russie ne servira jamais les intérêts de la diète d'Agram, de ces libéraux qui ont à cœur le *self-government*, et qui seront demain, s'il le faut, ses adversaires déterminés : avant l'idée slave, ce qui passionne les Croates, c'est l'indépendance. Les Bosniaques, en partie musulmans, trouvent sous l'autorité de la Porte une liberté qui suffit à leur état barbare. Pour ceux d'entre eux qui sont chrétiens, la démarche d'un consul russe près du pacha de Sérajévo les frappe plus que les généreux manifestes des politiques croates. Les Slaves du sud n'ont pas encore ramené leur langue à l'unité; ils parlent trois dialectes, le slovène, le serbo-croate et le bulgare. Les croyances religieuses les divisent également; le grec et le catholique latin resteront longtemps des ennemis. Ainsi ces grands projets d'union ont contre eux aujourd'hui les Turcs, les Hongrois, les Russes, la pauvreté des provinces qui ont le privilége de ces aspirations, la diversité des religions, des dialectes, des habitudes, la division de la race en fractions trop nombreuses, et surtout sa jeunesse. Tel est cependant ce programme que les parties les plus difficiles à réaliser sont celles que le patriotisme croate croit ne pouvoir abandonner sans tout compromettre. Renoncer à la lutte contre la Hongrie, à Fiume et à la Dalmatie, c'est renoncer à la mer, dont les Slaves du sud ne peuvent se passer. S'ils laissent aux Turcs la Bosnie et les plaines de la Maritza, ils excluent de la confédération les provinces les mieux dotées par la nature, les grands bois, les vastes pâturages, un sol qui, bien cultivé, serait un grenier d'abondance. Sans la mer et sans la richesse agricole, tous ces rêves, dit-on à Zagabria, doivent s'évanouir.

Il y a trente ans, nous ne possédions guère sur l'histoire de ces peuples que deux ouvrages savans, le *De regno Croatiæ et Dalmatiæ*, de Lucius de Trau, l'*Illyricum sacrum*, de Farlati. Depuis cette époque, l'académie d'Agram a entrepris une série de belles publications; il se passe peu d'années sans qu'elle nous donne au moins un volume de chroniques et de chartes, un autre d'anciens poèmes. La Dalmatie fournit presque seule tous ces documens, ils constituent aujourd'hui un riche ensemble d'informations (2). Les

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1871, *Philippopolis et le réveil bulgare*.

(2) *Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalium*. Toutefois ce recueil

Slaves du sud ont retrouvé leur histoire. Elle est pour eux, comme pour nous, un enseignement que nous ne pouvons négliger.

Les vastes provinces qu'occupent les Bosniaques, les Croates, les Serbes n'ont jamais été romanisées. Il n'y eut donc pas dans ces pays dès le Ier siècle une civilisation profonde qui pût laisser après elle des élémens de progrès, transformer le conquérant barbare. Les Romains, comme plus tard les Vénitiens, n'occupèrent que la côte; l'Istrie et la Dalmatie avaient des villes importantes; la Prévalitane, la Mœsie supérieure, la partie de la Pannonie inférieure qui ne touchait pas au Danube, étaient livrées à des tribus sauvages. La voie Gabinienne allait de la mer Adriatique au Danube; elle assurait la marche rapide des légions; on n'y rencontrait que des postes militaires et non des villes. Les montagnes de Bosnie et de Raschie n'ont pas été explorées scientifiquement par les antiquaires; on n'y trouvera, tout porte à le croire, que peu de restes du passé. En Croatie, les savans d'Agram ne copient guère que quelques inscriptions barbares ou dessinent des bas-reliefs qui révèlent un art enfantin; on sait le peu de textes épigraphiques qu'on recueille en Serbie dès qu'on s'éloigne du Danube. C'est au VIIe siècle seulement que les Croates et les Serbes arrivent dans ces régions. A cette date, il y a deux cents années déjà que les Francs sont établis dans la Gaule. Les Slaves ne trouvent pas, comme les tribus qui franchissent le Rhin, des peuples déjà chrétiens, ils entrent barbares dans un pays barbare que les Goths, les Hérules, les Avares, les Huns viennent de ravager. Ils sont du reste trop loin de l'influence du romanisme. Les missionnaires qui convertissent les Saxons ne viennent pas jusqu'à la Save. Quand au IXe siècle saint Cyrille et saint Méthode pénètrent chez les Slaves, ils arrivent d'Orient; ce sera l'église grecque qui convertira ces envahisseurs. Le moine de l'Athos n'a pas, comme un Boniface ou un Colomban, l'énergie d'une race jeune portant dans l'apostolat le courage que ses ancêtres dépensaient sur les champs de bataille, avide d'action, de dévoûment, d'héroïsme. La foi qu'il enseigne, formaliste et étroite, est à peine un principe de vie nouvelle. Byzance a donné le christianisme à bien des peuples, quelle civilisation a-t-elle fait naître de la barbarie? La religion des Slaves, surtout dans les montagnes, resta toujours si incertaine que, sur un ordre d'un pacha au XVe siècle, des milliers de Bosniaques et de Bulgares se firent musulmans. Rien ne montre mieux ce que valaient ces conversions byzantines. Privés des secours qu'avaient trouvés presque tous les conquérans de l'Europe, les Croates et les Serbes furent de

ne doit pas faire oublier les *Slavische Alterthümer* de Schafarick, ouvrage publié dès 1844.

plus soumis à des invasions perpétuelles. Au VIIe et au VIIIe siècle arrivent les Bulgares, au XIe siècle les Hongrois, au XVe les Turcs, conquérans plus terribles que tous les autres. Dans l'Europe occidentale, si on excepte les Maures d'Espagne et les Normands, les invasions sont terminées au VIe siècle; au sud du Danube, elles durent jusqu'aux temps modernes.

Au milieu de si cruelles épreuves, que pouvaient faire ces malheureux peuples? Ils avaient les qualités des barbares, mais ils en avaient les défauts; toujours prêts à la lutte, divisant à l'infini le territoire qu'ils occupaient pour donner des royaumes à tous les fils de leur prince, et ensuite s'épuisant dans les guerres que provoquaient ces partages. Ils s'organisèrent cependant. Vers le VIIIe siècle, le royaume de Croatie (640-1087) avait une administration où on retrouvait le désir d'imiter l'Occident. Le pays était divisé en *zoupanies*, vieilles circonscriptions qui groupaient plusieurs tribus; les anciens y exerçaient l'autorité comme ils le font encore dans les villages dalmates, chaque zoupanie devait un contingent militaire fixe. Le roi s'entoura d'une cour; à côté du *cancellarius*, du *cavallarius*, de l'*armigerus*, fonctionnaires dont les noms étaient empruntés aux Latins, on voyait des dignitaires slaves, l'*ubruzar*, ou préfet de la table, le *volar*, chef des troupeaux, le *schitonos*, porteur de boucliers. Cette curie royale, où se réunissaient les principaux chefs militaires, parcourait les provinces pour rendre la justice. Chaque année, une assemblée générale ou *zbor* décidait des questions importantes. Les lois n'étaient pas écrites; des arbitres élus par les partis réglaient les contestations : la compensation en argent resta longtemps admise pour le meurtre. Ces Slaves avaient même fait à l'empire de Byzance un emprunt : l'impôt du trentième. Ces habitudes diffèrent-elles beaucoup de celles de tous les barbares qui s'établirent en Occident? Au Xe siècle, les princes de Croatie étaient devenus assez forts pour que Cresimir instituât des comtes, tentât de diminuer l'indépendance des *zoupanies*. Le royaume de Serblia, créé dans le même temps que celui de Croatie, et qui comprenait une partie de la Dalmatie intérieure, l'Herzégovine et la Bosnie jusqu'au Drillo, nous montre à cette époque les mêmes efforts pour organiser une administration. Des essais perpétuels entrepris sans secours suffisans, interrompus aussitôt que tentés, telle est l'histoire de ces deux principautés et de toutes celles qui occupèrent ces pays. Mettez les Francs, les Germains, les Lombards dans les conditions où se sont trouvés les Slaves du sud, ces peuples seraient aujourd'hui aussi arriérés que les Bosniaques et les Sclavons.

Les habitans de la côte furent moins éprouvés. Sans parler des villes du nord, où le sang italien était mêlé au sang slave, au sud

les Narentais créèrent une marine qui tint tête aux Sarrasins; les Cattarins, établis dans des montagnes abruptes, surent demander au commerce maritime sinon la richesse, du moins l'aisance, et gardèrent une autonomie presque complète durant tout le moyen âge; mais ce fut surtout Raguse qui eut une brillante prospérité.

Fondée au VIIe siècle, cette république a subsisté jusqu'à l'année 1808. Plus favorisée que Zara, Trau, Almissa, elle se défendit contre Venise, dont cependant elle accepta parfois le représentant. Elle fut l'alliée des rois de Raschie, des Hongrois, plus tard des Turcs. Au XVIe siècle elle comptait plus de trois cents navires, traitait avec Louis XII, avec Charles-Quint. De grands malheurs l'accablèrent : sa flotte fut brûlée par les Turcs pendant leur guerre contre la maison d'Autriche; elle répara ses désastres. Dès le XVe siècle, elle faisait le commerce au Levant et jusque dans la Mer-Noire; elle avait une colonie à Constantinople, des comptoirs à Andrinople, à Philippopolis, dans le Balkan. Une convention signée à Brousses en 1359 avec Orchan II, alors que les progrès des Osmanlis étaient encore incertains, lui accordait le privilége de trafiquer dans tous les lieux que soumettraient les armes du Grand-Seigneur. Aujourd'hui en Thrace, on retrouve encore les tombeaux de ces marchands raguséens. La république sut si bien ménager les Ottomans qu'elle fit ajouter au traité de Passarovitz l'article qui coupe la Dalmatie en trois morceaux; elle était ainsi défendue contre les Vénitiens par deux enclaves ottomanes. Sa constitution tout aristocratique rappelle celle de Venise; les nobles seuls exerçaient les charges importantes, la bourgeoisie pouvait obtenir les emplois secondaires, l'artisan n'avait aucun droit. Le grand-conseil comprenait tous les patriciens qui avaient dépassé l'âge de dix-huit ans; il nommait les magistrats, confirmait les lois, prononçait les jugemens qui entraînaient la mort ou l'exil. Le sénat, composé de quarante-cinq membres, administrait la république; le conseil *mineur* exerçait le pouvoir exécutif; le recteur placé à la tête de la république la représentait, mais ses fonctions n'étaient qu'honorifiques. Aucune charge ne durait plus d'un an. Trois provéditeurs pouvaient sous leur responsabilité suspendre pour un temps limité l'effet des lois, annuler toutes les décisions publiques. Cette petite ville à qui n'a manqué ni le génie maritime, ni l'habileté commerciale, ni la prudence diplomatique, avait le goût des lettres. Elle a été surnommée l'Athènes des Slaves du sud. Elle produisit des mathématiciens de premier ordre comme Boscovitch, des érudits aussi éminens que Bandouri, bibliothécaire du duc d'Orléans, auteur de l'*Imperium orientale*. Elle eut un théâtre où on jouait dès le XVIe siècle les pièces d'Euripide, de Sophocle, de Plaute, traduites en dalmate, des tragédies imitées de l'antique, des drames em-

pruntés à l'histoire serbo-croate. La guerre contre les Turcs inspira à Gondola un poème épique, *l'Osmanide*. Le Tasse, l'Arioste, les lyriques italiens trouvèrent des imitateurs qui plièrent le slave à l'expression d'idées bien nouvelles pour cette langue (1).

L'emphase, le madrigal, le mauvais goût tiennent, comme on le pense facilement, trop de place dans cette poésie. On ne peut oublier cependant que, si ces œuvres raguséennes ne nous étaient pas parvenues, l'histoire littéraire des Slaves du sud se réduirait à quelques chroniques barbares, à quelques chants des Morlachs et des Serbes. Puis, à côté de ces qualités d'imagination, nous trouvons l'habitude des études précises, des recherches érudites. C'est la marque que nous avons affaire à de bons esprits. Le Dalmate du reste a toujours eu le goût de la science, en particulier de l'histoire. Sans rappeler Lucius de Trau, Orbini au XVIe siècle, Lourich au XVIIIe, Cattalinich et Kreglianovich de nos jours ont raconté avec talent les événemens dont leur pays a été le théâtre. M. Aschik a publié sur les antiquités du Bosphore cimmérien un livre qui fait autorité. La nouvelle école de slavisans qui à Raguse et en Croatie se consacre à l'étude des chartes et des chroniques connaît les méthodes modernes et les applique. Ces patriotes ont raison de rechercher avec tant de soin tous les monumens de leur passé, d'éditer ces poèmes, ces tragédies, ces vieux diplômes, ces récits historiques; ils voient, en poursuivant ces études, ce qu'eussent fait leurs pères si la fortune n'eût pas été pour eux d'une rigueur sans merci. Ils nous montrent comment un passé malheureux explique un présent difficile; ils nous montrent aussi par quelques exemples décisifs que les aptitudes naturelles et les qualités solides n'ont pas manqué aux Slaves du sud.

III.

Quand en l'année 305 l'empereur Dioclétien abdiqua l'empire, il choisit pour lieu de sa retraite une ville de Dalmatie. Il était parti de ce pays dans sa jeunesse, pauvre inconnu, le bâton à la main, la besace au côté. Les cheveux rasés, la courte tunique serrée à la ceinture, les fortes sandales aux pieds, il ressemblait à ces paysans dalmates que nous retrouvons aujourd'hui sur les bas-reliefs. Ce campagnard était devenu général, empereur, il était devenu dieu. Tout ce que la gloire humaine peut rêver de puissance, il

(1) Pour citer seulement quelques titres, Jean François Gondola, le prince des poètes dalmates, mort en 1638, a composé une Ariane, les drames de Galatée, de Diane, d'Armide, de Cérès, de Cléopâtre, le sacrifice de l'Amour. Un historien de Raguse, Appendini, prétend que Cosmes III de Médicis apprit le slave pour lire ces chefs-d'œuvre.

l'avait connu. Arrivé à ce faîte, il éprouva une profonde lassitude de l'action, des hommes, du pouvoir, de toutes choses. Il partagea l'empire et vint planter ses laitues à Salone. Ces laitues sont célèbres; on connaît moins la demeure qu'il se fit bâtir. Ce château est resté légendaire dans l'imagination du moyen âge cependant; la tradition répéta longtemps que pour achever cette grande œuvre il fallut épuiser la province, que le sang des chrétiens fut mêlé au ciment des murs, dernière vengeance de ce persécuteur. L'édifice est aujourd'hui sinon intact, du moins si bien conservé qu'il est facile de se figurer ce qu'il était. C'est un de ces monumens si rares qui en apprennent plus sur une époque que toute une histoire. La façade principale donne sur la mer, les flots en baignent les pieds; la brise la rafraîchit tout le jour. De hautes montagnes forment dans le fond un vaste cirque. Pline n'eût pas choisi un site plus à souhait pour une villa de lettré. Cette demeure est immense; la ville de Spalato s'y loge presque tout entière; plus de 4,000 habitans occupent l'intérieur du palais. Dans cet entassement, les maisons modernes sont suspendues comme des cages aux murs des chambres impériales; les voitures passent dans le *triclinium* du prince, les soldats autrichiens font l'exercice dans les salles de réception. La façade qui regarde la mer compte 180 mètres de longueur; 50 arcades, 50 pilastres doriques, que surmontaient des statues, la décorent; cet ensemble est simple et grand. Le palais a la forme d'un rectangle; des trois autres côtés, si on excepte quelques bas-reliefs de la *Porte dorée*, les murs sont nus, épais de 3 et 4 mètres, construits de grosses pierres à la base, de briques, devenues aussi dures que des pierres, à la partie supérieure, flanqués de tours. Deux observatoires permettaient de voir au loin sur la mer et dans la plaine. La belle façade principale n'a pour entrée qu'une poterne, qui donne accès à un couloir souterrain; trois hommes de front n'y pénétreraient pas, l'obscurité du reste y est profonde. C'était surtout du côté de l'Adriatique qu'était le danger, par là que pouvait venir quelque vaisseau commandé par un de ces grands dignitaires, prêts à tout, esclaves libres d'hier, qui avaient la main sûre. Quant aux barbares, s'ils descendaient de la Prévalitane, fermer les portes suffisait; ces hordes indisciplinées se briseraient contre ces murs. Dioclétien sortait peu; il restait dans ses appartemens invisible aux Salonitains comme au reste du monde. Il avait du reste dans le palais pour la promenade la vaste galerie de la façade principale, pour ses actes de piété un temple si grand que la ville de Spalato a pu en faire une cathédrale. C'est une rotonde surchargée de sculptures, de cette profusion d'ornemens que prodiguait la décadence. L'artiste a surtout traité avec soin une guirlande d'amours qui fait à l'intérieur le tour de l'édifice. Ces génies

combattent contre des lions, conduisent des chiens en laisse, rivalisent à la course de chars. A quelques pas plus loin est un second édifice de forme rectangulaire; il a été considéré longtemps comme une chapelle dédiée à Esculape, dieu qu'invoquait de préférence l'empereur malade, las de tout, et cependant entouré de devins qui devaient le préserver de la mort. Un antiquaire, M. Lanza, a cru récemment pouvoir y reconnaître le mausolée du prince. La décoration n'en est pas moins riche que celle de la rotonde. Cet art est encore imposant et luxueux; des rinceaux élégans, des feuilles d'acanthe, rappellent la belle époque; mais des attributs orientaux, des figures mystérieuses et bizarres, montrent combien l'architecture gréco-romaine a subi l'influence de l'Asie; la pierre est ciselée de broderies sans nombre, comme sur les monumens romains de Balbeck et de Laodicée, de toute la Syrie. Une vaste cour intérieure, entourée d'une colonnade corinthienne, sépare les deux édifices; c'était l'entrée de l'atrium, dont les belles proportions rappellent ce que l'empire nous a laissé de plus majestueux. Ces ruines, qui ont échappé à la destruction, occupent un coin du palais. Dans le reste de la demeure impériale, on ne trouve plus que des soubassemens, de grandes voûtes, les vestiges, méconnaissables pour qui ne les étudie pas longtemps, de ces bâtimens où logeaient les serviteurs du prince et toute une armée. Il n'est pas besoin de chercher à reconstruire les mille détails de l'édifice pour comprendre ce qu'il était. Nous avons devant nous un palais romain, le plus complet, le plus grand que l'empire nous ait laissé, et à ce titre quel prix n'a-t-il pas pour l'historien! mais ce monument est aussi et surtout une forteresse du moyen âge. Les temps anciens sont finis; la paix impériale n'est plus qu'un mot. Le prince le plus puissant, s'il veut quelques heures de sécurité, doit mettre entre lui et les barbares ces murailles énormes, ces tours, ces créneaux, tout cet appareil de défense.

Au milieu du XVIIIe siècle, l'Anglais Adam et le Français Clérissau visitèrent la Dalmatie; ils relevèrent le plan du palais; ils lui ont consacré un grand ouvrage in-folio où, s'aidant de Vitruve, ils retrouvent les quatre cents chambres de la demeure impériale, *triclinium*, *tepidarium*, salles d'hiver, salles d'été, appartement des gardes (1). Notre compatriote Cassas, sous le consulat, reprit le même travail. Il était sensible à la grandeur, comme il le dit lui-même; il décrit dans son voyage (2) « ces bains spacieux où la volupté romaine délassait les grâces et la beauté, la paille infecte où la Dal-

(1) *Ruins of the palace of the emperor Diocletian at Spalatro in Dalmatia.* Londres 1764.

(2) *Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Damatie,* in-folio, Paris 1802, Pierre Didot l'aîné.

matienne avilie repose loin de l'estime conjugale, les ossemens de l'art et le corps difforme de l'ignorance. » Ce n'est pas que son livre ne soit précieux, qu'il ne fasse comprendre souvent par la gravure la beauté des sites, la majesté des édifices; mais Cassas non plus qu'Adam n'a pas cette rigueur scientifique que nous demandons à l'architecte quand il restitue un monument; il invente, il suppose. Ses essais et ceux de son prédécesseur doivent être repris. Le sujet vaut la peine de tenter un de nos pensionnaires de la villa Médicis. Aussi bien notre école de Rome, qui envoie chaque année à l'Institut une restauration, a-t-elle aujourd'hui épuisé l'Italie et la Grèce. Nous possédons à Paris ces cartons précieux qui commencent à l'année 1783 et vont jusqu'à nos jours. L'antiquité classique y retrouve toutes les belles œuvres d'architecture qu'elle nous a laissées, état actuel, restauration justifiée. Cette collection, bien connue de quelques personnes, souvent consultée, surtout par la science étrangère, est une des richesses de la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, richesse unique en Europe. Longtemps oubliée, elle est devenue accessible à tous quand le bibliothécaire actuel l'a fait disposer de manière qu'elle pût être étudiée facilement. Le gouvernement veut aujourd'hui publier ce vaste ensemble de travaux; il croit avec raison qu'une telle entreprise servira au progrès de l'art et de l'histoire, sera un titre d'honneur pour le pays.

La côte de l'Adriatique conserve d'autres monumens de l'époque romaine, l'amphithéâtre de Pola, que M. Chabrol a récemment étudié; le temple d'Auguste, l'édifice appelé palais de Julie, dans la même ville, appartiennent aux beaux temps de l'art et méritent de faire l'objet d'une restauration. Nos artistes, qui vont d'ordinaire en Grèce, quelquefois, comme M. Joyaux, jusqu'à Balbeck, pour satisfaire aux obligations, tous les jours plus difficiles, que leur impose l'état, ont en face de l'Italie un sol encore peu exploré qui leur promet des études fécondes. L'antiquaire ne trouve pas moins d'intérêt sur cette côte. La Grèce fonda dans l'archipel dalmate nombre de colonies, comme celles de Pharos, de Delminium, de Corcyra-Nigra, d'Héraclée. Ces villes perdues loin de leur métropole, aussi isolées que les comptoirs de Pont-Euxin, avaient une vie active, le goût des arts, une grande ardeur au commerce. Elles ont laissé des médailles, des bas-reliefs, des inscriptions, que les savans commencent à recueillir. Cette histoire sort enfin de l'obscurité, intéressante comme le sera toujours tout ce qui nous aidera à mieux comprendre l'esprit hellénique. Les inscriptions et les monumens figurés des temps romains font de la province un véritable musée, que MM. Mommsen et Conze ont récemment étudié, non sans laisser beaucoup à faire après eux. La Dalmatie possède à Salone des ruines du plus grand prix. L'enceinte de la ville est encore debout; les

maisons modernes n'ont pas envahi ce vaste espace où tant de débris gisent à quelques pieds sous le sol. Chaque jour le hasard y fait de belles découvertes : une exploration méthodique mettrait au jour des trésors. Quelques cités barbares comme Nadin et Podgrage conservent les monumens les plus anciens que nous ait laissés cette race illyrienne qui occupait, au témoignage de Strabon, la moitié de la péninsule du Balkan, et qui est aussi peu connue que la race thrace, sa voisine et sa rivale. De grands tumulus, le plus souvent composés de pierres, s'élèvent auprès de ces murs irréguliers; ce sont les sépultures de ces barbares. Les origines du christianisme, surtout au centre de la province, sont représentées par une suite de marbres, d'autant plus dignes d'étude que nous sommes ici au point où l'Orient touche à l'Occident, où deux courants d'idées religieuses, différens dès les premiers jours, se rencontrent et parfois se confondent.

Les villes de la Dalmatie possèdent toutes d'anciennes églises; cette noblesse bourgeoise bâtissait beaucoup et solidement. Les Slaves du sud n'ont jamais eu d'architecture religieuse qui leur fût propre; les rares édifices un peu anciens qu'on trouve en Bosnie, en Servie, en Herzégovine, sont des imitations byzantines. Comme l'église grecque, depuis le VIIIe siècle, a proscrit la représentation par la sculpture de la Vierge et des saints, les architectes, respectueux du septième concile de Nicée, ont toujours construit de grandes façades nues, pendant que les peintres décoraient l'intérieur de tableaux conformes aux types sacrés de l'Athos. Sur la côte restée latine, la liberté a été plus grande; le style lombard domine presque partout, mais transformé dans le détail de l'ornementation par le caprice de chaque époque, tantôt surchargé de bas-reliefs qui représentent les travaux de la vie commune, le labourage, l'atelier d'un corroyeur, la chasse au faucon, les épisodes de la Bible, tantôt marqué d'un cachet barbare, sous l'influence de quelque prince de Croatie ou de Raschie qui a voulu faire prédominer son goût dans des œuvres dues à sa générosité. A côté de sculptures maladroites et raides, mais qui ont une expression naïve, même souvent une grâce charmante, on trouve des représentations auxquelles l'art le plus grossier n'est pas inférieur, « des œuvres de cannibales, » comme disait récemment dans une étude sur Zara un professeur dalmate. Le style lombard ici est beaucoup plus varié qu'en Italie; les Dalmates, qui l'ont conservé jusqu'au XVIe siècle, y ont ajouté ce monde de statues que prodiguait notre style occidental au moyen âge. Ce n'est pas qu'il y ait eu de leur part imitation; ils ignoraient nos monumens; dans les deux pays le goût populaire a produit spontanément des œuvres qui présentent souvent de singulières ressemblances. Le dôme de Zara, celui de Trau, œuvres du XIIIe siècle, le

portail de l'église de Spalato, l'église d'Arbe, sont à ce point de vue dignes d'étude. L'ensemble de ces édifices est toujours d'un effet original; le détail ne saurait en être examiné avec trop de soin, parce qu'on y retrouve l'image de la diversité des idées dans ce pays au moyen âge, les inspirations de l'Italie à côté des symboles byzantins, des caprices gothiques, des scènes dont le caractère slave est évident. Les riches trésors des églises rappellent presque toujours les artistes de Constantinople. La ciselure, l'orfévrerie, les ivoires de Byzance ont été d'autant plus nombreux au moyen âge que la grande sculpture était interdite. On les retrouve dans la plus grande partie de l'Europe. Assez fréquens en France et en Allemagne, ils sont en telle quantité dans certaines régions situées très loin de l'empire grec, en Scandinavie par exemple, qu'il a fallu leur réserver dans les musées une section spéciale, donner le nom de byzantine à toute une période de l'art dans ces contrées du nord. M. Zimmermann vient de dessiner et de publier à Vienne les plus beaux des bijoux de travail gréco-slave conservés aujourd'hui sur la côte de l'Adriatique. Ce livre contribuera à mieux faire apprécier un art dont l'influence, si grande au moyen âge, est encore méconnue en Occident par beaucoup d'érudits. La Dalmatie du reste possède de véritables édifices byzantins : l'église de Saint-Donat, à Zara, monument du VIe siècle vanté par Constantin Porphyrogénète, a la forme d'une croix grecque que surmonte une coupole ; elle doit être comparée à Saint-Phocas de Torcello, cette relique célèbre d'un style disparu aujourd'hui de l'Occident. Saint-Donat toutefois présente une particularité : l'architecte a superposé deux étages réunis par un escalier monumental. La chapelle de Sainte-Domenica, également à Zara, remonte peut-être à une origine plus ancienne encore; ce nom rappelle un vocable fréquent chez les chrétiens d'Orient, *hagia kyriaki*, sainte dimanche; cette église a aussi deux étages. Le dôme de Saint-Vito, dans une rue voisine, est une imitation de celui de Saint-Donat. Ce sont là des monumens d'un intérêt exceptionnel pour l'archéologie de l'art; il est regrettable que les habitans en fassent des greniers à foin. Un pays qui possède une série si riche d'édifices de toutes les époques doit à l'histoire de les conserver tous avec une égale piété.

Les monumens de la Dalmatie, comme les destinées de cette province au moyen âge, comme ses archives, ses essais littéraires et les mœurs actuelles, nous montrent un peuple bien doué auquel les circonstances n'ont pas été favorables. De même que tous les Slaves du sud, il a été victime de la barbarie. Il est de mode de médire du romanisme, de la civilisation latine ; quel peuple en Europe a pu sortir d'une enfance sauvage sans le secours de la civilisation de

l'ancien monde, sans la religion que l'empire reçut au premier siècle, et qu'il donna aux envahisseurs? Les Germains eux-mêmes, auxquels on prête tant de vertus imaginaires, n'ont dû qu'aux Latins la force de dépouiller le vieil homme, le bonheur de créer une nationalité nouvelle et féconde. C'est le propre des Latins d'avoir porté la vie autour d'eux; une fois le flambeau allumé, chaque nation a eu ses destinées, des caractères propres et originaux, souvent des qualités supérieures à celles des Latins eux-mêmes, mais les Latins ont été les initiateurs. La race ne fait pas tout, on le voit bien ici; la race peut être bonne, courageuse, active, ouverte aux idées de progrès, douée d'imagination, du sentiment de l'art; elle peut rester obscure et misérable, si la fortune pour elle est trop dure, si elle ne lui donne pas ces secours qu'elle prête à tous ceux qui doivent connaître les bienfaits d'un développement rapide. Le temps des souffrances cruelles est fini pour ces peuples. Ce que le moyen âge ne pouvait leur procurer, l'Europe le prodigue aujourd'hui: sous cette influence, les Slaves du sud ouvrent les yeux. Cette race réfléchie et froide, capable de si longs sommeils, éprouve des enthousiasmes d'autant plus forts qu'ils se produisent plus lentement; ce n'est pas un feu qui brille d'un éclat éblouissant et s'éteint, c'est une chaleur intime qui pénètre tout l'être, qui en prend possession, que rien ne refroidit ensuite. Qu'elle croie à ses destinées, que les rêves populaires, que les théories de ses politiques imaginent tantôt l'Autriche se décidant à chercher au sud chez ces populations un appui qu'elle ne trouve plus au nord, ou quelque conquérant réunissant par la victoire ce que les siècles ont divisé : il se peut que ce soient là à cette heure des utopies. Ce qui n'est pas chimérique, c'est de créer des écoles, des universités, de ramener les dialectes d'une langue à l'unité, de retrouver l'histoire oubliée, de forcer le sol à donner tout ce qu'il peut produire. L'instruction et la richesse, une nationalité nouvelle ne saurait se passer de ces deux bienfaits. Les Slaves du sud peuvent dire aujourd'hui qu'ils leur sont assurés. Ils savent que le sentiment de l'indépendance chez eux est invincible, qu'aucun adversaire ne les en dépouillera; ils s'exercent à la pratique des libertés municipales, où le bien immédiat est compris par tous, et qui formera mieux que toutes les théories des esprits vraiment politiques. Les épreuves ne leur manqueront pas; mais ils ont le sang jeune, l'énergie virile, ils naissent à la vie, ils sont dans l'âge heureux des longs espoirs et des vastes pensées.

ALBERT DUMONT.

DON JUAN DE KOLOMEA

Le réalisme commence à faire école dans l'Orient slave, où il apparaît sous un aspect nouveau, drapé dans cette résignation pessimiste, dans cette aveugle soumission aux commandemens de la nature qui fait le fond de la philosophie morale de ces peuples pasteurs. Le représentant le plus curieux et le plus remarquable de cette école est un Petit-Russien de Galicie, M. Sacher-Masoch. Il écrit en allemand, et il sait sa langue : son style est choisi, coloré, plein de relief, bien qu'il abuse parfois du décousu cherché, où les idées se pressent, se talonnent et ne trouvent pas le temps de se dégager, de se formuler nettement. C'est ce qui rend plus d'une fois le dialogue obscur chez lui. M. Sacher-Masoch annonce la prétention de sortir absolument des limbes de l'abstraction où se complaît le roman germanique, il veut se jeter en pleine et franche réalité, dans la poésie des sens; c'est ce que nous apprend son ami Kürnberger, qui s'est chargé de l'introduire auprès du public allemand. Cependant il est au fond doctrinaire; il procède en droite ligne de Schopenhauer, et ne s'en cache même pas. Il est vrai qu'il le revendique : selon lui, Schopenhauer est le philosophe slave par excellence, comme pour d'autres c'est le représentant moderne du bouddhisme; aucun philosophe n'a si bien érigé le pessimisme en principe de morale et fondé la métaphysique sur le sentiment de la nature. M. Sacher-Masoch est donc guidé par des intentions philosophiques, il soutient toujours une thèse; néanmoins ses personnages vivent d'une vie propre et même exubérante, trop exubérante parfois pour le goût occidental. La critique allemande l'a maltraité : « la nature est comme ivre chez lui, » a dit un de ses censeurs, et le reproche n'est pas tout à fait sans fondement.

Sous ce titre : *le Legs de Caïn*, M. Sacher-Masoch a commencé une série de nouvelles qui veulent être des chapitres d'une histoire naturelle de l'homme, traitée à un point de vue empirique et réa-

liste. Un prologue nous initie aux projets de l'auteur. Il a rencontré à la chasse un vieillard de cette étrange secte des *errans*, qui font vœu de « fuir toujours la vie, » qui voient la main de Satan dans toutes les affaires humaines, et répudient comme des sacriléges les institutions sur lesquelles repose aujourd'hui la société. Ce saint homme lui révèle dans un long discours l'enigme terrible de l'existence. Nous sommes les héritiers de Caïn, qui nous a légué ces six choses : l'amour, la propriété, l'état, la guerre, le travail, la mort. La vie est misère, elle est un mal; nous sommes les dupes de la nature, qui nous fait agir à notre insu, pour ses besoins, avec indifférence, nous broyant sous les roues de son char. On voit que notre *errant* sait son Schopenhauer sur le bout des doigts.

C'est l'amour qui fait le sujet du premier cycle de six nouvelles publié par le romancier petit-russien. Son thème est simple et net : l'amour, c'est la guerre des sexes. Aimer, c'est être enclume ou marteau. Le récit intitulé *Don Juan de Kolomea*, la perle de la série, prend texte du conflit qui est au fond du mariage monogame; mais le thème est traité avec une originalité bizarre qui le rajeunit. Néanmoins, en l'offrant aux lecteurs de la *Revue* comme un échantillon de ce talent primesautier, nous avons dû abréger et atténuer quelques crudités. *La Vénus à la pelisse* nage déjà en pleine sensualité; c'est l'histoire d'un gentilhomme petit-russien qui se vend par contrat comme esclave à la femme qu'il adore, et qui voit son marché pris au pied de la lettre : dès qu'il veut s'émanciper, il reçoit le *knout* jusqu'au sang, et il n'en est que plus amoureux. Dans *Marcella ou le conte bleu du bonheur*, la dernière nouvelle du cycle, M. Sacher-Masoch tombe dans la dissertation philosophique et morale.

La scène de ses récits est d'ordinaire en Galicie, elle est même plus étroite : ses héros vivent dans le cercle qui a pour chef-lieu Kolomea, ville d'environ 10,000 âmes, bâtie sur l'emplacement d'une ancienne colonie romaine, d'où lui vient probablement son nom. On sait que la partie orientale de la Galicie est peuplée par 3 millions de Petits-Russiens, qui appartiennent à l'église grecque unie. A côté de la commune (*gromada*), qui se gouverne elle-même, on y trouve une autre institution démocratique, la *garde rurale*, formée par les paysans armés, qui fut en 1846 officiellement reconnue par le gouvernement autrichien et investie de prérogatives analogues à celles de la gendarmerie. La haine invétérée des Petits-Russiens pour les Polonais a toujours permis en temps de révolution de confier à la garde rurale la surveillance des campagnes. Il en fut ainsi en 1863, époque où se passe l'histoire qui va suivre.

I.

Nous étions sortis de Kolomea en voiture pour nous rendre à la campagne. C'était un vendredi soir. « Vendredi, bon commencement, » dit le proverbe polonais; mon cocher allemand, un colon du village de Mariahilf, prétendait au contraire que le vendredi était un jour de malheur, Notre-Seigneur étant mort ce jour-là sur la croix. C'est mon Allemand qui eut raison cette fois; à une heure de Kolomea, nous tombâmes sur un piquet de garde rurale. — Halte-là! votre passeport!

Nous arrêtâmes; mais le passeport! Mes papiers, à moi, étaient en règle; personne ne s'était inquiété de mon Souabe. Il était là sur son siége comme si les passeports eussent été encore à inventer, faisait claquer son fouet, remettait de l'amadou dans sa pipe. Évidemment ce pouvait être un conspirateur. Sa face, insolemment béate, semblait provoquer les paysans russes. De passeport, il n'en avait point; ils haussèrent les épaules. — Un conspirateur! fit l'un d'eux. — Voyons, mes amis! regardez-le donc. — Peine perdue! — C'est un conspirateur. — Mon Souabe remue sur sa planche d'un air embarrassé; il écorche le russe, rien n'y fait. La garde rurale connaît ses devoirs. Qui oserait lui offrir un billet de banque? Pas moi. On nous empoigne et on nous conduit à l'auberge la plus proche, à quelque cent pas de là.

De loin, on eût dit des éclairs qui passaient devant la maison : c'était la faux redressée en baïonnette d'une sentinelle. Juste au-dessus de la cheminée se montrait la lune, qui regardait le paysan et sa faux; elle regardait par la petite fenêtre de l'auberge et y jetait ses lumières comme de la menue monnaie, et emplissait d'argent les flaques devant la porte, pour faire enrager l'avare juif, — je veux dire l'aubergiste, qui nous reçut debout sur le seuil, et qui manifesta sa joie par une sorte de lamentation monotone. Il dandinait son corps à la façon des canards; s'approchant de moi, il me fit d'un baiser une tache sur la manche droite, puis sur la gauche également, et se mit à gourmander les paysans d'avoir arrêté un *monsieur* tel que moi, un monsieur qui était jaune et noir dans l'âme (1), il l'aurait juré sur la *Thora*,... et il vociférait et se démenait, comme s'il eût été personnellement victime d'un attentat inoui.

Je laissai mon Souabe avec les chevaux, gardé à vue par les paysans, et j'allai m'étendre dans la salle commune, sur la banquette qui courait autour de l'immense poêle. Je m'ennuyai bientôt. L'ami Mochkou (2) était fort occupé à verser à ses hôtes de l'eau-

(1) Ce sont les couleurs autrichiennes : jaune et noir, — bon Autrichien.
(2) Moïse, sobriquet des Juifs.

de-vie et des nouvelles; deux ou trois fois seulement il s'abattit près de moi en sautant par-dessus le large buffet comme une puce, et s'y colla, s'efforçant d'entamer une conversation politique et littéraire. Ce n'était pas une ressource. Je me mis à examiner la pièce où je me trouvais. Le ton dominant était le vert-de-gris. Une lampe à pétrole, alimentée avec parcimonie, répandait sur tous les objets une lumière verdâtre; des moisissures tapissaient les murs, le vaste poêle carré semblait verni au vert-de-gris, des touffes de mousse poussaient entre les pavés du parquet, — une lie verte dans les verres à brandevin, du verdet authentique sur les petites mesures en cuivre, où les paysans buvaient à même devant le buffet sur lequel ils jetaient leur monnaie de billon. Une végétation glauque avait envahi le fromage que Mochkou m'apporta; sa femme était assise derrière le poêle, en robe de chambre jaune à ramages vert-pré, occupée à bercer son enfant vert pâle. Du vert-de-gris sur la peau chagrine du Juif, autour de ses petits yeux inquiets, de ses narines mobiles, dans les coins aigres de sa bouche, qui ricanait! Il y a de ces visages qui verdissent avec le temps comme le vieux cuivre.

Le buffet me séparait des consommateurs, qui étaient groupés autour d'une table longue et étroite, pour la plupart des paysans des environs; ils conversaient à voix basse en rapprochant leurs têtes velues, tristes, sournoises. L'un me parut être le *diak* (le chantre d'église). Il tenait le haut bout, maniait une large tabatière, où il puisait seul pour ne point déroger, et faisait aux paysans la lecture d'un vieux journal russe à moitié pourri, aux reflets verts; tout cela sans bruit, gravement, dignement. Au dehors, la garde chantait un refrain mélancolique dont les sons semblaient venir de très loin : ils planaient autour de l'auberge comme des esprits qui n'osaient pénétrer au milieu de ces vivans qui chuchotaient. Par les fentes et les ouvertures, la mélancolie s'insinuait sous toutes les formes, moisissures, clair de lune, chanson; mon ennui aussi devenait de la mélancolie, de cette mélancolie qui caractérise notre race, et qui est de la résignation, du fatalisme. Le chantre était arrivé aux morts de la semaine et aux cours de la bourse, quand tout à coup on entendit au dehors le claquement d'un fouet, un piétinement de chevaux et des voix confuses. Puis un silence; ensuite une voix étrangère qui vint se mêler à celle des paysans. C'était une voix d'homme, une voix qui riait, qui était comme remplie d'une musique gaie, franche, superbe, et qui ne craignait point ceux à qui elle s'adressait; elle s'approchait de plus en plus, enfin un homme franchit le seuil.

Je me redressai, mais je ne vis que sa haute taille, car il entrait à reculons en parlementant toujours avec les paysans sur un ton de

plaisanterie. — Ah çà! mes amis, faites-moi donc la grâce de me reconnaître! Est-ce que j'ai l'air d'un émissaire, moi? Est-ce que le comité national se promène sur la route impériale à quatre chevaux, sans passeport? Est-ce qu'il flâne la pipe à la bouche, comme moi? Frères, faites-moi la grâce d'être raisonnables!

On vit paraître dans la porte plusieurs têtes de paysans et autant de mains qui frottaient des mentons, ce qui voulait dire : voilà une grâce, frère, que nous ne te ferons point.

— Ainsi vous ne voulez pas vous raviser,... à aucun prix?

— Impossible.

— Mais suis-je donc un Polonais? Voulez-vous que mes père et mère se retournent dans leur tombe au cimetière russe de Czernelica? Est-ce que mes aïeux n'ont pas combattu les Polonais sous le Cosaque Bogdan Khmielnicki? Ne sont-ils pas allés avec lui les assiéger dans Zbaraz, où ils étaient campés, couchés, assis ou debout, à leur choix? Voyons, faites-moi la grâce, laissez-moi partir...

— Impossible!

— Même si mon bisaïeul a fait le siége de Lemberg sous l'hetman Dorozenko? Je vous assure qu'alors les têtes des gentilshommes polonais n'étaient pas plus chères que les poires;... mais bonne santé, et que ça finisse!

— Impossible!

— C'est impossible pour de bon? Sérieusement?

— Sérieusement.

— Tant pis. Bonne santé tout de même! — L'étranger se résigna sans plainte. Il entra, inclina légèrement la tête en réponse aux salamalecs du Juif, et s'assit devant le buffet en me tournant le dos. La Juive fit un mouvement, le regarda, déposa sur le poêle son enfant, qui dormait, et s'approcha du buffet. Elle avait dû être belle jadis, quand Mochkou l'épousa; maintenant ses traits avaient quelque chose de singulièrement âpre. La douleur, la honte, les coups de pied et de fouet ont longtemps travaillé cette race jusqu'à donner à tous ces visages cette expression à la fois ardente et fanée, triste et railleuse, humble et haineuse. Elle courbait le dos, ses mains fines et transparentes jouaient avec un des gobelets, ses yeux s'arrêtèrent sur le nouveau-venu. De ces grands yeux noirs et humides s'échappait une âme de feu, comme un vampire qui sort d'une tombe, et s'attachait sur le beau visage de l'étranger.

Il était vraiment beau. Il se pencha vers elle par-dessus la table, y jeta quelques pièces d'argent et demanda une bouteille de vin. — Vas-y, dit le Juif à sa femme.

Elle se courba davantage, s'en alla les yeux fermés comme une somnambule. Mochkou, s'adressant à moi, me dit à voix basse :

— C'est un homme dangereux, un homme bien dangereux! — Et il hocha sa petite tête prudente avec les petites boucles noires massées sur le front.

Il avait éveillé l'attention de l'étranger, qui se retourna subitement, m'aperçut, se leva, tira son bonnet de peau de mouton, et s'excusa très poliment. Je lui rendis son salut. La bienveillance russe s'est tellement incarnée dans le langage et les mœurs qu'il est presque impossible à l'effort individuel d'aller au-delà de la tendresse insinuante des phrases consacrées. Néanmoins nous nous saluâmes avec plus de politesse encore que ne le veut l'usage. Quand nous eûmes fini de nous proclamer réciproquement nos très humbles valets et de « tomber aux pieds » l'un de l'autre (1), l'homme dangereux s'assit en face de moi, et me demanda la permission, « par miséricorde, » de bourrer sa pipe turque. Déjà les paysans fumaient, le *diak* fumait, le poêle lui-même s'était mis de la partie; pouvais-je le priver de sa pipe? — Ces paysans! fit-il gaîment; dites-moi vous-même, à cent pas me feriez-vous cette chose de me prendre pour un Polonais?

— Non, certainement.

— Eh bien! vous voyez, frère, s'écria-t-il plein de reconnaissance; mais faites donc entendre raison à ces gens-là! — Il tira de son gousset une pierre, y déposa un fragment d'amadou, et se mit à battre le briquet avec son couteau de poche.

— Cependant le Juif vous appelle un homme dangereux.

— Ah! oui... — Il regarda la table en souriant dans sa barbe. — L'ami Mochkou veut dire : pour les femmes. Avez-vous remarqué comme il a renvoyé la sienne? Ça prend feu si facilement...

L'amadou aussi prenait feu; il le mit dans la pipe, et bientôt il nous enveloppa de nuages bleuâtres. Il avait modestement baissé les yeux, et souriait toujours. Je pus l'examiner à loisir. C'était évidemment un propriétaire, car il était fort bien mis; sa blague à tabac était richement brodée; il avait des façons de gentilhomme. Il devait être des environs ou du moins du cercle de Kolomea, car le Juif le connaissait; il était Russe, il venait de le dire, — pas assez bavard d'ailleurs pour un Polonais. C'était un homme qui pouvait plaire aux femmes. Rien de cette pesante vigueur, de cette lourdeur brutale qui chez d'autres peuples passe pour de la virilité : il avait une beauté noble, svelte, gracieuse; mais une énergie élastique, une ténacité à toute épreuve, se révélaient dans chacun de ses mouvemens. Des cheveux bruns et lisses, une barbe pleine, coupée assez court et légèrement frisée, ombrageaient un visage régulier,

(1) *Padam do nog*, je tombe à vos pieds, — salut polonais et petit-russien.

bronzé par le hâle. Il n'était plus tout à fait jeune, mais il avait des yeux bleus pleins de gaîté, des yeux d'enfant. Une bonté, une bienveillance inaltérable était répandue sur ses traits basanés, et se devinait dans les lignes nombreuses que la vie avait burinées sur ce mâle visage.

Il se leva, et arpenta plusieurs fois la salle d'auberge. Le pantalon bouffant emprisonné dans ses bottes molles en cuir jaune, les reins ceints d'une écharpe aux couleurs vives au-dessous d'un ample habit ouvert par devant, la tête coiffée d'un bonnet de fourrure, il avait l'air d'un de ces vieux boyards aussi sages que braves qui siégeaient en conseil avec Vladimir et Jaroslav ou faisaient la guerre avec Igor et Roman. Certes il pouvait être dangereux aux femmes, je n'avais pas de peine à l'en croire; à le voir se promener de long en large, le sourire aux lèvres, j'éprouvais moi-même du plaisir.

La Juive revint avec la bouteille demandée, la déposa sur la table, et retourna s'asseoir derrière le poêle, les yeux obstinément fixés sur lui. Mon boyard s'approcha, regarda la bouteille; il paraissait préoccupé. — Un verre de tokaï, dit-il en riant, c'est encore ce qu'il y a de mieux pour remplacer le sang chaud d'une femme. — Il passa la main sur son cœur d'un geste comme s'il voulait comprimer une palpitation.

— Vous aviez peut-être?.. — Je m'arrêtai, craignant d'être indiscret.

— Un rendez-vous? Précisément. — Il ferma les yeux à demi, tira d'épaisses bouffées de sa pipe, hocha la tête. — Et quel rendez-vous! comprenez-moi bien. Je puis dire que je suis heureux auprès des femmes, extraordinairement heureux. Si on me lâchait dans le ciel parmi les saintes, le ciel serait bientôt... que Dieu me pardonne le péché! Faites-moi la grâce de me croire!

— Je vous crois volontiers.

— Eh bien! voyez. Nous avons un proverbe : « ce que tu ne dis pas à ton meilleur ami ni à ta femme, tu le diras à un étranger sur la grande route. » Débouche la bouteille, Mochkou, donne-nous deux verres, et vous, par miséricorde, buvez avec moi et laissez-moi vous raconter mes aventures, — des aventures rares, précieuses comme les autographes de Goliath le Philistin, — je ne dis pas comme les deniers de Judas Iscariote, j'en ai tant vu dans les églises de Russie et de Galicie que je commence à croire qu'il n'a pas déjà fait une si mauvaise affaire... Mais où donc est Mochkou?

Le cabaretier arriva en sautillant, rua deux ou trois fois du pied gauche, prit un tire-bouchon dans sa poche, fit tomber la cire, souffla dessus, puis serra la bouteille entre ses genoux maigres, et la déboucha lentement avec des grimaces horribles. Ensuite il souffla une dernière fois dans la bouteille par acquit de conscience, et

versa le tokaï doré dans les deux verres les plus propres qui soient tolérés dans Israël. L'étranger éleva le sien : — A votre santé! — Il était sincère, car il vida son verre d'un seul trait. Ce n'était point un buveur, il n'avait pas goûté et claqué de la langue avant de boire. Le Juif le regardait, il lui dit timidement : — C'est bien de l'honneur pour nous que monsieur le bienfaiteur nous rend visite, et quelle santé magnifique! Toujours sur la brèche! — Pour souligner cette remarque, Mochkou tenta de se donner un air de lion secouant sa crinière, en écartant ses deux bras et piétinant en cadence. — Et comment se portent Mme la bienfaitrice et les chers enfans?

— Bien, toujours bien.

Mon boyard se versa un second verre et le vida, mais en tenant les yeux baissés, comme honteux. Le Juif était déjà loin lorsqu'il me jeta un regard embarrassé, et je vis qu'il était tout rouge. Il garda le silence pendant quelque temps, fumait devant lui, me versait à boire; enfin il reprit à voix basse : — Je dois vous paraître bien ridicule. Vous vous dites : Le vieux nigaud a sa femme et ses enfans à la maison, et voilà-t-il pas qu'il veut m'entretenir de ses exploits amoureux? Je vous en supplie, ne dites rien, je le sais de reste; mais d'abord, voyez-vous, il y a du plaisir à causer avec un étranger, et puis, pardonnez-moi, c'est singulier, on se rencontre et on ne doit peut-être jamais se revoir, et pourtant on se soucie de l'opinion que l'autre pourrait emporter de vous,... moi du moins. Il est vrai, — je ne veux pas me peindre en beau, — que je ne suis point insensible à la gloriole; je crois que je serais désolé qu'on ignorât mes bonnes fortunes. Cependant ce soir j'ai été ridicule. — Je voulus l'interrompre. — Laissez, poursuivit-il, c'est inutile; je sais ce que je dis, car vous ne connaissez pas mon histoire; tout le monde ici la connaît, mais vous l'ignorez. On devient vaniteux, ridiculement vaniteux, lorsqu'on plaît aux femmes : on voudrait se faire admirer, on jette sa monnaie aux mendians sur la route et ses confidences aux étrangers dans les cabarets. Maintenant il vaut mieux que je vous raconte le tout; ayez la grâce de m'écouter. Vous avez quelque chose qui m'inspire confiance.

Je le remerciai.

— Eh bien!.. D'ailleurs que faire ici? Ils n'ont pas seulement un jeu de cartes. J'ai peut-être tort... Ah bah! Mochkou, encore une bouteille de tokaï!.. A présent écoutez. — Il appuya sa tête sur ses deux mains et se prit à rêver. Le silence régnait dans la salle; au dehors résonnait le chant lugubre de la garde rurale, tantôt venant de loin comme une lamentation funèbre, tantôt tout près de nous et tout bas, comme si l'âme de cet étranger se fût exhalée en vibrations douloureusement joyeuses.

— Vous êtes donc marié? lui demandai-je enfin.

— Oui.

— Et heureux?

Il se mit à rire. Son rire était franc comme celui d'un enfant; je ne sais pourquoi j'eus le frisson. — Heureux! dit-il. Que voulez-vous que je vous réponde? Faites-moi la grâce de réfléchir sur ce mot, le bonheur. Êtes-vous agronome?

— Non.

— Cependant vous devez connaître un peu l'économie rurale? Eh bien! le bonheur, voyez-vous, ce n'est pas comme un village ou une propriété qui serait à vous, c'est comme une ferme, — comprenez-moi bien, je vous prie, — comme une ferme. Ceux qui veulent s'y établir pour l'éternité, observer les rotations et fumer les champs, et ménager la futaie, et planter des pépinières ou construire des routes, — il se prit la tête des deux mains, — bon Dieu! ils font comme s'ils peinaient pour leurs enfans. Tâchez d'y faire votre beurre, et plutôt aujourd'hui que demain : épuisez le sol, dévastez la forêt, sacrifiez les prairies, laissez pousser l'herbe dans les chemins et sur les granges, et quand tout se trouve usé et que l'étable menace ruine, c'est bien, et le grenier aussi, c'est mieux! voire la maison, c'est parfait! Cela s'appelle jouir de la vie... Voilà le bonheur. Amusons-nous! — La seconde bouteille fut débouchée; il s'empressa de remplir nos verres. — Qu'est-ce que le bonheur? s'écria-t-il encore; c'est un souffle, voyez, regardez, où est-il maintenant? — Il montra du doigt la légère vapeur qui, échappée de ses lèvres, allait en se dissolvant. — C'est ce chant que vous entendez, qui nage dans l'air et s'envole et va se perdre dans la nuit pour toujours...

Nous nous tûmes tous les deux pendant quelques minutes. Enfin il reprit : — Pardonnez-moi, pouvez-vous me dire pourquoi tous les mariages sont malheureux, ou du moins la plupart?.. Ai-je tort? Non... Eh bien! c'est un fait. Moi, je dis qu'il faut porter ce qui est fatal, ce qui est dans la nature, comme l'hiver ou la nuit, ou la mort; mais y a-t-il une nécessité qui veut que les mariages soient généralement malheureux? Est-ce que c'est une loi de la nature? — Mon homme mettait dans ses questions toute l'ardeur du savant qui cherche la solution d'un problème; il me regardait avec une curiosité enfantine. — Qu'est-ce donc qui empêche les mariages d'être heureux? continua-t-il. Frère, le savez-vous?

Je répondis une banalité; il m'interrompit, s'excusa et reprit son discours. — Pardonnez-moi, ce sont de ces choses que l'on lit dans les livres allemands; c'est très bon de lire, mais on prend l'habitude des phrases toutes faites. Moi aussi je pourrais dire : « Ma femme n'a pas répondu à mes aspirations, » ou bien : « que c'est

triste de ne pas se voir compris! Je ne suis pas un homme comme les autres; je ne trouve pas de femme capable de me comprendre, et je cherche toujours. » Eh bien! tout cela, ce sont des façons de parler, des mensonges! — Il remplit de nouveau son verre; ses yeux brillaient, sa langue était déliée, les paroles lui venaient avec abondance. — Eh bien! monsieur, qu'est-ce qui ruine le mariage? dit-il en posant ses deux mains sur mes épaules comme s'il voulait me serrer sur son cœur. Monsieur, ce sont les enfans.

Je fus surpris. — Mais, cher ami, répondis-je, voyez ce Juif et sa femme; sont-ils assez misérables? Et croyez-vous qu'ils ne tireraient pas chacun de son côté, comme les bêtes, s'il n'y avait les enfans?

Il hocha la tête, et leva les deux mains étendues comme pour me bénir. — C'est comme je vous le dis, frère, c'est ainsi; ce n'est que cela. Écoutez mon histoire...

Tel que vous me voyez, j'ai été un grand innocent, comment dirai-je? un vrai nigaud. J'avais peur des femmes. A cheval, j'étais un homme. Ou bien je prenais mon fusil et battais la campagne, toujours par monts et par vaux; quand je rencontrais l'ours, je le laissais approcher et je lui disais : Hop, frère! il se dressait, je sentais son haleine, et je lui logeais une balle dans la tache blanche au milieu de la poitrine; mais quand je voyais une femme, je l'évitais; m'adressait-elle la parole, je rougissais, je balbutiais,... un vrai nigaud, monsieur. Je croyais toujours qu'une femme avait les cheveux plus longs que nous et les vêtemens plus longs aussi, voilà tout. Vous savez comme on est chez nous; même les domestiques ne vous parlent point de ces choses, et on grandit, on a presque de la barbe au menton, et on ne sait pas pourquoi le cœur vous bat quand on se trouve en face d'une femme. Un vrai nigaud, vous dis-je! Et puis, quand je sus, je me figurai que j'avais découvert l'Amérique. Tout à coup je devins amoureux, je ne sais comment;... mais je vous ennuie?

— Au contraire! je vous en prie...

— Bien. Je devins amoureux. Mon pauvre père s'était mis en tête de nous faire danser, ma sœur et moi. On fit venir un petit Français avec son violon, puis arrivèrent les propriétaires des environs avec leurs fils et leurs filles. C'était une société très gaie et sans gêne; tout le monde se connaissait, on riait, moi seul je tremblais. Mon petit Français ne fait ni une ni deux, il aligne les couples, m'attrape par la manche et happe aussi une demoiselle de notre voisin, une enfant; elle trébuchait encore dans sa robe longue, et elle avait des tresses blondes qui descendaient jusqu'en bas. Nous voilà dans les rangs; elle tenait ma main, car moi j'étais mort. Nous dansâmes ainsi. Je ne la regardais pas; nos mains brûlaient

l'une dans l'autre. A la fin, j'entends le signal, chacun se poste en face de sa danseuse, joint les talons, laisse tomber la tête sur la poitrine comme si on vous l'eût coupée, arrondit le bras, saisit le bout de ses doigts et lui baise la main. Tout mon sang afflua au cerveau. Elle me fit sa révérence, et, quand je relevai la tête, elle était très rouge, et elle avait des yeux! Ah! ces yeux! — Il ferma les siens, et se pencha en arrière. — « Bravo, messieurs! » C'était fini. Je ne dansai plus avec elle depuis lors.

Elle était la fille d'un propriétaire du voisinage. Belle? Je dirais plus volontiers si distinguée! — Une fois par semaine, nous eûmes notre leçon. Je ne lui parlais seulement pas; mais, lorsqu'elle dansait la cosaque, le bras gentiment appuyé sur la hanche, je la dévorais des yeux, et, si alors elle me regardait, je me mettais à siffler, et tournais sur mes talons. Les autres jeunes gens léchaient ses doigts comme du sucre, se donnaient des entorses pour ramasser son mouchoir; elle, elle rejetait ses tresses, et ses yeux me cherchaient. Au départ, je m'enhardissais à l'éclairer dans l'escalier, et je m'arrêtais sur la dernière marche. Elle s'emmitouflait, baissait son voile, saluait tout le monde de la tête, la jalousie m'en mordait au cœur, et, quand les grelots ne résonnaient plus que dans le lointain, j'étais encore debout à la même place, armé de mon chandelier, avec la bougie qui coulait. Un vrai nigaud, n'est-ce pas?

Puis les leçons prirent fin, et je fus longtemps sans la revoir. Alors je me réveillais la nuit, ayant pleuré sans savoir pourquoi; j'apprenais par cœur des vers que je récitais à mon porte-manteau, ou bien je m'emparais d'une guitare et chantais, à tel point que notre vieux chien sortait de dessous le poêle, levait le nez au ciel, et hurlait.

Vint le printemps, et j'eus l'idée d'aller à la chasse. J'errais dans la montagne, et je venais de me coucher sur le bord d'un ravin et de m'y mettre à mon aise; tout à coup j'entends craquer les branches, et j'aperçois un ours énorme qui arrive tout doucement à travers le taillis. Je me tiens coi. La forêt était silencieuse; un corbeau passa sur ma tête, croassant. J'eus peur : je fis un grand signe de croix, je ne respirais plus; puis, lorsqu'il fut en bas, je pris mes jambes à mon cou.

C'était le mois où se tenait la foire. Excusez-moi, si je vous conte tout cela pêle-mêle. Je me rends donc à la ville, et, comme je flâne parmi les boutiques, elle est là aussi. J'ai oublié de vous dire son nom : Nicolaïa Senkov. Elle avait maintenant une démarche de reine; ses tresses ne pendaient plus derrière le dos, elles étaient relevées et lui formaient comme un cercle d'or; elle marchait avec une aisance adorable, se balançait, imprimait à sa robe des ondulations

qui vous ensorcelaient. La foire allait son train; c'était un tapage! les paysans qui trottent dans leurs lourdes bottes, les Juifs qui s'élancent, perçant la foule, tout cela criaille, se lamente, rit; les gamins ont acheté des sifflets, et ils sifflent. Pourtant elle m'a vu tout de suite. Moi, je prends mon courage à deux mains, je cherche autour de moi, et je me dis : Tu vas lui offrir ce soleil... Je vous demande pardon, c'était un soleil en pain d'épice, magnifiquement doré; il me frappait de loin, il ouvrait de grands yeux comme notre curé lorsqu'il doit enterrer quelqu'un pour rien. Bon! j'ai donc de l'audace comme un vrai diable, j'y vais, je donne ma pièce blanche, tout ce que j'avais sur moi, et j'achète le soleil; puis, à grandes enjambées, je rattrape la demoiselle par un pan de sa robe, — c'était inconvenant, mais voilà comment on est quand on est bien épris, — je l'arrête donc, et je lui présente mon soleil. Que croyez-vous qu'elle fit?

— Elle vous dit merci?

— Merci! Elle éclate de rire à mon nez, son père aussi éclate, et sa mère, et ses sœurs, et ses cousines, tous les Senkov ensemble se tiennent les côtes. Je me crois encore au ravin avec l'ours; je voudrais m'enfuir, mais j'ai honte, et les Senkov rient toujours. Ils sont riches; nous, nous étions à peu près à notre aise. Alors je mets les mains dans mes poches, et je lui dis : — *Pana* Nicolaïa, vous avez tort de rire comme vous faites. Mon père ne m'avait confié que cette pièce pour aller à la foire, je l'ai donnée pour vous comme un prince donnerait un village. Ainsi faites-moi la grâce... — Je ne pus achever, les larmes m'étouffaient. Un vrai nigaud, hein?.. Mais la *pana* Nicolaïa prend mon soleil des deux mains, et le serre sur sa poitrine, et me regarde,... ses yeux étaient si grands, si grands, ils me semblèrent plus vastes que l'univers, et si profonds, ils vous attiraient comme l'abîme. Elle me priait, me priait du regard,... je poussai un cri : — Quel sot je fais, *pana* Nicolaïa! Je voudrais décrocher le soleil du ciel, le véritable soleil du bon Dieu, pour le mettre à vos pieds. Riez, riez de moi! — A ce moment passe la *britchka* d'un comte polonais, attelée de six chevaux, lui sur le siége, le fouet levé, à travers toute cette foule. A-t-on jamais vu? Les femmes crient, un Juif roule par terre, mes Senkov prennent la fuite, Nicolaïa seule reste immobile, elle ne fait qu'étendre la main au-devant des chevaux. Je la saisis, je l'enlève; elle m'entoure de ses bras. Tout le monde se récrie; moi, j'aurais sauté de joie avec mon fardeau. Cependant la britchka avait disparu, il fallut la déposer à terre. Quel doux moment! Et ce Polonais de malheur, aller d'un train pareil!.. Mais je vous raconte tout cela sans ordre; je serai bref...

— Non, non, allez toujours. Nous autres Russes, nous aimons à

raconter et à entendre raconter. — Je m'étendis sur mon banc. Il vida sa pipe, la bourra de nouveau.

— Au reste, fit-il, peu importe; nous sommes ici aux arrêts. Écoutez donc la suite de mon histoire. Le Polonais nous avait séparés du reste de la famille; mes Senkov étaient dispersés aux quatre vents. La *pana* Nicolaïa avait pris mon bras bien gentiment, et je la conduisais auprès des siens, c'est-à-dire que j'épiais la foule pour les éviter du plus loin que je les verrais. Je lève la tête, fier comme un cosaque, et nous causons. De quoi parlions-nous? Voilà une femme qui vend des cruches; la *pana* prétend que les cruches de terre valent mieux pour l'eau, et moi les cruches de bois; elle loue les livres français, moi les allemands; elle les chiens, moi les chats; je la contredisais pour l'entendre parler : une musique, cette voix! A la fin, les Senkov m'avaient cerné comme un gibier, impossible de leur échapper : je me trouve nez à nez avec le père. Il voulut sur-le-champ retourner à la maison. Bon! j'avais recouvré tout mon sang-froid; je fis la grosse voix pour appeler le cocher, et lui dis bien sa route. J'aide d'abord Mme Senkov à monter en voiture, puis j'y pousse le père Senkov, comme cela, par derrière, et vite je mets un genou en terre pour que Nicolaïa puisse poser le pied sur l'autre et s'élancer à sa place. Ensuite les sœurs, — encore une demi-douzaine de mains à baiser, et fouette, cocher !

Oh! oui, cette foire! je m'y vendis. De ce jour, j'errais comme une bête qui a perdu son maître. J'étais égaré, moi aussi. Le lendemain, je montai à cheval et allai faire ma visite au village des Senkov. Je fus bien reçu. Nicolaïa était plus sérieuse que de coutume, elle penchait la tête; je devins triste aussi. — Qu'as-tu donc? pensai-je. Je suis à toi, ta chose; pourquoi ne ris-tu pas? — Je multipliai mes visites. Un jour, l'arrêtant : — Permettez-moi de ne plus mentir. — Elle me regarda étonnée. — Vous, mentir! — Oui. Je me dis toujours votre valet, et je « tombe à vos pieds, » et pourtant je ne le suis pas et ne le fais pas. Je ne veux plus mentir! — Et, je vous l'assure, je cessai de mentir. A quelque temps de là, le vieux cosaque de mon père disait aux domestiques : — Notre jeune seigneur est devenu dévot, il en a des taches aux genoux.

Le village des Senkov était plus rapproché de la montagne que le nôtre. Ils faisaient paître de grands troupeaux de moutons près de la forêt. Le pacage était entouré d'une bonne clôture. La nuit, les pâtres allumaient de grands feux; ils avaient des bâtons ferrés, même un vieux fusil de chasse et plusieurs chiens-loups; tout cela parce qu'on n'était pas loin de la montagne; les loups et les ours s'y promenaient comme les poules et multipliaient ainsi que les Juifs.

Il y avait là un chien-loup noir qu'on appelait Charbon. Il était noir, noir, et il avait des yeux qui étincelaient comme la braise. C'était le grand ami de ma... que dis-je donc? — il rougit légèrement, — de la *pana* Nicolaïa. Comme elle était encore un bébé et se roulait sur le sable chauffé par le soleil, Charbon, tout jeune lui-même, venait lui lécher la figure, et l'enfant glissait ses doigts mignons entre ses dents aiguës et riait, et le chien riait aussi. Ils grandirent ensemble : Charbon devint fort comme un ours, Nicolaïa était en retard sur lui; cependant ils ne cessèrent de s'aimer. Puis, quand il eut à garder les moutons,... ce n'est pas qu'on l'eût destiné à ces fonctions, mais il était si généreux de sa nature qu'il lui fallait toujours quelqu'un à protéger. A dix lieues à la ronde, vous n'auriez pas trouvé une bête pareille. S'il dévorait un chien, c'était pour en venger un autre. Les loups l'évitaient, et l'ours restait chez lui quand maître Charbon était de garde. Il eut ainsi l'idée de protéger les moutons; ces pauvres bêtes, toujours effarées, c'était bien son affaire. Il vint donc chez les moutons, ne fit plus que de rares visites à la maison, et, lorsqu'il en revenait, les agneaux se pressaient à sa rencontre, et lui, il donnait un coup de langue à droite et à gauche, comme pour dire : C'est bon, c'est bon, je sais... Nicolaïa venait à son tour en visite au pacage; mais, si l'enfant oubliait de venir, le chien boudait, et, au lieu de se présenter à la maison, faisait une pointe dans la forêt, histoire de troubler le ménage du loup. C'était vraiment un animal majestueux. Lorsque Nicolaïa arrivait, il lui amenait les petits agneaux; elle s'asseyait sur son dos, et il la promenait avec orgueil.

Quand je le connus, il était déjà vieux, avait les dents usées et une jambe estropiée, dormait souvent, et il se perdait plus d'un agneau. On parlait alors beaucoup d'un ours monstrueux qui avait été vu dans les environs, et qui avait aussi fait son apparition chez les Senkov. Je me rappelais mon ours du ravin, et j'étais quelque peu honteux. Un jour, je vais donc encore en visite, quand je vois des paysans traverser la route et se diriger en courant à toutes jambes du côté du pacage. Je pousse mon cheval, j'entends crier à l'ours! c'est l'ours! Je m'élance à toute bride, je mets pied à terre, j'aperçois une foule de gens qui entourent Nicolaïa couchée sur le sol, tenant son chien entre ses bras et sanglotant. L'ours était là qui emportait un agneau. Les bergers, les chiens, personne ne bougeait, ils ne faisaient que hurler. La demoiselle pousse un grand cri; Charbon est piqué au vif, de sa jambe boiteuse il bondit par-dessus la palissade, saute à la gorge du ravisseur. Ses dents sont émoussées, cependant il empoigne son adversaire : les bergers accourent avec le fusil, l'ours prend la fuite, l'agneau est sauvé; le pauvre Charbon se traîne encore quelques pas, et tombe comme un

héros. Nicolaïa se jette sur lui, l'étreint dans ses bras, l'inonde de ses larmes; il la regarde une dernière fois, soupire, et c'est fini.

J'étais là comme si je venais de commettre un assassinat. — Laissez-le, *pana* Nicolaïa, lui dis-je. — Elle lève sur moi ses yeux pleins de larmes : — Vous êtes dur, vous! me répond-elle. — Moi, un homme dur!

Je confie mon cheval aux bergers, je prends un long couteau, l'aiguise encore; je me fais donner le vieux fusil, j'en extrais la charge et le charge à nouveau moi-même; enfin je mets dans ma poche une poignée de poudre et de plomb haché, et me dirige vers la montagne. Je savais qu'il passerait par le ravin...

— L'ours?

— Évidemment; c'était lui que j'attendais. Je me postai dans le ravin; là, il n'y avait pas moyen de s'éviter. Les parois étaient droites, unies, presque à plomb; des arbres en haut, mais trop loin pour qu'on pût saisir une racine et se hisser. L'ours ne peut m'éviter et il ne reculera pas, ni moi non plus. Je l'attends donc de pied ferme. Je ne sais pas combien de temps je restai ainsi. La solitude était profonde, horrible. Enfin j'entends les feuilles crier dans le haut du ravin comme sous les pas lourds d'un paysan, puis un grognement : le voici. Il me regarde, s'arrête. J'avance d'un pas, j'arme... que dis-je? je veux armer mon fusil; je cherche : il n'y avait pas de chien. Je fais le signe de la croix, j'ôte mon habit, l'enroule sur mon bras gauche, — l'ours était à deux pas. — Hop, frère! — Il ne m'écoute pas, n'a pas l'air de me voir. — Halte-là, frère, je vais t'apprendre le russe! — Je retourne mon fusil et lui assène un grand coup de crosse sur le museau. Il rugit, se dresse, j'enfonce le bras gauche dans sa gueule et lui plonge mon couteau dans le cœur; il me saisit dans ses pattes. Un flot de sang m'inonde, tout disparaît...

Pendant quelques minutes, il se tint la tête appuyée, puis de sa main étendue il frappa légèrement sur la table, et me dit d'un ton enjoué : — Voilà que je vous conte des histoires de chasse; mais vous allez voir les griffes, — il écarta sa chemise, et je vis imprimées dans ses flancs comme deux mains de géant toutes blanches; — il m'a rudement empoigné!

Les verres étaient vides. Je fis signe à Mochkou de nous apporter une autre bouteille.

— C'est dans cet état que je fus trouvé par les paysans, continua mon boyard. On me porta chez les Senkov; j'y demeurai longtemps au lit avec la fièvre. Quand je recouvrais mes sens le jour, je les voyais assis autour de moi, avec ceux de chez nous, comme autour d'un moribond; mais le père Senkov disait : — Ça va bien, ça va

très bien, — et Nicolaïa riait. Une fois je m'éveille la nuit et regarde ma chambre, qui n'était éclairée que par une veilleuse; j'aperçois Nicolaïa qui priait à genoux... Mais laissons cela : c'est passé, de loin en loin seulement je le revois en rêve. N'en parlons plus... Vous voyez que j'en suis revenu. Depuis lors, la britchka du père Senkov stationnait souvent dans notre cour, et celle de mon père chez eux; parfois les femmes étaient de la partie. Les vieux parens chuchotaient ensemble, et quand je m'approchais, Senkov souriait, clignait des yeux et m'offrait une prise.

Nicolaïa m'aimait, ah! de tout son cœur, croyez-le bien. Moi du moins, je le croyais, et les vieilles gens aussi. Elle devint donc ma femme. Mon père me remit la gestion de notre bien; Nicolaïa eut en dot un village entier. La noce eut lieu à Czerneliça. Tout le monde s'y grisa de son mieux; mon père y dansa la cosaque avec Mme Senkov. Dans la soirée du lendemain, — ils étaient encore tous, comme les morts le jour du jugement dernier, à chercher leurs membres, et ne les trouvaient pas, — j'attelai moi-même à ma voiture six chevaux blancs comme des colombes. La peau de mon ours, une fourrure magnifique, était étendue sur le siége, les pattes aux griffes dorées pendaient sur les deux côtés jusqu'au marche-pied, la grosse tête avec ses yeux flamboyans vous regardait encore menaçante. Tous mes gens, paysans et cosaques, sont à cheval avec des torches allumées; ma femme, en pelisse rouge fourrée d'hermine, je la soulève dans mes bras et la porte dans la voiture. Mes gens poussent des cris de joie; elle avait l'air d'une princesse sur sa peau d'ours, ses pieds mignons appuyés sur la grosse tête velue. Toute la troupe nous faisait cortége. C'est ainsi que je la conduisis dans sa maison.

Quelles absurdités, ce qu'on lit dans les livres allemands, « l'amour céleste, » puis cette idolâtrie des vierges! Allez! l'illusion n'est pas longue. Est-ce l'amour, cette niaise langueur qui vous attache aux pas d'une jeune fille?.. Lorsqu'elle fut ma femme, j'eus enfin le courage de l'aimer, et elle de même. Nos deux amours grandirent comme deux jumeaux. A la *pana* Nicolaïa, je baisais les mains, à ma femme les pieds, et les mordais souvent, et elle criait et me repoussait d'une ruade. — Ah! l'amour, c'est l'union, c'est le mariage. — Au demeurant, n'est-ce pas tout ce qu'on a? Voyez, s'il vous plaît, cette vie : les paroles sont étranges, et, — il écoutait le chant mélancolique de la garde, — et voilà l'air. Les Allemands ont leur *Faust*, les Anglais aussi ont un livre de ce genre; chez nous, chaque paysan sait ces choses-là. C'est un instinct secret qui lui ce qu'est la vie.

Qu'est-ce qui donne à ce peuple ce fonds de tristesse? C'est la plaine. Elle s'étend sans bornes comme la mer, le vent l'agite,

la fait onduler comme la mer, et, comme dans la mer, le ciel s'y baigne; elle entoure l'homme, silencieuse comme l'infini, froide comme la nature. Il voudrait l'interroger; sa chanson s'élève comme un appel douloureux, elle expire sans trouver de réponse. Il s'y sent étranger... Il regarde les fourmis, qui en longues caravanes, chargées de leurs œufs, vont et viennent sur le sable chaud : voilà son monde à lui. Se presser dans un petit espace, peiner sans trêve, — pour rien. Le sentiment de son abandon l'envahit, il lui semble qu'il oublierait à tout moment qu'il existe. Alors, dans la femme, la nature s'humanise pour lui : « Tu es mon enfant. Tu me crains comme la mort; mais me voici ton semblable. Embrasse-moi! je t'aime, viens, coopère à l'énigme de la vie, qui te trouble. Viens, je t'aime! »

Il se tut pendant quelque temps, puis il reprit : — Moi et Nicolaïa, comme nous fûmes heureux! Quand les parens arrivaient ou les voisins, il fallait la voir donner ses ordres et faire marcher son monde! Les domestiques plongeaient comme les canards sur l'eau aussitôt qu'elle les regardait. Un jour, mon petit cosaque laisse tomber une pile d'assiettes qu'il portait correctement sous le menton; ma femme de sauter sur le fouet; lui, — si la maîtresse doit le fouetter, il cassera volontiers une douzaine par jour! — Compris? et ils rient tous les deux.

On voyait maintenant les voisins. Auparavant ils ne venaient que les jours de grande fête, par exemple à Pâques, pour la table bénite (1); on eût dit qu'ils voulaient rattraper le temps perdu. Ils venaient tous, vous dis-je. Il y avait d'abord un ancien lieutenant, Mack : il savait par cœur tout Schiller; pour le reste, un brave homme. Il est vrai qu'il avait un défaut : il buvait, — pas tellement, vous savez, qu'il aurait glissé sous la table; mais il se plantait au milieu du salon, le petit rougeaud, et vous récitait d'une haleine la ballade du *Dragon*. Terrible, hein?

Puis venait le baron Schebiçki; le connaissez-vous? Le papa s'appelait Schebig, Salomon Schebig, — un Juif, un colporteur, qui achetait et vendait, obtenait des fournitures; puis un beau jour il achète une terre, et s'appelle Schebigstein. Il y en a, dit-il, qui s'appellent Lichtenstein; pourquoi ne m'appellerais-je pas Schebigstein? Le fils est devenu baron et s'appelle Raphaël Schebiçki. Il ne fait que rire. Dites-lui : Monsieur, faites-moi l'honneur de dîner chez moi; il rira, et dites-lui : Monsieur, voici la porte! *paschol!* il rira de même. Il ne boît que de l'eau, va tous les jours aux bains de vapeur, porte une grosse chaîne sur un gilet de velours

(1) En Galicie, les jours de Pâques, dans chaque maison, une table ouverte est dressée pour les parens et les amis; elle est chargée de mets nationaux et autres qu'on a fait préalablement bénir à l'église.

rouge, et ne manque jamais de se signer avant le potage et après le dessert.

Puis un noble, Dombovski, un Polonais haut de six pieds, — des yeux rouges, une moustache mélancolique et des poches vides; quête toujours pour les émigrans. Lorsqu'il voit quelqu'un pour la deuxième fois, il le serre sur son cœur et l'embrasse tendrement. S'il a bu un verre de trop, il pleure comme un veau, chante *la Pologne n'est point perdue encore*, s'empare de votre bras pour vous confier toute la conjuration, et, s'il est gai tout à fait, il porte un toast : *Vivat!* aimons-nous! — et boit dans les vieux souliers des dames.

Ensuite le révérend M. Maziek, un type de curé de village, qui avait une consolation pour tout ce qui vous arrivait : naissance, mort, mariage. Il vantait surtout ceux qui s'endormaient dans la paix du Seigneur; l'église, disait-il, les a distingués par un tarif plus élevé. Il avait son mot pour appuyer son discours : *purgatoire!* comme d'autres disent *parbleu* ou *ma parole.*

Puis encore le savant Thaddée Kuternoga, qui depuis onze ans se prépare à passer sa thèse de docteur; enfin un propriétaire, Léon Bodoschkan, un véritable ami, celui-là, et d'autres gentilshommes bons vivans. Tous gais! gais comme un essaim d'abeilles; mais devant elle ils se contenaient. Les femmes aussi venaient la voir, de bonnes amies qui ne font que jaser, sourire, jurer leurs grands dieux, et puis... enfin on sait ce que c'est. Nous vivions ainsi avec nos voisins, et moi, j'étais fier de ma femme lorsqu'ils buvaient dans ses souliers et faisaient des vers en son honneur; mais elle avait une manière de regarder les gens : « vous perdez votre peine! » — Au reste nous préférions être seuls.

Ces grandes propriétés, voyez-vous, on y a ses soucis et on a ses joies. Elle voulut se mêler de tout. Nous allons gouverner nous-mêmes, me dit-elle, pas nos ministres! Les ministres, c'était d'abord le mandataire Kradulinski, un vieux Polonais, drôle d'homme! Il n'avait pas un cheveu sur la tête et jamais un compte en règle, — puis le forestier Kreidel, un Allemand, comme vous voyez; un petit homme avec des yeux percés à la vrille et de grandes oreilles transparentes et un grand lévrier également transparent. Ma femme surveillait l'attelage; je crois qu'au besoin elle n'eût pas craint d'user du fouet. Et nos paysans, il fallait les voir quand nous allions aux champs! — « Loué soit Jésus-Christ! — En toute éternité, amen! » d'un ton si joyeux! Le jour de la fête des moissonneurs, notre cour était pleine; ma femme se tenait debout sur l'escalier, ils venaient déposer la couronne d'épis à ses pieds. C'étaient des jubilations! On lui présentait un verre de brandevin : — A votre santé! — et elle le vidait. — Ils baisaient le bas de sa robe, monsieur...

Elle montait aussi à cheval. Je lui présentais la main, elle y posait le pied, et était en selle. Elle se coiffait alors d'un bonnet de cosaque; la houppe dorée dansait sur sa nuque, le cheval hennissait et piaffait lorsqu'elle lui tapait sur le cou. Je lui appris encore à manier un fusil; j'en avais un petit avec lequel j'avais tiré les moineaux quand j'étais enfant. Elle le jetait sur l'épaule, allait dans les prés, tirait les cailles, oh! dans la perfection. Voilà qu'un autour vient de la forêt, ravage la basse-cour, enlève à Nicolaïa justement sa jolie poule noire à huppe blanche. Je le guette longtemps, ah bien oui! Un jour, je reviens du champ où on lève des pommes de terre, ma badine à la main; le voilà. Il crie encore, tourne au-dessus de la cour. Je lance une imprécation, — Paf! Un battement d'aile, et il roule par terre. Qui avait tiré? C'était ma femme : — Celui-là ne me volera plus rien, — et elle va le clouer à la porte de la grange.

Ou bien c'est le facteur (1) qui déballe à grand bruit : tout est bon teint, tout est neuf, tout au rabais, et il vend à perte; il faut voir comme elle sait marchander! Le Juif ne fait que soupirer : — Une dame bien sévère, dit-il; cependant il lui baise le coude. — Puis je vais faire un tour à la ville : j'y rencontre la femme du staroste (2) qui a une robe bleue mouchetée de blanc; c'est la dernière mode à coup sûr; je rapporte une robe bleue mouchetée de blanc, et Nicolaïa rougit de plaisir. Une autre fois je pousse jusqu'à Brody, je reviens chargé de velours de toutes les couleurs, de soieries, de fourrures, et quelles fourrures! toutes de contrebande. Le cœur lui en battait de joie, monsieur.

Comme elle savait s'habiller! On se serait mis à genoux. Elle avait une *kazabaïka* de drap vert d'olive, garnie de petit-gris de Sibérie, — l'impératrice de Russie n'a rien de plus beau, — large comme la main, et tout l'intérieur doublé de la même fourrure gris d'argent et si douce au toucher!

Le soir, elle se tenait couchée sur son divan, les bras croisés sous la tête, et je lui faisais la lecture. Le feu pétille dans l'âtre, le *samovar* siffle, le cricri chante, le ver frappe dans le bois, la souris grignote, car le chat blanc sommeille sur son coussin. Je lui lis tous les romans; la ville avait déjà son cabinet de lecture, et puis les voisins, — on emprunte un volume à l'un et à l'autre. Elle m'écoute les yeux fermés, moi je m'étends dans mon fauteuil, et nous dévorons les livres; plus d'une fois, on se couchait fort tard. Nous discutions : l'épousera-t-il, ne l'épousera-t-il pas? Les assauts de générosité la mettaient en colère; elle vous rougissait jusqu'au petit bout de

(1) Toute maison seigneuriale a son agent israélite, son factotum ou juif familier, c'est le « facteur. »

(2) Ancien titre polonais qui est resté au bailli de cercle autrichien.

l'oreille, se soulevait à demi, appuyée sur une main, m'apostrophait comme si c'eût été ma faute : — Je ne veux pas qu'elle fasse cela, entends-tu? — et elle en pleurait presque. Dans les romans, vous savez, les femmes se sacrifient pour un oui, pour un non... Ou bien encore elle saute en pied, me pousse le livre à la figure et me tire la langue. Nous nous poursuivons et jouons à cache-cache comme les enfans. Une autre fois elle imagine une féerie, se sauve : — Quand je reviendrai, tu seras mon esclave! — s'habille en sultane : écharpe de couleur, turban, mon poignard circassien à la ceinture, un voile blanc par-dessus tout cela, et elle reparaît triomphante. — Une femme divine, monsieur! Lorsqu'elle dormait, je pouvais passer des heures à la voir respirer seulement, et si elle poussait un soupir, la peur me prenait de la perdre : il m'arrivait de l'appeler à haute voix, elle se mettait sur son séant, me regardait étonnée et éclatait de rire. — Mais c'est son rôle de sultane qu'elle jouait surtout dans la perfection. Elle gardait son sérieux, et, si j'essayais de plaisanter, elle fronçait les sourcils et me lançait un regard, je me croyais déjà sur le pal.

II.

Nous vivions ainsi comme deux hirondelles, toujours ensemble et caquetant. Une douce espérance vint s'ajouter à nos joies. Et pourtant par quelles angoisses j'ai passé! Souvent je lui écartais gentiment les cheveux du front, et les larmes me montaient aux yeux; elle me comprenait, me jetait ses bras autour du cou et pleurait. — Cela nous prit à l'improviste comme la fortune. J'avais couru à Kolomea chercher le médecin; comme je rentre, elle me tend l'enfant. Les vieux parens ne se connaissaient pas de joie, nos gens poussaient des cris et sautaient, tout le monde était soûl, et sur la grange la cigogne faisait le pied de grue. — Dès lors les soucis arrivèrent, chaque heure de tourment ne faisait que serrer le lien entre nous; mais cela ne devait pas durer.

Il parlait très bas; sa voix était devenue extrêmement douce; elle vibrait à peine dans l'air. — Ces choses-là ne durent jamais; c'est comme une loi de la nature. J'y ai réfléchi bien souvent. Qu'en pensez-vous? J'ai eu un ami, Léon Bodoschkan; il lisait trop, il y a perdu la santé. Il m'a dit plus d'une fois,... mais à quoi bon redire ces choses, puisque je les ai là? — Il tira de sa poche quelques feuillets jaunis, les déplia. — C'était un homme obscur, ignoré de tous, mais lui connaissait tout; il voyait au fond des choses comme dans une eau de source. Il vous démontait les hommes comme une montre de poche et scrutait les rouages; il trouvait le défaut sans chercher. Il aimait à parler des femmes. Ce sont les femmes et la

philosophie qui l'ont tué. Il écrivait souvent ses pensées; puis, lorsqu'il flânait dans la forêt, il jetait tout cela; le papier le gênait. Qui peut écrire son amour n'aime pas, disait-il. Tenez, j'ai gardé ceci. — Il posa l'un des feuillets sur la table. — Non, je me trompe, c'est une facture. — Il la remit dans sa poche. — C'est celui-là. — Il toussa et se mit à lire.

« Qu'est la vie? Souffrance, doute, angoisse, désespoir. Qui de nous sait d'où il vient, où il va? Et nous n'avons aucun pouvoir sur la nature, et nos questions éperdues restent sans réponse; toute notre sagesse se résume finalement dans le suicide. Pourtant la nature nous a imposé une souffrance encore plus terrible que la vie : c'est l'amour. Les hommes l'appellent bonheur, volupté; n'est-ce pas une lutte, un mortel combat? La femme, c'est l'ennemi; vaincu, l'homme sent qu'il est à la merci d'un adversaire impitoyable. Il se prosterne : foule-moi sous tes pieds, je serai ton esclave; mais viens, aie pitié de moi!... Oui, l'amour est une douleur, et la possession une délivrance; mais vous cessez de vous appartenir.

« La femme que j'aime est mon tourment. Je tressaille, si elle passe, si j'entends le frôlement de sa robe; un mouvement imprévu m'effare... On voudrait s'unir indissolublement pour l'éternité. L'âme descend dans cette autre âme, se plonge dans la nature étrangère, ennemie, en reçoit le baptême. On s'étonne que l'on n'a pas toujours été ensemble : on tremble de se perdre; on s'effraie quand l'autre ferme les yeux ou que sa voix change. On voudrait devenir un seul être; on s'abandonne comme une chose, comme une matière plastique : fais de moi ce que tu es toi-même. C'est un vrai suicide; puis vient la réaction, la révolte. On ne veut pas se perdre tout à fait, on hait la puissance qui vous domine, vous anéantit; on tente de secouer la tyrannie de cette vie étrangère, on se cherche soi-même. C'est la résurrection de la nature. »

Il tira de sa liasse un second feuillet. — « L'homme a sa peine, ses projets, ses idées qui l'environnent, le soulèvent, le portent comme sur des ailes d'aigle, l'empêchent d'être submergé; mais la femme? qui lui prêtera secours? Enfin elle sent vivre en elle son image à lui, — elle le tient dans ses bras, le presse sur son cœur! Est-ce un rêve? L'enfant lui dit : Je suis toi, et tu vis en moi; regarde-moi bien, je te sauverai. — Ah! maintenant elle dorlote dans l'enfant son propre être qui lui était à charge; elle le voit grandir sur ses genoux, elle s'y attache, s'y cramponne. »

Après m'avoir lu ces fragmens, mon compagnon plia les feuillets et les cacha sur sa poitrine; puis il se tâta encore pour s'assurer qu'ils étaient en place, et boutonna sa redingote. — Il en fut de même chez moi, dit-il, exactement de même. Je ne saurais en par-

ler aussi bien que Léon Bodoschkan; cependant, si vous voulez, je vous conterai cela.

— Certainement, je vous en prie.

— Eh bien! ç'a donc été chez moi la même chose, absolument...

— Oui, interrompis-je pour l'encourager, d'ordinaire on appelle les enfans des gages d'amour.

Il s'arrêta, me regarda d'un air singulier, presque farouche.— Des gages d'amour! Ah! oui, s'écria-t-il, des gages d'amour!.. Figurez-vous que je rentre à la maison, — une propriété vous donne bien du tracas! — que je rentre las comme un chien courant; j'embrasse ma femme, elle me déride le front de sa petite main, me sourit de son joli sourire,... patatras! c'est le gage de l'amour qui crie à côté, et tout est fini. On passe la matinée à se chamailler avec le mandataire, l'économe et le forestier, enfin on se met à table; cela ne manque pas : à peine ai-je noué ma serviette, — ancien style, vous savez, — qu'on entend le gage de l'amour qui pleure, parce qu'il ne veut pas manger de la main de sa bonne. Ma femme y va, ne revient plus; je reste seul à table, libre de siffler pour me distraire, par exemple :

Minet qui perche sur un mur
Se plaint de minette au cœur dur.
Et voilà tout,
Je suis au bout (1).

On se dit : J'irai à la chasse, — à la chasse aux canards. Toute la journée, on barbote dans l'eau jusqu'aux genoux, mais on a la perspective d'un bon lit bien chaud. On rentre tard, on se couche; mais le gage d'amour fait ses dents, il pleure; la maman vous quitte, on s'endort seul, si on peut s'endormir.

Puis vient une de ces années qui ne s'oublient pas : tout le monde est sur le qui-vive; il y a quelque chose en l'air, chacun le sait, personne ne peut dire ce que c'est. On rencontre des visages inconnus. Les propriétaires polonais se remuent : l'un achète un cheval, l'autre de la poudre. La nuit, on voit une rougeur dans le ciel; les paysans forment des groupes devant les cabarets, et ils disent entre eux : — C'est la guerre, ou le choléra, ou bien la révolution. — On a le cœur gros; on se souvient tout à coup qu'on a une patrie dont les bornes sont enfoncées dans la terre slave, dans la terre allemande et dans d'autres terres encore. Que préparent ces Polonais? On s'inquiète pour l'aigle qui décore le bailliage, on s'inquiète pour sa grange. La nuit, on fait la visite autour de sa maison pour s'assurer qu'ils

(1) Chanson des enfans en Galicie.

n'y ont pas mis le feu. On voudrait s'en ouvrir à quelqu'un, vider son cœur : on va chez sa femme, elle est occupée du petit, qui pleurniche parce que les mouches le tourmentent.

Je sors de la maison. Une lueur rouge s'est élevée à l'horizon; un paysan passe à cheval, jette dans la cour ce cri : *révolution!* et pique son bidet efflanqué. Dans le village, on sonne le tocsin. Un paysan cloue sa faux droite sur le manche, deux autres arrivent avec leurs fléaux sur l'épaule. Plusieurs entrent dans la cour. — Monsieur, prenons garde, les Polonais arrivent. — Je charge mes pistolets, je fais affiler mon sabre. — Ma femme, donne-moi un ruban pour le coudre à mon bonnet, un chiffon quelconque, pourvu qu'il soit jaune et noir. — Eh bien! le croirez-vous? — Va-t'en, va-t'en, me répond-elle, tu sais bien que le petit pleure, on me le fait mourir; cours au village, défends-leur de sonner, va-t'en! — Ah! pour le coup, je veux faire sonner le tocsin dans toutes les campagnes. Qu'il pleure, le poupard! le pays est en danger. — Ah! monsieur...

Enfin un jour, elle est donc assise près de moi sur le divan, j'ai passé mon bras autour de sa taille, je lui parle doucement. Elle écoute si l'enfant ne remue pas. — Qu'est-ce que tu as dit? me demande-t-elle d'un ton distrait. — Oh! rien. — Je vois que je perds ma peine, je m'en vais triste, découragé.

— Où est donc ta *kazabaïka*, ma petite Nicolaïa?

— Est-ce que je vais m'habiller pour la maison? L'enfant ne me reconnaîtrait plus; tu devrais comprendre cela.

Oui, je comprends; mais, lorsqu'il nous arrive du monde, l'enfant peut crier : elle y va un instant, puis revient verser le thé, et elle rit, et elle cause, je vois même reparaître la *kazabaïka* verte fourrée de petit-gris; que ne fait-on pas pour être agréable à ses hôtes?

Il y avait longtemps que je n'étais pas retourné dans la montagne. Mon garde avait vu un ours, — pardon, j'allais encore vous raconter une histoire de chasse. Bien! nous avions donc couru quelque danger, le garde et moi. Un paysan nous avait précédés; je trouvai la maison en émoi. Ma femme se jette à mon cou; elle m'apporte mon fils. Le sang me coule par la figure, l'enfant a peur. — Oh! va-t'en! me dit-elle. — Il haussa les épaules d'un air de mépris. — Ce n'était pas grand'chose sans doute, quelques gouttes de sang; d'ailleurs le danger était passé. Bon! je me lave le front; le garde, un ancien militaire, me panse. Alors c'est le mouchoir blanc qui fait peur au petit; on me chasse encore. — Enfin que vous dirai-je? On se jette sur son lit, seul, toujours seul, comme autrefois! Au diable le gage d'amour! Que Dieu me

pardonne le péché! — Il se signa, cracha avec colère, et voulut continuer.

— Permettez, fis-je, vous n'avez donc pas dit à votre femme?..

— Pardon, m'interrompit-il d'un ton presque violent; ses narines frémissaient. — Je l'ai fait; savez-vous ce qu'elle m'a répondu? « Alors à quoi bon avoir des enfans? » Elle aurait été capable de tout. On devient l'esclave d'une telle femme. On ne sait quel parti prendre; on hésite. Lui être infidèle? Non. Alors vivre en moine? Quelle existence!.. Vous est-il arrivé qu'une horloge s'est arrêtée tout à coup? Oui; vous êtes impatient?

— Quelquefois.

— Bon! Vous êtes donc impatient. Il faut qu'elle marche, là, tout de suite. Vous poussez le balancier; elle marche. Combien de temps? La voilà qui s'arrête de nouveau. — Encore, et encore! — Elle s'arrête une fois de plus; vous vous emportez, vous la maltraitez; elle ne marche plus du tout. — C'est par là qu'on passe lorsqu'on veut avoir raison de son cœur. On finit par y renoncer.

D'abord, comprenez-moi bien, je ne voulais que me distraire. Un régiment de hussards était en garnison dans le voisinage; je me liais avec les officiers. Voilà des hommes! Ce Banay par exemple; le connaissez-vous?

— Non.

— Ou bien le baron Pàl? Pas davantage? Mais vous avez connu Nemethy, celui qui portait la moustache en pointe? Ils venaient chez moi presque tous les jours. On fumait, buvait du thé; à la fin, on jouait aussi. J'allais souvent chasser avec eux. Ma femme s'en aperçut à la fin; elle devint taciturne, puis me fit des reproches. — Ma chère, lui dis-je, quel agrément ai-je donc ici? — Le lendemain, Nicolaïa arrive dans ses grands atours, s'assoit au milieu des hussards, fait l'aimable, plaisante, prend des poses; pour moi, pas un regard. Je ris dans ma barbe. Mes hussards, d'abord c'étaient d'honnêtes garçons qui n'avaient pas l'air de s'apercevoir de rien; ensuite aucun d'eux ne se souciait de risquer sa vie, — pourquoi? — ou d'être estropié. Tant que le cœur ne se met pas de la partie!.. Cependant ils me taquinaient. — Qu'en dis-tu, frère? Ta femme se fait faire la cour de la belle façon. — Faites-lui la cour, ne vous gênez pas! — Avais-je raison?

Mais il en vint un autre, — vous ne le connaissez pas sans doute : un homme insupportable, un blond, au visage blanc et rose. C'était un propriétaire. Il se faisait friser tous les jours par son valet de chambre; il récitait l'*Igor* et les vers de Pouschkine avec les gestes obligés, comme un vrai comédien. Celui-là plut à ma femme. — Sa voix était devenue rauque : plus il s'échauffait, et plus il baissait le

ton; les paroles sortaient péniblement, s'arrachaient de la poitrine. — Attendez. On menait donc une vie joyeuse. L'hiver, les voisins arrivaient avec leurs femmes : des bals, des mascarades, des promenades en traîneaux! Ma femme s'amusait. Dans l'été, elle eut un second enfant, un garçon, comme le premier. Il y eut entre nous comme un rapprochement. Un jour, assis près de son lit, je lui dis : — Je t'en supplie, prends une nourrice! — Elle secoue la tête. Les larmes me viennent, et je sors.

Une année durant, elle fut donc encore absorbée par son fils. Nous causions rarement; elle commençait à bâiller quand je lui parlais de mes affaires, puis des querelles à propos de tout, et devant les étrangers. J'avais toujours tort, les autres toujours raison. — Il cracha. — Une fois je la prie en grâce de ne pas me faire cette chose; le lendemain, elle ne desserre pas les dents, et, lorsqu'on lui demande son opinion : — Je suis de l'avis de mon mari, — dit-elle d'un air pincé. Méchanceté tatare! elle se faisait violence pour être de mon avis! Et je vis encore!

Un jour, je perdis une forte somme. On jouait gros jeu, et le guignon me poursuivait. Je perdis tout ce que j'avais sur moi, les chevaux, la voiture. — Il ne put s'empêcher de rire. — Alors je pris une grande résolution, je me rangeai. Les voisins cessèrent de nous voir; lui seul vint. Je n'en prenais pas ombrage. Mon exploitation m'absorbait; je n'étais pas sans avoir quelques succès; je trouvais du plaisir à voir pousser en quelque sorte sous ma main ce que je venais de semer moi-même. Au reste l'agriculture est aussi un jeu; ne faut-il pas préparer son plan, le modifier à chaque instant selon les circonstances, et compter avec le hasard? N'a-t-on pas les orages, la grêle, les froids et les sécheresses, les maladies, les sauterelles?.. Quand je rentre pour prendre le thé, que j'ai bourré ma pipe, je me rappelle que le cheval a besoin d'être ferré, ou qu'il serait bon d'aller dans le verger voir qui a été le plus fort de mon garde ou de mon eau-de-vie. Je prends ma casquette et m'en vais, sans penser à ma femme, qui reste avec les enfans.

On en parle chez les voisins : c'est encore un mariage comme les autres; même le révérend M. Maziek arrive un jour, tout plein d'onction. Son visage, ses cheveux, tout était onctueux, jusqu'à son collet, à ses bottes, à ses coudes. Il resplendissait, levait sur moi son jonc comme une houlette, et me sermonnait. — Mais, mon révérend, si nous ne nous aimons plus? — Ho! ho! purgatoire! s'écrie-t-il en riant à gorge déployée, et le mariage chrétien? — Mais, mon révérend, notre bienfaiteur, est-ce une vie, cela? — Ho! ho! purgatoire! non, ce n'est pas ainsi qu'on doit vivre. A quoi servirait donc l'église? Savez-vous, pauvre ami égaré, ce que c'est que la religion? Ayez comme cela des rapports avec une fille sans l'ai-

mer autrement, entretenez-la, chacun la méprise, et on vous appelle libertin; dans le mariage, c'est différent. De quoi vous parle l'épouse chrétienne? D'amour? Non, purgatoire! de son douaire et de vos devoirs. Ai-je raison? Qui pense à l'amour? Nourris ta femme, habille-la, c'est ton écot. Voilà le mariage chrétien. Purgatoire! je m'entends... Un enfant de l'amour, c'est une honte; ici au contraire, si on a des enfans, qu'est-ce que cela fait qu'on se déteste? c'est la bénédiction du ciel. Est-ce l'amour qui fait le mariage, je vous prie, ou est-ce la consécration par le prêtre? Si c'était l'amour, on se passerait bien du prêtre. Ergo! je m'entends. — Ainsi parla notre curé.

Dès lors, je me sens de plus en plus seul à la maison. Je reste maintenant dehors quand on coupe les blés; je m'assois sous les gerbes amoncelées comme sous une tente, fumant ma pipe, écoutant chanter les moissonneurs. Lorsqu'on abat du bois, je vais dans la forêt, j'y tire un écureuil. Je ne manque pas un seul marché dans tout le district : on me voit souvent à Lemberg, surtout à l'époque des contrats (1); je m'absente des semaines entières. Peu à peu, tacitement, ma femme et moi, nous avons accepté les conditions du... mariage chrétien.

Mon voisin voyait les choses autrement; il pensait qu'on peut se mettre en frais tous les jours. En effet, il ne se lassait pas de tenir compagnie à ma femme, surtout les jours où j'étais dehors. Il était désolé de ne pas me trouver, — putois, va! — puis s'installait, et récitait du Pouschkine. Il la plaignait, parlait des maris en général, hochait la tête et reniflait avec compassion; un jour il me fit une scène parce que, disait-il, je négligeais ma femme, une femme de tête et un cœur d'or! — C'est facile à dire, mon ami; tu ne la vois qu'en humeur de fête. — Il lui lit donc des livres; bientôt elle ne fait plus que soupirer lorsqu'il est question de moi. Et au fond, qu'y a-t-il eu entre nous? — « Nous ne nous comprenons pas, » dit-elle. — C'était pris textuellement dans un livre allemand, textuellement, monsieur...

Une fois donc je reviens tard de Dobromil, d'une licitation. Je trouve ma femme assise sur le divan, un pied relevé, le genou dans les mains, absorbée dans ses réflexions. Mon ami s'y trouvait aussi; elle avait sa pelisse de petit-gris, et alors il n'est jamais loin. Je ne me fâche pas : elle me plaît ainsi; je lui baise la main, je lisse la fourrure. Tout à coup elle me regarde d'un regard étrange; je n'y comprends rien. — Cela ne peut pas durer, dit-elle d'une voix tout enrouée, avec effort. — Mais qu'as-tu donc? — Tu ne viens

(1) Époque où les propriétaires galiciens se donnent rendez-vous dans la capitale et dans les chefs-lieux de cercle pour vendre leurs produits, généralement sur pied, aux marchands, qui sont des Juifs pour la plupart.

plus ici que la nuit, s'écrie-t-elle. A une maîtresse, on fait la cour au moins. Et moi, moi, je veux être aimée! — Eh bien! je ne t'aime donc pas? — Non! — Elle sort, monte à cheval, disparaît. Je la cherche toute la nuit, toute la journée. Comme je rentre le soir, elle a fait faire son lit dans la chambre des enfans.

J'aurais dû me montrer alors, c'est vrai; j'étais trop fier, je croyais que les choses s'arrangeraient, — et puis nos femmes! on n'en fait pas ce qu'on veut. Il y avait là au bailliage un greffier allemand; sa femme recevait des lettres d'un capitaine de cavalerie. — Qu'as-tu donc là, ma chère? — Il prend la lettre, et il n'a pas achevé de lire qu'il commence à la battre; il l'a si bien battue qu'elle lui a rendu son affection. Voilà un mariage heureux; mais moi! j'ai manqué le bon moment. Maintenant c'est tout un.

On ne se disait plus que *bonjour*, *bonne nuit!* c'était tout. Je recommençais de chasser; je passais des jours entiers dans la forêt. J'avais alors un garde-chasse qui s'appelait Irena Wolk, un homme bizarre. Il aimait tout ce qui vit, tremblait lorsqu'il découvrait un animal, et ne l'en tuait pas moins; ensuite il le tenait dans sa main, le contemplait, et disait d'une voix lamentable : — Il est bien heureux, celui-là, bien heureux! — La vie à ses yeux était un mal. Drôle d'homme! Je vous en parlerai une autre fois. Je mettais donc dans ma *torba* (1) un morceau de pain, du fromage, et de l'eau-de-vie dans ma gourde, et je partais. Parfois nous nous couchions sur la lisière de la forêt; Irena allait fouiller dans un champ, rapportait une brassée de pommes de terre, allumait un grand feu et les faisait cuire dans la cendre. On mange ce qu'on a. Lorsqu'on rôde ainsi dans la forêt noire, silencieuse, où l'on rencontre le loup et l'ours, où l'on voit nicher l'aigle, — que l'on respire cet air pesant, froid, humide, chargé d'âpres senteurs, — qu'on a pour s'attabler une souche d'arbre, pour dormir une caverne, pour se baigner un lac aux eaux sombres et sans fond, qui ne se ride jamais et dont la surface lisse et noire boit les rayons du soleil comme la lumière de la lune, — alors il n'y a plus de sentimens, on n'éprouve que des besoins : on mange par faim, on aime par instinct.

Le soleil se couche; Irena s'est mis en quête de champignons. Une paysanne est assise sur le sol; sa jupe bleue fanée ne cache pas ses petits pieds couverts de poussière. La chemise a glissé à moitié de ses épaules; retenue par la ceinture, elle entr'ouvre ses plis. Tout à l'entour, l'air est parfumé des émanations du thym. Accoudée sur ses genoux, elle appuie la tête dans ses deux mains. Un lampyre s'est posé sur ses cheveux noirs, qui s'échappent de dessous son foulard couleur de feu et lui retombent sur le dos. Son profil se dé-

(1) Espèce de havre-sac.

coupe en noir sur le fond rouge du ciel; le nez est finement arqué ainsi que le bec d'un oiseau de proie, et, quand je l'appelle, elle pousse un cri comme celui du vautour des montagnes, et ses yeux dardent sur moi un regard aigu, qui passe comme la lueur fugitive d'une flamme de naphte. Son cri résonne, les parois du rocher le répercutent, puis la forêt à son tour, puis encore la montagne au loin. Cette femme m'avait presque effrayé.

Elle se penche, arrache du thym, ramène le foulard rouge sur son visage plus rouge encore. — Qu'as-tu donc? lui dis-je. — Pour toute réponse, elle entonne lentement une *douma* (1) mélancolique comme des larmes. — Tu as de la peine? Dis? — Elle se tait. — Eh bien?

Elle me regarde en face, se met à rire, et ses longs cils retombent comme un voile sur ses yeux. — Alors de quoi rêves-tu?

— D'une fourrure de mouton, me répond-elle tout bas.

Je ris à mon tour. — Attends, je t'en apporterai une de la foire, — elle se cache la figure dans ses mains; — mais le mouton neuf ne sent pas bon. Veux-tu que je te donne une *soukmana* (2) garnie de lapin noir ou plutôt de lapin blanc, blanc comme le lait?

Elle me regarda d'un petit air à la fois étonné et narquois, fronça légèrement les sourcils, et ses lèvres frémirent sur ses dents blanches; puis des coins de la bouche le rire gagna les joues, et finalement éclata sur tout le visage de la petite friponne. — Eh bien! pourquoi ris-tu maintenant?

— Ce n'est rien.

— Alors veux-tu d'une *soukmana* doublée de lapin, de lapin blanc? Qu'en dis-tu?

Elle se lève subitement, rabat sa jupe, ramène sa chemise. — Non, dit-elle. Si vous m'en donnez une, ce sera avec du petit-gris.

— Du petit-gris? Comment?

— Eh bien! oui, comme le portent les belles dames...

Je la contemplai. Ce visage-là resplendissait d'égoïsme, d'un égoïsme naïf comme l'innocence. Elle embrassait les désirs de son âme sans penser à rien, comme elle baisait les pieds d'un saint. D'idées, de principe, point; la morale du faucon et les lois de la forêt! Elle était chrétienne à peu près comme un jeune chat qui par aventure fait une croix sur son nez avec sa patte.

Elle eut sa *soukmana*, que je lui rapportai de Lemberg, et, — vous allez vous moquer de moi, — je m'épris d'une belle passion pour cette femme. Ce fut un vrai roman. Au premier coup de fusil, elle accourait. Je peignais ses longs cheveux avec mes doigts, je lavais

(1) Forme particulière de la poésie populaire des Petits-Russiens, d'un caractère élégiaque.

(2) Espèce de casaque longue et étroite que portent les femmes du pays.

ses pieds dans le torrent, et elle me jetait l'eau à la figure. C'était une créature étrange. Sa coquetterie avait une nuance de cruauté; elle me tourmentait dans son humilité profonde comme jamais orgueil de grande dame ne m'a tourmenté depuis. — Mais ayez donc pitié de moi, mon bon seigneur, que voulez-vous que je fasse de vous? — Elle savait qu'elle faisait de moi tout ce qu'elle voulait.

Mon boyard fit une pause; nous nous tûmes tous les deux pendant quelque temps. Les paysans, ainsi que le chantre, étaient partis. Le Juif avait mis son fronteau et s'était assoupi dans un coin; il nasillait en rêve quelque prière, et s'accompagnait d'un hochement de tête régulier. Sa femme était assise devant le buffet, la tête dans ses mains; elle avait glissé ses doigts minces entre ses dents, ses paupières somnolentes étaient à demi fermées, mais son regard restait obstinément attaché sur l'étranger.

Celui-ci déposa sa pipe et respira profondément. — Faut-il que je vous raconte la scène que j'eus avec ma femme? Vous m'en dispensez. Elle fut languissante pendant quelque temps; je restais à la maison, je lisais. Une fois elle traverse la chambre, me dit à mi-voix : bonne nuit! Je me lève, elle a disparu, je l'entends fermer sa porte. C'était fini encore une fois.

A cette époque, j'avais un procès avec la propriétaire du domaine d'Osnovian. Avant d'atteler la justice et de remettre les rênes à l'avocat, me dis-je, tu feras mieux d'atteler tes deux chevaux et d'y aller de ta personne. — Qu'est-ce que je trouve? Une femme séparée, qui s'est retirée dans ses terres parce qu'elle a le monde en horreur, une philosophe moderne. Elle s'appelait elle-même Satana, et c'était un amour de petit démon, des yeux comme des feux follets. Je perdis naturellement mon procès, mais j'y gagnai ses bonnes grâces.

Malgré tout, je n'avais pas cessé d'aimer ma femme. Souvent, dans les bras d'une autre, je fermais les yeux et me persuadais que c'étaient ses longs cheveux humides et sa lèvre ardente, enfiévrée.

Nicolaïa, pendant ce temps, délirait entre sa haine et son amour. Son cœur était comme ces fleurs qui ne s'épanouissent qu'à l'ombre, il débordait maintenant de tendresse sauvage. Elle trouvait mille moyens de se trahir en voulant trop se cacher. Un jour, elle pose sur mon bureau une lettre que venait d'apporter pour moi le cosaque de ma belle, et elle rit tout haut, mais le rire s'arrête dans sa gorge; c'était triste à voir. Trop d'amour m'avait éloigné d'elle, et elle maintenant avait soif de vengeance parce que son amour était dédaigné. Elle ne marchait qu'avec une précipitation nerveuse, criait en rêve, s'emportait à tout propos contre les domestiques et les enfans.

Puis tout d'un coup elle parut changée; on eût dit qu'elle se résignait. Son regard, lorsqu'il se posait sur moi, avait quelque chose d'étrangement saturé, et pourtant à ses éclats de rire se mêlait comme une note douloureuse.

— C'est dommage, me dit un jour mon garde-chasse, monsieur ne va plus du tout à la forêt. J'ai découvert un renard pas bien loin d'ici, et des bécasses, — il faut vous dire que c'était ma chasse préférée, — puis *elle* est là, qui vous attend près de la pierre. N'aurez-vous point pitié de la pauvre femme?

Je prends mon fusil et je l'accompagne jusqu'à la dernière clôture du village. Là, une terreur incompréhensible s'empare de moi; je plante là le garde-chasse, et je rentre à la maison presque en courant. Je suis tout honteux, mais je marche sur la pointe des pieds, j'écoute, — il écarta à plusieurs reprises les cheveux de son front, — comment vous dire? J'ouvre brusquement, et je vois ma femme... — Je vous dérange? dis-je, et je referme la porte.

Qu'aurais-je fait? Nous ne sommes pas les maîtres. L'Allemand, lui, considère la femme comme sa vassale, mais nous autres, nous traitons avec elle de puissance à puissance. Ici le mari n'a aucun privilége; il n'y a qu'un droit pour l'homme et pour la femme. Si tu fais la cour aux filles, tu souffriras que ta femme se laisse conter fleurette par le premier venu. Tant pis pour toi.

Je me retirai donc, et j'arpentai l'antichambre. Le sentiment était éteint en moi; c'était comme une paralysie morale. Je me répétais toujours : N'as-tu pas fait la même chose? tu n'as aucun droit, aucun droit.

Enfin il sortit. Je lui dis : — Mon ami, je n'ai pas voulu vous déranger; mais ne sais-tu pas que ceci est ma maison?

Il tremblait, sa voix tremblait aussi. — Fais de moi ce que tu voudras, me répondit-il.

— Qu'est-ce que tu veux que je fasse de toi? Mais as-tu quelque notion de l'honneur? Il nous faudra échanger une couple de balles.

Je l'éclairai encore jusqu'au bas de l'escalier, puis je montai à cheval, et je courus chez Léon Bodoschkan pour le prier de me servir de témoin. Il m'écouta en souriant tristement. — Au fond, c'est une sottise, me dit-il; mais sois tranquille, avant demain matin tout sera réglé. Fais-moi seulement l'amitié de lire ces feuillets cette nuit. — Il me donna ces papiers que je vous ai montrés, et qui ne m'ont plus quitté depuis. Un homme étrange!

Je me mis donc à les lire; je n'en avais pas besoin. Je venais de provoquer l'amant de ma femme, c'était pour la forme. Je savais très bien que j'étais dans mon tort; mais l'honneur!.. vous comprenez. J'étais sûr qu'il me manquerait : à quinze pas, il ne distinguait pas un moineau d'une meule de foin; moi, je tire bien. Je pouvais

donc me venger, le tuer, personne n'aurait eu un mot à dire; je ne m'en reconnaissais pas le droit, et je tirai en l'air. J'étais aussi coupable à mes yeux que lui ou elle.

Je songeais d'abord à me séparer de ma femme; mais il y avait les enfans. C'est là ce qui nous rive ensemble par couples pour l'éternité et nous pousse dans l'ouragan, comme les damnés de l'*Enfer* du Dante... Avez-vous remarqué, monsieur, comment par le moyen de l'amour nous sommes les éternelles dupes de la nature? En principe, l'homme et la femme sont créés pour être ennemis, — vous comprenez ce que je veux dire, — et la nature, elle, ne songe uniquement qu'à la propagation de l'espèce; nous, dans notre vanité crédule, nous nous persuadons qu'elle a en vue notre bonheur, — bernique! Dès que l'enfant est là, presque toujours il n'y a plus ni bonheur ni amour, et on se regarde comme deux marchands qui ont fait une mauvaise affaire; tous les deux sont volés, et aucun n'a trompé l'autre. Et l'on s'obstine à croire qu'il s'agit d'être heureux, et on se fait des reproches, au lieu d'accuser la nature, qui, à côté de l'amour, sentiment passager, a placé un sentiment tenace, l'affection pour les enfans.

Nous ne nous quittâmes donc pas. Il ne vint plus à la maison; mais ils continuèrent de se voir chez une amie : on trouve de ces bonnes âmes serviables. Moi, je me remis à tirer mes bécasses. Je commençai alors à envisager les femmes comme un gibier dont la chasse est à la fois plus difficile et plus productive. — Vous savez comment l'on tire la bécasse? Non? Eh bien! il faut d'abord connaître son vol. Elle s'élève, fait trois crochets en zigzag comme un follet, puis file tout droit. C'est le bon moment : j'épaule, je vise, et j'ai ma bécasse. Ainsi les femmes; si on se hâte trop, c'est fini; mais une fois qu'on sait prendre son temps, on peut les avoir toutes.

A la maison, j'avais la paix. Les enfans marchaient déjà, et, croyez-vous! maintenant je les aimais. Je les aimais parce que Nicolaïa les aimait. Souvent je me figurais que notre amour s'était incarné en eux : il courait là devant moi, gambadait, riait; c'était comme un rêve. Puis je veux qu'ils m'aiment plus que leur mère, qu'ils n'aiment que moi. Je les fais sauter sur mes genoux près du feu, leur apprends des contes de fées, leur chante les refrains des rues, leur raconte des histoires de chasseur.

C'était vraiment singulier. Je ne vous ai pas dit qu'il était venu un troisième enfant, une fille, le portrait vivant de sa mère. On dit ordinairement que les filles tiennent du père, les fils de la mère; eh bien! ce n'est pas ce que j'ai observé. L'aîné, c'est le grand-père; le cadet, je ne sais qu'en faire : ma femme l'aura pris dans un roman. Ni l'un ni l'autre n'a rien de la mère; c'est sa fille qui

lui ressemble. Peut-être qu'alors elle ne songeait qu'à elle-même, à sa vengeance... Donc la petite s'attache à moi avec une tendresse, — elle savait pourtant que je la détestais. Quand je racontais une histoire, elle s'approchait timidement, se mettait sur un petit banc dans le coin obscur, écoutait, et on ne voyait que ses yeux qui brillaient. Parfois je la rudoyais, et elle tremblait. Quand je partais, elle me suivait du regard, immobile; quand j'arrivais, elle courait au-devant de moi, puis s'effrayait de ce qu'elle avait osé. Un jour mon aîné dit : — L'ours finira par dévorer le père; — la petite bondit, elle avait les yeux pleins de larmes. Je m'imaginais alors que c'était ma femme qui venait à moi, qui me demandait pardon et qui pleurait. — Une fois j'appelai la petite, elle devint pourpre et s'enfuit. Peu à peu cependant nous devînmes une paire d'amis.

Mes garçons ne tenaient guère de moi. — Voudrais-tu tirer le renard? — Oui, papa, si le fusil ne faisait pas tant de tapage. — Ou bien, à propos d'une rencontre avec l'ours : — Il venait droit à moi; que penses-tu que j'ai fait alors? — Tu as couru tant que tu as pu? — La petite, elle, en riait. Quelquefois elle se drapait dans une peau de loup et faisait peur aux deux garçons, qui se cachaient derrière les jupes de leur mère. — Vous ne connaissez donc pas votre sœur? — Maman, répondaient les gamins, elle est alors un loup pour de vrai; ses yeux étincellent, et elle hurle que c'est un plaisir.

Les jours où je m'absentais, l'enfant errait dans la maison comme une âme en peine. — Pourvu que papa ne verse pas. — Pourquoi donc verserait-il? — Oh! je connais les deux noirs, ce sont des bêtes fougueuses. Ou s'il rencontrait un ours... — Papa le visera au milieu de la poitrine, là où est la tache blanche, dit mon fils d'un air compétent. — Et s'il le manque? — Il ne le manquera pas.

Comme elle grandit, elle veut m'accompagner, se roule par terre en pleurant; je finis par l'emmener. J'avais le petit fusil dont s'était servie ma femme. Je lui achète une gibecière, et elle part avec moi. La gamine était courageuse comme un homme, que dis-je? comme pas un homme! Comment vous expliquer cela? Lorsque j'entendais craquer les branches : — S'il allait nous arriver quelque chose? disais-je. — Elle ne faisait qu'en rire : — Puisque je suis avec toi! — Ce n'est qu'à moi qu'elle songeait.

A la maison, elle avait la fièvre; en face du loup, elle était calme comme devant une poule. Et comme nous nous comprenions! Je n'avais pour ainsi dire pas besoin de parler; elle avait étudié mes yeux, chaque trait de mon visage, chacun de mes mouvemens. Néanmoins nous aimions à causer. Quand le gibier était à terre et qu'Irena s'agenouillait pour le vider, nous restions assis côte à côte,

et le monde était comme un livre à images que je feuilletais sous les yeux de l'enfant,... de *son* enfant. Je l'aimais vraiment, et ma femme, elle, l'adorait, — l'adorait d'autant plus que la petite s'attachait davantage à moi. Lorsque je l'emmenais, ma femme se mettait à genoux, l'embrassait, et lui disait tout bas : — Reste avec moi; — mais l'enfant secouait la tête. Je riais, et quand j'étais déjà loin de la maison, en pleine forêt, ce souvenir m'égayait : j'étais content d'avoir la petite près de moi et de penser que sa mère se morfondait à la maison.

Si ma femme lui donnait une couture à faire, elle s'y mettait pour la forme, puis tout à coup jetait son ouvrage et courait fourbir mon fusil. Ou bien ma femme la charge d'une commission; elle me regarde et ne bouge pas. Un jour, Nicolaïa s'emporte : — Il n'est pas ton père! — Alors tu n'es point ma mère, dit l'enfant tranquillement. — Elle pâlit; depuis, elle se tut et ne fit que pleurer parfois... Quelle sottise, pleurer! La vie est si gaie!

Il vida d'un trait son dernier verre de tokaï. — Si gaie! Vous rappelez-vous les vers de... de qui donc? du grand Karamsine. Il est vrai que c'est un Grand-Russien, mais cela n'y fait rien, je maintiens l'épithète, — il passa la main dans ses cheveux; — j'y suis.

« Voici le fond de la sagesse — que la vie m'a enseignée : — L'amour est mortel, — rien ne peut l'empêcher de mourir.

« Sois fidèle, elles riront de toi; — elles varient comme la mode. — Change, et c'est l'envie — que tu déchaîneras.

« Évite le piége de l'hymen; — ne te flatte pas d'avoir une femme à toi. — Aime-les et trompe-les toutes, — pour n'être point trompé. »

C'est bien cela,.. il faut tromper pour n'être point trompé... Je pourrais maintenant vous raconter mes exploits amoureux. Toutes les femmes sont à moi : paysannes, juives, bourgeoises, grandes dames, toutes! la blonde et la brune, la rouge aussi... Des aventures tous les jours! Tenez, en ce moment, j'ai une jeune femme mariée, — un vrai démon, monsieur!.. J'ai la tête un peu lourde... Puis encore une autre, la veuve d'un brigand; elle ne sait pas lire, mais elle sait aimer... Dix femmes à la fois! pourtant le cœur n'est jamais pris. — Il se mit à rire d'un rire aimable en montrant ses magnifiques dents blanches comme l'ivoire. — A quoi bon d'ailleurs le cœur? Il faut que l'homme ait un cœur pour ses enfans, pour ses amis, pour la patrie, mais pour une femme? Ah! ah! aucune ne m'a plus trompé depuis que je les trompe toutes. Drôle de comédie! Comme on vous adore quand vous les faites pleurer!

— Et sur quel pied êtes-vous à présent avec votre femme? lui demandai-je après un long silence.

— Nous sommes polis l'un pour l'autre... Parfois, lorsqu'il m'arrive de me souvenir,... alors... alors j'ai la migraine;... mais à cette heure nous sommes gais, gais! houssah! — Il lança la bouteille contre le mur; le Juif se réveilla en sursaut et tira son fronteau, qui lui glissa sur le nez. — Ah! maintenant je suis bien. — Il déboutonna son vêtement. — Toujours gai! voilà la vie,... voilà le bonheur.

Il se leva, vint au milieu de la salle, les bras coquettement appuyés sur les hanches, et se mit à danser la cosaque en se chantant à lui-même un de ces airs bizarres, pleins d'une fougue enfantine et d'une sauvage mélancolie. Tantôt il était presque assis par terre et lançait les pieds comme on jette une chose qui vous gêne, tantôt je le voyais bondir et tourner sur lui-même dans l'air. Enfin il s'arrêta, les bras croisés sur la poitrine, et branla tristement la tête; puis il la prit dans ses deux mains comme pour l'arracher, et cria comme l'aigle lorsqu'il s'élance vers le soleil.

A ce moment, la porte s'ouvrit, et je vis entrer un vieillard vénérable, vêtu d'un *sierak* (1) brun, avec de longs cheveux blancs, une moustache pendante et des yeux madrés. C'était Siméon Ostrov, le juge. Un sourire mélancolique glissa sur sa face terreuse lorsqu'il nous aperçut. — Il y a longtemps que vous êtes là, messieurs? dit-il. Ce n'est point ma faute, je vous assure.

— Alors nous sommes libres de partir? demanda le boyard.

— Certainement, répondit Siméon le juge.

— Il est vrai que c'est trop tard maintenant, reprit l'autre : je veux dire pour moi; mais vous, dit-il en se tournant vers moi, vous en profiterez? Que Dieu vous conduise. Bonne santé ! — La Juive s'était approchée; il la regarda en souriant, lui prit le menton; elle devint cramoisie. Il fit mine de sortir, revint, et, me serrant la main : — Eh quoi! s'écria-t-il, l'eau rejoint l'eau, et l'homme retrouve l'homme (2).

J'étais debout sur le seuil pour le voir partir; il salua encore une fois de la main, puis la voiture disparut. Je me retournai vers le Juif. — Aïe, c'est un homme jovial, gémit ce dernier, un homme bien dangereux! On l'appelle Don Juan de Kolomea.

SACHER-MASOCH.

(1) Espèce de long caban de bure à capuchon que portent les paysans.
(2) Dicton petit-russien.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1872.

Allons, décidément, on n'en pourra plus sortir, on en est encore aux lettres, aux manifestes, aux discours, aux banquets, aux loquacités et aux vanités de quelques partis impitoyables qui n'ont pas même le respect de cette grande nation française au nom de laquelle ils prétendent toujours parler. Rien n'est plus triste et rien n'est aussi plus instructif. Le pays, lui, ne s'agite pas et n'a guère envie de s'agiter. Le gouvernement, imitant le pays, se renferme dans une certaine quiétude où il poursuit sans bruit et sans éclat sa tâche de chaque jour. M. le président de la république, revenu de Trouville, s'est établi avec bonne grâce à l'Élysée avant de rentrer à Versailles, comme pour montrer à Paris qu'il n'est pas oublié, qu'il est toujours Paris. La commission de permanence qui représente l'assemblée absente ne fait guère parler d'elle, si ce n'est pour se plaindre sans une trop vive insistance des adresses des conseillers-généraux. De tous les côtés et pour ainsi dire par toutes les blessures de cette malheureuse nation s'échappe un appel à la paix, à la trêve des passions, à la concorde propice au travail. Le repos, c'est l'intime et profond désir du pays, et il semblait convenu, on l'aurait pensé du moins, que ces quelques mois de vacances devaient être employés au recueillement, à l'étude attentive et réfléchie des mouvemens de l'opinion, des intérêts en si grand nombre qui souffrent encore; mais non, c'est impossible, il ne s'agit pas de cela! L'esprit de parti ne peut se contenir, les vanités sont impatientes, les ambitions agitatrices éprouvent le besoin de chercher un théâtre pour se produire, d'attirer les regards des passans, de se donner un rôle à tout prix. Qu'une partie de la France supporte encore le poids de l'occupation étrangère, qu'il y ait à préparer l'évacuation graduelle du territoire, à réaliser les opérations compliquées d'un immense emprunt, peu importe, les ambitions fiévreuses, les passions meurtrières ne s'inquiètent pas de si peu de

chose : il faut qu'elles se mettent en campagne, qu'elles poursuivent leur rêve de domination, la France deviendra ce qu'elle pourra !

Que s'est-il donc passé? Quelle circonstance inattendue, extraordinaire, est venue provoquer ces agitations qui, pour être assez factices, ne sont pas sans péril, ces surexcitations d'un radicalisme qui, ne trouvant rien de mieux à faire, se donne le luxe de l'éloquence des banquets et des voyages à grand fracas? Est-ce qu'il y aurait eu quelque changement menaçant depuis deux mois? Aurait-on vu par hasard passer l'ombre d'une conspiration ou d'un coup d'état prêt à supprimer cette république dont M. Thiers a été constitué le gardien? Nullement, rien n'est changé, la situation est aujourd'hui ce qu'elle était lorsque l'assemblée s'est paisiblement séparée. Les mêmes nécessités, les mêmes devoirs, les mêmes obligations s'imposent à tout le monde. Il y a eu seulement cette fantaisie de turbulence qui vient d'éclater dans la célébration de sinistres anniversaires, dans les banquets et dans les tournées d'inspection révolutionnaire. Les radicaux ont voulu faire parler d'eux; ils commencent à réussir, ils sont en train de rendre à la république le genre de service qu'ils lui rendent toujours; ils la compromettent, ils la rendent suspecte, ils réveillent toutes les défiances qu'elle inspire dès qu'elle apparaît, et pour ceux qui gardent leur foi, leur passion, leur dévoûment pour la France seule en refusant de s'asservir aux prétentions exclusives des partis contraires, ce qui se passe depuis quelque temps est en vérité un spectacle assez étrange. Depuis plus d'un an déjà, tous les esprits désintéressés ont demandé qu'on s'occupât avant tout du pays, de ses intérêts les plus pressans, de sa libération, de sa réorganisation, en laissant au temps, à la raison publique le soin de décider de la constitution définitive de la France, de sanctionner ou de réformer la situation qui a été créée par des circonstances douloureusement exceptionnelles, peut-être uniques dans l'histoire. Les partis exclusifs et extrêmes n'ont cessé de faire tout ce qu'ils ont pu pour entraver cette œuvre de nécessité patriotique, sous prétexte que la première de toutes les conditions était de trancher la question essentielle, dominante, celle du gouvernement définitif du pays. Ils se sont livré les batailles les plus passionnées, ils se sont disputé la France comme une proie pour la donner à la république ou à la monarchie. Qu'est-il arrivé? C'est ici que commence cet instructif et curieux spectacle des prétentions exclusives des partis essayant vainement de changer à leur profit une situation où la France s'est réfugiée après la tempête.

Disons les choses comme elles sont. Ceux qui ont contribué le plus peut-être depuis un an à faire vivre la république, ce sont les monarchistes eux-mêmes par leurs divisions, par l'incohérence de leurs idées et de leurs efforts, par l'impossibilité de s'entendre sur une monarchie

unique représentant les intérêts divers de la France. Ils ont cru habile d'attaquer de toute façon, d'essayer de ruiner ce qu'ils appelaient dédaigneusement le provisoire, et ils n'ont pas vu qu'en combattant ce provisoire, sans pouvoir le remplacer, ils lui donnaient de plus en plus sa raison d'être et sa force. Tout ce qu'ils ont fait ou tout ce qu'ils ont tenté n'a eu d'autre résultat que d'imprimer à ce qui existe un caractère plus permanent et plus durable, et en réalité, depuis six mois, il y a eu tout un travail pour régulariser cette situation, pour s'y établir en quelque sorte, en lui donnant tous ces noms qui ont passé dans les polémiques, les noms de république conservatrice, de république constitutionnelle, de république de M. Thiers. On finissait par s'y accoutumer. On s'y ralliait peu à peu, on y venait, non pas peut-être par un choix enthousiaste, mais par raison, par nécessité, par un certain sentiment pratique des choses. C'était le penchant du pays, c'était la tendance des esprits sincères qui ne sacrifient pas tout à un intérêt ou à une préférence de parti. Le vrai mot de ce mouvement, M. Casimir Perier le disait il y a peu de jours encore dans une lettre empreinte de la plus honnête et de la plus loyale franchise. « Dans le cours d'un siècle presque entier de révolutions successives, écrivait-il, toutes les formes de gouvernement ont été essayées tour à tour, sauf une seule, celle d'une république régulière loyalement acceptée de la majorité de la nation, servie sans préventions d'une part, sans faiblesses de l'autre. C'est une épreuve qui nous reste à faire; faisons-la courageusement et honnêtement... » Ce que pense et ce que dit M. Casimir Perier, bien d'autres l'ont pensé, et la politique du gouvernement lui-même n'est que l'expression de cette tendance de plus en plus marquée. Que restait-il à faire, si ce n'est à persévérer dans cette voie, à se rallier par degrés sur ce terrain où toutes les opinions sensées pouvaient se rencontrer pour travailler en commun à la reconstitution nationale, morale, politique, de la France? C'est cependant le moment que les radicaux choisissent pour rallumer la guerre, pour évoquer les souvenirs les plus lugubres, pour réveiller les divisions et les défiances, et, si depuis un an les monarchistes absolus et exclusifs ont fait sans le vouloir les affaires de la république, il n'est point impossible qu'à leur tour les radicaux, s'ils continuent, ne refassent d'ici à peu les affaires de la monarchie.

C'est une histoire invariable. Les radicaux sont un parti de domination turbulente et agitatrice, ils ne peuvent longtemps se contenir. Seulement ils se sont trop pressés, ils se sont démasqués trop vite. Ils se sont estimés un moment très habiles en affectant une certaine modération relative, en ayant l'air de ménager le gouvernement et M. Thiers, comme si M. Thiers et le gouvernement, en gardant la république, n'avaient d'autre mission que de préparer leur règne prochain. L'heure est venue où ils ont cru que c'était assez de tactique, qu'il n'y avait plus qu'à

passer à l'action, à mettre la main sur l'héritage qui leur était destiné, et ce qu'il y a de mieux, c'est qu'ils avouent avec une certaine naïveté le secret de leur stratégie et de leurs manéges pour attirer le gouvernement dans leurs combinaisons. Les radicaux se sont trompés, ils ne sont pas encore de force à prendre le gouvernement dans leurs piéges; mais ils ont fait assurément depuis quelques jours tout ce qu'il fallait pour l'éclairer sur leurs desseins, sur la mesure de leur modération et de leur patriotisme, comme aussi ils ont fait tout ce qui était nécessaire pour montrer au pays lui-même où ils prétendaient le conduire. Les radicaux ne pouvaient certes donner une idée plus significative de leur esprit politique et de leur tact qu'en commençant leur campagne par la célébration de cet anniversaire du 22 septembre, qui place la naissance de la première république entre les massacres des prisons de Paris et la terreur.

Voilà qui est servir avec intelligence la république nouvelle! M. le ministre de l'intérieur a eu beau leur rappeler que ce n'était peut-être pas le moment de se réjouir, de se livrer aux libations et aux déclamations lorsque l'étranger est encore sur notre sol; n'importe, il faut des banquets et des discours. Si l'on n'a pas l'éclat des réunions publiques, on aura les réunions privées où l'on prodiguera l'éloquence. L'un de ces orateurs déclarera modestement à ses auditeurs ébahis que lui et ses amis sont la gloire, la tradition éblouissante de la France, « la voie lactée des intelligences généreuses. » M. Victor Hugo, qui ne manque pas ces occasions même quand il est absent, a envoyé son toast, « sa pensée, » dans une lettre où il parle de Cambyse, de Nemrod, de Voltaire, de Danton, d'Attila, du Spielberg, de Spandau. Savez-vous quel est le moyen de M. Victor Hugo pour combattre les armées des tyrans couronnés qui, selon lui, peuvent menacer la France? Ce moyen est aussi simple qu'infaillible, il consiste dans trois idées, dans trois dates, le 14 juillet, le 10 août, le 22 septembre, qui sont « de taille à colleter tous les monstres, » qui se résument en un mot : révolution! « La révolution, c'est le grand dompteur, et, si la monarchie a les lions et les tigres, nous avons, nous, le belluaire. » Après cela, il ne reste qu'à boire à la république « qui fera frères tous les peuples. » Et c'est ainsi pourtant qu'on parle à un pays qui sort à peine des plus effroyables crises, qui sent de toutes parts ses blessures, qui ne demande qu'à se relever par le travail, par la raison, par la droiture rajeunissante du cœur et de l'esprit; mais, à vrai dire, ce n'est point à Paris que la campagne révolutionnaire apparaît dans tout son éclat, c'est M. Gambetta qui porte avec lui le radicalisme en voyage.

M. Gambetta est pour le moment en représentations dans la province. Il a commencé son voyage par Saint-Étienne; il y a quelques jours à peine, il était en Savoie, dans cette honnête Savoie que personne ne

connaissait, à ce qu'il paraît, et que l'ancien dictateur a eu la gloire de découvrir, comme il a découvert tant d'autres choses. Hier, il était à Grenoble, aujourd'hui il est à Annecy, demain il sera peut-être à Dijon ou ailleurs. C'est l'acteur en vogue de la saison, jouant au bénéfice de la république radicale et de sa propre ambition. Du reste, c'est une justice à lui rendre, M. Gambetta, avec la parfaite suffisance d'un démocrate gonflé d'orgueil, ne fait aucune différence entre lui-même et la république. — Bien, daigne-t-il dire à ses sujets attroupés pour l'entourer d'ovations, fort bien, « vous acclamez la république en ma personne! » Il ne manque pas d'ajouter, pour qu'on ne l'ignore, que, s'il a besoin des petites gens qui votent, les petites gens ont aussi besoin de lui pour les conduire, car enfin que deviendrait la France, qui se confond avec la république, si elle n'avait point M. Gambetta pour la sauver, pour la diriger? La France, c'est M. Gambetta, à ce qu'on dit du moins entre frères et amis de province. Rien ne manque à cet étrange voyage, rien, pas même le ridicule. L'ancien dictateur marche accompagné de familiers et de nouvellistes occupés à noter ses moindres gestes, ses moindres paroles, à raconter l'émotion des peuples. Il passe en semant les poignées de mains et les discours, il va dans les foires pour se montrer aux paysans, et le soir, aux lumières, il récite des hymnes sur la république. Encore un peu, il chanterait des romances sur « le doux nom de la républiquè, » de cette république qui allége tous les maux, qui promet aux femmes un heureux enfantement, mais qui ne guérit pas, à ce qu'il semble, de tous les genres de folie. Voilà des gens qui se sont moqués mille fois de tous les récits de voyages impériaux : ils chantent à tue-tête leur « partant pour la Syrie! »

Chose un peu plus grave et dont le gouvernement aura sans doute à s'occuper, il y a dans ces pérégrinations et dans ces manifestations des municipalités, des maires, qui jouent un certain rôle. M. Gambetta ne manque pas de s'en prévaloir, il n'a pas négligé de constater à Grenoble qu'il venait sur l'appel du maire. Il se guinde de son mieux en personnage officiel, opposant puissance à puissance, gouvernement à gouvernement, et se donnant l'air de défier de loin ceux qui n'auraient qu'un mot à dire pour dissiper toute cette fantasmagorie. Bref, la représentation est complète; c'est à la fois triste et grotesque d'infatuation, de vanité, d'ambition boursouflée et de puérilité tapageuse. M. Gambetta semble l'oublier : s'il y a un homme en France qui devrait aspirer au silence et à une certaine simplicité d'attitude, c'est lui. Après l'empereur, personne plus que lui n'est tenu strictement à la modestie. Ce n'est pas lui qui a commencé la guerre, il est vrai; mais à un moment donné il l'a conduite sous sa responsabilité. Il n'est pas coupable de tous les désastres du pays sans doute; mais il y a contribué pour une bonne part, et quand on a eu le malheur d'associer son nom à tant de fautes, à tant

de méprises, à tant d'incapacité, à tant d'humiliations publiques, ce serait bien le moins qu'on ne parlât pas si haut, qu'on ne mît pas cette ostentation à côté des misères nationales dont on n'est pas entièrement innocent.

Pourquoi donc M. Gambetta s'est-il laissé entraîner dans cette campagne de propagande radicale, dont le paroxysme paraît avoir été jusqu'ici à Grenoble? Il n'y a peut-être en vérité qu'une raison. L'ancien dictateur aura vu que la république pouvait se fonder sans lui, que beaucoup d'hommes des opinions modérées ne refusaient nullement leur concours à une expérience sincère des institutions républicaines, qu'on paraissait nourrir la pensée de compléter l'organisation du pays, de façon à ne pas tout livrer à l'aventure, et, voyant cela, il n'a pu se contenir; il a éprouvé une véritable indignation, comme si on lui prenait son bien. Comment? on songerait à « fonder une république libérale, constitutionnelle! » mais c'est une évidente conspiration. « Pour moi, pour ma patrie, s'est-il écrié en s'adressant à ses amis de Grenoble, gardez-vous de donner dans cette ignoble comédie. » Ainsi, voilà qui est entendu, quand on prétend fonder « la république libérale, » c'est une comédie. Que veut alors M. Gambetta? Il n'a vraiment pas le mérite de la nouveauté, son système est des plus simples. Ce qu'il veut, c'est la république de M. Gambetta avec l'excommunication majeure et l'exclusion de tous ceux qui ne partagent pas ses idées. Le menu peuple, les petites gens, on les admettra sans trop regarder à leur passé. Quant à ceux qui ont eu un rôle dans la politique, qui ont pu avoir des opinions d'une orthodoxie douteuse, l'ancien dictateur, qui vise quelquefois à être plaisant, propose de les traiter comme les premiers chrétiens; « il faut les mettre à la porte de l'église afin qu'ils fassent pénitence. » On a beaucoup ri, il paraît que c'était de l'esprit dans ce monde-là. Qu'on mette donc à la porte de l'église tout ce qui représente l'intelligence française, y compris M. Thiers naturellement; c'est une entreprise à tenter, d'autant plus que M. Gambetta, qui est un grand patriote, n'a guère qu'une chose à craindre, c'est de disparaître bientôt lui-même, après avoir attiré sur la France les Prussiens, qui ne se hâteront pas de quitter Belfort, et l'empire, qui n'attend que son avénement pour préparer sa rentrée. Voilà tout ce qu'on risque, et, pour des démagogues qui sont de l'intérieur de l'église, c'est bien peu de chose!

Ce qu'il y a de plus navrant dans ces agitations radicales, dont la France serait la première victime, si on ne les tenait en respect, c'est qu'elles ne sont pas seulement violentes et malfaisantes, elles ne laissent pas même entrevoir une idée, elles ne cachent que la plus lamentable pauvreté d'esprit. Qu'on exprime tous ces discours, ces manifestes, on ne peut en dégager une seule pensée sérieuse. C'est le plus prodi-

gieux néant moral et politique. Des intérêts du pays, des moyens positifs et pratiques de relever la France, il n'en est même pas question. M. Gambetta a-t-il seulement essayé d'exciter l'intérêt de ceux qui l'écoutaient en leur parlant de nos véritables affaires, de nos préoccupations les plus pressantes? Il n'y a pas songé, et les autres orateurs radicaux n'y ont pas songé plus que lui. Des banalités retentissantes, des menaces, des instincts de sédition, des déclamations laborieuses, c'est là le résumé de cette campagne radicale entreprise pour la *vraie république*, et dans ce concert assourdissant il n'y a pas jusqu'à ce vieux Garibaldi qui, du fond de son île, ne vienne jeter sa voix enrouée! Garibaldi n'est pas content du tout de la France et de M. Thiers en particulier. Il trouve que M. Thiers est un tyran qui leurre la France avec de vieilles idées de gloire, et qui par ses armemens contraint l'Europe entière à rester armée. Garibaldi, en bon radical, nous souhaite de ne pas donner d'ombrage à M. de Bismarck et de reprendre la commune. Que nous veut ce bonhomme? N'a-t-il pas assez de faire de la politique dans son île de Barataria? Celui-là aussi en sera-t-il de la *vraie république?* Eh bien! si c'est de cette façon qu'on prétend la fonder, la république, il faut le dire une bonne fois pour que nous soyons fixés, nous tous qui, au milieu des agitations et des malheurs de notre pays, avons gardé l'inviolable habitude de mettre au-dessus de tous les partis ces deux choses sacrées entre toutes : la France et la liberté.

Les spectacles de la politique ne sont peut-être pas nombreux aujourd'hui en Europe, mais ils sont toujours instructifs, ne fût-ce que par les étranges coïncidences qui se produisent, par ce contraste qui éclate parfois entre le fracas de certains incidens et la modeste simplicité de certains faits qui n'ont pourtant pas moins de valeur morale. Il y a quelques jours à peine, trois empereurs se trouvaient réunis solennellement à Berlin; leur rencontre avait été célébrée d'avance comme un de ces événemens qui font époque. Que reste-t-il maintenant de cette entrevue? Les illuminations et les feux de Bengale sont éteints, les souverains se sont séparés, et le résultat politique n'est peut-être point tel décidément qu'il doive inaugurer cette ère nouvelle prophétisée par les journaux allemands. Le comte Andrassy, dans les explications qu'il a données récemment aux délégations autrichiennes réunies à Pesth, n'a pas dévoilé le grand mystère. Le prince Gortchakof ne semble pas fort pressé d'illustrer l'entrevue de quelque circulaire de sa façon. M. de Bismarck s'est borné jusqu'ici à un mot adressé en passant à un bourgmestre qui lui portait un diplôme de citoyen de Berlin. Chose étonnante! est-il bien sûr qu'on soit plus avancé aujourd'hui qu'il y a un mois, et même qu'on se soit quitté avec une satisfaction sans mélange de part et d'autre? On s'est promis assurément de maintenir la paix, de ne soulever aucune question dangereuse, et par une circonstance bizarre de

plus, le lendemain, le roi de Hollande, en ouvrant les chambres néerlandaises, rappelait la nécessité de prendre des mesures pour assurer la défense du pays; bien mieux, l'empereur d'Autriche lui-même, en inaugurant la session des délégations à Pesth, a proposé une augmentation des dépenses militaires. Ce n'est là sans doute qu'une simple coïncidence dénuée de toute signification politique, ce n'est pas moins d'un singulier à-propos au lendemain d'une telle entrevue. L'empereur Guillaume quittait à peine ses hôtes, qu'il allait à Marienburg assister à des fêtes nouvelles pour la célébration du centième anniversaire de l'annexion des provinces occidentales de la Prusse. C'est un euphémisme pour désigner le partage de la Pologne. Nous sommes en 1872, le 13 septembre il y a eu juste un siècle que Frédéric II a étendu la main sur sa part du butin polonais. Sous Guillaume Ier, cela s'appelle « la réunion des provinces occidentales de la Prusse. » On fête aujourd'hui dans l'ancienne capitale de l'ordre teutonique le centenaire de l'annexion mère de toutes les annexions. On parle de la paix en célébrant toutes les victoires de la force, et c'est de cette manière sans doute qu'on veut préparer l'Europe à se reposer dans les pacifiques et bienfaisantes conditions de la conquête érigée en système!

A la même heure cependant, il se passait dans un coin de l'Europe un événement qui a fait moins de bruit, et qui, pour le bien de la paix entre les peuples, pourrait avoir autant et plus d'importance que toutes les entrevues impériales ou les anniversaires des conquêtes de la force. Un simple tribunal, composé d'honnêtes gens délégués comme arbitres, a mis fin à la querelle qui pesait depuis des années sur les rapports de deux grandes nations, l'Angleterre et les États-Unis. Cette éternelle question de l'*Alabama* n'existe plus, les arbitres de Genève l'ont tranchée définitivement. Ce tribunal, on ne l'a pas oublié, se composait d'hommes distingués choisis par l'Italie, le Brésil et la Suisse, avec le concours de représentans des deux gouvernemens intéressés; il était présidé par un personnage italien d'un grand savoir, d'une droiture supérieure, le comte Sclopis, que le roi Victor-Emmanuel avait désigné pour le représenter dans cette œuvre aussi difficile que délicate. Le tribunal arbitral enfin avait dû se réunir dans un pays neutre, en Suisse, à Genève, comme dans le lieu le plus favorable à des délibérations tranquilles et indépendantes.

Cet arbitrage a été plus d'une fois sur le point d'échouer par suite des mésintelligences profondes qui existaient entre les deux cabinets de Londres et de Washington au sujet des questions qui devaient être posées et résolues. Rien n'était plus difficile à définir que la juridiction même de ce tribunal, investi d'attributions à la fois si considérables et si vagues. L'Angleterre n'admettait pas que ce qu'on appelait la question des « dommages indirects » pût être l'objet d'un examen,

les États-Unis maintenaient leur droit de soumettre tout aux arbitres. On a fini cependant par s'entendre sur ces préliminaires avec beaucoup d'esprit pratique et de bonne volonté, en écartant tous les conflits de prétentions théoriques, et le tribunal de Genève a pu se mettre à l'œuvre. Il a prononcé un jugement qui, en dehors même de l'équité supérieure dont il est empreint, a le grand mérite d'en finir avec cette fatigante querelle, sans laisser un sentiment d'amertume à aucune des deux parties. En définitive, l'Angleterre est absolument exonérée de toute responsabilité en ce qui touche les « dommages indirects, » et d'un autre côté elle devra payer aux États-Unis une indemnité de 15 millions 1/2 de dollars pour les pertes causées aux Américains par suite de la négligence qu'elle a mise à remplir toutes les obligations de la neutralité. Tout se trouve ainsi réglé. Une question qui a soulevé toutes les passions et inspiré plus d'une fois des inquiétudes dans les deux pays, qui pouvait rester comme une cause permanente d'aigreur et devenir en certaines circonstances une occasion ou un prétexte de rupture, cette question est résolue par l'autorité arbitrale de quelques hommes éclairés, désintéressés et indépendans.

Évidemment il n'y a rien à exagérer. Ce n'est pas un principe nouveau qui vient de s'introduire doucement, discrètement dans les rapports des peuples. Le tribunal de Genève n'a pas fait prévaloir définitivement le droit de l'arbitrage souverain. Bien des questions échappent et ne cesseront d'échapper à ces médiations pacificatrices. Il y a dans les passions, dans les intérêts, dans les antagonismes inévitables des nations, tout ce qui peut engendrer des conflagrations qu'aucune sagesse, qu'aucune autorité morale ne peut conjurer. Non sans doute, la guerre n'est point bannie de ce monde, elle n'est pas encore remplacée par un tribunal de conciliation faisant rentrer au fourreau les épées impatientes d'en sortir. Ce n'est pas moins un événement caractéristique et heureux que le succès de ce tribunal d'équité, de cette sorte de justice de paix internationale prononçant sur les griefs de deux pays, parvenant à remettre d'accord ceux qui n'avaient réussi jusque-là qu'à s'aigrir et à s'exciter mutuellement dans leurs négociations directes. Et ce qu'il y a de mieux, c'est que personne ne se plaint. Les États-Unis, qui avaient élevé des prétentions démesurées, ne disent rien. L'Angleterre peut bien faire quelque réserve pour l'honneur des principes; au fond elle semble assez satisfaite, et elle se considère presque comme heureuse d'en être quitte à si bon marché. Beaucoup d'Anglais ont tout l'air d'éprouver un vrai soulagement de se voir délivrés de cet ennui moyennant quelque 77 millions de francs qu'ils paieront avec l'excédant des revenus publics, et même ils se consolent d'avoir à réparer les fautes d'une neutralité trop négligente en songeant que le commerce anglais sera le premier à profiter dans l'avenir de cette loi de responsa-

bilité qu'on proclame aujourd'hui. Soit, il n'est rien de tel que de prendre philosophiquement son parti. Ce n'est pas un embarras pour l'Angleterre de donner 15 millions de dollars, surtout lorsqu'elle s'attendait peut-être à donner beaucoup plus. La plaie d'argent sera bien vite guérie; mais est-il bien sûr que les Anglais paient seulement ici les négligences de leur neutralité pendant la guerre de la sécession américaine? ils paient peut-être encore plus les défaillances de leur politique depuis quelques années.

L'Angleterre a cru être une habile calculatrice et une prévoyante ménagère en se retranchant dans un égoïsme transcendant, en se désintéressant des affaires du monde et en laissant tout passer sans rien dire. Elle a voulu rester l'Angleterre industrielle et mercantile uniquement occupée de ses intérêts matériels. Elle n'y a gagné que de voir son rôle et son influence diminuer sensiblement en Europe, et déjà elle a expié cette sorte d'effacement systématique par plus d'un déboire qu'elle n'eût point supporté autrefois. Les États-Unis eux-mêmes ne se sont peut-être montrés si tenaces dans cette affaire de l'*Alabama* que parce qu'ils sentaient qu'ils pouvaient maintenir leurs prétentions sans péril, que le cabinet de Londres était decidé d'avance à ne point aller jusqu'aux dernières extrémités d'une rupture. L'Angleterre n'a aujourd'hui à payer que 15 millions de dollars, c'est une misère pour elle; il reste à savoir si ce système ne finira pas par lui coûter beaucoup plus cher, si elle ne s'expose pas à se trouver un jour ou l'autre dans la pénible et périlleuse alternative de se résigner à tout ou d'avoir à payer d'un seul coup les conséquences d'une politique qui n'aura pas mieux servi ses intérêts qu'elle n'aura contribué à maintenir son autorité de grande nation européenne. Au fond, tout en se réjouissant de l'heureux dénoûment de l'affaire de l'*Alabama,* bien des Anglais ne sont pas sans éprouver un certain malaise secret assez facile à démêler dans leur apparente satisfaction. Ils n'ont pas créé de difficultés au gouvernement, et ils ne lui refuseront pas les moyens de faire honneur à la sentence arbitrale de Genève. L'opposition elle-même a observé une grande mesure, elle se prêtera sans doute à tout ce qui sera nécessaire pour en finir au plus vite; mais les Anglais sentent aussi qu'il ne faudrait pas avoir beaucoup d'affaires de ce genre, et le ministère de M. Gladstone, un moment relevé par son dernier succès, pourrait bien avoir à souffrir dans la session prochaine de ce froissement intime et latent de l'orgueil britannique. C'est après tout la moralité de cette singulière histoire du dernier démêlé de l'Angleterre et des États-Unis.

La vie publique est laborieuse pour tous, même pour ceux qui ont connu tous les bonheurs, toutes les prospérités, et qui ont la constitution assez forte pour supporter des épreuves passagères; elle est bien plus dure encore pour ceux qui depuis longtemps sont le jouet des ré-

volutions, qui vivent dans des agitations indéfinies. Qu'est-ce que la vie contemporaine de l'Espagne, si ce n'est une crise permanente? La crise de la veille conduit à la crise du lendemain. Un changement de ministère est presque une révolution qui se manifeste tout au moins par une dissolution des chambres. La monarchie, reconstituée après les événemens de 1868 avec une dynastie nouvelle, vit sur un sol toujours prêt à s'effondrer, au milieu des menaces incessantes d'insurrections républicaines ou carlistes. C'est ainsi que les choses se passent. Le ministère radical, présidé par M. Ruiz Zorrilla, en arrivant au pouvoir il y a quelques mois, commençait naturellement par dissoudre les chambres, par faire des élections nouvelles, quoique le parlement qui existait et qui venait à peine d'être élu ne fût même pas encore légalement constitué. Qu'en est-il résulté? Ce qui arrive toujours en Espagne n'a pas manqué de se reproduire. Le cabinet nouveau a fait ses élections, et il a eu la majorité, comme le cabinet auquel il succédait avait eu la sienne.

C'est l'éternelle histoire au-delà des Pyrénées. Autrefois, quand les progressistes arrivaient au pouvoir par une révolution, par un *pronunciamiento,* il restait à peine dans le congrès qu'on élisait deux ou trois modérés envoyés par quelques districts qu'on n'avait pas eu le temps de convertir. Quand les modérés à leur tour reprenaient l'ascendant, les cortès ne comptaient plus qu'un ou deux progressistes perdus dans une immense majorité conservatrice. La roue avait tourné comme elle vient de tourner encore une fois il y a quelques jours. Le radicalisme était battu dans les élections faites sous l'influence du ministère dont M. Sagasta était le chef; il s'est relevé dans les élections faites sous la haute surveillance du nouveau président du conseil, M. Ruiz Zorrilla, et M. Sagasta lui-même, la veille encore chef du ministère, n'a pas pu trouver des électeurs pour le nommer. La plupart des hommes qui ont été les premiers auteurs de la révolution de 1868 ou qui ont joué un rôle considérable dans la politique, le général Serrano, l'amiral Topete, l'amiral Malcampo, M. Rios Rosas, M. Ayala, ont eu le même sort, ils ne sont plus députés. L'opposition modérée n'est plus représentée dans les cortès nouvelles que par une douzaine de partisans du prince Alphonse. Les républicains seuls, par une sorte de connivence du gouvernement, ont réussi à se faire élire en assez grand nombre et forment un groupe d'une certaine importance dans ces chambres où le cabinet a pour le moment une majorité radicale à sa dévotion. Ce n'est pas que le président du conseil, M. Zorrilla, soit lui-même un radical bien terrible comme on l'entendrait en France; il faisait récemment dans un discours les protestations monarchiques les plus vives, et il se déclarait prêt à se faire tuer sur les marches du palais pour la défense du roi Amédée Ier et de sa dynastie; mais il a surtout du radicalisme le vague des idées et l'emphase du langage. M. Zorrilla a le goût des programmes ambitieux, toujours plus faciles à rédiger qu'à réaliser.

Certes, à lire le discours par lequel le roi Amédée vient d'ouvrir les chambres, on dirait l'Espagne en voie d'une transformation complète. Réorganiser l'armée par l'abolition de la conscription et l'établissement du service obligatoire, réformer l'administration, poursuivre la séparation de l'église et de l'état, ramener l'île de Cuba à l'ordre légal, en finir avec l'insurrection carliste qui se maintient en Catalogne, reconstituer les finances, c'est là le modeste programme que le cabinet de M. Zorrilla se charge de réaliser. Il en restera ce qui pourra et ce que la fortune des révolutions permettra de faire. Pour le moment, ce qu'on sait de mieux, c'est que, dans les projets qu'il vient de soumettre aux cortès, le ministre des finances propose de payer désormais un tiers des intérêts de la dette en papier, d'augmenter les impôts et de contracter un emprunt pour combler le déficit. Ce n'est pas là peut-être encore ce qui sauvera l'Espagne.

L'avantage des pays accoutumés au calme et fortement constitués, c'est qu'ils peuvent traverser sans péril des crises qui seraient fatales pour d'autres. La Suède vient de perdre son souverain, le roi Charles XV; elle a été sincèrement émue et attristée, elle n'a pas eu même à craindre le trouble d'un interrègne d'un instant. Le roi Charles XV, petit-fils de Bernadotte, avait à peine quarante-six ans; il avait succédé à son père, le roi Oscar 1er, en 1859. Durant ces treize années de règne, il avait su gagner l'affection et l'estime du peuple sur lequel il régnait. Il jouissait d'une véritable popularité dans toutes les classes. C'était un prince à l'âme chevaleresque, à l'esprit distingué, cultivant les lettres, ayant même écrit des poésies qui ont été traduites en allemand. Placé depuis quelques années dans une situation difficile en présence des événemens qui ont bouleversé l'Europe, après avoir commencé par le démembrement du Danemark, il s'était conduit avec une habile loyauté, sans dissimuler ses préférences pour l'idée de l'union scandinave, dont il était le partisan intelligent et dévoué. Dans sa politique intérieure il observait scrupuleusement les règles constitutionnelles. C'est par ces qualités qu'il avait su se rendre populaire. Charles XV ne laisse qu'une fille, et son successeur à la couronne est son frère, qui prend le nom d'Oscar II. Il y a un demi-siècle que cette dynastie de Bernadotte est établie en Suède; elle s'y est enracinée, elle reste la garantie de cette honnête et sérieuse nation du nord.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

II.

LA DEUXIÈME ARMÉE DE LA LOIRE ET LE GÉNÉRAL CHANZY.

I. *La première armee de la Loire*, par le général d'Aurelle de Paladines. — II. *Orléans*, par le général Martin des Pallières. — III. *La deuxième armée de la Loire*, par le général Chanzy. — IV. *La Guerre en province*, par M. Ch. de Freycinet. — V. *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, par W. Blume, major au grand état-major prussien, traduction du capitaine Costa de Cerda. — VI. *Guerre des frontières du Rhin, 1870-1871*, par le colonel Rüstow, traduction du colonel Savin de Larclause, 2 vol. — VII. *La Campagne de 1870*, par le correspondant du *Times*, etc.

Un des plus dramatiques spectacles est la marche de cette invasion qui depuis le 4 août 1870 s'étendait avec une méthodique, une implacable puissance, et dont la rentrée des Prussiens à Orléans marquait un progrès nouveau (1). En quatre mois, l'invasion s'était répandue dans plus de vingt-cinq départemens. A travers une confusion apparente, un ordre rigoureux présidait à ces vastes opérations, à ce débordement militaire d'une nation sur une nation. Après ces quatre mois de combats, l'ennemi avait en France quatorze corps d'armée, sans compter la garde prussienne, plusieurs divisions de réserve appelées d'Allemagne, la cavalerie organisée en divisions

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

indépendantes, les sections employées aux chemins de fer, les « troupes d'étape » destinées au service des communications. Autour de Paris, six corps d'armée, la garde, une division wurtembergeoise, trois divisions de cavalerie, en maintenant un étroit blocus, répondaient de la grande ville assiégée, et les batailles du 30 novembre, du 2 décembre, même en ébranlant les lignes d'investissement, venaient d'en montrer toute la solidité. Après la chute de Strasbourg, le général de Werder, avec ses troupes formant le XIVe corps, avait pu s'avancer à travers les Vosges, rejetant les détachemens français sur Besançon et descendant jusqu'à Dijon, où il était entré le 31 octobre, où il se maintenait, bataillant autour de lui, poussant même des partis jusqu'à Autun. Après la chute de Metz, les forces d'investissement avaient été scindées. Deux corps d'armée, le Ier et le VIIIe, prenaient la route du nord sous les ordres du général de Manteuffel, qui réduisait Amiens par les armes le 29 novembre, et cinq jours après allait enlever Rouen sans combat. L'autre partie de l'armée de Metz était celle qui s'était précipitée avec le prince Frédéric-Charles vers la Loire et vers Orléans; un dernier corps enfin, le VIIe, tiré aussi de Metz, occupait une position intermédiaire à Châtillon-sur-Seine, prêt à se porter vers Paris ou vers Dijon, vers le nord ou sur la Loire.

Voilà quel ensemble de forces on avait à combattre avec des soldats improvisés. On résistait sans doute tant qu'on pouvait à ce redoutable ennemi, on lui infligeait quelquefois des pertes cruelles, on le fatiguait, on l'étonnait, et on allait l'étonner encore; malheureusement c'était la lutte de la puissance organisée, de la discipline victorieuse, d'une direction unique et supérieure contre la désorganisation, le désordre et l'incohérence des directions.

Au moment où l'armée allemande, perçant les lignes françaises, rentrait à Orléans dans la nuit du 4 au 5 décembre, que devenait cette armée de la Loire engagée depuis quatre jours dans la plus rude et la plus inégale des luttes? Elle était coupée et dispersée en tronçons épars. Pendant que les stratégistes de Tours livraient indignement à l'iniquité des passions populaires le nom d'un chef d'armée, qu'ils représentaient comme un déserteur quittant le champ de bataille avec 200,000 hommes et laissant le gouvernement « sans nouvelles, » le vieux soldat était occupé à ramener ses troupes ou ce qui lui en restait à travers la Sologne (1). Il s'efforçait, avec Mar-

(1) M. Gambetta, dans sa dépêche du 5 décembre adressée à tous les préfets de France, racontait complaisamment l'histoire d'un voyage qu'il avait fait ou plutôt qu'il aurait voulu faire à Orléans dans l'après-midi du 4 décembre. Il assurait qu'il avait dû s'arrêter en avant de Beaugency, à la hauteur de La Chapelle, la voie étant occupée par un parti de uhlans et couverte de madriers, de telle sorte que la circula-

tin des Pallières, de régulariser cette douloureuse retraite, de rallier ses divisions, de prévenir les paniques, et malgré la plus énergique vigilance il ne pouvait empêcher plus de six mille fuyards, soldats ou officiers, de quitter les rangs, de se précipiter en désordre jusqu'à Vierzon, où il n'y avait pas même moyen de les retenir. Ces malheureux s'écoulaient comme un torrent sur les routes de Bourges ou d'Issoudun. C'était là le 15e corps. — Le 18e et le 20e corps, laissés du côté de Gien et tout aussi ébranlés, se hâtaient de repasser la Loire après un assez vif combat d'arrière-garde, et avaient fort heureusement le temps de se mettre à l'abri en coupant tous les ponts. Le 16e et le 17e corps, demeurés sur la rive droite de la Loire, à l'ouest d'Orléans, se repliaient sur Beaugency, en partie désorganisés eux-mêmes, quoique vigoureusement maintenus par le général Chanzy, qui restait désormais livré à ses propres inspirations. Ce qui achevait d'aggraver cette situation, c'est que beaucoup de soldats du 16e et du 17e corps, débandés ou égarés à Orléans, avaient suivi les divisions qui avaient passé la Loire, tandis qu'une brigade du 15e corps, avec le général Peytavin, avait pris par la rive droite pour ne s'arrêter qu'à Blois, de sorte qu'un instant tout se trouvait confondu.

Le général d'Aurelle aurait-il réussi dans de telles conditions à réaliser le projet qu'il avait de réorganiser son armée derrière la Sauldre en rappelant à lui tous les corps, même ceux qui étaient sur la rive droite de la Loire et qui auraient passé le fleuve à Beaugency ou à Blois? Ce n'était vraiment pas facile; cette tentative de concentration nouvelle eût été infailliblement troublée par l'ennemi qui ne tardait pas à se mettre de toutes parts sur les traces des divisions françaises en retraite. Toujours est-il que le général d'Aurelle n'avait pas même le temps de songer sérieusement à cette réorga-

tion se serait trouvée barrée dès ce moment, — quatre heures et demie. Or il résulte de l'ordre de marche des convois, tel qu'il a été conservé, que la circulation n'a été interrompue qu'après cinq heures et demie entre Orléans et Tours. Le dernier train expédié d'Orléans est parti à cinq heures vingt minutes et est arrivé à destination. C'est attesté par un ordre d'un colonel d'artillerie expédiant le convoi et par l'inspection du chemin de fer. Comment le train portant M. Gambetta n'a-t-il pas pu passer à La Chapelle à quatre heures et demie, lorsque le train d'Orléans parti à cinq heures vingt minutes a pu passer? C'est là la question. Parlons franchement : M. Gambetta aura entendu la canonnade au loin, peut-être quelques coups de fusil plus rapprochés, et il se sera dit prudemment qu'il se devait à la France, que ce n'était pas son affaire d'aller au feu. Ce n'était pas son métier, rien n'est plus vrai, et de fait on ne l'a pas vu un seul instant dans une affaire quelconque, auprès d'un des généraux; mais ce n'était pas non plus son métier de prétendre diriger des opérations auxquelles il n'entendait rien. Ce n'était pas surtout son droit d'accuser ceux qui étaient devant l'ennemi, d'insulter ou de laisser insulter des chefs militaires que les plus graves blessures ne défendaient pas quelquefois contre les plus indignes outrages.

nisation, puisque dès le 6 décembre il n'était plus rien; on lui signifiait de Tours que son commandement était supprimé, qu'il y avait désormais deux armées de la Loire, — la première, composée du 15e, du 18e et du 20e corps sous le général Bourbaki arrivé depuis peu, la deuxième armée, confiée au général Chanzy, qui restait sur la rive droite avec le 16e, le 17e et le 21e corps. Il n'y avait peut-être pas moyen d'agir autrement, c'était une fatalité qu'on subissait. Il fallait cependant une étrange légèreté pour en prendre si lestement son parti sans consulter les généraux, pour se figurer que ce qu'on n'avait pas pu faire avec une armée entière, facile à concentrer dans de bonnes positions quand on était à Orléans, on allait pouvoir le tenter plus heureusement après la défaite, avec deux fractions d'armées séparées par un fleuve, réduites à une action indépendante et isolée. Il fallait vivre à Tours au milieu de toutes les vaines surexcitations, ne rien voir de ce qui se passait et s'acharner aux illusions de la stratégie la plus aventureuse pour se hâter, sans perdre un instant, de donner à des corps désorganisés toute sorte d'ordres de mouvemens qui poussaient à bout la patience du général Martin des Pallières et provoquaient sa démission. Il fallait enfin ne plus savoir ce qu'on faisait pour demander à Bourbaki de reprendre immédiatement « une vigoureuse offensive, » lorsque le général Bourbaki ne voyait rien de plus pressé et de plus utile que de ramener ses corps délabrés jusqu'à Bourges pour les sauver d'une complète dissolution.

La vérité, la cruelle vérité qu'on aurait dû avoir le courage de s'avouer, c'est que tout était à recommencer avec ces deux armées, dont l'une avait besoin de se reconstituer entièrement, tandis que l'autre un peu moins éprouvée, subitement ralliée par un chef énergique, allait essayer de disputer le terrain et d'arrêter l'ennemi, en illustrant sa retraite par une résistance inattendue. C'était une campagne nouvelle qui s'ouvrait, qui allait se dérouler à l'ouest d'Orléans, à travers la Beauce et le Perche, jusqu'à la Sarthe, — en attendant que Bourbaki de son côté fût en mesure de ramener au combat ses forces réorganisées.

I.

La situation était ainsi en effet le 6 décembre au soir. L'armée de la Loire n'existait plus. Pour le moment, Bourbaki, sur la rive gauche, ne pouvait rien. Chanzy, livré à lui-même sur la rive droite, s'était successivement replié vers Beaugency et vers Marchenoir; c'est là qu'il recevait le commandement de ce groupe de forces qui prenait le nom de « deuxième armée de la Loire. » Il

n'avait qu'une pensée au milieu de la déroute dont il avait sous les yeux le navrant spectacle : rallier ses soldats, défendre ses positions pied à pied, tenir tête à l'ennemi, et l'homme était fait heureusement pour ne point rester au-dessous de cette vigoureuse résolution.

C'était un vrai soldat, jeune encore, étranger à la politique, animé de patriotisme et de passion militaire. Depuis un mois à peine, il avait été rappelé d'Afrique, où il avait fait sa carrière et où il était encore général de brigade au commencement de la guerre. Dès son arrivée à l'armée de la Loire, on lui avait donné à commander une division du 16e corps, puis le 16e corps tout entier, et aussitôt il avait déployé les ressources d'un chef habile, la décision, le coup d'œil, l'esprit d'initiative, l'expérience militaire. Plein de fermeté devant tous les contre-temps comme devant le péril, le général Chanzy avait surtout un mérite : il ne manquait pas de confiance, il ne se laissait ni intimider ni déconcerter, et c'était assurément une qualité précieuse pour un capitaine dans un pareil moment. Entraîné dans la défaite commune après les derniers combats qu'il avait soutenus lui-même depuis quelques jours et après la chute d'Orléans, il n'avait pu préserver entièrement ses troupes de la contagion des paniques. Une de ses divisions, la dernière engagée, s'était précipitée en partie sur la route de Blois et ne s'était arrêtée qu'à Mer, d'où le général Barry faisait savoir que « les hommes ne pouvaient plus faire un pas en avant, » que c'était « une division à recomposer. » Les troupes de la division Maurandy avaient également souffert et avaient devancé le mouvement général de retraite sur Beaugency. Quant aux autres forces du 16e et du 17e corps, Chanzy les ramenait pas à pas, sans se décourager, et résolu à ne céder qu'à la dernière extrémité les positions défensives où il ne croyait point impossible de tenter encore la fortune des armes. Quelles étaient ces positions? Le cabinet militaire de Tours s'est figuré avoir été l'inspirateur du général Chanzy dans ces heures critiques. Le fait est que Chanzy ne puisait qu'en lui-même ses inspirations, et que dès l'après-midi du 5 décembre il avait écrit à Tours : « Pour reconstituer les 16e et 17e corps, j'ai pris le parti de venir occuper aujourd'hui une ligne s'étendant de Lorges à Beaugency... Je tiendrai sur cette ligne jusqu'à ordre contraire... » C'était là le plan de Chanzy, c'était le terrain désigné pour l'instant comme la dernière limite du mouvement de retraite et comme le théâtre d'une tentative nouvelle de résistance.

Le terrain était d'ailleurs bien choisi. Dans ces plaines de la Beauce et du Blaisois qui s'étendent de la Loire au Loir, et qui offrent si peu de ressources défensives, la forêt de Marchenoir est

comme une barrière naturelle de plus de 20 kilomètres. Entre la forêt et la Loire, il y a un espace assez resserré de 11 kilomètres, où le sol est un peu plus accidenté, où les fermes et les villages se pressent. Cette trouée était en réalité la porte de la Touraine à garder et à défendre. C'est là que le général Chanzy se proposait d'arrêter l'ennemi, en appuyant la droite de son armée à la Loire par Beaugency et en couvrant sa gauche par la forêt de Marchenoir, tandis qu'il s'établissait lui-même au centre des positions, à Josnes. Il aurait eu besoin, il est vrai, de quelques jours pour reconstituer ses forces, et il avait à peine quelques heures. Ce n'était pas en quelques heures qu'il pouvait réparer tous les désordres, refaire ses divisions appauvries par quatre journées de combat et par la démoralisation de la défaite, ramener à lui ceux de ses soldats qui s'étaient dispersés en Sologne ou même vers Blois. On avait eu heureusement l'idée d'envoyer en avant de Beaugency, sous les ordres du général Camô, une division d'un 19e corps en formation; d'un autre côté, le 21e corps, conduit par le général Jaurès, arrivait à point pour occuper les défilés de la forêt de Marchenoir, de sorte que Chanzy pouvait disposer encore d'un certain ensemble de forces, et, si le moral des troupes était affaibli, il comptait bien suppléer à tout par sa propre énergie aussi bien que par la vigueur de ses lieutenans, dont l'un, l'amiral Jauréguiberry, venait de prendre le commandement du 16e corps.

Les Allemands, qu'on dit toujours si prévoyans, si pénétrans, ne se rendaient pas compte des mouvemens de l'armée française, et ce qui se passait du côté de Chanzy leur était encore plus inconnu que le reste. Après avoir laissé un jour de repos à ses troupes, le prince Fréderic-Charles, établi lui-même à Orléans, lançait le IIIe corps prussien du côté de Gien et quelques forces en Sologne à la poursuite de nos malheureux soldats en retraite; il chargeait en même temps une division d'infanterie hessoise et une division de cavalerie de suivre la Loire par la rive gauche, tandis que sur la rive droite le grand-duc de Mecklembourg, reprenant un commandement indépendant, devait s'avancer vers Tours par Beaugency et Blois, avec les Bavarois, avec la 17e et la 22e division d'infanterie et deux divisions de cavalerie. Le grand-duc en réalité ne savait pas ce qu'il avait devant lui; il croyait peut-être faire une promenade militaire jusqu'à Tours, lorsque dès ses premiers pas, le 7 décembre au matin, il rencontrait une résistance imprévue. C'était le commencement de la lutte improvisée par Chanzy.

Ainsi, après trois jours de trêve, les Allemands retrouvaient devant eux une partie de cette armée, qu'ils croyaient avoir dispersée. Les forces du général Chanzy, distribuées entre la Loire et la

forêt de Marchenoir, occupaient une série de positions, Messas, en avant de Beaugency, Beaumont, Cravant, Poisly, Saint-Laurent-des-Bois, aux defilés de la forêt, vers la gauche. Les Allemands de leur côté s'avançaient sur un front assez étendu entre Meung-sur-Loire et Ouzouer-le-Marché. A vrai dire, la lutte avait recommencé le 6 décembre par quelques engagemens de peu d'importance, qui avaient eu lieu autour de Meung. Le 7, elle s'animait singulièrement; toute la journée, on se battait sur toute la ligne, à Saint-Laurent-des-Bois, où une attaque prussienne était vigoureusement repoussée, à Cravant, à Beaumont, à Messas. Sur quelques points, le feu avait été des plus violens. En réalité, les Allemands n'avaient pas gagné de terrain, Chanzy restait sur ses positions, et le soir il pouvait écrire à Tours avec une confiance virile : « Il se peut que nous soyons attaqués demain; je compte que nous nous en tirerons comme aujourd'hui. »

Ce qu'il y avait de plus clair, c'est que le grand-duc pouvait mesurer désormais la résistance qu'il allait rencontrer à la vivacité des combats qu'il venait de soutenir dans la journée, et de son côté Chanzy, sentant l'orage approcher, attendait de pied ferme l'effort que l'ennemi ne pouvait manquer de renouveler contre lui. Le 8 en effet, la lutte devenait plus sérieuse; elle s'engageait dès les premières heures du jour, moins vive peut-être sur notre gauche, vers la forêt de Marchenoir, plus opiniâtre et plus acharnée sur notre aile droite, où les Allemands tendaient visiblement à percer notre ligne, à séparer nos divisions de la Loire pour déborder l'armée française et s'ouvrir la route de Tours. Aiguillonné par les difficultés mêmes qui suspendaient sa marche, le grand-duc ne pouvait ni ne voulait s'arrêter, il se sentait piqué au jeu. Depuis neuf heures du matin jusqu'au soir, l'action se concentrait autour et en avant de Villorceau, dans ces positions de Cernay, de Cravant, de Beaumont, que Français et Allemands se disputaient avec une égale ténacité. L'amiral Jauréguiberry, chargé de toute la défense de l'aile droite, tenait tête intrépidement à l'ennemi, si bien qu'à la nuit tombante, au prix des plus sanglans efforts, on s'était maintenu, et cette fois encore le général Chanzy, sous la première impression du combat, pouvait écrire à Tours : « Attaqués de nouveau sur tout notre front, nous avons tenu toute la journée. Tous les corps ont été engagés depuis Saint-Laurent-des-Bois jusqu'à Beaugency. Nous couchons sur les positions de cette nuit... » Malheureusement le commandant de la deuxième armée ne savait qu'une partie de la vérité quand il écrivait ce bulletin, où respirait la confiance.

Tout aurait été pour le mieux effectivement dans cette journée du 8 sans un de ces contre-temps qui déconcertent toutes les pré-

visions d'un chef militaire, et viennent annuler d'un seul coup le succès le plus vaillamment conquis. D'où venait ce contre-temps? Il venait tout simplement de Tours, d'une de ces interventions irréfléchies, décousues, irritantes, par lesquelles le gouvernement exerçait sa trop féconde initiative. Le commandant en chef avait donné l'ordre au général Camô d'occuper fortement avec sa division le ravin de Vernon, en avant de Beaugency, à l'extrême droite de l'armée, et de s'y défendre à tout prix. Inquiet de ne recevoir aucune nouvelle de ce côté, il avait expédié des officiers qui ne rentraient qu'à onze heures du soir et qui lui apprenaient que non-seulement le général Camô n'était plus sur ses positions, mais qu'il avait quitté Beaugency, que ce mouvement s'était accompli sur un ordre direct du ministère de la guerre, confirmé par un officier du génie envoyé tout exprès. Ni le commandant en chef ni l'amiral Jauréguiberry n'en savaient rien. C'était bien la peine d'avoir eu, quelques jours auparavant, la bonne idée d'envoyer le général Camô, — pour lui donner un tel ordre au moment du combat! Ce contre-temps, qui découvrait la droite de l'armée, inspirait au général Chanzy une vive et amère surprise, qu'il ne cachait pas du reste et qu'il laissait très suffisamment percer en écrivant d'un ton assez sec au ministre de la guerre, à onze heures et demie du soir : « ... Je viens seulement d'apprendre que le général Camô, contrairement aux ordres formels que je lui avais donnés, et prétendant obéir à ceux que vous lui auriez adressés directement par un capitaine du génie envoyé de Tours, s'était retiré dans l'après-midi de Beaugency, qui a été occupé à la nuit par une troupe mecklembourgeoise se glissant le long de la Loire. Je regrette vivement cet incident, qui a terni le succès de la journée. » Le résultat était en effet tel que le disait le commandant en chef, l'ennemi s'était glissé à Beaugency, qu'il occupait avec la 17e division d'infanterie. Vainement le général Chanzy se hâtait de prendre des mesures pour faire enlever de nouveau la ville par l'amiral Jauréguiberry et par le général Tripart, qui remplaçait le général Camô, blessé d'une chute de cheval : il n'était plus temps, le mal était fait; les avantages de la journée du 8 se trouvaient ainsi compromis.

Beaugency une fois perdu, il ne restait plus qu'à se replier, à se retrancher dans des positions nouvelles, si l'on voulait continuer cette lutte pleine d'émouvantes et obscures péripéties. Malgré tout, le général Chanzy ne se décourageait pas. Il se disait que la ténacité à la guerre est souvent le meilleur moyen de lasser la mauvaise fortune, il s'efforçait de relever le moral de ses soldats en leur montrant, par ce qu'ils venaient de faire, qu'ils pouvaient résister à l'ennemi; il suppléait à tout, réduit un instant à faire commander

une division par un simple colonel faute de généraux. Chanzy en un mot était résolu à ne céder le terrain qu'à la dernière extrémité. Même après la perte de Beaugency, il ne reculait qu'à une courte distance, établissant l'aile droite de son armée au vallon de Tavers, le long de la Loire, rectifiant la disposition de ses troupes sur le reste de la ligne, et se tenant prêt à repousser toute attaque. Le 9 décembre, on se battait de nouveau; le 10, on se battait encore. Du matin au soir, on était aux prises sans qu'il y eût un désavantage sensible pour les Français. L'aile droite de notre armée se maintenait à Tavers malgré le plus violent assaut, et au centre ou sur la gauche les divisions du 17e et du 21e corps trouvaient encore le moyen de tenter des retours offensifs sur le village d'Origny, qu'on reprenait, ou à travers les débouchés de la forêt de Marchenoir. On était au quatrième jour de cette lutte nouvelle,—sans parler des combats d'Orléans, —et l'ennemi pendant ces quatre jours avait perdu plus de 4,000 hommes. Les Allemands commençaient à être stupéfaits de cette résistance, qu'ils avaient si peu prévue. Un correspondant anglais, qui était dans leur camp, reproduisait assez naïvement cette impression en prétendant que c'était fort singulier, que les Français reparaissaient toujours plus nombreux, qu'ils s'entendaient à choisir leurs positions et qu'ils avaient un général qui savait les défendre. « Ils ont maintenant combattu pendant huit jours sur dix, ajoutait-il, et des troupes de nouvelle formation qui peuvent accomplir cela contre des vétérans sans être défaites le dixième jour ont tout droit d'espérer que la chance tourne en leur faveur. »

Le général Chanzy, malgré tous les contre-temps, avait accompli ce tour de force d'arrêter brusquement une armée victorieuse, de se hérisser de feux et de baïonnettes dans un mouvement qui était après tout une retraite. M. de Freycinet ne manque pas d'opposer Chanzy à d'Aurelle, en essayant de montrer, par la résistance de la deuxième armée de la Loire, ce qu'aurait pu faire la première armée réunie aux derniers jours de novembre autour d'Orléans. D'abord le général Chanzy agissait beaucoup de lui-même, sans attendre les inspirations de Tours; le gouvernement n'avait pas eu le temps de lui tracer des plans d'opérations, et c'était fort heureux, puisque la seule fois où le cabinet militaire de Tours se mêlait des affaires de l'armée, c'était pour les compromettre, comme à Beaugency. En outre le commandant de la deuxième armée, habile à choisir ses positions, se bornait à se défendre, et se défendait avec une surprenante vigueur. Cette courte campagne sur la ligne de la Loire à Marchenoir montre effectivement d'une certaine manière ce qui aurait pu être fait à Orléans, si, au lieu de jeter les généraux

dans les aventures d'une périlleuse offensive, on les eût laissés libres de n'écouter que leur propre inspiration, d'attendre l'ennemi dans les positions qu'ils avaient préparées, où ils s'étaient fortifiés. Le général Chanzy se soutenait depuis quatre jours, dans des conditions bien moins favorables, précisément par la tactique qui aurait pu être suivie avec succès à Orléans, et opposait une redoutable et meurtrière défensive qui dans d'autres circonstances, s'il eût été secondé, aurait pu finir par un vigoureux et victorieux retour offensif. Malheureusement ce qui eût été possible à Orléans, quoique toujours difficile, devenait impossible huit jours après à Josnes ou à Marcheroir. Le général Chanzy était à bout de ressources; en arrêtant et en épuisant l'ennemi, il s'épuisait lui-même, et d'heure en heure il voyait sa situation s'aggraver, l'orage grossir devant lui et autour de lui.

Le danger était sérieux en effet. Au premier moment, Chanzy, comme beaucoup de chefs militaires toujours portés à s'exagérer les forces qu'ils ont devant eux, croyait avoir sur les bras l'armée entière du prince Frédéric-Charles. C'était une erreur encore le 7 et le 8. Ce n'est qu'en apprenant ces deux journées de combats que le quartier-général de Versailles commençait à s'inquiéter de voir le grand-duc de Mecklembourg ainsi arrêté dans sa marche, et donnait immédiatement au prince Frédéric-Charles l'ordre de reprendre la direction supérieure des opérations sur la Loire, qui lui avait été un instant retirée. Alors seulement le prince Frédéric-Charles rappelait à lui le IIIe corps prussien qu'il avait expédié vers Gien et Briare; il jetait sur la rive gauche de la Loire le IXe corps, qui, avec la division hessoise et la cavalerie, devait pousser jusqu'en face de Blois, au-delà s'il le fallait, et lui-même, prenant le Xe corps, qu'il avait gardé à Orléans, il se portait sur Beaugency à l'appui du grand-duc. Les premiers détachemens de l'artillerie du Xe corps arrivaient juste pour se mêler à l'action de l'après-midi du 9, et le lendemain le corps tout entier commençait à entrer en ligne. A partir de ce moment, les divisions de Mecklembourg, si vigoureusement tenues en échec jusque-là, n'étaient plus seules, l'armée allemande se trouvait augmentée, fortifiée de troupes aguerries et reposées. L'arrivée sur le terrain du prince Frédéric-Charles, à laquelle l'intrépide commandant de la deuxième armée avait cru trop tôt, et qu'il avait du reste provoquée par son indomptable résistance, cette arrivée changeait étrangement les conditions de la lutte. Une autre circonstance toute fortuite, dont le général Chanzy ne se doutait pas, servait avec un malheureux à-propos les chefs prussiens, ne fût-ce qu'en leur révélant ce qui restait toujours obscur pour eux. Dans la nuit du 9 au 10, les Allemands interceptaient

un ordre de mouvement parti de l'état-major français. Ils étaient dès lors fixés sur les forces de Chanzy, sur la disposition de ses troupes, sur ses desseins. Rien ne pouvait être plus précieux pour l'ennemi et plus dangereux pour nous.

Ce n'est pas tout. Chanzy, en tenant tête sans pâlir aux différens corps qu'il avait devant lui, ne cessait de tourner ses regards vers la rive gauche de la Loire, par où l'ennemi pouvait s'avancer, déborder son aile droite et menacer même sa retraite, s'il arrivait à forcer le passage du fleuve. Le commandant de l'armée française ne négligeait rien pour conjurer ce péril; il suivait la marche des Prussiens avec la vigilance la plus active, et il multipliait les ordres les plus énergiques pour la défense de la Loire, afin qu'on repoussât à outrance toute tentative de l'ennemi, sans trop se hâter cependant de couper des ponts qui pouvaient être utiles aux mouvemens de l'armée française elle-même. Il avait laissé à Blois le général Barry, qui n'avait plus que des débris de sa division, et il avait envoyé le général Maurandy au-delà de la Loire pour occuper le parc de Chambord avec des francs-tireurs. Par malheur, tout ce qui se passait hors de la vue du commandant en chef allait un peu à l'aventure, et le général Chanzy ne savait même pas toujours si ses ordres étaient exécutés. A dire vrai, la contradiction, l'effarement et le décousu régnaient partout, et naturellement le désordre conduisait à l'impuissance. Dès le 9, lorsque Chanzy maintenait encore si vaillamment sa ligne de bataille sur la rive droite, les Allemands, qui ne cessaient de s'avancer par la rive gauche, arrivaient à Chambord, enlevaient le parc et le château presque par surprise, et les forces françaises se rejetaient vers Amboise, tandis que l'ennemi paraissait aussitôt devant Blois.

Ici c'était une autre affaire. Il y avait un comité de défense avec lequel les généraux avaient à s'entendre. Pour le premier moment, on s'était mis à l'abri en coupant le pont, et, cela fait, on se débattait dans une confusion stérile et agitée. Il y avait à concilier les intérêts d'une grande ville menacée d'un bombardement et le salut de l'armée; il y avait à organiser une résistance avec des soldats qui n'étaient plus des soldats, qui n'étaient que des débandés et des fuyards ramassés sur toutes les routes. D'un bord à l'autre du fleuve, on se défiait et on parlementait tour à tour avec l'ennemi. La chute de Blois n'était plus évidemment qu'une question d'heures, de sorte que, dès le 10 décembre, le général Chanzy, avec ses troupes exténuées de fatigue et de misère, se trouvait avoir à soutenir devant lui le choc d'une armée renforcée, et d'un autre côté il était menacé par Blois. Vainement il s'efforçait de communiquer son feu et son énergie, demandant à tous la fermeté et le sang-

froid, rudoyant quelquefois les propagateurs de paniques, il ne sentait pas moins le danger croissant de la situation.

Dans cette extrémité, il y avait, il est vrai, un moyen qui aurait pu tout sauver, et ce moyen, le commandant en chef de la deuxième armée de la Loire le connaissait bien : c'eût été une diversion tentée sur la rive gauche ou sur un point quelconque de la ligne de la Loire par l'armée du général Bourbaki. Assurément, si le 18e et le 20e corps avaient pu se porter de nouveau sur Gien, ils auraient retenu le IIIe corps prussien, que le prince Frédéric-Charles rappelait à Orléans, et le prince lui-même eût hésité peut-être à s'engager contre Chanzy. Si, à défaut de ce mouvement, le général Bourbaki avait pu se jeter avec quelques divisions dans la direction de Blois par Romorantin, il eût arrêté les Allemands et dégagé la deuxième armée. Si tout cela eût été possible, bien des malheurs auraient été épargnés, c'est évident; mais c'était impossible dans l'état de décomposition et de démoralisation des corps de Bourbaki ramenés à Bourges. On avait de la peine à rattraper ces malheureuses troupes, qui s'enfuyaient sur tous les chemins jusqu'à Limoges. La débandade était complète pendant que le gouvernement annonçait gravement au pays dans ses dépêches que « la retraite s'effectuait en bon ordre, » que l'armée avait repris « d'excellentes positions. » Assailli, menacé de toutes parts, et d'ailleurs peu au courant de l'état moral des corps qui en ce moment atteignaient à peine Bourges, Chanzy s'adressait au gouvernement comme au général Bourbaki, dépeignant en traits saisissans l'extrémité où il se trouvait, précisant ce qu'il y avait à faire. Le 10 au soir, il disait : « Le mouvement qu'il est possible et indispensable de faire pour rétablir, coûte que coûte, notre situation est le suivant : marcher de Bourges sur Vierzon, pousser le gros de la première armée par Romorantin sur Blois, prendre position entre la Loire et le Cher pour intercepter les communications de l'ennemi entre Orléans et son armée, engagée sur Tours, de façon à couper cette dernière de sa base d'opération. Si ce mouvement se fait, je me charge de tenir sur la rive droite de la Loire... » Au général Bourbaki lui-même, il écrivait quelques heures après : « Établi entre la forêt de Marchenoir et la Loire, je lutte depuis cinq jours du matin au soir avec le gros des forces du prince Charles. L'ennemi n'a que peu de monde à Orléans, un corps qui ne dépasse pas bien certainement 20,000 hommes du côté de Vierzon, et un autre de 12,000 à 15,000 qui menace Blois, Tours... Marchez donc carrément et sans perdre une minute; ma position est des plus critiques, et vous pouvez me sauver. »

On ne répondait pas à cet ardent appel. M. Gambetta avait beau se démener, aller de Josnes à Bourges, du camp de Chanzy au camp

de Bourbaki, il se donnait à peu de frais des airs de factotum de la guerre, il s'agitait pour s'agiter. Le général Bourbaki craignait de prêter le flanc à l'ennemi dans la marche qu'on lui demandait, de se laisser aller à une fausse manœuvre, que le prince Frédéric-Charles lui ferait expier, et en cela, lui aussi, il se faisait peut-être illusion sur l'ubiquité des Allemands et sur l'immensité de leurs moyens militaires, car enfin le prince Frédéric-Charles ne pouvait pas être partout. S'il se portait en force sur Bourbaki, c'est qu'il aurait lâché prise du côté de Chanzy, qui à son tour pouvait lui faire expier la dispersion de ses troupes; s'il restait attaché à la poursuite de Chanzy, il ne pouvait pas être en mesure d'accabler Bourbaki. Ce n'était là d'ailleurs qu'une considération presque spéculative. La vraie raison était l'impossibilité de reprendre la campagne avec des corps en dissolution qu'on ne pourrait pas même peut-être maintenir au feu, et, dans les momens où on le pressait trop, le général Bourbaki avait la loyauté de répondre au gouvernement : « Si vous voulez sauver l'armée, il faut la mettre en retraite. Si vous lui imposez une offensive qu'elle est incapable de soutenir dans les conditions actuelles, vous vous exposez à la perdre. Dans le cas où votre intention serait de prendre ce dernier parti, je suis si profondément convaincu des conséquences pouvant en résulter que je vous prierais de confier cette tâche à un autre. » On en était là.

II.

Resté seul au combat, sans ressources, sans espoir de secours, au milieu d'un réseau de forces ennemies qui se tendait de plus en plus autour de lui, le général Chanzy n'avait plus qu'un parti à prendre, subir la nécessité, se retirer de ce terrain qu'il disputait depuis cinq jours, et il pouvait d'autant moins hésiter qu'il n'avait plus même ce dernier prétexte d'avoir à couvrir Tours, que le gouvernement venait de quitter pour se réfugier à Bordeaux. Cette retraite, le commandant de la deuxième armée l'avait prévue, il s'y tenait prêt; mais il ne voulait la commencer qu'après avoir tout épuisé, et il n'entendait pas l'exécuter en vaincu fugitif. Il voulait se replier en homme résolu à se faire respecter et qui va chercher des positions nouvelles. Il avait choisi comme point de retraite la ligne du Loir et Vendôme, avec la pensée, s'il y était contraint, d'aller s'appuyer à la Sarthe et au Mans. Le 11 au matin commençait ce mouvement qui devait s'accomplir en pivotant sur la gauche de l'armée placée à Marchenoir. Ce n'était pas la moins difficile de ces opérations qui se poursuivaient depuis quelques jours, puisque l'armée, quittant définitivement la Loire, dont elle

se couvrait jusque-là, exposée désormais à être tournée, était réduite à se retirer à travers des plaines où elle ne pouvait pas même dissimuler sa marche, où elle n'allait plus trouver jusqu'au Loir une seule position défensive.

Chanzy avait tout à la fois à tromper par son attitude et par ses démonstrations l'adversaire qu'il avait devant lui, à se tenir en garde du côté de la Loire, qu'il abandonnait, et à se prémunir contre un mouvement de l'ennemi, qui, en dépassant par le nord la forêt de Marchenoir, pouvait aller le devancer sur la route d'Orléans au Mans. Il fallait autant de dextérité que d'énergie pour se tirer d'affaire. Heureusement, selon l'aveu du major Blume, les Allemands en avaient assez, eux aussi, après ces dix journées, durant lesquelles « ils avaient lutté sans relâche, combattant depuis le point du jour jusqu'au coucher du soleil et passant les nuits aux avant-postes, presque toujours à portée de fusil de l'ennemi. » Ils étaient fatigués, ils cherchaient un moment de repos, et Chanzy avait si habilement pris ses dispositions qu'il se dérobait devant eux; un instant, au camp prussien on ne savait pas ce qu'il était devenu. Trois jours après, il était sur le Loir, ayant eu à faire les marches les plus pénibles de la campagne, par un temps affreux, sous des pluies torrentielles, à travers des chemins où hommes et chevaux avaient de la peine à se tenir debout. Ce n'est que dans la nuit du 11 au 12 que les Allemands apprenaient avec quelque précision le mouvement de Chanzy, et alors ils se mettaient à sa poursuite. Le grand-duc de Mecklembourg était chargé de gagner, par le nord de la forêt de Marchenoir, Morée et Fréteval, dans cette partie supérieure du Loir, tandis que le prince Frédéric-Charles, appelant le IIIe corps prussien, qui venait d'arriver à Orléans, ralliant le IXe et le Xe corps, se portait lui-même directement sur Vendôme.

Le choix de Vendôme et de la ligne du Loir s'expliquait tout naturellement de la part du général Chanzy. C'était une retraite sans aucun doute, mais c'était une retraite qui gardait le caractère d'une opération de guerre calculée avec autant d'habileté que de prévoyance. Par là le commandant de la deuxième armée menaçait les Allemands, s'ils se laissaient aller à s'enfoncer trop avant vers le sud, il restait à portée de Paris, prêt à saisir l'occasion, s'il y avait quelque effort prochain à renouveler, — et à la dernière extrémité il avait sa retraite ouverte vers le Mans. Certes, même à cette heure où il n'était plus déjà sur la Loire, il eût été bien servi encore par cette diversion qu'il demandait sur la rive gauche, et il ne se bornait pas à insister sur la nécessité d'une diversion, il se plaignait qu'on perdît la tête à Tours, qu'on se hâtât de tout déménager, lorsqu'il était de la dernière importance que les services militaires, le che-

min de fer, le télégraphe restassent organisés; « je ne m'explique pas la panique de Tours, » écrivait-il. M. Gambetta croyait avoir tout dit en rejetant sur les chefs militaires qu'il avait frappés la faute de la désorganisation des corps de Bourbaki, et en flattant Chanzy, en lui écrivant : « Vous avez fait des prodiges depuis quinze jours pour vous suffire à vous-même; continuez à tenir en échec des forces bien supérieures. » Le général Chanzy devait trouver assez prétentieusement futiles et fort peu décisives ces banales flatteries terminées par un si étrange encouragement à la persévérance. Il n'avait pas besoin qu'on lui dît de tenir, il n'était pas homme à se payer de mots. Pourrait-il tenir? C'était là la question. Il ne demandait pas mieux, il espérait encore pouvoir disputer le terrain, et il prenait ses dispositions en conséquence.

Sans doute la ligne du Loir, vallée étroite et bordée de mamelons assez élevés, offrait de précieux moyens de défense. Sans doute aussi Vendôme était un point important à garder, puisque c'était en quelque sorte un nœud de communications, de routes allant d'Angers à Châteaudun, de Blois au Mans par Saint-Calais, de Tours à Chartres par Château-Renault, Cloyes et Bonneval, sans parler du chemin de fer qui relie Tours à Paris par Châteaudun et Dourdan. Le général Chanzy le savait bien lorsqu'il avait pris cette direction. Cependant, si Vendôme était un point stratégique utile à conserver, c'était aussi une position difficile à défendre contre une attaque venant de Blois, parce que la ville, placée en partie sur la rive gauche du Loir, est dominée par des hauteurs que l'artillerie ne peut protéger efficacement des hauteurs opposées de la rive droite. Si on porte la défense sur le plateau même de la rive gauche, alors on est exposé, en cas de retraite, à se replier par des rampes dangereuses, à travers les rues étroites de la ville, en ayant à passer les ponts jetés sur les deux bras de la rivière. D'un autre côté, le général Chanzy ne pouvait se méprendre sur l'état moral des troupes auxquelles il avait à demander un nouvel effort. La retraite qu'il venait de faire s'était accomplie aussi bien que possible, c'est-à-dire sans désastre, dans les conditions les plus difficiles, les plus cruelles; mais enfin cette malheureuse armée, aux prises avec l'ennemi depuis le 1er décembre, éprouvée par le feu, par les fatigues, par les privations, par les marches les plus pénibles, cette armée restait profondément atteinte; elle était à cette heure de détente dangereuse qui suit les efforts violens. Les traînards, encombrant les chemins ou dispersés dans les fermes isolées, se laissaient prendre sans résistance pour ne pas continuer la campagne, et ils allaient ainsi grossir ces listes de prisonniers dont les Allemands se faisaient des trophées. Nombre de soldats et même d'officiers ne

ralliaient pas leurs corps. Il y en avait qui rentraient tout simplement dans leurs foyers. L'ordre se relâchait partout. Chanzy voyait le mal, et il ne négligeait rien pour le guérir ou pour en arrêter les progrès. Tantôt il employait la sévérité, tantôt il s'étudiait à relever ses soldats par un ordre du jour qui était à la fois un stimulant viril et un avertissement. « Ce que vous venez de faire, leur disait-il, malgré des privations forcées, des fatigues incessantes, le froid, la neige, la boue de vos bivouacs, vous le continuerez, puisqu'il s'agit de sauver la France, de venger notre pays envahi par des hordes de dévastateurs. Pour nos nouveaux efforts, il faut l'ordre, l'obéissance, la discipline; mon devoir est de l'exiger de tous, je n'y faillirai pas... »

Malgré tout ce qu'il y avait de critique dans une situation où, pour se mesurer avec des difficultés croissantes, on n'avait plus que des forces diminuées et singulièrement ébranlées, le général Chanzy ne se décidait pas moins à essayer de résister sur cette ligne nouvelle qu'il venait à peine d'atteindre. Dès son arrivée à Vendôme, il plaçait ses troupes de façon à garder dans tous les cas sa retraite assurée par le Perche, en se préparant à recevoir l'attaque qui pouvait venir par la route de Blois. Le 21e corps restait sur la rive droite du Loir, au-dessus de Vendôme, allant de Busloup à Saint-Hilaire par Fréteval, qui était à la gauche de l'armée le point essentiel à défendre contre le grand-duc de Mecklembourg. Les meilleures troupes du 16e et du 17e corps, appuyées par de la cavalerie, étaient sur le plateau de la rive gauche, en avant de Vendôme, surveillant la route de Blois, occupant la bonne position de Bel-Essort et gardant les approches du village de Sainte-Anne. Enfin le général Barry, qui avait quitté Blois le 12 avec tout ce qu'il avait pu réunir, était arrivé à Saint-Amand sur le chemin de fer de Tours à Vendôme. Le général Barry ne savait trop où il en était ni ce qu'il devait faire; il ne pouvait représenter avec ses bataillons incohérens qu'une aile droite bien faible pour l'armée, et il craignait d'être tourné lui-même par les Prussiens, qu'on disait déjà maîtres de la ligne ferrée à Château-Renault, au-dessous de Saint-Amand. L'ennemi, sans être aussi rapproché et aussi entreprenant que le craignait le général Barry, n'était cependant pas bien loin. La grande préoccupation des Allemands était d'en finir avec cette résistance de Chanzy, qu'on retrouvait toujours, et en réalité le quartier-général de Versailles ne laissait pas de s'inquiéter de l'ensemble de cette situation. Il s'en inquiétait si bien que d'un côté il envoyait de nouvelles troupes à Orléans pour permettre au prince Frédéric-Charles de marcher avec toutes ses forces sur Vendôme, et que d'un autre côté il détachait de l'armée d'investissement de Paris une di-

vision de cavalerie avec quelques bataillons de landwehr pour les porter vers l'ouest, dans la direction du Mans, de sorte que Chanzy allait se trouver plus que jamais menacé. Le 14 et le 15 décembre, la lutte s'engageait de nouveau sur les bords du Loir. C'était la bataille de Vendôme, qu'on avait à livrer avant d'avoir pu même reconstituer à demi l'armée.

C'était à la vérité moins une bataille rangée qu'une tentative de défense désespérée, une série d'engagemens sur cette ligne du Loir, — à Fréteval, où les troupes du grand-duc se heurtaient contre le 21e corps français, — en avant de Vendôme, où les divisions du 16e et du 17e corps recevaient le choc des premières colonnes du prince Frédéric-Charles. Un instant, dans l'après-midi du 15, la mêlée devenait sérieuse, et après tout cette malheureuse armée, qui était toujours au feu, avait assez énergiquement résisté pour ne pas s'avouer vaincue, pour pouvoir passer la nuit sur le plateau qu'elle occupait depuis la veille. Elle avait en définitive repoussé l'attaque allemande. On avait cependant perdu la meilleure position, celle de Bel-Essort, la défense de Vendôme devenait par le fait aussi périlleuse que difficile, et le général Chanzy se trouvait dans la situation la plus grave, la plus délicate.

Que pouvait-il, que devait-il faire? Attendrait-il un second combat pour le lendemain? Il sentait que son armée succombait à la lassitude, que, si l'ennemi recommençait la lutte avec des forces nouvelles, il n'aurait à lui opposer que des bataillons épuisés. Sur ce point, il ne pouvait nourrir la moindre illusion, il le voyait, et ses chefs de corps les plus énergiques lui avouaient avec tristesse qu'il n'y avait plus à compter sur une résistance sérieuse de leurs soldats. Tout ce qui était possible, il l'avait fait; il s'était maintenu le soir sur ses positions, peut-être un peu pour ne pas paraître céder un terrain qu'on n'avait pas pu lui enlever, surtout aussi parce qu'il craignait qu'une retraite pendant la nuit ne devînt un désastre, une vraie débandade, et cette nuit même ne faisait qu'ajouter aux souffrances de ses troupes, obligées de camper dans la boue et la neige, au milieu de l'humidité et du froid, sans pouvoir allumer un feu de bivouac. Aller au-delà était impossible, il fallait prendre un parti, le temps pressait. Chanzy se décidait à repasser le Loir, et la retraite commençait avant le jour. Tout était d'ailleurs assez bien combiné pour que les premiers mouvemens, protégés par un brouillard du matin, pussent être dérobés à l'ennemi. Successivement les corps se repliaient, s'écoulaient à travers la ville et passaient la rivière. Quand les Allemands s'aperçurent de cette sorte d'évasion vers neuf heures du matin, l'armée française était en sûreté, les ponts venaient de sauter. Il restait une dernière inquiétude : il s'a-

gissait de sauver par le chemin de fer de Tours le matériel et les approvisionnemens de toute sorte accumulés à Vendôme. Un convoi considérable avait été formé : pourrait-il échapper à l'ennemi? Il put partir, lui aussi, entraîné par deux puissantes locomotives soufflant à toute vapeur, et il disparut à l'horizon, se dérobant aux regards qui le suivaient avec anxiété!

Ainsi on quittait Vendôme et cette ligne du Loir, où l'on avait à peine fait une halte de deux jours; on s'en allait vers Le Mans par toutes les routes du Perche, le 21e corps se dirigeant par Droué, Vibraye, vers la vallée de L'Huisne, qui aboutit à la Sarthe, le 16e et le 17e corps s'acheminant par Montoire, par Saint-Calais, le général Barry suivant autant qu'il le pouvait le mouvement à l'aile droite. Cette région accidentée et touffue du Perche où l'on s'engageait, et qui eût été dans d'autres circonstances si favorable à une défense énergique, à une guerre de partisans, ne facilitait pas pour le moment la retraite déjà un peu troublée d'une armée régulière. Elle offrait sans doute l'avantage de gêner l'ennemi, s'il était tenté de nous poursuivre; elle avait aussi l'inconvénient de rendre la marche de nos soldats plus lente, plus pénible, plus confuse, et, par une fatalité de plus, les autorités départementales, sans consulter même les chefs militaires, avaient fait couper les chemins un peu partout sous prétexte d'arrêter l'invasion. En réalité, c'étaient nos propres corps qui étaient les premiers à souffrir de ces destructions prématurées et imprévoyantes. Le matériel, l'artillerie, se perdaient dans les fondrières boueuses, et on avait la plus grande peine à les en retirer. Une des divisions du 21e corps, celle du général Goujard, passait toute une nuit, une nuit glacée et obscure, à se débattre avec ces difficultés; elle ne pouvait arriver à Droué qu'au matin, après douze heures de marche, et le résultat de cette perte de temps était que cette division, au moment où elle allait se remettre en route après avoir pris un peu de repos, se trouvait tout à coup assaillie par l'ennemi, qui se jetait à l'improviste sur le village. Il fallut toute la vigueur du général Goujard lui-même pour ramener au feu ses soldats prêts à se débander, pour repousser les assaillans et sauver peut-être l'aile gauche d'un désastre. Le 17e corps, de son côté, avait, lui aussi, à soutenir un combat d'arrière-garde sur la route de Saint-Calais, à Épuisay. Sauf ces engagemens, les Allemands semblaient mettre peu d'ardeur dans la poursuite. Soit fatigue, soit parti-pris de ne point aller au-delà d'une certaine limite, ils ne troublaient pas sérieusement la marche de nos troupes; mais ce qui rendait surtout la retraite difficile et périlleuse, c'était la démoralisation croissante de l'armée dès qu'on s'était engagé dans tous ces fourrés du Perche, sur toutes ces routes qui conduisaient au Mans.

Ce que le général Chanzy avait prévu, ce qu'il avait voulu prévenir, arrivait presque aussitôt. Cette armée, qui la veille encore tenait assez fermement au feu, conduite par des chefs énergiques, s'abandonnait pour ainsi dire elle-même dans sa retraite. La configuration du terrain favorisait la dispersion et le désordre. Le nom seul du Mans exerçait une sorte de fascination sur ces malheureux soldats, qui presque sans souliers, les pieds endoloris par la neige et par la fatigue, retrouvaient des forces, se jetaient dans tous les chemins détournés et doublaient les étapes pour arriver plus vite. Le Mans, selon le mot du général Chanzy lui-même, était pour eux le repos, le bien-être, tout au moins un répit de quelques jours. Des régimens presque entiers se laissaient entraîner sans regarder derrière eux, sans s'inquiéter de ce que devenait le reste de l'armée. Les hommes se déchargeaient de leurs armes et les jetaient pêle-mêle dans les voitures des convois, il y avait jusqu'à des officiers qui abandonnaient leurs troupes sans autorisation. Ce n'était pas sans doute l'histoire de toute l'armée; il y avait cependant assez de débandés et de fuyards pour que des régimens de gendarmerie, envoyés sur tous les chemins, ne pussent arrêter ce torrent désordonné qui s'en allait vers Le Mans. Ces quatre jours de retraite étaient assurément la plus cruelle épreuve au lendemain d'une série de combats qui n'avaient pas été sans gloire. Pendant quatre jours, le général Chanzy s'efforçait de disputer ses divisions à la panique, de lutter contre la désorganisation qu'il avait sous les yeux. Ce n'est que le 20 décembre que l'armée arrivait enfin sur la Sarthe, échappant à la tyrannie de sa propre démoralisation au moins autant qu'à la poursuite de l'ennemi.

Quant aux Allemands en effet, ils s'étaient arrêtés après les premières démonstrations; ils avaient grand besoin eux-mêmes de reprendre haleine, de reconstituer leurs forces, de coordonner leur situation avant de s'engager plus profondément dans l'ouest, et par le fait il y avait entre les deux armées une sorte de trêve de quelques jours, durant laquelle on allait de part et d'autre se préparer à des luttes nouvelles.

III.

On était au 20 décembre. Au moment où les soldats de la Loire et de Vendôme arrivaient ainsi au Mans, les uns encore en bon ordre et allant prendre leurs positions, les autres formant une masse incohérente répandue dans la ville, il n'y avait point certes à s'y méprendre, c'était une armée à reconstituer entièrement, et le général Chanzy était le premier à savoir ce qu'il avait à faire. Dès son

arrivée, sans perdre une heure, il écrivait au gouvernement : « Je trouve ici un encombrement de corps de toute sorte, sans direction aucune. Il me faut quelques jours pour remédier à cette situation. Je prépare un projet de réorganisation de l'armée, je vous demande instamment d'attendre que je vous soumette ce projet avant de prendre des dispositions qui pourraient augmenter les difficultés au milieu desquelles je me trouve. J'ai tout intérêt à avoir au plus vite une bonne et belle armée. Autorisez-moi à agir pour arriver à ce résultat... » En se repliant vers l'ouest, Chanzy n'entendait nullement en effet aller s'immobiliser autour du Mans. Refoulé sans avoir été rompu dans sa ligne de retraite, ramené un peu en désordre, mais sans avoir cessé de combattre, vers des positions qu'il avait après tout choisies d'avance, il ne songeait qu'à prendre quelques jours pour remettre son armée sur pied, pour se retrouver en mesure de faire face aux événemens. On n'en doutait pas au camp ennemi; un correspondant anglais qui suivait les Allemands écrivait qu'on s'attendait à voir les Français abandonner leurs positions du Loir pour se reporter à une ou deux journées de marche dans une situation aussi forte. Par le fait, Le Mans devenait pour la deuxième armée de la Loire une nouvelle base d'opération sur laquelle le commandant en chef comptait s'appuyer, avec la pensée de se défendre ou d'attaquer lui-même selon les circonstances. Au point où en était la France, il sentait le prix du temps, et, s'il réclamait une complète liberté d'action, c'est parce qu'il comprenait bien que de Bordeaux, puisque le gouvernement était à Bordeaux, on ne pouvait qu'ajouter à ses embarras, — parce qu'il connaissait mieux que personne les difficultés de l'œuvre militaire qu'il avait à poursuivre.

La première de toutes les difficultés était dans la nature même de ces forces que Chanzy tenait sous sa main et qu'il avait hâte de réorganiser. Ces armées de province, elles faisaient sans doute de leur mieux, et on pouvait s'en servir utilement, mais à la condition de ne pas se faire illusion et de les prendre telles qu'elles étaient. Un des historiens de la guerre, le colonel Rüstow, résume le caractère de cette campagne et de ces combats en disant que « les légions françaises improvisées allaient bravement au feu, » — que les Allemands l'emportaient toujours cependant par leur solide constitution, par leur puissante cohésion, et que, lorsque les commandans français, malgré toute leur activité, voyaient leurs bataillons se briser contre cette force, ils n'avaient plus qu'à ordonner la retraite. Oui, et la retraite commencée en bon ordre s'achevait quelquefois en désordre. Ce n'était pas le courage qui manquait à ces hommes, c'était l'organisation qui était insuffisante pour en faire

des soldats. Ils n'avaient ni l'esprit militaire, ni ce sentiment de solidarité qui fait une armée, ni l'habitude de l'obéissance et de la discipline, ni la plus simple idée des nécessités de la guerre. Il faut lire le navrant récit que fait le général Goujard d'une de ses premières étapes lorsqu'il allait rejoindre le 21e corps avec ce qu'on nommait la division de Bretagne. Il était arrivé à Saint-Calais et avait pris position sur les hauteurs, à l'ouest de la ville. La journée avait été dure, la nuit était glaciale, la neige tombait en abondance. Que se passait-il? Peu d'instans après l'arrivée, le camp était presque désert : soldats et officiers s'étaient hâtés d'aller chercher un refuge en ville. Le lendemain matin, au moment du départ, sauf les marins toujours fidèles au poste, la division offrait le plus misérable aspect. Le désordre était partout, les compagnies diminuées n'avaient plus tous leurs officiers, — et ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est que ces malheureux ne se doutaient même pas de la gravité de cette désertion nocturne presque devant l'ennemi; ils trouvaient cela tout simple, tant l'esprit militaire s'était altéré en France!

Voilà la vérité telle qu'elle reparaissait aux heures de crises un peu violentes dans ces armées de province. Naturellement, en ce temps-là, les esprits légers, les stratégistes de fantaisie, les préfets à proclamations retentissantes, ne cessaient de trouver que tous les soldats étaient des héros, que ce corps d'officiers était une pépinière de tacticiens de génie méconnus, et que les généraux qui se laissaient battre étaient seuls des traîtres. Ce qu'il faut dire en propres termes, c'est que ces armées, sans être assurément une illusion, sans manquer de dévoûment et de bonne volonté, n'ont existé en certains momens que par les chefs qui les commandaient. Qu'eût été la deuxième armée de la Loire sans le général Chanzy? C'est par son chef qu'elle tenait cinq jours à Marchenoir, qu'elle se battait à Vendôme, qu'elle échappait à une dissolution complète dans sa retraite du Mans, et c'est par lui encore qu'elle arrivait assez rapidement à se reconstituer sur la Sarthe. En peu de jours effectivement, par des efforts infatigables, le général Chanzy avait fait le plus pressé. Il parvenait à remettre un peu d'ordre partout, à réorganiser ses divisions, et il distribuait son armée dans les positions qu'il avait choisies autour du Mans, qu'il protégeait par des travaux de défense. Il ne pouvait pas épargner à ses troupes les rigueurs d'une saison implacable, les misères du bivouac dans la neige et dans la boue; mais il s'était empressé de leur rendre un peu de bien-être, de les vêtir et de les nourrir. En un mot, Chanzy croyait bientôt avoir retrouvé une armée. Restait à savoir ce qu'il ferait maintenant avec cette armée, et ici se retrouvait une autre

difficulté qui a pesé sur toute la campagne, qui n'a point été certainement étrangère aux désastres définitifs de la France, celle des rapports du gouvernement avec les généraux, de l'intervention incessante, obstinée, du cabinet de Tours ou de Bordeaux dans les opérations de la guerre.

Chose assez étrange, les événemens qui depuis un mois avaient eu pour résultat de fractionner les forces de la France ne paraissaient pas avoir causé un déplaisir trop sensible au gouvernement, qui avait tout l'air de voir dans cette combinaison un moyen de plus d'exercer son omnipotence, de rester le directeur suprême d'opérations multiples. Était-ce étourderie, était-ce préoccupation jalouse d'une dictature infatuée? Toujours est-il que le gouvernement semblait éviter tout ce qui aurait pu favoriser une intelligence des généraux entre eux ou des chefs militaires de province avec Paris, et il les laissait dans une ignorance presque complète de tout ce qui se passait en dehors de leur sphère d'action. Au lieu de les associer à la responsabilité de toutes les résolutions dans une si effroyable crise, il les consultait à peine. Le gouvernement troublait souvent les généraux par les immixtions les plus futiles, et il ne leur disait pas ce qu'ils auraient eu le plus sérieux intérêt à connaître. Il se contentait de leur envoyer des dépêches qui pouvaient les tromper comme elles trompaient tout le monde, ou un bulletin confus qui n'était qu'un ramassis de nouvelles prises dans tous les journaux européens. Le général d'Aurelle s'était déjà plaint de cette situation faite à un général en chef, qui était obligé de conduire des opérations de guerre sans rien savoir de ce qui se passait sur d'autres points de la France. Le général Chanzy écrivait bientôt à son tour au ministre de la guerre : « Je vous ferai observer qu'il est indispensable pour la suite de mes opérations que je sois tenu constamment au courant des mouvemens des autres armées, surtout de celles des généraux Bourbaki et Faidherbe. Les renseignemens contenus dans les dépêches me sont complétement insuffisans. » Chanzy, et c'était bien simple, tenait à savoir ce que faisaient Bourbaki et Faidherbe, de même qu'il désirait plus vivement encore avoir la pensée du général Trochu, puisqu'en définitive Paris restait le grand et suprême objectif de la guerre qu'on poursuivait en province.

Avant tout, c'eût été manifestement une nécessité de premier ordre pour les généraux de ne rien ignorer d'abord, puis de pouvoir s'entendre et lier leurs opérations. C'était en vérité ce qu'ils ne pouvaient obtenir. Le gouvernement, qui croyait représenter à lui seul l'unité d'action et qui ne représentait que l'incohérence, se prêtait aussi peu que possible à ces communications directes sans

lesquelles on ne pouvait agir que de la manière la plus décousue et la plus stérile; il les décourageait ou il les neutralisait fort légèrement, quelquefois avec une sorte de puérilité ridicule, témoin ce bizarre incident de la mission du capitaine de Boisdeffre. A ce moment même, le général Trochu, qui de son côté tenait, lui aussi, à s'entendre directement avec les chefs militaires de province, envoyait un de ses aides-de-camp, M. de Boisdeffre, en mission auprès du général Chanzy, et il lui remettait six pigeons, au moyen desquels le commandant de la deuxième armée pourrait entrer en rapport avec le gouverneur de Paris. Le capitaine de Boisdeffre, parti en ballon le matin du 22 décembre, tombait le même jour à Beaufort, dans le département de Maine-et-Loire, et aussitôt le préfet, sous la forme d'une réquisition officielle, s'emparait des pigeons qu'il portait avec lui. Comment un préfet se croyait-il autorisé à violer un dépôt confié à un officier par le chef du gouvernement? Quel intérêt pouvait-il y avoir au-dessus de l'intérêt de la défense? Ce n'est pas tout, le général Chanzy se plaignait naturellement, il demandait qu'on lui rendît au moins quatre pigeons, et on lui répondait de la façon la plus étrange, par toute une théorie sur les difficultés de l'envoi des pigeons, par des explications embarrassées dont le dernier mot était qu'il devait commencer par envoyer ses dépêches à Bordeaux. Il n'y avait plus à insister sur les pigeons faits prisonniers par le préfet de Maine-et-Loire!

Cependant le général Chanzy ne pouvait s'en tenir là, surtout en présence des communications que lui apportait le capitaine de Boisdeffre, et qui dépeignaient la situation de Paris dans sa gravité croissante. Le général Trochu, parlant à un compagnon de guerre, ne dissimulait rien. Il n'était nullement injuste pour l'esprit de sacrifice de la population parisienne, pour l'armée, toujours prête à combattre, pour la garde nationale elle-même; mais il représentait une trouée comme impossible sans le secours des armées de province, et la question des subsistances comme le danger imminent. Le général Trochu fixait, avec une précision qui n'a été que trop justifiée, l'heure où devait expirer la résistance, si bien que le général Chanzy pouvait écrire au gouvernement de Bordeaux : « En mettant en œuvre toutes les ressources, Paris pourra tenir jusqu'à la fin de janvier; mais à partir du 20 janvier, il faudra traiter, les jours suivans suffisant à peine pour préparer l'approvisionnement de cette population... » Si on voulait définitivement tenter un suprême effort pour secourir Paris, il n'y avait donc plus un instant à perdre; chaque heure qui s'écoulait était une chance de moins, et le commandant de la deuxième armée, justement préoccupé de ces révélations, n'écoutant que son patriotisme, sa pré-

voyance militaire, prenait auprès du gouvernement l'initiative d'une proposition qu'on ne lui avait pas demandée, dont l'insuccès allait montrer une fois de plus de quelle étrange façon cette malheureuse guerre était conduite.

Le général Chanzy partait de ce point, qu'on connaissait désormais la limite de la résistance de Paris, que le moment d'agir était venu, qu'on ne pouvait arriver à un résultat que si toutes les forces dont on disposait concouraient simultanément à un but unique, d'après un plan arrêté, et ce plan, il le déroulait avec netteté, avec précision dans une lettre qu'il adressait au ministre de la guerre.

« Il me paraît indispensable, disait-il, que la première, la deuxième armée et celle aux ordres du général Faidherbe se mettent en marche en même temps : *la deuxième armée,* du Mans pour venir s'établir sur l'Eure entre Évreux et Chartres, couvrant sa base et ses lignes d'opération, qui sont la Bretagne et les lignes ferrées d'Alençon à Dreux, du Mans à Chartres; *la première armée,* de Châtillon-sur-Seine pour venir s'établir entre la Marne et la Seine, de Nogent à Château-Thierry, prenant sa base et ses lignes d'opération sur la Bourgogne, la Seine, l'Aube et la Marne; *l'armée du nord,* d'Arras pour venir s'établir de Compiègne à Beauvais, avec sa base d'opération sur les places du nord et sa ligne principale par le chemin de fer de Paris à Lille...

« Nos trois principales armées une fois sur les positions indiquées, se mettre en communication avec Paris et combiner dès lors les efforts de chaque jour avec des sorties vigoureuses de l'armée de Paris de façon à obliger les troupes d'investissement à se maintenir tout entières dans leurs lignes. Le résultat sera dès lors dans le succès d'une des attaques extérieures, et, si ce succès est obtenu, si l'investissement peut être rompu sur un point, un ravitaillement de Paris peut devenir possible, l'ennemi peut être refoulé et contraint d'abandonner une partie de ses lignes, et de nouveaux efforts combinés entre les armées de l'extérieur et de l'intérieur peuvent dans la lutte suprême aboutir à la délivrance... »

Les armées de province, telles qu'elles étaient composées, auraient-elles suffi à cette tâche? Je ne sais; c'était du moins un plan simple, rationnel, habilement conçu et répondant aux pressantes exigences de la situation de Paris. M. Gambetta ne répondait pas moins avec une certaine désinvolture au général Chanzy :

« Nous avons examiné votre plan avec l'attention la plus scrupuleuse. Il se rapproche sensiblement de celui que nous avions conçu nous-mêmes. Il s'en écarte toutefois par un point, la direction suivie par le général Bourbaki. En effet, au lieu de faire marcher ce général par Châ-

tillon-sur-Seine et *Bar-le-Duc* (1), nous avons jugé plus avantageux de le faire opérer dans l'extrême est, de manière à amener la levée du siége de Belfort, à occuper les Vosges et à couper les lignes ferrées venant de l'Allemagne. Cette action nous semble à la fois plus sûre et plus menaçante que celle que vous avez en vue... »

Oui, certes l'action était sûre et surtout facile. Notez bien que, sans s'être concerté avec son compagnon du Mans, le général Bourbaki lui-même avait d'abord proposé pour son armée un mouvement à peu près semblable à celui qu'indiquait Chanzy. C'est le gouvernement, M. de Freycinet l'assure, qui avait le mérite de s'être montré plus habile que les généraux, d'avoir imaginé la campagne de l'est, et M. Gambetta, en puissant stratégiste qu'il était, avait bien raison de se prédire à lui-même la victoire dans sa lettre au général Chanzy, de prétendre que la Prusse n'avait dû « ses succès qu'à nos fautes, » mais « qu'une expérience cruellement acquise nous apprendrait à en éviter le retour. » Malgré une si parfaite assurance, Chanzy était tellement pénétré du danger de cette marche vers l'est dans une pareille saison, de la nécessité de concentrer tous les efforts sur Paris, qu'il s'obstinait encore à faire une dernière tentative pour ramener le gouvernement. « Je trouverais bonne l'opération dans l'est de Bourbaki, disait-il, si le résultat pouvait en être plus immédiat pour Paris. Ces considérations puissantes me font toujours insister pour l'adoption et l'exécution à bref délai du plan que je vous ai proposé. » Cette fois on répondait à Chanzy avec une certaine mauvaise humeur, en lui faisant assez aigrement la leçon sur sa propre situation, en lui disant avec une imperturbable outrecuidance qu'il n'y avait pas lieu « de prendre à la lettre l'échéance du général Trochu, » qu'on avait d'autres renseignemens, qu'il ne devait pas se laisser affecter par les dépêches du gouverneur de Paris. De quoi se mêlait-il, qu'avait-il affaire de se mettre en rapport avec le général Trochu? Il n'avait qu'à écouter le gouvernement de Bordeaux, à ouvrir comme lui son âme « à l'espoir que devait faire naître un plan d'ensemble bien conçu et bien coordonné pour un effort suprême et décisif. » Ce plan, c'est celui qui qui a été suivi, — et qui a si bien réussi! Jusqu'au bout, ces merveilleux stratégistes tenaient à ne pas se démentir, et peu s'en faut encore qu'ils ne se laissent décerner dans les banquets du radicalisme les ovations des triomphateurs pour avoir sauvé la France!

Je ne parle pas de ce fait d'un jeune tribun d'audience s'improvi-

(1) Le général Chanzy se borne à faire remarquer qu'on a voulu dire probablement *Bar-sur-Seine*.

sant dictateur d'une nation, ne doutant de rien, donnant des leçons à tout le monde, surtout aux chefs militaires, et confondant Bar-le-Duc avec Bar-sur-Seine, comme il avait confondu un mois auparavant Épinay-sur-Orge avec Épinay-sur-Seine. Je veux seulement préciser ici deux ou trois circonstances où éclate la responsabilité de ce gouvernement de l'infatuation agitatrice et stérile. Ainsi voilà une situation militaire sur laquelle deux généraux expérimentés ont la même opinion, puisque sans s'être concertés ils proposent un plan à peu près semblable. N'importe, on leur dit que leur plan ne serait pas efficace, qu'on a un autre plan beaucoup plus sûr qui va « démoraliser l'armée allemande, » et on précipite une armée française dans les neiges des montagnes de l'est! Autre fait. Voici un général, commandant d'une place assiégée, qui, non plus cette fois dans quelque proclamation banale, mais dans le secret, dans une intimité virile de chef militaire à chef militaire, dit sincèrement, nettement : « Nous résisterons jusqu'au 20 janvier, pas une heure au-delà! » On n'en tient compte, on aime mieux se fier aux renseignemens du premier venu, et on répond à celui qui a reçu ces confidences qu'il ne doit pas « se laisser affecter par les dépêches du général Trochu, » qu'il ne faut pas « prendre à la lettre l'échéance du général Trochu! » Je demande simplement ce qu'ont fait de plus, comme imprévoyance et comme incapacité, ceux qui ont commencé la guerre. Chanzy devait sourire tristement en recevant les dépêches qu'on lui adressait, en voyant une telle légèreté unie à tant d'arrogance au moment où allaient se décider les destinées de la France. Quant à lui, il n'avait plus qu'à se renfermer dans son rôle de chef de la deuxième armée, prêt à jouer sa difficile partie dans l'ouest, et à se porter de nouveau sur l'ennemi ou à l'attendre dans ses positions du Mans, à l'abri desquelles il commençait à se refaire.

IV.

Chanzy, au milieu de ces délibérations intimes, n'avait pas perdu son temps en effet ; il s'était établi au Mans, qui devenait pour lui ce qu'avait été Orléans pour le général d'Aurelle, et qui, sans être plus qu'Orléans une forte position militaire, ne laissait pas de se prêter à une sérieuse action défensive. Le Mans avait l'avantage d'être dans l'ouest le centre d'un réseau de chemins de fer rayonnant vers Tours, Angers, Rennes, Brest, Cherbourg, enfin vers Paris. Placée presque au confluent de la Sarthe et de l'Huisne, dans une sorte de triangle, la ville est entourée de coteaux qui bordent les vallées des deux rivières et qui peuvent devenir pour elle une protection. En avant du Mans, sur ce terrain accidenté et boisé, il y a plusieurs plateaux qui

semblent naturellement indiqués pour la défense. L'un, celui de Sargé, s'étend au nord, dans la direction de l'Eure, et en l'occupant on garde l'intervalle des deux rivières, l'ouverture du triangle. Un autre, le plus important peut-être, le plateau d'Auvours, domine à la fois la vallée de l'Huisne et la ligne du chemin de fer de Paris, en même temps que la route de Saint-Calais. De ce poste avancé, on tient les communications de l'Huisne par les ponts de Champagné et d'Yvré-l'Évêque, et on peut surveiller l'ennemi arrivant par le Perche. Plus bas enfin, en se repliant vers Le Mans, un dernier plateau moins étendu est traversé par trois routes qui, partant du rond-point de Pontlieue aux portes de la ville, conduisent à La Flèche par Arnage, à Tours par Château-du-Loir, à Vendôme par Parigné-l'Évêque et Grand-Lucé. C'est sur ces plateaux, mis autant que possible en défense, que le général Chanzy disposait ses forces. Jaurès était à Sargé avec le 21e corps; le général Gougard avec sa division de Bretagne et une partie du 17e corps occupaient Auvours; le reste du 17e corps et le 16e corps étaient en avant de Pontlieue. Par ces dispositions, on se croyait en mesure de garder efficacement la vallée de l'Huisne et les routes du Perche, c'est-à-dire Le Mans.

Ce n'était là du reste, aux yeux du général Chanzy, que le dernier retranchement de la défense. Tout en s'appliquant à s'établir et à se fortifier dans ses positions, le chef de la deuxième armée n'entendait nullement s'interdire une action plus étendue. Bien au contraire, à peine campé autour du Mans, il s'occupait d'organiser tout un système d'opérations avancées par des francs-tireurs, par des reconnaissances incessantes de cavalerie légère, par des colonnes mobiles de l'armée. A partir du 23 décembre, on était en campagne. Le général Rousseau, détaché du 21e corps, remontait par le chemin de fer de Paris vers La Ferté-Bernard, appuyé par les francs-tireurs de Lipowski et par Cathelineau, qui occupait avec ses volontaires la forêt de Vibraye. Le général de Jouffroy, qui commandait une division du 17e corps, se lançait avec une colonne volante en plein Perche. Le général de Curten, qui avait réuni quelques troupes à Poitiers et qu'on envoyait à Chanzy, devait seconder le général de Jouffroy en manœuvrant lui-même sur le Loir. Le général Barry, qui était resté avec ce qu'il avait de troupes vers Château-du-Loir et Chahaignes, avait son rôle dans ces opérations. La pensée du général Chanzy était de regagner du terrain, de se rouvrir un passage, s'il le pouvait, de sonder l'ennemi, et surtout de préserver le chemin de fer du Mans à Tours, qui pouvait lui être si précieux. Du 23 décembre aux premiers jours de janvier, on était en mouvement, rencontrant souvent l'ennemi et allant assez loin. A la fin de décembre, le général de Jouffroy paraissait en face de Vendôme, le

général de Curten allait jusqu'au-delà du Loir. Pendant ce temps, que faisait l'ennemi? Quelles dispositions prenait-il de son côté?

Les Allemands, après la bataille de Vendôme, n'avaient pas perdu de vue l'armée de Chanzy, ils l'avaient suivie dans la première étape de sa retraite; mais ils s'étaient arrêtés presque aussitôt, d'abord pour réparer leurs forces par un repos dont ils sentaient autant que nous la nécessité, et puis parce qu'avant de s'engager dans l'ouest ils tenaient à voir se débrouiller les événemens. Ils avaient l'œil sur Bourges, et se demandaient ce que devenait Bourbaki avec son armée. Tant que la situation n'était pas éclaircie de ce côté, ils ne voulaient pas s'éloigner trop de la Loire. Une halte de quelques jours leur donnait le temps de se reposer et de démêler plus distinctement ce qui allait se passer. Pour le moment, aussitôt après le 15 décembre, le prince Frédéric-Charles s'était replié sur Orléans avec une partie de ses troupes du IIIe et du IXe corps; le grand-duc de Mecklembourg était allé camper à Chartres avec sa fraction d'armée, observant la ligne de Paris au Mans, jusque vers Nogent-le-Rotrou. Il n'était resté à Vendôme que quelques forces du Xe corps pour couvrir les abords du Loir et surveiller le Perche, tandis que la plus grande partie de ce corps, sous le général Voghts-Rhetz, allait se présenter devant Tours sans l'occuper et sans pousser plus loin ses entreprises. Durant ces quelques jours, les Allemands se tenaient assez tranquilles et se bornaient à des courses d'éclaireurs dans le rayon de leurs cantonnemens.

Cette immobilité d'ailleurs, il faut bien l'avouer, ne cachait ni trouble ni hésitation chez eux. Ils avaient l'orgueil de leur force, la confiance des victorieux. Ils voyaient bien qu'ils n'étaient pas au bout, qu'ils allaient encore avoir à faire quelques rudes efforts; mais ils se croyaient en mesure de tenir tête à toutes les difficultés, dussent-ils avoir à poursuivre Bourbaki dans l'est et Chanzy dans l'ouest; c'était en effet ce qui se préparait. Assurément, si la marche de Bourbaki vers l'est avait eu ce résultat heureux de jeter de l'indécision dans les conseils allemands et d'attirer le prince Frédéric-Charles, Chanzy, resté seul en face du grand-duc de Mecklembourg, aurait pu se promettre quelque succès. Il n'en était rien. C'est au contraire en pleine connaissance de ce mouvement que le quartier-général de Versailles, fixé désormais, se décidait à déployer toutes ses forces, à frapper les grands coups, envoyant le général de Manteuffel dans l'est, tandis que le prince Frédéric-Charles, n'ayant plus rien à craindre sur la Loire, devait se lancer, et cette fois à fond, sur Chanzy. Ainsi de toutes parts on sentait l'approche de la crise suprême. Le bombardement de Paris venait de commencer; à

l'est et à l'ouest, les armées marchaient pour se rencontrer, on touchait à des événemens décisifs.

C'est le 1er janvier 1871 que le prince Frédéric-Charles recevait définitivement de Versailles l'ordre de reprendre la campagne par une vigoureuse offensive contre l'ouest, et il se remettait aussitôt en mouvement, laissant une division hessoise à Orléans, se reportant lui-même sur le Loir avec toutes ses troupes, qui, réunies de nouveau aux forces du grand-duc de Mecklembourg, menaçaient Le Mans d'un formidable assaut concentrique. Dès le 6 janvier, les Allemands étaient en pleine marche. Tandis que le grand-duc de Mecklembourg restait chargé de descendre par la ligne du chemin de fer et de gagner la vallée de l'Huisne, le IXe corps prussien, arrivé à Fréteval, devait s'avancer par Danzé et Épuisay; le IIIe corps, débouchant par Vendôme, devait gagner Azay et la route de Saint-Calais; le Xe corps, placé plus bas sur le Loir, avait sa direction par Montoire. Les forces que le prince Frédéric-Charles conduisait à cette entreprise nouvelle devaient atteindre près de 80,000 hommes : c'était beaucoup contre une armée peut-être plus nombreuse, mais d'une incohérence à désoler les chefs les plus habiles. Ce terrain du Perche et de l'Huisne, où les Allemands s'engageaient, était justement celui que sillonnaient depuis quelques jours nos colonnes mobiles, de sorte qu'on devait inévitablement se heurter à chaque pas. A mesure que l'ennemi s'avançait, les chocs se multipliaient et devenaient de plus en plus vifs. On se battait un peu sur tous les points, à Courtalin, à Nogent-le-Rotrou, sur la ligne de Paris, à Vancé, à Sougé, à Courtiras, à Chahaignes, dans la région du Loir, et quelques-uns de ces combats, comme celui d'Azay, étaient des plus meurtriers pour les Prussiens. Cette agitation, encore à demi obscure, semblait même assez grave au général Chanzy pour qu'il crût devoir envoyer l'amiral Jauréguiberry à Château-du-Loir, en le chargeant de prendre la direction de tous ces détachemens mobiles qui erraient dans le Perche. Malheureusement les colonnes, un peu éparses, ne pouvaient que se replier en se battant, serrées de tous côtés par les masses allemandes, qui gagnaient du terrain d'heure en heure, si bien que le 9 janvier la situation prenait tout à coup un caractère des plus sérieux.

On n'en pouvait plus douter : l'ennemi s'avançait sur Le Mans de toutes parts. Déjà il se montrait à Connerré et à Thorigné sur l'Huisne, à Ardenay sur la route de Saint-Calais, à Grand-Lucé, à Parigné-l'Évêque sur les routes de Vendôme ou de Tours. Il chassait devant lui tout ce qu'il rencontrait, et ce qu'il y avait de plus grave, c'est que les troupes françaises, fatiguées et harcelées, commençaient à s'émouvoir; elles rentraient dans nos lignes un peu en dés-

ordre. On abandonnait des postes qu'on aurait pu occuper encore et qui restaient livrés à l'ennemi. Chanzy, voyant le cercle se resserrer autour de lui, se raidissait de toute son énergie, et s'efforçait de réagir contre ce commencement de démoralisation avant la bataille. « Nul ne doit songer à la retraite sur Le Mans, disait-il, sans avoir tenu jusqu'à la dernière extrémité... La retraite ne mène à rien, elle n'est que le principe d'un désordre que nous devons éviter à tout prix. Il faut donc que, dès demain, dans toutes les directions et sur tous les points à la fois, on reprenne l'offensive. » La cavalerie devait se reporter sur Grand-Lucé, qu'elle avait abandonné sans résistance. Le général de Colomb, qui commandait le 17e corps, devait reprendre Ardenay sur la route de Saint-Calais. Le général Jaurès devait attaquer l'ennemi sur l'Huisne à Thorigné et à Connerré. Ces résolutions étaient certes d'un esprit viril, et Chanzy avait d'autant plus de mérite à garder toute sa fermeté, qu'il se trouvait malade en ce moment. Par le fait, il n'avait pas besoin de s'occuper d'une offensive devenue difficile, il avait bien assez de se défendre. L'ennemi marchait de lui-même à notre rencontre, il dessinait de plus en plus ses mouvemens; il se rapprochait en se concentrant. Pendant toute la journée du 10, on se battait sur l'Huisne, sur la route de Saint-Calais, en avant du plateau d'Auvours, sur le front de Pontlieue. Au fond, la situation ne changeait pas sensiblement, on n'avançait pas, on ne reculait pas, on restait en présence. Le soir même, Chanzy envoyait au gouvernement une dépêche où il dépeignait la gravité de la crise, où il faisait passer tout le feu de son âme. « Les armées du prince Charles et du grand-duc de Mecklembourg, disait-il, ont redoublé d'efforts aujourd'hui sur l'Huisne et au sud-est du Mans. Pressées de tous côtés, nos colonnes ont dû battre en retraite sur les positions défensives qui leur avaient été assignées à l'avance. L'action a été des plus vives à Montfort, à Champagné, à Parigné-l'Évêque, à Changé, à Jupilles. Nous sommes évidemment en présence d'un effort des plus sérieux de l'ennemi et d'une ferme volonté de sa part d'en finir avec la deuxième armée. Nous allons lutter comme à Josnes. J'ordonne partout la résistance à outrance. Je défends formellement toute retraite... »

Le vrai mot de cette situation critique, c'est que, sans avoir réellement perdu ni gagné de terrain dans la journée du 10, l'armée française se trouvait enfermée tout entière dans les lignes du Mans, ayant à recevoir d'un instant à l'autre l'assaut de 80,000 hommes. Tout se préparait pour l'action au camp allemand. L'armée du grand-duc de Mecklembourg devait continuer à descendre par l'Huisne pour forcer les passages de la rivière et menacer de tourner Jaurès. Le IIIe corps prussien, appuyé par le IXe corps, était

chargé d'aborder les positions d'Auvours. Le xe corps devait s'avancer sur notre aile droite dans la direction de Pontlieue. Au camp français, toutes les dispositions de combat étaient prises. La défense avait été distribuée entre l'amiral Jauréguiberry à droite, le général de Colomb, qui avait avec lui le général Goujard au centre, et le général Jaurès sur la gauche, au-delà de l'Huisne. Le choc décisif était inévitable; le prince Frédéric-Charles semblait l'avoir fixé pour le 12, il éclatait le 11. Le matin, la neige avait cessé de tomber, le temps était froid et clair. A neuf heures la lutte s'engageait, à midi elle était générale, le feu couvrait l'arc de cercle de nos positions. En définitive, à quatre heures du soir, la bataille n'était pas perdue, et elle avait même été marquée par un héroïque, un émouvant épisode qui se passait à Auvours.

Une division un peu affaiblie du 17e corps occupait le plateau; battue par l'artillerie allemande, bientôt assaillie brusquement, elle n'opposait qu'une courte résistance, elle s'enfuyait en désordre, descendant vers le pont de l'Huisne dans une inexprimable confusion, et laissant le plateau aux mains des Prussiens. A la vue de cette débâcle, le général Goujard, qui gardait le pont d'Ivré-l'Évêque, n'avait pas de peine à mesurer le danger de la situation. Il comprenait que sa propre division pouvait être entraînée par la panique, et il voyait l'ennemi maître d'une position d'où il dominait et menaçait tous les alentours. Arrêter à tout prix la déroute et reprendre le plateau abandonné était une nécessité suprême. Le général Goujard n'hésitait pas. Il faisait aussitôt braquer deux canons chargés à mitraille sur la foule des fuyards en menaçant de faire feu; il ralliait un instant ces malheureux, puis, rassemblant les forces qu'il avait autour de lui, un bataillon d'infanterie, les mobilisés de Rennes et de Nantes, il se disposait à marcher. Il y avait là encore des zouaves pontificaux qui avaient été fort éprouvés la veille, et à qui le général Goujard adressait ces simples mots : « allons, messieurs, en avant pour Dieu et la patrie! le salut de l'armée l'exige.» Et tous ces braves gens s'élançaient au bruit des trompettes qui sonnaient la charge. Les Allemands attendaient de pied ferme. On s'était approché à vingt pas de distance sans qu'un coup de fusil eût été tiré, lorsqu'une formidable décharge abattait les premiers rangs des assaillans; mais rien ne put briser l'élan de cette vaillante troupe. On se battait corps à corps. Le général Goujard, conduisant l'attaque, eut lui-même son cheval percé de six balles. Un bataillon de chasseurs, qui était à peu de distance, accourait prendre part à la lutte, et en fin de compte on avait reconquis le plateau d'Auvours. C'était là le côté héroïque de la bataille, et en considérant sa situation le général Chanzy avait le droit de la trouver bonne;

il n'avait pas été entamé malgré les énergiques efforts de l'ennemi sur tout le front de nos lignes.

On en était encore là vers six heures du soir. Le général Chanzy prenait déjà ses dispositions pour le lendemain, lorsqu'à huit heures il recevait la nouvelle la plus grave et la plus douloureuse. Une des positions les plus importantes à l'aile droite de l'armée, celle de la Tuilerie, qui couvrait le rond-point de Pontlieue, avait été abandonnée presque sans combat par des mobilisés de Bretagne saisis de panique à la vue d'une colonne prussienne qui s'avançait sur eux. L'amiral Jauréguiberry, informé le premier de ce cruel accident, s'était hâté de donner l'ordre de reprendre au plus vite la position; mais il télégraphiait bientôt au général en chef : « Je reçois des nouvelles désolantes. On n'a pu réussir à reprendre la Tuilerie. Les hommes, au premier coup de fusil, se sont débandés... » Vainement en effet un officier des plus énergiques, le général Le Bouëdec, avait essayé de réunir quelques troupes en avant de Pontlieue et de les enlever par sa vigueur. Les compagnies, à peine formées, se dispersaient; les hommes épuisés de fatigue, effarés d'un combat de nuit, s'arrêtaient et se couchaient sur la neige. La démoralisation recommençait et se communiquait avec une effrayante rapidité. Que faire cependant? La perte de la Tuilerie laissait la position de la droite de l'armée complétement découverte. Avant la fin de la nuit, Chanzy essayait encore de provoquer une tentative, il comptait comme toujours sur l'amiral Jauréguiberry, dont il connaissait l'énergie; il lui écrivait : « Au jour, vos troupes se reconnaîtront et reprendront confiance; tout peut être sauvé. » L'amiral répondait d'un accent navré que depuis quatre heures ses officiers étaient occupés à rallier les fuyards sans pouvoir y réussir, et il ajoutait : « Je suis désolé d'être obligé de dire qu'une prompte retraite me semble *impérieusement* commandée. » Cette retraite, à laquelle Chanzy ne voulait pas se résoudre, elle était nécessaire cependant, et en la subissant le général en chef écrivait à l'amiral : « Le cœur me saigne; mais quand vous, sur qui je compte le plus, vous déclarez la lutte impossible et la retraite indispensable, je cède... » C'était le dernier mot dramatique et sombre de cette campagne.

Ainsi après plus d'un mois d'efforts et de combats, après s'être replié successivement d'Orléans sur Josnes, de Josnes sur Vendôme, de Vendôme sur Le Mans, il fallait se replier encore, épuiser l'amertume des retraites inévitables. Après la Loire, le Loir, la Sarthe, il fallait aller sur la Mayenne. Au premier instant, Chanzy avait songé à se rejeter vers Alençon pour rester à portée de Paris en s'appuyant sur les lignes de Cherbourg. Le gouvernement tenait à

la Mayenne. On se mettait en mouvement sur la Mayenne et sur Laval, laissant à l'ennemi une ville de plus, la clé de l'ouest. Le 12, à deux heures et demie, le général en chef, demeuré l'un des derniers, surveillait du haut d'un mamelon le mouvement de retraite de ses troupes, tandis que les Prussiens pénétraient déjà dans Le Mans. On s'en allait, par un effroyable temps de verglas et de neige, non sans avoir sans cesse à repousser l'ennemi, qui serrait de près nos colonnes, et le mal le plus redoutable était la démoralisation, suite des revers obstinés, des pénibles retraites, des privations et des fatigues. Jauréguiberry, Jaurès, soutenaient de leur fermeté cette nouvelle marche en arrière. Ils avaient à contenir l'ennemi et à contenir leurs hommes, qui poussaient le découragement et le trouble jusqu'à se laisser renverser ou tuer par les cavaliers qui s'opposaient à leur passage. L'amiral, qui dans une affaire d'arrière-garde venait d'avoir son chef d'état-major tué à ses côtés, son cheval tué sous lui, écrivait avec désespoir : « Je trouve autour de moi une telle démoralisation que les généraux du corps d'armée m'affirment qu'il serait très dangereux de rester ici plus longtemps. Je suis désolé de battre encore en retraite. Si je n'avais avec moi un matériel considérable qu'il faut essayer de sauver, je m'efforcerais de trouver une poignée d'hommes déterminés et de lutter, même sans espoir de succès... Je ne me suis jamais trouvé, depuis trente-neuf ans que je suis au service, dans une position aussi navrante pour moi... »

Ces vaillans hommes avaient le droit d'échanger ces confidences d'une tristesse virile. Depuis un mois, sans trêve et sans repos, ils luttaient contre l'invasion, ils lui disputaient le terrain pied à pied. Intimidant quelquefois l'ennemi, fortifiant leurs soldats contre leurs propres défaillances, ils avaient soutenu cette campagne avec un mélange d'habileté et d'héroïsme qui donnait parfois à une longue retraite l'apparence d'une stratégie menaçante. Ils avaient fait ce qu'ils avaient pu, et maintenant ils se voyaient éloignés plus que jamais de leur but. Une fois sur la Mayenne, et on y était vers le 16 janvier, on avait sauvé l'armée, mais de longtemps on ne pouvait plus rien. De ces trois dramatiques et sanglans épisodes de la guerre de France qui se déroulaient à la fois dans l'ouest, dans l'est, à Paris, le premier était fini; le dénoûment des deux autres n'était pas loin.

CHARLES DE MAZADE.

LES

ALIÉNÉS A PARIS

I.

LA POSSESSION AUTREFOIS. — LA FOLIE AUJOURD'HUI.

Les études que nous avons consacrées à l'administration municipale de *la Ville de Paris* ont fait connaître les établissemens que l'assistance publique réserve aux malades, aux infirmes, aux enfans trouvés, aux vieillards indigens; poursuivant l'examen de cette organisation hospitalière, nous arrivons à une catégorie d'individus qui tiennent à la fois du malade et de l'infirme, auxquels on a dû affecter des maisons spéciales qui participent de l'hôpital et de l'asile, car on y peut rester temporairement ou toujours, selon que le mal est transitoire ou incurable : il s'agit des aliénés.

Il est nécessaire de bien connaître le mécanisme de la loi qui, tout en les protégeant, garantit la société, de visiter les magnifiques hospices récemment ouverts et expressément construits pour les aliénés, d'indiquer à quel traitement rationnel ces malheureux sont assujettis, et de tracer le rôle de la science aliéniste; mais, avant d'aborder les notions pratiques, il convient de revenir au point de départ de cette science, qui semble toute nouvelle, de voir le long obscurcissement dont elle a été enveloppée pendant tant d'années, de raconter comment elle en est sortie à la fin du siècle dernier, et d'expliquer brièvement quelles lamentables erreurs l'humanité a commises dans l'appréciation de cette maladie matérielle qui se manifeste par des désordres de l'intelligence, et qu'en lan-

gage vulgaire on nomme la *folie*. Nous n'en mesurerons que mieux les progrès que notre époque a réalisés dans le domaine de la charité et de la science expérimentale.

I.

Lorsque l'on étudie l'histoire de l'aliénation mentale, on reste surpris de voir que les prescriptions de douceur, adoptées universellement aujourd'hui, ont été formulées très nettement par les maîtres de la science médicale aux premiers temps de l'ère chrétienne. Arétée de Cappadoce recommande de n'user, pour maintenir les maniaques furieux, que de liens très flexibles et très souples, car « les moyens de répression employés brutalement, loin de calmer la surexcitation, ne font que l'exaspérer. » Galien le premier déclare que le trouble des facultés de l'entendement provient d'une lésion des organes de la pensée, qui sont situés dans le cerveau. Les formes de folie qui doivent plus tard envoyer tant de malheureux à la mort sont connues, et un Marcellus de Séide décrit en assez méchans vers les souffrances des malades qui, poussés par leur délire, courent la nuit dans les bois, s'assoient sur les tombeaux et hurlent comme des chiens en regardant la lune; pour le poète, ce sont des hommes atteints de lycanthropie; pour le moyen âge, ce sont des loups-garous, et le bûcher les attend. Il ne faut point croire pourtant que dans ces temps reculés la thérapeutique était irréprochable et conforme au sage esprit d'observation dont plus d'un médecin faisait preuve. Alexandre de Tralles recommande sérieusement de porter un morceau de peau arrachée au front d'un âne ou un clou enlevé à un vaisseau naufragé, et de boire du vin auquel on aura mêlé la cendre d'un manteau de gladiateur blessé. A cette époque (560), les potions deviennent des philtres, les remèdes sont des charmes; la magie, qui bientôt envahira tout, pénètre la science qu'elle va remplacer; elle s'établira si victorieusement, aidée par l'amour naturel de l'homme pour le merveilleux, que du temps de Montaigne elle durera encore (1).

Paul d'Égine, cent ans plus tard, semble échapper aux ténèbres envahissantes et se guider encore par la lueur du raisonnement. Parlant des frénétiques, il reprend les idées d'Arétée et demande

(1) « Le choix mesme de la pluspart de leurs drogues est aulcunement mystérieux et divin : le pied gauche d'une tortue, l'urine d'un lézard, la fiente d'un éléphant, le foye d'une taulpe, du sang tiré soubs l'aile droite d'un pigeon blanc; et pour nous aultres choliqueux (tant ils abusent desdaigneusement de notre misère) des crottes de rat pulvérisées et telles autres singeries qui ont plus le visage d'un enchantement magicien que de science solide. » Montaigne, *Essais*, livre II, chap. 37.

que les liens rendus nécessaires par la violence désordonnée de leurs mouvemens instinctifs soient disposés de manière à ne jamais leur causer la moindre irritation. Il attache à cela une grande importance, il insiste, il se répète. « On doit toujours employer avec eux la douceur et jamais la force; autant que possible, il faut dissimuler, masquer la saveur désagréable des médicamens qu'on leur fait avaler. » C'est la dernière trace d'intelligence, d'observation, d'esprit pratique que l'on rencontre; on dirait que les médecins vont partager la folie des maniaques. Non-seulement l'aliéné ne sera pas un malade, il ne sera même plus un homme, ce sera une sorte d'animal farouche et redouté, moitié bête et moitié démon; dans l'horreur qu'il inspire, on le dira possédé de Satan et on le jettera au feu. Lorsque le progrès des mœurs aura fait comprendre l'inanité de ces rêveries cruelles, on se contentera de l'enchaîner comme un fauve dangereux, et il faudra que l'humanité attende onze siècles avant que Philippe Pinel, — le grand Pinel, — vienne affirmer avec audace contre tous, par une expérience publique, la sagesse des principes posés par Paul d'Égine et par Arétée de Cappadoce.

Le moyen âge fut une époque d'effondrement : tout disparaît dans le gouffre sans fond de la scolastique et de la démonologie; la médecine n'est plus qu'une série de pratiques superstitieuses; telle plante est bienfaisante, si elle est cueillie à la lune nouvelle, et sera mortelle, si elle est cueillie à son déclin. C'est le règne de la sorcière; la vieille Hécate, dont le culte dans certaines contrées durera jusqu'aux premiers jours de la renaissance, gouvernera le monde. La science, l'art, la littérature, ont sombré dans ce grand naufrage; il n'y a plus que guerres, batailles, pestes et famines; on doute d'un Dieu que l'on invoque en vain, et l'on se donne à Satan. La croyance au diable était générale; le monde était un enfer. Or la science dit et l'expérience prouve que les idées ambiantes sont saisies par les aliénés avec une rapidité extraordinaire et un ensemble en quelque sorte épidémique. Nous l'avons vu de nos jours : selon que la France est gouvernée par un roi, un empereur, un président, les malades atteints de la monomanie des grandeurs affirment qu'ils sont le président, l'empereur ou le roi; lors de la loterie du lingot d'or, nos asiles étaient pleins de pauvres gens qui croyaient l'avoir gagné; à l'heure qu'il est, de fort honnêtes femmes fatiguent les médecins de la Salpêtrière, de Sainte-Anne, de Vaucluse, de Ville-Évrard, en leur jurant qu'elles sont des pétroleuses, et des hommes d'un patriotisme irréprochable racontent en pleurant qu'ils ont guidé les Prussiens sur les hauteurs de Sedan. Il n'y a donc rien que de naturel dans cette possession diabolique

qui étreignit le moyen âge et dura si longtemps, jusqu'en plein XVIIIe siècle (procès de la Cadière, 1731). Les populations, énervées par les avanies incessantes des gens de guerre, réduites par les privations de toute sorte à un état d'effroyable anémie dont on peut voir la preuve et suivre la trace sur les maigres statues accrochées au flanc de nos cathédrales, ne regrettant rien du passé et n'espérant rien de l'avenir, n'étaient que trop disposées aux maladies mentales, et, ne comprenant rien aux troubles étranges dont elles étaient la proie, elles ne pouvaient expliquer cet état morbide qu'en l'attribuant à l'intervention du diable. Celui-ci avait bon dos, et pendant près de cinq cents ans il porta le poids de la folie et des exorcismes.

Tout y prêtait d'ailleurs, on voyait des démons partout : *ubique dæmon*. Les adeptes d'une secte religieuse crachaient, toussaient, se mouchaient sans cesse pour rejeter les diables qu'ils avaient avalés. La tradition est restée dans les habitudes populaires; on dit : Dieu vous bénisse! à ceux qui éternuent; c'est un démon qui s'évade. Nul n'échappait à ces croyances : un prieur se faisait garder jour et nuit par 200 hommes d'armes qui frappaient l'air de leurs épées, afin de couper en deux les démons qui oseraient s'approcher de lui; c'étaient de purs esprits cependant : qu'importe? on espérait les effrayer, peut-être les anéantir. Encore quelque temps, et l'on ira plus loin dans l'absurde; on les citera à comparaître en personne devant les tribunaux ecclésiastiques ou à donner pouvoir. Singulière et douloureuse époque! les possédés et les exorcistes étaient aussi fous les uns que les autres, car ils étaient tous de bonne foi.

Les idées philosophiques ou plutôt religieuses qui dominaient alors aidaient encore à ces conceptions délirantes et leur donnaient un point d'appui. L'homme était double : d'un côté la chair, matière terrestre, apte aux péchés qui s'y acharnent, destinée aux vers qui l'attendent à l'heure de son inéluctable dissolution, de l'autre l'âme, émanation directe de la Divinité, pur esprit qui ne doit que traverser cette vallée de misères pour aspirer, pour atteindre aux ineffables splendeurs des régions célestes. Les livres saints n'ont-ils pas dit : « La poudre retourne à la poudre, l'esprit remonte à Dieu, qui l'a créé? » Le corps n'est que l'habitacle de l'âme, temple ou caverne, selon que l'éternelle invisible se garde à Dieu ou se donne au démon. C'est donc sur l'esprit seul qu'il faut agir lorsque l'esprit est malade, puisqu'il est régi par des lois spéciales, qu'il a une destinée particulière et qu'il n'a de commun avec la matière qu'une juxtaposition momentanée. C'était s'éloigner singulièrement du galiénisme et de cette doctrine, si sage pour un

médecin, de soigner à la fois l'âme et le corps. On poursuivait, il faut le reconnaître, un idéal de pureté qui ne manque pas de grandeur; à force de vouloir élever, sublimer l'esprit, on en arriva non-seulement à mépriser, mais à briser la matière; voyant en elle toutes les causes de révoltes qui poussaient au mal, on voulait l'anéantir à force de jeûnes, de macérations, de privations de toute sorte. Il se produisit alors un fait pathologique qu'on n'avait pu prévoir et qu'on ne sut reconnaître : la matière surmenée, émaciée, amoindrie, perdit son équilibre et rendit l'esprit malade. Cette théorie de la séparation de l'homme en deux parties non-seulement distinctes, mais adverses, eut un résultat bien plus grave : elle pénétra la science, qui la reçut toute faite comme une tradition respectée, et elle pesa sur la thérapeutique, qu'elle neutralisa pendant des siècles; quand Broussais la combattit vers 1828, on cria au blasphème, et on l'accusa de « saper les bases » de toute société civilisée. Non, les facultés de l'esprit ne sont point indépendantes, elles sont soumises aux affections de la matière, à laquelle elles sont liées. Les travaux de Claude Bernard ne peuvent aujourd'hui laisser aucun doute à cet égard; il suffit de prendre une forte dose de sulfate de quinine pour perdre momentanément la mémoire, et d'avaler du haschich pour devenir absolument fou pendant un temps plus ou moins long. Qui donc oserait soutenir aujourd'hui que le parfum d'une fleur peut être malade sans que la fleur soit malade elle-même? Rien dans cette vérité scientifique, appuyée sur une série d'observations éclatantes, ne peut blesser le spiritualisme le plus rigoureux, ni infirmer les destinées de notre âme immortelle.

Toute altération de l'esprit est consécutive d'une altération de la matière, c'est là un principe absolu dont il ne faut jamais dévier lorsqu'on veut apprécier sainement les maladies mentales, et c'est pour n'avoir pas connu ce principe que les temps antérieurs au XIXe siècle ont fait fausse route et ont été entraînés à des cruautés sans pareilles. Il n'était point prudent, en ces jours d'ignorance, d'essayer de combattre la folie, et l'on y courait risque de la vie. Deux Gascons entreprenans, ermites de Saint-Augustin et cherchant fortune, avaient promis de guérir ce qu'on appelait « l'occupation » de Charles VI; ils lui firent boire des philtres où l'on avait mêlé des perles fines réduites en poudre; sur ce malheureux atteint de délire mélancolique entrecoupé de stupeur et d'accès furieux, ils prononcèrent des paroles magiques qui demeuraient inutiles, car elles étaient neutralisées, disaient-ils, par les sortiléges et les incantations du barbier royal. Cette comédie dura quelque temps, et finit mal pour les deux principaux acteurs; ils furent dégradés en place de Grève par l'évêque de Paris, prome-

nés par les rues, décapités, coupés en morceaux, et les lambeaux de leurs corps furent accrochés aux portes de la ville (1399). Il n'y a pas que le pauvre roi de France qui soit fou; l'heure approche où cette étrange épidémie nerveuse, la danse macabre, passion furieuse qui fait danser frénétiquement, va entraîner le monde surmené; pour les Allemands, c'est la danse de Saint-Wit; pour nous, c'est la danse de Saint-Guy; pour les Hollandais, c'est la danse de Saint-Jean; pour les Italiens de la Pouille et des Calabres, du XIVe au XVIIIe siècle, c'est le tarentisme, la danse de la tarentule; pour les *jumpers* du Monmouthshire, ce sera vers 1785 un hommage rendu à Dieu en souvenir de David, qui dansa devant l'arche; pour les médecins, c'est tout simplement la choréomanie, affection nerveuse bizarre, facilement contagieuse par sympathie, et qui très souvent s'allie à la manie religieuse. Les voyageurs qui de nos jours encore ont assisté aux exercices des derviches hurleurs et des derviches tourneurs dans quelque grande ville de l'Orient, ou pendant l'une des fêtes de l'islamisme, n'en douteront pas. Au XVe siècle, la folie a eu sur les destinées de notre pays une influence extraordinaire; elle nous perdit et nous sauva. Le délire de Charles VI conduisit au traité de Troyes qui livrait la France à l'Angleterre; les hallucinations de Jeanne d'Arc rejetèrent hors du territoire l'élément étranger qui s'y était implanté.

A ce moment, nul savant ne s'occupe-t-il de l'aliénation mentale et n'indique-t-il une méthode pour la combattre? Celui qui en parle aurait mieux fait de se taire. Jacob Sylvius recommande de frapper les fous, et de ne leur adresser que des paroles de violence. Pour reconnaître la phrénésie, qui est un « érysipèle intérieur du cerveau, » il indique un procédé fort simple : appliquer sur la tête de la craie délayée dans de l'eau; là où la pâte séchera là est le siége du mal. Ce n'est pas par de tels moyens qu'on pouvait remédier à ces affections mentales, qui se répandent avec le caractère d'épidémie et envahissent des pays entiers. — Vers 1435, on découvre tout à coup que les habitans du pays de Vaud adorent le diable, lui jurent obéissance et se nourrissent de nouveau-nés non encore baptisés. La torture aida singulièrement aux aveux de ces démonolâtres, et les bûchers flambèrent si bien que la contrée devint déserte. Dans les dépositions citées par Nider dans son *Malleus maleficorum*, on voit apparaître pour la première fois cette fameuse graisse des sorcières qui plus tard aura tant d'importance dans les procès pour cause de magie, onguent diabolique dont il suffit de se frotter le soir pour être initié à tous les mystères des royaumes inférieurs et pour assister aux fêtes du sabbat. Il est certain que la médecine des « bonnes femmes » était fort en vogue à cette époque, que les

plantes abortives étaient connues, et qu'on n'ignorait pas que certaines solanées troublent l'imagination jusqu'à donner le délire et à produire la folie artificielle. Ce que tout le monde sait aujourd'hui était alors un secret qu'on se transmettait en tremblant à l'oreille; le *datura stramonium*, la belladone, la mandragore, plantes vénéneuses, mortelles à haute dose, consolantes à dosage modéré, stupéfiantes ou excitantes selon le tempérament particulier de celui qui en fait usage, ont dû être employés pour amener l'esprit à des hallucinations dont le souvenir gardait tous les caractères de la réalité.

Ce fut un prêtre, docteur en Sorbonne, nommé Édelin, qui le premier osa publiquement prêcher en Poitou, 1453, que toutes les saturnales diaboliques pour lesquelles on envoyait tant de gens au bûcher et à la potence n'étaient que des rêveries maladives, fruits du sommeil ou d'un cerveau dérangé, et qu'il était cruel de faire périr ces innocens, dont le seul crime consistait à être dupes de leur imagination mal réglée. Plus tard, en 1520, l'exorciste Grillandus, inquisiteur à Arezzo, ne craindra pas non plus de déclarer que la plupart des sabbats sont imaginaires, que des personnes faibles, nerveuses, sujettes à agir la nuit pendant leur sommeil, croient y assister quoiqu'elles n'y aient jamais mis le pied. Édelin, qui voulut ramener la justice de son temps à quelque humanité pour les malheureux, parut avoir plaidé sa propre cause. Appelé à s'expliquer sur sa théorie, qui alors était considérée comme attentatoire à tout état social, il fut frappé d'aliénation mentale, avoua qu'un bélier noir qu'il possédait n'était autre que Satan. Il ne fut point brûlé : son supplice fut plus long et ne se termina qu'avec sa vie; on le condamna à un *in pace* perpétuel, à être enmuré, comme on disait alors. Par suite de la maladie dont il fut atteint, Édelin passa pour avoir été l'avocat du diable. Monstrelet raconte en détail l'épidémie de démonolâtrie qui en 1459 s'empara d'une notable partie des habitans d'Arras, surtout des femmes, et qui se termina, comme toujours, par des auto-da-fé. Le chroniqueur semble ne pas trop croire à toutes ces rondes sataniques et à l'intervention directe du diable, car il dit le mot tout net, le vrai mot que nous dirions aujourd'hui : « pour cette *folie* furent prins plusieurs notables gens de la dicte ville d'Arras et aussi aultres moindres gens, femmes folieuses et aultres. »

Au XVIe siècle, on brûle littéralement partout, et l'on n'épargne même pas les malheureux qui sont reconnus pour être des fous avérés. L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la France, sont la proie du démon, nul n'échappe à ses tentations : dans le château de Wartbourg, le diable apparaît à Luther et lui révèle le mystère sacrilége des messes privées; Pic de La Mirandole est témoin des visions de

Savonarole, et Mélanchthon interroge des spectres qui lui répondent. Hélas! un des plus grands hommes que l'humanité ait produits, un homme qui fut aux temps modernes ce qu'Hippocrate fut aux temps anciens, Ambroise Paré, ne trouve pas dans sa haute raison, dans son expérience, assez de force pour résister à la contagion de ces idées fausses; lui aussi il croit à la possession, aux pactes, aux *sorts* par lesquels les associés du diable peuvent porter préjudice à la santé et à l'entendement des gens qu'ils poursuivent de leurs maléfices; il énumère « les cacodémons, les coquemares, les gobelins, les incubes, les succubes, les lutins; » il dit que souvent « on les voit transmuer en boucs, asnes, chiens, loups, corbeaux, chat-huans et crapaux. » — « Ceux qui sont possédés des démons parlent divers langages incognus, font trembler la terre, esclairer, tonner,... soulèvent en l'air un chasteau et le remettent en place, fascinent les yeux. » Si Ambroise Paré en était là, que penser des autres? Tous les démonolâtres qui aujourd'hui vivent en si grand nombre dans nos asiles d'aliénés, tous les théomanes, les mélancoliques avec hallucinations, examinés par lui, eussent été reconnus possédés, sorciers, inspirés par Satan, et eussent grossi le nombre de tant de pauvres malades victimes des préjugés de l'époque.

Il y a cependant au milieu de ces rêveries une observation bonne à recueillir et dont la science a pu tirer parti : le diable prend volontiers différentes formes d'animaux. Les hallucinations de cette nature ne sont pas rares chez les aliénés, surtout chez les alcooliques : ils voient souvent des serpens ramper vers eux, et ils éprouvent alors des angoisses qu'il est difficile de calmer; pour peu que le malade soit enclin à la théomanie, ce qui est fréquent, pour peu qu'il croie au diable, ce n'est plus l'immonde reptile qui s'avance, c'est le souple tentateur, celui qui s'enroula autour de l'arbre de la science, qui offrit la pomme fatale; c'est le génie même de la révolte et de la perdition, celui à qui rien n'a résisté, l'ennemi de Dieu, le plus fort, l'invincible auquel il faut obéir au prix de la damnation éternelle. Chaque jour dans nos asiles, dans nos maisons de santé, les médecins sont témoins de phénomènes semblables, et j'ai vu plus d'une mélancolique agitée, ne pouvant expliquer les deux volontés adverses qui se heurtaient en elle, s'écrier qu'elle était la proie du démon et demander un prêtre, afin d'être exorcisée. Pour les convaincre à jamais de la réalité de leurs fausses sensations, pour généraliser leur délire partiel, pour rendre celui-ci incurable, il suffirait de les environner d'un appareil religieux imposant, spécialement préparé pour elles, car chez ces pauvres malades, battues par des tempêtes nerveuses dont on ne soupçonne pas la violence, on évoque les démons lorsque l'on tente de

les chasser. Si l'on faisait faire un seul exorcisme dans la cour des agitées de Sainte-Anne ou de la Salpêtrière, toutes les folles qui en auraient été témoins seraient possédées le lendemain. Des divers genres de folie, la démonomanie est celui qui se provoque et se propage le plus facilement par l'exemple.

Fernel est un savant de premier ordre, ses livres de médecine sont ingénieux, son calcul déterminant la grandeur de la terre le fait immortel; Bodin fut un grand jurisconsulte : ni l'un ni l'autre ne sont plus sages qu'Ambroise Paré. Dans les hallucinés de sorcellerie, loin de reconnaître des malades, ils ne voient que des coupables indignes d'indulgence et qui tous, sans distinction, méritent le dernier supplice. Ces hommes si sagaces, si instruits, semblent ignorer que dès le XIIIe siècle Bacon a formulé le principe de la méthode expérimentale en disant : *non fingendum, non excogitandum, sed inveniendum quid natura faciat, aut ferat*. Bodin est convaincu jusqu'à la fureur; son livre de *la Démonomanie des sorciers* est l'œuvre d'un exaspéré. Après des autorités si imposantes, nul n'est plus à citer; on dirait que toute vérité a été close, enmurée aussi dans l'*in pace* où mourut Édelin. Il ne faut donc pas s'étonner si, dans la petite Lorraine, un juge se vante d'avoir brûlé 800 sorcières en seize ans, et si, dans la seule ville de Genève, on en brûla 500 en trois mois. Il y a un mot cruel à dire, mais qui n'est que trop juste : c'était la mode.

Ce fut de Westphalie que vint la première lueur, du petit pays de Clèves. Un médecin nommé Wier (1) prit toutes ces superstitions corps à corps, et fut en réalité l'ancêtre fondateur de la pathologie mentale. Il savait sur quel terrain il marchait et à quelle forte partie il pouvait avoir affaire; aussi, procédant avec une extrême prudence, il débute par faire la part belle aux opinions du temps. Il divise les démons en catégories distinctes, définies, suppute leur nombre et l'évalue à plusieurs millions. S'étant mis à l'abri par l'orthodoxie de cette démonstration scientifique, il entre en matière et déclare que, puisque le diable est coupable, c'est lui qu'il faut punir. Quant aux sorcières, aux possédés, ce sont des malades, il vaut mieux les guérir que les brûler. Il a vécu avec les fous, ceci n'est point douteux, il les a étudiés attentivement, et la plupart de ses observations sont tellement précises que la science actuelle n'aurait rien à y reprendre. On accuse le diable d'introduire magiquement dans l'estomac de ses adeptes des fragmens de fer, des os, des cailloux, — il prouve que les aliénés ont parfois une invincible tendance à avaler tout ce qu'ils rencontrent, surtout les

(1) Ses œuvres complètes ont été imprimées à Amsterdam en 1660.

corps brillans, — il affirme que les loups-garous se mentent à eux-mêmes lorsqu'ils prétendent se changer en fauves pour courir la nuit, — il soutient que les stryges, ces sorcières mangeuses d'enfans, s'abusent lorsqu'elles racontent leurs horribles repas. La preuve qu'il donne est si simple qu'elle eût dû frapper tous les esprits qui n'étaient point systématiquement prévenus : les morts qu'on dit avoir été déterrés sont dans leurs tombeaux, on peut le vérifier; les enfans qu'on dit avoir été dévorés sont vivans, les voilà; on n'a qu'à prendre une sorcière, l'attacher sur un lit, la faire garder à vue; si elle s'endort, elle n'en soutiendra pas moins qu'elle a été au sabbat, et cependant son corps n'aura point quitté le matelas sur lequel il est fixé. Wier dit courageusement le nom de la maladie nerveuse et mentale dont ces malheureux souffrent tellement qu'ils essaient très fréquemment d'y échapper par le suicide, c'est l'hystéro-démonopathie. Que répondit-on à cette démonstration péremptoire? Que Satan est le malin, que les morts paraissent être dans leurs tombeaux, que les enfans dévorés paraissent vivans, que la sorcière paraît présente sur le lit où elle a été garrottée; mais que ce ne sont là que des apparences suscitées par le diable, propres à tromper les yeux des ignorans, à raffermir l'impiété des incrédules, et qu'en réalité les morts ont été déterrés, les enfans mangés, et que la sorcière a été au sabbat.

Cependant un peu de clarté se fait : la science va se débarrasser peu à peu de la gangue où elle est enfermée depuis si longtemps. C'est l'heure des grandes entreprises; l'imprimerie multiplie la pensée, le Nouveau-Monde vient de se révéler, la réforme essaie d'épurer une religion qui retombe au paganisme, Galilée sent la terre se mouvoir sous ses pieds, et Keppler ouvre le ciel. On peut croire que le diable va enfin rentrer aux abîmes, que la loi du Dieu de douceur et de pardon va régner, que la maladie ne sera plus traitée comme le crime; vaine espérance! Les femmes de la famille Médicis ont envahi la France, suivies d'une armée d'astrologues, de nécromanciens, de médecins, disciples de Locuste, de diseurs de bonne aventure et de chercheurs de l'élixir de longue vie. C'est le temps des maléfices, des sortiléges, des envoûtemens. Quelque déconsidérées qu'elles fussent par les esprits sérieux de l'époque, ces sottises n'étaient point disposées à mourir; avant de disparaître, elles allaient bouleverser la France et se donner en spectacle comme des farces de tréteaux qui auraient un dénoûment sinistre.

Le grand siècle, le siècle de Richelieu (1) et de Louis XIV, est

(1) Le cardinal de Richelieu pourrait figurer dans cette étude à titre de fou, si l'on en croit la princesse Palatine, qui a écrit, en date du 5 juin 1716 : « Le cardinal de Richelieu, malgré tout son talent, a eu de grands accès de folie; il se figurait quel-

sous ce rapport aussi insensé que les précédens jusqu'au jour où Colbert, outré de dégoût par tant de niaiseries impitoyables, défend d'évoquer les affaires de sorcellerie. Trois histoires de possession, dont le souvenir est resté dans toutes les mémoires, occupent les premières années du XVIIe siècle, celle de la terre de Labourd en 1609, celle des ursulines d'Aix en 1611, celle des ursulines de Loudun, de 1632 à 1639; les noms de Gauffridi et d'Urbain Grandier ont été popularisés par le théâtre et par le roman; ce furent de véritables épidémies hystériques (1) qui saisirent des femmes vivant en groupe ou près les unes des autres, qui les entraînèrent à de fausses sensations, à des hallucinations de l'ouïe, du toucher et de la vue, qui les agitèrent de transports nerveux excessifs et qu'exaspérèrent jusqu'à la fureur les cérémonies violentes, les objurgations, les pompes religieuses, l'affluence des curieux, l'importance subitement acquise par les malades et la frénésie des exorcistes. Que dans ces tristes procès, qu'il est inutile de raconter, la jalousie du cloître contre l'église, des ordres anciens contre les ordres nouveaux, ait joué quelque rôle, que des prêtres peu scrupuleux aient abusé de l'état morbide de ces malheureuses, comme on le vit clairement un siècle plus tard dans le lamentable procès de la Cadière, on n'en peut guère douter; mais le fait acquis, réel, scientifique n'en subsiste pas moins : on était en présence d'une affection névropathique se communiquant par sympathie. Ces femmes que l'on accusait d'être des possédées ou des fourbes n'étaient ni fourbes ni possédées, elles étaient malades. Elles brisaient tout, elles déployaient une force, une adresse surhumaines, qu'on ne savait attribuer qu'à l'intervention du malin; elles passaient des heures à regarder le soleil sans baisser les yeux; elles aboyaient comme des chiennes. On ignorait que, dans

quefois qu'il était un cheval; il sautait alors autour d'un billard en hennissant et en faisant beaucoup de bruit pendant une heure et en lançant des ruades à ses domestiques; ses gens le mettaient ensuite au lit, le couvraient bien pour le faire suer, et quand il s'éveillait, il n'avait aucun souvenir de ce qui s'était passé. » *Lettres de Madame, duchesse d'Orléans,* édit. Brunet, t. Ier, p. 240.

(1) Il faut bien s'entendre sur les mots, afin d'éviter toute confusion. Les gens du monde donnent généralement au mot *hystérie* une acception qu'il ne comporte pas et le confondent avec l'érotomanie et la nymphomanie. Ces vocables désignent trois affections nervoso-mentales parfaitement distinctes. L'hystérie est produite par un manque d'équilibre dans le système nerveux, par un affaiblissement des grands nerfs; c'est un délire partiel, triste, théâtral avec propension excessive au suicide; elle participe de la mélancolie et de la lypémanie d'Esquirol; Roller l'appelle la mélancolie agitée, et Moreau (de Tours) la nomme la folie névropathique. L'érotomanie est l'amour platonique dégénéré en aberration, c'est l'amour de don Quichotte pour Dulcinée. La nymphomanie, pour les femmes, le satyriasis pour les hommes, est le déchaînement des passions sensuelles et bestiales dans ce qu'elles ont de plus violent.

leurs crises, les névropathiques sont doués d'une agilité et d'une vigueur dont rien ne peut donner idée. Les agitées de Sainte-Anne, prises dans le gilet de force et mises dans les loges de sûreté, coupent avec leurs dents les treillages en fil de fer qui garnissent les fenêtres; à Bicêtre, il y a peu de temps, un aliéné se débarrasse de sa camisole et démolit sa cellule, qui est en pierres de taille. Actuellement deux pensionnaires de Bicêtre restent des heures entières les yeux fixés sur le soleil, sans que le plus léger tressaillement de la face puisse faire soupçonner qu'ils sont impressionnés par ce flot de lumière ardente; leur pupille est tellement rétrécie qu'elle est presque invisible, elle ressemble à celle des mangeurs d'opium. Quant à la manie aboyante, c'est un mal fort connu : on l'appelait jadis la maladie de Laïra; le fils du grand Condé aboyait si fort que l'on s'imaginait qu'il se croyait changé en chien. C'est une simple affection nerveuse qui n'implique nullement une altération des facultés de l'esprit ou de la volonté; une femme peut rester femme du monde, être fort entendue à ses affaires, et aboyer du matin au soir. Du reste, l'hystérie est la maladie protée par excellence, elle prend toutes les formes, on dirait qu'elle fait effort pour se déguiser afin de n'être pas reconnue. Aussi, chez les pauvres filles du Labourd et de Loudun, elle varie incessamment ses aspects, et, toutes les fois qu'elle revêt une apparence nouvelle, c'est un nouveau diable que l'on découvre; quand on a nommé Belzébuth, Belphégor, Astaroth, Léviathan et cent autres, quand on a épuisé tout le vocabulaire de la démonologie, on découvre encore des démons jusqu'alors inconnus; à Loudun, c'est Alumette d'impureté; à Aix, c'est Verrine qui obéit à Gauffridi, prince des magiciens. Verrine n'était point seul, car Michaelis, un des exorcistes employés dans cette affaire, déclare avoir chassé six mille cinq cents démons et plus du corps d'une des possédées.

Il est un fait connu aujourd'hui et scientifiquement démontré, que les démonophobes avaient remarqué et qu'ils ont exploité au profit de leur croyance. Dans tous les procès, on voit que le premier soin des exorcistes est de rechercher minutieusement sur le corps des possédées et des sorciers ce que l'on appelait alors la *marque du diable*. On pensait qu'en prenant possession au sabbat de la créature qui se donnait à lui Satan la touchait, et que l'endroit où le doigt crochu avait posé restait insensible à toujours. On bandait les yeux de l'accusé, on le mettait nu, et à l'aide d'une longue aiguille enfoncée dans les chairs on cherchait la place maudite qui le faisait à la fois esclave et maître du démon. Cette place, il faut le dire, on la trouvait très souvent, surtout chez les femmes. Dans cette affection à laquelle je laisserai son mauvais nom géné-

rique d'hystérie, l'insensibilité complète d'un membre, d'une partie du corps, de toute la surface cutanée n'est pas rare ; c'est ce que l'on nomme l'*analgésie*. Le plus souvent l'analgésie n'atteint qu'un point étroitement circonscrit qu'on a parfois quelque peine à découvrir, et le peu d'étendue de ce point en fait bien la marque du doigt satanique.

Les mélancoliques et les lypémaniaques qui se mordent, se déchirent, se frappent, s'arrachent les cheveux, ne ressentent aucune douleur ; elles sont en cela semblables aux chiens enragés, qui peuvent mordre une barre de fer rouge sans donner le plus léger signe de souffrance ; j'ai moi-même enfoncé de fortes épingles dans le bras des malades sans réussir à éveiller leur attention (1). Il n'y a pas de jour où des faits analogues ne se produisent dans les asiles d'aliénés. Le sceau du diable, qui faisait triompher les exorcistes, qui leur faisait dire : Satan est là, était une preuve de plus, une preuve irrécusable que tous ces pauvres êtres, si cruellement torturés au nom d'une foi qui se trompait à force de vouloir rester orthodoxe, auraient dû être mis à l'hôpital, couchés dans de bons lits, baignés souvent, saturés d'opium et distraits de leurs pensées morbides par tous les moyens possibles.

On pourra s'étonner de ces épidémies mentales qui sévissaient jadis, et dont maintenant on croit qu'il ne reste plus trace (2). Toute maladie non soignée ou surexcitée par les moyens que l'on emploie à la combattre tend toujours à se répandre et à se généraliser. Si aujourd'hui la ville de Paris lâchait les sept mille aliénés qu'elle traite et nourrit dans ses asiles spéciaux, il est fort probable qu'on croirait à la folie contagieuse. N'oublions pas trop ce qui vient de se passer : qu'est-ce donc que le dernier épisode de la commune si ce n'est un accès de pyromanie épidémique et furieuse ? A l'époque dont je parle, la vie de couvent, la monotonie enfantine des exercices imposés, la claustration, furent pour beaucoup dans cette sorte

(1) Un aliéné, à l'aide d'un morceau de verre, se coupe la peau du front et se fait au ventre une incision oblique de 15 centimètres de longueur ; il affirme n'avoir ressenti aucune douleur. Un autre saisit une poignée de charbons ardens, et il faut lui ouvrir la main de force ; un troisième introduit sa tête dans un poêle allumé et se brûle horriblement la tête ; on lui fait remarquer qu'il n'a même pas crié, il répond : Pourquoi aurais-je crié ? je ne souffrais pas. (Moreau de Tours, *la Physiologie morbide*, 406 *et passim*.)

(2) Ces épidémies sont très réelles, et ont apparu de siècle en siècle avec une sorte de périodicité. La forme en a varié depuis le féroce jusqu'au simple absurde, mais elle n'en indiquait pas moins une maladie des organes de l'entendement : au XVIe siècle, l'hystéro-démonopathie, au XVIIe la possession des nonnains, au XVIIIe les convulsionnaires de Saint-Médard, le vampirisme de Pologne et de Hongrie, au XIXe les tables tournantes et l'évocation des morts.

d'énervation maladive et troublante qui devint si générale qu'elle porte un nom dans l'histoire, *la possession des nonnains*. Depuis longtemps on avait signalé l'*acedia*, la maladie des cloîtres qui trouble l'esprit et pousse au suicide. Les ursulines d'Aix, celles de Loudun, d'autres congrégations de femmes dans la Picardie et les Flandres, en furent atteintes, mais bien plus encore les religieuses de Saint-Louis de Louviers (1642), auxquelles toute l'affaire d'Urbain Grandier avait été racontée par le grand pénitencier d'Évreux, qui l'avait suivie aux côtés de Laubardemont. La principale héroïne de cette lugubre histoire s'appelait Madeleine Bavent; il faut lire sa confession (1).

Jamais cas pathologique ne fut mieux déterminé; c'est la mélancolie accompagnée d'hallucinations, d'illusions du sens du toucher et d'une invincible attraction vers le suicide. Les mouvemens involontaires, les syncopes, les constrictions de l'œsophage, le gonflement du corps, l'impérieux besoin de dire des grossièretés, les gestes indécens, les postures extra-humaines si complaisamment décrites par le capucin Bosroger qui servait d'exorciste, prouvent, sans doute possible, que la folie seule causait tous les phénomènes dont on s'effrayait. Le parlement de Rouen s'en mêla; on deterra le cadavre d'un prêtre qui la nuit venait tourmenter les religieuses, et on le brûla en grande cérémonie. L'église et la justice rivalisèrent de zèle et de sottise; mais on ne guérit personne. La pauvre Madeleine jetée dans un cul de basse fosse, comme bouc émissaire de tous les péchés de la communauté, essaya de se tuer et, quatre heures durant, se tourna et se retourna dans le ventre un long clou qu'elle y avait enfoncé. A cela seul, en dehors de toutes autres preuves, on peut la reconnaître pour une malade frappée d'hystéro-mélancolie. En effet, dans cet horrible mal, — le plus horrible qui existe, — l'amour de la mort est abstrait; tous moyens sont bons pour mourir, les malades déjouent toute surveillance à force d'astuce, de persistance, de volonté, et il est rare qu'elles n'arrivent pas à mettre leur projet à exécution. Si on les interrompt au milieu d'une tentative de suicide, si on les retire de l'eau, si on coupe la corde dont elles s'étranglent, si on les arrache de dessous les roues d'une voiture, on ne trouve pas une pulsation de plus à leurs artères, pas un frémissement, pas l'apparence d'une émotion; elles restent impassibles et ne témoignent rien que la contrariété d'avoir été sauvées et le désespoir de vivre encore. Une mélancolique aujourd'hui guérie, et qui avait trouvé moyen de s'ouvrir la gorge à

(1) *Histoire de Madeleine Bavent, religieuse du monastère de Saint-Louis de Louviers, avec sa confession générale et testamentaire*, Paris, in-4°; Legentil, 1652.

l'aide d'un couteau qu'elle avait volé, me disait : J'eus alors l'ineffable volupté de me couper le cou et de voir couler mon sang.

Pour les hommes qui, dans les siècles passés, avaient à s'occuper de ces tristes affaires, les tentatives de suicide, loin de les éclairer sur l'état intellectuel des prétendues possédées, étaient la confirmation de leurs idées erronées. Selon eux, Madeleine Bavent avait plusieurs fois cherché à se tuer, non point parce qu'elle voulait se débarrasser d'un mal insupportable, mais parce qu'elle était harcelée par le remords de s'être donnée au diable et d'avoir eu commerce avec un prêtre sorcier enterré depuis plusieurs mois. Ainsi tout ce qui aurait dû éclairer ces consciences aussi obtuses qu'exaltées semblait les obscurcir encore plus.

Pendant que cette lugubre affaire se déroulait en Normandie, au milieu d'une population épouvantée, devant des ecclésiastiques qui n'y comprenaient rien, en présence de juges qui croyaient sérieusement aux démons et qui en avaient peur, la science ne resta pas muette; elle fut très sagace, très courageuse, et parla haut. Un médecin, Yvelin, ayant charge de chirurgien chez la reine-mère, déclare qu'il n'y a là nulle possession diabolique, qu'il y a simplement un cas de pathologie, que c'est affaire de science et non point de religion; il dit le mot dont on usait à l'époque : ce sont des lunatiques. Cette lutte du bon sens contre la passion n'empêche pas le parlement de Rouen de faire déterrer un cadavre, qu'on brûla, d'envoyer un vivant au bûcher, de condamner la pauvre Madeleine à la réclusion perpétuelle et d'ordonner la fermeture du couvent de Louviers (1647). La parole d'Yvelin ne fut pourtant pas inutile. Les cœurs finirent par se soulever contre tant de brutalités qui, à force de se refuser à tout bon sens, devenaient criminelles. En 1670, à La Haye-Dupuis, un procès de sorcellerie dans lequel il fut affirmé, sous la foi du serment, qu'on avait vu un rat parler à un enfant de dix ans, est évoqué devant le parlement de Normandie; plus de 500 individus furent impliqués dans cette affaire, et 17 furent condamnés à mort. Louis XIV cassa l'arrêt; le parlement regimba et fit des remontrances en citant les saintes Écritures, Grégoire de Tours, les pères de l'église, tous les docteurs ès-exorcismes, Boguet, del Rio, Llorente, Delancre; il rappela les « bien-jugés » antérieurs, les condamnations suivies de supplices, et affirma son droit de frapper à mort les coupables du crime de sortilége, « qui détruit les fondemens de la religion et tire après soi d'étranges abominations. » Le roi tint bon, ordonna de cesser les poursuites commencées contre d'autres prévenus, et par ce fait mit fin à des persécutions que rien ne justifiait. Il n'en resta pas là, et deux ans plus tard, en 1672, Colbert lui fit signer la célèbre ordonnance qui interdit aux

parlemens d'évoquer dorénavant les procès pour cause de sorcellerie. Les bûchers furent éteints; mais, faute de savoir que la démonomanie est une maladie et non un crime, plus de 20,000 individus avaient expié dans les flammes le tort d'être atteints d'aliénation mentale.

Là se ferme l'époque que l'on peut appeler l'ère thaumaturgique de la folie, et l'ère de la répression commence. Nul hôpital pour recevoir les fous, nulle maison pour les soigner, on les enferme où l'on peut, dans les couvens quand ils sont tranquilles, dans les prisons quand ils sont agités; on les enchaîne, on les frappe, ils croupissent sur la paille, on va les voir pour satisfaire une curiosité malsaine, on les excite pour en rire. Les gens qui se piquent de beaux sentimens ne se gênent guère pour s'en amuser. La phrase qui revient si souvent dans les lettres de Mme de Sévigné, et dont Coulanges fit une chanson : « les voyez-vous? — non; — ni moi non plus, » — est une allusion plaisante, mais cruelle, à une pauvre folle détenue dans une communauté religieuse, et à laquelle on rendait visite pour s'en divertir. Il restait bien des choses à faire encore pour arriver à l'idée si simple de soumettre ces malheureux à un traitement scientifique, mais du moins ils gardaient la vie sauve et n'avaient plus à redouter la surexcitation des exorcismes. Les parlemens et le clergé firent un suprême effort pour ressaisir le redoutable pouvoir que Louis XIV leur avait sagement enlevé. A Aix, où le parlement de Provence avait conservé bon souvenir du procès de Gauffridi, on voulut tout à coup évoquer une nouvelle affaire de possession (1731), affaire très triste, d'une moralité douteuse, et dans laquelle on vit qu'un vieux prêtre avait étrangement abusé d'une pauvre fille hystérique, visionnaire, théomane et souvent hallucinée. La fille, qui se nommait la Cadière, était fort à plaindre et tout à fait innocente; on la renvoya dos à dos avec son confesseur. Il n'y eut là nulle terreur, nul appareil trop violent, tout sombra dans le ridicule : on chansonna les deux coupables, on se moqua des parlementaires et des prêtres; nul n'y gagna, ni la justice, ni la religion.

Cet exemple ne fut pas perdu. Lorsque les jansénistes appelans de Paris furent atteints de délire, d'extases, de névropathie, lorsque les scènes du cimetière de Saint-Médard firent croire à quelques bonnes femmes que le diable recommençait à faire des siennes, on se contenta de simples mesures de police pour empêcher le scandale de devenir une cause de trouble public. Pendant dix ans (1731-1741), on laissa les convulsionnaires se mettre en croix à domicile, se jeter la tête en bas, se marcher mutuellement sur la poitrine et se donner des coups de bûche sur l'épigastre, à la

grande joie de La Condamine, qui était très friand de pareils spectacles; l'on ne brûla personne, et, faute de persécution, l'épidémie cessa d'elle-même. L'apaisement est fait : les parlemens déclarent, en 1768, que les possédés ne sont que des malades; Cagliostro aura toute facilité pour évoquer le diable et le mettre en rapport avec le cardinal de Rohan; Mesmer pourra réunir tous les nerveux autour de son fameux baquet, personne ne s'en occupera, ni les gens du roi, ni le clergé, ni la police. Encore quelque temps, et le seul exorcisme qu'on emploiera contre les diables récalcitrans sera la douche de Charenton.

La science n'est pas restée oisive; pendant que la justice humaine se désarmait enfin contre les aliénés, elle essayait de formuler des principes qu'on pût appliquer à leur guérison. En Suisse, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Italie, en France, un mot d'ordre semble avoir été donné; Plater, Willis, Boerhave, Fleming, Fracassini, Morgagni, Boissier de Sauvages, Lieutaud, Lorry, décrivent avec soin les différens phénomènes de pathologie mentale qu'ils ont étudiés; mais, lorsqu'il s'agit d'indiquer le traitement à suivre, ils font presque tous fausse route, car le point de départ est erroné.

C'était le temps où régnait sans partage la fameuse théorie de *l'humorisme*, en vertu de laquelle tous nos maux proviennent de nos humeurs, sang, lymphe, bile, etc.; l'homme était plus ou moins malade selon que l'humeur peccante était à un degré plus ou moins haut de crudité ou de coction. Donc deux remèdes universels qui devaient suffire à tout, la purgation et la saignée. Molière, avec ses Diafoirus, n'a rien exagéré, il suffit de lire les lettres de Guy Patin pour s'en convaincre (1). La folie violente résidait dans le sang, la folie triste résidait dans la bile, la folie gaie résidait dans les sucs de la rate. On saignait, on purgeait jusqu'à blanc, et les malades ne s'en trouvaient pas mieux.

Le grand révolutionnaire en l'espèce, celui dont les travaux devaient avoir une influence si féconde sur la thérapeutique, fut Baglivi, qui créa réellement la physiologie expérimentale. Mort à

(1) Bordeu, qui fut un homme d'infiniment d'esprit et qui exerça la médecine dans le milieu du XVIIIe siècle, essaie de réagir contre cette déplorable manie d'affaiblir les malades outre mesure en les saignant sans discrétion; il dit : « J'ai vu un moine qui ne mettait point de terme aux saignées; lorsqu'il en avait fait trois, il en faisait une quatrième par la raison, disait-il, que l'année a quatre saisons, qu'il y a quatre parties du monde, quatre âges, quatre points cardinaux. Après la quatrième, il en faisait une cinquième, car il y a cinq doigts dans la main; à la cinquième il en joignait une sixième, car Dieu a créé le monde en six jours. Six! il en faut sept, car la semaine a sept jours, comme la Grèce a sept sages; la huitième sera même nécessaire, parce que le compte est plus rond; encore une neuvième : *quia numero Deus impare gaudet!* »

38 ans, en 1707, il avait eu le temps de formuler sa théorie du *solidisme*, qui renversait l'humorisme, car il établit que les parties solides du corps sont la cause morbifique et que les fluides ne sont atteints que secondairement. Les œuvres de Baglivi étaient peu connues en France; ce fut un jeune médecin, nommé Philippe Pinel, qui en donna une édition complète en 1788. Le traducteur fut un réformateur, au sens absolu du mot, et c'est à lui que les aliénés doivent de ne plus être traités comme des bêtes féroces. C'était un homme d'une sagacité incomparable, observateur profond, très persistant dans sa volonté, timide jusqu'à la gêne, jusqu'à la maladresse, dévoré de l'amour de l'humanité et très courageux au besoin, ainsi qu'il le prouva pendant la terreur, en cachant des proscrits à Bicêtre et en faisant tous ses efforts pour sauver Condorcet; c'était une âme sensible dans la grande acception du terme si sottement prodigué à cette époque. En 1791, il publia son *Traité médico-philosophique de l'aliénation mentale*, et à la fin de 1792, par l'influence de Cousin, de Thouret et de Cabanis, il était nommé médecin en chef de Bicêtre.

Ce qu'était Bicêtre à cette époque, on ne peut se le figurer; c'était la *renfermerie* du moyen âge dans ce qu'elle avait de plus hideux; c'était à la fois une geôle, une maison de correction, un pénitencier, un hôpital; assassins, débauchés, malades, indigens, idiots, gâteux, vivaient pêle-mêle dans la plus affreuse promiscuité; d'un seul mot, c'était un cloaque. Les aliénés, comme bêtes dangereuses, étaient tenus à part, enfermés dans des cabanons de six pieds carrés qui ne recevaient d'air et de jour que par le guichet dont la porte était percée; les planches du lit, garnies d'une botte de paille renouvelée tous les mois, étaient scellées dans la muraille; les rapports du temps disent que ces loges étaient des glacières. Enchaînés par le milieu du corps, portant des fers aux pieds et aux mains, nus pour la plupart, grelottant dans cette asmosphère humide, ne recevant ni soin ni médicament, les malades étaient dans un état de fureur permanente, injuriaient les curieux qui venaient les voir en partie de plaisir, se ruaient sur leurs gardiens dès que ceux-ci osaient ouvrir la porte, essayaient de se briser la tête contre les murs et réussissaient souvent. C'est en présence de ces misérables que Pinel se trouva.

Dans la *Nosologie* de Cullen, dont il avait donné une traduction en 1785, il avait lu que, « s'il faut modérer les emportemens des fous, il ne faut le faire qu'avec une extrême douceur; que les chaînes sont barbares, les irritent, rendent le mal incurable; qu'on les immobilise, sans danger pour eux, à l'aide d'une camisole étroite dont les manches sont attachées l'une à l'autre; qu'il convient de

laisser aux malades toute la liberté compatible avec leur état, et qu'il est bon de les isoler de leur milieu habituel. » C'est de là, sans nul doute, que lui vint l'idée première de la réforme qu'il sut accomplir; mais il y fut singulièrement aidé par un humble fonctionnaire dont le nom est oublié aujourd'hui, car il l'a absorbé dans sa propre gloire. Il rencontra à Bicêtre un homme du peuple, de formes un peu rudes, de cœur généreux, sorte de bourru bienfaisant qu'on appelait Pussin; c'était un simple surveillant spécialement chargé du service des aliénés, service fort pénible auquel il avait, de son autorité privée, associé sa femme. Pussin, sans avoir pris l'avis de personne et sans qu'on l'eût remarqué, expérimentait depuis longtemps le système que Pinel allait inaugurer. Il accompagna le médecin en chef dans sa première visite; les fous hurlaient et se démenaient comme d'habitude. Pinel dit à Pussin : « Quand ils deviennent trop méchans, que faites-vous? — Je les déchaîne. — Et alors? — Ils sont calmes! » L'expérience venait au secours d'une théorie préconçue, et lui donnait une force extrême. Pinel, après avoir étudié ses malades avec soin, déclara que son intention était de déferrer tous les aliénés qui lui avaient été confiés. Couthon fut délégué à Bicêtre, moins pour assister à un spectacle intéressant que pour vérifier si l'on ne cachait pas quelque « aristocrate » dans les cabanons. — En entendant les cris de ces pauvres êtres, il dit à Pinel : « Il faut que tu sois fou toi-même, pour vouloir déchaîner ces animaux-là. » La scène eut un caractère théâtral qui se ressent de l'époque. Il y avait depuis douze ans, dans les cabanons, un homme redouté entre tous, ancien soldat aux gardes, nommé Chevingé, qui, atteint d'alcoolisme, avait été conduit à Bicêtre et enchaîné comme les autres fous. Il était évidemment guéri, mais sa fureur ne cessait pas; sa force herculéenne lui avait permis de briser plusieurs fois ses fers, de jeter bas sa porte d'un coup d'épaule, et les gardiens qui s'étaient chargés de le réintégrer dans sa fosse avaient été à moitié assommés par lui. Pinel, après lui avoir fait une courte allocution, le délivra le premier et le chargea d'aller enlever les chaînes des autres malades, en lui disant qu'il a confiance en lui, et qu'il le prend désormais à son service. Ce fut en pleurant que Chevingé obéit à l'ordre qu'il venait de recevoir; on peut imaginer la joie de ces malheureux, qui se sentaient les membres libres, qui pouvaient aller respirer au grand air après une si dure, une si étroite réclusion. Chevingé fut en effet le domestique de Pinel, et son dévoûment ne se démentit jamais; dans les jours de disette, lorsqu'on ne pouvait presque plus se procurer d'alimens, il allait dans la nuit à Paris, et chaque matin il rapportait à son maître le repas quotidien. Il était si parfaitement doux

et bon que, lorsque Pinel fut marié et père, il en fit, — ceci est littéral, — une *bonne d'enfans.*

De même que Colbert avait clos l'ère thaumaturgique, Pinel venait de fermer l'ère de la répression exclusive; l'ère de la thérapeutique allait enfin s'ouvrir. Après tant de combats, la victoire restait au bon sens, à l'observation, à l'humanité. Parlant de ceux que pendant si longtemps on a brûlés, on a enchaînés et maltraités, Pinel dit : Ce sont des malades; grande parole et de portée incalculable, qui aura un jour une influence déterminante sur la science médico-légale. Esquirol les classe, définit leur mal et dit : Pour apprendre à les guérir, il faut vivre avec eux. Ferrus les rend au travail; il prouve que l'aliéné peut encore faire acte de civilisation, et qu'en étant utile aux autres il devient utile à lui-même. Pendant que la France pose ainsi les bases morales de l'aliénisme, Roller, créant en Allemagne un établissement modèle, réunit autour de ses malades tout ce qui peut les rappeler à la vie normale, et démontre, par sa longue et constante pratique, que l'opium et ses dérivés ne sont point seulement des calmans précieux, mais qu'ils constituent le moyen curatif le plus héroïque que l'on puisse employer pour combattre, pour vaincre les troubles de l'esprit. C'est par ces hommes que la science aliéniste a été fondée : d'autres sont venus qui ont développé leurs prémisses et fécondé leur doctrine; mais ceux-là ont été les maîtres, les bienfaiteurs, et à ce titre l'humanité leur doit une reconnaissance éternelle.

II.

Chacun s'empressa de célébrer ce qu'on nomma justement la grande action de Pinel, et l'on prétend que les chaînes tombèrent, comme par enchantement, des bras de tous les fous séquestrés en France. Ceci est singulièrement exagéré. Une circulaire du ministre de l'intérieur, en date du 16 juillet 1819, signale avec sévérité l'état misérable dans lequel on laisse les aliénés en province. Abandonnés dans des loges souterraines, sans lumière et sans air, leur sort n'avait point été modifié : on renouvelait à peine la paille qui servait de litière aux fous tranquilles; quant aux agités, ils couchaient sur la terre nue ou sur le pavé; leurs gardiens, toujours armés de gourdins, de nerfs de bœuf, se faisaient précéder par des chiens bouledogues lorsqu'ils entraient dans les cellules. L'autorité compétente ne ménageait pas ses prescriptions : elle recommandait, elle ordonnait de substituer partout, en cas de nécessité rigoureuse, l'usage de la camisole de force à celui des chaînes; mais il faut croire qu'on ne l'écoutait guère, car en 1843 le docteur Dagron,

actuellement directeur-médecin de l'asile de Ville-Évrard, envoyé en inspection dans la maison de Fontenay-le-Comte (Vendée), trouve quinze femmes et vingt hommes nus, enchaînés dans les loges.

Néanmoins un principe avait été posé, et il fallait en déduire les conséquences. Pour la séquestration des aliénés, on se heurtait à chaque pas contre des difficultés sans cesse renaissantes, car la matière n'était réglée que par des arrêtés de police; de plus aucun établissement spécial n'avait été construit pour les abriter, ils étaient emprisonnés dans les hospices et plus souvent encore confondus avec les criminels dans les maisons de détention. Un tel état de choses appela enfin l'attention du gouvernement. En 1835, une enquête permit de constater officiellement les abus dont les aliénés avaient à souffrir et les besoins qu'il était urgent de satisfaire. Un premier projet de loi présenté le 6 janvier 1837 ne fut pas accueilli avec faveur; il fut remanié, communiqué aux conseils-généraux qui donnèrent leur avis motivé, et ne devint loi que le 30 juin 1838; une ordonnance royale du 18 décembre 1839 en détermina la portée et l'application. Les décrets du 25 novembre 1848, du 18 janvier 1852, du 20 mars 1856, établirent un service d'inspection générale pour les maisons d'aliénés et réglèrent l'organisation intérieure des asiles. La loi de 1838, excellente dans ses dispositions fondamentales, fonctionna sans encombre et à la satisfaction des intéressés pendant une vingtaine d'années; puis tout à coup, sans motifs sérieux, elle fut attaquée et battue en brèche avec une violence excessive; on parla de séquestrations arbitraires, de dénis de justice, de lettres de cachet, et l'on rajeunit de vieilles calomnies plus ridicules encore que méchantes. De cette question des aliénés, qu'on n'aurait jamais dû soulever, car elle avait été résolue avec un grand souci de la justice, on fit une arme d'opposition quand même, sans réfléchir qu'on incriminait d'un seul coup deux administrations pleines de bon vouloir envers les malheureux et un corps médical qui a donné trop de preuves d'intégrité pour ne pas mériter d'être à l'abri du soupçon. Le résultat a été funeste, car, pendant que tous les intéressés, si injustement accusés, cherchaient à mettre leur responsabilité à couvert, c'est l'aliéné, c'est le malade qui a pâti.

On s'est servi d'un mot à l'aide duquel il est facile de passionner les esprits en France; sur tous les tons on a parlé de la liberté individuelle. La liberté individuelle est sacrée, elle est à la fois la sauvegarde du citoyen et celle de l'autorité; mais elle ne doit être protégée qu'à la condition expresse de ne point porter atteinte à la liberté collective : or il n'y a pas de fou, si paisible, si éteint, si déprimé qu'il soit, qui à un moment donné, sous l'influence subite

d'une impulsion irrésistible, ne puisse devenir un danger public. Chaque jour, les journaux racontent, en blâmant l'autorité de son défaut de vigilance, les malheurs causés par des aliénés qu'on croyait inoffensifs ou guéris. Les plus habiles, les plus savans peuvent s'y laisser prendre, à plus forte raison les ignorans, qui sont nombreux en pareille matière.

Pinel rapporte « l'observation » d'un maniaque enfermé à Bicêtre; des mandataires d'une section voisine vinrent, pendant la révolution, faire une perquisition dans les salles réservées aux aliénés; le malade interrogé par eux leur parut jouir de la plénitude de ses facultés, on le prit pour une victime du « pouvoir liberticide, » et on l'emporta en triomphe pour le rendre à la vie commune. A peine cet homme raisonnable avait-il dépassé la porte de l'hospice, qu'il s'empara d'un sabre, tomba sur ses libérateurs et en éventra quelques-uns. C'était d'habitude un fou très calme; le passage sans transition d'un mode de vivre à un autre avait suffi pour déterminer chez lui un accès furieux.

Récemment un fait moins grave s'est passé dans un de nos asiles municipaux : un fou était si tranquille, si aimable, de si bonne compagnie, qu'il jouissait d'une liberté relative considérable; il se promenait dans tout l'établissement sans contrainte, et allait fort souvent chez le directeur, qui aimait à causer avec lui. Un soir, dans le salon de la direction, une glace énorme placée au-dessus d'une cheminée se détacha tout à coup de la muraille et tomba, — fort heureusement il n'y avait personne près du foyer. — Après enquête faite, on eut la preuve que la glace avait été descellée, inclinée légèrement sur le marbre par le fou paisible, qui guettait en riant l'effet que produirait sa « bonne plaisanterie. » Je cite ces deux épisodes, et je pourrais sans peine en citer des milliers de cette nature.

On a fait grand bruit autour de certains procès dont le souvenir est dans toutes les mémoires; on sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur ces prétendues séquestrations arbitraires : l'opinion publique et les tribunaux en ont fait justice; mais il faut bien savoir que les preuves d'intelligence données par un individu ne démontrent nullement qu'il n'ait été, qu'il ne soit fou. On peut écrire un mémoire, faire un plaidoyer remarquable, accumuler avec une habileté consommée toute sorte d'argumens en faveur de sa capacité mentale, adresser des pétitions aux autorités législatives, et n'en avoir pas moins été un malade dont l'état pathologique a exigé impérieusement un séjour plus ou moins long dans un asile. On peut être un écrivain de beaucoup de talent et n'avoir aucun équilibre dans la raison; on peut passer par trois formes successives d'alié-

nation, par l'hypocondrie d'abord, ensuite par la mélancolie, enfin par la manie de se croire persécuté, et être un homme de génie; les *Confessions* et la biographie de Jean-Jacques Rousseau sont là pour l'affirmer. On ne doit donc pas conclure de l'intelligence déployée, dans un moment donné, à l'intégrité des facultés de l'esprit, ce serait s'exposer à commettre des erreurs graves qui seraient préjudiciables et à l'individu et à la société. En fait de séquestrations arbitraires, l'occasion a été propice pour les faire connaître depuis deux ans; les tribunaux sont ouverts à toute réclamation, les journaux s'empresseraient d'accueillir les plaintes; je ne crois pas qu'on en ait formulé. Pour être impartial, il convient de dire que ce sont là de ces lieux-communs que l'on répète volontiers sans y attacher grande importance et sans en connaître la valeur. J'ai regardé de près dans cette question; des masses de documens scientifiques et administratifs ont passé entre mes mains (1). Je ne connais qu'une séquestration arbitraire, une seule. Elle date des premiers temps du consulat. Bonaparte, trouvant pour la quatrième fois sur sa table de travail deux livres infâmes envoyés par leur auteur, écrivit : « Enfermez le nommé de Sades comme un fou dangereux. » L'ordre fut exécuté. Parmi ceux qui ont eu le courage de feuilleter les ouvrages de cet homme atteint de satyriologie, qui donc oserait dire que, tout arbitraire qu'elle fût dans la forme, cette séquestration n'ait pas été méritée?

Pour bien connaître les fous, il faut avoir vécu avec eux; cette dure obligation a été dans ma destinée, j'en puis donc parler avec quelque expérience. On se les figure ordinairement tout autres qu'ils ne sont; en ceci comme en tant de choses, le théâtre et le roman ont perverti nos idées. On s'imagine volontiers que le fou est un être qui n'a plus une lueur de raison, qui divague sur tout sujet, qui pleure quand il devrait rire, rit quand il devrait pleurer, prend les nuages pour des éléphans, ne se rend compte de rien et ne sait même pas où il est. Un tel homme se rencontre évidemment, le délire général existe : il y a dans les asiles plus d'un malade dont on peut dire qu'il a réellement perdu la connaissance de soi-même et des autres, la notion de l'espace et du temps; mais le cas le plus ordinaire est le délire partiel, et l'on se trouve alors en présence d'un monomaniaque, c'est-à-dire d'un individu qui peut causer raisonnablement de toutes choses, excepté d'une seule, sur laquelle l'insanité éclate immédiatement et presque toujours avec violence. J'ai eu sous les yeux un travail manuscrit composé de quatre forts

(1) J'avais préparé cette étude avant l'incendie du Palais de Justice, de la préfecture de police et de l'Hôtel de Ville.

volumes in-4°, c'est le résumé, avec commentaires, de tout ce qui a été écrit sur la folie par les auteurs grecs, latins, allemands, anglais, italiens et français. Cette œuvre, remarquable de lucidité, de méthode, de composition, a été faite par un pensionnaire de Charenton ancien magistrat, homme très sage, très instruit, très doux, qui parfois et tout à coup se voyait chargé par des escadrons de cavalerie lancés sur lui au galop. Il en ressentait une angoisse qui déterminait invariablement un accès de fureur.

Non-seulement le théâtre et le roman nous ont donné des idées erronées sur la folie réelle, mais ils ont accrédité dans la foule ignorante et crédule cette sottise des séquestrations arbitraires. Il n'y a pas à discuter le point de départ du dramaturge et du romancier; c'est un droit adsolu pour chacun d'eux de prendre tel sujet qui lui convient, dans la vie, dans le code, dans l'histoire, où bon lui semble, — il suffit qu'un fait lui paraisse admissible pour qu'il puisse, s'il le veut, l'introduire dans son livre ou le mettre à la scène; c'est là un élément romanesque, rien de plus, et il n'a d'autre valeur que celle du mérite littéraire avec lequel il est présenté au public; mais que des esprits sérieux se soient laissé prendre à ces fictions, c'est ce qu'il est difficile d'admettre, surtout en présence de la loi de 1838, contre laquelle se sont accumulées tant de préventions, et qui s'est au contraire appliquée à donner des garanties multiples à la liberté individuelle.

Les lois sont les instrumens à l'aide desquels la société se protége contre les instincts naturels de l'homme; or la folie est, le plus souvent, le retour aux instincs animaux, aux désirs impérieux, aux impulsions invincibles, au meurtre, au vol et au reste. Il était donc d'un intérêt social supérieur d'isoler les malades atteints de ce genre d'affection, de les mettre dans l'impossibilité de nuire aux autres et à eux-mêmes; mais il fallait éviter à tout prix qu'abusant d'un emportement momentané, d'une bizarrerie d'esprit, d'une irritabilité de caractère, on n'arrivât à faire séquestrer des personnes de raison saine qu'on aurait pu avoir un intérêt quelconque à faire disparaître en les enfermant. Aussi la loi de 1838, qui est à la fois loi d'assistance et loi de sécurité, a-t-elle entouré l'entrée d'un malade dans un asile de toutes les précautions imaginables et y fait-elle concourir des autorités différentes qui se contrôlent mutuellement. La loi distingue deux genres de placemens : le placement volontaire et le placement d'office. Pour opérer le premier, il est nécessaire d'être muni d'un certificat de médecin qui n'est point parent de l'aliéné et qui n'appartient pas à l'établissement où celui-ci demande son admission. Le directeur doit constater l'identité du malade, celle de la personne qui l'amène, et prévenir immédia-

tement le préfet de police. On a renoncé, en ce qui touche les asiles publics, à ce genre de placement, ce qui est fort regrettable, car les formalités à remplir pour le placement d'office sont plus longues et par conséquent préjudiciables aux malades.

Dès 1844, le conseil-général de la Seine, sur la proposition de M. de Rambuteau et d'après l'avis du conseil général des hospices, a cherché à restreindre le nombre des placemens volontaires, qui, croyait-on, aidaient à l'encombrement des maisons de Bicêtre et de la Salpêtrière, seules ouvertes à la folie. En 1850, la mesure paraît devenir générale; mais on avait beau repousser les placemens volontaires, les cas de séquestrations indispensables ne diminuaient pas, et dès lors la préfecture de police s'est vue dans la nécessité d'intervenir, par les placemens d'office, en faveur des aliénés dont l'état mental ou l'indigence exigeaient impérieusement l'entrée dans un asile municipal et gratuit. C'est ainsi que ce mode de placement s'est développé, et aujourd'hui c'est par le seul intermédiaire de la préfecture de police que les fous trouvent un abri et des soins. Un certificat médical, une demande d'admission signée par des parens ou des amis du malade, un procès-verbal rédigé par le commissaire de police du quartier habité par l'aliéné, relatant les faits de notoriété publique et reproduisant l'interrogatoire qu'il a fait subir à celui-ci, sont les premières pièces exigées. Conduit à une infirmerie spéciale, l'aliéné est examiné par un médecin délégué qui donne son opinion motivée; dirigé sur l'asile désigné, il y est reçu par le médecin résidant qui le « vérifie » et, s'il le trouve égaré d'esprit, signe son billet d'entrée. Ainsi, pour qu'une séquestration arbitraire ait lieu, il faut que les parens qui formulent la demande, que le médecin qui donne le premier certificat, que le commissaire de police qui rédige le procès-verbal, que le médecin de l'infirmerie spéciale, que le médecin résidant de l'asile, se soient tous au préalable concertés, qu'ils soient des coquins ou des ignorans; c'est là une démonstration par l'absurde qui aurait dû suffire à ramener les esprits les plus prévenus.

Il se présente pourtant dans une ville aussi populeuse que Paris tel cas si subit, si impérieux, qu'il faut négliger toute formalité et agir au plus vite. Un fou laissé en liberté est pris d'accès furieux, il court dans les rues, armé, et se jette sur les passans; une mélancolique trouve la vie insupportable, la mort lui apparaît comme un bonheur suprême, et pour rendre ses enfans heureux elle essaie de les égorger; ce cas spécial se produit très fréquemment. La loi d'assistance devient alors loi de sécurité, et, agissant en son nom, le commissaire de police expédie immédiatement le malade à l'asile le plus voisin. C'est ce qu'on nomme le placement d'urgence. Il en

est d'une autre sorte, provoqués par les médecins d'hôpitaux. Lorsqu'un malade donne des signes d'aliénation et trouble le repos des salles, il leur suffit d'un certificat pour le faire diriger sur Sainte-Anne ; souvent, en pareilles circonstances, on commet des erreurs de diagnostic et l'on prend pour une affection mentale ces accès de délire et d'incohérence qui suivent ou accompagnent quelques maladies aiguës, telles que la pneumonie et la fièvre typhoïde.

Dans tous les cas, le directeur de la maison où le malade a été reçu doit dans les vingt-quatre heures aviser le préfet de police et lui faire parvenir toutes les pièces à l'appui, lesquelles sont réunies et forment un dossier particulier pour chaque aliéné. Lorsque le placement a eu lieu d'urgence, le préfet de police délègue un médecin qui se transporte à l'asile, interroge, examine le malade et fait un rapport qui conclut au maintien ou à la levée de la séquestration. De plus chaque directeur est tenu d'avoir un registre sur lequel sont relatés les nom, prénoms, âge, qualité, domicile, état civil de l'aliéné : on y ajoute la date de l'entrée et les observations médicales; ce registre doit être communiqué aux médecins de l'asile, aux inspecteurs, aux magistrats chargés des inspections trimestrielles, aux délégués de la préfecture de police, aux parens qui ont provoqué la séquestration. Ce n'est pas tout; dans les trois jours qui suivent l'entrée d'un malade dans l'asile, on doit en donner avis au procureur de la république de l'arrondissement, et, s'il y a lieu, au procureur de la république du domicile de secours (1), en notifiant le nom de la personne placée et le nom de la personne qui a effectué le placement. Quinze jours après l'admission et ensuite tous les six mois, un rapport médical constatant l'état du malade est adressé au préfet de police. Toute réclamation émanant d'un aliéné doit être expédiée sans délai par le directeur au représentant de l'autorité qui en est l'objet; le préfet peut ordonner la sortie, le président du tribunal le peut aussi, même malgré l'opposition du préfet : que le malade soit guéri ou non, sa sortie peut toujours être obtenue par les membres de sa famille; mais dans ce cas, si le médecin déclare, après examen, que l'état mental du malade est de nature à faire courir des dangers à la sécurité publique, le préfet peut prendre un arrêté en vertu duquel l'aliéné est maintenu en séquestration jusqu'à ce qu'il ait acquis un degré d'amélioration qui lui permette de rentrer sans péril dans la société. Si cet arrêté paraît excessif aux intéressés, ceux-ci ont toujours le droit d'en appeler au tribunal, qui, réuni en chambre du conseil,

(1) Le domicile de secours s'acquiert par un an de séjour; loi du 24 vendémiaire an II, titre V, art. 4.

prononce sur le différend immédiatement et en dernier ressort. Toutes ces prescriptions sont suivies à la lettre sous peine d'un emprisonnement de cinq jours à un an et d'une amende de cinquante francs à trois mille francs, ainsi qu'il est dit au titre III, art. 41 de la loi du 30 juin 1838.

Telle est dans son ensemble cette loi préservatrice qui a été attaquée avec tant d'acrimonie sans qu'on ait pu cependant citer un seul fait sérieux, scientifiquement constaté, qui ait porté témoignage contre elle. Après l'avoir discréditée au sénat, au corps législatif, dans la presse périodique, par des brochures, on a demandé qu'elle fût abrogée et remplacée par une autre loi dont le projet a été déposé le 21 mars 1870 par MM. Gambetta et Magnin. L'exposé des motifs déclame plutôt qu'il ne prouve. Les aliénés y deviennent des victimes sacrifiées à la sécurité publique, on y parle de machinations criminelles, et l'on y lit textuellement : « Qui sait si l'on ne craint pas, en ébranlant l'édifice de 1838, d'y trouver le crime sous chaque pierre ? » Il n'y a là en somme que beaucoup d'emphase et une médiocre rhétorique. Les signataires du projet, qui, je crois bien, n'en sont que les endosseurs, récusent les médecins, comme intéressés, récusent les magistrats, sans doute comme incompétens, et veulent qu'un jury spécial, tiré au sort, composé de six membres, décide en plein tribunal s'il est opportun ou non de prononcer l'internement d'un individu présumé aliéné; celui-ci serait défendu par un avocat ou par un avoué. Donc débat contradictoire en présence du fou, après interrogatoire d'icelui, plaidoyer, réplique, résumé, déclaration solennelle des jurés. En vérité l'on croit rêver quand on lit de pareilles élucubrations !

Sans parler ici des suites qu'un tel débat pourrait avoir sur plus d'un cerveau égaré, on peut affirmer que ce mode de procéder est vicieux entre tous, et qu'il entraînerait des erreurs déplorables. Il faut être dans une ignorance absolue de ce que c'est qu'un fou pour ne pas savoir que le monde extérieur, l'objectif qui exerce sur certains aliénés une action surexcitante, produit au contraire chez beaucoup d'autres une sorte de compression qui les rappelle à eux-mêmes et leur donne toutes les apparences de la raison. Il y a alors répercussion du moral sur le physique, comme dans les crises aiguës, dans le délire, dans les hallucinations de toute sorte, il y a répercussion du physique sur le moral. Tel individu qui chez lui, dans son milieu habituel, maison, appartement ou cabanon, s'abandonne à des accès de fureur qui sont plus forts que sa volonté, demeurera calme, paraîtra sensé, trompera l'observateur le plus sagace, si vous le placez en présence de lieux qu'il ne connaît pas, de gens qu'il n'est pas accoutumé à voir, d'un spectacle

qui l'étonne et le maintient. C'est ainsi que les aliénés deviennent tranquilles et aptes à tout comprendre dans les premiers jours de leur entrée dans un asile. Un jury qui ne sera pas composé d'aliénistes et d'hommes spéciaux se laissera facilement abuser par les malades les plus violens, car ceux-ci sont presque toujours les plus dissimulés. En dehors de leurs crises, du point précis qui fait surgir la divagation, beaucoup d'aliénés sont gens avec lesquels on peut causer *de omni re scibili*. Des hommes fort intelligens y ont été pris et ont donné à rire. M. de Villèle reçut un jour la visite d'une femme qui lui exposa, avec un entraînement de langage et un charme inexprimables, certaines idées sur le rôle de la presse dans les gouvernemens constitutionnels. Le ministre, ébloui de tant d'esprit et de logique, entre dans les idées de son interlocutrice, lui fait des promesses pour la création d'un journal dans lequel elle aura la haute main, parle en conseil du projet qu'il va mettre à exécution, et y renonce avec peine lorsqu'on lui démontre, pièces en main, qu'il a eu affaire à une aliénée!

Si la loi de 1838 est appelée à subir de nouveau une discussion législative, il est à désirer, dans l'intérêt des aliénés, qu'elle en sorte avec une consécration éclatante qui, sans mettre fin à des insinuations malveillantes, permettra du moins de continuer l'emploi de mesures dont on s'est jusqu'à présent bien trouvé. On pourra néanmoins, pour donner satisfaction à ce que l'on appelle l'opinion publique, y introduire une modification qui n'en compliquera pas le mécanisme et ne le modifiera pas essentiellement. Plusieurs commissions extra-parlementaires se sont occupées de cette question. qui, comme l'on dit, est à l'ordre du jour. La *Société de législation comparée* a réuni des hommes graves, magistrats, spécialistes, et elle les a interrogés; notons en passant qu'à la question posée par le président : avez-vous eu occasion de constater des cas de séquestration arbitraire? il a toujours été répondu : non. L'opinion à peu près unanime des personnes éminentes appelées à émettre un avis a été qu'il serait bon de nommer une commission permanente composée de médecins, de magistrats, de notaires, qui seraient chargés d'aller visiter les aliénés, de les interroger et de faire rapport à l'autorité qui en a charge. Une telle commission serait inoffensive, et peut être créée facilement. Je vais plus loin, il ne serait pas mauvais qu'un des membres de la commission de permanence et un des substituts du petit parquet fussent délégués pour assister les médecins de la préfecture de police dans l'examen des aliénes enfermés à l'infirmerie spéciale; on n'en arrêterait pas un fou de moins, on ne ferait pas une séquestration arbitraire de plus; mais, en ajoutant cette garantie aux précautions que la loi de

1838 a déjà édictées, on dégagerait la responsabilité du médecin aliéniste.

Les adversaires de la loi ne se contentent pas d'incriminer le mode de placement, ils en arrivent à condamner l'isolement qui est imposé aux aliénés, dans leur intérêt et dans l'intérêt d'autrui. C'est cependant le moyen thérapeutique le plus efficace que l'on ait encore découvert; le changement d'état et de milieu, la rupture des habitudes prises, l'éloignement des parens, trop souvent disposés à mettre en action les rêveries d'un cerveau malade, « pour ne pas le contrarier, » suffisent seuls, dans bien des cas, à ramener un calme relatif dans les esprits surexcités.

Il faut *généraliser* les fous, et l'on y arrive aisément par la discipline d'un régime uniforme; lorsqu'ils restent dans leur famille, ils sont *individualisés* outre mesure, on leur obéit, on va au-devant de leurs désirs; voyant que leurs chimères sont écoutées, ils ne font aucun effort pour se reprendre à la réalité. Plus ils se sentent loin des leurs, plus ils essaient de se dominer pour s'en rapprocher. Willis raconte que dans l'établissement qu'il avait fondé en Angleterre les malades étrangers guérissaient plus vite que les autres en raison même de l'isolement bien plus complet où l'éloignement de leur pays et souvent leur ignorance de la langue les avaient placés. Il est un fait irréfutable qu'on a bien souvent constaté : les malades qui ont été guéris dans une maison de santé, et qui sont atteints par une rechute, courent d'eux-mêmes et au plus vite dans l'établissement où déjà ils ont été soignés, tant ils comprennent le bienfait de cette vie pénible, il est vrai, douloureuse parfois au-delà de toute expression, mais qui du moins discipline l'âme, soigne le corps, neutralise les tentatives de suicide, empêche les crimes et peut ramener à la raison.

Veut-on savoir où la séquestration, dans le mauvais sens du mot, se produit le plus fréquemment? Dans la famille. Au début de la maladie, on a voulu garder l'aliéné, on l'a entouré de soins; par suite d'un sentiment de honte mal entendu, par économie peut-être, on a rejeté loin la pensée de le déposer dans un de ces établissemens spéciaux, où les malades trouvent de larges jardins et des soins appropriés. On s'est lassé de voir que l'on n'arrivait à aucun résultat, on a perdu patience devant l'irritabilité d'un pauvre être que tout exaspère, on l'a rudoyé, maltraité, on l'a relégué dans un coin; pour qu'il ne pût nuire, on l'a attaché à un fauteuil fixé à la muraille, dans quelque réduit obscur de la maison. On lui jette une nourriture insuffisante, comme à un chien; on dit : Il est si méchant, au lieu de dire : Il est si malade! S'il crie, on le bâillonne; il croupit dans ses ordures, dans sa vermine, et d'une créature vivante,

qui peut-être aurait guéri si on l'eût confiée en temps opportun à des aliénistes, on fait un je ne sais quoi qui remue encore, qui ne peut pas mourir et qui n'a plus rien d'humain. Je n'exagère pas; les cours d'assises ont jugé plus d'un de ces drames domestiques, et combien sont restés ignorés et ont eu un dénoûment qu'on n'ose se figurer!

Dans l'asile, tout se passe en plein jour; le préfet de police par ses délégués, les magistrats, les médecins, y regardent à toute heure, et rien de semblable, rien d'approchant ne peut s'y produire. Les malades y sont respectés, soignés, traités avec une extrême bienveillance. Toute injure échappée aux infirmiers est immédiatement punie par l'expulsion. Il y a peu de temps, à l'établissement de Vaucluse, un gardien qui venait d'être maltraité par un fou en accès furieux s'oublia jusqu'à donner un soufflet à celui-ci; on ne se contenta pas de le chasser, il fut appréhendé par les gendarmes dans l'asile même, traduit en police correctionnelle et condamné à quinze jours de prison. Le directeur qui avait provoqué ces mesures sévères sait qu'il n'a fait que son devoir; on n'a pas plus le droit de frapper un fou qu'on n'a le droit de frapper un phthisique : l'un et l'autre sont des malades. L'asile est en outre un lieu de protection pour les intérêts des aliénés; là ils sont défendus contre les testamens antidatés, contre les donations entre-vifs, les contrats de ventes dérisoires, et tous autres actes analogues que trop souvent la cupidité des familles arrache à leur raison vacillante. Sous ce rapport, la loi de 1838 est incomplète; à force de vouloir protéger la personne même du malade, elle a oublié de protéger suffisamment ses biens. Dans la semaine de l'admission même, un administrateur devrait être nommé pour gérer les biens de l'aliéné et pour veiller à ce qu'il reçoive des soins en rapport avec son état de fortune. Plus d'un malade rentrant chez lui après avoir été guéri a trouvé ses biens dilapidés par une femme prodigue, par des enfans insoucians, par des parens avides qui ont le préjugé populaire et absurde que la folie est un mal incurable. Plus d'un homme riche de 30,000 ou 40,000 livres de rente a été placé au début dans des maisons où l'on payait 6,000 fr. par an; la pension a diminué, elle est tombée à 3,000 francs, puis à 1,200 fr., et enfin le malheureux a été poussé dans un asile public pendant que sa famille vivait grassement de son revenu, qu'elle aurait dû consacrer à son traitement et à son bien-être. Il y a longtemps que Falret a demandé que les aliénés fussent assimilés aux absens.

Il est une prescription de la loi qu'on a laissée longtemps et qu'on laisse encore en souffrance. L'article 24 dit expressément : « Dans les lieux où il n'existe pas d'hospices ou d'hôpitaux, les maires devront pourvoir au logement des aliénés, soit dans une hôtellerie,

soit dans un local loué à cet effet. Dans aucun cas, les aliénés ne pourront être ni conduits avec les condamnés ou les prévenus, ni déposés dans une prison. » En 1869, un ouvrier fut subitement frappé d'un accès de folie aiguë dans une petite ville du département de l'Eure; en attendant qu'il pût être conduit à l'établissement d'Évreux, il fut déposé à la prison. Le fait en lui-même n'a rien de grave, le malade était seul, enfermé, et il reçut tous les soins nécessaires; mais il est toujours mauvais de manquer au texte précis d'une loi. C'est cependant ce que nous avons vu à Paris depuis 1838 jusqu'au 1er janvier 1872. Faute d'un local quelconque dans lequel on pût provisoirement isoler les aliénés qu'on amenait chaque jour à la préfecture de police, celle-ci, qui ne tient pas les cordons de la bourse et qui, en matière de dépenses, est toujours obligée d'attendre le bon plaisir du conseil municipal, en était réduite, malgré ses incessantes réclamations, à faire interner les fous au dépôt. Elle les séparait avec soin des prévenus, elle réservait pour eux ses meilleures cellules; mais elle n'en donnait pas moins cet exemple singulier d'une administration spécialement chargée de veiller à la stricte exécution de la loi, et qui y manquait la première d'une façon flagrante. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi; cet état provisoire, qui n'a duré que trente-quatre ans (c'est peu en France, où le définitif seul est transitoire), a pris fin récemment.

La reconstruction du Palais de Justice et de la préfecture de police avait amené la réédification du dépôt, sorte de geôle d'attente où l'on enferme momentanément les criminels, les prévenus, les vagabonds, en attendant qu'ils soient dirigés sur les prisons désignées. On y a annexé une infirmerie indépendante, ayant une entrée spéciale, un service particulier, et que surveille un employé du bureau de la préfecture, exclusivement chargé de tout ce qui concerne les aliénés. La loi est exécutée dans sa lettre et dans son esprit : les fous sont là chez eux, sans communication possible avec la population roulante du dépôt. Des cellules réservées aux aliénés occupent le rez-de-chaussée, où s'ouvrent aussi le cabinet du médecin délégué et celui de l'employé. C'est triste, propre et froid. Un gardien se promène incessamment devant les cellules, dont le guichet est toujours entre-bâillé. Il veille à ce que les aliénés ne se blessent pas dans leurs mouvemens furieux, il leur donne à boire, et ne répond guère à leurs divagations; il me disait qu'il aimait mieux avoir vingt fous à garder qu'une seule folle. Au premier étage, un dortoir de sept lits est destiné aux infirmes qu'on envoie à Saint-Denis ou à Villers-Cotterets; un autre dortoir également de sept lits est consacré aux enfans qu'on doit conduire à l'hospice des enfans assistés. Une pharmacie

suffisamment approvisionnée permet de donner les premiers soins aux malades, qui trouvent aussi des bains dans une salle voisine. L'ouverture de cette infirmerie est un véritable bienfait. Autrefois l'aliéné, amené d'abord au dépôt, était conduit au bureau central des hôpitaux, au parvis de Notre-Dame; là il était examiné, et on constatait son état mental. Si l'employé, mû par ce sentiment de commisération qui est comme fonctionnel chez la plupart des agens de la préfecture de police, n'avait pas libellé d'avance toutes les paperasses nécessaires, le pauvre diable était réintégré au dépôt, où l'on préparait les pièces administratives qui doivent le suivre, assurer son identité et le faire admettre dans l'établissement désigné. Toutes ces formalités, lentes, pénibles, qui trop souvent aidaient à satisfaire la curiosité brutale du public, ont été supprimées. On sort de l'infirmerie pour aller directement à l'asile.

Les fous ne manquent pas à Paris. Sans compter ceux qui ont cherché dans les asiles l'abri ou la guérison, il y en a plus d'un qui court les rues, et il ne faudrait pas chercher longtemps dans nos souvenirs pour y retrouver le type de ces « originaux, » qui étaient de véritables aliénés. Nos contemporains n'ont point oublié cet Italien qui portait un nom prédestiné, car il s'appelait Carnovale; il sortait toujours vêtu d'un costume éclatant, couvert de rubans de toutes couleurs, et souvent il soulevait, d'un air respectueux, l'énorme chapeau de général dont il se coiffait; c'est qu'il venait de rencontrer un mort illustre, Dante, Pétrarque, le Tasse, Machiavel, Laurent de Médicis ou Paul Farnèse, que seul il avait le privilége de reconnaître. Il vivait honnêtement, chastement, dans une mansarde de la rue Royale, où il entassait les légumes qui composaient exclusivement sa nourriture pythagoricienne; il variait peu le menu de ses repas : six mois de pommes de terre, six mois de haricots blancs; il ne s'en portait pas plus mal et sortait parfois la nuit pour aller rendre un culte à deux ou trois gros arbres qu'il connaissait, et qui servaient de demeure momentanée à des nymphes de théâtre qu'il avait aimées au temps de sa jeunesse. Il était connu de tout Paris, et souvent, à cause de son costume emphatique, il était pris pour un marchand d'eau de Cologne, ce qui lui causait un chagrin profond dont on avait quelque peine à le consoler; bon musicien du reste, il gagnait en donnant des leçons de chant de quoi suffire aux très modestes nécessités de son existence. On se souvient aussi de cet homme du monde, — j'entends du meilleur, — spirituel, intelligent, caustique, causeur de verve intarissable, qui, lorsqu'il avait une course pressée à faire, prenait tous les fiacres qu'il rencontrait, et se livrait à bien d'autres folies. Si l'on cherchait bien aujourd'hui, on trouverait facilement des excentri-

cités publiques analogues à celles-ci, et qui résultent d'un défaut manifeste de pondération dans les facultés mentales.

Sans entrer dans des détails qui appartiendraient à un travail exclusivement scientifique, sans parler non plus de cette vie à outrance de Paris, qui débilite le système nerveux en le surexcitant, on peut constater une cause qui s'accentue chaque jour davantage et qui produit des perturbations mentales passagères d'abord et d'une violence excessive, puis chroniques et enfin permanentes. Cette cause redoutable, qu'il faudrait combattre par tous les moyens possibles, c'est l'alcoolisme, dont le docteur Jolly entretenait déjà l'Académie de médecine en 1866. Le péril signalé s'est aggravé et décuplé par les circonstances douloureusement exceptionnelles que Paris a traversées depuis deux ans; il constitue aujourd'hui une sorte de péril social pour lequel on ne saurait trop se hâter de chercher le remède. La période d'investissement et celle de la commune ont eu à cet égard une influence désastreuse sur la population ouvrière; pendant le siége, elle buvait plus qu'elle ne se battait, et sous la commune, on lui donnait à boire pour qu'elle allât se battre. A ces deux époques, dans l'espace de neuf mois, Paris a absorbé, en vins et en alcools, cinq fois l'équivalent d'une consommation annuelle. On arrive promptement ainsi au *delirium tremens;* nous en avons la preuve par les ruines entassées par l'accès de pétrolomanie alcoolique dont Paris, qui semble déjà l'avoir oublié, ne se relèvera pas de sitôt. Plus d'une des brutes qui ont ordonné d'incendier notre ville avait passé par les établissemens d'aliénés, et y retournera; plus d'un des malheureux qui leur ont obéi s'y trouve actuellement.

Ce n'est point leur faute si l'infirmerie spéciale nouvellement ouverte n'a pas été dévorée par les flammes, ils ont fait ce qu'ils ont pu pour la détruire : les pierres de taille ont résisté et les aliénés malades trouvent du moins un lieu tranquille où ils peuvent attendre l'heure d'être envoyés à l'asile qui les attend. Là on ne les nomme ni des fous, ni des aliénés; tant que le médecin ne s'est pas prononcé sur leur état, on les appelle des *présumés;* présumés atteints d'aliénation mentale. Il en vient beaucoup; deux cent un dans le seul mois de mai dernier, c'est-à-dire six et demi par jour. Sur ce nombre, deux seulement ont été reconnus sains d'esprit; c'étaient fort probablement deux ivrognes qu'une nuit de calme avait momentanément rappelés à la raison; on peut supposer qu'ils sont revenus dans le mois de juin. Chaque jour, un des deux médecins spécialistes commissionnés par la préfecture de police se rend à l'infirmerie, il prend connaissance des dossiers envoyés par le commissaire et reçoit les malades isolément, l'un après l'autre. J'ai assisté à cette visite, et il ne fallait pas une grande perspicacité pour

deviner l'état mental des pauvres êtres qui ont défilé devant moi; mais il n'en est pas toujours ainsi, et souvent la science tâtonne longtemps pour arracher à l'âme le secret de sa perturbation. Le certificat médical est immédiatement rédigé et remis au délégué du bureau des aliénés, qui le transcrit sur le registre des entrées (1).

C'est la préfecture de police qui envoie ses agens, toujours vêtus en bourgeois pour cette circonstance, chercher les malades chez eux, elle les soustrait, autant que possible, à l'indiscrétion publique et paie la voiture qui les amène à l'infirmerie. Il se produit alors un fait constant. Lorsque l'aliéné est dans son domicile, il est condamné presque invariablement à la curiosité railleuse et malsaine de ses voisins : on s'amuse de lui, et parfois on ne craint pas d'exciter son délire ; dès qu'on le voit emmené, emporté parfois, on n'éprouve plus pour lui qu'un sentiment de profonde commisération, on dit : Le pauvre homme! on l'arrête, il n'était pas méchant cependant; s'il fait du mal aux autres, c'est parce qu'il a perdu la tête. Et le malade laisse un souvenir douloureux dans le cœur de ceux pour qui la veille encore il n'était qu'un objet de risée. L'infirmerie ne chôme pas. Du 1er janvier au 1er juillet 1872, 1085 *présumés* y ont passé; 107 reconnus indemnes ont été immédiatement rendus à la vie commune; 12, qui offraient des accidens pathologiques particuliers, ont été expédiés dans les hôpitaux ordinaires; 966 ont été envoyés dans les asiles; à ce dernier chiffre, il faut ajouter 198 placemens d'urgence faits par les commissaires de police en vertu de l'article 19 de la loi du 30 juin 1838, et nous aurons ainsi un total de 1,164 aliénés fournis en six mois par Paris, pour les seuls établissemens publics, ce qui équivaut, par jour, à 6. 72.

Lorsque la visite du médecin est terminée, quand toutes les pièces administratives ont été préparées et signées par qui de droit, les aliénés sont introduits dans une voiture divisée en plusieurs cellules capitonnées, de façon à éviter tout accident et à empêcher les maniaques ou les mélancoliques de se briser la tête contre des surfaces résistantes. L'employé chargé spécialement du transfèrement des malades monte sur le siége et les accompagne lui-même à l'asile Sainte-Anne, où cesse la mission de la préfecture de police et où vont commencer celle de l'assistance publique et celle de la science.

Dans une prochaine étude, nous essaierons de dire en quoi consiste cette double mission.

MAXIME DU CAMP.

(1) Très souvent des aliénés sont amenés à la porte de l'infirmerie en fiacre par leurs parens et par des agens, qui ont choisi l'heure de la visite du médecin pour éviter au malade le séjour dans les cellules d'attente.

UN

COMMENTAIRE ALLEMAND

SUR RABELAIS

F. Rabelais und sein Traité d'éducation, *mit besonderer Berücksichtigung der pædagogischen Grundsaetze Montaigne's, Locke's und Rousseau's* (*Rabelais et son Traité d'éducation, comparé avec les principes pédagogiques de Montaigne, de Locke et de Rousseau*), par le Dr Fr. Aug. Arnstaedt, professeur à l'école supérieure de Plauen. Leipzig 1872.

I.

Voici enfin un livre allemand tout entier consacré à un écrivain français, des plus français, rejeton bien authentique du vieux plant indigène, et ce livre allemand, très élogieux pour l'écrivain français, ne contient pas une ligne en l'honneur des écrasantes supériorités de l'esprit germanique. Le fait depuis quelque temps est assez rare pour mériter qu'on le signale. Nous ne serons pas moins impartial que l'auteur allemand, et nous reconnaîtrons que Rabelais n'a jamais été mieux compris ni apprécié avec plus d'équité par ses compatriotes que par le docteur Arnstaedt. Nous aurions bien quelques critiques de forme à émettre, le livre n'est ni conçu, ni distribué conformément à nos habitudes françaises : nous exigeons de nos écrivains plus de symétrie, plus d'agrément, dans la manière d'exposer les résultats de leurs études; mais le livre excelle par des qualités très allemandes de recherche consciencieuse, d'érudition sûre, puisée aux meilleures sources.

Rabelais commenté par un étranger, par un Allemand! il y avait déjà dans un tel rapprochement de quoi piquer la curiosité. Avant

examen, nous aurions eu la présomption de croire que le célèbre curé de Meudon ne pouvait être vraiment goûté qu'en France et par des Français. Pour discerner ses étonnans mérites au milieu de ses grands défauts, il est indispensable, pensions-nous, non-seulement de comprendre sa langue, qui a vieilli, mais encore et surtout de bien connaître le genre d'esprit, très indigène, dont il est peut-être le type le plus saillant, et qui consiste à savoir mêler les inspirations d'un idéal souvent fort élevé aux fantaisies d'une imagination déréglée. Est-il possible d'être à la fois plus sage et plus fou que Rabelais? En France même, depuis que le goût est devenu plus délicat et le sentiment des convenances plus impérieux, combien de bons esprits sont rebutés dès les premières pages par les supplices auxquels les condamne la verve cynique de ce singulier philosophe! Que doit-il donc en être à l'étranger? Voilà ce que nous eussions été tentés de nous dire, et nous aurions eu tort. Ce n'est pas seulement en France que des penseurs, des hommes sérieux, austères même, ont rendu de sincères hommages à ce bouffon de génie; chez les peuples voisins, Rabelais n'a jamais cessé de compter d'ardens admirateurs parmi ceux, en petit nombre il est vrai, qui pouvaient le lire sans trop de fatigue. En Angleterre, sir Thomas Urqhart et Motteux l'ont traduit, annoté, commenté avec enthousiasme, et ils ont fait partager leurs sympathies à des hommes tels que le chevalier Temple et Hallam. En Allemagne, J. Fischard dit Mentzer dès le XVIe siècle, Gottlob Regis vers 1830, ont tâché de l'imiter et de le traduire. Herder le range parmi ceux qui ont préparé la grande littérature du siècle de Louis XIV; Wieland, un peu suspect quand il s'agit des écrivains français, lui assigne une place de premier rang dans le panthéon littéraire, et, si Adelung le dédaigne, Goethe le proclame son ami, l'un de ceux qui ont le plus de droits à son admiration. Chamisso l'avait toujours sur sa table, Gervinus enfin le désigne comme l'éminent précurseur de Cervantes, de Sterne et de Swift. On voit que le goût de Rabelais a depuis longtemps passé les frontières.

Cependant, il faut bien l'avouer, quand on veut parler de Rabelais en bonne compagnie, on doit commencer par présenter d'humbles excuses. Le fait est qu'à chaque instant Rabelais déconcerte les appréciateurs les plus sympathiques de son génie. Il n'est pas seulement grossier, trivial, d'une liberté de propos effrayante, il est cynique, il est sans vergogne, et il ne faudrait pas que, par réaction contre le puritanisme littéraire qu'effraie la moindre gaillardise, on accordât l'absolution complète à l'ancien moine de Fontenay. Je suis même persuadé qu'il y a des esprits particulièrement délicats pour qui les grands côtés de Rabelais disparaîtront toujours derrière ses énormités licencieuses. L'excuse banale que l'on

tire ordinairement de la grossièreté du temps où il vivait n'est pas suffisante : il faut du moins la préciser.

Rabelais en effet encourut le blâme de plusieurs de ses contemporains, de ses anciens amis, entre autres celui de Calvin, qui jusqu'à un certain point pouvait le considérer comme un allié. Calvin, il est vrai, ne comprenait guère la plaisanterie, surtout quand il s'agissait des mœurs; mais il ne fut pas le seul de son avis. Il y a pourtant quelque chose de légitime dans ce genre d'excuse. Rabelais appartient par son éducation et son tour d'esprit à la fin du xve et à la première moitié du xvie siècle. Or il régnait dans la société tout entière, y compris la cour des Valois, une incroyable indécence en fait de conversation et de littérature : nos mœurs bourgeoises en ont longtemps porté l'empreinte, et elles n'en sont réellement purifiées que depuis un temps assez court. Des œuvres littéraires très sincèrement conçues dans un dessein instructif et moral, les *Contes de la reine de Navarre* par exemple, nous montrent avec quelle facilité de hautes et pures pensées pouvaient alors s'associer à des descriptions côtoyant la gravelure et même y tombant parfois en plein. On ne remarque pas assez que, du xive au milieu du xvie siècle, il y eut sur presque tous les domaines de l'art et de la pensée un mélange, incompréhensible pour nous, de grotesque et de sublime, de moralité et de libertinage. Le domaine religieux lui-même en fut atteint. A cette époque et non aux âges antérieurs, plus grossiers encore, remontent ces détails cyniques d'architecture qui émaillent en dehors et en dedans un si grand nombre d'églises ogivales. Les *mystères* donnent lieu à une remarque toute semblable. Les prédicateurs les plus goûtés de la même période font des sermons qui n'ont souvent rien à envier aux pages les plus salées du *Pantagruel*. Telle est la forme précise qu'il faut donner à l'excuse vulgaire en faveur de Rabelais. Il vit sur la limite de deux âges littéraires, et, quant au libertinage de la pensée et de l'expression, il appartient à l'âge précédent. C'est la crise morale dont la réforme fut la plus haute expression qui rendit le goût plus sévère en disciplinant l'intelligence et en purifiant l'imagination. Il est donc permis d'atténuer les torts de Rabelais en rappelant l'époque d'où il sortait; mais il faut reconnaître que sur ce point il fut tout le contraire d'un novateur. Son éducation, d'où l'influence maternelle fut bannie, son séjour prolongé au milieu des moines, son goût prononcé pour la médecine, ont dû, pour une foule de raisons, contribuer sur ce point à le rejeter ou du moins à le maintenir en arrière. Assurément Montaigne, qui vient chronologiquement après lui, ne brille ni par la sévérité de ses jugemens, ni par la chasteté de son style; cependant, comparé à Rabelais, il est déjà un modèle de convenance.

Du reste, n'exagérons rien. Rabelais est cynique en propos, mais c'est le calomnier que de l'accuser d'immoralité voulue et d'impiété. Le commentateur allemand a très bien saisi cette distinction. Jamais on ne peut surprendre Rabelais en flagrant délit de mauvaise intention. On ne trouve chez lui ni la sensualité insinuante et perfide du *Décaméron* ni la gravelure malsaine des *Nouvelles nouvelles*. Son but ordinairement est très élevé, et, si les moyens d'y parvenir sont souvent fort étranges, on ne découvre pas ce qui fait la véritable immoralité littéraire et ce qui peut se concilier avec les formes les plus châtiées, c'est-à-dire le dessein réfléchi de plaire au lecteur en spéculant sur ses penchans vicieux. Rabelais est indécent, il n'est pas corrupteur. Il en est de sa moralité comme de sa religion. Une sorte de légende, fort peu historique, s'est formée autour de son nom. Il passe le plus souvent aujourd'hui pour un représentant du scepticisme absolu. Ce jugement est très faux. Qu'il fût très mauvais catholique et plus détaché de la tradition que beaucoup de protestans ses contemporains, cela ne fait aucun doute; mais par exemple les paroles moqueuses qu'on lui attribue en diverses rencontres, notamment à l'heure de sa mort, sont dépourvues d'authenticité. Il n'est pas jusqu'à la moins invraisemblable des farces qu'on lui prête, la substitution de sa propre personne, un jour de fête, à la statue du patron de son couvent, qui, lorsqu'on remonte aux sources, ne revête une apparence des plus apocryphes. Fût-elle vraie, il faudrait la ranger parmi les *juvenilia* qui ne doivent pas déterminer un jugement définitif sur un tel homme. Il est avéré d'autre part que le curé de Meudon, en dépit de la réputation qu'on lui a faite, remplissait exactement les devoirs de son ministère, était fort aimé de ses paroissiens et même recherché comme prédicateur, au point que l'on venait de Paris tout exprès pour l'entendre. Il paraît avoir compris ses fonctions sacerdotales d'un point de vue tout à fait semblable à celui que, bien plus tard, Rousseau devait prêter à son *Vicaire savoyard*. La religion de Rabelais est une énigme comme toute sa personne, mais on aurait tort de la croire indéchiffrable.

On ne prête qu'aux riches, dit le proverbe, et les légendes ne se forment pas arbitrairement. Une vie aussi agitée que celle de Rabelais, moine, médecin, curé, toujours en voyage, ami des novateurs, bien vu du pape, raillant la papauté, goûté à la cour, du dernier bien avec une demi-douzaine d'évêques et tout autant d'hérétiques de la plus belle eau, protégé tour à tour par un cardinal de Châtillon, frère de Coligny, et par la maison de Lorraine, se tirant toujours d'affaire au milieu de difficultés inextricables pour tout autre, ne perdant jamais sa belle humeur, trouvant moyen de dire en face aux puissans du jour des vérités dont le demi-quart autrement présenté

eût été étouffé dans les flammes du bûcher, — une telle vie donne l'idée d'une physionomie narquoise, goguenarde, raillant tout, se gaussant de tous, et l'on croit aisément celui qui l'a menée capable aussi de tout. Si nous ajoutons que l'orthodoxie timorée conclut toujours très promptement de la hardiesse des expressions et des idées au néant des principes et des croyances, on ne s'étonnera plus de la complaisance avec laquelle la tradition a enregistré les traits divers dont se compose ce que nous appelons la légende rabelaisienne; mais ce n'est pas une raison pour l'accepter comme une page d'histoire, et nous savons bon gré à M. Arnstaedt de n'avoir pas reculé devant les investigations patientes indispensables pour la tirer au clair.

II.

On sait peu de chose de la vie de Rabelais, en comparaison du moins de ce que l'on s'attendrait à savoir sur un homme aussi répandu. On n'est pas même d'accord sur l'année de sa naissance. Tandis que, selon l'opinion longtemps la plus accréditée, il serait né en 1483, MM. Rathery, P. Lacroix, B. Fillon, confirmant un soupçon jadis émis par le père Nicéron, voudraient rapprocher cette date de 1495. Fils d'un bourgeois assez aisé de Chinon, nous le voyons d'abord au couvent de Sevillé ou Seully, puis à celui de la Basmette, où il se lie d'amitié avec les quatre frères Du Bellay (1), dont plus tard la fidèle amitié devait lui être d'un puissant secours, ainsi qu'avec Geoffroy d'Estissac, futur évêque de Maillezais, les juristes Tiraqueau, Boucher et Pierre Amy. Vers 1520 ou un peu avant, il reçoit les ordres. Son savoir était déjà remarquable. Il correspondait en grec avec l'illustre Guillaume Budé, il étudiait l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'hébreu, l'arabe. Sa vive intelligence s'ouvrait avec passion à cette pluie de connaissances de tout genre que la renaissance en plein épanouissement faisait tomber sur un monde altéré de vérités nouvelles. Il n'en fallait pas davantage pour exciter la défiance, bientôt la haine des moines ignorans au milieu desquels il devait vivre. Lui et Pierre Amy furent jetés en prison, et ce fut seulement aux démarches actives de Tiraqueau et de Budé qu'ils durent d'en pouvoir sortir. En 1524, avec la permission du pape, Rabelais quitta les cordeliers pour entrer aux bénédictins de Maillezais, où il espérait trouver moins d'entraves à ses études favorites. Son espoir fut trompé : dégoûté à tout jamais de la vie monacale, il prit la clé des champs; il fut recueilli par son an-

(1) L'aîné, Guillaume, fut un capitaine distingué; Jean Du Bellay devint évêque de Paris et négociateur renommé; Martin Du Bellay fut gouverneur de Normandie, et le dernier, René, évêque du Mans.

cien camarade d'Estissac, devenu évêque, et lui servit de secrétaire dans les brillantes réunions où ce prélat libéral attirait des littérateurs et des érudits tels que Marot, Des Périers, Salel, Hérouet, Calvin. Cependant de sombres nuages montaient à l'horizon. Marot avait été incarcéré, Louis de Berquin brûlé en place de Grève, Des Périers dénoncé comme athée, Calvin avait dû quitter la France. Rabelais, qui n'eût jamais le moindre goût pour le martyre, se rapprocha de ses amis Du Bellay pour être en sûreté, et s'adonna avec ardeur à la médecine comme à une science moins suspecte. C'est alors, vers 1530, qu'on le voit à Montpellier, étourdissant les vieux docteurs de son savoir de fraîche date et prenant rang parmi les maîtres de l'art. On ne sait pas assez que quelques années avant André Vesale, ou du moins en même temps que lui, Rabelais fit l'anatomie du cadavre humain, cette condition de tous les progrès ultérieurs de la science, et devant laquelle, esclave de sots préjugés, le moyen âge avait toujours reculé; mais ce qui le caractérise bien, c'est qu'à Montpellier il mène de front les études les plus sérieuses et les représentations comiques. Il joue lui-même *la Farce de Pathelin* et une pièce de sa composition, *la Femme mute* (1). C'est vers le même temps qu'il doit avoir été délégué auprès du chancelier Duprat pour plaider en haut lieu les intérêts menacés de l'université de Montpellier. Pour obtenir audience de ce grand dignitaire, dont l'accès était difficile, il aurait imaginé de parler une langue différente à chacun des officiers de l'hôtel, à peu près comme fait Panurge lorsqu'il est rencontré par Pantagruel, — jusqu'à ce qu'informé de l'étrangeté du personnage qui demandait à le voir, le chancelier eût donné l'ordre de l'introduire; mais il n'est pas sûr que ce trait ne doive pas être aussi considéré comme appartenant à la légende. En 1532, nous le retrouvons à Lyon, s'occupant toujours de médecine, de dissections, d'anatomie, et publiant les œuvres d'Hippocrate et de Galenus. Il paraît que cette édition lui rapporta plus d'honneur que de profit. Il avait quelque peine à vivre, et l'urgence de se procurer des ressources ne fut pas sans doute étrangère à la composition du premier livre de *Pantagruel*.

Ici encore l'érudition moderne a rectifié plusieurs données inexactes de la tradition. D'abord c'est une erreur, engendrée par les édi-

(1) Le sujet était vieux, mais le dénoûment que lui donna Rabelais était neuf. Il s'agit de ce mari dont la femme muette recouvra la parole par l'art d'un très savant médecin; la dame, pour rattraper le temps perdu, se montra si loquace que le malheureux, n'y tenant plus, dut retourner chez le médecin et le supplier de faire revenir le mutisme. Le médecin répond que cela lui est impossible; tout ce qu'il peut faire pour lui, c'est de le rendre sourd. L'infortuné, de deux maux choisissant le moindre, s'y résigne; mais quand le médecin vient lui demander un salaire proportionné à de si beaux succès, le mari lui fait vérifier dans toute sa validité le proverbe d'après lequel il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

tions de ses œuvres complètes, de croire que Rabelais commença son épopée bouffonne par le livre de *Gargantua*; la vérité est que le premier livre de *Pantagruel*, fils de *Gargantua*, ouvrit la série. Une autre confusion lui a fait attribuer la *Chronique de Gargantua*, dont la publication précéda celle de ce premier livre, et que l'on a souvent confondue avec son *Gargantua*. La *Chronique de Gargantua* est un roman de chevalerie qui parut à Lyon en 1532 et qui fut l'objet d'un engouement extraordinaire. « Il en fut plus vendu par les imprimeurs en deux mois, nous dit Rabelais lui-même, qu'il ne sera achepté de Bibles en neuf ans. » Ce n'était pourtant qu'une rapsodie médiocre, puisée à la source des vieilles légendes populaires, légendes bien plus intéressantes pour nous aujourd'hui que la compilation du chroniqueur anonyme; mais le goût des romans fabuleux était alors très répandu, et le nom de Gargantua avait du retentissement dans nos vieilles provinces. Les savantes recherches de M. Gaidoz nous ont appris naguère que Gargantua est une vieille divinité gauloise, une personnification du soleil selon toute vraisemblance, du soleil dévorant, qui absorbe en passant d'énormes quantités de vivres et de liquides (1). Le chroniqueur met son invincible Gargantua en rapport avec le cycle légendaire du roi Artus et de Merlin, ce qui tend à confirmer l'hypothèse de son origine celtique; mais, excepté sa taille gigantesque, son insatiable appétit, sa soif non moins effrayante et l'enlèvement des cloches de Notre-Dame, le Gargantua de Rabelais n'a rien de commun avec le héros du roman.

Le calcul du joyeux médecin se trouva juste. En 1533, il fallut publier coup sur coup trois éditions du premier livre de *Pantagruel*. En 1535 parut le *Gargantua*, dont le succès ne fut pas moindre; mais dans l'intervalle Rabelais avait été à Rome avec le titre comique d'écuyer tranchant, en réalité comme l'ami et le médecin de son ancien camarade l'évêque Jean Du Bellay, chargé par Henry VIII d'une mission auprès du saint-siége. Rabelais passa six mois bien remplis dans la ville éternelle, et repartit pour la France avec des lettres pour François Ier. C'est en passant par Lyon que, se voyant à court d'argent, il se serait avisé d'étiqueter des paquets de cendre comme autant de poisons destinés au roi et à la famille

(1) Le nom de Gargantua se rapproche du bas-breton *gargaden* (gosier); le vieux français employait le mot *gargante* pour dire gorge, avaloir. Près de Rouen et près de Nantes se trouve un mont Gargant, et à ce nom se rattachent plusieurs superstitions locales qui rentrent bien dans la supposition du savant celtiste. Ne faudrait-il pas voir une forme analogue, ou la femme de Gargantua, dans les *gargouilles*, ces monstres à gueule béante qui servent de gouttières avancées à tant d'églises du centre et du nord-ouest, et qui doivent rappeler la victoire remportée par saint Mellon ou saint Romain sur l'animal hideux de même nom? Il y a là pour nos antiquaires une mine abondante de rapprochemens et peut-être de découvertes.

royale. Dénoncé et arrêté comme un criminel d'état, il aurait été, comme il s'y attendait, porté gratis à Paris, surveillé de près, mais soigné à proportion. Le tout se serait terminé par un éclat de rire du roi. Ce trait plaisant est devenu traditionnel, puisqu'on veut en dériver la locution proverbiale du quart d'heure de Rabelais; mais, outre que les preuves directes manquent, il faut avouer qu'il est d'une rare invraisemblance. Rabelais ne joua jamais ainsi ni avec le roi, ni avec le bourreau, et Voltaire a déjà fait remarquer le danger que courait le trop spirituel voyageur d'être, non pas transporté aux frais du trésor royal, mais bel et bien jeté dans une basse-fosse et très maltraité, en attendant que les ordres de la cour fussent arrivés à Lyon.

De retour en France et toujours attaché aux Du Bellay, nous le voyons continuer ses études médicales, publier des almanachs ou *prognostications* comiques, suivre ses protecteurs à Castres, à Narbonne, et repartir en 1536 pour Rome à la suite du même Jean Du Bellay. C'est lors de ce voyage que, toujours prudent, il régularisa sa position ecclésiastique, fort compromise, depuis qu'il avait, sans permission, quitté la vie monastique. Après d'assez longues démarches, il obtint du pape une bulle d'absolution. Le cardinal Du Bellay put alors lui donner une place de chanoine au chapitre de Saint-Maur-des-Fossés, dont il était l'abbé. En 1537, Rabelais se fait recevoir docteur en médecine à Montpellier, parcourt le midi, exerçant son art de droite et de gauche, va visiter son pays natal, et à Chinon renoue connaissance avec le célèbre cabaret de la *Cave peinte*, « où l'on montait par autant de degrés qu'il y a de jours en l'an. » Puis il parcourt la Normandie et se décide enfin à publier en 1545 le « tiers-livre » ou, plus exactement, la seconde partie de son *Pantagruel*. Sa bonne étoile voulut que François Ier, très amateur de ce genre d'écrits, se déclarât son protecteur, et refusât de donner suite aux accusations d'hérésie que, du côté orthodoxe et surtout à la Sorbonne, on dirigeait contre lui. De nouveau les temps étaient sombres pour la libre pensée. Son ami, Et. Dolet, était en prison, ainsi que Marot; Des Périers s'était suicidé pour échapper au bûcher; mais, fort de l'appui royal, Rabelais écrivit en toutes lettres, sous le titre de son nouvel ouvrage, son nom et son prénom, qu'il avait jusqu'alors dissimulés sous l'anagramme d'*Alcofribas Nasier*.

C'est seulement en 1547 que parut le « tiers-livre » de *Pantagruel*, aujourd'hui le quatrième de la série. Il semble que cette publication ait eu lieu contre son gré. François Ier était mort. Le parti intolérant avait encore plus beau jeu auprès de son triste successeur Henri II, et Rabelais, menacé, dut se réfugier à Metz, puis à Rome, où le bonheur voulut qu'il trouvât de nouveau un asile

auprès de Jean Du Bellay, envoyé de nouveau près du saint-siége. De là il fit si bien qu'il rentra en grâce. Quelques flatteries à l'adresse de Diane de Poitiers furent pour beaucoup dans ce regain de faveur royale. Du reste, Rabelais éprouvait plus que jamais le besoin de s'assurer des protecteurs. Il écrivait du ton le plus câlin au cardinal de Guise, et c'est par ce puissant canal qu'il obtint la cure de Meudon en 1551. On a voulu révoquer la chose en doute, elle est incontestable, et, ce qui ne l'est pas moins, c'est que Rabelais fut ce qu'on appelle un bon curé, prenant grand soin du corps et de l'âme de ses paroissiens, très estimé du duc et de la duchese de Guise, qu'il visitait dans leur beau château, très recherché pour sa conversation et même couru comme prédicateur. J'avoue que, lorsqu'on vient de relire le *Pantagruel*, on a toutes les peines du monde à garder son sérieux à l'idée de Rabelais disant la messe ou confessant les bonnes gens. Il faut pourtant bien qu'on s'y résigne et même qu'on se le figure écrivant à la même époque le « quart-livre » de *Pantagruel*, le plus virulent des cinq contre les abus de l'église. Toutefois il se garda bien de le publier. Le poète Ronsard, qui s'était cru attaqué par lui et qui avait pris parti pour Ramus, raillé, lui aussi, par l'impitoyable satirique, avait l'oreille des Guises et ne le ménageait pas auprès d'eux. Il est peut-être heureux pour lui que la mort l'ait enlevé en 1553 aux embarras croissans d'une position à la longue intenable. Rappelons encore qu'il n'y a rien d'historique dans les légendes dont on entoure son lit de mort. On veut qu'il se soit affublé d'un domino pour mourir *in Domino*, qu'il ait plaisanté jusqu'à son dernier souffle, ordonné de « tirer le rideau sur la farce jouée. » Tout cela est apocryphe. Ses amis et quelques-uns même de ses adversaires affirment qu'il mourut avec dignité et religieusement. Il fut enterré dans le cimetière de Saint-Paul à Paris, où il s'était fait transporter quelques jours avant sa fin. Un grand arbre, objet des soins respectueux de ses admirateurs, indiqua longtemps la place où ses restes avaient été déposés. Le dernier livre de *Pantagruel*, trouvé chez lui en manuscrit, ne parut qu'une dizaine d'années après sa mort, et bien que le fond, même la plus grande partie du récit, soient incontestablement de lui, d'habiles critiques ont pu discerner quelques additions et quelques retouches provenant d'une autre main.

III.

Il nous faut aborder la question qui excite le plus vivement la curiosité, qui a provoqué les patientes recherches des éditeurs et commentateurs de Rabelais. A-t-on la clé du *Pantagruel?* Chacun sait que d'après la même tradition, dont nous venons de relever les

inexactitudes, Rabelais aurait, en écrivant ses cinq livres, fait de continuelles allusions aux hommes les plus en évidence de son temps. S'il fallait en croire la prétendue clé présentée par les éditeurs du XVIIe siècle et reproduite habituellement par ceux qui les ont suivis, il faudrait reconnaître François Ier dans Gargantua, Louis XII dans Grandgousier, Henri II dans Pantagruel, le cardinal de Lorraine dans frère Jean des Entommeures, dans Panurge le cardinal d'Amboise, et ainsi des autres. Le malheur de toute cette explication est de n'expliquer rien. Il n'y a aucune espèce de rapport entre ces divers personnages et les types allégoriques qu'on leur assigne. Comment admettre d'ailleurs que François Ier ne se fût pas reconnu sous les traits de Gargantua, et comment aurait-il, malgré les opposans, accordé sa protection constante à l'effronté railleur de la majesté royale (1)? On ne fut pas longtemps sans s'apercevoir de l'insuffisance de cette clé, et quelques commentateurs, particulièrement en Angleterre, crurent qu'ils seraient plus heureux en cherchant dans la famille royale de Navarre les originaux qu'il était impossible de retrouver à la cour de France. C'est ainsi qu'on voulut identifier Jean d'Albret avec Grandgousier, Henri d'Albret avec Gargantua, Antoine de Bourbon, père de Henri IV, avec Pantagruel, Ferdinand d'Aragon, spoliateur de la maison de Navarre, ou Charles-Quint, voulant conquérir le monde, avec Picrochole, etc. Cette explication ne fut pas mieux acceptée que la première et fit encore moins de prosélytes. Elle est complétement abandonnée aujourd'hui. Par réaction contre ces essais aussi pénibles qu'infructueux, on en est même venu à nier complétement qu'il y ait autre chose dans les compositions de Rabelais que des jeux d'imagination dont le seul but est de faire rire et tout au plus d'encadrer çà et là quelques vérités philosophiques.

Ceci est une autre erreur. Rabelais a bien certainement distingué le fond même de sa pensée des formes bouffonnes et le plus souvent allégoriques dont il a jugé nécessaire de la revêtir. Lui-même le dit trop positivement pour que l'on puisse en douter. Dans la préface de son *Gargantua*, il recommande à ses lecteurs « d'interpréter à plus hault sens ce que, par adventure, ils cuidaient dict

(1) Ce que cette ancienne explication présentait de plus plausible, c'était le rapport qu'elle signalait entre le trait de Gargantua décrochant les cloches de Notre-Dame pour les suspendre aux oreilles de sa jument, et l'intention prêtée à François Ier d'enlever lesdites cloches pour en faire cadeau à la duchesse d'Étampes; mais il se trouve, d'une part, qu'il n'y a pas l'ombre d'une preuve qu'un tel projet ait jamais été conçu par François Ier, et d'autre part que ce trait fait précisément partie des très rares analogies que l'on peut établir entre le Gargantua de Rabelais et celui de la *Chronique*, dont l'auteur assurément ne songeait ni au roi de France, ni à la duchesse d'Étampes.

par gayeté de cœur!.. Vistes-vous onques chiens rencontrant quelque os médullaire? Si vu l'avez, vous avez pu noter de quelle dévotion il le guette, de quel soing il le garde, de quelle ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entomme, de quelle affection il le brise et de quelle diligence il le sugce... et à l'exemple d'icellui vous convient être sages pour fleurer, sentir et estimer ces beaux livres de haulte graisse, légers au pourchas et hardis à la rencontre. Puis, par curieuse leçon et méditation fréquente, rompre l'os et sugcer la substantifique mouelle avecques espoir certain d'estre faicts escorts et preux à la dicte lecture : car en icelle bien aultre goust trouverez et doctrine plus absconse, laquelle vous révélera de très haults sacremens et mystères horrifiques, tant en ce qui concerne nostre religion que aussi l'état politique et vie œconomique. » Il est donc certain que l'auteur a inséré au-dessous et au travers de cette forêt touffue de plaisanteries de « haulte graisse » une « mouelle substantifique, » une « doctrine absconse, » c'est-à-dire cachée, et que celle-ci concerne la religion, la politique et la bonne institution de la vie (vie œconomique). Rabelais a bien moins en vue des personnes que des choses, il vise des principes, des maximes, des règles de vie, bien plutôt que des princes et tel ou tel grand personnage de son temps.

Une circonstance singulière, c'est que les anciens commentateurs, en proie à la démangeaison de donner un nom historique aux personnages imaginaires du *Pantagruel*, se sont tous appuyés sur un passage de l'historien De Thou qui aurait dû imprimer une tout autre direction à leurs efforts divinatoires. « Rabelais, dit ce grave auteur, né à Paris l'année même de la mort du curé de Meudon, et qui fut très bien placé pour savoir à quoi s'en tenir, Rabelais, avec la liberté d'un Démocrite et parfois la causticité d'un bouffon, écrivit un ouvrage fort spirituel, dans lequel il traduisit en quelque sorte sur la scène tous les ordres de la société et de l'état sous des noms fictifs et les livra à la raillerie populaire (1). » Cette définition du but de l'ouvrage élimine d'avance les noms propres historiques de la solution à chercher. Ce n'est pas de tel roi, de tel prince, de tel savant, évêque ou cardinal, que Rabelais a voulu parler, c'est de la royauté, de la science, de l'état, de la vie religieuse et de l'église. Un peu d'attention suffit même pour s'assurer qu'il semble

(1) Voici le passage littéral de cet auteur dont il faut toujours peser chaque terme, car aucun n'est hasardé par lui sans réflexion, et nous pouvons remarquer la justesse avec laquelle il a parlé du caractère *scénique* ou dramatique des romans de Rabelais : *Democritica libertate et scurrili interdum dicacitate, scriptum ingeniosissimum fecit quo vitæ regnique cunctos ordines quasi in scenam sub fictis nominibus produxit et populo deridendos propinavit.*

avoir prévu le parti que les malveillans pourraient tirer de certaines pages et que, pour écarter les soupçons, il s'y prit de manière à ôter toute vraisemblance à ce genre d'accusation.

Ce point de vue une fois adopté, l'interprétation de la pensée de Rabelais est des plus faciles, à la condition du moins de se contenter des grandes lignes. Il faut reconnaître en effet que, soit excès de précaution, soit plaisir d'artiste en gaie science, il est volontiers prodigue de broderies, de superfluités fantaisistes dont le lien avec la trame de son long récit est des plus lâches. Il serait aussi vain de nier qu'il existe une certaine doctrine ésotérique sous le revêtement grotesque dont il l'affuble que de vouloir, à propos de tout, supposer des puits de sagesse ou des abîmes de profondeur.

Il est évident en premier lieu que, lorsqu'il commença la série de ses joyeux contes, Rabelais n'avait point de plan bien arrêté. En un sens, le premier livre du *Pantagruel* forme avec le *Gargantua* un tout distinct des trois autres livres, consacrés à la question du mariage de Panurge et au récit du grand voyage entrepris pour avoir le mot de la Dive Bouteille, c'est-à-dire la solution de cet émouvant problème. L'idée sérieuse des deux premiers livres, c'est l'éducation de la jeunesse et la manière dont il faut concevoir l'idéal de la vie. Dans les trois autres, l'horizon s'élargit encore. Il s'agit désormais de la recherche de la vérité en général, des auxiliaires qui peuvent y aider, des entraves qui retardent sa conquête, ou des ennemis qu'il faut vaincre pour s'en rapprocher. Il y a toutefois une certaine unité qui relie entre elles ces parties un peu incohérentes, et cette unité, c'est la personne elle-même de l'auteur. Il est facile de le démontrer.

Le roman a trois héros, Pantagruel succédant à Gargantua pour la forme, mais très ressemblant à son père, Panurge et frère Jean. Ces trois personnages, surtout les deux premiers, c'est l'esprit de Rabelais lui-même avec les diversités et les contradictions de son étrange nature. Pantagruel le géant, aimable, instruit, loyal, courageux sans forfanterie, très religieux sans aucun bigotisme, représente les côtés les plus élevés de cette nature. Plus le récit se développe, plus Pantagruel grandit moralement. Il a toutefois un faible, disons même un défaut, il ne sait se passer de la société de gens qui valent beaucoup moins que lui. On pourrait encore lui passer son indulgence pour frère Jean des Entommeures, ce moine-soudard, qui a mis à mal les pillards de son couvent en les assommant avec un bâton de croix, tandis que ses confrères ne savaient que chanter des *alleluia* pour leur tenir tête. Frère Jean est grossier, ignorant, cynique en propos, mais du moins il est brave, bon compagnon, énergique, honnête à sa façon; bien commandé, il fait un excellent soldat, et ce qu'il faut le plus regretter en lui,

c'est qu'il soit moine. Il a presque tous les vices et pas une vertu de son état, ce qui ne l'empêche pas d'y tenir comme à la prunelle de ses yeux : il ne saurait vivre hors de son froc; mais enfin il est plutôt victime de l'institution que désireux d'en abuser pour des fins immorales. Il est désintéressé, et l'on peut concevoir que Pantagruel, au père duquel il a rendu par sa bravoure d'éminens services, lui pardonne beaucoup et ne puisse se défendre d'une certaine sympathie pour cette robuste et franche nature. Quant à Panurge, cet affreux paillasse, ce railleur à la fois sceptique et superstitieux, qui vole à l'église l'argent des fidèles, cet égoïste fieffé qui n'est jamais si heureux que lorsqu'il fait du mal en toute sécurité, vindicatif et voleur, libertin et paresseux, bavard sans vergogne, incapable d'un enthousiasme quelconque, la bouche toujours pleine des plus sales discours, perdant même avec le temps et le bien-être un certain courage doublé de ruse qui le relevait encore un peu, et mêlant de plus en plus une insigne poltronnerie à des vantarderies ridicules, — comment donc le sage et bon Pantagruel supporte-t-il à ses côtés un pareil drôle? Que dis-je! il l'aime, ce drôle, il l'attache à sa personne, il ne peut s'en séparer. Il n'y a qu'une chose qui puisse expliquer cette faiblesse du noble jeune homme ; Panurge a de l'esprit, beaucoup d'esprit, de l'esprit comme un singe, et Pantagruel ne sait pas résister au plaisir de l'entendre débiter ses farces désopilantes. Il a besoin de rire, et Panurge le fait toujours rire. Voilà bien les deux natures de Rabelais. La sérieuse et la joviale se personnifient dans ces deux êtres si différens, qui pourtant sont inséparables. Tous deux vont jusqu'au bout de leur caractère individuel, Pantagruel jusqu'à la piété mystique et à la mélancolie, Panurge jusqu'au cynisme effronté. Comme on voit bien que Rabelais lui-même avoue son impuissance à se détacher de son Panurge intérieur, du fou qui est en lui et qui suit pas à pas son meilleur lui-même! N'est-ce pas pour l'amour de Panurge que son être le plus noble affronte de véritables dangers et s'en va intrépidement chercher le mot qui pourra éclairer, tranquilliser, rendre heureux son clown bien-aimé!

Panurge est donc aux côtés de Pantagruel dans un rapport analogue à celui de Sancho près de don Quichotte, de Wagner près de Faust : il est plus vicieux et beaucoup plus spirituel que ses homologues; mais comme eux il reste dans les régions inférieures de la sensualité. Ce que Pantagruel conçoit d'un point de vue élevé, idéal, Panurge, avec son intelligence asservie, le traduit et le rabaisse régulièrement au niveau de ses penchans matériels. Si Pantagruel cherche le mot suprême de la destinée, Panurge veut seulement savoir s'il peut se marier sans risques. Si le jeune héros aime la gloire acquise dans une guerre défensive, Panurge ne songe qu'aux

profits palpables de la victoire. Pantagruel est clément, sans rancune, généreux; Panurge se délecte dans les vengeances cruelles, jouit de l'humiliation, de la mort de ceux qui l'ont offensé, n'est prodigue que pour lui-même, dans l'intérêt de son bien-être et de sa sûreté. C'est un contraste perpétuel, et avec tout cela jamais union ne fut plus intime.

Le contraste se poursuit jusque sur le domaine religieux. On a beaucoup exagéré le scepticisme religieux de Rabelais. En réalité, quand on lit ses œuvres sans parti-pris, on voit en lui un penseur passablement isolé au milieu des convictions arrêtées et comme bronzées de la plupart de ses contemporains, mais tout le contraire d'un sceptique absolu et surtout d'un athée. On veut lui faire endosser les impiétés de Panurge, comme si elles exprimaient ses vues secrètes. Rien de plus injuste. On oublie d'ailleurs que Panurge est et reste très catholique, tout en se moquant à l'occasion des objets les plus respectables de la croyance qu'il professe. Qu'un danger survienne, et Panurge devient aussi superstitieux qu'il était libertin l'instant d'auparavant. Alors il fait des vœux, il vénère les moines, il adore les saints. Pantagruel et son père Gargantua sont au contraire et dans toute la force du terme des protestans. Le fond et la forme de leur piété sont parfaitement conformes à ce qui caractérisait celle des premiers réformés, surtout avant que le génie dictatorial de Calvin, singulièrement aidé par les circonstances, eût marqué le développement de la réforme française de sa dure et profonde empreinte. Quelques mots âpres à l'adresse de Calvin ne doivent pas nous égarer sur ce point. Calvin et Rabelais, quelque temps amis, ne pouvaient pas rester longtemps sur un pied de sympathie mutuelle. Jamais deux natures plus différentes ne s'étaient rencontrées. L'un, même dans ses momens d'abandon, ne riait jamais; l'autre, même quand il voulait être sérieux, riait encore. Calvin était austère jusqu'au puritanisme; Rabelais aimait le bien-être, le plaisir, l'abondance. Le réformateur de Genève, qui ne craignait rien tant que de voir la réforme compromise par les excès de doctrine et de plume des novateurs, ne tarda point à se scandaliser de la licence de Rabelais, dénonça ses livres à l'indignation des âmes pieuses, et Rabelais à son tour le mit à l'index; mais il le fit en passant, n'insista guère, ne dit rien de ses compagnons d'œuvre, et le dernier livre du *Pantagruel* dénote plutôt un accroissement d'antipathie contre l'église romaine qu'un pas en arrière dans le sens orthodoxe. Il ne faut pas oublier, quand on envisage cette question, qu'il fut toujours possible d'être très protestant d'idées et très peu calviniste, et que, du vivant même de Rabelais, il y eut des adversaires prononcés de l'église romaine, comme Henri Estienne, Des

Périers, Castellion, Bolsec, Servet (dont le supplice n'eut lieu que l'année même de la mort de Rabelais), et qui n'acceptèrent nullement la dictature de Calvin. Il fallut les terribles persécutions de la seconde moitié du siècle pour constituer cette espèce de royauté dogmatique. On voit toujours en effet que les tendances poussées au désespoir se groupent volontiers autour des esprits dominateurs qui les représentent avec le plus d'indomptable énergie; mais, tant que Rabelais vécut, la situation n'atteignit pas ce paroxysme.

On se demandera peut-être pourquoi donc l'ancien moine, malgré ses idées protestantes, resta dans l'église catholique et même y exerça dans ses dernières années des fonctions sacerdotales. Nous savons par Rabelais lui-même qu'il avait une sainte horreur du martyre. « Jusqu'au feu *exclusivé*, » dit-il maintes fois quand il déclare qu'il soutiendra toujours une opinion. Comme il approuve Pantagruel de n'être guère « demouré à Toulouse quand il vit qu'ils faisaient brûler leurs régens tout viſs comme harans sorets, » — faisant allusion au supplice de Jean Caturce de Limoux, jurisconsulte brûlé dans cette ville en 1532! Il est visible que Rabelais fut de ceux qui répugnèrent au schisme tant que la royauté ne patronnerait pas la rupture. Devenu hostile à l'église plutôt par la voie rationnelle, par son savoir et ses lectures, que par une forte impulsion de conscience, il ne comprenait guère comment la réforme pourrait s'introduire dans la masse ignorante autrement que par un coup d'autorité, et ce coup, le roi seul pouvait le frapper. Son espoir secret, quelque temps encouragé par les velléités protestantes de François Ier, fut toujours qu'enfin la France aurait un roi usant de son pouvoir absolu pour faire la réforme. Un Henry VIII éclairé et clément, tel eût été son rêve. En attendant, il pensait qu'il était à la fois plus sûr et plus sage de rester dans les vieux cadres, et peut-être sera-t-il toujours impossible de faire le départ exact des calculs d'intérêt et des raisons théoriques dont la combinaison détermina jusqu'à la fin sa ligne de conduite; mais qu'on ne fasse pas de Rabelais un apôtre d'irréligion. Ce n'est pas le grotesque Panurge, c'est Pantagruel qui demeure le vrai dépositaire de ses idées religieuses, quand il est sérieux, et les prières vraiment admirables, la piété, simple de formes, mais très réelle qu'il lui prête, l'émotion communicative du jeune héros méditant sur la mort rédemptrice du Christ, ne peuvent se concilier avec la réputation très gratuite d'impiété qu'on a faite au curé de Meudon.

Quelle est donc la véritable clé de son livre? Il s'agit, avons-nous dit, de chercher le grand mot dont Panurge éprouve le besoin absolu pour savoir s'il peut se marier, et que Pantagruel aussi désire ardemment connaître, mais pour des motifs plus élevés. C'est

en vain que les deux curieux ont interrogé les autorités révérées dans l'antiquité. Les « sorts homériques et virgilianes, » les songes, les sibylles, les muets et les poètes mourans, les sages comme Épistémon, les devins mystérieux comme Herr Trippa, les cloches elles-mêmes, cette voix sacrée de l'église, ne leur ont donné que des réponses obscures, ambiguës, que chacun interprète au gré de ses désirs. C'est en vain que la théologie, la médecine, la philosophie, la jurisprudence, sont invoquées tour à tour. La lumière ne se fait point, et la ressource suprême, c'est de s'embarquer pour un pays lointain, celui de la Dive Bouteille, qui seule pourra donner la réponse certaine, définitive, à la grande question.

Pantagruel, Panurge, frère Jean et leurs amis s'embarquent donc. Ils apprendront beaucoup dans leur voyage, ils verront bien des choses nouvelles et rares. Cependant il leur faudra s'arrêter souvent dans des îles que les anciens commentateurs se sont longtemps évertués à retrouver sur la carte, et qui ne sont autre chose que des états d'esprit, des dispositions ou des illusions, qu'il faut traverser ou côtoyer pour arriver à la vérité. Voici, par exemple, l'île de Medamothi ou des *Ressemblans* (1), avec son roi Philophanes, c'est-à-dire qui aime l'apparence. On y voit des tableaux si ingénieusement dessinés qu'ils reproduisent même ce qu'on ne voit pas et ce qu'on ne saurait dire. On y remarque surtout le *tarande*, curieux animal qui change de couleur selon les lieux qu'il habite, les personnes qui l'approchent, les émotions qui le troublent. « Mais quand, hors toute paour et affections, il était en son naturel, la couleur de son poil était telle que voyez ès asnes de Meung. » Telle est la première variété de gens que l'on rencontre quand on se met en quête de la vérité réelle. Vient ensuite l'île des Ennasin, des enchiffrenés, qui parlent tous de leur nez camus, et de manière que les mots perdent leur sens naturel dans leur insupportable jargon : les amateurs d'équivoques n'ont qu'à se rendre dans cette île-là, ils seront servis à souhait. L'île de Cheli ou des lèvres, où tout le monde vous embrasse et où règne une courtoisie exquise, nous arrêterait plus volontiers; mais toutes ces politesses creuses ennuient frère Jean, qui court à la cuisine, c'est-à-dire au substantiel, au solide. Ce sera la contrée préférée par ceux qui n'ont jamais vu dans la vérité qu'une affaire de décorum et de convenance. Quant aux pays de Chicanous et de Tohu-Bohu, pays de contradiction systématique et de confusion, où les gens demandent comme une faveur qu'on les batte, où le géant Bringuenarilles se nourrit de moulins à vent, ce sont des contrées malsaines, génératrices et nourrices de monstres hideux, qui ne peuvent que retarder les

(1) Le mot est hébreu et vient du verbe *damah, similis*

voyageurs. Dans l'île des Macréons, peuplée par les beaux génies et les hommes célèbres de l'antiquité, l'expédition se réconforte et se ravitaille, mais n'y reste pas, non plus que dans celle des Tapinois, où règne Quaresme-prenant, le moyen âge monastique et ascétique, grand ennemi des Andouilles : celles-ci pèchent par un naturel trop soupçonneux, ce qui fait qu'elles prennent pour des ennemis ceux qui ne leur veulent que du bien. Il y a là, si je ne me trompe, une allusion très nette à la disposition défiante de nombreux protestans contemporains de l'auteur. Pantagruel parlemente et fait la paix avec leur reine, puis il touche à l'île où le peuple ne se nourrit que de vent et tourne à tous les souffles de l'air, aux îles des Papefigues et des Papimanes, où l'on peut reconnaître ceux qui dénigrent et ceux qui adorent la papauté, à l'île de Chaneph ou d'hypocrisie, à celle des Ganabins ou des menteurs, à l'île Sonnante, où toute la hiérarchie ecclésiastique, du pape aux simples clercs, est l'objet d'une impitoyable raillerie. Il y a encore bien d'autres îles, parmi lesquelles nous citerons celle des Chats-Fourrés ou de Grippeminaud, où l'auteur flagelle la tyrannie fiscale, une autre de ses plus fortes antipathies, l'île des Ferremens, où il développe d'une curieuse manière l'argument des causes finales, le royaume de la Quintessence ou de la métaphysique, dont les habitans passent leur vie à chercher l'impossible, enfin l'île des Fredons, où Rabelais a condensé toute la passion qui l'animait contre les ordres monastiques. C'est l'île des Lanternes ou des lumières qui marque la dernière étape avant d'arriver à l'oracle, et c'est grâce à une bienveillante lanterne que les pèlerins entrent enfin dans le sanctuaire.

Il nous semble que l'intention de Rabelais se révèle clairement, si du moins, sans s'arrêter aux anecdotes, aux digressions, aux arabesques où se complaît son imagination vagabonde, on suit du regard la ligne continue de sa pensée. Par conséquent on attend avec impatience le mot, le grand mot, qu'on est venu chercher de si loin. La Dive Bouteille a parlé, et la première impression, c'est que l'auteur s'est peut-être bien moqué de ses lecteurs. « Bois, » dit l'oracle en allemand, c'est-à-dire bois à l'allemande, bois à plein verre, sur quoi Panurge, frère Jean, Pantagruel, tous saisis d'une mystérieuse ivresse, se mettent à rimer, à vaticiner, à prophétiser chacun selon sa nature noble ou basse. De solution proprement dite, on n'en voit pas. Qu'on y regarde pourtant à deux fois. C'est là surtout que Rabelais a enveloppé sa pensée d'un triple voile. Fidèle à sa méthode constante, il a renfermé « sa doctrine absconse » sous des formes grotesques et même fort grossières. Si l'on n'est pas trop découragé par les sottises que débitent à l'envi Panurge et frère Jean, on devra remarquer deux passages qui nous

en disent long sur la philosophie de Rabelais. Le premier nous apprend que sur les murs du temple de la Vérité on lisait cette sentence de Sénèque :

Ducunt volentem fata, nolentem trahunt;

« Les destinées meinent cellui qui consent, tirent cellui qui refuse, »

et cet adage de la sagesse grecque :

Toutes choses se meuvent en leur fin (1).

Rapprochons ce passage de celui où la prêtresse donne ses derniers conseils aux voyageurs prêts à repartir : « Quand donc vos philosophes, Dieu guidant, accompagnant de quelque claire lanterne, se adonneront à soigneusement rechercher et investiger comme est le naturel des humains, trouveront vraie estre la réponse faicte par le sage Thalès à Amasis, roi des Égyptiens, quand par lui, interrogué en quelle chose plus estait de prudence, respondit : Au temps; car par temps ont esté et par temps seront toutes choses latentes inventées, et c'est la cause pourquoi les anciens ont appellé Saturne le Temps, père de la Vérité, et Vérité fille du Temps. » Mises en rapport avec tout ce qui précède, ces déclarations nous semblent décisives. Selon Rabelais, l'homme est fait pour chercher la vérité, et ne saurait, quand même il le voudrait, se soustraire à la nécessité de la chercher. Ce qui plus est, il peut s'en rapprocher toujours davantage, car toutes choses se meuvent vers leur fin, toute tendance naturelle a un objet, toute attraction suppose une réalité attirante; mais la possession de la vérité ne peut être que graduelle et lente. C'est par approximations successives, en ajoutant les lumières nouvelles aux anciennes, que l'homme peut la conquérir. A chaque pas nouveau qu'il fera dans le champ de l'infini, si du moins il est libre des superstitions qui enchaînent et des penchans vicieux qui aveuglent, il verra s'augmenter son trésor. Rabelais a donc exprimé à sa manière le grand principe moderne que la vérité *se fait* dans l'humanité, et non pas qu'elle est faite et complète dans n'importe quelle doctrine. A quoi se résoudra donc l'homme qui, pénétré du sentiment qu'il ne peut avoir qu'une connaissance imparfaite de la vérité, veut pourtant s'en approprier tout ce qu'il peut en posséder? Ni la philosophie, ni l'église, ni l'antiquité, ne la lui donneront en quantité suffisante; mais il la trouvera dans la vie aussi pleine, aussi intense, aussi épanouie que possible. C'est dans l'enthousiasme, c'est dans l'ivresse intellectuelle qu'inspirent les réalités supérieures en partie connues, qu'il puise à chaque sta-

(1) Πρὸς τέλος αὐτῶν πάντα κινεῖται.

tion l'élan qui lui permet de s'élever d'un nouveau degré dans leur connaissance. Rabelais, au milieu d'un véritable feu d'artifice de plaisanteries de « haulte graisse, » finit en vrai mystique. « Allez, amis, en protection de cette sphère intellectuelle de laquelle en tous lieux est le centre et n'ha en lieu aulcun circonférence, que nous appellons Dieu. » Cette profonde pensée, qu'on retrouve dans Pascal, est bel et bien du curé de Meudon. Tendance naturelle de l'homme vers la vérité, conquête graduelle, mais certaine, de cette vérité qui est en Dieu et Dieu lui-même, le plus haut degré de possession actuelle dans l'inspiration, dans l'enthousiasme, dans la vie portée à son maximum d'énergie, voilà, en langage d'aujourd'hui, a pensée grandiose du plus illustre des bouffons, et parmi toutes les surprises que ce singulier Tourangeau réservait à ses commentateurs, il faut assigner une belle place à cet écho de sagesse alexandrine qui s'en vient résonner au milieu de ses folies bachiques. La Bruyère l'avait compris quand il disait : « Là où il est mauvais, Rabelais passe bien au-delà du pire; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats. »

L'amour de la vie intense résume donc les disposions fondamentales de Rabelais, et s'élève chez lui à la hauteur d'un principe philosophique et religieux. Si l'on veut bien y réfléchir, on verra que c'est aussi la tendance qui l'explique le mieux comme écrivain, et qui rend compte jusqu'à un certain point de ses défauts eux-mêmes. Rabelais est un des pères de notre belle prose française. Il a le rhythme, le sentiment du nombre dans la phrase et de son effet pittoresque. Le style de Montaigne sera plus souple et plus gracieux, celui de Calvin plus serré, plus vigoureux, celui d'Amyot plus coulant, plus limpide; nul n'aura un sens plus vif de l'harmonie et de la cadence. S'il s'agissait de musique, nous dirions que chacune de ses phrases finit régulièrement sur la dominante. Il aime la phrase pleine, semée d'incidences, mais en équilibre et toujours relevée par le trait final. L'épanouissement, pourrait-on dire, est la forme de prédilection de son génie littéraire. Le grand phénomène vital, — c'est-à-dire la concomitance de choses qui, prises chacune à part, ne seraient pas vivantes, mais qui font la vie par leur concours organique, — se trouve à chaque instant reflété dans ses tournures favorites. « Pleurant, il riait; il pleurait, riant, » cette construction chez lui est des plus fréquentes. Rien ne lui paraît plus intéressant que de faire ressortir à la fois la variété des résultats et l'unité du principe identique qui les engendre, ou que d'énumérer, sans en oublier une seule, une masse de choses simultanées. Les singulières litanies qu'on rencontre çà et là, et où il accumule par centaines les épithètes que l'on peut rattacher à un mot donné, lui procurent la satisfaction de montrer combien de fois il

est possible d'envisager le même objet sous un aspect différent. S'agit-il du chanvre, cette plante vulgaire qu'il déguise sous le nom de *pantagruélion*, il vous accable d'une énumération interminable des usages auxquels le chanvre peut servir. S'agit-il de l'estomac, le roi Gaster, avec ses besoins, ses ordres impérieux, ses inventions ingénieuses, préside à tout un petit traité de philosophie sociale d'une richesse d'observation merveilleuse. Même remarque à propos de cette île où Ouï-dire tenait « école de tesmoignerie, » pays de tradition où tout se fait par Ouï-dire. Il se complaît dans les descriptions difficiles où la pensée persiste à travers une forêt touffue d'incidences de tout genre. Il raconte quelque part une partie d'échecs qu'on peut suivre dans toutes ses péripéties. Il fait parler une heure de temps ses farceurs en signes, et l'on comprend. Son plaisir et son talent, c'est de forcer la langue écrite à représenter aux yeux ce qu'une série de tableaux ne pourrait reproduire aussi bien. Il aime la *planté*, ce mot que les Anglais ont conservé, c'est-à-dire la superabondance, l'exubérance, la quantité énorme, et il l'aime en tout, qu'il s'agisse de tripes ou de livres, de flacons ou de citations des anciens. Ce n'est pas seulement par caprice qu'il a choisi des géans pour héros de son roman. Les grands chiffres, les grands tours de force, les grandes lippées de ses personnages, font sa joie. Il se représente par exemple ce que serait à nos yeux une bouche humaine démesurément agrandie. Celle de Pantagruel est à son service, et je laisse à penser les découvertes que les voyageurs, pénétrant dans ce monde inconnu, vont faire entre les dents devenues des rochers et près de la salive transformée en bras de mer. C'est par la même raison qu'il s'acoquine si bien avec frère Jean des Entommeures, le plus gentil moine « qui fût oncques depuis que moine moinant moina de moinerie. » Frère Jean a bien des défauts, mais quelle gaîté, quel entrain, quelle faconde, quelle intensité de vie! C'est enfin en vertu de la même passion pour la vie pleine et forte qu'il contracte l'horreur de la vie monastique; il rêve une abbaye de Thélème où l'on suit la maxime : *fais ce que vouldras*, et où l'idéal de vie forme le contre-pied absolu de tout ce que les couvens jusqu'alors ont imaginé pour réduire la vie humaine à son minimum d'activité, d'intelligence et de plaisir.

Peut-être aussi expliquerait-on par la même disposition d'esprit ce manque de goût, cette trivialité d'expression et de détails, sur laquelle il faut bien passer condamnation. D'abord il pèche souvent par l'excès même de sa qualité, son abondance devient fatigante, son luxe de détails ennuie parfois; mais de plus on peut bien voir que les choses les plus grossières perdent à ses yeux leur caractère répugnant, du moment qu'elles rentrent dans la réalité vivante. S'il est un penchant vicieux pour lequel il soit indulgent,

c'est certainement celui qui pousse l'homme à user largement de la « purée septembrale. » C'est qu'aussi, grâce « au divin piot, » l'homme décuple momentanément ses énergies. Quelles vigoureuses scènes de buveurs Rabelais a racontées! quelle variété, quelle verve multicolore, quelles fusées d'esprit dans ces mille propos qui s'entrecroisent! Rabelais est en littérature ce que les maîtres hollandais sont en peinture : le trivial n'existe pas pour lui. Il saisit les choses avec son coup d'œil d'artiste, et ne sait pas, quelle qu'en soit la nature, résister au plaisir de les dire comme il les a saisies.

La même prédilection pour la vie et ses manifestations est la raison de son talent dramatique, ou, pour nous expliquer plus clairement, de la fréquence des scènes d'excellente comédie que l'on peut signaler dans ses œuvres. La vie, c'est du drame réel, et le vrai drame, c'est de la vie. Il y a des chapitres entiers de Rabelais que l'on pourrait transporter au théâtre, par exemple les discussions de Panurge avec les philosophes et les médecins. Rabelais s'incarne dans ses personnages, et rien de plus individuel que le langage qu'il fait tenir à chacun d'eux. Le jargon de « l'escolier limosin, » le langage monté sur échasses de la Quintessence, les lettres si dignes, si touchantes, que Gargantua, devenu vieux, adresse à son fils Pantagruel, tout cela vient de la même source. L'épisode de Panurge et des moutons de Dindenaut, cette amusante histoire passée en proverbe, celui plus que leste, mais si admirablement raconté, du diable de Papefiguière, la description de la tempête sur mer où Panurge est si lâche, frère Jean si énergique, Pantagruel si simple et si courageux, les discours des officiers de Picrochole, le tyranneau à grandes visées, sont des modèles de vrai comique. A-t-on toujours remarqué, à propos de ces derniers, qu'en décrivant d'avance à leur maître toutes les conquêtes qu'il va faire, ces hâbleurs, dupes eux-mêmes des chimères qu'ils inventent, passent tout doucement du futur au présent, puis du présent au passé, et qu'avant d'avoir fini leurs gasconnades ils se voient, et Picrochole se voit avec eux, déjà conquérans de tout le monde connu? C'est un trait que Molière a relevé et reproduit, et ce n'est pas le seul que le grand comique ait emprunté à Rabelais. La Fontaine aussi a largement puisé dans cette riche veine ouverte en plein sol gaulois, et qui l'attirait par certaines affinités de race et de talent.

Du reste il s'en faut que tout Rabelais prête à rire. Il y a parfois, même au milieu de ses farces les plus risquées, des aperçus, des intuitions, qui frappent d'étonnement. Il est sur le point de deviner la circulation du sang, il prédit presque les aérostats, son instinct de bourgeois français le rend déjà frondeur et révolutionnaire. Il ne faut pas avec ce bon M. Ginguené faire de Rabelais le précur-

seur de la révolution de 89; mais en réalité sa critique du despotisme, ses vues politiques, ses idées sur les devoirs d'un roi, d'un chef d'armée, d'un prince victorieux, ce qu'il advint du roi Anarche et du roi Picrochole, ce qu'Épistémon vit en enfer, tout cela est singulièrement hardi pour le temps (1), et en général respire un amour de l'humanité, du pauvre peuple, qui fait un heureux contraste avec la dureté ou l'indifférence qui si longtemps encore devait dominer l'opinion. Gargantua et Pantagruel, soit qu'ils se défendent contre d'injustes agressions, soit que vainqueurs ils dictent la paix à leurs ennemis abattus, donnent d'excellentes leçons aux rois leurs contemporains et même à quelques-uns de leurs successeurs. Ce sont là les qualités qui réconcilient toujours tôt ou tard avec Rabelais ceux même que son cynisme d'expression révolte. Étienne Pasquier, Montaigne, le cardinal Duperron, Nicéron, Boileau, Voltaire, qui d'abord le dédaignait, mais qui plus tard lui rendit toute justice, de nos jours MM. Guizot (2) et Sainte-Beuve, ont, à des points de vue divers et avec plus ou moins de réserves, su rendre hommage à l'originalité de son génie ainsi qu'à la valeur permanente de ses écrits. Tout compte fait, il n'y a rien d'exagéré dans ce jugement de l'un de ses éditeurs : « Rabelais fut pour son époque ce que Molière fut dans la suite pour le siècle élégant de Louis XIV. »

IV.

Il nous reste à exposer, en profitant des observations très compétentes du docteur Arnstaedt, la théorie pédagogique de Rabelais. C'est en effet, à côté des idées philosophiques et religieuses cachées sous tant de fleurs et de broussailles, le terrain sur lequel Rabelais s'est montré le plus novateur et en même temps le plus judicieux. Que de méthodes et de principes passent aujourd'hui pour modernes en matière d'éducation, et que l'on trouve déjà très nettement énoncés par le joyeux conteur! Rappelons en peu de mots comment il introduit le sujet.

Le jeune Gargantua, fils de Grandgousier, est d'abord élevé comme l'étaient tous les jeunes princes de son temps. Abandonné pendant toute son enfance à des mains subalternes, il prend les

(1) Signalons entre autres ce passage du *Gargantua :* « je pense que plusieurs sont aujourd'hui empereurs, rois, ducs, princes et papes en la terre, lesquels sont descendus de quelques porteurs de rogatons et de coustrets, comme au rebours plusieurs sont gueux de l'hostière (de l'hôpital), souffreteux et misérables, lesquels sont descendus de sang et ligne de grands rois et empereurs. » — Évidemment la foi au droit divin est ébranlée dans un esprit de cette trempe.

(2) *Annales d'éducation.*

goûts et la tournure d'esprit des mercenaires de la maison paternelle, et nous nous garderons bien de reproduire la preuve d'intelligence précoce qu'il donne à son père, lorsque celui-ci revient d'une expédition lointaine. Le père n'en est pas moins ravi et songe à lui donner de savans précepteurs. Deux pédans, Thubal Holofernes et Jobelin Bridé, sont chargés de l'instruire et le mettent à la torture en lui imposant l'étude des affreux traités de grammaire et de morale scolastique dont les pauvres « escoliers » de cette époque devaient se farcir la mémoire; mais, bien que docile et appliqué, le jeune homme ne profite guère, et un jour qu'un ami de la maison est venu voir Grandgousier en se faisant accompagner du jeune page Eudémon, celui-ci, bien que plus jeune que Gargantua, se montre tellement supérieur à l'enfant royal par son savoir, ses manières aisées et sa diction, que Grandgousier s'aperçoit qu'il a confié jusqu'alors son fils à des ânes. Il renvoie les précepteurs ignares et choisit à leur place le gouverneur d'Eudémon, Ponocrate. Celui-ci emmène son élève à Paris, ayant pleins pouvoirs pour le diriger à sa guise.

Rabelais, comme Rousseau, — et c'est peut-être une des plus grandes faiblesses de leurs théories, — supprime donc d'un trait les difficultés qui proviendront toujours, pour la plupart des jeunes gens, des ressources limitées de leurs parens. Il ne sera jamais donné qu'à bien peu d'enfans d'avoir un précepteur comme Ponocrate ou le gouverneur d'Émile; mais il s'agit d'un idéal d'éducation, et il est toujours bon de le connaître pour s'en rapprocher de son mieux dans la pratique.

Ponocrate ne change que graduellement la manière de vivre de son élève, « considérant que nature n'endure mutations soudaines sans grande violence; » mais en peu de temps il « l'institue en telle discipline qu'il ne perdait heure du jour. » La religion entre pour une part, non pas absorbante, bien que réelle, dans l'éducation du jeune homme; mais cette religion est très simple de formes. Les seuls exercices de cette catégorie consistent dans la lecture de grand matin, lecture « haute, claire, avec prononciation compétente, de quelque pagine de la divine Écriture, » et une prière inspirée par ce qui vient d'être lu. Il mène aussi parfois son élève « entendre les concions (discours) des prescheurs évangéliques. » De messe, de confession, d'abstinences, de pratiques dévotieuses, il n'est nullement question, et nous nous permettons de faire encore remarquer ici combien toute cette éducation est protestante. Rabelais entre ensuite dans des détails d'hygiène dont il ne fait jamais grâce à ses lecteurs, mais qu'on peut excuser ici, vu la bonne intention. Ce qui nous intéresse davantage, c'est l'art merveilleux avec lequel son

précepteur sait éveiller la curiosité du jeune homme et transformer des études sérieuses et prolongées en véritables plaisirs. C'est ainsi que dès le matin il reçoit une leçon d'astronomie et, comme nous dirions aujourd'hui, de météorologie, en regardant l'état du ciel et en le comparant à ce qu'il a pu remarquer la veille. Suit une répétition des leçons du jour précédent, puis commencent des lectures variées qui durent près de trois heures, après quoi le jeune homme va s'ébattre aux jeux de balle et de paume, et revient tout en causant de ce qu'il avait appris le matin.

« Cependant monsieur l'appétit venait, » on se mettait à table pour dîner ou, comme nous dirions, pour déjeuner, et alors on devisait joyeusement de la nature et de la propriété des mets, assaisonnemens et boissons que l'on servait aux convives. Les « passages à ce compétens » des anciens auteurs étaient allégués par le savant précepteur, et souvent même on faisait apporter les livres pour vérifier les citations séance tenante. Le repas terminé et les grâces dites, on apportait des cartes, non pour jouer simplement, mais pour qu'elles servissent d'occasion à des leçons d'arithmétique, ce qui menait de soi-même à des leçons de géométrie et de musique.

Cela fait et la digestion parachevée, on se remettait à l'ouvrage, et pendant trois heures encore Gargantua poursuivait ses lectures du matin et apprenait lui-même à écrire sur le modèle des bons auteurs. Ces trois heures étaient suivies d'exercices corporels auxquels Ponocrate attachait un grand prix. Le jeune homme montait à cheval, rompait des lances, courait la bague, maniait les différentes armes, s'exerçait au saut, à la nage, à la rame, « à dévaler le long des cordes, » à grimper sur des talus raides, etc. On revenait par quelque pré dont Ponocrate lui décrivait scientifiquement les arbres et les plantes, et l'on rentrait pour s'asseoir à une table largement servie, car le docteur Rabelais est d'avis que le repas du soir, le souper, qui est aujourd'hui le dîner, doit être le plus abondant de la journée. Après souper, on chantait des cantiques, on jouait à des jeux destinés à aiguiser l'intelligence, ou bien l'on allait visiter les compagnies des gens lettrés ou des voyageurs « ayant veu pays estranges. » Enfin on notait l'état du ciel, on récapitulait brièvement ce que l'on avait appris dans la journée. « Si priaient Dieu le créateur en l'adorant et ratifiant leur foy envers lui, et le glorifiant de sa bonté immense, et lui rendant grâces de tout le temps passé, se recommandaient à sa divine clémence pour tout l'advenir. Ce fait, entraient en leur repos. » Les jours de pluie, le programme variait un peu. On allumait un beau et clair feu, et les exercices corporels se faisaient au logis. Gargantua sciait du bois, battait des gerbes, acquérait des notions de sculpture et de peinture; puis il

allait par la ville étudier sur place les divers métiers, se familiariser avec les procédés des artisans, écouter les plaidoiries des « gentils advocats, » s'exercer dans les salles d'armes, visiter les pharmacies et drogueries, même les bateleurs et les charlatans « pour considérer leurs gestes, ruses et soubresaults. » Une fois par mois, Ponocrate menait son élève en pleins champs, dînait avec lui dans quelque auberge rustique et profitait de l'occasion pour lui apprendre mille choses agréables ou utiles.

Lorsque Gargantua, devenu père à son tour, écrira à son fils Pantagruel étudiant comme lui à Paris, ce sera pour confirmer la méthode pédagogique de Ponocrate, mais aussi pour insister sur la nécessité d'étudier soigneusement le grec, sans la connaissance duquel « c'est honte qu'une personne se die savante. » Il s'adressera encore à la conscience du jeune homme pour que son développement moral marche de pair avec le progrès intellectuel, et il est impossible de concevoir un langage plus sensé, plus touchant, plus religieux dans le meilleur sens du mot, que les conseils donnés par le vieux roi à son fils bien-aimé. Si jamais on a rêvé qu'il pouvait y avoir deux natures dans un même homme, Rabelais serait de ceux qui donneraient à ce rêve l'apparence de la réalité.

Il est évident, lorsqu'on examine ce plan d'éducation, que Rabelais aurait dû le modifier de nos jours, où le programme des études nécessaires s'est considérablement élargi; mais les principes et les tendances de sa méthode pédagogique n'ont rien perdu de leur valeur : l'accessoire, non la substance, a changé. Quatre grands principes dominent tout le système. Le premier, c'est que l'étude doit être pour le jeune homme une joie plutôt qu'une tâche pénible, il doit aimer à étudier, et il faut qu'on lui rende l'étude aimable. Le second repose sur l'idée que l'homme instruit doit posséder un ensemble de connaissances qui le mette en état de s'intéresser à tout avec intelligence. Le troisième, c'est qu'il faut mettre de bonne heure le jeune homme en face des réalités, l'habituer à appliquer immédiatement ses connaissances théoriques et mettre à profit pour cela tout ce que la nature et la société nous présentent. L'élève de Ponocrate sera instruit, savant même; mais sa science ne sera pas une série d'abstractions sans rapport réel avec le monde et la vie : ce sera une science d'application continue. En un mot Rabelais prend grand soin de mener de front le développement corporel et le progrès intellectuel, il vise au *mens sana in corpore sano*. Il n'est pas flatteur pour notre civilisation moderne de penser que dès le XVIe siècle on pouvait émettre des vues aussi sages sur les conditions d'une bonne éducation, et qu'on en a tenu si peu de compte jusqu'à présent.

Quant au premier point, l'agrément des études, nous avons de nos jours entendu soutenir la thèse qu'il ne fallait pas les rendre si faciles, puisque le jeune homme devait s'habituer de bonne heure aux luttes inévitables de l'existence. Oublie-t-on que, quoi qu'on fasse, les études auront toujours leur côté pénible, et que le grand art consiste non pas à éviter l'inévitable, mais à enseigner à l'adolescent ce qu'il n'aura que trop d'occasions de mettre plus tard en pratique, qu'il y a du bonheur dans l'énergie déployée, qu'on n'a jamais tort de poursuivre une fin digne des efforts qu'elle coûte? D'ailleurs Rabelais s'est proposé avant tout d'inculquer à son élève le goût, en lui donnant la capacité, de l'étude. Pantagruel devient avide de connaître, de savoir, prompt à s'enflammer pour toute nouvelle conquête intellectuelle, il conservera ce goût toute sa vie et s'instruira jusqu'à son dernier jour. Voilà le grand point et qui n'a rien à faire avec la préparation mécanique aux examens. Il y a aussi pour les jeunes filles des pensions à magnifique programme, et l'on doit s'étonner de toutes les choses de détail qu'on parvient à emmagasiner dans ces jeunes cervelles; mais la gracieuse perruche, qui récite si bien ses leçons, mais le candidat victorieux à ses examens, ont-ils le goût de l'étude? Leur esprit est-il formé à l'indépendance? Les a-t-on élevés pour la liberté ou pour la servitude? Sont-ils possédés de la soif sacrée du savoir, du progrès, de la lumière grandissante? Tant qu'on ne comprendra pas que tel est le seul vrai but de la seule bonne éducation, l'on pourra bien améliorer tel rouage, telle méthode du système en vigueur, on n'avancera guère. Le mécanisme pourra être excellent; l'esprit, l'âme fera défaut.

Sur le second point, l'universalité ou plutôt l'étendue des connaissances, nous sommes encore dans la période du tâtonnement. Tantôt, sous prétexte d'éducation générale, on renferme les études dans un champ si restreint que l'élève passant pour instruit ignore les choses les plus élémentaires; tantôt on veut lui en apprendre tant que de tout il ne sait presque rien et se voit fatalement condamné à rester superficiel. Il n'est pas moins évident que nos méthodes d'éducation publique et privée ne mettent pas la jeunesse en contact suffisant avec la nature réelle des hommes et des choses. Il y a du couvent et de la caserne dans notre système de lycées universitaires ou autres, et l'avenir s'étonnera que si longtemps nous ayons eu la barbarie de confiner nos fils, pour leur éducation, entre quatre murs, où ils lisent et écrivent beaucoup, mais d'où ils sortent bien moins expérimentés sur les choses de la vie réelle que s'ils étaient restés au village. Ce n'est pas en sacrifiant les études sans application directe aux sciences d'utilité immédiate que Rabelais espère obtenir pour son élève l'inestimable avantage de l'expérience

précoce, c'est en le mêlant à la société de ses semblables, en le plongeant en pleine réalité humaine. Du reste, il entend que le jeune homme y arrive avec un esprit capable d'en profiter, et, sans exclure, tant s'en faut, les connaissances d'utilité directe, ce sont de préférence les lettres et les études antiques qui lui fournissent l'incomparable gymnastique, qu'au fond rien ne remplace. Enfin nous commençons seulement à nous apercevoir de tout ce qu'il y a de nécessairement malsain pour le corps et pour l'âme dans le régime imposé à notre jeunesse jusque dans ces derniers temps. Je ne sais quel mépris ascétique du corps et de son développement vigoureux a présidé à toute l'organisation de l'instruction publique. Cette négligence est d'autant plus regrettable que le progrès du bien-être dans les familles, progrès très heureux considéré en lui-même, conduirait pourtant notre jeunesse à l'amollissement, s'il n'était contre-balancé par des exercices virils dont l'influence moralisante sur l'adolescence est bien plus grande qu'on ne pense. C'est à bien des points de vue que nous avons applaudi à l'introduction récente des exercices militaires dans nos lycées (1).

Le docteur Arnstaedt rend le plus sincère hommage aux vues profondes de Rabelais en matière d'éducation. Il le suit de près, compare ses idées avec celles de Montaigne, de Locke, de Rousseau, il relève avec insistance les heureux résultats de la méthode rabelaisienne au point de vue de l'indépendance de la pensée, de la sûreté du jugement et de l'application pratique. Le goût prononcé de Rabelais pour l'épanouissement de la vie dans toutes ses directions l'a donc heureusement inspiré. L'auteur allemand aurait pu dire, et nous dirons pour lui, qu'à bien des égards l'Allemagne nous a devancés dans l'introduction des réformes pédagogiques, et en particulier dans une judicieuse combinaison de la gymnastique intellectuelle et corporelle. Hélas! combien de fois notre pauvre France a-t-elle eu le mérite de découvrir, de proclamer la vérité, puis le tort d'en laisser aux autres nations l'usage utile! Il y a dans notre caractère national tout à la fois une grande audace et une timidité extrême. Tant qu'il ne s'agit que de réformes théoriques, nous sommes tout de feu, nous ne reculons devant rien. Vienne l'heure de l'application, la moindre difficulté nous arrête, nous voyons surgir toute sorte d'objections auxquelles nous n'avions pas songé, et nous restons dans l'ornière.

Pourquoi cela? Rabelais peut-être nous fournirait la réponse : nous

(1) Au moment où nous écrivions ces lignes, nous ne pouvions prévoir que, si peu de temps après, les vues qu'elles énoncent sommairement allaient recevoir la plus éclatante confirmation par la réforme universitaire si heureusement inaugurée par M. Jules Simon.

avons un trop grand faible pour Panurge. Notre intelligence est ardente et vive, notre sens moral n'a pas ou n'a que rarement la trempe qu'il faudrait lui souhaiter. Cela tient sans doute à bien des causes. Peut-être faudrait-il remonter jusqu'au sacerdoce druidique et à la conquête romaine pour en mettre à nu la première origine. Il faut reconnaître aussi qu'une éducation religieuse qui façonne depuis des siècles la majorité d'entre nous à redouter les innovations et à se défier du sens individuel n'est pas faite pour tremper fortement les caractères. Ou bien, si la nature, excellente au fond dans notre race gauloise, regimbe contre les entraves traditionnelles, elle fait de nous des révoltés, des utopistes ou des sceptiques. Il y a de belles et glorieuses exceptions, mais elles ne détruisent pas cette observation générale. Rabelais est bien un fils de notre vieille terre, dont le parfum, inconnu pour nous, tient le milieu, au dire des Orientaux, entre l'odeur du pain frais et celle d'un monceau de verdure. Voilà un homme qui s'est élevé par la pensée aussi haut, si ce n'est plus, que ses plus illustres contemporains. Encore aujourd'hui ses idées pédagogiques, ses vues philosophiques et religieuses, quand on a su les extraire de leur très suspect entourage, sont d'une valeur que les étrangers eux-mêmes reconnaissent et admirent. Pourquoi faut-il qu'un tel écrivain s'y soit pris de façon à révolter à chaque instant les lecteurs les plus disposés à pardonner beaucoup à son temps, à son éducation, à sa personnalité? Pourquoi cet engouement pour Panurge et sa faconde cynique? N'en est-il pas résulté que les précieuses vérités énoncées par Rabelais sont restées à peu près sans influence sur la nation prise dans son ensemble? A peine si quelques esprits perspicaces ont su discerner les belles perles qu'il a trop souvent enfouies dans le fumier. Le reste, ou s'est interdit une lecture qui le scandalisait, ou n'y a cherché qu'une distraction de mauvais goût. Ne soyons ni si prudes ni si frivoles. Les beautés littéraires et les idées fécondes ne doivent être méprisées nulle part; cependant disons-nous bien que, sous peine d'avortement, il faut, aux réformes que l'intelligence conçoit ou approuve, l'appoint du caractère, de la moralité courageuse et virile. Il faut que Pantagruel rompe avec Panurge, s'il ne veut pas à la longue descendre au-dessous de lui-même. Il n'est pas criminel de rire, pas plus qu'il n'est possible de ne jamais pleurer; mais entre ceux qui rient sans cesse et ceux qui pleurent toujours, décernons la supériorité à ceux qui pensent, qui veulent, qui agissent comme ils pensent. Ni le rire, ni le pleur ne doivent remplir l'existence. Le véritable pouvoir, c'est la science; la véritable joie, c'est l'accord avec soi-même; la véritable vie, c'est l'action.

ALBERT RÉVILLE.

SIXTE-QUINT

SON INFLUENCE

SUR LES AFFAIRES DE FRANCE AU XVIe SIÈCLE

III.

L'ÉGLISE ET LA FRANCE DE 1589 A 1593 (1).

LE MEURTRE DE HENRI DE VALOIS.

Sixte-Quint, d'après les correspondances diplomatiques, inédites, tirées des archives d'état, du Vatican, de Simancas, de Venise, etc., par M. le baron de Hübner, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris. Paris 1870; 3 vol. in-8°.

Si la présomption et la témérité avaient perdu Henri de Guise, l'atrocité de la vengeance perdit Henri de Valois. Son cœur bas et son esprit borné, poussés à bout, avaient eu raison de l'âme élevée, du courage audacieux de son ennemi, fasciné par l'illusion, égaré par l'ambition. Seul Henri de Guise n'avait pas vu l'abîme ouvert sous ses pas, que lui montrait son intelligence, que lui cachait son orgueil. Sixte-Quint du haut du Vatican, Philippe II du fond de l'Escurial, l'avertissaient du péril; il répondait : On n'oserait. Pour qui pratiquait Henri III cependant, le dénoûment n'était pas douteux. Huit jours avant le meurtre, le chancelier de Cheverny disait au président De Thou que le duc abusait de l'avilissement et de la dissimulation du roi, que l'on connaissait mal le génie de ce prince, dont la modération simulée finirait par éclater en fureur, et qui pourrait bien poignarder lui-même le duc dans son cabinet,

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1er octobre.

s'il ne trouvait personne qui voulût s'en charger (1). Mais Henri de Valois n'avait pas été moins aveugle dans sa vengeance. Il avait à son tour été fasciné par la passion, et n'avait pas réfléchi qu'un acte odieux suffit à perdre la meilleure cause. Le sentiment de la moralité des actions avait disparu du commerce des hommes. Une apparente justice légitimait le meurtre aux yeux du roi, et la forme, qui est tout en pareil cas, apparut comme rien à son esprit; c'est un des signes de ce triste temps. Il se méprit au spectacle de la répulsion qui éloignait les hommes d'ordre du duc de Guise, dont l'usurpation agressive révoltait les cœurs droits, même parmi les catholiques non engagés dans le parti; il recueillait en outre autour de lui des témoignages de dévoûment qui partaient d'une source moins pure, mais qui flattaient son penchant, lâche et cruel à la fois : il y vit un encouragement à l'assassinat. L'un avait eu l'audace de l'ambition, insensée et cruelle à son jour, témoin la mort de Coligny; l'autre eut l'audace de la fureur, plus froidement calculée, non moins insensée en sa férocité. Dans le parti royal, le châtiment du duc était d'avance proclamé nécessaire, et après l'exécution le meurtre trouva sa justification auprès de certains esprits. Il fallut que la clameur publique se prononçât en faveur des victimes pour comprimer ce mouvement, tant l'esprit de parti obscurcissait alors la notion du bien et du mal. On a peine à croire ses yeux quand on lit dans un écrivain honnête comme Lestoile de telles paroles : « Les corps du duc de Guise et du cardinal furent mis en pièces par le commandement du roi en une salle basse du chasteau, puis brûlés et mis en cendres, lesquelles après furent jetées au vent, afin qu'il n'en restât ni relique ni mémoire; supplice digne de leur ambition, lequel encore qu'il semble de prime face inique, voire tyrannique, ce néanmoins, le secret jugement de Dieu caché sous telle ordonnance et exécution nous le doit faire recevoir comme de la main divine... En tout grand exemple, il y a quelque chose d'iniquité, qui est toutefois récompensé par une utilité publique. » Ces maximes étaient dans la pensée d'un grand nombre; au jour critique, il ne se trouva plus personne pour en prendre la responsabilité.

Vainement Henri III, en même temps qu'il immolait son ennemi, avait envoyé de tous côtés, pour expliquer sa conduite, des dépêches et manifestes, tels que celui qu'il adressa au duc de Nevers, passé de la ligue au parti politique. « Le duc de Guise, y est-il dit, travaillant à dresser sa partie, pour se saisir de ma personne et trou-

(1) Voyez les curieux *Mémoires* de J.-A. De Thou dans la *Collection de chroniques et mémoires* de Buchon. Ils sont remplis de détails piquans sur l'époque dont il s'agit.

bler de nouveau mon état, j'ai pensé que je serais à bon droit estimé indigne par tous les princes étrangers de la couronne et monarchie à laquelle Dieu m'a appelé et que j'abandonnerais le repos et la protection de mes sujets, si je n'eusse pris résolution, avec l'autorité que Dieu m'a donnée, d'arrêter le cours de tant d'entreprises, et par ce moyen conserver ma vie et mon état, et donner moyen à mes pauvres sujets de vivre en repos. » Une froide réception accueillit ces messages, et loin d'assurer, comme il l'avait cru, le repos de ses états, Henri de Valois y porta le plus grand trouble qui fut jamais; l'émotion de l'humanité outragée tourna facilement au bénéfice de la révolte. Le roi de France avait abattu *le roi de Paris*, comme il disait, et pensait avoir du coup étouffé la ligue dans le sang de son chef. Il n'en fut rien. Ce fut le 24 décembre, à l'entrée de la nuit, qu'un courrier, arrivant de Blois à Paris, porta la triste nouvelle à l'hôtel de Guise, où la duchesse, qui avait quitté Blois peu avant, était venue faire ses couches. C'était l'heure où les bourgeois rentrant au logis et les marchands fermant leurs boutiques se préparaient à fêter joyeusement en famille la veille de Noël. De la rue du Chaume, où éclatèrent les cris du désespoir, le bruit du meurtre se répandit avec la rapidité de l'éclair. Aux carrefours, sur les places, autour des églises entr'ouvertes, on accourait, on s'agitait, à la lueur des torches et des lanternes. Le comité des seize se réunit à l'Hôtel de Ville, et la Grève se couvrit d'une population émue; on se précipita aux églises, où sonnaient toutes les cloches pour la messe de minuit. Les prédicateurs y annoncèrent d'un accent désolé la fin tragique du *pilier de la foi et du héros chrétien.* « Le voilà démasqué, s'écriaient-ils, ce cauteleux cafard, cet odieux Sardanapale, ennemi déclaré de l'église et de Dieu! Guerre au tyran, mort à l'assassin! »

La nuit s'acheva au milieu d'une indescriptible émotion. « Et encore, dit Lestoile, que beaucoup de gens de bien, et des premiers et principaux de la ville fussent de contraire opinion, mesme les premiers de la justice, ce néanmoins ils furent soudain saisis de telle appréhension que, le cœur leur faillant, ils se laissèrent aller l'entraînement des mutins, » et n'osèrent soutenir la cause du roi. Le jour de Noël fut tout entier consacré aux manifestations de l'indignation populaire. Le conseil de ville suivi de la multitude ameutée se rendit à l'hôtel de Guise pour assurer la veuve du duc de l'inviolable attachement du peuple. Elle parut en longs habits de deuil, accompagnée de la duchesse de Montpensier, et leurs sanglots provoquèrent une explosion nouvelle de malédictions contre le meurtrier. Du haut des chaires des églises, des moines furieux excitaient la foule à la révolte et prodiguaient l'outrage au nom du

roi. A Saint-Barthélemy, église aujourd'hui abattue, alors debout en face du Palais de Justice, le premier président de Harlay assistait à vêpres au banc d'œuvre, au milieu d'une foule compacte; le prédicateur exigea des assistans le serment par main levée d'employer jusqu'au dernier denier de leur bourse et jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour venger la mort des deux victimes, et, apostrophant M. de Harlay, qui était devant lui, il cria par deux fois : « Levez la main, monsieur le président, levez-la bien haut, encore plus haut, s'il vous plaît, que le peuple la voie, » ce qu'il fut contraint de faire, dit Lestoile, non sans danger du peuple, auquel on avait fait entendre que le premier président avait conseillé la mort des deux princes lorrains. A partir de ce jour, Paris fut en insurrection déclarée. Les armes et emblèmes de la royauté furent partout abattus, et le gouvernement communal des seize fut substitué au gouvernement royal; la Sorbonne déclara que Henri de Valois était déchu de la couronne, que tous les Français étaient relevés de leur devoir d'obéissance envers lui, et que tout catholique pouvait et devait prendre les armes contre le tyran. Cette sentence fut publiée à son de trompe dans tout Paris, et souleva toutes les passions déchaînées. De Paris, l'insurrection gagna les grandes villes : Lyon, Orléans, Amiens, Poitiers, Chartres, Troyes, Bourges, la Normandie, la Champagne, la Bourgogne, Marseille, Toulouse, Narbonne, Bordeaux. La révolte fut générale, et la ligue put se croire partout triomphante. Au lieu de courir à Paris avec les troupes dont il pouvait disposer pour achever militairement ce qu'il avait commencé traîtreusement, le roi perdit son temps à Blois en vaines écritures et en dispositions stériles. Il avait été hardi dans le coup; il resta imprévoyant dans les suites et laissa développer la rébellion. Vainement il essaya de l'apaiser alors par des offres séduisantes et par des concessions. Répondant à ses propositions par des injures, on se montra résolu à repousser tout accord avec un souverain pour lequel on n'éprouvait plus que du mépris.

Paris parlait déjà de se gouverner en république, *sans roi, ni princes d'aucune sorte*, lorsque le survivant des princes assassinés, qui avait gagné du temps sur Henri III, arriva dans la capitale à la tête d'une armée levée dans la Bourgogne et la Champagne. Le roi venait de congédier les états (12 janvier 1589), le duc de Mayenne en remplaça l'autorité par un *conseil général de l'union des catholiques*, et, comme la royauté avait été délarée vacante, il se fit nommer lieutenant-général de la couronne, à l'imitation de ce qui avait été fait en Angleterre pendant la guerre des deux roses. Le nouveau gouvernement fut reconnu en France par les villes et provinces engagées à la ligue, et à l'étranger par Philippe II, qui jeta le masque en cette occasion. Paris fut livré à la terreur des exécu-

tions populaires. Le parlement seul, retranché dans le sanctuaire de la justice, maintenait sa dignité. On se réunissait alors au Palais dès huit heures du matin, et on ne levait la séance qu'à la nuit. Les affaires s'y discutaient dans d'interminables audiences qui imposaient un grand respect (1). Les factieux résolurent de venir prendre des otages parmi les magistrats. C'est une belle page de l'histoire du parlement; Palma Cayet a raconté cette scène digne de l'histoire romaine. Bussy-Leclerc, un procureur devenu le plus audacieux des seize, se présenta l'épée au poing à la grand'chambre dorée, et commanda de le suivre à quelques présidens et conseillers, lors séant sur leurs siéges. — Nous irons tous, répondirent les magistrats, et l'on vit soixante juges en robe, marchant deux à deux, suivre à la Bastille le misérable qui avait violé l'asile de la justice. Ce spectacle inoui arracha des larmes à quelques spectateurs, mais n'obtint que des huées de la populace qui avait suivi Bussy-Leclerc. Il y eut pourtant, comme toujours, des faiblesses et des capitulations. Un parlement de la ligue put se constituer, et sa présidence coûta la vie à l'un des hommes les plus savans de ce siècle, Barnabé Brisson, que la ligue immola le jour où il voulut résister à ses fureurs. Le reste de la cour, délivré des arrestations à prix d'argent, s'échappa peu à peu de Paris, et fut, sur l'appel du roi, siéger à Tours avec les autres corps restés fidèles au prince et à la loi de l'état.

Ce fut là qu'Henri III, n'ayant plus autour de lui qu'un petit nombre d'amis et d'autre armée qu'une faible troupe recrutée avec peine, reçut et accepta non sans hésitation (20 avril 1589) les offres de service du roi de Navarre, que les événemens de Blois et de Paris avaient rapproché de la cause royale. On vit alors la ligue catholique faire appel aux passions de la démagogie, tandis que les réformés venaient en aide à la cause monarchique. L'armée des deux rois, soutenue de quelques corps auxiliaires étrangers, marcha sur Paris et vint camper sur les hauteurs de Saint-Cloud. Les deux rois s'y préparaient au siége de la capitale, lorsqu'un moine jacobin se présenta le 1er août, vers huit heures du matin, au quartier du roi de France, alors établi dans une maison appelée le logis de Gondy, du nom du seigneur auquel elle appartenait, demanda d'être introduit pour affaire d'importance chez le prince, lequel était alors sur sa chaise percée, d'où il ordonna qu'on fît entrer le moine pour lui parler. C'était Jacques Clément, sorti de Paris pour tuer le meurtrier d'Henri de Guise, qu'il frappa en effet de deux coups de

(1) Plus de cinquante audiences furent employées aux débats de l'affaire de Cabrières et de Merindol, où les chefs du parlement de Provence eurent à rendre compte de leur abominable arrêt devant le parlement de Paris commis pour les juger (1553, l'exécution était de 1545).

couteau dont le roi mourut le lendemain (1). Le crime avait appelé le crime, et la vengeance de Guise était satisfaite. Quatre ans d'affreuse anarchie et de guerre civile, deux siéges désespérés de Paris en furent la conséquence.

Mais revenons sur nos pas, et recherchons avec M. de Hübner, qui a donné tant de soins à cette partie de son ouvrage, quelle a été la participation vraie de Sixte-Quint au drame sanglant de la guerre civile, activement ouverte par le meurtre de Blois. C'est ici que l'historien diplomate mérite la reconnaissance de l'histoire et de la vérité par les résultats nouveaux auxquels nous conduit son travail : la grande responsabilité pèse sur Grégoire XIII, mais celle de Sixte-Quint se dégage avec honneur, bien que bon nombre de nos rédacteurs d'histoire s'y soient trompés. Il ne lui restait guère qu'un court espace de temps à parcourir pour arriver au terme de sa carrière pontificale (de 1588 à fin août 1590), et pendant ces jours si tristement remplis il a tout fait, en demeurant le chef éclairé de l'église catholique, pour ménager un terme aux calamités françaises et pour préparer la pacification d'un royaume dont l'indépendance et la grandeur lui semblaient nécessaires à la prospérité de l'Europe chrétienne. Afin de montrer les actes de ce grand pape sous leur jour véritable, il faut faire à chacun des acteurs et des partis qui figurent dans nos guerres religieuses la part qui lui revient, selon l'équité historique. Sixte-Quint les jugera de loin, mais de haut, et avisera selon l'intérêt de l'église et de la paix.

Et d'abord ce personnage avili d'Henri III, en qui semblaient s'être éteints et avoir disparu tous les prestiges de la royauté. A son avénement à la couronne, l'élégance de ses manières et l'originalité de son esprit avaient dissimulé ses vices. Les espérances que le parti catholique fondait en lui n'avaient pas peu servi à protéger sa réputation. Il avait été l'un des plus décidés fauteurs de la Saint-Barthélemy, mais au fond léger, imprévoyant, dépravé, dégénéré des qualités de race de son père et de son aïeul. Esprit étroit, faux et menteur, timide et violent à la fois, odieux aux réformés, antipathique aux mœurs françaises, qu'il paraissait avoir perdues, il n'eut plus d'appui dans l'opinion lorsqu'il fut brouillé avec le parti catholique, dont sa mère lui montra les folies, dont il ne pouvait plus satisfaire les passions, et dont les attentats menaçaient directement sa personne autant que la paix publique. Il ne lui restait du roi que l'orgueil, profond, concentré, dissimulé, capable de tout pour obtenir satisfaction. Il ne remplissait plus aucune des conditions de la souveraineté, dont il avait usé tous les ressorts, également

(1) Voyez, pour les détails, Lestoile, p. 301, édit. Champollion; et Palma Cayet, liv. Ier, p. 159, édit. Buchon.

incapable de gouverner et de combattre, qui étaient les deux termes de l'idéal de royauté dès ce temps-là, — on le voit dans les écrits de tous les contemporains, dans Palma Cayet par exemple. D'agent aveugle du parti catholique, il était devenu l'obstacle décrié de ses desseins. Il avait espéré diviser la ligue et avoir raison de l'un par l'autre; ses plans, indécis et mal conçus, n'avaient abouti qu'à le rendre haïssable. En un temps de surexcitation passionnée, il n'y eut bientôt plus de limites dans le dédain dont Henri III fut accablé, et de l'intérieur la déconsidération passa facilement à l'étranger. Sixte-Quint en était désespéré pour ses projets sur la France. La faiblesse, l'ineptie, la déloyauté de cette cour, dit M. de Hübner, le plongeaient dans un profond découragement. Non-seulement le roi n'avait pu ni su dissoudre la ligue, mais il se l'était profondément aliénée, et les méfiances réciproques n'étaient que trop justifiées. Diplomatiquement parlant, le pape était placé entre la guerre civile, au bout de laquelle il voyait l'acclimatation de la réforme en France, et l'intervention espagnole, au bout de laquelle il voyait une tyrannie pour l'église et un démembrement pour la France. Heureusement pour son pays, Henri III eut assez de lucidité d'esprit pour juger, après le meurtre des Guises, qu'il était irrémissiblement perdu, s'il ne s'entendait avec le roi de Navarre, et l'entente fut bientôt rétablie, l'intérêt de ce dernier s'y accordant à merveille (1); mais les difficultés n'y manquaient pas, comme nous verrons bientôt. Le roi était journellement désigné au meurtre public dans les églises de Paris et dans toutes les réunions populaires. Mettre à mort un être si méprisable et si malfaisant était proclamé un acte méritoire et offert comme but d'émulation à tous les esprits fanatisés. Jacques Clément ne fut que l'expression de ce sentiment déplorable, et l'immolation du moine assassin fut honorée comme un martyre. Les atroces folies de Paris à ce moment ne trouvèrent point de contradicteur. Qui l'eût osé? Chacun tremblait pour soi; le régicide était professé comme doctrine reçue. C'était l'idée courante du quartier de l'université et des couvens de la capitale : elle était proclamée dans la chaire scolaire comme dans la chaire chrétienne; Élisabeth, en Angleterre, avait failli en être victime en 1584. On sait qu'il s'ensuivit un statut du parlement qui expulsait tous les prêtres catholiques d'Angleterre. Combien ces aberrations furent odieuses à Sixte-Quint, M. de Hübner nous le montre avec un sentiment de consolation.

Henri III s'était soutenu longtemps par les conseils de sa mère Catherine de Médicis, que la correspondance publiée par M. de

(1) Voyez sur ce point M. Ranke, qui, après De Thou, a parfaitement dessiné la situation dans son *Histoire de France*.

Hübner montre prudente et avisée jusqu'à son dernier jour, lequel suivit de près le meurtre de Blois. Elle avait soixante-dix ans, et gisait souffrante et alitée, lorsque le 23 décembre un mouvement extraordinaire dans le cabinet du roi, situé au-dessus de sa chambre, à Blois, lui révéla quelque étrange événement, dont elle apprit bientôt le détail. Son fils s'était caché d'elle, craignant d'être détourné de son dessein. Elle en fut en effet désolée, et sa perspicacité lui montra la perte de son fils au bout de cette atrocité. Son saisissement fut tel qu'elle voulut s'en expliquer avec les victimes; mais son habileté perfide était suspecte à tout le monde, et personne ne la crut innocente du complot. Elle se fit porter chez le cardinal de Bourbon, prisonnier dans le château et malade comme la reine. Loin d'être sensible à cette preuve d'intérêt, le vieillard s'écria dès qu'il vit Catherine : « Ah! madame! madame! ce sont là de vos tours. Madame, vous nous avez amenés tous à la boucherie. » Desquelles paroles, dit Lestoile, elle s'émeut fort, et lui ayant répondu « qu'elle prioit Dieu qu'il l'abimast et damnast si elle y avoit jamais donné ni sa pensée ni son avis, sortit incontinent disant ces paroles : je n'en puis plus; » et de ce pas elle se remit au lit, où elle expira dix jours après. Cette mort eut un faible retentissement au milieu des tempêtes soulevées par la tragédie de Blois; mais le roi, qui avait dû à sa mère quelques bons conseils dont il ne profita guère, perdit peu de chose à sa mort. L'esprit de cette femme forte avait sensiblement baissé depuis quelques années. Justement punie de son affection immodérée pour Henri III, elle avait vu son influence diminuer, alors qu'elle espérait en jouir avec plénitude. Négligée par ce fils ingrat, brouillée avec Henri de Béarn, son gendre, déconcertée par l'ambition démesurée des Lorrains, qu'elle caressait, elle avait fini par se dévoyer complétement. Cette race royale, qu'elle avait vue si belle et si nombreuse, allait s'éteindre dans la honte, et les Bourbons, ses ennemis, se dressaient devant elle comme des héritiers aussi pressés qu'odieux. Une dernière chimère avait bercé cette âme tourmentée, celle de faire passer la couronne aux enfans de sa fille chérie, la duchesse de Lorraine. Égarée par cette erreur indigne de son intelligence et qui ne convenait à personne, elle avait été le jouet de la ligue, dont elle avait espéré faire l'instrument de sa passion; et ce dernier échec de ses calculs avait achevé de désorienter son âme. Vaniteuse, elle mourait déchue de la réputation politique dont sa régence lui avait fait une auréole, funeste à la France, bien souvent, mais du moins brillante pour son esprit. On ne comprenait pas à Rome, à Madrid et surtout à Venise les aberrations de Catherine à cet égard, et une dépêche d'Olivarès nous montre le dépit qu'en éprouvaient les politiques. Les dépêches vénitiennes de Lippomano portent aussi le

témoignage de l'étonnement général : elle demeurait dupe de tous ceux qu'elle avait voulu jouer.

Le discrédit et l'impopularité de la maison royale atteignait le roi de Navarre lui-même, qui n'avait pas laissé de tirer d'abord grand avantage de son union avec Marguerite de Valois, mais sur la personne duquel rejaillirent pourtant les déportemens inconsidérés de la sœur d'Henri III. La supériorité de son esprit et l'excellence de sa cause ont pu seules le sauver à cet égard de la défaveur publique attachée à la race régnante qui mettait la France au ban de l'opinion et qui la noyait dans les ruines : les manifestes de la ligue attaquaient les Capétiens en masse, et non les Valois seulement (1). Il s'en fallait de beaucoup alors que l'éclat de la légitimité des Bourbons fût aussi resplendissant qu'il apparut depuis. Leur droit d'héritier légitime de la couronne était effacé par la qualité d'hérétique, et l'on ne voulait pas même de leur conversion à la vraie foi. C'était le sang qu'on excluait; il fallait donc, à vrai dire, conquérir le droit, et Henri IV l'a conquis, c'est là sa gloire ineffaçable devant la postérité. S'il n'eût été qu'un simple héritier, il n'eût jamais porté la couronne. C'est par le droit de l'épée et de l'esprit, autant que par le droit du sang, qu'il a forcé les obstacles et fait sa place sur le grand trône de France. Son droit de succession était fort disputé. La maison de Bourbon-Vendôme était sans doute issue de Robert, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis, mais elle était séparée de Henri de Valois par vingt et une générations, et du trône par un espace de trois cents ans. La maison de Courtenai, dont l'origine royale n'était pas moins certaine, a vu son droit du sang périmé par le temps, et vainement elle a réclamé son rang soit auprès des parlemens, soit auprès de la cour. D'après le droit civil, Henri de Navarre n'aurait eu aucun droit à l'héritage privé d'Henri III par proximité de lignage, et, quant au droit politique, il paraissait altéré par la rébellion du connétable, dont la condamnation rejaillissait sur sa race, et par les décrets d'Henri II, qui avaient privé Antoine de Bourbon de ses prérogatives de prince du sang, au bénéfice de Claude II de Guise, qui était d'ailleurs le plus proche parent du roi par les femmes. Pourquoi les Bourbons seraient-ils affranchis de la loi qu'avaient subie les Courtenai? Ainsi parlaient les ennemis; la péremption et la déchéance écartaient, disait-on, Henri de Navarre. Le caractère personnel du prince, en ce temps où tout était mis en question, fut aussi l'objet des attaques. Son père était homme d'esprit et bonne lame, mais léger, inconsistant et de foi douteuse. Il en

(1) Voyez l'ouvrage de M. de Croze, t. Ier, p. 235. « La race des Capétiens » était réprouvée, disaient les manifestes, et l'on demandait la convocation des états-généraux pour faire « le procès des princes capétiens. » Le délire allait jusqu'à invoquer l'exemple de l'immolation de don Carlos.

restait, disait-on, quelque chose au fils, avec beaucoup de finesse, de rancune et de calcul en surplus. Il y avait donc des préventions contre lui, même auprès des observateurs désintéressés. La relation vénitienne de Lippomano est très curieuse sur ce point.

Le président De Thou témoigne que Montaigne lui disait à Blois (1588) avoir autrefois servi de médiateur entre le roi de Navarre et le duc de Guise, lorsque ces deux princes étaient à la cour; « que ce dernier avoit fait toutes les avances; mais qu'ayant reconnu que le roi de Navarre le jouoit et lui étoit au fond ennemi implacable il avoit eu recours à la guerre, comme à la dernière ressource qui pût défendre l'honneur de sa maison; que l'aigreur de ces deux esprits étoit la cause première de la guerre civile; que la mort seule de l'un ou de l'autre pouvoit la faire finir; que le duc ni ceux de sa maison ne se croiroient jamais en sûreté tant que le roi de Navarre vivroit; que celui-ci, de son côté, croyoit bien ne pouvoir faire valoir son droit à la succession de la couronne pendant la vie du duc. Pour la religion, dont tous les deux font parade, ajoutait Montaigne, c'est un beau prétexte pour se faire suivre par ceux de leur parti; mais la religion ne les touche ni l'un ni l'autre. La crainte d'être abandonné des protestans empêche seule le roi de Navarre de rentrer dans la religion de ses pères, et le duc ne s'éloigneroit pas de la confession d'Augsbourg, si c'étoit le chemin d'un trône. Tels étoient les sentimens que Montaigne avoit reconnus dans ces princes lorsqu'il s'occupoit de leurs affaires (1). » Voilà comment jugeaient les contemporains. Tout en admettant quelques traits de vérité dans le portrait tracé par le grand sceptique, il y avait cette différence entre le duc de Guise et le roi de Navarre, que l'un exploitait le fanatisme et l'autre le bon sens public, dans un même dessein d'intérêt personnel sans doute, mais chacun d'eux avec un instrument qui devait conduire l'un à sa perte et l'autre au succès. Celui-ci intéressa l'ordre et le repos public à sa cause; l'autre devint un péril national par la qualité même des auxiliaires qu'il dut employer. M. de Hübner, trop nourri peut-être de correspondances contemporaines, est sévère pour Henri IV et ses menées particulières; nous croyons être plus près du vrai en les appréciant d'un autre point de vue.

Jamais plus de difficultés ne s'accumulèrent sous les pas d'un prétendant, et jamais prince ne se trouva mieux pourvu des qualités nécessaires pour les vaincre. Cette correspondance admirable, dont personne n'eût soupçonné l'existence, il y a cinquante ans, a révélé l'un des esprits les plus aimables, les plus justes, les plus actifs qu'on puisse imaginer, et, si je suis bien renseigné, on est fort loin de con-

(1) *Mémoires* de J.-A. De Thou, liv. III, p. 628, édit. de Buchon.

naître encore tout ce que les archives publiques et privées possèdent de correspondance inédite du Béarnais. Les ressources d'esprit, de talent, de ruse, de dextérité, de fermeté, de courage persévérant, qu'il a déployées pour débattre ses intérêts avec l'Espagne, les Lorrains et les Valois, sont incroyables. C'est à coup sûr un des princes les plus habiles et les plus avisés qui aient régné sur la France. Dès le début des guerres, il avait compris qu'il n'y avait pas de milieu pour lui entre le trône et l'exil, et il avait pris le parti qui convenait à sa grande âme. Ses premiers soins se portèrent vers l'organisation d'une résistance disposée au besoin pour l'agression, et sans argent, sans territoire, il réussit à former une petite armée solide et dévouée, laquelle, bien conduite, lui ménagea une force qui ne faillit jamais entre ses mains. Il avait respiré l'héroïsme dans ses montagnes natives, et des bras d'une mère il le porta sur les champs de bataille. Deux fois (en 1586 et en 1589), ses affaires furent compromises au point qu'on lui conseillait de passer en Angleterre, où la puissante Élisabeth lui offrait un refuge, et deux fois il s'attira l'estime universelle par le refus périlleux de quitter le sol français, où ses résolutions magnanimes et sa valeur forcèrent la destinée et furent couronnées par la victoire. Brave soldat autant que capitaine habile, il risquait cavalièrement sa tête dans une rencontre, comme le plus hardi de ses hommes d'armes. Résolu dans le commandement, sympathique aux subordonnés, philosophe avec ses amis, inspirant la confiance à ses soldats, il était à la fois son ministre, son général, son secrétaire, son négociateur. Ses lettres sont des chefs-d'œuvre, ses manifestes des monumens. Il avait une diplomatie qui lui était propre, secrète malgré son franc-parler, s'essayant envers tous sans répulsion pour aucun, sans fanatisme, ni découragement. Il était disposé à s'entendre avec tout le monde, même avec Philippe II, c'est M. de Hübner qui nous l'apprend. Au demeurant, homme de plaisir, charmant compagnon, sceptique aimable, profondément sensé dans le discernement des choses, et connaisseur assuré dans le maniement des hommes, à la guerre comme au civil. Ses vices, ses défauts même, il les faisait servir à sa cause. Tel était l'homme qui devait rendre à la monarchie le respect et la considération qu'elle avait perdus.

Il avait commencé la guerre civile en cadet de Gascogne, et il l finit en monarque victorieux. Les regards de toute l'Europe étaient depuis longtemps fixés sur lui. Lorsqu'il parut à l'entrevue au Plessis-les-Tours (avril 1589) pour concerter avec Henri III la défense de la royauté agonisante, il frappa d'admiration les spectateurs, qui devinèrent en lui le sauveur de la France et le contemplèrent avec curiosité. « De toute sa troupe, dit Palma Cayet nul n'avoit de manteau et de panache que lui. Tous avoient l'écarpe

blanche, et lui vêtu en soldat, le pourpoint tout usé sur les épaules et aux côtés de porter la cuirasse, le haut-de-chausse de velours de feuille morte, le manteau d'écarlate, le chapeau gris avec un grand panache blanc, où il y avoit une très belle médaille, estant accompagné de MM. le duc de Montbazon et le maréchal d'Aumont, qui l'estoient venus trouver de la part du roi. » On lui a reproché une parole libre sur Paris et la messe. De quelque goût qu'elle soit, cette plaisanterie courait tous les pays à l'occurrence. Olivarès écrivait à Philippe II qu'Élisabeth d'Angleterre avait dit qu'en cas de trouble grave en son pays elle avait le remède entre les mains, qui était d'entendre une messe de ceux de l'inquisition. On lit à ce propos, dans les *Mémoires de la cour de France* de Mme de Lafayette, que l'archevêque de Reims, frère de M. de Louvois, dit en voyant Jacques II arriver à Versailles : « Voilà un fort bonhomme qui quitte trois royaumes pour une messe. » Le parti protestant s'offensait beaucoup du reste des dispositions du roi de Navarre à cet égard. Le caractère propre du parti était la raideur : elle allait jusqu'à la violence dans l'occasion, et ce n'est point une des moindres habiletés d'Henri IV d'avoir pu et su gouverner ce parti, qui a fini par relever la monarchie dans la personne du roi de Navarre, après avoir entretenu le soulèvement et la guerre avec l'idée d'une république, même démocratique, ainsi qu'on le voit dans les mémoires du temps (1). Lorsque dans le midi on rappelait aux réformés l'obéissance due au roi, ils répondaient : *Quel roy? nous sommes les roys. Celui-là que vous dites est un petit reyot de m..., nous lui donrons des verges, et lui donrons mestier pour lui faire apprendre à gaigner sa vie comme les autres.* C'était d'ailleurs la conséquence de la guerre civile qui, appelant partout la participation populaire à l'action publique, introduisait nécessairement les passions égalitaires sous tous les drapeaux.

Le caractère général des réformés et le caractère particulier du roi de Navarre étaient au fond fort dissemblables, et ce dernier éludait souvent des difficultés sérieuses sous le couvert d'une légèreté qui lui valait de l'indulgence. L'édit de Nantes, comme toute autre transaction, ne fut point du goût du parti calviniste, il fallut le lui imposer. Là, comme chez les ligueurs, l'idée de l'intolérance et de l'absolu dominait, et les doctrinaires de la liberté religieuse étaient en petit nombre. La liberté religieuse et la commodité du vivre étaient au contraire du goût intime de Henri de Navarre. Aussi ad-

(1) Voyez les mémoires de Montluc et les mémoires fatigans, mais instructifs, de Duplessis-Mornay, qui fut pendant cinquante ans le directeur spirituel de la cause protestante en France (Paris 1822-25, 12 vol. in-8°). Henri de Navarre avait su se l'attacher profondément, ce qui n'empêcha pas Mornay de se séparer du prince.

vint-il bien des fois des scissions (1), des remontrances, des ruptures dans son camp, et au jour de l'abjuration d'éclatantes séparations, notamment celle de La Trimouille, qui s'en retourna au Poitou, à la tête de neuf bataillons, disant qu'il ne voulait plus combattre sous les drapeaux d'un chef *qui venait de s'engager à protéger l'idolâtrie.* Ces vues étroites, absolues, des calvinistes français étaient conformes au génie de leur chef de secte, si différent de celui de Luther. Aussi la réforme allemande fut-elle dirigée et sauvée par la politique, tandis que la réforme française, dirigée par l'esprit de Genève, courut de faute en faute jusqu'à sa perte. Le tempérament particulier de l'aristocratie française, toujours impolitique et indisciplinée, y contribua aussi beaucoup. L'exemple de la maison d'Orange a perdu les Châtillon, les Rohan, les La Trimouille, les Bouillon, qui ont fini par être les chambellans de la maison royale après avoir eu l'envie de la détrôner, n'ayant pas eu l'habileté de partager le gouvernement avec elle. Plus d'une fois les protestans ont obtenu non-seulement la liberté religieuse, mais la plus ample part du gouvernement de l'état. Ils n'ont pas su la garder, alors que le véritable intérêt de la monarchie tournait la politique de leur côté. Alliée des princes protestans d'Allemagne et d'Élisabeth d'Angleterre contre Charles-Quint et Philippe II, la France était forcément comprise dans le mouvement réformé. Les calvinistes n'ont pas su s'y maintenir. Si les violences et les fautes ont déshonoré la cause catholique à cette époque, la cause calviniste a bien aussi de grands reproches à subir devant l'histoire. Cabrières et Merindol, puis la Saint-Barthélemy, ferment la bouche aux catholiques; mais la royauté n'a-t-elle pas tendu les mains à la réforme? Les réformés n'ont-ils pas contribué à la chute du ministère de L'Hôpital par leur jactance, après l'édit de 1562? N'ont-ils pas tué François de Guise et sanctifié Poltrot? n'ont-ils pas eu Des Adrets, le rival de Montluc? Après la mort de François II, l'état était dans leurs mains; comment en ont-ils profité? N'ont-ils pas ébranlé l'unité française à la paix de Monsieur? Calvin, qui brûlait Servet à Genève, ne poussait-il pas les réformés français à défendre *la cause sacrée, même à coups d'arquebuse?* Et encore étaient-ils divisés entre eux! Le dévoûment des réformés à la cause d'Henri de Navarre était au fond très modéré, le soin de leur intérêt prédominait, et réciproquement il en était de même de Henri vis-à-vis des réformés.

Cependant, il faut l'avouer, c'est dans la ligue, à partir de l'union de Péronne, que s'est produit le plus grand embarras de la France, parce que la ligue est parvenue à dominer la situation, et qu'elle

(1) Voyez dans les *Mémoires* de Villeroy, p. 566, édit. de Buchon.

y a porté la fougue et la fureur du fanatisme. Là il y eut un chef dévoué, objet à son tour d'un dévoûment sans limites : c'était Henri de Guise, dont la maison tout entière était l'idole de la population parisienne. La lutte religieuse se personnifiait, dès le milieu du XVIe siècle, dans la rivalité des maisons de Guise et de Bourbon. La relation de l'ambassadeur vénitien, M. A. Barbaro, en 1565, est à cet égard un monument intéressant à l'appui de tant d'autres (1), et l'opinion publique, en ces premiers temps, était peu favorable aux Bourbons ; on les accusait d'exploiter la réforme pour ruiner les Guises. La conjuration d'Amboise fut leur ouvrage et coûta la vie à bien des victimes; mais les Guises, qui n'avaient eu d'abord que l'ambition de la fortune, de la puissance et du crédit, conçurent une ambition de plus, celle du trône, sous Henri III. Tout les y conviait. Nous avons dit ailleurs (2) quels furent les services que rendirent Claude et François de Guise à la France, sous Henri II. Le siége de Metz et la prise de Calais avaient enivré toute une génération. Marie Tudor disait en mourant : Si l'on m'ouvrait le cœur, on y verrait gravé le nom de Calais; la reprise de Calais par la France lui coûta la vie, et du même coup le trône d'Angleterre à Philippe II (1558). Lisez Brantôme : rien n'égala l'enthousiasme de la société française pour les Guises. La jalousie de leur grandeur jeta beaucoup de grande noblesse dans le parti de la réforme, à la suite des Bourbons. Le cardinal de Lorraine avait été l'un des personnages les plus considérables de son temps; il avait mené le concile de Trente, tout en y défendant noblement la nationalité du catholicisme français. Sa générosité était fabuleuse, comme celle de tous les siens (3). Un jour à Rome, il remplit d'or la main ouverte d'un mendiant. « Vous êtes le bon Dieu ou le cardinal de Lorraine, » lui dit le pauvre stupéfait. Les Guises possédaient les charges les plus importantes de l'état, les gouvernemens de provinces les plus influens. Un moment, ils avaient eu toute l'administration du royaume en leurs mains; ils jouissaient d'immenses bénéfices. Ils comptent sur leur puissance, disait un ambassadeur vénitien, non-seulement pour payer leurs dettes, qui sont énormes, mais encore pour en faire de nouvelles, et promettent des fortunes à tout le monde. Nous avons parlé de la somptuosité de leur palais; leur état de maison était à l'avenant; en 1552, on voyait journellement près

(1) Voyez les *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 57 et suiv., dans les *Monumens inédits*.

(2) Voyez *le Siége de Metz*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1870.

(3) Le duc de Mayenne passait pourtant pour avare. Il fit enlever de force une jeune et riche héritière qu'il destinait à l'un de ses fils. Ces rapts étaient de mise alors dans la noblesse, et l'usage s'en est conservé jusque sous Louis XIV, témoin celui de Bussy et de Mme de Miramion.

de cent personnes *venant et mangeant* en leur hôtel, et ce nombre avait augmenté sous la ligue.

Aussi considérable était leur popularité, fondée sur l'ascendant naturel de trois générations d'hommes supérieurs. Leur qualité de race étrangère leur suscitait des jalousies dans la grande noblesse : les Montmorency les exécraient; mais le peuple de Paris n'en tenait compte, non plus que la moyenne et petite noblesse. Leur séduction était, paraît-il, irrésistible, et Paris raffolait d'eux. Ils ne se montraient jamais que suivis d'un cortége théâtral. Leurs légendes de famille les faisaient passer pour la plus ancienne maison de la chrétienté, et leur rivalité héréditaire avec la maison de Bourbon, les princes des fleurs de lis, augmentait le lustre qui les entourait. Ils tenaient d'ailleurs de près à tous les trônes par leurs alliances; ils étaient les plus proches parens du roi. La reine Louise de Vaudemont était de leur tige; la première femme du duc de Lorraine était sœur du roi, et Claude de Guise avait épousé Antoinette de Bourbon. Rien n'égalait la beauté de leur sang et la noblesse de leur allure, que le Tasse a célébrées. François, le grand duc de Guise, avait une figure héroïque, et les enfans que lui avait donnés la gracieuse Anne d'Este, sœur du duc de Ferrare (1), étaient beaux comme des anges, selon l'expression d'un ambassadeur étranger. Tout en eux était donc objet de sympathie pour la foule, en face de la race royale, maigre, chétive et grêle, devenue odieuse au peuple par mille bruits abominables qui se sont renouvelés sous Louis XV (2). Ils affectaient les magnanimités royales. Lorsque François de Guise fit le prince de Condé prisonnier à la bataille de Dreux, il lui offrit pour coucher la moitié de son lit, et dormit fort bien à côté de son ennemi, qui lui ne dormit pas du tout (3); mais celui des Guises qui fut le plus adoré des Parisiens fut Henri, l'assassiné de Blois.

« La France étoit folle de cet homme-là, dit un célèbre écrivain du XVIIe siècle, car c'est trop peu dire amoureuse, » et c'était vrai. Son entrée à Paris, à la veille des barricades, fut une scène de délire public. On savait qu'il désobéissait au roi, lequel pouvait l'en punir. La population entière se rua hors des maisons pour l'accla-

(1) Elle se consola un peu vite avec le duc de Nemours du meurtre de Poltrot. Henri de Guise ne fut guère plus heureux avec Catherine de Clèves et put s'en convaincre de son vivant; mais ces détails n'ôtèrent rien de leur prestige ni au père, ni au fils, et ce n'était que justice.

(2) Voyez dans Tommaseo, *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 631. — Davila, favorable aux Valois, dit de Henri III : « Concepirono tanto odio contro di lui l'una e l'altra parte, che la sua religione fu stimata ipocrisia, la sua prudenza malizia, la sua destrezza viltà d'animo, spregiata la sua domestichezza, detestato il suo nome, imputate di vizi enormi le sue domestichezze. »

(3) Voyez l'*Histoire des princes de Condé*, de M. le duc d'Aumale, t. Ier.

mer; les *vivat* roulaient de rue en rue comme un tonnerre. Ceux qui pouvaient approcher baisaient le bord de son manteau. Il y en avait qui l'adoraient comme un saint, et lui faisaient toucher des chapelets. Les dames jetaient sur lui du haut des fenêtres une pluie de fleurs, et à travers cette foule idolâtre il s'avançait lentement, épanoui, radieux, caressant chacun de l'œil, du geste et de la voix avec cette grâce magique dont on disait « que les huguenots étoient de la ligue quand ils regardoient M. de Guise. » — « Il est de haute taille et des mieux faits, dit un ambassadeur vénitien, sa figure est majestueuse, ses yeux vifs, ses cheveux blonds et bouclés, sa barbe élégante et courte, avec une balafre sur le visage, dont il a été glorieusement marqué dans un combat (1). Dans tous les exercices de corps il est admirable d'aisance et de grâce. Personne ne sauroit lui résister à l'escrime. » Les hommes graves et clairvoyans découvraient pourtant chez lui le factieux. Il y a une demi-page des *Mémoires* de De Thou, qui est l'honneur du magistrat et la leçon de l'histoire. Le duc lui offrait à Blois, ainsi qu'à tout le monde, ses services, son crédit, de grands emplois, comme s'il en disposait déjà. De Thou, qui fuyait toute sorte d'engagemens, ne répondit qu'en peu de paroles, malgré les complimens et les caresses, et quitta le duc au plus tôt. Celui-ci s'en plaignit à Schomberg, parent et ami du président, et De Thou répondit « que les bonnes grâces d'un si grand prince lui seroient fort honorables; mais qu'il avouoit naturellement ne pouvoir approuver la politique qu'il suivoit; qu'on ne voyoit autour du duc de Guise que tout ce qu'il y avoit de gens ruinés et des plus corrompus dans le royaume, et presque pas un honnête homme; que cette raison l'avoit obligé d'en user comme il avoit fait; que de l'humeur dont il étoit, il aimoit mieux vieillir dans une retraite honorable que d'acheter un peu d'éclat par une telle liaison. » Quand le duc de Guise apprit de Schomberg cette réponse, ajoute le président De Thou, il dit « qu'il avoit toujours fait son possible par ses soins et par ses bons offices pour gagner l'amitié des honnêtes gens; que toutes ses démarches ayant été inutiles, puisque plus il leur faisoit d'avances, plus ils sembloient s'éloigner, il avoit été bien obligé, dans un temps où il avoit besoin de tant d'amis, de recevoir ceux qui venoient s'offrir à lui de si bonne grâce. » C'est l'histoire éternelle des séditieux. Le cardinal de Retz a fait quelque aveu de ce genre, et je ne veux pas descendre aux temps modernes.

Si du moins il eût réussi! mais il a échoué, il le faut dire, et sottement! Aussi un autre homme, de plus grande marque encore

(1) François de Guise portait aussi une balafre de bataille sur la figure; mais le nom spécial de *balafré* est resté à Henri.

que De Thou, Henri de Rohan, a-t-il jugé Henri de Guise avec la sévérité du politique, dans un écrit trop peu connu où la plume facile du grand seigneur se donne un libre champ (1). « Henri, duc de Guise, dit-il, succédant à un père et à un oncle grands personnages en la conduite des affaires, et ne se sentant leur inférieur ni en courage, ni en vertu, se met en l'esprit le dessein le plus relevé qu'un homme né sujet puisse entreprendre, savoir d'usurper la place de son roi. Il a déjà cet avantage de profiter du labeur de son père, étant chose très difficile que la vie d'un homme puisse suffire à telle mutation. Il rencontre un roi sans enfans, et de l'humeur de ceux sous lesquels se peuvent mener pareils desseins; il trouve un royaume déchiré par les factions, et attaqué de la plus dangereuse de toutes les guerres civiles, qui estoit pour la diversité des religions. Il voit les premiers princes du sang dans la faction la plus foible, un puissant roi d'Espagne prêt d'assister ceux qui brouillent la France, et les papes intéressés de poursuivre par toutes voies les protestans. Il estoit bel homme, adroit, courtois, libéral, vaillant. Il emploie tous ces dons de la nature à s'insinuer parmi les grands, la noblesse et les peuples; il se montre zélateur de la religion catholique, non hantant les cloistres, ni se promenant parmi les rues en procession, mais en persécutant les protestans et se montrant leur capital ennemi. Il emploie les prêcheurs pour se mettre en vénération parmi les peuples, et pour faire déclarer le roi un fauteur secret d'hérétiques, un hypocrite, un vicieux, un fainéant; tellement que, par tels moyens, il avoit élevé son entreprise au dernier échelon, quand sur le point de l'exécution il manqua lourdement à son intérêt et à lui-même, qui fut en ce que, après avoir chassé son roi de sa capitale, après avoir levé les armes contre lui, et puis s'en être accordé comme avec son égal, il lui fia sa vie en mal avisé, alors qu'il complotoit sa déposition, son affaire n'étant pas de celles qu'il soit permis de faillir deux fois.»

Et en effet ce roi maudit, qui semblait n'avoir agi qu'en fauve désespéré dans le meurtre de Blois, avait par ce coup violent atteint une des racines principales du tronc menaçant de la ligue, sans profit immédiat pour lui en apparence, mais en vérité avec toute chance de sauver la dynastie capétienne dans l'avenir prochain de la vacance du trône. Le duc de Guise ne laissait que des enfans en bas âge, et le frère qui le suivait, le duc de Mayenne, était incapable de le remplacer, quoique doué de grandes qualités. Une relation contemporaine dit de Mayenne qu'il n'y avait pas de plus beau prince au monde. Il était grand, bien fait de sa personne, avait le

(1) Voyez les *Discours politiques* du duc de Rohan; et Buchon, t. XVIe de sa collection de *Chroniques*, p. 424.

regard doux et de très belles manières (1). Son courage à la guerre était bien établi, la conduite des troupes lui était même familière. Il remplissait des charges considérables et possédait de grands biens du chef de sa femme, qui était de Savoie; mais il était dépourvu de ces moyens sympathiques par lesquels les siens avaient exercé tant d'influence sur les masses. Égoïste, nonchalant, irrésolu, son esprit s'anima vivement sous le coup d'une violence qui s'attaquait à l'existence même de sa race, et qui le menaçait personnellement lui-même, car l'ordre de l'arrêter à Lyon avait été donné à un homme très déterminé, aux mains duquel il échappa. Proclamé lieutenant-général du royaume, il s'est trouvé porté plus haut que son frère n'avait été, recueillant le bénéfice d'une explosion de révolte que ce dernier n'aurait osé provoquer, investi de la dictature du parti catholique en France, soutenu par Philippe II et les troupes espagnoles, et par la surexcitation universelle de la ligue. Disposant ainsi d'une force formidable, il n'a su ni conduire une si grande partie, ni garder la confiance de ses alliés, ni recueillir une couronne tombée, ni la placer sur la tête de personne, car les candidatures fourmillèrent. Les autres membres de sa famille n'ont pu que l'aider à organiser une rébellion qui a fini par s'user entre leurs mains. Dans le sein même du parti, leur considération politique reçut un rude échec par l'avortement d'un projet ayant pour but d'unir le fils du duc de Mayenne avec une fille de Philippe II, mécontent de n'avoir pas été nommé protecteur de la France. La direction supérieure des affaires de la ligue flotta donc entre les atrocités, les divisions d'influence, les convoitises insensées et le ridicule. Je ne parlerai point des agitations stériles de la duchesse de Montpensier, ennemie personnelle d'Henri III, qui échangeait avec lui de sanglans quolibets, qui faillit un jour mettre la main sur la personne royale, et qui ne fut pas étrangère peut-être au régicide accompli à Saint-Cloud.

Il n'y avait qu'une lueur d'espérance et d'ordre pour la France éperdue et réduite aux plus cruelles extrémités: elle était dans le camp d'Henri de Navarre, proclamé roi par le dernier Valois expirant, et reconnu tel conformément à la loi nationale par son armée, par le parti protestant, par quelques corps de magistrature restés fidèles au droit royal, par les catholiques modérés demeurés attachés à la maison de France et formant ce qu'on nommait le parti politique, avec une portion considérable de l'épiscopat français, qui ne reconnaissait point à la cour de Rome le droit de contrôle qu'elle s'arrogeait sur les conditions de succession à la couronne de France. Ce tiers-parti avait été sinon fondé, du moins consacré

(1) Lippomano, dans le recueil du Tommaseo, t. II, p. 641.

au point de vue du droit par le chancelier de L'Hôpital, ce pontife de l'équité, qui avait dit au parlement de Rouen, dans la séance du fameux lit de justice de 1563, après la pacification de la première guerre civile : « Je vois chaque jour des hommes passionnés, ennemis ou amis des personnes, des sectes et factions, qui jugent pour ou contre, selon le parti, sans considérer l'équité de la cause. Vous êtes juges du pré ou du champ, non de la vie, non des mœurs, non de la religion. Vous pensez bien faire d'adjuger la cause à celui que vous estimez plus homme de bien ou meilleur chrétien, comme s'il était question entre les parties de l'art, doctrine ou vaillance, non de la chose mise en jugement. Si ne vous sentez assez forts et justes pour commander vos passions, abstenez-vous de l'office de juge. Il est aucuns qui craignent l'opinion, disant que dira le peuple? Il est écrit : *in judicio non sequeris turbam.* » Les Montmorency, ennemis jurés des Guises, s'étaient plus tard comme emparés du parti politique, auquel on avait affecté le nom de *mécontens,* pour le distinguer des huguenots, mais qui souvent firent cause commune avec eux, comme on le voit dans les monumens diplomatiques (1) et ailleurs; ils publièrent même un manifeste commun en 1574. Les politiques ne se refusaient donc point à la réforme religieuse, mais ils demeuraient catholiques, en demandant la réforme de l'église par l'église elle-même, et en faisant appel sincère à un nouveau concile général. Le président Séguier, Étienne Pasquier, A. de Harlay, De Thou, Dumoulin, Dutillet, comptaient parmi les politiques. Ils proclamaient la liberté de conscience, conseillaient la tolérance, et la ligue les confondit dans ses anathèmes avec les huguenots. Le frère d'Henri III, le duc d'Alençon, avait cru se donner de l'importance en se prononçant pour les politiques, et de concert avec eux il ménagea la paix de Monsieur (1576), dont les concessions excessives eurent pour contre-coup la ligue de Péronne.

Les politiques, placés entre deux partis extrêmes, ne surent pas toujours se défendre eux-mêmes de l'entraînement des partis; eux, qui étaient le parti du droit et de la conciliation, s'abandonnèrent aussi aux violences. On voit, par Lestoile et Palma Cayet, qu'ils ont trouvé Henri III timide pour s'être borné dans les immolations de Blois. Ils publiaient de petites feuilles dans lesquelles on lisait par exemple : qu'avant trois jours il y aurait tant de ligueurs pendus, qu'il ne se trouverait point assez de bois dans Paris pour les gibets (2). On voit qu'elle est très vieille, l'histoire de ces enragés de modérés. Plus tard, après Ivry, on les trouve impatiens de ce

(1) Voyez le recueil de Tommaseo, t. II, p. 227-229, 623-645, etc., et l'*Histoire du chancelier de L'Hôpital,* par M. Taillandier, 1862, in-8°.

(2) Voyez le livre de M. de Croze, le plus abondant et le plus étudié qui ait paru sur ces matières, t. II, p. 187.

qu'Henri IV ne marche pas sur Paris pour en faire un grand exemple. Somme toute, la clientèle des Montmorency d'un côté, l'influence de la magistrature de l'autre, donnèrent de jour en jour plus de relief au parti politique. Jamais on n'a mieux vu ce que peut faire une grande institution comme celle de la magistrature française, si fortement constituée, si admirablement composée : la formation, le développement et le crédit du parti politique ont été son ouvrage. C'est l'autorité, la dignité, la fermeté de la magistrature qui a préparé, facilité la grande transaction à laquelle la France a dû son salut. Le chancelier de L'Hôpital a toujours vécu en elle; elle a continué le grand sacerdoce héréditaire du droit et de la justice. Des légistes de Philippe le Bel, enfans de la bourgeoisie parisienne, était issu le barreau français, dont le XVIe siècle a été l'âge d'or, façonné dans nos vieilles universités, souche de notre noblesse parlementaire et rival de notre noblesse de race dans l'administration du royaume, où il a fini par la supplanter. L'école était si bonne que, même dans le parlement ligueur installé dans Paris, on retrouve des mouvemens que n'eût pas désavoués Achille de Harlay. Ainsi, lorsque le légat accrédité auprès de M. de Mayenne et de la ligue révoltée fut, selon l'usage, reçu en séance solennelle au parlement et introduit dans la salle d'audience à la grand'chambre, les conseillers étant en leur place, il s'avança pour se placer dans le coin où était un dais destiné uniquement pour le roi; mais le président le retint et, le prenant par la main comme voulant lui faire honneur, le fit asseoir sur le banc inférieur. Le légat, dit Lestoile, qui s'était cauteleusement flatté de prendre la place du souverain dans cette cérémonie, dissimula et cacha comme il put sa déconvenue. Quant au parlement royal séant à Tours, il prit arrêt contre le légat, portant défense à toute personne de communiquer avec l'agent pontifical jusqu'à ce qu'il se fût présenté au roi et à son parlement légalement reconnu et institué. Ainsi se forma, se maintint et s'accrut le grand parti national dont, à l'époque de la mort d'Henri III, un grand personnage vint augmenter l'importance, par son suffrage et son accession. Je veux parler de M. de Villeroy et de la publication de son *Avis sur les affaires du temps*, qui fit une grande sensation.

Si la magistrature offrait alors par sa dignité soutenue et par ses nobles exemples quelque horizon rassurant aux gens de bien consternés, il y avait aussi des espérances fortifiantes à recueillir du côté de l'épiscopat français, qu'il ne faut pas confondre avec cette démocratie catholique de la ligue, dont les passions et les folies ont été si bien châtiées par la satire Menippée (1), et dont

(1) Voyez Charles Labitte, *de la Démocratie chez les prédicateurs de la ligue*, etc., 2e édit., 1866, in-8°.

nous indiquerons bientôt nous-mêmes l'origine et les déportemens. Au milieu du trouble si profond de la société française au XVIe siècle, quelle avait été l'attitude de l'épiscopat français? C'était la lumière la plus éclatante du catholicisme européen. L'ébranlement de la réforme l'avait atteint sans doute, comme tous les autres corps de l'état, mais non au profit de l'apostasie comme en Allemagne. La dignité du clergé français était restée en général intacte. Il était partagé cependant, et c'était naturel, à l'endroit de la conduite à tenir par rapport aux propositions de réforme et vis-à-vis des réformés déclarés, le bas clergé prononcé plutôt pour la ligue, et c'était naturel encore : plus de passion et moins de lumières expliquaient cette propension. Le haut clergé avait été moins violent, sauf quelques exceptions. Quant aux curés de Paris, ils étaient divisés d'opinion. Au colloque de Poissy (1), la conclusion eût été favorable à la transaction, si le cardinal de Lorraine n'eût fait pencher vers la rupture et les extrémités. Mais, chose remarquable, dans ses emportemens même le clergé ligueur demeura national et gallican, si l'on excepte les moines, qui avaient une sorte de religion à part. Le cardinal de Lorraine s'était montré intraitable au concile de Trente, sur le point des maximes et libertés gallicanes. C'est en cela que les ultramontains du XVIe siècle diffèrent de ceux du XIXe. Henri de Guise et ses amis se déclaraient partisans de la pragmatique de Bourges, qui avait laissé dans l'église de France des regrets non éteints un demi-siècle après sa suppression. Les Guises se bornaient à demander pour la cour de Rome la réception des décrets du concile de Trente, que refusaient les parlemens, et où les questions gallicanes paraissaient être réservées, bien que le césarisme papal y reçût sa consécration.

La bulle privatoire de 1586 détermina une manifestation gallicane plus prononcée. Lorsqu'elle avait été portée au parlement, ce grand corps avait refusé de l'enregistrer, et avait remontré au roi que les princes de France n'étaient point justiciables du pape pour le fait de la politique, et que les sujets n'avaient jamais eu droit de prendre connaissance de la religion de leur prince; le parlement dénonçait aussi ces artifices romains qui, sous le nom des héritiers du roi, s'attaquaient à l'indépendance de la couronne (2). C'étaient les mêmes principes que l'assemblée des évêques réunis à Chartres le 21 septembre 1591 consacra par un mandement où les bulles privatoires d'un successeur de Sixte-Quint contre Henri IV étaient déclarées nulles dans le fond et dans la forme, injustes et abusives, données à la sollicitation des ennemis de la France, détournant au

(1) Voyez le curieux mémoire présenté à ce colloque, et dont Mézeray nous a conservé des extraits importans. *OEuvres de L'Hôpital*, t. Ier, p. 460.

(2) Voyez les *Mémoires de la Ligue*, t. Ier, p. 222-227.

temporel une puissance qui n'est instituée que pour le spirituel, et par conséquent incapables de lier les évêques et les autres catholiques de France (1). Les évêques avaient d'autant plus de mérite, à cette occasion, que le pape Grégoire XIV avait accepté le titre de *protecteur de la France*, que le duc de Mayenne lui avait fait décerner par le conseil général de la ligue. M. de Gondy, archevêque de Paris, fut obligé de quitter son siége pour sauver sa vie. Le caractère éminemment national de l'église de France a été la principale cause de son influence, parce qu'elle y a trouvé, avec l'indépendance, la force, la confiance et la popularité. Tel avait été le résultat de l'admirable police religieuse qui gouverna ce royaume pendant tant de siècles et qui est en péril de disparaître aujourd'hui au grand dommage de l'état, des populations et de l'église elle-même. Le désaveu du passé de l'église de France est un des signes les plus affligeans des calamités publiques de notre siècle. M. de Hübner n'a pas fait ressortir peut-être avec assez d'éclat l'esprit public de la haute église de France au milieu des luttes du XVIe siècle. Il est évident que ce caractère national du droit public ecclésiastique français a sauvé le catholicisme dans notre pays. La pensée constante de la chancellerie romaine s'est appliquée à la destruction des nationalités de ce genre. Elle a échoué par rapport à la France, au XVIe et au XVIIe siècle. Elle y a réussi au XIXe, et l'on ne peut prévoir les conséquences qui en adviendront. Sixte-Quint a eu sur ce point quelques dissentimens avec Philippe II, qui s'est montré jaloux lui-même de conserver à l'église espagnole son caractère propre et national. Il y a sur ce sujet une dépêche intéressante de Philippe II à Olivarès (2).

Mais, si quelque jour s'ouvrait au règlement intérieur des affaires de France par l'influence de la magistrature, de l'épiscopat et du parti politique, un obstacle insurmontable paraissait s'élever du côté de Paris et des grandes villes dominées par la démocratie de la ligue et violemment hostiles à tout accommodement, à toute transaction, sur le point de la transmission de la couronne au roi de Navarre. La population de Paris était fort mobile à cause de l'affluence des étrangers et ouvriers de tout genre, tantôt considérable et tantôt réduite, selon les circonstances; nombre infini d'hôtelleries, auberges ou maisons meublées y étaient toujours ouvertes. C'était alors comme aujourd'hui une des plus grandes villes connues du monde. Sigismond disait que Paris était non pas une ville, mais un monde, et Charles-Quint, interrogé sur la plus grande ville de France, répondit que c'était Rouen, car Paris, dit-il, est un pays entier. Et

(1) Voyez *l'Art de vérifier les dates* des bénédictins, édit. citée, t. Ier, p. 340.
(2) Voyez Hübner, *Sixte-Quint*, t. III, p. 33.

en effet, la rive droite, la rive gauche et la cité au milieu présentaient des aspects et avaient des mœurs qui leur étaient propres. Paris n'avait point cependant encore toute la circonférence que nous lui avons vue avant l'annexion de 1856. Dans l'enceinte de Philippe-Auguste, la ville avait renfermé 200,000 âmes, au commencement du XIIIe siècle, et près de 300,000 au début du XIVe; malgré les guerres des Anglais et les troubles sanglans du XVe siècle, elle comptait 400,000 habitans au temps du ministre vénitien Barbaro, 1565, et arrivait au double (1) en 1580, réduite à 600,000, selon Bentivoglio, en 1601, mais fort entassée en bien des points. « L'on soulait estimer à Paris plus de 4,000 tavernes de vin, plus de 80,000 mendians, plus de 60,000 escrivains; item de escoliers et gens de mestier sans nombre; item la compaignie, prelatz et princes à Paris assidument conversans, les noblesses, les estats, les richesses et diverses merveilles, solemnités et nouvelletés ne pourrait nul raconter parfaitement. » (Guillebert de Metz.)

Sur la rive gauche était le monde des disputes de l'esprit, l'université, célèbre entre toutes et centre d'un actif mouvement avec 30,000 étudians, pauvres la plupart, disséminés dans de nombreux colléges, dont la trace a disparu, trois grandes et puissantes abbayes, Saint-Victor, Sainte-Geneviève, Saint-Germain-des-Prés, centres d'études et de lumières; enfin des couvens populeux qui étaient autant d'agglomérations appliquées à l'étude, à la prédication, tels que les bernardins, les jacobins, les cordeliers, les jésuites, derniers venus sur la montagne. Dans l'enceinte de chacun de ces couvens vivaient des centaines de moines ou aspirans à la vie monastique. Sur la rive droite, les halles, les corps de métiers, le négoce avec son cortége agité, turbulent, les habitations seigneuriales et royales, l'Hôtel de Ville, chef-lieu d'une constitution municipale démocratique, et quelques abbayes fort riches comme Saint-Martin, le prieuré du Temple, etc. Dans l'île ou la cité, séjour ancien des rois, l'archevêché, le parlement, la vieille Notre-Dame, le palais, agité comme une Bourse, les administrations, les institutions de bienfaisance, centre d'action et de direction, resserré entre deux foyers plus actifs encore, la marchandise et les écoles; le tout mobile, remuant, comme la nation même, et perpétuellement tourmenté par les préoccupations de la politique, de la fortune et de l'intelligence, où le déportement des jouissances allait de pair avec l'ambition et les rêves de l'esprit. L'université de Paris avait exercé sur l'activité intellectuelle du moyen âge une influence prédominante. Tous les grands esprits s'y étaient rencontrés, depuis Thomas d'Aquin jusqu'à

(1) Cf. Springer, *Paris au treizième siècle*, 1860; — *la Ville de Paris au quinzième siècle*, de Guillebert de Metz, 1855, p. 81, et Tommaseo, t. II, p. 25, 605.

Gerson. La faculté de théologie ou la Sorbonne, le collége de Navarre, y jouissaient d'une autorité admise dans toute la chrétienté. Les grands conciles du XVe siècle avaient subi leur influence, et des choses de la religion, l'université se porta aux choses de la politique (1). Aussi tout le monde ambitionna les suffrages de cette grande ville déjà si présomptueuse et si portée aux excès en tout genre. Les ducs de Bourgogne l'avaient gâtée, établissant leur séjour joignant les halles, et caressant la sédition. Les Guises continuèrent cette œuvre déplorable. Henri de Navarre écrivit lui-même aux Parisiens : « Je vous estime comme le miroir et l'abrégé de ce royaume. »

Le rôle de Paris n'avait été rien moins que patriotique dans les guerres des Anglais, il ne le fut pas davantage dans les guerres de religion. Dans l'une et l'autre occurrence, la passion communale égara Paris, la violence étouffa la raison, le bas entraîna le haut. Paris, ville jadis bourguignonne et anglaise, devint au XVIe siècle une ville guisarde et espagnole. La réforme avait bien trouvé à Paris la trace des opinions dissidentes des sacramentaires ou sectateurs de Bérenger, au XIe siècle, persistantes dans des traditions secrètes, mais les relations de l'université avec les conciles et les papes avaient maintenu la masse de la population dans le giron de l'église romaine, et, dans la grande réaction catholique du XVIe siècle, le peuple de Paris prit parti pour le catholicisme; une minorité violente terrifia la bourgeoisie éclairée, qui eût été favorable à des réformes religieuses, et dans l'université les couvens l'emportèrent sur les colléges. Les jacobins, les cordeliers, les jésuites, machine espagnole, imposèrent au collége royal, au collége de Navarre, à Sainte-Geneviève, comme le montrent Palma Cayet et autres chroniqueurs; cette milice des moines, qui était en contact direct avec le peuple, entraîna le peuple dans la ligue, flatta les passions démagogiques et donna une couleur démocratique à la faction ultramontaine, qui parla même de proclamer la république après le meurtre d'Henri de Guise, et de brûler Paris plutôt que de le rendre à Henri III, quand ce prince vint l'assiéger. La sage Sorbonne fut entraînée jusqu'au moment où l'imprudence de Grégoire XIII et de Grégoire XIV, réchauffant les prétentions de Boniface VIII, favorisa une réaction partie des rangs élevés de la magistrature et de l'église de France, les archevêques de Paris et de Bourges en tête. Mais pendant de mortelles semaines, la terreur régna dans Paris, telle qu'on l'avait vue au temps des Armagnacs, telle qu'on la revit en 1793, telle que nous l'avons vue en 1871, avec cette différence qu'en 1589 c'étaient des prédicateurs de la ligue qui changeaient les églises en clubs, qui proclamaient

(1) On peut voir dans Monstrelet la part que prit l'université de Paris à toutes les affaires importantes de son époque.

le régicide, qui désignaient les victimes à immoler, qui faisaient pendre le président Brisson et les otages; la peur conduisait alors les timides au sermon, comme elle les conduisit plus tard aux séances des jacobins ou à la décade. C'est du couvent des jacobins de la rue Saint-Jacques que partit Jacques Clément, endoctriné par son supérieur; c'est dans d'autres couvens que s'armèrent les bras de Barrière et de Jean Chatel. La fureur démagogique des moines ne respecta rien ni personne, et Sixte-Quint lui-même, accusé de modérantisme, fut signalé par les prédicateurs à la haine des catholiques. « Mes frères! s'écriait un jésuite espagnol, non-seulement la république de Venise favorise les hérétiques, mais... silence, silence! ajoutait-il en mettant le doigt sur la bouche, le pape lui-même les protége. » Bernard Rouillet à Bourges acquit une réputation par ses sermons contre le pape, et, quand Sixte mourut, ce qui arriva dès l'an 1590, les prêtres ligueurs de Paris firent des feux de joie; le fameux Aubry l'annonça aux fidèles en ces termes: « Dieu, mes frères, nous a délivrés d'un méchant pape et politique. S'il eût vécu plus longtemps, on eût été bien obligé de prêcher dans Paris contre le pape, et nous n'aurions failli le faire (1). » Mayenne lui-même n'était plus le maître de ces atroces insensés, qui ont compromis la cause catholique par leur démence, et qui sont devenus insupportables à ceux qui portaient le poids des affaires de la ligue. On laisse à penser ce que purent être les états convoqués à Paris par le gouvernement des Guises et appelés à siéger dans une semblable fournaise. Aussi la question du déplacement de la capitale se présenta à cette époque à beaucoup d'esprits, et les villes de province comme Tours, qui avaient vu siéger la royauté dans leur belle vallée, aspiraient à la posséder encore (2).

Telle se dessinait la situation des affaires de l'église en France après les meurtres de Blois et de Saint-Cloud; tel était à ce moment le résultat de la grande réaction catholique du XVIe siècle et des engagemens pris par Grégoire XIII : situation fausse, intolérable pour un pape comme Sixte-Quint, obligé par son état à combattre l'hérétique Henri de Navarre, obligé par la raison à faire des vœux pour son triomphe, qui était celui du bon sens, le maître suprême et définitif des affaires humaines; forcé comme chef de la catholicité

(1) Voyez les *Mémoires* de Nevers, t. II, p. 709, et Ch. Labitte, *la Démocratie de la ligue*, p. 159-160. — Rien n'égale la liberté de langage des ultramontains contre les papes lorsqu'un de ces derniers manque aux injonctions du parti. Les invectives de Joseph de Maistre contre Pie VII sont fabuleuses. Voyez sa *Correspondance* parfaitement authentique publiée en 1858, p. 137 et 138. Baronius avait traité à peu près de même Gerbert, devenu Sylvestre II, — et Clément XIV, comment a-t-il été traité par les amis des jésuites! Voyez l'histoire de ce pape par le père Theiner.

(2) Voyez ce curieux détail dans Palma Cayet, t. Ier, p. 55 de l'édit. de Buchon.

à recevoir avec une gratitude apparente les services du seul prince qui la défendît enseignes déployées, Philippe II, et condamné par l'intérêt secret de l'église romaine elle-même à craindre les succès trop éclatans du roi catholique; obligé de ménager en face du monde les milices dévouées de la ligue et de Loyola, quelque passionnées qu'elles fussent, car enfin cette passion était celle de la cause catholique, et souhaitant au fond de son cœur la disgrâce et la défaite d'un parti qui poussait la prétention jusqu'à le subjuguer lui-même. Lui, pape et chef suprême, devait être le simple agent des fureurs d'un parti, et le serviteur de la politique espagnole. Aussi que de fluctuations et d'incertitude dans la conduite diplomatique de Sixte-Quint, que les jactances espagnoles affectaient de compromettre à chaque instant par des perfidies, par des indiscrétions et même par des mensonges! M. de Hübner nous montre ce malheureux pape aux prises avec les difficultés et les dissimulations inséparables de son rôle, avec les erreurs inévitables en pareilles circonstances et avec les trahisons même de ses agens, qui bravèrent souvent son courroux pour servir la cause espagnole.

C'est ce qui lui arriva notamment pour la légation de France. Nous avons vu quelle avait été l'attitude du légat Morosini, lors du meurtre de Blois : elle était irréprochable; mais la faction espagnole, qui le détestait, profita de l'occasion pour le perdre, et, comme ce triste événement avait rapproché forcément Philippe II de Sixte-Quint, l'habile et vindicatif Olivarès en tira le moyen de dénoncer Morosini comme ayant été de connivence avec Henri III. Le billet de ce prince, que Morosini avait envoyé à Rome, et qui courut les cabinets, servit de prétexte à montrer le légat flattant les passions de Blois par des propos prêtés à Sixte-Quint lui-même. Le pape ne pardonna point à Morosini de n'avoir pas éclaté immédiatement avec le roi, au sujet de l'insinuation approbative faussement attribuée au pontife, et, sans examiner plus à fond cette affaire, il sacrifia Morosini à la haine de l'Espagne et à son propre ressentiment personnel (1), dont il aurait dû mieux approfondir les motifs. Ce qu'il y eut de pire, ce fut le choix du successeur, Gaëtani, qui, au fond de son cœur dévoué à l'Espagne, n'hésita point à faire à son souverain des rapports en harmonie avec son dévoûment, et à l'occurrence agit au contre-pied des intentions pontificales. Les instructions données par Sixte-Quint à Gaëtani ont fait beaucoup de bruit. Gaëtani lui-même a-t-il été dans la connivence de leur publication intempestive et même altérée? on ne saurait l'affirmer, bien qu'on

(1) Voyez les pièces publiées par M. de Hübner. Il paraît toutefois que Morosini a eu le tort d'affirmer au pape et à l'Italie qu'Henri III n'attenterait pas à la vie du duc de Guise. Voyez Palma Cayet, t. Ier, p. 85, édit. citée.

puisse le soupçonner. Ce qui est certain, c'est que les instructions divulguées par la publicité française sont inexactes, et que le texte fourni par Tempesti lui-même est controuvé. Nous devons à M. de Hübner la publication authentique de ce document d'importance, et il en résulte que, si en un sens absolu Gaëtani a suivi la ligne de conduite qui lui était tracée hypothétiquement, ces instructions lui prescrivaient une circonspection qu'il n'a point gardée; il était, il est vrai, accrédité auprès du roi de la ligue, le cardinal de Bourbon, mais en attendant information seulement. Le pape a été instruit de la contravention de Gaëtani, s'en est plaint amèrement, mais sa colère est restée sans résultat. Il est avéré aujourd'hui qu'immédiatement après la mort d'Henri III Sixte-Quint avait cru nécessaire de s'allier à Philippe II pour combattre Henri IV, soit à l'aide des ligueurs, soit à l'aide des adhérens catholiques qu'il espérait détacher du roi de Navarre; mais trois mois plus tard un revirement complet s'opéra dans l'esprit du pape, que des renseignemens plus assurés informèrent de l'inclination d'Henri IV à l'adoption de la foi catholique. L'Espagne se montra irritée de ce changement des dispositions du pape, et c'est alors que la France et l'Europe furent inondées d'une pluie de pamphlets ayant pour objet de montrer la vaine hypocrisie du nouveau roi de France et l'inadmissibilité de son abjuration, attendu qu'il était relaps, maudit, etc. La politique de Sixte-Quint fut, à partir de cette époque, de gagner du temps. « Pour gagner du temps, dit M. de Hübner, le pape se retrancha sur la nécessité d'être mieux informé des affaires de France, non par les ouï-dire, mais par les rapports officiels. » En attendant, il accablait le légat de son blâme, l'appelant le légat de l'Espagne et non le sien, et craignant cependant de le révoquer. Le pape était d'autant plus confirmé dans ses impressions qu'elles coïncidaient avec des victoires répétées d'Henri IV sur la ligue et avec une communication officielle de ce prince annonçant ses intentions.

En effet, après la mort d'Henri III, le nouveau roi proclamé, Henri IV, avait envoyé à Rome un personnage considérable, le duc de Luxembourg (1), l'un des derniers représentans en France de la maison impériale de ce nom. Cette ambassade fit événement à Rome, et Olivarès employa de singulières violences pour en faire avorter les résultats. Le duc arriva dans les premiers jours de janvier 1590, et fut reçu le surlendemain par le pape malgré les représentations de la faction espagnole. Il y eut de la réserve des

(1) Le duc de Piney-Luxembourg, dont les biens et les titres ont passé plus tard par mariage à la maison de Montmorency, habitait un charmant hôtel, aujourd'hui encore subsistant, rue Geoffroy-Lasnier, n° 26. C'est une construction italienne de la fin du XVIe siècle, dont le style rappelle l'hôtel d'Assezat à Toulouse.

deux côtés à cette première entrevue, suivie d'une seconde et de grandes démonstrations de cordialité de la part du pape. Il faut en lire les curieux détails dans l'ouvrage de M. de Hübner, dont le récit, appuyé de pièces probantes, est ici plein d'intérêt. Olivarès était furieux et demanda, la menace à la bouche, le renvoi du duc de Luxembourg. Aux cardinaux de la cabale espagnole, Sixte répondit : « Vous voulez donc m'enseigner mon métier ? qu'avez-vous à me dire que je ne sache ? Je me suis fait moine à l'âge de neuf ans, j'ai depuis lors constamment étudié et observé, j'ai lu les canons, l'histoire sacrée et les docteurs de l'église. Je n'aime pas que tout le monde se croie appelé à être mon pédagogue, et j'en sais plus long que vous tous. Il n'y a de possible que Béarn, qui se fera catholique, et sera reconnu par l'assentiment universel, » et en consistoire, il dit en s'emportant : « Il y a des aveugles, des imprudens, qui nous blâment de traiter le duc de Luxembourg avec courtoisie, de ne pas le congédier, de ne pas excommunier ceux qui suivent le roi de Navarre ; mais ceux qui parlent ainsi ne savent pas comment doit se conduire un chef de l'église. Moi, je le sais. Je ne pactise point avec l'hérésie, mais je l'écoute. Je n'écouterais pas seulement Navarre, mais aussi le Turc, le Persan, tous les hérétiques du monde, et le diable lui-même, s'il venait demander à me parler. » Toutes les allures et paroles de Sixte-Quint ne laissaient de doutes à personne sur son intention arrêtée de s'arranger avec le roi de Navarre. Ses incartades bizarres et sa loquacité ne permettaient pas de se méprendre sur sa résolution.

C'est alors qu'Olivarès eut recours à l'intimidation. Il fit entrevoir des mesures coercitives contre le pape, des hostilités à main armée, la guerre avec l'Espagne. Sixte se contenta de répondre : « On veut me prendre par la peur, on se trompe de route. » Les intrigues se croisèrent, devinrent plus pressantes, et le 28 février Olivarès eut avec le pape, au sujet de l'expulsion demandée du duc de Luxembourg, une scène des plus violentes, suivie d'une autre plus violente encore quelques jours après, toutes deux accompagnées de menaces réciproques de se porter aux dernières extrémités. Le sacré-collége et Rome entière étaient dans les angoisses, et un moyen terme ménagé par de prudens intermédiaires suspendit toute décision. Gaëtani était d'accord avec les Espagnols pour faire échouer la mission du duc de Luxembourg ; une nouvelle audience d'Olivarès poussa le pape dans ses derniers retranchemens. Philippe II lui faisait déclarer qu'il allait se dégager de l'obédience du pontife, en faisant un appel à la catholicité désolée, ajoutant qu'il saurait bien pourvoir aux besoins de la cause de Dieu, à défaut du pape qui l'abandonnait. Le pape assembla les cardinaux, mit sous leurs

yeux l'exact exposé de la situation, et, contre l'attente générale, le sacré-collége approuva le pontife dans sa prudente lenteur à se prononcer.

Cette mémorable séance est du 19 mars de l'an 1590. Le 14, le duc de Mayenne avait perdu la sanglante bataille d'Ivry. Lestoile raconte qu'au matin de la journée Henri IV avait dit à ses compagnons d'armes : « Soyons vainqueurs, car nous serons incontinent absous; mais si nous sommes battus, nous demeurerons excommuniés, voire même aggravés et réaggravés plus que jamais. » Et en effet les victoires de Henri, qui produisaient un effet si décisif sur l'esprit public en France, aidaient singulièrement à la transaction en cour de Rome, malgré les rapports envenimés de Gaëtani, lequel affirmait à sa cour qu'Henri IV se moquait du pape, et n'abjurerait pas dès l'instant qu'il serait reconnu ou pleinement victorieux.

Un nouvel événement, la mort du cardinal de Bourbon, le roi de la ligue, survint le 8 mai 1590, et sembla devoir hâter la solution romaine. Le pape voulut en effet qu'elle fît un pas de plus. Il proposa, dans une assemblée de la congrégation de France, d'envoyer deux prélats connus pour leurs sentimens pacifiques et concilians auprès des princes et des prélats français, afin d'avoir le témoignage plus authentique des sentimens nationaux et des dispositions du roi de Navarre. Les Espagnols rugirent et firent d'énergiques protestations. On était au 7 août. Tant d'émotions avaient usé la santé du pontife, qui ne comptait cependant que soixante-neuf ans. Quoique victorieux des difficultés jusqu'à ce moment, il sentit ses forces s'épuiser, et une crise redoutable pour sa vie s'annonçait. Il avait résolu que la papauté ne se ferait pas l'instrument des ambitions politiques de la maison d'Espagne, ni de la maison de Guise, et qu'elle ne prêterait ni à Philippe II, ni à la ligue, les foudres du Vatican et les trésors du château Saint-Ange. Il expira le 29 août (1590). On a dit que c'était du poison de l'Espagne. Rien n'est plus faux; mais le même jour les deux ministres espagnols à Rome expédiaient à Madrid les deux dépêches suivantes. Olivarès : « L'accès a été si fort que sa sainteté a trépassé. Il est mort sans confession, et pis, pis, pis encore (*peor, peor, peor*); que Dieu lui soit miséricordieux, mais je le vois au plus profond de l'enfer. » Le duc de Sessa : « Ce soir à sept heures, le pape est mort sans confession. On assure que depuis bien des années il ne s'était pas confessé. Il ne pouvait mourir à plus mauvais moment pour sa réputation. Il laissera le renom du plus mauvais pape qu'on ait eu depuis bien des années (1). »

(1) Voyez les détails dans le deuxième volume de M. de Hübner, p. 363-371.

Sa mort arrêta les négociations. Un successeur lui fut élu, dont le règne ne dura que peu de mois, et à une élection subséquente la faction espagnole obtint l'élection d'un pape, Grégoire XIV, qui reprit et suivit les erremens de Grégoire XIII, ce qui prolongea la guerre civile en France pendant quatre ans encore. C'est la période la plus anarchique, la plus affligeante de l'histoire de la ligue; tout le monde en connaît les tristes péripéties. Paris soutint un siége désespéré, avec les horreurs de la famine. C'est alors que les catholiques non ligueurs du parti politique et les plus éminens prélats du royaume, d'accord avec les protestans modérés, convinrent de l'abjuration d'Henri IV, laquelle fut reçue à Saint-Denis, malgré les obstacles odieux suscités par le légat pour empêcher les prélats français de la consacrer. M. Poirson en a raconté, dans son *Histoire d'Henri IV*, les principaux incidens, dont un jeune historien va donner bientôt un récit plus complet, sur pièces nouvelles. Je me contenterai d'y ajouter un détail qui m'est fourni par l'auteur trop peu consulté de la *Chronologie novenaire* (1). « Trois grands prélats, dit-il, ont été les principaux instrumens de remettre la France en la paix dont elle jouit. Ces prélats sont M. le cardinal de Gondi et M. le cardinal du Perron,... et ce n'eust été rien des deux sans messire Regnaut de Beaune, archevêque de Bourges, lequel reçut le roi en l'église, nonobstant tout ce que fit et dit le cardinal de Plaisance (Espagnol, légat du pape), lequel envoya un messager à Saint-Denis lui porter un ordre qui prohiboit à tous ecclésiastiques de recevoir le roi en l'église; lequel billet fut trouvé sur sa chape en même temps que le roi entroit à l'église;... mais ores que la lecture de ce billet rendit comme ébahis beaucoup des ecclésiastiques assistans, qui s'en remirent à sa discrétion, il leur dit : Ne voyez-vous pas que c'est une simple écriture privée qui n'est en forme? et quand elle seroit en forme, elle ne vient en temps deu. »

Le bon sens de Clément VIII s'écarta heureusement de la voie de Grégoire XIV pour se rapprocher de la voie de Sixte-Quint, et l'on sait comment l'affaire finit à Rome peu de temps après; mais Paris résista longtemps encore. L'abjuration d'un côté, l'édit de Nantes de l'autre, terminèrent cette affreuse guerre civile, qui avait mis la France en péril de perdre son rang, sa puissance et même sa nationalité. L'esprit l'emporta sur la sottise, la raison appuyée sur une bonne armée prévalut sur les folies du fanatisme, et pour la France comme pour l'Europe s'ouvrirent les destinées nouvelles de la civilisation moderne.

CH. GIRAUD, de l'Institut.

(1) Voyez Palma Cayet, t. Ier, p. 7, édit. Buchon.

LE CHOLÉRA INDIEN

AU POINT DE VUE

DE LA GÉOGRAPHIE MÉDICALE ET DE L'HYGIÈNE INTERNATIONALE

I. Discours sur le choléra prononcé à l'Académie de médecine par M. Fauvel le 2 juillet 1872. — II. *Durée du choléra asiatique*, par le Dr Tholozan, 1872. — III. *Origine nouvelle du choléra asiatique*, par le même, 1871. — IV. *Verbreitungsart der Cholera in Indien*, von Max. V. Pettenkofer, 1871. — V. *Ueber Cholera auf Schiffen und den Zweck der Quarantänen*, von M. Pettenkofer, 1872. — VI. *La Contagion du choléra*, par le Dr Pellarin, 1872. — VII. *La Question des maladies infectieuses*, par le Dr Picot, 1872.

Il y a peu de temps encore, trois foyers de choléra menaçaient l'Europe d'une terrible épidémie. Deux de ces foyers sont presque éteints ou du moins ne sont plus à craindre; le troisième persiste, et mérite, sans justifier toutefois trop d'alarmes, d'être connu et surveillé. Le premier, celui qui a fait redouter un instant une invasion soudaine comme celle de 1865, était l'Arabie. Le choléra y sévissait dans l'automne de 1871 à Médine, et, comme l'époque du pèlerinage approchait, il était présumable que le moment de l'agglomération des pèlerins serait marqué par une violente épidémie. La Mecque et une grande partie de l'Arabie furent effectivement atteintes; mais, grâce aux mesures prises par l'administration sanitaire égyptienne, l'Égypte et par suite l'Europe ont été préservées du fléau. Il existait un autre foyer à Constantinople. A la fin de novembre 1871, l'épidémie, qui durait dans cette ville depuis plus de deux mois, y était encore dans toute sa force : on comptait près de 400 victimes par semaine; mais cette épidémie, aujourd'hui en voie

d'extinction, n'a jamais manifesté de tendance expansive, et, sauf quelques régions très circonscrites, on peut dire que le littoral de la Méditerranée n'a pas souffert des irradiations cholériques émanées de Constantinople.

Le dernier foyer et le plus dangereux est en Russie. Après une rémission qui a duré à peu près tout l'hiver, le choléra a reparu l'été dernier, et sévit dans toutes les contrées baignées par le Dniester et le Dnieper. Les villes de Kiev et d'Odessa (1) sont particulièrement frappées. M. Fauvel, dont l'autorité en ces matières est incontestable, n'hésite pas à considérer dès maintenant la Galicie et les principautés danubiennes comme très menacées. Si ces dernières sont atteintes, l'épidémie aura une voie largement ouverte pour gagner le centre de l'Europe par la vallée du Danube. Deux autres écrivains compétens, M. Tholozan, médecin français à la cour de Perse, et M. Pettenkofer, professeur à Munich, viennent de déclarer que le choléra est à nos portes; d'autres encore vont jusqu'à dire qu'il est déjà au milieu de nous. Il est vrai que des cas de choléra se montrent en Allemagne et en France, beaucoup moins nombreux chez nous que chez nos voisins; mais ce sont des cas isolés, ce n'est pas une épidémie. Celle qui sévit en Russie depuis quatre ans, d'ailleurs avec une médiocre violence, y reste presque absolument confinée, et rien jusqu'ici ne nous autorise à en regarder la néfaste visite comme imminente. Cependant il y a quelque opportunité à retracer l'origine, la marche géographique, la nature, la prophylaxie internationale et le traitement du choléra. Aucune grande question de médecine et d'hygiène ne présente, à côté de certitudes aussi bien définies, autant de mystères et de contradictions.

I.

C'est le lundi 26 mars 1832 que le choléra épidémique se montra pour la première fois à Paris. Quatre personnes, qui demeuraient dans des quartiers différens, furent atteintes dans la journée et moururent en peu d'heures. Le 31 mars, trente-cinq quartiers de la capitale se trouvaient envahis, et dès le lendemain les treize autres. Les malades offraient tous le même ensemble de symptômes. Déjà signalés par les médecins qui avaient observé la maladie dans les pays voisins, ces symptômes devinrent bientôt plus familiers que ceux de toute autre affection aux praticiens de Paris et du reste de la France.

(1) Kiev est chaque année le rendez-vous d'une foule de pèlerins qui viennent y adorer des reliques enfermées dans des galeries souterraines.

Comment le choléra était-il arrivé en France? Au mois d'août 1817, il sévissait avec une extraordinaire violence à Jessore, d'où il s'étendit bientôt sur toute la province du Bengale, de l'embouchure du Gange au confluent de la Jumna. En 1819, il régnait dans les Indes inférieures, à Sumatra, à l'Ile-de-France; en 1820 et 1821, il occupait toute la Chine, l'archipel des Philippines, Java. En même temps, il traversait le golfe d'Oman, se propageait le long des bords du Golfe-Persique et pénétrait en Perse. Il désola longtemps cette dernière contrée avant de pénétrer en Europe. Enfin en 1823, partant de Recht, dans la province de Ghilan, il longea le littoral de la mer Caspienne et franchit la frontière russe. Dès le 22 septembre de cette année, il avait atteint Astrakan. Il n'y fit cependant qu'une courte apparition; mais en 1829 le choléra, qui n'avait pas cessé de sévir dans le nord de la Perse et dans l'Afghanistan, fut apporté à Orenbourg, puis à Tiflis, puis à Astrakan, et cette fois pour gagner décidément la Russie entière. Dès le 20 septembre 1830, il éclatait à Moscou, où il régna un an. L'épidémie s'étendit ensuite jusqu'à Kiev et à travers toutes les provinces occidentales de la Russie jusqu'aux frontières de la Pologne. Les armées qui étaient alors en campagne dans ce pays contribuèrent notamment à la propagation de la maladie, et c'est là qu'on vit pour la première fois avec netteté la transmission de l'épidémie par les mouvemens de troupes. En mai et juin 1831, la Moldavie et la Galicie, en août la Prusse, furent envahies; puis vinrent la Hongrie, la Transylvanie et le littoral de la Baltique. Le 27 janvier 1832, le choléra était annoncé à Édimbourg, et le 10 février on le signalait à Londres. Des côtes anglaises, le fléau menaçait la France et la Hollande. Le 15 mars 1832, il apparaissait à Calais, et le 26 mars il était à Paris. L'épidémie dans la grande cité dura six mois; elle atteignit son maximum d'intensité le 9 avril, où il y eut 814 décès, resta stationnaire pendant quelques jours, puis commença de décroître : 18,400 personnes furent enlevées sur une population de 945,000 habitans. De Paris, l'épidémie avait rayonné dans toutes les directions et gagné peu à peu le reste de la France. Des émigrés anglais l'avaient d'autre part transportée en Amérique, en Portugal et en Espagne. Elle ne parvint en Italie qu'en 1835. La Suisse et la Grèce furent épargnées. Cette première invasion a été, on le voit, très lente : elle a mis vingt ans à gagner le monde. Les invasions ultérieures montreront plus de diligence. Par suite de l'activité des transports, de la fréquence et de la rapidité des communications, les germes du choléra circuleront désormais avec une promptitude étonnante.

Entre les années 1837 et 1847, l'Europe, délivrée du choléra, n'en eut guère de souci; mais les médecins, qui suivaient d'un œil

attentif la marche des maladies à la surface de la terre, n'avaient pas cessé d'appréhender le retour plus ou moins prochain du fléau asiatique. Une épidémie qui avait désolé l'empire birman en 1842, puis l'Afghanistan et la Tartarie, était parvenue en Perse à la fin de 1845. De là, elle se porta dans deux directions différentes, de l'est à l'ouest par Bagdad et La Mecque, et du côté du nord vers Tauris et les provinces caucasiennes. Dès les premiers jours de 1847, le choléra éclatait à l'ouest du Caucase, dans les rangs de l'armée russe, qui tenait la campagne en Circassie, et il gagna peu à peu le reste de l'Europe. Ainsi le 5 octobre 1848 un bâtiment venant de Hambourg et ayant à bord des marins atteints du choléra débarquait à Sunderland; le 24 octobre, une partie de la Grande-Bretagne était infectée; le 20 du même mois, immédiatement après l'entrée d'un navire anglais à Dunkerque, l'épidémie se montra dans le nord de la France. Lille, Calais, Fécamp, Dieppe, Rouen, Douai, subirent successivement les atteintes du fléau. Le 29 janvier 1849, aussitôt après l'arrivée d'un bataillon de chasseurs à pied venant de Douai, un premier cas de choléra fut observé à Saint-Denis. Le 7 mars, la maladie était à Paris.

Les deux épidémies dont il vient d'être question sont donc immédiatement d'origine asiatique. On n'en saurait dire autant de celle qui sévit en Europe de 1852 à 1855; du moins on n'a pas suivi la trace d'un parcours épidémique effectué de l'est à l'ouest et du sud au nord. Cette épidémie, après avoir sévi faiblement en Bohême vers la fin de 1851, se montre avec une intensité extraordinaire et soudaine, dès le mois de mai 1852, dans le grand-duché de Posen, d'où elle se propage d'abord à l'est, du côté de la Russie, puis à l'ouest, du côté de l'Allemagne. En 1853, on la voit en Danemark, en Suède, en Norvége, puis en Angleterre et en France, où elle acquiert toute son intensité en 1854. Pendant cette année néfaste, le fléau ravagea l'Europe entière. Les grands mouvemens de troupes qui eurent lieu à cette époque favorisèrent la diffusion du poison, en même temps que les agglomérations considérables qui se trouvaient en Turquie et en Crimée constituaient comme un foyer secondaire pour la multiplication des effluves épidémiques. Le choléra de 1852-55 fit son entrée à Paris en novembre 1853, s'y assoupit en janvier 1854, se ranima en février, et sévit surtout en mars et pendant les mois suivans, pour quitter la capitale au mois d'août. Soixante-six départemens, particulièrement ceux du nord-est, reçurent la visite de l'épidémie. Il est à noter que la Suisse, qui avait résisté aux deux précédentes invasions, paya cette fois son tribut.

Jusqu'alors, les épidémies n'avaient pénétré en Europe que par

la voie de terre. L'épidémie de 1865-66 y a fait son entrée par mer, par les ports, principalement par Marseille et Constantinople. Le choléra fut importé en 1865 dans l'Hedjaz par la voie de l'Inde et de Java. Il y fit d'épouvantables ravages, et les pèlerins, affolés de terreur, se rendirent en masse à Djeddah (1), sur la Mer-Rouge, où ils obtinrent presque de force d'être embarqués à destination de Suez. Du 17 mai au 10 juin, dix bateaux à vapeur amenèrent dans cette ville de 12 à 15,000 pèlerins plus ou moins malades, qui de là se répandirent dans toute l'Égypte. Dès le 2 juin, l'Égypte était envahie, et en moins de trois mois on y compta près de 60,000 victimes. La panique qui s'empara des habitans provoqua une émigration considérable, qui se porta sur les grandes villes commerciales du littoral méditerranéen : Beyrouth, Chypre, Malte, Smyrne, Constantinople, Trieste, Marseille, d'où le choléra put facilement se propager dans le reste de l'Europe (2). Dans les autres épidémies, la maladie cheminant par terre mettait des années à parcourir des voies difficiles. Cette fois, emportée à travers les mers par la vapeur, il ne lui fallut que quelques mois pour être maîtresse de l'Europe.

En résumé, on compte jusqu'ici en France quatre grandes épidémies, l'épidémie de 1832, celle de 1849, celle de 1854-55, enfin celle de 1865, qui dure plus de deux ans. L'invasion de 1832 atteint cinquante-six départemens, et fait dans l'année de 110,000 à 120,000 victimes; en 1849, le fléau désole cinquante-sept départemens et cause de 100,000 à 110,000 décès; l'épidémie de 1854 envahit graduellement soixante-dix départemens et frappe plus de 150,000 personnes; celle de 1865 se montre au mois de juin, sévit pendant quelque temps à Marseille et à Toulon, gagne Paris seulement plusieurs mois plus tard, s'y réveille l'été suivant, se prolonge pendant l'hiver dans le nord-ouest de la France, et ne s'apaise complétement qu'à la fin de 1867, après avoir ravagé moins de territoire et occasionné moins de mortalité que les épidémies précédentes.

Si la science a pu reconnaître avec quelque certitude la marche géographique des symptômes du choléra, elle a été jusqu'ici impuissante à déterminer les vrais rapports de cette maladie avec l'ensemble des conditions climatériques, géologiques, économiques, etc. Les recherches nombreuses et persévérantes entreprises à ce sujet

(1) Djeddah est un port de la Mer-Rouge éloigné seulement de deux journées de marche de La Mecque; c'est là que s'embarquent les pèlerins qui veulent regagner par mer l'Égypte, l'Asie-Mineure, etc.

(2) La mortalité provoquée par cette épidémie en France n'est pas encore bien connue. A Paris seulement, elle a fait plus de 6,000 victimes.

n'ont encore fourni que des résultats douteux et contradictoires. En Europe, les lieux élevés ont été généralement préservés, mais l'épidémie a violemment sévi sur les plateaux du Mexique et sur les sommets de l'Himalaya. Si des localités assises sur le granit et sur d'autres roches compactes ont paru jouir d'une immunité particulière, comme l'a montré M. Pettenkofer, on connaît des cas, tels que celui d'Helsingfors, en 1848, où les parties de la ville bâties sur le granit furent décimées, tandis que les parties marécageuses et voisines du rivage restèrent indemnes. Certaines contrées comme le Wurtemberg, certaines villes comme Lyon, ont échappé jusqu'ici à peu près complétement aux atteintes du fléau, sans qu'on puisse l'expliquer. Ce qu'il y a de moins contestable, c'est que les grandes agglomérations favorisent le développement de l'épidémie. Les armées en campagne, les cités populeuses, constituent comme des foyers d'où elle rayonne. Ainsi la guerre de Pologne en 1831 semble avoir été la cause de la propagation rapide du choléra en Europe. On ne connaît pas d'exemple d'une population rurale ravagée par l'épidémie sans qu'une ville des environs n'en eût auparavant subi l'influence. Dans les villes, les quartiers les plus compactes et les plus malsains sont envahis et éprouvés plus que les autres. Bref, le choléra a une affinité spéciale pour les agrégations humaines; c'est en elles qu'il se concentre et par elles qu'il se répand. A cet égard, les faits observés sont décisifs, et nul argument ne saurait prévaloir contre l'ensemble des témoignages. L'étude attentive des épidémies prouve que ce n'est ni aux vents, ni aux cours d'eau, ni à de prétendues diffusions miasmatiques, qu'il faut attribuer l'extension plus ou moins rapide du choléra en dehors de son foyer d'éclosion, qu'il faut l'attribuer aux foires, aux pèlerinages, aux mouvemens de troupes et autres déplacemens collectifs de cette sorte. Des voyageurs isolés et bien portans n'ont, on le conçoit, que peu de chances de transporter la maladie d'un pays infecté à un pays indemne; mais des voyageurs en bandes, parmi lesquels il s'en trouve toujours de plus ou moins malades, emportent nécessairement avec eux les germes du fléau. La guerre de Crimée en a fourni maintes démonstrations; cette fois ce sont nos troupes qui ont importé le choléra en Orient. Le fait suivant est particulièrement instructif : la division Bosquet, en proie au choléra, vint le 7 août camper à Baltchick, où était mouillée une grande partie de notre escadre, jusqu'alors indemne. Au bout de dix jours, celle-ci était envahie, et en moins d'une semaine elle comptait, sur un effectif de 13,000 marins, plus de 800 morts. S'il était nécessaire d'insister, on pourrait rappeler encore l'importation du choléra de 1865 à la Guadeloupe. Les travaux de M. Marchal de Calvi et d'un savant mé-

decin de notre marine, M. Pellarin, ont démontré que le choléra fut introduit à la Pointe-à-Pitre par le trois-mâts la *Sainte-Marie*, armé à Bordeaux le 14 septembre 1865, expédié le même jour pour Matamoros (Mexique), et arrivé en relâche à la Pointe-à-Pitre le 20 octobre suivant.

En somme, il est certain que le choléra se transmet d'un pays à l'autre par le déplacement des masses humaines, qui sont de véritables foyers mobiles. Il suit constamment les grandes voies de communication, les routes fréquentées, les fleuves navigables, etc. Qu'il s'agisse des pèlerins dans l'Inde, des caravanes dans la Haute-Asie et la Russie orientale, des armées à travers le Caucase ou dans notre expédition de Crimée, des émigrans en Amérique ou des pèlerins musulmans de La Mecque, les conditions de transmissibilité de l'épidémie sont toujours les mêmes, la propagation se fait toujours d'autant plus vite que les moyens de communication sont plus rapides.

Comment l'homme transporte-t-il le choléra? La question n'est pas complétement résolue. Les uns admettent que les germes épidémiques sont fixés dans l'organisme même, où ils conservent leur vitalité. D'autres, comme M. Pettenkofer, qui a publié à ce sujet de remarquables travaux, pensent que l'homme en tant qu'individu ne joue presque aucun rôle dans la propagation du mal. Ce médecin affirme que ni le corps vivant, ni le cadavre, ni les excrétions des cholériques n'ont le pouvoir de retenir et de multiplier le miasme inconnu qui est la cause de la diffusion morbide. D'après M. Pettenkofer, ce n'est même pas dans un état physiologique particulier des populations indiennes du bassin du Gange qu'il faudrait chercher l'origine du choléra; le mal naîtrait de certaines circonstances de sol et de climat, et de même ne se propagerait que grâce au concours de certains élémens telluriques et atmosphériques. Prétendre que ni l'homme ni les matières animales ne jouent aucun rôle dans la production des émanations cholériques, c'est peut-être aller un peu loin, et il n'est pas probable qu'on accepte généralement la théorie de M. Pettenkofer, si ingénieuse qu'elle paraisse. Le choléra se répand quelquefois par l'intermédiaire de personnes qui n'en sont pas atteintes : c'est le seul argument des partisans de la non-transmissibilité de la maladie, mais il n'a guère de valeur, si l'on établit que les germes cholériques peuvent avoir pour véhicule des vêtemens, des bagages, des marchandises, etc. Or c'est ce qu'ont démontré plusieurs auteurs, entre autres M. Grimaud de Caux. Ce dernier affirme même avoir observé à la poste de Marseille des cas de choléra transmis par des paquets de lettres.

choléra est-il contagieux? Il est incontestable que le choléra

est importé dans un pays par des agglomérations qui l'ont contracté dans un autre pays; mais la transmission n'est pas directe. Un cholérique déterminé ne transmet pas le mal à telle ou telle personne qui à son tour le communique à une autre, et ainsi de suite. Les premiers malades qui arrivent dans une localité indemne infectent l'atmosphère locale, et c'est dans cette atmosphère infecte que se multiplient les germes de l'épidémie, qui fera plus ou moins de victimes; mais celles-ci peuvent se trouver aussi bien parmi les gens qui se sont le plus tenus à l'écart que parmi ceux qui ont approché les cholériques. Fort peu de médecins succombent en soignant ces derniers. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler à ce sujet notre expérience personnelle et les observations que nous avons faites durant l'épidémie de 1865, en compagnie de MM. Legros et Goujon, dans le laboratoire de M. Robin, à l'école pratique de la Faculté de médecine. Occupés pendant plusieurs mois, et sans nous entourer d'aucune précaution, à manier et à étudier de toute façon du sang et des déjections de cholériques, nous n'en avons éprouvé aucune influence délétère, aucun malaise. M. Sédillot nous a raconté que, pendant la campagne de Pologne (1831), il lui est arrivé plus d'une fois de coucher impunément sur du linge qui venait d'être quitté par des malades morts du choléra. Il est donc clair que celui-ci ne se transmet point par le contact d'individus ou d'objets contaminés. C'est l'air qui, dans une région plus ou moins limitée, est le réceptacle de la matière subtile et inconnue où réside le poison; nous disons le réceptacle et non le véhicule, car le germe cholérique qui se multiplie dans cette région ne tend pas spontanément à s'en éloigner. Ce qui l'entraîne au dehors et le propage au loin, ce sont les incessantes migrations de l'homme.

Les recherches de M. Tholozan ont mis hors de doute qu'indépendamment des quatre grandes épidémies, le choléra n'a presque jamais cessé, depuis 1830, d'exister en Europe à divers degrés d'intensité et sous des formes variables. Chez nous, comme dans l'Inde, il peut être épidémique, endémique ou sporadique. On a essayé, il est vrai, d'établir une distinction entre le choléra qui donne la mort à un grand nombre de personnes en même temps et celui qui ne fait que des victimes isolées (1); au fond les deux maladies ne présentent pas de différences spécifiques. La première, quand elle a consommé son œuvre, s'assoupit et s'éteint en apparence, mais elle ne cesse pas de trahir çà et là sa présence à des intervalles plus ou moins rapprochés.

(1) Ce dernier a reçu le nom de *choléra nostras*, par opposition à celui de *choléra asiatique*.

II.

On a vu que la première grande épidémie observée aux Indes, avant son apparition en Europe, s'est produite en 1817; c'est à cette époque que le choléra devint voyageur, mais il existait en Asie depuis longtemps. Les témoignages de la philologie et de l'archéologie établissent d'une façon décisive qu'il y a été connu de toute antiquité. La mythologie hindoue raconte que les deux Aswins ou fils de Surya (le soleil) enseignèrent la médecine à Indra, lequel composa l'*Ayur-Véda*, le plus ancien livre médical de l'Inde. A son tour, Indra enseigna la médecine à Dhawantrie, et celui-ci eut pour disciple Susruta, contemporain de Rama, le héros du Ramayana. Or Susruta a laissé un ouvrage qui existe encore, que le docteur Wise, directeur du service médical au Bengale, a traduit et résumé en 1845, et où l'on trouve une description nette du choléra. Il est difficile d'assigner la date de cet écrit; cependant M. Tholozan croit avoir de bonnes raisons de la placer vers le IIIe siècle avant l'ère chrétienne. D'autres ouvrages sanscrits de la même époque mentionnent une maladie semblable. Le document le plus curieux est une inscription relevée à Vizzianuggur par M. Sanderson, sur un monolithe qui fait partie des ruines d'un ancien temple. Cette inscription, qui est attribuée à un disciple de Bouddha et qui paraît dater d'une époque antérieure à la conquête d'Alexandre, porte ce qui suit : « Les lèvres bleues, la face amaigrie, les yeux caves, le ventre noueux, les membres contractés et crispés comme par l'effet du feu, caractérisent le choléra, qui descend par la maligne conjuration des prêtres pour détruire les braves. La respiration épaisse adhère à la face du guerrier, ses doigts sont tordus en différens sens et contractés; il meurt dans les contorsions, victime de la colère de Siva. » — Beaucoup d'ouvrages hindous et persans de date plus récente renferment des documens analogues. Quand les Portugais dès 1498, plus tard les Hollandais et les Anglais, abordèrent sur les côtes de l'Inde, ils eurent de nombreuses occasions d'observer le choléra épidémique, et il n'est pas étonnant que la description de cette maladie ait pu être faite au XVIIe siècle par des médecins européens. On a encore les annales détaillées des épidémies qui sévirent au XVIIIe siècle, et dont la plus fameuse est celle de Hurdwar. Bref, à quelque âge qu'on se reporte, on trouve un des anneaux de la longue chaîne chronologique du choléra, laquelle commence avec les plus anciens livres de la médecine hindoue.

Les causes qui de tout temps ont favorisé le développement du choléra aux Indes y agissent encore aujourd'hui. Presque tous les

ans la maladie se déclare dans les endroits où se réunissent les pèlerins. Parmi ces localités, dont quelques-unes sont aussi des villes de commerce, trois surtout attirent la foule : ce sont Hurdwar, dans le nord de l'Hindoustan, sur le Gange, Juggurnath, sur la côte d'Orissa, au nord-ouest du golfe du Bengale, et Conjeveran au sud de Madras. Les pèlerins y arrivent pendant la saison chaude, après un trajet souvent de plus de cent lieues presque toujours fait à pied, dans un état d'épuisement et de misère dont il est difficile de se former une idée. Une fois dans ces lieux saints, l'agglomération, la mauvaise nourriture, la malpropreté, la débauche, les mettent dans des conditions telles que les germes morbides se développent, et que l'épidémie s'allume au milieu d'eux. Cette multitude infectée se disperse ensuite, et traverse le pays en tout sens, semant les miasmes et la contagion.

Ces immenses agglomérations favorisent donc la propagation du choléra. En sont-elles en même temps les causes productrices? On ne saurait répondre catégoriquement à cette question. Toutes les hypothèses possibles ont été faites sur l'origine du choléra aux Indes, mais aucune n'explique vraiment la difficulté. Quelle est la cause qui provoque la genèse du miasme? Est-ce l'agglomération des pèlerins dans de mauvaises conditions hygiéniques? Est-ce la putréfaction des détritus végétaux, sous un soleil torride, ou la stagnation des eaux du Gange, chargées d'impuretés et de cadavres, ou bien encore un état particulier du sol? On l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est que les pèlerinages aident à la propagation du choléra, que celui-ci recherche en quelque sorte une atmosphère pestilentielle. Par conséquent il est sage de souhaiter que le gouvernement britannique surveille les pèlerinages et imprime plus d'activité aux travaux de canalisation et de salubrité qu'il a entrepris pour assainir le pays. Quand de savans médecins proposent d'aller attaquer le mal à sa racine pour le détruire à tout jamais, et prêchent une croisade aux Indes dans laquelle tous les peuples civilisés s'uniraient pour couper les têtes de l'hydre, comme autrefois Hercule coupa celles du monstre de Lerne, on peut applaudir à la généreuse hardiesse du projet, mais on se demande par quels moyens on le mettrait à exécution.

La Perse, située entre l'Inde et l'Europe, n'est pas un foyer de choléra, mais c'est un pays où la maladie trouve un terrain si approprié qu'elle y règne très souvent. Il y a peu d'années encore, le royaume du shah offrait sous ce rapport un triste spectacle. Les immondices n'étaient pas enlevées; les cadavres des animaux, chameaux, bœufs, chevaux, mulets, étaient dévorés par les chiens, les chacals et les oiseaux de proie dans les villes ou dans les environs. Une croyance religieuse très enracinée y faisait considérer comme

un devoir de transporter les morts au loin pour les inhumer dans des sépultures saintes. Ce transport se pratiquait dans des conditions déplorables. Les corps, parvenus à différens degrés de putréfaction, étaient enroulés dans de simples feutres, rarement enfermés dans des bières en planches minces et mal jointes. En cet état, les cadavres étaient transportés à dos de chameau ou de mulet, en toute saison, à des distances de trente ou quarante journées de marche en moyenne. Il y avait des caravanes de cadavres, de même qu'il y a des caravanes de pèlerins, et il est arrivé à des voyageurs d'en rencontrer qui portaient ainsi de 100 à 200 morts. Il n'est pas besoin de dire combien ces charniers ambulans devaient, en infectant l'atmosphère, favoriser l'activité des manifestations épidémiques. La conférence internationale recommanda au gouvernement persan d'empêcher par tous les moyens possibles, sur son territoire, la multiplication du poison cholérique. Elle insista pour obtenir la suppression des pratiques et des coutumes qui ne peuvent qu'entretenir l'insalubrité dans le pays; elle réclama l'institution de conseils de santé chargés d'assurer l'exécution des règlemens reconnus indispensables pour défendre la Perse elle-même, et par suite pour protéger l'Europe contre l'invasion du fléau. Des vœux analogues avaient déjà été exprimés plusieurs fois devant le shah de Perse par son médecin, M. Tholozan. Dès 1867, un ordre formel du souverain interdisait partout le transport des cadavres; en même temps, d'autres réformes sanitaires étaient préparées. Les avis de la conférence ne pouvaient donc en général qu'être bien accueillis par le gouvernement de Téhéran; mais, si ce dernier n'a fait aucune résistance, il ne lui a pas été et il ne lui est pas encore facile de vaincre celle des habitans. On n'obtient pas en un jour, surtout parmi les populations orientales, la suppression des coutumes séculaires qui se lient à des préjugés religieux. Les membres de la conférence paraissent n'avoir pas toujours suffisamment tenu compte des difficultés d'une pareille entreprise, et M. Tholozan a insisté avec beaucoup de sagesse sur la nécessité d'y apporter de la circonspection et de la mesure. Quoi qu'il en soit, M. Proust, médecin des hôpitaux de Paris, qui a été chargé en 1869 d'une mission en Russie et en Perse, afin d'étudier la prophylaxie du choléra, a pu constater par lui-même les excellentes dispositions de l'administration persane. « La plupart des moyens dont le gouvernement français recommanderait l'application, dit M. Proust, ont déjà été inaugurés par le gouvernement du shah. Un conseil supérieur de santé a été institué; dans ce conseil, les principaux médecins de la Perse ont été invités à siéger. Ils se sont occupés des questions les plus importantes de l'hygiène privée et publique. » Ajoutons que le gouvernement persan a résolu, sur la proposition de M. Tholo-

zan, de décréter l'interruption de toute communication et d'empêcher les pèlerinages en cas d'invasion constatée du choléra dans les pays limitrophes. Bref, la situation est fort améliorée en ce qui concerne l'hygiène intérieure de la Perse, elle s'améliore chaque jour davantage, et c'est un grand point; mais une nouvelle question se pose maintenant : comment empêcher le choléra de passer d'Asie en Europe? C'est une des plus sérieuses difficultés de la police sanitaire et de l'hygiène internationale. Examinons ce qui a été fait pour la résoudre et dans quelle mesure on y a réussi ou plutôt on peut espérer d'y réussir.

Le choléra vient d'Asie en Europe par terre et par mer, c'est-à-dire par la frontière russo-persane et par la mer Caspienne. Il peut y arriver aussi à travers la Méditerranée, soit de l'Asie-Mineure, soit de l'Égypte, et par conséquent il y a lieu d'en empêcher l'importation dans ces deux pays par les frontières qui les séparent soit de la Perse, soit de l'Arabie. Cette simple indication géographique montre l'étendue et la complexité du système de préservation qu'il s'agit d'établir. Tous les gouvernemens européens ont mis une diligente activité à organiser l'ensemble des mesures prophylactiques et à préparer le fonctionnement des institutions sanitaires recommandées par les membres de la conférence, c'est-à-dire le service des quarantaines. Il serait prématuré de se prononcer d'une façon définitive sur l'efficacité des quarantaines; il convient pourtant de dire qu'un certain nombre de médecins compétens la nient sans réserve, et qu'une telle opinion est malheureusement trop justifiée par les faits.

M. Proust, qui a exploré avec soin la frontière russo-persane, où la Russie a établi des quarantaines et des postes de cosaques, croit qu'on peut exercer sur ce parcours une surveillance assez active pour empêcher de ce côté le passage du choléra. Il avoue toutefois que sur quelques points il est difficile de s'opposer à la circulation des contrebandiers. Pour ce qui est de l'importation par la mer Caspienne, la question est moins simple. Tous les navires qui s'éloignent du littoral persan de ce grand lac ont pour objectif, du côté russe, un certain nombre de ports dont les principaux sont Bakou, Derbent et Astrakan. Quelques-uns de ces ports ont des lazarets; d'autres, comme Astrakan, ne possèdent aucun établissement sanitaire. Le personnel ne semble pas non plus suffisant; nulle part, la visite et l'interrogatoire des passagers ne sont faits sérieusement. Voilà du moins ce qu'a vu M. Proust. Ce médecin a insisté auprès des gouvernemens de Russie et du Caucase pour obtenir un contrôle plus effectif et plus sévère. Il a réclamé surtout l'installation de postes de surveillance le long du littoral, de façon a empêcher au besoin le débarquement des navires qui voudraient enfreindre

les prescriptions réglementaires. Rien ne serait plus aisé, puisqu'il n'y a sur la Caspienne que des bâtimens russes. D'autre part, les observations de M. Proust venaient d'autant plus à propos que les locaux quarantenaires, construits à une autre époque contre la peste, sont en voie de transformation. M. Proust a entretenu de ces intérêts si importans plusieurs hauts fonctionnaires russes; il a développé ses idées à ce sujet devant la Société de médecine de Tiflis, et il est revenu avec la conviction que, si l'on applique exactement, comme il l'espère, les mesures qu'il a indiquées, sur le littoral de la mer Caspienne, toute importation nouvelle de la Perse en Russie deviendra très difficile; mais ceci est le secret de l'avenir.

Transportons-nous maintenant aux limites de la Perse et de la Turquie d'Asie. Sur toute l'étendue de la frontière turco-persane, depuis le mont Ararat jusqu'au Golfe-Persique, l'intendance ottomane entretient des postes d'observation qu'elle transforme au besoin en quarantaines. Or ces postes, dispendieux pour le trésor, vexatoires pour les populations, surtout pour celles de Perse, ont été jusqu'ici complétement impuissans à préserver le territoire ottoman de l'invasion du choléra. Cela tient à ce qu'il y a sur cette frontière un grand nombre de tribus nomades, — Kurdes, Bacthiares et autres, — qui l'été mènent paître leurs troupeaux sur les hauts plateaux de la Perse, et l'hiver descendent vers les plaines de l'Asie-Mineure. Il se produit ainsi sur cette ligne un mouvement continuel de migration qu'il est impossible de soumettre aux règlemens quarantenaires. M. Tholozan pense avec raison que de ce côté les mesures recommandées par la conférence internationale ne seraient pas applicables.

Un système de quarantaine plus utile est celui qui a empêché la propagation en Égypte de l'épidémie qui en 1871 sévissait dans l'Hedjaz, sur le littoral ouest de la Mer-Rouge. Une partie de ce pays, celle où se trouvent Médine et La Mecque, était ravagée par le choléra vers la fin de 1871. En présence du danger qui menaçait l'Égypte au moment du retour des pèlerins, l'administration sanitaire égyptienne décida d'abord qu'au besoin toute communication maritime serait interrompue entre l'Hedjaz et l'Égypte; mais, ne trouvant pas le péril imminent, elle modifia plus tard cette décision, et prescrivit que tous les pèlerins revenant de La Mecque par l'Égypte iraient d'abord faire quarantaine à El-Wedj, petit port de la côte arabique, situé à 350 milles de Suez, après quoi ils pourraient traverser l'isthme par le canal, sans passer en Égypte, ou bien subir une nouvelle observation dans un campement installé à cet effet aux sources de Moïse. Un lazaret sous tentes fut donc organisé à El-Wedj sous la direction de deux médecins. Une commission spéciale fut placée à Suez pour inspecter tous les arri-

vages, et les médecins préposés à la surveillance de l'Hedjaz furent invités à transmettre en Égypte des rapports sur la condition sanitaire des pèlerins. Les cérémonies eurent lieu sans que le choléra fît son apparition ordinaire, et l'on crut un moment pouvoir autoriser les navires chargés de pèlerins à se rendre directement à Suez. Un premier départ allait avoir lieu quand l'épidémie se déclarait à La Mecque. Un courrier apporta aussitôt à Djeddah l'ordre de délivrer patente brute aux navires et d'envoyer ceux-ci à El-Wedj. On imagine facilement la déception des agens d'embarquement et des capitaines. Aussi plusieurs de ces derniers déclarèrent qu'ils n'en iraient pas moins tout droit à Suez. L'énergie des médecins ne parvint qu'à grand'peine à les en empêcher. En même temps, ce réveil du choléra à La Mecque produisit une si grande panique parmi les pèlerins que ceux-ci quittèrent la ville au plus vite, de façon à rendre impraticable l'échelonnement des départs. Quoi qu'il en fût, le lazaret d'El-Wedj remplit convenablement son office, grâce à l'intelligence et au dévoûment des médecins, et le choléra ne pénétra point en Égypte.

Si dans certains cas le système des quarantaines par mer est efficace, la plupart du temps il ne fournit pas aux gouvernemens le moyen d'intercepter sûrement le choléra. Voici un nouvel exemple, qui est des plus instructifs et par lequel nous terminerons ces remarques sur la prophylaxie internationale du fléau asiatique.

Jusqu'au mois de mai 1856, la quarantaine était obligatoire et générale pour les personnes qui arrivaient par mer en Russie. Tous les passagers sans exception étaient soumis à une inspection sanitaire et à un internement de dix à vingt jours. Un vigneron français établi en Crimée racontait dernièrement à M. de Valcourt qu'en arrivant à Odessa en 1848, on le fit débarquer avec sa famille et les autres voyageurs sur le quai à dix heures du matin, puis on retira la planche qui avait servi de communication entre le navire et la terre. Les passagers, surveillés par les soldats de la quarantaine, durent rester sans manger ni boire, au grand soleil, jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Enfin, entourés par une haie de factionnaires, ils furent conduits à la salle d'inspection. Là, un médecin les interrogea et les fit complétement déshabiller. On leur remit ensuite une chemise grossière et une capote de soldat russe. Leurs vêtemens ne leur furent rendus, après purification, que vingt-quatre heures plus tard. L'internement dura quinze jours, quoiqu'il n'y eût aucune épidémie ni en Russie, ni dans aucun des ports auxquels le navire avait abordé. En 1856, ces rigueurs furent supprimées. On les rétablit par la suite en les adoucissant quelque peu. Aujourd'hui, comme le choléra règne à Odessa, la quarantaine fonctionne et occupe un nombreux personnel. Or M. de Val-

court, qui revient de Russie, affirme que trente passagers par jour, en moyenne, débarquent à Odessa et y subissent la quarantaine, tandis que quatre cents voyageurs arrivent par le chemin de fer et entrent librement en ville. Du côté de la Turquie, il n'est pas moins facile d'éluder les prescriptions quarantenaires. Cette année, l'administration ottomane, pour protéger le pays contre le choléra qui règne en Russie, a établi une quarantaine de dix jours pleins à Sulina pour les navires se rendant sur le Danube, au Bosphore pour ceux qui vont à Constantinople, à Batoun pour ceux qui viennent des ports du Caucase. De plus elle a supprimé le service à vapeur entre Galatz et Odessa. Qu'arrive-t-il? C'est que les voyageurs quittent la Russie par le chemin de fer de Wolociska (frontière austro-russe) et gagnent Constantinople par Vienne et Barrach, comme vient de le faire l'ambassadeur de Russie près la Sublime-Porte. Bientôt le chemin de fer qui reliera Kichenef à Yassy sera terminé, et le trajet sera encore considérablement abrégé. La quarantaine est donc inutile.

Il faut le reconnaître, le système des quarantaines présente des complications et des difficultés qui le rendent dans beaucoup de cas inefficace et inexécutable. Non-seulement il est malaisé de trouver des fonctionnaires assez vigilans, mais il est souvent impossible de s'opposer aux transports et aux mouvemens de voyageurs qui sont les agens de la propagation épidémique.

III.

S'il est impossible de détruire le choléra dans sa source, s'il est très difficile de l'empêcher d'arriver jusqu'à nous, la science ne possède-t-elle pas au moins une antidote à lui opposer, un remède pour le combattre lorsqu'il est parvenu à s'introduire parmi nous? De même que le médecin doit confesser, quant à la nature du mal, l'obscurité à peu près complète du savoir, de même il doit avouer, en face des victimes de l'invasion cholérique, l'impuissance presque toujours irrémédiable de l'art. Les remèdes proposés pour guérir le choléra sont aussi nombreux que les hypothèses faites pour l'expliquer. De part et d'autre, l'illusion est la même. Ceux qui considèrent le choléra comme une maladie due à des parasites recherchent naturellement les moyens de détruire ces parasites (1). Les médecins qui le regardent comme une affection virulente, provoquant une sorte d'altération moléculaire de toute la masse des hu-

(1) Parmi les partisans de cette idée, il faut citer un professeur allemand, M. Hallier, qui regarde comme démontré que le choléra est dû à des *micrococcus*. M. Hallier explique d'ailleurs toutes les maladies par des micrococcus ou par des infiniment petits du même ordre.

meurs et surtout des matières albuminoïdes, sont d'avis que les acides pourraient jouer ici un rôle salutaire. D'autres, pensant qu'il importe avant tout de rétablir la liquidité du sang coagulé dans les vaisseaux, ont recours aux alcalis. On s'est servi aussi des sels de cuivre, que quelques praticiens considèrent comme de véritables spécifiques, d'alcaloïdes, comme la caféine, etc. Les physiologistes, qui localisent le mal dans le système nerveux du grand sympathique, ont été amenés à préconiser les drogues antispasmodiques. En somme, les remèdes ont presque tous paru sans action utile, et le traitement le plus rationnel est encore celui des premiers temps du choléra, le traitement des symptômes. Il consiste non pas à terrasser la maladie en bloc en lui livrant une seule et héroïque bataille, mais à la combattre par une suite d'escarmouches en attaquant les divers symptômes du mal les uns après les autres. Les cholériques ont des crampes, on essaie de les faire cesser. Ils ont froid, on les réchauffe par des frictions et des boissons. Ils n'ont plus qu'une circulation lente et difficile, on tâche d'en rétablir les conditions normales en stimulant le flux sanguin. Les sécrétions sont taries, on les sollicite par des moyens appropriés. De la sorte, et sans attaquer le mal à sa racine, on arrive souvent à d'heureux résultats. Ce qui empêche surtout les remèdes d'agir sur les cholériques, c'est que ces derniers ne peuvent rien absorber. Quelques médecins ont eu l'idée d'injecter directement les principes médicamenteux soit sous la peau, soit dans les veines. Plusieurs tentatives de ce genre ont réussi, et cette voie est la bonne. Seulement il faut y avancer désormais avec une persévérante et méthodique hardiesse, si l'on veut réaliser de vrais progrès dans le traitement du choléra et des autres maladies. Au lieu de tâtonner timidement et aveuglément dans les expérimentations sur l'homme vivant, il est nécessaire d'y procéder avec énergie et décision. C'est le seul moyen d'avoir un jour des armes solides et bien trempées pour les luttes contre la maladie.

Il convient peut-être de signaler sous ce rapport à l'attention des médecins les propriétés remarquables des borates et silicates alcalins que M. Dumas a révélées récemment (1). Ces sels, qui n'exercent pas d'action toxique trop prononcée sur les organismes supérieurs, sont mortels au contraire pour les êtres microscopiques et les agens subtils organisés ou amorphes dont le rôle est incontestable dans les maladies infectieuses. Les expériences faites dans ces derniers temps ont prouvé du moins que de telles substances entravent le développement des fermentations de toute sorte, arrêtent

(1) *Recherches sur les fermentations* (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 5 août 187).

les décompositions putrides, s'opposent aux corruptions de la matière organique. Il est permis de présumer que ces vertus, constatées dans le laboratoire des chimistes, seront efficaces dans le laboratoire de l'économie animale.

Indépendamment des remèdes qu'on oppose au choléra déclaré, il en est de préventifs qu'il est sage d'employer en temps utile : ce sont les substances désinfectantes et antiseptiques, comme l'acide phénique, le coaltar, le chlorure de chaux. La nature corrosive de ces produits empêche de les administrer à l'intérieur et d'en éprouver l'influence thérapeutique ; mais il est certain qu'ils exercent une action destructive sur tous les corpuscules organiques, et le plus souvent en paralysent les propriétés malfaisantes. A ce titre, il est rationnel de s'en servir pour purifier et assainir l'atmosphère, surtout l'atmosphère confinée des appartemens et des hôpitaux durant les périodes épidémiques. C'est à l'administration de prendre des mesures promptes et de fournir des indications claires pour assurer partout, en temps opportun, l'usage de ces substances.

Au point de vue de l'hygiène individuelle, la seule prescription est de vivre avec régularité et sobriété. Les excès, toujours funestes, le sont plus que jamais en temps d'épidémie. Il va sans dire qu'une extrême propreté n'est pas moins indiquée; ce qui l'est peut-être encore plus, c'est le calme et la sérénité de l'esprit. La force morale importe ici non moins que la santé physique. Quand le choléra sévit, les dérangemens intestinaux sont très fréquens, et dans l'immense majorité des cas la maladie survient non pas d'une manière foudroyante, mais à la suite d'une diarrhée qui dure plus ou moins de temps. L'expérience a démontré qu'en combattant cette première manifestation par les opiacés et par le sous-nitrate de bismuth, on prévient souvent l'explosion du choléra. En Angleterre, le gouvernement organise, quand l'épidémie sévit, des visites domiciliaires pour faire constater et traiter, s'il y a lieu, les prodromes de ce genre.

On le voit, il n'y a point encore de spécifique contre le choléra. La thérapeutique peut-elle concevoir l'espérance d'en découvrir un dans l'avenir? Rien n'autorise à en douter. On a trouvé un remède héroïque contre les fièvres intermittentes, le quinquina, sans connaître le moins du monde la cause première de cette maladie, sans avoir la moindre notion du miasme paludéen. Peut-être de même apprendra-t-on à détruire le miasme cholérique avant d'en pénétrer la nature intime. En attendant, il est permis de compter que le choléra, soumis en ceci à la mystérieuse loi qui gouverne l'évolution séculaire des épidémies, perdra de son intensité au fur et à mesure qu'il s'éloignera de son origine. Ces germes morbides, ces virus, semblent n'être point doués du pouvoir de se reproduire in-

définiment. Ils s'épuisent par leur propre activité. La mort qu'ils sèment finit par les atteindre un jour. Est-ce l'influence de la civilisation qui met ainsi un terme à leur sinistre ouvrage, ou cette fin assignée à leurs destinées est-elle la réalisation d'un décret fatal? En tout cas, le choléra doit s'éteindre un jour. D'ici là, le meilleur moyen de travailler à l'anéantir est d'en poursuivre scientifiquement l'étude.

Il faut donc voir ce que la science et la doctrine suggèrent pour l'avenir en fait de travaux capables d'élucider le grave problème de la nature du choléra et en général des maladies infectieuses. Les investigations de la physique et de la chimie deviennent de plus en plus faciles, tant les phénomènes y sont simples, les formules précises, les théories coordonnées, les méthodes sûres. La part de l'invention et de l'originalité y est de plus en plus réduite, celle du calcul et des mesures y prenant des proportions croissantes. Les maîtres ont donné les grandes lois et les procédés fondamentaux; les disciples ne font plus guère que résoudre des cas particuliers. Il n'en est pas de même dans la science de la vie et des maladies. C'est une roche où les filons précieux et inexplorés abondent encore. De belles fortunes sont réservées à ceux qui sauront extraire et mettre en circulation cet or; mais ce travail demande autant d'initiative hardie que d'industrie savante.

Il y a des maladies qui sont localisées dans un viscère et ne font guère souffrir tout d'abord que ce viscère. C'est ainsi que le poumon, le foie, l'estomac, le cerveau, peuvent être diversement atteints. D'autres s'étendent à tout un système organique, comme le système nerveux, le système musculaire, le système articulaire, la peau, etc. D'autres enfin s'emparent de toute l'économie, et c'est à celles-là qu'on a donné le nom de maladies générales. Ce sont celles dont on connaît le moins les causes extérieures et les désordres intérieurs, attendu que les uns et les autres sont restés jusqu'à présent inaccessibles à l'investigation médicale. Cependant on peut affirmer que le sang, qui baigne tout l'organisme et y entretient la liaison des parties, est dans ces cas le siége principal de l'altération morbide. Sans entrer ici dans le détail des divisions que les pathologistes établissent entre les affections de ce genre, il suffira de dire qu'ils ont rangé le choléra parmi les maladies infectieuses, c'est-à-dire parmi les empoisonnemens d'origine atmosphérique, comme la fièvre jaune, la peste, le typhus, la variole, la fièvre typhoïde, etc.

Quelque hypothèse qu'on fasse sur l'origine atmosphérique dont il vient d'être question, il est visible que ces maladies infectent le sang. Le liquide nourricier y éprouve une transformation non-seulement dans l'ordre et dans la proportion, mais encore dans la

nature de ses ingrédiens, surtout du plus important de tous, la matière albuminoïde. Cette dernière, qui est la partie essentielle et nutritive du sang, la partie plastique, grâce à laquelle il rend aux tissus épuisés le corps et le ressort, subit alors une altération profonde dans l'intimité même de sa constitution moléculaire. Elle ne change pas notablement d'aspect physique, mais elle perd ses propriétés organiques normales. Elle devient incapable de jouer le rôle réparateur qui lui est dévolu. De quel genre est cette corruption de l'albumine? Voilà ce qu'on ne saurait dire tant qu'on ignorera la nature de cette même albumine à son état normal. En d'autres termes, il n'y aura lieu d'entrer dans l'étude des corruptions du sang qui constituent les maladies infectieuses que le jour où le sang de l'homme sain sera convenablement connu, c'est-à-dire où l'on aura établi avec une définitive précision chimique la nature des substances albuminoïdes. Là est, pour le moment, le grand *desideratum* de la biologie. La chimie est très avancée, la physiologie se développe; ce qui reste stationnaire, ce sont les questions qui marquent la transition de ces deux sciences, et dont la solution, indifférente peut-être à la première, serait pour la seconde la source des plus désirables clartés. La nutrition ne sera expliquée que lorsqu'on établira avec certitude la formule des transformations par lesquelles passe l'aliment depuis l'instant où il est dissous dans l'estomac jusqu'à celui où il est rejeté sous forme de produits de désassimilation par les divers émonctoires. Une telle explication ne serait pas seulement la clé des difficultés physiologiques qui arrêtent encore les savans, elle serait d'un bénéfice considérable pour la connaissance des maladies et surtout, — ceci nous ramène à notre sujet, — pour celle des maladies infectieuses. C'est donc vers l'étude des matières albuminoïdes et des métamorphoses complexes, précipitées et infinies qu'elles subissent dans le sang, que doivent se tourner aujourd'hui les chercheurs compétens. Ceux qui l'entreprendront ne mériteront pas le reproche de s'engager sur une route battue, car ils auront tout à créer, à commencer par les méthodes. A l'heure qu'il est, on n'a pas encore comparé et l'on ne saurait pas encore comment comparer, au point de vue de l'élaboration moléculaire dont ils ont été le siége, deux échantillons de sang pris en deux points du corps. Quand on connaîtra la constitution de l'albumine et quand on sera en mesure de faire la comparaison qui vient d'être indiquée, la question des maladies infectieuses ne sera pas loin d'être élucidée, et le choléra ne sera plus un lugubre mystère.

FERNAND PAPILLON.

JEAN DES BAUMES

Quand j'étais petit garçon, volontaire et têtu à lasser toute patience humaine, le vieux Pascal, fermier de notre domaine, disait parfois à mon père : — Monsieur, laissez-moi aller chercher Jean des Baumes, et vous verrez si *monsieur Ritou* ne se tient pas tranquille ! — Cette menace produisait toujours sur moi un grand effet, et, tant que l'impression durait, il était rare que *monsieur Ritou* commît quelque nouvelle sottise.

Qu'était-ce que ce terrible Jean des Baumes, qui remplissait si à propos le rôle des croquemitaines et des loups-garous pour la plus grande terreur des marmots ? J'aurais été fort empêché de répondre, et j'ai vécu bien longtemps avant de savoir au juste s'il appartenait au monde réel ou au monde des légendes.

Comme tous les enfans élevés en plein air, à la campagne, dans le libre épanouissement naturel, *monsieur Ritou* trouvait la société des fermiers infiniment préférable à celle des gens du château. Que de fois j'ai passé des journées entières à suivre les pâtres sur la montagne, voire à garder les cochons dans la vallée ou les dindons dans la plaine ! Tout me semblait bon à la ferme ; le pain y était meilleur et la soupe sans rivale. J'avais beau sortir à peine de table, je retrouvais tout de suite de l'appétit pour m'attabler avec *les amis*, et l'on me surprenait devant d'énormes assiettées de choux, mangeant gravement et lentement comme mes hôtes.

Il y a entre le paysan et l'enfant des affinités naturelles et une attraction incontestable. Tous deux vivent dans un horizon borné et ne dépassent pas une certaine moyenne de raisonnement. Quand le langage des gens de la ville, invités du château, était si souvent pour moi rempli d'obscurités, jamais le langage du père Pascal ne me mettait l'esprit à la torture : nous parlions ensemble de choses

simples, et nous nous comprenions à merveille ; en outre il ne paraissait tenir aucun compte de la différence d'âges, et il causait avec moi aussi volontiers qu'avec une grande personne.

Rien au monde, en cet âge heureux, ne me paraissait au-dessus d'une *veillée* au coin de l'âtre, sous le manteau de la cheminée, pendant que cuisait à petit feu l'énorme marmite, ration quotidienne des porcs à l'engrais. Que de beaux récits de chasse! Quels bons tours avait faits Robin de Florans ou Christol des Santous! Et Siffrein, le vieux chasseur d'abeilles, et Pain-Bénit l'ermite, et tant d'autres dont je savais l'histoire par le menu, et dont j'écoutais toujours les aventures avec le même plaisir que la première fois! Mais dans ces récits, celui qui l'emportait incontestablement sur tous les autres, c'était Jean des Baumes, la terreur des gendarmes, l'effroi des douaniers et des gardes-chasse. Quel homme! quelles aventures! quelle audace dans l'entreprise et quel courage dans l'exécution! Qu'on juge si ma curiosité était excitée à son endroit, et si je n'eusse pas donné tout au monde pour voir de mes yeux le mystérieux héros de tant de belles histoires de braconnage et de contrebande.

Un soir d'automne, pendant qu'une pluie d'orage fouettait les vitres, que le vent poussait dans les cheminées de grands gémissemens lamentables, j'étais à la ferme, écoutant pour la vingtième fois peut-être la légende de Jean Bricou, lorsque les chiens de garde se mirent à aboyer avec violence dans la basse-cour. — Qui vient là par un temps pareil? dit le père Pascal en décrochant la lampe de fer et en se levant pour éclairer le visiteur.

La porte s'ouvrit brusquement, et un homme grand, sec, basané, déjà grisonnant, apparut ruisselant de pluie. — C'est toi, Jean, dit le vieux fermier en se rasseyant lentement; approche-toi du feu, mon garçon, tu dois en avoir besoin.

— Bonsoir la compagnie, dit le nouveau-venu en s'installant sans façon à la meilleure place; sapristi! quel temps, les amis! on n'y voit goutte sur la route, pas plus que dans un four. Ah! Jésus!

Il se débarrassa d'un énorme carnier de chasse qui paraissait fort lourd, et se mit à essuyer avec le plus grand soin les canons de son fusil à deux coups.

— Femme, dit le père Pascal, sers à Jean le reste de la soupe, et toi, Zine, tire-lui un bon pichet de piquette nouvelle.

— Voilà qui est parlé, père Pascal,... la faim me brûle et la soif aussi; c'est qu'il y a tout de même dix heures que je marche sans m'arrêter, et tout le temps par les crêtes.

— D'où viens-tu?

— De trois lieues plus loin que le diable, de Ferrassières, au bout du monde!

— Il y a loin en effet de Ferrassières ici, dit tranquillement le père Pascal; ta jambe est bonne, Jean!

— Grâce à Dieu, ce n'est pas ça qui manque!.. Voilà, sans vous flatter, une fière piquette, Zine! A l'amitié!

— A l'amitié! répétèrent à la ronde tous les assistans, mettant l'occasion à profit pour boire encore un bon coup.

Je voulus tout naturellement, pour faire l'homme, trinquer comme les autres, et je tendis bravement mon verre.

— Tiens, tiens, fit le visiteur, voilà un petit qui aura un fameux coup de gosier... Quelle lampée! A l'amitié, petit!

L'attention d'un pareil juge m'avait rendu tout fier, et je vidai mon verre d'un seul trait, une seconde fois, comme un homme.

La soupe mangée et la dernière rasade bue, maître Jean vint se rasseoir sous la cheminée, et bourra lentement une pipe noire et courte dont la fumée âcre remplit bientôt toute la salle. Je le regardais avec admiration; à cette époque, nos paysans étaient loin de fumer comme aujourd'hui, et, sauf quelques *farauds* de village, singes des élégans de la ville, il était fort rare de rencontrer dans les champs quelqu'un la pipe à la bouche. — Je n'ai pas oublié vos commissions, père Pascal, dit Jean en ouvrant son carnier : voici votre livre de poudre, vous m'en direz des nouvelles.

— Est-ce toi qui l'as faite, Jean, comme la dernière?

— C'est moi!.. et je la crois fameuse, père Pascal.

— Alors, je m'en rapporte à toi, mon garçon.

— Non pas! éprouvez-la, s'il vous plaît! J'ai trempé une rude chemise à la piler dans Combe-Obscure!

Le père Pascal ouvrit le paquet, prit une pincée de poudre, en examina le grain en connaisseur, la roulant entre le pouce et l'index, comme il eût fait d'une prise de tabac, puis il l'étendit sur la paume de sa main gauche et en approcha une brindille de genêt enflammé. La poudre éclata aussitôt avec une légère détonation, et une spirale de blanche fumée s'éleva jusqu'au plafond, dégageant une assez forte odeur de soufre. — Tu avais raison, Jean, dit le père Pascal en regardant très attentivement le creux de sa main; c'est de la fameuse, et qui n'encrassera pas les canons. Combien te dois-je?

— Je n'ai pas deux prix avec vous; ce sera comme pour la dernière. — Il s'était remis à fouiller dans son carnier et en tirait successivement plusieurs paquets en tout semblables au précédent. — Ceci, dit-il, est pour Dominique des Grégories, ceci pour le Champenois et ceci pour Jepté de la Fontaine-aux-Loups,... les premiers qui iront de ces côtés voudront bien les porter, n'est-ce pas?

— Sois tranquille,... et n'as-tu rien pour notre curé?

— Que si! Que deviendrait le pauvre cher homme sans son tabac d'Espagne?.. Ah! j'ai eu du mal à en trouver cette fois, par exemple; les *bleus* nous ont donné une chasse!

— Conte-nous cela, Jean, s'écria-t-on en chœur; quel nouveau tour as-tu joué aux *bleus?* Conte-nous cela!—Les chaises se rapprochèrent, et le cercle se resserra, afin de ne rien perdre du récit qui allait commencer. On pense si j'étais tout oreilles et de quels yeux je regardais le conteur! Hélas! au moment même où Jean prenait la parole, la porte s'ouvrit de nouveau, et le valet de chambre de mon père parut :

— Allons! monsieur Ritou, dit-il, il est dix heures, il faut rentrer!

La foudre fût tombée à mes pieds, qu'elle m'eût moins bouleversé que ces simples mots... Rentrer! s'en aller se coucher à un si beau moment! à la veille d'entendre de si belles choses! Était-il au monde rien de plus dur? Je me levai pourtant, voulant faire bonne contenance malgré mon chagrin; mais ce fut plus fort que moi, deux grosses larmes s'échappèrent de mes yeux et roulèrent le long de mes joues. Jean vit mon désespoir et y compatit. — Ce brave petit, dit-il, aimerait bien mieux rester avec nous, n'est-il pas vrai? mais il faut qu'il obéisse... Attends, attends, petit, je crois bien qu'il y a quelque chose pour toi dans le carnier... Il venait en effet d'en tirer deux ou trois merles à collerettes et trois ou quatre pluviers dorés, et il les entassait dans le repli de ma blouse. — Tu donneras le bonsoir à M. le baron de la part de Jean des Baumes, dit-il en m'appliquant sur la joue une petite tape d'amitié; nous sommes de vieilles connaissances, ton père et moi...

Je sortis, le cœur gros, maudissant l'ordre social qui me condamnait à coucher dans un lit douillet pendant que *les amis* allaient si bien dormir sur la bonne paille après avoir écouté de belles histoires! Toute la nuit, je rêvai de Jean des Baumes, de ce Jean qui fumait la pipe, fabriquait de la poudre, vendait du tabac et livrait bataille aux douaniers. Jamais héros de roman ne m'a fait, à aucune époque, une impression aussi vive, et ce n'est pas sans une certaine émotion que mon souvenir, à près de quarante ans de distance, se reporte de son côté.

I.

Jean des Baumes méritait bien son surnom (1); depuis qu'il avait âge de raison, on ne lui connaissait ni gîte, ni demeure fixe. Toujours par voies et chemins sur la montagne, il couchait ici et là,

(1) *Baume* ou *balme,* mot qui signifie grotte dans le midi.

sans souci de la dure, et le plus souvent à la belle étoile. Toutes les baumes, grottes, crevasses ou cavernes du Mont-Ventoux lui appartenaient de droit naturel, et sa souveraineté s'étendait au besoin sur quarante lieues à vol d'oiseau, du Barroux à la lisière de Savoie.

Il s'appelait de son vrai nom Jean Gravier; mais quel est le paysan comtadin qui soit connu sous son nom patronymique? Excepté le curé et le notaire peut-être, nul au village ne savait qui était Jean Gravier; mais Jean des Baumes, à la bonne heure! Les plus petits enfans savaient ce nom, et lui-même ne répondait guère qu'à celui-là.

Orphelin dès l'enfance, abandonné en quelque sorte à lui-même, Jean était dans toute la force du terme un enfant de la nature; très jaloux de sa liberté et même un peu farouche, il ne put rester longtemps en condition chez les autres, et s'affranchit bien vite de toute tutelle. Adroit comme un singe, dur à la fatigue, patient et sobre, il devint rapidement un braconnier émérite capable de rendre des points aux plus habiles. Bientôt il eut tout naturellement maille à partir avec les brigades de gendarmerie chargées de la bonne garde du pays, et il s'était fait une telle renommée de batailleur dans les *vogues* que c'était toujours à lui qu'on attribuait les plus beaux horions des mêlées. Les choses en étaient là, et son bagage judiciaire n'allait pas, somme toute, au-delà de quelques procès-verbaux insignifians, contraventions de chasse ou querelles de cabaret, lorsqu'un événement décisif vint le mettre en état de rébellion ouverte contre la société française tout entière.

Le jour de la conscription, Jean ne parut pas pour tirer au sort avec les camarades; le maire tira à sa place et amena un des plus mauvais numéros. Voilà donc Jean soldat pour sept ans, à la merci et discrétion de l'autorité militaire. Soldat, lui! Habiter les villes, porter l'uniforme, obéir sans réplique, se plier à la discipline, coucher au quartier, et tous les jours, pendant sept ans, recommencer comme la veille cette triste et monotone besogne! pauvre Jean, était-ce possible? Si encore il s'était agi d'aller se battre, comme naguère; mais moisir lentement dans une caserne du roi et n'être qu'un soldat de procession, le pauvre garçon en avait des nausées rien que d'y penser.

Il reçut un matin son ordre de rejoindre et n'en tint aucun compte. Le maire, qui était un brave homme et qui l'aimait au fond, le prit à part le dimanche suivant au sortir de la messe. — Prends garde, Jean, lui dit-il, tes affaires se gâtent; il est encore temps, et si tu veux rejoindre, je justifierai tes retards par un bon certificat. Je ne peux faire plus, mon garçon, la loi est la loi!

— Grand merci de votre bonne volonté, monsieur le maire, mais c'est trop fort pour moi,... si j'avais le malheur de partir, je déserterais avant un mois, je le sens; j'aime autant rester ici réfractaire et non déserteur.

— Mais, malheureux! tu vas être traqué comme un lièvre! Tu n'échapperas pas longtemps aux poursuites des *bleus*.

— Faudra voir, monsieur le maire, faudra voir!

— Comment feras-tu?

Jean montra en souriant la semelle de ses souliers, armés de clous formidables.

— Tenez, dit-il, j'avais déjà là mon permis de chasse en tout temps, gageons que j'y ai aussi ma feuille de route!

— Au diable! dit le maire, te voilà averti; si tu te laisses prendre maintenant, je m'en lave les mains!

Jean fit ainsi qu'il l'avait dit; pendant près de quinze ans, il se déroba merveilleusement à toute poursuite et déconcerta toutes les combinaisons ennemies avec un bonheur que rien ne démentit. Il faut reconnaître que le Mont-Ventoux semblait fait tout exprès pour servir de cadre à une existence de ce genre. Qu'on se figure en effet un immense cône écrasé, dernier soulèvement des grandes Alpes, montant lentement jusqu'à près de deux mille mètres au-dessus du niveau de la mer. A perte de vue, de la base au sommet, sur une étendue de quarante ou cinquante mille hectares, une nudité désolée, la roche à vif, le désert morne et stérile. De larges ravines déchirent profondément les flancs gigantesques de la montagne et forment en descendant jusqu'à la plaine d'étroites *combes* nourricières, où les troupeaux trouvent en tout temps une herbe courte et savoureuse. Pas une habitation, pas une cabane, seulement çà et là quelques *jas* en pierres sèches, abris grossiers élevés par des pâtres.

Qui le croirait? Cette immense solitude était, il y a un peu moins d'un siècle, peuplée d'arbres magnifiques, pins, mélèzes, fayards, chênes blancs, chênes verts. Le grand gibier abondait alors dans ces forêts inabordables, dont quelques restes épars du côté du Revez et de Sault attestent encore la beauté; mais le bouquetin, le cerf et le sanglier ont depuis longtemps fui sans retour devant la dévastation aveugle qui sembla presque partout l'accompagnement obligé de la révolution française : seuls le loup, le renard et la martre sont restés fidèles à la montagne. Le menu gibier, presque anéanti dans la plaine, trouve sur le Mont-Ventoux un dernier refuge, la perdrix rouge, le pluvier s'y rencontrent par compagnies, et la caille de passage s'y attarde volontiers. Le lapin abonde, un petit lapin, courtaud, râblé, exclusivement nourri de serpolet et de

thym. Quant au lièvre, il est vraiment sans pareil au monde, et justifie hautement la préférence marquée que les fins gourmets lui accordent.

Braconnier, réfractaire, condamné à vivre sans cesse en alertes, l'œil au guet et l'oreille au vent, Jean des Baumes ne pouvait souhaiter pour ses exploits un théâtre plus favorable. Très aimé de la population de trente villages à la ronde, estimé pour sa probité, Jean trouvait toujours quelqu'un de bonne volonté pour aller vendre son gibier à la ville le jour du marché. Si par hasard un tricorne de gendarme se montrait à l'improviste dans un village ou près d'une ferme, à l'instant même un cri particulier s'élevait, tout aussitôt répété de ferme en ferme, et Jean était averti ainsi de proche en proche de la présence de l'ennemi. Il avait de certaines façons de frapper aux portes, la nuit, pour se faire ouvrir en tout temps, et dans nombre de granges il savait la cachette des clés et entrait à toute heure comme chez lui. Le dimanche, d'ordinaire il venait entendre la grand'messe au village, et des enfans postés à tous les carrefours assuraient au brave Jean la liberté de ses dévotions. Quand, par impossible ou par prudence, il était retenu sur la montagne, on eût pu le voir s'agenouiller au son des cloches de sa paroisse, et s'associer d'intention aux fidèles réunis dans l'église; il appelait ce genre de messe *la messe des crêtes*.

Dans les premiers temps, les poursuites avaient été si vives que par deux fois Jean avait été poussé jusqu'en Maurienne. C'était là qu'il avait appris la fabrication de la poudre de chasse, et que la première idée de contrebande lui était venue. Plus tard, quand il fut à peu près reconnu d'un aveu tacite que Jean ne pouvait être pris que par hasard, il y retournait d'ordinaire deux fois par an, à des époques fixes, et alimentait presque seul la consommation excentrique de quarante lieues de pays.

A la suite de la révolution de juillet, une amnistie générale fut proclamée, et Jean aurait pu rentrer librement au village et reprendre ses droits civiques. Il n'en fit rien, et resta sur la montagne, comme devant; le pli était pris, il était fait désormais à cette vie de privations, de fatigues, de luttes et d'aubaines, et ne pouvait plus en goûter d'autre; on le laissa tranquille, vivre à sa guise.

Il pouvait avoir alors de trente-trois à trente-cinq ans, et c'était certes, sans exagération aucune, le plus beau garçon du pays malgré le hâle. Plus d'une fille le regardait d'un œil doux le dimanche à la messe, et se disait intérieurement : — Quel dommage qu'un si fier homme soit un vagabond! — Jean n'avait aucune vanité, mais quel homme se trompe sur ce chapitre? Il ne laissait pas que d'être flatté à part soi de l'attention féminine qu'il excitait.

Il y avait en ce temps-là, à la grange de Tinet, un beau brin de fille qui tournait toutes les têtes des jeunes gens et qui était l'objet de bien des convoitises. Félise, la belle Félise, passait pour riche, bien que le père Martin (Martinet ou Tinet) vécût de la façon la plus sordide, dans la plus crasseuse avarice. Félise était orpheline, et possédait du chef de sa mère quelques hectares de prairies du côté des Saintes-Marguerites. Elle était grande, bien faite, dégourdie, avec des yeux à la perdition de son âme et un pied mignon, joli à croquer. Elle se savait un parti, portait des rubans à ses coiffes, et coquetait volontiers avec les beaux garçons qui lui contaient fleurette.

Jean la connaissait dès l'enfance, et l'avait bien des fois, toute petite, fait chevaucher sur ses genoux, mais jamais son œil ne s'était arrêté sur elle d'une façon plus particulière depuis qu'elle était grande fille et bonne à marier. Jean venait fréquemment à cette grange de Tinet, que sa situation avancée dans la montagne, à près d'une heure de marche du village, mettait à l'abri des surprises, et bien souvent il y avait trouvé le repas réparateur et la sécurité nécessaire.

La première fois qu'il s'avisa de trouver Félise jolie, le pauvre Jean fut pris d'un grand trouble. C'était un 1er de mai, un dimanche, après vêpres; il traversait sans songer à mal la petite place où les platanes du presbytère donnent une ombre si fraîche, quand il fut tout à coup entouré de filles rieuses quêtant pour la *maïa*.

— Donne-nous quelque chose, Jean!

— Jean, cela te portera bonheur!

— La sainte Vierge te le rendra au centuple!

— Regarde, Jean, si notre *maïa* en vaut la peine.

Jean regarda pour son malheur.

Assise sur une estrade élevée, sous un arceau de verdure et de fleurs, vêtue de blanc, couronnée de fleurs blanches, des fleurs blanches à la main, la *maïa* trônait d'un air de reine, et provoquait par ses plus jolis sourires la générosité des passans. Jean, ébloui d'admiration et de surprise, s'arrêta court. — Félise! murmura-t-il d'une voix altérée par l'émotion.

C'était bien Félise en effet, choisie cette année-là par ses compagnes, comme la plus belle, pour figurer l'incarnation du printemps.

L'origine de la *maïa* se perd dans la nuit des âges; il est plus que probable que c'est un reste du culte de Cybèle, debout encore malgré bientôt vingt siècles de christianisme. Autrefois la *maïa* se célébrait le 1er mai dans tout le Comtat venaissin, villes et villages,

et je me souviens parfaitement de la jolie boulangère qui fut la dernière *maïa* de Carpentras, voici bientôt quarante ans. Aujourd'hui cet usage va partout se perdant, et il faut remonter haut dans la montagne pour le retrouver dans sa simplicité primitive.

Jean vida ses poches jusqu'au dernier sou dans les sébiles qui tournoyaient gaîment autour de lui, et, tout étourdi, alla s'accouder à l'autre bout de la place, près de la fontaine. Ses yeux charmés ne pouvaient se détacher de la blanche vision; l'essaim des filles rieuses passa et repassa plusieurs fois devant lui sans qu'il y prît garde; il sentait sa poitrine se soulever sous les battemens de son cœur et une chaleur singulière parcourir tout son être. — Félise! répétait-il, sans même se rendre compte qu'il prononçait tout haut ce doux nom, Félise! — Le brave Jean des Baumes était féru d'amour.

La belle Félise, pour sa part, rentra toute songeuse à la grange de Tinet. Elle aussi n'avait pu sans un certain trouble voir ce hardi garçon la regarder si obstinément de ses grands yeux ardens comme des braises. Involontairement elle comparait Jean aux autres jeunes paysans qui faisaient la cour à ses écus, et la comparaison ne tournait guère à leur profit. Elle les trouvait tous lourdauds et grossiers, dépourvus de grâce et d'élégance, même les jours de fête, dans leurs plus beaux habits. Il fallait les voir à côté de Jean! Avec quelle tournure il entrait à l'église, la veste négligemment jetée sur l'épaule gauche, et comme il se tenait debout pendant le prône! Jean n'avait jamais courbé son corps aux durs travaux des champs, et il s'était merveilleusement conservé, comme un adolescent souple et alerte. Au lieu de la patte noueuse, pleine de durillons et de callosités des arracheurs de garance, Jean avait la main fine et nerveuse du chasseur, et c'était plaisir de se sentir serrer à la taille par cette étreinte délicate. Pourtant une honnête fille pouvait-elle songer à Jean en tout bien tout honneur? Que penserait-on de Félise, si par hasard on venait à découvrir ses préférences secrètes? Jean le vagabond, sans sou ni maille, sans feu ni lieu, Jean le braconnier, gibier de gendarmes, habitant des baumes, voilà bien l'amoureux préférable entre tous pour la belle Félise! Ah! comme on en rirait aux prochaines veillées, et quel charivari à de si belles noces! — Et quand même on devrait en rire et en chuchoter malicieusement, après? Jean ne valait-il donc pas le prix de la lutte? Il était pauvre sans doute; mais qui l'égalait en probité et en droiture? Tout le monde l'estimait à la ronde malgré sa vie errante, et les plus huppés du village lui donnaient la main de grand cœur. D'ailleurs qui pouvait affirmer qu'il fût incapable de reprendre goût à la vie régulière des gens établis? Un amoureux ne fait-il pas tout pour plaire à sa belle, et Jean serait-il le premier que l'amour eût changé du tout au tout?

Mais à quoi pensait-elle là vraiment? N'était-ce pas à l'excitation fiévreuse de l'insomnie qu'elle devait des idées pareilles? Jean amoureux? Qu'en savait-elle, qui l'autorisait à le croire? Il l'avait regardée, il est vrai, et d'une de ces façons auxquelles les femmes ne se trompent guère; était-ce assez pour échafauder tant de suppositions et superposer tant d'espérances? — La pauvre Félise était bien tiraillée, bien tourmentée et par-dessus le marché un peu honteuse d'elle-même. Bientôt elle perdit toute sa gaîté, et la fraîcheur de son teint s'altéra sensiblement. Un feu sombre brillait dans ses yeux agrandis par l'amaigrissement de ses joues, et il lui venait à propos de rien des langueurs et des lassitudes inexplicables.

Jean ne se déclarait pas; cependant il était visible pour tout le monde que lui aussi était sous le coup d'une préoccupation unique et en grande lutte contre lui-même. Il ne quittait presque plus les environs, et ses visites à la grange de Tinet s'étaient multipliées outre mesure. Le vieux Martin ne fut pas sans en prendre un certain ombrage. — Qui te ramène encore? lui dit-il un jour en le regardant dans le blanc des yeux; voici, sans reproche, ta troisième visite de la semaine.

Jean, ainsi pressé à l'improviste, prit sur-le-champ son parti. — Voici ce qui me ramène, dit-il hardiment, je viens pour *parler* avec Félise, si elle y consent.

— Félise est libre, dit le vieux Martin sans paraître autrement surpris de la demande; mais je crains que tu ne perdes ton temps, mon garçon!

— C'est affaire à moi, dit Jean; dites à Félise que je reviendrai ce soir.

Dans toute la montagne et jusqu'assez avant dans la plaine, c'est sous cette forme que les galans en quête de femme s'introduisent dans les familles. On se *parle* pendant plus ou moins longtemps avant de pousser les choses; quelquefois on se *parle* pendant des années entières sans résultat, ou bien même on y renonce tout à fait, sans que pour cela la réputation des filles reçoive la moindre atteinte. Tout se passe en public de la façon la plus simple du monde: l'amoureux arrive le soir, après le souper, et vient passer la veillée; la jeune fille lui fait une place à côté d'elle et continue à filer au rouet ou à tricoter comme si de rien n'était. De temps en temps, ils échangent quelques rares paroles à voix basse; le plus souvent ils restent silencieux, s'observant mutuellement, épiant les occasions où l'humeur naturelle se trahit, préoccupés exclusivement de se bien connaître et tous les deux en garde pour ne pas montrer trop leurs côtés faibles. Quand vient l'heure de la retraite, l'amoureux salue la compagnie et regagne son gîte en chantant des chansons qui expriment la joie de son âme, et ainsi du lendemain et des jours sui-

vans, jusqu'à ce qu'il se décide à franchir le pas. On voit que rien n'est plus simple que ces amours-là.

L'entrée de Jean, comme amoureux autorisé à *parler*, se fit sans bruit et sans fanfare. Il alla s'asseoir aux côtés de Félise, sur l'invitation muette de la jeune fille, et se tint coi toute la soirée, ne trouvant rien à dire, bien heureux néanmoins, comme on peut croire. Félise filait à la quenouille et faisait tourner son fuseau avec une rapidité extraordinaire; le vieux Martin avait l'air de sommeiller, mais du coin d'une paupière entr'ouverte surveillait les moindres mouvemens de nos jeunes gens. Tout se passa selon l'usage antique et comme le voulait la coutume.

On venait d'atteindre les derniers jours de juillet, et, malgré l'ardeur d'un soleil torride, depuis l'aube du jour jusqu'à la tombée de la nuit, on dépiquait le blé sur les aires. Jean, plein d'un beau zèle, voulut prendre part à ces travaux et montrer son savoir-faire: il étonna tout le monde par sa solidité et son adresse à mener les mules; Félise rougissait de plaisir et se disait à part soi : — Cela fera un fier mari tout de même, quoi qu'on en dise!

Le vieux Martin ne voyait pas précisément les choses du même œil que sa fille. — Voilà une belle ardeur sans doute, disait-il, mais quel feu plus clair que feu de paille? Attendons la chasse, et nous verrons si le vieil homme est vraiment mort. Quand j'aurai vu Jean renoncer à la poursuite d'un lièvre pour creuser un sillon de garance, je croirai. — Il n'avait pas tout à fait tort dans ses réserves; aux premiers chants des couvées nouvelles de perdrix rouges, aux premières marques du passage nocturne des lièvres, Jean se sentit pris d'un violent désir de regagner la montagne et de renouer le fil de ses exploits passés. Il lutta longtemps contre la tentation et se raidit contre lui-même; mais les soirs de claire lune, après une journée de travaux écrasans, comment entendre sans tressaillir les détonations nocturnes des braconniers à l'affût? Au seul cri des cailles de passage, il se sentait de terribles démangeaisons dans les jambes, et il se tenait à quatre, comme on dit, pour rester derrière sa charrue, fidèle au sillon commencé.

Quelque chose de plus puissant encore donnait à Jean comme des remords : la protestation muette de Maripan, son vieux compagnon d'aventure, conscience vivante du chasseur renégat, lui faisant honte de son parjure et le poursuivant de son regard incessant, tour à tour suppliant et indigné. Maripan, grand chien maigre tenant du griffon et du chien de berger, brave, hardi, presque sauvage, avait les pattes sèches et nerveuses, le poitrail fortement busqué, le ventre évidé, les reins vigoureux et souples, la queue droite, l'oreille inquiète, l'œil curieux, mobile et ardent sous son abat-jour de poils

drus et grisâtres, les crocs saillans et pointus, d'une blancheur éclatante, le nez frais comme une mousse, luisant comme une mûre, noir comme une châtaigne brûlée. Aussi connu que son maître, c'était à qui le fêterait au village, et les bons morceaux ne lui faisaient pas faute depuis qu'on s'était aperçu qu'au retour même de ses courses les plus folles il préférait s'allonger sur ses pattes et dormir plutôt que de toucher aux pâtées vulgaires dont le pain n'était pas irréprochable; les airs princiers de chien grand-seigneur dont ce vagabond dédaignait alors sa pitance lui avaient valu ce surnom de *Mari-pan* (mauvais pain), sous lequel il partageait la célébrité de Jean des Baumes et défrayait avec lui les récits de la veillée.

Profondément troublé dans ses habitudes d'activité fiévreuse, Maripan ne pouvait se résigner à cette vie fainéante; au moindre fumet que lui apportait la brise, au moindre bruissement sous les herbes, il partait comme l'éclair, bondissant, frétillant de la queue, donnant joyeusement de la voix, mais en vain. Ses appels restaient sans réponse, et chaque fois il revenait déçu, triste, découragé, reprendre sa place aux talons de son maître, qu'il suivait piteusement, comme le chien du *Convoi du pauvre*, la queue basse et balayant la glèbe de ses oreilles inertes. Parfois cependant la révolte l'emportait; il dépassait alors la charrue d'un bond vigoureux, s'allait camper résolûment en travers, fortement arc-bouté sur ses deux pattes de devant, dans l'attitude énergique de quelqu'un qui veut une explication, et là, gravement assis sur son derrière, comme un juge à son tribunal, le cou fièrement ramené, la tête inclinée en point d'interrogation, l'oreille dressée, les yeux écarquillés, il fixait sur son maître un regard plein de reproches qui semblait dire : — Ah çà! te moques-tu de moi? et s'il te plaît de renoncer lâchement à notre belle vie errante, penses-tu donc que je sois fait pour tourner la broche et servir de jouet aux marmots du village? — Il y avait cela dans le regard de Maripan, bien d'autres choses encore, qui venaient ébranler chez le pauvre Jean les derniers vestiges de ses résolutions et ruiner les efforts affaiblis de sa volonté chancelante. Ajoutez à cela les récits des bons coups faits par les autres, le chagrin de voir la belle besogne gâtée par des mazettes, la passion si exclusive et si irrésistible qu'un vrai chasseur seul peut comprendre, et vous vous expliquerez comment le pauvre Jean devait fatalement succomber.

Ce fut un grand chagrin pour Félise. A vrai dire, elle n'en aima pas moins Jean et de toute son âme; mais d'un instinct sûr elle comprenait que ce retour à la vie errante compromettait tout l'édifice de son bonheur, déjà si fragile. Elle sentait bien qu'il serait

impossible de faire accepter par son père un tel gendre, et si avant le mariage, dans la ferveur des premiers désirs, elle n'avait obtenu qu'une victoire passagère, que n'était-on pas en droit de redouter de l'avenir, après la pleine possession et la satiété conjugale!

De son côté, le vieux Martin, qui n'avait jamais été flatté plus que de raison des préférences de Jean, fut enchanté du prétexte qu'il venait si à propos de fournir contre lui-même, et ne chercha plus qu'une occasion honnête pour lui signifier son congé. — Je ne t'ai pas contrarié dans tes inclinations, disait-il à sa fille : si Jean fût véritablement redevenu un homme comme les autres, je n'aurais certes pas refusé mon consentement; mais je t'en fais juge toi-même, où te mènerait-il par le chemin qu'il prend? Laisse-le chasser tout à son aise, et oublie-le. Quand on est belle fille comme tu l'es, et qu'on a de quoi, pardienne! on ne court pas le risque de manquer d'amoureux!

Félise sentait toute la force de ces raisons et ne trouvait rien à répondre. Elle passait une partie de ses nuits à pleurer, priant et suppliant tous les saints de sa connaissance de la tirer de peine; mais elle ne pouvait se résoudre à rompre sans retour et à renoncer ainsi à toute espérance.

— Allons! allons! se dit un soir le père Martin, puisque Lise est si lente à se décider, il faut que je m'en mêle; il n'y a que trop longtemps que ce *commerce* dure!

II.

La première fois que Jean revint à la grange de Tinet, Félise ne se trouva pas assise, comme de coutume, sous le manteau de la cheminée; seul le vieux Martin *faisait bouillir* pour le porc. — Où est Lise? demanda Jean, non sans un vague pressentiment de malheur, et avec un léger tremblement dans la voix.

— Elle est un peu malade, répondit le père; mais, fût-elle bien portante, ce serait la même chose, Jean,... elle ne serait pas là.

— Que voulez-vous dire?

— Que Lise ne veut plus parler avec toi, mon garçon, et que tu perds ton temps en venant ici.

A ces cruelles paroles, dites d'un ton des plus indifférens, Jean se sentit au cœur une douleur si forte qu'il fut sur le point de pousser un cri. Il se contint pourtant, et reprit en se mordant les lèvres jusqu'au sang : — Et c'est Lise qui vous a chargé de me parler ainsi?

— Hélas! oui, mon garçon, et pas plus tard que tantôt, ici même, elle m'a dit comme ça : Si Jean vient, dites-lui qu'il s'en retourne;

je ne veux plus qu'il me parle. Sur ma part de paradis, elle me l'a dit comme je te le dis là, mon pauvre garçon.

— Ah! répéta Jean, dont les yeux flamboyaient, dites-lui qu'il s'en retourne!.. Et vous croyez que cela suffit pour tout arranger, père Martin?

— Ah! pour dur, c'est dur, j'en conviens;... mais Lise est bien libre, n'est-ce pas?.. Veux-tu boire un coup pour te remettre?

— Merci! je me remettrai bien tout seul. Je pars, mais je ne vous dis pas adieu, père Martin, et je crois qu'avant peu vous aurez de mes nouvelles.

Il sortit d'un air menaçant, tout pâle et tout tremblant de colère, sans que le vieux fermier parût se préoccuper le moins du monde de ce changement de ton et d'allures. — Voilà un bon bout de besogne de fait, murmurait le vieux en se frottant les mains, et non le plus facile. Ce diable de Jean en tenait ferme et en tiendra longtemps, j'en ai peur. Ce n'est pas tout qu'il cesse de venir ici, il faut absolument que j'en débarrasse le pays; je vais y songer.

Les songeries du père Martin ne tardèrent pas à se traduire en faits. Sous prétexte de vendre une vieille chèvre, il partait le lendemain pour Mormoiron accompagné de son petit pâtre, jeune garçon de quatorze à quinze ans, enfant de l'hospice de Carpentras, mais nourrisson de sa défunte femme et gardé à la grange *pour son pain*. Ce petit garçon s'appelait Simon; il avait été si longtemps grêle et malingre qu'on l'avait surnommé *Quinze-Onces*, et le surnom lui était resté, bien qu'il fût devenu robuste et bien établi à la longue. Quinze-Onces n'était pas un grand clerc, mais c'était déjà un bon pâtre. Il connaissait à merveille la montagne et menait toujours ses moutons paître aux meilleurs endroits. Le pauvre enfant n'était jamais sorti du village, et l'idée d'aller à Mormoiron avec le maître le remplissait à la fois de joie et d'inquiétude. — Si nous vendons bien la chèvre, il y aura une bonne étrenne pour toi, avait dit le père Martin. — Et Quinze-Onces, qui de sa vie n'avait eu à lui un sou vaillant, songeait à cette merveilleuse étrenne tout le long de la route, et se livrait à des écarts d'imagination incroyables. — De quoi aurais-tu le plus envie, Quinze-Onces?

— Ah! maître, je n'ose pas dire...

— Dis toujours, il y a tout ce qu'on peut désirer chez les marchands de Mormoiron. Voudrais-tu un beau couteau par exemple?

— Oh! oui, maître, un beau couteau!.. à manche de corne!.. avec un trou dans le manche pour pouvoir y passer une courroie et le porter attaché aux braies, de peur de perte...

— Peste! comme tu y vas, Quinze-Onces! mais un tel couteau va coûter les yeux de la tête!

— Vraiment! fit le pauvre petit, tremblant déjà de voir s'évanouir son rêve, si cher que cela?

— Tu n'en as pas idée. Il faut être raisonnable, mon garçon. Moi aussi, j'aimais les beaux couteaux à ton âge, et j'étais fils de maître. Eh bien! jamais mon père ne m'eût payé un couteau pareil avant d'avoir tiré au sort;... et encore, si je n'avais pas eu la main chanceuse...

— Alors, fit piteusement Quinze-Onces découragé, n'y pensons plus.

— Eh! reprit le père Martin, qui voulait surexciter les convoitises de l'enfant, tu sais ce que je t'ai dit : vendons bien la chèvre d'abord; tout ce qui dépassera dix écus sera pour toi, là!.. Es-tu content cette fois?

Quinze-Onces ne se rendait pas très exactement compte de la somme que dix écus représentaient, mais elle ne pouvait manquer d'être énorme, et le moindre excédant devait suffire à combler tous ses vœux. Il regardait la chèvre, la flattait de l'œil et de la main et soupesait son pis plein de lait, car on n'avait eu garde de la traire, comme on pense. — C'est une fière chèvre tout de même! murmurait-il, et qui vaut le prix. Ah! grand saint Simon, faites que nous la vendions un peu plus de dix écus! — C'est dans ces dispositions fébriles, plein de concupiscence et d'idées de lucre, que Simon Quinze-Onces alla s'installer sur la place du marché, où les chalands arrivaient déjà de toutes parts.

Qui dira jamais ce qu'il souffrit pendant deux ou trois mortelles heures, en voyant le dédain et le mépris dont sa triste marchandise était l'objet? C'était comme un fait exprès; il semblait qu'on ne s'arrêtât devant sa chèvre que pour en dire pis que pendre; les plus bienveillans passaient outre sans même la regarder. Quinze-Onces souffrait mort et passion et contenait à grand'peine les tempêtes de son âme. Le marché tirait à sa fin, les acheteurs se faisaient de plus en plus rares; Quinze-Onces songeait en frémissant au lamentable retour qu'il faudrait faire avec cette vieille carcasse affamée, car la chèvre était décidément une vieille carcasse, il n'y avait plus d'illusion qui tînt. Et le beau couteau à manche de corne! Ah oui! il s'agissait bien de couteau à cette heure! Quel retour! quel mécompte!

Au dernier moment, et sans doute par l'intercession miraculeuse du grand saint Simon, un acheteur se présenta. — Combien la chèvre, petit?

— Quinze écus, répondit Quinze-Onces avec l'effronterie du désespoir.

— Serviteur! c'est trop cher pour moi...

— Eh! dit Quinze-Onces enhardi, qu'est-ce qu'elle vaut donc pour vous, cette bête?

L'acheteur était un petit bourgeois des environs qui n'avait jamais acheté chèvre de sa vie. Il faisait l'entendu sur le marché et hochait la tête en connaisseur, mais le père Martin n'était pas dupe de ces grimaces; d'un coup d'œil sûr, il venait de juger son homme. — Vous avez une fière chance, dit-il; j'avais à faire en ville et j'ai laissé le petit seul, sans cela il y a beau temps qu'elle serait vendue. Qu'est-ce que vous cherchez? Une bonne chèvre, n'est-ce pas? et pour un malade peut-être?

— Oui, balbutia le bourgeois, pour ma pauvre femme.

— Prenez-moi ça de confiance, mon bon monsieur, c'est doux, c'est apprivoisé, ça vous suit comme un chien, ça vous mange dans la main, quoi! Et quel lait! Le médecin a dû vous le dire, il ne faut pas donner aux malades du lait de chèvres trop jeunes; rien n'est plus dangereux!

Le bourgeois, ahuri de tous ces discours, tâtait ses écus dans sa poche sans se décider à dépasser l'offre de vingt-cinq francs.

— Tenez, dit le père Martin, finissons-en; si je n'avais pas promis à ma femme de lui rapporter de l'argent, jamais je ne vous aurais cédé. Prenez-la pour trente francs, et donnez quelque chose au petit; mais, sur mon salut éternel, c'est bien mon dernier mot!

Le marché fut enfin conclu, et Quinze-Onces reçut dix sous pour ses étrennes. — On n'a pas grand'chose chez le coutelier pour dix sous, dit le père Martin; mais nous avons bien vendu la chèvre, et j'ajouterai ce qu'il faudra.

Quinze-Onces ne pouvait en croire ses oreilles, la générosité du maître le touchait jusqu'au fond de l'âme.

Comme on arrivait chez le marchand, le père Martin et le brigadier de gendarmerie se croisèrent et se saluèrent au passage. — Il y a du nouveau, dit le père Martin en clignant de l'œil; si vous voulez m'aider à vider bouteille chez le grenadier, nous pourrions causer un brin.

— A vos ordres, répondit le brigadier; je vous rejoins dans un quart d'heure.

Il se trouva que le moindre couteau à manche de corne, troué par le bas, ne coûtait pas moins d'une trentaine de sous. Le père Martin eut l'air de se faire effroyablement tirer l'oreille, et pour donner plus de prix à son sacrifice, jura par tous les saints et sur sa part de paradis qu'il ne dépasserait pas vingt-cinq sous. Le malheureux Quinze-Onces suivait, haletant, les diverses phases de cette lutte, et passait alternativement de l'espérance folle au désespoir. Sa langue, desséchée dans son gosier, eût en vain voulu arti-

culer une parole; ses yeux brillaient comme des escarboucles et dévoraient le couteau, dont le marchand se plaisait à faire reluire la lame polie. — Comme tout devient cher! répétait le père Martin, qui faisait évidemment traîner la chose en longueur; de mon temps, on n'eût pas osé demander plus de vingt sous,... oh! non, certes! Voyons, votre dernier mot? Ce n'est pas pour moi, c'est pour le petit. — Le marchand tint ferme; il fallut en finir. — Allons! dit le vieux avec un gros soupir, voilà vos trente sous!.. mais tu vois, petit, ce qu'il en coûte.

Quinze-Onces faillit se trouver mal, et saisit sa proie avec une avidité de sauvage. Enfin le couteau était à lui, et quel couteau! Ah! comme il allait s'en donner sur la montagne, et les beaux manches de fouet qu'il se taillerait dans les jeunes pousses! Le père Martin suivait de l'œil, avec une satisfaction visible, les gambades joyeuses de l'enfant. En quelques minutes, on arriva chez le grenadier, et l'on s'attabla gaîment devant une bonne bouteille avec le brigadier de gendarmerie, qui se promenait de long en large en les attendant.

Après avoir échangé quelques propos insignifians sur le temps, les apparences de la récolte, le prix des denrées et autres banalités courantes, il fallut bien en venir au fait et au prendre. — J'ai besoin de vos services, brigadier, dit le vieux en baissant la voix.

— Je m'en doute. Que peut-on faire pour vous?

— Il faut me débarrasser une fois pour toutes de Jean des Baumes.

— Ah! pour ça, je ne demande pas mieux; mais par quel moyen? Vous savez comme moi que le drôle est insaisissable.

— Eh! eh! brigadier,... si on vous le mettait là, sous la main, en plein flagrant délit, à trois contre un, vous en auriez bien raison, que diantre!

— Oui certes, et, comme il se rébellerait à coup sûr, son cas deviendrait grave, vu les précédens; mais comment le surprendre quand toute une population semble veiller pour lui?

— Je sais bien, je sais bien;... voyons pourtant, ne pourriez-vous pas vous déguiser, vous et vos hommes, avec de vieilles blouses et des vieux chapeaux, et pousser devant vous sur la route quelque vieille bourrique, comme gens qui vont faire leur *trousse* de serpolet? Je me chargerai du reste, moi!

— Vous?

— Quand je dis moi, je me trompe, c'est le petit que j'aurais dû dire.

— Moi? fit Quinze-Onces en ouvrant des yeux démesurés.

— Toi-même, mon garçon; fais donc voir au brigadier le beau couteau que nous avons acheté tantôt.

Comme si un instinct sûr l'eût averti, l'enfant éprouvait une répugnance extrême à se dessaisir de son trésor; mais, quand le vieux avait parlé, il n'y avait rien à répliquer, et le mieux était de s'exécuter de bonne grâce.

— C'est un beau couteau effectivement, dit le gendarme.

— Eh bien! voilà ce pauvre petit qui n'en est encore propriétaire que pour un tiers et qui ne demanderait pas mieux que de le posséder en entier, n'est-ce pas, petit?

Quinze-Onces sentit la *petite mort* lui courir dans le dos et frissonna des pieds à la tête. Eh quoi! le couteau n'était plus à lui! Il ne l'avait touché de ses mains, porté dans sa poche, possédé pendant un quart d'heure, que pour le reperdre l'instant d'après! Était-ce possible? A tout prix, il fallait le reconquérir; il était prêt à tout pour cela,... à tout, jusqu'à courir pieds nus sur des braises, s'il le fallait! Le vieux semblait lire dans les yeux de l'enfant comme dans une glace fidèle; il reprit avec bonhomie : — J'avais d'abord pensé à garder le couteau et à ne le donner au petit qu'après qu'il l'aurait loyalement gagné pour le reste; mais ça lui ferait trop de peine de s'en dessaisir, et j'ai confiance; n'est-ce pas, petit, que je peux compter sur toi?

— A la vie, à la mort, maître!

— Bien parlé! Écoute maintenant : demain tu iras *garder* sur la Lauzière, dans l'après-midi?

— Oui, maître.

— Tu rencontreras à la croisière M. le brigadier que voici, déguisé en paysan et monté sur une mule; tu le reconnaîtras?

— Oui, maître.

— Tu le conduiras jusqu'au champ de blé noir où les perdrix doivent commencer à picorer, et tu lui feras voir l'*espero* de Jean.

— Oui, oui.

— Ce n'est pas tout; tu verras Jean, et tu lui diras que tu as reconnu que les perdrix mangent au blé noir, — le reste est affaire à nous; est-ce compris?

— Oui, je ferai tout cela, maître.

— Tu es un brave enfant, Simonet; tiens, voilà le couteau.

Cette fois il était bien à lui, mais à quel prix, grand Dieu! Il fallait trahir Jean des Baumes, le livrer sans défiance aux mains de ses ennemis! Quinze-Onces, si peu dégrossi qu'on le suppose, sentait qu'il se rendait complice d'une mauvaise action; cependant comment résister à cette lame brillante du couteau neuf? Quinze-Onces, ébloui, devait succomber.

Les choses s'arrangèrent au mieux, et telles que le père Martin pouvait les souhaiter. Jean, qui depuis quelque temps n'avait pas paru à la grange du Tinet, vint précisément à deux ou trois jours de là se jeter, comme on dit, de lui-même dans la *gueule du loup*. Le vieux Martin l'accueillit comme à l'habitude et sans paraître lui garder la moindre rancune des violences de la dernière entrevue. — Comment va Lise? demanda Jean en s'asseyant à sa place accoutumée.

— Lise va bien, tout à fait bien; merci pour elle, Jean.

— Puis-je lui parler aujourd'hui?

— Sans doute, si elle est là et si elle y consent; mais est-elle là? Je rentre à peine, et n'ai encore vu personne.

— Ne vous dérangez pas, je verrai bien moi-même. — Jean se leva, ouvrit la porte de l'escalier qui conduisait au premier étage, et d'une voix forte et doucement impérieuse : — Lise, cria-t-il, c'est moi! descendez un peu qu'on vous parle!

A cet appel, à l'accent reconnu d'une voix si chère, toutes les belles résolutions de Félise s'évanouirent comme par enchantement. Elle accourut, ainsi que l'alouette au miroir, entraînée par un invincible attrait, et parut aussitôt. — Que me voulez-vous, Jean? demanda-t-elle rougissante et charmée.

— Voici ce que je venais vous dire, Lise. Il y a longtemps que nous nous parlons, et je suis certain maintenant que j'ai pour vous une tendresse que rien ne pourra vaincre ni lasser; voulez-vous être ma femme, et me permettez-vous de vous demander en mariage?

Félise devint toute pâle et resta un moment interdite, regardant tour à tour son père et son amant, hésitante, troublée jusqu'au fond de l'âme. Le vieux Martin, sans paraître le moins du monde surpris de la hardiesse inattendue de la demande, se versa tranquillement un verre de vin et but rasade. — Voici ma main, Jean, dit enfin Félise d'une voix distincte à peine; faites selon votre volonté.

Jean prit la petite main, qui tremblait extraordinairement dans les siennes, la serra doucement et gravement deux ou trois fois, et s'arrêtant devant le vieillard, à qui toute cette scène n'avait pas fait perdre un coup de dents : — Père, dit-il, je vous demande Lise pour femme et vous promets d'être pour elle un bon et fidèle mari.

— Lise est libre, répondit le vieux, et je ne doute pas que tu ne fasses un mari fidèle; mais songes-tu vraiment à l'emmener avec toi dans la montagne et à lui faire habiter les baumes?

— Non certes! dit Jean; j'ai bien compris qu'il fallait renoncer à Lise ou à la vie que j'ai menée jusqu'ici; aucun sacrifice ne me coûtera. Je suis prêt à toutes les épreuves, car je comprends aussi que ma parole ne peut suffire, et que j'ai besoin de donner

des gages. Écoutez donc ce que je propose : si pendant un an je suis resté assidu au travail de la ferme, sans tirer un coup de fusil, même le dimanche, me croirez-vous un mari digne d'elle?

— Tôpe là! mon garçon, et que Dieu te maintienne dans ce bon vouloir. Oui, sur ma part de paradis, si tu fais ce que tu dis, Jean, Lise est à toi!

Jean mit sa main dans celle du vieillard et la serra cordialement; Félise, radieuse, leur présenta un verre plein de vin, et tous trois trinquèrent à l'heureuse issue de ces accordailles.

— Ah! fit le vieux Martin en reposant son verre vide, ce qui est dit est dit; mais tu renonces tout de même à un fier coup de fusil, mon pauvre Jean.

— Comment cela?

— Il paraît qu'une magnifique compagnie de perdrix *trêve* sur la Lauzière et picore le sarrasin de Jean de Christol. Le méchant Quinze-Onces l'a fait lever tous ces jours derniers; il en a compté jusqu'à quatorze.

— Vraiment?

— A ce qu'il dit; pourtant on peut assez s'en rapporter à lui pour cela. Les petits sont si gros, dit-il encore, qu'il n'a pas pu les distinguer des père et mère. Ça fera joliment l'affaire de Dominique, puisque tu as renoncé à Satan.

— Minique est *fichu* de tirer ce coup-là comme moi de dire la messe, et vous n'aurez que de la besogne gâchée avec lui, soyez-en sûr.

— Dame! je sais bien qu'il ne te vaut pas, mon garçon; Minique en tuera deux ou trois, et en blessera autant qui iront crever çà et là sans profit pour personne; il n'a qu'un vieux fusil à pierre et pas de chien, tandis que toi!

— Ce n'est pas pour me vanter, dit Jean, mais ce ne serait pas la première compagnie que j'aurais détruite en deux coups de fusil... Bah! n'y pensons plus! parole donnée, parole tenue.

— C'est parler en homme, Jean, et je te reconnais bien là; cependant si on te rendait ta parole pour une fois seulement? Au dernier marché de la ville, les perdreaux étaient hors de prix; il me semble que c'est grand dommage de perdre un beau louis d'or quand on n'a guère qu'à se baisser pour le ramasser.

— Oui certes, fit Jean, qui n'était au fond du cœur que trop de cet avis; mais pourquoi me tenter? Est-ce une épreuve? est-ce raillerie?

— Sur ma part de paradis, je te jure que je dis la chose comme je la pense; je ne verrais aucun mal à ce que ta conversion ne date que de demain, par exemple.

— Et vous, Lise? reprit Jean, qui hésitait encore, quoique très ébranlé, comme on pense.

— Moi? dit Lise, je veux ce que vous voulez, Jean, vous le savez bien. Et puisque mon père n'y trouve pas à redire...

— Bon! c'est décidé, je vais tirer ce dernier coup de fusil. Dieu veuille que nous n'en ayons regret ni les uns ni les autres!

— *Amen!* dit le père Martin pour brusquer le dénoûment. Allons! allons! bois vite un bon coup et file!

Jean partit. Malgré lui, une inquiétude vague lui serrait le cœur; il allait à cette dernière expédition sans goût, sans ardeur, comme à regret. On eût dit qu'un pressentiment tenace retardait sa marche silencieuse. En passant devant la grange de Christol, il s'arrêta pour renfermer Maripan, qui ne pouvait être qu'une gêne dans l'*espero*. Comme si le brave animal eût flairé le danger de son maître, Jean eut toutes les peines du monde à s'en faire obéir, et il est certain que jamais Maripan n'avait tant fait de façons que ce jour-là pour se laisser mettre à l'attache. Jean, tout à ses pensées, n'entendit ni les grognemens significatifs, ni les abois tristes comme des plaintes, il ne fit point attention à ces regards, qui voulaient dire tant de choses, et gagna la Lauzière à grandes enjambées.

La solitude du large plateau était complète; à perte de vue, aucune créature humaine ne se montrait; seul le troupeau de Quinze-Onces, paissant çà et là au pied des Roches-Noires, troublait le silence du clairin aigre de ses clochettes. Jean, satisfait de cette première inspection, s'approcha d'un grand clapier situé à une sorte de carrefour informe où des sentiers à peine tracés se croisaient; il souleva une large pierre, et regarda attentivement la disposition de trois petits cailloux arrangés évidemment d'une façon convenue. — Voilà qui est bien! dit-il en replaçant la pierre; ce Quinze-Onces est un brave enfant, il faudra que je lui donne une belle étrenne à la Saint-Antonin prochaine.— Tout à fait rassuré du côté des *bleus* par ce qu'il venait de voir, Jean gagna rapidement le champ de sarrasin, et se mit à examiner le sol avec une minutieuse attention. Partout de petites crottes sèches et lustrées attestaient l'incontestable présence des perdreaux; des crottes plus fraîches indiquaient que le jour même la compagnie était venue prélever sa dîme matinale. A la forme de ces repaires, Jean reconnut que Quinze-Onces avait dit vrai, et que les petits devaient être grands comme père et mère. — Allons! dit-il, tâchons de finir par un coup d'éclat. — Il arracha quelques poignées de blé noir, et en disposa les tiges sur une seule ligne, un peu en avant du champ cultivé. Si, selon toute apparence, les perdrix descendaient des hauteurs, elles s'arrêteraient nécessairement à ces premières javelles et se trouveraient ainsi presque toutes sous le coup de feu.

Ces dispositions prises et un dernier coup d'œil jeté rapidement autour de lui, Jean arma son fusil et entra dans l'*espero*. C'était un monument d'une simplicité primitive, formé de larges pierres disposées en rond, pouvant tout juste abriter une personne et ouvrant sur le champ par une sorte de meurtrière grossière habilement dissimulée. A première vue, il était difficile de distinguer l'*espero* de Jean des autres clapiers de la Lauzière. Le soleil déclinait de plus en plus, le moment propice approchait; au loin, on n'entendait que Quinze-Onces chantant à tue-tête un vieux noël du pays.

Il y avait près d'une heure que Jean attendait, l'œil au guet, retenant son souffle, immobile et silencieux, avec la patience caractéristique du chasseur à l'affût, et rien n'indiquait encore qu'il n'en serait pas ce jour-là pour une vaine attente. Il faut si peu de chose en effet pour détourner ce gibier méfiant dont la vie s'écoule dans une continuelle alerte! Un renard qui glapit, un chien qui pille, un pâtre qui s'exerce à la fronde, en voilà souvent assez pour que la compagnie détale effarouchée et abandonne son quartier pour un certain temps. Le soleil se couchait dans une pourpre enflammée, et déjà l'ombre commençait à descendre que Jean attendait encore, mais de moment en moment avec moins d'espérance. Tout d'un coup un grand bruit d'ailes se fit entendre par derrière, venant des hauteurs, et tout aussitôt le mâle et la femelle, perchés sur des roches plus élevées, se mirent à battre le rappel de la couvée. — Cot-cot-cot, — cot-cot! — Cot-cot-cot, — cot-cot! — En un clin d'œil, toute la bande dispersée se réunit et courut d'un pas allègre à la picorée. Comme Jean l'avait pensé, les premières javelles furent aussitôt attaquées avec avidité, et les malheureuses bêtes se trouvèrent bien vite alignées à souhait pour la mort. Le coup partit : dix victimes foudroyées jonchèrent le sol; trois ou quatre à peine échappaient au désastre et fuyaient à tire-d'aile. Jean lâcha son second coup sur un blessé qui faisait mine de fuir, et se leva pour courir ramasser sa proie. Un cri de rage s'échappa de ses lèvres, et la stupeur le cloua en place : le brigadier de Mormoiron et ses hommes entouraient l'*espero* et gardaient la seule issue de sortie; Jean était pris dans son propre piége.

— Rends-toi, Jean, dit le brigadier, et ne gâte pas tes affaires par une résistance inutile. Je t'avais bien dit que je finirais par te pincer au demi-tour... Allons, bas les armes! et de bonne grâce!

Mais Jean voyait rouge; la fureur, la honte, l'impuissance, faisaient bouillonner sa pauvre cervelle; lui pris, lui désarmé! lui malmené comme un conscrit! Était-ce possible? et qui osait le croire? — Place! cria-t-il d'une voix tonnante en faisant le moulinet avec son fusil; place! ou malheur au premier qui me touche!

— Hardi! cria le brigadier en s'élançant courageusement en

avant, hardi, camarades! au nom de la loi!.. Il ne put achever, Jean venait de l'atteindre à la tête d'un coup de crosse et il retombait à moité assommé du coup.

— A vous autres maintenant, bandits! hurlait Jean au paroxysme de la fureur et en faisant tourbillonner sa terrible crosse comme une massue.

Les gendarmes, un peu intimidés par la chute de leur chef, revenaient à la rescousse avec ce sentiment aveugle du devoir qui a tant d'empire sur ces braves gens; la lutte continua, acharnée, bien que l'issue ne pût être douteuse. Si Jean avait été libre, en pleins champs, il eût certes eu raison du nombre, n'eût-il gagné que de vitesse; mais là, traqué comme un loup dans sa fosse, que pouvait-il faire? Donner la mort ou la recevoir. Il était bien perdu cette fois, et il se battait en désespéré. Un moment vint où l'un des gendarmes opposa si à propos sa carabine à la crosse tourbillonnante, que celle-ci se cassa net, et Jean se trouva tout à fait désarmé. Ivre de fureur, il s'élança comme un tigre, saisit à la gorge son heureux adversaire et roula avec lui sur le sol ensanglanté. Ce fut la fin; cinq minutes après, Jean, fortement garrotté, gisait écumant à côté du brave brigadier, qui commençait à reprendre ses esprits. — Positivement, disait celui-ci en essuyant son front tuméfié, j'ai reçu un rude coup tout de même, et je dois un beau cierge à Notre-Dame-de-Santé; allons, en route, camarades! ne perdons pas notre temps à geindre ici comme des femelles! Il se leva péniblement, rajusta son ceinturon, but une légère gorgée d'eau-de-vie, et, d'une voix ferme : — Pas accéléré! marche! cria-t-il.

A ce commandement, la petite troupe s'ébranla; Jean, les mains liées derrière le dos, fortement maintenu à droite et à gauche par des poignets solides, dut céder à la force, et emboîta le pas en silence. Il paraissait calmé, comprenant enfin qu'il n'avait aucun secours à attendre de la violence et que son seul espoir était désormais dans la ruse. Arrivés à la croisière, la brigade rencontra Quinze-Onces, qui rentrait avec son troupeau. A la vue du petit pâtre, Jean sentit son cœur se soulever de colère, et darda ses yeux ardens sur le traître. Celui-ci paraissait très ému de voir le pauvre Jean en si triste état, et n'osait lever les yeux sur lui. — Ah! tonnerre! fit soudain le brigadier en se frappant le front, et le gibier qui est resté sur le carreau. Petit, petit! cours vite au champ de sarrasin, ramasse les perdreaux et porte-les de ma part au père Martin.

Ces derniers mots jetèrent une vive lumière dans l'esprit de Jean; tout ce qu'il cherchait en vain à s'expliquer jusqu'ici devenait clair désormais. Quinze-Onces, le père Martin et le brigadier étaient des complices, et chacun avait joué son rôle dans la conju-

ration contre lui. — C'est bon! murmura-t-il les dents serrées; je vous retrouverai, mes amis,... avec l'aide de Dieu!—Et comme si cette certitude acquise eût débarrassé sa poitrine d'un grand poids, il se remit en marche d'un pas ferme, au grand soulagement de ses gardiens.

Il était nuit noire lorsqu'on arriva à Mormoiron; la brigade et le brigadier étaient sur les dents, et l'on remit d'un commun accord le transport du prisonnier dans la prison de la ville au lendemain matin. Jean fut enfermé à double tour dans une salle de la mairie, et chacun alla bien vite manger sa soupe et se reposer un peu d'une si rude journée.

Le brave brigadier n'était pas un méchant homme; son front le faisait horriblement souffrir; mais, quand il fut bien repu, il se mit à songer à Jean sans rancune. — Ce pauvre garçon, j'en suis sûr, crève de faim, dit-il; voyons, femme, une bonne écuellée de soupe et un pichet de vin! Le devoir ne doit pas empêcher l'humanité, que diantre! — Il alluma une lanterne et sortit, suivi de sa femme, qui, il faut le dire, portait de très grand cœur la soupe du prisonnier. Jean dormait profondément, étendu de tout son long sur le carreau; l'odeur de la soupe le réveilla presque autant que la lueur de la lanterne. Il fit un mouvement instinctif, mais ses bras liés le rappelèrent aussitôt à la triste réalité. — Je sais que tu as de l'honneur à ta manière, Jean, dit le brigadier, donne-moi ta parole de ne rien tenter pour t'enfuir, et je te délie les mains tout de suite.

— Je ne peux vous donner parole pour cela, dit Jean; mais laissez-moi librement manger la soupe, et vous pourrez me reficeler après tant qu'il vous plaira.

— Soit, dit le brigadier.

Jean mangea et but de grand appétit, et, le souper fini, tendit loyalement ses mains aux entraves.

— Je voudrais t'épargner cela, mon pauvre garçon; mais tu sais, je suis responsable de ta prise...

— Faites votre devoir, brigadier; pourtant, si vous vouliez ne pas me lier les bras par derrière, ça me gêne joliment pour dormir sur le dos.

Le brigadier allait refuser cette faveur quand son œil rencontra l'œil suppliant de sa femme. Ce diable de Jean avait toujours les femmes pour lui, et bien lui en prenait cette fois encore. — Effectivement, dit sentencieusement le brigadier, cela doit être fort gênant pour dormir,... j'y consens; seulement, pour plus de sûreté, Bérard passera la nuit ici. Va chercher Bérard, femme!

Le brave Bérard aurait préféré, comme on pense, coucher dans son bon lit de gendarme; mais le devoir avant tout! Il s'assit sans

répliquer sur une chaise à côté du prisonnier, et le brigadier, les enfermant tous deux sous la même clé, se retira rassuré.

Deux bonnes heures se passèrent sans qu'aucun bruit vînt troubler le morne silence de la nuit. Jean s'était remis à dormir de plus belle, et le brave Bérard luttait de son mieux contre la fatigue écrasante du jour et les sollicitations de plus en plus impérieuses du sommeil; la lampe fumeuse ne répandait plus qu'une lueur rougeâtre, et ses yeux troublés cessaient par momens de percevoir distinctement les objets. Deux ou trois fois déjà il s'était surpris s'abandonnant tout à fait, et il était positif qu'il s'était réveillé en sursaut à plusieurs reprises. Tout d'un coup, au moment même où il rêvait que le brigadier venait lui annoncer la fin de sa consigne, le pauvre Bérard se sentit saisir, renverser, bâillonner et garrotter en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. C'était Jean qui, de ses dents aiguës, avait rongé lentement ses entraves et en utilisait les débris contre son gardien. Une fois libre de ses mouvemens, Jean courut à la porte avec la lumière, et d'une pesée énorme la fit sortir des gonds comme autrefois Samson les portes de Gaza. Il ouvrit alors la première fenêtre venue, sauta lestement dans la rue, et, la main haute, la lèvre frémissante, d'un fier sourire, lançant un muet défi au destin, disparut aussitôt dans l'ombre.

III.

Qu'on juge de l'effet produit à la grange de Tinet par Quinze-Onces chargé de gibier et racontant la terrible bataille dont il avait été témoin. Malgré ses habitudes de dissimulation et son empire sur soi-même, le père Martin eut grand'peine à cacher son contentement intérieur, et but coup sur coup deux ou trois rasades pour se donner une contenance. — Malheureux Jean! fit-il enfin, tu dis qu'il en a assommé deux! C'est épouvantable alors, et le moins qu'il risque, c'est les galères!

Félise à ces mots éclata en sanglots et se tordit les mains de désespoir. Jean prisonnier, Jean condamné, Jean aux galères de Toulon accouplé à un bandit, était-ce possible? était-ce croyable? Eh quoi! dire qu'il était là tout à l'heure, assis sur cette chaise, l'air radieux, lui contant tout bas de douces paroles, lui parlant d'avenir, d'amour, de mariage prochain, et qu'il y serait encore sans cette maudite compagnie de perdreaux, et que c'était elle-même qui l'avait poussé en riant à aller tirer ce dernier coup de fusil! O misère! ô tortures! Ses pauvres yeux auraient-ils jamais assez de larmes pour une douleur comme la sienne?

Le père Martin ne faisait rien pour la consoler, et préférait, comme il disait, laisser couler l'eau. Quand il la crut plus calme pourtant, il se mit à la raisonner à sa façon. — Tu fais grandement bien de pleurer, ma pauvre fille; pleurer soulage, mais que faire contre le sort? Tôt ou tard, Jean devait mal finir, vivant comme il vivait; mieux vaut tôt que tard, vois-tu, et tu dois un bel *ave* à ta patronne pour te tirer à temps du guêpier! Où en serais-tu à cette heure, si par male chance tu étais la femme de ce malheureux? Et quand je disais les galères, qui sait? c'est peut-être bien l'échafaud qui l'attend!

— Ah! dit Félise avec emportement, vous aurez beau dire; vous ne me ferez pas renier mon pauvre Jean. Il me voulait pour femme, et je resterai sienne, quoi qu'il arrive!

— La! la! sans doute, et c'était un brave garçon; qui dit le contraire? Après ça, nous ne savons rien de l'affaire que ce que Quinze-Onces en raconte; peut-être n'est-ce pas aussi grave qu'il dit. Voyons, petit, répète un peu pour voir,... est-ce bien deux gendarmes que Jean a tués, dis?

Malgré l'empire que le vieillard exerçait sur lui, Quinze-Onces recula épouvanté devant ce qu'on voulait lui faire dire, et recommença son récit en rétablissant les faits sans trop d'exagération.

— Eh! que disais-je tantôt? Tu vois bien, ma fille, on se presse toujours de pleurer! Si Jean n'a tué personne, il n'a plus d'échafaud à redouter. Essuie tes yeux. Je sais bien qu'il reste les galères; mais enfin, nous n'y sommes pas encore. Il sera toujours temps de nous désoler après les assises! n'est-ce pas, Lisette?

Ce vieux Martin avait une manière de consoler les gens faite tout exprès pour rendre leur chagrin plus cuisant et leur douleur plus vive. Sans avoir l'air d'y prendre garde, il excellait à retourner le couteau dans la plaie, et énumérait avec une complaisance atroce tout ce qui pouvait l'envenimer ou l'aigrir. Félise ne put supporter plus longtemps ces discours, qui l'affolaient, et se réfugia dans sa chambre pour pleurer tout à l'aise et sans contrainte.

Quelle nuit! elle s'était jetée sur son lit tout habillée, et ses larmes ruisselaient silencieusement sur l'oreiller. Elle songeait à sa jeunesse perdue, à ce grand amour dont elle n'avait jamais mieux senti la plénitude, à tous ses projets d'avenir, de famille, si chèrement caressés, maintenant brisés sans retour. Et Jean! n'était-il pas cent fois encore plus malheureux qu'elle? Comment, avec sa nature indomptable, supporterait-il jamais cette vie de houte, de travail, de discipline et de privations? Il y succomberait, c'était sûr; mais, Jean mort, le monde n'était-il pas vide pour Félise? Ah! que son père était bien venu à lui dire : Sèche tes larmes, il est tou-

jours temps de se désoler! — Mon Dieu, priait-elle en sanglotant, faites-moi mourir! mon Dieu, prenez-moi! emportez-moi ou rendez-moi mon bien-aimé!

O miracle! d'où vient ce bruit? peut-elle en croire ses oreilles? n'est-elle pas le jouet d'une hallucination décevante?.. Non, non! c'est bien lui cette fois, c'est bien son coup de sifflet, c'est son signal, c'est Jean! Jean qui revient, Jean qui l'appelle!

Félise éperdue court à la fenêtre et l'ouvre toute grande; Jean est là en effet, seul, libre, les bras tendus vers elle, plus beau et plus fier d'allure que jamais. — Oh! Jean, dit Félise avec un accent d'indicible tendresse, et moi qui vous pleurais comme mort, ô mon Jean!

— Félise, dit Jean d'une voix grave, me tenez-vous toujours, comme par le passé, pour un homme droit et sincère?

— Oh! certes!

— Voulez-vous toujours être ma femme?

— Oh! oui, plus que jamais, Jean.

— Je vais quitter le pays pour longtemps peut-être, Lise; la femme suit son mari, voulez-vous me suivre?

— Je suis vôtre, Jean, disposez de moi à votre volonté.

— Eh bien! faites vite votre paquet et descendez; nous n'avons pas de temps à perdre.

Félise, sans hésiter, ouvrit son coffre, prit un peu de linge, une robe et des chaussures de rechange, et descendit bravement par l'échelle que Jean venait de dresser contre sa fenêtre. L'aube naissait; les deux amoureux gagnèrent la montagne d'un pas rapide et disparurent du côté des Grégories. Comme ils atteignaient les premières maisons du hameau, ils rencontrèrent Jean Cendrous en train de coupler ses bœufs pour les derniers labours de la saison. — Eh! eh! fit gaillardement celui-ci, je croyais être le premier levé de toute la combe, mais il paraît que tu es encore plus matinal que moi, mon compère!

— Jean Cendrous, dit résolûment Félise en s'avançant vers le fermier, je vous prends à témoin que j'enlève Jean des Baumes que voici, et je vous prie d'en faire la *dénonce* à mon père aujourd'hui même.

— Oui-da! ma belle, c'est bien du dérangement que tu me donnes là; mais on ne refuse pas de dénoncer un *robbage*. Que Dieu vous conduise, mes enfans!

Le *robbage* est une vieille coutume comtadine qui survit à l'invasion des mœurs françaises. C'est la fille qui enlève (*robbé*) son amant et qui le met ainsi, par sa déclaration, à l'abri de toute poursuite; le *robbage* est la suprême ressource des amoureux à

bout de patience. Quand on refuse obstinément de vous unir, on se *robbe*, et tout est dit; le mariage ne tarde guère, et l'autorité paternelle en reçoit peut-être moins d'offense que des sommations respectueuses, inventées par le législateur du code civil.

Le père Martin écouta sans sourciller la *dénonce* de Jean Cendrous. — C'est bon! dit-il, qui a fille doit s'attendre à tout; mais je crains qu'il ne passe bien de l'eau sous le pont avant que nous allions à la noce!

Jean et Félise passèrent la journée dans les baumes de Maraval, l'oreille et l'œil au guet, comme on imagine. La nuit venue, ils gagnèrent le village, et bras dessus bras dessous vinrent frapper à la porte du presbytère.

— Que viens-tu faire ici, malheureux? dit le curé; ne sais-tu pas que toutes les brigades du département sont à tes trousses, et qu'on veut en finir avec toi? Sauve-toi vite, et Dieu veuille qu'il soit encore temps!

— Bah! bah! soyez donc tranquille, monsieur le curé; j'ai vraiment à cette heure d'autres soucis en tête, et je m'occuperai des *bleus* un peu plus tard. Allons, s'il vous plaît, au plus pressé.

— Et que peut-il y avoir de plus pressé pour toi que de fuir?

— Voici Félise, reprit Jean avec gravité; nous nous sommes *robbés* ce matin, et je ne veux pas l'emmener avec moi sur la montagne sans l'avoir prise pour femme légitime. Dites-nous notre messe de mariage sitôt minuit sonné, et priez le bon Dieu pour les pauvres *novi!*

Dans la simplicité de son âme, Jean trouvait sa proposition la plus naturelle du monde, et l'honnête curé eut bien du mal à lui faire comprendre que le concordat autant que le code s'opposait formellement à ce genre d'unions, et qu'il commettrait un délit punissable en cédant à son désir.

— Comment faire alors, monsieur le curé? dit Jean en jetant sur Félise un regard découragé, comment faire?

— Jean, dit le prêtre, ému de l'éloquence muette de ce regard, je te connais de longue main, et je te sais homme d'honneur et craignant Dieu. Vous voilà, Félise et toi, comme mari et femme, sans le sacrement, et par tous les moyens il faut rendre à Félise sa bonne renommée. Vous êtes jeunes, et la fatigue ne vous fait pas peur : gagnez la Savoie par le plus court; en ce pays, les prêtres marient les gens sans que le parquet s'en mêle. A genoux, mes enfans, et recevez ma bénédiction pour votre voyage! — Jean et Félise s'agenouillèrent et prièrent un moment sous la main étendue du pasteur. — Jean, ajouta le curé en les relevant, je te confie Félise et la mets sous ta garde; tu la respecteras comme ta propre

sœur, de jour et de nuit, jusqu'au bout de la route, le promets-tu?

— Devant Dieu, je le jure, monsieur le curé!

— Je prends ta parole; adieu, mes enfans; que Dieu vous conduise et vous ramène!

Au moment où Jean allait franchir la porte, le curé le tira un peu à part et lui dit tout bas : — Voici deux louis d'or, ménage-les, et si par fortune tu trouves là-bas un peu de tabac d'Espagne, pense à moi!

Pendant que Jean et Félise allaient, par des chemins à effrayer des chèvres, chercher la bénédiction nuptiale, le brigadier de Mormoiron, jaloux de venger son échec, fouillait le Mont-Ventoux en tout sens et exténuait son monde dans une vaine poursuite. Partout, il est vrai, il retrouvait la trace de Jean, ici un gîte, là un affût, plus loin de larges dalles noires encore de charbon pilé, mais de Jean, point. Ce diable incarné était insaisissable autant qu'invisible. Un soir qu'il redescendait par Combe-Obscure, après avoir poussé aussi loin que possible dans la Baume-Noire, et tout aussi inutilement que devant, il s'arrêta un moment à la grange de Christol pour s'y rafraîchir. Le chien de Jean était resté à la grange depuis la soirée de la grande lutte, et attendait philosophiquement que son maître vînt le reprendre. A la vue du brigadier, peut-être aussi à l'odeur caractéristique de la gendarmerie, le vaillant animal s'élança avec des aboiemens furieux et fit mine de jouer des crocs. — Quel chien avez-vous donc là, Christol? dit le brigadier en se garant; il n'est pas commode, non!

— C'est Maripan, le chien de Jean des Baumes, répondit Christol; c'est vrai qu'il n'aime pas les tricornes, à part ça... Ici! Maripan, ici! veux-tu te taire à la fin! — A l'appui de son objurgation, le paysan allongea à la bête un terrible coup de pied et l'envoya rouler sous la table. Le pauvre Maripan connaissait sans doute de longue date ce genre d'argumens, car malgré la douleur et la honte il se le tint pour dit et resta coi dans son coin; ses yeux seuls étincelaient de colère et regardaient menaçans.

— Ah! c'est le chien de Jean, fit le brigadier; j'ai bonne envie de le faire prisonnier de guerre; qu'en penses-tu, Bérard?

— Que diantre voulez-vous faire de cette méchante bête, mon brigadier? répondit le gendarme, qui se souciait médiocrement de pousser les choses à l'extrême avec un chien dont les yeux ardaient comme braise... Il ne peut donner que de l'embarras.

— J'ai mon idée, fit majestueusement le brigadier en portant le doigt à son front; emparons-nous de lui instantanément.

Ce ne fut pas chose facile; Maripan se défendit longtemps avant de battre la chamade; mais enfin, grâce à l'adresse de Bérard et

malgré quelques écorchures, force resta à la loi, et le vaincu, dûment muselé, suivit les vainqueurs, l'oreille basse et la queue entre les jambes.

L'idée du brigadier en valait une autre; grâce à Maripan et à la finesse exquise de son nez, il serait peut-être possible de dépister Jean des Baumes et de le prendre à l'improviste. Pour cela, il fallait avant tout vaincre la répulsion invétérée de l'animal et modifier son humeur par de bons procédés. Maripan fut en conséquence recommandé aux soins particuliers de la femme du brigadier et connut bientôt toute la douceur des pâtées corruptrices. C'est triste à dire, mais pourquoi ne pas l'avouer? après quelque temps de ce régime, Maripan n'était guère reconnaissable; son horreur pour la gendarmerie française s'était affaiblie à tel point qu'il supportait parfaitement que Bérard lui passât la main sur le dos. C'était un chien perdu pour la vie libre, et la chaîne qui le maintenait attaché dans la cour de la caserne était vraiment inutile.

A son retour de Savoie, Jean apprit bien vite par les amis la recherche acharnée dont il avait été l'objet, mais il ne parut pas s'en préoccuper autrement. Il avait installé Félise dans une vaste grotte, presque inaccessible, connue seulement de quelques rares chasseurs, et il s'était remis à son ancienne vie de braconnage et de contrebande. Rien ne paraissait changé dans ses allures, sinon qu'il ne couchait plus comme autrefois çà et là, à l'aventure, et qu'il était devenu infiniment moins confiant et beaucoup plus soupçonneux. La perte de son chien lui avait été particulièrement sensible, et il s'était brouillé tout à fait avec Christol, gardien défaillant, sinon même infidèle. Il descendait rarement au village et entendait la *messe des crêtes* de préférence à toute autre.

De son côté, le brigadier semblait avoir pris son parti de son échec et paraissait décidément éloigné de toute idée de revanche. Les premières neiges venaient de tomber; le Mont-Ventoux était tout blanc jusque bien au-dessous des bois de fayards. Jean descendit à Maraval, craignant que Félise, dont la grossesse commençait à s'accuser, n'eût trop à souffrir de la rigueur du froid et de la violence des vents. A Maraval, l'abri était doux, et il en serait quitte pour un peu plus de vigilance.

La nuit de Noël arriva sans que rien de notable se fût produit. Jean et Félise étaient restés à veiller au coin de l'âtre primitif qui leur servait de foyer, attendant le signal des cloches du village pour s'unir d'intention aux fidèles et célébrer de leur mieux la naissance du Sauveur. Entre temps, ils devisaient et parlaient un peu de tout. — J'ai grand'peine à croire que Quinze-Onces soit traître,

disait Félise. Pourquoi t'aurait-il vendu d'ailleurs? Qu'est-ce que cela pouvait lui rapporter?

— Je l'ignore, répondait Jean; mais je finirai bien par le savoir tôt ou tard, et il n'aura rien perdu pour attendre. Ah! le petit gueux! Sans lui, tu serais à cette heure à mon bras, la tête haute, sur le chemin de l'église, et tu préparerais tes couches avec honneur dans la maison de ton père!

— C'est vrai, dit Félise avec tristesse. Mon pauvre père! que devient-il tout seul là-bas, sans moi!

— Il se porte à merveille; le curé, que j'ai vu ce soir même, l'a rencontré revenant de la ville, gaillard et dispos comme à son ordinaire. En voilà encore un du reste dont je tirerai la conduite au clair quelque beau jour, s'il plaît à Dieu!

— Tu vois des traîtres partout, Jean.

— C'est qu'il y a partout des traîtres, Lise... Ce Christol, quel besoin avait-il de dire aux gendarmes que Maripan était à moi? J'appelle ça trahir, moi!

— Pauvre Maripan! dit Lise, c'était un bon chien, et je le regrette.

— Oh! oui! c'était un bon chien, et tel qu'on aurait eu peine à trouver son pareil. Je ne peux m'imaginer qu'il soit vraiment perdu, et je m'attends toujours à le voir revenir ici, les restes de sa chaîne au cou. Qu'est-ce que ce damné brigadier aura pu en faire? — Et involontairement pour ainsi dire, par la seule force de l'habitude, Jean se mit à pousser le coup de sifflet strident qui ramenait jadis Maripan dans ses plus grands écarts de vagabondage. Comme s'il n'eût attendu que ce signal, dans le calme silence de la nuit claire, le jappement lointain d'un chien monta de la plaine en réponse au coup de sifflet.

Jean frémit de la tête aux pieds et se leva tout droit, haletant.

— As-tu entendu, Lise? dit-il.

— Oui, mais il ne manque pas de chiens dans la plaine, mon pauvre Jean, — cette nuit surtout, où tout le monde veille.

— C'est lui! te dis-je, je l'ai reconnu. Au reste, écoute plutôt. — Il pinça fortement sa lèvre inférieure, et de l'entrée de la grotte, dans le grand silence nocturne, lança, à des intervalles égaux, trois vigoureux coups de sifflet. Quelques secondes après, la voix lointaine du chien répondit par trois abois bien séparés; plus de doute cette fois, c'était Maripan qui revenait. — Ah! brave chien! meilleur que les hommes! Quelle fête pour ton retour! Il ne sera pas long maintenant, je t'en réponds, et il va courir droit devant lui sans souci des chemins et des sentes! Ah! voilà la plus belle Noël que je pusse souhaiter!

Jean multipliait ses appels; à son grand étonnement, la voix du chien restait toujours lointaine, et le ton en semblait être de plus en plus triste et plaintif. — Ah! tonnerre! s'écria Jean en devenant tout à coup sombre, c'est bien Maripan; mais il n'est pas libre!

— Que veux-tu dire, Jean?

— Je dis qu'il devrait être déjà ici. Oui, oui, c'est lui, il tient une piste, mais il est tenu en laisse... Alerte! Lise, c'est à nous qu'on en veut, et Maripan, lui aussi, est un traître!

Jean n'avait que trop raison, le chien tenait la piste et servait de guide à ses ennemis. Il n'y avait pas de temps à perdre; coûte que coûte, il fallait fuir. Félise fit rapidement un paquet de ses meilleures hardes, et Jean, déplaçant une pierre énorme, cacha ses outils à fabriquer la poudre; puis, après avoir mis deux pains dans son carnier et s'être assuré du bon état de ses amorces, il prit Félise par la main et gagna les crêtes en marchant droit devant lui.

Il faisait un froid vif, et la lune à son dernier quartier étincelait sur la neige durcie; la voix du chien arrivait de plus en plus distincte, à mesure qu'il s'engageait plus avant dans la montagne. A un certain moment, les aboiemens répétés prirent un accent si particulier que Jean s'arrêta pour écouter. — Ils sont à Maraval, dit-il, et le chien jappe sur la place chaude; mais nous tenons une bonne avance, Lise, et ce serait bien du diable s'ils nous rejoignent.

A n'en juger que par les cris du chien, la poursuite continuait sans relâche avec un acharnement marqué. Le jour était levé depuis longtemps que Jean et Félise marchaient toujours en silence; la fatigue commençait visiblement à gagner la jeune femme. A plusieurs reprises déjà, Félise avait été obligée de s'arrêter pour reprendre haleine; malgré son courage, la pauvre enfant se sentait à bout de forces et retardait la marche de Jean, au bras duquel elle pesait de plus en plus. Enfin elle s'arrêta tout à fait. — Jean, dit-elle, je n'en peux plus; laisse-moi ici et sauve-toi. On ne peut rien me faire, à moi, et tu sauras bien me retrouver.

— Moi, t'abandonner? jamais, jamais! Voyons, ma fille, encore un effort!

— C'est inutile, Jean, j'ai fait plus que je ne pouvais. Sauve-toi, sauve-toi, je t'en conjure!

— Non, mille fois non! Nous sommes à cent pas à peine du *jas* de la Sainte-Croix, viens t'y reposer, et laisse-moi faire.

Félise se traîna péniblement jusqu'au *jas*, dont l'entrée était à demi obstruée de neige, et retomba écrasée sur l'épaisse couche de lavande et de serpolet que la prévoyance des pâtres entretenait dans cette sauvage demeure.

— Reste là et attends-moi sans impatience ; avec l'aide de Dieu, je n'en ai pas pour longtemps.

Jean venait de prendre une grande résolution; il tourna sur ses pas, redescendit vivement du côté de Maraval, et courut se poster derrière un rocher qui barrait l'étroit sentier et le forçait à faire un coude. Il n'attendit pas longtemps; Maripan, tenu en laisse par un gendarme, venait de déboucher et fouillait la piste à plein nez, donnant de la voix, la langue pendante comme en temps de canicule; le brigadier et ses hommes suivaient, ruisselans de sueur. Jean abaissa son fusil, visa lentement, et le malheureux chien tomba foudroyé d'une balle en plein front.

— Hardi ! camarades, cria le brigadier en s'élançant en avant; à toi, Bérard ! à toi, Bassy !.. Hardi, les amis ! — Mais Jean, plus leste qu'un izard, était déjà loin et gagnait du côté de Curnier, laissant derrière lui, avec intention, le *jas* de la Sainte-Croix. Le brigadier comprit que c'était partie perdue, et donna le signal de la retraite à ses hommes. Le cadavre de Maripan, déjà raidi par le froid, restait seul, les pattes en l'air, pour le plus grand régal du premier loup de passage.

IV.

Ce ne fut que le soir, à la tombée de la nuit, que Jean put rejoindre Félise au *jas* de la Sainte-Croix. Il la trouva demi-morte de froid et de terreur, grelottant la fièvre et répétant des mots décousus, vides de sens, comme en disent les gens en délire. Il alluma vite un grand feu et frictionna énergiquement les membres glacés de la pauvre femme en l'appelant des noms les plus tendres. Félise se laissait faire insensible; son œil fixe semblait regarder sans voir, et elle paraissait ne répondre qu'à des interlocuteurs invisibles. Pour comble de malheur, le vent venait de se lever, le vent du Ventoux, un vent glacial qui brisait la neige en poussière et l'emportait en tourbillons violens. Impossible de songer à redescendre par un temps pareil, force était de rester là jusqu'au jour.

Jean, désolé, le cœur gros d'inquiétudes, disposa dans le coin le mieux abrité quelques brassées de lavandes sèches et y étendit la pauvre Félise; puis il la couvrit avec ses propres habits et entretint toute la nuit un grand feu à l'entrée de la misérable masure. Par momens, la rafale, redoublant de fureur, ébranlait les murs et semblait leur arracher des gémissemens lamentables; la fumée, violemment repoussée à l'intérieur, venait ajouter à toutes ces misères des menaces d'asphyxie. Félise, dévorée d'une soif ardente, demandait à chaque instant à boire, et le pauvre Jean ne pouvait lui donner

que des morceaux de neige durcie qu'il brisait menus à coups de couteau.

Quand cette épouvantable nuit fut enfin passée, le malheureux homme sortit un moment pour s'orienter un peu. Le vent était tombé avec le lever du soleil, mais sa situation n'en était pas moins affreuse. Seul, au sommet du Ventoux, par douze ou quinze degrés de froid, avec une femme malade, délirante, incapable de mettre un pied devant l'autre, et lui, rompu, brisé, épuisé par les fatigues de la veille et les angoisses d'une telle nuit, il n'avait de secours à attendre de personne, et nul ne pouvait le sauver que lui-même. Pour la première fois de sa vie, Jean sentit le cœur lui manquer, et de grosses larmes vinrent silencieusement sillonner ses joues creuses. Il leva les yeux au ciel avec une expression desespérée et rentra s'asseoir désolé près de Félise, qui pour la centième fois demandait à boire.

Cette grande défaillance fut courte; rendu bientôt à lui-même, Jean regarda sa cruelle position bien en face. Avant tout, il fallait sortir du *jas*, coûte que coûte, et, pour ce faire, il fallait absolument reprendre des forces. Jean mangea la moitié d'un pain et but deux ou trois gorgées de neige fondue. Ce repas frugal achevé, il fit une courte prière, prit Lise à bras-le-corps et la chargea sur ses épaules; puis, se servant de son fusil comme d'un bâton, descendit la pente raide à petits pas.

Si robuste qu'il fût, si sûr que fût son pied, Jean était de temps en temps obligé de s'arrêter pour reprendre haleine. Il déposait alors son précieux fardeau sur quelque roche à sa portée, et le rechargeait vaillamment après un court repos. Il parvint ainsi, en cinq mortelles heures d'une marche écrasante, à la baume de Maraval, et il constata avec bonheur que le rapide passage de l'ennemi n'avait pas causé de trop grands dégâts dans sa demeure de prédilection. Il était temps; Jean, exténué, était littéralement à bout de forces. La première fatigue une fois passée, il s'occupa exclusivement de Félise, dont l'état lui inspirait des inquiétudes de plus en plus vives. Aux violences de la fièvre et du délire, une torpeur profonde avait succédé. Félise semblait comme engourdie dans une somnolence léthargique, et son corps inerte gisait sans mouvement. Jean fit de grands efforts pour ranimer la pauvre femme, et épuisa toutes les ressources d'un cœur aimant rendu ingénieux par la nécessité. Rien n'y fit; son désespoir égala bientôt son épouvante. Le jour baissait; allait-il donc passer une seconde nuit d'angoisses et de terreur, seul, abandonné de tous, impuissant à donner à sa chère malade le moindre soulagement, témoin inutile de tant de souffrances? Jean sortit vivement et promena un regard avide

tout autour de lui et jusqu'à perte de vue. Hélas! pas une âme, pas un pâtre, pas un troupeau, pas un chien! Rien, rien que le silence et la solitude.

Tout là-bas, dans la vallée, l'église du village tintait lentement l'angelus du soir, et pour la première fois de sa vie, à cet appel religieux, Jean sentit monter à ses lèvres un sourire amer. Dans son âme pleine de tempêtes, ce chant des cloches du soir lui parut une ironie de plus, le défi tranquille de la vie paisible, la protestation inflexible de l'ordre établi triomphant dans sa régularité égoïste.— Va donc, vagabond! disait clairement la petite cloche, crève comme un chien sur ta montagne! Nos soins, nos services, nos secours, nos médecins, nos prêtres ne sont pas pour toi! Nous ne devons assistance qu'à ceux qui vivent de notre vie, partagent nos charges, se courbent sous les mêmes obligations que nous, et ne s'arrogent pas, comme toi, le droit de vivre à leur guise, en dehors de toutes lois et de tous devoirs!

Au moment où Jean allait rentrer, la mort dans l'âme, deux coups de feu retentirent à peu de distance, et un malheureux lièvre, blessé à mort, vint expirer à quelques centaines de pas de la baume. Jean courut le ramasser et s'élança au-devant du chasseur, qui venait de quitter son affût. O bonheur! c'était Siffrein, un camarade, un frère en braconnage, un ami! En quelques mots, Siffrein fut mis au courant, et s'empressa de se mettre à la dévotion de Jean. Aussitôt rentré au village, Siffrein devait voir le médecin et le curé et leur raconter en quel état il avait laissé Félise. Jean, soulagé par la certitude d'un secours prochain, rentra dans la baume, et, brisé de fatigue et d'émotion, ne tarda pas à s'assoupir lourdement au coin du feu.

Des cris déchirans le réveillèrent. Félise se tordait sur sa misérable couche; le délire l'avait quittée, mais avec la raison l'épouvante était rentrée dans son esprit. — Je vais mourir! criait-elle. Jean! ne me laisse pas mourir!.. Jean, j'ai peur! Jean, je meurs! A moi! à moi! Ne me laisse pas mourir, Jean, je t'en conjure!

— Félise! Félise! répondait Jean éperdu, calme-toi, je suis là, je ne te quitte pas! De quoi peux-tu avoir peur?.. Je suis là!.. Mon Dieu! mon Dieu! tu souffres donc bien, pauvre Lise!

Elle se cramponnait à lui avec une énergie extraordinaire et le serrait à l'étouffer dans ses bras crispés. Un sanglot convulsif montait du fond de sa poitrine et sortait, à travers ses dents serrées, par hoquets violens, comme un râle, tandis qu'une légère écume frangeait les commissures des lèvres d'une mousse blanche. — Ah! Jean! cria Félise avec un accent désespéré, adieu, Jean! adieu! c'est fini!

Ses bras se détendirent aussitôt, et elle retomba inanimée sur son grabat.

Quand Siffrein, le curé et le médecin arrivèrent enfin, un peu avant minuit, ils trouvèrent Jean sanglotant à genoux sur les mains glacées de Félise. Le docteur chercha en vain un signe de vie dans le pouls muet, et hocha tristement la tête. Toutefois une petite glace approchée des lèvres livides se ternit aussitôt d'une buée blanche. — Elle a encore le souffle, dit le praticien, mais ce n'est vraiment pas la peine d'en parler; nous arrivons trop tard, monsieur le curé!

— Hélas! je le crains. Pensez-vous qu'elle puisse encore entendre?

— C'est plus que douteux.

— Je vais le tenter tout de même.

Le vieux prêtre s'agenouilla à côté de la mourante, et, prenant une de ses mains dans les siennes : — Ma fille, dit-il, c'est moi, votre curé, qui viens prier avec vous; si vous m'entendez, faites-le connaître en me serrant la main. Voulez-vous recevoir l'absolution de vos fautes? Dites, ma fille, le voulez-vous? — La main de Félise resta inerte. Le curé lui parla quelque temps ainsi, essayant par tous les moyens d'obtenir un signe quelconque. Quand il eut reconnu l'inutilité de ses efforts, il se releva d'un air fort triste, dénoua un surplis, passa une étole, tira d'un petit étui en cuir les saintes huiles de l'extrême-onction, et commença les prières de l'agonie chrétienne. Ceux qui assistaient à cette scène lugubre priaient agenouillés sur la pierre, à la lueur vacillante d'un feu de genêts; Jean sanglotait à fendre l'âme. Au moment où le prêtre disait ces paroles : ouvrez-vous, portes éternelles, Félise parut se ranimer, son sein se souleva légèrement et ses paupières s'ouvrirent toutes grandes. — Jean! murmura-t-elle d'une voix à peine distincte, et, inclinant la tête du côté du bien-aimé, elle expira doucement, sans souffrances nouvelles.

Après la mort de Félise, le brave curé voulait à toute force emmener Jean avec lui et l'arracher au spectacle de cette désolation. — Viens, disait-il, allons tout préparer ensemble pour faire honneur à la pauvre morte; nul ne savait mieux que moi combien Félise était une brave fille, et j'entends qu'elle soit considérée ainsi par chacun malgré les apparences. Viens, mon pauvre Jean, viens.

— Monsieur le curé, vous êtes la bonté même; mais, s'il vous plaît, laissez-moi ici pleurer tout à mon aise, à côté d'elle. Nous nous étions promis, Félise et moi, de ne jamais nous quitter et de nous aimer uniquement : si belles funérailles que vous puissiez lui faire, il faudra toujours l'emporter d'ici; laissez-la-moi jusque-là! Ah! monsieur le curé, si vous vouliez...

— Quoi donc, pauvre Jean?

— Est-ce possible? Je l'ignore; mais, si cela se pouvait, je serais vraiment bien heureux dans ma misère. Ma pauvre Lise doit reposer en terre bénite, comme bonne chrétienne, mais n'y a-t-il de terre sainte qu'au cimetière? Si vous bénissiez ce coin-là, au pied de ce grand genévrier, ne serait-elle pas tout aussi bien? De cette façon, je resterai avec elle sans la quitter, comme je le lui avais promis à nos accordailles!

Le curé, ému jusqu'aux entrailles de cette demande, qui témoignait si simplement d'un si profond et si parfait amour, serra Jean dans ses bras et lui répondit sans hésiter : — Qu'il en soit selon ton désir, Jean; creuse toi-même la fosse de ta femme, et j'en ferai demain la terre bénie de son repos jusqu'au jour du jugement.

Ainsi fut-il fait. Dès l'aube, Jean travaillait à sa besogne funèbre, et avec une ardeur extraordinaire. En vain Siffrein, Simon et quelques autres, accourus à la première nouvelle de la mort de Lise, voulurent-ils l'aider, Jean refusa doucement tout secours. Il creusa ainsi avec des difficultés infinies un trou profond, dont un bon tiers dans la roche vive. Son œuvre était à peine achevée quand le funèbre cortége arriva chantant les psaumes des morts.

Jamais la baume de Maraval n'avait vu telle affluence de monde; non-seulement tout le village avait suivi le curé pour honorer la pauvre défunte, mais des hameaux d'alentour, des Baux, de Sainte-Colombe et jusque de la Grange-Neuve et des Bernardes, hommes et femmes, filles et garçons, étaient accourus à l'envi. Le vieux Martin s'était jeté dans les bras de Jean à l'arrivée, et montrait une douleur que peu de gens l'eussent cru capable d'éprouver. Pendant toute la cérémonie, il resta à genoux, sanglotant auprès de la bière découverte où la pauvre Félise semblait dormir dans la sérénité. En quelques paroles émues, le curé raconta la lamentable histoire de cette pauvre enfant, que tous avaient connue naguère encore si fraîche, si vivante, et dont plus d'une avait été jalouse. Aussitôt de tous côtés les larmes et les sanglots éclatèrent; ce ne fut plus que lamentations et cris de femmes mêlés aux répons des dernières prières.

Au moment où l'humble bière, enfin clouée, descendait à grands renforts de bras dans la fosse, un mouvement se fit dans la foule, qui s'écarta pour faire place à un dernier venu. C'était Simon Quinze-Onces, pâle, tête nue, les yeux aveuglés de larmes. Sans paraître tenir compte de l'aversion évidente qu'il inspirait, Quinze-Onces alla s'agenouiller au bord de la fosse et baisa la terre à plusieurs reprises avec humilité; puis, s'adressant à haute voix à Jean, qui le regardait faire avec stupeur : — Jean, dit-il, c'est moi, mi-

sérable, qui suis cause, pour une bonne part, de la mort de Félise, et je viens t'en demander pardon devant tous. Quand je t'ai trahi, j'étais loin de penser que les choses en viendraient là et feraient de moi un maudit! Depuis ce jour, je n'ai plus connu le sommeil, et je vis dévoré de chagrin, de remords; nul de ceux qui me méprisent ne me méprise autant que je le fais moi-même. Jean, au nom de la morte que tu as tant aimée, veux-tu m'accorder mon pardon?

A cette demande, faite en un tel moment et en un tel lieu, Jean sentit toute colère s'éteindre dans son âme généreuse, et, tendant la main au coupable : — Tu m'as fait bien du mal, Simon, dit-il; mais ce ne sera pas en vain que tu auras invoqué le nom de Félise au bord de sa tombe; du fond du cœur, je te pardonne, et si tu veux que Dieu te pardonne aussi, donne-lui des marques certaines de repentir.

Quinze-Onces tira de sa poche le couteau maudit, cause première de son crime, et le jeta résolûment dans la fosse, à demi comblée déjà, grâce à la pieuse ardeur des assistans. — Ah! fit-il avec un grand soulagement de cœur quand il vit la terre et les cailloux le recouvrir tout à fait, c'était bien sûr le couteau de Satan; il ne tentera plus personne.

V.

La mort de Félise décida définitivement de la vie de Jean des Baumes. Jusque-là, le réfractaire, l'insoumis pouvait encore, les circonstances aidant, redevenir un homme comme les autres et rentrer dans l'ordre; marié, père de famille, Jean eût été le premier à sentir la nécessité de se réconcilier avec la société, et eût certainement mis à profit l'amnistie générale qui suivit la révolution de 1830; mais veuf, seul, n'ayant plus de raisons pour lutter contre l'entraînement naturel, Jean devait fatalement retomber dans ce vagabondage qui était devenu pour lui comme une seconde nature. Sur sa montagne inaccessible, où les *bleus* avaient fini par le laisser décidément tranquille, s'il vivait d'une vie dure, il ne relevait de personne, il était vraiment son maître dans toute la force du mot.

Grâce à quelques pans de mur en pierres sèches, élevés du côté du vent, il avait fait de la baume de Maraval un logis presque habitable pour une créature humaine. C'était là son quartier-général, son grenier à provisions et son atelier; il y revenait chaque soir pour la couchée, souvent de fort loin et par tous les temps. Le matin, avant de repartir en courses, il s'agenouillait près du tombeau de Félise, disait dévotement ses heures, puis jetait pieusement une pierre sur le tumulus grossier, qui bientôt, augmenté de la pierre

de tous les passans, s'appela et s'appelle encore le *clapier de la morte*.

Il vécut ainsi de longues années dans cette solitude farouche, seul avec le souvenir de celle qui n'était plus, et ne descendant guère au village que le dimanche et les jours de fêtes chômées, pour entendre la messe. Il parlait peu et fréquentait les gens le moins possible; mais, par une sorte de convention tacite, il semblait s'être constitué le gardien naturel des vieilles coutumes du pays. Le samedi saint par exemple, on était toujours sûr de le trouver posté à l'angle de la place, le doigt sur la détente, attendant le carillon des cloches *revenant de Rome*, pour fusiller le carême, figuré par des coquilles d'œufs, des arêtes de poissons et des légumes secs suspendus à quelque vieux cercle de barrique, à la hauteur des toits. C'était lui qui donnait les aubades des confrères de Saint-Marc, et il n'avait pas son pareil pour les roulemens sur la grande caisse de la confrérie. Quand venait la Saint-Jean, c'était lui encore qui allumait sur la montagne le premier feu de joie en l'honneur de son saint patron. Il était aussi bombardier, et pour la Saint-Antonin, patron du village, ou la Sainte-Barbe, patronne des artilleurs, c'était Jean qui tirait les boîtes de la commune, et ne les chargeait guère avec la poudre de l'état, comme on pense. Il savait la chanson qui fait revenir les essaims d'abeilles, et la prière qui fait retrouver les objets perdus. Il était aussi quelque peu rebouteux, *pansait au secret*, découvrait les sources *à la baguette*, et avait une drogue souveraine contre la morsure des chiens enragés.

Chacun l'aimait à dix lieues à la ronde, et on le consultait volontiers dans les circonstances graves, car on le savait aussi prudent qu'entendu. Les jeunes gens étaient unanimes pour proclamer la supériorité de la poudre de Jean sur la *poudre de bureau*, et les filles lui donnaient toujours la préférence, s'il s'agissait de *dénonce* pour un *robbage*. Aussi, quand après chaque grande récolte Jean s'en allait de ferme en ferme, le sac au dos, comme un ermite quêteur, était-il sûr de toucher partout sa bonne *causse* de grain, sa poignée d'olives ou sa fiole de vin nouveau. Quand on tuait le porc, il y avait toujours pour Jean une bonne portion de fricassée, et il ne se faisait guère de grands repas de noces ou de baptême sans que Jean y fût invité comme de plein droit. Ainsi cet homme, qui n'avait rien au soleil, ni terres, ni maisons, qui, semblable au philosophe antique, portait tout son avoir sur lui-même, ce déclassé vagabond, moitié contrebandier, moitié braconnier, sans profession connue, sans industrie avouable, vivait, somme toute, dans une abondance relative, et jouissait sans conteste de la cordiale estime de tous ses voisins.

La dernière fois que je vis Jean des Baumes remonte à quelques années déjà. On s'était décidé à faire jouer la mine, pour enlever un grand rocher de grès rose, à fleur de sol, qui faisait le déshonneur d'une belle pièce de terre à garances. Dominique, fils de Pascal et successeur de son père, alla quérir le bombardier, qui vint dès le lendemain avec sa bonne poudre et ses outils. C'était, à ce moment, un homme de soixante-cinq à soixante-dix ans, mais qui en paraissait cinquante à peine; sec, nerveux, basané, il me frappa par les formidables enjambées de son jarret agile. Il travailla tout le jour à creuser ses trous de mine, et, bien qu'il fût exposé en plein soleil et que la besogne fût très pénible, c'est à peine si de temps en temps une goutte de sueur vint perler sur son front ridé. Ses cheveux étaient tout blancs, coupés très court, mais drus et serrés comme à vingt ans; sa vue donnait positivement la sensation de l'indestructible, et l'on comprenait d'emblée qu'un tel homme n'avait jamais dû être malade et pouvait indéfiniment défier la mort.

Hélas! le pauvre Jean devait avoir une fin aussi tragique que prochaine. L'hiver de l'année dernière a été singulièrement rigoureux, comme chacun peut s'en souvenir; dès les premiers jours de novembre la neige couvrit le Ventoux d'un immense linceul, et, contre toute habitude, resta jusqu'au printemps sans se fondre. Jean avait disparu à peu près vers cette même époque, et tout l'hiver se passa sans qu'il eût donné signe de vie. Les premiers pâtres qui se hasardèrent sur la montagne trouvèrent au fond de la déchirure de Curnier un amas informe, composé de quelques os humains et de quelques restes de vêtemens, tout auprès un fusil de chasse à deux coups encore chargé, enfin, un peu plus loin, un carnier éventré, plein de poudre. Le fusil fut reconnu pour celui de Jean des Baumes, et l'on pensa généralement que le pauvre homme, surpris par les neiges, était misérablement devenu la pâture des loups. Le curé fit ramasser avec soin tous ces tristes débris et les inhuma chrétiennement dans le *clapier de la morte*, à côté des restes de Félise.

Simon Quinze-Onces a racheté de celui qui en fit la trouvaille le bon fusil de Jean des Baumes, et c'est lui maintenant qui détruit les dernières compagnies de perdrix rouges du Ventoux avec une poudre de sa fabrique dont on commence à dire grand bien dans les veillées.

HENRY DE LA MADELÈNE.

LE

ROYAUME DE WESTPHALIE

ET

JÉRÔME BONAPARTE

D'APRÈS LES DOCUMENS ALLEMANDS ET FRANÇAIS

I. *Le Moniteur westphalien*, 1807-1813, journal bilingue. — II. *Mémoires et Correspondance du roi Jérôme*, 7 vol., 1861-1866 (renfermant le *Journal* de la reine Catherine, les rapports de Reinhard, etc.). — III. *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII et suiv. — IV. *Le Royaume de Westphalie, Jérôme Buonaparte, sa cour, ses favoris, ses ministres*, Paris 1820. — V. Ernestine von L., *König Jerome und seine Familie im Exil*, Leipzig 1870. — VI. Lyncker, *Geschichte der Insurrectionen wider das westphälische Gouvernement*, Gœttingen 1860. — VII. Vehse, *Geschichte der deutschen Höfe seit der Reformation*, 48 vol., Hambourg 1851-55. — VIII. Berlepsch, *Sammlung wichtiger Urkunden und Actenstücke*. — IX. *Rückblicke auf die Zeit des westphälischen Kœnigreiches*, dans la *Minerva*, juillet 1826.

III.

LE GOUVERNEMENT ET LA COUR DE JÉRÔME BONAPARTE (1).

I.

Les finances, la guerre, les relations extérieures, peuvent bien être regardées comme les trois services les plus considérables d'un état indépendant. On se rendra mieux compte de la situation précaire du royaume de Westphalie en voyant comment les exigences de Napoléon avaient d'avance ruiné le nouvel état; comment l'armée westphalienne, organisée par ses ordres, d'après ses plans, de la main de ses généraux, était avant tout une division de l'armée française, comment enfin la Westphalie n'avait et ne pouvait avoir

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

de diplomatie sérieuse, puisqu'elle ne pouvait avoir d'amis ou d'ennemis que ceux de Napoléon, et qu'elle ne devait pas survivre à la chute de l'empire.

Le ministre provisoire des finances, le comte Beugnot, comme la plupart des Français employés en Westphalie, avait la nostalgie de la France, de Paris, d'une scène plus en vue. Il demanda bientôt à quitter Cassel, et devint ensuite l'administrateur du grand-duché de Berg. Le successeur de Beugnot au ministère des finances fut un Allemand, le baron de Bülow, âgé alors de trente-quatre ans. Sa parenté avec Hardenberg lui avait valu d'abord une assez belle carrière dans l'administration prussienne. A l'époque d'Iéna, il était président du trésor à Magdebourg : il fit preuve de fidélité à son gouvernement en dérobant sa caisse à toutes les recherches des Français, bien différent de son ennemi et successeur Malchus, qui n'avait fait, dit-on, son chemin dans le monde qu'en dénonçant au gouvernement prussien les caisses du chapitre d'Hildesheim et au gouvernement français les caisses prussiennes, Bülow, après s'être acquitté loyalement envers la Prusse, accepta de passer au service de la Westphalie. Dans son ministère, il favorisa autant que possible les intérêts de la population allemande, donna les places surtout à des Allemands. Il considérait le roi Jérôme comme la seule garantie contre une annexion à la France, mais il regardait l'empereur Napoléon comme l'oppresseur de son pays. Tout en travaillant de son mieux à l'organisation des services financiers, en s'ingéniant à remplir le trésor toujours vide et à diminuer les charges toujours croissantes, en se montrant même, semble-t-il, complaisant pour le roi jusqu'à l'excès, il se tenait au courant des mouvemens de l'opinion allemande, et passait bientôt pour être en rapport avec le *Tugendbund* et les sociétés secrètes. Aussi, le 8 avril 1811, le roi crut devoir faire arrêter le secrétaire-général des finances et un autre employé de Bülow : il exigea la démission du ministre, mais lui fit un cadeau de 60,000 francs et une pension de 6,000. Récemment Bülow avait été élevé à la dignité de comte. Il vécut alors dans la retraite et dans l'étude jusqu'au moment où la Prusse, qui l'avait pour ainsi dire prêté au royaume de Westphalie, le trouva bon à reprendre comme ministre des finances prussiennes en 1813. Son administration des finances westphaliennes, comme on va le voir, avait été pour lui un rude apprentissage. Malchus, que Jérôme lui donna pour successeur, était peu estimé ; on savait que rien ne l'arrêterait pour conserver la faveur du roi. « C'était le pire des pires, dit Vehse, et sa comptabilité était susceptible d'erreurs qui pouvaient se monter à 1 million de florins. » On adjoignit à Malchus, en qualité d'intendant-général du trésor, Pichon, cet ancien consul de France à Washington à qui Jérôme dans sa jeunesse avait

donné tant de souci; mais le surveillé et le surveillant furent en lutte perpétuelle, et c'est le dernier, Pichon, qui dut céder sa place.

Les exigences de Napoléon étaient simplement insensées. Un traité pour l'arrangement des difficultés financières, entre l'empereur des Français et son frère, avait été signé à Berlin, le 22 avril 1808, par Malchus, conseiller d'état, et Daru, intendant-général de la grande armée. Ce traité distinguait d'abord entre les créances que pouvaient avoir les anciens souverains, états, abbayes ou corporations ecclésiastiques de la Westphalie sur des princes ou des particuliers *étrangers au royaume*, et celles qu'ils pouvaient avoir sur des nobles ou des particuliers *sujets du royaume ou domiciliés dans le royaume*. Les premières, Napoléon se les réservait « en vertu du droit de conquête : » or l'électeur de Hesse-Cassel à lui seul avait prêté 12 millions au Mecklembourg, 4,600,000 francs à Waldeck, 2 millions à la Bavière, 2,600,000 à la Hollande, 3 millions à Bade et des sommes considérables à d'autres états. Les créances de la seconde catégorie, Napoléon les abandonnait à son frère, mais uniquement pour lui donner « les moyens d'augmenter et d'entretenir son armée. » Par l'article 2 de la constitution, Napoléon s'était réservé la moitié des domaines *allodiaux* des princes dépossédés « pour être employés aux récompenses que nous avons promises aux officiers de nos armées qui nous ont rendu le plus de services dans la présente guerre. » Plus tard, il avait déclaré qu'il lui fallait la moitié de *tous* les domaines des princes, *allodiaux ou autres*, protestant contre « le ridicule de telles distinctions. » Dans le traité de Berlin, il se contentait de 7 millions de revenus en domaines; or les domaines entiers de la Westphalie ne rapportaient que 12 ou 14 millions, et ne pouvaient atteindre qu'après de longues années de bonne administration un revenu de 18 ou 19 millions. Les contributions de guerre dues par la Westphalie à Napoléon étaient fixées à la somme totale de 26 millions, payables en dix-huit mois à dater du 1er mai 1808, au moyen d'obligations souscrites par les principaux propriétaires et banquiers du pays. Enfin Napoléon déclarait « ne point se charger des traitemens et appointemens, soit fixes, soit casuels, des fonctionnaires publics westphaliens, pensions, rentes et autres charges des provinces, pendant tout le temps de son occupation; » il laissait à son frère la faculté d'en user à cet égard « comme bon lui semblerait. » Il créait ainsi à la charge du budget westphalien un déficit équivalent à une année de dépenses pour un certain nombre de services (1), au total environ 8 millions.

(1) Non compris la liste civile et l'armée, qui en 1807 n'étaient point encore constituées.

En résumé, par le traité de Berlin, Napoléon enlevait à la Westphalie 7 millions de revenus, 20 ou 30 millions de créances sur les princes allemands ou étrangers, 26 millions de contributions extraordinaires, 8 millions d'impôts ordinaires. Il ruinait financièrement sa propre création. Il condamnait l'*état modèle* à vivre d'expédiens, à pleurer misère, à tenter inutilement des emprunts, à laisser ses engagemens en souffrance, à côtoyer perpétuellement la banqueroute, et cela au moment même où il allait exiger de lui les efforts les plus extraordinaires pour soutenir son aventureuse politique (1). A toutes les lettres larmoyantes de Jérôme, il répondait gaillardement : « Je n'entre pas dans ces détails... Cet ordre que l'on veut mettre dans le budget est de l'enfantillage... Ces circonstances ne sont point nouvelles pour moi. J'ai été deux ans en France sans finances. Le roi de Naples commence à peine à régulariser les siennes. En Italie, j'ai été ainsi six ans, etc. (2). »

En attendant, le budget du royaume de Westphalie s'établissait, pour la première année de son existence, de la manière suivante : 1° l'arriéré de l'année 1807, évalué à environ 8 millions; 2° les dépenses probables de 1808, à 35 millions; 3° 20 millions à payer sur la contribution de guerre : total, environ 60 ou 70 millions de dépenses. Or les revenus de cette année ne montaient pas à plus de 20 ou 30 millions : c'était un déficit d'environ 40 millions.

Les états de 1808 avaient autorisé un emprunt de 20 millions, que deux de leurs membres devaient aller négocier en Hollande. Malheureusement le crédit du royaume était fort mal établi. En outre, à ce moment même, l'empereur Napoléon ouvrait pour son propre compte un emprunt en Hollande; il fallut bien lui céder le pas. On trouva seulement quelque 1,800,000 francs à emprunter à des Juifs de Cassel. Enfin le ministre Bülow résolut de recourir à un emprunt forcé de 20 millions. On émit 100,000 obligations de 200 francs, et tout sujet westphalien, en proportion de sa fortune, dut souscrire depuis une demi-obligation jusqu'à 100 obligations. Malgré les primes offertes aux souscripteurs qui s'empresseraient d'opérer les versemens, malgré les flatteries, les menaces, les promesses des décrets royaux, l'emprunt ne fut couvert qu'à moitié. Jérôme avait donc bien raison d'écrire à son frère : « Il est certain que le royaume de Westphalie ne peut résister plus de six mois au mauvais état de ses finances (3 février 1809). »

Aux états de 1810, Bülow put enfin présenter un budget parfai-

(1) La Westphalie, de 1807 à 1813, ne vécut que d'expédiens qui semblent renouvelés des époques les plus besoigneuses de notre histoire financière : emprunts usuraires, confiscation des biens des couvens, aliénation des domaines ou du produit des mines, retenues sur les rentes et les traitemens, etc.

(2) 4 janvier 1808.

tement régulier, mais qui n'en découvrait que mieux l'irrégularité de la situation. Les recettes montaient à 34,400,000 francs, les dépenses *ordinaires*, y compris le service de la dette publique, à 34,820,000 fr. Il ne subsistait plus qu'un déficit de 420,000 fr.; mais il y avait les dépenses *extraordinaires*, c'est-à-dire environ 11 millions, consacrés à la solde de la division westphalienne envoyée en Espagne et à l'entretien de 12,500 Français de Magdebourg. Cependant en 1810 le traité du 14 janvier, qui céda le Hanovre au roi de Westphalie, avait arrêté la contribution extraordinaire de guerre à 16 millions seulement et accordé dix années de délai. L'âpreté de l'empereur et de Daru avait été vaincue par la résistance passive du débiteur westphalien.

On a peu de détails sur le budget de 1811. Quant à celui de 1812, « l'armée westphalienne, selon les *Mémoires* du roi, ayant péri à peu près tout entière dans la campagne de Russie, non-seulement le trésor n'eut pas à la solder et à la nourrir pendant les six derniers mois de l'année, mais le budget des dépenses se trouva dégrevé d'une dizaine de millions qui représentaient l'entretien de ces troupes pendant ce semestre : triste économie réalisée sur la mort, et qu'aucun financier n'eût su faire entrer dans ses calculs! »

Une dépense qui pesa lourdement sur le budget westphalien était celle de la liste civile. Elle était fixée pour le roi et sa famille à 5 millions, somme énorme pour un budget dont les ressources variaient entre 25 et 30 millions. « Les employés des bureaux et les médecins des hôpitaux ne sont plus payés depuis quatre mois, écrivait Jollivet; il n'en est pas ainsi des 5 millions que le trésor fournit à la liste civile. Ils sont payés très exactement, et souvent quinze jours ou trois semaines avant l'échéance. » Si encore Jérôme s'était contenté de ces 5 millions! mais les témoignages contemporains constatent que le roi de Westphalie gardait pour son trésor privé une partie des revenus publics. Ainsi les créances que l'empereur lui avait abandonnées par le traité de Berlin, uniquement pour lui donner « les moyens d'augmenter et d'entretenir son armée, » les revenus d'une partie des domaines qui étaient administrés en son nom, ceux des domaines qui faisaient retour à la couronne, Jérôme n'hésitait point à se les attribuer. En outre il faisait verser à son trésor les sommes destinées aux relations étrangères et à la solde de la garde royale, et s'en appropriait une partie. Tout cela représentait près de 2 millions par an; la liste civile s'élevait ainsi à 7 millions, et absorbait près du cinquième des revenus *bruts* du royaume. On essaierait vainement d'atténuer cette coupable dilapidation des trésors arrachés à cette même Westphalie dont Jérôme dépeint la misère en termes si pathétiques. Ce n'est que 2 millions, dit-on, Mais Jérôme a eu beaucoup de mal à se faire prêter par ses sujets,

même sous forme d'emprunt forcé, une somme égale à cette liste civile de 7 millions; les étrangers ne lui ont prêté 2 millions qu'avec des intérêts usuraires; les 1,800,000 francs qu'il avait empruntés à la caisse des consignations française, et qu'il ne pouvait payer, lui ont attiré de Napoléon les paroles les plus dures et les plus humiliantes. Voilà ce qu'étaient 2 millions pour la Westphalie! Il faut ajouter que l'empereur, parfaitement instruit des prodigalités de son frère, ne se souciait pas de lui abandonner un argent dont la grande armée avait besoin. Jérôme était mal venu à se plaindre à l'empereur de ses embarras financiers quand il donnait à un Le Camus en don gratuit un domaine qui rapportait 40,000 francs; il était mal venu à déplorer les souffrances du pays quand il consacrait 300,000 francs par an à la création d'un ordre inutile. On ne saurait imaginer combien Jérôme a fait ainsi de mal à ses sujets : il les appauvrissait non-seulement de l'argent qu'il gaspillait, mais de celui que l'empereur était bien décidé à ne pas laisser gaspiller. Quel intérêt pouvait porter Napoléon aux embarras financiers de la Westphalie lorsqu'il lisait en tête d'un rapport de Jollivet à Champagny ces reproches trop véridiques : « monseigneur, j'ai perdu maintenant l'espérance que sa majesté le roi de Westphalie, *malgré ses excellentes qualités et son extrême sagacité, qui est l'apanage de la famille*, puisse sortir de la position embarrassante où l'ont entraîné de mauvais conseils, l'inexpérience du gouvernement, des passions trop ardentes et un penchant irrésistible à la prodigalité. »

II.

Le ministère de la guerre, après le départ un peu précipité du général Lagrange, fut donné au général Morio, aide-de-camp de Jérôme pendant la campagne de Silésie, ancien élève de l'École polytechnique, et qui avait quelque mérite. Établi sans idée de retour en Westphalie, il avait épousé la sœur de Le Camus, favori du roi. Il fut destitué au mois d'août 1808 pour avoir pris, à l'insu de Jérôme, le titre de capitaine des gardes et les avoir fait manœuvrer sans prendre d'ordre. Cet essai de prétorianisme lui coûta son portefeuille, mais non l'affection du roi; il resta grand-écuyer jusqu'en 1811. Il fut assassiné par un maréchal ferrant nommé Lepage, à qui il avait fait perdre la clientèle de la cour (1). Son successeur

(1) On trouve dans le *Journal* de la reine un fait curieux à propos de l'assassin. Une femme du peuple « est allée chez le ministre de la justice et a demandé la grâce de Lepage, qu'elle voulait épouser. Cette demande et cette proposition se rattachaient à un ancien usage allemand. En vertu de cet usage, si le criminel trouve une femme voulant l'épouser, le souverain habituellement lui fait grâce. » Cette touchante et absurde coutume n'avait point été respectée par la législation nouvelle.

à la guerre n'est autre que cet admirable général Eblé, qui, tenu pendant toute la prospérité de l'empire dans une demi-disgrâce, resta simple général, tandis que tant d'autres, qui n'avaient pas contre eux d'avoir été amis de Moreau ou officiers de l'armée du Rhin, arrivaient au maréchalat. Dès le mois d'octobre 1809, il avait manifesté le désir de retourner en France, et Jérôme l'avait recommandé en termes chaleureux à Napoléon. « Votre majesté peut être convaincue que je fais une perte dans le général Eblé. Les hommes comme lui sont rares. Je suis trop juste pour ne pas sentir la vérité de son raisonnement lorsqu'il me dit : Votre majesté ne peut rien pour moi, puisque je suis Français, et elle voit très bien qu'en restant à son service je suis entièrement oublié de l'empereur; je commence à vieillir, et je sens le besoin de voir mon sort fixé (1). » Son sort fut fixé par l'acte suprême de dévoûment qu'il accomplit trois ans après au passage de la Bérésina. Il eut pour successeur le général d'Albignac, puis Salha, ancien officier de marine et compagnon de Jérôme en Amérique. Comme on le voit, le portefeuille de la guerre resta constamment en des mains françaises.

La constitution westphalienne avait porté à 20,000 fantassins, 3,500 cavaliers, 1,500 artilleurs, le contingent du royaume : provisoirement il se composerait pour moitié de troupes françaises. La conscription était devenue loi fondamentale et le remplacement à prix d'argent interdit. Napoléon, dans plusieurs lettres remarquables, avait développé ses intentions et communiqué les résultats de son expérience à Jérôme. Il devait plutôt travailler à dépasser le contingent que rester au-dessous : l'électeur de Hesse, qui ne possédait qu'une partie de la Westphalie actuelle, n'avait-il pas une armée de 33,000 hommes? Il blâmait l'institution de gardes du corps comme contraire « à l'étiquette de notre famille; » mais il conseillait de former une garde composée de chevau-légers, de grenadiers et de chasseurs à pied. Chacun de ces trois corps comprendrait 400 hommes, total : 1,200. Il essayait de prémunir son frère contre l'écueil où échouaient tous les roitelets de fabrique napoléonienne : « il ne faut se modeler en rien sur la formation de ma garde, qui, étant destinée à offrir des récompenses à une grande armée, me coûte immensément cher. » Sur ces 1,200 hommes de la garde, 300 devaient être Français, vieux soldats, parlant allemand, dévoués à la dynastie, « propres à donner l'esprit militaire à la jeunesse et à faire l'amalgame avec la France. » Les 900 autres devaient être pris parmi des « jeunes gens de famille, c'est-à-dire de bons bourgeois ou des fils de fermiers » auxquels leurs parens pourraient faire une pension. « Jeune, ajoutait-il, prenez,

(1) Reinhard, dans un rapport d'août 1809, disait cependant : « Eblé ne sait pas défendre son travail, que le roi n'étudie ni ne reçoit avec confiance. »

pour vous servir, de la jeunesse, qui s'attachera à vous. » La garde devait être complétée par une compagnie de 100 gendarmes, tous Français parlant allemand. Ces quatre corps seraient commandés par quatre capitaines-généraux « équivalens à mes quatre maréchaux, » qui devraient être officiers de la couronne et dont deux seraient Français. Pour l'armée de ligne, il fallait commencer à former quatre régimens d'infanterie, « selon la mode hessoise, qui est si économique, pour employer les officiers et soldats des différens princes qui régnaient dans les états où vous êtes. » Napoléon ne trouvait pas utile pour son frère d'avoir des cuirassiers : « vous n'êtes pas une puissance assez grande pour avoir un corps respectable de grosse cavalerie; ce qu'il vous faut, c'est de la cavalerie légère. » Il lui faisait donner des canons et des fusils, ceux-ci assez médiocres d'ailleurs, pris sur la Hesse et la Prusse. Il recommandait de veiller à bien organiser le service des transports, d'avoir tant de caissons par mille hommes, de pourvoir les troupes en campagne de bonnes capotes et de fusils de rechange, etc.

Jérôme prit des conseils de son frère ce qu'il lui plut d'en suivre, mais travailla avec une certaine ardeur à organiser son armée. Il espérait se débarrasser de 12,500 Français qui vivaient les uns dans les garnisons de Magdebourg, Brunswick et Cassel, les autres en quartier chez l'habitant. Naturellement ils coûtaient plus cher que les troupes allemandes, et leur présence était compromettante pour la dignité de la couronne westphalienne. Napoléon avait envoyé dans le royaume des troupes polonaises en supplément. Jérôme réclama avec énergie. « Tout le monde est soldat dans la Westphalie, et l'on voit avec peine que, tandis que les nationaux, officiers et soldats, meurent de faim, je prenne à mon service 9,600 Polonais. » Il finit par obtenir leur départ pour la France. Alors il se mit à l'œuvre : le royaume fut partagé en trois divisions et huit subdivisions militaires; les généraux de division étaient Rewbell à Cassel, Rivaud à Brunswick, Eblé à Magdebourg. Ils avaient sous leurs ordres les généraux de brigade Diemar et Bœrner à Osnabrück et Marbourg, Webern et Lehsten à Heiligenstadt et Gœttingen, Motz à Halberstadt. Rivaud ayant été remplacé par Lepel, ancien officier de l'électeur, on voit que la presque totalité des chefs supérieurs étaient de nationalité allemande. L'armée westphalienne était tombée un peu dans le vice des petites armées, le trop grand nombre des généraux, car le Hessois Von Usslar, les Français Morio, Sahla, Ducoudras, d'Albignac, étaient également des généraux.

D'autres décrets organisèrent la conscription, une caisse des invalides, enfin la garde royale. Malgré les avis de Napoléon, elle fut composée de *gardes du corps*, de grenadiers, de chasseurs et de chevau-légers. La solde de l'armée de ligne, inférieure à celle

des troupes françaises, était pourtant supérieure à celle des autres troupes allemandes. « La solde de l'infanterie hessoise et prussienne, écrivait Jérôme à Napoléon, était trop faible; le soldat était obligé de vivre chez l'habitant, qu'il ruinait, et chez lequel il perdait son esprit militaire en détruisant l'esprit public. Par cette mesure vexatoire, citoyens et soldats, tous étaient mécontens. »

Un décret du 2 avril était ainsi conçu :

« Considérant que l'honneur est le premier mobile du soldat, et qu'il importe de bannir à jamais, dans les punitions des fautes de discipline, *celles qui, en rappelant les souvenirs de la féodalité, tendraient à avilir la dignité de l'homme;*

« Sur le rapport de notre ministre de la guerre :

« Art. 1er. *Les coups de bâton sont expressément défendus dans notre armée.* »

Ainsi se réalisa, par les soins de Jérôme, la promesse que Custine, général de la république, avait faite autrefois aux soldats de Guillaume IX. L'armée westphalienne fut alors la seule armée allemande et, à part l'armée française, la seule armée monarchique où le soldat ne fût pas fouetté ou bâtonné. Cette mesure du roi Jérôme eut à ce moment un grand retentissement en Allemagne. Peu de temps après, Scharnhorst en Prusse, l'archiduc Charles en Autriche, apportèrent des restrictions momentanées à l'usage des verges et du bâton.

Enfin le 1er juillet 1808 l'armée westphalienne se trouva ainsi constituée : cinq régimens d'infanterie de ligne, un bataillon d'infanterie légère, quatre compagnies d'artillerie, un régiment de cuirassiers, un régiment de chevau-légers, ce qui, avec les 1,800 hommes de la garde, formait un total d'environ 10,000 hommes. Le roi les passa en revue, ayant la reine à ses côtés, leur remit les drapeaux, blanc et bleu, les exhortant à la bravoure et à la fidélité. Officiers et soldats accueillirent son allocution par des *vivat* presque enthousiastes.

Ces régimens se recrutèrent avec la plus grande facilité, non-seulement par la conscription, mais aussi par les enrôlemens. Le roi avait cru devoir publier un décret de rappel pour tous les militaires westphaliens au service étranger; mais il n'avait aucun intérêt à faire exécuter son décret à la rigueur, les hommes ne lui manquaient pas. Aussi un très petit nombre seulement de réfractaires eurent leurs biens placés sous le séquestre. Soldats et officiers des anciennes armées hessoise ou brunswickoise répondirent avec le plus grand zèle à l'appel du roi : tous se morfondaient dans leurs foyers, quelques-uns périssaient de misère. La Prusse avait été

obligée de réduire son armée de 200,000 hommes à 42,000 hommes. On peut croire que les militaires de la rive gauche de l'Elbe accueillirent avec joie les offres westphaliennes; beaucoup d'hommes, même des provinces conservées à la Prusse, vinrent s'enrôler. Ils apportaient dans l'armée nouvelle d'excellentes habitudes militaires, mais d'amers ressentimens. Jérôme se montra libéral, ceux des officiers qu'on ne put placer immédiatement reçurent une *solde d'attente* (*wartegeld*). Malgré la constitution nouvelle, qui supprimait les priviléges nobiliaires, il fallut bien se résigner à composer le corps d'officiers, pour les deux tiers, de nobles des anciennes armées. Les écrivains allemands eux-mêmes sont forcés de constater qu'en 1808 les réformes du roi furent très bien accueillies dans les régimens de nouvelle formation. On ne trouvait plus trace des résistances ou de la mauvaise volonté qu'on avait opposée aux enrôlemens de Lagrange; on avait cessé d'espérer ou de craindre le retour de l'électeur. Ce n'était pas encore la fermentation nationale de 1813; à défaut de la patrie allemande, on se trouvait bien dans la patrie westphalienne. Les Juifs surtout, qui pour la première fois arrivaient à des grades d'officiers, étaient pleins de ferveur pour la constitution nouvelle; les Niepce et les Wolff comptaient parmi les plus dévoués et les plus brillans militaires de l'armée (1).

On introduisit dans la nouvelle armée les règlemens de service et les exercices à la française. Les commandemens se faisaient en français pour la garde et les corps d'élite, en allemand pour les troupes de ligne. Cette armée, où l'on apprenait l'art de la guerre à la première école du monde et sous les généraux de la grande armée, où l'officier et le soldat s'imprégnaient d'idées égalitaires et françaises, où le catholique de Paderborn, le luthérien de la Hesse, le calviniste de la Prusse, le juif de Cassel, étaient soumis aux mêmes obligations et jouissaient des mêmes droits, où les habitans de tant de provinces jadis étrangères l'une à l'autre se confondaient sous les plis du même drapeau, eût été assurément le meilleur instrument d'unification et de transformation pour la Westphalie, si on lui avait laissé assez de temps pour accomplir son œuvre.

Il est certain que Napoléon n'avait pas pressé l'organisation d'une armée westphalienne pour fournir à son frère les moyens de jouer aux soldats. Jérôme alla au-devant de ses désirs. Dès le 12 septembre 1808, il mit à la disposition de l'empereur son régiment de chevau-légers, fort de 550 hommes. « Lorsque, pour les tranquilliser, écrit-il, je leur ai fait dire qu'il n'était pas certain qu'ils aillent

(1) L'auteur des *Mémoires* estime qu'un quart des officiers westphaliens étaient des Français ou des Polonais. Parmi les soldats, il n'y avait d'étrangers qu'environ 1,100 Hollandais.

en Espagne, ils ont toujours répondu que c'était un malheur pour eux, puisque c'était le seul endroit où l'on se battait, et que le plus grand plaisir que le roi pût faire au régiment était de l'envoyer vis-à-vis de l'ennemi. Les officiers, sous-officiers et soldats restés au dépôt sont au désespoir de ne pouvoir rejoindre le régiment. » Ils partirent en effet pour l'Espagne, de tout aussi bon cœur qu'ils avaient pu s'embarquer autrefois pour l'Indoustan ou l'Amérique. Ils se distinguèrent au combat d'Hinojosa contre les guérillas de l'indépendance espagnole. Napoléon leur faisait les mêmes reproches qu'adressait naguère Jérôme aux auxiliaires bavarois ou wurtembergeois dans la campagne de Silésie : « votre régiment est indiscipliné et a fait du tapage en France; écrivez-lui que cela est mal. » Il usait pourtant de grands ménagemens et insistait auprès de son frère pour qu'on ne lui envoyât que des troupes « qui vinssent volontiers. »

Après Baylen, Napoléon demanda 1,000 ou 1,800 hommes à son frère. Celui-ci mit toute une division à ses ordres : elle se composait de trois régimens d'infanterie de ligne, de deux batteries à pied, deux régimens de cavalerie, se montait à 6,000 hommes environ, et était placée sous le général de division Morio et les généraux de brigade Bœrner et Webern. Elle arriva le 12 mars 1809 à Metz, où le général français Roger la félicita de sa bonne tenue, de son attitude militaire, de son instruction, de sa discipline; elle partit aussitôt pour l'Espagne. Nous la retrouvons sept mois après, cette malheureuse division; il en est question dans une lettre de Jérôme à son frère, datée du 10 octobre. « Sire, je prie votre majesté de permettre que je fasse revenir d'Espagne une division qui, de 5,800 hommes qu'elle était, *se trouve réduite à 1,400 hommes*, de sorte que, si elle reste plus longtemps, je n'en retirerai pas l'avantage que je m'en étais proposé, celui d'aguerrir des troupes et de *former des fonds de régimens* qui, de retour dans leur pays et étant complétés, seraient très bons... Je suis assuré en outre que cela produira un effet excellent en leur prouvant qu'ils ne sont pas vendus à la France, comme ils se le sont persuadé. » En cette même année 1809, les autres troupes westphaliennes eurent à lutter contre l'insurrection de Dœrnberg et Martin, contre les incursions de Katt, de Schill, de Brunswick-OEls, etc.

Pendant les campagnes de 1809, l'armée westphalienne reçut un nouveau développement. Le royaume ayant fourni cette année 16,000 conscrits et 1,000 enrôlés volontaires, on forma un nouveau régiment de cavalerie légère, d'infanterie de ligne, un bataillon d'infanterie légère. Après l'annexion du Hanovre, on mit encore sur pied trois régimens d'infanterie, le 2e cuirassiers, le 2e hussards. En 1812, l'armée westphalienne fournit pour l'expédition insensée de

Russie toute la garde, sauf les gardes du corps, toute l'artillerie, deux régimens de hussards, deux de cuirassiers, quatre d'infanterie de ligne, trois bataillons d'infanterie légère, au total environ 25,000 hommes. Ils se battirent bravement en Russie comme en Espagne, à Smolensk, à Valoutina, à la Moskova, à la Bérésina. Ils étaient partis 25,000, ils revinrent 500. Il n'y avait plus d'armée westphalienne, il allait ne plus y avoir de royaume. Jérôme eut beau s'épuiser à créer de nouveaux régimens, à reconstituer les anciens : la désertion provoquée par la fermentation nationale allemande lui enlevait ses soldats. Leipzig vint mettre fin à ce labeur désespéré. Au moment de se dissoudre ou de passer à l'ennemi, l'armée westphalienne avait reçu un dernier témoignage de Napoléon : aux débris de l'armée d'Espagne, il distribua 13 rubans de la légion d'honneur, aux revenans de Russie 81. C'était peu; « mais on pouvait dire, s'écrie Hellrung, que le soldat qui portait ces décorations était brave entre des milliers de braves! »

Outre l'armée, la garde, la gendarmerie, les compagnies de vétérans, il y avait dans certaines villes, notamment à Cassel, une garde bourgeoise pour la police municipale.

A l'organisation militaire de la Westphalie peut se rattacher la création de l'ordre royal de la couronne de Westphalie, bien que cette décoration ait été attribuée indistinctement au mérite civil et aux services militaires. Dès le 11 juillet 1808, Jérôme en envoyait le projet à Napoléon; il essaya de désarmer sa rude ironie, dont Louis de Hollande avait essuyé tant de boutades. « Je sais, insinuait-il, que cette institution plaira beaucoup aux Allemands. Votre majesté connaît leur caractère. Beaucoup d'entre eux ont été obligés de quitter leurs décorations, et rien ne leur sera plus agréable que de voir fonder un nouvel ordre de leur royaume. » Napoléon, paraît-il, montra de l'indulgence pour cette faiblesse des Allemands et pour celle de son frère.

Les biens de l'ancienne abbaye de Quedlinburg, de l'ancienne prévôté de Magdebourg, et bientôt ceux des ordres de Malte et teutonique furent affectés à la dotation de cet ordre, exactement calqué sur celui de la Légion d'honneur. Le roi était grand-maître, Le Camus grand-chancelier provisoire. Les chevaliers avaient un revenu de 250 fr., les commandeurs de 2,000; les trois grands-commandeurs avaient de 6,000 à 12,000, le trésorier 12,000 et le grand-chancelier 20,000, dépense excessive dans la situation financière du royaume. La décoration consistait en une médaille à jour surmontée d'une aigle couronnée et tenant dans ses serres un foudre avec cette inscription : *je les unis*. L'aigle impériale unissait en effet d'autres animaux héraldiques : les deux lions de Brunswick et de Hanovre, le cheval de la Hesse, l'aigle de Prusse. Un serpent qui se mordait

la queue formait le bord de la médaille. Une inscription servait de devise : *Character und Aufrichtigkeit* (caractère et loyauté). L'empereur voulut bien accepter pour le roi d'Italie, pour le prince-primat, pour Champagny, et porta lui-même la grand'croix en public.

Le portefeuille du ministre secrétaire d'état et celui des affaires étrangères étaient entre les mains de Le Camus. C'était lui qui avait accompagné autrefois Jérôme dans ses voyages d'Amérique, et qui avait été son confident dans l'affaire Patterson. L'éducation de ce jeune créole avait été fort négligée, il manquait des premiers élémens. Personne n'était moins fait pour diriger les affaires étrangères d'un état. Sachant peu, n'apprenant rien, ne travaillant pas, il ne pouvait avoir d'influence sur aucune question, ne cherchait même pas à en avoir, et on lui savait quelque gré de cette réserve. « Il est devenu nécessaire au roi, qui a pris avec lui une habitude d'intimité, et qui presque littéralement a besoin de sa présence pour s'endormir. Il ne fait guère d'autre mal que celui de ne faire guère de bien; c'est un excellent favori, c'est un mauvais ministre. » Seulement, comme le meilleur des favoris ne vaut rien, Le Camus coûtait horriblement cher. Un jour, le roi lui faisait don d'une terre avec 40,000 livres de revenu; un autre jour, on créait pour lui la charge de grand-chancelier de l'ordre de Westphalie, avec 20,000 ou 30,000 francs d'appointemens. En revanche, il laissait la liste civile puiser à pleines mains dans les fonds des affaires étrangères.

On conçoit que la politique extérieure de la Westphalie ne devait pas avoir un grand essor, ni une grande liberté : Napoléon se chargeait de négocier et d'agir pour elle. Pourtant Jérôme avait des ambassadeurs à Paris, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Dresde, à Munich, à Stuttgart, à Berlin, à Copenhague, à Darmstadt, à Francfort, à Carlsruhe. Toutes ces cours étaient également représentées à Cassel. Avec la cour de Saxe à cause de la solidarité d'intérêts, avec celles de Bade et de Wurtemberg à cause des liens de parenté ou d'amitié, on était en très bonne intelligence. Avec les petits états voisins, Jérôme était hautain et menaçant : on sentait qu'il n'avait pas perdu l'espérance de s'annexer ou de se subordonner les principautés de Thuringe, d'Anhalt, de Waldeck, etc. Tantôt il représente à Napoléon les habitans de Francfort comme animés de sentimens antifrançais et le prince-primat comme « tombé en enfance; » tantôt il lui envoie une carte dressée de sa propre main pour lui montrer « de combien son royaume est découpé et quelle irrégularité présentent ses frontières. » Le plus affairé de tous les ambassadeurs westphaliens, c'était celui de Berlin, M. de Linden, « espèce de furet politique qui recueille tous les bruits et tous les faits concernant la malveillance du cabinet ou des sujets de Prusse. »

Jérôme craignait la Prusse, convoitait ses possessions; il sentait qu'avec elle il ne serait jamais en sûreté à Cassel, et ses courtisans disaient couramment qu'il n'y avait que Berlin qui pût être une capitale pour la Westphalie. Entre les deux royaumes, c'était une question de vie ou de mort. Aussi recueillait-on avidement tous les bruits et tous les commérages sur les armemens de la Prusse, les fanfaronnades de Blücher, les témérités des professeurs, les indiscrétions des sociétés secrètes. Tous ces rapports, quelquefois singulièrement amplifiés et envenimés, allaient de Cassel à Paris. La Westphalie jouait le même jeu que le grand-duché de Berg en 1806; elle excitait l'empereur contre la Prusse. Les événemens de 1809 prouvèrent qu'elle avait raison dans ses craintes.

Le premier rang à la cour de Westphalie appartenait naturellement à l'ambassadeur de France Reinhard, en sa qualité de « ministre de famille. » Reinhard était né à Schœndorff, dans le Wurtemberg (1761). Il avait fait ses études de théologie à Tubingue : c'était donc un Allemand, un Souabe de naissance et d'éducation; mais c'était en France qu'il avait fait sa fortune. Il avait été secrétaire aux affaires étrangères sous Sieyès, ambassadeur à Londres sous Dumouriez, appelé au ministère des relations extérieures sous le directoire; Napoléon, qui ne l'aimait pas, l'avait, après le 18 brumaire, exilé dans la légation de Suisse; puis on l'avait promené à Hambourg, à Iassy, où il avait été enlevé par les Russes et emmené dans l'intérieur de l'empire, finalement à Cassel, où il représentait Napoléon auprès de son frère. On le retrouve plus tard accrédité à Francfort sous les Bourbons, auprès des cours de Thuringe sous Louis-Philippe. Le fils du pasteur de Schœndorff meurt pair de France en 1837. Les instructions de 1808 pour la légation de Cassel lui prescrivaient de renseigner le gouvernement impérial sur toutes les branches et tous les détails de l'administration du royaume, sans négliger cependant les nouvelles de l'Allemagne. Aussi les rapports adressés par lui à M. de Champagny, et plus tard à Maret, sont-ils les documens les plus curieux où nous puissions puiser pour faire connaître cette étrange création napoléonienne. Sur l'état général des services publics, sur les troubles qui un moment agitèrent le royaume, sur le caractère du roi, de la reine, des favoris, des ministres, on trouve chez lui des aperçus clairs et concis, des mots vifs et profonds, assez de finesse, beaucoup de franchise. En sa qualité d'Allemand francisé, il s'intéressait vivement à la prospérité de cet état moitié germanique, moitié français. Sans cesse il recommandait de ménager les Allemands : on ne pouvait rien fonder de sérieux, assurait-il, sans leur concours. Comme il n'était le complaisant ni de Napoléon ni de Jérôme, il n'avait intérêt ni à flatter les défiances du premier ni à pallier les fautes du second.

Il indiqua toujours avec certitude les moyens qui auraient fait prospérer le royaume et les vices par lesquels il tomba.

III.

Les hommes d'état de la Westphalie ne pouvaient, dans leurs finances, que songer à satisfaire aux exigences de l'empereur, dans leur armée que lui préparer des auxiliaires, dans leurs relations extérieures qu'attendre et suivre docilement son impulsion. Ils avaient plus de liberté d'action dans la réforme de l'église, des lois et des tribunaux, dans l'organisation intérieure de l'état, dans le service de l'enseignement public. Là, ils avaient un modèle à suivre plutôt que des ordres à exécuter. Jusqu'à présent, nous les avons vus forcés de sacrifier à Napoléon la fortune, les hommes, l'indépendance politique de la Westphalie; maintenant nous les trouvons imitant avec joie des institutions presque démocratiques dont ils avaient déjà admiré la supériorité. Les bienfaits de la révolution de 1789 viennent indemniser les Allemands des sacrifices que leur impose le despotisme militaire. L'égalité civile, que nous avions achetée en France au prix de si cruelles épreuves et de si formidables bouleversemens, va être réalisée dans le peuple westphalien sans qu'il lui en coûte ni révolution, ni *terreur*, ni guerres civiles, ni *journées*. L'empire passera, la conscription à outrance, les contributions de guerre, les volontés impérieuses du césar welche passeront; mais l'égalité, une fois inscrite dans la loi, restera. En dépit des restaurations légitimes, le paysan en Westphalie ne pourra plus être serf, ni le dissident persécuté, ni le bourgeois humilié par le seigneur. La suppression même du code civil n'effacera pas de la conscience des peuples de l'Allemagne occidentale les principes qu'il aura proclamés : ils restent, dans les pays que nous avons occupés, l'âme des institutions ou le germe de l'avenir. Ces principes introduits dans les lois westphaliennes, ce sont ceux que les populations germaniques des bords du Rhin avaient acclamés en 1792, à l'aurore de cette liberté française qui promettait d'être celle du genre humain, lorsque, suivant l'expression de Goethe (1), « la danse joyeuse commença autour des nouveaux étendards. » Parmi les hommes qui rédigèrent les codes nouveaux, plus d'un Français avait été entraîné dans l'ardente mêlée de la révolution parisienne, plus d'un Allemand avait salué « les joyeux arbres de liberté » plantés en 1792 sur la terre rhénane.

La constitution n'avait établi qu'un seul ministère pour l'intérieur et la justice; en réalité, il y en eut deux. La justice fut confiée à un

(1) *Hermann et Dorothée.*

Français, Siméon, un vétéran de nos luttes révolutionnaires, qui, après avoir assisté au laborieux enfantement du nouveau droit français, était chargé d'en surveiller la transplantation en Westphalie. C'était un esprit libéral et étendu, un caractère probe et ouvert. Son titre de conseiller d'état de l'empire français lui donnait une grande situation en Westphalie. Quand la haute police osa faire une perquisition chez son collègue Bülow, Siméon seul dans le conseil du roi eut le courage de flétrir ces procédés. Il fut heureusement secondé, dans les travaux pour l'introduction du code civil et l'organisation des tribunaux, par plusieurs jurisconsultes allemands; dans les universités et les anciens tribunaux, il ne manquait pas d'hommes qui avaient suivi avec intérêt le progrès des idées nouvelles en-deçà du Rhin, et qui avaient fait une étude particulière des lois révolutionnaires et du code Napoléon. C'est le professeur Leist qui eut la plus grande part à la traduction de nos lois en allemand.

Chargé également du service des cultes, Siméon avait la double tâche de rallier les clergés indigènes à l'ordre de choses établi et de faire prévaloir les principes nouveaux de tolérance. Partout, excepté peut-être dans le Brunswick, sous la libérale administration de Charles-Guillaume, on avait vécu sous le régime des religions d'état. Dans la Hesse, c'était le protestantisme, dans les ci-devant évêchés c'était le catholicisme, qui étaient religions dominantes, quelquefois oppressives. Toutes les sectes s'unissaient pour persécuter et humilier les Juifs. Ces derniers avaient eu un commencement de réhabilitation dans le Brunswick, grâce au généreux Jacobson, un de leurs coreligionnaires, qui avait été le principal ministre du dernier duc. Jacobson continua son œuvre d'affranchissement sous la nouvelle domination. Il finit par gagner sa cause. Un décret du 27 janvier, par l'abolition des taxes spéciales imposées aux Juifs, acheva de leur donner l'égalité civile et politique. Le 8 février 1808, vingt-deux délégués juifs des huit départemens westphaliens se réunirent à Cassel pour remercier le roi Jérôme et le ministre Siméon. Trois jours après, un office religieux fut célébré à la synagogue en action de grâces. « Quelques Juifs d'un état voisin, dit le *Moniteur westphalien*, assistaient à cette fête avec des sentimens moins heureux et comparaient douloureusement la différence de leur sort à la même époque.» En janvier 1809, sur la demande du ministère westphalien, le roi de Saxe accorda aux sujets israélites du roi Jérôme le droit de s'établir librement aux foires de Leipzig et de Nauembourg, et de vaquer à leurs affaires aux mêmes conditions que les chrétiens.

Les partisans des anciennes religions d'état ne manquèrent pas de se plaindre, sans voir que, s'ils perdaient un privilége dans tel

pays, ils recouvraient les avantages du droit commun dans tel autre. Les catholiques surtout se déclaraient sacrifiés; à Duderstadt par exemple, on avait donné la plus grande église aux protestans. Il est possible que, dans la ferveur nouvelle des principes de tolérance, on ait pris plaisir à renverser en quelques localités les anciens rapports entre les diverses religions; il est difficile de croire pourtant que ce soient les catholiques, sous un roi catholique, à une époque où Napoléon affectait de protéger les catholiques à Dantzig et en Saxe, qui aient été le plus à plaindre. Le seul grief bien fondé de leur clergé, c'est l'âpreté avec laquelle Jérôme, moins par principe révolutionnaire que par besoin d'argent, poursuivit la clôture et la vente des couvens. Les religieuses expulsées ne recevaient qu'une pension de 200 francs; le Juif Jacobson honora sa religion et ses principes libéraux en y ajoutant une rente viagère de 100 francs.

La haute police, qui aurait dû être dans les attributions du ministère de la justice, en était au contraire entièrement indépendante. Elle avait pour chef Legras de Bercagny, qui portait le titre de secrétaire des commandemens. « M. Bercagny, écrivait Reinhard, est un homme très actif et très intelligent; il serait à désirer seulement qu'il sût l'allemand : une traduction de propos, de lettres, de livres, de mœurs et d'usages fait disparaître le coloris, et en matière de police le coloris fait beaucoup. » Les employés supérieurs de ce service laissaient également à désirer sous ce rapport : la police, privée en quelque sorte de moyens sûrs et directs d'informations, en devenait à la fois plus impuissante et plus tracassière. La violation du secret des correspondances faisait qu'on n'osait plus confier de lettres à la poste westphalienne. Les perquisitions intempestives ou maladroites, l'espionnage dans les promenades, la corruption par la police des domestiques de grande maison, étaient des moyens bas et vexatoires qui ne pouvaient pas suppléer à une vraie connaissance de l'esprit public. Les agens de bas étage ne manquaient pas, surtout parmi les Allemands; dans le roman de Kœnig, on met en scène Bercagny lui-même, qui refuse d'employer des Français. « Les Allemands, lui fait-on dire, sont plus empressés à dénoncer, à découvrir, à trahir les secrets; si je puis m'exprimer ainsi, *ils rapportent mieux*. » Tout cela ne constituait pas une bonne police. Bercagny pouvait communiquer au roi, tous les matins, beaucoup de commérages, d'histoires scandaleuses et de bruits de ville; mais Napoléon avait raison de trouver « qu'il y avait peu de police dans le royaume, » et qu'impunément « les agens des princes s'y agitaient de toutes manières. » Le ministre de France estimait donc que cette institution était plus nuisible qu'utile, et que son budget de 200,000 francs était dépensé en pure perte. « Il

est dans le caractère allemand, prétendait Reinhard, quelque chose qui répugne inderacinablement à une pareille institution. Sa bonne foi s'en inquiète, et comme, dans la conscience qu'il a de manquer d'adresse, il se sent sans défiance, un agent de la haute police à ses yeux n'est qu'un assassin... La haute police est en guerre avec tous les ministères, celui des relations extérieures excepté, avec toutes les administrations départementales; elle rend irrémédiable la scission entre les Français et les Allemands en exaltant les craintes et les défiances des uns, en inspirant aux autres ou l'indignation ou la terreur (1). »

IV.

Le ministère de l'intérieur était aux mains du baron de Wolfradt, ancien ministre du duc de Brunswick, homme intelligent, dévoué à la Westphalie par crainte de l'annexion, et qui s'entourait indistinctement d'hommes de mérite français et allemands. Il est à remarquer cependant que les huit départemens du royaume étaient administrés par huit préfets allemands, dont quelques-uns, comme de Hardenberg, Reinmann, Gossler, avaient été élevés à l'école de la Prusse. Il en était de même assurément pour les sous-préfets, et à plus forte raison pour les maires, conseillers de département, d'arrondissement, conseillers municipaux. Tout au plus pouvait-on trouver quelques légistes français dans les conseils de préfecture. Confié aux Allemands, du haut en bas de la hiérarchie, le service de l'intérieur était de tous le plus suspect et le plus hostile à la haute police. Bercagny et Wolfradt étaient en lutte perpétuelle.

Au ministère de l'intérieur devait se rattacher la direction de l'enseignement. Elle fut d'abord donnée à Jean de Müller. Le « Tacite allemand, » comme les Français se plaisaient à l'appeler, avait, à l'avénement de Jérôme, cinquante-six ans; né à Schaffouse, mais élève de l'université de Gœttingen, il pouvait passer à la rigueur, quoique républicain suisse, pour un sujet du royaume. Dans sa carrière un peu nomade, oscillant sans cesse des recherches scientifiques aux affaires politiques, il avait servi presque tous les gouvernemens de l'Allemagne et des pays voisins. A Genève, il avait professé devant un auditoire de jeunes étrangers, la plupart Anglais, l'histoire universelle. Un voyage à Berlin et une dédicace à Frédéric II n'avaient pas réussi à lui ouvrir l'administration prussienne. On le retrouve ensuite à Cassel, à Mayence, à Vienne, investi des charges les plus diverses. A Berlin en 1804, il est conseiller intime de la guerre et historiographe. Il allait écrire l'histoire de

(1) Rapports de mars 1809 et du 10 août 1809.

Frédéric II, lorsque la guerre de 1806 éclata. Il se montra un des plus ardens contre Napoléon; pourtant il resta à Berlin en attendant le vainqueur. Le 20 novembre, il eut un entretien avec l'empereur, qui le séduisit par ses flatteries, ses prévenances, l'étendue de ses connaissances et l'élévation apparente de ses aperçus philosophiques. Jean de Müller fut *conquis;* d'ardent Prussien, il devint un admirateur de Napoléon. Au reste, étranger à l'Allemagne par sa naissance, sinon par son éducation, l'ardeur des passions nationales n'avait pas prise sur lui. Comme il avait fréquenté les princes plus que les peuples, il ne pouvait guère se laisser enthousiasmer par l'idée d'une Allemagne libre et une. Républicain, quoique assez tiède, il n'avait aucun motif pour préférer les princes de droit divin aux parvenus de la révolution. Il fit partie des délégations westphaliennes à Paris, fut distingué par le roi Jérôme, qui le nomma d'abord secrétaire d'état et ministre des affaires étrangères, puis lui confia la direction de l'enseignement dans cette même ville de Cassel où il avait été professeur. Aucune conversion de cette époque n'est plus explicable; aucune peut-être n'a plus excité la bile des teutomanes. Il faut convenir que la transition fut un peu brusque. Toutefois il se fit beaucoup pardonner à cette époque par son administration libérale, son affection pour les jeunes gens, son zèle pour la science et l'opiniâtreté avec laquelle il défendit les vieilles institutions universitaires de la Germanie.

A sa mort (20 mai 1809), la direction de l'enseignement passa entre les mains du professeur Leist. « C'est un homme instruit, disait Reinhard, et d'un caractère pliant. » On ne saurait mieux le connaître que par cette autre appréciation d'un ami du gouvernement qu'il a servi. « Il fit disparaître des universités westphaliennes les associations des étudians, cause de grands désordres. On lui fit un grand mérite de cette mesure. Il sut insinuer adroitement aux professeurs de ne pas se mêler de politique... Les professeurs, sachant qu'ils étaient surveillés, s'observèrent à leur tour, et les élèves s'abstinrent de politiquer. M. de Leist était du reste un homme fort ambitieux, présomptueux comme un véritable professeur allemand, aimant la louange. D'abord dévoué à l'ancien gouvernement de son pays, il n'avait pas été plus tôt nommé conseiller d'état, qu'ébloui, son amour pour cet ancien gouvernement (celui de Hanovre) était devenu de la haine. Il se figurait quelquefois que la Westphalie n'avait pas besoin de la France, et que Jérôme pouvait et devait se passer de son frère. »

La grande affaire qui tourmenta les derniers jours de Jean de Müller, et qui ne fut terminée que grâce au « caractère pliant » de Leist, est celle des universités. Elles étaient au nombre de cinq dans le royaume de Westphalie : une université hanovrienne, Gœt-

tingen (*Georgia Augusta*), fondée en 1734 par George II d'Angleterre; deux hessoises, Marbourg, fondée en 1527 par le landgrave Philippe le Magnanime, et Rinteln, en 1627, par Ernest III, comte de Holstein et Schaumburg; une brunswickoise, Helmstaedt, en 1575, par le duc Julius; enfin une prussienne, Halle, en 1694, par le roi Frédéric Ier (1).

Napoléon n'aimait pas les universités allemandes, qui différaient si fort du type qu'il avait adopté pour l'enseignement français. Un autre péril venait de la détresse financière du roi Jérôme; il n'eût pas mieux demandé que de traiter les biens des universités comme ceux des couvens. Gœttingen seul avait déjà perdu 150,000 francs de ses revenus. Jean de Müller, élève de ces universités, imbu des grands souvenirs de la réforme allemande, dont elles étaient des monumens, lutta pour leur conservation. Le 28 mars 1809, Jérôme déclara positivement à son ministre de l'intérieur qu'il voulait un projet de suppression pour Marbourg, Rinteln et Helmstaedt. Müller était au désespoir : vainement il s'efforça de démontrer que « chacun de ces établissemens littéraires faisait la seule ressource d'un district entier par l'argent qu'ils y faisaient circuler et dont une partie y était apportée par des étrangers, qu'ils y tenaient place d'une industrie qui n'existait pas et qui ne pouvait être introduite, que les pensions à payer aux titulaires actuels emporteraient la plus grande partie des profits que le trésor pouvait se promettre de la suppression. » Si on l'invitait à choisir, il avait de bonnes raisons en faveur de chacune de ces universités : Helmstaedt n'avait besoin que de 10,000 francs de subvention, Rinteln vivait de ses propres ressources, Marbourg était la seule université calviniste du royaume. Le souvenir des fondateurs était cher aux peuples. Si l'on voulait travailler à une régénération de l'esprit allemand, on n'avait pas de plus puissant moyen d'action. Reinhard lui-même, qui comprend la situation financière, mais qui, lui aussi, a été l'élève d'une université allemande, s'émeut à l'idée de ces destructions. « Lorsqu'on pense que tous les frais d'entretien de tous ces établissemens respectables et utiles sous tant de rapports, écrit-il à Champagny, n'excèdent guère 600,000 francs, que l'ameublement d'un palais de moins suffirait pour couvrir cette dépense, comment croire à la nécessité indispensable de les supprimer? » Dans son rapport du 10 août 1809, il constate que Rinteln et Helmstaedt n'existent plus, que Mar-

(1) Siméon, dans son exposé de juillet 1808, dit que ces cinq universités avaient cent quarante professeurs, que l'instruction publique, dans son ensemble, coûtait un million, « luxe de professeurs et d'établissemens que pourrait envier un vaste empire. » Il pose déjà la question s'il ne serait pas possible de « concentrer davantage ces grands foyers de lumière. » Voyez de plus amples détails sur ces universités dans le *Moniteur westphalien* du 26 juillet 1808.

bourg même est menacé. Le mouvement insurrectionnel allemand de 1809 parut même devoir tout emporter; le roi, exaspéré, comme autrefois son frère, par le « mauvais esprit de cette jeunesse, » voulait « brûler toutes les universités. » Une autre source de difficultés, c'étaient les conflits entre les antiques juridictions universitaires et les nouvelles juridictions, juges de paix, tribunaux de police, tribunaux de district. Après beaucoup de luttes, les priviléges des étudians disparurent sous le niveau de la loi commune, et leurs associations mêmes tombèrent en dissolution.

Cependant nous voyons, par l'exposé présenté aux états de 1810, que quelques progrès ont été accomplis. Halle a été réorganisé et pourvu de professeurs illustres : le philologue Schütz, les médecins Reil, Meckel, etc. Le roi a donné à Gœttingen sa collection d'histoire naturelle; on y construit une serre chaude et un nouvel observatoire. Les revenus et les professeurs des deux universités supprimées sont réunis à ceux des trois universités conservées. A Brunswick, on a réorganisé une école militaire pour soixante élèves. « La littérature westphalienne, dit M. Reinhard, a pris une direction utile vers le code Napoléon, la statistique et la constitution du royaume. Deux ouvrages remarquables qui lui appartiennent sont le *Dictionnaire allemand* de M. Campe (1) et la *Théorie du mouvement des corps célestes*, par M. Gauss. »

L'idée de réconcilier les Français et les Allemands sur le terrain de la science et de la littérature, d'opérer entre les deux nations « la fusion des mœurs et des lumières, » avait été entrevue; mais ceux qui s'imaginaient en prendre l'initiative avaient plus de prétentions que d'idées claires. Pendant qu'on supprimait les universités, la feuille officielle consacrait de longs articles à la littérature westphalienne. Le 14 novembre 1808, on représente, devant le roi et devant 1,200 invités, un opéra en trois actes dont le héros était Jérôme Napoléon lui-même allant en 1805 délivrer les Génois prisonniers à Alger. Sommé de restituer ses captifs, « chrétien, répond le dey, tu connais nos usages; acquitte leurs rançons. — Je vais les acquitter, » répond Jérôme :

Vois-tu tous ces vaisseaux qui bordent tes rivages ?
Ils renferment, sultan, de quoi te contenter!
Dans une heure, au plus tard, si ceux que je réclame,
Sans en excepter un, ne me sont point rendus,
J'apporte en ton palais et le fer et la flamme,
Et des torrens de sang couleront répandus.
Je te laisse y penser. Ce sont là les tributs
Que désormais prétend payer la France...

Ce n'est pas plus mauvais en somme que toute autre poésie of-

(1) Déjà décoré du titre de *citoyen français* par l'assemblée législative (1792).

ficielle; mais ce n'était guère westphalien : l'auteur était un Français nommé Brugnières.

Le gouvernement dut se préoccuper aussi de la situation faite aux beaux-arts dans la Westphalie. Guillaume VIII, n'étant encore que prince héréditaire et gouverneur de la Frise pour la république de Hollande, avait commencé à former une galerie de tableaux, pour la plupart de l'école hollandaise. Devenu landgrave, il entretint dans les Pays-Bas un agent chargé de continuer les achats. La collection n'avait cessé de s'accroître sous ses successeurs, et le landgrave Frédéric II l'avait ouverte au public et aux artistes. Elle devait être alors presque aussi considérable qu'aujourd'hui (1,392 tableaux). Les écoles allemande, espagnole, italienne, y étaient brillamment représentées, mais les écoles flamande et hollandaise, avec Rubens, Snyders, Teniers, Jordaens, Van Dyck, Gerard Dow, en constituaient la majeure partie. Après le renversement de l'électeur, Napoléon, avec cette barbare passion pour les beaux-arts qu'il semble avoir imitée des contemporains de Mummius, s'empressa de faire trophée de tous ces chefs-d'œuvre. Il envoya le directeur-général Denon à Cassel avec mission de choisir les meilleurs tableaux pour le musée du Louvre. Denon fit aux Casselois ce singulier compliment : « j'ai déjà eu mission dans plusieurs galeries ou musées de choisir pour nous ce qu'il y avait de plus beau, mais jamais je n'ai été si embarrassé de mon choix qu'aujourd'hui; tous vos tableaux sont des perles et des bijoux. » Pour sortir d'embarras, il expédia à Paris la plus grande partie de la collection. D'autres tableaux furent donnés en présent à l'impératrice Joséphine pour sa galerie de la Malmaison : ils figurent aujourd'hui à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg. D'autres furent donnés à différentes personnes : un Raphaël tomba entre les mains du général Lagrange. D'autres enfin furent vendus aux enchères (1).

L'avénement de Jérôme vint, quoique un peu tard, mettre un terme à ce vandalisme. Ce qui restait encore de tableaux fut réservé à l'académie des beaux-arts et mis à la disposition des artistes. Les courtisans ne manquèrent pas de voir dans cet acte incomplet de réparation le point de départ d'une ère nouvelle de prospérité pour l'*art westphalien*.

V.

Quels que fussent les qualités ou les défauts des ministres du roi, ceux du roi lui-même devaient avoir une plus grande influence sur les destinées de l'état. Reinhard lui reconnaît de la bonté et

(1) En 1815, la collection de Cassel fut reconstituée. Voyez Müller, *Zur Geschichte der Kasseler Galerie*. Cassel.

de l'intelligence. On ne peut nier en effet que Jérôme n'ait fait en mainte occasion preuve d'humanité et de clémence : aux émigrés qui refusaient de rentrer dans le royaume, aux réfractaires qui se dérobaient à la conscription, aux conspirateurs de 1809, il ne fit jamais sentir toute la rigueur des lois impériales. Il était attaché à ses amis, fidèle aux vieilles affections; mais ses amis étaient trop souvent des favoris, et sa bonté, trop prodigue pour eux, devenait cruauté pour ses sujets. Dans sa correspondance, il se montre vivement ému de la misère des paysans ou des pensionnaires de l'état; mais il ne demanda jamais un million de moins pour la liste civile. Au conseil, on admirait « son coup d'œil, sa perspicacité, son talent pour résumer les opinions; » mais la représentation, le théâtre, les ballets, les parties de campagne, les parties de chasse, ne lui laissaient pas le temps d'étudier les affaires. « Ses décisions, dit Reinhard, résultent de cette conviction vive qui jaillit du moment; elles sont l'ouvrage du *génie*, puisqu'elles sont autant de découvertes... Peut-être, entravé par des études préliminaires, son coup d'œil serait-il moins juste. » Le ministre de France ne tardera pas à revenir de cet enthousiasme pour les princes qui improvisent leurs décisions et qui font des « découvertes » au conseil. Plus tard, il souhaitera au jeune roi « d'écarter de ses heures consacrées au travail la frivolité et l'inexpérience. » On a vu que Jollivet était bien autrement sévère.

Reinhard a remarqué aussi que le caractère de Jérôme, qui d'ailleurs n'avait que vingt-trois ans à son avénement, n'était réellement pas formé. « Avoir ses volontés, c'est à ses yeux avoir du caractère, tandis que trop souvent c'est en manquer. L'empereur aime qu'on ait du caractère, voilà son refrain. » De là ces emportemens violens où il ne parlait d'abord que de juger en personne les rebelles et de brûler les universités, puis ces accès de clémence qui allait jusqu'à la faiblesse; de là cette impuissance absolue de suivre avec fermeté une réforme commencée, et surtout de se réformer lui-même. Un éloge que les contemporains lui attribuent sans restriction, c'est de savoir *bien représenter*. « Rien n'est comparable à l'aisance et à la dignité avec laquelle il représente. Rien n'est appris, rien n'est étudié. On voit que la couronne ne lui pèse pas parce qu'il se sent digne de la porter. » Une telle qualité, si elle est seule, peut bien faire un mannequin royal, non un roi. Malheureusement le talent de représenter s'alliait chez lui à un amour exagéré du faste, de l'ostentation, de l'étiquette. C'est une des choses qui ruinèrent la Westphalie et qui autorisèrent l'empereur à écrire le 5 janvier 1812 : « La France n'a pas demandé que la cour de Cassel rivalisât de luxe et d'éclat avec la cour impériale. »

La royauté nouvelle héritait naturellement des palais et des nombreuses maisons de plaisance qu'avaient élevés plusieurs générations de landgraves, presque tous marchands d'hommes, mais tous passionnés pour les arts et les bâtimens. A Cassel, c'était le *palais de l'Orangerie* avec son splendide *bain de marbre*, qu'un sculpteur français, Monnot, éleva de 1692 à 1728 pour le landgrave Carl. Les statues et les bas-reliefs en marbre de Carrare offrent un choix de sujets mythologiques que n'eussent pas désavoué les plus raffinés épicuriens de la Rome impériale : Europe enlevée par Jupiter, l'indiscrétion d'Actéon, Diane découvrant la faute de la nymphe Calisto, etc. On a toujours mené joyeuse vie dans le palais des landgraves : les Allemands peuvent-ils être si sévères pour la nouvelle cour, qui n'aurait fait, après tout, que suivre les traditions de l'ancienne? Mais la plus magnifique des résidences électorales, c'est Wilhemshœhe. Qu'on imagine un château de la renaissance, avec toutes les élégances de l'art italien, dans un des sites les plus pittoresques de l'Habichtswald, au milieu d'une forêt de sapins solennels comme des piliers de cathédrale, parmi les rochers, les précipices et les senteurs résineuses, dans une solitude à tenter un fondateur de chartreuse. Le Versailles hessois a un double avantage sur celui de Louis XIV : il est à la fois plus solitaire et plus rapproché de la capitale; mais il témoigne chez les anciens maîtres du pays d'un despotisme autrement impérieux que celui du grand roi. Le *château des Géans*, qui derrière le château d'habitation se dresse au sommet de la hauteur, avec sa pyramide et sa statue colossale de l'Hercule Farnèse, avec ses escaliers de 842 marches, ses immenses cascades de 100 mètres de longueur, ses précipices artificiels qui donneraient pourtant le vertige, cet entassement inutile et prodigieux de blocs énormes semble appartenir à l'Orient plutôt qu'à l'Europe. Si les Nemrod et les pharaons avaient eu à bâtir des donjons, c'est dans ces proportions qu'ils auraient travaillé. La colline disparaît sous ces masses de granit, naturellement ou artistement brut : beaucoup de ces blocs ont deux fois la hauteur d'un homme; on dirait les alignemens de Carnac à l'assaut de cette colline de 300 mètres de hauteur.

Le landgrave était revenu d'Italie, résolu à rivaliser avec les cascades de Tivoli et à éclipser, à force de labeur, les merveilles de la nature. De la pyramide, de l'Hercule en cuivre forgé, qui, vu de la plaine, paraît une statuette, et qui peut loger sept ou huit personnes dans une de ses jambes, on a une vue splendide sur la Hesse. De là les landgraves voyaient à leurs pieds leur capitale, et embrassaient du regard une immense étendue de leurs états : c'est la seule utilité de cette construction; le massif *château des Géans* n'a pas été fait pour être habité. Que de journées de travail ce ca-

price du landgrave Carl et le tour de force de son artiste favori, l'Italien Guerneri, ont dû coûter aux populations serves de la Hesse! Ce fut comme une plaie d'Égypte qui de 1701 à 1714 s'abattit sur les pauvres gens. On dit que 2,000 ouvriers travaillèrent pendant ces quatorze années, et que le landgrave brûla les livres de compte pour ne pas révéler l'énormité de la dépense. Le jour de l'inauguration des cascades, toute la cour était dans une admiration et une allégresse de commande, et le landgrave, orgueilleux de son œuvre comme un autre Nabuchodonosor, se demandait seulement quelle statue il mettrait au sommet de la pyramide. « Le meilleur couronnement d'un tel édifice, dit alors le prince royal Frédéric, ce serait une potence pour l'architecte dont les plans ont fait verser tant de larmes à ce peuple (1). » Jérôme Bonaparte, qui venait au contraire affranchir le paysan, n'avait nulle envie de rivaliser avec le faste titanesque de ses prédécesseurs; il jouissait en bon prince, en bon vivant si l'on veut, de ces enchantemens de l'art et de la nature. Une cour brillante, d'une vivacité toute française malgré le mélange germanique, emplissait de ses rumeurs cette solitude trop imposante. Une société légère, avide de plaisirs comme celle de l'ancien Versailles, un peu plus mêlée cependant, venait égayer ces tritons, ces nymphes, ces néréides, qui se trouvaient sans doute fort dépaysés au milieu de cette sapinière teutonique, où l'on se fût attendu à rencontrer plutôt le dieu Thor ou le loup Fenris.

A tort ou à raison, la légèreté de cette cour a laissé un souvenir vivace dans les imaginations hessoises. Les Allemands étaient portés à regarder Wilhemshœhe comme une espèce de Caprée ou de Babylone française. Ils ne tarissaient pas sur les complaisances attribuées aux dames de la cour envers leur jeune maître, chose assurément peu honorable pour leur noblesse, — sur les complots de Jérôme et de son chambellan Marainville contre la vertu des jolies bourgeoises, — sur les actrices parisiennes qui trouvaient moyen de se glisser dans la société casseloise pour rappeler à Jérôme d'anciennes relations, et que l'empereur, en haine du scandale, faisait enlever d'autorité et ramener à Paris, — sur cette loge discrète et obscure qu'affectionnait Jérôme au théâtre et dont les rideaux se fermaient parfois d'une façon compromettante, — sur ces bains d'eau de Cologne ou de vin de Bordeaux où Jérôme cherchait à retremper ses forces épuisées. Il faut ici tenir compte de l'exagération des témoins; la vertu en Allemagne, le vice lui-même est prude; la légèreté française y a toujours paru de la corruption. Jérôme avait

(1) Émilie Wepler, *Geschichte der Wilhelmshœhe*, Cassel 1870.

parmi ses sujets beaucoup d'ennemis; le meilleur moyen de dépopulariser le gouvernement était de calomnier le roi. Les princes de Brunswick et de Hesse-Cassel, à leur retour en 1814, étaient peu disposés à réprimer les mauvais propos contre leur *prédécesseur;* plus d'un pamphlet reçut même une haute autorisation. Il faut remarquer que le scandale n'alla jamais assez loin pour altérer « la manière dont le roi et la reine sont ensemble en public, et qui offre quelque chose de mieux que des égards. » Enfin les distractions extra-matrimoniales de Jérôme influèrent peut-être sur son application, nullement sur la politique. Une seule femme de la cour eut sur lui un grand empire, c'est la comtesse de Waldburg-Truchsess, grande-maîtresse de la maison de la reine. Elle devait son autorité, non à ses complaisances, mais, paraît-il, aux idées de grande politique et de régénération allemande dont elle entretenait le roi.

La reine Catherine, qui avait un an de plus que son mari, était grande, un peu forte de taille, fort majestueuse par conséquent. « Elle se prête plutôt qu'elle ne se plaît à l'apparat des grands cercles; on la dirait hautaine, parce qu'elle est timide. » De là une certaine raideur dans les cérémonies publiques, peu d'éloquence quand il faut répondre aux complimens d'une députation. Un autre effet de cette timidité, c'est que « les affections de la reine sont constantes : une dame ou deux seulement ont obtenu sa confiance.» Des deux souverains, la fille du roi de Wurtemberg et le fils du bourgeois d'Ajaccio, c'est celui-ci qui représente avec le plus d'aisance. Toutefois Catherine avait un rôle important dans la cour et dans le gouvernement : l'aristocratie allemande trouvait, dans la présence sur le trône d'une descendante des Welfs de Brunswick et des ducs de Wurtemberg, une raison suffisante pour s'empresser à la cour du parvenu français. Elle n'était guère faite pour modérer les goûts de dissipation de son mari; elle dépensait elle-même énormément pour sa toilette; « la reine a beaucoup de robes à distribuer à ses dames parce qu'elle en change très souvent. » Plus tard déchue de sa haute fortune, dépouillée par son père, réduite à un plus modeste budget, on la verra dans son exil près de Vienne faire ses commandes aux fournisseurs par cent paires de souliers. Sa première éducation, elle le reconnaît elle-même, avait été un peu négligée : de là une certaine frivolité et un certain désœuvrement pendant toute sa vie. Son journal de 1811, où elle prétend écrire « l'histoire de sa vie, » a ce caractère de puérilité persistante.

« *20 janvier.* — J'ai été au bal masqué, où je me suis beaucoup amusée. J'ai mis plusieurs déguisemens, entre autres celui d'une vieille ven-

deuse de fleurs, sous lequel personne ne m'a reconnue... » — « *31 janvier.* — Il y a eu ce soir bal masqué chez le comte de Fürstenstein... Nous avons dansé un quadrille tiré des bayadères. Nos costumes nous allaient parfaitement bien... Je me suis trouvée mal pendant le souper... » — « Nous avons été déjeuner au Pas. Le soir, nous avons eu concert et spectacle sur le petit théâtre. » — « Il y a eu spectacle dans les petits appartemens. » — « J'ai visité la mine de Franckenheimer... Mes dames et moi, nous étions habillées en mineurs, ce qui avait l'air très drôle. » — « La veille du nouvel an, nous avons fait toutes les folies imaginables, entre autres celle de faire chercher une bague en or dans un grand plat à farine; il est presque impossible de la trouver avec la bouche. »

Franchement ce n'est guère la peine de rédiger « l'histoire de sa vie » pour dire qu'un tel jour on a entendu « Mlle Lenghy, fameuse harpiste italienne, » et que tel autre jour on a « fait la plaisanterie de faire couper à trois de ses dames leurs cheveux d'après la nouvelle mode. » Pourtant lorsqu'en 1812 Jérôme, en partant pour l'armée, lui a confié la régence de Westphalie, dans sa correspondance avec lui elle parle assez pertinemment des ventes de domaines, de la dette publique, des fournitures de l'armée, mais sans aucune espèce de goût et par pur dévoûment pour son mari.

La cour de Westphalie, on l'a vu, était brillante et animée, mais ruineuse pour la liste civile et pour le royaume. Jérôme voulut avoir un grand-maréchal, deux préfets et trois maréchaux de palais, un grand-chambellan et une dizaine de chambellans, un grand-maître des cérémonies et sept ou huit maîtres ou aides des cérémonies, un maître de la chapelle, un directeur des concerts, un gouverneur des pages, une douzaine d'aides-de-camp, quantité d'écuyers, un grand-aumônier, qui était un très haut baron et avait le titre d'évêque, un grand-veneur avec tout le personnel des grandes chasses, etc. Pour la maison de la reine, il avait voulu une grande-maîtresse des dames du palais, des chambellans, des écuyers d'honneur, etc. Jérôme et Catherine ne furent pas toujours heureux dans le choix de leurs intimes; c'est un chambellan du roi, Dœrnberg, qui se révolta contre lui en 1809; c'est un écuyer d'*honneur* de la reine, Maubreuil, qui lui enleva ses diamans en 1813. Il se fit là une nouvelle expérience de ce que peut apporter de force à un état le dévoûment d'une domesticité de nobles.

VI.

En 1812, à la veille de l'expédition de Russie, le royaume de Westphalie, à part sa persistante détresse financière, se trouvait à

l'apogée de sa splendeur et de sa prospérité. De grandes choses avaient été faites : on avait créé une armée toute nouvelle, qui comptait 25,000 hommes disponibles et 33,000 hommes sur les états; on avait constitué toute une hiérarchie nouvelle d'administrations, de conseils consultatifs, de tribunaux ; on avait fait prévaloir partout le principe de l'égalité devant la loi ; la terre et la personne avaient été affranchies, le justiciable avait la garantie du jury et de la procédure publique ; le contribuable ne portait plus la part de fardeau des privilégiés; le paysan avait été affranchi des derniers restes du servage, l'artisan des entraves des corporations, le dissident religieux des prétentions des églises d'état. Le Brunswickois, le Hessois, le Prussien, le Hanovrien, naguère si différens de caractère, d'éducation, de principes, de civilisation, avaient commencé à prendre un esprit de solidarité et à concevoir un certain patriotisme westphalien.

Le revers de la médaille est que « l'amalgame » entre les Français et les Allemands ne se faisait pas aussi bien, que les passions germaniques subsistaient et grandissaient dans bon nombre de localités, que l'intervention perpétuelle de Napoléon dans les affaires westphaliennes ne permettait pas aux Allemands d'oublier la conquête, que de perpétuelles conspirations ne permettaient pas au roi d'oublier que beaucoup de ses sujets étaient ses ennemis. La perte presque totale d'une division westphalienne en Espagne avait fait très mauvais effet dans l'armée; on entendait dire aux soldats « qu'ils n'iraient ni là ni en Pologne, qu'on pouvait les fusiller, mais qu'ils ne marcheraient point. »

Certaines parties du royaume étaient devenues presque irréconciliables : ainsi le pays de Hesse-Cassel si souvent agité par les révoltes, la ville de Hanovre, qui avait cessé d'être une capitale et où une maison de 40,000 francs se donnait pour 6,000, celle de Magdebourg, qui succombait sous le poids d'une garnison française de 12,000 hommes (dont 7,000 à la charge du bourgeois), et qui voyait son commerce presque entièrement ruiné. A Brunswick même, à la fin de janvier 1812, il y avait eu une rixe entre soldats français et westphaliens, et la populace de Brunswick, qui est « très insolente, » ainsi que les polissons, « qui sont ici plus polissons qu'ailleurs, » s'en étaient mêlés. Dans plusieurs petites émeutes de ce genre, des soldats avaient été tués. Napoléon, se substituant à son frère, avait fait prendre des mesures par trop exceptionnelles, exigé de nombreuses arrestations, institué des commissions extraordinaires, fait entrer à Brunswick des régimens français mèche allumée. Reinhard ne pouvait assez déplorer ce luxe de répression.

A Cassel, les choses allaient un peu mieux. Cette ville avait déjà

été presque française au temps de ce landgrave Frédéric II, à la table duquel un de ses convives disait : « Il n'y a aujourd'hui d'*étranger* que monseigneur. » Le gouvernement, ses amis, les intérêts nouveaux s'y trouvaient en majorité. Le luxe et les dépenses de la cour y faisaient prospérer certaines branches de commerce; les ministères, les assemblées d'états, les cours suprêmes, y attiraient un nombreux personnel de consommateurs. Pour prendre part à cette fortune, de nombreux négocians ou artisans brunswickois, prussiens ou hanovriens étaient venus s'établir dans la capitale, au grand dépit des bourgeois de Cassel, qui se plaignaient d'abord qu'on vînt leur ôter le pain de la bouche. La France y était représentée par des tailleurs, modistes, coiffeurs, par les articles de Paris, les meubles, les voitures. Elle y était représentée aussi par un élément peu recommandable d'aventuriers exerçant de petites industries ou sollicitant de petites places. Presque partout s'étalaient des enseignes en deux langues. Les marchands arboraient avec orgueil les armes du nouveau royaume et le titre de fournisseurs brevetés de la cour. De même que dans la caisse des négocians tombaient pêle-mêle, avec les monnaies décimales françaises, les *thalers* et les *groschen*, les *albusstücken* de la Hesse et les *carlus* d'or de Brunswick, de même dans les rues on entendait tous les dialectes de l'Allemagne se heurtant avec les idiomes des soldats français, italiens, hollandais ou polonais.

Comme la cour donnait le ton à la noblesse et la noblesse à la bourgeoisie, le luxe gagnait; dans les austères maisons du vieux Cassel apparaissaient déjà les meubles, les glaces, les draperies françaises. Le confortable et l'élégance battaient en brèche la vieille simplicité allemande; les modes françaises faisaient disparaître les dernières traces du costume national. Dans les établissemens en renom où l'on allait prendre *du vrai café* (1) à un demi-thaler la tasse, en maudissant le blocus continental et la chicorée du ménage, dans la Rue-Royale (*Kœnigstrasse*), la plus animée des rues de Cassel, dans le parc royal, que Jérôme ouvrait libéralement à ses sujets lorsqu'il résidait lui-même à Wilhemshœhe, on discutait avec chaleur, mais avec circonspection, par crainte des agens de M. Bercagny, l'avenir de la Westphalie. Les obstinés partisans des vieilles dynasties déploraient surtout la *dégermanisation* des jeunes gens, qui commençaient à goûter les bons côtés du régime nouveau. Les

(1) On lit dans le *Mon. westph.* du 2 novembre 1810, aux variétés : « Parmi les *nombreux* végétaux indigènes qu'on a tenté de substituer au café, il faut classer *la graine de l'asperge;*... dès qu'elle est séchée, on la fait torréfier et préparer comme le café, *dont elle a le goût.* M. Rüdiger, professeur à Halle, croit que *ce café d'Europe* « pourrait remplacer celui qui nous vient de l'étranger. » On faisait également du thé avec de la feuille de tremble, etc.

pessimistes admettaient volontiers les progrès réalisés dans la constitution westphalienne, mais ils pensaient que le jour où Napoléon tomberait, ce serait non pas ce qu'il avait fait de bon qui lui survivrait, mais bien ce qu'il avait fait de mauvais. Les anciens souverains rétabliraient soigneusement les anciennes inégalités entre nobles et vilains, seigneurs et paysans, églises d'états et dissidens, maîtres et compagnons; mais ils garderaient très précieusement le monopole des tabacs, l'impôt des patentes, les contributions indirectes, le timbre et l'enregistrement, etc.

Une chose qui préoccupait singulièrement ceux qui s'intéressaient à l'existence de la Westphalie, c'était de savoir si elle était un royaume français ou un royaume allemand. On recueillait soigneusement les indices qui pouvaient faire préjuger dans un sens ou dans l'autre. Pas plus que l'empereur, le roi n'était Allemand; il appartenait même à la partie de la France la plus étrangère au sang et à l'esprit germanique. S'il disait quelquefois à l'empereur : « Ce peuple est bon,... l'Allemand n'est point faux,... » il lui échappait dans ses momens d'humeur d'avouer « qu'il n'aimait ni l'Allemand ni l'Allemagne. » La reine était Allemande, fille de prince allemand; mais est-il vrai, comme on l'a dit, qu'elle ne voulait recevoir de suppliques qu'en langue française? A la cour, les militaires et les courtisans français coudoyaient la noblesse indigène. Pour atténuer un peu cette bigarrure, Jérôme avait imaginé de décorer ses favoris créoles, corses ou gascons, de titres du saint-empire; c'est ainsi que Le Camus était devenu prince de Fürstenstein, Meyronnet, Ducoudras et d'Albignac comtes de Wellingerode, de Bernterode et de Ried, La Flèche baron de Hundelstein. Parmi les ministères et les grandes directions, trois avaient pour titulaires des Allemands : l'intérieur, les finances, l'instruction publique; mais la justice, la guerre, les affaires étrangères et la haute police étaient entre les mains de Français. Tous les généraux de subdivision étaient Allemands, mais deux généraux de division sur trois étaient Français. L'armée était allemande par la composition des troupes, polonaise ou française dans une partie de ses officiers.

Quelle était la langue officielle? Reinhard lui-même en était à se le demander. « J'ai questionné des conseillers d'état, ils m'ont répondu que c'était la langue allemande, puisqu'elle était employée dans les tribunaux et les administrations, puisque le texte allemand du code Napoléon était déclaré code du royaume. Toutefois dans trois ministères au moins, toutes les affaires se traitent en français, les discussions du conseil d'état ont lieu en français, la rédaction des décrets est française. Les traductions allemandes sont sans uniformité et souvent inexactes. » Il était difficile qu'une langue devînt officielle quand le chef de l'état ne pouvait en prononcer trois mots

correctement. Si la Westphalie avait été dans une situation normale, si on eût pu lui appliquer les lois générales de l'histoire, c'était évidemment la langue des masses qui était appelée à absorber l'idiome des conquérans. Reinhard, Wurtembergeois lui-même, était d'avis de suivre dès lors ce principe. « Si les départemens de la rive gauche du Rhin sont devenus et restent pendant une ou deux générations encore la *France allemande,* on pourrait, ce me semble, regarder la Westphalie comme l'*Allemagne française*... On pardonnera aux Allemands leur flegme, leur amour-propre, leur langue, leur littérature. Que les Allemands sentent qu'on est disposé à les estimer comme Allemands, et tous les cœurs seront conquis. » Aussi Reinhard était-il compté parmi les soutiens de ce qu'on appelait le parti allemand, qui avait pour chefs Bülow et Wolfradt, et qui cherchait à rallier à lui le prince de Fürstenstein et autres Français baronisés. Au contraire Bercagny était le chef du parti français, qui voulait voir avant tout dans la Westphalie une colonie française et une dépendance perpétuelle de l'empire. Malchus, quoique natif de Deux-Ponts, tenait pour ce point de vue, qui était celui de la haute police, des suppôts directs de Napoléon et des aventuriers étrangers.

Sans doute, en écartant la terrible éventualité d'un écroulement prématuré de l'empire, la Westphalie aurait eu quelque chance de durée. Pourtant le royaume était miné dans son existence par des causes profondes. Jérôme n'était point à la hauteur de la situation, ses habitudes de dissipation ajoutaient aux embarras financiers. L'armée westphalienne était beaucoup trop lourde pour le budget; mise en coupe réglée par l'ambition de Napoléon, elle périssait pour un but étranger au maintien et à la défense du royaume. Les exigences financières de Napoléon avaient rendu tout équilibre dans les budgets impossible; ses exigences économiques, et notamment le blocus continental, comprimaient l'essor du commerce. La dépendance trop visible de Jérôme, les incessantes ingérences de Napoléon dans les affaires intérieures du royaume, la présence ou le passage continuel des troupes impériales, les perpétuels remaniemens territoriaux, l'exemple trop récent de Louis Bonaparte, empêchaient la Westphalie de croire à sa propre indépendance et à sa propre durée. La persistance croissante du mouvement national allemand, les intrigues de la Prusse et des princes dépossédés, rendaient plus difficile encore la situation d'un roi étranger, soumis lui-même à un empereur étranger, et les fausses démarches de la haute police aggravaient le dissentiment entre le prince et les sujets.

On le voit, plusieurs des vices essentiels de cette fondation de Napoléon remontaient à Napoléon lui-même. Le créateur n'avait

pas été suffisamment désintéressé dans sa création et s'était préoccupé moins d'assurer à son œuvre les moyens de subsister que d'en tirer pour lui-même le plus grand profit possible. Comme le dit très bien un des amis du roi Jérôme, Napoléon aurait dû comprendre qu'il était matériellement et moralement le maître de ce royaume; il aurait dû ne pas tarir les sources d'une richesse qui était la sienne, aliéner des hommes qui étaient ses sujets, susciter à son frère des embarras qui devaient en définitive retomber sur lui. La situation du roi Jérôme était fausse : était-il prince français ou souverain allemand? roi indépendant ou préfet de Napoléon? En tout cas, il n'avait le choix qu'entre l'abdication de Louis ou l'obéissance la plus absolue. La situation du royaume était plus fausse encore : les Westphaliens enviaient le sort de la Prusse, qui, chargée de contributions comme la Westphalie, avait du moins gardé son indépendance; ils enviaient le sort des états de la *confédération du Rhin,* qui étaient des alliés de Napoléon, mais qui avaient conservé leur nationalité sous leurs princes naturels; ils enviaient le sort des départemens allemands de la rive gauche, qui ne supportaient que les charges et participaient à tous les avantages du peuple français. Ni libre, ni sujette, ni conquise, ni indépendante, cette *Allemagne française,* malgré le code civil et tous les présens du génie de 1789, se croyait plus malheureuse qu'aucun département français et qu'aucun état allemand. Voilà pourquoi en 1812, suivant l'expression de Reinhard, « s'il n'y avait de fermentation nulle part, le malaise était partout. »

Dans cette création du royaume de Westphalie, quelle est la part qui revient à la France? Était-ce la conquête qui avait dû servir de base à l'édifice? Non, car la France de 1789 a proclamé le droit absolu des peuples à disposer d'eux-mêmes et condamné le prétendu « droit de la guerre. » Était-ce l'établissement d'une monarchie française en Allemagne? Non, car la France de 1792 ne lutte pas plus pour imposer un maître à d'autres peuples qu'elle n'en souffre chez elle. Ce que la France peut revendiquer dans cette création, pour laquelle on ne l'a pas consultée, ce sont les idées d'égalité entre les hommes, de tolérance religieuse, d'affranchissement du travailleur, celui des champs comme celui des villes, de publicité dans la justice, de contrôle dans le gouvernement; mais ce magnifique présent qu'on faisait à la Westphalie était gâté par un vice originel : il était imposé par les étrangers.

ALFRED RAMBAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1872.

Faut-il que ce généreux et infortuné pays de France soit vivace et merveilleusement doué! Depuis deux ans, il a passé par des épreuves que pas un seul pays d'Europe peut-être n'eût supportées. Il a été dévasté, mutilé, démembré par la guerre, et il n'a pu se racheter encore complétement d'une occupation étrangère. Ce n'était pas assez des désastres militaires qui l'ont accablé, il a été menacé d'une dissolution intérieure, et il a résisté à tout, il se soutient par une sorte de miracle permanent de vitalité inépuisable. Certes, s'il y a une chose évidente, saisissante, c'est que dans cette situation, qui reste toujours si difficile, quoiqu'elle n'ait rien d'insurmontable, il n'y a qu'une politique possible, imposée par les circonstances, celle de l'union des volontés, de la trêve des partis, du désintéressement des ambitions. Non, c'est trop demander, à ce qu'il paraît, les partis ne peuvent pas se résigner. Ils sont bien obligés quelquefois de mordre leur frein, de plier sous le poids des fatalités qui les dominent, de laisser faire par d'autres ce qu'ils ne sauraient pas faire eux-mêmes. Ils se donnent un maintien modéré, il ont des momens de sagesse relative et involontaire dans les crises aiguës, en présence des difficultés trop gênantes. Qu'on leur rende une certaine paix, qu'ils croient voir déjà l'horizon s'éclaircir, aussitôt ils en profitent, ils se remuent, ils se défient les uns les autres, ils relèvent leurs drapeaux bariolés. C'est l'éternelle histoire des banquets, des manifestations, des processions qui recommence. La légitimité réclame ses droits, le radicalisme se déchaîne et s'exalte comme s'il croyait son heure déjà venue, le bonapartisme fait des visites en France pour qu'on ne l'oublie pas. Ils font tous depuis quelque temps en vérité un bruit assourdissant.

Cependant, au milieu de tous ces partis légués et multipliés par les révolutions, il se forme par degrés un parti nouveau qui grandit de jour en jour, qui grandira encore certainement : c'est le parti de la France, de la vraie France libérale, conservatrice, laborieuse, paisible,

éclairée par ses malheurs et animée du plus sincère désir de les réparer. Ceux qui composent ce parti sont de tous les rangs, de toutes les classes, de toutes les nuances d'opinions; ils se rencontrent dans un sentiment unique, le patriotisme, et dans une volonté commune, celle de travailler d'un cœur désintéressé, d'un esprit libre, à la reconstitution du pays, sans subordonner cette œuvre nationale à une préférence, à un souvenir, à une question de drapeau ou de forme politique. On leur dit quelquefois d'un ton superbe qu'ils sont des sceptiques, qu'ils manquent de principes. Nullement, ils croient au pays, au pays seul, et ils n'ont de scepticisme que pour toutes ces forfanteries de partis aussi impuissans que bruyans. Depuis un demi-siècle, ils ont assisté à tant de défaites de ces prétendus principes par lesquels on prétend nous sauver, ils ont vu tant de régimes passer comme des ombres, qu'ils sont assez pardonnables, on en conviendra, de ne pas croire absolument à l'efficacité triomphante de ces régimes qui n'ont pas même su vivre dans des circonstances où tout leur était facile. Quand la monarchie leur promet la stabilité, ils ont bien le droit de demander quel est le genre de stabilité qu'on se flatte d'assurer, et ce que durera cette stabilité; quand on veut les entraîner par le seul mot de république, ils ont bien le droit de savoir avant tout si ce qu'on leur offre est cette république qui enfante périodiquement les dictatures césariennes. Oui, ils ont ce droit, justement parce qu'ils mettent au-dessus de tout la France et la liberté, et, s'ils s'attachent à la situation actuelle, au gouvernement qui dirige depuis un an les affaires du pays, c'est qu'il est plus facile de décrier puérilement cette situation que de la changer, c'est que ce gouvernement de réparation, de bon sens, de prudente et honnête médiation, en empêchant tous les partis de se déchirer, laisse au moins à la France le temps de respirer, de puiser dans l'expérience de ses malheurs la force de se défendre contre tous les excès qui la menacent. C'est le gouvernement de la France en détresse, en travail de reconstitution, et le parti qui se forme sur ce terrain strictement national est le parti de la France, tandis qu'autour de ce parti et de ce gouvernement tourbillonnent étourdiment toutes ces agitations, ces manifestations, qui ne tiennent compte de rien, qui ne font parfois que rendre plus sensibles les difficultés d'une situation dont hier encore nous avions à dévorer une suprême amertume.

Qu'arrivait-il l'autre jour en effet? Au moment où le radicalisme en voyage se donnait des fêtes à lui-même et où un brave habitant d'Annecy rappelait avec un à-propos singulier à M. Gambetta les gloires de sa dictature, la France passait par une de ces heures de deuil où l'on devrait au moins savoir se taire, ne fût-ce que pour n'avoir pas l'air de mêler des ovations équivoques et des banalités jactancieuses à la réalité la plus cruelle. C'était tout juste le 1er octobre, et le 1er octobre était le jour des déchiremens et des séparations douloureuses dans toute l'Al-

sace, dans la partie de la Lorraine que nous avons perdue. La politique allemande n'a pas voulu que les Alsaciens et les Lorrains qui refuseraient de renoncer à leur vieille patrie, qui tiendraient à rester Français, pussent rester dans le pays. L'option pour la nationalité française emportait le changement de domicile réel, l'expatriation, l'abandon du foyer domestique, le sacrifice des habitudes les plus chères et des intérêts les plus sérieux.

On croyait peut-être avoir affaire à une fantaisie d'opposition momentanée, et décourager par les obstacles, par ces sacrifices qu'on imposait, l'attachement de ces malheureuses et fortes populations pour la France. On n'a réussi à rien, on n'est arrivé qu'à offrir au monde un des spectacles les plus émouvans, le spectacle de l'exode des Alsaciens et des Lorrains. Tout ce qui a pu partir est parti. Les exilés n'avaient pas attendu le 1er octobre; pendant bien des jours, ils ont couvert toutes les routes, emportant avec eux tout ce qu'ils possédaient. Femmes, enfans, vieillards, malades, se mêlaient dans cette grande et douloureuse évasion du pays natal, de la maison de famille. Presque toute la jeunesse qui devait être prise pour la conscription six jours après a passé la frontière. L'émigration a été immense, elle atteint un chiffre de près de 200,000 personnes. La population de Metz est tombée à 20,000 habitans, sur lesquels on a trouvé 17 conscrits disposés à servir l'Allemagne. A Obernai, en Alsace, il est resté 3 conscrits; à Bischwiller, une des villes les plus industrieuses et les plus prospères, huit grandes manufactures ont été vendues, patrons et ouvriers sont partis, 2,000 personnes ont quitté la ville. Sur 200 magistrats français qui étaient en Lorraine, il en est resté cinq! Tous ces braves exilés ont voulu donner à la France cette marque de fidélité touchante, c'est à la France aujourd'hui de recevoir comme elle le doit ceux qui n'ont pas craint de tout sacrifier pour elle. Un fonctionnaire prussien parlait l'autre jour dans une cérémonie, à Strasbourg, du service que l'Allemagne avait rendu à l'Alsace en la « délivrant du joug des Welches! » Le « joug des Welches, » à ce qu'il semble, n'était pas si dur pour ces pauvres Alsaciens qui, librement, volontairement, s'arrachent à la terre natale pour venir le retrouver, et ceux qui restent, ceux qu'on dit « délivrés, » ne se considèrent pas peut-être comme les plus heureux. Au fond, ils restent Français d'âme et de cœur aussi bien que ceux qui sont partis, ils ne laissent échapper aucune occasion de l'attester; ils ne veulent pas être « délivrés, » et il faut bien que cette œuvre de l'assimilation de l'Alsace à l'Allemagne semble difficile, puisque déjà on commence à menacer les Alsaciens d'un régime exceptionnel indéfini, de la prolongation de la dictature que le prince-chancelier s'est réservée sur les « provinces annexées, » sans doute pour pouvoir mieux leur assurer les bienfaits de la « délivrance. »

Ces scènes d'expatriation populaire ont pu se passer à l'heure du siècle où nous sommes. Elles ont retenti partout, et ce ne sont pas des Fran-

çais qui ont été les premiers à les raconter. Il y a des deuils que la France doit savoir porter dans son âme sans descendre à des plaintes inutiles, à des démonstrations qui ne feraient qu'aggraver le mal. Elle subit les fatalités de la guerre, on ne lui en ménage pas les rigueurs, et si de ces fatalités mêmes il résulte une situation nécessairement toujours dangereuse, ce n'est pas elle du moins qu'on peut cette fois accuser d'être la perturbatrice de la paix, du repos universel. Qu'on étouffe tous les sentimens du cœur, qu'on se borne strictement à la politique, à la froide et sévère politique : pour un homme à si vastes et à si longs desseins, qui a la prétention d'être pratique, M. de Bismarck n'a peut-être pas été aussi habile qu'il l'a cru, il s'est risqué plus qu'il ne l'a sans doute pensé. A voir les résistances qu'il rencontre et l'impression profonde que les récentes désolations de l'Alsace-Lorraine ont causée partout, en Angleterre, en Autriche, en Italie, en Suisse, il peut commencer à soupçonner que tout ne se fait pas impunément, qu'il y a des excès de prépotence qui réveillent une sorte de conscience universelle dont les protestations finissent par être un embarras pour les victorieux. M. de Bismarck a voulu refaire une Allemagne puissante par l'unité, soit; mais il n'a pas vu qu'en faisant de la conquête l'instrument de cette reconstitution germanique, en dépassant les limites naturelles de cette œuvre par elle-même assez gigantesque, en s'abandonnant sans retenue aux tentations de la force, il créait pour cette Allemagne nouvelle un péril perpétuel. Il a voulu avoir la Lorraine et l'Alsace, il les possède aujourd'hui, il y règne en dictateur toujours armé, tandis que les esprits et les cœurs lui échappent, et déjà il en est à présenter à l'Europe des spectacles qui troublent le sentiment public, qui rappellent les grandes migrations des peuples, qui ressemblent à une dérision amère de toutes les idées de civilisation et d'humanité de notre temps.

Tranchons le mot, c'est comme politique surtout, c'est dans l'intérêt même de la sûreté, de la durée de son œuvre, que M. de Bismarck a commis une faute. Il est tombé dans le piége dont les omnipotens ont souvent tant de peine à se défendre; il n'a pas su avoir cette habileté suprême de la modération dans la victoire et dans la puissance. On a dit plus d'une fois qu'il attachait une Vénétie au flanc de l'Allemagne nouvelle. Rien n'est plus vrai; la Prusse est aujourd'hui en Alsace ce que l'Autriche a été autrefois en Italie, avec cette différence toutefois que l'Autriche ne prétendait pas changer la nationalité des provinces où elle régnait, qu'elle ne se proposait pas d'abolir le sentiment italien dans l'âme des habitans de la Vénétie et de la Lombardie. La Prusse veut abolir le sentiment français en Alsace, elle s'efforce de faire disparaître tout ce qui rappelle la France dans ces pays qui ne veulent pas être allemands. Elle se livre elle-même comme une proie orgueilleuse à la fatalité des dominations qui n'ont d'autre garantie que la force. Elle se place, par un excès d'ambition imprévoyante ou par un faux point

d'honneur, dans cette situation où elle est contrainte d'avoir l'œil tout à la fois sur les résistances, qu'elle ne fera qu'irriter en cherchant à les dompter, et sur la France, qu'elle croira toujours disposée à saisir les occasions de reprendre ses provinces perdues. L'Allemagne est puissante et forte, elle est en mesure de se défendre, c'est possible; elle n'a pas moins créé un foyer d'incandescence inextinguible, en présence duquel elle s'oblige à rester armée, et en restant armée elle provoque toutes les autres puissances à se tenir sur un perpétuel qui-vive, d'autant plus que ce principe de conquête dont elle se fait le porte-drapeau, dont elle est désormais la personnification vivante, est une menace plus ou moins directe, plus ou moins dissimulée, pour tous ceux qui ont une population balbutiant un mot de langue allemande. Elle arrive ainsi à entretenir un malaise qu'elle n'est même pas maîtresse d'apaiser, à réveiller partout ce sentiment, que la paix est sans avenir, que de nouvelles luttes sont inévitables à un jour donné.

On ne s'y trompe pas en Europe, en Angleterre, en Autriche, même en Russie; après avoir laissé l'Allemagne accomplir jusqu'au bout ses desseins de conquête en France, on se demande ce qui sortira d'une situation livrée à tant de hasards, et cette impression si vive qui s'est récemment produite au spectacle des dernières misères de l'Alsace-Lorraine n'est que le déguisement d'une prévoyance plus politique. Qu'on s'évertue encore à Berlin et dans les journaux d'Allemagne à crier sans cesse que c'est la France qui est le grand trouble-fête par ses projets de revanche, par ses armemens, ce n'est plus qu'un thème banal, l'éternelle objurgation du conquérant à l'égard de celui qu'il a dépouillé. Eh! non, ce n'est pas la France qui peut méditer pour le moment des revanches et des guerres nouvelles, même lorsqu'elle remplit le devoir le plus simple, en s'efforçant de relever sa puissance militaire au niveau du rang qu'elle entend ne pas perdre; c'est la Prusse qui, en amassant des fermens redoutables au cœur du continent, a préparé pour tout le monde un avenir incertain et précaire. C'est la Prusse qui a fait entrer l'Europe dans cette voie où toutes les combinaisons anciennes ont disparu sans être remplacées, où rien n'est assuré, où tous les droits, tous les intérêts se heurtent dans une sorte d'obscurité sous la surveillance de la force, dernière gardienne des sécurités en péril. Il ne s'agit pas, bien entendu, de la paix d'aujourd'hui ni même de demain. C'est une situation nouvelle qui s'ouvre pour l'Europe, qui a commencé ou qui du moins s'est aggravée par les revers, par le démembrement de notre patrie, et qui en nous laissant à tous un but national, patriotique à poursuivre, nous crée par cela même l'obligation de la prudence la plus attentive, de la réserve la plus sévère, d'une trêve permanente, indéfinie, volontaire, de toutes les dissensions et de toutes les agitations.

Eh bien! lorsqu'il en est ainsi, lorsque les exilés de nos provinces perdues arrivent dans nos villes pour nous parler de la fidélité de l'Al-

sace et de la Lorraine, lorsque de toutes parts en Europe on en vient peu à peu à s'inquiéter des incohérences de cette situation générale où nous sommes, à s'apercevoir du vide laissé par la France, est-ce le moment d'offrir de notre côté le spectacle de nos divisions et de nos passions, même quelquefois de nos puérilités? Rien de mieux à coup sûr que d'aller en pèlerinage à La Salette ou à Lourdes, si on le veut, et ceux qui font ce voyage de piété ont certes le droit de n'être point exposés aux intolérances révolutionnaires qui les ont assaillis à Grenoble et à Nantes. Ici ce n'est pas même une question d'ordre public, c'est une question de liberté de conscience sur laquelle il n'y a point à hésiter. Il resterait toujours à savoir si la dévotion qui ferait un peu moins de bruit ne serait pas tout aussi méritoire, et si ces manifestations religieuses, qui ne sont pas toujours exemptes d'une certaine ostentation, où la politique ne laisse pas quelquefois de faire une certaine figure, sont absolument de circonstance. Que les républicains à leur tour, même les républicains avancés, ne dissimulent pas leurs opinions, c'est leur droit, ils en usent et ils en abusent tous les jours de façon à ne pas se laisser oublier; mais, de bonne foi, est-ce le moment d'entreprendre avec fracas des campagnes de propagande radicale et de popularité, d'aller de ville en ville semant au passage les paroles enflammées, cherchant les banquets offerts à la vanité en voyage? Assurément, s'il y eut jamais une campagne engagée à contre-temps, c'est celle que vient de faire M. Gambetta, et il en a été le premier puni par les mécomptes qu'il y a trouvés.

Les historiographes à la suite du radicalisme ont pu raconter de leur mieux les ovations, les pérégrinations triomphales de l'ancien dictateur. Sans doute, c'est d'un bel effet de boire des « vins d'honneur » avec les braves Suisses venus de Genève à Annecy, de se faire escorter par quelques agens municipaux ou quelques conseillers-généraux, de recevoir dans les hôtels les députations conduites par les maîtres de cérémonies de la localité. Au fond, les suivans de M. Gambetta ont pris leur propre enthousiasme pour l'enthousiasme des populations, et le prince bruyant du radicalisme a eu, chemin faisant, plus d'une déception. Les ovations étaient décidément plus médiocres qu'on ne l'a dit. Il fallait se donner du mal pour chauffer la représentation. Les « sommités du parti » n'abondaient même pas, puisqu'un soir M. Gambetta n'a pas pu trouver un complaisant interlocuteur avec qui échanger seulement un petit discours. Quant aux républicains modérés, ils se sont abstenus, et la foule allait voir le « grand citoyen » comme une curiosité, si bien que le « grand patriote » a fini par brusquer le voyage et par s'en aller faire une halte à Vevey pour méditer à l'aise sur l'éternelle comédie qui s'appelle « beaucoup de bruit pour rien! » C'était juste. On a joué à M. Gambetta le mauvais tour de publier ses discours. Des mots, des mots, des déclamations, des excitations, et pas une idée. On a de la peine en vérité à se dépêtrer

avec cette éloquence parlant de ceux qui se jettent « dans les bras de la république comme dans un port, » représentant la magistrature comme « l'arbre de couche du mécanisme social, » pour s'écrier aussitôt qu'il faut « introduire là à pleins bords le flot démocratique. » M. Gambetta s'est trompé, il n'a pas vu qu'il s'exposait à la plus dangereuse des épreuves, celle de donner sa vraie mesure, et de faire dire à tous ceux qui ont un peu de bon sens que le hasard a d'étranges caprices pour avoir fait un jour un dictateur d'un assez médiocre tribun de banquets. L'orateur de Grenoble et d'Annecy n'a pas moins fait ce qu'il a pu pour enflammer les instincts révolutionnaires, tout en ayant l'air quelquefois de vouloir les contenir, pour se créer une sorte de candidature au gouvernement par la complicité de toutes les passions radicales, au risque de semer sur ses pas une agitation qui, si elle était sérieuse, serait aussi compromettante pour la France que pour la république elle-même.

C'est là jusqu'ici en effet ce que cette campagne d'agitation a produit de plus clair. Elle n'a pas pu sans doute compromettre sérieusement la France, elle a seulement relevé pour un instant aux yeux de l'Europe ce fantôme du radicalisme et laissé entrevoir comme une réalité possible ce qui n'est qu'une menace des passions soulevées en courant par un tribun étourdi. Pense-t-on qu'à l'heure où nous sommes, avec le besoin pressant, impérieux, que nous avons de retrouver des amis, de compléter l'affranchissement de notre territoire, il soit indifférent pour le pays d'inspirer de la confiance ou de fournir à nos ennemis un prétexte de plus pour nous représenter comme le peuple éternellement révolutionnaire? M. Thiers disait récemment avec une tristesse bien naturelle : « Je souffre plus que vous de ce qui s'est passé à Grenoble, parce que cela entrave notre libération... On peut compter par des chiffres énormes le mal que le discours de Grenoble a fait à l'industrie et aux affaires... » Voilà ce que les campagnes du radicalisme peuvent coûter à la France, immédiatement atteinte dans son travail, dans son crédit, dans sa bonne renommée et même, jusqu'à un certain point, dans son intégrité. M. Gambetta s'est donné à Grenoble une satisfaction ambitieuse ou un plaisir dont la nation tout entière paie les frais. On a certainement exagéré l'autre jour en racontant que le ministre de l'intérieur de Russie, M. de Timaschef, en ce moment à Paris, avait adressé quelques représentations au gouvernement français au sujet de toutes ces agitations radicales. M. de Timaschef n'avait aucun caractère diplomatique, il n'était qu'un voyageur : il n'a pas pu adresser au gouvernement les paroles qu'on lui a prêtées, et aucune puissance n'a pu se croire le droit de faire des observations sur un incident tout intérieur; mais ce qu'on n'a pas dit officiellement, on a pu le dire sous la forme d'un témoignage d'intérêt, d'une crainte amicale, on l'a sûrement pensé dans tous les cas. C'est inévitable. Devant des manifestations dont il n'est pas toujours facile de mesurer la portée, les défiances se réveillent naturellement, les sympa-

thies, sans cesser d'être réelles, hésitent à se prononcer, et on en vient à cette conséquence malheureusement assez simple dans une situation par elle-même si extraordinaire : pendant que le gouvernement met tout son zèle, toute son habileté, tous ses efforts, à rétablir par degrés le crédit politique et moral de la France, des agitateurs sans respect pour leur patrie, sans ménagement, sans prévoyance, passent leur temps à défaire l'œuvre laborieuse et patriotique de ceux qui ont reçu la mission de diriger les destinées de leur pays.

Il faut dire les choses telles qu'elles sont et regarder cette situation en face. Qu'on imagine le radicalisme, qui se croit sûr de son prochain triomphe, arrivant au pouvoir maintenant, dans six mois, dans un an, en un mot avant la libération définitive du territoire : qui donc sera la première victime, si ce n'est la France elle-même? M. Gambetta ne reprendrait pas aussitôt la guerre à outrance contre l'Allemagne, c'est très vraisemblable; on peut soupçonner au contraire que son premier soin serait d'envoyer un émissaire à Berlin pour rassurer la Prusse sur ses intentions, si par hasard la Prusse tenait à être rassurée. L'effet ne serait pas moins exactement le même. De toutes parts, la confiance se retirerait de notre pays, le crédit serait suspendu, la réalisation complète de l'emprunt deviendrait peut-être impossible, et le résultat serait l'occupation indéfinie de Belfort! Ce serait le dernier prix d'une victoire révolutionnaire. Voilà la vérité qu'il ne faut pas se dissimuler, voilà le danger auquel on expose le pays. Il y a des radicaux, il est vrai, qui ne s'inquiètent pas de ces détails, et qui font une propagande d'un autre genre. Ils s'en vont dans les campagnes, répétant aux paysans que la seule revanche pour la France, c'est la république, que la république radicale, une fois proclamée dans notre pays, c'est la mort de tous les gouvernemens en Europe, — que par conséquent on n'a pas besoin de leur prendre leurs enfans, de créer des armées nombreuses, et que par suite enfin tous les impôts qu'on leur inflige sont des impôts inutiles, des impôts monarchiques. Ce sont là les indignités qu'on propage dans une intention malsaine de popularité; si elles pouvaient arriver jusqu'à l'esprit simple des habitans des campagnes, si elles réussissaient par surprise dans un jour de vote, ce serait la ruine définitive de notre patrie, et c'est ainsi que le radicalisme, par ses ambitions avouées comme par ses propagandes clandestines, est un péril permanent pour la France, pour notre grandeur nationale. Qu'arriverait-il donc, s'il triomphait, puisqu'il lui suffit aujourd'hui de se montrer pour qu'on ressente aussitôt le contre-coup de son apparition dans tout ce qui reste à faire pour la libération du territoire?

Le radicalisme, par ses équipées agitatrices, sert la république elle-même comme il sert la France; il compromet tout ce qu'il touche, tout ce qu'il prétend soutenir, et M. Thiers a pu dire l'autre jour avec la plus grande netteté de raison et d'observation, devant la commission de per-

manence de l'assemblée, que les discours de M. Gambetta avaient « plus fait rétrograder la république qu'elle ne pourrait rétrograder par la main de tous ses ennemis. » Voilà le résultat aussi évident que la lumière, et rien en vérité n'est plus simple. Le radicalisme a beau se déguiser, faire le diplomate, flatter M. Thiers quand il s'y croit intéressé, protester de son respect pour la loi, et même se donner, comme il le fait plaisamment quelquefois, pour le vrai défenseur de l'ordre, il ne peut jouer longtemps cette comédie; il porte en lui une sorte de violence innée, il vit d'agitations, de surexcitations, de tout ce qui effraie, de tout ce qui fait reculer une société régulière, qui a ses intérêts, ses habitudes, ses traditions, et qui a besoin de paix, de tranquillité, de sécurité dans le travail. Il s'ensuit que, lorsqu'il se montre, ne fût-ce qu'un instant, dans ses vrais instincts, dans sa nature essentielle, il épouvante le pays au lieu de le gagner à sa cause. Son concours est plus funeste à un régime, à un gouvernement, que son hostilité. Oui, assurément le coup le plus terrible qui ait été porté à la république depuis un an, c'est le discours que M. Gambetta a prononcé à Grenoble comme le résumé de la campagne qu'il poursuivait, parce que ce discours est le programme de toutes les passions, de toutes les prétentions exclusives du radicalisme, parce que ce n'est qu'une exhibition jacobine tombant au milieu d'une société en possession régulière de ce qu'il y a eu de légitime dans la révolution par laquelle elle s'est transformée. M. Gambetta semble ne pas soupçonner qu'à l'heure où nous vivons, si la république n'est pas le gouvernement de tout le monde sans distinction de classe ou de date dans les opinions, s'il y a des républicains de privilége et des républicains convertis de la « onzième heure, » qu'on s'arroge le droit de tenir à distance, s'il y a des citoyens dont on peut dire qu'on les traitera comme des « pénitens, » en les laissant « à la porte de l'église, » si la république est soumise à ces restrictions et à ces tyrannies, elle n'est plus qu'une faction, une usurpation de parti. M. Gambetta ne voit pas qu'à force de rétrécir le terrain sur lequel il fonde sa république, à force d'exclure, c'est la majorité, c'est le pays qu'il met hors de son église, et le pays après tout n'est pas d'humeur à subir la domination des incapables et des brouillons qui n'auraient d'autre titre que de se dire les représentans privilégiés de la république.

M. Gambetta a cru fort habile de faire appel à ce qu'il désigne sous le nom de « nouvelle couche sociale, » à cette génération qui est entrée dans les affaires depuis deux ans, qui remplit aujourd'hui les conseils locaux. Hélas! on ne demanderait pas mieux que de voir cette génération nouvelle attester son existence par la capacité, par le zèle, par le patriotisme. Malheureusement la « nouvelle couche sociale » n'est pas aussi féconde qu'on le dit. Sans doute, depuis deux ans, il y a eu une certaine invasion de radicaux dans les conseils des départemens et dans

les municipalités, ils ne sont pas encore aussi nombreux qu'on le croit; mais il y en a, et là où ils dominent, que font-ils? ils sont radicaux et ils restent radicaux; au lieu d'administrer les affaires locales, ils font de la politique, ils soulèvent des conflits avec les préfets, ils portent l'esprit de parti dans les moindres incidens, ils respectent la loi quand la loi leur plaît. S'il y a des troubles dans une ville, si on insulte l'armée, les maires radicaux se mettent avec les insulteurs. A Marseille, un conseiller-général est élu trois fois; on casse son élection, on refuse de l'admettre, on le laisse hors du conseil, « à la porte de l'église, » parce qu'il n'est pas du parti. A Lyon, les radicaux gouvernent depuis deux ans les affaires municipales, et comment vont ces affaires? Récemment encore un conseiller peu suspect, puisqu'il est lui-même radical, donnait sa démission parce qu'on prétendait soustraire le budget à tout contrôle, parce qu'on portait dans les comptes près de 200,000 francs de « dépenses imprévues » sans rien justifier, 25,000 francs de frais d'administration sans expliquer l'affectation de cette somme, appliquée peut-être à une distribution illégale de jetons de présence aux membres du conseil. C'est ainsi que les radicaux gouvernent, et c'est pour ce gouvernement de la « nouvelle couche sociale » que M. Gambetta s'est cru permis d'agiter le pays, d'entreprendre une campagne dangereuse pour les intérêts nationaux, compromettante pour la république elle-même, qui naturellement sous cette figure ne fait pas beaucoup de prosélytes, qui par le fait est moins avancée qu'elle ne l'était il y a trois mois.

Et toutefois il ne faut pas se plaindre. Cette aventure du radicalisme semée de banquets et de discours aura eu un résultat auquel ne s'attendaient peut-être pas ceux qui l'ont préparée, et qui peut être heureux. Elle aura dissipé les confusions qui pesaient sur notre politique intérieure, elle éclaircit les situations, elle a déjà provoqué dans la commission de permanence de l'assemblée les explications les plus décisives. Jusqu'ici, il y avait des esprits chagrins qui se plaisaient à chercher partout l'équivoque, à imaginer on ne sait quelle alliance secrète ou pour mieux dire un système de ménagemens réciproques entre le gouvernement et les radicaux. Ceux qui ont suivi depuis longtemps M. Thiers dans sa carrière, et qui savent à quel point cet esprit d'une supériorité si séduisante est résolu sur certaines questions de patriotisme aussi bien que sur tout ce qui touche à l'ordre public sous toutes ses formes, ceux-là ne pouvaient avoir un doute. Ils savaient bien que la patience circonspecte de M. le président de la république était une conséquence de sa situation, que M. Thiers était réduit quelquefois à souffrir ce qu'il ne pouvait empêcher, mais qu'il n'était point homme à se laisser gagner par quelques flatteries de radicaux intéressés à le compromettre dans leur cause, à laisser croire tout au moins qu'il ne les désapprouvait pas. Se figurer que M. Thiers pouvait avoir des faiblesses pour le radicalisme,

c'était une imagination assez singulière, dont l'esprit de parti a seul pu faire un thème de polémiques. M. Thiers a des faiblesses pour le radicalisme comme il en a pour les épidémies qui courent dans le pays, et il l'a bien montré le jour où un acte décisif a été nécessaire. Ce jour-là, il n'a pas seulement suspendu les agens municipaux qui étaient sortis de leur rôle en se mêlant à des manifestations politiques, il n'a pas seulement puni quelques officiers qui avaient pris part à la réunion de Grenoble, il a voulu aller lui-même porter devant la commission de permanence l'expression du jugement le plus net et le plus péremptoire. Tout ce qu'il pouvait faire, il l'a fait; il n'a pas eu à rompre avec les radicaux, dont il n'était certes pas l'allié; il a maintenu l'indépendance de sa situation et du gouvernement, marquant d'un sceau indélébile le discours de Grenoble, montrant au pays, dont il est le guide justement écouté, les dangers de ces manifestations, de ces agitations de partis. Il a répété le mot invariable de la sagesse et de la nécessité : « n'agitez pas le pays; il réclame l'union; servons la France en étouffant nos vaines querelles... »

Il faut bien comprendre aussi les complications au milieu desquelles se débat ce gouvernement obligé de tenir tête à toutes les difficultés dans une situation sans exemple. Il ne peut être d'aucun parti, et il est réduit à contenir tous les partis. Il remplit, autant qu'il le peut, son rôle de médiateur, arrêtant résolûment les radicaux dans leurs excès, avertissant quelquefois aussi l'extrême droite dans ses imprudences, et, au besoin, s'il croit avoir à soupçonner quelques menées bonapartistes, il n'hésite pas, il prend des mesures comme celle dont le prince Napoléon vient d'être l'objet. Le prince Napoléon se trouvait depuis quelques jours aux environs de Paris; il a été invité à quitter la France, et, sur son refus de se conformer à cette invitation, il a été poliment reconduit à la frontière. Il va sans dire que cet acte de sévérité ou plutôt de précaution ne devait à aucun degré, dans la pensée du gouvernement, s'appliquer à la princesse Clotilde, qui se trouvait avec le prince Napoléon et qui n'a pu être atteinte que par circonstance. Sans doute c'est là une mesure tout exceptionnelle, discrétionnaire, qu'aucune loi n'autorise, M. Thiers en est convenu sans détour, et c'est précisément pour cela qu'il n'y a point à discuter. En prenant un tel acte sous sa responsabilité, le gouvernement n'a pas pu se décider sans avoir quelque raison sérieuse, et, dans tous les cas, il faut l'avouer, les bonapartistes seraient les derniers qui pussent être fondés à se plaindre de cette intervention exceptionnelle et modérée de la raison d'état. Il faut bien admettre qu'un gouvernement, qui agit d'ailleurs sous le contrôle incessant du pays et d'une assemblée, qui a chaque jour à rendre compte de ce qu'il fait, peut se trouver en face de circonstances qui lui imposent un acte de résolution et d'initiative.

Le rôle du gouvernement actuel est de défendre la situation, dont il est le gardien, et le caractère de sa politique résulte précisément de cette attitude qu'il prend vis-à-vis des partis, surtout des déclarations de M. Thiers au sujet des agitations récentes du radicalisme. Ces déclarations restent évidemment aujourd'hui le fait important et décisif, parce qu'elles définissent mieux le terrain sur lequel on va se retrouver, parce qu'elles dissipent toutes ces obscurités, toutes ces méfiances, tous ces ombrages dont notre politique était encombrée, parce qu'enfin elles rendent naturel et facile le rapprochement de toutes les fractions modérées, dont les divisions ont fait jusqu'ici la faiblesse. M. Gambetta, sans le vouloir, a remporté cette victoire par son discours de Grenoble; il a rappelé à toutes les opinions modérées le devoir et la nécessité de s'entendre pour mettre le pays à l'abri des hasards et des irruptions révolutionnaires. Il ne s'agit plus de discuter sur un nom, sur une forme. La situation qui nous a été faite, qui est le résultat de la force des choses encore plus que de la volonté des hommes, cette situation existe; il s'agit de l'organiser, de l'affermir, de la régulariser par des institutions complémentaires, par une seconde chambre, par une vice-présidence, par une loi électorale, de telle façon que la France puisse aborder avec quelque fermeté les crises qui l'attendent encore. C'est là l'œuvre de la prochaine session de l'assemblée, et la campagne du radicalisme, en révélant le danger, aura fait beaucoup pour préparer les rapprochemens qui peuvent rendre cette œuvre fructueuse. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Qui vraiment s'intéresse à l'art aujourd'hui? C'est une question qu'il devient impossible de ne pas s'adresser quand on fréquente les théâtres. Vous assistez à des représentations détestables, et la salle est remplie jusqu'aux combles. A quoi sert de vouloir protester en pareille circonstance, quand le public afflue, applaudit, et qu'un directeur peut vous répondre : la preuve que tout est pour le mieux, c'est que je fais de l'argent? A cet argument, il n'y a point en effet de réplique, et ce qui nous étonne, c'est qu'un directeur ne se dise pas que cette troupe, telle quelle, lui coûte encore trop cher, et qu'il en pourrait avoir une à moindres frais. Ce que nous avançons là n'est point pour chagriner l'Opéra, mais simplement pour constater ce fait regrettable, que le public de l'heure présente ou ne s'y connaît plus, ou n'a que de l'indifférence. Réagir contre tant d'ignorance ou d'apathie serait assurément une œuvre très méritoire, attendu que rien ne vous oblige à vous amender, ni le goût du public, ni les remontrances de l'administration

supérieure, qui, placée à l'instruction publique, c'est-à-dire hors de la question, continue à tout approuver ou à tout laisser faire. Nous disions dernièrement que la troupe actuelle pourrait encore rendre des services; oui certes, mais à la condition d'être employée à monter des ouvrages nouveaux sous la direction de leurs auteurs, qui lui imprimeraient une force d'ensemble et de cohésion dont elle a grand besoin, et c'est toujours dans des reprises qu'on nous la montre comme pour l'exposer aux plus écrasantes comparaisons.

En outre voilà maintenant que cette troupe se dédouble, et qu'on met en avant les seconds sujets alors que, même avec les chefs d'emploi, la partie ne serait déjà point trop belle. Ainsi, dans cette reprise du *Prophète,* pourquoi Mlle Bloch quand on avait Mme Gueymard? pourquoi Mlle Arnaud quand on avait Mlle Mauduit? L'intérêt de la soirée, nous le savons, se portait tout entier sur Jean de Leyde, qu'avait choisi M. Sylva comme rôle de second début; était-ce donc une raison pour négliger l'ensemble, qui n'a pas été ce qu'il aurait pu être? L'œuvre de Meyerbeer s'en allait tiraillée de tous côtés, et c'était comme un immense ennui qui s'exhalait de cette grande musique exécutée de la sorte, sans entrain et sans conviction. Il faut toujours que les faiblesses d'un homme aient leur châtiment. Meyerbeer avait ce travers de prendre la mesure de ses rôles sur des sujets exceptionnellement doués, incarnant son idéal dans le virtuose qui posait devant lui, se préoccupant jusqu'à la superstition d'un timbre de voix particulier ou d'un détail de mise en scène. Qu'il obtînt par là tout ce que le moment pouvait donner de satisfaction à sa dévorante soif de succès, cela se conçoit aisément, mais ces prodiges d'exécution achetés par des prodiges de persévérance, d'obstination, ne devaient durer qu'un temps, et ne se retrouveront pas, ce qui lui faisait dire avec mélancolie : « Nous ne reverrons plus le premier ensemble des *Huguenots.* » En effet, dans de telles conditions d'enfantement, la première exécution est toujours la meilleure, celle-là seule rend tout; plus tard apparaissent les défauts, les lacunes. La musique de Mozart s'éclaire elle-même, vous la jouez au piano, et c'en est assez pour qu'elle vous livre tous ses trésors; la musique de Meyerbeer compte beaucoup sur son appareil théâtral, spécule sur l'âme et la voix du chanteur, en veut à sa pantomime, à son costume, et lorsque dans le système quelque chose vient à manquer, vous avez des représentations comme cette reprise du *Prophète,* des soirées qui, sans renverser de fond en comble votre admiration, en ébranlent fort l'édifice.

Mais n'allons pas trop loin, et qu'une impression défavorable ne nous rende pas injustes envers les beautés de l'ouvrage, ce finale du troisième acte par exemple et son admirable prosopopée, qui jaillit du sein des masses harmoniques en éblouissante irradiation. Quel enthousiasme dans ce début et quelle habileté de déduction quand le

maître passe de l'accent solennel des premières mesures au style fleuri des vieux italiens! Cette phrase, d'un art composite si merveilleux, M. Sylva la dit vaillamment. Faible, incertain et traînant jusqu'alors, il s'affirme à ce moment et s'y relève roi. Rien encore de formé dans ce talent, mais des promesses tant et plus. La voix est franche, abondante et d'un *medium* resplendissant; l'éclat seul fait son défaut, elle sort par saccades à larges nappes, se donnant toute sans réserve. Un proverbe dit : aux innocens les mains pleines; M. Sylva est un innocent. Il s'agit de régler, d'assouplir, et je crains maintenant que M. Duprez ne porte préjudice à son élève, s'il continue à le vouloir pousser du côté de la déclamation. Savoir chanter est le grand point, et ce n'est pas en jouant Robert et le Prophète que cet art s'apprend. M. Sylva possède à part lui de précieux avantages : il a la jeunesse, la voix, l'intelligence, tout ce qu'il faut pour devenir, en travaillant, un chanteur de premier ordre. Qu'il prenne donc un vigoureux parti et se tourne résolûment vers la grande école vocale italienne, en dehors de laquelle il n'y a que perdition. Zingarelli, Paesiello, Rossini, Bellini même, force est toujours d'en venir là. Qu'était-ce que Duprez avant sa campagne d'Italie? Le jour où M. Sylva sera capable d'enlever seulement la cavatine de *Niobé*, le royaume des *Huguenots* lui sera ouvert. Le répertoire de l'Opéra n'enseigne rien. Vous chanteriez vingt ans cette musique, et vous n'en seriez pas plus avancé : sa fonction est de tuer les voix que d'autres ont éduquées; c'est le Minotaure, — tandis que le répertoire italien n'a que salutaires influences pour ceux qui s'y adonnent, et qu'on en peut dire ce que les anciens disaient de la bonne Cybèle : *Alma parens!*

Puisque cette heureuse chance vous arrive d'avoir mis la main sur un jeune ténor, veillez à ce que la rare plante se développe et fructifie. Ce n'est certes pas nous qui viendrons déranger ce travail de perfectionnement, nous y voudrions au contraire pousser de toute notre force, et ce que nous déclarons au sujet de M. Sylva s'appliquerait également à la nouvelle administration du théâtre. Mais quel grand ouvrage est à l'étude? Sans aucun doute la reprise de *la Juive*, rajustée, restaurée, avec ses décors et ses costumes en partie renouvelés, a porté coup. Celle du *Prophète*, assurément moins réussie, nous a fait voir l'aurore d'un ténor. Cependant *le Roi de Thulé* ne saurait indéfiniment garder la chambre, le public s'ennuie à demander toujours de ses nouvelles et réclame impatiemment qu'on le lui montre. Nous savons qu'on s'occupe aussi de deux ballets, le premier appelé *Gretna-Green*, et dont la musique est de M. Guiraud, le second ayant pour titre *le Preneur de rats*, et confié à M. Massenet; mais ce programme ne nous révèle dans l'avenir aucune œuvre importante. Admettons que l'administration ait des scrupules, qu'entre *l'Esclave* de M. Membrée, le *Sigurd* de M. Reyer et la *Jeanne d'Arc* de M. Mermet son cœur balance; un tel cas de conscience ne saurait pourtant se prolonger. Il se peut même que, par des

motifs ignorés de nous, pas un de ces ouvrages ne soit finalement adopté. Serait-ce donc vrai qu'aux yeux de la raison d'état le sujet de *Jeanne d'Arc* aurait tort à l'heure où nous sommes? « La meilleure âme de la France, celle en qui renaquit la France, Jeanne d'Arc, prit sa première inspiration aux marches lorraines, dans la mystérieuse clairière où se dressait, vieux de mille ans, l'arbre des fées, arbre éloquent et qui lui parla de la patrie. » L'héroïne dont M. Michelet parle en ces termes serait en disgrâce; s'il en est ainsi, qu'on annonce la mise à l'étude de quelque chef-d'œuvre du passé.

Reprendre *Armide* fut le rêve de l'ancienne administration; pourquoi ne reviendrait-on pas à cette idée? Dans l'effacement des générations présentes, les chefs-d'œuvre classiques sont encore la meilleure ressource. Nous ne demandons point qu'un directeur de l'Opéra se lance de gaîté de cœur à travers les aventures et qu'il dépense 100,000 francs pour la plus grande gloire d'un auteur qui ne lui offre que de médiocres garanties; — ce que nous voudrions, c'est que la subvention fût employée utilement, qu'on fît quelque chose, et quelle plus belle occasion de se mettre en frais? Du reste, ces sortes d'entreprises ont ce double avantage, que, tout en profitant à l'art, elles enrichissent aussi le théâtre. Montée avec la splendeur que le sujet réclame, *Armide* aurait pour le public d'aujourd'hui l'intérêt et l'attraction d'une nouveauté. A la place du quatrième acte, désormais impossible, on mettrait un ballet, dont la musique serait habilement choisie dans les œuvres de Gluck. A défaut d'un concours actif, Mme Viardot apporterait sa longue expérience, et pour réviser les textes et conduire les répétitions les maîtres spéciaux ne manqueraient pas. On nous dirait qu'un tel projet va se réaliser que nous y applaudirions vivement. Quelle que soit notre prédilection pour les ouvrages nouveaux, nous accepterions de grand cœur ce pis-aller où nous verrions la preuve la plus convaincante de la bonne foi d'une administration résolue à n'éluder aucune charge, et qui, rebutée dans le présent, se retourne vers le passé plutôt que de laisser dire qu'elle ne cherche qu'à gagner du temps.

L'Opéra-Comique continue après comme devant à vivre de son répertoire. Au bout de trois mois de clôture, ses portes se sont rouvertes et son affiche imperturbable fonctionne avec la ponctualité d'une horloge marquant, au lieu des heures, tantôt *la Dame blanche,* tantôt *le Pré aux Clercs,* tantôt *Haydée* et tantôt *Zampa;* puis, quand la liste est finie, on recommence. Ce n'est pas que la litanie soit désagréable, bien exécutée, on trouverait même qu'elle a du charme. Le malheur veut que la crise qui tourmente l'Opéra travaille aussi l'Opéra-Comique. Des débuts presque chaque soir, et pas un sujet, pas une espérance! Sans cette vaillante Mme Carvalho, que deviendrait-on? Autour d'elle au moins règne un peu d'ensemble, l'autorité de sa présence maintient encore quelque discipline

parmi ces voix trop souvent, hélas! réfractaires au ton et à la mesure; mais *le Pré aux Clercs* a ses lendemains, et quand on joue *Zampa,* force est aux amis du pauvre Hérold de reconnaître que pour eux ce n'est pas tous les jours fête! L'exécution d'*Haydée* vaut à peu près celle de *Zampa.* Dans l'une comme dans l'autre de ces deux partitions, la musique dépasse les conditions ordinaires du genre, et si l'Opéra semble avoir rencontré son ténor, l'Opéra-Comique cherche toujours le sien. L'absence de M. Capoul produit un vide irréparable. Comment faire cependant, si M. Capoul, mis en goût par ses succès de Londres et d'Amérique, ne veut plus désormais que du répertoire italien? La concurrence que l'étranger nous oppose finira par rendre nos théâtres impossibles; voilà maintenant que le Nouveau-Monde vient peser sur notre marché de tout le poids de ses dollars. Un million pour une tournée en Amérique, ou 500,000 francs, s'il vous plaît de ne point sortir d'Europe et d'exercer votre art en vous promenant de capitale en capitale, c'est généralement le prix dont se paie aujourd'hui la virtuosité de choix! Que peut à cela répliquer un modeste directeur de l'Opéra ou de Favart? Quel argument fera-t-il valoir à son profit? Le patriotisme? Assurément, selon les bienséances, cet argument devrait avoir quelque prise sur MM. Faure et Capoul, que notre Conservatoire a formés, que la France a produits, lancés et consacrés : sur les talens exotiques, il reste sans crédit. Aussi n'est-ce point par ce côté que nous voudrions que la question fût discutée, et, laissant le point de vue sentimental et philosophique, nous aimerions à n'envisager que l'intérêt même du chanteur, son propre avantage dans le présent et l'avenir. Nous demanderions par exemple à M. Faure si le million qu'il se prépare à s'en aller chercher en Amérique le récompensera des traverses innombrables auxquelles il s'expose. En jouira-t-il seulement de ce million gagné au prix de tant de périls, de servitudes, d'exhibitions foraines? On sait ce qu'on quitte, on ignore ce qu'on trouvera, et ne valait-il pas mieux prolonger sa carrière en se contentant des gros appointemens que donnait l'Opéra? C'est l'éternelle histoire de l'homme qui court après la fortune et de l'homme qui l'attend chez lui, en famille, applaudi, choyé d'un public qui l'apprécie à son mérite et sait distinguer jusqu'aux moindres nuances de son talent. Il semble que, si quelque chose devrait dégoûter un chanteur de cette vie errante et vagabonde, c'est l'exemple de Mario. Pauvre illustre ténor, usé, vieilli dans les aventures! de tant de trésors cherchés au loin, roubles de Saint-Pétersbourg, onces d'Espagne, écus, florins, ducats, livres sterling, que lui reste-t-il à cette heure? Moins nomade, peut-être eût-il mieux administré sa fortune. Penser qu'à son âge, à l'âge sonné de la retraite et du repos, il en est à s'embarquer pour de nouvelles migrations! Où le mène-t-on? A la conquête du million légendaire, le reste lui importe peu; c'est à l'entrepreneur Strakosch de fixer l'itinéraire. On

ira d'abord à New-York, puis à San-Francisco, puis en Chine, au Japon, que sais-je ? Et de cavatine en cavatine on aura fait le tour du monde, en se refaisant une fortune.

L'Opéra-Comique promet à son public pour cet hiver le *Roméo* de M. Gounod. M. Capoul, sur qui on avait beaucoup spéculé, manquera probablement à la fête; mais en revanche, on aura dans Juliette Mme Carvalho, toujours plus jeune de ses quinze ans! Triste sujet que celui-là, bien lugubre pour l'aimable scène de *la Dame blanche* et du *Domino noir,* et qui d'autant plus contrastera que l'auteur semble s'être davantage appliqué à sombrer la teinte. Il existe quelque part, sur ce motif des amans de Vérone, une autre partition pétulante de verve, joyeuse jusque dans la passion, où se meuvent dans l'entrain familier et la belle humeur d'une musique de demi-caractère tous les personnages secondaires de Shakspeare, où la nourrice et Mercutio se renvoient l'apostrophe, où le frère Laurent cueille ses plantes et marie les jeunes gens avec la même bonhomie, sans se croire obligé d'officier pontificalement. Cette musique charmante, émue, toute de genre, faite pour s'adapter au cadre, vous croiriez que le théâtre, voulant donner un *Roméo,* l'aurait choisie? Nullement, on retourne à la tragédie de Ducis. Entre deux œuvres, dont l'une n'obtint à son aurore qu'un assez mince succès d'estime et ne peut plus rien avoir à nous apprendre, tandis que l'autre encouragerait, déciderait peut-être une vocation, on prend la première, celle pour laquelle aux yeux du public aucune prévention favorable, aucun attrait de curiosité, ne sauraient exister. C'est ainsi que les choses marchent et marcheront aussi longtemps qu'il y aura des directeurs de théâtre pour pratiquer les saintes voies de la routine et des subventions pour les y aider.

Aux Italiens, la première saison n'a jamais compté beaucoup, même aux périodes les plus florissantes du théâtre; il n'y a donc point à se prononcer jusqu'à présent, et, si ce que nous entendons et voyons n'est que fort médiocre, on ne doit pas se hâter d'en conclure rien de trop fâcheux pour l'avenir. L'accueil assez froid du public d'ouverture s'explique en ce moment, et par le choix des ouvrages qu'on lui donne, et par l'insuffisante exécution de ces ouvrages d'ailleurs vieillis et démodés. La *Traviata* est une des partitions les plus incolores de Verdi; vous trouvez là tous les défauts du maître : absence d'idées, accumulation d'effets contradictoires. Cette scène de mardi gras par exemple, intercalée grossièrement au milieu d'une situation qui s'efforce de pousser à l'élégie, ces langoureuses romances de ténor, ces cavatines de *prima donna,* tout ce sentimentalisme, toute cette bravoure à outrance, empruntent la meilleure partie de leur valeur à la personnalité du virtuose; ôtez de ce cadre Mario ou Nicolini, la Patti ou la Nilsson, et il ne vous restera que la parodie musicale d'un vaudeville larmoyant. — M. Capoul réussira-t-il à conjurer l'indifférence du public à l'égard d'une scène jadis

si noblement fréquentée? Je n'oserais trancher d'avance la question, et me garderais bien surtout de dire non. Le public est devenu à ce point fantasque et versatile que c'est probablement par sa qualité de Français et de *tenorino* d'opéra-comique que l'ex-pensionnaire de *Favart* passionnera le haut dilettantisme, qui ne jure que par Rubini et Mario, Tamberlick et Fraschini. « Monseigneur, disait autrefois l'abbé de Bernis au duc de Choiseul, qui lui refusait une place, vous m'empêchez de faire une petite fortune; très bien, j'en ferai une grande! » C'est exactement la situation de M. Capoul vis-à-vis de ses directeurs, refusant de céder à ses exigences. L'opéra-comique l'ennuyait, et c'est l'opéra-comique qu'il nous ramène aux Italiens avec *Marta*. Nous attendrons plus ample information, puisque nous n'avons encore jusqu'à présent que le Capoul de la première manière, l'agréable ténor de *Fra Diavolo*, de *Marie* et du *Jour de bonheur*. Nos renseignemens sur la nouvelle vocation de M. Capoul ne seront guère complets que lorsque nous l'aurons entendu dans quelque ouvrage du répertoire, par exemple la *Sonnanbula*, musique de chanteur, où vibre la corde émue et pathétique, et qu'on ne saurait aborder avec succès qu'en ayant dans l'âme et dans la voix l'accent et le style de l'école. Chanter le *Rêve d'amour* ou les *Puritains* n'est point le même art. Il est vrai que, le Théâtre-Italien proprement dit n'existant plus, on peut aujourd'hui parcourir à moindres frais la carrière de virtuose. Il s'agit tout simplement de s'enrôler dans une troupe d'élite, celle de Londres ou de Saint-Pétersbourg. M. Capoul savait bien qu'il retrouverait là son ancien répertoire, et qu'en se dénationalisant il ne se transformait qu'à demi, puisqu'il n'y a désormais de véritable Théâtre-Italien en Europe que celui où l'on joue des opéras-comiques français.

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

EXPLORATION NOUVELLE DE LA PALESTINE.

Description géographique, historique et archéologique de la Palestine, accompagnée de cartes détaillées, par M. V. Guérin (1).

Les publications érudites qui honorent la France sortent rarement du cercle restreint pour lequel, il est vrai, elles sont composées. Le public éclairé, qui aime à s'instruire, perd beaucoup à ne pas les suivre toujours avec assez d'attention : il s'étonnerait de l'intérêt général qu'elles présentent; il y verrait aussi par combien d'efforts notre pays maintient sa place dans la science. Quelques esprits chagrins n'ont guère d'éloges que pour les travaux qui nous viennent de l'étranger. Ce pessi-

(1) 3 vol. in-8°, Paris, Challamel, éditeur.

misme donne lieu de leur part à des appréciations sévères pour nos savans. Un simple inventaire des bons ouvrages qui paraissent chez nous montrerait ce qu'il y a de faux, ce qu'il y a de léger dans ces jugemens prononcés d'un ton si grave, et avec si peu de souci de la gloire nationale.

L'ouvrage que publie M. Guérin est de ceux qu'on peut opposer à ces détracteurs. Il compte déjà trois forts volumes in-8°, consacrés à la seule province de Judée. L'œuvre entière, *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine,* comprendra encore quatre volumes et peut-être six. Le concours de l'état, indispensable à une pareille entreprise, ne lui a pas manqué. Il n'est pas en Europe, sans excepter l'Allemagne, un seul pays où les grandes publications soient rendues plus faciles par l'intervention des pouvoirs officiels. Nos voisins savent bien que cette libéralité publique pour les œuvres de haute érudition est chez nous une habitude. Ils y ont recours parfois et non sans succès.

La tâche que s'est imposée M. Guérin demandait un courage peu commun. Pour ne parler que des trois volumes aujourd'hui parus, la Judée, à laquelle ils sont exclusivement consacrés, — l'auteur laisse provisoirement de côté Jérusalem, qui fera l'objet d'une publication à part, — ne compte pas moins de six cents villes, villages, bourgs, lieux remarquables. Ce sont ces six cents localités que le voyageur a visitées, ne laissant rien en dehors de sa route, revenant plusieurs fois sur le même point. Il en donne l'état actuel, la statistique, recherche les noms que ce lieu a portés depuis le Deutéronome jusqu'à nos jours, les transcrit en grec, en hébreu et en arabe, emprunte aux historiens sacrés, aux écrivains de l'âge classique, aux pèlerins du moyen âge, aux voyageurs et aux érudits modernes tous les passages qui éclairent l'histoire de ce point particulier, et les cite d'ordinaire en entier. Il fait ainsi l'histoire, à travers une période de plus de quatre mille ans, de chacune de ces localités; il retrouve et restitue la géographie biblique, encore si incertaine malgré les travaux de Robinson et de tant d'autres, examine les opinions et se prononce entre elles. Il a soin de recueillir les traditions, toujours précieuses, surtout en Orient, les noms différens que le même lieu a portés, et qui souvent rattachent une dénomination moderne ou aux croisades ou aux premiers âges du judaïsme. Les ruines ne sont pas nombreuses dans la Judée, il les recherche et les décrit avec d'autant plus de soin. On voit ce qu'est un pareil livre; c'est une œuvre de grande érudition, mais où la science se fortifie de la connaissance minutieuse du pays, où les discussions s'éclairent des enseignemens que donne le voyage fait pas à pas avec une attention toujours soutenue, où les découvertes personnelles tiennent la plus grande place. La topographie biblique n'a pas produit de travail plus complet, plus rempli de faits nouveaux et certains. Quant à la géographie moderne, elle ne trouvera nulle part pour la Judée un tel ensemble de renseignemens statis-

tiques, une plus fidèle description de tous les détails du sol. On reconnaît ici les qualités que M. Guérin avait déjà montrées dans ses précédentes explorations. Nous possédons peu de voyageurs érudits qui aient plus de passion et de patience. Très jeune encore, il décrivit Rhodes, Patmos et Samos; plus tard, sur les instances et par les conseils d'un homme dont la science garde la mémoire, M. le duc de Luynes, il entreprit de visiter la régence de Tunis. En 1852, en 1854, en 1863, et enfin en 1870, il réunit les matériaux du présent ouvrage; sa tâche n'est pas finie, et un cinquième séjour en Palestine lui paraît nécessaire pour que son œuvre, déjà si avancée, réponde aux scrupules d'une conscience toujours difficile pour elle-même.

La méthode d'exposition adoptée par l'auteur est celle du *journal*. Il y a quelque inconvénient à suivre ainsi, sans vouloir s'en écarter, l'ordre des temps et les incidens de chaque heure; des résumés, des considérations d'ensemble, donneraient au récit plus de clarté, la pensée s'élèverait en devenant plus générale; mais le journal a des mérites de sincérité et de précision qui le font préférer par des esprits très exacts. Les Anglais surtout l'adoptent volontiers; le grand ouvrage du colonel Leake sur la Grèce est en ce genre un modèle. Le voyage est une enquête; ce sont les détails de l'enquête qui sont mis sous les yeux du lecteur à mesure qu'elle fait des progrès; il la suit, il la juge à chaque instant, et, s'il tient surtout aux opinions qu'il s'est formées par lui-même, non sans travail, il est pleinement satisfait. Le journal, dans ces trois volumes consacrés à la Judée, est toujours sévèrement scientifique; ce ne sont pas des impressions que donne l'auteur, ce sont des faits. Il semble qu'une telle suite de détails, exposés avec une sévérité de ton qui ne se dément pas, doive fatiguer l'esprit. Il en est tout autrement parce que l'histoire anime sans cesse le sujet. Les citations qui nous montrent l'aspect de la Palestine à tous les âges, et ce concours de sentimens si divers et si profonds qu'elle a inspirés depuis les patriarches jusqu'aux apôtres, jusqu'aux dames romaines et à saint Jérôme, jusqu'aux chevaliers francs et aux soldats de Bonaparte, la description des mœurs modernes, le tableau des sites célèbres, assurent au livre un intérêt littéraire que l'auteur n'a pas cherché. Le pays est vivant dans ces pages; on ne peut les parcourir sans éprouver cette impression unique que donne la terre sacrée qui a produit la religion, comme un autre sol, également béni et non moins cher à ceux qui ont eu le bonheur de le voir, a fait connaître à l'humanité le type idéal de la perfection plastique.

Nous avions de nombreux ouvrages sur la Palestine. Ce coin du vieux monde s'impose sans cesse aux méditations et aux recherches de la science; mais tous ces ouvrages étaient entrepris à un point de vue très particulier. Les recherches d'archéologie chrétienne font le mérite du livre de M. de Vogué sur les églises de terre-sainte. C'est surtout aux antiquités

hébraïques que s'est attaché M. de Saulcy. Les monumens militaires des croisades ont été étudiés par M. Guillaume Rey. La topographie biblique est restée la préoccupation presque unique de Robinson. Le nouveau livre ne veut pas reprendre tous ces sujets; l'auteur résume ce qui a été écrit avant lui, il y ajoute beaucoup. Si l'œuvre est achevée sur le plan adopté pour les trois premiers volumes, elle constituera une véritable encyclopédie de la Palestine. ALBERT DUMONT.

Des origines du royaume d'Yvetot, par M. le vicomte Oscar de Poli; Paris, Amyot.

Rien n'est plus historique que ce royaume d'Yvetot que Béranger a tourné en plaisanterie, et que beaucoup de personnes ne regardent plus que comme un joyeux mythe. Vertot même, qui ne voit dans l'énigmatique royauté des sires d'Yvetot qu'une simple usurpation, nie que le royaume ait jamais existé. Et pourtant les documens abondent où le titre de roi d'Yvetot figure sans la moindre intention d'ironie. Il est vrai que depuis le sac du château seigneurial et de l'église d'Yvetot par les vandales révolutionnaires, les archives qui auraient pu éclaircir ce point d'histoire n'existent plus, et qu'il faut péniblement, à l'aide de vieux titres que le hasard met au jour et de conjectures plus ou moins hardies, refaire la filiation de ces seigneurs presque disparus de la mémoire des hommes. Toutefois les témoignages qui existent sont sérieux, et en les rapprochant on voit se dégager avec netteté les destinées diverses de cette seigneurie aussi authentique que peut l'être aujourd'hui la principauté de Monaco ou la république d'Andorre. Si elle n'a guère marqué dans l'histoire de la féodalité, on voit cependant plus d'une fois ses représentans faire bonne figure dans les récits de cette époque. Louis XI, en passant sur le territoire de son humble voisin, interrompt un courtisan qui l'appelle sire : « Il n'y a plus de roi de France ici, nous sommes dans le royaume d'Yvetot. » Henri IV, un jour, fait placer aux premiers rangs dans une cérémonie Martin Du Bellay, roi d'Yvetot, en disant : « C'est un petit roi, mais c'est un roi. » Jean Boucher, qui signe *Le Roy d'Yuetot,* écrit en 1490 à la fille de Louis XI : « Madame, je uous prye uous remonstrer les afayres de mon royaume, auquel si uous ne mectez la main, par ma foy ils sont bien au bas. »

Jusqu'où faut-il remonter dans le passé pour découvrir l'origine de cette royauté? Une légende fort peu vraisemblable veut qu'au commencement du vi^e siècle Clotaire Ier ait érigé le fief d'Yvetot en royaume en faveur des hoirs de son chambellan Gautier, qu'il avait assassiné malgré ses victoires sur les Sarrasins. Au vi^e siècle en effet, on ne s'occupe pas encore des Sarrasins. Yvetot ne devait même pas exister à cette époque. Ce nom, que l'on écrivait d'abord Ivestot, signifie *maison d'Yves,* comme d'Houdetot *maison d'Eudes;* Yves ou Yvar, Iver, Ivais, est un pré-

nom danois, *tot* un mot de provenance scandinave qui veut dire maison, habitation; le prénom et la terminaison se rencontrent à chaque instant sur la carte de l'ancienne Normandie. « Étant d'origine scandinave, dit M. de Poli, le nom d'Yvetot ne peut guère remonter plus haut que les invasions des hordes du nord dans la Neustrie, c'est-à-dire au xe siècle. Le fondateur d'Yvetot fut probablement un des guerriers conquérans auxquels Rollon en 911 distribua des terres sous condition d'hommage et de service militaire. » Dès 1024, Richard II, confirmant les donations faites à l'abbaye de Saint-Wandrille, parle de « cent acres de terre à Ivetot. » Vers le milieu du xie siècle, une charte mentionne le chevalier Ansfred d'Yvetot, qui tient son fief à foi et hommage de Gautier Gyfard, comte de Longueville en Caux; ce dernier cède tous ses droits à Saint-Wandrille, mais avant la fin du siècle le seigneur d'Yvetot semble avoir racheté de l'abbaye les droits et redevances qui pesaient sur lui.

Au xiie siècle, Yvetot est un franç fief; c'est à cette époque que paraît avoir vécu le Gautier de la légende, que des historiographes complaisans ont peut-être vieilli de six cents ans, afin de donner plus de lustre à la légende de la maison royale qui fleurit au xive siècle. Ce qui est certain, c'est que le franc fief d'Yvetot survit à la destruction de la grande féodalité, gardant ses priviléges, son autonomie, sa haute justice; les seigneurs qui portent ce nom battent monnaie, créent des nobles, ont droit de vie et de mort sur leurs vassaux, ne relèvent que de Dieu : c'étaient vraiment des rois. En 1401, Martin, roi d'Yvetot, presque ruiné, vend son trône à Pierre de Villaines pour 1,400 écus d'or; le contrat de vente est passé à Paris, devant soixante et un notaires du Châtelet. Après Pierre Ier et Pierre II de Villaines, le petit royaume est successivement gouverné par Jean Holland, sous la domination anglaise, puis par les Chenu, qui l'avaient acquis des héritiers de Villaines, par Jean Baucher, gendre de Jacques Chenu, par les marquis du Bellay, les marquis d'Albon, descendans des anciens souverains du Dauphiné. Ce fief d'Yvetot, qui se composait de quatre-vingts feux en 1260 et de cinq cents en 1738, est aujourd'hui un chef-lieu d'arrondissement d'environ 9,000 habitans. Ce n'est point le seul exemple d'un royaume exigu. La petite île de Man, dans la mer d'Irlande, formait autrefois un royaume de dix-sept villages, dont les rois peu fortunés se contentaient d'un diadème en étain. L'ancien royaume d'Esterno et celui de Maude, près de Tournay, n'avaient que pour trois charrues de terres de labour. Majorque et Minorque furent également des royaumes, et en Allemagne on trouve encore de ces principautés que Henri Heine n'ose traverser par un temps de pluie et de boue, de peur d'en emporter la moitié après ses bottes.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT UNIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLIIe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1872

Livraison du 1er Septembre.

CORRESPONDANCE FAMILIÈRE D'UN MARIN. — II. — 1848-1851, par M. le vice-amiral PAGE. 5

LES FORMES PRIMITIVES DE LA PROPRIÉTÉ. — III. — LES COMMUNAUTÉS DE FAMILLES ET LE BAIL HÉRÉDITAIRE, par M. ÉMILE DE LAVELEYE. 38

UNE ÉTUDE DE MŒURS ANTIQUES. — LA DÉLIA DE TIBULLE, par M. JULES SOURY. 68

LE SOCIALISME AU XVIe SIÈCLE. — II. — LA PROPAGANDE ANABAPTISTE APRÈS LA GUERRE DES PAYSANS, par M. ALFRED MAURY, de l'Institut de France. . . 105

IMPRESSIONS DE VOYAGE ET D'ART. — V. — SOUVENIRS DE BOURGOGNE, SEMUR, LES CHATEAUX D'ANCY, DE TANLAY ET DE BUSSY-RABUTIN, par M. EMILE MONTEGUT. 147

RITA, UN RÉCIT DE VOYAGE DANS L'ATLANTIQUE, par M. EDMOND PLAUCHUT. . 180

L'ILE DE MADAGASCAR. — III. — LES TENTATIVES DE COLONISATION, LA NATURE DU PAYS, UN RÉCENT VOYAGE SCIENTIFIQUE, par M. É. BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 204

LA MANIÈRE D'ÉCRIRE L'HISTOIRE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE, par M. FUSTEL DE COULANGES. 241

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 230

CORRESPONDANCE. 251

Livraison du 15 Septembre.

LA GUERRE DE FRANCE EN 1870-1871. — I. — LA PREMIÈRE ARMÉE DE LA LOIRE ET LE GÉNÉRAL D'AURELLE, par M. CHARLES DE MAZADE. 257

LE SOCIALISME AU XVIe SIÈCLE. — III. — LES ANABAPTISTES NÉERLANDAIS ET LE SIÉGE DE MUNSTER, dernière partie, par M. ALFRED MAURY, de l'Institut. 293

LA FRANCE AU LENDEMAIN DE ROSBACH, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS, par M. CHARLES AUBERTIN. 331

La Télégraphie internationale. — I. — Les anciens traités et la conférence de Paris, par M. Edgar SAVENEY. 35
Le Royaume de Westphalie et Jérôme Bonaparte, d'après les documens allemands et français. — I. — La Fondation du royaume, par M. Alfred RAMBAUD. 385
La Reine du régiment, un roman anglais, par M. Arvède BARINE. 407
L'Ile de Madagascar. — Les tentatives de colonisation, la nature du pays, un récent voyage scientifique. — IV. — La Faune de la Grande-Terre, par M. É. BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 443
Sixte-Quint, son influence sur les affaires de France au XVIe siècle. — I. — L'église et la France avant 1585, par M. Ch. GIRAUD, de l'Institut. . . 462
Le brigadier Trickball, par M. Horace STAPFER. 487
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 499
Essais et Notices. 511

Livraison du 1er Octobre.

Lord Byron et le byronisme, a propos d'une publication nouvelle, par M. Henri BLAZE DE BURY. 513
La Télégraphie internationale. — II. — Les conférences de Vienne et de Rome, par M. Edgar SAVENEY. 551
Le Rôle des femmes dans l'histoire de France. — Les Favorites, par M. Charles LOUANDRE. 584
Le Royaume de Westphalie et Jérôme Bonaparte, d'après les documens allemands et français. — II. — La constitution du royaume de Westphalie, par M. Alfred RAMBAUD. 601
Sixte-Quint, son influence sur les affaires de France au XVIe siècle. — II. — L'église et la France de 1585 a 1589. — Le Meurtre du duc de Guise, par M. Charles GIRAUD, de l'Institut. 624
L'Agitation pour l'émancipation des femmes en Angleterre et aux États-Unis, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut. 651
Souvenirs de l'Adriatique (1871-1872). — I. — La Dalmatie et les Slaves du sud, par M. Albert DUMONT. 678
Don Juan de Kolomea, par M. SACHER-MASOCH. 707
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 741

Livraison du 15 Octobre.

La Guerre de France en 1870-1871. — II. — La deuxième armée de la Loire et le général Chanzy, par M. Charles de MAZADE. 743
Les Aliénés a Paris. — I. — La Possession autrefois, la Folie aujourd'hui, par M. Maxime DU CAMP. 786
Rabelais, sa vie, ses œuvres et ses idées sur l'éducation, d'après un allemand de 1872, par M. Albert RÉVILLE. 820
Sixte-Quint, son influence sur les affaires de France au XVIe siècle. — III. — L'église et la France de 1589 a 1593. — Le meurtre de Henri de Valois, par M. Charles GIRAUD, de l'Institut. 848
Le Choléra indien au point de vue de la géographie médicale et de l'hygiène internationale, par M. Fernand PAPILLON. 878
Jean des Baumes, récit du Comtat, par M. Henry de La MADELÈNE. . . . 897
Le Royaume de Westphalie et Jérôme Bonaparte, d'après les documens allemands et français. — III. — Le gouvernement et la cour du roi Jérôme a Cassel, dernière partie, par M. Alfred RAMBAUD. 937
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 969
Revue musicale. — La reprise du *Prophète*, les théatres lyriques. 980
Essais et Notices. 986

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9622